
Annales de la Congregation de la Mission

Vincentian Journals and Publications

1952

Volume 117: 1952

Congregation of the Mission

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/annaes>

 Part of the [History of Religions of Western Origin Commons](#)

Recommended Citation

Volume 117: 1952, Annales de la Congrégation de la Mission (Congregation of the Mission).
<http://via.library.depaul.edu/annaes/117>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Annales de la Congregation de la Mission by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

SAINT VINCENT DE PAUL

ANNALES
DE LA CONGRÉGATION
DE LA MISSION
(LAZARISTES)
ET DE LA COMPAGNIE
DES FILLES DE LA CHARITÉ

TOME 117. — ANNÉE 1952



A PARIS, RUE DE SEVRES, 95
1952

AU JOUR LE JOUR

1952

1^{er} janvier 1952. — La lecture de la circulaire annuelle, commencée en ce jour, nous rappelle opportunément quelques leçons du Très Honoré Père. Elle nous fournit également quelques nouvelles d'ordre historique... Comme cette partie d'informations intéresse également les Filles de la Charité, lectrices des *Annales*, il est bon d'insérer ici ce coup d'œil d'ensemble, ce rapide voyage à travers le monde lazariste, ce tour d'horizon qui, cette année, débute par la *Maison-Mère*.

Elle n'est pas seulement le centre administratif de la Congrégation. C'est là que reposent les restes mortels de notre Bienheureux Père ; là, que réside celui en qui votre piété filiale aime à voir le successeur de saint Vincent. Aussi, quand des régions les plus éloignées du monde la permission est demandée de venir en Europe, le requérant y exprime toujours son vif désir de faire connaissance avec la Maison-Mère ou de s'y retrouver pour quelques jours. Voici donc tout d'abord quelques nouvelles qui la concernent, ainsi que des renseignements relatifs à l'ensemble de la Compagnie.

Après les Séminaires et les Ecoles apostoliques, les Missions de France et d'Algérie ont tenu leur congrès à la Maison-Mère. Ce furent des journées de travail intense, comme le méritait cette œuvre qui demeure notre occupation privilégiée. La preuve en est dans les rapports si intéressants qui y furent lus et qu'on a eu l'heureuse idée de polycopier. Ils témoignent du dévouement éclairé avec lequel nos missionnaires vaquent aux missions dans les milieux populaires qui sont notre lot. Ils montrent leur souci d'allier à ce qu'il y a d'essentiel dans nos méthodes traditionnelles et dans notre esprit l'ouverture à tout ce qui peut donner un caractère plus actuel et mieux adapté à ce travail si important de l'évangélisation des masses.

C'est avec une affectueuse émotion, vous le comprendrez aisément, que nous avons reçu à la Maison-Mère, au cours de ces derniers mois un bon nombre de confrères rentrant de Chine. Leur présence a été pour nous un sujet de grande édification. Même les plus âgés parmi eux ont voulu se rendre utiles. Les plus jeunes se sont offerts pour reprendre leurs travaux apostoliques dans les pays les plus lointains. Peut-être leur départ forcé de Chine nous permettra-t-il de répondre à l'appel du Délégué apostolique du Vietnam. Sans parler du secours spirituel aux Filles de la Charité dont les œuvres prennent dans ce pays un magnifique essor, on nous y demande pour prêcher des retraites aux prêtres et aux religieuses avec la perspective d'ouvrir plus tard des maisons de missions proprement dites. Enfin, ce qui n'est pas sans intérêt, il y a au Vietnam des promesses de vocations pour la Compagnie. Plus même que des promesses, puisque nous avons déjà à Dalat plusieurs frères coadjuteurs vietnamiens et que des étudiants ont témoigné leur désir d'entrer chez nous.

Notre Procureur auprès du Saint-Siège, le bon M. Scognamillo, qui venait de célébrer ses noces d'or sacerdotales, a pris une retraite bien méritée. Retraite d'ailleurs bien relative, puisque rentré dans sa chère province de Naples, il y a repris un

service actif. Je saisis volontiers l'occasion qui m'est offerte de le remercier pour un dévouement de plus de vingt ans dans un poste si important où sa connaissance du milieu, sa grâce souriante, les sympathies qu'il avait su acquérir lui ont permis de rendre à notre Congrégation de précieux services. Il n'a pas eu, pourtant, la consolation de voir aboutir ses efforts pour l'approbation de nos nouvelles Constitutions. Espérons que cette approbation ne se fera plus attendre longtemps, et prenons modèle sur la patience dont saint Vincent fit preuve dans une situation semblable. C'est à cause de ce retard que nous avons demandé et obtenu l'autorisation de faire dès maintenant des vœux triennaux avant l'émission des vœux perpétuels. Cette pratique, souhaitée par l'Eglise, et qui figure dans le texte de nos nouvelles Constitutions, offre bien des avantages ; elle permet notamment de mieux connaître les sujets avant de les appeler à prendre des engagements définitifs.

Pour remplacer M. Scognamillo, notre choix s'est porté sur M. Luigi Bisoglio, jusque-là Supérieur au Collège Brignole Sale à Gênes. Il a fait généreusement, pour le bien de la Compagnie, le sacrifice de l'activité intéressante et féconde qu'il exerçait dans cette œuvre de formation de missionnaires. Et le zèle, le savoir faire dont il a fait preuve dès le début dans sa nouvelle fonction attestent que le choix fait de lui était heureux.

On vient d'ouvrir à Paris le procès diocésain en vue de la béatification de Sœur Rosalie Rendu, Fille de la Charité qui donna un si merveilleux exemple de dévouement aux pauvres de la capitale de la France dans la première moitié du XIX^e siècle. Dieu veuille que cette cause progresse rapidement, et qu'avec sainte Catherine Labouré et les Bienheureuses martyres d'Arras les Filles de la Charité aient en Sœur Rosalie un modèle et une protectrice dans le service de leurs seigneurs et maîtres !

En France, notons encore avec joie l'achèvement des travaux de reconstruction au Berceau de saint Vincent de Paul. Il fait honneur à la tenace volonté de son Supérieur, M. Pierre. Mais je suis sûr de traduire ses sentiments en remerciant tous ceux et celles qui l'ont aidé par leur générosité à réaliser cette œuvre si difficile.

A Montpellier, M. Mailhé, Supérieur du Grand Séminaire, a donné sa démission. Mais il demeure le visiteur actif et zélé de la province de Provence. Dans plusieurs diocèses de France, les évêques, à cause du manque de prêtres et aussi parce qu'ils reconnaissent les avantages qu'offre la direction des Grands Séminaires assurée par les membres d'une Congrégation vouée spécialement à cette œuvre, voudraient bien nous confier la formation de leur clergé. Il nous faut, hélas ! décliner cette offre honorable, faute de personnel. La bienveillance du cardinal Riquès, archevêque de Rennes, nous a permis de décider l'ouverture d'une nouvelle Ecole apostolique dans le voisinage de sa ville archiépiscopale (à Chantepie). Après les travaux d'aménagement et de construction nécessaires, nous espérons qu'elle pourra accueillir ses premiers élèves à la prochaine rentrée scolaire. Puisse-t-elle, dans ce pays où la foi s'est conservée vivace, et où la formation chrétienne de l'enfance, favorise tant l'éclosion des vocations sacerdotales, alimenter abondamment dans quelques années notre Séminaire interne de Paris !

A Madrid, M. Canovas, Supérieur de la maison de la rue Fernandez de la Hoz, est mort les armes à la main, au cours

d'une visite canonique de maisons de sœurs. Pour lui succéder dans sa charge, nous avons fait appel à M. Mathias Job qui laisse en Colombie des regrets très vifs et unanimes.

La province d'Allemagne se remet peu à peu des coups terribles que lui a portés la guerre. On y souhaite ardemment l'arrivée de jeunes pour la relève, car l'âge moyen des ouvriers approche de la soixantaine. Tel M. Acosta Franz, de Limon, qui vient de célébrer sa soixantaine de sacerdoce et qui continue à professer au Petit Séminaire. Puisse-t-il avoir de nombreux imitateurs !

En Autriche, le recrutement continue à s'améliorer. Mais cette province a fait une double perte bien sensible par la mort de MM. Hammerl et Czeschka. Nous avons été très heureux du passage tout récent à Paris de M. Romstorfer, visiteur d'Autriche, qui a charmé tout le monde par sa cordialité souriante.

Il y a vingt-cinq ans que la mission du Congo belge fut fondée. A l'occasion de ce premier jubilé, M. Menu, visiteur de Belgique, a parcouru le champ d'apostolat confié au Congo à nos confrères. A son retour, nous avons eu le plaisir de le voir pendant quelques jours à la Maison-Mère. Il nous a bien intéressés en nous disant le beau travail qui se fait là-bas et les facilités qu'y trouvait l'action des missionnaires.

La prospérité croissante de nos provinces espagnoles continue à faire notre admiration et notre joie. Le visiteur de Madrid a résolu de limiter à cent cinquante le nombre des élèves dans chacune des huit écoles apostoliques, pour mieux assurer la qualité du recrutement. Celui-ci est des plus satisfaisants. Le grand nombre des étudiants a fait décider de séparer les théologiens et de leur construire une maison à Salamance. Certains d'entre eux pourront suivre les cours de l'Université pontificale de cette ville, tandis que d'autres prendront leurs grades à l'Université civile. A la grande mission donnée simultanément dans toutes les paroisses de Barcelone, la province de Madrid a envoyé une centaine d'ouvriers (confrères et membres de la « Hermandad misionera ». A Cuttack, M. Conde Gerardo a été nommé vice-visiteur, en remplacement de M. Marcos Venancio, décédé. Des confrères de la province de Madrid ont remplacé au Pérou les confrères de Barcelone ; et cette substitution s'est faite dans une atmosphère d'édifiante fraternité. M. Ojea, visiteur de la province de Madrid, a fait, au cours d'un long voyage de sept mois, la visite de toutes les maisons de sa province situées en Amérique. A cette occasion, il a été décidé, pour plus de facilité dans l'administration, que les maisons de l'ancienne vice-province des Etats-Unis seraient rattachées directement à Madrid. L'une des vice-provinces espagnoles en Amérique, celle du Venezuela, vient d'être érigée en province distincte. Cette décision a été motivée par le développement pris par cette vice-province sous le gouvernement de M. Gaude Ramon qui en devient le premier visiteur.

La province de Barcelone fait preuve, elle aussi, d'une grande vitalité. Son visiteur, M. Roca, s'est particulièrement préoccupé de la bonne organisation des études dans les maisons de formation ; et les réunions tenues dans ce but ont abouti à des résultats très pratiques. Puissent-elles assurer à la province de Barcelone le personnel nombreux et bien préparé qu'il lui faut pour répondre aux exigences des œuvres, en Espagne et dans la vice-province du Honduras. Dans cette dernière, le

vice-visiteur, M. Ramis Jaime, a cédé son poste de vice-visiteur à M. Garcia-Villas José. La mission générale de Barcelone a vu un grand nombre de nos confrères de la province s'adonner à l'évangélisation de quartiers populaires, tout à fait dans l'esprit de saint Vincent ; et l'Archevêque de Barcelone leur a dit toute sa joie des beaux succès remportés par eux.

La province de Hollande offre cette double particularité d'avoir un recrutement nombreux et de ne posséder que peu de maisons dans la métropole. C'est pourquoi, non contente de fournir des sujets à ses deux vice-provinces des Indes néerlandaises et du Brésil, elle peut venir en aide à des provinces qui n'ont pas le personnel suffisant. C'est ainsi que M. Lansu, visiteur de Hollande, a prêté à M. Stakelum, visiteur des Etats-Unis occidentaux, quelques-uns de ses confrères dont le dévouement est déjà très apprécié. Tout récemment, c'est l'Amérique Centrale qui a obtenu la promesse de l'envoi prochain de quatre ou cinq confrères hollandais. Je ne puis que me réjouir de cette entr'aide fraternelle si conforme aux désirs de saint Vincent.

Dans la vice-province hollandaise du Brésil, M. Guillaume Vaessen m'a prié d'accepter sa démission, à cause de son âge et de son état de santé. Cédant à ses instances, nous lui avons donné pour successeur M. Jean Rijnljes. Mais nous espérons que ce vaillant missionnaire fera longtemps encore l'édification de tous par sa ferveur et son zèle, ainsi que son frère Jean, comme lui vétéran des missions du Brésil.

La province de Hollande vient de faire une perte sensible par le décès du cher et vénéré M. Henri Romans. Après avoir passé les premières années de son sacerdoce dans l'œuvre des Grands Séminaires en France, il avait regagné son pays d'origine. Il fut visiteur de la province de Hollande, puis devint assistant de la Congrégation. Après la dernière assemblée générale, il rentra de nouveau en Hollande. Tout, en lui, se réunissait pour gagner l'estime et la sympathie : l'aménité de son caractère, une compétence à laquelle son humilité donnait encore plus de prix, un grand amour et un dévouement sans limite à la petite Compagnie, dont il possédait éminemment l'esprit. Puisse-t-il avoir de nombreux imitateurs !

Nous étions sans nouvelles de nos confrères de Hongrie depuis près d'un an. Aussi est-ce avec joie que nous avons reçu, ces jours derniers, quelques lignes de M. Janisch, visiteur de la province hongroise. Nos confrères doivent, pour gagner leur vie, travailler dans les usines ou exercer un métier. Il leur est dur de ne pouvoir plus s'adonner aux œuvres de leur ministère ; mais ils demeurent fidèles à leur vocation.

En Irlande et en Angleterre nos confrères ont donné, au cours de l'année 1951 un nombre record de missions ; et ils en auraient prêché davantage encore si leur nombre avait permis de répondre à toutes les demandes. Une nouvelle école, primaire et secondaire a été ouverte dans la banlieue de Dublin. Elle est déjà en voie d'agrandissement pour répondre à l'afflux incessant des élèves. La nouvelle maison des étudiants à Glennart a été bénie et inaugurée, l'été dernier, par l'Archevêque de Dublin, qui a félicité nos confrères d'avoir un établissement si bien conditionné pour la formation de futurs prêtres.

M. Prati, visiteur de la province de Rome, a obtenu d'être relevé de sa charge et nous lui avons donné pour successeur

M. Amedeo Rossi, Supérieur du Collège Alberoni, à Plaisance. Mais il a donné un bel exemple de dévouement à la Congrégation en acceptant, malgré l'épreuve d'une santé chancelante, de devenir Supérieur de la maison de formation de Sienna. A Plaisance, l'Alberoni célèbre le deuxième centenaire de sa fondation. Le Saint-Père a daigné s'associer à ces fêtes par un télégramme de félicitation et l'octroi d'une bénédiction spéciale, tandis que le Cardinal Pizzardo voulait bien écrire à cette occasion une lettre élogieuse qui rend hommage au travail fécond en résultats, accompli dans ce bel établissement par nos confrères au cours de ces deux siècles.

L'infatigable visiteur de Turin, **M. Cocchi**, se prépare à célébrer ses noces d'or sacerdotales. Une nouvelle maison a été ouverte à Milan, une autre à Vérone. De cette dernière ville, six élèves sont déjà partis pour l'École apostolique, et **M. Cocchi** espère qu'une nouvelle École apostolique pourra y être bientôt créée. Une soixantaine de séminaristes chinois ont été accueillis au Collège Brignole Sale et y poursuivent leurs études. Ils bénéficient de la compétence et du dévouement de notre confrère **M. Charles Ou** qui les a accompagnés à Gènes.

A Naples, le visiteur, **M. Cesa**, nous a demandé de le décharger de son office. C'est **M. Lapalorcia**, le dévoué procureur de la province, qui lui a succédé. On vient de fêter la reconstruction de la maison centrale qui avait été gravement endommagée par la guerre et que les indemnités obtenues ont permis d'aménager de façon plus moderne.

De Pologne aussi nous étions depuis bien longtemps sans nouvelles. Et voici que ces jours-ci nous recevions du cher **M. Kryska** une lettre bien consolante. Nos confrères peuvent s'adonner aux œuvres de leur vocation. Récemment, vingt-huit séminaristes ont fait leurs premiers vœux, et l'École apostolique compte deux cents élèves. La province vient de célébrer le troisième centenaire de l'arrivée des premiers missionnaires en Pologne. Les circonstances actuelles rendaient particulièrement émouvant et circonsolant ce souvenir. La province de Pologne connue, à ses origines, de terribles épreuves auxquelles on pense spontanément devant celles qu'il lui faut subir aujourd'hui. Elles eurent leur écho dans les lettres que saint Vincent écrivit et dans les conférences qu'il donna à cette époque. Il doit être bien réconfortant pour nos confrères de Pologne d'y entendre notre Bienheureux Père traduire la douleur qu'il en éprouve et affirmer au moment les plus critiques nos inébranlable espérance dans un avenir meilleur. Les vice-provinces polonaises des États-Unis et du Brésil sont de plus en plus obligées de se suffire à elles-mêmes. Heureusement, elles arrivent à trouver sur place les vocations qui leur sont nécessaires pour la continuation de leurs œuvres. La vice-province du Brésil, qui avait déjà ouvert un Séminaire interne à Curytiba, complète cette œuvre en commençant une maison d'études grâce au concours de deux confrères polonais qui lui viennent l'un de France, l'autre d'Angleterre. Aux États-Unis, sous la direction éclairée du zélé **M. Mazurkiewicz**, ses confrères continuent à s'occuper des intérêts spirituels de leurs compatriotes. Et, en France, quelques confrères de la province de Pologne sont dispersés dans les centres industriels où travaillent les ouvriers polonais.

La province de Portugal a retrouvé son autonomie en 1927. Elle se prépare à célébrer les noces d'argent de sa restauration.

Depuis cette date, elle a augmenté de quarante-deux membres, dont vingt-huit prêtres. Eu égard à son effectif, le chiffre de ses séminaristes et étudiants est très satisfaisant. Les vocations sont nombreuses, et des agrandissements sont projetés dans les maisons de formation. En Afrique, le cardinal Gouveia vient de confier aux confrères une nouvelle maison, celle de Rainha Santa Isabel de Tanninga, et de doubler celle de Guija, en créant la nouvelle mission de Nossa Senhora do Amparo. La province a perdu en M. Silveira un excellent confrère dont le ministère était très apprécié à Lisbonne.

En Turquie, le Collège Saint-Benoit connaît une prospérité croissante. Il est bien regrettable que, faute d'un renfort que nous ne sommes pas en mesure de lui donner, il faille de plus en plus faire appel à des professeurs laïques. Mgr Descuffi, archevêque d'Izmir, et les confrères de cette ville, ont été heureux de voir les services officiels du tourisme s'intéresser aux ruines d'Ephèse et faciliter l'accès, par la construction d'une route carrossable, du sanctuaire de Panaghia Kapouli.

De Yougoslavie quelques nouvelles ont pu nous parvenir. Plusieurs confrères y sont encore captifs. Les autres, le plus souvent isolés, vaquent comme ils le peuvent aux œuvres de leur vocation et gardent bien vivant dans leur cœur l'amour de la Congrégation. Un grand nombre des membres de cette province vivent actuellement à l'étranger. Ils y travaillent avec un zèle qui fait notre édification et apportent ainsi à d'autres provinces un concours très précieux.

Sur le sort de nos confrères de Slovaquie nous savons peu de chose ; et ce que nous savons, ou pouvons conjecturer, n'est pas très rassurant. C'est le temps où se mûrit la fidélité à la vocation religieuse. Nos confrères sèment actuellement dans les larmes ; eux ou leurs successeurs récolteront dans la joie.

Comme il y a un demi-siècle, lors de la dernière persécution sanglante, nos missions de Chine nous sont un sujet de douloureuse inquiétude. Mais leur situation est encore plus préoccupante de nos jours. Il ne s'agit plus d'une tourmente violente mais localisée. C'est dans la Chine entière que l'orage sévit. Il ne s'agit plus, de nos jours, de choisir entre l'apostasie ou la mort. Sans doute, une dizaine de nos confrères de Chine sont prisonniers, et l'incertitude où nous sommes sur plusieurs d'entre eux est bien angoissante ; c'est le cas notamment pour M. Tichit, visiteur de la province septentrionale de Chine. Mais on veut enlever à ceux qu'on persécute l'auréole du martyr. On les présente comme les serviteurs à gages de l'étranger, comme des ennemis de leur pays d'adoption. Après avoir rendu impossible le ministère des missionnaires, on essaie de les discréditer aux yeux de leurs fidèles, et on les expulse. Que deviendront les chrétiens de Chine, mis en demeure de briser le lien qui les rattache au centre de la catholicité ? Faut-il craindre l'établissement d'une église nationale schismatique ? C'est pour nous un devoir pressant de venir en aide par nos prières à des frères ainsi menacés dans leur foi. Le nécrologe de la Congrégation et quelques lignes des Annales (t. 116, p. 133-134) vous font connaître et le décès de Mgr Jean-Baptiste Wang, évêque d'Ankuo, et tout ensemble le noble exemple des vertus de ce bon missionnaire.

Mgr Jean de Vienne et Mgr Montaigne sont rentrés en France, Mgr William Quinn est retourné aux Etats-Unis, Mgr Mignani, qui était revenu en Italie, a voulu, avec l'encouragement du Saint-Père, s'établir à Hong-Kong. Mais n'y ayant pas d'office déterminé, il a dû demander asile aux confrères de Manille ; et il vient de nous écrire pour nous dire sa reconnaissance émue de l'accueil qu'il a reçu d'eux.

A titre de parenthèse et de Complément de la circulaire, insérons ici quelques renseignements parvenus après sa rédaction. Parmi les défunts de la chère province de Chine, voici deux brèves notices : deux figures de vertus vincentiennes : Mgr Melchior Souen (mort le 23 août 1951) et M. Pierre Souen (mort en août 1951) :

Mgr Souen Melchior, est né à Pékin, le 19 novembre 1869 ; il appartenait à une famille d'anciens chrétiens, un frère aîné l'avait précédé dans le sacerdoce. Il fit toutes ses études (secondaires, philosophie, théologie), au séminaire du Pé t'ang à Pékin ; il fut ordonné prêtre le 24 janvier 1897, par Mgr Sarthou, vicaire apostolique de Pékin et Tchely Septentrional, et fut envoyé en mission dans le district de Tientsin. Désireux de se donner tout à Dieu, il demanda son admission dans la Congrégation de la Mission ; il fut reçu au Séminaire interne à Pékin, le 24 janvier 1899, avec trois autres prêtres ; le séminaire interne avait alors pour directeur M. Stanislas Jarlin, qui devint en 1900 coadjuteur de Mgr Favier, puis en 1905 vicaire apostolique de Pékin.

Après avoir terminé son année de séminaire interne, M. Souen fut nommé professeur de latin au petit séminaire du Pé t'ang, il remplit cet office jusque vers 1920. Il fut alors envoyé en mission et chargé de la chrétienté de *Niou Fang* : pieux et régulier, un peu effacé peut-être, il fit beaucoup de bien dans cette chrétienté ; c'est sous sa direction qu'une église fut construite.

En 1924, fut érigée par la Propagande, la Préfecture apostolique de *Li Shien* : elle comprenait cinq sous-préfectures du vicariat apostolique de Paotingfou, et une sous-préfecture de celui de Tchengtingfou ; le nombre de chrétiens était d'environ quinze mille. Ce fut M. Souen qui fut nommé préfet apostolique ; c'est à ce titre qu'il prit part au Concile plénier de Shanghai en 1924.

En 1926, la préfecture apostolique de Li Shien devint vicariat apostolique ; Mgr Souen, nommé évêque titulaire d'Esbon, fut nommé vicaire apostolique. C'est à Rome que, le 28 octobre 1926, il reçut de Pie XI la consécration épiscopale. En juillet 1929, le siège du vicariat fut transféré de Li Shien à *An Kuo* : le vicariat prit le nom de vicariat apostolique de *An Kuo*.

Malgré les difficultés des temps, Mgr Souen se donna tout entier au soin de ses chrétiens : visites des paroisses, confirmations, etc...

A la demande de Mgr le Délégué apostolique en Chine il accepta M. Vincent Lebbe dans son vicariat. Celui-ci, avec l'approbation du vicaire apostolique, institua deux congrégations, l'une d'hommes : les petits Frères de Saint-Jean-Baptiste ; l'autre de femmes : Sœurs de Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus. Le but de cette institution était d'introduire en Chine les ordres monastiques, et aussi de donner des auxiliaires aux missionnaires. La vie de ces religieux et religieuses

est assez sévère, mais sans clôture, ce qui permet de les envoyer dans les villages : écoles, soin des chrétiens, choses matérielles.

En 1936, pour des raisons d'ordre intérieur, Mgr Souen donna sa démission de vicaire apostolique et se retira chez les Petits Frères de Saint-Jean-Baptiste, dans une propriété que ceux-ci possédaient non loin de Pékin. Il y vécut dans la prière et le silence.

Il eut pour successeur à Ankuo Mgr J.-B. Wang, qu'il eut la consolation de sacrer dans la cathédrale du Pé l'ang, le 24 février 1937. Lors des troubles, 1948, il alla habiter en la ville de Pékin, dans la procure que les petits Frères y ont établie. C'est là qu'il est mort en août (22 ou 23 probablement). « Il souffrait beaucoup depuis longtemps ; il avait même subi une opération quelques mois auparavant à l'hôpital Saint-Vincent ; il a été enterré le 25 août à Chala » (Lettre de Sœur Groussard).

M. Pierre Souen est né le 11 novembre 1905 à *Suan hoa fou*. Cette ville, actuellement siège d'un évêché, ressortissait alors au vicariat apostolique de Pékin et Tchély Nord. C'est à Pékin, au petit séminaire du Pét'ang qu'il fit ses études de latin ; ces études terminées, il demanda à entrer dans la Congrégation. Il fut envoyé à Kashing et reçu au séminaire interne, le 12 septembre 1925. Séminariste pieux et régulier, doux et bon, il fut, le temps de ses études, ce qu'il avait été au séminaire : sa bonté, sa modestie, sa réserve l'ont fait apprécier de ses directeurs et de ses condisciples ; très bien doué pour l'intelligence, il fit de bonnes études de philosophie et de théologie. Ordonné prêtre le 21 février 1932, il acheva à Kashing, sa quatrième année de théologie et il fut placé à Pékin, nommé professeur au petit séminaire du Pét'ang. Il resta en cet office jusqu'en 1946 : à Pékin, comme à Kashing, il donna l'exemple de la piété et de la régularité, d'un dévouement sans pareil. Il avait tant de gravité et de modestie que les séminaristes ne pouvaient s'empêcher, sinon de le craindre, au moins de le respecter. Ce qu'on aurait pu lui reprocher peut-être, c'eût été une certaine passivité, un peu de faiblesse pour reprendre les délinquants, il le reconnaissait, il s'en humiliait ; il aurait bien désiré quitter l'enseignement et aller en mission, l'obéissance lui fut toujours très chère ; il resta au séminaire. Il aimait beaucoup la Congrégation ; il dirigea vers Kashing plusieurs vocations.

En juin 1946, le cardinal Tien fut nommé archevêque de Pékin. Dès son arrivée, il changea beaucoup de choses. Répondant, le jour de son installation, aux vœux et souhaits de bienvenue qui lui furent offerts, il dit que jusque là on n'avait fait que piétiner dans les œuvres, qu'il fallait dorénavant aller de l'avant, un vaste champ d'action était ouvert : Son Eminence faisait allusion au caractère *Tien* qui veut dire « *champ* ».

Dans ce but, sans parler des autres modifications qu'il apporta dans le diocèse, nous en tenant seulement à celles qu'il imposa au petit séminaire, le cardinal jugea à propos d'en faire une école officielle secondaire, reconnue par le Bureau de l'Éducation : l'établissement ne porterait plus le nom de « Petit Séminaire », mais celui de « *Keng Hing Middle School* », « *Keng Hing* » est le prénom chinois qui signifie « *bien cultiver* », et donc, en français, l'école s'appelait « *Collège secondaire du Cardinal Tien Keng Hing* ». M. Huysmans, jusque-là directeur du Séminaire, fut relevé de son office, et M. Souen fut nommé à sa place.

Cette détermination modifiait entièrement la discipline, les études, l'esprit du séminaire. On y devait admettre non seulement les jeunes gens qui se préparaient au sacerdoce, mais encore tous ceux qui désiraient y faire des études secondaires : chrétiens et païens ; le nombre des élèves en fut, de ce fait, considérablement accru, de cent à cent vingt séminaristes, le nombre des élèves passa à sept cent.

M. Souen se soumit à son corps défendant : il accepta la direction de cette école, mais qu'il eut à souffrir ! Discipline, programme des études, corps professoral composé de prêtres et de laïcs, quelques-uns de ceux-ci étaient païens, imposés par le Bureau de l'Education ; les élèves venaient de partout : de la ville de Pékin, du diocèse, des diocèses suffragants de Pékin, chacun ayant sa formation à part. Ajoutons à cela la direction du matériel, la correspondance et les classes qu'il avait à faire : la charge était accablante. M. Souen se mit à l'œuvre simplement. Jusqu'à l'arrivée des communistes, il put tenir, mais avec le nouveau régime, les gros ennuis, les plus grandes difficultés se succédèrent sans répit : indiscipline des élèves, dispositions tracassières des professeurs laïcs, accusations, visites et interrogatoires de la police : cette indiscipline des élèves alla si loin qu'il n'avait plus de repos même la nuit, il quitta sa chambre et se réfugia à l'imprimerie, dans un petit local, pour avoir un peu de tranquillité.

Etant donnés les événements, il fut de plus en plus apparent que les Européens : missionnaires et Sœurs, ne pourraient plus continuer de travailler, de s'occuper de leurs œuvres. M. Tichit, visiteur de la province, pensa alors nommer un visiteur qui prendrait la direction de la province et des Supérieurs qui seraient placés à la tête des maisons de la Congrégation. La mesure était très sage, elle s'imposait, d'autant plus qu'aucune correspondance régulière n'était possible avec le Supérieur général. Ce fut à M. Souen qu'il confia la conduite de la province, comme pro-visiteur.

Mais, le 25 juillet, dans la soirée, M. Souen fut arrêté en même temps que M. Tichit et plusieurs autres confrères, les chaînes aux pieds et aux mains, il fut conduit en prison. En quittant la résidence, il aurait dit « qu'il ne reverrait plus le Pét'ang » ; c'était un pressentiment, cette parole se réalisa à la lettre.

Quels furent les interrogatoires qu'il eut à subir ? Quelles furent les accusations portées contre lui ? C'est le secret de la Providence, on peut cependant penser qu'il fut surtout question de l'école.

M. Souen ne devait pas rester longtemps en prison. Voici ce qu'écrivit la Sœur Servante de l'Hôpital Saint-Vincent :

« Avant mon départ de Pékin, le 16 septembre, l'on avait déjà dit que M. Souen était mort dans la prison ; les chaînes étaient tellement serrées que la circulation ne pouvant se faire, il y aurait eu infection. On l'aurait transporté dans un hôpital du gouvernement, c'est là qu'il serait mort ; la nouvelle fut donnée par une infirmière de cet hôpital. On ne sut pas d'abord où M. Souen avait été enterré, des chrétiens firent des recherches et parvinrent à trouver son tombeau ; son cercueil put être transporté au cimetière de Chala, le 5 décembre. »

Une autre lettre dit que la tombe de M. Souen est souvent visitée par les chrétiens qui vont y prier malgré la défense de la police.

M. Pierre Souen est mort martyr du devoir ; digne couronnement d'une belle vie de dévouement, de piété, d'obéissance : bon, humble, oublieux de soi, tel fut M. Pierre Souen.

En Iran, notre confrère Mgr Abel Zayia, archevêque chaldéen d'Ourmiah, qui avait fait un séjour à la Maison-Mère il y a deux ans, et qui nous avait bien édifiés par sa simplicité et sa piété, a été rappelé à Dieu à l'âge de quatre-vingts ans. Le visiteur de la province d'Iran, M. Poiron, a fait agréer sa démission. C'est M. Le Cunuder qui le remplace dans cette charge. Comme celui de Saint-Benoît à Istanbul, le collège de Téhéran est en plein essor ; et comme lui, il souhaiterait le renfort dont il a besoin.

M. Giendre, qui gouvernait avec sagesse depuis treize ans la province du Levant en a passé la direction à M. Rivals. Mais avant de quitter l'Orient où il se dévouait depuis si longtemps, il a eu la consolation de voir arriver au sacerdoce plusieurs jeunes confrères de Liban, de Syrie et d'Égypte. Grâce à ce renfort on a pu reprendre l'œuvre des missions à Tripoli, à la grande joie de l'Évêque maronite et des fidèles. Puisse l'École apostolique de Furn-el-Chebak donner à cette province le personnel qui lui permettra d'affermir et d'étendre ses œuvres !

À Alger, M. Vergès, ancien visiteur, a célébré ses soixante ans de vocation et rectu à cette occasion la preuve de la vénération reconnaissante dont l'entourent les confrères et les Filles de la Charité. Le Grand Séminaire d'Alger s'est réinstallé à Kouba, dans le magnifique établissement construit jadis par le légendaire « Père Girard ». Les restes du fondateur ont été à cette occasion ramenés dans la chapelle de Kouba. Présidant ce transfert en présence d'un grand nombre de ses prêtres, l'Archevêque d'Alger, Mgr Leynaud en a profité pour dire sa reconnaissance aux générations de Lazaristes qui ont pendant plus d'un siècle formé le clergé de ce diocèse.

En Abyssinie, nos confrères ont pris la direction du Séminaire confié jusqu'à présent au clergé indigène. On leur a demandé de se charger ensuite du Séminaire régional qui assurera la formation de tous les prêtres catholiques d'Abyssinie. Dès maintenant on les a priés de recevoir chez eux les grands séminaristes d'Addis-Abeba. Il y a là un bel hommage au dévouement des glorieux ouvriers des origines de la mission et à la valeur de ceux qui continuent actuellement leur œuvre.

Au début de l'année 1951 un terrible cyclone a fait à Madagascar de grands ravages. Le vicariat de Fort-Dauphin a subi des dommages sérieux ; mais, fort heureusement, le cyclone n'a pas fait de victimes parmi nos confrères. La S. C. de la Propagande examine en ce moment le rapport fait sur le vicariat par le délégué apostolique Mgr Lefebvre. Il est probable que le Saint-Siège procédera à la division de ce vaste territoire pour y faciliter et y activer l'œuvre d'évangélisation. Dans son rapport, Mgr Lefebvre se plaît à rendre hommage au dévouement des missionnaires et des sœurs, regrettant d'autant plus que leur nombre ne réponde pas aux exigences du travail qu'ils ont à faire. Nous attendons en paix la décision de Rome, ne voulant, comme saint Vincent, que ce qui procurera davantage le bien des âmes.

Les deux provinces des États-Unis continuent leurs diverses œuvres avec un zèle dont les résultats consolants attestent la

qualité. Dans la province orientale on a ouvert cette année une maison pour l'œuvre si importante des retraites des laïques, à Grand Rapids (Michigan). La province avait déjà au Canada une maison de missionnaires dans la banlieue de Toronto. L'Archevêque de cette ville les a priés de prendre une paroisse dans le voisinage de leur résidence. A Philadelphie, la paroisse Saint-Vincent a fêté le centenaire de sa fondation. Dans la province occidentale, nos confrères ont pris la direction du Séminaire du diocèse de Galveston à La Porte (Texas). L'Archevêque de Los Angeles leur a confié à Montebello (Californie) la nouvelle paroisse de Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse.

La province du Mexique s'est vu confier une paroisse importante à Monterey, et la maison de Ciudad Guerrerros a été érigée en résidence distincte.

Aux Antilles, la jeune Ecole apostolique commence sa deuxième année avec dix élèves. C'est un début modeste, comme le souhaitait saint Vincent. Espérons que le grain de sénévé deviendra un grand arbre.

En Amérique Centrale, M. Kerremans a fait agréer sa démission de visiteur, et il est revenu dans sa chère province de Colombie où son retour a été accueilli avec joie. Pour le remplacer, notre choix s'est porté sur M. Humberto Lara, Supérieur du Petit Séminaire de Panama. Depuis sa nomination, l'Ecole apostolique de la province a été transférée de San Salvador à Panama, où il y a lieu d'espérer qu'elle trouvera de meilleures conditions pour sa prospérité. J'ai déjà dit plus haut que M. Lansu, visiteur de Hollande, avait bien voulu accueillir favorablement la demande de renfort que lui a adressée M. Lara.

En Argentine, une maison distincte a été aménagée pour les étudiants qui, jusqu'à présent, se trouvaient à Escobar avec les séminaristes. Dieu veuille bénir ces maisons en formation ! Comme plusieurs autres provinces de l'Amérique du Sud, l'Argentine a jadis bénéficié d'un renfort venu de France. Actuellement quelques confrères yougoslaves lui apportent un concours appréciable. Mais elle devra de plus en plus ne compter que sur un recrutement local.

La province du Brésil, elle aussi, a un nouveau visiteur. A M. Godinho, qui demandait depuis longtemps à être déchargé de son emploi, nous avons donné comme successeur M. José Sales, Supérieur du Séminaire de Mariana.

En Colombie, les confrères ont quitté la direction du Séminaire de Tunja, mais ils ont repris celle du Séminaire d'Ibagué. Ici encore, on a décidé la construction d'une nouvelle maison pour les étudiants. Dieu veuille que dans ce pays si chrétien se multiplient les vocations à la Mission pour permettre au zélé visiteur M. Trujillo de renforcer le personnel de ses maisons, notamment des Séminaires.

Comme la province de Colombie, celle de l'Equateur appelle de tous ses vœux les nombreux ouvriers dont elle a besoin. Son Ecole apostolique compte trente-sept élèves, mais elle pourrait en accueillir cinquante. Souhaitons qu'elle les ait bientôt. Depuis longtemps le visiteur de cette province, M. Loubère, souhaitait reprendre l'œuvre des missions. Il vient, dans ce but, d'accepter une paroisse qui deviendra un centre d'action missionnaire. Parler de Tosagua, où se fait cette fondation, c'est évoquer le glorieux souvenir de Mgr Schumacher, dont la mé-

moire est entourée de vénération en Equateur. C'est de bon augure pour l'avenir de cette maison.

La province du Pacifique, elle aussi, souhaite ardemment du renfort. Son Ecole apostolique marche bien. Elle compte vingt-quatre élèves. Dieu veuille qu'un grand nombre de ces enfants aboutissent au sacerdoce ! Le visiteur, M. Padros, attend impatiemment l'arrivée de deux confrères yougoslaves venus récemment de Chine en France, et qui partiront prochainement pour le Chili. M. Salas Pantaléon, qui vient de célébrer ses soixante ans de sacerdoce, est toujours professeur au Petit Séminaire de Cajamarca. Puissent sa longévité et son activité servir d'exemple à beaucoup !

La province d'Australie vicat d'ouvrir un nouveau collège, celui de Bendigo. Le collège de Bathurst jouit toujours de la même prospérité. On vient de confier à nos confrères à Adélaïde un Petit Séminaire régional qui deviendra ensuite le Grand Séminaire régional de cette contrée.

Aux Philippines, l'Ecole apostolique a agrandi ses bâtiments. Le visiteur de la province a fait un accueil empressé et fraternel à des confrères venus de Chine qui sont heureux de pouvoir se dévouer aux œuvres de leur vocation dans un pays qui n'est pas trop éloigné de leur ancien champ d'apostolat et où ils trouvent des Chinois en assez grand nombre.

6 janvier 1952. — Saint Vincent de Paul et Louis Braille. — En cette fête de l'Épiphanie, il y a cent ans, mourait à Paris Louis Braille, universellement connu comme l'inventeur de l'alphabet en faveur des aveugles. A l'occasion de ce centenaire, M. Pierre Henri, professeur à l'Institution nationale des Jeunes Aveugles, vient d'écrire et de publier les quelques incidents de cette brève existence, si bien remplie : *La Vie et l'Œuvre de Louis Braille* (Presses Universitaires de France, 1952 : VIII-130, plus huit planches de hors-texte). Dans cette attachante et solide biographie, écrite par un aveugle, le nom, la silhouette et l'évocation de saint Vincent de Paul apparaissent à plusieurs reprises.

Mais, savons-nous généralement que Louis Braille prend place dans la lignée des organistes de la chapelle lazariste, 95, rue de Sèvres ? De 1843 à 1851, Braille s'assit en effet devant notre modeste *Cavaillé-Coll* et y fit montre de son jeu « précis, brillant et dégagé », p. 108. Dès lors, nous trouvons mentionnées p. 112, les visites des Lazaristes qui, à l'Infirmierie de l'Institution (boulevard des Invalides), venaient voir et consoler leur organiste, dans les dernières semaines de sa vie. A pareil jour, il y a un siècle, Louis Braille s'éteignait phtisique. Il fut inhumé à Coupvray (Seine-et-Marne), le 10 janvier 1852.

C'est là qu'il était né, quarante-trois ans auparavant, le 4 janvier 1809. Il perdit la vue à trois ans, à la suite d'un vulgaire accident de serpette, qu'imprudemment maniait l'enfant dans l'échoppe de son père, bourrelier du village. Comme cela normalement arrive, aucune image visuelle précise du monde extérieur ne devait rester au jeune Louis, ainsi malencontreusement privé de ses yeux.

A l'âge de dix ans, l'enfant fut confié à l'école renaissante de Valentin Haüy, installée depuis février 1816, à Paris, dans le vieux séminaire Saint-Firmin, l'antique Collège des Bons-

Enfants. Comme ses compagnons, Braille y trouvait le souvenir et l'ombre de saint Vincent de Paul, qui, depuis quasi deux siècles, étaient attachés à cette demeure, appuyée et encastrée jadis dans la porte Saint-Victor. (Voir *Annales*, t. 71, p. 492-509, et t. 74, p. 371-374).

Après le massacre du 3 septembre 1792 (quelque soixante-seize victimes), le Séminaire de Saint-Firmin fut occupé « par les femmes des défenseurs de la Patrie » ; en 1794, la maison devenait le siège de la section Sans-Culottes. En 1795, ces antiques bâtiments furent cédés au Prytanée militaire, mais cette dotation, dix ans plus tard, par décret impérial du 5 mars 1806, fut transférée avec compensations à la Caisse d'amortissement. Le 29 avril 1806, l'Administration des Domaines fit, sans retard, vendre « les bâtiments, cour et jardin, du ci-devant Collège des Bons Enfants » (deux mille deux cent vingt-huit mètres carrés). Le sieur Huin devint acquéreur du tout, pour 64.500 francs.

Entre temps, l'École privée pour aveugles, fondée avant la Révolution, par Valentin Haüy, en 1784, avait été prise en charge par la Nation (décrets de la Constituante des 21 juillet et 28 septembre 1791), et reléguée en 1800 aux Quinze-Vingt, sur arrêtés des 4 nivôse et 23 ventose an IX, signés par Bonaparte, Premier Consul, qui n'agréait guère l'esprit un peu chimérique du philanthrope Valentin Haüy (1745-1822). En 1815, avec Louis XVIII, l'Institution devait enfin recouvrer son autonomie. Le 24 septembre 1815, après autorisation ministérielle du 24 août, elle venait de passer, avec le susdit sieur Huin, un bail avec promesse de vente. En 1818, l'Institution devenait propriétaire.

C'est sur ces entrefaites que, le 15 février 1819, Louis Braille entra à l'Institution royale des Jeunes Aveugles (p. 10-26) ; il y vécut de 1819 à 1843, avec une centaine de pensionnaires : toujours dans le rayonnement de Vincent de Paul, spécialement honoré dans la chapelle de l'établissement, et dans le souvenir des Lazaristes qui avaient occupé cette maison durant plus de cent soixante ans (cf. Coste : *Monsieur Vincent*, t. I, p. 172).

Après son stage d'élève, Louis Braille fut nommé, le 8 août 1828, répétiteur. C'est à ce moment qu'il poursuit entre autres besognes, le perfectionnement de l'écriture en relief au moyen de points, telle que l'avait imaginé, Barbier de la Serre (1767-1841).

En 1825, dans ce Séminaire Saint-Firmin, le système Braille était conçu dans ses lignes essentielles (p. 35-93). Peu à peu perfectionné et mise en œuvre, cette écriture, depuis internationalisée, reçut en 1854 l'appellation officielle de *Braille*. Son auteur était mort.

Dix ans auparavant, en 1844, au débouché de la rue de Sèvres, à la sortie de l'actuelle station de métro *Duroc*, avaient été inaugurés, boulevard des Invalides, les nouveaux bâtiments de l'Institution des Jeunes Aveugles. Là encore suivait et survivait le souvenir de Vincent de Paul, bienfaiteur des pauvres : il avait étendu sa protection sur eux, aux Bons-Enfants, que les aveugles quittaient enfin pour un emplacement plus vaste (onze mille huit cents mètres carrés), et pour une installation modernisée. Aussi, dans leur nouvelle demeure, la chapelle bénite par l'abbé Dupanloup, alors Supérieur du Séminaire Saint-Nicolas du Chardonnet, le 24 décembre 1843, fut placée et demeure

sous le vocable de Vincent de Paul. La charité compatissante de saint Vincent regardait les pas et le labeur des aveugles. C'est encore devant les reliques de saint Vincent, dans sa chapelle toute proche du 95, rue de Sèvres, que bien souvent pria sur l'orgue Louis Braille, dont la brève existence demeure surtout célèbre par ses efforts et sa réussite dans une écriture adaptée aux besoins et possibilités des aveugles. Avec précision et détails, M. Henri évoque la genèse et les cheminements de cette découverte fameuse : le Braille.

Depuis lors, nous est devenue familière la silhouette de l'aveugle « aux doigts qui lisent », sa main agile et hypersensible parcourt aisément et vivement de gros (1) et rugueux volumes placés sur ses genoux. On le voit encore au clavecin de l'orgue ; il joue généralement de mémoire, mais parfois une main lit un texte musical, une mélodie qui ne lui est pas familière, pendant que l'autre la traduit sur le clavier, tandis que le pédalier étoffe l'accompagnement.

C'est à ce système Braille, perfectionné évidemment, actuellement internationalisé, que les aveugles de nos jours doivent la facilité de communiquer avec la pensée d'autrui ou de transmettre la leur. Trouvaille originale et intelligente qu'évoque et glorifie ce jour centenaire de Louis Braille, alors que nous le rendent attachant les attentions délicates de son testament : « cent vingt francs, à la Société de patronage pour les Aveugles ; 400 francs à l'Œuvre du placement des Aveugles sortis de l'Institution ; quarante francs à l'infirmerie Marie-Thérèse, afin d'y faire dire des messes pour le repos de mon âme ; soixante francs à M. le Curé de Coupvray, pour des messes et un souvenir à l'église de mon village ; cinquante francs pour la Conférence Saint-Vincent de Paul à Saint-Nicolas du Chardonnet, paroisse dont relevait Saint-Firmin et dont il avait touché l'orgue de 1834-1839) ; cinquante francs pour l'Œuvre des Bons Livres en points de Mlle Champion, de Metz ; cinquante francs pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi ; quarante francs à son petit conducteur ; trente francs au garçon de l'infirmerie ; trente francs à la garde-malade de nuit ; quarante francs au domestique qui avait soin de sa chambre, etc... », p. 124-125.

Ces souvenirs de désintéressement nous émeuvent saine-ment : Louis Braille, « modeste et doux » (2), en quelque sorte a vraiment vécu dans la famille et le rayonnement charitable, la foi solide et vive de saint Vincent de Paul. Dès lors, en notre temps, on a agité un transfert éventuel de Braille au Panthéon. Quoi qu'il en soit, aux grands hommes, la Patrie (3) et l'Humanité demeurent toujours reconnaissantes ; mieux que dans des nécropoles magnifiques leur nom et souvenir est dans le rappel de leurs bienfaits.

(1) A Paris, la Bibliothèque Braille (des manuscrits en fait), comprend plus de 150.000 volumes, p. 94 ; de même, à Londres, la *National Library for the blind...* On sait que diverses bibliothèques ont une section de livres pour aveugles, telle Le Mans, etc...

(2) Dès lors, on comprend, p. 7 et p. 32, l'indignation de M. Henri devant la récente biographie de Louis Braille, écrite par l'Américain Alvin Kugelmas (New-York, 1951) : « imagination débridée, invraisemblances, anachronismes, pures inventions, *made in Hollywood...*, etc... »

(3) Le 11 avril 1952, à Paris, l'Assemblée Nationale a adopté sans débat le projet de loi autorisant le transfert des cendres de Louis Braille au Panthéon. Le transfert a eu lieu le 22 juin 1952.

9 janvier 1952. — Accompagné de M. Dulau, secrétaire général, le Très Honoré Père, part pour quelques rapides visites en Italie : Turin, Sienne, Rome... Il poussa jusqu'à Naples, où le 29 décembre dernier, avec la soixantaine de prêtres de M. Tabernacolo, on fêta la nouvelle mise en état de la maison *dei Virgini*. Voici, puisées dans un texte copieux des *Annali della Missione* 1952, p. 50-65, quelques notes sur ces heures réconfortantes et tout ensemble quelques fragments de discours qui en dégagent le sens.

Le 29 décembre 1951 restera une date mémorable dans les annales de la province de Naples : l'inauguration de la maison reconstruite *dei Virgini*.

Traduit en chiffres, le travail matériel peut se résumer ainsi : sept mille mètres cubes de matériaux de construction, huit mille mètres carrés de pavage, dix mille mètres de fil électrique, trente mille journées de travail.

La messe solennelle fut célébrée par M. Lapalorcia, visiteur, en présence des supérieurs de la province rassemblés à cette occasion, et des confrères des trois maisons de Naples, de M. Fugazza, représentant du Très Honoré Père, de M. Bisoglio, procureur général près le Saint-Siège, de M. Amedeo Rossi, visiteur de Rome. L'église était pleine de nombreux fidèles et de Filles de la Charité, dont la respectable visitatrice avec son Conseil.

Avant la messe, à la sacristie, M. Lapalorcia bénit de riches ornements. À l'autel, servirent les petits clercs, instruits et guidés par M. Menna. Nos clercs étudiants exécutaient le chant : une pure et simple messe grégorienne, combien pieuse dans son exécution.

À midi, « *agapes fraternelles* » dans le vaste et lumineux réfectoire.

À quinze heures trente, dans la salle de l'« *Assunta* », séance académique. Entre autres invités, on y distinguait de nombreuses cornettes. Un chœur, composé de nos étudiants, des clercs du séminaire, des apostoliques et juvénistes du collège voisin *Ludovico de Casoria*, exécuta fort bien, accompagné d'un excellent orchestre, des chants de choix : *Chansonnette sur le pré* de A. de Bonis, *Rainettes et grillons* de R. Casimiri, *Nina nanna* (berceuse) de B. Somme, *Exultate Deo* de G. Pagella. De son côté, l'orchestre a aussi exécuté divers morceaux très applaudis : la *Symphonie* de l'opéra *Sainte Jeanne d'Arc* de Verdi, le *Menuet* pour cordes de L. Boccherini, la *Pie voleuse* de Rossini.

Le discours du Supérieur de la Maison, M. Leone, évoqua longuement les ruines et la résurrection de la maison. Lors des derniers jours d'août 1914, les Allemands, en déferlant vers la France, incendièrent Louvain. La célèbre université, fière de ses traditions catholiques, devint la proie des flammes. Sa grandiose bibliothèque fut dévorée par l'incendie. Deux mois plus tard, le cardinal Mercier, l'immortel primat de Belgique, qui avait passé de brillantes années d'études et d'enseignement à Louvain, se rendit en pèlerinage auprès des ruines de sa chère Université. Vers le soir, au milieu d'un angoissant silence, il contemple le désastre et se demande : « La reverrons-nous un jour ?... » Et Louvain est ressuscité, sa bibliothèque fut alors rétablie.

De même, elle devait être écœurée, la voix sanglotante de nos missionnaires, survivants comme par miracle dans la *casa dei Vergini*, au lendemain de l'épouvantable tragédie.

Durant la nuit du 14 au 15 juillet 1943, une formidable incursion aérienne fondit sur Naples. De nombreuses bombes furent lancées sur l'antique maison, que ses amples dimensions et sa forme carrée ont peut-être signalée comme une caserne. Les bombes frappèrent trois côtés de l'immeuble. Le quatrième, au nord-ouest, fut épargné, grâce à une légère déviation des bombes qui allèrent creuser un cratère dans le jardin central. Une notable partie de l'édifice majestueux était disloquée, ainsi que les principaux escaliers. Le reste se trouvait dangereusement endommagé, bien que les principales murailles fussent restées debout. La grande chapelle des Retraites fut démolie à moitié, et vit son toit arraché ; il en fut de même pour le grand corridor attenant, et les chambres qui se trouvaient au-dessous. Sur l'emplacement de l'ancien Noviciat, le réfectoire, la cuisine et la dépense, on ne voyait qu'un amas de ruines.

Dans ce désastre, l'église, la douce et lumineuse église, construite d'après les plans de Louis Vanvitelli (1700-1773), était sauvée ! Le 19 juillet, bien qu'au milieu de gravats, et malgré la tristesse de ces heures tragiques, on put célébrer la fête de Saint-Vincent. Mais, hélas ! le 4 août suivant, vers les quatorze heures, une nouvelle incursion venait décocher encore d'autres bombes sur divers points de la maison, causant d'innombrables ruines et atteignant spécialement l'intéressante Bibliothèque. Notre église ne fut pas directement touchée, mais quelques bombes, tombant dans l'immédiat voisinage lui causèrent de sensibles dommages, dans la violence du déplacement d'air. Presque tous les autels latéraux furent disloqués, quelques-uns brisés. Le maître-autel, surmonté par le tableau de saint Vincent, fut indemne, et de même le chœur. Quelques bombes pourtant atteignirent directement quelque'un des contreforts soutenant la coupole centrale ; de graves lésions se produisirent aux arcs majeurs de l'église, détruisant quelques petites tribunes, saccageant la sacristie, les ornements.

Survint finalement la dernière incursion aérienne alliée sur Naples, dans l'après-midi du 6 septembre 1943. Quelques bombes tombèrent sur des bâtisses du *Vico Croce ai Miracoli*, à quelques mètres à peine de chez nous, occasionnant encore nouvelles ruines et dégâts.

Le bilan total s'avéra désastreux, épouvantable. La maison *dei Vergini* sortait de la guerre aux trois-quarts détruite, et quant au reste, gravement endommagée.

Eh ! bien, cette maison *dei Vergini*, la voilà reconstruite : plus belle, mieux adaptée qu'autrefois aux multiples œuvres de notre vocation.

J'emprunte au bulletin « *De Jacobis* » une description détaillée des sections reconstruites et meublées avec goût, avec art.

Entrant par la porte principale, et tournant à gauche, l'œil se repose en admirant le majestueux corridor « des clercs », illuminé par dix grandes fenêtres. Au fond, l'ascenseur grimpe jusqu'aux trois spacieuses terrasses. Dans ce corridor, jadis une chapelle servait aux réunions dominicales des clercs externes de Naples pour leurs assemblées ou fonctions liturgiques. Vu le changement des conditions, vu aussi que cette chapelle a été détruite lors des bombardements, on a cru plus sage de la trans-

former en salle, dite de l'*Assomption*, adaptée pour conférences, congrès sacerdotaux ou réunions du laïcat catholique.

C'est précisément la salle qui nous accueille en ce moment.

Du corridor « des Clercs » prend naissance le grand escalier de marbre blanc aux cent quarante marches, d'une épaisseur de huit centimètres chacune.

Les corridors des quatre étages sont un monument de parfaite architecture, propres, amples. Tout au long s'ouvrent de nombreuses chambres, munies d'eau courante, meublées avec une élégante simplicité, et lumineuses. Au quatrième étage, destiné à nos étudiants en théologie, on peut admirer un miracle de transformation. Un corridor ample, comme ceux des étages inférieurs, et de modestes chambres pour chaque étudiant, quelques salles pour les cours et pour le cabinet de physique, et finalement une imposante « *Aula magna* » pour conférences, séances académiques et réunions.

De cette hauteur, à travers les amples croisées, on peut contempler une bonne part du panorama de la ville : la colline de *Capodimonte* avec le palais royal, l'observatoire, la nouvelle basilique de l'*Incoronata*, et dans le lointain les hauteurs du *Scudillo*, le *Vomero* avec le *Castel S. Elmo*, la blanche *Chartreuse de S. Martin*, enfin le *Vésuve*, la mer, la côte sinueuse de *Sorrente*.

Au premier étage, salle d'oraison, trois fois démolie, fut trois fois reconstruite. On y voit un autel de marbre surmonté par une artistique peinture de Di Maio : la Madone est assise et garde sur ses genoux l'Enfant-Jésus bénissant ; à ses côtés : Elisabeth, Jean-Baptiste enfant, et, de part et d'autre, saint Joseph et Zacharie, au milieu d'anges adorateurs, dans de merveilleux effets d'ombres et de lumières.

Le réfectoire, la cuisine, la dépense, ont été reconstruits aux mêmes emplacements qu'avant les bombardements. Le tout forme un ensemble susceptible d'ultérieurs développements. Le réfectoire est grandiose, accueillant, avec dix grandes fenêtres à verres multicolores, trente-cinq tubes fluorescents servent à l'éclairage du soir, de longues tables recouvertes de blanches nappes de lin, de nouveaux ronds de cuivre nickelé, des couverts chromés et des carafons de cristal. Le pavé est en plaquettes émaillées, genre « Sainte Claire ». Le tout est dominé par un tableau représentant Jésus lors du repas chez Simon le pharisien, et sa rencontre avec Madeleine, qui, prosternée à ses pieds les arrose de ses larmes, les essuie de ses cheveux et les parfume de ses précieux onguents.

La cuisine est de type ultra-moderne. Des plaquettes émaillées d'azur reflètent à l'entour la sereine lumière des tubes fluorescents artistement disposés, et d'une utilisation pratique. Au-dessus de ces locaux se trouvent, en voie de construction, les locaux pour les services de buanderie et lingerie.

De ces travaux exécutés, durant six longues années de soucis et d'ennuis, à qui revient le mérite, à qui la gloire ?

A Dieu, tout d'abord, source de tout bien et de tout don parfait, et nous pouvons dire : Si le Seigneur ne s'était mis de la partie, personne n'eût pu réaliser cette reconstruction.

Mais après Dieu, nous devons notre sincère admiration et reconnaissance aux hommes de bonne volonté. Depuis le Bureau des Travaux publics, dirigé par le commandeur Luigi del Giudice, à la méritante Entreprise Roselli, représentée par les ingénieurs Pasquale Roselli et Michele Lampo, et par M. Gaetano

Adalgisio, jusqu'aux ouvriers que, durant des années, nous avons vus se dévouer dans un labeur assidu, digne de l'œuvre colossale, menée avec compétence et ardeur. C'est pourquoi nous avons voulu leur présence à cette fête inaugurale, afin d'adresser à tous indistinctement nos applaudissements, et dire à tous notre vive reconnaissance.

Dans cette revue des personnes qui ont servi la reconstruction *dei Vergini*, il est logique que la première place concerne les supérieurs de notre province et de cette maison.

Jadis, le Saint-Père lui-même, lors du désastre de cette maison, avait prononcé à l'adresse des missionnaires, des paroles de réconfort et d'encouragement. Dans une lettre du cardinal Maglione, le 11 août 1943, on lisait : « *Sa Sainteté veut que les Prêtres de la Mission se consolent en considérant que, malgré l'écrasement des murs matériels de cette maison, ne s'est pas écroulé l'édifice de formation spirituelle qui s'y est opéré dans tant d'âmes, et qu'après la restauration, ils pourront continuer les glorieuses traditions de la Maison.* » Et avec la bénédiction apostolique, en juillet 1944, Pie XII nous assignait dix mille lire pour les travaux de restauration en projet.

Certes, à côté des millions déjà dépensés et à dépenser, ces dix mille lire du Saint-Père ne sont qu'une goutte dans l'immensité de l'océan. Mais outre qu'à cette époque, dix mille lire valaient encore quelque chose, elles représentaient la pierre angulaire de la reconstruction. C'était en plus l'offrande du Pape !

De même, le Très Honoré Père Robert, alors vicaire général de la Congrégation, informé du désastre après la première incursion aérienne, écrivait le 15 août 1943 : « *Je prie Dieu de vous consoler, et lui demande par l'intercession de saint Vincent, de vous donner beaucoup de courage devant cette épreuve... C'est Lui qui vous donna cette maison, c'est lui qui vous l'a ôtée ! Lui-même vous la rendra...* »

C'était là aussi l'espoir et l'objet des supplications de M. Mangiapane, visiteur, et de M. Rispoli, supérieur, douloureusement affligés. Ce dernier, le 10 janvier 1944, adressait un chaleureux appel aux confrères de la province, aux Filles de la Charité, et à tous les cœurs vincentiens. Et les amis répondirent à l'appel, par leurs prières et par leurs aumônes.

Avant de songer à reconstruire la maison des hommes, sagement on se préoccupa de l'aménagement de la demeure de Dieu. L'église fut la première restaurée. Peu à peu, autel par autel, tout fut remis en ordre, si bien qu'en peu de temps l'église se trouvait simple, et pourtant riche de lumières et d'art, digne de l'insigne architecte qui en conçut le plan, et adaptée à ses offices liturgiques.

Pour ce qui concerne la maison, on réussit à faire assez peu. En sorte que lorsque M. Cesa devint visiteur, et supérieur *dei Vergini*, les blessures demeuraient sanglantes et les ruines au plus haut point affligeantes. Mais il prit son courage à deux mains et l'insuffla aussi aux autres. Ainsi, sur l'observation d'un technicien du génie civil qui, lui montrant de nouvelles fissures disséminées un peu partout, lui demandait : « *Continuerons-nous, Père ? L'entreprise est formidable !* », le Visiteur répondait hardiment : « *Oui, il le faut, et compléter à tout prix les travaux commencés.* »

Cela rappelle un mot bien connu. Un jour, en présence de Goethe, on discutait d'un projet ; un des interlocuteurs ne put

s'empêcher de s'exclamer : « Cela est impossible ! — Impossible ! rétorqua à l'instant le poète ; impossible, dites-vous, eh bien ! raison de plus de l'entreprendre ! » De même ici : et l'on continua ! Au milieu des coups de marteau, et au grincement des machines, au milieu des sifflets et des chants des ouvriers, les travaux se poursuivaient, dans un rythme tantôt accéléré, tantôt ralenti. Un certain moment même, tout sembla s'arrêter. Mais lorsque M. Cesa se rend à nouveau en Amérique, pour y chercher la possibilité d'une aide plus puissante à la province éprouvée, l'espoir de reprendre les travaux se profile à l'horizon. Dans le cœur du P. Lapalorcia, son assistant d'abord, et puis son successeur dans l'office de visiteur, brille la même flamme ardente pour les travaux en cours, et s'active sa jeune et vaillante énergie. Les noms des Pères Mangiapane, Rispoli, Cesa et Lapalorcia resteront donc gravés dans cette histoire de ruines et de résurrection.

D'ailleurs, la maison *dei Vergini* n'en est pas à sa première épreuve, depuis sa fondation en 1668. C'était d'abord quelques maisonnettes à moitié en ruines, et puis la colossale construction que nous admirions jadis, bâtie sur les maisonnettes démolies en 1727, par M. Vincenzo Cutica, alors supérieur à Naples, et par M. André Garagni qui en fut le sage architecte. Son histoire est riche de piété et de sainteté : foyer de grandes âmes trompées aux plus rudes travaux de vie spirituelle, oasis reposante. Parmi les missionnaires qui habillèrent ces murs, des hommes de Dieu ont fait de la prière leur pain quotidien, et du travail la loi de leur vie. Parmi eux plusieurs saints authentiques, et quelqu'un officiellement inscrit dans le Catalogue des Bienheureux. J'entends parler du Bienheureux Justin de Jacobis, la perle des Missionnaires de la province de Naples ; né à St-Fele (Potenza), en 1800, missionnaire et supérieur de cette maison. Apôtre et premier vicaire apostolique de l'Abyssinie, mort en 1860, élevé à l'honneur des autels le 25 juin 1939. Autour de lui, rayonnant de lumières de vertu et de sainteté : M. Cosimo Galilei, premier supérieur *dei Vergini*, pieux, humble, prudent et zélé ; M. Giacomo Mainieri, qui constitua la maison *dei Vergini*, héritière de ses biens, avec la charge d'en employer les revenus pour la bibliothèque ; M. Francesco Saverio Noia, grand homme d'oraison, appliqué à la vie intérieure, de doctrine et de prudent conseil, charitable envers les pauvres ; M. Mantegna, excellent missionnaire, docte professeur ès sciences physiques, mathématiques et astronomiques.

A M. Vincenzo Cutica, la maison *dei Vergini* doit l'importance de son activité, la sagesse de la disposition de ses locaux selon les exigences de la vie commune, mais surtout la croissance des œuvres de notre vocation. Dans son nécrologe, on lit : « Dieu, durant sa vie et même après sa mort, le glorifia par des prodiges ; ainsi par ses prières, la duchesse di Madalonè récupéra la vie, et au contact de ses habits un moribond de Giuliano retrouva presque instantanément la santé. »

Durant le troisième centenaire de la Maison, la série se poursuit par M. Nicolas de Matteis, qui fut le premier novice de notre Séminaire interne ; M. Pasquale Fiorillo, qui fut à l'époque parmi les premiers théologiens de Naples ; M. Vincenzo Spaccapietra, admirateur et ami intime de de Jacobis, décédé archevêque de Smyrne ; M. Bernardo Ruggiero.

Parmi les murs bénis de la maison *dei Vergini* ont éclos les plus odorantes fleurs de vie sacerdotale : les vénérables Ignazio

Jennaco, Mariano Arcieri, Giovanni Guarino, Vincenzo Romano, Mgr Sarnelli, le pénitencier de Rosa : ce sont là des noms qui ne s'oublient pas. C'est vrai, mais ils n'y sont pas tous.

De même le laïc n'a pas échappé à la fascinante attraction de la maison. De nobles seigneurs, des princes, des ducs, des marquis, des barons, patriciens gentilshommes de Cour poursuivaient chaque année, en la maison *dei Vergini*, les exercices spirituels qui produisirent, depuis 1721, tant de fruits de salut. Qu'il suffise de citer entre tous le glorieux Alphonse de Liguori, dont le nom figure dans le catalogue des retraitants de 1722. Parmi ceux qui y assistèrent, se trouvent marqués : « don Giuseppe De Liguoro : don Alphonso De Liguoro, son fils ». C'est précisément lui, le futur saint Alphonse, qui, écrivant plus tard aux missionnaires *dei Vergini*, affirmait : « *C'est dans votre maison, durant une retraite, que j'ai appris à connaître Dieu et à fuir le monde.* »

Les Missions au peuple ne furent pas moins nombreuses et efficaces que les retraites. Qu'il me soit permis de rappeler ce que saint Vincent lui-même relatait dans une conférence à ses missionnaires, le 22 août 1649 : « *On m'a écrit que nos confrères (Cœur de Montecitorio à Rome) travaillent avec grande bénédiction à travers les monts du Royaume de Naples et que les habitants de ces lieux sont très rustiques et indociles : c'est un pays plein de brigands.* » Lorsque les missionnaires s'établirent à Naples, en 1668, c'est sur ce terrain qu'ils durent travailler. Grâce aux missions prêchées au pauvre peuple abandonné, de magnifiques conversions ont été toujours réalisées, ainsi que de consolantes réformes de mœurs corrompues. Vraiment la maison *dei Vergini* a toujours mérité l'éloge que saint Vincent faisait de quelques maisons de son temps : « *Grâces à Dieu, il y a plusieurs de nos maisons qui s'emploient presque toute l'année aux travaux, à telle ou telle mission, à tel ou tel village : qui plus, qui moins, ils travaillent toujours par la miséricorde de Dieu.* »

Cette glorieuse tradition s'est maintenue, et même durant la guerre, la maison *dei Vergini* n'a jamais cessé de s'adonner à ce noble devoir.

Quelles sont les perspectives d'avenir ? Immenses : missions et exercices pour le peuple, œuvre principale de notre vocation ; exercices spirituels pour le clergé, retraites au laïc catholique... Dames de Charité, Louisettes, Enfants de Marie, Coopérateurs et Coopératrices, sans oublier évidemment nos Sœurs, les Filles de la Charité. Il y a là de quoi absorber littéralement toute notre vie : *servire Deo regnare est.*

Avec une intention facile à deviner, comme pour veiller sur la reconstruction matérielle de la bâtisse, et sur la reconstruction des œuvres de notre vocation, a été placée sur le point culminant de la maison, la blanche Médaille Miraculeuse.

La statue fut installée, et elle est une réalité et un symbole. Symbole de grandeur, mais aussi de son amour pour les hommes... Qu'elle prie et nous accueille tous indistinctement à l'abri de son manteau, qu'elle nous entoure tous de sa lumière, et qu'elle nous élève à la hauteur de son cœur immaculé.

Après ces ardentés paroles, deux confrères exprimèrent en vers les sentiments communs : M. Corrao, par une belle ode intitulée « *Post fata resurgo* », et M. Arena, en de vibrantes strophes saphiques « *Palpitations de vie* ».

Puis la parole fut donnée à l'avocat, Maître Russo, vieil ami des Missionnaires, et depuis trente ans au service de la Maison. En paroles, émaillées de fleurs, il évoqua des faits personnels et des figures de missionnaires ou vivants ou défunts (un à un il mentionna les onze confrères disparus durant la dernière période décennale). Enfin, il proposa que dans cette même salle soit posée une pierre commémorative, qui serait à inaugurer le 19 juillet 1952, afin de transmettre à la postérité l'heureux événement de ce jour.

Salué avec grande sympathie, prit ensuite la parole, le vénéré M. Fugazza, qui porta les félicitations et souhaits de Notre Très Honoré Père, soit pour notre jubilaire, M. Tabercolo, soit pour la maison *dei Vergini*, qui renaît à une nouvelle vie.

Puis, M. Lapalorcia, visiteur, fort applaudi, reudit sa reconnaissance à Dieu, auteur de tout bien, aux bienfaiteurs (et spécialement aux Filles de la Charité, toujours si généreuses). L'orateur eut à cœur de redire sa gratitude à l'inoubliable M. Cesa, l'énergique constructeur de la maison, à toutes les autorités qui favorisèrent l'œuvre, aux confrères qui, par leurs prières et leurs sacrifices nous ménagent la joie d'aujourd'hui et les œuvres de demain...

16 janvier. — Le *Catalogue* du personnel et maisons lazaristes de 1952 arrive en ce jour. C'est son premier centenaire. C'est aussi la traditionnelle course à travers ces pages, bourrées de chiffres et de noms. Mais derrière tout cela ce sont des figures que l'on aperçoit. Un chacun cherche ses spéciales connaissances dans les changements qu'inévitablement amène chaque année. Sans pitié, un chacun note de-ci de-là, pour ce qui le concerne, peut-être une erreur, dans une date ou dans un nom : *honnei soit qui mal y pense*. Au total, avec joie, on parachève un rapide et économique voyage à travers maisons et parties du monde. Situations angoissantes en Hongrie, Pologne, Yougoslavie, Chine... On trouve, cette année, une nouvelle province, le *Vénézuéla* : M. Raymond Gaude en est le premier Visiteur. On nombre, au total, dans les trente-huit provinces de la Congrégation, trente-trois évêques, trois mille six cent soixante-deux prêtres, huit cent trente-cinq étudiants, cinq cent cinq clercs séminaristes, cinq cent cinquante et un coadjuteurs.

Ces chiffres sont approximatifs, car, dans les relevés des visiteurs on rencontre parfois quelques erreurs ou omissions, mais l'ensemble reflète suffisamment la réalité.

18 janvier. — A l'archevêché, en présence de M. le chanoine Guédon, délégué de Mgr Feltin, et de M. Chalumeau, postulateur, prêtent le serment requis les trois membres de la Commission historique, récemment nommée pour la Cause de Sœur Rosalie Rendu. Datée du 18 décembre dernier, l'ordonnance de Monseigneur l'Archevêque de Paris a paru dans la *Semaine religieuse* de Paris, du 12 janvier 1952 (p. 31-32).

Ordonnance de Son Excellence Monseigneur Feltin, archevêque de Paris, nommant à la demande de la Postulation une Commission canonique de trois membres compétents dans les méthodes de recherches de la vérité historique, et dans les recherches d'archives, en vue de rassembler tous documents écrits sur la vie, les vertus et la réputation de sainteté de la Servante de Dieu Jeanne-Marie Rendu, en religion Sœur Rosalie, des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul.

Nous Maurice Feltin, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, archevêque de Paris, agissant conformément aux règles particulières établies par la Sacrée Congrégation des Rites pour les procès informatifs ordinaires dans les causes historiques ;

Après avoir entendu au préalable le Promoteur de Notre diocèse ;

Avons nommé et nommons comme membres de la Commission chargée de recueillir les documents écrits sur la vie, les vertus et la réputation de sainteté de la Servante de Dieu Jeanne-Marie Rendu, en religion Sœur Rosalie, des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul :

Le R.P. Guillaume de Bertier de Sauvigny, de la Congrégation de Jésus et Marie (Eudistes), professeur à l'Institut Catholique de Paris ;

Le R.P. Fernand Combaluzier, des Prêtres de la Mission (Lazaristes), archiviste de la Congrégation des Prêtres de la Mission ;

M. Léonce Celier, membre du Conseil Central de la Société de Saint-Vincent de Paul, Inspecteur des Archives de France.

Nous convoquons par la présente Ordonnance, tous et chacun des membres de cette Commission en Notre Palais Archiépiscopal, le 18 janvier, à 15 heures, afin de prêter devant Nous, le serment prévu par le droit.

Fait à Paris, sous le sceau de Nos armes et le contre seing du Chancelier de Notre Archevêché, le 18 décembre 1951.

† Maurice FELTIN, archevêque de Paris.

Par mandement de S. Exc. Monseigneur l'Archevêque :

Ernest MÉRESSE,

Chanoine titulaire, chancelier.

Prélat de Sa Sainteté,

Le nom de Sœur Rosalie est devenu synonyme de l'actuelle Fille de Saint-Vincent de Paul, toute aux pauvres, intelligemment dévouée à ses besoins et attentive à suivre avec une sage prudence et hardiesse les modalités et les exigences de la charité.

Diverses biographies (surtout l'ouvrage classique du vicomte de Melun), ont campé la silhouette de Sœur Rosalie.

Et pourtant, ni les *Annales*, ni les *Notices* n'ont inséré une esquisse biographique de cette Sœur de la Charité. Voir pourtant *Annales* de 1911, p. 574 (analyse de l'œuvre de Fernand Laudet). Pour atténuer cette carence voici quelques pages qui retracent un peu de l'activité et évoque l'âme de la vaillante Fille de Monsieur Vincent.

Sœur Rosalie Rendu n'est pas un personnage mythique, il est possible de la situer avec précision dans le temps et dans l'espace, et pourtant on reste stupéfait du nombre des erreurs accumulées par ses biographes successifs.

Sans viser à donner une notice biographique complète de Sœur Rosalie, essayons de marquer les diverses étapes de sa vie, rectifiant au passage les erreurs les plus grosses ou les plus communes.

Jeanne-Marie Rendu naquit le 9 septembre 1786 (et non 1787 comme on l'a souvent répété après le vicomte de Melun ; le 9 septembre et non le 8, comme on peut encore le lire sur une image éditée récemment). Elle fut baptisée le même jour,

dans l'église paroissiale de Confort, au pays de Gex, actuellement comune de Lancrans, département de l'Ain. Jeanne-Marie fut l'aînée de quatre filles et non de trois comme on l'écrit parfois.

Dans le courant de mai 1802, ayant compris que Dieu l'appelait à servir les pauvres dans la Compagnie des Filles de la Charité, elle quitta sa famille et son village pour se rendre à Paris, où elle arriva le 25 mai 1802. Elle commença son Séminaire à la Maison-Mère établie alors rue du Vieux-Colombier, dans les bâtiments de l'actuelle caserne des pompiers. Vers la fin de l'année 1802, elle fut confiée à Sœur Tardy, Supérieure de la Maison de la rue des Francs-Bourgeois-Saint-Marcel (sur l'emplacement du boulevard Saint-Marcel). Jeanne-Marie prit alors le nom de Rosalie, qui resta son nom de religion jusqu'à sa mort.

En 1815, Sœur Rosalie fut nommée Supérieure en remplacement de Sœur Tardy ; la maison fut transférée, en 1817, rue de l'Épée-de-Bois, n° 3. C'est là que Sœur Rosalie mourut le 7 février 1856 ; les obsèques furent célébrés deux jours plus tard dans l'église paroissiale de Saint-Médard, et le corps fut transporté au cimetière Montparnasse.

Pendant les émeutes de juillet 1830, pendant celle de février 1848, et particulièrement pendant les sanglantes journées de juin 1848, Sœur Rosalie fit preuve d'un zèle courageux pour soigner les blessés, militaires et insurgés, et sauver ceux que les circonstances avaient placés, temporairement, dans le camp des vaincus. C'est pendant l'insurrection de juin 1848 qu'il faut placer les deux épisodes bien connus, que la gravure populaire a illustrés et qui ont accru la renommée de Sœur Rosalie : l'officier de la garde mobile réfugié dans la maison de la rue de l'Épée-de-Bois, poursuivi par les émeutiers et sauvé par l'intervention héroïque de la Sœur (24 ou 25 juin 1848) et le second épisode : Sœur Rosalie montant sur la barricade de la rue de l'Épée-de-Bois pour adjurer les combattants de cesser le feu et offrant sa vie pour arrêter l'effusion du sang.

Les épidémies de choléra qui, en 1832 et en 1849, firent des ravages atroces dans le faubourg Saint-Marceau, donnèrent à Sœur Rosalie l'occasion de multiplier encore ses initiatives charitables : soins aux pauvres malades, assistance aux enfants orphelins. En 1849, Mme Mallet, une chrétienne vertueuse et généreuse, ayant fondé un établissement pour « les orphelins du choléra », elle le confia à la vigilance de Sœur Rosalie et de ses compagnes. Notons, en passant, que cet orphelinat qui fut transféré dans la suite et qui existe encore, 119, rue de Ménilmontant, n'a pas été fondé par Sœur Rosalie, comme on l'a écrit. D'ailleurs, le mérite de Sœur Rosalie n'est pas tant d'avoir créé des œuvres, mais fidèle en cela aux exemples de saint Vincent de Paul, d'avoir encouragé, soutenu, orienté les œuvres d'autrui. Ce serait une erreur par exemple de placer Sœur Rosalie parmi les fondateurs de la Société de Saint Vincent de Paul (1833) ; au début, elle a guidé, conseillé Ozanam et ses compagnons dans leur action charitable et dans l'organisation de leur œuvre. De même, pour le Bureau de Charité du XII^e arrondissement, établi dans la maison de la rue de l'Épée-de-Bois, Sœur Rosalie ne l'a pas institué (c'était un organisme officiel dont le « fonctionnement » était confié aux Sœurs), mais elle accrut dans des proportions considérables les possibilités de cette œuvre :

les ressources affluèrent et le bien gagna en étendue comme en profondeur.

Sœur Rosalie exerça son action charitable d'abord par la visite personnelle des pauvres, ensuite par le parloir où elle recevait à longueur de journée, non seulement des misérables, toujours nombreux, mais encore des riches venus pour lui offrir leur bonne volonté ou lui ouvrir leur bourse ; parmi les moyens qu'elle mit en œuvre, il faut enfin placer la correspondance.

S'il fallait caractériser la charité de Sœur Rosalie, on pourrait dire qu'elle a eu le sens de l'individuel (tel pauvre, ayant tel besoin à soulager de telle manière) et le désir de guérir les âmes habitant souvent de bien misérables corps. Ce double caractère éminemment pratique a fait de Sœur Rosalie le symbole de la charité chrétienne. Au milieu du XIX^e siècle sa renommée était universelle, et on s'explique aisément qu'elle ait éclipsé beaucoup de personnes d'œuvres de son temps qui, comme elle, ont donné le spectacle d'une générosité chrétienne constante et ingénieuse. Le Prince-Président Louis-Napoléon (le futur Napoléon III) s'honora en décernant à Sœur Rosalie la Croix de la Légion d'honneur (décret du 27 février 1852).

Quelle erreur ce serait de se représenter Sœur Rosalie comme une sorte de philanthrope au tempérament à la fois sensible et actif. Sœur Rosalie fut une Fille de la Charité pieuse, régulière, personne de communauté exemplaire, véritable mère pour ses compagnes, qui plus et mieux que d'autres a compris le sens, la valeur et la portée de l'enseignement de Notre-Seigneur et de son appel à la charité surnaturelle et pratique. Comme ce fut le cas pour saint Vincent, son modèle, c'est sa piété et son effort vers la sainteté qui l'a conduite à l'action charitable, nous savons avec quelle intensité et quel succès. On s'explique dès lors fort bien les travaux en cours qui tendent à faire proclamer Sœur Rosalie bienheureuse et même sainte.

Ainsi qu'il a été écrit plus haut, comme première et seule supérieure, Sœur Rosalie dans sa seule et unique maison, reçut les leçons d'une énergique Fille de la Charité, Magdeleine Tardy, dont elle conserva le meilleur souvenir. Elle avait de qui tenir, avec cette charitable Fille de Saint Vincent de Paul.

Comme tant d'autres en leur secteur respectif, Sœur Tardy, même aux jours troublés de la Révolution, resta sur place, à son poste de dévouement, et continua son ministère de charité dans le populeux et miséreux quartier de Saint-Médard. Courageuse dans le devoir de chaque jour, elle le fut aussi devant des accusations saugrenues du Tribunal du peuple. Pour répondre avec tant de bon sens et de sang-froid en ces heures exceptionnelles, il faut chaque jour s'être entraînée au devoir d'état. Mieux que tout récit, mis sur pied après coup, ce procès-verbal d'une séance de tribunal révolutionnaire demeure suggestif à souhait. Dans leur ton dépouillé, ces phrases sèches et sans relief sont vraiment édifiantes. On reconstruit aisément la scène d'octobre 1793 et l'on voit que la Sœur Servante Magdeleine Tardy, âgée de quarante et un ans, native de La Rochelle, avait bien en main sa maison et entraînait au bien ses chères et jeunes compagnes : Jeanne Delon, Anne-Constance Couber, Jeanne Alibert, Blanche Petit, Jeanne Mugnier. Toutes ces aînées de Sœur Rosalie parcouraient alors les rues de la paroisse Saint-Médard, là-même où Sœur Jeanne-Marie Rendu débutait

en mai 1802, pour s'y dépenser jusqu'à sa mort, le 7 février 1856.

Soixante-trois ans auparavant, les Filles de la Charité comparaissaient devant le Tribunal révolutionnaire du quartier. Devant nos yeux, s'ouvre la séance.

...Procès-verbaux du Comité Révolutionnaire
de la Section du Finistère...
(Archives Nationales - F7 2517) : p. 99-101.

Du 26^e jour du premier mois, 3^e décade [de l'an 2 de la République : 17 octobre 1793].

Est comparu ce d. jour le c[itoy]en Moroy, lequel a déclaré que la c[itoyen]ne Victoire Lemoine, dem[euran]t rue des Fossés St Marcel, l'a envoyé chercher et lui a dit que l'on avoit accordé des passeports à trois sœurs de la charité de St Médard, et qu'il y avoit du danger à les délivrer vu qu'elle savoit de bonne part que ce n'étoit que le regret de la mort de la v[eu]ve Capet et qu'il n'alloit dans le pays où ils vont pour commencer une nouvelle Vendée et que les sœurs de la paroisse de St Marcel avaiant un morceau de l'habit de Capet qu'elles gardaient comme une relique. Lecture à lui faite de sa déclaration, a dit contenir vérité et a signé.

MOROY s^m greffier.

Annexe. — La citoyenne Victoire Lemoine m'a envoyer chercher et m'a dit qu'il y avoit du dangé de délivrer des passeports aux trois sœurs de St Médard. Vu que ce n'étoit que le regret de la V[eu]ve Capet et que c'étoit pour alé voir s'il pouvoit faire une nouvelle Vendée dans ce pays ou il vont et qu'il avoit pris [dans] un morceau de l'habit [le morceau d'habit a été pris par ceux de St Marcel] de Capet comme une relique. La citoyenne David m'a dit la même chose et m'a déclaré ne se savoir signé de ce interpellé.

Victoire LEMOINE.

MOROY, s^m greffier.

Est comparu ce d. jour une citoyenne qui a dit se nommer Noire Thérèse Blanche Petit, native de Dieppe, département de la Seine-Inférieure, et sœur de la charité de la paroisse de St Médard.

A elle demandé pourquoy elle avoit donné sa démission.

A répondu que c'étoit pour retourner chez ses Parens et que c'étoit le motif qui lui avoit fait demander un passeport.

A elle demandé si elle n'avoit pas un morceau de l'habit du ci-devant roi dit Capet.

A répondu que non.

A elle demandé pourquoy elle se trouvoit avoir un almanach représentant l'effigie de Capet et de sa femme de l'année 92.

A répondu qu'elle n'avoit pas remarqué que leurs portraits y fut.

Lecture faite de ses réponses, a déclaré contenir vérité, y a persisté et a signé : Blanche Petit.

En outre, à elle demandé si elle n'avoit point de connaissance qu'aucunes de ses compagnes ayant eu un morceau de l'habit de Capet.

A répondu que non et de nouveau a signé : Blanche Petit.

De suite est comparu Jeanne Meunier, native de Verjus, dép[artemen]t de Saône et Loire, âgée de 29 ans, sœur de la charité de St Médard.

A elle demandé les motifs de son passeport.

A déclaré qu'elle n'en avoit eu d'autre que celui d'être au sein de sa famille, son père étant malade depuis très longtems.

A elle demandé l'état de son père.

A répondu qu'il étoit cultivateur.

A elle demandé depuis combien de tems elle est sœur de la Charité sur la d[ite] paroisse.

A répondu : depuis onze ans et demie.

A elle demandé si elle n'avoit pas sur elle un morceau de l'habit de Capet, ou chez elle ?

A répondu que non.

A elle demandé l'exhibition de ses papiers.

A vuidé ses poches en notre présence, dans lesquelles se trouvés différents petits reliquaires renfermés dans une boîte, et en outre une complainte de Capet.

Lecture faite de ses réponses a déclaré contenir vérité, y a persisté et a signé

MUGNIER.

Le comité délibérant arrête que deux de ses membres se transporteront chez la susd. sœur à l'effet d'y examiner leurs papiers et interroger la troisième qui est resté chez elle.

SOYER, *président*,

AUG. BELLE, NICOLLE, VÉRON, CABOUZET, *secr.*,

HAGNON, DE ROBOIS.

De suite a comparu la c[itoyen]ne Aoust, native de Bézilé en Languedoc, dép. de l'Hérault, âgée de 27 ans, sœur de la charité de la paroisse St Marcel, ci-devant St Martin.

A elle demandé si elle n'avoit sur elle ni chez elle rien de suspect de Capet.

A déclaré que non, qu'elle n'avoit eu que son testament qu'elle a brûlé.

A elle demandé l'exhibition de ses papiers. Nous les a représentés, et après en avoir fait la visite y avons trouvé ce qui est dessous désigné.

A elle demandé si elle croyoit que quelques-unes de ses camarades eussent chez [elles] quelques morceau[x] de l'habit de Capet.

A répondu qu'elle ne le croyoit pas et qu'elle l'ignoroit.

A elle demandé pourquoy elle avoit conservé à son livre d'office l'effigie portant à « Monseigneur le Dauphin ».

A répondu qu'il y avoit douze ans qu'elle le portait et qu'elle ne s'étoit pas encore aperçu que l'adresse étoit à Monseigneur le Dauphin.

Lecture faite de ses réponses, a déclaré contenir vérité, y a persisté et a signé : Aoust.

Le comité délibérant arrête que deux de ses membres se transporteront chez lad. c[itoyen]ne Aoust pour y faire la visite de ses papiers.

Est de suite comparu la c[itoyen]ne Magdeleine Tardi, native de la Rochelle, département de la Charente Inférieure, âgée de 41 ans.

A elle demandé si elle n'avoit chez elle rien de suspect de Capet.

A répondu que non.

A elle demandé si elle n'avoit point connaissance que quel-que[s] unes de ses camarades eussent chez elles rien de Capet.

A répondu qu'à sa connoissance une de ses camarades avoit le testament de Capet.

A elle demandé l'exhibition de ses papiers.

A vuïdé ses poches dans lesquelles s'est trouvé d'abord quelque portion de vêtement, l'un de soye noir cousu à sa doublure et deux autres petites parcelles, l'une en toile et l'autre en laine.

A elle demandé d'où lui venoit ses vestiges d'habillement.

A répondu qu'elles lui avoient été donné par un prêtre qui avoit été massacré et que l'on disoit être un saint homme.

A elle demandé qu'elle étoit la personne qui lui avoit remis.

A répondu ne pas s'en rappeler.

A elle demandé si le Cœur de Jésus qu'elle avoit déchiré lui avoit été donné par la personne dont le papier qui l'enveloppoit portoit l'adresse.

A répondu qu'elle ne s'en rap[p]eloit réellement pas.

A elle demandé si c'étoit un prêtre ou son confesseur.

A répondu que non.

A elle demandé pourquoy elle avoit un cachet portant une couronne ducale surmonté d'un globe ayant une croix au dessus, et des deux cotés un sceptre.

A répondu qu'elle avoit cru qu'il portoit un St ciboire.

Lecture faite de ses réponses, a déclaré contenir vérité, y a persisté et a signé : M. Madeleine TARDY (avec paraphe).

Le comité a renvoyé la c[itoyen]ne Tardi chez elle pour y être témoin de la visite de ses papiers.

Est aussi comparu la c[itoyen]ne Jeanne Alibert, native de Cahors, département du Lot, âgée de 20 ans, sœur de la charité de St Marcel ci-devant St Martin.

A elle demandé si elle n'avoit sur elle et chez elle rien de suspect de Capet.

A répondu que non.

A elle demandé l'exhibition de ses papiers. A vuïdé ses poches en notre présence où il s'est trouvé sur son livre d'office une effigie de la représentation de la famille de Capet représentée à Monseigneur le Dauphin, et en outre le jugement de la femme Capet.

A elle demandé si elle a connoissance que quelques unes de ses camarades eussent quelques vestiges de l'habillement de Capet ou de quelques prêtres massacrés.

A répondu que non et qu'elle n'en a aucune connoissance.

Lecture faite de ses réponses a déclaré contenir vérité, y a persisté et a signé : ALIBERT.

Et de suite est comparu la c[itoyen]ne Jeanne de Lou, native de Bastide, district de Cahors, département du Lot, âgé de 25 ans, sœur de la charité de St Marcel. A elle demandé si elle n'avoit rien de suspect de Capet.

A répondu que non.

A elle demandé si elle n'a aucune connoissance que ses camarades conservassent ni lui eut montré quelques vestiges de prêtres massacrés.

A répondu que non et qu'elle l'ignoroit entièrement.

Lecture faite de son interrogatoire a déclaré contenir vérité et y a persisté et a signé : DELON

Est aussi comparue la c[itoyen]ne Anne Constance Courbé, native de Quentin, départ[ement] du Nord, âgée de 54 ans.

A elle demandé si elle n'a pas sur elle ou chez elle rien de Capet.

Déclare que non à l'exception de son testament qu'elle croit avoir encore chez elle, mais qu'elle déclare n'avoir jamais lu.

A elle demandé si elle n'a pas connoissance que quelques-unes de ses camarades aient quelques parcelles d'habits de prêtres massacrés.

A répondu que non.

A elle demandé l'exhibition de ses papiers, a vuïdé ses poches devant nous, où il ne s'y est rien trouvé de suspect.

Lecture faite de son interrogation, a déclaré contenir vérité, y a persisté et a signé : COURBER.

Le comité a arrêté que les papiers et reliquaires des susd[ites] sœurs seront gardés jusqu'à nouvel ordre.

SOYER, président.

VÉRON, CABOUZET, AUG. BELLE, DE ROBOIS, NICOLLE.

19 janvier. — Lors d'une réunion mensuelle de la *Société du XVII^e siècle*, notre confrère M. Chalumeau présente une brève communication sur les *Mémoires d'Hébert*, évêque d'Agen, chronologiquement le premier Lazariste honoré des grâces de l'Onction épiscopale. Hébert, ancien curé de Notre-Dame de Versailles, a laissé des *Mémoires*, dont le texte authentique est encore à trouver. La copie découverte par M. le chanoine Durengues et publié par Girard, pose nombre de problèmes qui, fort justement, font conclure à certains, au caractère apocryphe de cette présentation. C'est le sujet fondamental de la communication que l'on entend, en ce jour, au Musée pédagogique, rue d'Ulm.

François Hébert naquit à Tours le 13 septembre 1651, d'une famille parisienne. Reçu dans la Congrégation de la Mission le 21 octobre 1667, il fut, après son ordination sacerdotale, successivement : professeur de théologie au Séminaire de Sens (1675), supérieur du Séminaire d'Aleth (1678), puis du séminaire d'Arras (1681). En 1686, ses Supérieurs l'envoyèrent à Versailles, où il fut placé à la tête de la paroisse Notre-Dame. C'était une des premières paroisses de France, à cause de la proximité de la Cour, dont Hébert devenait ainsi le curé. La faveur du Roi valut au zélé curé de Versailles d'être désigné, en 1703, pour le siège épiscopale d'Agen, qu'il occupa jusqu'à sa mort survenue le 20 août 1728.

Utilisant les loisirs que lui laissaient les devoirs de sa charge, F. Hébert rédigea des Mémoires sur la Cour. Le texte en a été perdu. Il y a seulement une trentaine d'années le chanoine Durengues d'Agen en a retrouvé une copie aux Archives du Ministère des Affaires étrangères. Cette copie, publiée intégralement par G. Girard en 1927 a été accueillie avec une totale confiance par ceux dont elle confirmait les thèses historiques, avec bien des réticences pour ceux qui n'avaient aucun intérêt en cause. Qu'en penser ? Remarquons d'abord que nous n'avons pas le manuscrit original, mais une copie et encore une copie incomplète. La Beaumelle, auteur des Mémoires pour servir à l'histoire de Madame de Maintenon (5 vol., parus en 1755-1756) cite bien les Mémoires d'Hébert parmi ses sources, mais cet auteur ne mérite guère confiance, sa réputation de faussaire est bien établie. Il est possible qu'ayant à sa disposition le texte

authentique, La Beaumelle ait fait quelques « adaptations ». D'ailleurs, n'avons-nous pas en tant de pages des Mémoires d'Hébert, l'écho des opinions personnelles de La Beaumelle : même animosité contre Louis XIV et sa cour, même parti-pris de voir les choses par le petit côté, même jugement sur Madame de Maintenon, etc... D'ailleurs sur bien des points, ce que nous savons des opinions et des attitudes d'Hébert est contredit par ce que nous lisons dans les Mémoires. Abel Lefranc, dans ses derniers cours au Collège de France, en 1937, avait émis des doutes sérieux sur la valeur d'utilisation de cette copie. A supposer même que les « Mémoires », sous leur forme actuelle, soient rigoureusement authentiques, serions-nous pour autant autorisés à faire fond sur ce que nous dit le curé de Versailles pour connaître les affaires politiques et religieuses de la Cour entre 1686 et 1704 ? Hébert a-t-il tout bien vu, bien compris ? N'a-t-il jamais cédé à des considérations « para-historiques » ? mais c'est un autre problème »...

Sur ce même thème, insérons ici les notes d'archives du frère Léonard de Sainte-Catherine, augustin déchaussé (1701). Trois vers, patiemment répétés en tête de chaque chemise de l'obstiné et intéressant collectionneur, résumé et justifient cette suite d'informations diverses. De même, ils caractérisent parfaitement leur publication documentaire dans nos Annales, où doivent s'entasser, ici et là, quelques matériaux qui, un jour tout au moins, seront utiles à l'un ou à l'autre.

*Pro captu lectoris erunt tua fata volumina
Ne spernenda putes nostra adversaria, censor,
Sin tibi, saltem aliis proderit iste labor.*

Parmi d'autres notes sur l'évêché d'Agen (Arch. Nat. L 727) fr. Léonard, coud, bout à bout, quelques données historiques sur notre confrère François Hébert.

M. Hébert, missionnaire de Saint-Lazare, curé de Versailles.

Il avait approuvé verbalement le livre de M. l'archevêque de Cambrai. Explication des Maximes des Saints sur la vie intérieure, qui a fait tant de bruit en 1697 et suivantes et lui avait conseillé de l'imprimer. C'est pourquoi, il écrivit une lettre pour se disculper du quiétisme. Cette lettre est dans le portefeuille des Mémoires et Lettres sur les différentes œuvres de M. de Cambrai au sujet de son livre Explication des Maximes. Il est très bien aujourd'hui (1700), et depuis quelques années dans l'esprit du Roy et a grand crédit à la Cour.

M. l'Archevêque de Paris le considère fort. Quand ce prélat est à Versailles, il mange et couche chez sa petite Communauté et est toujours avec lui (Saint-Simon). Il est riche. Il est de Paris, fils d'un gros négociant de la rue Quinquempoix, proche Saint-Leu-Saint-Gilles. Il a une petite terre proche Marly...

Il concourut pour être Général avec le R.P. Watel qui fut élu le 13 août 1703. Le Roy avait fait dire à l'Assemblée qu'on lui feroit chose agréable ; mais que cependant il les laissait dans leur liberté. Il est homme d'un grand sens, poli et modeste.

On fit ces couplets de chanson au sujet de la nomination de M. Hébert de la Mission de Saint-Lazare à l'évêché d'Agen. Les Pères de l'Oratoire croyoient que le Roy nommeroit le P. Massillon.

On dit qu'on va porter envie
Aux Guillemets des Missions

Puisque ceux de leur Compagnie
Ont fait la barbe aux Massillons.

A Mascaron de l'Oratoire
Succède Hébert des Missions
Si ce défunt l'avait pu croire
Il eut démeublé ses maisons.

Le 6 avril 1704, second dimanche après Pâques il fut sacré évêque d'Agen dans l'église paroissiale de Versailles, par le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, assisté de l'évêque de Sens et de celui de Châlons, pair de France, frère du cardinal. Le 7, il prêta serment de fidélité entre les mains du Roy dans la chapelle de Marty (Gazette de France, du 12 avril 1704).

Cet évêque alla le jeudi 17 avril (1704) conduire le corps de défunt M. Bossuet, évêque de Meaux, son ami particulier, à Meaux pour y estre inhumé. Et le dimanche du suivant 20 du mesme mois, il donna le sacrement de confirmation à quantité de personnes dans la paroisse Saint-Eustache. Il partit de Paris pour son diocèse le lundi au soir 19 may 1704. Il avait donné les ordres sacrés le samedi 17 à Paris, à la prière de M. le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, son ancien ami.

Au dossier est inséré :

Lettre imprimée du 20 mars 1707 : Censure de Monseigneur l'illustrissime et Révérendissime évêque et comte d'Agen du sermon prêché [par un cordelier] dans l'Eglise des Religieuses de l'Annonciade de Villeneuve d'Agenois le quatriesme de février mil sept cent sept [jour que dans l'Ordre on fait la feste de la B. Jeanne]. A Agen, chez Bru et Gayau, marchands libraires et imprimeurs de Monseigneur l'evêque et comte d'Agen. MDCCVII.
16 pages.

25 janvier. — Cet annuel anniversaire du sermon de Folleville, ramène aussi la conclusion de la *Semaine de l'Unité* (18 au 25 janvier), prières des cœurs profondément chrétiens, pour que se réalise le vœu de tous ceux qu'anime l'obsédant souhait de la fusion des âmes. Cette année, du 18 au 25 janvier, *Radio-Vatican*, disent les programmes, assure des causeries centrées sur les fondamentales leçons tirées de la récente encyclique *Scmpiternus Rex*. Publiée à l'occasion du quinzième centenaire du Concile de Chalcédoine (451), elle reste le grand événement œcuménique de l'année, caractérisée par l'appel aux Eglises nestorienne et monophysite.

Parmi la foule des nombreux artisans de ce besoin d'union, notre confrère Fernand Portal garde une place remarquable ; son nom, son exemple créent une leçon, dans d'appel à l'union pour les peuples russe et anglais tout spécialement. Dès lors certaines Revues pour caractériser cet effort, parlent de *Fernand Portal et du portalisme*.

Les *Annales* de 1951, p. 122-123, ont analysé et fortement condensé en quelques paragraphes une remarquable biographie de notre confrère, l'*Amitié au service de l'Union* : *Lord Halifax et l'abbé Portal*, par le chanoine Albert Gratioux. Il est bon de s'y reporter. Et voici que cet ancien élève, cet ami fidèle de M. Portal, vient à son tour de s'éteindre le 19 juillet 1951. Sa vie demeure aussi pleine de sens : avec ses brisures, ses ruptures, ses épreuves, quel apparemment avec l'existence de son

maître de Châlons-sur-Marne. Ces leçons et cet enseignement se dégagent de cette existence toute simple, comme de ce ministère et de ces efforts admirablement supportés. Voici, pour notre profit à tous, la biographie résumée d'Albert Gratieux : *Un pionnier de l'œcuménisme* (Croix du 15 janvier 1952) :

Le 19 juillet 1951, mourait, à Châlons-sur-Marne, le chanoine Gratieux, auteur du livre *L'Amitié au service de l'Union* : lord Halifax et l'abbé Portal.

On ne saurait, pour parler de lui, se borner à une biographie ; il convient de jeter un regard sur l'ensemble de son œuvre et d'indiquer la place qu'elle tient dans la vie intellectuelle et religieuse de notre temps.



M. Portal, au cours de l'année où il enseigna au Grand Séminaire de Châlons (1896-1897), avait jugé de l'intelligence et du sérieux d'Albert Gratieux, l'un de ses meilleurs élèves, issu d'une excellente famille champenoise. Il guida vers les études russes le jeune licencié de lettres envoyé à Paris par son diocèse, et lui fit prendre la suite de l'abbé Morel, trop tôt disparu, en 1905, dans un accident. Albert Gratieux fit de rapides progrès dans la connaissance de la langue et de la pensée russes. Il noua vite de solides amitiés avec des hommes tels que Dimitri Khomiakov, fils du grand penseur, et N.-N. Népluyev, riche propriétaire, qui avait transformé son domaine de vingt mille hectares en communauté chrétienne et s'était fait l'instituteur de ses serfs. Le milieu slavophile, dont l'ambition était de rénover la vie russe en puisant aux sources les plus profondes de la foi orthodoxe et de la race slave, l'accueillit avec faveur. La largeur d'idées et la grande bonté du jeune prêtre l'avaient fait désirer, en 1911, comme curé de la paroisse française de Moscou. Le diocèse de Châlons fut pressenti. L'évêque, Mgr Sevin, conduisait ses ouailles avec autorité parmi les difficultés de la persécution combiste. On disait qu'il savait par cœur la Somme de saint Thomas. Sa réponse aux avances russes fut brutale : l'abbé Gratieux fut nommé curé de Couvrot, village des environs de Vitry-le-François.

L'abbé Gratieux fut admirable. Il ne se plaignit jamais à personne et se donna de toute son âme à son humble ministère. La guerre de 1914-1918 lui imposa un plus ample champ d'apostolat. Il ne fut pas seulement un aumônier militaire courageux ; mais, très attentif aux besoins des soldats, il déploya à leur service toutes les ressources de son intelligente bonté.

Clemenceau, formant une équipe de propagandistes, spécialistes des questions russes, l'envoya, à l'instigation de M. Portal, en mission en Russie avec l'abbé Quénet.

Après la guerre, Mgr Tissier lui confia l'aumônerie des asiles départementaux à Châlons et c'est là qu'il acheva de préparer sa thèse sur A.-S. Khomiakov et le mouvement slavophile, thèse soutenue brillamment à l'Université de Strasbourg en juillet 1939. Il obtenait ce résultat à l'âge de soixante-cinq ans. Il avait fallu tout ce temps et la succession d'événements graves pour que la brisure de 1911 fût réparée. Il avait enfin retrouvé confiance en lui-même et dans sa vocation slavophile. Dès lors, il travailla sans désespérer, donnant la plus grande partie de son temps, en dehors de son ministère d'aumônier, à la rédaction de ses livres. Il écrivit un Dimitri Khomiakov qui paraîtra prochainement ; il composa un Népluyev qui attend son éditeur.

Entre temps, il se reposait de la philosophie russe en rédigeant de belles pages sur l'Évangile, qu'un voyage en Palestine avait rendu encore plus vivant pour lui.

En 1945-1946, inquiet du décès de M. Hemmer, qui devait écrire la vie de M. Portal, et auquel il avait fourni une soixantaine de pages, il se demanda si son devoir n'était pas de reprendre complètement le travail.

L'abbé Gratieux se mit à l'œuvre. Grâce à l'amitié du Père Merklen comme à la clairvoyance des Assomptionnistes si dévoués à la cause de l'union des chrétiens et de l'unité de l'Église, la Bonne Presse publia en 1951, le dernier livre d'Albert Gratieux, L'amitié au service de l'union : lord Halifax et l'abbé Portal.



Comment caractériser son œuvre ? Elle n'est pas seulement le fruit de sa vaste intelligence, mais de sa vie tout entière.

Dès ses premiers entretiens avec Népluyev, il fut frappé des divergences de leur pensée. Encore proche de sa formation scolastique, il avait suggéré que, pour aboutir à quelque chose d'efficace, ils pourraient ensemble étudier un point de l'histoire des premiers siècles de l'Église. « L'histoire ne prouve rien, repartit le Russe, elle n'est que la justification du présent. » Pour lui, l'amour vivant, seul, était créateur.

Albert Gratieux eut, dès lors, l'attitude enseignée par Pascal, qui consiste à observer « par quel côté l'interlocuteur envisage la chose, car elle est vraie ordinairement de ce côté-là » et il découvrit l'âme russe sur laquelle on a rarement écrit avec autant de bonheur qu'il le fit.

Cette attitude lui permit en revanche d'exposer sans faiblesse les points de vue de l'Église catholique et de l'Occident, qui étaient les siens. Mais il fut toujours désintéressé. A un professeur, qui songeait à se convertir à l'Église romaine, il dit : « Êtes-vous bien sûr de ne pas le regretter plus tard ? Réfléchissez. » Cette réponse provoqua la conversion, la seule dont il se reconnut en partie responsable.

Aussi était-il respecté et aimé dans les milieux russes où l'on redoutait l'incompréhension de la plupart de ses confrères français. L'un d'eux, M. Quénet, qui écrivit son Tchaadev en bon scolastique occidental, comprenait mal le russisant. Rencontrant un neveu d'Albert Gratieux, il ironisa : Appelez-le « mon oncle, le dernier des Slavophiles » !

Est-ce à dire qu'il avait été à ce point gagné par la Russie ? Il a justement écrit : « L'homme ne saurait jamais être complètement séparé de son milieu, et la pensée veut toujours, dans une certaine mesure, être interprétée par la vie. » A vivre avec des Russes, il en avait adopté quelques habitudes et certaines de ses caractéristiques physiques s'étaient accentuées. Ses amis remarquaient avec amusement sa haute stature, ses épaules larges, son abondante chevelure noire, son manque d'esprit pratique et son goût de la conversation.

Très sensible à l'art et à la poésie, il vivait au milieu d'icônes et rythmait ou rimait volontiers les épopées locales pour répondre aux demandes qui lui en étaient faites. Il aimait la liturgie traditionnelle. Il n'hésitait pas cependant à composer des cantiques sur des mélodies grégoriennes ou sur des airs populaires russes, mais cela n'était qu'un des aspects de sa pédagogie vivante, très en avance sur les méthodes dites nouvelles,

et qui lui permettait de s'associer à l'effort de ses élèves. Ceux qui l'ont entendu, ces derniers temps, aux Saluts qu'il organisait pour les aliénés, ont admiré ses merveilleuses facultés de pédagogue, cependant que son langage empreint d'une immense charité manifestait une étroite union à Dieu.

••

Il est encore trop tôt pour montrer la place exacte de cette œuvre dans la pensée contemporaine. On peut cependant dire déjà qu'Albert Gratieux a comblé une lacune, en France, dans la connaissance de la Russie du siècle dernier. Il a fait connaître les Slavophiles, à peu près complètement ignorés avant lui. Il a corrigé le côté partial et péjoratif de cette connaissance. On sait maintenant que les Russes ne sont pas seulement passifs, morbides ou passionnés. Il a montré la beauté de l'âme russe, la grandeur des traditions nationales et celle de la foi orthodoxe.

Mais c'est aussi dans le mouvement en faveur de l'union des chrétiens séparés qu'il s'est fait un nom. Mgr Piérard, dans son éloge funèbre, a justement observé que le livre L'Amitié au service de l'Union ne contenait pas seulement ce que pensait M. Portal, mais aussi M. Gratieux. Il faudrait pouvoir parler de ces deux hommes comme on le fait de certains artistes lorsqu'on dit : ils sont de la même école, du même atelier.

Avec les chefs de l'Eglise russe, dont quelques-uns sont encore en vie, avec les congressistes de Velhérad, notamment avec Mgr Strossmayer, il avait noué ces liens de courtoisie qui sont indispensables à toute tentative de rapprochement.

Avec lui disparaît le dernier pionnier de cette équipe qui voulut aborder les problèmes difficiles de l'Unité de l'Eglise d'une manière irénique, sans autre souci que de répondre à l'appel du Christ : qu'ils soient un, désireuse de servir une cause qui la dépassait et où elle ne pouvait faire que des semelles. Les conversations anglo-romaines et les conversations de Malines, avec leurs espoirs immenses et leurs déceptions, ont ouvert une voie où d'autres avancent avec non moins de peine, mais avec une égale sûreté de vocation.

Plus que tous, Albert Gratieux a mis l'accent sur l'action vivante qui doit être comme un épanouissement de l'amour, de la flamme intérieure, comme une manifestation visible de l'union des cœurs en voie de réalisation profonde.

Et le Père Congar, qui sut découvrir Albert Gratieux malgré son humble effacement, peut être fier de lui avoir facilité le premier l'expression de sa pensée, car le saint prêtre fut un témoin au sens le plus grand de ce mot, témoin dans ses écrits, dans sa vie même.

Et maintenant il repose, non pas près de son église natale de Cernay-en-Dormois, mais à Sézanne, près de la grand'route qui mène de Paris aux pays de l'Est. Et « c'est ainsi que cela devait être ».

Ecrasé moralement en plein essor de son esprit, il n'a pas occupé la chaire de Faculté que méritaient ses dons exceptionnels et son travail. Il n'a pu donner à ses contemporains les enseignements dont il était capable. Il a déçu les superficiels qui posent leurs jugements selon les succès du monde. A ses amis qui pour l'encourager, le louaient de sa rare culture et, plus tard de ses œuvres, il répétait avec une simplicité décon-

certante : « Je suis le serviteur inutile » ; *et il ajoutait* : « Chacun trouve dans l'Évangile les mots qui lui conviennent le mieux. »

La réponse à de tels propos appartient à Dieu.

Étienne PAILLARD.

29 janvier. — Ce matin, en la fête de Saint-François de Sales, tout comme le 13 décembre (jour anniversaire de la précieuse mort de sainte Jeanne de Chantal), les Visitandines de la rue de Vaugirard, toutes proches de la Maison-Mère, se font une joie sereine d'avoir la présence, le chant et les prières de nos clercs-séminaristes, considérés et traités comme les *neveux de la maison*. Ne sont-ils pas les benjamins de notre bienheureux Père saint Vincent, qui se proclamait tout plein de déférence pour la sainte Mère de Chantal (née à Dijon le 23 janvier 1572, et décédée à Moulins le 13 décembre 1641).

Par un curieux et savoureux mimétisme, les lettres que Vincent lui adresse prennent le style onctueux et fleuri de la Visitation. Mais grand dommage que quelques missives vincen-tiennes adressées à sainte Jeanne de Chantal aient jadis subi le traitement sommaire auquel fait allusion Pierre Coste dans son édition (t. I, p. 566, 574 ; t. II, p. 47, 99, etc) !

Quoi qu'il en soit, relisons pour nous édifier ce que, le 14 juillet 1639, saint Vincent écrivait de Troyes à la mère de Chantal : *Or sus, ma chère mère, permettez-moi que je vous demande si votre bonté la non pareille me laisse encore le bonheur de la jouissance de la place qu'elle m'a donnée dans son cher et tout aimable cœur ?* (t. I, p. 566). Et le 15 août 1639 : *« J'ai reçu la vôtre... et vous pouvez penser, ma très digne Mère, avec quelle révérence et affection c'a été, puisque c'est une lettre de mon unique Mère, et qu'elle est pleine de l'odeur et de la suavité de son esprit. Jésus ! ma Mère, qu'elle a embaumé mon pauvre cœur !... »* (t. I, p. 574.)

Le 30 juillet 1640, « ...Notre digne mère, qui est tellement notre digne mère, qu'elle est la mienne, unique, que j'honore et chéris plus tendrement que jamais enfant ait aimé et honoré sa mère après Notre-Seigneur ; et me semble que cela va à un tel point que j'ai assez d'estime et d'amour pour en donner à tout un monde ; et cela, certes, sans exagération. C'est donc dans l'esprit de cette enfance, ma chère mère, que je vous parle et que je vous remercie toujours de toutes vos charités de grand-mère que vous exercez envers vos enfants, vos missionnaires, t. II, p. 86-87.

Le 26 août 1640 : *...O ma chère et très aimable mère que vous êtes souverainement notre digne et très aimée Mère. Non cela est en un tel point qu'il n'y a point de parole qui vous le puisse exprimer : il n'y a que Notre-Seigneur seul qui le puisse faire sentir à votre cher cœur* (t. II, p. 99).

Voilà une variété de ton que le vulgaire ne soupçonne pas sous la plume de saint Vincent !

29 janvier. — Au 110, rue du Bac, la Communauté assure les ultimes prières de l'Office des défunts à Sœur Joséphine, secrétaire pour la Pologne, depuis nombre d'années. Son dévouement, sa simplicité, sa charité inlassable rassemblent en outre autour de son cerceuil, des séminaristes polonais, hébergés à Paris dans les locaux du séminaire irlandais *l'Irish College*. Dans la ferveur et la générosité de leurs âmes, ces jeunes

se préparent à leur futur ministère auprès de leurs frères restés au pays natal, ou se dévouent pacifiquement pour le service de leurs compatriotes dispersés ici et là. En attendant, ils fréquentent pieusement le sanctuaire de la Médaille. Intelligemment Sœur Joséphine s'est dépensée pour eux, leur multipliant, en bonne Fille de saint Vincent, son attention et ses efforts. Dès lors, la reconnaissance rassemble les clercs pour cette matinée... Le programme annonçait même un chant polonais qui, au dernier moment, ne fut pas exécuté. C'est dommage ! Quel beau symbole ! Devant ces oreilles depuis peu fermées à la terre, combien touchantes eussent été ces strophes polonaises : cette prière de la patrie lointaine qui souffre et qui demeure si digne d'attentions, de prières et de fidèles dévouements !

17 février. — *Fête du bienheureux Clet* († 1820). — Le souvenir des missions de Chine et la vue des exceptionnelles épreuves qu'elles traversent en cet instant, attirent les prières de tous les cœurs véritablement chrétiens. Depuis des siècles, tant de générosités se sont dépensées pour ces Chinois, « *mes délices !* »...

Sans compter la prédication et la constitution de chrétiens locales, deux grands genres de travaux ont, en tout temps, hanté le cœur des véritables apôtres : *formation du clergé indigène et création de communautés de religieuses chinoises*. Pour nous en tenir, ici, au seul labeur des enfants de saint Vincent de Paul, même dans ce bref résumé, le palmarès demeure consolant... et, constatons-le, il y a heureusement nombre d'autres ouvriers apostoliques...

Toute cette histoire dans ses grandes lignes, est insérée dans quelques livres, mais souvent inaccessibles. Cet aperçu, ce bref résumé, met devant nos yeux un peu du labeur de tant d'âmes missionnaires. Et cette cohorte d'apôtres se résume de loin en loin, dans la silhouette des martyrs. Avant de verser leur sang, ils ont, eux aussi, peiné... Mais, à côté d'eux, nombre d'autres missionnaires ont, de leur côté, sué et se sont joyeusement dépensés. C'est ce qu'il faut avoir présent à l'esprit en cette fête annuelle d'un de nos bienheureux martyrs : cette attachante figure d'apôtre, le bienheureux Clet.

LES MISSIONS DES LAZARISTES LA FORMATION DU CLERGÉ INDIGÈNE

Les Prêtres de la Congrégation de la Mission qui furent envoyés en Chine eurent à cœur, dès les premiers jours, de former un clergé indigène. Ils vinrent en Chine à deux reprises.

La Sacrée Congrégation de la Propagande, fondée à Rome, le 6 janvier 1622, envoya en Chine, en 1697, un Lazariste italien, M. Appiani, avec le titre de vice-visiteur apostolique, à seule fin de fonder un séminaire pour le Clergé indigène. Un jeune prêtre séculier allemand, M. Mullener, qui avait fait ses études au Collège de la Propagande, fut adjoint à M. Appiani. Celui-ci, muni par ses supérieurs des facultés nécessaires, admit ce jeune prêtre dans la Congrégation de la Mission.

Dès qu'ils eurent touché Canton, où ils débarquèrent en 1699, M. Appiani comprit qu'établir un Séminaire, maison de paix et de charité, au milieu d'une ville où se réunissaient les missionnaires, offrait des inconvénients, à cette époque d'après

discussions à propos des « Rites ». Pour la même raison, ni Macao, ni Pékin, ne convenaient à son dessein : mieux valait une province plus paisible.

S'étant ouvert de son projet à Mgr de Lyonne, vicaire apostolique de la Province du Se-Tchouen, de passage à Canton, celui-ci lui conseilla d'installer ce séminaire dans sa propre province. Après avoir passé deux années à Canton pour apprendre la langue, les deux missionnaires se rendirent donc au Se-Tchouen, où la prédication évangélique était à peine commencée. Ils travaillèrent avec tout leur zèle à la conversion des païens parmi la classe pauvre, plus facile à aborder, en attendant la possibilité d'ériger le séminaire.

En 1705, M. Appiani, apprenant que le légat du pape, Mgr de Tournon, devait arriver sous peu à Canton pour l'affaire des Rites, se rendit dans cette ville, afin de prendre l'avis du légat au sujet de ses entreprises. Il ne prévoyait pas que Mgr de Tournon insisterait pour l'attacher à sa personne comme inter-prète. Au lieu donc de regagner sa mission du Se-Tchouen, comme il l'escomptait, M. Appiani suivit l'ambassade jusqu'à la capitale, et laissa M. Mullener seul pour s'occuper de l'évangélisation et... de la fondation du séminaire.

Livré à lui-même, sans espoir de recevoir aucun secours, M. Mullener sentait la nécessité du clergé indigène. Aussi, avant même de songer à se procurer un terrain et à construire, il s'occupait, au prix des plus durs sacrifices, à former des jeunes gens, avec l'espoir de les conduire le plus tôt possible au sacerdoce. M. Appiani qui, malgré son éloignement, ne cessa jamais d'entretenir une correspondance suivie avec son confrère, et ami, écrivait de lui, lorsqu'il était déjà promu à l'épiscopat : « Monseigneur Mullener, cet homme apostolique, se tire le pain de la bouche pour élever une dizaine de jeunes gens, à la garde desquels il a préposé son premier disciple, Paul Sou, âgé de vingt-huit ans, qui est minoré, pendant qu'il parcourt lui-même les missions. »

En 1716, la Propagande, sur la proposition de M. Appiani, nomma M. Mullener, vicaire apostolique du Se-Tchouen. Il alla se faire sacrer par l'évêque le plus proche, qui était alors Nyr della Chiesa, évêque de Pékin, en résidence dans la province du Shan-Tong.

Le caractère épiscopal ne changea rien aux habitudes et aux travaux de Mgr Mullener, tant que l'âge ne lui eut pas conseillé quelque modération. Dans une lettre à Mgr Mezzabarba, légat apostolique, il insiste sur la nécessité du clergé chinois : « Puisque Votre Excellence désire que je lui indique quelques moyens de faire reflourir ces missions, je vous dirai que, depuis vingt-deux ans que j'y suis, je n'ai pas trouvé de moyen plus utile et plus nécessaire que d'élever et de former la jeunesse chinoise pour le sacerdoce. »

N'ayant pas réussi à établir à Tchang-Tei le séminaire projeté, il l'établit à Cheng-Tou, dépourvu de tous moyens. Cependant son disciple, Paul Sou, devenu prêtre en 1723, travailla dans les missions jusqu'à l'âge de soixante-dix-huit ans. Un autre, Etienne Siu, entré dans la Congrégation en 1726 et ordonné prêtre en 1729, par Mgr Mullener, vivait encore en 1762. On ne connaît pas la date de sa mort. Un autre encore, formé et ordonné par lui, resta séculier. Il y eut aussi des clercs, un diacre et des minorés ; quatre de ceux-ci furent envoyés par lui au

Séminaire de la « Sainte-Famille », érigé à Naples, par le P. Ripa, en 1732.

Tels furent les fruits du zèle infatigable d'un vicaire apostolique sans cesse occupé à former des chrétientés nouvelles, et à visiter les anciennes dans des régions immenses et escarpées. Mgr Mullener mourut à la tâche le 17 décembre 1742, à l'âge de soixante-neuf ans. Quant au séminaire établi par lui, il resta à l'état embryonnaire. C'est à Macao, sous la conduite de Lazaristes portugais, et à Pékin que furent érigés les premiers véritables séminaires.

Le second missionnaire qui s'adonna à la formation du clergé indigène fut M. Ghislain, arrivé en Chine avec M. Raux, en 1785, en remplacement des Jésuites, à la Mission de Pékin. Né en 1751, il mourut en 1812, après avoir conduit à l'autel dix-huit prêtres chinois, choisis entre plus de deux cents candidats qui reçurent leur formation dans la maison de Pékin, sous la direction de M. Ghislain. On ne peut qu'être saisi d'admiration quand on pense au labeur que dut s'imposer ce missionnaire pour arriver à de tels résultats. Il aimait pourtant beaucoup faire les missions dans les villages ; mais il ne pouvait leur donner qu'un temps très limité : un mois ou deux pendant les vacances d'été. Il alla plusieurs fois au sud de Pékin, à Ankiatchoang, dans la préfecture de Pao-Ting-Fou ; le plus souvent, il visitait les chrétientés plus proches de Pékin. Tout le reste du temps était consacré exclusivement à ses chers élèves du Séminaire.

Ces dix-huit prêtres, tous Lazaristes, dont les noms et le curriculum vitae sont conservés aux archives du Pêi-T'ang, ont permis aux Missions lazariques de Chine de ne pas périr dans les années terribles qui suivirent la Révolution française, époque néfaste, pendant laquelle la source des vocations missionnaires a failli se tarir.

Nous ne citerons pas le nom de ceux qui reprirent la tâche des deux pionniers, Mgr Mullener et M. Ghislain, soit à Pékin, soit à Macao, et ailleurs. Nous présentons seulement deux statistiques, donnant le nombre de prêtres chinois dans les Missions confiées aux Lazaristes et formés par eux, pour l'année 1925 et l'année 1940. Depuis cette dernière date, à cause de l'état troublé de la Chine, nous n'avons pu obtenir des statistiques complètes ; mais nous savons que dans le cours de cette dernière décade si malheureuse, les ordinations sacerdotales n'ont pas été aussi nombreuses qu'auparavant.

PRETRES INDIGENES

(En 1925)

Province septentrionale comprenant la majeure partie de la Province civile de Ho-Péi,	Province Méridionale comprenant les deux provinces civiles du Tche-Kiang et du Kiang-Si	
Nombre de prêtres chinois		
Pékin	Han-Tchéou (Tche-Kiang)	26
Cheng-Ting-Fu	Ning-Po (Tche-Kiang)	30
Yong-Ping-Fu	Nan-Tch'ang (Kiang-si)	15
Pao-Ting-Fu	Ki-Ngan (Kiang-si)	18
Tien-Tsin	Yu-Kiang (Kiang-si)	21
An-Kouo	Kan-Tchéou (Kiang-si)	13
		123
242		

Total pour les deux Provinces : 365

(En 1940)

Pékin	141	Hang-Tchéou (Tche-Kiang)	45
Cheng-Ting-Fu	47	Ning-Po (Tche-Kiang)	52
Yong-Ping-Fu	16	Tai-Tchéou (Tche-Kiang)	18
Pao-Ting-Fu	62	Nan-Tchang (Kiang-si)	25
Tien-Tsin	34	Ki-Ngan (Kiang-si)	12
An-Kouo	24	Yu-Kiang (Kiang-si)	32
Shun-Teh	7	Kan-Tchéou (Kiang-si)	15
à ajouter :		à ajouter :	
Tchao-Shien	39	Ly-Shui (Tche-Kiang)	6
dét. de Chengtingfu.		dét. de Ningpo.	
Suen-Hoa-Fu	23	Nan-Tcheng (Kiang-si)	3
Yi-Shien	7	dét. de Nan-tch'ang.	
dét. de Pékin.			
	370		208

Total pour les deux Provinces : 578

Ces 578 prêtres chinois comprennent 140 Lazaristes, c'est-à-dire une proportion de religieux d'environ 24 p. 100.

De ce clergé indigène, plusieurs séculiers et Lazaristes ont été promus à l'Épiscopat. Ce sont :

Mgr Souen Melchior, Lazariste, vic. ap. de An-Ku (1926), démissionnaire (1939) † 1951.

Mgr Wang Jean-Baptiste, Lazariste, vic. ap. de An-Kouo (1939), † 1950.

Mgr Hou Joseph, vic. ap., évêque de Tai-Tchéou (1926).

Mgr Tchao Philippe, séculier, vic. ap. de Suan-Hoa (1926), † 1927.

Mgr Tcheng Pierre, séculier, vic. ap. de Suan-Hoa (1927), † 1935.

Mgr Tchong Joseph, séculier, vic. ap. de Suan-Hoa (1936), † 1949.

Mgr Wang Pierre, séculier, évêque de Suan-Hoa (1949).

Mgr Tch'en Job, Lazariste, évêque de Changtingfu (1939).

Mgr Tchéou Joseph, Lazariste, archevêque de Nantch'ang (1931) (1).

Mgr Tchang Jean, séculier, évêque de Tchaoshien (1932), † 1951.

Mgr Fan Joseph, séculier, évêque de Paotingfu (1951).

LES RELIGIEUSES INDIGENES

Les Filles de la Charité. — *Les premières religieuses étrangères qui vinrent se dévouer aux missions de la Chine furent les Filles de la Charité, instituées par saint Vincent de Paul.*

Elles arrivèrent à Macao en 1847, s'installèrent à Ning-Po en 1852, et peu après, à Shang-Hai (Voir Annales, t. 110-11, p. 233-270). Très tôt, elles reçurent dans leurs maisons des vierges chinoises, leur donnèrent la même formation qu'elles avaient reçue elles-mêmes, et constituèrent ainsi une Société « mixte » où Sœurs étrangères et chinoises vivent ensemble, travaillant aux mêmes œuvres en observant la même Règle.

Les Filles de la Charité n'ont qu'une seule Province en Chine ; elles établissent leurs œuvres uniquement dans les missions desservies par les Lazaristes, sauf à Shanghai, diocèse confié aux Pères Jésuites, où les Sœurs ont des maisons et œuvres importantes.

Sociétés de Religieuses indigènes. — *En plus de ces sociétés mixtes de religieuses, les chefs de Missions ne tardèrent pas à fonder, dans leurs circonscriptions, des Sociétés religieuses purement indigènes.*

(1) Mgr Tchéou Joseph, vicaire apostolique de Pao-ting-fu, sacré en 1931, a été transféré à Nan-Tch'ang en 1947.

En 1872, Mgr Delaplace, vicaire apostolique de Pékin, institua la première société de ce genre, sous le patronage de saint Joseph, que pour cela on appelle vulgairement « Joséphines », en vue de l'éducation chrétienne des enfants et des catéchumènes de leur sexe.

La première idée de cette fondation vint à l'esprit de cet évêque lorsqu'il était au Concile du Vatican, où la question fut agitée, entre les divers vicaires apostoliques de Chine, présents au Concile.

L'épreuve n'avait pas encore été tentée et beaucoup, parmi eux, prédisaient un échec certain. Plusieurs, au contraire, exhortèrent Mgr Delaplace à tenter l'entreprise. Il hésita longtemps avant de mettre son projet à exécution. On a retrouvé dans ses notes les questions qu'il se posait à lui-même : « En Chine, les Instituts religieux de femmes sont-ils possibles ?... Ce que Dieu a donné à toutes les autres églises, pourquoi le refuserait-il à l'Eglise de Chine ?... Quand le démon s'attache tant de bonzesses et autres fausses religieuses, pourquoi Notre-Seigneur n'attirerait-il pas sous son joug les femmes chinoises vraiment pieuses ?... » Et il attendait que Dieu donnât réponse à ces questions en manifestant sa volonté d'une manière quelconque. Or, il l'a écrit lui-même, des preuves non équivoques lui montrèrent suffisamment que Dieu voulait cette institution.

L'œuvre naquit en 1872, au Nan-T'ang, chez les Filles de la Charité de l'Hôpital Saint-Vincent. Celles-ci se firent les éducatrices des premières jeunes filles qui devaient former la communauté nouvelle. Leur propre Maison-Mère fut construite tout à côté de l'Hôpital, et fut transportée au Pé-T'ang en 1900.

Dans toutes les paroisses un peu importantes, leur occupation principale était de faire l'école aux fillettes et aux femmes catéchumènes, que les missionnaires leur envoyaient pour les instruire. Plus tard, elles établirent des dispensaires dans les localités éloignées des grandes villes.

Non seulement les « Joséphines » essaimèrent dans tous les vicariats lazariques qui ont été formés par les divisions successives de la Mission de Pékin, mais beaucoup d'autres Missions de Chine adoptèrent les Règles des Sœurs de Saint-Joseph, élaborées par Mgr Delaplace lui-même, pour créer des sociétés similaires ; de sorte que plusieurs petites Communautés, connues sous un autre nom, ne sont, en réalité, que le prolongement de l'institution fondée par Mgr Delaplace.

En 1880, Mgr Tagliabue, vicaire apostolique de Cheng-Ting-Fu, érigea une société semblable et portant le même vocable, mais il la laissa beaucoup plus longtemps sous la direction des Filles de la Charité.

En 1892, Mgr Reynaud, vicaire apostolique du Tché-Kiang, fonda les « Vierges du Purgatoire » à Ning-Po.

En 1900, Mgr Coqset, vicaire apostolique du Kiang-Si, institua les « Filles de Sainte-Anne » à Ki-ngan.

En 1901, Mgr Geurts, vicaire apostolique de Yong-Ping-Fu, érigea les « Sœurs de l'Immaculée-Conception ».

En 1907, Mgr Ferrant, vicaire apostolique de Nan-Tch'ang, institua la Société de « Notre-Dame du Bon Conseil ».

Toutes ces sociétés sont purement diocésaines et ne se recrutent que dans la mission même, sauf exception. Dès que le Vicariat où elles ont été fondées se subdivise en deux ou plusieurs circonscriptions, les religieuses demeurent généralement là où elles sont au moment de la division, et, de ce fait, tombent

immédiatement sous la juridiction du nouveau chef de mission. C'est ce qui arriva pour le vicariat de Pao-Ting-Fu, qui, détaché de Pékin, conserva les Sœurs de Saint-Joseph qui y étaient établies, et celles-ci devinrent aussitôt indépendantes de celles de Pékin. De même pour Tientsin.

Comme pour les prêtres indigènes, nous présentons une statistique des religieuses chinoises pour les années 1925 et 1940.

RELIGIEUSES INDIGENES
(En 1925)

Société des FILLES DE LA CHARITE	Congrégations de SŒURS EXCLUSIVEMENT CHINOISES
Nombre de Sœurs chinoises :	
Pékin	37
Cheng-Ting-Fu	14
Yong-Ping-Fu	6
Pao-Ting-Fu	6
Tien-Tsin	7
Hang-Tchéou	9
Ning-Po	29
Nan-Tch'ang	19
Ki-Ngan	8
Yu-Kiang	3
<hr/>	
138	417

Là se trouvaient 104 Sœurs étrangères, c'est-à-dire dans la proportion de 43 p. 100 environ.

(En 1940)

Pékin	61	Sœurs de Saint-Joseph	126
Cheng-Ting-Fu	20	S. de Saint-Joseph	113
Yong-Ping-Fu	13	S. de l'Immaculée-Concept...	33
Pao-Ting-Fu	12	S. de Saint-Joseph	65
Tien-Tsin	16	S. de Saint-Joseph	36
Shun-Teh	6	S. de Saint-Joseph	16
Hang-Tchéou	28	Filles du Sacré-Cœur	55
Ning-Po	38	Vierges du Purgatoire	64
Tai-Tchéou	»	Vierges du Purgatoire	13
Nan-Tch'ang	23	V. N.-D. du Bon-Conseil....	20
Ki-Ngan	1	Filles de Sainte-Anne	23
Yu-Kiang	2	Filles de Sainte-Anne	36
Kan-Tchéou	»		
<hr/>		<hr/>	
222		600	

Là se trouvaient 119 Sœurs étrangères, c'est-à-dire dans la proportion de 35 p. 100 environ.

19 février. — Ce matin, à Prime-Combe, dans sa quatre-vingtième année, s'éteint notre cher confrère, M. Louis Castamagne. Le *Bulletin* de la paroisse de Fontanès (Gard), évoque délicatement en son numéro de mai 1952, cette figure sacerdotale.

Sur sa tombe à peine fermée, il faudrait écrire un seul mot: Prêtre ! Prêtre, il le fut pleinement, uniquement, passionnément.

Il avait volontairement réduit la curiosité de son esprit si naturellement universel, à connaître la seule vérité de Dieu. Ceux-là seuls qui l'ont connu de près savent avec quelle haute conscience il traita toujours ses cours de théologie, de philoso-

phie, de droit canonique, sa prédication et les âmes qu'il était appelé à diriger.

Si son âme était sacerdotale, non moins sacerdotale était sa volonté ferme et rectiligne. On peut très bien lui appliquer la courte méditation d'Ernest Psichari : « Heureux ceux qui marchent dans la voie droite, la voie qui a un point de départ et un point d'arrivée et qui ne s'infléchit ni à droite, ni à gauche. » Le vrai point de départ était son sacerdoce ; le point d'arrivée l'union indéfectible avec le Christ-Jésus, Souverain Prêtre.

Volonté et vie exemplaires ! Pour ceux qui regardaient de l'extérieur superficiellement, ils risquaient de ne pas apercevoir, sous la simplicité profonde de sa nature, toutes les qualités de ce prêtre à la culture si vaste, si variée. Qu'y avait-il donc au fond ? Un théologien de grande valeur, qui, au cours de ses études à Rome, avait appliqué la pénétration de son esprit à approfondir saint Thomas d'Aquin, un psychologue averti, un artiste, un poète qui aimait les belles choses, la belle nature, les belles poésies, les beaux tableaux, trop plein d'un savoir étendu et profond.

Son intelligence claire et fouguese a une vraie passion pour la Vérité. Qu'il s'agisse de théologie, de philosophie, c'est le chercheur, le poseur de questions. Quand il discute, il écoute son adversaire, mais plein de sa propre idée, s'appuyant sur saint Thomas d'Aquin, il tire tous les arguments à lui et déverse en torrents les flots de sa parole, et quelquefois de son ironie, tout en gardant la plus respectueuse cordialité avec tous.

Son influence s'exerce surtout par l'enseignement, la prédication, la direction, le contact personnel.

Il naquit à Saint-Gilles, diocèse de Nîmes, le 25 août 1872, d'une famille très chrétienne qui donna deux de ses fils au Sacerdoce, et un troisième à la France, au cours de la guerre de 1914.

Peu après sa naissance, Louis reçut le sacrement de baptême dans cette église de Saint-Gilles, « la plus belle du monde », « le nec plus ultra de l'art byzantin », a-t-on dit. Comment est venue au jeune et pieux Louis la vocation lazariste ? Aucune influence, seulement celle de Dieu. Il reçut les premières leçons de latin de M. l'abbé Duval, alors vicaire de la paroisse ; puis il partit pour l'école apostolique de Notre-Dame de Prime-Combe pour faire ses études secondaires, sous la direction du R. Père Hermen et le supérieurat du R. Père Dillies, qui tous deux avaient une réputation de sainteté. Belles années dont le R. Père Castamagne se souviendra toujours. Il entra au noviciat de Saint-Lazare à Paris, le 26 septembre 1889, puis au Grand Séminaire de Dax (Notre-Dame du Pouy). Et dès lors ce fut la longue et passionnante montée de six ans d'études, ponctuées par la réception des Ordres et du Sacerdoce, le 14 mars 1896 et couronnées par un double doctorat en philosophie et théologie à Rome. A son retour de Rome, ses Supérieurs l'appellent comme professeur au Grand séminaire de Marseille (un an), puis de Nice (quatre ans). Il part au Brésil où il reste seize ans. Là il eut comme élève et dirigé un séminariste devenu cardinal du Brésil, Son Eminence le Cardinal de Vasconcellos. Après la guerre de 1914, il revient en France, où, tour à tour, il est professeur au Grand séminaire de Bernay, Supérieur au Grand séminaire d'Angoulême, professeur aux Grands séminaires de Beauvais,

de Montauban et d'Albi. Successivement, le R. Père Castamagne quitte tous ces postes, non sans regret, mais dans l'obéissance toute simple. Il arrive aux Supérieurs de déplacer leurs religieux. Alors, on boucle ses malles, on dit aux confrères qu'on reviendra peut-être, et puis on est séparé pour la vie. Partout et toujours le R. Père Castamagne apporta dans la formation des futurs prêtres que Dieu lui confiait, plus qu'une grande culture d'esprit, plus que de la science. Il leur fit comprendre par le dévouement de sa vie intérieure, par l'exemple de sa foi ardente, de sa bonté, de son dévouement, quel idéal sacerdotal devait être le leur. Et ceux qui bénéficièrent de son enseignement et de sa direction reconnaissent lui devoir le meilleur de ce qu'ils sont aujourd'hui : tels ces dix prêtres du diocèse d'Albi, qui, peu de temps avant sa mort, sont venus passer une journée avec lui. Et combien de confrères, de prêtres, très expérimentés, certains même aussi âgés que lui, nous ont dit l'avoir consulté souvent et toujours avec fruit.

En 1948, il vient finir sa vie à Prime-Combe, grâce qu'il n'avait cessé de demander à Dieu, par l'entremise de la Très Sainte Vierge, qu'il aimait beaucoup. Pour toutes les fêtes de Notre-Dame, Monsieur le Supérieur apportait dans sa chambre de malade, la statue de Notre-Dame de Bon Secours. Tout le long du jour et même de la nuit, le R. Père Castamagne, la vénérât avec une piété d'enfant.

Alité depuis la Toussaint 1949, il s'éteignit doucement, au matin du 19 février 1952, à l'âge de quatre-vingts ans, après avoir pieusement communiqué, comme il le faisait chaque jour. Durant toute sa longue maladie, il témoigna à ses confrères une affection surnaturelle et délicate et les édifia par une conception admirable de la volonté divine.

De très nombreuses sympathies, à l'occasion de ses obsèques qui eurent lieu le 21 février, au matin, sont venues de Nîmes, de Fourques, d'Arles, de Saint-Gilles, de Beaucaire, d'Aimargues, de Lecques, de Fontanès, etc., consoler la famille religieuse, son frère, M. le chanoine Castamagne, curé de Saint-Paul de Nîmes, ses parents, ses nombreux amis. Un service de Requiem fut célébré par le R. Père Charles Philliatraud, supérieur, assisté par les RR. Pères Henri Bombeke et Johnny Boyer, comme diacre et sous-diacre. Les chants liturgiques furent assurés d'une façon parfaite par la Schola du Collège, sous la direction des RR. Pères Dary et Bouvier. Dans le chœur de la chapelle, autour du cercueil, avaient pris place de nombreux Lazaristes venus du collège d'Ardouane, du Grand séminaire de Montpellier, d'Albi et de nombreux ecclésiastiques : M. le chanoine E. Roland, directeur du Suffrage, à Nîmes, MM. les Curés des paroisses de Saint-Clément, d'Aspères, de Fontanès, M. l'abbé Martin, curé de Saint-Gervasy, M. l'abbé Portier, aumônier du Collège Maintenon de Sommières, et MM. les Abbés Boissière et Anzeio, vicaires de la paroisse de Saint-Paul de Nîmes.

L'inhumation eut lieu, selon ses désirs, dans le caveau de la petite chapelle dédiée à Notre-Dame des Sept-Douleurs, qui se trouve au fond de la longue allée du Rosaire.

C'est là que les restes du R. Père Castamagne, en attendant la Résurrection, reposeront, à côté du R. Père Dillies (2 juillet 1897), et du R. Père Ribière (8 septembre 1945).

Durant toute sa vie, le R. Père Castamagne n'avait cessé de demander à Dieu, la grâce de mourir à Notre-Dame de Prime-

Combe. Sa prière a été exaucée. Nous lui demandons de continuer au ciel, son action, qui lui assura sur la terre une place de choix parmi les apôtres qui de tout temps se sont dépensés à la formation et à la sanctification du clergé.

Voilà comment, chers paroissiens, meurent les bons et saints prêtres, après avoir montré le Christ dans une vie sacerdotale de haute qualité. Mais pareille mort se prépare par toute une vie !

A ces notes délicates, joignons la remarquable et suggestive lettre que, de Sao Paulo (Brésil), le cardinal de Vasconcellos, mandait à M. le chanoine Castamagne, frère cadet de notre cher défunt (Cf. *Annales*, t. 105, p. 30-39 ; t. 110-111, p. 116-119).

Sao Paulo, le 28 avril 1952.

Cher Monsieur le Chanoine A. Castamagne,

Laudetur Jesus Christus !

Je viens d'apprendre avec un très profond regret que votre bien-aimé frère et mon cher ami, notre vénéré M. Louis Castamagne, est décédé le 19 février dernier. Vous avez daigné m'en faire part vous-même et je vous en remercie.

J'ignorais que notre regretté défunt eût un frère Prêtre et Chanoine, que je suppose tout à fait semblable à mon très cher ami le Lazariste, et je vous prie donc d'agréer mes bien sincères condoléances pour la grande perte que nous venons de subir ensemble. Unissons nos prières pour le repos de son âme, que d'ailleurs je crois déjà au ciel, possédant à tout jamais le Bon Dieu dont, sur la terre, pendant toute sa longue vie, il ne fit que scruter les insondables mystères.

M. Louis Castamagne était prêtre avant tout, un des plus grands parmi les enfants de saint Vincent de Paul, par l'étendue de son savoir et la clarté de son enseignement, que j'admirais au Grand Séminaire de Mariana. et aussi par son humilité et sa simplicité : deux vertus, parmi tant d'autres, caractéristiques de sa Congrégation et qui lui conciliaient tout de suite l'estime, l'affection et la vénération de ceux qui avaient le bonheur de l'approcher et plus encore de vivre avec lui.

A mon âge, après tant de rencontres, ayant abordé toute sorte d'étrangers, je puis dire que M. Louis Castamagne fut, à mon avis, un des plus grands amis de mon pays, et je suis bien sûr que tous ceux qui l'ont connu et joui de son intimité ne penseront pas autrement.

Au Grand Séminaire de Mariana, M. Louis Castamagne fut non seulement un excellent professeur, un théologien de grande envergure, mais aussi et surtout un cœur débordant d'affection et qui d'emblée conquérait tous ses élèves, à jamais.

Voilà pourquoi, bien cher Monsieur le Chanoine, l'annonce de son décès attristera bien des prêtres brésiliens, ses élèves jadis et ses amis toujours, qui se feront un devoir de ne jamais l'oublier au saint autel.

Veillez, bien cher Monsieur le Chanoine, agréer avec mes bien sincères condoléances, l'expression de mes sentiments d'amitié, que je transfère d'un Castamagne à l'autre — du très cher Lazariste au très cher Curé de Saint-Paul (mon diocèse porte le même nom) à Nîmes, en me recommandant à ses prières.

*Carlos Carmelo DE VASCONCELLOS MOTTA,
Cardinal-Archevêque de Sao-Paulo (Brésil).*

3 mars. — En cette fête du bienheureux martyr Pierre-René Rogue (1758-1796), en ce cent cinquante-cinquième anniversaire de son courageux martyre à Vannes, le cantique final qui clôture le salut, redit heureusement, en ses trois strophes, la *vocation vincentienne*, le *martyre en terre vannetaise*, et la *prière* devant de tels exemples et un si généreux modèle. Chantées sur l'entraînante musique de notre confrère Joseph Praneuf (lire *Annales*, t. 106-107, p. 395-445), dans le cantique consacré jadis au bienheureux François-Régis Clet (p. 477, du *Cantuale*) ces strophes (1934, Jean Gonthier), traduisent un peu de notre vénération pour ce courageux témoin du Christ.

Refrain

*Qu'en ce jour, de nos cœurs, jaillisse l'allégresse !
Que nos vies désormais de combats généreux
Restent le champ vainqueur. « La charité nous presse »
Disons-le comme toi, ô bienheureux !*

I

*De Vincent tu reçus l'âme sacerdotale
Que te donnèrent ses enfants.
Bientôt élu de Dieu, sur ta terre natale,
Du Christ tu fis couler le sang.
Quand Dieu fut dans tes mains, il grandit ton courage ;
Laisse les charmes de ton sort :
Car Vincent t'a séduit, et, suivant son sillage,
Vers l'Idéal prends ton essor !*

II

*Mais bientôt ta patrie éprouva les souffrances
Des intimes déchirements :
Plus de Roi ! plus de Dieu ! En toi des espérances
Naissent de ces événements.
Tu voulais le martyr ; on t'offrait le parjure :
Aiors prêtre et breton pieux,
Tu t'écrias : La mort ! plutôt que la souillure !
Et, vainqueur, tu gagnas les cieux !*

III

*O bienheureux martyr, notre ardente jeunesse
Célèbre ta gloire au Ciel.
Grisés par tes actions, nous rêrons d'une messe
Dont nos vertus seront l'autel.
Réalisant en nous le modèle du prêtre
Tel que le fit le Tout-Puissant
Comme toi, nous mourrons, sans jamais cesser d'être
De dignes fils de saint Vincent !*

8 mars. — Ce matin à Dax (Notre-Dame du Pouy), le Très Honoré Père, parti hier soir de Paris, présente au prélat consécrateur (Mgr Mathieu), sept diacres à promouvoir à la charge et à l'honneur du sacerdoce. A sept heures et demie, l'ordination se déroule normalement, consolante et pleine de sens. A dix heures et demie, en cette même blanche chapelle de la Médaille miraculeuse, le même Mgr Mathieu préside les obsèques d'un jeune séminariste Jean-Louis Bertin. Décédé avant-hier chez ses parents, il est inhumé dans ce cimetière de la maison qui, paisiblement, aligne ses tombes sous les arbres de la colline : le lac d'Eauze. Né le 19 février 1931, Jean-Louis poursuivait ses études secondaires au Berceau de Saint-Vincent-de-Paul ; il était admis au séminaire interne à Paris, le 14 octo-

bre 1950. Peu après, en mars 1951, son état de santé le ramenait, à Dax, chez les siens. Son âme, touchée par la grâce, moultait chaque jour davantage. Mgr Mathieu écrit lui-même dans sa *Semaine religieuse* du 21 mars, quelques réflexions sur cette vie montante : « *En ce jeune homme la foi était vraiment désir de voir Dieu et l'espérance, désir de le posséder. Par une faveur accordée par le Très Honoré Père Supérieur général des Lazaristes, il avait pu faire les vœux de religion, quelques mois avant sa mort qu'il savait prochaine et qu'il attendait avec la joie du cupio dissolvi. Ses parents méritaient pareil enfant qui était le fils de leur chair et aussi de leur esprit chrétien militant. Ils ont demandé que fut chanté un Magnificat d'action de grâce. Ce chant a été d'un accent déchirant.* »

D'autre part, voici d'après un bulletin dacquois, un aperçu sur quelques leçons de ce deuil et de cette pieuse mort au printemps de la vie.

Magnificat ! — *Le samedi 8 mars, une très nombreuse assistance a participé, dans la chapelle de Notre-Dame du Pouy, à l'émouvante cérémonie des obsèques de Jean-Louis Bertin, clerc lazariste et fils de notre Présidente paroissiale de la Ligue, décédé l'avant-veille « comme un prédestiné » ; et de même une très nombreuse assistance a participé, le lundi 10 mars, au service funèbre chanté dans la Cathédrale, pour le repos de son âme. Son Excellence Monseigneur l'Evêque a présidé l'une et l'autre cérémonie, et donné chaque fois l'absoute solennelle. « Faut-il prier pour lui ? Faut-il le prier ? » Telle est la question que pose Monseigneur dans la *Semaine religieuse* du 21 mars (1952). Jean-Louis avait un jour demandé que l'on chante à ses obsèques le Te Deum, pour saluer le dies natalis, la naissance au ciel de son âme libérée. On a du moins chanté, et en français, le Magnificat, plus familier à tous ceux qui étaient là. Qui donc a pu entendre, sans en être profondément bouleversé, ce chant de triomphe que l'on n'a pas coutume d'entendre dans une cérémonie funèbre, et dont chaque verset répondait si exactement à l'impression de tous.*

Mon cœur ne contient plus la joie qui l'envahit
Pour le salut qui vient, Seigneur, soyez béni !
Qu'étais-je donc, Seigneur, pour vous pencher vers moi,
Sinon votre servante ; et Vous, mon Dieu, mon Roi ?
Les peuples à venir en chœur proclameront
Combien je suis heureuse et riche de vos dons.
Seigneur, soyez béni, car votre bras puissant
En moi vient d'accomplir un mystère très grand.
O Dieu, Vous êtes bon et Vous saurez bénir
D'âge en âge tous ceux qui veulent vous servir.
Le cœur humble et soumis appelle vos bontés,
L'orgueilleux loin de vous se trouve rejeté.
Les puissants d'ici bas par Vous sont détronés
Et les humbles par Vous, toujours sont relevés.
Le cœur aux grands désirs sera comblé de biens.
Malheur à qui croirait n'avoir besoin de rien.
Père, Fils, Esprit Saint, la grande Chrétienté,
Unie en votre amour, Vous chante, ô Trinité.
Mon cœur ne contient plus la joie qui l'envahit
Pour le salut qui vient, Seigneur, soyez béni !

Dès maintenant, la vie de Jean-Louis Bertin, si brève et cependant si pleine, se présente à ceux qui l'ont connu d'assez

près comme réalisée dans une grande simplicité, et une remarquable unité. Car il semble bien n'avoir jamais eu qu'une préoccupation : faire la volonté de Dieu, dans l'amour, sous la conduite de la Vierge :

La volonté de Dieu, dans sa première jeunesse, quand déjà il se préoccupe de « monter ».

La volonté de Dieu, dans son adolescence, quand il poursuit son idéal, où il croit que Dieu l'appelle : la vie sacerdotale et missionnaire dans la grande famille de saint Vincent de Paul.

La volonté de Dieu, aux derniers mois de sa vie, quand, dans la souffrance héroïquement supportée, il s'identifie de plus près au divin Maître.

Trois étapes, dont on voudrait suivre pas à pas les édifiantes péripéties, trois étapes à travers lesquelles la grâce travaille, affine et élève son âme qui se livre toute à cette action mystérieuse. En octobre 1950, quand il entre au noviciat de la rue de Sèvres, il veut être prêtre et missionnaire : en août 1951, quand il reçoit pour la première fois le Sacrement de l'Extrême-Onction, il aspire au Ciel où, sa santé précisément raffermie, il est un instant déçu de n'être pas entré ; mais bien vite il se reprend et ne s'attache plus désormais qu'à l'unique Volonté de Dieu. Il ne lui a fallu que quelques mois, quelques semaines peut-on dire, pour être totalement dépouillé de son propre vouloir et de désirs ou de regrets pourtant si légitimes. Il dira, une nuit, à la Sœur qui le veille et qui sans doute lui parlait du Ciel : « Vous vous trompez. Vous croyez que je veux le Ciel. Je veux seulement faire la Volonté de Dieu, et aussi longtemps qu'Il voudra. »

Aussi longtemps qu'Il voudra, quand la souffrance est, pendant des mois, de tous les jours et presque de tous les instants. Et son abnégation est sans défaillance. La nuit qui précède sa mort, comme sa mère lui demande s'il désire quelque chose, il répond d'une voix déjà bien affaiblie, mais d'une âme toujours forte : « Je veux faire jusqu'au bout la volonté de Dieu. » Aussi quelle sérénité souriante ! Son médecin l'interroge un jour : « Comment gardes-tu toujours ce calme et cette maîtrise, et comment faire pour te ressembler ? » Il répond avec une tranquille assurance : « C'est très simple, docteur, ne vouloir que ce que Dieu veut. » C'est très simple, en effet, mais singulièrement héroïque. Et le bon docteur disait en sortant à un prêtre qu'il avait rencontré : « Ici, mon expérience de médecin est dépassée. J'évolue en plein surnaturel. »

Aussi jouit-il constamment d'une inestimable joie intérieure : joie d'offrir ses souffrances comme une messe : *In-tribo ad altare Dei...* Joie du don total dans la vie religieuse, le Très Honoré Supérieur Général des Lazaristes ayant permis qu'il prononce des vœux avant sa mort... Joie de l'intimité avec Notre-Dame, pour qui il avait un culte tout vibrant d'amour et de confiance filiale... Joie de l'action de grâce : « il faut offrir, disait-il, mais il faut remercier aussi, car tout est grâces... » Joie de l'espérance chrétienne ; quelques jours avant sa mort, alors qu'il souffrait atrocement, ne déclarait-il pas : « Cela va toujours puisque cela conduit au Ciel » ?... Joie qui s'exprime encore, quand il ne pourra plus parler, par son regard et par son sourire. Il connut cependant sa tentation de dernière heure, inattendue, certes, et singulièrement subtile. Celle d'être déçu en pénétrant au Ciel, tellement sa foi et son imagination avaient embelli son espoir. Pauvre et cher Jean-Louis, il suffit de lui

dire la parole de saint Paul : « L'œil de l'homme n'a point vu... » pour qu'il retrouve, et définitivement, sa sérénité et sa joie... Joie enfin de la dernière minute. Il venait de communier comme il faisait tous les jours. « Maman, dit-il dans un souffle, viens m'embrasser, les souffrances sont terminées, je pars au Ciel. »

« Faut-il prier pour lui ? Faut-il le prier ?... » Le R.P. Plus rapporte quelque part cette parole d'une âme sainte : « Mon calice est plein, mais je le voudrais plus grand. » Quand le calice de la souffrance et de l'amour fut plein pour Jean-Louis aux dimensions que Dieu lui avait faites, Dieu l'appela...

Magnificat !

16 mars 1952. — A Saint-Nicolas-des-Champs, avec l'agrément empressé de M. Rouzic, curé de la paroisse, on inaugure une plaque, pour matérialiser un événement mystérieux de la vie de Louise de Marillac : une intervention divine survenue lors de la Pentecôte (4 juin 1623), en cette même église de Saint-Nicolas-des-Champs. Vingt-deux ans plus tard, le 25 mai 1645, écrivant à saint Vincent de Paul (t. II, p. 524-525), Louise de Marillac lui demande de s'associer à cette gratitude pour cette « *grâce de Dieu qui m'a rendue si heureuse d'être à lui de la manière que votre charité sait.* »

Lors de cette faveur céleste du 4 juin 1623, Louise était depuis une dizaine d'années, l'épouse d'Anthoine Le Gras (mariage le 5 février 1613, en l'église Saint-Gervais). Le 19 octobre 1613, en l'église Saint-Merry, l'on baptisait leur enfant Michel-Antoine, né la veille, premier fruit de cette union. Et depuis dix ans, Michel-Antoine grandissait sous les yeux de sa mère attentive, tandis que son mari poursuivait, malgré la maladie et la souffrance, une vie de travaux, qui prenait fin le 21 décembre 1625. Cette mort permettait enfin à cette sainte et jeune veuve (née le 12 août 1591) de réaliser ses anciens vœux et ses ardents souhaits de vie plus parfaite. La Providence la conduisait manifestement. Quelques mois après ce décès familial, Louise quittait la rue Courteau-Villain, et la paroisse Saint-Sauveur, pour s'établir sur la rive gauche, proche le Collège des Bons Enfants, à proximité de Vincent de Paul, son sage directeur, qui, dans un esprit charitable et compréhensif, la conduit, la fait monter et petit à petit s'épanouir au service des pauvres. Louise de Marillac était sortie d'elle-même, de ses noires appréhensions, et elle partait pour une vie meilleure, dilatée, celle que la Providence lui destinait : le service des pauvres, cette compagnie des Filles de la Charité, sous la direction et les enseignements de Vincent de Paul.

Condensant et matérialisant ces divers événements, une plaque est bénite par le Très Honoré Père Slattery ; elle doit prendre place dans la chapelle Saint-Vincent de Paul, là où nous pourrions la voir désormais... parmi d'autres souvenirs, entre autour un tableau de Boisset (1854) : *Saint Vincent relevant un mendiant.*

Voici le texte de la plaque, où aisément et instinctivement un chacun supplée la mention souriante de Vincent de Paul.

*Le jour de la Pentecôte
étant à Saint-Nicolas des Champs
durant la sainte messe, tout en
un instant mon esprit fut éclairci
de ses doutes.*

Louise DE MARILLAC.

†
EN CETTE EGLISE
LE 4 JUIN 1623
SAINTE LOUISE DE MARILLAC
ENCORE HESITANTE
SUR SA VOCATION
CONNUT LA VOLONTE DE
DIEU
L'APPELANT A FONDER
DANS L'AVENIR
LA COMPAGNIE
DES
FILLES DE LA CHARITE

19 mars. — Suivant les rubriques du *Coutumier*, la chapelle du 140. rue du Bac célèbre saint Joseph, avec le concours fervent des *deux séminaires*. M. Eyer, directeur du Séminaire interne, officie, assisté des clercs de la rue de Sèvres. Et tôt dans l'après-midi, avant les Complies, M. Henri Desmet, clôture en ce jour l'hebdomadaire prédication qu'il assurait en ce mois de mars. Il chante à nouveau les gloires de l'humble Joseph et dégage les quelques leçons suivantes : elles demeurent toujours et partout profitables pour nos âmes et nos cœurs.

Vir fidelis multum laudabitur
et qui custos est Domini sui glorificabitur.

*L'homme fidèle sera couvert d'éloges
et celui qui aura bien gardé son Maître, sera couvert de gloire.*

Ces paroles sont empruntées au Capitule de l'office de saint Joseph, qui s'est lui-même inspiré de deux passages du Livre des Proverbes, aux chapitres 27 et 28.

*Mes bien chers confrères,
Mes bien chères Sœurs,*

J'ai fait, ces jours derniers, suffisamment l'éloge de saint Joseph. Il faut aujourd'hui que je dise sa gloire, récompense de Dieu à son bon serviteur.

Nous avons dit que la piété de saint Joseph était celle des grandes âmes intérieures, et son travail celui des bons ouvriers qui exécutent parfaitement leur tâche ; que saint Joseph avait gardé avec une fidélité parfaite les deux trésors à lui confiés par Dieu, à savoir l'Enfant Jésus et sa très Sainte Mère. A ces vertus, à ces services, Dieu se devait de faire très belle la récompense. Elle a été donnée sous la forme d'une gloire incomparable. « Celui qui aura bien gardé son Maître, sera couvert de gloire. »

Le livre des Proverbes dit plaisamment dans une sentence à membres parallèles, à la manière orientale :

*Le gardien du figuier aura part aux fruits du figuier.
Celui qui aura gardé son Maître aura part à sa gloire...*

Saint Joseph est, en effet, aujourd'hui, tout chargé de gloire. Et il l'est non seulement au ciel, mais aussi dans l'Eglise militante, sur terre.

Au ciel, certes, il l'est, dans le rayonnement de la gloire de sa Sainte Epouse, et de la gloire de son fils adoptif, le Fils de Dieu. Il y jouit même déjà, au dire de certains docteurs de l'Eglise, de saint François de Sales en particulier, de la gloire des corps glorifiés. Il est présent Là-Haut, en corps et en âme,

reconstituant ainsi parfaitement la Sainte Famille et complétant sa gloire.

Mais, ici-bas également, la gloire est venue couronner les mérites de saint Joseph. Il occupe le glorieux poste de gardien de la Sainte Eglise, comme il était naguère le gardien de la Sainte Famille. Il a été déclaré « Patron de l'Eglise universelle ». Et toute la gloire de ce titre officiel s'enrichit, dans les cœurs des fidèles, d'une confiance universelle qui lui vaut des témoignages, sans cesse renouvelés, d'affectueuse dévotion.

Pourtant, quand je préparais ce que j'aurais à dire de toute cette gloire, je fus pris de quelque étonnement, en constatant l'ombre discrète dans laquelle s'est longtemps tenu saint Joseph.

Pendant sa vie, ici-bas, c'était assez normal. Son rôle était en effet de cacher l'Enfant Jésus, de le dérober aux regards indiscrets, de ne le montrer qu'à quelques privilégiés, qui seraient ses témoins, jusqu'au jour où Notre-Seigneur, son heure venue, serait éclater Lui-même au grand jour, par ses miracles, le mystère de sa céleste origine. Puisque le rôle de saint Joseph était de voiler momentanément le mystère, il était normal qu'il menât la vie cachée, et qu'il fût l'homme de la vie intérieure.

Mais je constate que, même après sa bienheureuse mort et sa glorification dans le ciel, il reste longtemps effacé dans l'Eglise, avant de paraître au grand jour de la gloire.

Je me suis rappelé alors une parole qui était familière à Notre-Seigneur. Je la trouve trois ou quatre fois sur ses lèvres dans l'Evangile :

« Qui se humiliat exaltabitur. »

« Celui qui s'efface sera exalté. »

Et j'entends l'auteur de l'Imitation faire écho à la parole de Notre-Seigneur dans cette jolie sentence :

« Dieu s'incline vers les humbles.

« A l'humble il octroie grande grâce.

« Après l'effacement, il l'éleve à la gloire » (II.2.)

Le bon Dieu a appliqué à saint Joseph ce grand principe de sa politique. Saint Joseph passe comme une grande ombre dans l'Evangile, et, une fois rempli son mandat, il disparaît comme une ombre.

Pendant longtemps, toute sa gloire sera dans le ciel. La terre semble l'ignorer ; elle réserve ses hommages à Jésus, puis à Marie ; elle semble ignorer la valeur de la grande âme de saint Joseph ; jusqu'au jour où quelques rayons de la gloire qui l'entourent dans le ciel viendront se poser sur quelques âmes d'élite, familières des choses divines, leur révéler les mérites de saint Joseph, et par elles rayonner sur tout l'univers d'un incomparable éclat.

Il est toujours utile de suivre le développement des desseins de Dieu. Suivons Sa conduite dans la vie et la survie du Saint Patriarche. Ayant admiré l'effacement, magnifiquement accepté, de sa vie terrestre, et l'effacement prolongé que la Providence a ménagé pendant une longue période après sa mort, nous en admirerons davantage la motion puissante de l'Esprit Saint, qui à son heure soulèvera dans toute l'Eglise ces extraordinaires remous de dévotion qui porteront vers saint Joseph toutes les âmes fidèles et lui feront une magnifique auréole de gloire.

Saint Joseph a vécu effacé sur cette terre. Il était pauvre. Tout fils de rois qu'il était, ses ancêtres ayant été écartés du

trône, il avait été privé des biens de l'héritage paternel ; et il gagnait sa vie au jour le jour. On avait dû quitter la capitale et les résidences royales. Et Joseph s'était réfugié, inconnu, à Nazareth, petite ville de Galilée, de pauvre notoriété. « Que peut-il sortir de bon de Nazareth ? » dira-t-on un jour !

Saint Joseph y vivait de la condition modeste du commun des mortels. Mais l'âme, en lui, n'était pas commune. « Toute la beauté du fils du roi était au dedans ! » Il était de la race des Rois et il en gardait les sentiments. Et cette noblesse d'âme lui permettait de porter dignement cette pauvreté qui parfois avilit les cœurs mesquins, mais qui grandit les grandes âmes.

L'Évangile a pris soin de nous rappeler, avec une certaine solennité, en deux généalogies qui, à travers deux séries de quatorze générations, vont de David à la Captivité, et de la Captivité à l'Incarnation, cette ascendance royale de saint Joseph. Et le ciel, par le ministère des Anges, la lui rappelait volontiers à lui-même. « Joseph, Fils de David, ne crains pas de prendre Marie pour épouse. » Cette appellation royale, sur les lèvres des Anges, c'était le sceau divin qui accréditait le pauvre artisan pour l'exécution de sa royale mission.

« Fils de David ! » Joseph connaissait l'histoire des Rois, ses ancêtres. Et il vivait leurs vertus.

« Il n'y a point l'ombre d'un doute, nous dit saint François de Sales, (Entretiens : 19) que saint Joseph ne fût plus vaillant que David et n'eût plus de sagesse que Salomon. » Ce n'est pas peu dire ! Dieu, en lui donnant en charge son Fils, savait à qui il le confiait. Vaillance et générosité de David ! Ampleur de vues et magnificence de Salomon ! Joseph avait aussi la foi inébranlable d'un Ezechias, le pieux Roi qui cherchait filialement, aux jours d'épreuves, un sur appui auprès de Dieu, et, comme les grandes âmes, savait demander lumière et conseil, allant s'éclairer auprès d'Isaïe, le royal prophète, obtenant d'ailleurs, dans sa foi, d'insignes miracles, déroute d'armées ennemies et, pour lui-même, guérison miraculeuse. Saint Joseph avait pareille foi et pareille docilité. Coutumier de la visite des Anges, il observait aussitôt religieusement leurs consignes. Et le miracle suivait sa docilité.

Saint Joseph avait la droiture de cet honnête Roi qu'était Josias, petit-fils d'Ezechias, dont l'Écriture nous dit qu'« il ne se détourna ni à droite, ni à gauche » (II Reg. XXII. 2). Il avait, en effet, pris vigoureusement en mains les intérêts de Dieu, fait donner publiquement lecture de la Loi, rétabli partout sa pratique et le culte de Dieu. Et sa mort fut pleurée par tout le peuple et par le prophète Jérémie. Saint Joseph, lui aussi, alla droit son chemin, « sans se détourner ni à droite ni à gauche », à travers la paradoxale obscurité des événements qui contraignaient sa divine mission. Il allait, la nuit comme le jour, confiant dans les ordres divins, suivant la ligne, toute droite et toute simple, de l'obéissance.

Saint Joseph avait la magnanimité des humbles, qui sont appelés à commander à plus dignes qu'eux, et qui, malgré la confusion qu'entraîne l'inégalité des mérites, trouvent dans leur simplicité le secret du commandement royal, discret, sage et ferme.

Mais tout cela, c'est la magnificence de son âme. Ce n'est pas de l'éclat extérieur. En fait d'éclat extérieur, le royal, mais pauvre artisan n'en avait que dans ses souvenirs, dans les sou-

venirs de ses ancêtres. Il n'en avait d'ailleurs nullement dans ses désirs ; il ne désirait que la volonté de Dieu. Et quoique chargé de tant de noblesse traditionnelle et investi par Dieu du plus honorable des mandats, il ne lui restait que le rayonnement discret de sa grande âme.

Quand le rayonnement de la divinité vient illuminer le petit Enfant dont il a la garde, Joseph se tient habituellement dans l'ombre. Quand le ciel de Bethléem s'ouvre pour livrer passage aux Anges et à leurs chants glorieux et indiquer la grotte de la Nativité à de pauvres bergers, là, oui, la présence de saint Joseph est mentionnée dans l'Évangile : « *Invenerunt Mariam, et Joseph, et infantem positum in proesepio.* » Joseph a reçu le salut de ces humbles gens. Leur simplicité était à son goût. Mais quand de grands personnages arrivent de l'Orient, Rois ou Savants, rares privilégiés de ce grand honneur, l'Évangile laisse saint Joseph dans l'ombre. « *Invenerunt puerum cum Maria, matre ejus. Et procidentes, adoraverunt eum.* » Saint Joseph n'est pas nommé. Il a dû se tenir un peu loin du somptueux cortège, dans le recueillement, mêlant ses adorations aux adorations de tous.

Et le voilà, tout à coup, qui doit fuir de nuit, en Égypte. On l'imagine volontiers sobre de paroles et de gestes, discret, silencieux dans les circonstances les plus dramatiques, calme mais résolu dans les décisions les plus graves. Mais en ces lointains pays, c'est un inconnu, un étranger, un exilé.

A Nazareth, ce ne sera qu'un modeste artisan, qui travaille le bois et peut-être le fer. Ce n'était pas un grand personnage, bien qu'on dût avoir pour lui quelque sympathie. Quand il avait menuisé quelque coffre ou quelque table, réajusté une roue de un char ou un soc à une charrue, j'imagine que, au cours de ses tractations avec son client, son sourire bienveillant et limpide d'honnête homme, et de patron conciliant, devait charmer le client.

Ces sympathies-là sont durables. Mais ce n'est pas la gloire.

Aussi, quand saint Joseph, ayant rempli son mandat, eut quitté ce monde, son souvenir assurément resta dans le cœur de ces humbles gens ; mais ailleurs, pas beaucoup, sinon, bien sûr ! dans les cœurs très tendres de Jésus et de Marie. L'Évangile a parlé de son mandat, mais de sa mort, point !

Gerson, lui, a imaginé et chanté dans une cinquantaine de vers latins, la pieuse et silencieuse mort de saint Joseph, entre les bras de Jésus et de Marie. Il nous montre Marie déposant un baiser sur le front de son saint époux, et l'Enfant Jésus, consolant sa mère : « *Chère Mère, ne cédez pas à votre douleur. Les Patriarches, dans les limbes, accueillent dans la joie l'âme de votre pieux gardien. Je vais être moi-même, maintenant, votre gardien. Un jour, vous me verrez monter aux Cieux. Joseph y montera aussi pour régner avec moi. Vous y régnerez, vous aussi, quand sera achevée votre vie.* »

Scandet et ipse Joseph ut mecum regnet in cœvum.

Regnabis pariter, fuerit cum vita peracta.

Quand donc eut lieu cette bienheureuse mort ? On ne sait pas ! Où eut-elle lieu ? A Nazareth, après une journée de labeur ? A Jérusalem, au cours d'un pèlerinage ? On ne sait pas ! Où saint Joseph fut-il enseveli ? dans le tombeau royal de ses pères, en la vallée de Josaphat ? On ne sait pas ! Les savants discutent sur tout cela, cherchant dans le saint Évangile quel-

ques points de repère et tirant de quelques indications et de quelques rapprochements, des conclusions assez incertaines.

Toujours est-il que, quelques bonnes âmes mises à part, le silence se fait sur saint Joseph. On ne parle plus de lui. Quelques années après, quand on commence à célébrer les mystères chrétiens, quand on rappelle les événements de la sainte enfance, quand on dresse les tableaux de la crèche et de la fuite en Egypte, saint Joseph est là, bien sûr, mais personnage de second plan, à la crèche, dans l'ombre souvent ; dans la fuite en Egypte, à pied, au côté de l'âne, qui porte les deux trésors. Et ce fut ainsi longtemps. Et c'est presque de l'oubli qui va s'étendre sur le Serviteur de Dieu. C'est pénible !

Mais il faut admirer ici la Sagesse de Dieu. Les âmes, en ces temps, avaient trop vécu dans l'atmosphère du paganisme, où tout devenait idole, pour pouvoir d'emblée se familiariser avec les sublimes et délicats mystères de l'incarnation et de la maternité virginale de Marie. La dévotion, en ces premiers temps du Christianisme, ira surtout à l'héroïsme des martyrs. Le culte officiel leur fut longtemps réservé ; c'est sur leur tombe qu'on célébrait les Saints Mystères, comme aujourd'hui encore sur les reliques de nos pierres d'autel.

D'ailleurs la grande merveille de Noël, la merveille de la Sainte Famille, c'était Jésus, le Fils de Dieu fait homme, venu, petit enfant, ravir nos cœurs, emporter notre amour. La merveille, c'était aussi Marie, certes ! la Divine Mère, tout aimable, toute belle, très douce, aimée comme toutes les mères, vierge et mère, miracle de la puissance divine et de l'amour de l'Esprit-Saint. Mais encore ! pour Marie elle-même, ce ne fut qu'avec une certaine discrétion, et lentement, que l'Eglise, en sa prudence, laissa grandir dans le peuple la dévotion. Quant à saint Joseph, il n'était pour rien dans le grand mystère. Aux yeux des Fidèles, il n'était que l'humble gardien, amené là par Dieu pour dérober Jésus à la fureur des tyrans et longtemps à la curiosité des indiscrets, et pour dérober Marie à la malignité des hommes. Joseph resta longtemps dans l'ombre. Le sens pratique des foules laissa longtemps le modeste gardien à sa garde obscure.

Il fallut le sens mystique de quelques âmes de Saints, de quelques âmes de religieux, d'âmes lumineuses, habituées à pénétrer au cœur des mystères divins et à découvrir, dans une sorte de divination, les réalités cachées dans le sanctuaire des âmes, pour soupçonner la grandeur du rôle imparti par Dieu à saint Joseph, et, dès lors, l'éminence de sa dignité et de ses vertus.

Et on songea dès lors, non plus seulement à lui donner une place quelconque dans les scènes évangéliques, mais la place d'honneur, à laquelle il avait droit. Et on se mit à l'honorer.

A sainte Hélène, une des premières, revient l'honneur de la pieuse découverte. En ce tournant de l'Histoire, que créait l'édit de Milan et la conversion de l'empereur Constantin, son fils, toute ardente à retrouver les trésors enfouis dans la terre sacrée de la Palestine, comme aussi les trésors enfouis dans l'Histoire, elle retrouva sur le Calvaire la vraie croix du Sauveur, et à Bethléem le souvenir de la Sainte Famille. Et elle y érigea une église à la Sainte Vierge, et à saint Joseph, un oratoire.

Cela nous mène au IV^e siècle, en ses débuts.

On avait aussi, en Orient, l'habitude de faire solennellement mémoire, le dimanche avant Noël, des Justes de l'Ancien Tes-

tament. On inscrit dans la liste le nom de saint Joseph. Le dimanche suivant, il y avait mémoire très spéciale de la Très Sainte Vierge, de David, et de saint Jacques le Mineur, qui avait été l'évêque de Jérusalem. On leur associa saint Joseph.

Ces rappels peuvent paraître insignifiants ; ils ont pourtant valeur de signe. Ce sont des témoignages de grande valeur.

On vit bientôt des poètes s'exercer à composer des strophes en l'honneur de saint Joseph. Un jour quelqu'un se trouva qui lui composa un office. C'est dans le recueillement d'un monastère, le monastère de Saint-Sabbas, proche de la Mer Morte, que paraît cette innovation. C'est dans des âmes de moines pieux qu'a surgi cette dévote pensée. Dans leur calme et patient labeur, ils ont recueilli, à la louange de saint Joseph, tout ce qu'ils ont pu trouver de perles précieuses dans la Sainte Ecriture. Et ils ont offert à saint Joseph ce joyau liturgique.

Mais nous sommes en Orient, toujours ! et au *vi* siècle ! Le joyau n'arrivera chez nous, en Occident, qu'au retour des Croisades. Les chevaliers nous le rapporteront.

Des siècles ont passé. Mais aussitôt, ces moines chevaliers que sont les fils spirituels du chevalier François d'Assise, accueillent ce cadeau que l'Orient fait à notre dévotion. Leurs Frères, les Dominicains, se joignent à eux ; Albert le Grand prêche saint Joseph dans un panégyrique resté célèbre. Les Carmes, eux aussi, plus que tous, se distinguent en tête de cette croisade, en faveur de saint Joseph.

Et le moyen âge voit alors le culte se propager avec l'approbation des évêques, en beaucoup de diocèses. Et c'est le grand départ de la dévotion.

Survient le désarroi du Grand Schisme. Les cœurs se tournent vers saint Joseph. On fait appel à saint Joseph au secours de la chrétienté. De grands personnages, en plein Concile, là où se décide le sort de l'union dans l'Eglise, invitent solennellement les évêques, et, par eux, les fidèles à prier saint Joseph, qui fut jadis le fidèle gardien des trésors divins.

A ce moment, saint Joseph a deux zélés et puissants propagateurs, en la personne de Pierre d'Ailly et de Gerson. Pierre d'Ailly ! Gerson ! Deux grands personnages ! Un cardinal ! Un chancelier d'Université !

Le cardinal Pierre d'Ailly, aumônier du Roi, membre de l'Université de Paris, évêque du Puy, évêque de Cambrai, cardinal, chargé plusieurs fois de messages auprès du Pape, auprès des rois, prédicateur de Notre-Dame en faveur de l'Union, met tout le poids de son prestige, de ses titres, de sa science, de sa piété, au service de la dévotion à saint Joseph.

Le chancelier Gerson, lui, mit en outre à son service sa plume. Et voici comment :

En ce temps-là, un pieux chanoine de Chartres conçut cette idée originale de demander par testament au chapitre de la Cathédrale, que chaque année, au jour anniversaire de sa mort — ce fut, sans doute le 23 janvier — on fit, au Chapitre, mémoire solennelle du grand patriarche saint Joseph. Le chancelier Gerson, pour répondre aux intentions du pieux chanoine, son confrère, se mit à composer pour le 23 janvier, l'office des Epousailles de la Sainte Vierge et de saint Joseph. C'était, une fois de plus, faire entrer saint Joseph dans la liturgie, discrètement, aux côtés de la Très Sainte Vierge. Les titres de la Très Sainte Vierge étaient indiscutés. Et saint Joseph avait sa place

marquée près d'elle. L'office fut approuvé. Et le chapitre le célébra. On le célébra ailleurs aussi. Et au début du XVIII^e siècle, Benoît XIII l'adoptera pour les États de l'Église.

En ces mêmes temps troublés du Grand Schisme, qui furent si féconds, malgré tout, en fruits de sainteté, un saint qui s'était signalé par toutes sortes d'éclatants miracles et qui devait être canonisé six ans seulement après sa mort, saint Bernardin de Sienne, s'était écrié, un jour, en prêchant saint Joseph dans la ville de Padoue : « Saint Joseph est glorieux au Ciel, en corps et en âme ! »

Ce que saint Bernardin de Sienne avait lancé dans l'élan de sa dévotion, saint François de Sales le reprendra sur le ton doctoral et l'appuiera de solides arguments.

Voici venir, en effet, les Docteurs de l'Église, qui vont s'appliquer à étudier l'âme du saint artisan de Nazareth et vont célébrer à l'envi ses grandeurs.

La gloire de saint Joseph a grandi déjà, « Sicut aurora consurgens ». On pressent le plein Midi, la grande lumière, le rayonnement mondial. C'est un nouveau départ de la dévotion.

Sainte Thérèse, qui valait bien un Docteur de l'Église, répand dans tous ses monastères la dévotion à saint Joseph. Elle dit la reconnaissance qu'elle a personnellement vouée au saint patriarche ; car il l'a puissamment aidée dans ses fondations et elle ne l'a jamais invoqué en vain.

Saint François de Sales renchérit sur tous les Docteurs de l'Église. Il voit saint Joseph au Ciel, en corps et en âme, ressuscité glorieux au jour de la Résurrection du Sauveur, et entré avec lui glorieusement au Ciel le jour de son Ascension, en compagnie des saints nombreux dont parle saint Matthieu, et qui, ressuscités le jour de Pâques, apparurent à beaucoup de témoins à Jérusalem et formèrent ensuite sans doute le cortège triomphal de Notre-Seigneur dans son entrée au ciel. Saint François de Sales exclut à ce sujet toute hésitation. C'est « sans doute », dit-il, au sens fort du mot. L'éminence de la virginité en saint Joseph postulait ce privilège. Époux de Marie, il convenait qu'il n'en fût pas séparé. On ne sépare pas un époux de son épouse. Père adoptif et nourricier de Jésus, il convenait qu'il eût part à sa gloire. Et il convenait que la Sainte Famille ne restât pas incomplète au Ciel, privée de son chef. « Saint Joseph est au ciel en corps et en âme », proclame saint François de Sales. « c'est sans doute ».

Allez, après cela, arrêter la montée des cœurs, vers le trône glorieux de saint Joseph, l'élan et l'allégresse de la dévotion ! Allez arrêter l'admiration des Fidèles devant l'auréole de privilégié qui entoure son front, et la confiance en sa protection, et les appels qui montent de tous côtés vers lui !

Saint François de Sales a communiqué sa dévotion à sainte Jeanne de Chantal ; et sainte Jeanne de Chantal à ses Filles. Saint Vincent suit son ami saint François de Sales. Sainte Louise de Marillac suit saint Vincent. Saint Joseph devient le Patron des Séminaires de la Mission et des Séminaires de la Charité. On prie saint Joseph à l'hôpital d'Angers. On le prie au Grand séminaire de Gènes. On le prie un peu partout, dans la Compagnie, sur la recommandation de saint Vincent. On le prie pour les Vocations ; on le prie pour le succès des affaires délicates. Bossuet, disciple de saint Vincent à la Conférence des Mardis, met plusieurs fois sa magnifique éloquence au service de saint Joseph.

Et voici que les Papes, interprètes autorisés des motions de l'Esprit-Saint dans l'Eglise, donnent à toute cette dévotion leur approbation et leurs encouragements. Saint Joseph, certes, était déjà définitivement entré dans la gloire. Mais cette gloire allait être consacrée par des actes officiels des Souverains Pontifes. Après les mystiques envolées des saints et les grandes leçons des docteurs, ce sont les initiatives officielles des vicaires de Jésus-Christ. Les voilà qui donnent libre essor à la dévotion, ouvrant toute grande, devant elle, la catholicité de l'Eglise. Chaque Pape ajoute son fleuron, et ses perles précieuses, à la couronne de gloire de saint Joseph. Elle en deviendra resplendissante.

Déjà, au moment où saint Vincent fondait la Mission, Grégoire XV avait fait du 19 mars une fête de précepte pour toute l'Eglise. De rite simple, jadis, la fête devint vite de rite double. Peu de temps après la mort de saint Vincent, en 1670, sous Clément X, elle devient double de deuxième classe. Les hommages grandissent.

Quelques années plus tard, en 1679, sur la demande d'un roi d'Espagne, Innocent XI déclare saint Joseph, patron de l'Espagne, et de tous les royaumes soumis à son empire. Et l'Empire était vaste. C'était grand honneur pour saint Joseph ! Mais on avait compté sans les Espagnols. Ce fut chez eux vive inquiétude : fiers de leur traditionnel patron, saint Jacques, ils frémirent à la pensée de voir détrôner, fût-ce au profit de saint Joseph, saint Jacques de Compostelle ! Et il advint, devant tant d'émotion, que le décret fut rapporté.

Mais, parmi les royaumes soumis à l'Empire de Charles II, il y avait les Pays-Bas, et la Belgique, en particulier. La Belgique n'avait pas à défendre saint Jacques. Elle garda joyeusement le cadeau que lui offrait le Pape. Et saint Joseph resta son patron.

Cinquante ans plus tard (1714), Clément XI donnait à saint Joseph une messe et un office propres, dont les parties liturgiques sont toutes spécialement choisies pour célébrer sa gloire, sa dignité, ses vertus.

Dix ans encore ! Et, en 1726, Benoît XIII inscrit le nom de saint Joseph dans les solennelles litanies des Saints, et en bonne place, dans les tout premiers rangs, avec le grand état-major de la grande armée des saints.

Et nous voici au XIX^e siècle. Pie IX signale le début de son pontificat en élevant la deuxième fête de saint Joseph, celle de son Patronage, au rite double de deuxième classe, comme la fête du 19 mars. Et les dernières années de son pontificat, il les signalera par le grand acte du 8 décembre 1870 qui déclarait saint Joseph patron de l'Eglise universelle. En même temps, la fête du 19 mars devenait double de première classe. L'année d'après, d'autres honneurs suivaient, appropriés au rang de patron principal, à savoir le Credo à la messe, une mention dans l'oraison « A cunctis » des suffrages des Saints. Un jour, tout proche de nous, on inscrira le nom de saint Joseph dans les prières de l'extrême-onction, pour le grand bien des agonisants.

« Patron de l'Eglise universelle ! » Soulignons ce grand titre. Saint Joseph est désormais, par acte authentique, le Protecteur officiel de la Sainte Eglise, de ce grand Corps mystique, dont il est dit que Notre-Seigneur l'a beaucoup aimé, et qu'il le veut sans tache, sans ride, tout beau « ut exhiberet sibi

gloriosam ». A saint Joseph de la protéger ! La barque de l'Eglise ne peut sombrer ; mais elle est sans cesse battue par les tempêtes. « Fluctuat, nec mergitur. » A saint Joseph aussi de dilater la Sainte Eglise : le pape saint Léon nous dit, dans son beau style, en la fête de l'Epiphanie, que saint Joseph, portant l'Enfant Jésus dans le pays d'Egypte, encore adonné aux superstitions patennes, y portait la semence d'une moisson splendide pour les beaux jours de saint Marc, de saint Athanase, des Clément et Cyrille d'Alexandrie. Il préludait là à son office de grand missionnaire pour la dilatation de l'Eglise du Christ.

Voilà donc saint Joseph, avec saint Pierre, à la barre de la barque de l'Eglise. Il la garde, il la protège ; il la lance, avec une sainte audace, vers la haute mer, pour de glorieuses randonnées.

Après ce suprême honneur, il semble que rien ne pût être ajouté à la gloire de saint Joseph. Mais l'auréole d'or va s'illuminer de plus en plus autour de son front.

Je trouve sur les lèvres du grand Pape lettré qu'était Léon XIII, ces paroles lapidaires : « Augustissima dignitate unus eminens inter omnes. » Eminent ! Unus ! Eminent ! Unique ! Sa dignité, très auguste, fait de lui quelqu'un d'éminent entre tous !

Non pas qu'on veuille le discuter de ses mérites et, au nom de mérites éminents, l'élever au-dessus de tous les autres. Il ne s'agit pas de cela. Ces comparaisons et ces préférences sont assez oiseuses. Et l'imitation, dans un de ses beaux chapitres (le cinquante-huitième du troisième livre) a fait justice de pareils débats, qui ne sont souvent que vanité. Nous n'avons pas nous, pauvres mortels, à faire des distributions de prix d'excellence dans l'assemblée des Saints. Il s'agit, en l'occurrence, surtout de la dignité de saint Joseph, non précisément de ses mérites, qu'il faut simplement admirer sans mesquine comparaison avec d'autres de première grandeur. Mais en fait de dignité, saint Joseph est « hors pair ». Seul, avec la Très Sainte Vierge, il a pu commander au Fils de Dieu. « Il se rapproche tellement, dit encore Léon XIII, de la dignité qui place la Très Sainte Vierge au-dessus de tous les êtres de la Création, que personne n'en approche davantage. » « Ut nemo magis. » Elevé à cet honneur, il a droit à tous les hommages ; ses titres sont éminents.

Le saint Pape Pie X va trouver à renchérir encore sur Léon XIII. Il veut, lui aussi, fournir son apport à la gloire de saint Joseph, son patron.

En mars 1909, à la veille de la fête, il approuve pour la prière publique, de nouvelles Litanies, où sont détaillées toutes les richesses spirituelles de saint Joseph, ses titres, ses vertus, les missions et les patronages qu'on lui confie. On confie à sa sollicitude le travail et les travailleurs, la vie de famille, la beauté des âmes virginales, la souffrance et la maladie, les angoisses des agonisants, la lutte contre les malversations du démon. Que de trésors, que de travaux, que d'affaires, officiellement confiés à sa sollicitude ! Les saints du ciel ont habituellement leur sphère d'action limitée ; ils sont un peu des spécialistes, dans le domaine de la bienfaisance spirituelle ou temporelle. La compétence de saint Joseph est universelle.

Et Pie X entend exalter de plus en plus ce haut patronage. Il donne à la fête du Patronage de Saint Joseph un autre nom, plus solennel. Ce sera désormais la fête de la « Solennité de

Saint Joseph, Confesseur, Epoux de la Bienheureuse Vierge Marie, et Patron de l'Eglise Universelle ». *Et la fête sera de première classe, comme celle du 19. Et elle se célébrera non plus dans le deuil du Carême, comme la fête du 19 mars, mais dans la joie des fêtes pascales. Et elle se prolongera pendant toute une Octave.*

On sent dans ces initiatives papales l'ardent amour de nos Papes, du bienheureux Pie X en particulier, pour saint Joseph. Ils l'ont parfois manifesté dans de belles prières, sorties de leur cœur, échos de leur piété filiale et de leur confiance.

Pie X a composé une belle prière, destinée surtout aux travailleurs — et nous le sommes tous, à notre manière — « Glorieux saint Joseph, modèle de tous ceux qui sont voués au travail, obtenez-moi la grâce de travailler en esprit de pénitence..., de travailler en conscience..., de travailler avec reconnaissance et joie..., de travailler avec ordre, paix, modération et patience... de travailler surtout avec pureté d'intention et avec détachement de moi-même... » Et il termine par les mots : « Tout pour Jésus, tout par Marie, tout à votre imitation, ô patriarche Joseph, telle sera ma devise à la vie et à la mort ! » Tout à votre imitation ! C'est avec cela qu'on monte sur les autels. J'imagine qu'en ce jour de fête, le bienheureux Pie X est allé saluer saint Joseph dans le ciel et lui a récité sa jolie prière.

D'autres prières, qui méritent de nous être familières, ont été composées ou enrichies d'indulgences par les Papes. Il y a dans le Missel Romain, parmi les prières officielles de l'action de grâces après la messe, une très belle prière, indulgenciée par Pie IX : « Virginum custos et Pater... » « Saint Joseph, Père et Protecteur des Vierges », etc... Il y a quelques cinquante ou soixante ans, c'était l'habitude dans de grandes écoles, de réciter cette prière tous les jours du mois de mars, pour obtenir de saint Joseph qu'il gardât aux adolescents une âme virginale.

Enfin, quand Léon XIII recommanda la dévotion du mois du Rosaire, multipliant pour cela, d'année en année, ses solennelles encycliques, il inscrivit dans la pratique de cette dévotion, à la suite de la récitation du chapelet et des litanies de la Très Sainte Vierge, la prière à saint Joseph, qui est dans toutes les mémoires : « Nous recourons à vous dans notre tribulation, ô bienheureux Joseph, etc... » Et il inséra cette prière dans son encyclique « Quamquam pluries ». Cette prière-là vient de haut. Elle sort du cœur de Léon XIII. Et elle court dans le monde entier, sur les lèvres de tous les fidèles.

Oui, les fidèles ont répondu avec un élan magnifique, à l'impulsion donnée par les Papes, dans certains milieux en particulier. On sait avec quel élan et quelle candide simplicité les Petites Sœurs des Pauvres ont porté dans le monde entier, au service des pauvres vieillards, leur dévotion à saint Joseph. Leur confiance filiale, quelque peu familière, et les moyens employés, charmants souvent, parfois un peu cavaliers, ont dû faire sourire parfois le saint Patriarche. Mais ils ont été agréés par lui. Et il a fait descendre sur leurs ferventes maisons le sourire des faveurs célestes.

Là, comme partout, là où la confiance est grande, là surgissent les miracles.

Il y a quinze ans, mourait à Montréal, au Canada, un pauvre frère, le Frère André, de la Congrégation de la Sainte-Croix. Un million et demi de fidèles défilèrent devant sa tombe. Toute

sa vie avait été consacrée au culte de saint Joseph. Il lui avait élevé un modeste oratoire, qui est en train de devenir une Basilique. Il a fait faire des miracles à saint Joseph, et il en fait maintenant lui-même, paraît-il. Son « Oratoire Saint-Joseph » est, en tout cas, devenu le lieu de pèlerinage à saint Joseph, le plus considérable du monde. Tellement est puissant le rayonnement de la gloire du saint Patriarche. Elle illumine et sanctifie les âmes. Elle se répand partout. Elle ne s'arrête plus !

Où, le bon saint Joseph est aimé et honoré. Dilatons nos cœurs dans l'admiration et dans la joie. Toute cette gloire, toute cette splendeur, tout ce faisceau de souvenirs, de témoignages de dévotion, que j'ai essayé d'évoquer, déposons-les, comme on ferait d'une gerbe de fleurs, au pied de saint Joseph, comme l'humble mais cordial hommage de notre pauvreté.

Le saint Roi David, jadis, qui avait rêvé d'élever à Dieu un temple magnifique, avait fait pour cela de riches préparatifs : il avait accumulé l'or, l'argent, l'airain, le cèdre et les bois précieux. Et offrant tout cela, il disait : « In simplicitate cordis lætus obtuli universa. » Dans la simplicité de mon cœur j'offre tout cela dans la joie. » Redisons, à l'adresse de saint Joseph, cette formule d'offrande, témoignage du filial attachement des deux familles de saint Vincent, qui se sont mises sous sa protection.

Nous voulons être ici-bas, ô saint Joseph, vos dévots serviteurs, et être, comme vous, de dévoués « Compagnons » de la « Corporation des bons travailleurs », dans l'espérance d'être lâ-haut vos petits « Compagnons de gloire » pour l'éternité !

Ainsi soit-il !

21 mars. — Un télégramme de Saint-Louis nous apprend le décès de M. Joseph Lilly : peu après, un mot du Supérieur de Denver (Colorado) reconstituait la valeur et les caractéristiques de ce confrère américain :

La mort prématurée de notre confrère, M. Joseph L. Lilly, le vendredi 21 mars, a été un choc pour la province occidentale de la Congrégation de la Mission aux Etats-Unis, et pour l'Association Biblique Catholique, dont il fut le secrétaire pendant tant d'années. Ceux d'entre nous qui furent ses élèves au temps jadis pourraient bien dire de lui comme les disciples d'Emmaüs le disaient de Notre-Seigneur : « Notre cœur n'était-il pas tout brûlant au dedans de nous tandis qu'il nous parlait en chemin et qu'il nous expliquait les Ecritures ? » (Luc, XXIV, 32).

La vie et le caractère de M. Lilly furent en tout temps remarquables. Il ne fut pas seulement un étudiant appliqué et un brillant professeur, mais aussi un missionnaire ardent et zélé. C'est lui qui inaugura les Missions prêchées dans les rues, dans l'Archidiocèse de Denver, œuvre qui demeura toujours chère à son cœur. On n'a jamais entendu dire qu'il ait refusé aucune tâche qui lui était confiée, et on peut affirmer en toute vérité qu'il est mort en travaillant pour Dieu et pour sa parole inspirée. Peu avant de mourir, et même sur son lit de mort, il termina une traduction des Epîtres et de l'Apocalypse, du grec en anglais, œuvre qui sera publiée prochainement.

Né à Cape Girardeau, Missouri, le 1^{er} juillet 1893, il fit ses premières études au Collège Saint-Vincent de cette même ville. Entré au Noviciat de la Congrégation de la Mission à Perryville (Missouri), le 2 mai 1910, il fut ordonné prêtre par l'archevêque de Saint-Louis, Mgr Glennon, le 13 juin 1918, au Séminaire

Kenrick, à Saint-Louis. En 1922, il prit son doctorat en théologie au Collège Angélique, et dix ans plus tard, il conquit la licence en Ecriture Sainte devant la Commission Biblique.

Les Etats du Missouri, Colorado et Washington furent les champs principaux de son ministère, et il y dépensa ses jours à instruire le clergé de la parole de Dieu. De nombreux articles, qu'il publia dans le Catholic Biblical Quarterly attestent sa valeur, et le fait qu'on le nomma doyen des études pour la province montre le vif intérêt pris par lui aux questions de pédagogie. Peut-être le trait le plus marquant de sa personnalité fut-il son talent exceptionnel de semer dans le cœur de ses étudiants le désir d'apprendre et l'amour d'une spiritualité profonde.

Ceux de nous qui l'ont connu admiraient la pénétration de son intelligence et son obéissance, qui ne connaissait pas la moindre hésitation. Il pria toujours, et nous le faisons, nous aussi, maintenant, pour que Dieu voulût bien accorder à son Eglise des prêtres dignes et intelligents, qui enseigneraient à d'autres candidats au sacerdoce la Parole divine. Puissent nos prières assidues aider l'âme de M. Lilly à parvenir rapidement devant Celui dont il a si ardemment vénéré et expliqué sans se lasser la Parole écrite (William J. Kenneally, C.M.)

5 avril. — Remise à deux reprises, la soutenance de thèse de M. Bernard Kao peut enfin avoir lieu en ce jour. Sur cette séance en Sorbonne, M. Dulau qui a pu y assister, a aimablement résumé pour les *Annales* un aperçu du dialogue en cet échange d'idées. Même horizon et notations de même source pour la thèse de notre autre confrère M. Paul Chow, soutenue quelques semaines plus tard, le vendredi 9 mai. Voici *ad rei memoriam*, pour souvenir, les lignes de M. Dulau.

Deux de nos confrères chinois, MM. Bernard Kao et Paul Chow, venus à Paris pour y faire des études supérieures, ont récemment présenté une thèse en Sorbonne, pour l'obtention du doctorat d'Université. Tous deux se sont vu décerner la « mention très honorable ».

C'est le 5 avril, que M. Kao s'est présenté devant le jury. L'histoire contemporaine de la Chine lui avait fourni le sujet de son travail. Sa thèse, en effet, avait pour titre : « Le mouvement intellectuel en Chine, et son rôle dans la Révolution chinoise, entre 1898 et 1937 ». Il l'a préparée sous la direction de M. Pierre Renouvin, professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut et directeur d'études de la Section d'histoire contemporaine.

Sous l'influence de la pensée occidentale, les idées, les traditions, les institutions qui avaient fait la Chine telle qu'elle était depuis une très haute antiquité, ont été l'objet d'une révision totale. Après avoir étudié les précurseurs de ce mouvement, et considéré sous l'angle intellectuel l'œuvre de Sun Yat Tsen, M. Kao expose longuement l'activité des intellectuels chinois pendant les quatre premières décades du XX^e siècle, c'est-à-dire durant les années où s'élabore la nouvelle culture chinoise. Dans la première des trois phases que comprend cette histoire, les idées de l'Occident sont accueillies avec enthousiasme et presque sans réserve. De nombreux étudiants chinois vont faire leurs études dans les Universités d'Europe et d'Amérique. Revenus dans leur pays, ils y ouvrent à leur tour des écoles dans le but de propager les idées dont ils se font les prota-

gonistes. Comme il fallait s'y attendre, les jeunes intellectuels chinois commencent par mettre en doute la valeur historique des récits qui racontent le passé de leur pays ; et ce scepticisme s'étend aussi aux doctrines philosophiques, religieuses et morales dont leurs pères avaient vécu. Mais, peu à peu, l'inventaire qu'ils font du patrimoine de leur pays leur en révèle l'indéniable beauté et les amène à mettre en doute la supériorité de la culture occidentale qui, d'abord, les avait fascinés. Enfin, le sentiment patriotique s'affermissant de plus en plus dans les jeunes générations, il était assez naturel qu'on se mit en quête d'une nouvelle idéologie qui permettrait d'affranchir la Chine de l'emprise occidentale et assurerait sa prospérité dans l'indépendance. Les succès croissants du communisme russe, ennemi déclaré des « impérialismes occidentaux » attirèrent de plus en plus vers la doctrine bolcheviste les intellectuels chinois. L'étude que M. Kao fait de ce mouvement s'arrête à l'année 1937, date à laquelle commence l'invasion japonaise. Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, l'emprise de l'U.R.S.S. sur la Chine dans le domaine intellectuel comme dans le domaine politique, n'a fait que croître ; et l'on ne voit pas comment les Chinois pourront se libérer d'une dictature pire assurément que la prétendue servitude à laquelle ils voulaient se dérober en se tournant vers le communisme.

M. Renouvin, président du jury, a couvert d'éloges le candidat. Comme cela devait être dit aussi de la thèse de M. Chow, il nota que son travail dépassait nettement en valeur ce que présentent habituellement les étrangers. Il rendit hommage à une documentation presque exhaustive, à la clarté de l'exposé, à la pertinence de nombreuses remarques. Il déclara avoir lu intégralement à deux reprises cette thèse, et avec autant de profit que d'intérêt. Il demanda quelques explications et montra que certaines affirmations de M. Kao étaient un peu hâtives ou pas assez nuancées. La merveilleuse connaissance qu'a M. Renouvin de l'histoire moderne de l'Extrême-Orient, lui permit de signaler au candidat quelques inexactitudes de détail. Tout cela fut dit avec beaucoup de grâce souriante et émaillé de souvenirs personnels, contés de façon charmante. M. Renouvin fit aussi observer que parfois l'exposé de M. Kao ne montrait pas assez nettement le lien de cause à effet entre des événements qu'il faisait dépendre l'un de l'autre. Il eût été bon, notamment, de préciser davantage si le passage au communisme des intellectuels chinois avait surtout des causes d'ordre politique ou s'il s'expliquait d'abord par la désaffection à l'égard des doctrines philosophiques et religieuses qui avaient prévalu en Chine jusqu'alors.

La thèse principale de M. Kao s'accompagnait, comme il est de coutume, en pareil cas, de deux travaux de moindre importance. L'un traitait de l'arrivée des premiers Lazaristes en Chine, où ils remplacèrent les Pères Jésuites, après la suppression de leur Ordre. L'autre avait trait au développement des chemins de fer en Chine, de 1874 à 1945. Le professeur Vaucher émit quelques remarques sur le premier de ces deux mémoires, et le second fit l'objet de quelques observations de la part du professeur Beaumont.

C'est le 9 mai que M. Chow affronta à son tour le jury. Celui-ci était composé de MM. Le Senne, membre de l'Institut,

et professeur en Sorbonne, Paul Demiéville, membre de l'Institut, et professeur au Collège de France, Henri Gouhier, professeur à la Sorbonne. M. Le Senne présidait. Sa présence et celle de M. Gouhier s'expliquaient par la nature de la thèse de M. Chow, qui traitait un problème de philosophie religieuse. Mais c'est surtout M. Paul Demiéville qui intervint dans la soutenance. Car il est un éminent sinologue, et M. Chow avait pris pour sujet de son travail : « La Philosophie morale de Tcheou Touden-Yi. » Ceci nous reportait au XI^e siècle de notre ère. Depuis des siècles déjà le taoïsme et le bouddhisme dominaient en Chine. Maître Tcheou rendit son prestige à la doctrine de Confucius, et on le regarde comme le fondateur du néo-confucianisme. Jusque-là le confucianisme était surtout une sagesse morale, plus soucieuse d'action que de spéculation. C'est le mérite de Tcheou d'avoir donné des bases métaphysiques à la morale de Confucius. Ce qui le caractérise aussi, c'est la place que tient dans sa doctrine la « Sincérité ». Par quoi il ne faut pas entendre seulement, ni même principalement, le culte de la vérité dans ses paroles. La sincérité dont parle Tcheou s'apparente plutôt à la conscience. Elle est aussi une impulsion reçue de Dieu, qui porte l'homme à faire le bien et à éviter le mal. Elle peut et doit mener l'homme à la perfection, à la sainteté. Du moins l'élite des hommes. Car maître Tcheou, fonctionnaire du Céleste Empire, s'occupe surtout, sinon exclusivement, de relever le niveau moral des cadres sociaux de son pays. Son œuvre écrite se réduit à fort peu de chose ; du moins n'en possédons-nous actuellement que quelques pages ; mais on s'accorde à reconnaître qu'il eut sur la pensée religieuse de la Chine une influence considérable.

La plus grande partie de la soutenance de la thèse fut occupée par un dialogue entre M. Demiéville et le candidat. L'examineur fit porter surtout ses questions sur la nature du premier principe dans la doctrine de Confucius. On lui donne les noms de « Voie, Ciel », qui sont assez faciles à saisir. Mais on le désigne aussi d'un mot bien mystérieux « Tai Ki » que l'on traduit par « Faîte suprême ». Inconnaissable en lui-même, ce Principe se manifeste par son activité. Sans elle, il serait pour nous comme incristant. Dans cet état d'incognoscibilité on l'appelle d'un nom qui est habituellement traduit « Sans Faîte ». Quel est le sens exact de cette expression, et à quoi pourrait-elle correspondre dans notre vocabulaire philosophique occidental ? Ce fut l'objet d'un échange d'idées dans lequel intervinrent aussi MM. Le Senne et Gouhier. M. Demiéville parcourut ensuite la thèse de M. Chow et en souligna les aperçus les plus intéressants et les plus neufs. Lui aussi, il mit au point quelques affirmations du thésiste, en particulier pour ce qui concerne la date de l'apparition de l'imprimerie en Chine. Il fit observer quelques manques de logique dans la philosophie de maître Tcheou. Il demanda quelques explications sur la nature et le rôle de la « Sincérité » et sur la possibilité pour tous d'accéder à la sainteté, d'après le fondateur du néo-confucianisme.

Le premier des deux travaux subsidiaires de M. Chow concernait la documentation de M. Bergson sur la mystique de l'Inde. Ce qu'il en dit, en effet, dans « Les deux sources » où il oppose cette mystique à la mystique chrétienne, laisserait croire que son information est ici moins solide que dans l'ensemble de son œuvre. Faisant état de la correspondance de Bergson avec

l'évêque luthérien d'Upsal, Nathan Soderblom, M. Gouhier montra que la documentation du célèbre philosophe était plus complète qu'on pourrait le croire. Mais il souligna avec Bergson que l'hindouisme, faute d'une doctrine de la charité ne pouvait atteindre à une mystique proprement dite. Le deuxième travail portait sur cette question : « Le Confucianisme est-il une religion ? » C'est M. Le Senne qui intervint surtout dans ce débat. Il estima que dans le confucianisme, tel du moins que l'avait présenté Maître Tcheou, on pouvait trouver l'essentiel d'une religion : un principe suprême vers qui l'âme s'oriente par la prière. Les deux autres membres du jury intervinrent aussi dans cet échange de vues. Et ce fut une joie pour les prêtres qui étaient là d'entendre d'éminents professeurs de l'Université parler avec un tel respect, avec une visible sympathie, des plus hautes doctrines religieuses, telles surtout que les enseigne le christianisme.

Comme le souligna, pour le regretter, M. Le Senne, les candidats au Doctorat d'Université, parce qu'ils ne sont plus tenus à faire imprimer leur thèse, lui laissait généralement un caractère d'inachèvement regrettable. Au contraire, les thèses présentées par nos deux confrères donnèrent sur ce point aussi pleine satisfaction ; et les membres du jury exprimèrent pour l'une et l'autre le vœu qu'elles fussent imprimées après avoir subi quelques légères retouches. C'était rendre un nouvel hommage à leur valeur. Nous ne pouvons qu'en féliciter MM. Kao et Chow, et nous en rejoyr fraternellement avec eux.

24 avril. — En cette après-midi, à Beyrouth, a lieu la pose de la première pierre de la future basilique, dédiée à Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse. Voici le compte rendu de cette réconfortante cérémonie libanaise.

Sur les hauteurs d'Achrafieh, au sommet de cette colline, qui domine la ville, et aux pieds de laquelle miroite la Méditerranée avec pour décor latéral, les dernières neiges qui fondent sous les rayons d'un soleil printanier ; là où il y a quelques années, se dressait seulement le château d'eau au milieu de riantes frondaisons, on peut voir aujourd'hui s'élever d'imposantes constructions destinées à abriter la communauté et le pensionnat de l'ancienne Maison Centrale des Filles de la Charité, autrefois logées rue Emir Béchir. Par suite du développement de la circulation et de la poussée vers cet endroit du négoce, l'emplacement de l'ancien établissement des Sœurs de Saint-Vincent de Paul devenait trop bruyant et ne se prêtait plus ni au recueillement, ni au calme nécessaire aux études des jeunes filles. C'est alors que les supérieurs des Lazaristes ont décidé de trouver un lieu plus propice. Ils ont choisi les hauteurs, où l'on est plus près de l'esprit de Dieu et plus loin du bruit de la ville.

La première Basilique au Liban. — En même temps, les Lazaristes obtenaient de Rome, l'autorisation pour l'érection en ce lieu d'une basilique — la première au Liban — qui sera dédiée à Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse.

C'est à la bénédiction et à la pose de la première pierre de ce nouveau sanctuaire que nous étions conviés dans l'après-midi de jeudi.

M. André Leconte, l'éminent architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, qui a été chargé d'établir les plans de cette basilique et de les faire exécuter avec la collabo-

ration de MM. Fouad El-Khoury, Jamil El-Khazen et Paul Lemoine, a bien voulu nous communiquer les renseignements suivants : l'architecture de la basilique s'inspire du style traditionnel au Liban, les quatre colonnes du peristyle proviennent des fouilles effectuées sur l'ancien emplacement du Forum romain, qui se situait aux environs de la place des Canons. L'église aura 50 mètres de long sur 20 mètres de large et 25 mètres de hauteur. Elle pourra recevoir un millier de personnes. Les travaux seront terminés dans six mois environ.

La Bénédiction et la pose de la première pierre. — Malgré le caractère presque intime de la cérémonie, car je pense que l'on réserve les plus grandes solennités, pour la consécration et l'inauguration du sanctuaire, étaient présents : S.E. M. Georges Balay, ministre de France, ainsi que les consuls de France, Mgr Brini, chargé d'affaires de la nonciature, M. Bounoure, M. Rozek. NN. SS. Pierre Dib, Philippe Naba, Ignace Hikari, Bathanian et Akl, le R.P. Escoula, le R.P. de Chamussy, recteur de l'Université Saint-Joseph, le R.P. Joppin, supérieur du Collège d'Antoura, et de nombreux autres directeurs d'établissements scolaires, ainsi que Mme Michel Chiha, M. André Leconte, le Dr Elias Baaklini, M. Edmond Cachecho et Maurice Gemayel et de nombreuses autres personnalités. Le R.P. Rivals, visiteur des Lazaristes, et la Rév. Mère visitatrice des Sœurs de la Charité, accueillèrent leurs invités avec beaucoup d'amabilité.

Dans l'attente d'être bénie dans quelques instants par S.E. Mgr Beltrami, nonce apostolique, la première pierre de la future basilique repose au milieu de tout ce va et vient, mais porte fièrement sur l'une de ses faces l'inscription suivante : « L'An du Seigneur MCMLII, 24^e jour d'avril, Mgr Beltrami, nonce apostolique, a béni et posé la première pierre de cette église. »

Peu après l'arrivée de Mgr Joseph Beltrami, retentit l'hymne libanais. Le R.P. Rivals prend ensuite la parole, pour expliquer le sens de la cérémonie, puis commencent les prières liturgiques qui durèrent quarante-cinq minutes. Lecture est donnée de l'autorisation de SS. le Pape, puis le document qui constitue l'acte de naissance de ce nouveau sanctuaire est signé et enfermé dans un tube en verre qui est à son tour cacheté dans un étui en zinc et le tout est scellé dans la pierre.

Après la cérémonie religieuse un champagne d'honneur a clôturé la fête.

M. G.

25 avril. — En préparation au Congrès annuel de septembre à Versailles, la session réservée de Vanves du Centre de Pastorale liturgique en étudie ces jours-ci le thème futur : le baptême, entrée dans le peuple de Dieu. Ce vendredi 25 avril, parmi ce monde de spécialistes invités et réunis, notre confrère M. Etienne Diebold fournit une communication. L'an dernier, dans ce même cadre, il avait montré dans le déroulement de nos Missions du XVII^e siècle, comment se pratiquait le petit et le grand catéchisme ; il avait exposé comment saint Vincent de Paul fut l'initiateur de la première communion ; étape majeure de nos anciennes Missions. Le sujet du nouveau rapport fut l'effacement des perspectives communautaires dans la législation baptismale. La législation synodale du moyen âge permet de suivre l'évolution qui a abouti à faire du baptême un acte individuel et privé, alors qu'il était primitivement une assemblée solennelle de toute la Communauté. En conclusion, l'examen

sociologique des délais de baptême dans un diocèse normand (Evreux) fait apparaître deux aboutissements extrêmes du régime établi au XVII^e siècle, grâce à la généralisation du *synodal diocésain*.

27 avril. — En cette solennité de la Translation des Reliques de saint Vincent, Mgr Maurice Feltin, archevêque de Paris, officie pontificalement ; le soir, aux vêpres, Mgr Louis, évêque de Périgueux, assure le panégyrique de saint Vincent, en évoquant heureusement cette ordination sacerdotale qu'un de ses lointains prédécesseurs conférait à Vincent de Paul, le 23 septembre 1600, dans la modeste chapelle castrale de Châteaueu-l'Evêque. (Voir : *Annales*, t. 114-115, p. 161-203).

Dès le lendemain, en vue de travaux de restauration du maître-autel de la chapelle : rajeunissement tant souhaité, modernisation de l'éclairage, etc., la châsse de saint Vincent de Paul devient inaccessible jusqu'au 19 juillet prochain. Des échafaudages tubulaires enserrant le retable, livré mystérieusement aux travaux que cachent des tentures.

1^{er} mai : *C'est le mois de Marie...* Et la Vierge entr'autres titres, demeure pour nous celle de la *Médaille Miraculeuse*, la Vierge solennellement couronnée, le 26 juillet 1897. La couronne, précieuse œuvre d'art, fut, comme l'on sait, le travail des orfèvres *Mellerio*, dits Meller. En voir la description et une reproduction très approchée dans les *Annales* de 1897, p. 509-515, et de 1930, p. 539-541. Or, ces jours-ci, dans un journal parisien (*L'Aurore* du 5 mai 1952), un chroniqueur aisé et habile parcourt et visite quelques maisons de commerce plus que centenaires parmi les artisans parisiens. Dans cette série, Jean Cottier évoque brièvement le passé et l'histoire anecdotique des orfèvres *Mellerio*, qui récemment encore, pour la basilique de Lisieux, montaient l'ostensoir des Enfants de Marie. Certes, la maison d'orfèvrerie garde et manifeste une activité multiforme et il demeure intéressant de parcourir un passé agréablement retracé et de situer ces œuvres d'art religieux parmi nombre d'autres. Écoutons, en marge de la Couronne de la Vierge, les histoires et le passé de la maison *Mellerio*.

Bijoutiers parisiens, de fils aîné en fils aîné, depuis 1515, les Mellerio, dits Meller, ramonaient aussi les cheminées, et l'un d'eux put ainsi sauver, en 1612, la vie de la reine Marie de Médicis.

L'an dernier, le roi Farouk admirait un splendide plat en émail chez Mellerio, dits Meller, bijoutiers rue de la Paix, n° 9 :

— *Quel est l'artiste qui a réalisé cette merveille ? demanda le souverain.*

— *Un de vos sujets, sire, répondit M. Guy Mellerio. Un artisan égyptien.*

— *S'il était resté en Egypte, soupira Farouk, il n'aurait rien fait de pareil. On travaille ici sous un ciel incomparable.*

L'impératrice Eugénie disait déjà au grand-père de M. Guy Mellerio :

La plus douce lumière du monde est la lumière de l'Île-de-France : la beauté s'y dépasse elle-même !

Et quand François 1^{er} invita l'ancêtre des Mellerio, et ses amis, et ses maîtres, les Léonard de Vinci, les Cellini à venir s'installer à Paris, il leur promit « Voir le plus nourrissant où l'âme garde le plus longtemps fraîcheur ».

— *Car, nous conte M. Guy Mellerio, nous sommes venus en France, après Marignan, en 1515. François 1^{er} mit alors la main sur le Milanais, et, séduit par sa conquête, il invita les artistes italiens à*

passer les Alpes. Notre famille, d'origine florentine, avait fui les guerres civiles, qui, au XIII^e siècle, désolèrent la Toscane, et s'était installée sur les bords du lac Majeur, chez les très paisibles et très pieux princes Borromées. Comme de nombreux compatriotes, les Borgnis, notamment, dont un descendant, le général Borgnis-Desbordes, conquit Madagascar, les Farina qui créèrent la maison de parfumerie Roger et Gallet, nous écoutâmes l'appel de François I^{er}.

Installés dans une pauvre maison de la rue que les Parisiens baptisèrent rapidement rue des Lombards, parce qu'elle était le centre d'élection des immigrants, les Mellerio débutèrent dans la bijouterie par de petites pièces populaires faites avec les pierres des Alpes et des filigranes d'or et d'argent à la manière des artisans des Baléares. Ils n'avaient pas encore pignon sur rue et joignaient à leur métier d'orfèvre celui de ramoneur, ce qui leur donnait accès dans les maisons.

— Les maris, dit M. Guy, accueillaient plus facilement le ramoneur ; les femmes retenaient plus volontiers l'orfèvre.

Les Mellerio transportaient alors leur fonds dans une petite boîte de colportage recouverte d'une peau de marmotte et, pour ce, appelée elle-même marmotte. C'est de là que vient, paraît-il, l'argot « boîte » pour magasin.

L'Italie allait connaître pendant un siècle une faveur grandissante, dont ne manquèrent pas de bénéficier les émigrés. François I^{er} maria son fils, le futur Henri II, à Catherine de Médicis, florentine elle aussi. Florentine toujours, Marie de Médicis, seconde femme d'Henri IV, et qui, ce dernier mort, abandonne le royaume à ses compatriotes les Concini, de grands amis du Mellerio d'alors. C'est à la demande de Concini (fait maréchal d'Ancre) que ledit Mellerio envoie un jour au Louvre un de ses petits-neveux, encore ramoneur, pour nettoyer les étres du palais. Le garçon descend, ramonette en main, dans une cheminée, alterrit derrière un paravent, entend des voix qui semblent fort animées. Il écoute : un complot pour assassiner la reine ! Il repart, prévient son oncle qui alerte Concini. Les conspirateurs sont arrêtés. Les Mellerio refusent noblement l'énorme somme d'argent qui leur est offerte en récompense ; mais ils sollicitent (et obtiennent) des lettres patentes leur donnant droit d'exercer dans le royaume de France les métiers de bijoutier, fumiste et peintre. Leur fortune est faite, que n'empêcheront pas certaines intrigues de concurrents inquiets de l'activité de ces « Lombards ». Louis XIII confirme les lettres de Marie de Médicis. Louis XIV les entérine à nouveau. Louis X, en 1756, leur assure une définitive stabilité.

C'est à cette époque que les Mellerio abandonnent définitivement la vie nomade. Mais non pas la vie d'aventures.

Ils ont repris, dans le quartier des Lombards, un riche fonds créé par leur compatriote et ami Borgnis, fournisseur du régent Philippe d'Orléans ; ils francisent leur nom : Mellerio devient Meller. Ils suivent ainsi une mode générale : Borgnis devint Borgnis-Desbordes, Delbracchio se transforme en Dubras, etc...

Et nous arrivons à la Révolution. A la tête de la maison est un très jeune homme, François Meller, vingt ans, courageux et fier. Quoiqu'il ait été le fournisseur de la Cour et l'ami de nombreux ci-devants, il refuse de fuir, se contente de mettre en sûreté le principal des richesses déjà réunies par les siens.

L'imprudent ! Un soir de novembre 1793, la populace assaille sa boutique, en enfonce les portes, pille, cherche à tuer. François fait appel à sa vieille hérédité « ramoneuse » ; il se glisse dans une cheminée, parvient à grimper sur les toits, à échapper aux massacreurs. Point dégoûté des idées nouvelles, il s'engage chez Pichegru, se bat magnifiquement en Hollande, en Allemagne, revient à Paris (et à la vie civile) sous le Consulat, porte son enseigne, (désormais Mellerio, dits Meller ; remarquez l'« s » de dits : c'est qu'il y a toujours dans l'affaire plusieurs membres de la famille), rue du Coq-Saint-Honoré, à deux pas du Palais-Royal, grand centre de l'élégance parisienne. L'Empire assure le succès de sa bijouterie ; elle a pour clients tous les napoléonides : Joséphine, Pauline, Caroline, la nouvelle Cour.

Quand Napoléon percé les rues de Castiglione, Rivoli et Napoléon (aujourd'hui rue de la Paix) pour assurer une perspective plus noble à la colonne d'Austerlitz (aujourd'hui colonne Vendôme) François Mellerio, pressentant l'avenir de cette merveilleuse artère, transporta son magasin à son actuel emplacement.

Le bijou n'a pas d'opinions politiques : la Restauration achète les mêmes pierres que l'Empire ; les Orléans ont les mêmes goûts que les Bourbons. Après 1815, Louis XVIII et Charles X remplacent sur les livres de la grande maison Napoléon et Joséphine ; après 1830, Marie-Amélie mande une fois par semaine Mellerio aux Tuileries. Un jour qu'il attend dans l'antichambre, le bon plaisir de Mme Louis-Philippe, il s'endort dans son fauteuil, est réveillé par le perroquet favori de la reine qui est en train de mettre en charpie sa perruque.

Aucun fléchissement dans les commandes officielles sous le Second Empire qui marque au contraire le sommet de la gloire mellerienne : Eugénie de Montijo, dès 1848, fait la connaissance de Jean Mellerio, fils de François, à Madrid, où il a installé une succursale. Elle le retrouve en 1853 à Paris et devient pendant dix-sept ans sa meilleure cliente. L'Empire s'écroule : mais Mme Thiers adore les perles, quoiqu'elle les porte peu, et se contente d'en faire collection. (« C'est un placement », dit Thiers avec indulgence.) Chaque matin, au cours de la promenade qu'elle s'impose par hygiène, elle arrive devant le magasin, pousse la porte, passe la tête, sans entrer, sourit à Jean Mellerio :

— Pas de perles nouvelles ? demande-t-elle.

Bien entendu, Mellerio, dits Meller, n'ont pas que des chefs d'Etat pour clients. A compiler les livres de compte qui s'entassent dans leurs caves depuis le Premier Empire (et qui sont de formes et de tailles fort irrégulières), que de noms divers on entrevoit, les uns célèbres, les autres inconnus. Inconnu, par exemple, celui qui, entre les années 1920-1930, revient le plus souvent (et que nous ne croyons pas avoir le droit d'écrire) ; un nom turc, le nom d'un richissime pacha, vivant à Paris. Notre Ottoman avait une admirable collection de bijoux qu'il présentait à ses visiteuses dans une vitrine Louis XV précieusement ouvragée. Il était bien rare que la dame, toujours jeune et jolie, ne fit pas une réflexion indiquant quelque préférence. Le galant pacha faisait en sorte que, à table, quelques instants plus tard, le bijou se retrouvât sous la serviette de son hôtesse. Le lendemain, le Turc arrivait chez Mellerio et remplaçait la pierre dont il s'était démuni aussi généreusement.

— Quelle est votre clientèle actuelle ?

— La clientèle normale des commerces de luxe, d'abord, quoique les prix fassent parfois reculer bien des amateurs de haut goût (notez cependant que le bijou n'a pas « monté » à travers les siècles, comme tels autres objets somptuaires : vous n'avez qu'à considérer nos ventes en 1750, ou en 1800, même au milieu du siècle dernier, et à transformer leurs prix en monnaie de 1952). Une clientèle princière, ensuite : nous avons notamment exécuté les bijoux du mariage du prince Otto de Habsbourg. Enfin une clientèle religieuse qui est venue à nous sous le Second Empire et que nous avons pu garder. Voyez cet ostensor : nous l'avons fait pour la basilique de Lisieux : il est composé avec les dons, or et pierres précieuses, des Enfants de Marie du monde entier. La candeur des donateurs éclate dans la simplicité de certains emballages contenant pourtant de petites fortunes, en lingots d'or ou en diamants. Nous avons reçu des diamants valant plusieurs dizaines de milliers de francs dans de simples boîtes d'allumettes, et qui avaient ainsi voyagé pendant des centaines de kilomètres. C'est émouvant, n'est-ce pas ?

« Les vases sacrés du Sacré-Cœur de Montmartre sont de chez nous. Aussi la couronne de Notre-Dame des Ardents d'Arras. »

Et le secret de cette réussite quatre fois centenaire ? M. Guy Mellerio nous montre une boîte argentée sur laquelle est inscrite la devise de sa maison : « La tradition Mellerio est de créer ! »

Ce sont Mellerio dits Meller qui, voici deux ans, ont inauguré les présentations de bijoux sur mannequins, à la manière des robes de haute-couture. Ce sont eux qui ont commencé à rester ouverts pendant la saison touristique jusqu'à minuit, heure théorique, car à une heure du matin, ils ont toutes les peines du monde à faire gentiment partir leurs chalands. Ils sortent des boucles d'oreille avec diamants montés sur palladium, un métal plus léger (plus rare aussi) que le platine et qui fatigue moins l'oreille. Ils viennent de créer des tas de modèles nouveaux : un clips-tulipe dont les pétales s'ouvrent à volonté et laissent apercevoir un pistil en diamant ; des dessus d'ongle également en palladium ; un poudrier en argent massif qui comporte un essuie-glace intérieur nettoyant automatiquement le miroir, etc...

— Où prenez-vous ces idées ?

— Nous travaillons en équipe. Nous sommes une grande famille, ouvriers et employés compris. Chacun apporte ses idées et discute des idées des autres. Nos enfants s'en mêlent parfois. Il y a deux ans nous voulions mettre en vitrine un arbre de Noël scintillant de diamants, mais dont les feuilles frissonneraient en permanence, ce qui mettrait mieux en valeur l'éclat des bijoux. Comment obtenir ce frisson ? Nous n'avions que des systèmes affreusement compliqués. Mon fils, un garçon de quatorze ans, suggéra d'installer l'arbre sur un plan légèrement incliné que l'on ferait insensiblement trembloter en le posant sur un dispositif relié à un petit moteur. Ce fut parfait.

— Voilà un garçon qui a la vocation !

— Heureusement, conclut M. Guy Mellerio en souriant, puisqu'il est mon fils aîné, et que, de tradition triséculaire, c'est toujours le fils aîné qui hérite de la direction de la maison. Mon père était le fils aîné de mon grand-père, j'étais le fils aîné de mon père, etc...

24 mai. — M. Léonard Peters solennise en ce jour ses cinquante ans de prêtrise. A cette occasion, parmi les présences en la Maison-Mère, on remarque M. André Menu, actuel Visiteur de Belgique ; il traduit devant le vénéré jubilaire les sentiments de gratitude de la province tout entière (Confrères et Sœurs), pour lesquels M. Peters s'est généreusement dépensé, vingt et un ans durant, du 25 août 1926 au 26 août 1947.

1^{er} juin. — En ce jour de Pentecôte, devant le modeste maître-autel provisoire, le célébrant est M. Joseph Pumir, qui, dans la jeunesse de ses sentiments, fête à son tour ses cinquante ans de sacerdoce : souvenir de l'ordination sacerdotale reçue à Dax (Notre-Dame du Pouy), des mains de Mgr Lesné C.M., archevêque de Philippopolis, délégué apostolique en Perse (mort le 11 février 1910).

7 juin. — A Puteaux, dans un coin de la banlieue parisienne, parmi quelques façades lépreuses, un jardin d'enfants modèle fleurit en oasis de bonheur. Au 91 de la rue Jean-Jaurès s'ouvre la Maison Saint-Vincent-de-Paul : deux noms savoureux et caractéristiques en cette cité populeuse. Là, parmi des bâtisses qui datent visiblement, au milieu de maisons bien vieillottes, s'entrouve donc un très moderne Jardin d'enfants. Mis en service, en octobre 1951, il termine ces jours-ci ses neuf premiers mois de charitable exercice. En marge de cette jeunesse, la maison des Sœurs de Saint-Vincent de Paul aux œuvres multiples, assemble aujourd'hui, dans une annuelle kermesse, ses nombreux amis et bienfaiteurs. A cette occasion, un reportage illustré de Jean Papillon, dans le n° 241 de *France-Magazine*, l'« hebdomadaire de toute la famille » (10 juin 1952), signale cette réussite. Parmi maints autres, c'est un reconfortant exemple à méditer. La charité, selon la doctrine chrétienne et

vincentienne, se doit d'être industrielle, intelligente. Profitable leçon que nous ménage ici l'active générosité des Filles du bon *Monsieur Vincent*.

Il faut emprunter des rues tristes, et passer devant des maisons marquées par la misère pour parvenir jusqu'à ce jardin d'enfants, qui sent la peinture fraîche, attirant comme un jouet neuf. C'est un peu comme une clairière ensoleillée trouant un sous-bois sombre et humide...

C'est à Puteaux que la communauté des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul a édifié un jardin d'enfants modèle, répondant à la définition qu'en donnent les manuels d'hygiène et les revues d'urbanisme. Il a, certes, fallu du courage pour mener à bien une telle entreprise, il a fallu aussi beaucoup de générosité...

Mais le résultat est là : « Les fruits ont dépassé la promesse des fleurs. » Ils sont aujourd'hui cent soixante enfants de trois à cinq ans sur les deux cent cinquante inscrits : rien de plus variable que la population infantile sujette aux maladies contagieuses ou victime des variations de température, cent soixante enfants répartis, selon leur âge, en sections de trente dans des salles claires où le soleil pénètre par de larges baies — ce soleil que la plupart de ces gosses ne voient jamais de chez eux !

Un jardin d'enfants, c'est un peu une maison de Lilliput : fauteuils blancs et tables sont à la mesure de ceux qui les utilisent. Même la rampe de l'escalier qui conduit aux salles de « cours » est à la hauteur des petites mains qui s'y accrochent. A plus forte raison, les leçons de choses et les jeux sont-ils à l'échelle infantile.

Mais revenons au bâtiment : précédé d'une cour ombragée limitée par une murette sans aspérité, il comprend au rez-de-chaussée, son vestibule, sa salle à manger, sa cuisine (la seule pièce à l'usage des grandes personnes et conçue pour elles) et sa salle d'eau.

Un escalier large permet d'accéder aux salles de « cours », au solarium dans lequel les enfants qui déjeunent sur place (une soixantaine) font une sieste d'une heure et demi, et à l'infirmerie. Car tout a été prévu : une salle d'isolement recueille les infortunés qui « couvent quelque maladie » de façon à limiter les risques de la contagion ; dans une autre pièce, réservée au médecin, rien ne manque, ni la baignoire « à la dimension », ni la toise, ni la balance.

Les organisatrices de ce jardin d'enfants se sont donné une triple mission : pédagogique, sociale, médicale.

Pédagogique : il ne s'agit pas d'une garderie. Cinq « jardinières », sous la direction d'une jeune religieuse qui possède également son diplôme de « jardinière », s'efforcent d'inculquer aux enfants les premiers principes de l'éducation, de leur donner des habitudes d'ordre et de propreté : chaque enfant a son portemanteau, son casier pour la serviette de table, et sa serviette de toilette dans la salle d'eau.

Les jeux et le bricolage sont l'application pratique des « cours » qui leur sont donnés — cours très simples, durant peu de temps, et développant un thème général, selon le programme prévu pour l'année. Le thème est d'ailleurs le même pour toutes les sections ; mais il est adapté à chaque âge.

Le règlement est large : entrées et sorties sont libres, selon le désir et la commodité des parents. On cherche avant tout à

dmener progressivement l'enfant à la discipline qu'il devra respecter à l'école ; on essaie aussi de lui donner déjà le sens — et le souci — de la collectivité.

Mission sociale : dans cette ville mi-bourgeoise, mi-prolétarienne, afin d'éviter toute sélection fondée sur la fortune, le prix du jardin d'enfant est calculé au prorata du budget familial.

Mission médicale enfin. Un médecin suit de très près l'état physique des enfants, qui sont « mesurés » et « pesés » régulièrement. La radio et la cuti-réaction permettent de dépister les primo-infections et, le cas échéant, de commencer le traitement qui s'impose.

Est-il besoin d'insister sur la mission morale — dont les organisatrices ne parlent pas, mais que l'on retrouve derrière chaque geste. Ces enfants sont des baptisés. Et c'est dans un climat de joie et de charité — autant que dans la clarté du soleil — qu'ils s'ouvrent à la vie... Heureux petits !...

J. P.

Précisons que la communauté de Puteaux des Filles de la Charité n'a pas limité son activité au jardin d'enfants. Un dispensaire fonctionne depuis longtemps et un asile que l'on veut transformer maintenant, comme a été transformé le jardin d'enfants. Les Sœurs veulent en faire une maison accueillante et des plus modernes. Elles organisent dans ce but une vente de charité, les 7 et 8 juin [1952], de 15 heures à 19 heures, à Puteaux, 91, rue Jean-Jaurès (C. C. P. : Filles de la Charité, Paris 2222-05.)

8 juin. — En la fête de l'auguste Trinité, la Communauté, suivant le coutumier, est tout heureuse de prier spécialement, en ce jour de la *Saint-Guillaume*, pour Notre Très Honoré Père, M. William Slattery.

M. Eyler, directeur du Séminaire interne et des quelques étudiants de la Maison-Mère, chante la grand'messe de neuf heures, avant d'assurer, comme chaque dimanche, dans une intelligente et apostolique réussite, la direction de la messe de onze heures. Prédication, commentaires, chants, etc., ont heureusement transformé et vivifié cette messe basse et silencieuse de jadis, et en ont fait, pour de nombreux fidèles, une prière, une réunion *communautaire*, suivant une liturgie bien comprise et adaptée. Voilà ce que réalisent le zèle et le dévouement conscient des obligations et du sens missionnaires !

Fernand COMBALUZIER.

VOYAGE DU TRÈS HONORÉ PÈRE EN ITALIE

(9-19 janvier 1952)

Au début de la nouvelle année (1952), le Très Honoré Père a voulu apporter au Souverain Pontife l'hommage de la double famille de saint Vincent, et il en a profité pour faire une rapide visite à quelques maisons de nos trois provinces d'Italie. Le Secrétaire général de la Congrégation l'accompagnait.

Départ pour Turin le 9 janvier à dix-sept heures cinquante. Le voyage s'effectue sans incident notable. Dans la traversée des Alpes, on aperçoit la neige. Mais le train est convenablement chauffé ; et occupant seuls notre compartiment, nous pouvons dormir une bonne partie de la nuit. A la gare de Turin, Monsieur le Supérieur général fut accueilli par le Visiteur de la Province, M. Cocchi, accompagné de M. Asinelli, supérieur de la Maison centrale des Missionnaires, de M. Tasso, directeur des Filles de la Charité, et de M. Honegger, procureur provincial. Deux puissantes autos, mises gracieusement à la disposition des confrères par un de leurs amis, le commandeur Flavio Rossello, eurent vite fait de nous conduire à la Maison centrale des Missionnaires. Nous y étions attendus par les étudiants et les séminaristes. Ma Sœur visitatrice étant retenue chez elle par la maladie, la Sœur Assistante et la Sœur économe la représentaient. Après sa messe, le Très Honoré Père fut reçu avec joie par les missionnaires et les frères de la Maison centrale, auxquels s'étaient joints, avec les étudiants et séminaristes, les confrères de Scarnafigi, Chieri, Savone et Côme.

A dix heures et demie, accompagnés par le Visiteur et le directeur des Filles de la Charité, nous partons pour le Séminaire Saint-Vincent, la maison des étudiants de la province. C'est un bel édifice, construit, il y a quelques années, sur une hauteur d'où l'on domine Turin. Malheureusement, un épais brouillard monte de la cuvette au fond de laquelle se trouve la capitale du Piémont, et nous en dérobe la vue. C'est de mauvais augure. Et, en effet, sauf à Rome, que nous reverrons sous ce beau soleil qui en met si bien en valeur les monuments, nous n'aurons pendant notre voyage que de rares éclaircies de beau temps. Mais il ne faut pas être trop difficile, même en Italie, quand on voyage au cœur de l'hiver. La cordialité de l'accueil qui nous est réservé par les étudiants de San Vicente suffisait d'ailleurs à nous faire oublier que le temps était maussade. Il y eut un discours, des chants, puis un entretien familial avec le Très Honoré Père que l'on voyait tout heureux de se trouver parmi ces jeunes, l'espoir de demain. Plusieurs écoles apostoliques ouvertes récemment par l'infatigable visiteur de Turin, sans parler de celle dont on négocie l'ouverture en Sardaigne, permettent d'entrevoir le jour assez prochain où l'actuelle maison d'études s'avèrera insuffisante et où il faudra dire : « *Dilatata tentoria tua* » (Elargis ta tente !)

Je ne voudrais pas oublier de mentionner la présence au Séminaire Saint-Vincent de quelques étudiants chinois et de leurs directeurs, MM. Bonanate Félix et Liu Jean-Baptiste.

Nous sommes de retour à la maison du Visiteur pour le repas de midi. Il se passe dans une atmosphère de charmante cordialité ; nul de ceux qui connaissent la simplicité et la

bonne humeur souriante de M. Cocchi ne s'en étonnera. L'après-midi est consacrée à la visite des maisons de Sœurs. Nous commençons, comme il se doit, par la Maison Centrale. Ma Sœur Visitatrice est alitée, et Notre Très Honoré Père va lui porter tout d'abord le réconfort de sa bénédiction avec ses vœux de prompt rétablissement. Puis il reçoit le filial hommage des Sœurs de la maison, de celles qui sont ici réunies pour les exercices de la retraites et des Petites Sœurs du Séminaire. Pour toutes il a des paroles de paternel encouragement.

Nous nous rendons ensuite à la Maison « *delle Carceri* ». Les Filles de la Charité y ont la charge d'une soixantaine de prisonnières. La nouvelle Supérieure, Sœur Demuro, a voulu épanouir le plus possible ces pauvres malheureuses. Les cellules ont vu leurs fenêtres s'agrandir : on a pavé le sol qui n'était jusque là que de la terre battue. Et même, dans chaque cellule un haut parleur permet à certaines heures d'entendre les émissions radiophoniques. Les détenues nous reçoivent dans le hall central. Après un compliment d'accueil, elles nous font entendre de jolis chants à plusieurs voix. Puis, après les avoir remerciées, le Très Honoré Père leur distribue des images et du chocolat. Sur le visage des prisonnières on voit une expression de contentement qui émeut. Nous entrons dans quelques cellules. Dans une d'entre elles, une pauvre femme, déjà d'âge mûr, nous confie qu'elle se fait cueillir chaque année par la police, et qu'elle est heureuse de retrouver ici une atmosphère meilleure pour son âme, que celle où s'écoule habituellement sa vie.

Nous passons à la maison des sourds-muets, où nous accueillent Sœur Traverso et ses compagnes avec leurs nombreux élèves. Il y a quelques jours c'était la fête de Noël. Aussi les sourds-muets nous donnent-ils une émouvante représentation : « La crèche vivante ». C'est une série de tableaux vivants, consacrés surtout à la naissance et à l'enfance de Jésus. Un jeune sourd-muet annonce le sujet de chaque tableau, et il souligne la leçon spirituelle de la scène que nous allons avoir sous les yeux. Le jeu des enfants est merveilleux. Il y a là, en particulier, un petit Jésus de quatre à cinq ans qui est admirable de sérieux et de conviction et dont les gestes ont une grâce et une majesté étonnantes. Les changements de décors s'exécutent avec une rapidité surprenante, et nous admirons les beaux effets de lumière, si variés et si habilement gradués.

La soirée se termine par la visite de l'hôpital Gradenigo où le Très Honoré Père est accueilli par Sœur Clerici et ses compagnes, auxquelles a voulu se joindre la direction de l'établissement. Nous admirons la nouvelle chapelle de l'hôpital. Nous allons visiter quelques Sœurs malades, ainsi que M. Tribos, supérieur de notre maison d'*Intra*, qui est en convalescence après une opération qu'il a subie il y a quelques jours. Il est bien près de vingt heures quand nous regagnons la maison du Visitateur. Dès demain, de bonne heure, il nous faudra quitter Turin. Mais nous repasserons par la province, au terme de notre voyage, pour faire une courte visite à nos maisons de Milan et de Côme.

11 janvier. — Nous prenons le train de six heures quinze. Nous descendons vers la Méditerranée. Voici bientôt Gênes. Hélas ! Les nuages couvrent le ciel, et la mer est d'un gris sale. Comme on se rend compte qu'un des éléments essentiels

de la beauté de ce pays est le soleil ! Au passage, nous revoyons avec plaisir, mais en regrettant de ne pouvoir nous arrêter, le duomo de Pise et la célèbre Tour Penchée, dont on avait fait craindre la chute, il y a quelques années. Il faut croire que les mesures prises pour sa sauvegarde ont été efficaces, car il ne semble pas qu'elle ait accentué une inclinaison déjà bien prononcée. Nous arrivons à Sienne vers deux heures de l'après-midi. M. Prati, supérieur de nos confrères, et M. Castagnoli, directeur des Soeurs, nous attendaient à la gare. En quelques minutes d'auto, nous voici à la maison dite « *Casa Pia San Vincenzo* ». Construite il y a seulement quelques années, elle est vraiment belle et bien adaptée à sa destination de maison d'études. Malheureusement, au cours de la dernière guerre, elle a été successivement occupée par les troupes italiennes, allemandes et françaises. Et cela, on le comprend sans peine, lui a valu bien des dégâts qui ne sont pas encore tous réparés. Actuellement, les étudiants sont au Collegio Alberoni, à Plaisance ; la maison de Sienne est occupée par les élèves de l'Ecole apostolique et les séminaristes, avec les confrères qui s'occupent de leur formation ou vaquent à certains travaux de ministère.

C'est seulement demain dans la matinée que nous irons visiter les maisons des Filles de la Charité de la ville. Nous disposons de la soirée. Je profite donc de l'offre aimable d'un professeur de l'Ecole apostolique, M. Francolini, pour parcourir avec lui Sienne, que je ne connais pas encore. Quel dommage que ce soit dans de si fâcheuses conditions ! Il pleut, et la nuit commence à tomber, bien qu'il ne soit pas encore quatre heures. C'est par un jour de soleil et sous un ciel d'un bleu profond qu'il faudrait visiter cette ville. Malgré ce contre temps, quel bonheur de se trouver dans la maison de sainte Catherine de Sienne, d'évoquer dans le décor familier de sa vie cette figure si attachante par son ardente et tendre piété, par son amour incomparable de l'Eglise et du Pape « le doux Christ de la terre », comme elle le nommait, et qui exerça autour d'elle une vraie fascination ! Si elle revenait à Sienne, sainte Catherine n'y serait guère dépaysée. Un grand nombre de monuments de la ville datent de son époque, et on se croirait transporté en plein xiv^e siècle, quand on parcourt certains quartiers aux pittoresques rues montantes et descendantes, où les autos n'arrivent à circuler que par des prodiges d'habileté continuelle. Nous allons visiter la cathédrale. L'édifice actuel, pourtant si vaste, ne devait être, dans le projet primitif, que le transept d'une église en forme de croix latine. Car les Siennois rêvaient de construire la plus vaste, la plus belle église du monde. C'était prétentieux, mais non sans grandeur. Telle qu'elle est, la cathédrale de Sienne mérite l'admiration. On reste émerveillé devant sa façade en marbre de Carrare et de Sienne, rouge, noir et blanc, enrichie de statues de prophètes et d'anges, et décorée au siècle dernier de mosaïques vénitiennes. C'est encore le marbre qui constitue le pavé de la cathédrale, couvert de dessins en lignes noires, qui représentent des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. On voudrait pouvoir s'attarder devant la somptueuse chaire de marbre soutenue par des colonnes de granit reposant sur des lions. Dans une sacristie, j'admire une magnifique collection d'antiphonaires in-folio sur parchemin, du xiv^e siècle, richement enluminés. Sur les murs, des fresques du Pinturicchio racontent la vie du pape Pie II, Eneas Silvio

Piccolomini, qui fut archevêque de Sienne. Quelle fraîcheur de coloris dans ces peintures, quel art de la composition !

Nous allons ensuite visiter l'église des Dominicains où sainte Catherine reçut tant de faveurs célestes. Mais nous ne pouvons voir le chef de la sainte, car la clef du tabernacle qui le contient se trouve au Municipio. Nous passons par l'église des Franciscains où l'on conserve depuis deux siècles des hosties que des voleurs avaient jeté après avoir volé le ciboire qui les contenait. Nous traversons la place où, deux fois par an, a lieu la célèbre course du « *Palio* ». Sienne se divise en une vingtaine de quartiers qui portent chacun le nom d'un animal : quartier de l'oie, du sanglier, etc... Chaque quartier essaie de faire triompher ses couleurs dans une course de chevaux disputée sur la *Piazza del Campo*. Avant l'épreuve, chevaux et jockeys vont à l'église du quartier où ils sont bénis en grande solennité. Le quartier qui remporte la victoire donne un grand banquet populaire où le cheval vainqueur et celui qui le montait sont les premiers servis.

La ville de Sienne vit ainsi de ses traditions, et ses habitants aiment à évoquer les hauts faits de leur histoire. Mais ils n'ont plus l'humeur batailleuse qui les opposa souvent aux Florentins, en des rencontres sanglantes dont Dante a gardé le souvenir. Les Siennois sont remarquables de courtoisie et d'affabilité. Sur la porte Camollia, la plus proche de la maison des confrères, on lit l'inscription latine : « *Cor magis tibi Sena pandit* » (1). (Plus encore que ses portes, Sienne l'ouvre son cœur.) Ce n'est pas une vaine assurance.

12 janvier. — A six heures trente, Sœur Sanchini, visitatrice, accompagnée de la Sœur assistante, de la Sœur officière, de la Sœur économe, vient, avec une cinquantaine de Sœurs appartenant aux diverses maisons de Filles de la Charité de Sienne assister à la messe célébrée par le Très Honoré Père dans la chapelle de la *Casa Pia*. A huit heures trente, nous voici à notre tour à la maison centrale *Saint-Jérôme*. Elle est encore tout endeuillée par la mort de la très aimée Sœur Boiani, ancienne Sœur officière de la province, rappelée à Dieu il y a dix jours à peine. Aussi, la visite du Très Honoré Père est-elle pour cette maison une consolation particulièrement appréciée.

Après le chant du Benedictus à la chapelle, réunion à la chambre de communauté. La bénédiction du Supérieur général, reçue, une petite Sœur du Séminaire, lit un compliment en italien. Elle y dit comment, toute enfant, ayant entendu raconter par sa grand-mère l'histoire des Rois Mages, et voulant, elle aussi, donner quelque chose à l'Enfant-Jésus, elle lui fit cadeau de sa poupée. Le sacrifice lui coûta beaucoup. Aussi ne fût-elle pas peu étonnée d'entendre sa grand-mère lui dire qu'un jour, peut-être, Jésus lui demanderait un don plus généreux encore. La prédiction s'est réalisée. Mais c'est dans la joie que la petite Sœur a fait à Notre-Seigneur le don total d'elle-même. Elle et ses compagnes n'ont qu'un désir : être la consolation du Très Honoré Père, en devenant de ferventes Filles de la Charité. Une Sœur à l'habit fait ensuite son compliment en français. Au nom de toutes les Sœurs, elle promet de suivre fidèlement les directives du Supérieur général, écho fidèle des enseignements de saint Vincent, et de se laisser guider par elles comme les mages suivirent l'étoile qui les conduisit à Bethléem. Le Très Honoré

(1) Voir *Annales*, t. 116, p. 68-69 (F. C.).

Père remercia tout d'abord les Sœurs d'être venues en si grand nombre assister à sa messe, en dépit du mauvais temps. Il transmitt à celles qui l'écoutaient l'affectueux souvenir de la Très Honorée Mère, évoqua le souvenir des Sœurs qui ont laissé à la province de Sienne un souvenir ineffaçable, telles Sœur Bulgarino, Sœur Bracco et Sœur Boiani, et termina en faisant des vœux pour la prospérité croissante de cette province. Puis il alla porter le réconfort de sa bénédiction aux Sœurs que leur état de santé retenait à l'infirmerie.

Après avoir admiré la magnifique crèche dressée par les Sœurs de la sacristie, nous allons voir l'« Oratorio » de notre confrère, M. Santini. Voilà vingt-cinq ans qu'il a fondé cette œuvre pour la sauvegarde et la formation morale et religieuse des enfants du quartier. Il y en a deux cents d'inscrits. A l'« Oratorio » ils trouvent de quoi se divertir sagement et entretenir leur vie spirituelle. L'œuvre se complète par des colonies de vacances très fréquentées. Quatre confrères sont venus de ce patronage. C'est une très belle œuvre qui contribue beaucoup au maintien de l'esprit chrétien dans le quartier. Contribution d'autant plus appréciable que l'esprit chrétien se heurte ici à une opposition puissante. J'ai appris, en effet, non sans étonnement, que Sienne a une municipalité socialiste et que toutes les communes de la province, une exceptée, sont également « rouges ».

Vers dix heures, nous allons visiter une autre maison de Sœurs, située dans la campagne, à quelques minutes d'auto de la ville. Le nom qu'elle porte, le « Monistero », rappelle que cette maison fut jadis un couvent de religieux. Elle sert actuellement de maison de retraite aux vénérables Sœurs anciennes de la province. L'une d'entre elles lit au Très Honoré Père un compliment qui mérite d'être intégralement cité : « *Mon Très Honoré Père, en ce beau jour, je remercie le Seigneur qui, en prolongeant ma vie, me permet d'être du nombre de ceux que l'Écriture nomme les « potentats de l'âge ». Je vous préviens, mon Très Honoré Père, que je suis parfaitement en règle sur ce point, et que je suis heureuse de cet avantage (le seul peut-être qui ne fasse pas de jaloux) parce qu'il me vaut le bonheur de vous saluer au nom de toutes les Sœurs du « Monistero » et de vous offrir l'hommage de notre respect et de notre dévouement filial. Nous avons, sans doute, la tristesse de ne pouvoir plus travailler dans les œuvres. Mais nous savons bien travailler à genoux devant le tabernacle ; et ce doux travail du soir de la vie, nous le faisons de façon toute spéciale pour vous. Vos pauvres filles y mettent tout l'élan de leur âme toujours ardente. Car la flamme demeure encore sous les cendres du foyer, la bonne cendre chaude qui maintient la chaleur et conserve les tisons qui alimenteront le feu nouveau. Nos âmes se consolent de l'impuissance de notre corps dans l'attente du jour où la flamme se ranimant s'élèvera promptement vers le Créateur. Ayant cherché et servi Jésus dans ses membres souffrants, ayant aimé son reflet sur tout ce qui est beau et bon, nous serons heureuses que se brise le vase de notre vie, après avoir répandu, comme celui de Madeleine, tout son parfum sur les pieds du Bon Maître, à qui nous sommes consacrées. »*

Cette Sœur a, sans nul doute, exactement traduit la pensée et les sentiments de ses compagnes. Car nous sommes frappés de la sérénité, du bonheur que traduit l'expression de leur

visage. Même impression, renforcée encore, à l'infirmerie où nous sommes édifiés de la soumission paisible et filiale à la volonté de Dieu avec laquelle les Sœurs malades acceptent leurs souffrances. Ici et dans toutes les infirmeries que nous avons visitées au cours de notre voyage, on touche du doigt la grâce de la vocation et combien est vrai le mot de saint Vincent que « *les malades sont le trésor de la Communauté* ». A la maison du « *Monistero* », les extrêmes se touchent. On y reçoit les postulantes de la province. Elles sont en ce moment une dizaine. Parmi elles, Sœur visitatrice en présente une qui a été guérie miraculeusement à Lorette, et qui avait fait vœu, si elle recouvrait la santé, de se consacrer au soulagement des pauvres et des malades, dans la Compagnie des Filles de la Charité.

Rentrés chez les confrères pour le diner, nous quittons Sienna dans l'après-midi, en compagnie de M. Caterini, supérieur de la maison centrale des missionnaires de Rome, qui est venu à notre rencontre. Il est déjà tard, quand nous arrivons à Rome où nous attendent à la gare Termini, M. Amedeo Rossi, visiteur de la province, M. Martorelli, procureur provincial, M. Bisoglio, procureur près le Saint-Siège, M. Duvallier, supérieur de notre maison internationale d'études, et M. Triclot, de passage à Rome. L'auto dans laquelle le Très Honoré Père avait pris place entre en collision avec un tram. Heureusement, le choc est assez léger. Il n'y a pas de dégâts sérieux. La police veut bien laisser la voiture continuer sa route, sans procéder aux constats habituels qui auraient valu à ses occupants un surcroît de retard bien désagréable.

13 janvier. — Dans la matinée, nous rendons visite au cardinal Massimo Massimi, préfet du Tribunal suprême de la *Signature*, qui, depuis le mois de novembre, est l'hôte de nos confrères du Léonien. Son Eminence fait l'accueil le plus gracieux au Très Honoré Père, et lui dit sa satisfaction des attentions dont on l'entoure. Très aimablement, le cardinal met sa voiture et son chauffeur à la disposition du Supérieur général pour tout le temps de son séjour dans la Ville Eternelle. Dans l'après-midi, visite à Sainte-Marthe, où Son Eminence le cardinal Canali préside la distribution aux enfants pauvres des cadeaux de la « *Befana* » (l'Épiphanie). Le distingué prélat dit au Très Honoré Père combien il est reconnaissant aux Filles de la Charité des services qu'elles rendent au personnel de l'Etat du Vatican.

14 janvier. — Ce n'est pas sans inquiétude qu'on avait appris dans la journée d'hier que le Saint-Père supprimait pour aujourd'hui toutes les audiences à l'exception de celle qu'il devait, selon la coutume, accorder à la noblesse romaine. Il y eut, heureusement, une exception en faveur du Très Honoré Père que le Pape voulut même recevoir en audience privée, alors que depuis quelque temps on a vu des évêques n'obtenir qu'une audience dite « particulière ». Accompagné par M. Amedeo Rossi, visiteur de la province de Rome, le supérieur général des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité fut donc introduit vers treize heures dans le bureau de Sa Sainteté. Le Pape se montra très cordial, témoigna d'un vif intérêt pour la double famille de saint Vincent et donna à tous ses membres, la plus paternelle bénédiction. Aussi, est-ce de tout cœur qu'à l'issue de cette audience nous avons chanté le « *Magnificat* » à Sainte-Marthe, où ma Sœur Montlahuc nous retenait à diner.

15 janvier. — Cette journée et la matinée de la journée suivante furent consacrées à la visite des dirigeants des Congrégations romaines. D'abord la Propagande. Le Très Honoré Père est accueilli avec beaucoup de souriante bienveillance par le cardinal Fumasoni Biondi. Ancien délégué apostolique à Washington, le cardinal est heureux de parler des Etats-Unis. Le secrétaire de cette Congrégation est Mgr Costantini, ancien Délégué apostolique en Chine. Il parle avec émotion de la persécution dont les catholiques sont l'objet dans ce pays et de l'admirable attachement au Saint-Siège, dont ils font preuve. Il rend hommage au dévouement si méritoire de nos missionnaires et des Filles de la Charité en Chine. Le Très Honoré Père gagne ensuite le palais que Sa Sainteté le Pape Pie XI a fait construire au Transtévère, pour y grouper les services de toutes les congrégations romaines, à l'exception de la Propagande et de la Congrégation pour l'Eglise orientale. Prévenu de l'arrivée de Monsieur le Supérieur général, le cardinal Pizzardo, préfet de la Congrégation des Séminaires, et secrétaire du Saint Office, vint gracieusement à sa rencontre. Il s'entretint aimablement avec lui des œuvres de notre double famille, notamment des séminaires, qui nous sont confiés en France. Il évoqua aussi la part que la vénérée Mère Inghelin avait prise au premier Congrès des religieuses infirmières à Rome. Aux Rites, l'accueil fut aussi très bienveillant. On se montra très favorable aux causes des deux communautés. Celle de Mère Seton tient particulièrement à cœur au Souverain Pontife. Ses travaux avancent avec lenteur ; mais c'est pour éviter tout ce qui pourrait fournir un prétexte aux objections du Promoteur de la foi. L'« avocat du diable ». Le cardinal Micara, préfet des Rites, et Vicaire de Sa Sainteté, reçut le Très Honoré Père à la Chancellerie dans l'après-midi. Il lui dit sa reconnaissance de ce que les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité font dans le diocèse de Rome ; et au moment de le quitter, il lui donna une fraternelle accolade. Monsieur le Supérieur général fit ensuite une visite d'amitié au recteur du Collège américain, Mgr Martin O'Connor.

16 janvier. — Le Père Larraona, secrétaire de la Congrégation des Religieux, reçut le Très Honoré Père dans la matinée du 16 janvier. La conversation, très cordiale, porta sur diverses questions intéressant nos deux familles, et notamment, cela se conçoit, sur l'approbation si attendue de nos Constitutions. Le Père Larraona nous donna l'espérance que cette approbation ne se ferait plus longtemps attendre... Le cardinal Tisserant, doyen du Sacré Collège, et Secrétaire de la Congrégation de l'Orientale, était en réunion quand le Très Honoré Père se fit annoncer. Par une marque exceptionnelle de bienveillance, il voulut néanmoins le recevoir aussitôt. L'entretien porta naturellement sur les œuvres que nous avons dans les territoires qui sont sous la juridiction de l'Orientale, et auxquelles Son Eminence témoigne un intérêt tout spécial. Très reconnaissant de ce que nous faisons pour la formation du clergé indigène en Egypte et en Ethiopie, le cardinal Tisserant exprima l'espoir que du renfort serait envoyé aussitôt que possible aux Séminaires de Tintah et d'Addis Abeba. Mgr Valerio Valeri, ancien nonce en France, actuellement Vice-Secrétaire de l'Orientale, fit un chaleureux accueil au Très Honoré Père et à M. Fugazza, qu'il avait bien connu à Paris. Il demanda des nouvelles du bon M. Goi-

din, avec qui il avait eu de cordiales relations dès le temps où il était nonce à Bucarest. Le cardinal Ruffini, archevêque de Palerme, était de passage à Rome, et il avait demandé l'hospitalité à nos confrères du Léonien. Il accorda une longue audience au Très Honoré Père, et y témoigna d'une particulière bienveillance pour les Filles de la Charité. On ne s'en étonnera pas quand on sait que le futur cardinal fut pendant trente ans, les jours de fêtes, l'aumônier des œuvres de jeunesse des Sœurs à la maison Saint-Joachim.

Pendant son séjour à Rome, le Très Honoré Père n'avait pas le temps de se rendre dans les nombreuses maisons de Filles de la Charité que possède la Ville Eternelle. Mais pour permettre à un grand nombre de Sœurs de le voir et de recevoir sa bénédiction, il alla tous les matins célébrer la sainte messe dans une de ces maisons. Saint-Vincent, le Bambino Gesu et Saint-Joachim eurent ce bonheur. Chaque fois, un grand nombre de Filles de la Charité assistèrent au saint sacrifice et communieraient de la main du successeur de saint Vincent. Pendant que le Très Honoré Père prenait son petit déjeuner, la conversation s'engageait, empreinte d'une charmante simplicité. Monsieur le Supérieur général donnait des nouvelles de la rue du Bac, et disait ce qu'il savait de la vie des Sœurs dans les pays où sévit la persécution. C'était un bonheur de constater à quel point les joies et les souffrances sont communes dans la famille de saint Vincent.

A la Maison internationale d'études dont nous étions les hôtes, et au Collège léonien dont la Maison internationale occupe une partie, les confrères furent tout heureux d'avoir le Très Honoré Père avec eux, au moins pour les repas et pendant les trop rares instants que lui laissent les nombreuses audiences qui lui furent accordées pendant son séjour à Rome. Ancien pensionnaire lui-même de la Maison internationale, durant les deux années qui suivirent son ordination sacerdotale, Monsieur le Supérieur général retrouva avec bonheur ce climat intellectuel et spirituel que ne peuvent plus oublier ceux qui en bénéficièrent. Et l'activité multiforme des confrères du Léonien a été une consolation pour lui.

Dans l'après-midi du 16 janvier nous partions pour Naples. Les confrères de la Maison centrale de cette ville, située Via Vergini, auraient bien voulu que le Très Honoré Père présidât les fêtes qui, dans les derniers jours de décembre 1951, soulignèrent la fin des travaux de reconstruction et d'embellissement de leur immeuble. Celui-ci, en effet, gravement endommagé par les bombardements de la dernière guerre, a été magnifiquement réparé grâce à l'inlassable dévouement des deux Visiteurs de Naples : M. Cesa et M. Lapalorcia, qui lui a succédé. Mais, en cette fin d'année, Monsieur le Supérieur général ne pouvait absolument pas quitter Paris, aussi avait-il délégué pour le remplacer en cette circonstance, M. Fugazza, assistant, qui fit ensuite la visite canonique des maisons de Naples, et vint nous rejoindre à Rome.

Nous arrivons en gare de Naples (station *Margellina*) à dix-sept heures et demie. M. Lapalorcia, Visiteur, M. Leone, Supérieur de la Maison centrale, et de nombreux missionnaires nous attendaient sur le quai. Quelques minutes plus tard, nous voici *Via Vergini*. A la porte d'entrée, on voyait, attendant impartialement le Très Honoré Père, le personnel de la maison, auquel

s'étaient joints des représentants des autres maisons de la province, que Monsieur le Visiteur avait eu la délicate pensée d'inviter à cette occasion, les étudiants en théologie et les élèves de l'Ecole apostolique de la Maison San Nicola de Tolentino. L'accueil fait au successeur de saint Vincent fut une explosion de joie enthousiaste, et tous rivalisaient d'empressement à baiser sa main. Très touché de ces marques de filiale dévotion, Monsieur le Supérieur général s'y prêtait de bonne grâce, et il traduisait par un sourire épanoui sa joie d'être au milieu de ses enfants de Naples.

17 janvier. — Après l'oraison faite avec la communauté, le Très Honoré Père célébra la messe dans la belle chapelle de la maison. Elle était toute blanche de cornettes, car les diverses maisons de Filles de la Charité de Naples avaient envoyé de nombreuses délégations pour les représenter. Monsieur le Visiteur et Monsieur le Supérieur assistaient le célébrant ; et pendant le saint sacrifice des chants de circonstances se firent entendre, accompagnés discrètement par l'orgue. Après la messe, dans la grande salle de l'*Assomption*, réception des Sœurs conduites par la Visitatrice, Sœur Fiscarelli et les membres du conseil de la province de Naples. Le Très Honoré Père remercia les Filles de la Charité de leur filial accueil, leur donna des nouvelles de la chère Maison-Mère, les exhorta à se montrer toujours plus dignes de leur sainte vocation et leur remit une image qu'elles garderaient comme souvenir de son passage à Naples.

Mgr Alphonse Castaldo, archevêque coadjuteur de Naples, avec future succession, est un grand ami de nos deux familles, et il a fait beaucoup, lui aussi, pour la reconstruction de la maison dei Vergini. Aussi, Monsieur le Supérieur général avait-il exprimé son vif désir de le saluer pour lui exprimer sa reconnaissance. Mais ce fut le distingué prélat qui voulut prendre les devants et venir faire visite au Très Honoré Père. Arrivé à la Maison centrale vers dix heures, il vint nous rejoindre dans la salle dite « des évêques » où la communauté s'était rassemblée, et il resta avec nous plus d'une heure. Mgr Costaldo se déclara très heureux de rencontrer notre Supérieur général. Il lui dit d'abord la reconnaissance qu'il éprouvait envers les Prêtres de la Mission qui l'avaient aidé, quand il était encore enfant à reconnaître la voix de Dieu qui l'appelait au sacerdoce, et qui furent ensuite ses guides dans sa marche vers l'autel. Puis, avec une confiance qui nous toucha profondément, il nous parla de ses projets pour le renouveau d'esprit chrétien qu'il désirait ardemment voir se produire dans l'archidiocèse de Naples, et nous dit combien il comptait pour cela sur la collaboration de la double famille de saint Vincent. On ne pouvait qu'admirer son zèle, son esprit surnaturel, son sens averti des besoins de l'Eglise de nos jours. Il fit ensuite allusion aux inquiétudes que ne peut manquer de faire naître la pensée des prochaines élections en Italie. Seules l'union de tous les catholiques faisant trêve à des querelles de bien minime importance en regard de ce péril et un recours fervent à la prière pourront écarter la menace qui pèse sur le pays et sur la civilisation chrétienne. Le jour-même où j'écris ces lignes, les journaux annoncent le décès du cardinal Ascalesi, archevêque de Naples. Mgr Castaldo lui succède de plein droit, et l'on ne peut que se réjouir à la pensée qu'il va donner totalement sa mesure.

Il restait encore un peu de temps avant le repas. Nous en profitâmes pour faire un tour en ville. Après avoir longé quelques minutes la magnifique baie de Naples et jouti d'un coup d'œil qui est une fête pour les yeux et pour l'esprit, nous nous rendîmes à la cathédrale. Elle est, on le sait, dédiée à saint Janvier. Nous ne pouvions compter voir la précieuse relique, trésor de cette église, encore moins assister à la liquéfaction du sang de saint Janvier, car elle n'a lieu qu'à des dates bien précises. Mais nous offrîmes nos hommages au saint patron de Naples, recourant à son intercession contre les fléaux dont il a souvent préservé ou libéré cette ville, et qui menacent plus que jamais l'humanité. La chapelle de Saint-Janvier est d'une richesse dont la profusion déconcerte un peu des esprits pour qui la notion du beau implique celle de sobriété. On pourrait trouver, notamment, que les cinquante bustes d'argent massif représentant des bienfaiteurs de la ville seraient mieux à leur placé dans un musée d'histoire que dans une église. Mais il y a toujours dans les jugements d'ordre esthétique une certaine part de subjectif. Et quand on vit assez longtemps dans un milieu on finit souvent par trouver normales, légitimes et même belles, des choses qui avaient choqué tout d'abord.

Nous rentrons à la maison *dei Vergini* pour le dîner. A ce repas de famille, les élèves de l'École apostolique avaient été eux-mêmes conviés, heureux et fiers de se voir traités en benjamins très chers. Inutile de dire dans quelle atmosphère de joie le repas s'écoula. D'autant que l'économe avait, naturellement, bien fait les choses. Mais l'esprit et le cœur eurent aussi leur régal dans la séance littéraire et musicale qui suivit. Nous avions, dans la matinée, parcouru les divers étages de la partie de la maison, la plus considérable, qui a été reconstruite et embellie depuis la fin de la guerre. Corridors, salles communes, chambres pour les hôtes sont vastes, bien aérés, et d'une méticuleuse propreté. C'est grandiose et raisonnablement confortable, sans luxe déplacé. Au sommet du bâtiment se trouve l'« *Aula magna* » ou salle de récréation des étudiants. Sur trois côtés, tout est à peu près en verrières. On est en pleine lumière, sous le beau ciel de Naples ; et, par surcroît on jouti d'un magnifique coup d'œil sur la ville. C'est là qu'eut lieu la séance offerte au Très Honoré Père. Elle s'ouvrit par un discours en italien de M. Leone, Supérieur de la Maison. Il évoqua la première visite faite ici par Monsieur le Supérieur général quelques semaines après son élection, le 31 juillet 1947, et il souligna le frappant contraste entre les ruines d'alors et le magnifique édifice où nous sommes. Cette résurrection matérielle est le symbole et la promesse de l'avenir qui s'offre à la province de Naples. Les missionnaires d'aujourd'hui seront dignes de leurs valeureux ancêtres. La visite du Très Honoré Père est un stimulant pour eux, car elle témoigne de l'intérêt paternel qu'il leur porte et leur vaut de recevoir par lui la bénédiction de saint Vincent et celle du Souverain Pontife.

Il y eut un autre discours, en anglais celui-là, de M. Joseph Menna, directeur des étudiants, un poème italien, « *le Vaisseau de la pensée* » de M. Rolando Lubrano, professeur de belles-lettres, et une adresse en latin, « *Gaudeamus* », de l'étudiant Michel Natuzzi. Avec raison, les uns et les autres soulignèrent la part prise dans le relèvement de la maison par M. Cesa et par M. Lapalorcia, qui lui a succédé dans la charge de Visiteur. Comme l'éloquence et la poésie, la musique était de la fête. Nous

entendimes de beaux morceaux, la plupart à voix égales, dont la délicieuse fantaisie de Mozart, « *Venerabilis barba Capuccinorum* », et un charmant « *Grenouilles et Grillons* », de Casimiri, où les voix fraîches des enfants de l'École apostolique s'unissaient très agréablement aux voix mâles et bien timbrées des étudiants. Monsieur le Supérieur général ne perdit rien du régal qui lui était ainsi offert ; et son sourire disait assez le plaisir qu'il y trouvait. Il remercia ses fils de l'affection dont ils ne cessaient de lui donner des témoignages depuis son arrivée parmi eux, dit son admiration de l'œuvre accomplie à la maison *dei Vergini* depuis sa première visite, et promit de revenir à Naples aussi souvent qu'il le pourrait, ce qui provoqua d'enthousiastes applaudissements. Il parla de son entretien avec le Saint-Père et recommanda aux prières de tous les membres de la double famille de saint Vincent, qui sont persécutés pour leur foi et leur attachement au Saint-Siège.

Mais l'heure s'avancait, et avant de quitter Naples, le Très Honoré Père voulait se rendre à la maison centrale des Filles de la Charité, où il était impatientement attendu. Accueilli sur le seuil de la maison par toute la Communauté, il se rendit d'abord à la chapelle, splendidement décorée et illuminée, où retentit, chanté de tout cœur l'« *Ecce quam bonum et quam jucundum* ». La première visite de Monsieur le Supérieur général fut ensuite pour l'infirmerie où il apporta aux Sœurs malades le réconfort de sa parole et d'une bénédiction paternelle. Ce fut ensuite le tour des benjamines du Séminaire. Elles présentèrent leurs hommages au successeur de saint Vincent, en italien et en français. Regrettant de n'être pas le nombre (une cinquantaine seulement), elles dirent leur résolution d'y suppléer par la qualité. Heureuses de voir le livre de la nouvelle année s'ouvrir sur la visite du Très Honoré Père, elles promirent que toutes les pages qui suivaient en seraient dignes, écrites en lettres rouges comme la flamme du sacrifice et en lettres d'or, symbole de la charité. Les deux adresses furent remises à Monsieur le Supérieur général sous une couverture joliment enluminée. Enfin, on se rendit à la communauté. Les Sœurs entendirent leur Père leur exprimer sa paternelle sollicitude et les encourager dans leur difficile mais si belle tâche. Le salut du Très Saint-Sacrement vint terminer la soirée. On sentait que de tous les cœurs s'élevait vers l'hostie une prière ardente pour que fussent exaucés tant de vœux, offerts de part et d'autre. C'est encore à la maison centrale que la respectable Sœur visitatrice nous retint pour le repas du soir ; et c'est de là que nous partimes pour la gare où nous devons prendre le train pour Rome et Milan.

18 janvier. — Arrivés à Milan vers 9 heures du matin, nous sommes accueillis par M. Allara et ses confrères. Ils résident encore pour quelque temps dans la banlieue de la ville. Mais le cardinal Schuster, archevêque de Milan, vient de leur confier une importante paroisse à l'intérieur de cette ville, et ils quitteront leur résidence actuelle dès que la nouvelle habitation sera prête à les recevoir. Après notre messe, nous disposons de quelque temps avant l'audience que le Cardinal veut bien nous accorder. Un confrère veut bien me faire les honneurs de la merveille de Milan, sa cathédrale ; j'accepte d'autant plus volontiers que c'est la première fois que je viens dans cette ville. La cathédrale de Milan est un magnifique poème de marbre blanc. Après

L'avoir parcourue rapidement, nous montons sur sa voûte où l'on peut admirer des statues, des clochetons, des balustrades ajourées comme des dentelles. Mais nous ne pouvons nous attarder, car il faut arriver à l'heure au palais archiépiscopal, d'ailleurs tout proche. Dans une des salles d'attente nous voyons s'affairer des membres de l'Action catholique qui expédient des colis de secours aux régions récemment dévastées par les inondations. Son Eminence nous fait un accueil très cordial. Le Cardinal nous confie qu'élevé par les Filles de la Charité il était tout enfant lors des fêtes qui suivirent la béatification du bienheureux Jean-Gabriel Perboyre, et qu'il rêva d'être Lazariste et de mourir martyr en Chine. La Providence avait bien d'autres vues sur lui. Mais sa reconnaissance envers les Filles de la Charité s'atteste par la bienveillance qu'il témoigne à la double famille de saint Vincent. Il nous parle de la paroisse qu'il vient de confier aux Prêtres de la Mission et nous dit le bien qu'il se promet de leur zèle. C'est de tout son cœur que Son Eminence nous donne la bénédiction que nous lui demandons avant de prendre congé.

Un des membres de la curie archiépiscopale, Monseigneur Gornali, nous témoigne une spéciale bienveillance. Aussi Monsieur Allara, supérieur de la maison de Milan, l'a-t-il prié de venir partager notre repas de midi. Aux confrères de Milan s'étaient joints, pour la circonstance, des confrères de maisons plus ou moins voisines. D'Intra, le Supérieur M. Tribos, ne pouvait être présent, puisque nous l'avions vu malade à Turin. Mais son assistant, M. Margariz, le remplaçait, assisté de deux confrères. MM. Schiff et Magon. La maison de *Vérone* était là au complet avec M. Cervini. Supérieur, et ses deux confrères, MM. Meret et Sau. Était présent aussi le jeune et dynamique Supérieur de la maison de *Côme*. M. De Ambrogio. Comme nous ne devions quitter Milan que dans la nuit, il demanda au Très Honoré Père de lui faire l'honneur d'une visite à sa maison. Nous partîmes donc pour *Côme* aussitôt après le diner. Mais nous ne pouvions quitter Milan sans avoir vu les Filles de la Charité de cette ville. D'autant qu'elles y ont de nombreuses maisons : trois grands hôpitaux, une maison d'éducation et six maisons de Miséricorde. Aussi faisons-nous halte à l'hôpital de *Vialba*, où se sont rassemblées les Supérieures des maisons des villes voisines et des délégations de toutes les maisons de Milan. La Supérieure de l'Hôpital, Sœur Tomalini, et toutes les Sœurs qui l'entourent, laissent éclater leur joie d'avoir au milieu d'elles pour quelques instants, le Très Honoré Père. Nous sommes re-joints à l'hôpital par le nouveau Supérieur du Collège Alberoni, à Plaisance, M. Ciccone. La conversation est très animée, grâce notamment à l'enjouement de M. Allara. Nous repartons pour *Côme* dans la magnifique voiture mise à notre disposition par M. Pozzi, grand bienfaiteur des Sœurs.

Nous sommes au cœur de l'hiver, et la campagne lombarde n'a pas encore l'aspect riant qu'elle offrira dans quelques mois. Mais le paysage a de quoi captiver le regard, surtout grâce au fond de tableau que constituent les premières pentes des Alpes. Comment ne pas évoquer le chef-d'œuvre de Manzoni « *I promessi sposi* » (Les Fiancés), dont les scènes se déroulent en grande partie dans ces parages ? Arrivés à *Côme*, nous poussons jusqu'au lac, qui est la grande attraction de cette ville. Puis nous gagnons la maison des confrères où nous attendent ceux d'entre eux qui ne sont pas actuellement en mission. L'immeu-

ble est assez inconfortable et obscur. Aussi les missionnaires rêvent-ils de s'installer dans la maison qui fait corps avec la leur : une caserne de carabinieri, qui va être mise en vente. Là ils seraient au large et auraient l'air et la lumière qui leur manquent actuellement. Depuis notre retour, nous avons appris avec plaisir que ce rêve allait devenir une réalité.

Nous n'avons qu'à traverser la rue pour être chez les Filles de la Charité, à la Miséricorde, où nous attendent Sœur Francioli et ses compagnes. L'immeuble est la propriété des Dames de la Charité qui ont là leur maison centrale pour tous les groupes du diocèse de leur Association. Le travail ne manque pas aux Sœurs : crèche, assistance aux prisonniers, accueil aux ouvriers, etc... A Saint-Barthélemy, la maison dirigée par Sœur Pastorelli, ce sont les mêmes œuvres, à peu près, avec en plus un ouvroir et le concours aux œuvres paroissiales.

Sur le chemin de Côme à Milan, nous nous arrêtons chez les Filles de la Charité de l'Institut Pozzi, ainsi appelé du nom de son généreux fondateur, un riche industriel encore vivant. C'est une maison de famille pour quatre-vingts orphelines, dont les plus âgées travaillent au grand atelier de tissage, tout voisin, de M. Pozzi. Le fondateur a voulu que la moitié du salaire de ces ouvrières fût versé à l'Institut, tandis que l'autre moitié irait à leur livret de Caisse d'épargne. Aussi, quand elles quittent l'Institut, à l'âge de vingt et un ans, ces jeunes filles disposent-elles d'environ un million de lire, cinq cent mille francs au cours actuel du change. La bonne Sœur Lucchini, Supérieure de l'Institut Pozzi, est vraiment la mère de ces orphelines. Elle les suit avec une affectueuse vigilance jusqu'à la fondation d'un foyer ou l'entrée dans la vie religieuse. Les plus grandes d'entre elles ont en charge une fillette en bas âge, et le soin qu'elles en prennent est une excellente préparation à leurs devoirs de mère de famille. *Sercquo* n'étant pas une ville de première importance, ni située sur une voie de grande communication, les Filles de la Charité qui se dévouent à cette belle œuvre n'avaient jamais encore reçu la visite d'un Supérieur général. Aussi Sœur Lucchini et ses compagnes ne savaient comment traduire leur joie reconnaissante. On les entendait s'écrier ravies : « *Giorno di Paradiso !* » (C'est un jour du ciel !) Elles n'auraient pas fait mieux pour saint Vincent en personne.

Nous arrivons à la gare de Milan peu avant le départ de notre train. Le voyage de retour s'effectue sans incident notable. Au début, le chauffage ne fonctionne pas. Le contrôleur, qui a fait inutilement, tout ce qu'il pouvait pour remédier à cet état de choses, nous conseille de nous transporter dans un autre compartiment, qui soit chauffé. Nous y gagnons d'être seuls jusqu'à Paris, et de pouvoir dormir tranquillement, sauf le réveil obligatoire aux gares frontières d'Italie et de Suisse, pour les formalités de passeport et de douane. Ce voyage n'a duré qu'une dizaine de jours, et nous avons peine à croire qu'il fut si court, tellement nous avons vu de villes et rencontré de monde. Remercions Dieu des joies que nous avons pu goûter. Quel bonheur ç'a été, surtout de voir partout les œuvres des deux familles de saint Vincent très florissantes, de constater qu'elles font beaucoup de bien, et d'entendre les autorités religieuses et civiles rendre hommage au dévouement des missionnaires et des Sœurs. La seule doléance, partout la même, est la constatation du trop petit nombre des ouvriers et des ouvriè-

res. Dieu veuille envoyer le renfort nécessaire à ceux et celles qui, ayant la charge de tant d'œuvres d'évangélisation, d'éducation, de formation spirituelle et de bienfaisance, s'y adonnent d'un tel cœur !

Pierre DULAU, C.M.
Secrétaire général.

HOLLANDE

HENRI ROMANS

(3 janvier 1870-20 septembre 1951)

Ancien Visiteur de Hollande et Assistant général

Sur la fin de 1869, dans un modeste village du Limbourg hollandais, à Beek, le jeune ménage de Frédéric-Antoine romans, marié en secondes noces à Maria-Elisabeth Kuipers, comptait une petite fille de trois ans, Maria-Agnès-Elise, et un petit garçon de deux ans, Guillaume ; le 3 janvier 1870, il était encore béni par l'arrivée de deux petits jumeaux : Pierre et Henri.

« Furent-ils les bienvenus ? — Ah ! ça !... » et, sur cette question, M. Romans, notre confrère nous en fournit plus d'une fois la preuve avec un sensible plaisir. « Notre bon papa, nous racontait-il, avait toujours dit à ses fils grandissants, qu'ils étaient nés le jour de l'an, et qu'à Henri revenaient les honneurs du premier-né. Or, un jour, ce droit fut contesté. Henri, déjà prêtre — c'était en 1906 — voulut avoir le cœur net sur ses prérogatives. Toute sa vie il aimera la précision, appuyée si possible, sur une documentation sérieuse. Il écrivit donc au curé de sa paroisse natale, et bientôt arriva la réponse, datée du 2 novembre : « Dans nos registres de baptême, vous et votre frère, vous êtes inscrits comme nés le 3 janvier de l'année 1870... et pour être exact : c'est d'abord Pierre qui vit la lumière et Henri fut secundo natus ! (né en second). » Aussitôt, sur cette information, nous n'avons pas manqué, ajoutait M. Romans, de bien taquiner notre cher papa : Ah ! oui, il était tout à la joie en ce jour mémorable, il avait bu un bon petit coup à notre santé, et cela... expliquait cette curieuse lacune dans sa mémoire. »

Les enfants grandissaient. Henri, un jour, sera prêtre dans la famille de saint Vincent ; Maria se fera religieuse à Maastricht, et malgré ses trente ans à l'entrée de son noviciat, désormais Soeur Euphémia, édifiera ses compagnes, un demi-siècle durant, par sa piété et la bonté de son caractère. Guillaume et Pierre fonderont une belle famille chrétienne, l'un de dix enfants, l'autre de cinq. Le bon frère coadjuteur, Auguste, qui au mois d'août 1951 mourut d'un accident de la route, après vingt-quatre ans d'excellents services rendus à la Compagnie, était fils de Guillaume.

Après avoir parcouru les classes de l'école primaire de Beek, et appris un peu de français auprès de son maître d'école, Henri arriva à Wernhout, le 18 octobre, en la fête de saint Luc, de l'année 1882. L'école apostolique, commencée très modestement à Loos-lez-Lille, par les soins de M. Eugène Bodin, C.M., son curé, puis aussitôt confiée à la direction de M. Louis Du-

bois, venait d'émigrer en Hollande. Elle comptait déjà une trentaine d'élèves, tous français, sauf deux. Il avait fallu songer à une installation plus spacieuse, de préférence même à l'étranger, car en France les lois Jules Ferry ne semblaient pas lui assurer une longue existence. Et voilà que le 18 octobre 1882, exactement deux années après ses premiers débuts à Loos, l'école apostolique fut inaugurée de nouveau sur territoire néerlandais (Cf. *Annales*, t. 114-115, p. 24-25). L'histoire des Actes des Apôtres se renouvelait une fois de plus : l'Eglise, persécutée à Jérusalem, en fut dédommée par une expansion en Samarie. Ce même jour, Henri Romans entra comme troisième élève hollandais, et, comme les deux autres ne restèrent pas, il sera le premier Lazariste de Hollande, qui devra son éducation secondaire à Wernhout.

Il serait intéressant de savoir la genèse de cette première vocation néerlandaise, éclose dans notre école apostolique. Jusque là treize Hollandais étaient entrés à Saint-Lazare, venus pour la plupart, eux aussi du diocèse de Ruremonde, et se sentant appelés aux missions en pays étrangers (1). Six ou sept d'entre eux avaient faits leurs humanités dans un des collèges catholiques de ce même diocèse, où les Lazaristes étaient connus comme une Congrégation s'adonnant aux missions des infidèles, et sans doute on s'en passait l'adresse. Nous ne savons pas qui dirigea Henri Romans vers la nouvelle école apostolique. On rapporte qu'il y avait en ce temps un bon chrétien de Ruremonde, qui connaissait les missionnaires de saint Vincent. Il tenait en cette ville un débit de tabac, à l'enseigne de « *La Pipe bleue* ». Il voyageait beaucoup pour visiter sa clientèle et ne manquait pas de recommander les Lazaristes quand il rencontrait quelque enfant désirant la vie missionnaire. Il n'est pas impossible que ce brave homme ait été son Raphaël.

Les premières années de Wernhout furent un âge de fer et d'or tout ensemble. On était loin du confort moderne, mais on n'était pas moins heureux, ni moins ardent au travail. Dans la vieille bâtisse qui servait de dortoir, souris et rats venaient chaque nuit troubler le sommeil. La pompe du dehors faisait service de « lavabo ». Le froid piquait bien un peu en hiver, mais, dit une chronique, « *on se réchauffait en se dépêchant* ». Pour ceux qui n'avaient pas encore deux ans de séjour, les grandes vacances se passaient au séminaire, les autres allaient chez eux, pendant quinze jours seulement.

Il va sans dire que les premiers mois, sur la fin de 1882, les élèves donnaient constamment un bon coup de main pour aider ouvriers et bâtisseurs, jusqu'à ce qu'on fût mieux à son aise. Dès le 20 novembre, le Très Honoré Père Fiat y fit sa première visite ; et d'année en année, il ne manquera pas de venir y passer quelques jours de repos pour bénir et encourager son œuvre de prédilection.

Henri Romans fut un bon élève. On peut lire aux Archives qu'en 1883, en cours préparatoire, il était deuxième pour la grammaire et l'orthographe ; en 1884, en cinquième (classe où

(1) Sur quelques-uns de ces anciens confrères, voir par exemple, dans les *Annales* de ces dernières années, quelques pages : *Jean Brands*, premier Lazariste hollandais (1798-1857), t. 102, p. 645-661 ; Jean-François Stappers (1841-1923), t. 104, p. 572-600 ; Guillaume Meuffels (1871-1943), t. 110-111, p. 140-147 ; Hubert Meuffels (1871-1949), t. 116, p. 85-90, etc. (Note des *Annales*.)

il dût monter en cours d'année), il était deuxième en instruction religieuse, en excellence et diligence, premier en version grecque et troisième en version latine, thème latin et examens.

Signalons qu'en seconde il perdit sa maman, qui mourut pieusement, le 19 février 1886, à l'âge de cinquante-huit ans. Il gardera longtemps encore son père, qui ne décéda qu'à l'âge de quatre-vingt-six ans, le 29 juillet 1911.

Le stage de Wernhout achevé, Henri Romans fut admis au séminaire interne de Paris, le 30 septembre 1887, en la fête de Saint Jérôme. Nous sommes tentés de dire comme saint Vincent, à propos de la mission de Folleville : « Ce que Dieu ne fit pas sans dessein en un tel jour ». Pendant toute sa vie religieuse, M. Romans aimera beaucoup l'Écriture Sainte, et il restera fier que saint Jérôme préside au jour de sa vocation.

Nous n'avons pas de détails sur son séjour à Saint-Lazare, ni sur ses études poursuivies à Dax ; tout dût s'écouler régulièrement, dans le calme ; seule, une santé précaire les entama de temps à autre. Il émit ses vœux le 1^{er} octobre 1889, en la chapelle des Filles de la Charité, au 140, rue du Bac, et fut contraint par sa santé de se rendre à Dax en octobre 1894. Le 1^{er} novembre 1894, dans la chapelle du grand séminaire d'Aire-sur-l'Adour, des mains de Mgr Victor Delannoy, évêque d'Aire et Dax, il recevait l'ordination sacerdotale, « virtuté indulti apostolici, die 12 octobris 1894 Romae dati ». Pourquoi cet indult apostolique ? Je ne sais. Vu le programme des études de ce temps, il avait pu écouler sans difficulté et normalement les deux années de philosophie et les trois années de théologie (1889-1894). Autre petit détail remarqué en passant : l'attestation de son ordination le désigne comme *Joseph* Romans (2). C'est qu'on a pris le premier de ses trois noms de baptême : Joseph, Hubert, Henri. Son nom courant était le troisième : *Henri*.

En 1895, il est à Dax et en octobre de cette année, il s'achemine vers Rome pour y prendre des grades en théologie. Il logea dans la maison de la via San Nicola da Tolentino (3) Nous avons retrouvé ses diplômes du baccalauréat et de licence en théologie, datés tous deux du 23 mai 1896, et signés en premier lieu par le Père Albert Lepidi, O.P., Studiorum Regens du *Collegium de Urbe*, ou, comme on disait « *de la Minerve* ». Une santé précaire explique pourquoi il n'a pas mené ses études jusqu'au doctorat. En cet été de 1896, il était en effet fatigué. Et un confrère, à ce moment, étudiant à Saint-Lazare, se rappelle qu'un soir, pendant la récréation, on chuchotait que M. Romans était bien malade à l'infirmerie, et l'on se demandait s'il n'allait pas succomber. Il souffrait de la poitrine. Cependant le

(2) De M. Henri Romans, voici la date de ses ordinations : Ton-suré, à Paris, par Mgr Jacques-Hector Thomas, C.M., le 23 mai 1891 ; les quatre Ordres mineurs, à Paris, par Mgr Jacques-Hector Thomas, C.M., le 11 juin 1892 ; sous-diacre, à Paris, par Mgr Etienne Potron, *Ordinis Minorum Observantium*, le 27 mai 1893 ; diaconat, à Paris, par Mgr Coqset, C.M., le 19 mai 1894 ; prêtrise, à Aire-sur-l'Adour, par Mgr Victor Delannoy, évêque d'Aire et de Dax, le 1^{er} novembre 1894. (Note des *Annales*.)

(3) Lire dans *Annales*, t. 105 (1940), p. 30-39, les *Souvenirs de Rome* (1896-1898), par Louis Castamagne (1872-1952) ; antérieurement à la Via San Nicola, les *Adieux à Via della Croce*, de Alexandre Sarda (1867-1948) dans *Annales*, t. 106-107, p. 131-134. (Note F. C.)

mal fut conjuré. « *En ce temps-là, dira-t-il encore en septembre 1951, quelques jours avant sa mort, en ce temps-là on vous donnait quelques mois de repos, puis on reprenait son travail !* » Quand il fut un peu remis, il passa une année de convalescence comme professeur à Wernhout, et tint bon. Si bien qu'il pût de ce fait se remettre entièrement au travail. Il fut nommé professeur au grand séminaire d'Amiens... et désormais il ne cessera de travailler, jusqu'à sa mort... à quatre-vingt-un ans bien accomplis.

M. Romans a beaucoup aimé Amiens, son séminaire avec son « éminent » supérieur, M. Siguier, son clergé, sa cathédrale et sa ville. Il y occupa la chaire de l'Écriture Sainte. Au grand étonnement peut-être de bien des confrères, ses anciens disciples, qui liront ces lignes, le jeune professeur de vingt-huit ans exposa des opinions qui, de son temps, étaient assez avancées. Le bruit s'en répandit jusqu'à Paris. Le même confrère hollandais cité plus haut, rencontrant à la Maison-Mère, M. Pouget, entendit celui-ci lui faire la remarque : « *Eh bien, votre Monsieur Romans, il y va un peu fort !* » L'expression de ces inquiétudes trouva le chemin d'Amiens. M. Romans en fut remué. Il se mit à réfléchir : « Est-il vraiment permis que je continue de cette façon ? Est-il juste que peut-être je monte la tête à de jeunes étudiants qui n'ont pas encore assez de discernement pour user de ces opinions avec la prudence requise ? » Il réfléchit, et le résultat fut un changement radical : tout en se tenant lui-même bien au courant du mouvement des sciences sacrées, il sera à l'avenir très réservé dans son enseignement, et ne cédera en rien à des opinions avancées ou hasardées.

Son séjour à Amiens dura six années, et probablement aurait duré davantage, si le séminaire n'avait été victime de la persécution de Combes. Là, comme ailleurs, ce fut l'exode des Lazaristes. M. Romans fut destiné comme professeur au nouveau séminaire Saint-Joseph, qui s'ouvrait à Panningen, encore dans le Limbourg néerlandais, sous la conduite de M. Meuffels Hubert, exilé pour sa part du grand séminaire de Saint-Flour.

Désormais pendant trente ans (1903-1933), M. Romans restera dans son pays d'origine, puis rentrera en France pour quinze années comme assistant général. Et quand l'Assemblée de 1947 l'aura relevé de cette charge, il reviendra de nouveau en Hollande, le 8 août suivant, pour y finir ses jours à Nimègue, et y décéder le 20 septembre 1951.

Pour la plupart de ses anciens disciples encore vivants, les souvenirs se replaceront dans l'atmosphère de Panningen avec son village et sa campagne tranquille, où, dans la piété l'on vivait fraternellement, tout entier à l'étude et à ses délassements. D'ailleurs, il ne nous semble pas que M. Romans se soit jamais démenti, et ceux qui l'ont connu en France ne se le représenteront pas autrement que ces pages essayent de l'évoquer.

M. Romans était un professeur goûté. Il continuait d'enseigner l'Écriture Sainte, et bientôt il y ajouterait l'histoire ecclésiastique. Ses classes étaient animées et pétillantes, rivalisant dans son genre avec celles de son grand ami M. Eugène Vidal. Il était l'homme des détails, sachant illustrer et égayer son enseignement par des anecdotes allègrement présentées, et par des ripostes inattendues, pleines d'esprit, et accompagnées d'un

fin sourire. Un jour que M. Romans expliquait le passage de l'Évangile où le Précurseur baptise dans le Jourdain, un étudiant malicieusement lui dit : « *Mais, Monsieur, saint Jean dut avoir des crampes dans les jambes à être là toute la journée dans l'eau !* » A de semblables objections, le professeur sautil-lait sur sa chaise, sa barrette inclinait sensiblement sur l'oreille, la main passait sous l'aisselle, et tout à coup : « *Mais vous oubliez que de temps en temps il faisait la réaction... en courant après les sauterelles !* » (4). En même temps, le professeur était extrêmement consciencieux. On l'estimait parce qu'il était un prêtre savant, d'une très grande érudition. De par sa nature, son esprit était plutôt analytique, il allait, répétons-le, au détail. Il cherchait moins à nous donner des synthèses : esprit plutôt positif que spéculatif. Il a toujours étudié et lu la plume à la main. Il avait, jusqu'à ses derniers jours, ses cahiers et ses carnets de notes, et quand on lui demandait quelque renseignement : « *Attendez !* » disait-il, et en quelques instants, il vous donnait une réponse aussi exacte que possible, avec, au besoin, documentation à l'appui. Dans ses cahiers ou carnets, on voit jusqu'où s'étendait le rayon de tout ce qui l'intéressait. Entre beaucoup de titres de livres ou d'articles de revues avec références utiles, ou de résumés d'articles, on rencontre des détails sur les sortes d'hirondelles de nos contrées : arrivée et départ, forme et couleurs distinctives, gazouillement, couleur et nombre des œufs, nourriture ; où encore, sur les règles et l'histoire de la nouvelle orthographe de sa langue maternelle qu'il y a deux ans il voulait encore apprendre : où encore, dans le petit livre de ses Règles communes, sur une feuille spéciale, des détails sur les diverses éditions qui en furent faites ; ou encore ailleurs, dans une petite boîte avec médailles, une note avec photo sur la médaille que portait Bernadette quand la Sainte Vierge lui apparut à Lourdes, etc., etc...

Il avait à sa disposition une bonne petite bibliothèque, contenant d'excellents livres, qu'il avait su bien choisir. Rien de banal. Quelques bons auteurs de théologie, de droit canon, de liturgie, d'Écriture Sainte (plus nombreux ceux-là, cela s'explique) ; et d'histoire (cela se comprend aussi) ; même toute une série d'*Histoires* de divers pays : Chine, Orient, histoire romaine, Russie, États-Unis, Espagne ; des monographies de l'histoire de France : d'Henri IV, Richelieu, Mazarin, Louis XIV, Napoléon, Louis-Philippe, etc... Puis, quelques ouvrages d'introduction ou de critique historique.

(4) Cet étudiant fut *Zoetmulder* Corneille qui, en l'été de 1920, entra dans le monde, mais resta toujours très attaché à la Congrégation, et très reconnaissant de l'éducation qu'il avait reçue. Il obtint un poste de professeur dans les Indes néerlandaises, à Surabaïa, où il lutta pour la cause catholique, et soutenait le travail de nos confrères, de sa parole et de sa plume d'apôtre. Pendant l'occupation japonaise, il subit le sort pénible des camps de concentration. Revenu en Hollande, il allait de nouveau consacrer son temps libre aux œuvres catholiques quand, le 19 septembre 1951, il succomba dans un accident d'auto, muni des derniers sacrements. Il laissait une veuve avec quatre enfants. Quelques mois auparavant, il nous avait encore rendu visite. Monsieur le Visiteur communiqua la douloureuse nouvelle à M. Romans, le matin du 20 septembre. Il fut ému de cette mort. « *Quand il vint me voir en chambre en mai dernier, dit-il, avant de me quitter, il me demanda encore ma bénédiction.* » Vers une heure de l'après-midi, M. Romans le suivit dans l'éternité.

Il parcourait encore, avec un vif intérêt, vraiment étonnant, les diverses revues de la maison, lorsqu'il était presque octogénaire, et rien ne lui échappait : « Avez-vous vu tel détail, telle remarque en note ? »

Ce que beaucoup pourtant n'auraient peut-être pas soupçonné : une bonne place dans sa bibliothèque tenaient aussi les auteurs classiques de diverses littératures, anciennes et modernes : latine et grecque, littérature française, très bien ; mais encore, *dans la langue originelle, en anglais* : des œuvres de Shakespeare, de Milton, de Byron, de Dickens ; *en allemand* : de Schiller, de Goethe ; *en italien* : de Dante, Machiavel, le Tasse ou Manzoni ; *en espagnol* : de Cervantès, de Lope de Vega, de Guillen de Castro, et une anthologie des poètes romantiques espagnols ; œuvres qui n'étaient pas là pour la galerie seulement. Dans plusieurs se trouvent encore des feuilles de papier, contenant sur deux colonnes de longues listes de mots de la langue étrangère avec leur traduction française à côté. Il était ennemi du superficiel. Et pour compléter le tableau, ajoutons une dizaine et plus de carnets, correspondant aux divers livres de la Bible hébraïque, où presque interminablement se succèdent les colonnes de mots hébreux avec leur traduction, de son écriture régulière et toujours soignée.

M. Romans était, selon le cœur de saint Vincent, un prêtre humble et savant. Il n'étalait pas son savoir, ne se mettait jamais en avant à moins que sa conscience ne crût qu'il était de son devoir de le faire. Il n'a jamais rien écrit — que je sache — pour être publié, bien qu'il en fût très capable. Dans nos *Annales*, aucune ligne, ou très peu de sa plume, qui pourtant courait bien sur le papier, et quiconque a reçu de ses lettres sait combien son style était soigné, simple et alerte. On souhaiterait parfois qu'il eût été moins réservé. Il ne se donnait et ne se révélait *qu'entre nous*. Déjà, nous avons rappelé, en passant, son amitié avec M. Eugène Vidal. A Panningen, où ils vécurent ensemble de 1903 à 1914, tous deux avaient leur stock de petites histoires. Et si, en récréation, M. Romans se hasardait à en raconter une de la collection de M. Vidal, celui-ci aussitôt de dire : « Ah ! Monsieur Romans, c'est la mienne ! » Quand, en 1914, la guerre les eut séparés, il y eut un charmant contrat : M. Romans pourrait désormais raconter les anecdotes de M. Vidal, « sans même indiquer la provenance », et celui-ci avec les mêmes faveurs, disposerait du stock de son partenaire (Cf. *Annales*, t. 100, p. 900-909).

M. Romans a beaucoup aimé la Congrégation, et il l'a servie avec les sentiments d'un fils reconnaissant, fidèle et dévoué. En plus de son poste de professeur, il fut, durant la guerre de 1914-1918, économiste de la maison de Panningen. Un sourire interrogateur de la part de la communauté accueillit cette nomination, se figurant difficilement cet homme d'études aux prises avec marchands, marchandises, factures et coffre-fort. On vit bientôt que l'économiste était en bonnes mains. Ici encore il était servi par son goût du détail. Il savait s'intéresser même à la culture des champs et des plantes, à tout ce qui touche à la ferme, aux instruments aratoires, au bétail, etc...

Nous ne doutons pas que cette science profonde et ce sens de la réalité, doublés d'un jugement droit, d'une piété vraie et sincère, n'aient attiré sur lui l'attention des Supérieurs lorsqu'en 1921, la Hollande allait être érigée en province indépen-

dante. L'érection eut lieu le 19 mars, en la fête de Saint-Joseph, et quelques jours plus tard, M. Henri Heudre, visiteur jusque-là de la Province de Belgique-Hollande, et son ancien collègue d'Amiens, vint installer M. Romans comme premier visiteur. Pendant quelques années, il continuera, à sa grande consolation, de donner encore son cours d'Écriture Sainte. Les occupations de sa charge se multipliant, nécessité lui fut d'en faire le sacrifice. Résumons rapidement les faits les plus saillants de son provincialat de onze ans. A la nouvelle province, en plus des maisons de Hollande, furent adjugées la Bolivie et le Vicariat apostolique de Yungpingtu, en Chine. Au début de 1923, deux missionnaires partirent pour le Brésil du Nord, premières d'une fondation pour la province de Hollande, qui deviendra une réalité en 1927. Elle débuta par un grand sacrifice : l'un des deux missionnaires, M. Aben, mourut quinze jours après son arrivée, et j'entends encore M. Romans nous dire, que cette nouvelle, loin d'avoir diminué l'enthousiasme, avait aussitôt provoqué de nouvelles demandes pour aller le remplacer.

Quelques mois plus tard partirent les premiers missionnaires pour Java (mai 1923). Sous la conduite de M. de Backere Théophile, Supérieur de Wernhout, M. Romans, en novembre 1926, entreprendra lui-même le voyage des Indes pour la première visite canonique, et voir de ses propres yeux la prospérité des œuvres. Ayant terminé la visite de Java, il retrouva à Singapour, Mgr Geurts, revenu entre temps de son séjour de convalescence en Europe, et poursuivit, en sa compagnie, le reste du voyage pour la Chine. Sur le même bateau, *Général-Metzinger*, se trouvait également Mgr Hou, nouvellement consacré à Rome par Pie XI. Ce n'était, malgré cela, pas un voyage d'agrément. Il y avait alors des troubles à Shanghai et ailleurs. Le *Général-Metzinger* reçut ordre de se rendre à la baie d'Along (Haïfon), et d'y prendre à son bord cinq cents soldats français avec les munitions nécessaires. On arriva à Shanghai le 21 mars. Le lendemain, la ville fut prise par les troupes rouges du Sud. Heureusement, nos voyageurs purent bien vite s'embarquer à nouveau sur un bateau japonais qui les conduisit sains et saufs à Chingwantao, port de mer du Vicariat de Mgr Geurts. Ici, comme à Java, même joie de contempler les travaux des missionnaires, presque tous ses anciens disciples, il visite les postes, fait connaissance avec les moyens de locomotion pour nous d'un autre âge, attrape même une maladie de peau, se fait soigner par un médecin chinois, qui prépare une pilule de dimensions si inaccoutumées pour lui, « que, dit-il, malgré ma bonne volonté, mon estomac refuse de la digérer ». Il était de retour au mois d'août 1927.

En 1928, la maison de Panningen célébra ses vingt-cinq années d'existence, et la mission de Surabaïa fut érigée en Préfecture apostolique, avec Mgr de Backere, comme premier préfet.

En septembre 1929, fut achetée la maison de Nimègue. Comme cette ville, située plus au centre du pays, possédait depuis 1923, l'Université catholique, la nouvelle maison devint dès lors séjour du Visiteur et maison centrale. A titre d'essai, pour quelques années seulement, y fut transférée aussi la quatrième année de théologie.

Le 7 novembre, à Panningen, départ de quatre jeunes missionnaires, deux prêtres et deux frères coadjuteurs, pour le Bré-

sil, avec en tête de ligne les deux vétérans, MM. Guillaume Vaessen et Jean. M. Romans, dans son allocution, parla de la lettre de saint Vincent à M. Nacquart, qu'il appela « la lettre de noblesse », donnée par saint Vincent à tous nos missionnaires à l'étranger.

M. Romans présida en 1931, l'assemblée provinciale en préparation de la Générale qui eut lieu cette année, comme il avait réussi lors de la sexennale en 1925. Je me rappelle encore un confrère qui y assista et fit par après la réflexion : « Comme il sait heureusement présenter les choses et bien conduire les discussions ».

Tout marchait au contentement général. Mais lui-même se sentait fatigué et sollicitait avec instance d'être déchargé de son office. Le Très Honoré Père, M. Verdier, accéda à ses désirs, au mois de décembre 1932. Le 3 janvier suivant, il installa à Nimègue son successeur, M. Hubert Meuffels. M. Romans resterait à Nimègue et continuerait de donner ses classes d'Écriture sainte et d'histoire ecclésiastique, que d'ailleurs il avait déjà repris depuis que la quatrième année de théologie était de la maison. M. Meuffels le fit nommer en même temps premier consultant de la province.

Il aurait tant désiré rentrer dans le rang. Mais l'assemblée de 1933, allait être un nouveau tournant dans la vie de M. Romans. C'est ce que, dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1934, note le mot du Très Honoré Père Charles Souvay, nouveau Supérieur général : « L'Assemblée jugea que M. Romans ne devait pas rester dans le rang. » Et la circulaire complète l'éloge du quatrième assistant, résumant heureusement, ce qu'il avait été jusque là : « *sans rappeler les états de service et la réputation qu'il s'était justement acquise comme professeur de séminaire, avant les événements de 1903, qu'il me suffise de noter que c'est lui qui, en qualité de premier Visiteur, a lancé la jeune Province de Hollande dans la carrière de prospérité où nous la voyons progresser à grands pas. L'Assemblée connaissait bien les brillantes et solides qualités de cet excellent confrère, et l'avait prouvé, dès la première session, en l'appelant au poste difficile et laborieux de secrétaire.* »

M. Romans sortit donc du rang, et resta à Paris. Il se trouva bien vite chez lui, et continua de faire du bien comme il avait fait toujours, humblement, discrètement. A part son nouveau devoir d'état d'assister le Très Honoré Père de ses conseils, il eut à remplir comme commissaire extraordinaire des visites en Allemagne, en Hongrie (1935), et à Rome (1936). En 1934, il assista à la béatification du bienheureux Pierre-René Rogue. Puis il s'adonna à l'approfondissement des sciences ecclésiastiques, comme à la meilleure connaissance de la Petite Compagnie. Il rendait aussi des services en confessant quelques Filles de la Charité, et fut grandement regretté à son départ en 1947. Des témoignages autorisés en disent assez : « *M. Romans restera comme le type du confrère sage, prudent, de bon conseil, aimable, travailleur, modeste. Il a rendu d'immenses services à la Congrégation et à la Province de Hollande. Il a été un parfait assistant.* » — « *J'ai toujours admiré sa modestie effacée, sa régularité, son amour de l'étude, sa piété, sa discrétion.* » — « *Il avait tant de sagesse, d'équilibre et d'esprit surnaturel. Il voulait tant la prospérité de la Compagnie et de toutes ses œuvres.* »

Ce fut Nimègue qui fut témoin de ses derniers jours : quatre années d'un soi-disant repos, mais cependant toujours il se livrait à des occupations sérieuses, et se montra de constante édification. Tant qu'il put, il participa consciencieusement à tous les exercices de la communauté, restant à genoux la première demi-heure de la méditation, n'acceptant d'exception que lorsque ses forces vinrent complètement à lui manquer. Chaque matin, il consacrait quelque temps à la lecture des psaumes en hébreu. Il entreprit encore et mena à bien la traduction en français d'une thèse de doctorat d'un Père Augustin. Il relisait les Confessions de saint Augustin, et tout dernièrement encore *la Vie de saint Bernard*, par Vacandard. Il rayonnait quand une lettre de Paris de M. Narguet, et autre, ou de Strasbourg, du cher M. Kieffer, venait lui donner des nouvelles de « chez nous ». Grande aussi fut sa joie en mai 1949, quand Notre Très Honoré Père et M. Fugazza vinrent le revoir en sa retraite.

Il eut le bonheur de célébrer ses soixante ans de vocation le 30 septembre 1947. Monsieur le Visiteur en fit une fête de famille, et chanta lui-même la messe de Saint Jérôme à ses intentions. Les supérieurs des diverses maisons de la Province étaient là, ainsi que M. Vester, Frère Auguste, son neveu, et M. Gussenhoven, supérieur de Fortaleza (Brésil). A la fin du dîner, M. le Visiteur appliqua fort heureusement au jubilaire le texte de l'Introit des docteurs de l'Eglise : « *In medio ecclesiae*. Le Seigneur lui a ouvert la bouche au milieu de l'assemblée des fidèles ; il l'a rempli de l'esprit de sagesse et d'intelligence » et maintenant... il lui a donné, déjà sur terre, un vêtement de gloire : soixante ans de service pour l'Eglise et la Congrégation. » M. Romans remercia ; il remercia Dieu de tant de bienfaits reçus de lui, des bénédictions descendues sur la Province, fruits, après Dieu, du labeur, plutôt « de ses collaborateurs et de ses successeurs ».

Le 3 janvier 1950 : nouveau titre de réjouissance : il a quatre-vingts ans. Nouvelle fête de famille. M. le Visiteur, en visite aux Indes, avait transmis ses vœux dès la veille. M. Cornelle de Boer, intérimaire du Visiteur, était venu de Susteren, et témoigna qu'il était venu célébrer en ce jour. M. Romans, qui, toujours vaillant, semblait ne pas tenir compte du texte des psaumes : « *dies annorum nostrorum septuaginta anni* ». S'il en a quatre-vingts, c'est qu'il est « *in potentatibus !* ». A ces félicitations, M. Romans répondit, heureux, en rappelant l'exemple du bienfaiteur de David Berzellai. David voulait emmener du pays de Galaad à Jérusalem, pour lui assurer une paisible vieillesse. Berzellai répondit : « *Octogenarius ego sum, j'ai déjà quatre-vingts ans. Comment pourrai-je encore jouir des bons mets qu'on me servira et des cantores et cantatrices ? Laissez-moi où je suis. Ce n'est pas la peine de faire tant pour un vieillard.* » Cela n'empêcha pas que notre octogénaire à nous ne se sentit très heureux au milieu de ses confrères, et faisant finement allusion au fait qu'il était frère jumeau ; « je puis dire que, dès le sein de ma mère, j'ai appris le *quam bonum et jucundum habitare fratres in unum* ». Il se recommanda aux prières de tous : « *Quand on est jeune on pense surtout à la vie, quand on est vieux, on pense surtout à la mort.* »

Cette mort, oui, elle s'approchait de lui malgré une apparence vaillante, due à son extrême énergie. Elle multiplia ses

avertissements autour de lui ; elle sonnait le glas dans le cœur de ce serviteur fidèle, rappelant à Dieu les confrères de son âge, M. Jean-Marie Planchet (1948), M. Hubert Meuffels, et Frère Victor Nederveen (1949), etc... Puis surtout « la camarade » frappait à coups répétés dans sa famille qu'il visitait peu, mais qu'il chérissait tendrement : son frère aîné Guillaume (1947), la bonne Sœur Euphemia (1949), un neveu avec sa femme, dans la force de l'âge, laissant deux petits orphelins (1950-51), enfin son frère jumeau Pierre, qui mourut de mort subite le 8 novembre 1950 (le matin il avait encore assisté à la messe et communiqué). M. Romans lui-même, le 23 septembre auparavant, avait failli succomber à une crise de cœur et avait reçu une première fois les derniers sacrements. Depuis le 30 septembre (la Saint Jérôme !) il avait repris la célébration de la sainte messe. Qu'allait-il faire ? Nous voyions qu'il tenait beaucoup à rendre à ce frère un dernier témoignage de piété. Il hésitait entre la fatigue physique du voyage et la douleur morale de cette privation. Nous résolûmes qu'il irait la veille en auto à Susteren, y passerait la nuit chez les confrères, et, le lendemain, l'auto le conduirait aux obsèques à Beek. Ce lui fut une très grande consolation. Mais à son retour il était à bout de forces. Il s'alita et il lui fallut deux mois pour se relever. Dès la veille du 25 janvier, il voulut essayer de dire la sainte messe. Il se fatiguait bien, mais cela allait et il continua de célébrer chaque matin. Son énergie le tenait debout. On lui proposa de dire la sainte messe à un autel plus près de sa chambre. Il préférait son autel accoutumé et pour cela descendait et remontait l'escalier. *Il sait où il en est : c'est le cœur, dit le médecin, la machine est usée !* Au mois d'août, nouvelle douleur : son neveu, Frère Auguste, meurt d'un accident de la route. Avec beaucoup de fatigue il continue tant qu'il peut de dire la messe. Le Frère Wenmekers l'aide à s'habiller et à se déshabiller. Le 14 septembre, jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, ce fut pour la dernière fois. Puis il gardera le lit. Son estomac n'en peut plus. Pour lui c'est du connu. Il sait ce qu'il doit faire. On n'a qu'à le mettre quelques jours au régime. Il ne prend presque rien. Il dort peu, mais son esprit garde toute sa lucidité. Le matin, on lui apporte la sainte Communion dans son lit : il se redresse dignement pour la recevoir. Le 20, à midi, tout à coup, tandis qu'il conversait avec le frère qui le soignait, voici qu'une petite attaque lui ôte la parole et presque immédiatement la connaissance. Le médecin appelé essaie une injection qui n'a d'effet que pour un instant. Nous récitons les prières des mourants. A une heure quinze de l'après-midi, sans agonie, il rend sa belle âme à Dieu.

Le lundi 24 eurent lieu ses obsèques, à Panningen. Beaucoup de confrères, parmi lesquels Mgr Lebouille, furent heureux de se trouver unis une dernière fois autour de leur maître, dont Notre Très Honoré Père, dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1952, esquissa en quelques lignes un portrait qui pour nous fixera son souvenir : « *Tout en lui se réunissait pour gagner l'estime et la sympathie : l'aménité de son caractère, une compétence à laquelle son humilité donnait encore plus de prix, un grand amour et un dévouement sans limites à la petite Compagnie, dont il possédait éminemment l'esprit. Puisse-t-il avoir de nombreux imitateurs !* »

Nimègue, 27 avril 1952.

Corneille VERWOERD.

PLAISANCE

LES DEUX CENTS ANS DU COLLEGIO ALBERONI

L'année scolaire 1952 amène le deuxième centenaire de la mort de l'illustre cardinal Giulio Alberoni (21 mai 1664-26 juin 1752) et les deux cents ans depuis l'ouverture du *Collegio San Lazzaro* (28 novembre 1751).

Pour commémorer cet illustre passé et marquer utilement une histoire forcément mouvementée, notre confrère Giovanni-Felice Rossi a esquissé en une savante chronique télégraphique les principaux et notables événements de la glorieuse fondation. A la suite de son intervention, en 1714, dans l'heureuse négociation du mariage d'Elisabeth Farnèse avec Philippe V, roi d'Espagne, Alberoni fut créé cardinal le 12 juillet 1717... Au cours d'une existence active et mouvementée, il parvint à mettre sur pied une fondation pour des clercs de Plaisance : c'est notre *Collegio Alberoni*.

Par un acte écrit de sa main (un *chirographe*), le 2 août 1757, le cardinal Alberoni choisit, nomme et députe les prêtres de la Congrégation de la Mission, comme directeurs et administrateurs perpétuels dudit Collegio, tant au spirituel qu'au temporel... »

Des solennités ont lieu, sur la fin de juin 1952 : on en reparlera. Mais il convient de verser sans retard au dossier du Collegio la lettre louangeuse qu'adresse à M. Rossi, Visiteur de Rome, et ancien Supérieur de la maison, le cardinal Pizzardo.

Voici également une parlante *statistique* des deux cents ans de vie du Collegio Alberoni. Comme *supérieurs*, il en a eu vingt-neuf, dont trois ont été élevés à la dignité épiscopale : le dernier fut Mgr Alcide Marina (Cf. *Annales*, t. 116, p. 300-308). En tant que professeurs, directeurs, procureurs ou prédicateurs le Collegio a vu passer trois cent trente et un Lazaristes.

Les élèves rentrent au concours : ce sont des boursiers, entièrement défrayés de toutes leurs dépenses : neuf ans d'études, trois de *liceo* et de philosophie, et six ans de théologie et de disciplines ecclésiastiques. Le Collegio a eu soixante-dix-sept promotions, dans des concours triennaux.

Et le bien continue...

F. C.

Lettre du cardinal Pizzardo à M. Amedeo Rossi, visiteur de la province de Rome :

Roma, 26 novembre 1951.

Reverendissimo Padre,

Sappiamo che i Preti della Missione si apprestano a celebrare il bicentenario dell'apertura del Collegio Alberoni, correndo il 28 di questo mese la data due volte secolare, da quando il Cardinale Giulio Alberoni ebbe la gioia di aprire al primo gruppo di alunni le porte del suo magnifico Istituto di formazione ecclesiastica, ideato e voluto con tenacia senza pari e contro difficoltà di ogni genere per « la maggior gloria di Dio, la conservazione e aumento della Religione, l'utile e il vantaggio di questa vasta Diocesi e nostra patria ».

Questo Sacro Dicastero è ben lieto di associarsi a coteste celebrazioni anche perchè il Collegio Alberoni fu canonicamente eretto dalla Santa Sede, e precisamente dal Sommo Pontefice Clemente XII con Bolla del 13 Luglio 1732.

Nell'occasione piace mettere in risalto che il Collegio Alberoni, nelle sue grandi linee, continua a reggersi sulle basi poste dal grande Fondatore. Le sue XXXIV « Leges » continuano, con piena aderenza ai tempi e alle esigenze moderne, a regolarne la vita spirituale e disciplinare ; la « Ratio studiorum » merita la generale ammirazione, anche perchè l'alunno che era ammesso nel Collegio dopo una adeguata preparazione umanistica, già fin d'allora doveva attendere per nove anni di studi filosofici e teologici esclusivamente alla sua formazione ecclesiastica. Disposizione questa veramente di eccezione per quei tempi e che oggi viene ad essere sovranamente collaudata dal desiderio espresso dal Santo Padre nella Sua recente Esortazione « Menti Nostrae », che cioè il giovane Clero si formi adeguatamente ai compiti dell'apostolato odierno mediante una conveniente preparazione ; e questa Sacra Congregazione seguendo tale augusta ispirazione in una sua circolare all' Episcopato italiano, ha ritenuto di richiamarne l'attenzione su questo importante problema. Così il Cardinale Alberoni con sapiente lungimiranza ha percorso i tempi.

E ci si spiega come il medesimo Collegio in questi due secoli di esistenza abbia prodotto grandi frutti di bene per la Diocesi piacentina cui donava un'eletta schiera di Sacerdoti degni e colti e poteva esercitare benefica influenza anche nelle vicine regioni.

Tale ricca vitalità che sgorga da quella peculiare fisionomia che il Collegio Alberoni ebbe fin dal suo primo sorgere deve ritenersi la ragione profonda del suo sviluppo e la più bella garanzia di un ancor più florido avvenire.

Tutto questo, Reverendissimo Padre, abbiamo voluto significarle come dovuto riconoscimento ai Preti della Missione, fedeli custodi e sapienti delle volontà del Cardinale Fondatore, affinché sia loro di legittima soddisfazione e al tempo stesso di incoraggiamento a lavorare con sempre maggiore ardore, in valido aiuto della Autorità Diocesana, per la formazione del giovane Clero : opera spesso nascosta ed umile, ma altrettanto cara a Dio, al Quale non possiamo certamente far cosa più accetta che preparargli santi e dotti Sacerdoti.

Non ci rimane altro che invocare sulla Paternità Vostra Reverendissima, sui Superiori, Professori e Alunni del Collegio la più copiose celesti Benedizioni.

Con sensi di particolare ossequio mi confermo della Paternità Vostra Rev. der. in G. C. Card. PIZZARDO Gius.

SAINT VINCENT DE PAUL

SON OEUVRE ET SON INFLUENCE EN LORRAINE
par Joseph Girard, Prêtre de la Mission

Comme suite des pages denses déjà données au tome 115 des Annales, p. 321-368, voici, sans transition aucune, une autre tranche de cette évocation de l'œuvre vincentienne en Lorraine : interventions de saint Vincent de Paul et de ses enfants ou disciples pour le pays lorrain.

Les difficultés qui pouvaient se présenter furent peu à peu écartées. L'évêque suffragant de Metz, la Reine-Mère les aplanirent chacun à sa manière (95). Logement, nourriture, tout était prévu pour ces grandes manœuvres spirituelles. Le supérieur de Toul, M. de Monchy, fit une apparition à Metz. Après son départ, Bossuet écrivait à Monsieur Vincent : « *J'ai été extrêmement consolé que celui de vos prêtres qui est venu ici ait été M. Demonchy ; mais j'ai beaucoup de déplaisir qu'il y ait fait si peu de séjour.* » Tout compte fait, ils étaient dix-huit ou vingt prêtres à se mettre en route pour Metz. « *Je les plains, disait Bossuet à saint Vincent, d'avoir à faire un si grand voyage pendant un froid si rigoureux.* » — « *Qu'ils viennent bientôt, ajoutait-il, car la moisson est ample et les petites difficultés qui s'élèvent seront bientôt aplanies.* »

Saint Vincent n'allait pas être totalement absent ; il donna « un frère coadjuteur pour faire la cuisine, et M. Demonchy sera quelque temps à Metz pour mettre les choses en train. » Les missionnaires arrivèrent le 4 mars 1658, à la suite de quelques risques causés par une inondation.

Le succès ne tarda pas — à Paris, on était ravi d'entendre l'heureux progrès de l'œuvre et les saints effets. Ce fut avec tant de consolation pour Sa Majesté qu'elle rejaillit jusque sur son visage. Saint Vincent rapporte un trait qui a contribué au succès de la mission : « *Messieurs les abbés de Chandenier et ces autres Messieurs qui viennent de faire la mission de Metz en Lorraine avec grande bénédiction allaient deux à deux, en surplis, du logis à l'église et de l'église au logis, sans dire mot, et avec une si grande récollection, que ceux qui les voyaient, admiraient leur modestie, n'en ayant jamais vu de pareille. Leur modestie donc était une prédication muette, mais si efficace qu'elle a peut-être autant et plus contribué, à ce qu'on m'a dit, au succès de la mission, que tout le reste ; ce que l'œil voit nous touche bien plus que ce que l'oreille entend, et nous croyons plutôt à un bien que nous voyons qu'à celui que nous entendons. Et, quoique la foi entre par l'oreille, fides ex auditu, néanmoins les vertus dont nous voyons la pratique font plus d'impression en nous que celles qu'on nous enseigne.* »

Nous possédons encore les sermons de Bossuet prêchés pour la mission de Metz (mars-mai 1658) — Floquet les rapporte dans ses « *Études sur Bossuet* » au t. II. — Ils ont pour titre « *la pénitence* (p. 421), « *l'honneur* (p. 424), « *la charité fraternelle* (p. 436), « *la médisance* (p. 442), « *la satisfaction* (p. 450) ».

Le souvenir de quelques missions prêchées à Toul dans les années 1656 et suivantes a été conservé. Le Supérieur de la maison de Toul exprimait sa joie dans une lettre : « *Je ne puis vous exprimer les bontés du Seigneur envers nous, dans la paroisse d'où nous sortons. Nous avons entendu environ cinq cents confessions générales, sans trouver un seul jour de relâche pendant un mois. Le temps fâcheux de l'hiver, où les chemins étaient couverts de neige à la hauteur de deux pieds, n'a pu empêcher que les pauvres gens, riches en foi et avides de la parole de Dieu, n'aient fait voir malgré les vexations extraordinaires qu'ils reçoivent des gens de guerre, que le royaume des cieux est pour eux. Tout ce qui peut se désirer de bien s'y est fait, et nous avons*

(95) Hamant, o.c., p. 13. Les textes critiques sont dans Coste, t. VII.

sujet de dire que le sauveur a pris plaisir à répandre extraordinairement en ces lieux la bonne odeur de son Evangile » (96).

Le même Supérieur rendait compte, quelque temps après, d'une mission qu'il avait prêchée à *Charmes*, petite ville. Il dit en substance que ses confrères et lui en sont sortis un peu fatigués, mais remplis de joie et de consolation. Pendant cinq semaines ils y ont travaillé. Dieu a répandu ses précieuses bénédictions sur cette paroisse et quelques autres des environs. Depuis le curé, homme d'un grand zèle, jusqu'au dernier des paroissiens, il n'y a pas eu un seul qui n'ait pas fait sa confession générale. Ce qui était encore mieux : *« Ces confessions ont été si bien faites et dans des sentiments d'une si véritable conversion, que je ne me souviens pas si, de vingt-cinq missions où j'ai assisté, j'en ai vu quelqu'une où le peuple m'ait aussi touché qu'en celle-ci. Ces bons habitants, après avoir donné à Dieu et au prochain toute la satisfaction que nous avons pu souhaiter, s'efforcent maintenant de suivre nos avis, pour se maintenir dans la grâce de Dieu. Il y a en ce même lieu un couvent religieux de Capucins qui étaient tout étonnés de voir tant de merveilles, et. entre autres, leur Supérieur, qui est un vrai saint. »*

Article IV

MAISON DE LA CHARITE DES BOUILLONS A METZ.

Vincent n'a pas agi seulement par ses missionnaires distribuant les secours aux corps en détresse et prêchant la bonne nouvelle aux âmes. C'est aussi par ses filles qu'il a travaillé en Lorraine. Et d'abord à Metz.

1. Origine et date de la fondation.

Suivant Dom Dieudonné, les Sœurs de la Charité de Saint Vincent de Paul ont créé à Metz, l'*Œuvre de la Charité des Bouillons*, en 1653. Suivant d'autres auteurs, les Sœurs sont arrivées à la *maison des Bouillons* en 1662. Cependant, le 1^{er} novembre 1657, Bossuet prononçait à Metz devant la Reine un sermon de charité pour l'*Œuvre des Bouillons* qui était autorisée par une délibération des Trois Ordres de la ville de Metz (97). Telles sont les dates fournies ordinairement.

Nous avons un fait certain, une instruction de saint Vincent de Paul du 26 août 1658, pour quatre Sœurs envoyées à Metz (98). L'occasion de cette fondation s'explique par l'intérêt qu'Anne d'Autriche portait au progrès du catholicisme à Metz. Au lendemain de la grande mission que, pour lui obéir, les Prêtres de la Conférence des Mardis avaient donnée en cette ville avec tant de fruit, elle appela de nouveau Vincent de Paul, *« Monsieur Vincent, lui dit-elle, que ferons-nous pour Metz ? Vous savez en quel pitoyable état est cette ville ; il faut aller à son secours. Que ferons-nous pour Metz ? »*

L'envoi de quatre Filles de la Charité fut décidé. Le 26 août 1658, la veille du départ, les quatre Sœurs en partance allèrent à Saint-Lazare faire leurs adieux au fondateur et recevoir ses

(96) P. Coste, *Saint Vincent...*, t. VI, p. 69.

(97) Archives de la Mission.

(98) P. Coste, *Saint Vincent* (Entretiens), t. X, p. 556-564.

consignes. Saint Vincent, dans sa petite instruction, fait le portrait des Lorrains, tels qu'ils se trouvaient être, certainement conformément à l'idée qu'on en avait à l'époque (99). Les traits essentiels sont les suivants : les Lorrains ne sont pas mauvais, mais quelque peu grossiers. Il y a une circonstance atténuante en leur faveur : leur contact avec les juifs et les huguenots. C'est là un obstacle à la piété. Ils sont avares aussi. Mais écoutons le portrait succulent de saint Vincent : « *Mes Sœurs, il s'agit donc de vous en aller à Metz... Cette ville est dans la Lorraine, où, à la vérité les personnes ne sont pas mauvaises, mais il y a en l'esprit de ces pauvres gens quelque grossièreté pour les choses divines, qu'ils ont contractée par la fréquentation des huguenots et les juifs qui sont en cette ville. Vous allez donc pour faire connaître à tous, et aux catholiques et aux hérétiques, et même aux juifs, la bonté de Dieu ; car, quand ils verront que le bon Dieu a tant soin de ses créatures qu'il a fait une compagnie de personnes qui se donnent pour le service des pauvres, ce qui ne se trouve point dans leurs religions, ils seront forcés d'avouer que Dieu est un bon Père.*

Voilà pourquoi, vous devez aller en ce lieu, et encore pour faire connaître la sainteté de la religion catholique aux hérétiques et même aux Juifs, qui ont fait mourir Notre-Seigneur. Or, cette sainteté se montre en ce que ses enfants imitent la bonté de Dieu, tâchant d'être bons à proportion comme Notre-Seigneur.

Après, mes Sœurs, c'est que vous avez un grand œuvre à faire : vous avez à combattre cette grossièreté d'esprit qui fait que la piété en est presque bannie, et à contrecarrer le vice d'avarice, qui règne fort en ce lieu. Je dis ceci à notre confusion : les prêtres même y baillent l'argent à intérêt, non pas eux-mêmes, comme le reste du peuple : ils le font faire par quelque autre pour couvrir, en ce faisant, leur avarice. C'est comme une personne qui voudrait donner un coup de couteau à quelqu'un, mais, ne le voulant pas faire par elle-même, donnerait le couteau à un autre pour le faire. Or, vous devez combattre ce vice par votre exemple ; car, quand on verra des filles travailler, comme doivent faire de bonnes Filles de la Charité, pour le prochain, sans espérance, ni rechercher autre récompense que Dieu, ils connaîtrons l'aveuglement, où ils sont de faire tant d'état des biens de ce monde.

Retenons un détail comme digne d'attention. Les Sœurs sont envoyées à Metz, sans doute pour la *Charité des Bouillons*, mais aussi pour faire connaître la sainteté de la religion catholique aux hérétiques et même aux juifs. « Les protestants étaient très peu nombreux dans le duché de Lorraine, au xvii^e siècle, puisque le pays leur était en principe totalement fermé ; dans les *Trois Evêchés*, la situation était toute différente : le régime

(99) On trouve quelques traits du portrait classique à l'époque dans le mémoire de Vaubourg en 1697 : « *Les Lorrains sont tous fort laborieux. Le pays qui n'est pas peuplé et qui néanmoins est partout fort cultivé en est une marque certaine : ils sont communément grossiers, du moins le menu peuple... l'esprit du commun peuple est plutôt pesant que vif, et leur langage tout à fait désagréable, marque même de cette pesanteur. Les Lorrains sont assez propres pour la guerre ; ils aiment surtout le service de la cavalerie... Les peuples du pays sont fort attachés à leurs anciens usages, aux anciennes manières... Naturellement, ils sont enclins à la paix mais une fois que la guerre est chez eux, ils deviennent cruels à l'excès.* » (Arch. Nat., H 1588.)

français ayant été introduit, Metz continuait d'avoir une communauté réformée considérable ; en 1642, on estimait à un tiers de la population le nombre des protestants, soit dix mille personnes environ, et cent cinquante villages renfermaient des calvinistes. En 1628, les protestants messins fondèrent un collège qui, en 1635, lorsqu'on le ferma, comptait quatre-vingt-trois élèves, dont une quinzaine de réformés, contre cent quarante au collège des Jésuites (100). Cette minorité devait être non seulement importante, mais aussi remuante si on se base sur un indice fourni par les statuts synodaux du diocèse, des années 1604 et 1633. On demandait alors aux maîtres d'école, avant d'entrer en fonctions, de faire profession de foi catholique et défense leur était faite de lire le catéchisme et les livres défendus des protestants (101).

2. Les conseils pour le voyage.

Saint Vincent recommandait encore aux partantes, pour bien faire leur office, l'esprit de zèle : « *Un autre moyen, mes chères Sœurs, est qu'il vous faut y aller avec grand zèle d'y honorer et faire honorer Dieu, qu'on vous voit remplies de ferveur pour cela. Or, la ferveur est comme un feu qui échauffe tous ceux qui s'en approchent. Ferveur vient du nom de feu. La ferveur est un feu qui fait bouillir et enflamme, comme le feu fait bouillir l'eau. C'est à proprement une charité enflammée ; et c'est ce qu'il faut que vous ayez, car une fille sans charité, c'est comme un corps sans âme.* » Il leur recommandait encore la modestie en termes pressants : « *Après, mes Sœurs, si vous voulez faire quelque fruit parmi ce peuple, il faut avoir une grande modestie ; ce sera une prédication qui fera plus que les paroles ; et c'est le moyen par lequel ces bons messieurs qui ont fait la mission à Metz ont beaucoup profité, en édifiant ce peuple. La modestie donc, mes filles. Voici comment ils faisaient. Premièrement, en allant, ils faisaient tous les jours une conférence pour aviser par quel moyen ils pourraient établir la piété en ce lieu là. Si vous en pouvez faire aussi entre vous, cela serait bien, mais à cause que vous ne serez pas seules dans le coche, peut-être que vous ne le pourrez pas. Et quand ils furent là, outre les prédications qu'ils faisaient, ils allaient tous deux à deux, la vue basse, avec une si grande récollection que l'on admirait cela et on tient que leur modestie a fait pour le moins autant de fruits que tous les sermons, quoique ce fussent des prêtres qui n'étaient point stylés à faire des missions, car ils étaient de diverses provinces.* » A la fin de son exhortation, saint Vincent donne des conseils pratiques à ses filles missionnaires pour le voyage. « *Lorsque vous serez à Toul, vous verrez M. Demonchy qui aura ordre de vous accompagner jusques à Metz, ou de vous suivre, selon qu'il sera jugé à propos. Vous saluerez très humblement de notre part, Monsieur le Premier Président (102), et je m'assure qu'il faudra que vous logiez chez eux, car ils m'ont mandé qu'ils vous étaient venus attendre deux*

(100) *Histoire de Lorraine*, p. 430.

(101) *Codez selectorum canonum Ecclesiae Metensis. Metis, 1699*, titre IX, n° I et VI.

(102) On ne connaît pas son nom. Il se pourrait que ce soit le premier président du Parlement de Metz alors à Toul (*Histoire de Lorraine*, p. 434).

lieues par delà Toul, ayant oui-dire que vous étiez sur les chemins. C'est un grand sujet d'humiliation, mes Sœurs » (103). A ce moment Mademoiselle Le Gras interrompit : « Ne serait-il à propos, mon Père, que nos Sœurs fissent leur possible pour s'exempter au moins de coucher chez ce bon Monsieur ? — Comme ces personnes, Mademoiselle, affectionnent beaucoup la Compagnie, un refus les mortifierait trop. — Le président, mon Père, les invitera peut-être à prendre leur repas chez lui ; devront-elles accepter ? — Si le Président leur offre sa maison pour la nuit et que l'heure de leur arrivée soit très tardive, il vaut mieux qu'elles acceptent, sinon, qu'elles s'excusent, car ce n'est pas la coutume à de pauvres filles de se trouver à la table des grands. »

3. Qui étaient les Sœurs envoyées à Metz ?

Elles sont quatre : *Madeleine Raportebled* est la Supérieure. C'est elle qui devra prendre la parole au cours du voyage lorsque quelque question sera posée aux Sœurs : « Vous savez, leur disait saint Vincent, qu'il faut se comporter par les chemins avec grande retenue. Si on vous demande où vous allez, ne dites pas que la Reine vous envoie, cela serait contre l'humilité. Si on vous presse de dire pourquoi vous allez, notre Sœur *Madeleine* prendra la parole pour répondre en peu de mots. » Saint Vincent lui confiera plus tard une commission concernant la nouvelle maison que l'on envisageait comme pouvant servir pour le Séminaire projeté de Metz. Il écrivait à M. Berthe à ce sujet : « Je pense que la Sœur *Raportebled* aura assez d'adresse et de silence pour faire cela et pour m'en écrire, sans que personne s'aperçoive du sujet » (104). En 1652, cette Sœur avait été bien malade. Elle avait été destinée à la Pologne. On la trouve à l'hôpital de Saint-Denis. Elle fut ensuite placée à Nantes et enfin à Metz comme Supérieure.

La deuxième Sœur s'appelait *Barbe*. C'est peut-être *Barbe d'Angiboust*, mais il y a peu de probabilité, car *Barbe d'Angiboust* tient une place importante dans l'histoire des Filles de la Charité au cours des vingt-cinq premières années (105). Cela pourrait être encore Sœur *Toussaint*, Sœur *Bailly* ou une autre.

La troisième Sœur était *Marie Papillon*. Elle a été envoyée par Sœur *Angiboust* de Bernay : « Je crois vous avoir déjà mandé l'heureuse arrivée de votre Sœur *Marie Papillon*, qui prit le simple habit le jour de l'Assomption, avec une grande consolation. Je lui ai dit la bonne volonté de sa Sœur, mais elle dit qu'elle est encore bien jeune. Peut-être sera-t-il à propos de la laisser éprouver sa vocation davantage. » — Un peu plus tard : « Notre Sœur *Marie* paraît fort contente et j'espère que quand elle sera un peu débourrée, qu'elle fera bien ; peu de mal lui est fort sensible, néanmoins elle paraît fort paisible et facile » (2 octobre 1655). Sa sensibilité s'était bien manifestée lors de son arrivée : « A ce mot est arrivée la bonne fille que vous nous avez envoyée très heureusement, sans aucune mauvaise rencontre, dont je loue Dieu et le supplie de lui faire la grâce d'essuyer ses larmes et persévérer. » Le 4 décembre 1655, Louise de Marillac

(103) Voir ce nom à la fin.

(104) P. Coste, *Saint Vincent*..., t. VIII, p. 12 (2 juillet 1659).

(105) Lettres lithographiées de Louise de Marillac, lettre 349 et table de P. Coste.

Lebarq rappelle à cette occasion la nature et le but de cette œuvre des Bouillons, qui fut l'occasion du sermon de Bossuet. Cette œuvre fournissait aux infirmes et aux malades des aliments et des remèdes que préparaient et distribuaient les quatre Sœurs. Les Dames de la Charité se faisaient quêteuses de bonne volonté pour les fonds nécessaires. Bossuet s'exprimait ainsi dans son esquisse :

« *Beati misericordes...*

Exorde : Liaison entre la miséricorde reçue et la miséricorde donnée.

Premier point : le salut est une grâce.

Deuxième point : adorer la miséricorde en l'imitant.

On lit entre autres... « *On me charge de recommander à vos charités de prendre soin des pauvres malades et de vous animer, si je puis dire, à vous joindre à cette sainte société qui, ayant formé depuis quelques années le dessein de soulager dans une extrême misère, s'est livrée et dévouée depuis peu à cette œuvre salutaire avec une ferveur nouvelle et un saint accroissement de dévotion... Qu'est-ce que le ciel ? C'est le lieu que Dieu nous prépare pour y recevoir la miséricorde... Ouvrez vos mains... du côté de Dieu, ouvrez les mains du côté des pauvres... ouvrez pour recevoir, ouvrez pour donner.*

Second point : *Voyez tous ces pauvres malades... Ils sont dans la fournaise de la pauvreté et de la maladie... Combien de malades dans Metz ? Il me semble que j'entends tout autour de moi ce cri de misère : ne voulez-vous pas avoir pitié ? Leur voix est lasse, parce qu'elle est infirme ; ainsi je les entends, et plus ils me percent le cœur. Mais si leur voix n'est pas assez forte, écoutez Jésus-Christ qui se joint à eux : ingrât, déloyal, nous dit-il, tu manges et tu reposes à ton aise, et tu ne songes pas que je suis souffrant en telle maison, que j'ai la fièvre en cette autre, et que partout je meurs de faim, si tu ne m'assistes. Qu'attendez-vous, cruels, pour subvenir à la pauvreté de ce misérable ? Quoi ! attendez-vous que les ennemis de la foi en prennent le soin pour les gagner à eux par une cruelle miséricorde ? Voulez-vous que votre dureté leur serve d'entrée ? — Ha ! qu'un homme se fait bien entendre, quand il vient donner la vie à un désespéré. Faiblesse d'esprit dans la maladie. Vous voulez qu'ils soient secourus, favorisez donc de tout votre pouvoir cette confrérie charitable qui se consacre à leur service. Aidez ces filles charitables dont toute la gloire est d'être les servantes des pauvres malades, victimes consacrées pour les soulager et ne me dites point : les pauvres sont de mauvaise humeur, on ne peut les contenter. C'est une suite nécessaire de la pauvreté... mais ils ne se contentent pas de ce que nous leur donnons : ils veulent de l'argent et non des bouillons et des remèdes. Qui le veut ? C'est l'avarice. Vous n'êtes pas assemblées pour satisfaire à ce que l'avarice désire mais à ce qu'exige la nécessité. Mais il n'y a point de fonds. C'est la charité des fidèles ; et c'est à vous, Mesdames, à l'exciter. C'est pour cela que vous êtes toutes données à Dieu pour faire la quête.*

Quoi ! Rougiriez-vous de demander l'aumône pour Jésus-Christ ? Quand est-ce que vous donnerez, si vous ne pouvez vous résoudre à demander ? Vous devriez ouvrir vos bourses et vous refuser de tendre la main. Mais on ne nous donne rien. O vanité qui te mêles jusques dans les actions les plus humbles !... Jésus se contente d'un liard ; Jésus se contente d'un

verre d'eau... Animez-vous donc les unes les autres, mais versé-
vérez. Quelle honte d'avoir commencé... Ce serait une hypocrisie.
Rien de plus saint : tout le monde y devrait concourir. N'écou-
tez pas ceux qui disent : cet œuvre ne durera pas. Il ne durera
pas, si vous êtes lâches ; il ne durera pas, si vous manquez de
foi, si vous vous défiez de la Providence. Dieu suscite à l'esprit
de personnes pieuses pour vous fournir des secours extraordi-
naires : mais ce sera si vous faites ce que vous pouvez (108).

5. Une cinquième Sœur à Metz.

C'est plus tard, sous Monsieur Jolly, que nous apprenons le
placement d'une cinquième Sœur. Il écrit : « Vous pouvez en-
voyer à Metz une cinquième Sœur puisque les Sœurs qui y sont,
sont surchargées de travail et que les dames vous demandent
cette cinquième Sœur. Demandez l'argent du voyage et une assu-
rance pour la pension de cinquante écus (cent cinquante livres)
(30 octobre 1694) ». On précisait, « une cinquième Sœur pour les
paroisses de Metz » (109). L'œuvre avait donc duré, comme
Bossuet l'avait assuré dans sa belle langue.

Ainsi, du vivant de saint Vincent de Paul, l'œuvre de la
charité corporelle et spirituelle avait revêtu une double forme :
passagère par la distribution des secours aux pauvres laïcs et
religieuses, victimes de la guerre de Trente Ans, permanente
par l'aide matérielle des Dames de la Charité établies dès 1642
à Metz et par l'établissement de quatre Filles de la Charité
avec la Charité des Bouillons à Metz en 1658. Permanente aussi
par l'aide spirituelle donnée par les missionnaires de Toul. Les
missions de 1644 et 1658 dans la ville de Metz préparent l'ins-
titution, à côté du Séminaire Sainte-Anne, d'une maison de
missionnaires (1663).

Deuxième partie

L'ŒUVRE D'ÉDUCATION SACERDOTALE ET MISSIONNAIRE DES PRÊTRES DE LA MISSION

CHAPITRE PREMIER

L'ŒUVRE D'ÉDUCATION SACERDOTALE LE SÉMINAIRE DE TOUL

« Le premier établissement de province accepté par saint
Vincent fut celui de Toul » (110). La province de Champagne,
dès 1642, figure parmi les jeunes provinces surgies pour la pre-
mière fois d'une petite assemblée générale avec les maisons de
Toul et de Troyes (111).

Au cours de l'année 1635, deux missionnaires étaient venus
se fixer à Toul pour établir un séminaire, dans la *Maison du
Saint-Esprit*. Avant de réaliser ce dessein, il a fallu écarter plu-

(108) Le ms. de Bossuet porte ce titre de sa main : « Fête du
Saint-Nom de Jésus pour les Dames de la Charité », Lebarq, t. II,
p. 404-407. Les éditeurs placent aussi l'esquisse d'un sermon de charité
à Metz, le 14 janvier 1658. Cf. Floquet, *Études*, t. I, p. 502.

(109) Copie lettres Jolly, p. 90.

(110) P. Coste, *Monsieur Vincent...*, Paris, 1932, t. II, p. 75.

(111) *Id.*, p. 41.

siieurs obstacles qui ont été signalés à propos « du rayonnement charitable de saint Vincent de Paul en Lorraine ».

Pour apprécier la portée de l'œuvre d'éducation sacerdotale accomplie par les séminaires, il convient d'esquisser rapidement le tableau de l'état religieux en pays lorrain dans la seconde moitié du xvii^e siècle. Les traits paraissent sombres à notre esprit affiné par deux siècles de vie inspirée par l'idéal vinciennien du sacerdoce. Le contraste des deux mentalités accuse la profondeur de la réforme réalisée par le fondateur de la Mission.

§ 1^{er}. — *Etat religieux en pays lorrain*

Les troubles de la guerre de Trente Ans et de la période qui a suivi cette guerre eurent des conséquences lamentables pour la vie religieuse. Les cadres de cette vie ont été ruinés en bonne partie. Le clergé avait disparu, dans bien des cas, avec les villages eux-mêmes. Les Suédois, notamment, firent œuvre de dévastation et de sacrilège : églises pillées et incendiées, prêtres flagellés, torturés, écrasés, scalpés, mystères parodiés, ostensoirs pris pour cibles, abbayes désertes, etc... Les chroniques du temps sont riches de faits de ce genre. Les visites canoniques (112) attestent l'extension et la durée de ces misères. Les visites de 1686 et celle de 1709 révèlent des détails frappant (113). Sur vingt-trois maisons de cure dans l'archiprêtré de Nomény, deux seulement sont rétablies en 1686. En 1709, plusieurs églises : Cheminot, Sivry, Lixière sont béantes. En 1720, les lézardes de l'église de Lixière sont bouchées avec du fumier. Presque partout manqueront, pendant un demi-siècle, les vases sacrés et les vêtements sacerdotaux. A Delme, en 1709, les fenêtres de l'église sont murées, le clocher prêt à tomber, le vestiaire d'une pauvreté sordide (114).

La vie morale du clergé nous est fragmentairement insinuée par les registres de l'Officialité (115). Il faut se garder de généraliser. Le nombre des poursuites engagées semble indiquer cependant des mœurs assez relâchées et justifier le jugement du Père Benoit Picart : « *Les misères de la guerre de Trente Ans, la ruine des églises, la contagion de la vie des soldats, l'absence d'une éducation nettement sacerdotale expliquent que les guerres ont aussi causé une corruption des mœurs presque générale* » (116). En 1647, le curé de Vouthouset, en 1655, celui de Saulx, outre les violences, les blasphèmes, reniements dont ils sont coutumiers, ont chacun un enfant. A la fin du siècle, le curé de Savonnières devant Bar, déjà déplacé par l'évêque, néglige la messe, met le foin dans une chapelle, manque aux bonnes mœurs, insulte ou bâtonne ses paroissiens qu'il traite de bougres, sorciers ou putains ; il jure « la mort-Dieu », préfère être vacher ou soldat et en appelle au Parlement (117).

(112) La visite canonique de 1686 a été étudiée par l'abbé J.-P. Kirch dans la *Revue ecclésiastique de Metz*, janvier 1924. Il existe deux visites de 1603.

(113) *Histoire de Lorraine...*, p. 421.

(114) *Histoire de Lorraine...*, p. 421.

(115) Archives de l'Evêché de Metz. Il reste une lacune entre 1648 et 1668.

(116) R.P. Picart, *Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul*, Toul, 1717.

(117) Arch. Nat. Mss. B 2.916. fol. 50 (Mémoire de Saint-Coulaïs, l'intendant de 1706).

A Stainville, l'abbé Mollet ne va pas aux offices, se fait offrir à boire et roule dans la rue. En 1687, le curé de Longueville n'assure ni sermon, ni catéchisme, ni messe même; il n'a pas de soutane, mais avec son justaucorps violet ou bleu, sa cravate au lieu du collet, sa culotte et ses bas de couleurs, on le prendrait plutôt pour un gendarme que pour un prêtre. A Guerpont, le pasteur ne fait ni instruction, ni catéchisme, sauf, ayant bu, il se pose des questions ridicules; il s'endort dans le même état à vêpres. Il a demandé au père d'aller chercher son cornet pour chanter l'office avec lui; il a cassé l'aspersoir sur la tête du maître d'école et il a un enfant. L'officialité sévit: retraites dans une maison religieuse, fortes amendes, prison « *in pane doloris et aqua tristitiae* », suspense provisoire « *a divinis* », déchéance de tout bénéfice, déchéance complète pour les récidivistes sous les peines les plus sévères.

Il faut ajouter à cela la pénurie des prêtres. Elle était si grande dans la province qu'à peine on pouvait fournir la quatrième partie des bénéfices du diocèse de Toul qui était immense (118). « *Saint Vincent de Paul et l'œuvre de la charité corporelle et spirituelle en Lorraine* » (1635-1658) nous a révélé le fait dans la région de Pont-à-Mousson (119). Dans les paroisses de la campagne privées de pasteurs les enfants mouraient trop souvent sans baptême. Que pouvait devenir le peuple dans cette situation confuse? *Il ne faut pas s'étonner*, écrit le capucin Picart, à propos du diocèse de Toul, en 1657, *si les gens de la campagne étaient si grossiers et si ignorants, car il était rare qu'ils vissent monter en chaire un curé, et, s'il y en avait alors quelques-uns de vertueux et de zélés, ils ne pouvaient remplir entièrement leurs obligations à cause des malheurs terribles du temps qui dispersaient leurs paroissiens* » (120). On vit des aberrations terribles. A Lagny, les paysans se croient en droit de changer leurs biens et leurs femmes. Les domaines du chapitre dont dépendait ce village, outrés de tels procédés, cassèrent cette permutation si criante et châtièrent rigoureusement les coupables.

§ 2°. — *L'œuvre d'éducation sacerdotale accomplie à Toul*

Saint Vincent intervient dans le diocèse de Toul aux différents degrés de la hiérarchie ecclésiastique: dans la nomination des évêques et l'œuvre du Séminaire.

1° *Saint Vincent de Paul et la nomination des évêques de Toul*

Pour remédier d'une façon certaine à l'état misérable que l'on vient d'évoquer, on ne pouvait guère imaginer de moyen plus efficace que de réformer d'abord la tête et l'esprit en donnant au diocèse des chefs ecclésiastiques dignes de l'idéal sacerdotal préconisé par le Concile de Trente.

Deux manières s'offraient immédiatement pour améliorer la situation: supprimer les vacances inutiles de sièges épiscopaux et nommer des évêques dignes de cette haute charge. A Toul, une occasion favorable au second parti allait se présenter. Elle sera exploitée adroitement. Nous n'avons pas à nous arrêter ici à l'intérêt politique que pouvaient présenter les nominations épiscopales dans le duché de Lorraine. Louis XIV,

(118) Cf. la *Géographie diocésaine*.

(119) Voir I^{re} Partie: « Sur les traces des fils de saint Vincent... »

(120) Benoît Picart, *o.c.*, p. 702.

seulement, obtiendra d'Alexandre VII la faveur de nommer les titulaires des évêchés de Metz, Toul et Verdun (11 décembre 1664). Jusque-là, le Concordat germanique de Vienne (1448) réglait cette nomination (121).

A la fin de 1633, Charles IV avait abdicqué en faveur de son frère. La Lorraine recouvrait un chef moins discrédité que Charles. Mais Nicolas était d'église. Pour assurer la durée de la famille ducale, il renonça à l'état ecclésiastique et à l'évêché



de Toul et épousa sa cousine germaine Claude. La famille ducale se dispersa. Seule, Nicole, la femme de Charles, avait été faite prisonnière. Louis XIII l'avait transférée à Fontainebleau où elle subira une forte pression de la part de la France (122).

C'est en ces circonstances que se place la première nomination par le roi de France à l'évêché de Toul où nous voyons intervenir saint Vincent. La nouvelle du mariage du cardinal de Lorraine et de sa secrète sortie de Nancy avait surpris la cour de France. Louis XIII profita de l'occasion et de sa victoire triomphale en Lorraine pour nommer un nouvel évêque. L'historien du diocèse de Toul déjà cité a résumé les principales démarches occasionnées par cette nomination : « Louis XIII, informé de la vacance de l'évêché de Toul, y nomma Monseigneur de Gournay, à la prière de Madame Nicole, duchesse de Lorraine. On a expliqué comment il faut entendre cette prière de Madame Nicole et de Monsieur Vincent, instituteur de la Mis-

(121) *Histoire de Lorraine*, p. 439.

(122) *Ibid.*, p. 384-386.

sion. Il lui donna son brevet daté du 1^{er} mars 1634. Le chapitre, qui était en droit d'élire son évêque, remontra à Sa Majesté que ses prédécesseurs ne l'avaient jamais troublé dans cette possession et qu'il la priaît qu'il puisse élire Monsieur de Gournay, puisqu'il lui était agréable, afin que Rome lui donnât des bulles sur l'élection qu'il en ferait. Le Roi consentit à la révocation de son brevet et les chanoines élirent Monsieur de Gournay. Cependant Urbain VIII ne voulut pas confirmer cette élection, prétendant que la nomination à cet évêché lui était réservée. Le roi, informé du refus du pape, donna un nouveau brevet à Monsieur de Gournay pour cet évêché avec ordre à ses officiers de le mettre en possession. Urbain VIII qui n'en parut pas content, écrivit au roi et lui déclara par un bref que la nomination qu'il venait de faire était une entreprise injuste sur son autorité. Il était à craindre que Monsieur de Gournay n'eût pas cet évêché à cause de ces brouilleries. Il attendit pendant deux ans qu'elles fussent apaisées et, pendant ce temps, il continuera de faire les fonctions de suffragant et de vicaire général de l'évêché. Le pape se laissa enfin fléchir et donna des bulles à Monsieur de Gournay, au mois d'octobre 1636 » (123).

Nous voyons saint Vincent intervenir dans ces circonstances plutôt délicates, mais il n'avait pas à s'occuper de politique. Vincent de Paul désirait de bons évêques à l'Eglise qui eussent les qualités de leur état. Anne d'Autriche l'appellera plus tard (1643) au Conseil de Conscience. Bien plus tôt il prit part aux nominations d'évêques. « Richelieu et Louis XIII connaissaient, en effet, l'étendue de ses relations, et la sûreté de son jugement; ils prirent plus d'une fois son avis pour éviter de se tromper en une matière où l'erreur est grosse de conséquence » (124). On ne sait pas beaucoup que saint Vincent a fait nommer deux évêques de Toul.

Après la mort de Jacques le Bret (15 juin 1645), deuxième successeur de Charles-Chrétien de Gournay, il y eut une vacance prolongée pour les mêmes difficultés notées à propos de l'ami de saint Vincent. « Les chanoines envoyèrent une députation, en 1647, pour supplier le roi de leur donner Monsieur l'abbé de Mouzon pour évêque, et ils employèrent à ce sujet le crédit de Monsieur Vincent, instituteur de la Mission. » La reine régente fit une démarche en 1649, mais la nomination de Monsieur du Saussay n'aboutit qu'en 1657 (125).

Ces deux évêques étaient favorables à la Réforme. Le premier a appelé les fils de saint Vincent en vue de fonder un séminaire. Le projet n'aboutira qu'en 1673. André du Saussay (1655-1675) était un ami de saint Vincent de Paul (126).

2° Le Séminaire de Toul

a) L'origine en remonte à Charles-Chrétien de Gournay. Cet évêque comprit bien vite que la collaboration avec le chef d'un

(123) R.P. Picart, *o.c.*, p. 687.

(124) P. Coste, *Monsieur Vincent...*, t. II, p. 421. Le même auteur mentionne l'année 1637 comme point de départ des interventions de saint Vincent dans les nominations épiscopales. Celle de Chrétien de Gournay est antérieure de trois ans (1^{er} mars 1634).

(125) R.P. Picart, *o.c.*, p. 701. Il y a un peu de flottement pour la date de l'agrément par le Pape : 1657 (Picart), 1656 (Martin-Coste), 1655 (Glandré). La *Hierarchia catholica medii et recentioris aevi*, de Eubel-Gauchat, date la confirmation romaine du 11 octobre 1655.

(126) André Dodin...

diocèse vaste et désorganisé était indispensable de la part de son clergé, que ce clergé devait être nombreux et bien éduqué. Là était la condition nécessaire pour le redressement du diocèse.

Charles-Chrétien de Gournay pria Monsieur Vincent de lui donner quelques-uns de ses prêtres pour avoir soin du séminaire qu'il avait dessein d'établir. Le fondateur de la Mission envoya deux prêtres. Pourvu par le roi de la maison du Saint-Esprit, M. Dehorgny vint installer ses deux confrères Lambert aux Couteaux et Antoine Colee.

Le début du séminaire va tarder, mais en attendant les missionnaires travaillent à l'œuvre des ordinands.

b) *L'œuvre des ordinands.* Le synode de 1558 règle que tous ceux qui voudront se présenter aux saints ordres doivent se conformer exactement aux prescriptions consignées dans le rituel de Jean des Porcelets de Maillane. Celui de 1661 (127) fait directement allusion à l'œuvre des ordinands pratiquée à la Mission. Aucun candidat aux ordres ne peut subir l'examen préalable à l'ordination avant la publication des bans dans sa paroisse, au prône de la messe, trois dimanches durant. Il doit en fournir l'attestation et un certificat de bonne vie et d'avantageuse réputation. Le programme de l'examen porte sur les articles du symbole, le nombre et l'efficacité des Sacrements, les commandements de Dieu et de l'Eglise. Cette épreuve terminée, le postulant devra présenter ses titres à l'évêque pour qu'ils soient approuvés et confirmés. L'œuvre des ordinands est promulguée enfin par la loi synodale : avant le sous-diaconat une retraite de dix jours chez les Prêtres de la Mission s'impose ; avant le diaconat un mois de stage dans une église et une nouvelle retraite de dix jours ; avant la prêtrise, les exercices spirituels prennent le même temps et sont suivis d'un triduum d'actions de grâces.

L'ancien vicaire général de Paris, André du Saussay (voir *Dict. Théol. Cath.*), ami et admirateur de saint Vincent, suppléait ainsi en l'absence du séminaire par les exercices des ordinands.

c) *Premières étapes de la vie du Séminaire de Toul.* Monsieur du Saussay unit la maison du Saint-Esprit à la Mission par ses lettres du 1^{er} septembre 1657 (128). Les lettres patentes du mois de décembre 1659 et différents arrêts du conseil confirmèrent cette possession (129). Le même prélat y établit le séminaire le 27 mars 1673.

Le successeur de Monseigneur André du Saussay, Jacques de Fieux (1676-1687) fit bâtir le séminaire de Toul. Il rencontra des résistances mais fut soutenu par Louis XIV ; une partie des fonds fut acquise par les Prêtres de la Congrégation de la Mission. Près d'un siècle plus tard, le 26 avril 1760, un « état de la consistance des bâtiments, logements, appartenances et dépendances du séminaire de la ville de Toul » nous permet de nous faire une idée approximative des constructions sous Monseigneur Jacques de Fieux. Le rapport fait par M. Holleville, Supérieur du Séminaire, fait l'inventaire suivant :

« Les bâtiments du Séminaire de Toul sont composés de trois étages, à l'exception d'une aile à gauche qui n'est composée

(127) *Recueil des mandements*, t. I, p. 40 et 70.

(128) Benoît Picart, *o.c.*, p. 698-699.

(129) Archives Moselle : c., 252.

que de deux, non compris le rez-de-chaussées, dans lequel il y a :

- 1° Une église ou chapelle proprement ornée qui peut contenir cent cinquante séminaristes au chœur ;
- 2° Une petite sacristie pour les messes ordinaires ;
- 3° Une sacristie plus grande pour y entendre les confessions des séminaristes et pour les assemblées, pour entrer au chœur ;
- 4° Une petite salle où les directeurs s'assemblent pour y faire l'oraison et la méditation le matin et la prière du soir ;
- 5° Une petite salle à côté où les séminaristes se font faire la tonsure ;
- 6° Une salle pour l'examen des séminaristes pour les ordinations et pour les réceptions ;
- 7° Un réfectoire vaste et élevé ;
- 8° Une cuisine ;
- 9° Un office ou dépense ;
- 10° Un autre office pour le réfectoire du Petit Séminaire ;
- 11° Un réfectoire pour le même Petit Séminaire ;
- 12° Une grande salle pour les leçons de théologie ;
- 13° Une grande salle pour la physique ;
- 14° Un cabinet de physique ;
- 15° Les lieux communs qui sont également au premier et second étage ;
- 16° Une chambre avec son cabinet, à l'entrée de la maison, à l'usage du portier ; plus une autre chambre à l'usage d'un domestique ; plus un jardin contenant environ les trois-quarts d'un arpent ;
- 17° Une basse-cour où il y a deux petits endroits destinés pour y mettre le bois à couvert. Une écurie, une boulangerie et un pressoir.

N.-B. — Au premier corridor, il y a une bibliothèque, six infirmeries avec leurs cabinets et dix chambres destinées pour les directeurs du Séminaire, missionnaires, les autres personnes de la maison et des domestiques. Vers le temps des ordinations on y loge quatre ou cinq séminaristes.

Au second corridor, il y a deux infirmeries, deux chambres à quatre lits et trente-sept à un seul, et huit chambres à deux lits ; dans ce nombre de chambres, il y en a six occupées par les directeurs du Séminaire et autres de la maison.

Au troisième corridor, il y a pareil nombre de chambres qu'au second, duquel nombre, il y a deux occupées par les directeurs du Séminaire.

La résolution de Monseigneur de Fieux avait été menée à bonne fin « avec grand courage », note le capucin Picart, qui explique le motif de l'initiative épiscopale. (Monseigneur de Fieux était) persuadé que l'unique moyen d'établir le bon ordre dans un diocèse, était de lui procurer des pasteurs savants et vertueux, et considérant qu'on ne pouvait y réussir qu'en établissant un séminaire dans lequel on formerait les jeunes ecclésiastiques à la science et à la piété, il conçut et exécuta le dessein de son séminaire » (130). L'évêque de Toul ne se contente pas de veiller à la bâtisse matérielle, il examine lui-même les séminaristes avec soin et n'omettait rien pour les rendre utiles

à l'Eglise. Quand il leur imposait les mains, il leur parlait, ordinairement au commencement et à la fin de l'ordination.

Les efforts de Monseigneur de Fieux eurent un plein succès. Les meilleurs historiens de la Lorraine l'affirment. Qu'il suffise de citer Dom Calmet : « *La chose réussit très heureusement ; grand nombre d'excellents ecclésiastiques formés dans cette école furent placés dans les cures auparavant abandonnées. Monseigneur de Fieux eut la consolation de voir son diocèse changer de face, et de laisser à ses successeurs une église en beaucoup meilleur état qu'il ne l'avait trouvée* » (131).

CHAPITRE II

L'ŒUVRE D'EDUCATION SACERDOTALE LE SEMINAIRE SAINTE-ANNE DE METZ

Avant même que le Séminaire de Toul ne soit définitivement organisé, le Séminaire Sainte-Anne, à Metz, avait reçu des perfectionnements et des développements divers. Il est bon de jeter un regard sur l'état général du clergé diocésain avant l'ouverture du Séminaire pour mieux apprécier le bienfait apporté au diocésain par la grande décision du Concile de Trente.

§ I^{er}. — *Situation du clergé diocésain de Metz à partir de 1600*

En notant une fois de plus les restrictions et nuances relevées à propos de Toul, on peut s'inspirer d'une double source pour décrire l'état du clergé à partir de 1600 : les *cahiers de l'Officialité* et les *visites canoniques*. Deux visites inédites de l'année 1603 ont été conservées pour les deux archiprêtres de Sarrebourg et de Vergaville. Elles permettent de tracer un tableau approximatif.

D'après les registres de l'Officialité de Metz, il y a eu quarante-huit condamnations pour les prêtres responsables de quarante-deux paroisses. L'ensemble du diocèse comprenait à ce moment quatre cent soixante paroisses. Les prêtres visés résidaient, en majeure partie au sud de l'actuelle ligne de chemin de fer de Metz à Sarrebourg. Les condamnations se renouvelaient parfois aux mêmes endroits (132). Sur les quarante-huit

(131) Dom Augustin Calmet, *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine*, Nancy, 1728, t. III, col. 768. Le Père Picart, de son côté, écrit : « *On regarde, à présent, le Séminaire de Toul comme un des plus considérables du royaume. On y entretient pas moins de six-vingt ecclésiastiques. Les professeurs de théologie et de philosophie y sont habiles et les supérieurs qu'on y envoie y soutiennent avec honneur la réputation que Messieurs de la Mission se sont acquise depuis quatre-vingts ans ou environ.* » (O.c., p. 698-699.)

(132) Voici le détail par paroisses :

Albestroff (1628 et 1633) :
2 condamnations pour 2 prêtres différents.
Fossteuz (1622 et 1624) :
2 condamnations pour 2 prêtres différents.
Gosselming (1624 et 1634) :
2 condamnations pour 2 prêtres différents.
Ygney (1625 et 1628) :
2 condamnations pour 2 prêtres différents.

condamnations, il y a vingt-neuf cas de concubinage, six cas de négligence coupable et scandaleuse dans les fonctions pastorales (v. g., on ne fait pas les onctions pour le baptême), quatre cas de mariages clandestins sans publication de bans, sans dispense et sans la forme prescrite à Trente ; deux cas d'attentats d'homicide, deux querelles jusqu'à effusion de sang, un complot d'assassinat, un cas d'insulte et de violation de domicile, un homicide, un vol à main armée, deux cas d'ivresse, deux cas de blasphème, une profanation du dimanche, une absence de la cure pendant plus d'un an et demi, un refus des sacrements, un cas de ripailles avant la célébration de la messe et un cas de discours sale et indécent. Dans cinq cas on a affaire à des contumaces. Il semble que l'on puisse affirmer sans exagération que ces statistiques avec la proportion des cas (une dizaine des paroisses est atteinte ne supposent pas un idéal sacerdotal très élevé pour nombre de prêtres.

Les deux visites de 1603 sont tout aussi révélatrices au sujet de l'idéal sacerdotal, de l'entretien des églises et des mœurs du peuple chrétien.

Le curé de *Walscheid* détient le bénéfice paroissial d'une façon indue et sans institution. Le curé d'*Ibigny* a peu de science ; il doit étudier avec zèle pour savoir un peu ; il ne semble pas faire beaucoup de progrès et ne sait pas assez pour entendre les confessions. Il est enjoint au curé de *Lorquin* de tenir registre des baptêmes et des mariages. Celui de *Landange* est mal instruit pour entendre les confessions. Il doit étudier avec diligence pour faire quelque progrès, se procurer des livres de cas de conscience et se présenter tous les trois mois à l'autorité qui vérifiera ses progrès. Le curé de *Hémigny* a une théologie erronée au point de vue du sacrement de pénitence. Les curés administrent rarement le sacrement de l'extrême-onction. A *Lindre*, le curé s'enivre souvent et provoque, une fois ivre, des querelles et profère des blasphèmes. A *Armoncourt*, le prêtre tombe de cheval et vomit au milieu de la rue.

L'état du mobilier du culte éclaire quelque peu la situation du clergé. L'église de *Wittsheim* est totalement en ruine. Celle de

Vergaville (1624 et 1627) :

2 condamnations pour 2 prêtres différents.

Saint-Médard (1627 et 1634) :

2 condamnations pour 2 prêtres différents.

Nébing (1623 et 1626) :

2 condamnations pour 2 prêtres différents.

Vintrange (1622 et 1626) :

2 condamnations pour 2 prêtres différents.

Par année :

1. — En 1622, une condamnation pour le prêtre de *Conthil*, de *Craincourt*, *Domnon*, *Fossieux*, *Habondange*, *Haracourt*, *Lidrezing*, *Vintrange* : soit 8 en tout.

2. — En 1623, une condamnation pour le prêtre d'*Amilécourt*. *Evercing*, *Landange*, *Vulmont*, *Wazy* : 5 condamnations en tout.

3. — En 1624 : *Baudrecourt*, *Bénestroff*, *Vulsse*, *Fossieux* : 4.

4. — En 1625 : *Kerprich*, *Ibigny* : 2.

5. — En 1626 : 6.

6. — En 1627 : 3.

7. — En 1628 : 2.

8. — En 1633 : 3.

9. — En 1634 : 4.

A la fin du siècle : 1 ou 2 par an

Haute-Lindre a la toiture détériorée. Les églises d'*Aspach*, *Semange*, *Roide*, *Azoudange* doivent refaire les vitraux de la nef. *Benising* a une église qui menace ruine. *Bisping*, *Angviller*, *Lostruff*, *Domnom*, *Morsprich*, *Bourgaltroff*, *Vergaville* ont besoin de procéder à la réfection des vitraux. *Iigny* et *Gondrexange* à celle des autels. A *Réchicourt-le-Château*, le maître-autel est souillé. A *Saint-Georges*, les deux autels sont exécrés ; à *Bertrambois*, le maître-autel est exécré. A *Saint-Quirin*, il n'y a pas de sceau ; les autels de la Sainte Vierge et de Saint-Sébastien sont exécrés. A *Fragnefing*, le maître-autel n'a pas de sceau. L'autel est souillé à *Hattigny* et *La Neuville*. A *Landange* l'autel est profané, et il n'a pas de pierre d'autel. L'autel est souillé à *Héming* ; à *Haute-Lindre* on trouve deux autels sans sceau et un autel non consacré. A *Azoudange*, l'autel est exécré et à *Guermange*, on a un autel sans sceau. A *Morsprich*, les autels sont souillés.

On n'a pas à décrire la mentalité et les mœurs du peuple. On remarque une tendance particulièrement à la superstition, à l'usure et à l'infidélité dans le mariage.

§ II. — *Le Séminaire royal de Sainte-Anne à Metz*

Les visites canoniques, les condamnations de l'officialité, les nouvelles décisions synodales avaient sans doute un effet salutaire passager et restreint. Il fallait une mesure plus radicale pour accréder l'idéal sacerdotal et le faire passer dans les mœurs. Le séminaire préconisé par le Concile de Trente et dont la formule se cherchait encore, mais se perfectionnait de plus en plus, allait porter le remède au mal. Comme pour les missions prêchées à Metz en 1644 et en 1658, la reine Anne d'Autriche allait se trouver au point de départ du Séminaire de Metz.

1° *La Fondation.*

En l'année 1657, la reine Anne d'Autriche étant venue à Metz avec le roi Louis XIV, son fils, y fit la fondation d'un séminaire ; non seulement pour l'instruction des jeunes ecclésiastiques qui se destinaient à recevoir les ordres sacrés, mais encore pour y faire des missions au dehors, pour l'instruction des gens de la campagne. Après son retour à Paris, elle confia cet établissement aux Prêtres de la Mission, dits de Saint-Lazare, au nombre de huit prêtres et de quatre frères de cette congrégation pour desservir ce séminaire.

La reine Anne fit don dans cette intention ou par dotation, de soixante mille livres d'une sorte et de trente-six mille livres de rente annuelle, à prendre sur le revenu du domaine de Château-Regnaud (135), qui lui avait été assigné pour ses douaire et deniers dotaux, d'autre sorte ; à charge pour lesdits prêtres de tenir toujours en ladite maison ledit nombre de prêtres et de frères, pour remplir à perpétuité les conditions exprimées en l'acte de fondation du 30 mai 1663, approuvé, confirmé et homologué par lettres patentes de Louis XIV, du mois de février 1664, qui furent enregistrées en la Chambre des comptes à Paris, le 22 août suivant, sous la modification que lesdits prêtres, pour être annuellement payés de ladite rente de trois mille

(133) Arch. Nationales. S 6, 707. Nicolas Hamant, *Histoire du Séminaire Sainte-Anne* (1661-1701), sans date. Publié après la guerre 1914.

six cents livres, fourniraient avec leur quittance, un certificat du grand vicaire de Monsieur l'Evêque de Metz, pour justifier qu'ils ont satisfait de leur part aux charges de ladite fondation.

2° *Acquisition de l'hôtel de Montgommery.*

Il fallait pour réaliser le dessein projeté des bâtiments assez spacieux. Avec partie des soixante mille livres, on devait acheter l'hôtel de Montgommery à Metz, rue du Neubourg. Ce n'est pas sans peine que l'on arriva au but. Saint Vincent mourra pendant les négociations (27 septembre 1660). Son successeur René Alméras (Supérieur général de 1661 à 1672) les continua. Elles aboutirent en 1661, par l'achat de la dite maison, mais les dernières formalités ne furent remplies qu'en 1663, date à proprement parler, de la fondation du séminaire. Un mot s'impose sur le déroulement de ces longues négociations.

Le 9 juillet 1659, saint Vincent écrivait à Monsieur Berthe, Supérieur à Toul. Il l'envoyait à Metz pour voir en secret quelle maison on y pourrait trouver, propre à un séminaire. Il ajoutait en post-scriptum : « *On m'a parlé de l'Hôtel de Montgommery bâti à l'antique. Si vous le pouvez voir, ou quelqu'autre, à la bonne heure, sinon, je pense que la Sœur Raportebled (134) aura assez d'adresse et de silence pour faire cela et pour m'en écrire sans que personne ne s'aperçoive du sujet* » (135).

Cet hôtel « *bâti à l'antique* », appartenait alors aux Carmélites de Verdun. Entre temps, le père de Bossuet, qui était alors conseiller au Parlement de Metz, s'offrit comme expert, comme négociateur. Il écrivait dans une lettre : « *J'ai été employé par Messieurs de la Mission (Lazaristes) pour leur acheter une maison dans la ville de Metz, ce que je tiens à grand honneur... je n'en trouvai point à mon gré de plus propre pour une communauté, plus vaste et plus commode pour beaucoup de raisons qui se reconnaissent avec le temps, que la maison qu'on appelle l'hôtel de Montgommery* (136). Une expertise officielle du 8 novembre 1660 mentionne que cet hôtel pouvait valoir de vingt-cinq à vingt-six mille livres messines.

Mademoiselle Aymée de Chastenay (137), veuve de Gabriel de Montgommery, en avait fait donation, le 26 juillet 1635, devant notaires aux révérendes Mères, prieure et religieuses Carmélites de Verdun, pour constituer les dots de ses filles : Gabrielle, qui était sur le point de faire profession, Marie et Aymée, qui allaient prendre l'habit.

Il est naturel que les Carmélites de Verdun cherchent à se défaire d'un immeuble situé à Metz, où il y avait déjà un Carmel. L'immeuble était vieux et caduc. Il comprenait cinq pavillons distincts, des cours et des jardins, entourés de murs. La toiture des pavillons et le pavé de trois rues qui entouraient la maison étaient des charges. La location elle-même allait perdre de sa valeur. Bossuet savait tout cela ; l'occasion était très favorable ; il en profita.

En octobre 1660, il se rendit à Verdun ; il fut bien accueilli par les Carmélites et resta six jours à Verdun, pour négocier sur place. Les Carmélites demandèrent pour leur maison : mille

(134) On a déjà trouvé cette Sœur à propos de la Charité des Bouillons.

(135) Coste, *Saint Vincent*, t. VIII, p. 11-12.

(136) *Mémoires de la Société d'Archéologie de la Moselle* 1868.

(137) Poirier. Metz, documents généalogiques.

louis d'or en espèces de poids principal au cours de France, à raison de onze livres par pièce en trois cents écus blancs pour un parement d'autel, à raison de trois livres de pièce ; 2° se charger de tous les droits de la transaction ; 3° payer l'or au comptant, le louis d'or valant au change à Verdun treize livres au lieu de onze. C'était un beau bénéfice pour les Carmélites.

Mais les tractations n'étaient pas achevées pour cela. Les bonnes religieuses vont soulever difficulté après difficulté. Bossuet finit par accepter toutes les conditions imposées par les Carmélites (138). Le contrat fut signé le 19 février 1661.

Le 25 mai suivant, le représentant de Bossuet, devant les mêmes notaires royaux, qui avaient procédé au contrat, déclara que l'acquisition de la maison avait été faite pour et au profit des Prêtres de la Mission et que l'argent avait été fourni par M. René Alméras, Supérieur général de ladite Congrégation, acceptant par MM. Nicolas Monchy et Jean Picquot, prêtres de la même Congrégation, présents (139).

Saint-Lazare avait envoyé à Bossuet treize mille deux cents livres. Le représentant de la Congrégation accuse dans son compte le 6 décembre 1661, une dépense de onze mille huit cent vingt-cinq livres cent vingt-cinq pistoles ou mille trois cent soixante-quinze livres furent renvoyées à Paris par l'entremise de M. de Monchy, le premier Supérieur du Séminaire Sainte-Anne à Metz.

Le surplus de la somme de trente mille livres fut, selon les intentions de la reine-mère, consacré à l'ameublement et aux réparations qu'exigeait l'hôtel de Montgommery, pour devenir propre à l'usage du Séminaire.

L'autre moitié du don royal servit à acheter, en mars 1662, la terre de la seigneurie de Voisage, située en la terre de Gorze, plus une métairie de vignes, située à Dornot, et une autre à Arry, village lorrain. Ces propriétés appartenaient à Madame de Montgommery, et les Prêtres de la Mission les acquirent pour la somme de dix-neuf mille cinq cents livres (140).

Le 5 septembre 1663, Monsieur de Monchy accepta devant notaire l'acquisition faite par M. Freymin, de ces propriétés en faveur du Séminaire Sainte-Anne, ainsi appelé en reconnaissance de son insigne fondatrice.

(138) Le résumé des tergiversations dans Hamant, *o.c.*, p. 21-22.

(139) Voir la notice.

(140) Ces biens et d'autres figurent à la déclaration des biens appartenant au Séminaire pour les amortissements (Arch. Moselle, G 998, n° 27, 20 juillet 1689).

1. — Une maison en la ville de Metz dans laquelle ils font leur résidence située dans la rue du Neufbourg, paroisse Saint-Martin, acquise des religieuses Carmélites de la ville de Verdun par contrat du 10 et suivant 1662...

2 — La petite maison tenant à la leur a été acquise de Pierre Hugudin, bourgeois de Metz, moyennant le prix de 2.883 livres et 5 sols 6 deniers de prix principal et 6 pistoles d'or (18 mai 1679), laquelle maison est laissée à titre de loyer à Nicolas..., boulanger, moyennant la somme de 250 francs messins.

3. — La terre seigneuriale et maison de voisage autrefois appartenant avec les dépendances des bois et rapailles, avec une métairie de vignes située à Dornot, terre de Gorge, et une autre à Avy, village de Lorraine (4 mars 1672) prix 19.000 livres pour le principal et 500 livres pour... — L'énumération continue jusqu'au n° 11.

3° *Mise en état de la propriété de Montgommery.*

Avant d'entrer dans la nouvelle maison, il fallait bien la mettre en état de recevoir son personnel. Il n'y avait, dans les cinq pavillons qui composaient l'hôtel que dix chambres habitables, dont quatre moyennes et deux salles assez vastes, les greniers, les granges et les caves y abondaient, les cours étaient mal pavées et le jardin n'était planté d'aucun arbre. On pouvait se demander si ce n'était pas plus simple de raser toutes ces masures. Les ressources très limitées firent prendre un autre parti : celui de faire les réparations et les séparations les plus urgentes ; laissant toutefois dans leur état primitif ce qui pouvait rappeler le cachet particulier de la demeure, dont la façade qui donne sur la rue La Fontaine (l'ancienne rue du Neufbourg) est encore admiré par les archéologues, à cause des étroites fenêtres ogivales à meneaux, sa tour, à gauche du portail, renfermant un remarquable escalier en spirale et le couronnement d'une niche délicatement sculptée, reste de l'ancienne splendeur de l'édifice.

L'entretien et la réparation de ces vieux bâtiments ont entraîné annuellement de sérieuses dépenses. On estime la dépense moyenne à douze cents livres, pour frais d'entretien des bâtiments.

On finit, à force de transformations et d'arrangements de toute sorte, par obtenir de la place pour cinquante élèves. Dans chaque chambre se trouvait un bois de lit, une pailleasse, un matelas et deux couvertures de lit (141).

4° *Approbation du Séminaire.*

L'évêque de Metz, Henri de Bourbon, prince du Saint-Empire, duc de Verneuil, apprit avec plaisir l'établissement de la Congrégation de la Mission à Metz, et se hâta de donner son approbation (142).

Au mois de juin de la même année 1663, Louis XIV envoya des lettres patentes (143).

Plus concrètement, le Séminaire fut approuvé par toute une série de fondations :

— Le 30 mai 1663, la reine Anne d'Autriche donna une rente annuelle de trois mille six cents livres, « à prendre sur les revenus du domaine de Château-Renaud, qui lui a été laissé par le roi pour partie de son douaire » (144).

— Le 1^{er} décembre 1665, une rente annuelle de deux cent cinquante livres tournois, par M. Pot, Supérieur de la maison de la Mission de Sedan.

5° *Quel est le but de ce Séminaire ?*

Il est temps de le préciser un peu. L'acte de fondation du 30 mai 1663 (Arch. Moselle) expose ainsi la pensée de la reine : « Elle apprit et reconnut le grand besoin spirituel, qui était tant dans la ville de Metz qu'aux environs, et s'en sentit si fort touchée de compassion de l'état spirituel de ce diocèse qu'elle prit résolution d'y apporter quelque remède par l'établissement d'un séminaire dans la dite ville pour les ecclésiastiques et des mis-

(141) Hamant, o.c., p. 27-39.

(142) Le texte est dans Hamant, o.c., p. 41.

(143) *Ibidem*, p. 41-42.

(144) *Ibidem*, p. 43-44.

sions à la campagne pour le pauvre peuple, et, à cet effet, se propose de faire une fondation pour l'établissement dudit séminaire et desdites missions sous la conduite de quelques ecclésiastiques de probité, capacité et expérience. » Elle fait appel aux Prêtres de la Mission parce qu'ils se livrent à cette sorte de ministère « par les instructions qu'ils donnent aux ecclésiastiques dans les séminaires ordinaires et retraites spirituelles. »

Nous savons par un statut du synodique comment pratiquement on entendait cette œuvre. Le statut en question date presque du lendemain de la fondation puisqu'il est de 1671. L'évêque, législateur du synode, explique que la fondation du nouveau Séminaire est une application des décrets de Trente. Il décrit ensuite comment s'opère l'entrée au séminaire qui est avant tout une préparation aux ordres sacrés. Il est aussi pour les prêtres ordinaires un lieu de retraite spirituelle. On citera ce texte capital in extenso : « Désirant satisfaire au décret du Concile de Trente, qui ordonne aux évêques d'ériger des séminaires dans leurs diocèses, pour l'instruction des clercs dans la discipline de l'Eglise, afin que, sortant de là, ils soient de bons ouvriers dans la vigne du Seigneur, nous prescrivons et ordonnons à tous ceux qui doivent être promus aux ordres sacrés ou qui demandent des lettres dimissoriales, de se présenter devant nous pour l'examen, avec les lettres testimoniales et les dispositions nécessaires, spécialement revêtus de la soutane, les cheveux modestement arrangés et avec la tonsure conforme à l'ordre en question. De là, une fois approuvés, ils auront à se rendre au séminaire munis de l'approbation rédigée par écrit. Notre Séminaire dans la ville de Metz est tenu par les Prêtres de la Mission. Ils se rendront chez eux avec le surplis, la barrette et le bréviaire pour se préparer à la réception de l'ordre par les exercices spirituels et l'étude de la doctrine chrétienne. Ils y demeureront neuf mois durant et intégralement pour recevoir le sous-diaconat ; trois mois pour le diaconat et aussi trois mois pour le presbytérat. Si quelqu'un devait alléguer la pauvreté, nous prendrions les dispositions pour le recevoir gratuitement. Si quelqu'un ne devait pas se présenter au Séminaire, pour les laps des temps prévus et se préparer aux ordres sacrés selon le mode indiqué, sa promotion à un autre ordre serait différée.

Nous exhortons en plus tous les curés, prêtres et clercs, selon notre affection à leur endroit, pour leur plus grand amendement des mœurs et leur progrès dans la vertu de venir raquer de même quelques jours durant, tout soin de choses matérielles mis à part, à la méditation des choses éternelles et célestes. Ils pourront faire cela plus facilement et avec plus grande commodité dans notre Séminaire, où ils seront reçus avec grande charité et traités, afin qu'ils deviennent plus aptes à enseigner le peuple, tant en parole de doctrine qu'en exemple de sainteté » (145).

5° Le nombre des missionnaires chargés de cette œuvre.

Sa Majesté « s'est résolue, dit le contrat de fondation, de fonder en ladite ville de Metz (des Prêtres de la Congrégation

(145) *Codex selectorum canonum Ecclesiae Metensis*. Metis, 1699, H. de Coislin, titre II, de ordine I, p. 31-32. Il faut se souvenir que la formule du Séminaire a évolué et corrigé légèrement Hamant en ce sens p. 95.

de la Mission), jusques au nombre de huit prêtres et quatre frères de la dite Compagnie » (146), donc huit prêtres et quatre frères étaient chargés d'assurer la double œuvre du Séminaire et des missions.

6° *L'entretien des clercs pauvres.*

Monseigneur d'Aubusson de la Feuillade, successeur de Henri de Bourbon, avait prévu le cas des séminaristes pauvres. Dans son statut quatrième du synode de 1671, il avait dit qu'on ne pourrait prétexter la pauvreté pour se dispenser du séminaire. Lui-même se portait garant qu'on n'aurait pas à s'en préoccuper. Le moyen pratique qu'il prit pour cela, ce furent les pensions pour clercs pauvres. Par un contrat du 1^{er} juillet 1687, il fonda au séminaire quatre bourses pour autant de clercs pauvres qui ne pouvaient pas payer leur pension ou du moins toute la pension. Il annula un peu plus tard ce premier contrat. En effet, le 11 mars 1885, il fit un nouvel acte avec Messieurs Antoine Parisy, François Lefort, Pierre Duhaume, Raoul Guillon, Robert Pingot, Nicolas Michelin et Robert Girole, prêtres du séminaire « au sujet de quatre places pour quatre pauvres clercs, nés du diocèse de Metz, n'ayant pas suffisamment de bien ou de subsistance de leur patrimoine ou bénéfice pour s'entretenir à leurs frais au séminaire, aux clauses et conditions du contrat du 1^{er} juillet 1677, « qui ne devait avoir son effet qu'après le décès dudit seigneur évêque ».

L'évêque crée dès à présent « six demi-pensions pour six places de pauvres clercs nés dans le diocèse, à raison de cent livres de demi-pension annuelle pour chacun ». Les conditions étaient les suivantes :

1° Être pauvre clerc du diocèse, d'au moins vingt-quatre ans commencés et d'une capacité suffisante pour recevoir les ordres sacrés du sous-diaconat, du diaconat et de la prêtrise après l'année expirée de leur entrée au séminaire, pour que chaque année il y ait six prêtres pour les cures ou autres ministères ecclésiastiques ». Il y a dans cette première clause ou condition, un détail qui ne concorde pas avec le statut de 1671, qui demandait : neuf mois pour le sous-diaconat, trois pour le diaconat et autant pour le presbytérat. L'incise du début : « être d'une capacité suffisante pour recevoir... » laissait donc supposer une préparation antérieure suffisante pour n'avoir qu'un an à passer au séminaire.

« 2° Avant leur entrée, il sera suffisamment informé de leur pauvreté, âge et capacité. » L'information en question était faite par l'évêque, ses successeurs et les supérieurs du séminaire.

« 3° Les six pauvres clercs seront obligés de fournir de leur chef cent livres à payer par avance, pour faire la pension des deux cents livres par an suffisante pour leur entretien pendant l'année.

« 4° L'année pour ces clercs commencera au jour de Saint-Rémy prochain, et encore le lendemain de Pâques en chaque année, et pas en un autre temps que le 1^{er} octobre et Pâques. »

« 5° Ils demeureront six mois pour prendre le premier ordre du sous-diaconat (voilà la différence avec le statut de 1671), trois mois pour le diaconat et trois mois pour le sacer-

doce. » On a en somme les interstices prévus par l'Eglise pour les ordres sacrés.

« Il leur sera impossible de jouir au delà de ce temps de la demi-pension qui passera à un autre. »

L'évêque donnait pour cela treize mille trois cent douze livres quinze sols tournois que lui devaient « le sieur prévôt, doyen, chanoine et chapitre de l'église collégiale de Saint-Thibaut de cette ville de Metz (contrat du 10 juin 1675). Il donnait en plus quarante-six livres de rente à raison de quatre et demi pour cent. Les Prêtres de la Mission qui recevaient cette fondation de Monseigneur d'Aubusson de la Feuillade auront à rendre compte tous les ans à Monseigneur l'évêque et à faire un service solennel, le jour du décès du fondateur, à perpétuité (147).

Monseigneur d'Aubusson compléta son œuvre le 25 janvier 1690. Il signa un nouveau traité de fondation de deux demi-pensions de cent livres chacune. Le fond de rente était cédé au séminaire et les Prêtres de la Mission en étaient les administrateurs. Le capital était de quatre mille quatre cent quarante-cinq livres tournois. Dans le personnel lazariste, il y a quelques noms nouveaux. La liste est la suivante : François Lefort, maintenant supérieur, Pierre Duheaume, Jean Simon, Antoine Bigot, Jean Houzelot, Vincent Dufour, Jean Petit et Jean (Boyer) (148). S'il ne se présentait pas suffisamment de ces pauvres, la rente servirait pour la retraite d'un vieux prêtre (149). Cette fondation ne devait entrer en vigueur qu'après la mort de l'évêque. Un marbre souvenir retiendrait la mémoire de cette double fondation inscrite en lettres d'or (150).

Une dernière fois, le généreux évêque, préoccupé de tout son cœur de l'amélioration morale de son clergé, fit une nouvelle fondation en faveur de deux clercs pauvres. Le 7 janvier 1695, une nouvelle fondation de deux demi-bourses est faite en faveur du séminaire (151).

Après les pauvres clercs, Monseigneur d'Aubusson pensa aux pauvres vieux prêtres. Un contrat de fondation du 31 mars 1694 prévoyait quatre pensions perpétuelles, à raison de deux cent vingt-cinq livres chacune, « en faveur de quatre curés invalides du diocèse de Metz, incapables par les maladies ou la caducité de l'âge de faire les fonctions de curés et par conséquent obligés de remettre les bénéfices ». Monseigneur d'Aubusson avait « reconnu dans les visites de son diocèse (151 bis) en plusieurs occasions, et par une expérience certaine, combien la condition des curés était digne de compassion, « lorsqu'ils ont

(147) Hamant, p. 45.

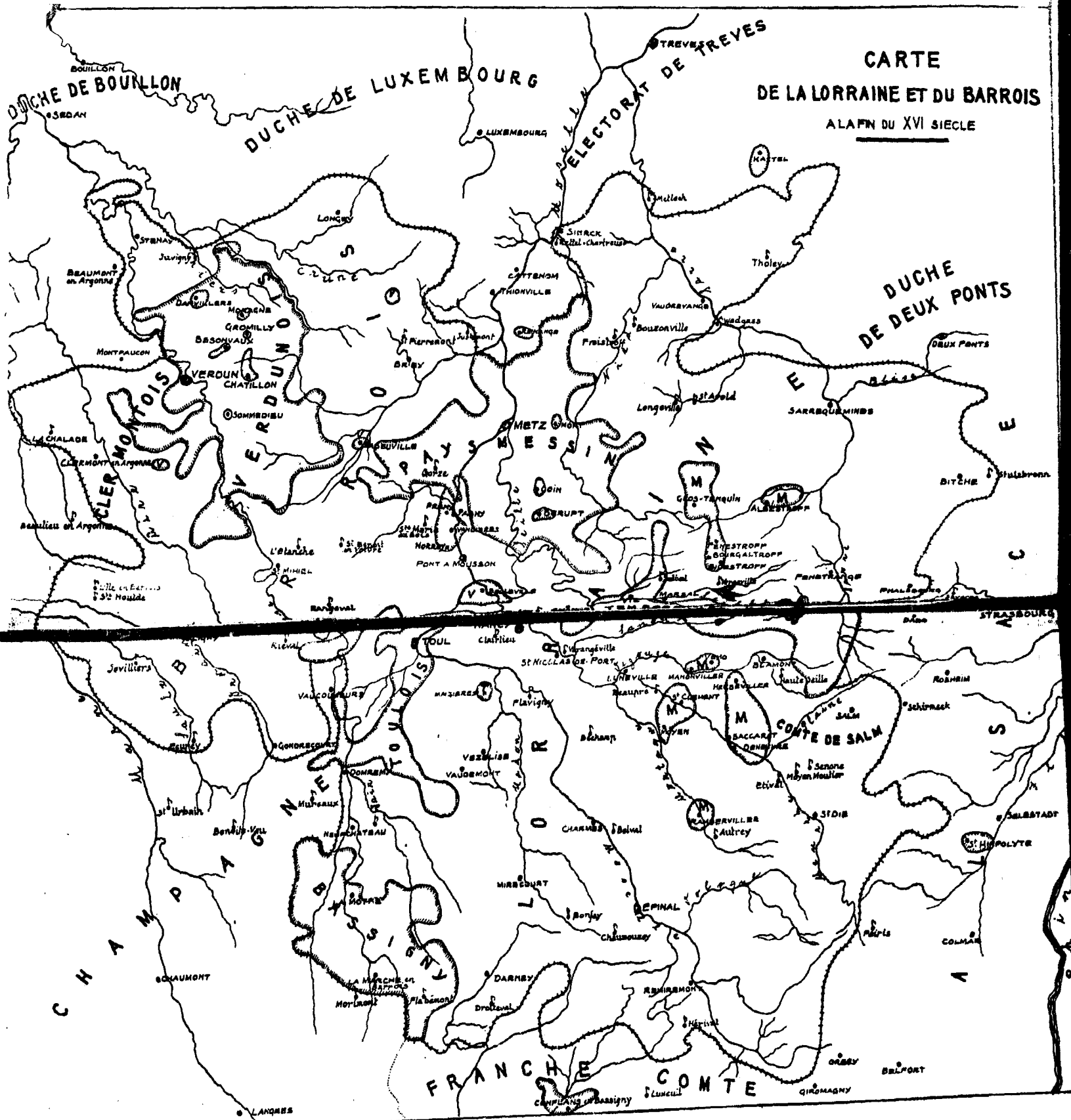
(148) Celle de 1648 est célèbre.

(149) Ceux-ci auront à regretter pour Mgr de Saint-Simon d'avoir à gérer ces biens.

(150) Arch. Moselle, G. 994, n° 9. Le contrat de fondation de ces rentes en faveur des vieux prêtres malades se terminait ainsi : « La copie sera lue toutes les années dans l'assemblée du chapitre annuel des curés, dans leurs archiprêtres le jour de la distribution des saintes huiles... et sera posé un marbre dans l'église desdits prêtres de la Mission de cette ville, avec un écriteau contenant la présente fondation afin quelle soit publique à tous les séminaristes et à tous les autres prêtres du diocèse. »

(151) Hamant, p. 47, voir la note.

(151 bis) Hamant, p. 45.



CARTE
DE LA LORRAINE ET DU BARROIS
 ALAIN DU XVI SIECLE

- E = Etablissement religieux
- M = Temporel de Metz
- T = Temporel de Toul
- V = Temporel de Verdun

servi pendant des années leurs paroisses et même leurs annexes », ils tombent par maladie « comme par la goutte, la paralysie et d'autres accidents de corps et de l'esprit », « car comme il n'a souvent qu'une portion congrue de trois cents livres comme une pension alimentaire, il ne peut pas quitter la cure ». Il fallait donc un remède et c'est cette rente ou bourse de deux cent vingt-huit livres. Il fonda donc une rente de mille livres en faveur de quatre pauvres malades du sacerdoce. Pour assurer la stabilité de ces rentes, il les a confiées aux Prêtres de la Mission. Les conditions pour les toucher étaient d'être malades, bien sûr, mais aussi d'avoir servi pendant quinze ans dans leurs cures. Ils auront dû céder celles-ci à un prêtre capable, « à charge et condition toutefois que les curés bénéficiaires feront leur résidence dans leur ancienne paroisse ou bien en quelque autre du diocèse, ainsi qu'ils le jugeront à propos, et de rapporter les certificats des curés de ces lieux toutes les années pour recevoir le paiement de leur pension ». Les curés qui toucheront ces rentes seront choisis par Monseigneur avec le conseil du Supérieur du séminaire. Une rente de cent livres revient aux prêtres du chapitre. En cas d'absence du nombre de curés malades, la rente serait employée aux missions, surtout dans la vallée de la Sarre (151 ter).

La Congrégation de la Mission vit de la vie de ses œuvres, mais en même temps des règles et constitutions que lui a léguées son fondateur. Peu de souvenirs semblent avoir survécu à la tourmente révolutionnaire. On sait que le Séminaire interne de la Province de Champagne se trouvait à Toul, au berceau de la Congrégation en pays lorrain. Dans les premiers temps, les missionnaires de Toul étaient en rapports plus fréquents avec la ville de Metz que dans la suite. A Metz, M. Etienne Bourdet vient établir la Confrérie de la Charité, en 1642, M. Demonchy vient préparer la mission de 1658, dont Bossuet eut tant de soin. Il reviendra pour inspecter et savoir quel édifice pourrait servir au séminaire projeté. Les Filles de la Charité se trouvaient à Metz depuis 1658. Les fondateurs de la Compagnie des Filles de la Charité tenaient à la visite faite par les missionnaires des maisons de Sœurs afin de contrôler la vie de la Communauté dans son esprit propre. Quand les prêtres de la Mission seront installés au Séminaire Sainte-Anne, le va et vient de Toul à Metz n'avait plus de raison d'être.

Sur la vie des confrères à Metz, il reste quelques fugitives indications. Au mois d'août 1660, saint Vincent avait envoyé une circulaire aux supérieurs de la Congrégation qui leur demandait de prendre certaines dispositions pour la tenue des archives dans les maisons de la petite Compagnie ; « *Monsieur, je vous prie, écrivait-il, de conserver dorénavant les lettres que l'on vous écrira et à ceux de votre maison, de quelque part que ce soit, lorsqu'elles contiendront quelque particularité remarquable qui peut être de conséquence, ou qui peut servir d'instruction à l'avenir. Vous n'aurez qu'à faire diverses liasses selon leur sujet et l'année que vous le recevrez ; et ainsi les*

(151 ter) La visite canonique de 1686 accuse un mieux sensible, grâce aux missionnaires : Prêtres de la Mission, Capucins et Jésuites, que l'évêque de Metz avait envoyés dans le pays de la Sarre, pour préparer sa venue, grâce aussi à la haute protection que Louis XIV accordait à l'évêque de Metz et à ses missionnaires. Metz : Revue ecclésiastique, 1923, p. 94.

empaqueterez et les garderez dans un lieu à ce destiné, où ceux qui viendront après nous puissent avoir recours dans le besoin Et s'il y en a dans la maison du temps passé, vous les ramasserez, s'il vous plait, selon l'ordre susdit » (Saint Vincent, tome VIII, p. 388-389).

L'obéissance à cette prescription nous a valu la conservation à Sainte-Anne d'un petit dossier de lettres circulaires portant ce titre : « *Mémoire envoyé par Monsieur Vincent Depaul, fondateur ou instituteur et premier Supérieur Général de la Congrégation de la Mission à toutes les maisons de la même Congrégation.* » Le dossier contient trois lettres de saint Vincent et une lettre de 1661 sur les assemblées qui doivent précéder la générale (152). Un humble détail peut être signalé. Sur l'un des trois mémoires (qui est en double exemplaire), on lit au dos : « *Pour Agde.* » Les documents étaient donc emportés d'une maison à l'autre, déjà de ce temps-là.

La seconde moitié du XVII^e siècle est marquée pour la Congrégation de la Mission, par deux faits majeurs : la fondation du séminaire Sainte-Anne de Metz et l'organisation définitive du Séminaire de Toul. Parallèlement le travail des missions, rattaché aux deux séminaires, est désormais en mouvement à travers la Lorraine. M. Bonnet des Rochettes a fait la liste exacte des missions prêchées dans le diocèse de Metz.

CHAPITRE III

L'OEUVRE MISSIONNAIRE DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XVII^e SIÈCLE

On a l'heureuse fortune d'avoir la liste des missions prêchées par les divers missionnaires de Sainte-Anne de Metz. Quelques récits plus étendus ont été relatés ailleurs. Avant de mentionner ces derniers, un mot sur les méthodes employées par les missionnaires explique mieux l'efficacité de la renaissance spirituelle du XVII^e siècle.

On peut réduire l'essentiel aux points suivants : dans la première formule employée en Lorraine, les libéralités matérielles et les secours spirituels sont intimement liés. C'est un grand principe de saint Vincent de Paul : on élevait l'âme en soignant et guérissant le corps. Le même principe sera à l'origine des Dames de la Charité et des Filles de la Charité. Le malheur peut, du reste, bien disposer les âmes.

Les missionnaires se donnaient à fond à leurs pauvres et parfois mouraient à leur tâche : ainsi M. de Montevit, à Bar-le-Duc ; M. Boucher, au même endroit, ne prend jamais de relâche, confesse vingt-quatre heures durant, sans manger et n'interrompt que pour célébrer la sainte messe. M. Julien Guérin est malade à Saint-Mihiel pour le même motif : accablé par les confessions et le défaut de nourriture. Les missionnaires prêchent séparément aux différentes catégories. Petits et grands sont séparés pour recevoir un enseignement plus approprié. Le greffier de Plappeville a été frappé par le fait que « *sans cesse faisaient faire par les enfants nouvelle prière à Dieu, à savoir les dix commandements de Dieu, de la Loi et ceux de la Sainte Eglise catholique, en manière de chansons spirituelles. Dès cinq heures du matin, commencent les exercices.* » Les thèmes principaux sont : la charité, la paix, l'aumône, la confession générale.

(152) Arch. Mos., X, n° 190.

L'extérieur même contribue à la réussite de la mission : un extérieur recueilli et modeste. Vincent a confiance en la méthode et la recommande aussi aux Filles de la Charité envoyées à Metz. Le fondateur de la Mission reconnaît que pour prêcher des missions, « *il faut être stylé* » pour cela.

Vers 1666, M. Demonchy a prêché à Damvillers, au diocèse de Verdun. La mission a eu grand succès. Pour en assurer les résultats, Madame la duchesse de Conty pensa fonder une mission périodique. Elle remit à M. Demonchy deux mille cinq cents livres tournois en bonnes espèces d'or et d'argent. La somme fut remise à Messire des Armoises, seigneur de Commercy et grand sénéchal de Lorraine, qui constitua une rente annuelle et perpétuelle de cent vingt-cinq livres pour payer les frais de missions qui se feraient à Damvillers et dans les paroisses circonvoisines ; à partir de 1692, la fondation sera remplacée par un fond d'héritage (152 bis).

À la fin du xvii^e siècle, nous avons une attestation indirecte des missions prêchées par les Lazaristes. Monseigneur d'Aubusson de la Feuillade assigne aux missions les rentes qui ne seraient pas employées pour les prêtres âgés. Elles devraient servir « *aux missions extraordinaires dans les paroisses du diocèse qui en auront plus besoin, au jugement de Monseigneur l'Evêque, et particulièrement dans l'archidiaconé de Sarrebourg, aux archiprêtres de Bouquenon, Saint-Annowald, Hormbach, et Neumoutier, le long de la rivière de la Sarre, à cause des nouveaux convertis, Luthériens et Calvinistes, qui ont besoin d'instruction, sans qu'il puisse rien en rester pour être mis en réserve d'une année sur l'autre* » (152 ter).

Au début du xviii^e siècle, un autre souvenir se rattache à nos missions. Il est emprunté à un testament. Le 10 avril 1709, Monseigneur Coislin approuve le testament de M. Bellaire, cidevant curé de Tintry, et archiprêtre de Delme, qui s'exprimait ainsi dans son testament : « *Je donne ce qui m'est dû en termes de quatre contrats obligatoirement, faisant la somme totale de mille huit cent quatre-vingt-cinq francs, onze gros, dûs sur les immeubles de Claude Vogin de Prévocourt, pour être la rente employée à faire de six ans, six ans ou environ, dans la paroisse de Tintry, une mission par Messieurs de la Mission, soit par les Révérends Pères Jésuites ou autres au choix, et par les charitables soins de Messieurs les Curés, mes successeurs* » (Archives de la Moselle G 994).

Monseigneur Claude de Saint-Simon accordera le 27 septembre 1737 « *au sieur curé et aux échevins de la paroisse de Tintry, d'employer à l'achat des ornements nécessaires à l'Eglise, l'argent provenant de la rente de quatre années affectées pour la mission* ».

C'est déjà un petit coup d'œil à l'avance sur ce qui va se passer au xviii^e siècle, où l'Œuvre des Missions prit son plein essor. Nous aurons l'occasion d'en parler en détail au moment voulu.

Il n'est pas inutile de redire que l'œuvre de saint Vincent avait le plus à cœur, c'est celle des missions aux pauvres gens de la campagne. Nous sommes faits pour cela, pouvait-il redire à ses prêtres. C'est pour prêcher des missions à la campagne qu'il fonda la Congrégation de la Mission.

(152 bis) Voir Hamant, p. 123.

(152 ter) Voir Hamant, p. 125.

CHAPITRE IV

LES FILLES DE LA CHARITÉ (seconde moitié du XVII^e siècle)

§ 1^{er}. — L'Hôpital Saint-Nicolas de Metz (1687)

1^o Saint-Nicolas avant l'arrivée des Filles de la Charité.

L'Hôpital Saint-Nicolas, situé près de l'ancienne *Porte Saint-Thiébauld*, est le plus ancien dont les annales messines fassent mention. Ses bâtiments seraient les plus anciens de Metz et remonteraient à l'époque de Charlemagne (152). Comme les édifices qui se sont agrandis successivement, les vastes constructions de l'*Hôpital Saint-Nicolas*, assez bien liées, ne présentent cependant pas un ensemble régulier. Son petit portail, datant de 1518, est bien conservé. C'est un des rares monuments produits chez nous par le style fleuri de la période ogivale tertiaire (153).

L'époque précise de sa fondation est inconnue. Le premier legs en faveur de l'hôpital, attesté historiquement, est de 1162. Gérard Baudoin lui fait don du quart de la terre de Fleury pour l'entretien de six lits. Philippe de Montigny, en 1217, fait une autre donation à Saint-Nicolas, situé dans la rue de Neufbourg (154). Conrad de Scharfeneck, évêque de Metz, en 1222, du consentement de tout le clergé et de la communauté de la cité de Metz, ordonna que tous ceux qui mourraient dans l'archiprêtré de Metz, sans nulle exception, donneraient à l'Hôpital de Saint-Nicolas le meilleur ornement de robe qu'ils auront le jour de leur mort. Moyennant cette donation l'Hôpital Saint-Nicolas demeurerait chargé de l'entretien du *Pont-des-Morts* qu'on bâtissait alors. L'Hôpital Saint-Nicolas s'enrichit successivement, par l'adjonction d'autres hôpitaux, tels que la léproserie des *Bordes*, en 1328, la léproserie *Saint-Ladre*, en 1525. Un humaniste célèbre pratiqua la médecine à Saint-Nicolas au xv^e siècle : Rabelais. En 1546, il vint à Metz exercer les fonctions de médecin stipendié ou de subvention publique. Il s'installa dans les parages de l'ancienne église Sainte-Croix. Il eut à organiser les services médicaux de l'Hôpital municipal de Saint-Nicolas de Metz (155).

(153) Metz et ses monuments, 1852, p. 81.

(154) Dom Augustin Calmet, *Notice de la Lorraine*, 1756, t. I, p. 866.

(155) Pour un grand nombre de lecteurs, l'auteur de *Pantagruel* est resté une sorte de bouffon français, tenant le milieu entre Diogène et Scarron. C'est tout. Que Rabelais fut aux gages de la cité de Metz est un détail instructif, resté longtemps ignoré. La plus notable des mesures hygiéniques par laquelle Rabelais marqua son passage à Metz comme médecin stipendié, ce fut l'ordre donné à tous les habitants de faire enlever les immondices des rues de Metz. Le mot peste était un mot poli dont on masquait les maladies contagieuses, honteuses ou autres. Rabelais eut donc l'occasion de déployer ses talents de spécialiste.

Il eut à organiser des services médicaux dans l'hôpital municipal de Saint-Nicolas, qui avait alors pour chapelain l'abbé Jean Bertrand, pour receveur Louis Morlet, et pour administrateurs, les trois Messins Foës, de Serrières et Banzez, qui prenaient le titre de maîtres de l'hôpital. Le soin des malades était confié à des laïcs, appelés frères ou sœurs de l'hôpital Saint-Nicolas, dirigés par le gouverneur, Jacques Fery, un protestant, et par la gouvernante, dame Elisabeth Joly. Nous savons qu'il était d'usage alors à Metz de prendre fréquemment soit des bains à vapeur, soit des bains d'eau chaude.

Une requête du xv^e siècle, adressée par le maître et les six jurés des étuveurs au maître échevin de Metz, prouve que grand nombre

Un mémoire rédigé par les maîtres de l'hospice, en 1676, adressé à MM. de Caumartin et Lepelletier, apprend que les maîtres avaient fait venir, dix ans auparavant (donc en 1666), dix Sœurs de la Charité, mais, dit le Mémoire, ces Sœurs ne purent s'y former. Les unes quittèrent, les autres se marièrent et les maîtres durent reprendre des infirmières laïques (156). Il est difficile de concevoir que ces Sœurs de la Charité soient les filles de saint Vincent. A la même époque, on trouve à Metz la maison de la *Charité des Bouillons* (depuis 1658) et leurs directeurs spirituels attirés : les Prêtres de la Mission (Séminaire Sainte-Anne, 1663) vivant dans la ferveur du début de ces œuvres. Il est encore moins concevable que M. Alméras ait fait une nouvelle fondation après un échec aussi éclatant.

2° *L'arrivée des Filles de la Charité à Saint-Nicolas de Metz (1687).*

On a un acte d'établissement de six Filles de la Charité à Saint-Nicolas de Metz du 31 mars 1687 (157). Le 5 avril de la même année, un traité a été passé devant un notaire du Châtelet entre les maîtres de l'hospice et la Supérieure, et le Conseil des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, réglant les conditions de l'envoi de six Sœurs pour remplacer les convers de l'hospice (158).

Nous trouvons ainsi le premier acte de fondation de Filles de la Charité en Lorraine. C'est donc un acte important. Désormais à l'origine des différentes maisons, on pourra trouver relatant le même fait, différents documents authentiques : le contrat ou traité de fondation ou acte d'établissement, la ratification de l'Ordinaire du lieu ou des bienfaiteurs, les lettres patentes du Roi et l'enregistrement au Parlement des mêmes actes, sans parler des documents portant sur les revenus de l'œuvre. Une maison de Filles de la Charité est une œuvre de dévouement charitable, c'est aussi un être juridique (159).

Dans les premiers temps de l'existence de la Compagnie de Filles de la Charité, l'organisation juridique n'avait pas eu

d'habitants étaient atteints de maladies cutanées, léprosite, clous apostumes, et qu'on les attribuait à la malpropreté des baignoires, et au refus des étuveurs et des étuveuses de se laisser inspecter, afin qu'on ne vit pas qu'ils réchauffaient plusieurs fois l'eau qui servait ainsi à propager les maladies au lieu de les éloigner.

Tout individu suspect de ladrerie était conduit à l'hôpital Saint-Nicolas pour être examiné par le médecin stipendié, et cela, en cas de maladie, il était dirigé vers la léproserie de Saint-Ladre, si c'était un Messin, à la léproserie de Longueau, si c'était un campagnard.

Et c'est pendant toute la durée des XVII^e et XVIII^e siècles que Saint-Nicolas continua à remplir le rôle de gare de triage pour les contagieux.

Un acte emprunté aux archives de l'hôpital Saint-Nicolas nous prouve que, même en l'année 1611, les médecins stipendiés de Metz avaient encore à faire l'épreuve des ladres et qu'ils touchaient la somme de dix livres pour leur représentation et leurs travaux.

En 1800, était médecin stipendié le docteur Ladoucette : ce fut le dernier. (*Mémoires de l'Académie impériale de Metz*, année 1868-1869, et Donaux : *Les Anciens pouillés...*, p. 317).

(156) Bibliothèque de la ville de Metz.

(157) Arch. Nat., S. 6170, 11^e pièce.

(158) Arch. de l'Hospice Saint-Nicolas.

(159) Tout comme la Compagnie elle-même. Cf. *Actes du gouvernement français concernant la Congrégation de la Mission*.

la rigidité des contrats officiels. Ici encore, saint Vincent a commencé à vivre et faire vivre un idéal de vie avant de consolider le fruit de l'expérience dans un traité de fondation (160).

On se rappelle du reste, que si la Compagnie des Filles de la Charité a été fondée en 1633, les lettres patentes de Louis XIV, autorisant l'établissement des Filles de la Charité sous la direction de Vincent de Paul et de ses successeurs est du mois de novembre 1657, et celle du Parlement de 1658. A partir de ce moment, la Compagnie des Filles de la Charité a une existence légale en France et pourra établir des traités de fondation dans le royaume (161).

On analysera et citera le traité pour l'installation des Filles de la Charité à l'Hospice Saint-Nicolas. Il servira dans la suite de contrat-type.

« *Conditions sous lesquelles on recevra agréablement dans la maison de Dieu, dite hospital Saint-Nicolas de Metz, six Filles de la Charité de la Maison Saint-Lazare à Paris, pour servir au dit hôpital.* »

On relèvera le qualificatif donné aux Sœurs : « *les Filles de la Charité de la Maison Saint-Lazare* ». La dénomination est importante, car un autre nom fréquent est celui de « *Sœurs grises* », mais il y avait d'autres sœurs grises, en particulier de Saint-François. L'adjonction : « *de la maison Saint-Lazare* » permet de dirimer la question en cas de doute.

« 1° Que les supérieures et officières de la Communauté et Maison du faubourg Saint-Lazare à Paris, s'obligent à fournir lesdites six Filles de leur Compagnie à perpétuité pour le service des pauvres malades infirmes et autres pauvres du dit hôpital de Metz. Que pour le regard du temporel et le service lesdites Filles de la Charité seront entièrement sous l'autorité des Sieurs, Maîtres et Administrateurs dudit hôpital. »

Le traité d'établissement est stipulé à perpétuité. Autrefois, il y avait plus de jeu en bon nombre de cas. Saint Vincent, par exemple, en 1656, envoie à Arras, deux Filles de la Charité, au moins « pour une année » (162). Dès 1641, le désir de stabiliser le mieux possible la situation se fait jour. Sainte Louise de Marillac écrit à saint Vincent : « *Je vous supplie humblement faire attention sur ce que Monsieur de Vaux me mande... et s'il ne serait pas à propos de proposer à Messieurs les Administrateurs de demander à Monseigneur d'Angers qu'il approuve le service et la demeure de Sœurs à l'hôpital* » (163). C'est une approbation diocésaine qu'on demandait. En 1646, l'Archevêque de Paris approuvera la Compagnie dans son archidiocèse (164). En 1655, il est fait allusion explicite à un acte d'établissement (165). Pour le temporel les Filles de la Charité dépendent des administrateurs. Des clauses diront dans le détail sur quoi porte cette dépendance.

(160) Une comparaison vient naturellement à l'esprit. Les *Constitutions communes de la Congrégation de la Mission* parurent en 1658.

(161) On trouvera le texte in extenso dans : *Actes du Gouvernement...*, p. 27-30. P. Coste, dans le tome XIII de *Saint Vincent*, n'a pas publié le contrat de fondation relatif aux Filles de la Charité. Cf. P. Coste, *Monsieur Vincent*, t. I, p. 415.

(162) P. Coste, *Saint Vincent*, t. XIII, p. 577.

(163) *Id.*, t. II, p. 196.

(164) *Id.*, *Monsieur Vincent*, t. I, p. 401-406.

(165) *Id.*, *Saint Vincent*, t. XIII, p. 187 et 702.

« 2° Qu'aurdites Filles de la Charité ne sera associée aucune femme, ni fille pour le service desdits pauvres, afin que par l'union et rapport qui est entre elles, lesdits pauvres en soient mieux servis ». Dans les œuvres de saint Vincent nous pouvons suivre l'origine de cet alinéa. L'expérience a dicté la conduite à tenir. En 1651, à Hennebont, en Basse-Bretagne, on avait adjoint une fille aux deux Sœurs de la maison, qui se trouvaient en surcharges. On se rendit vite compte de l'« incompatibilité » d'avoir des personnes autres que de notre Compagnie pour associés ». On préféra envoyer une troisième Sœur (166).

« 3° Qu'elles seront logées et meublées convenablement dans un appartement séparé où les domestiques dudit hôpital n'entreront nullement ». Un texte bien connu de saint Vincent aux Filles de la Charité explique ce paragraphe. Saint Vincent leur disait que pas même lui ni Monsieur Portail ne doivent pénétrer chez elles.

« 4° Qu'elles seront nourries aux dépens dudit hôpital, lequel leur donnera trente-six livres par an à chacune d'icelles pour s'entretenir d'habits, de menus linges, sans qu'on puisse leur faire rendre compte dudit argent destiné à leur entretien ni faire changer la couleur ni forme de leurs habits.

« 5° Que venant elles-mêmes à tomber malades, elles seront traitées des médicaments et des vivres ainsi que les pauvres malades dudit hôpital et seront toujours considérées comme filles de la maison et non comme mercenaires ; (c'est) pourquoi lorsqu'elles deviendront infirmes et hors d'état de travailler assez, elles ne pourraient être renvoyées pour ce fait, si Messire Edme Jolly, Supérieur général de la Congrégation de la Mission et de la Communauté desdites Filles, ne trouve à propos de les rappeler, mais elles seront traitées de médicaments et de vivres selon le besoin et pour suppléer en la place desdites filles malades, lesdits sieurs et administrateurs veuillent bien s'obliger d'en recevoir et entretenir d'autres de ladite Compagnie au même nombre de six pour le soulagement des pauvres dudit hôpital, lequel supportera la dépense du voyage desdites Filles qui seront changées pour semblables causes de maladie ou pour le bien de l'hôpital et non pas de celles qui pour d'autres raisons seront rappelées par leur Supérieur, dont les frais de voyage en ce cas seront supportés aux dépens de la Communauté. »

Des difficultés rencontrées de-ci de-là ont fait édicter ces précisions. Les frais des voyages étaient très lourds pour la communauté. Au conseil du 25 avril 1656, on attire l'attention sur « la grande dépense qu'il faut faire pour les longs voyages, à laquelle la Compagnie ne peut pas suffire... car il faut au moins cent francs pour faire venir une fille de ces lieux-là et autant pour la renvoyer » (167). Sainte Louise rappelle qu'on n'a « envoyé aucun argent, encore qu'il soit porté par l'acte d'établissement » (168).

« 6° Qu'elles ne seront obligées de veiller les malades hors les salles dudit hôpital sinon les filles et femmes qui seront en leurs enclos ».

(166) *Ibid.*, t. XIII, p. 677.

(167) *Ibid.*, t. XIII, p. 712.

(168) *Ibid.*, p. 690.

« 7° Qu'elles ne rendront compte de leur service et administration qu'auxdits Sieurs et Administrateurs qui les appuieront et les soutiendront, d'autant plus que n'étant autorisées d'euz, tant envers les officiers et serviteurs de la maison qu'envers les pauvres, elles ne pourraient faire le bien que Dieu veut qu'elles fassent en leur égard. Si toutefois on leur donne de l'argent pour faire l'achat de quelques menues provisions pour les malades, elles rendront compte de huit en huit jours auxdits Sieurs Administrateurs en leur bureau, lesquels comptes acceptés et signés, par un de mesdits Sieurs Administrateurs, si les autres ne se trouvent pas. Lesdites Filles ne seront point chargées des grosses provisions dudit hôpital, qui seront faites en temps et saison convenables à l'ordre et diligence des Sieurs Administrateurs. » On constatera quelques nuances dans d'autres maisons dans les temps postérieurs. La reddition des comptes de menues affaires se fera, par exemple, de mois en mois.

« 8° Le décès de quelques-unes desdites filles arrivant, on aura égard qu'elles sont destinées au service de Dieu et des pauvres, et sera permis à leurs autres sœurs d'ensevelir décemment (169) le corps en leur manière ordinaire, le laissant dans la petite infirmerie jusqu'à ce qu'il soit levé et porté à l'église, suivi immédiatement desdites Sœurs ayant chacune une bougie à la main, et, après une messe haute et deux messes basses, le corps de ladite défunte sera mis en terre dans la chapelle dudit hôpital, faisant mettre une petite pierre sur la fosse pour désigner le lieu où elle a été enterrée, ou bien si le corps ne peut se garder, il sera porté dans l'église où seront dites les vigiles des morts et le lendemain une messe haute et deux messes basses par le soin exact et qu'en auront lesdits Sieurs Administrateurs. »

« 9° Lesdits Sieurs Administrateurs adresseront leur mandement pour faire admettre les pauvres audit hôpital et pour faire sortir les convalescents à celle des filles qui en aura la conduite, laquelle n'en recevra et n'en congédiera que par leur ordre et tiendra compte registre de ceuz qu'elle recevra. »

« 10° Ladite fille aura soin que les malades soient visités au moins une fois le jour par le médecin, l'apothicaire ou le chirurgien et, s'ils ne font pas leur devoir, elle en avertira lesdits Sieurs Administrateurs auxquels elle fera faire revue de l'inventaire de tous les meubles et hardes de l'hôpital le lendemain de la Saint-Jean pour voir ce qu'il y aura d'augmentation ou de diminution, afin d'y pourvoir. »

« 11° Quant au spirituel, lesdites filles demeureront sous la conduite et dépendances dudit Sieur Supérieur ou de ses successeurs, lequel pourra, par soi-même ou par tel autre qu'il députera, les visiter et même les confesser de fois à autre, avec l'approbation de l'Ordinaire leur désigner un confesseur approuvé dans le diocèse de leur demeure, donner les avis qu'il jugera convenable pour l'observance de leurs règles et l'acquit de leurs obligations envers Dieu et le prochain. »

Ce paragraphe a son intérêt dans la question débattue de la juridiction en matière de confession. Le Supérieur Général a le droit :

(169) Dans les Constitutions, on trouve un règlement pour les ensevelissements.

1° De les confesser de fois à autre. Il n'est pas question d'approbation de l'Ordinaire, et

2° Le pouvoir de désignation d'un « confesseur approuvé par le diocèse ». Il n'est pas question de juridiction spéciale pour les religieuses (170).

« 12° De plus, lesdites filles auront dans ledit hôpital l'entière liberté de vivre sous l'obéissance dudit Supérieur général et leurs Supérieures et Officières de leur Communauté et de la Sœur qui aura le soin de cet établissement, non comme religieuses mais comme filles d'une Communauté réglée et d'y observer tous les règlements et exercices spirituels de leur institut, sans néanmoins préjudicier au besoin et service des pauvres dudit hôpital qu'elles préféreront à toute chose. »

Une clause finale revient sur le sujet des frais de voyage : « Si une des six Filles de la Charité destinée au service de l'hôpital vient à en être retirée pour infirmité ou autres raisons, l'hôpital supportera les frais de son voyage », de même pour celles qui auront servi six ans à l'hôpital.

Les six Filles de la Charité devaient arriver à Saint-Nicolas « au plus tard au mois d'avril 1687. Incessamment on devait leur payer « les deniers nécessaires pour leurs premiers habits, frais de voyage et port de leurs hardes de Paris à Metz ».

Le contrat d'établissement règle la vie des Sœurs dans le service des pauvres et les rapports avec les administrateurs et leur entourage immédiat (171). L'acte de fondation prévoit aussi qu'elles pourront observer « tous les règlements et exercices spirituels de leur Institut ». C'est la deuxième source du droit réglant la vie des Filles de la Charité de Saint-Nicolas. Il est nécessaire d'expliquer un peu cette clause. « On vécut jusqu'en 1655 sur des règlements provisoires. Le 31 août 1656, les Sœurs envoyées à Arras emportaient avec elles un exemplaire des Règles Communes (172). Voilà en premier lieu ce que doivent observer les Sœurs de Saint-Nicolas, c'est-à-dire l'ensemble de leurs obligations de communauté, générales et particulières, celles qui s'étendent à toutes les Sœurs et celles qui concernent les Sœurs employées dans certaines maisons ou à certains offices. Nous trouvons dans l'hôpital Saint-Nicolas un certain nombre de règlements qui ne figurent pas dans la deuxième partie des Règles communes. Il est donc utile et nécessaire d'en faire connaître l'essentiel.

I. Le « Règlement des Sœurs qui ont le soin des petits enfants ».

1° *Quand les Sœurs entreront le matin dans la salle des petits enfants, elles se mettront à genoux pour offrir à Dieu tous les services qu'elles vont rendre à l'enfance de Notre-Seigneur en la personne de ces petits enfants et diront le Veni Sancte Spiritus, et donneront de l'eau bénite avec une aspersion à tous les enfants et leur feront donner leur cœur à Dieu.*

2° *Elles leur feront faire un acte d'adoration, d'amour et*

(170) Fernandez Jacinto.

(171) L'essentiel du contrat classique se trouve dans les *Constitutions* au paragraphe « Les règles particulières pour les Sœurs qui sont dans les hôtels-dieu et hôpitaux », p. 87-94. Les différences sont intéressantes : elles sont des exemples d'adaptations multiples.

(172) P. Coste, *Monseigneur Vincent*, t. I, p. 425-426.

de remerciement et de demande pour ne le point offenser pendant le jour et toute la vie.

3° *Après, elles donneront soin aux filles qui sont avec elles de lever les enfants et de les habiller proprement.*

4° *Aussitôt qu'ils seront habillés, on les fera mettre à genoux pour prier Dieu, leur faisant réitérer les actes d'amour de Dieu, d'adoration, d'actions de grâces, etc...*

5° *Après on leur donne à déjeuner, savoir aux plus petits de l'âge de trois ans à quatre ans, du potage mitonné, et aux plus grands, de l'âge de cinq, six, sept à huit ans, un morceau de pain sec.*

6° *A dix heures, elles auront soin de les siéger sur les bancs, devant leurs tables pour les faire dîner, après leur avoir fait dire le Benedicite et, à la fin du dîner, la grâce.*

7° *A une heure, elle assemblera les plus grands pour leur faire le catéchisme et leur apprendre à connaître leurs lettres.*

8° *Après quoi, elle donnera le goûter d'un morceau de pain avec quelque douceur, si elles en ont.*

9° *A quatre heures, on prépare le souper pour le donner aux enfants.*

10° *A cinq heures, on commence à coucher les plus petits et l'on fait prier Dieu les plus grands et grandes.*

11° *Il faut qu'ils soient tous couchés pour six heures, à cause qu'ils se lèvent, en hiver et en été, à cinq heures*

12° *Quand les enfants seront couchés, on aura soin de leur faire encore donner le cœur à Dieu et leur donner de l'eau bénite, comme le matin (173).*

Tel était le règlement très ancien qui était en honneur à Saint-Nicolas pour les Sœurs appliquées aux enfants.

II. — Celui de la « Sœur qui a soin de la couture et de l'ouvrage des femmes » observe :

1° *Elle va tous les matins aider à faire les lits des malades.*

2° *Après les lits faits, elle va ouvrir la chambre de l'ouvrage pour préparer l'ouvrage qu'elle doit faire faire.*

3° *Elle fera ranger les femmes et les filles chacune à leur place et leur distribuera et prendra bien garde de ce qu'elles font soit bien fait.*

III. — Le « Règlement que la Sœur qui est aux voûtes fera observer » énonce les articles suivants :

1° *Elle aura soin qu'il y ait de l'eau bénite dans toutes les petites chambres.*

2° *A neuf heures, elle les fera tous assembler dans l'appartement pour leur faire la lecture dans les pensées chrétiennes du jour et fera dire à quelques-uns le Pater, l'Ave et le Credo.*

3° *Devant que leur donner à dîner, elle dira le Benedicite, et après le dîner, les Grâces, etc..., le De profundis pour les bienfaiteurs de la maison.*

4° *A une même heure, elle les assemblera pour leur faire une lecture dans l'imitation, et demandera le catéchisme à celles qui ne le savent pas.*

5° *Avant que de se coucher, elles feront une courte prière toutes ensemble, d'un Pater, Ave, Credo, etc..., un acte de contrition, et prendront de l'eau bénite, comme le matin.*

(173) Arch. Nat., S 6170.

(174) Ibidem.

6° A la fin de la prière, la Sœur aura soin de leur recommander de prier Dieu pour les administrateurs et bienfaiteurs de la maison.

On trouve encore (174), le « Règlement que la Sœur qui a le soin des garçons qui tricotent, doit garder ou faire garder » (quinze articles), le « Règlement de la Sœur qui a soin des insensés et innocents qui sont dans les voutes » (sept articles), le « Règlement de la Sœur qui a soin de la lingerie » (six articles).

3° Les Sœurs deviennent plus nombreuses.

En 1706, on reconnaît que le nombre des pauvres a augmenté « soit par la misère des temps et les malheurs de la guerre ; il a donc été jugé à propos pour leur soulagement d'augmenter le nombre des Filles de la Charité jusqu'à dix-huit, sauf à les augmenter ou diminuer le cas échéant » (175). Le 9 février 1708, l'augmentation des douze nouvelles Filles de la Charité est fixée par contrat (176). Le 1^{er} décembre 1730, Monsieur le Maître Echevin est chargé de la part de Monseigneur l'Evêque, d'informer le bureau de l'Administration « que le nombre des pauvres étant considérablement augmenté, tant par la renfermerie des mendiants que par l'union et l'établissement de l'Hôpital Saint-Jacques, destiné à nourrir et à loger les pauvres passants, du soin desquels les Sœurs sont chargées ». Le nombre actuel des Sœurs est insuffisant pour satisfaire à ces nouvelles charges, le Maître Echevin trouve qu'il faut deux nouvelles Sœurs pour soutenir les autres. Il juge la chose si nécessaire que si l'hôpital n'était pas en état, ou les administrateurs dans la disposition d'en faire la dépense, Monseigneur l'Evêque la ferait à ses propres frais. Les administrateurs écrivent immédiatement à la Supérieure pour lui demander le plus tôt possible deux nouvelles Sœurs.

§ 2. — Les autres maisons lorraines des Filles de la Charité dans la seconde moitié du xvii^e siècle

3. — L'Hôpital de Pont-à-Mousson (1690)

L'hôpital de Pont-à-Mousson est situé sur la paroisse de Sainte-Croix-en-Rupt (177 bis). Une première fondation de deux Sœurs se place en 1690 (6 février). L'analyse du contrat ne révèle pas grande particularité. La notule relative au départ et au voyage spécifie que les Sœurs « en quittant l'hôpital de Pont-à-Mousson emporteront avec elles leurs habits, linges, hardes, chaussures et livres à leur usage, comme choses leur appartenant ; les administrateurs paieront les frais de leurs voyages et du port de leurs ballots (177 ter).

Le 27 février 1716, un autre contrat établit à Pont-à-Mousson, trois Sœurs au même hôpital, confié aux Filles de la Charité. Sœur Damarante était Supérieure de la maison en 1717. Il existait une seconde fondation de deux Sœurs destinées aux services des pauvres malades des paroisses de la ville de Pont-à-Mousson.

(175) H. Lepage, *Les communes de la Meurthe*, Nancy, 1853, t. II, p. 511.

(176) Arch. Nat., S 6173.

(177 bis) S. 6.173 *Archives nationales*.

(177 ter) O. Lepage *Les Communes de la Meurthe*, Nancy, 1853, t. II, p. 511.

La même année 1717, on propose d'unir les Sœurs de la paroisse « *aux Filles de la même Congrégation qui sont à l'hôpital pour y servir les pauvres malades et habiter toutes ensemble* ».

La pension des Sœurs des paroisses était à prendre sur l'hôpital Saint-Nicolas de Metz. Le 10 janvier 1718, Paris approuva ce dernier arrangement : « *Il a été convenu que, sans s'arrêter au traité du 6 février 1690 (concernant les Sœurs de l'hôpital) : comme les deux Filles de la Charité, destinées au service des pauvres malades des paroisses avaient chacune une pension de cinquante écus pour leur entretien et leur servitude à prendre sur l'hôpital Saint-Nicolas de Metz, étant à présent nommés à l'hôpital de Pont-à-Mousson, comme les autres filles de la Congrégation, il ne leur sera plus délivré à l'avenir que quarante-cinq livres à prendre sur la rente de l'hôpital Saint-Nicolas de Metz pour l'entretien, habits et linge, le surplus au profit de l'hôpital de Pont-à-Mousson* ». Dom Calmet en 1756, ne mentionne plus que quatre Sœurs à l'hôpital de Pont-à-Mousson.

4. — Verdun. Maison de Charité - Ecole (1693)

Il y eut de tout temps à Verdun des personnes charitables qui s'occupaient de porter des secours aux malades qu'on ne pouvait admettre dans les hôpitaux.

Dans son règlement pour l'aumône publique, l'évêque Psaulme parle d' « *aucunes dames bourgeoises de la ville chargées de demander l'aumône par les paroisses, chacun jour de dimanche* ».

L'association de ces quêteuses avait reçu une forme stable et régulière en 1665 par des statuts revêtus de l'approbation des grands vicaires du Chapitre *sede vacante*.

Pour consolider l'institution, le chanoine François Duperron donna en 1693, une somme de six mille livres à la Maison-Mère des Filles de la Charité ou *Sœurs grises*, à condition qu'elle entretiendrait deux de ses Sœurs à Verdun. Le nombre s'éleva graduellement à six, grâce à des fondations faites par les chanoines Moreau, Noël et Hennequin et par M. Jacquemin, maire de la ville en 1724 (178).

5. — Bar-le-Duc (Meuse). Hôpital général (1696)

Quelques dames de la ville, touchées de la misère des pauvres malades, formèrent en 1690 une association de Charité pour visiter les malheureux et leur procurer les secours les plus indispensables ; elles se partagèrent les divers quartiers de la ville. Cette association, connue sous le nom de *Confrérie de la Charité*, avait une Supérieure, des dames directrices, des officières, etc... L'une d'elles, Anne des Rogers, veuve de François de Serinchamps, chevalier, seigneur de Renesson et de Trémont, pénétrée de l'importance d'une pareille institution, résolut de lui donner plus de force et de stabilité.

Par son testament du 4 mai 1693, et son codicille du 6 avril 1694, « *elle légua la somme de neuf mille livres, pour en employer la rente, savoir : trois cents livres, à l'entretien de*

(178) *Notice historique sur les hôpitaux de Verdun*, par l'abbé Clouët. Voir le début du règlement des hôpitaux.

deux Sœurs (de Saint-Vincent de Paul) auxquelles serait confié le soin des malades, cent vingt-cinq livres à la nourriture de sa domestique qui viendrait les seconder, et vingt-cinq pour être distribuées en aumônes, par les soins des Dames de la Charité. Ces deux dernières sommes devaient être réunies, au décès de sa domestique, pour constituer l'allocation d'une troisième Sœur. » Les officiers de l'hôtel de ville agréèrent ce legs et s'engagèrent le 25 avril 1696 à en remplir fidèlement les conditions. Ils envoyèrent à Paris un fondé de pouvoir. Ce délégué était Pierre Collignet, écuyer, conseiller du Roy, prévôt et maire de Bar, fondé de procuration passée pardevant d'Auzécourt et Varin, notaires, le 30 août 1696 (178 bis).

Il était chargé de s'entendre avec la communauté de Saint-Lazare et d'en obtenir deux religieuses. Ce délégué qui représentait à la fois l'évêque de Toul, les exécuteurs testamentaires de la fondatrice, la ville et l'hôpital de Bar, signa le 8 octobre 1696 un long traité passé, pardevant les notaires de Paris, avec les supérieurs des Filles de la Charité. Le docteur Baillot a publié ce traité à la suite de son travail (179).

Par ce traité, la Communauté de Saint-Lazare s'obligeait à envoyer le plus tôt possible et « à fournir et tenir à perpétuité » deux de ses filles en la paroisse Notre-Dame de Bar, pour y soulager et assister les pauvres malades de la ville et des faubourgs et non ceux de l'hôpital, sous la garantie de fondation d'Anne des Rogers. Ces deux Filles de la Charité, placées sous la juridiction des évêques de Toul et du curé de Notre-Dame, devaient avoir pleine liberté pour l'observance de leurs règlements, être logées et meublées d'une manière convenable, recevoir les fournitures et secours à distribuer aux malades, etc. Cette sage convention fut approuvée le 22 octobre de la même année par l'évêque de Toul, et le 27 suivant par l'hôtel de ville. Les deux premières Sœurs arrivèrent à Bar, le 27 janvier 1697, et furent logées dans la maison Baudoux, qui reçut ainsi, quoique tardivement, sa véritable destination.

Cette maison désignée, à partir de ce moment, sous le nom de *Maison de Charité*, était située à une petite distance du canal de dérivation, à l'Est, dans la rue du Bourg, où elle avait son entrée principale. Elle communiquait au moyen d'une passerelle avec la *rue des Juifs*, plus tard *rue de la Couronne* (180).

6. — Vic-sur-Seille (Moselle), Hôpital H.C.F. (1696)

Maison fondée la même année que celle de Bar-le-Duc. La ville de Vic, aujourd'hui simple chef-lieu de canton de l'arrondissement de Château-Salins, avec mille deux cent quatre-vingt-quatre habitants, a eu autrefois, sous le double rapport spirituel et temporel, une véritable importance. Elle possédait, en effet, non seulement plusieurs établissements religieux, mais elle était encore chef-lieu d'un baillage fort ancien, dont la ju-

(178 bis) Le testament de la veuve de Sérinchamps est à la B.N., collection « Lorraine », 350, fol. 123

(179) *Ibid.*, 43^e pièce.

(180) Alphonse Schmitt, *Barrois mouvant, au xvii^e siècle* (1624-1697), Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc et du Musée de Géographie, t. 47, 1928. — *Notice sur l'hôpital de Bar et l'assistance à domicile*, M.S.L.B., 1877, p. 245. — Vincent Dubé, *La Maison de Charité et les Sœurs de Saint-Vincent de Paul à Bar* (1697-1821), 1910, 30 pp.

ridiction s'étendait sur un très grand nombre de communautés; elle avait en outre, dans les salines, une branche d'industrie remarquable. Le fait que Vic jouait le rôle de capitale du temporel de l'évêché de Metz, avec justice et prisons épiscopales, fera comprendre que cette fondation n'est pas l'effet d'un pur hasard. La fondation de la maison date du temps de M. Jolly (5 avril 1696). L'établissement de trois Filles de la Charité se fit devant « *M^r Adrien Hardy, agent des affaires à Paris de Monseigneur l'Archevêque d'Embrun, évêque de Metz... au nom et comme procureur des Sieurs Administrateurs de l'Hôpital de Vic..., devant Pescheur, tabellion général de l'évêché de Metz, d'une part ; et honnêtes et charitables filles, les Sœurs Mathurine Guérin, supérieure, Jeanne Tardif, assistante, Marie Rousseau, économe, avec Michelle Duchange, dépensière absente, toutes quatre officières en charge, de l'avis et consentement de Messire Edme Jolly, Supérieur général de la Mission et de ladite Communauté des Filles de la Charité* » (181).

Par cette fondation, les administrateurs de l'Hôpital de la ville de Vic désiraient pourvoir à perpétuité à l'assistance des pauvres malades du même hôpital. D'accord avec Monseigneur d'Aubusson, ils ont choisi les Filles de la Charité pour cette destination.

L'établissement des trois Sœurs comportait un certain nombre de clauses :

1° « *L'entretènement et le logement dans ses appartements séparés* ». Femmes et filles seront exclues ;

2° Trente-six livres par an sont prévues pour chaque Sœur. Les frais de voyage et les circonstances qui accompagnent l'enterrement d'une Sœur défunte occupent le reste du paragraphe ;

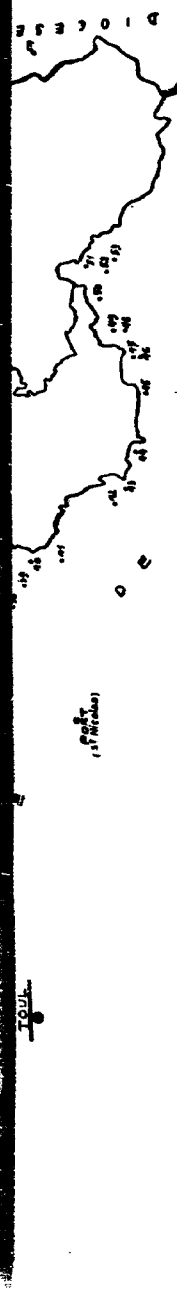
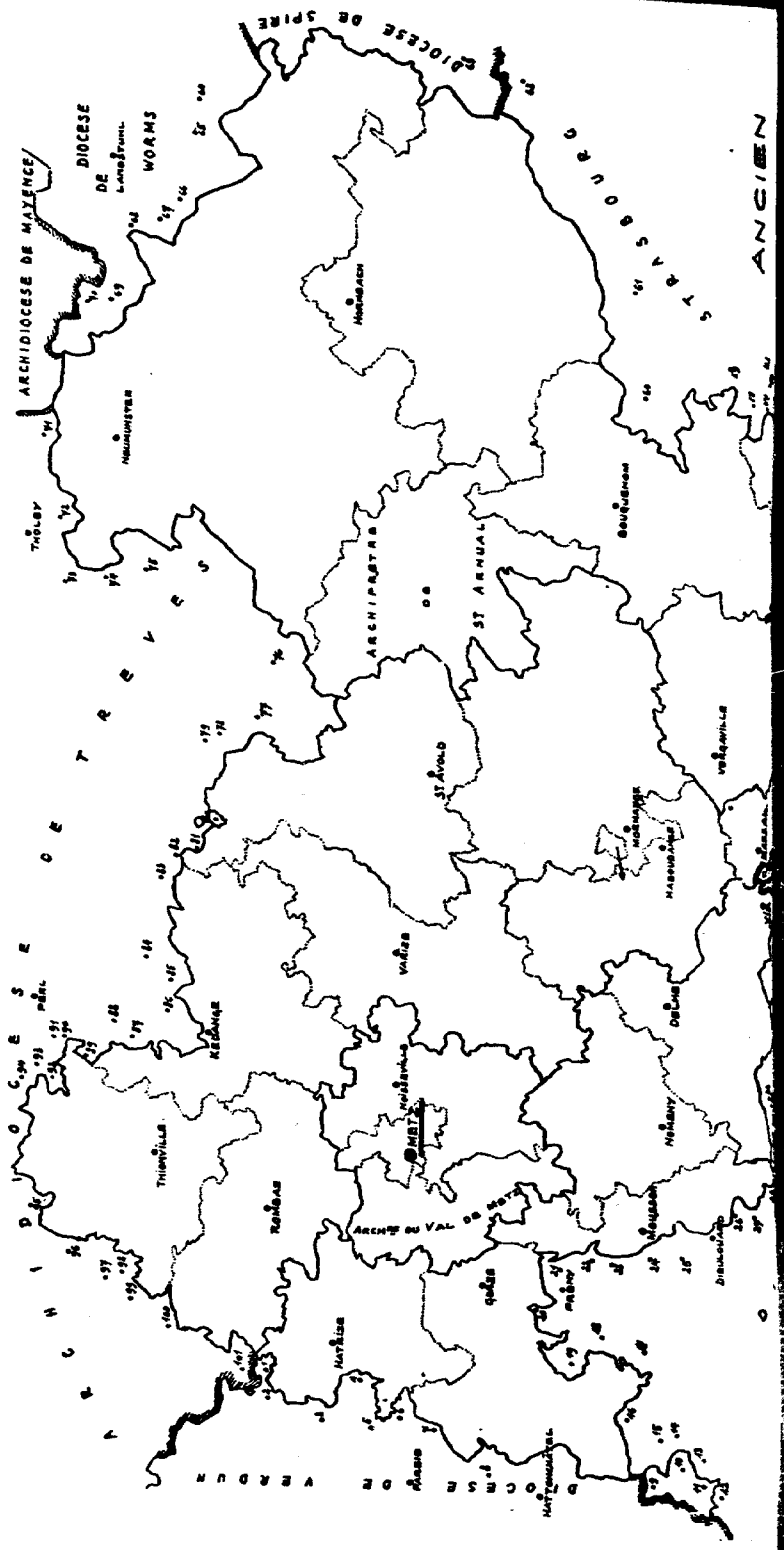
3° Quant au spirituel, elles demeureront sous la conduite et la dépendance du Supérieur général de la Mission.

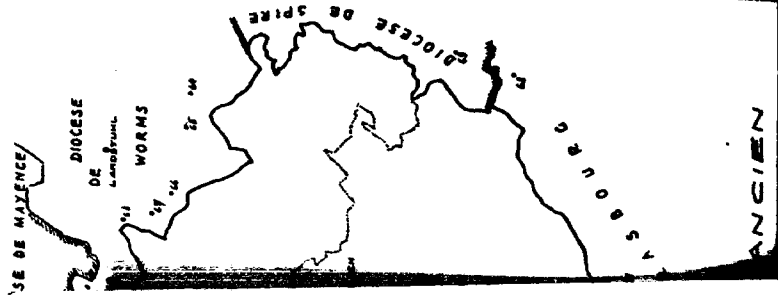
Nous verrons ultérieurement comment cette œuvre va se développer et revêtir un caractère très respectable.

7. — *Bonsecours (Metz) H.C. (1699)*

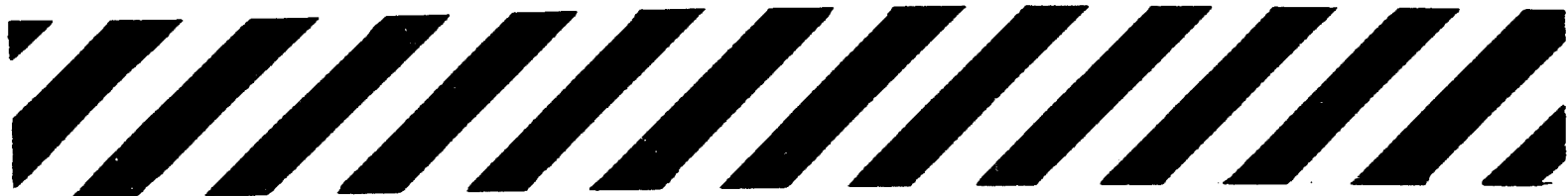
En 1691, mourut à Metz, Nicolas Rollin, chanoine de la collégiale de Saint-Thiébauld, qui, par testament du 8 mars 1691, avait institué les pauvres de la ville de Metz et du pays Messin, ses légataires, et chargé MM. Jacques Morel, doyen de la collégiale de Saint-Thiébauld, et Philippe Rollin, son frère, échevin de l'hôtel de ville, d'employer ses biens à la création d'un hôpital à fonder avec le concours des personnes qui voudraient bien s'associer à cette œuvre. Par un arrêt du 10 juillet 1691, le Parlement de Metz autorisa l'affectation des revenus de cette succession à la création d'un hôpital, sauf aux exécuteurs testamentaires de M. Rollin à se pourvoir dans le délai de six mois devant Sa Majesté pour obtenir des lettres patentes nécessaires à cet effet.

Le 24 mars 1692, M. Morel fit l'acquisition d'une maison située rue Chambière, avec issue sur la rivière (la Moselle), appartenant à Marguerite Barotte, veuve de Noël Cellier, en son vivant châtelain de la Porte Chambière, et, par un acte passé le même jour devant M^r Maniel, notaire, il expose que, reconnaissant que les soulagements que les hommes et garçons pau-





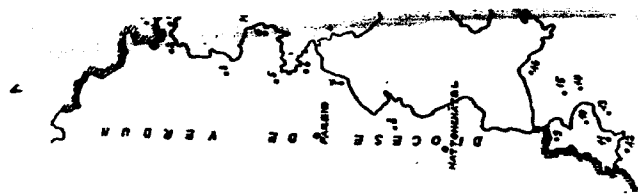
arlouis.
 edesdorf.
 in.
 edaltroff.
 eunkirchen.
 sumesfeld.
 tonneren.
 ackenberg.
 udren.
 erling.
 falling.
 ettel.
 ontz-Haute.
 ureming.
 eyren.
 uttelange.
 udelange.
 tange.
 resange.
 avrange.
 pulange.
 ncy.
 noux.



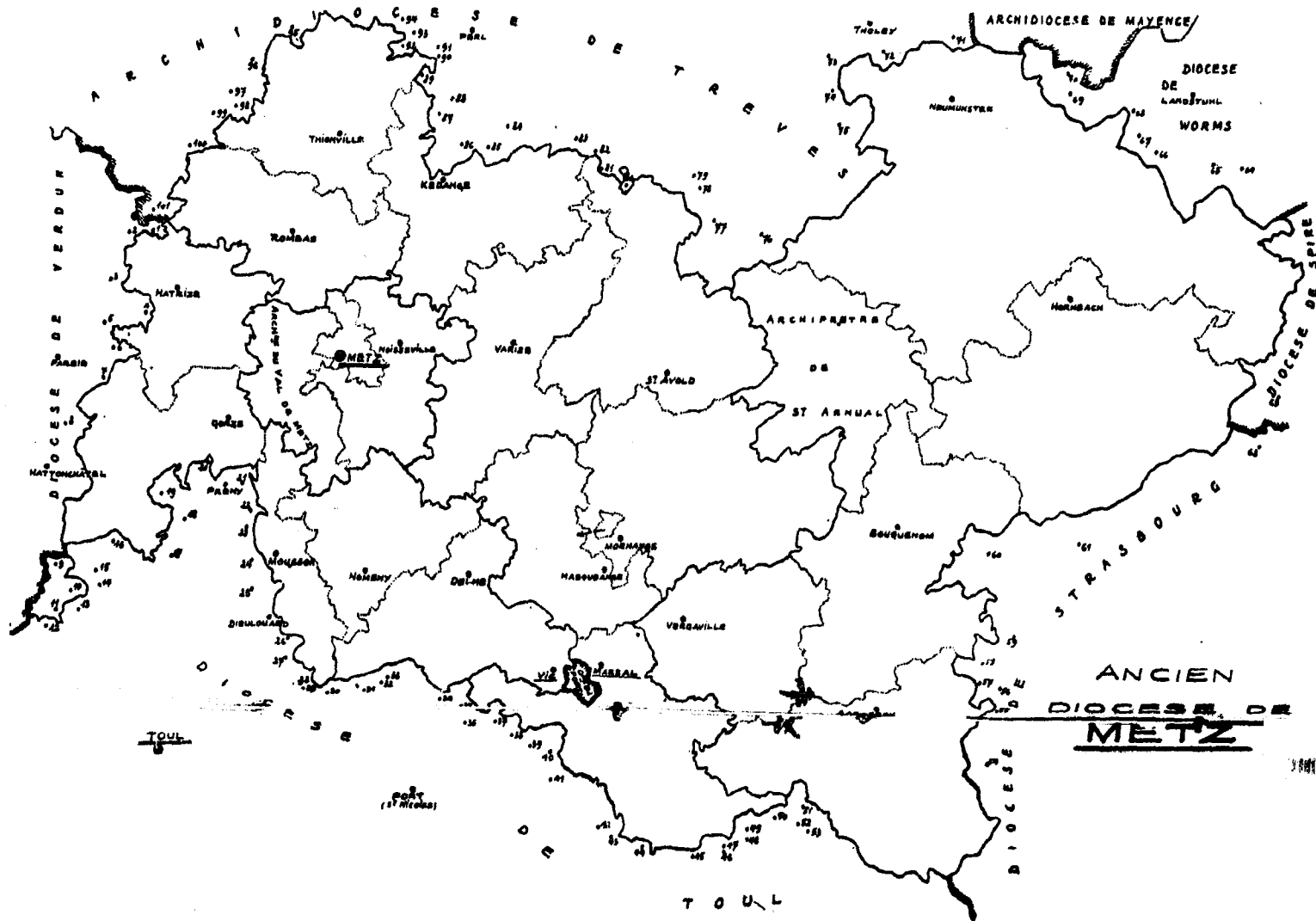
CORRECTION

THE PREVIOUS DOCUMENT IS BEING
 RE-FILMED TO INSURE LEGIBILITY

CORRECTION



1.
 2.
 3.
 4.
 5.
 6.
 7.
 8.
 9.
 10.
 11.
 12.
 13.
 14.
 15.
 16.
 17.
 18.
 19.
 20.
 21.
 22.
 23.
 24.
 25.
 26.



ANCIEN DIOCESE DE METZ AVANT 1789

- | | | | |
|-----------------------|-----------------------|--------------------|------------------|
| 1. Immonville. | 27. Marbache. | 53. Grey. | 79. Saarlouis. |
| 2. Lixières. | 28. Pompey. | 54. Dabo. | 80. Bedesdorf. |
| 3. Thumeréville. | 29. Frouard. | 55. Lutzelbourg. | 81. Ihn. |
| 4. Conflans. | 30. Bouxières-aux-D. | 56. Phalsbourg. | 82. Niedaltroff. |
| 5. Puxe. | 31. Eulmont. | 57. Mittelbronn. | 83. Neunkirchen. |
| 6. Brainville. | 32. Moulins. | 58. Weschelm. | 84. Laumesfeld. |
| 7. Labeuville. | 33. Bouxières-aux-Ch. | 59. Grauffthal. | 85. Monneren. |
| 8. Woël. | 34. Champenoux. | 60. Tiffenbach. | 86. Hackenberg. |
| 9. Montsec. | 35. Erbéviller. | 61. Winzen. | 87. Oudren. |
| 10. Xivray. | 36. Rémeréville. | 62. Obersteinbach. | 88. Kerling. |
| 11. Bouconville. | 37. Hoëville. | 63. Fischbach. | 89. Malling. |
| 12. Broussery. | 38. Serres. | 64. Horbach. | 90. Rettel. |
| 13. Rambucourt. | 39. Valhey. | 65. Weselberg. | 91. Konz-Haute. |
| 14. Selcheprey. | 40. Beuzemont. | 66. Labach. | 92. Suremling. |
| 15. Lahayville. | 41. Crion. | 67. Martinshohe. | 93. Beyren. |
| 16. Essey-en-Woëvre. | 42. Marainviller. | 68. Mühlbach. | 94. Puttelange. |
| 17. Réménauxville. | 43. Thiébeauménil. | 69. Kübelberg. | 95. Dudelange. |
| 18. Viéville-en-Haye. | 44. Bénaménil. | 70. Brücken. | 96. Ottange. |
| 19. Jaulny. | 45. Erbéviller. | 71. Sanct-Wendel. | 97. Tressange. |
| 20. Villecey-sur-Mad. | 46. Domèvre. | 72. Marpingen. | 98. Havrange. |
| 21. Pagny. | 47. Verdenal. | 73. Thalexweiler. | 99. Boulange. |
| 22. Vandières. | 48. Barbas. | 74. Eppelborn. | 100. Sancy. |
| 23. Norroy. | 49. Blamont. | 75. Wiesbach. | 101. Anoux. |
| 24. Maidières. | 50. Frémonville. | 76. Volklingen. | |
| 25. Jezainville. | 51. Tanconville. | 77. Wadgassen. | |
| 26. Belleville. | 52. Haute-Selle. | 78. Lisdorf. | |

vres reçoivent dans leurs maladies par les secours des religieux de la Charité qui dirigent l'hôpital Saint-Georges, établi en cette ville par Monseigneur Aubusson de la Feuillade, évêque de Metz. Il avait conféré avec plusieurs personnes pieuses, afin d'établir à Metz un hôpital pour le soulagement des pauvres femmes et filles malades, qui sont actuellement privées de tous secours temporels et spirituels. Sachant que d'autres personnes sont disposées à l'aider, ledit Morel, voulant contribuer de son chef et suivant ses moyens à cette fondation, fait don de sa maison, rue Chambière, aux pauvres femmes et filles malades et d'une somme de deux mille livres pour un lit. Le bureau de l'Hôtel de Ville composé du maître échevin et des échevins, reconnaissant toute l'utilité de cette création, puisque l'hôpital Saint-Nicolas, d'après ses réglemens, ne peut recevoir des malades, approuve l'établissement d'un hôpital pour les femmes. des ressources pour la création de six lits étant assurées (21 avril 1693).

Une supplique fut adressée à Sa Majesté par Monseigneur d'Aubusson de la Feuillade et MM. Jacques Morel, doyen de Saint-Thiébault, Etienne Maissenot, vicaire général et conseiller au Parlement, Nicolas Lelorrain, curé de Saint-Marsel, Henry Lefebvre, curé de Saint-Livier, Henry Louis Férand, curé de Saint-Simplice, et Claude Thirion, curé de Saint-Maximim, avec l'appui de l'intendant de la Province, pour obtenir l'assentiment de Sa Majesté.

Cette démarche resta sans succès, le roi ayant fait remarquer qu'il lui semblait préférable d'affecter les ressources réalisées à l'hôpital Saint-Nicolas dont les revenus sont déjà insuffisants.

Une nouvelle supplique fut adressée à Sa Majesté le 4 février 1695, avec l'appui de Monseigneur d'Aubusson, et de Monsieur le Premier Président de Selve, dans laquelle on exposait au Roi que l'hôpital en projet est destiné à recevoir des femmes malades, ce que Saint-Nicolas ne peut faire, que la maison déjà acquise permet la création de deux salles de douze lits, d'une chapelle, une cuisine, une apothicairerie et des chambres pour les Sœurs, les sept cents livres de rentes déjà constituées suffisant à l'entretien des six lits fondés. Les Maîtres Gouverneurs de Saint-Nicolas donnent aussi leur adhésion à cette fondation (183).

M. d'Aubusson mourut en 1697.

Ce prélat avait quitté en 1668 l'archevêché d'Embrun pour l'évêché de Metz. Il avait été successivement ambassadeur à Venise et à Madrid et s'était acquitté de ses emplois avec le plus grand honneur. Le roi reconnut les services de M. d'Aubusson en le nommant conseiller d'Etat et commandeur de ses ordres. Il gouverna le diocèse de Metz, pendant près de vingt-huit ans, avec beaucoup de sagesse, et fonda à Metz l'hôpital Saint-Georges dont nous aurons à reparler plus tard à l'époque révolutionnaire.

Le nouvel évêque, M. Henry Charles de Camboust, duc de Coislin, premier aumônier du Roi, usa aussitôt de son influence

(183) *Description historique de Metz et de ses monuments*, 1852. Archives de la ville de Metz, hôpitaux Bon-Secours où l'on trouve, entre 1690 et 1694, un avis sur l'établissement de Bon-Secours. — Dorvaux, o.c., p. 316, etc.

à la Cour, pour obtenir les lettres patentes, sollicitées depuis quatre ans.

Ces lettres furent signées au mois de novembre 1698, et enregistrées au Parlement de Metz, le 8 janvier suivant.

Le 9 avril 1699 un traité fut passé entre les fondateurs de l'hôpital et la Supérieure générale de la Communauté des Sœurs de Charité, devant notaire à Paris, par lequel la communauté s'obligeait à envoyer et à tenir à perpétuité dans ledit hôpital trois Sœurs hospitalières pour servir les pauvres femmes et filles malades. Il est dit, dans cet acte, qu'elles ne pourront veiller les femmes hors cet hôpital, que pour le temporel et le service elles seront sous l'autorité des administrateurs qui leur devront, outre le logement et la nourriture, trente-six livres à chacune par année pour leur entretien.

Sœur Adrienne Frissard, Supérieure, arriva à Metz avec deux compagnes, le 22 juin 1699. Le chanoine Rapouet s'était chargé de leurs frais de voyage, M. de Coislin avait donné sept cents livres qui furent remises à la Supérieure pour acheter la literie, le linge, les meubles qui leur étaient nécessaires, et pour pourvoir à leur entretien pendant la première année.

Quels seront les statuts administratifs de cette nouvelle fondation ?

1° Cet établissement sera dédié à Dieu, sous l'invocation de la Sainte Vierge et portera le nom d'Hôpital de Notre-Dame-de-Bonsecours.

2° Il sera soumis à l'autorité de juridiction de M. de Camboust de Coislin et de ses successeurs. On y célébrera la sainte messe les dimanches et fêtes et autres jours que faire se pourra, dans l'oratoire qui sera construit à cet effet, et jusque là, on la dira, avec la permission de Monseigneur à l'autel dressé dans la salle des malades, devant lequel on fera aussi les prières journalières pour leur édification.

3° Le sieur curé de Saint-Georges dont dépend cet hôpital y administrera les sacrements aux malades et à ceux qui y demeureront, de même qu'à ses paroissiens, et les enterrera dans le cimetière de sa paroisse, jusqu'à ce qu'il eût un chapelain pour remplir les devoirs spirituels. Une messe sera célébrée pour chaque personne morte dans cette maison.

4° Il y aura huit administrateurs de l'hôpital, nommés par Monseigneur, et d'abord les sieurs de Maridat, Monssenot, Rapouet, Morel, Lelorrain, Thirion et Férand. Après eux, le nombre sera réduit à six.

5° Ils s'assembleront audit hôpital le premier vendredi de chaque mois, à une heure, pour les affaires courantes et prendront les résolutions qu'ils jugeront convenables.

6° Chaque année, dans l'assemblée de décembre, les sieurs administrateurs choisiront l'un de leurs confrères, pour faire la recette et la dépense l'année suivante, lequel sera obligé de rendre compte avant la fin de janvier, en présence de Monseigneur l'Evêque, et des autres administrateurs.

6° L'administrateur de service prendra soin de faire des provisions de blé, vin, viande, bois et autres choses. A l'égard des médicaments et mêmes provisions, les Filles de la Charité, servantes des pauvres, qui y seront établies, en seront chargées, l'administrateur devant leur donner l'argent nécessaire dont elles tiendront registre et rendront compte chaque mois.

Il visitera chaque semaine et plus, s'il le peut, l'hôpital, pour reconnaître l'état des malades et s'assurer qu'ils reçoivent le nécessaire. Il avertira charitablement les Sœurs de tout ce qui surgira à propos des malades, aura soin qu'ils soient visités chaque jour par le médecin, chirurgien et apothicaire dudit hôpital.

7° Un inventaire sera dressé de tous les meubles et la minute restera déposée dans un coffre à trois clefs, dans le cabinet touchant à la chambre du conseil. Dans l'hôpital, il y aura une chambre pour les assemblées et un coffre à trois clefs pour les titres et les papiers. Au décès d'un administrateur, un service sera fait pour lui dans ledit hôpital et le même jour les administrateurs solliciteront de Monseigneur l'Evêque la désignation d'un successeur dans le clergé.

8° La manière de recevoir les malades.

On ne recevra aucune femme ni fille malade de maladie vénérienne, ni contagieuse, ni attaquée du mal caduc ou autres qui soit jugée incurable, ni aucune femme enceinte. On ne recevra que des filles, veuves ou femmes malades, de bonne vie. et véritablement pauvres et les plus malades seront préférées aux autres. A leur entrée, les malades seront visitées par une Sœur pour signaler leur état au médecin et fourniront un certificat de bonne vie par leur curé. L'administrateur en sera de suite informé. L'administrateur de service adressera à la Supérieure son mandement pour faire admettre les pauvres malades, sur la connaissance qu'il en aura prise par lui-même, ainsi que d'après le rapport du médecin et des Sœurs qui l'auront visité. Il en sera de même pour leur sortie. Il tiendra registre des malades et devra avoir égard aux recommandations des bien-faiteurs pour les pauvres qu'ils enverront. »

Quelles furent les premières fondations et donations ? C'est ici qu'on va s'apercevoir que la ville de Metz a eu un geste d'union sacrée autour d'une fondation précédée de tant de tergiversations.

1° Le chanoine Rapouel avait payé le voyage des trois Sœurs.

2° M. de Coislin avait pourvu à leur literie et à leur ameublement.

3° L'abbé Lelorrain donnera pour la salle des malades un grand tableau représentant le Christ expirant.

4° Une dame fit don de deux pièces de toile pour des chemises, plus quatorze taies d'oreillers.

5° Un autre donateur, vingt-deux aulnes de satine grise pour huit robes de chambre, plus six paires de bas, six bonnets, six paires de pantoufles.

6° Une personne apportera un soleil, un ciboire, une boîte en argent, une chasuble avec étole et manipule, ainsi qu'un devant d'autel.

7° M. Thirion, curé de Saint-Maximin, fournit un chaudron, dix draps, six serviettes.

8° M. de Coislin donna deux vases sacrés, plus douze quartes de blé et promit de verser chaque année deux cent trente livres pour l'entretien des Sœurs.

9° L'abbé Richet, fournit un minot de sel, un pain de sucre, deux quartes de blé, six draps.

10. Tous les curés de la ville se cotisèrent pour une somme de cent à trois cents livres.

11° Une demoiselle Adam envoya une hotte de vin, deux draps et deux pots d'étain.

12° Une dame Cornille fournit deux pains de sucre.

13° Une paroissienne de Saint-Marcel, un plat, six assiettes et une chaise.

14° M. Godfroid, un grand tableau de la Vierge.

15° Le président de Taillefumyr, un minot de sel.

Nous voici enfin arrivés à l'ouverture de l'hôpital. Il ne paraît pas que l'hôpital ait été ouvert avant le commencement de janvier 1700, car ce n'est que le 8 janvier de cette année que le Conseil a tenu sa première séance pour adopter le règlement.

Les notes qui sont restées des dépenses depuis le 22 juin 1699, jour de l'arrivée des Sœurs, jusqu'au 1^{er} janvier suivant, ne semblent comporter que leur nourriture et leur entretien ; ainsi la dépense de viande de ces six mois s'élève à trente livres sept deniers pour cent quatre-vingt-sept livres de viande à trois sous trois deniers.

Une salle de sept lits fut organisée vers la fin de 1699 et la dépense de chaque lit revint à cent livres six deniers pour le bois de lit, trente et une livres pour treize aunes de serge jaune, vingt et une livres douze denier pour seize aunes de satine grise, trente-six livres pour un matelas, deux oreillers et une couverture, quatre livres pour un cent d'anneaux et trois pièces de galons.

On plaça un tronc à la porte de l'hôpital pour y recevoir les aumônes.

Troisième partie

L'ŒUVRE D'EDUCATION SACERDOTALE LES MISSIONS ET LES FILLES DE LA CHARITE AU XVIII^e SIECLE (1700-1789)

CHAPITRE PREMIER

LA LORRAINE POLITIQUE AU XVIII^e SIÈCLE (1690 à 1789)

La possibilité pour la Lorraine de demeurer indépendante s'acheminait, d'occupation en occupation, vers une issue fatale : l'absorption dans le royaume de France. On va franchir la dernière étape.

1. *Le duc Léopold* (1690-1729)

Louis XIV accepte de rendre à Léopold le duché de Lorraine dans l'état où il était en 1670, avec le droit de rétablir à Nancy les fortifications de la ville vieille, satisfaction plutôt d'amour-propre, vu le peu de valeur militaire de cette place. Le roi de France agissait comme s'il n'avait eu que des préoccupations stratégiques, et l'unique dessein d'empêcher la Lorraine de se retourner encore une fois contre lui. Dès 1698 Louis XIV

songeait à réclamer le Milanais pour le dauphin, son fils aîné, avec le dessein d'échanger ensuite cette riche province contre la Lorraine. Le 16 juin 1706, par le traité de Nancy, le duc Léopold signa l'acceptation de son transfert, abandonnant ainsi assez lâchement ses sujets. Mais, cet arrondissement de la France sur la frontière de l'Est, soulevait la résistance internationale. Léopold II temporisa alors. Le 3 décembre 1702, les troupes françaises entraient à Nancy, relevaient les postes lorrains.

La troisième occupation française (1702-1714) commençait soi-disant pour sauvegarder l'indépendance de la Lorraine, mais en réalité pour compromettre dans une large mesure sa souveraineté et sa liberté. Fait remarquable : avec l'aide du clergé et de l'évêque de Toul, dont ressortissait la Lorraine, le roi de France faisait surveiller le pays par les curés. On dira bien que le duc Léopold, dans ses relations avec l'extérieur, a consacré bien peu de temps à de puérides vanités : en vérité, c'est que ces puissants voisins, lui ont interdit les affaires sérieuses. Le 14 octobre 1728, la Lorraine fut officiellement proclamée neutre. On crut à l'efficacité de ce fait, surtout que le 9 février 1727 le roi d'Angleterre Georges I^{er} avait acquiescé à cette neutralité et que l'empereur Charles VI s'en était porté garant. La solution de neutralité venait trop tard. Léopold mourut le 27 mars 1729, presque subitement, à l'âge de quarante-neuf ans seulement. La France, elle, ne devait pas faire confiance à un système de neutralité qui l'eût condamnée en Lorraine à l'impuissance.

2. *Le duc François III et la fin de l'indépendance lorraine* (1729-1738)

Né à Lunéville le 8 décembre 1708, il avait quitté la Lorraine en 1723, dans sa quinzième année.

Il y rentra à vingt, raide, gourmé, solitaire, et entouré d'officiers autrichiens, en novembre 1729. La guerre de succession de Pologne éclata le 1^{er} février 1733. L'amour-propre de Louis XV soutint la candidature de son beau-père Stanislas, tandis que l'Autriche et la Prusse prenaient parti pour Auguste II, fils du défunt. Dès le début du conflit et en prévision d'une guerre austro-française, que déclencheraient ces interventions, la France occupa la Lorraine.

Le 13 octobre 1735, Nancy était occupé pour la quatrième fois depuis cent ans exactement. On n'avait fait aucun cas à Versailles de sa prétendue neutralité ; à partir de cette époque les soldats français, entrés en Lorraine, n'en sont plus sortis. Voici finalement la solution du problème lorrain : installer en Lorraine le beau-père de Louis XV.

Le 24 septembre 1736, le duc François signa l'abandon du Barois. Il signa l'abandon de la Lorraine, le 13 février 1737, après avoir reçu de l'empereur Charles IV l'investiture de la Toscane. Il y vint le 20 janvier 1739, mais, dès le 27 avril 1740, il quittait Florence pour l'Autriche sans retour. Par la mort de son père, Marie-Thérèse, épouse de François III, devint impératrice. François III fut lui-même élu au trône impérial le 13 septembre 1745, avec le titre cette fois de François I^{er}, régna à Vienne jusqu'en 1764, fut le père de Joseph II, qui lui succéda, et de Marie-Antoinette, née en 1755, dans les veines de laquelle coulait ainsi par moitié du sang lorrain.

Le duc Stanislas (1738 à 1766)

Le roi de Pologne détrôné, Stanislas, grand duc de Lithuanie, l'ami et le compagnon de Charles XII, était célèbre dans toute l'Europe par ses malheurs, sa modération et sa constance. Beau-père du roi de France Louis XV, il sera amené par ce dernier à renoncer à son trône en faveur de son compétiteur Auguste III. Nommé duc de Lorraine et de Bar, avec le droit de garder son titre de roi (dans le diocèse de Toul, on chantait à son bénéfice le *Salvum fac regem* »), Stanislas I^{er} portera le surnom de bienfaisant en cette Lorraine dont le ministre de Louis XV, Fleury, va organiser le régime politique. La base n'en était ni l'autonomie ni même le protectorat, mais un système très ingénieux dont on ne trouve pas en Europe l'équivalent. Ce sera une possession française administrée en apparence par une tête couronnée. En réalité, le règne sera subordonné presque en tous les points et simplement appointé par la France, qui gardera toutes les commandes du gouvernement. On ne songeait nullement à abandonner à Stanislas un pouvoir effectif de peur qu'il ne favorisât le particularisme lorrain dont, par expérience, la France savait qu'il demeurerait très fort. L'annexion était camouflée sous les conditions suivantes :

- 1° Stanislas ne percevrait pas les revenus ;
- 2° Il devra se contenter d'une liste civile de un million cinq cent mille livres par an, augmentée dès la mort du duc, de Toscane, de cinq cent mille livres ;
- 3° Il lui sera interdit de se créer aucune ressource personnelle ;
- 4° Il lui sera permis de donner aux duchés un don de joyeux avènement de six cent vingt mille livres.

Le compromis, tous frais défalqués, rapportait à la France un bénéfice net, pour les trente ans de règne de plus de cent mille livres. De plus, toute résistance était brisée, l'odieuse menace quelconque tomberait sur le roi et le jour de sa mort « *il suffira d'un sceau à détruire, de quelques titres à substituer, pour que l'annexion soit faite* » (185).

Stanislas, roi honoraire et duc de Lorraine nominal, fut une curieuse figure. Lunéville lui sera désormais un univers suffisant. Son long règne fut accidentellement arrêté le 5 février 1766 vers six heures trente du matin. Stanislas, aussitôt son lever, s'était fait installer devant sa cheminée où il priaît, la pipe à la main. Il mit le feu à sa robe de chambre : et, se débattant, roula le long du foyer. La négligence des serviteurs aggrava les brûlures. Le roi allait en mourir après une résistance acharnée, le 23 février 1766, à quatre heures du soir. Désormais, de 1766 à 1789, la Lorraine, sans déguisement ni fard, est sous le régime royal de France.

Le duc Stanislas, surnommé le Bienfaisant, multiplia les œuvres pieuses et de miséricorde. Nous allons le retrouver sous cet aspect à propos des Missions royales, et un certain nombre de fondations de maisons de Sœurs.

(185) Histoire de Lorraine publiée par la Société Lorraine des études locales dans l'enseignement public. Editions Berger-Levrault, p. 472.

CHAPITRE II

L'ŒUVRE D'ÉDUCATION SACERDOTALE AU XVIII^e SIÈCLE

Paragraphe premier

Principales phases de la vie du séminaire

Avec Mgr Scipion Jérôme Bégon (1723-1753), le séminaire s'agrandit encore. Matériellement par l'acquisition d'une maison contiguë au séminaire. Le Supérieur de la Maison de Mission en avait pris possession en 1746. Elle fut rétrocédée en 1751 au Supérieur du Séminaire par contrat public. L'acquisition avait été faite par ordre de Mgr Bégon pour servir d'aide et de secours au séminaire. Par le jardin, elle communiquait avec le séminaire : « Cette maison était composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage et des greniers au-dessus dans lesquels on a pratiqué des logements. Tous les appartements composant cette maison peuvent contenir quarante-huit séminaristes ».

Spirituellement surtout le séminaire grandit : c'est le moment où M. Abgral est supérieur de la maison. On a plaisir de citer à son propos un autre historien de la Lorraine. C'est par un véritable panégyrique qu'il dépeint la situation du séminaire de Toul sous le supériorat de M. Abgral : « M. Bégon (un saint évêque) avait eu le secret de procurer à son séminaire un Supérieur de premier mérite, et il le conserva pendant tout le cours de son long épiscopat : M. Abgral (ce nom attendrit encore les anciens prêtres du diocèse), homme très savant, très vertueux et surtout célèbre par le talent de discerner les esprits et les caractères. M. Abgral augmenta bientôt la réputation du séminaire, déjà monté sur un ton respectable par M. Pays, son prédécesseur. Il en fit une excellente école des vertus et de la science ecclésiastique. Outre la théologie, enseignée par d'habiles maîtres, il faisait cultiver avec soin l'étude des Saintes Ecritures, et cette étude était approfondie. On proposait aux plus avancés des séminaristes les passages et les antilogies les plus difficiles. L'excellente bibliothèque, formée par M. Abgral, leur était ouverte ; ils y travaillaient avec la plus vive émulation, parce que M. Bégon avait les yeux fixés sur leur travail, qu'il illuminait par des éloges donnés à propos, qu'il récompensait par des prix distribués à ceux qui avaient le mieux réussi, et qui consistaient en livres choisis, comme l'Histoire ecclésiastique de Fleury, ou quelque sermonnaire. M. Abgral avait fait imprimer un règlement pour le séminaire ; on y trouvait un plan bien tracé de la vie ecclésiastique et un catalogue des meilleurs livres à l'usage des prêtres » (185 bis). Le bon Supérieur demandait lui-même et faisait venir les ouvrages pour tous ceux qui désiraient se les procurer.

(A suivre.)

(185 bis) La liste des livres se trouve à la fin de « *Règlements du Séminaire de Toul* », Toul, 1738.

ÉTATS-UNIS

Voyage du Très Honoré Père

DU CENTENAIRE DE BALTIMORE

AU RETOUR EN FRANCE (29 octobre-4 décembre 1950)

Dans l'après-midi de ce jour jubilaire (29 octobre) nous partons pour le nouvel aéroport de Baltimore. Il est de dimensions considérables. Un petit avion bi-moteur nous conduit d'abord à Washington. C'est pour moi le baptême de l'air ; je le reçois dans des conditions exceptionnellement favorables, car il fait un temps idéal. Pas un souffle dans l'air. Notre avion décolle sans que je m'en aperçoive. Il fait encore jour, et me trouvant près d'un hublot, je regarde avec intérêt le paysage. Mais la nuit est déjà tombée, quand, à Washington, nous prenons place dans l'imposant quadrimoteur qui, après avoir fait escale à Columbus et à Chicago, nous conduira à Kansas City.

La seule impression, un peu désagréable, est celle des oreilles qui se ferment et se rouvrent à intervalles très rapprochés, avec un petit sifflement. On s'habitue vite à ce phénomène qui, d'ailleurs, ne se produit pas dans les avions « pressurisés ». Bientôt, les hôtesses de l'air nous servent un repas chaud et appétissant. Le voyage s'effectue sans fatigue. Nous sommes aussi bien installés que dans la plus confortable des autos ; et aux escales, on a la facilité de quelques minutes de promenade dans l'aérodrome. J'admire le spectacle qui nous est offert par la ville de Chicago ainsi survolée de nuit. Les rues sont dessinées par des millions de lampes électriques multicolores ; on dirait des rivières de diamant. Et nous voici à l'aéroport de Kansas City où les confrères nous attendent et nous font l'accueil le plus cordial.

30 octobre. — M. Stakelum et moi nous disons la messe chez les confrères. Le Très Honoré Père célèbre la sienne chez les Sœurs de l'Hôpital Saint-Vincent, et nous y assistons. Au retour, un vibrant *Magnificat* est chanté dans la chapelle par les élèves du Petit Séminaire, que dirigent nos confrères. Le Très Honoré Père adresse quelques mots à ces jeunes gens, sur la vocation sacerdotale. Ils sont au nombre d'une centaine. Ceux d'entre eux qui persévèrent dans leur désir d'être prêtre, vont faire leurs études ecclésiastiques au Grand Séminaire régional de Saint-Louis.

A côté des locaux du Petit Séminaire, un bâtiment a été construit pour recevoir les retraitants. C'est là que nous logeons. Les cellules sont confortables, avec cabinet de toilette et douche dans chacune. La bienveillance du gouverneur de l'Etat décharge l'économe du Petit Séminaire d'un souci d'importance, car il assure le ravitaillement des élèves et accorde même en plus une subvention pour la préparation des repas. Voilà de la belle philanthropie ! L'évêque de Kansas, Monseigneur O'Hara, n'est pas des nôtres au repas de midi qui réunit aux confrères de la maison ceux de la paroisse Saint-Vincent et quelques membres du clergé diocésain. Le prélat est, en effet, absent, et la maladie a retenu chez lui son auxiliaire. Mais, j'oubliais de noter le fait assez curieux qu'il y a ici deux villes qui se touchent, et qui portent toutes les deux le nom de Kansas City. L'une, Kansas City (Missouri) est celle où se trouvent les deux maisons de nos confrères. Elle compte dans les quatre cent mille habitants;

l'autre, Kansas City (Kansas), en a cent quarante mille. Au repas, mon voisin de table est un curé de la ville, un Irlandais, qui a fait ses études à Dublin (*All Hallows*) avant de se fixer aux États-Unis. Je le fais parler de la situation religieuse de la ville. Elle n'a que treize pour cent de catholiques. Mais l'évêque est très actif, très zélé pour l'instruction religieuse de ses diocésains. Les milieux protestants sont aussi travaillés, et mon interlocuteur me dit qu'un tiers environ de ses paroissiens sont des convertis.

Dans l'après-midi, nous sortons en ville. Arrêt à la magnifique chapelle des Bénédictins de l'Adoration Perpétuelle. Le Saint-Sacrement y est exposé en permanence dans un splendide ostensor qui a coûté quelque quinze millions de francs. Au moment de la bénédiction, l'officiant passe derrière l'autel. Un ascenseur l'élève à la hauteur de l'ostensor. Il y prend la lunule, qu'il met dans une monstrance plus petite, et redescend par le même moyen pour bénir les fidèles. Le chevet de la chapelle est délimité par des colonnes de marbre, qui se détachent sur un beau velum de la couleur du jour. Par un bas-côté, on accède à une chapelle où se font les offices exclus par l'exposition du Saint-Sacrement, telles les obsèques des religieuses.

Nous nous rendons ensuite à l'*Hôpital Sainte-Marguerite*, dirigé par les Sœurs de la Merci, pour y rendre visite à l'évêque de Kansas City (Kansas), Monseigneur Donnelly. Au passage, on me signale dans la rue une borne qui marque la séparation des deux villes portant le nom de Kansas City, et qui constitue en même temps la frontière des deux États. L'évêque nous fait un accueil très aimable. Il est couché, et, malgré les apparences d'une bonne santé, son état est grave. On croit à un cancer. Il devait, en fait, mourir quelques mois plus tard. Monseigneur Donnelly dit au Très Honoré Père : « Je désirais bien vous voir. Vous devez être quelqu'un de grand pour succéder au Père Souvay. » L'évêque est, en effet, un ancien élève du *Kenrick Seminary*, où il eut M. Souvay pour professeur et supérieur ; et il a gardé pour lui une vraie vénération. Il évoque ses souvenirs du Séminaire et de ses années d'études à Rome. Il aime plaisanter. Mais la conversation prend vite un tour sérieux. Monseigneur fait de justes réflexions sur la formation reçue dans les Grands Séminaires. Avec un grain de paradoxe, mais non sans fondement, il la rend responsable de ce qu'il peut y avoir de défectueux dans le clergé. Il souhaite que les prêtres soient de plus en plus de vrais chefs, à la hauteur de leur noble mais difficile tâche. La conversation se prolonge ; Monseigneur ne veut pas nous laisser partir. Aussi, la nuit est-elle tombée quand nous quittons l'hôpital, pour aller souper chez les confrères de la paroisse *Saint-Vincent*.

31 octobre. — Après avoir célébré la messe au *Boys Home*, nous allons faire visite à l'évêque auxiliaire de Kansas City (Missouri). Il souffre d'un calcul dans les reins. C'est sa première expérience de ce mal, et il avoue que c'est très douloureux. Il n'en a que plus de mérite à nous recevoir avec cordialité. Nous partons ensuite pour la ville appelée *Saint-Joseph*, située à une cinquantaine de kilomètres de Kansas. Les Filles de la Charité y ont un hôpital où nous prendrons notre repas de midi. Les Sœurs se montrent très heureuses de cette visite du Très Honoré Père, qu'elles n'osaient espérer. De retour à Kansas City, nous profitons des dernières lueurs du jour pour visiter une église bien curieuse : celle qui a été construite en l'hon-

neur de saint François-Xavier, et confiée aux Pères Jésuites. Le peuple l'appelle couramment « Le Poisson » (*The Fish*). Ce n'est pas mal trouvé. L'église, en effet, a la forme d'une grande boîte ovale et plate. On y accède par un couloir qui ressemble assez à une queue de poisson dont l'église serait le corps. Au point de départ de ce couloir, une statue de saint François-Xavier regarde la ville. La forme humaine se dégage à peine de la pierre. Aucune expression dans cette figure trouée de deux orbites vides. Vu de loin, cela ferait peut-être de l'effet. Mais, à portée de la main, cela n'est pas beau et n'évoque rien. Dans la nef centrale, nul autre ornement que trois statues très originales, faites de plaques d'aluminium. Dans les bas-côtés, deux statues de la Sainte Vierge et de saint Joseph, ont une certaine expression. Mais celle du Sacré-Cœur, les bras levés au-dessus de la tête, qui domine le maître-autel, n'est vraiment pas belle. On dit que les Pères Jésuites ne sont pour rien dans la construction ni dans la décoration de cette église. Je le préfère pour eux.

Nous rentrons au Petit Séminaire pour souper, et nous quittons Kansas City, à vingt et une heures par le train qui nous amènera demain matin à *Denver* (Colorado).

1^{er} novembre. — Par exception, et malgré la longueur du trajet (huit cents kilomètres au moins, je pense), nous arrivons à l'heure en gare de *Denver*. Le Grand Séminaire de cette ville est la propriété de la Congrégation. Le site avait été choisi à cause de son altitude et de la pureté de l'air qu'on y respire pour y construire une maison qui recevrait des étudiants dont les poumons exigeaient des ménagements, et qui pourraient y continuer leurs études dans des conditions favorables. Puis, l'archevêque de *Denver* demanda que cet établissement servît de Séminaire diocésain. Finalement, il est devenu un Grand Séminaire régional. Bien plus, il y a dans le bâtiment primitif des collégiens qui font ici deux années d'humanités et deux années de philosophie avant d'entrer en théologie. Le Séminaire est entouré d'une magnifique propriété. Il possède une très belle chapelle, munie d'un orgue de valeur. Les Sœurs allemandes, qui assurent les différents services du Séminaire, ont leur jolie maison à elles, bien confortable, comme celle que nous avons vue au Petit Séminaire de *Kansas City*. Le chiffre des séminaristes dépasse la centaine. A la messe du Très Honoré Père, ils exécutent « *a capella* » quelques motets en polyphonie. La perfection de leur chant mérite des félicitations que je regrette de ne pouvoir exprimer directement à leur maître de chapelle, malade à l'hôpital.

C'est la Toussaint, et donc jour chômé. Sur de spacieux terrains de sports, les séminaristes jouent avec entrain au base ball. On est en train de leur construire une salle de récréation avec billard, basket ball, piscine, etc... L'archevêque, Monseigneur Vehr, donne à lui seul pour ce bâtiment, vingt-cinq mille dollars. C'est lui qui préside le dîner. Le Très Honoré Père y prend la parole, et Monseigneur lui répond très aimablement et très spirituellement. On le sent très bienveillant pour la Congrégation.

Nous pensons ne partir de *Denver* qu'à dix-sept heures et demie. Fort heureusement, M. Stakelum a eu l'idée de téléphoner aux Sœurs d'*El Paso*, et il apprend par elles que notre avion quittera l'aérodrome de *Denver* à seize heures. Nous partons donc

précipitamment, et nous avons la chance d'arriver sur le terrain d'envol quelques minutes avant le départ de l'avion. Nous survolons les Etats du Colorado et du New Mexico. Pendant les premières heures du voyage, nous longeons les Montagnes Rocheuses méridionales. Le pays est bien désert. Cependant des réservoirs d'eau aménagés de place en place attestent qu'au temps des pluies il y a là des pâturages où s'engraissent de nombreux troupeaux destinés à la boucherie. Il est déjà bien tard quand nous atterrissons à *El Paso*, située à l'extrême pointe occidentale du Texas. Les Sœurs de l'Hôtel-Dieu nous font un accueil gracieux et cordial. Au salut du Saint-Sacrement, elles exécutent de très beaux chants avec le concours de leurs infirmières. Dans notre chambre, nous trouvons le programme détaillé de la journée du lendemain. La Supérieure a eu là une excellente idée, car on aime bien savoir à l'avance ce que l'on va faire.

2 novembre. — Dans la matinée, réunion à la salle de communauté. Après un mot d'accueil très ému, les Sœurs exécutent des chants. Parmi eux, *la Marseillaise*, et cette attention me touche beaucoup. La salle est, d'ailleurs, pavoisée de drapeaux texans et français. Une des Sœurs célèbre ensuite les charmes et les gloires du Texas, son pays. Puis on nous donne quelques souvenirs. Pour ma part, je reçois un tableau sur bois représentant un cow boy à cheval, et deux ravissantes petites bottes en cuivre. Pour aller saluer l'évêque du lieu, nous n'avons pas grand voyage à faire, car Monseigneur Metzger loge et prend ses repas à l'hôpital. C'est un homme de valeur. Ancien élève à Rome, de Monseigneur Ruffini, depuis cardinal-archevêque de Palerme, il garde pour lui un culte reconnaissant. Le diocèse d'El Paso est un pays de mission. Il compte environ quatre-vingt-dix pour cent de Mexicains. A cela rien d'étonnant. Le Texas a fait partie du Mexique jusqu'en 1836. *El Paso* se trouve sur la rive gauche du Rio Grande qui sert de frontières entre le Texas et le Mexique. Il est donc indispensable que les prêtres ayant charge d'âmes connaissent à la fois l'anglais et l'espagnol. Les Mexicains sont catholiques par leur baptême, mais en grand nombre vivent dans l'ignorance religieuse. Le diocèse d'El Paso souffre tout particulièrement du manque de prêtres. Monseigneur Metzger a quelques séminaristes à Denver, d'autres à San Antonio et à Saint-Louis ; l'avenir s'annonce meilleur. Il y a des conversions parmi les protestants, dont quelques-unes bien consolantes. L'évêque nous cite le cas d'un jeune homme qui, gagné à la foi catholique, a voulu devenir prêtre. Furieux, son père a essayé de le faire interner dans un asile d'aliénés. Ne pouvant y réussir, il l'a déshérité. Le jeune homme se trouve actuellement au Grand Séminaire, et sa générosité fait penser à saint François d'Assise, renié par son père Bernardone. Une dame, épouse d'un épiscopalien en vue, s'est convertie, elle aussi. Son mari lui a demandé un délai, lui suggérant de soumettre ses difficultés aux ministres protestants ; mais leurs réponses ne l'ont pas satisfaite. Ne pouvant se résoudre à attendre aussi longtemps que le lui demandait son mari, elle a pratiqué la religion catholique en secret pendant plusieurs mois. Enfin, ce monsieur a donné son consentement, et Monseigneur espère qu'il la rejoindra dans la véritable Eglise.

L'avion qui doit nous conduire à *San Francisco* ne partira qu'à dix-sept heures, au lieu de quinze heures vingt-cinq comme

il était indiqué sur notre programme. Grâce à une auto mise à notre disposition par les Sœurs nous faisons une agréable promenade dans les environs de la ville. Après un tour dans la banlieue où nous apercevons quelques fonderies dans un paysage sans arbre et tout blanc d'une fine poussière de calcaire, nous gravissons par une route en lacets les pentes d'une montagne qui domine El Paso. On a, de là-haut, une vue magnifique sur la ville. Et par delà le Rio Grande, presque à sec en cette saison, la vue porte assez loin sur le Mexique, vers la *Sierra Madre Occidentale*. Il est bien regrettable que le manque de temps ne nous permette pas de répondre au désir exprimé par nos confrères de la Province du Mexique, qui auraient été si heureux de recevoir la visite du Très Honoré Père.

Il fait déjà nuit quand nous survolons dans toute sa largeur l'Etat de l'Arizona, dont le nom évoque un certain roman d'aventures, *les Bandits de l'Arizona*, qui enchanta notre jeunesse. Puis, c'est l'Etat de Californie. Et voici étinceler à l'horizon les millions de lumières de *San Francisco*, la métropole du Pacifique. A l'aérodrome, nous attendait l'aumônier du *Mary's Help Hospital*. Accueil chaleureux à notre arrivée. Malgré l'heure tardive, après le chant du *Magnificat* à la chapelle de l'hôpital, le Très Honoré Père s'entretient quelques instants à la salle de communauté avec une quarantaine de Sœurs dont plusieurs sont venues des autres maisons de Filles de la Charité que possède San Francisco. Puis, nous allons nous coucher car nous avons pris notre repas dans l'avion.

3 novembre. — Messe à *Mary's Help Hospital*. A onze heures, l'archevêque de San Francisco, Monseigneur Mitty, nous accorde une audience. L'aumônier de l'hôpital, qui nous a conduits à la chancellerie pour cette entrevue, nous dit qu'elle a été exceptionnellement longue. En effet, nous sommes restés trois-quarts d'heure avec l'archevêque. Il nous a parlé de la situation religieuse de son diocèse, et notamment des efforts qu'il fait pour multiplier le nombre des écoles catholiques. Il aime mieux ne pas en faire état dans la presse, pour ne pas heurter sans nécessité les protestants et les francs-maçons. Comme l'évêque d'El Paso, il déplore la pénurie de clergé dont souffre son diocèse.

Nous allons ensuite visiter la maison où sont installées les directions des œuvres charitables du diocèse de San Francisco. Ce magnifique immeuble est placé sous le vocable et le patronage de notre saint fondateur. D'ailleurs, il appartient aux Conférences de Saint-Vincent de Paul qui le louent au diocèse. Il y a là, avec quatre ou cinq prêtres et des religieuses, une cinquantaine d'employées. On s'y occupe des enfants, des familles, des réfugiés, etc... Beaucoup de jeunes filles et de religieuses qui préparent un diplôme d'auxiliaire sociale, viennent ici faire un stage. Cette œuvre suppose un budget considérable, car les employées sont bien rétribuées. Heureusement, c'est le *Community Chest*, qui paie les trois-quarts des dépenses. J'ai entendu souvent parler du *Community Chest* aux Etats-Unis. Chaque année une collecte est faite dans les villes auprès de tous les habitants sans distinction, sur le plan bienfaisance. Les produits de la collecte sont ensuite répartis équitablement entre les divers organismes charitables au prorata de leurs charges. Dans une partie de l'immeuble que nous visitons, on trouve un atelier de menuiserie où sont remis en état les meubles donnés pour les

pauvres. Au rez-de-chaussée, il y a un magasin où les nécessaires trouvent à prix réduit des objets de toute sorte : habits, linge, ustensiles de cuisine, et même des livres et des revues.

Un des directeurs de cette œuvre vient avec nous dans un restaurant situé sur le *Quai des Pêcheurs*. L'aumônier de l'hôpital nous y offre un excellent dîner au poisson arrosé de vins du cru. Nous faisons ensuite un tour de promenade dans le port où est amarrée une flottille de bateaux de pêche. Leur nom révèle que la plupart des pêcheurs sont des Italiens. Dans leurs sorties en mer, ils sont aidés par la radio qui leur fournit d'utiles renseignements météorologiques et leur signale l'emplacement des bancs de poissons. Nous parcourons en auto les parties de la ville situées sur les collines qui dominent la mer. Du sommet, on jouit d'un coup d'œil magnifique sur la baie de San Francisco et les deux ponts qui la franchissent. En redescendant, nous traversons un parc de toute beauté. Les rues de San Francisco sont larges comme des boulevards. Celles qui descendent en droite ligne vers la mer sont heureusement coupées assez fréquemment par d'autres rues qui font avec elles un angle droit. Malgré ces paliers qui ralentissent un peu la vitesse des autos, il faut aux voitures des freins puissants pour oser escalader des pentes aussi raides, et plus encore pour les descendre. Nous visitons deux maisons de Sœurs et nous rentrons pour la bénédiction du Saint-Sacrement. Des Sœurs venues des autres maisons y assistent aussi. Nous les retrouvons à la récréation très animée qui suit le souper. On y chante, comme il se doit, les louanges de San Francisco.

4 novembre. — Nous allons dire la messe au *Roman Catholic Asylum*. De cette maison on a un coup d'œil magnifique sur la baie de San Francisco. Les orphelins chantent des morceaux à deux voix pendant la messe du Très Honoré Père, et ils s'en tirent fort bien. La fin de la matinée sera consacrée à la visite des autres maisons de Sœurs de la ville. A l'Orphelinat, j'ai admiré l'installation des chambres et des salles à manger. Chaque Sœur a la direction d'un groupe. Les enfants sont bien nourris. Nous passons à la cuisine où un « chef » en toque blanche, est en train de découper pour eux de magnifiques dindes offertes par le Gouverneur de l'Etat. D'ailleurs, une bonne partie de la pension des orphelins est payée par la *Community Chest*. A la *Saint Vincent's High School*, les locaux sont vastes et bien équipés ; témoin la classe de cours commercial qui possède plusieurs dictaphones.

Après avoir dîné au *Mary's Help Hospital*, nous partons en auto pour *San José*, qui se trouve à quelque cinquante kilomètres au sud-est de San Francisco. La campagne que nous traversons est très fertile. Par endroits, l'autostrade est bordée de bosquets de pommiers et d'amandiers. A l'Hôpital O'Connor, nous sommes accueillis par les Sœurs, les docteurs et les infirmières, diplômées et étudiantes. Après le salut du Saint-Sacrement, nous soupons avec l'aumônier. On nous sert du « sauterne » et du « bourgogne » de Californie, dont les bouteilles portent l'amusante étiquette que voici : Vin du Noviciat. Produit et mis en bouteilles par les novices de *Los Gatos* (les Chats). C'est que les Pères Jésuites possèdent dans la région, à *Los Gatos*, de beaux vignobles, et cela fournit à leurs novices des « travaux corporels » rémunérateurs. Nous prenons notre récréation avec les Sœurs. Puis l'aumônier nous conduit à la

gare pour le train de vingt-deux heures douze, qui nous amènera demain matin à *Santa Barbara*.

5 novembre. — Chose tout à fait exceptionnelle, nous arrivons à *Santa Barbara*, non seulement sans retard, mais avec quelques minutes d'avance. Les Sœurs nous attendent sur le quai de la gare. Avec elles, nous gagnons leur maison, qui se trouve en dehors de la ville. Je me crois transporté sur la Côte d'Azur ! Le ciel est d'un bleu profond, sans aucun nuage. Partout, des bosquets d'orangers et des fleurs. Dans ce cadre de paradis terrestre, les Sœurs s'occupent de fillettes et de jeunes filles anormales à des degrés divers. Après la messe, nous visitons la maison. Installation parfaite. Les pensionnaires sont traitées comme des enfants de bonne famille. Salles à manger par petites tables, gracieuses chambres à coucher, salles de récréation et de lecture, tout est disposé et orné de façon à épanouir les âmes. On nous donne une petite séance musicale. Beaucoup de ces physiologies sont sans expression. Mais il en est un certain nombre dont le regard laisse transparaître l'intelligence. On arrive à donner à ces enfants une instruction plus ou moins poussée. On les forme à la cuisine, à la couture, à la lessive et au repassage. Nous admirons des travaux de broderie exécutés par elles. Nous les voyons ensuite jouer avec entrain au basket-ball ou au tennis. Quelques-unes arrivent à gagner leur vie. D'autres sont reprises par leur famille ou placées dans des institutions où on les emploie au mieux. C'est une bien belle œuvre que font ici les Sœurs, et il est facile de voir qu'elles s'y donnent de toute leur âme.

Après le dîner, départ en auto pour le Grand Séminaire de *Camarillo*. En chemin, nous faisons une halte au monastère franciscain de *Santa Barbara*. Il garde d'intéressants souvenirs des origines de la mission, fondée au xviii^e siècle, notamment de vieux livres de plain chant et des objets d'art indien. Il possède une bibliothèque assez bien fournie, et le Père qui nous en fait les honneurs a le souci de la tenir à jour. Les théologiens de la Province font ici leurs études ; les philosophes ont leur maison quelques centaines de mètres plus loin. Dans le jardin du couvent on trouve les produits des pays tropicaux, notamment de splendides cactus ; et j'admire des citrons, gros comme de petits melons. Pour nous rendre à *Camarillo*, nous longeons presque tout le temps la mer. La température est chaude ; aussi, par cette après-midi de dimanche, les baigneurs sont-ils nombreux. Tout au long de la route, nous voyons des bois de citronniers, de noyers, d'amandiers, protégés par des rideaux d'eucalyptus et de sapins. A *Camarillo*, on nous attendait pour le chant des vêpres, auquel je suis heureux de pouvoir prendre part. La chapelle est très vaste, voûtée en charpente, et ne possède qu'un seul autel. Le chant des séminaristes est juste et agréable à entendre, bien qu'un peu lent à mon avis. Au souper, le doyen salue très heureusement le Très Honoré Père. Le Supérieur, M. Koeper, prend ensuite la parole pour traduire la joie commune et les sentiments de piété filiale des confrères envers le successeur de saint Vincent. Enfin, le Supérieur général remercie avec cœur de l'accueil à la fois si déferent et si cordial dont il est l'objet. M. Stakelum et moi sommes logés, pour la nuit, dans la maison de l'évêque. Le prédécesseur de l'évêque actuel s'est fait bâtir, lors de la construction du Séminaire, et à une centaine de mètres de lui, une maison toute en rez-de-chaus-

sée, avec chapelle, chambres, cuisine, salon, où il venait passer régulièrement son week-end.

6 novembre. — M. Stakelum et moi nous célébrons notre messe dans la chapelle de la maison de l'évêque. Après le déjeuner, nous faisons un tour dans le parc. Les séminaristes ont à leur disposition un beau terrain de jeu avec une piscine à ciel ouvert, où ils peuvent se baigner d'avril à novembre. Nous nous rendons ensuite au bâtiment qui contient la bibliothèque. C'est un don de la comtesse Doheny. La bibliothèque est largement pourvue des livres habituels. Mais, de plus, elle possède des richesses qu'on ne s'attendrait pas à y trouver, par exemple une page de la Bible de Gutenberg, des manuscrits de la Bible et des livres d'Heures, avec enluminures, des x^e et xi^e siècles. Très curieuse, une édition de Don Quichotte sur papier de liège. La bibliothèque se double d'un musée. La comtesse a fait don, en effet, au Séminaire de Camarillo de tableaux, de camées, de médailles d'un grand prix. Je remarque les portraits de tous les présidents des Etats-Unis, munis de leur signature. Comme au Grand Séminaire de Detroit, il y a ici une salle où enregistre sur disque les sermons des séminaristes, et on y prend quelques phrases échangées entre le Très Honoré Père et moi. Il y a enfin dans ce bâtiment un atelier de reliure magnifiquement équipé, où je vois travailler trois séminaristes.

Vers dix heures, nous partons pour *Los Angeles*. Jusqu'à *Santa Monica* la route que nous suivons longe la mer. Ici encore nous voyageons entre des bois de citronniers, de noyers et d'orangers. Dans les champs, sur des centaines de mètres de profondeur, il y a des rangées de haricots, de piments, de carottes, etc., que de nombreuses prises d'eau permettent d'arroser copieusement. Nous sommes ici dans la région la plus fertile de la Californie. A *Santa Monica*, nous quittons le rivage de la mer pour nous diriger, à angle droit, sur *Los Angeles*, par une belle avenue d'une vingtaine de kilomètres, presque entièrement bordée de maisons.

Nous dinons au Petit Séminaire. Puis, sur une heureuse suggestion de M. Marshall Wine, l'ancien Visiteur, tandis que le Très Honoré Père et M. Stakelum vont saluer l'archevêque et recevoir le clergé, je visite la ville en auto avec un confrère. Nous parcourons en tous sens le territoire de *Los Angeles*, et nous passons à plusieurs reprises par le quartier de *Hollywood*. M. Mc Cloy me signale l'habitation de plusieurs vedettes du cinéma, et nous longeons un des plus grands studios. Dans la soirée, visite à nos confrères de la paroisse Saint-Vincent. Dans leur église, j'admire des retables et des statues de bois, d'un beau travail. Pour le souper, nous sommes les hôtes de la comtesse Doheny qui a invité avec nos confrères, l'archevêque, Monseigneur Mc Intyre, ses deux auxiliaires et des notabilités ecclésiastiques et civiles. La comtesse habite un immeuble magnifiquement meublé et enrichi de trésors artistiques de tout genre. Au rez-de-chaussée, j'admire cinq tableaux représentant les cinq sens. Récemment, la comtesse a fait l'acquisition dans une vente à Londres d'un précieux manuscrit qui fut peut-être dérobé à l'archevêché de Paris quand les révolutionnaires de juillet 1830 le mirent au pillage. Ce manuscrit contient les attestations relatives aux miracles opérés par l'intercession de saint Vincent. Depuis notre retour en France, le Très Honoré Père a reçu pour nos archives ce précieux document que la

comtesse a fait magnifiquement relier. Le menu que l'on nous sert est modeste, car notre hôtesse ne veut pas que des ecclésiastiques fassent chez elle un banquet. Mais on nous le sert dans de la vaisselle d'argent et de vermeil ; et c'est dans des verres de cristal que nous boirons de l'eau. Pendant le repas, je converse avec l'un des évêques auxiliaires dont je suis le voisin. Commencé en anglais, l'entretien se poursuit en italien, car mon interlocuteur a passé plusieurs années à Rome. Nous parlons de la Ville Eternelle, et aussi de Jérusalem, où Monseigneur est allé récemment en pèlerinage. Il me donne des détails très intéressants sur la situation religieuse du diocèse, et notamment sur l'attitude des protestants. Plusieurs pasteurs n'ont plus la foi. L'un d'entre eux lui a même dit qu'il ne trouvait pas convaincantes les preuves de l'existence de Dieu. Un pasteur a quitté la confession à laquelle il appartenait pour se déclarer : « catholique libéral » (!). Il a emprunté au catholicisme beaucoup de ses pratiques, y compris la confession. Mais son épouse s'étant montrée jalouse parce qu'il entendait les confessions, le pasteur accommodant lui a installé dans l'église un confessionnal où elle entend les confessions des femmes (!) A la fin du souper, Monseigneur Mc Intyre dit quelques mots aimables à l'adresse du Très Honoré Père. Il remercie les confrères de leur dévouement et annonce qu'il va nous confier dans sa ville archiépiscopale une deuxième paroisse dont l'église sera placée sous le vocable de la Médaille Miraculeuse.

7 novembre. — Dans la matinée, nous visitons deux maisons de Sœurs, puis nous allons passer quelques instants avec nos confrères espagnols qui ont une paroisse à Los Angeles pour ceux des habitants de la ville qui sont d'origine mexicaine et parlent espagnol. Le Supérieur nous fait un accueil très cordial. Sa petite église est, paraît-il, un ancien temple japonais. En ce moment, il fait construire des écoles. Parmi les jeunes gens de sa paroisse il a trouvé les éléments d'une fanfare qui a déjà remporté de beaux prix dans les concours. Nous revenons dîner à l'hôpital, et à treize heures, nous partons pour l'aérodrome. C'est plus de la moitié des Etats-Unis que nous allons traverser d'Ouest en Est. Aussi la nuit est-elle tombée depuis longtemps quand nous arrivons à Dallas. Avant d'y parvenir, je puis apercevoir de nombreux puits de pétrole surmontés de flammes dues à la combustion des gaz qui s'échappent en même temps que l'huile jaillit des profondeurs du sol. Les confrères, qui desservent à Dallas, la *Trinity Church*, nous attendent à l'aérodrome et, c'est chez eux que nous soupons et passons la nuit.

8 novembre. — Les Filles de la Charité ont trois maisons à Dallas : deux écoles et un hôpital. C'est à l'hôpital que nous célébrons la sainte messe. Nous visitons ensuite cet établissement. Il est parfaitement équipé. On y trouve même une petite imprimerie pour les papiers administratifs de l'hôpital. Nous allons ensuite faire visite à l'archevêque. Monseigneur Lynch a bientôt quarante ans d'épiscopat, puisqu'il fut sacré en 1911, à l'âge de trente-neuf ans. Nous causons longuement, et il évoque avec un visible plaisir de lointains souvenirs. Son auxiliaire, que nous allons voir ensuite, se montre fort aimable. Il nous dit la tristesse que lui cause la pénurie du clergé diocésain et la nécessité où il est de laisser sans secours religieux des groupes nombreux de catholiques. Au retour, nous passons près

d'un vaste immeuble qui fut jadis une université dirigée par nos confrères. Faute d'élèves, cette université a dû fermer ses portes, et il y a là aujourd'hui une *High School* dirigée par les Pères Jésuites. La matinée se termine par la visite de l'école paroissiale tenue par les Filles de la Charité, qui se trouve en face de la maison des confrères. Leurs enfants nous donnent une séance récréative de couleur bien locale, car elle est consacrée à la glorification du Texas. Le garçonnet chargé de nous complimenter est costumé en cow-boy. Ému, sans doute, par l'importance de son rôle, il perd pied très vite et demeure court. Mais les chanteurs exécutent fort bien leurs divers morceaux. On nous dit que le Texas a les yeux fixés sur nous et que nous ne pouvons nous dérober à son regard. On y célèbre l'amour de l'indépendance si profondément enraciné dans le cœur des Texans. « *Don't fence me in* » : ne m'entourez pas de barrières !

Les Sœurs ont une autre école à Dallas, celle qui reçoit les enfants mexicains. Les plus jeunes, ceux du « *Kindergarten* », nous donnent, eux aussi, leur séance récréative. Costumés en mexicains, ils exécutent, seuls ou par groupes, quelques danses bien réussies. On les sent pris par le jeu. J'admire la beauté des costumes, en soie verte, rouge, bleue, couverte de paillettes et de perles qui étincellent. Nous partons pour *Sherman*, où nous passerons la nuit au petit hôpital que les Filles de la Charité dirigent dans cette ville. Grande est la joie de ces bonnes Sœurs qui n'osaient espérer la visite du Très Honoré Père !

9 novembre. — Nous repassons par Dallas, pour aller dîner à *Waco*, qui se trouve au sud de cette ville. En chemin, nous traversons de vastes champs de coton où la cueillette n'est pas encore terminée. Prémunant la permission du propriétaire d'un champ, j'ai pris une boule de coton soyeux et une capsule endommagée par le « *boll weevil* ». Ce parasite qui pond ses œufs dans la capsule du coton, fut longtemps un fléau pour le « *cotton belt* », et il y cause encore de sérieux dégâts. L'accueil que nous recevons à l'hôpital de *Waco* est des plus aimables. Nous devons passer dans cette maison la soirée et la nuit. Mais on avait oublié que l'évêque réside non pas à *Waco* mais à *Austin*. Il nous faudra donc quitter *Waco* dans l'après-midi. Grande déception pour les Sœurs qui se faisaient une joie d'assister demain à la messe du Très Honoré Père. Elles en font généreusement le sacrifice, non sans quereller aimablement M. Stakelum. Elles auront d'ailleurs une compensation appréciable : la conférence que leur donne le Très Honoré Père avant notre départ, à titre exceptionnel. Et pour nous prouver leur joie reconnaissante des quelques heures que le Supérieur général leur a accordées, elles nous offrent de gracieux cadeaux, souvenirs caractéristiques du Texas, tel ce joli pistolet dont la crosse blanche s'orne d'une tête de bœuf très fine. Un ami des Sœurs nous prend dans sa puissante « *Pontiac* », et nous franchissons rapidement la centaine de kilomètres qui séparent *Waco* d'*Austin*.

10 novembre. — *Austin*, capitale du Texas, a une population d'environ quatre-vingt-dix mille âmes et possède deux maisons de Sœurs, un hôpital et une maison d'enfants. Nous logeons à l'hôpital. Les confrères de la maison de *Pampa*, que nous n'avons pas le temps d'aller voir chez eux, viennent saluer ici le Très Honoré Père. Dans la matinée, nous faisons visite au

Home de la Sainte Enfance. M. Guyot, Supérieur du Séminaire de *San Antonio*, vient nous chercher. Avant notre départ, nous allons saluer l'évêque d'Austin, Monseigneur Reicher. Nous arrivons juste à temps, car, dans quelques instants, il va partir pour Washington où il assistera à la réunion annuelle de l'épiscopat des Etats-Unis. La création d'un évêché dans cette capitale du Texas ne date que de trois ans. La présence d'un évêque catholique aurait été mal vue jadis dans cette ville, et peut-être impossible. Mais les préjugés contre le catholicisme sont en train de disparaître, et l'influence personnelle de l'actif évêque d'Austin y est pour beaucoup. Il a particulièrement à cœur la formation religieuse des étudiants catholiques dont il espère qu'ils seront le levain qui transformera la pâte.

Après le diner, nous prenons le chemin de *San Antonio*. C'est encore un voyage d'une centaine de kilomètres, dans un paysage semblable à celui que nous avons traversé hier, mais plus ondulé par endroits. Le Texas est l'Etat le plus vaste des Etats-Unis, avec une superficie égale à celle de la France, et l'un des plus grands producteurs de pétrole, de coton et de bétail. La maison dont nous serons ce soir les hôtes est particulièrement chère à M. Stakelum qui s'y trouvait comme Supérieur, quand on le nomma Visiteur, en janvier de cette année. Nos confrères y dirigent le Grand et le Petit Séminaire. Le bâtiment central, construit il y a une trentaine d'années, s'est vite avéré trop petit. Il a fallu le compléter par divers immeubles séparés les uns des autres, ce qui n'est pas l'idéal pour une institution de ce genre. Aussi projette-t-on de construire un vaste bâtiment réservé aux seuls grands séminaristes, et mieux adapté à sa destination. L'enclos du Séminaire renferme une église vieille de deux siècles, l'église de la mission franciscaine, qu'entourent les ruines des bâtiments claustraux. J'y célèbre la messe que servent deux petits séminaristes.

11 novembre. — Après le diner, deux confrères m'emmènent faire un tour en ville. Nous commençons, comme il se doit, par visiter l'*Alamo*. Il y avait là, en 1836, une chapelle, un cloître et un couvent, le tout entouré de murs solides. Le Texas venait de se proclamer Etat indépendant dans le cadre du Mexique. Santa Anna, qui gouvernait le Mexique, marcha sur *San Antonio*. Cent quatre-vingts Texans se défendirent héroïquement dans l'*Alamo* pendant treize jours, contre quatre mille Mexicains. Après l'assaut, les cinq survivants furent massacrés. « Souvenez-vous de l'*Alamo* » devint le mot d'ordre des Texans. Nous allons ensuite à la cathédrale, bien petite pour la population actuelle de la ville, et qu'il est question d'agrandir. Deux églises, de construction récente, attirent mon attention : Sainte-Anne, et surtout Sainte-Cécile. La façade de cette dernière ne comporte pas d'entrée. Elle est constituée par un mur de verre épais et opaque. Ce mur est parallèle à un autre, de verre également, mais transparent, qui se trouve à l'intérieur de l'église. Dans le couloir ainsi formé, il y a deux sections. Dans celle de gauche j'aperçois des berceaux devant lesquels se trouvent des prie-Dieu. C'est là que se tiennent les mamans qui amènent à l'église des enfants en bas âge trop tapageurs. Elles peuvent ainsi assister aux offices sans que les cris de leurs enfants dérangent les fidèles, grâce à la cloison de verre et aux tapis en fibre de canne à sucre qui amortissent les bruits. Dans

l'autre section, il y a des bancs pour les enfants un peu plus grands.

A notre retour du Séminaire, je trouve un certain nombre d'ecclésiastiques de la ville invités à une réception en l'honneur du Très Honoré Père. L'archevêque de *San Antonio* n'est point parmi eux, car il est parti pour Washington. La réception terminée, nous nous rendons à l'aérodrome. En chemin, nous longeons le Jardin zoologique de *San Antonio*, qui est très riche, et notamment très abondamment pourvu de reptiles. On me dit que les gourmets vont y déguster des rôtis de serpents à sonnettes. Bon appétit ! Nous partons pour *La Nouvelle-Orléans*, dans un petit avion bi-moteur. Tant qu'il fait encore jour, je regarde le paysage qui se déroule sous mes yeux. Le terrain est d'abord très boisé, puis apparaissent les cultures. Ici encore, j'aperçois de nombreux puits de pétrole en flammes. Il est près de vingt-deux heures quand nous arrivons à la Nouvelle-Orléans. Réception au presbytère de Saint-Etienne ; puis nous allons nous installer à l'Hôtel-Dieu.

12 novembre. — Ce ne sera pas trop des trois jours que nous allons passer à *La Nouvelle-Orléans*. Cette ville, il est vrai, n'est pas, comme je le croyais, la capitale de la Louisiane (rien de tel que de voyager pour apprendre la géographie). Ce titre revient à la ville que les Américains appellent « *Bâton-Rouge* », de son nom français. Mais *La Nouvelle-Orléans*, avec son demi-million d'habitants, est de beaucoup la ville la plus importante de l'Etat. Aussi, rien d'étonnant qu'elle compte trois maisons de confrères et que les Sœurs y aient neuf établissements.

Nous célébrons la messe en même temps, sous les feux de puissants projecteurs. Un des médecins de l'hôpital (il n'est pas catholique) prend, en effet, avec sa camera les principaux moments de la messe du Très Honoré Père. Après une visite à une maison de Sœurs, nous partons pour *Carville*, à quelque soixante-dix kilomètres de *La Nouvelle-Orléans*. Le long de la route nous voyons de grands champs de canne à sucre. A *Carville*, il y a sous le nom de « *U.S. Marine Hospital* » un hôpital pour les lépreux. Tout habitant des Etats-Unis qui est atteint de la terrible maladie a l'obligation de s'y faire soigner. L'hôpital, confié aux Filles de la Charité, compte environ quatre cents malades. Inutile de dire que l'installation est parfaite. Les hospitalisés ont chacun leur chambre. Ils disposent de salles de jeu d'une bibliothèque et de jeux de plein air. Un aumônier catholique et un pasteur protestant assurent le service religieux. Les catholiques assistent aux offices dans une jolie chapelle où la messe est célébrée tous les jours sauf le jour de chaque semaine où elle est dite dans la chapelle des Sœurs pour le renouvellement de la sainte réserve. Quand la maladie est découverte à temps, on en guérit. Dès qu'un lépreux est signalé quelque part, des spécialistes examinent soigneusement sa parenté pour s'assurer que nul n'y est atteint de la maladie, et pour le soigner à temps s'il y a lieu. Cette œuvre est vraiment belle. Les Sœurs qui s'y consacrent mènent, par la force des choses, une vie bien isolée. Elles n'en sont pas moins heureuses et leur gaieté, durant les instants que nous avons passés avec elles à la salle de communauté, faisait plaisir à voir.

Dans l'après-midi, nous allons à *Donaldsonville*, après avoir traversé le Mississippi sur un ferry-boat. Les Filles de la Charité ont dans cette ville une *High School*, aux élèves nombreux.

ses, car Donaldsonville est presque entièrement catholique. De retour à La Nouvelle-Orléans, nous soupçons au presbytère de Saint-Etienne. La paroisse célèbre demain le centenaire de sa fondation, et le Très Honoré Père chantera la messe d'action de grâces.

13 novembre. — Dans la matinée, avant la grand'messe, un confrère me prend en auto pour me faire visiter le quartier de la ville qu'on nomme « *Le Vieux Carré* ». C'est la partie la plus ancienne de La Nouvelle-Orléans, celle qui a le mieux gardé le caractère français de ses origines. Nous allons à la cathédrale. Un guide nous en fait les honneurs. Dans le chœur, une grande fresque représente le départ de saint Louis pour la croisade. Les vitraux évoquent les principaux épisodes de la vie du saint roi. Dans le sanctuaire et dans la nef, des pierres tombales rappellent le souvenir des évêques et des gouverneurs de la ville. Une pancarte placée à l'entrée de la cathédrale interdit de donner un pourboire au guide. Mais, apprenant que nous sommes Lazaristes, c'est le guide lui-même qui veut nous faire un cadeau en nous offrant une notice sur la cathédrale et un album de vues de la ville. Il y a encore de braves gens ! Tout près de la cathédrale, un petit musée est consacré à l'histoire de La Nouvelle-Orléans. On y voit notamment une affiche en français promettant mille piastres à qui ramènera vivant le pirate Lafitte, coupable de s'être évadé de prison, en emmenant trois esclaves. Une autre affiche, en français également, proteste violemment contre le projet de créer un chemin de fer et tente d'émouvoir le cœur des mères en énumérant les dangers que cette innovation va faire courir aux enfants. La Nouvelle-Orléans ne veut pas être un faubourg de New-York et s'insurge contre l'OUTRAGE qui lui est fait (le mot est en lettres majuscules dans l'affiche).

Nous rentrons à Saint-Etienne pour la messe du centenaire. Elle est présidée par l'archevêque de La Nouvelle-Orléans, Monseigneur Rummel. La schola paroissiale exécute les chants et le fait très bien. A l'évangile, un confrère, enfant de la paroisse, en fait l'historique et rend hommage à l'œuvre accomplie par les fils de saint Vincent. Pour conclure, Monseigneur exprime sa reconnaissance à nos confrères et aux Filles de la Charité pour tout le bien qu'ils font dans son diocèse.

La soirée est consacrée à une visite forcément rapide des maisons de Sœurs que nous n'avons pas encore vues. Puis nous allons saluer chez lui Monseigneur l'archevêque. Il s'intéresse aux choses de France, et notamment s'informe de la question des prêtres ouvriers. Nous nous rendons ensuite au *De Paul Sanitarium* où les Sœurs ont invité un bon nombre de confrères à souper. C'est là aussi que nous passerons la nuit. Le *De Paul Sanitarium* est une maison de santé pour maladies mentales. Certains des malades peuvent travailler, et nous admirons quelques spécimens de leurs travaux, exposés dans une vitrine : objets de cuir repoussé, statues, articles de vannerie, etc... La vente annuelle de ces objets fournit des ressources au bénéfice des malades. Pour le traitement des hospitalisés on emploie surtout l'électrochoc et l'insuline.

14 novembre. — Après la visite d'une maison de Sœurs que nous n'avons pu voir hier, nous partons pour *Longbeach*. La route, que nous parcourons en auto, longe le Golfe du Mexique. Le site fait penser à la Riviera ; mais les eaux du golfe

n'en ont pas, aujourd'hui du moins, le bleu profond. Les maisons qui bordent la route n'offrent pas non plus le même aspect de richesse que les villas de la région de Nice ou de Monaco, et la végétation assez maigre n'est pas comparable aux jardins de la Riviera. Mais la chaussée, souvent double, donne plus d'allure au paysage, et la plage a plus de profondeur que sur la Côte d'Azur. A Longbeach, les confrères ont une paroisse, et les Filles de la Charité dirigent une école. Au presbytère, la gouvernante, Américaine de nationalité, mais Française par sa mère, a vécu longtemps en France. Elle est heureuse de pouvoir parler français, et elle a préparé un dîner à la française. Nous partons après le repas dans la direction de *Mobile*. Je note au passage des panneaux-réclame annonçant un jardin de reptiles. Tous les cent mètres environ, un nouveau placard énumère quelques-unes des bêtes que l'on y trouve, et on fait savoir aux amateurs que dans le restaurant adjacent ils peuvent manger des serpents à sonnettes cuits au lait. Le cas du Zoo de San Antonio n'est donc pas unique.

Nous n'arrivons à *Mobile* que vers dix-neuf heures parce que notre chauffeur s'est conformé scrupuleusement aux directives des signalisations qui prescrivaient de ne pas dépasser cinquante, trente-cinq et même vingt-cinq milles à l'heure. Nous admirons cette docilité. Mais le retard sur l'horaire prévu est d'autant plus regrettable que l'évêque de Mobile, Monseigneur Toolan, et un certain nombre de personnalités ecclésiastiques invitées par lui, nous attendent dans un grand restaurant de la ville où Son Excellence a voulu recevoir le Très Honoré Père. Au milieu des invités nous apercevons M. Leary qui est venu à notre rencontre, car nous voici de nouveau dans sa province. A la fin du repas, Monseigneur Toolan dit quelques mots aimables pour le Très Honoré Père qu'il connaît bien, et pour M. Leary. Il serait heureux d'avoir plus de nos confrères dans son diocèse où pour l'instant nous n'avons qu'une maison, celle d'*Opelika*, à laquelle se rattachent les cures de *Phenix City*, *Auburn*, *Lanett*, *Alexander City*, desservies chacune par un confrère. Monseigneur a voulu que pour la nuit nous fussions tous les trois hôtes de l'évêché. Il nous emmène donc chez lui après le repas. La soirée se prolonge de façon très agréable. Monseigneur nous raconte avec humour d'amusantes histoires. Celle-ci, par exemple. Au cours d'une récente tournée pastorale, il entendit un noir dire à un autre : « *C'est le Pape !* » A quoi le second répondit en homme informé : « *Je le savais avant que tu ne me le dises !* » Monseigneur nous parle aussi de son récent voyage à Rome et nous dit l'admiration qu'il éprouve pour le Souverain Pontife, et son émerveillement de le voir supporter sans fléchir les fatigues de l'Année Sainte. Il nous offre des rafraîchissements qu'il a la simplicité charmante de préparer lui-même. C'est seulement à vingt-deux heures que nous nous retirons dans nos chambres.

15 novembre. — Il y a, à Mobile, cinq maisons de Filles de la Charité. Nous célébrons la sainte messe dans la chapelle de la *Saint Vincent's School*, qui est toute proche de l'évêché. Monseigneur vient prendre avec nous le petit déjeuner. Après un rapide entretien avec les Sœurs des autres maisons, qui sont venues assister à la messe du Très Honoré Père, nous sommes fêtés par les jeunes filles de la High School qui a été fondée par l'archevêque. Leur fanfare exécute plusieurs morceaux

avec autant de précision que de brio. J'avoue que j'étais assez surpris de voir des jeunes filles jouer du piston, de la clarinette, du trombone, du cor d'harmonie et du tambour. Elles s'en tirent à la perfection.

Dans la matinée, nous devons aller visiter les Sœurs des autres maisons. Mais Monseigneur Toolan veut que nous allions d'abord voir l'œuvre du Père Warren en faveur des noirs. Nous partons donc pour le village qui porte le nom poétique de « *Daphné* ». Nous longeons la baie de Mobile qui permet aux bateaux de fort tonnage eux-mêmes d'arriver jusqu'à cette ville qui est spécialisée dans les constructions maritimes. Au sortir de *Daphné*, nous voici chez le Père Warren. Il y a deux ou trois ans, on ne comptait dans ces parages qu'une vingtaine de noirs catholiques. Emues par cette situation, quelques-unes des grandes élèves de la High School de Monseigneur Toolan se sont mises à catéchiser les Noirs. Puis, des religieuses ont ouvert une école. On a construit une modeste chapelle. Le Père Warren, qui la dessert et a la charge des noirs catholiques, est très touché de notre visite. Il nous conduit dans les trois salles de classe. Les enfants sont une soixantaine, dont le tiers environ de catholiques, et plusieurs se préparent à le devenir. C'est une œuvre bien touchante, et promise à un bel avenir puisqu'elle bénéficie de tels dévouements.

Au retour de *Daphné*, nous visitons deux maisons de Filles de la Charité, qui se touchent : l'Hôpital de la Providence et le *Allen Memorial Home*. On reconstruit l'hôpital et on espère que les travaux seront terminés dans un an. Nous recevons de la part des Sœurs un accueil très cordial et il est bien regrettable que nous ne puissions pas rester plus longtemps. Après le repas, nous prenons le chemin de la gare, avec arrêt dans une autre maison de Sœurs. Peu avant l'arrivée du train, nous sommes rejoints par Monseigneur Toolan. Sur le quai de la gare des gens le reconnaissent et le saluent avec une respectueuse familiarité : « *Good afternoon, bishop !* » (Bonne après-midi, évêque !) Il répond aimablement et avec un bon sourire. C'est vraiment un père au milieu de ses enfants.

Quatre heures de voyage nous conduisent à *Montgomery*. J'aperçois en cours de route des bois de pins résinés et des scieries où l'on débite des planches. Et cela me rappelle le pays natal. Sur le quai de la gare de *Montgomery*, je suis surpris du grand nombre d'ecclésiastiques qui nous attendent. Il y a là, en effet, avec nos confrères d'*Opelika*, de nombreux prêtres de *Montgomery* et les environs. Ils soupent avec nous à l'Hôpital Sainte-Marguerite. J'ai pour voisin de table un curé de la ville, Monseigneur Rogers. Sa conversation est très intéressante. Il me dit que *Montgomery* ne compte qu'une faible minorité de catholiques. Mais le catholicisme est en progrès et on se montre de plus en plus sympathique à son égard. L'hôpital a une école d'infirmières. Sur environ quatre-vingts élèves, quatre ou cinq seulement sont catholiques ; et ce seul fait prouve assez dans quelle estime on tient les Sœurs. Ces demoiselles ont préparé une séance à laquelle nous assistons après le souper. Elles exécutent plusieurs chants et souhaitent la bienvenue au Très Honoré Père qui leur répond avec beaucoup d'à propos et de cœur.

16 novembre. — Monseigneur Rogers nous emmène voir l'œuvre du Père Purcell. Le Père est un ancien Passionniste qui, touché de l'abandon dans lequel vivaient les Noirs, a obtenu

l'autorisation de quitter sa communauté pour se consacrer totalement à leur service. Dans la banlieue de *Montgomery* il a réalisé en leur faveur une œuvre splendide, mise sous le patronage de *saint Jude*. On y voit, côte à côte, un hôpital, une église et une école. L'hôpital n'est pas encore ouvert. On procède aux derniers aménagements, et l'inauguration aura lieu à une date très prochaine. Les Noirs vont avoir là pour eux un établissement muni des derniers perfectionnements. L'église est déjà livrée au culte et sert d'église paroissiale pour les noirs des environs. Le bâtiment scolaire abrite à la fois école élémentaire et *high school*. Nous trouvons le Père Purcell dans une modeste petite chambre. Il est malade depuis longtemps. Il accueille avec beaucoup de cordialité le Très Honoré Père qu'il connaît depuis longtemps et lui dit son regret de n'avoir pu à cause de son état de santé, être des nôtres, hier au soir.

Dans l'après-midi nous partons pour *Opelika*, situé à une soixantaine de kilomètres au nord-est de *Montgomery*. Le Supérieur de la maison de nos confrères, M. Harris, était gravement malade, et devait mourir quelques mois plus tard. Le Très Honoré Père, qui l'avait vu jadis florissant de santé, est tout ému de le retrouver à l'état de squelette vivant. M. Harris veut cependant assister au souper où ont été conviés les confrères qui exercent leur ministère dans les localités de la région. Je suis charmé de la franche gaieté qui préside au repas. L'un des convives est allé récemment à Rome et à Fatima. On lui fait raconter son voyage qu'il narre avec beaucoup de candeur, de verve et d'émotion ; et nous recevons en cadeau un chapelet béni par le Saint-Père et qui a touché tous les sanctuaires visités par notre confrère au cours de son double pèlerinage.

17 novembre. — Il y a peu de catholiques dans la ville même d'*Opelika*. Mais nos confrères comptent des paroissiens dans des localités de la région, parfois assez éloignées. Plusieurs d'entre eux sont venus ce matin, de trente ou quarante kilomètres, assister à la messe du Très Honoré Père, et certains y ont communie. Nous sommes ici en pays de mission, comme c'est le cas dans plusieurs Etats du Sud. A midi, nous recevons à notre table, avec les convives de la veille, qui sont revenus, des prêtres de la Congrégation de la Sainte-Trinité, société fondée par un de nos confrères. Ces prêtres, qui sont au nombre d'une centaine actuellement, s'adonnent au ministère paroissial en menant la vie commune. Ils se disent nos frères, et je m'aperçois qu'en effet leurs relations avec nos confrères sont très cordiales.

A quinze heures et demie, nous prenons le train pour *Birmingham* où nous arrivons trois heures plus tard. Ici encore, le nombre des catholiques est très réduit : cinq mille environ pour une population d'un demi-million d'âmes. Parmi les nurses de l'hôpital où nous descendons il n'y a presque pas de catholiques. Après le souper, malgré l'heure déjà tardive, les Sœurs nous reçoivent à l'extrémité d'un corridor, dans le nouveau bâtiment. Peut-être est-ce leur salle de communauté provisoire ? Plus vraisemblablement, elles nous y ont convoqués pour ne pas troubler le repos de leurs malades. Elles nous souhaitent en effet la bienvenue par la bouche de l'une d'entre elles, et toutes nous chantent ensuite leurs vœux. On les sent très heureuses de recevoir le Très Honoré Père, et elles le lui disent avec un accent très filial.

18 novembre. — Après la messe, nous montons sur la terrasse du nouveau bâtiment de l'hôpital. On y a une belle vue d'ensemble sur la ville. Mais les fumées qui traînent sur *Birmingham* et qui s'épaississent en nuages à l'horizon, disent vite le caractère de la cité. C'est un grand centre industriel. Elle le doit au fait que l'on trouve en abondance dans ses environs les trois éléments de la fabrication de l'acier : le minerai de fer, la chaux et le charbon. Dans l'après-midi nous partons en avion pour *Evansville*, qui se trouve à la limite méridionale de l'Etat d'Indiana. Il nous faut changer d'avion en cours de route et attendre deux heures celui qui nous amène à *Evansville*. A l'aérodrome de cette ville, l'aumônier des Sœurs vient nous prendre et nous conduit à l'hôpital Sainte-Marie où nous recevons des Filles de la Charité un accueil charmant.

19 novembre. — A la messe du Très Honoré Père assistant et communiant, avec les Sœurs de l'hôpital, et celles de l'autre maison de Sœurs, la *St Vincent's Day Nursery*, un certain nombre d'infirmières. Dans la matinée, nous allons visiter la *Nursery*. La maison ne compte que trois Sœurs. En effet, comme le dit le nom de l'établissement, les enfants qu'on y reçoit ne passent ici que les heures de la journée. La maison habitée par les Sœurs est un bel édifice, qui a jadis servi de résidence à un gouverneur de la ville. Les enfants n'y viennent que pour les repas. Le reste de la journée se passe pour eux dans la « grande », maison distante d'une centaine de mètres de l'habitation des Sœurs et qui se trouve dans le même enclos. Tout y est spécialement aménagé pour ces petits : salle de jeux, dortoir, lavabos, etc. J'admire le nombre et la variété des jouets mis à leur disposition. Peu de ces enfants sont catholiques. Mais grâce à leur présence ici, les Sœurs peuvent exercer sur leurs mamans une salutaire influence.

Dans l'après-midi, réunion de toutes les Sœurs à l'hôpital. Elles sont très gaies. On me demande une leçon de chant grégorien. Puis nous écoutons quelques disques : chants irlandais, mélodies de noirs, musique instrumentale. Parmi les Sœurs, je retrouve avec plaisir la Supérieure de l'hôpital de *Milwaukee*. Elle est venue ici avec deux de ses compagnes qui étaient absentes de *Milwaukee* lors de notre passage dans cette ville, afin de leur procurer la consolation de voir le Très Honoré Père. A seize heures, nous prenons le train pour *Nashville* où nous arrivons trois heures plus tard. Ici encore nous sommes accueillis sur le quai de la gare par un certain nombre d'ecclésiastiques entourant l'aumônier de l'hôpital. Le cortège s'organise, et nous sommes précédés jusque chez les Sœurs par un motocycliste et un car de la police qui nous fraient le passage dans les rues de la capitale du Tennessee. Tous ces bons prêtres soupent avec nous à l'hôpital.

20 novembre. — Dans la matinée, je reçois la visite d'une jeune Française, professeur à l'Université noire de *Nashville*. C'est une excellente chrétienne qui, non seulement communie tous les jours, mais récite quotidiennement le bréviaire, et trouve un grand charme à cette récitation. Agrégée des sciences, elle a répondu à l'appel du recteur de cette université qui voulait perfectionner l'équipement scientifique de sa maison. Elle est heureuse de se dévouer au progrès intellectuel et moral des noirs qui sont ici très nombreux. Mais elle s'exprime avec quelque vivacité sur la question des races et je crois qu'elle

manque d'équité dans son appréciation de la conduite des catholiques américains dans ce domaine. Je n'en rends pas moins hommage au bel exemple que donne sa vie et au témoignage qu'elle apporte au catholicisme dans ce milieu universitaire.

Dans l'après-midi, M. Leary et moi, nous faisons une promenade en auto dans *Nashville*. Au passage, nous apercevons dans le parc de la ville, un monument qui reproduit le Parthénon et qui abrite un musée d'art. *Nashville* s'appelle, en effet, l'Athènes du Sud des Etats-Unis, et ce nom lui est mérité par l'intensité de sa vie intellectuelle. Les infirmières de l'hôpital font honneur à cette réputation de leur cité. Elles nous offrent une séance littéraire et musicale de tous points réussie, dans leur auditorium. Nous écoutons une série de chants fort bien exécutés, dont plusieurs sont empruntés à des musiciens français, tels que Franck, Chausson et Debussy ; puis une artiste joue avec beaucoup de nuances un morceau de violon. Le tout est dirigé par le maestro Perrotto et accompagné au piano par sa jeune dame. Une infirmière lit un beau poème qui a pour titre « *La main du Prêtre* », et on termine par le récit de la mort de Jeanne d'Arc. par Bernard Shaw. Après la séance, ces demoiselles nous invitent gracieusement à prendre le thé avec elles. Nous quittons *Nashville* à vingt heures trente.

21 novembre. — Une nuit de voyage par chemin de fer nous conduit à *Pensacola*, où nous arrivons vers sept heures du matin. Nous sommes ici à l'extrémité occidentale de l'Etat de Floride. Les Sœurs y dirigent l'hôpital du Sacré-Cœur. Leur accueil est très aimable, et nous regrettons de ne pouvoir passer chez elles que la matinée, car il nous faut prendre l'avion pour *Jacksonville* à midi trente. L'aérodrome est situé à quelque distance de la ville. Nous y sommes conduits par deux policiers en motocyclette, et accompagnés par plusieurs ecclésiastiques et des docteurs de l'hôpital. Sur le terrain d'aviation, j'aperçois un certain nombre de petits appareils de tourisme. Beaucoup de particuliers ont ici leur avion personnel. Par beau temps, et de jour, ce doit être un moyen de locomotion très pratique et très agréable.

Pour gagner *Jacksonville*, nous devons traverser dans toute sa largeur le sommet de la Floride septentrionale. Comme nous voyageons en plein jour, et que je suis près d'un hublot, loin des ailes de l'appareil, je puis regarder à loisir le paysage où se succèdent champs et forêts. Par endroits, on croirait à des incendies. Ce sont, sans doute, de grands tas d'herbes sèches que l'on fait brûler. Nous arrivons à *Jacksonville* vers seize heures. *Jacksonville* est située sur les bords de la *Saint John's River*, à l'entrée de l'estuaire par lequel ce cours d'eau se jette dans l'Atlantique. La maison des Sœurs se trouve sur les bords de la rivière, et de ma chambre, j'ai un coup d'œil magnifique. Nous retrouvons ici le beau ciel et la température de la Californie.

22 novembre. — Les Sœurs nous ont fait un accueil très aimable et très joyeux. Elles ont pour aumônier un jeune prêtre irlandais qui est venu demander au climat de la Floride le rétablissement de sa santé. L'ancien aumônier de l'hôpital continue à y résider, il a l'autorisation de célébrer la messe en demeurant assis à cause de ses infirmités. A dîner, nous avons à notre table deux docteurs très aimables, qui connaissent la France. Ils nous font un grand éloge des Sœurs. A la cuisine,

J'ai rencontré une Française, originaire de la région de Saumur, mariée à un soldat américain pendant la guerre de 1914-1918. Elle est heureuse de pouvoir parler français pendant quelques instants. Nous quittons Jacksonville par le train. Au bout d'une cinquantaine de kilomètres, nous pénétrons dans l'Etat de Géorgie, et je puis voir de nouveau des paysages qui me rappellent les Landes, car la Géorgie est un des plus grands producteurs de bois de pin maritime. Malheureusement la nuit est déjà tombée quand nous traversons *Savannah* où se tient le grand marché mondial des produits résineux.

23 novembre. — Nous arrivons à Baltimore à sept heures du matin. Le Très Honoré Père et M. Leary vont profiter des jours suivants pour visiter quelques maisons de Sœurs. Pendant ce temps, je serai l'hôte de nos confrères de Brooklyn et je pourrai compléter, ou du moins pousser plus avant, ma connaissance de New-York. Au moment de mon départ, dans l'après-midi, une lettre de Paris m'apporte une nouvelle bien triste et bien inattendue : M. Collard a été trouvé mort dans son lit, il y a quelques jours. Je suis bien peiné de la disparition de ce cher confrère, que je connaissais depuis cinquante ans et avec qui j'ai toujours eu les relations les plus cordiales. Sa disparition est une perte sensible pour les Missions et pour l'œuvre de la Sainte-Agonie. Arrivé à New Jersey, je prends le car du chemin de fer qui, après nous avoir fait traverser en ferry boat le *Hudson River*, me conduit à Brooklyn. Au terminus, je suis accueilli par le bon M. Farrell qui porte allègrement ses quatre-vingts ans. Mis à ma disposition par l'aimable M. Garcia, Supérieur de *Brooklyn*, il se fera mon guide pour ma visite de New-York dans la journée de demain.

23 novembre. — En compagnie de MM. Farrell et Hummel je vais d'abord voir la cathédrale épiscopaliennne de *St John the Divine*. C'est un bel édifice gothique dont la construction a déjà coûté quelque vingt millions de dollars et n'est pas encore achevée. A l'intérieur, sur le mur de droite, des vitrines contiennent des calices, des patènes, des ciboires de diverses dates et provenant de différents pays. Un pasteur attaché au service de l'église, nous aborde et s'offre à nous donner quelques renseignements. J'apprends par lui que les chanoines disent tous les jours en commun vêpres et complies, mais récitent en particulier le reste de l'office. J'allais oublier de mentionner les belles portes de bronze que j'ai admirées sur la façade et qui rappellent celles de *Santa Maria dei Fiori* à Florence.

Nous allons ensuite voir le magnifique ensemble, nommé « *Les Cloîtres* ». Dans un cadre évoquant un monastère, Rockefeller a rassemblé un grand nombre d'objets d'art du moyen âge : statues, peintures, tapisseries, objets d'orfèvrerie, portes, fragments de cloîtres. J'admire tout particulièrement une magnifique porte flanquée de deux belles statues et la splendide tapisserie qui raconte la chasse à la licorne. Il y a aussi de beaux triptyques et tableaux sur bois. Le musée possède depuis quelque temps le fameux « *calice d'Antioche* ». Il faudrait pouvoir passer ici deux ou trois jours. Hélas ! Nous achevons cette matinée par un pèlerinage à sainte Cabrini dont le corps est vénéré dans l'hôpital dirigé par ses filles.

C'est vendredi Au restaurant de l'« *Ancre* » nous pouvons faire un excellent repas maigre. Après le dîner, nous parcourons en voiture quelques quartiers de New-York, notamment

Harlem, le quartier des Noirs, et les *Bronx*. Nous jetons un coup d'œil sur l'université de Fordham dirigée par les Pères Jésuites et nous rentrons à Brooklyn vers dix-sept heures.

25 novembre. — Je sors avec M. Hummel malgré un temps déjà bien mauvais et qui menace de devenir affreux. Il pleut à torrents, le vent souffle avec violence. Nous visitons un musée d'art ancien. Puis nous dinons aujourd'hui encore à l'« *Anchor Hotel* ». En route, nous venons en aide à une pauvre femme désemparée. Les cheveux épars, les habits trempés, elle a vainement tenté de gagner sa maison qui est assez proche. Nous la prenons dans notre auto dont nous avons eu du mal à ouvrir la porte contre la poussée du vent, et nous la ramenons chez elle toute tremblante d'émotion. Elle ne sait comment nous dire sa gratitude. Après le dîner, nous allons visiter un curieux musée d'art indien. Mais le gardien nous prévient vite qu'en raison du temps qu'il fait et de la tempête qui se prépare, il a reçu l'ordre de fermer les portes du musée. Nous repartons donc sous un ciel d'un noir *encre de Chine*. De tous côtés ce ne sont que vitrines défoncées par le vent, panneaux jetés à terre, arbres brisés ou déracinés. La radio que nous écoutons en cours de route recommande à ceux qui peuvent rester chez eux de ne pas sortir cette nuit, car la tempête va s'aggraver. Je pense aux pêcheurs qui sont en mer. Puissent-ils être prévenus à temps pour échapper au naufrage ! Le *Liberté* ne doit pas être, en ce moment, bien loin des côtes de l'Amérique du Nord. Ses passagers seront sans doute bien secoués. Espérons qu'il n'aura pas trop de retard et que notre voyage de retour se fera dans de meilleures conditions.

26 novembre. — Je rentre à Philadelphie. Le « *Vincentian Club* » donne aujourd'hui son banquet annuel auquel la place du Très Honoré Père est tout indiquée. C'est lui, en effet, qui étant Visiteur de la province orientale des Etats-Unis, a présidé à la fondation de cette organisation destinée à venir en aide aux missions de Chine. Quand j'arrive à Germantown on se demande si le principal invité sera de la fête. Car le Très Honoré Père et M. Leary ne sont pas encore arrivés de Baltimore, leur train ayant un notable retard à causé des dégâts causés par la tempête d'hier. Ils arrivent cependant un peu avant treize heures. La salle, pourtant, vaste, est remplie de convives. A la fin du repas, des chanteurs bénévoles nous font entendre quelques morceaux de leur répertoire. Puis, les jeunes gens de l'Action Catholique jouent avec beaucoup d'art une scène évoquant le sacrifice de sa vie fait par M. Dufour pour sauver celle de Monsieur Vincent, gravement malade. Après les discours, c'est un long défilé des invités qui viennent saluer « *Father Slattery* ». Je suis heureux de constater une fois de plus la vénération dont est l'objet le Très Honoré Père, et la chaude sympathie dont jouit la Compagnie dans le monde des laïques. Le soir, après le souper, j'ai un long et intéressant entretien avec Monseigneur Krause, le généreux confesseur de la foi en Chine. Il me parle de la situation religieuse dans ce pays et en Pologne. Il pense que l'Eglise verra des jours très durs, mais sa confiance demeure inébranlable.

27 novembre. — A dix heures et demie, le Très Honoré Père chante la grand'messe, avec assistance au trône de Son Excellence le cardinal Dougherty, archevêque de Philadelphie. Les

séminaristes chantent fort bien une messe de Cyprien Boyer. A l'évangile, un prélat, Monseigneur Mc Nally, nous parle de l'Assomption de la Sainte Vierge et souligne les vertus qui valurent à Marie, cette glorification anticipée. Au dîner, qui groupe, avec les confrères de Germantown et ceux d'autres maisons de la ville, un bon nombre de notabilités ecclésiastiques, je m'entretiens avec plaisir avec mon voisin, Supérieur du Grand Séminaire de Philadelphie. Dans l'après-midi nous allons faire nos adieux à diverses maisons de confrères et saluer une demoiselle, grande bienfaitrice de la Congrégation. Puis, nous prenons le chemin de Bangor. En route, nous traversons « *Bethlehem* », célèbre par sa production de l'acier. Bangor est un centre d'extraction de l'ardoise. Mais la nuit est tombée quand nous y arrivons, et nous ne pouvons voir les carrières d'où on l'extrait. Nos confrères de Bangor sont tout heureux d'une visite sur laquelle ils n'osaient compter. Après avoir soupé rapidement dans leur presbytère, nous allons voir l'école construite sur la paroisse italienne à Roseto, dont nos confrères ont aussi la charge. Bel édifice, qui atteste la générosité d'une minorité catholique. Non contents de cette réussite, nos confrères rêvent d'une High School, car il n'y a pas de centre d'instruction secondaire catholique dans un rayon de vingt-cinq milles, au grand détriment de la foi de la jeunesse. On espère que l'autorité diocésaine aidera à la réalisation d'un projet de si grande importance. Il est vingt-trois heures quand nous rentrons à Germantown.

28 novembre. — Nous partons pour *Princeton*, où se trouve l'Ecole apostolique de la Province. En route, arrêt à *Trenton*, pour y saluer le jeune et actif évêque du diocèse. Tout récemment arrivé à Trenton, il s'intéresse beaucoup à l'instruction religieuse de ses diocésains et témoigne beaucoup de bienveillance à nos confrères de Princeton. Nous trouvons ceux-ci à l'Ecole apostolique. Mais les élèves, qui étaient en congé, n'ont pu rentrer à cause des dégâts causés par la tempête. J'admire l'installation de l'école et surtout le bijou qu'est la chapelle, ornée de peintures et de mosaïques, et qui possède un très bel orgue. Après le dîner, M. King, professeur de français, me conduit à la célèbre Université de *Princeton*. A l'entrée du village il me signale le cottage habité par un professeur de l'Université et sa femme. Mme Bigelow est Belge d'origine, et elle a connu son mari en Belgique, où il était allé faire des études. Surpris par l'invasion allemande, ils partirent pour la France, et allèrent finalement s'installer dans les Landes, où ils furent mariés par M. Cazaux, alors archiprêtre de Dax, aujourd'hui évêque de Luçon, en Vendée. Tous deux sont ravis de parler avec moi des Landes, de Dax, et surtout de M. Lalanne, professeur au Berceau, et leur grand ami. Avec M. King je visite la cathédrale et la bibliothèque de l'Université. Nous apercevons l'Institut de Recherche Scientifique où a demeuré Einstein. C'est aussi à *Princeton* que professe Jacques Maritain.

Nous repartons pour New-York. M. Frey, directeur de la « *Novena Band* », offre un souper en l'honneur du Très Honoré Père, au *Carlton Hôtel*. J'y rencontre, avec les confrères de ce groupe et ceux d'autres maisons, quelques laïques de nos amis. Le repas est très fraternel et très gai, bien qu'on devine dans les cœurs la mélancolie des adieux.

29 novembre. — Je sors avec M. Day pour une formalité concernant notre voyage. Puis nous allons visiter la Bibliothèque Pierpon Morgan. Quel dommage que ce soit le jour de notre départ ! Je voudrais bien pouvoir m'arrêter longuement devant tous ces trésors. Il y a ici de précieux manuscrits, des livres d'heures et des missels magnifiquement enluminés. La bibliothécaire nous introduit aimablement dans une salle réservée où l'on a groupé des autographes d'écrivains illustres. J'y vois notamment le manuscrit d'*Eugénie Grandet*, de Balzac.

Je me rends ensuite chez les Petites Sœurs des Pauvres où une religieuse a témoigné le désir de me voir. Elle m'apprend en effet, qu'elle est parente d'un de nos confrères de France. La communauté vient me saluer. Il y a là plusieurs jeunes religieuses qui sont arrivées avant-hier par le *Liberté*. Elles me disent que le paquebot a été terriblement secoué par la tempête et que tous les passagers furent sérieusement malades.

Nous rentrons à Saint John pour le dîner. Puis, c'est le départ pour le quai d'embarquement. De nombreux confrères nous y attendent. Il y a parmi eux Monseigneur Krause, les deux Visiteurs, le Supérieur de Germantown, M. Flaherty, M. Devereaux, cousin du Très Honoré Père, M. Dodd, M. Russo, M. Thomas O'Connor, Supérieur de Baltimore, M. Kieran Moran, et combien d'autres que je m'excuse de ne pas nommer ! M. Mazurkiewicz n'a pu venir à cause de la perturbation apportée aux transports par la tempête ; il en dit son regret au Très Honoré Père dans un télégramme que nous trouvons à bord avec beaucoup d'autres, notamment ceux des Visitatrices et de M. Croain. Les derniers moments passés avec tous ces chers confrères sur le bateau sont bien émouvants. Comme il est touchant de voir dans leur regard l'affectueuse vénération qu'ils ont pour le successeur de saint Vincent ! Mais on va retirer les passereiles ; il faut se séparer. Lentement le *Liberté* s'éloigne du quai où il était amarré. Les mains et les mouchoirs continuent à s'agiter tandis que nous prenons le large et que la nuit tombe. Il fait cependant encore assez clair, pour que nous puissions apercevoir cette fois, la statue de la Liberté. Les passagers sont peu nombreux, et il a bien des places vides à la salle à manger. La cabine voisine de la nôtre est inoccupée. Nous sommes autorisés à y déposer nos bagages et à l'occuper pendant la journée.

30 novembre. — Voyageant en classe cabine, c'est normalement à la Bibliothèque, sur des autels portatifs, que nous devrions célébrer la messe. Mais il n'y a pas de prêtre en première classe. Nous sommes donc priés, le Très Honoré Père et moi, ainsi qu'un religieux voyageant dans la même classe que nous, de dire la messe dans la chapelle du *Liberté*. Elle est très belle. Ce qui attire d'abord l'attention, est une grande mosaïque occupant tout le fond du chœur et qui a pour thème : La séparation de la terre et des eaux. Deux personnes communient à la messe du Très Honoré Père. Sans doute les Sœurs de la Sagesse que j'ai vues hier au soir à bord doivent-elles avoir quelque messe dans la classe « touriste ». Le religieux qui voyage avec nous en classe cabine est un Conventuel américain, le Père Grassmann, commissaire provincial de son Ordre. Il s'occupe de travaux historiques, notamment de ce qui concerne l'histoire de la jeune Indienne chrétienne Tekakwitha. Le prieuré où il réside se trouve précisément à l'entrée du village où elle fut baptisée. Des fouilles ont permis au Père Grassmann

de retrouver le tracé de l'enceinte du village ; et dans la partie non encore dégagée il espère découvrir les restes de la chapelle de la mission. Il se rend en France pour consulter, notamment à Paris, à Versailles et à Chartres, des documents relatifs aux origines religieuses du Canada. Puis il ira à Rome pour y assister au chapitre général de son Ordre.

Tandis que je faisais ma visite au Saint-Sacrement, quelques personnes sont entrées, ont fait quelques minutes d'adoration et sont sorties. Quand je sors à mon tour, elles sont encore devant la chapelle. Un monsieur se détache du groupe et vient me serrer la main. Il me dit qu'il voyage en classe Touriste, et je crois comprendre d'abord qu'il s'agit d'un Père Jésuite. Je me suis bien mépris. Il précise qu'il est pasteur anglican. Il croyait que je l'étais, c'est pourquoi il a conseillé à quelques-uns de ses coreligionnaires d'assister à ma messe et d'y communier. Je me demande aussitôt si les Religieuses de la Sagesse ne se seront pas trompées sur sa qualité. Ce soir, j'ai pu me rassurer. Pendant que j'étais à la salle de lecture, j'ai vu passer plusieurs voyageurs de la classe Touriste, à qui on faisait visiter le paquebot. Apercevant parmi elles une Sœur de la Sagesse, je l'aborde et je l'interroge. Elle sourit. C'est une Canadienne française. Elle me dit qu'il y a dans la classe Touriste un Bénédictin et plusieurs prêtres mexicains qui accompagnent des pèlerins à Rome. Tous les matins cinq messes seront donc dites dans les locaux de cette classe. Le pasteur anglican mange à la même table que les ecclésiastiques. On l'a interrogé sur son identité, et on a été aussitôt fixé sur la qualité de son sacerdoce.

La traversée se poursuit par un temps d'un calme exceptionnel, et ne comporte aucun incident notable. Nous arrivons au Havre dans l'après-midi du 4 décembre. Sur le quai nous apercevons quelques cornettes de Filles de la Charité. Sans aucun doute, ces Sœurs attendent le moment où elles pourront monter à bord pour aller saluer le Très Honoré Père. J'ai pitié d'elles, car il fait un froid glacial, et elles doivent être transies. Soudain elles apparaissent sur le pont. Ce sont les Supérieures des maisons du Havre. Elles connaissent bien le personnel des transatlantiques. L'une d'entre elles s'occupe même de laver et repasser le linge d'autel des chapelles du *Liberté* et de l'*Île-de-France*. Elles seraient bien heureuses de nous offrir l'hospitalité. Mais on nous attend à Paris. Aussi, dès que les formalités habituelles sont terminées, nous prenons place dans le train réservé aux passagers du *Liberté*. Nous arrivons en gare de Saint-Lazare à l'heure indiquée. Mais un porteur mal inspiré, trouvant qu'il n'y avait pas assez de place dans notre compartiment, au départ du Havre, a pris l'initiative de faire enregistrer quelques-uns de nos bagages. Et tandis que le service des douanes a fait très rapidement et avec beaucoup de bienveillance le contrôle de ceux que nous avions avec nous, il nous faut attendre assez longtemps en gare de Saint-Lazare avant de pouvoir prendre nos bagages enregistrés. Plusieurs confrères sont venus à notre rencontre, et nous prenons patience en écoutant ce qu'ils nous racontent des derniers événements de la Maison-Mère. Il est déjà tard quand nous arrivons « chez nous ». Et comme nous avons soupé dans le train, nous gagnons tout de suite notre chambre.

Voilà donc terminé ce long et si intéressant voyage. Du fond de notre cœur monte vers Dieu un *Magnificat* ému pour les joies qu'ils nous a values. Personnellement, je garde un souvenir profond et délicieux des trois mois que je viens de passer aux Etats-Unis. Déjà, du simple point de vue humain, quel enrichissement que ce contact avec des pays si variés et, par tant de côtés, si différents des nôtres ! Sans rien enlever à l'amour bien légitime que l'on a pour sa patrie, des voyages comme celui-ci le préservent de toute étroitesse et rendent impossible l'exclusivisme où il est facile de glisser quand on n'a jamais franchi la frontière de son pays.

Mais surtout l'estime et l'amour de la vocation ne peuvent que gagner à une expérience de ce genre. Quel réconfort de voir, si loin de son pays, les mêmes œuvres faites dans le même esprit, malgré les différences de tempérament national et la diversité des conditions économiques et sociales ! Quelle joie de se sentir tout de suite en communion intime avec des frères et sœurs en saint Vincent, malgré la différence de langue ! Et comme ces liens de parenté spirituelle sont resserrés par cette continuité de gestes délicats et fraternels dont on est l'objet ! Aussi, en terminant ce récit de notre voyage, j'éprouve le besoin de redire une fois de plus ma reconnaissance aux chers confrères et Sœurs des Etats-Unis. Je n'ai pu mentionner nommément tous ceux envers qui je suis redevable, et je m'en excuse à nouveau auprès de ceux et celles que j'aurai ainsi omis de mentionner. Du moins tous peuvent être assurés que souvent, dans les chapelles de nos deux Maisons-Mères, j'évoque leur souvenir et que je prie la Vierge Immaculée et saint Vincent de les combler de grâces en retour de tout ce que j'ai reçu d'eux.

Pierre DULAU.

SAINT-NICOLAS DES CHAMPS SOUVENIRS DE FAMILLE

(d'après diverses notes de M. Jean Parrang)

Voir sur ce confrère : *Annales*, t. 106-107, p. 123-161.

La maison des Filles de la Charité de la paroisse Saint-Nicolas-des-Champs fut établie avant le 17 novembre 1658, car à cette date nous savons déjà que les Sœurs de cette maison étaient fidèles au lever de quatre heures (cf. *Œuvres de saint Vincent*, t. X, p. 594 ; conférence du 17 novembre 1658). Nous ignorons le nom des premières Sœurs ; le premier nom que nous connaissons est celui de Sœur Radegonde Lenfantin, qui était à Saint-Nicolas, le 15 juin 1661 (sur Sœur R. Lenfantin, voir *Annales de la Congrégation de la Mission*, 1939, pp. 88-90). Parmi les Sœurs qui, le 5 août 1672, déclarent véritable le texte des Règles communes on ne trouve aucune Sœur de Saint-Nicolas-des-Champs, alors que des Sœurs d'autres maisons voisines y figurent. En 1684, nous rencontrons Sœur Marie Boulard. Née en 1637 à Dachery, au diocèse de Laon, entrée dans la Communauté le 1^{er} septembre 1663, partie pour la Pologne en 1665, elle n'en revint que dix-huit ans plus tard ; à son retour à Paris, elle fut « envoyée à la paroisse de Saint-Nicolas-des-

Champs où elle resta peu ». (Voir la notice qui lui est consacrée dans : « *Circulaires des Supérieurs généraux et des Sœurs Supérieures...* » Paris, 1845, t. II, pp. 609-617.)

Le 27 juin 1696, M. Jolly, supérieur général, autorisait par lettre les Sœurs de Saint-Nicolas-des-Champs à saigner les pauvres pourvu que les Dames de la Charité, qui avaient insisté pour cela, « aient quelque chirurgien pour saigner les hommes... et pour panser leurs plaies. »

Le curé de Saint-Nicolas-des-Champs, François de Montmignon, le même qui, le 21 juin 1676, avec quatre autres docteurs avait approuvé la première édition de la Vie de Mademoiselle Le Gras, par Gobillon, fit par testament du 20 mars 1697, et codicille du 17 août 1699, un legs de 5.000 livres pour contribuer à l'acquisition d'une maison au nom de la fabrique, « pour servir, franche de loyer, au logement des Sœurs de la Charité de la paroisse » et « à la distribution des remèdes et nourritures des pauvres honteux malades... » François de Montmignon mourut à Paris le 26 octobre 1699 ; ce ne fut cependant que dans l'assemblée du 26 décembre 1707 que la fabrique de Saint-Nicolas-des-Champs pourvut à l'exécution du legs Montmignon, en affectant à l'habitation des Sœurs une maison située rue Aumaire, dont elle était propriétaire depuis très longtemps. On lit dans cette délibération que ce sont « les aumônes des personnes pieuses qui jusque à présent ont payé le loyer du logement des Sœurs » et puis que la maison que la fabrique leur destine en ce jour est « petite, située dans la rue Aumaire, proche de celle où demeurent présentement lesdites Sœurs de la Charité, à la vérité assez ancienne et où on est souvent obligé de faire des réparations, mais qui ne laisse pas d'être actuellement louée 280 livres. » Elle est « consistante en deux corps de logis. L'un sur ladite rue Aumaire, et l'autre entre cour et jardin, où loge présentement le sieur Robert, marchand chapellier, tenant d'un côté à la maison du sieur Trumeau, marchand de vin, d'autre à celle du sieur Saïllet, bourgeois de Paris, aboutissant par derrière à la maison de M^l. Vaillant, et par devant sur ladite rue Aumaire. » On ajoute qu'il « sera donné congé le plus tôt que faire se pourra à la veuve Trumeau, qui en est présentement locataire. » A remarquer aussi la condition « que les grosses et menues réparations de ladite maison seront à la charge de la bourse desdits pauvres, sans que la fabrique y puisse être tenue en aucune manière, ni même de la reconstruire à neuf, si la nécessité de le faire arrivait. » Effectivement cette maison de la fabrique était fort vieille et en fort mauvais état, et a été rebâtie en 1711 « des libéralités et aumônes de différents particuliers par M. Charles Joubert... architecte de ladite fabrique ». (Plaidoirie de M^e Louchet, pour les Sœurs de Charité contre l'Assistance publique, Tribunal civil de la Seine, 1^{re} Chambre, audience du 21 février 1894.)

Un registre de 1705 ou 1706, conservé aux Archives Nationales (L 1054) indique un personnel de cinq Sœurs pour la maison de Saint-Nicolas-des-Champs ; c'était beaucoup alors, la plupart des maisons de Paris n'ayant que deux, trois ou quatre Sœurs.

A la même époque, on voit quatre Sœurs de Saint-Nicolas-des-Champs venir déposer au procès de béatification du Serviteur de Dieu Vincent de Paul, savoir : le 12 mai 1705, Sœur

Barbe Plantin, et le 29 du même mois, Sœur Michelle Duchange, Sœur Jeanne Piou et Sœur Mathurine Throsnet.

Sœur Barbe Plantin, fille de Robin Plantin et de Jeanne Martin, âgée de quarante-six ans, née au village de Critbeuf-sur-Seine (diocèse d'Evreux) et Fille de la Charité depuis vingt-trois ans, à présent sur la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs, rue Au Mère, témoigne en faveur de trois guérisons attribuées à l'intercession de Monsieur Vincent : 1° elle a vu guérir Louis de L'Epine, pauvre homme demeurant rue Guérin-Boisseau, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, auquel Sœur Michelle Duchange avait conseillé de prier Monsieur Vincent ; 2° elle a vu la guérison de Jacques Grou, rue Charlot, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, autre malade conseillé par Sœur Michelle Duchange ; 3° Sœur Plantin, demeurant il y a environ vingt ans, à Rochefort, avec Sœur Nicolle Jouvin, l'avait connue incommodée d'une surdité très considérable, et a été étonnée de la voir aujourd'hui entendant très bien, guérison attribuée à Monsieur Vincent.

Sœur Michelle Duchange, qui conseillait à tout le monde de recourir à Monsieur Vincent, était fille de Jacques Duchange et de Gabrielle Langlois, âgée d'environ cinquante ans, native de Paris. Fille de la Charité depuis près de trente ans, demeurant rue Aumer, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, s'est confessée la dernière fois au vicaire de cette paroisse. Atteste la guérison miraculeuse de L'Epine, demeurant rue Guérin-Boisseau, au Plat d'Etain, et celle de Jacques Grou, demeurant au Marais, rue Charlot, auxquels elle avait porté d'abord des secours de charité. D'après une notice restée manuscrite dont de larges extraits ont été publiés dans les *Annales de la Compagnie de la Mission*, 1939, pp. 72-79, on peut ajouter les précisions suivantes : Sœur Michelle Duchange a été baptisée dans l'église paroissiale de Saint-Nicolas-des-Champs, elle est entrée dans la Communauté, le 28 décembre 1675, et elle est morte le 9 mai 1715.

Sœur Jeanne Pion, âgée de trente-deux ans, native d'Etriel, diocèse de Rouen, fille de Guillaume Pion et de Jeanne de Crac, Fille de la Charité depuis quatorze ans, demeurant rue Au Mère, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, s'est confessée dimanche dernier au vicaire de la paroisse et vient attester les deux mêmes guérisons que Sœur Michelle Duchange.

Sœur Mathurine Throsnet, fille de Pierre Throsnet et de Mathurine Croizé, âgée de trente-cinq ans, Fille de la Charité depuis treize ans, demeurante rue Au Merre, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, native de Villemareschal (diocèse de Sens), s'est confessée au vicaire de Saint-Nicolas-des-Champs, atteste les deux guérisons rapportées par Sœur Duchange. Sœur Throsnet elle-même a eu trois ans et demi une extinction de voix, accompagnée d'un essoufflement d'estomac et d'une difficulté de respirer. Ayant en vain essayé les remèdes et même ayant inutilement fait un voyage de treize mois dans son pays à l'air natal, à son retour à Paris, elle s'adressa à Vincent de Paul, fait une neuvaine qui commença le 16 août 1704, et une autre qui finit le 29 septembre suivant, et se trouva parfaitement guérie.

A ce même procès de béatification nous trouvons le 11 mai 1705, la déposition de *Mademoiselle Marie Val*, fille de Mathias Val et de Catherine Chrétien, native de Paris, âgée d'environ

quarante-neuf ans, maîtresse des Petites Ecoles de la paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, et demeurante rue Saint-Martin de la même paroisse. Elle dit avoir entendu parler souvent de Monsieur Vincent à feue sa mère et à son oncle, prêtre de la Mission.

Le 29 mai suivant, c'est *Mademoiselle Edmée Val*, maîtresse d'Ecole de la Charité de Saint-Nicolas-des-Champs, fille de Mathias Val et de Catherine Chrétien, âgée de cinquante ans, demeurante rue Saint-Martin, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris, d'où elle est native, qui vient déposer qu'à l'âge de cinq ans, on la mena voir le cadavre de Monsieur Vincent exposé dans l'église de Saint-Lazare. Elle atteste aussi avoir été guérie par le serviteur de Dieu d'un mal de genoux qu'elle avait, il y a environ vingt-sept ans, et pour lequel elle avait en vain essayé les remèdes.

Parmi les Sœurs Servantes qui ont dirigé la maison de la rue Aumaire, nous connaissons *Marie Boullard*, Sœur *Michelle Duchange* à laquelle succéda, peu après 1705, probablement, Sœur *Claude Lagrée*, baptisée le 11 mars 1661, dans l'église Saint-Jacques de la Boucherie (dont une tour subsiste, la Tour Saint-Jacques), entrée dans la Communauté, le 21 septembre 1683 ; elle resta douze ans à Saint-Nicolas et mourut le 30 décembre 1719. (Voir sa notice dans *Annales de la Congrégation de la Mission*, 1939, pp. 79-87). Après elle nous trouvons en 1733, Supérieure de Saint-Nicolas-des-Champs, Sœur *Françoise Sugière*, née à Alais, en 1686, entrée dans la Communauté le 11 juin 1705 ; elle devait mourir Supérieure à Chantilly le 21 mai 1762.

Dans les Guides et Plans de Paris du XVIII^e siècle, on trouve mention des Filles de la Charité à Saint-Nicolas-des-Champs, rue Aumaire (ou Au Maire, ou Aumer, ou encore Aumerre), ayant pour œuvre le soin des « *malades et prisonniers* » (Lacaille. *Plan de Paris*, 1714 ; N. Le Fer, *Atlas curieux*, 1715).

Plus tard, en 1785, un petit volume intitulé « *Les rues et environs de Paris* », dans une liste des Ecoles de Charité, indique à Saint-Nicolas-des-Champs, l'« *école des filles tenue par les Sœurs de Saint-Lazare* ».

Arrive la grande Révolution et les scènes affligeantes du 9 avril 1791, jour où plusieurs Sœurs eurent à subir d'odieux traitements pour n'avoir pas suivi les curés assermentés et avoir au contraire gardé leur confiance aux prêtres fidèles, aux insermentés. Un libellé de l'époque (« *Fouet donné par la sainte colère du peuple* ») nous apprend entre autres choses, que « *les Sœurs Grisettes de Saint-Nicolas-des-Champs, n'auraient pas été quittes à si bon marché, pour avoir refusé la visite de leur nouveau et véritable pasteur et pour avoir dit que deux pièces de canon chargées à mitraille balayeront bien toute cette canaille, si une forte garnison ne fut venue à leur secours.* »

La Supérieure générale, Sœur Deleau, protesta. Les Archives nationales (F¹⁹ 471) conservent de cette époque une liste des établissements de la Communauté en France, liste sur laquelle la Supérieure générale signale les maisons où les Sœurs ont été plus maltraitées. On y lit que : « *Saint-Nicolas-des-Champs n'a pas été épargné ; on a voulu forcer les portes. Les Sœurs y ont été molestées vivement, poursuivies avec insultes dans les visites de leurs malades.* »

Quel était le personnel de la maison à cette époque ? Quel a été son sort par la suite ? Tuetey, qui a dépouillé quantité de documents sur cette période, n'indique rien pour les Sœurs de Saint-Nicolas-des-Champs dans son « *Répertoire général des Sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution.* » Cependant, on trouve aux Archives Nationales (L 1054) parmi cent soixante-dix certificats de sortie de Filles de la Charité, délivrés en 1792 par la Commune de Paris, celui de Sœur Marie Angélique Elisabeth Brochard, née le 20 mai 1754, à Doingt (Oise), reçue Fille de la Charité le 23 juin 1774, « employée ci-devant au service des pauvres de la paroisse Saint-Nicolas-des-Champs... »

Les notices des Sœurs défuntés (« *Circulaires des Supérieures généraux et des Sœurs Supérieures...* » Paris 1845, t. II, pp. 942-944), nous ont conservé, en quelques pages précieuses pour l'histoire de l'époque et de la maison, le souvenir de Sœur Jacqueline Dolivier, morte le 26 novembre 1825, Supérieure de Saint-Nicolas-des-Champs. Née à Neschers, diocèse de Clermont, le 9 novembre 1744, de Jacques Dolivier et de Marie Meyrand, elle perdit de bonne heure sa mère et fut élevée par sa grand-mère maternelle, laquelle l'envoya dans la suite à Paris, où elle avait d'autres enfants, oncle et tante de Jacqueline. Ce fut sa tante, Sœur Jacqueline Meyrand, Fille de la Charité, qui prit soin de la faire élever, et le frère de celle-ci, Pierre Meyrand, vicaire de Saint-Louis-en-l'Île, qui paya sa pension. Elle entra dans la Communauté, le 7 avril 1760, et après son noviciat, fut placée à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, où elle avait postulé. Après quelques années, elle fut envoyée dans une autre maison. Elle était à Saint-Nicolas-des-Champs à l'époque de la Révolution. En 1792, elle fut chassée des premières sur le refus du serment. Elle se retira auprès de sa vertueuse tante encore Supérieure à Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, et alors plus que septuagénaire. Il leur fallut quitter le costume religieux, et peu après, au péril de leur vie, elle refusèrent de nouveau le serment. Menacées dans leur maison, elles se virent obligées de céder momentanément devant l'orage et se retirèrent toutes deux dans leur famille. Mais bientôt, elles revinrent à Paris où elles se réunirent avec la Supérieure et une ancienne compagne de Saint-Nicolas-des-Champs, dans une maison qu'elles avaient louée sur la paroisse aux numéros 84 et 86, de la rue Transnoain (actuellement partie de la rue Beaubourg comprise entre la rue Chapon et la rue Turbigo) ; c'est là que la tradition, au XIX^e siècle, plaçait la maison des Sœurs de Saint-Nicolas pendant la Révolution. Quoique Sœur Meyrand eût été Supérieure de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, et fût la plus ancienne, elle obéissait ponctuellement à la Supérieure de Saint-Nicolas-des-Champs. Spectacle édifiant que celui de ces saintes filles, en pleine Révolution, suivant tous les points de la Règle, vivant de leur petit patrimoine et malgré la médiocrité de leur revenu, trouvant encore moyen de secourir les pauvres.

Sœur Mayrand mourut saintement le 29 mai 1802, âgée de quatre-vingt-quatre ans. Ma Sœur Bourdiolle (baptisée le 8 décembre 1727, entrée dans la Communauté le 11 mars 1746), Supérieure de Saint-Nicolas-des-Champs dès avant la Révolution, succomba sous le poids de l'âge et des infirmités le 27 mai 1804, son ancienne compagne, Sœur Hodet, mourut à peu près à la même époque. C'est Sœur Dolivier qui soigna ces trois respecta-

bles Filles de la Charité et quoique seule en état de travailler, après l'ouvrage de la maison, elle s'occupait encore du soin des pauvres de la paroisse.

La maison de Saint-Nicolas-des-Champs d'où les Sœurs avaient été chassées en 1792 leur fut rendue en 1806. Peu d'années après, Sœur Dolivier, qui avait la confiance de toute la paroisse, fut demandée comme Supérieure ; elle exerça cette fonction jusqu'à sa mort en 1825.

La maison du 45 de la rue Aumaire étant devenue insuffisante fut vendue par le Conseil général des hospices, suivant procès-verbal d'adjudication du 27 décembre 1842. Dès mars 1842, sur la demande des Sœurs, du maire et des administrateurs du Bureau de Bienfaisance, le Conseil général des Hospices avait fait transporter la maison de secours dans un autre immeuble du même quartier, n° 10 (aujourd'hui n° 42) de la rue du Vert-Bois ; l'administration continua à pourvoir gratuitement au logement des Sœurs.

En 1888, en vertu du décret du 12 août 1886, on expulsa les Sœurs, qui s'établirent où elles sont actuellement 22, rue Montgolfier.

Sœur Nicolas mourut Supérieure en 1889, âgée de quatre-vingt-neuf ans. Les Sœurs *Mannécart*, *Léo*, *Huelle* et *Métais* ont dignement continué les traditions de bienfaisance et de vertu de leurs devancières, dans cette paroisse chère aux Marillac.

Après cette revue rapide de quelques faits connus touchant l'histoire de la Maison des Filles de la Charité de Saint-Nicolas-des-Champs, essayons de glaner de menus souvenirs rattachant saint Vincent, sainte Louise et la double famille à la paroisse.

Il est très probable qu'avant son mariage (5 février 1613), Louise de Marillac a logé chez son oncle, Michel de Marillac, maître des requêtes, puis conseiller d'Etat, futur garde des Sceaux ; or, celui-ci habitait rue Quincampoix. Son fils, René de Marillac était domicilié rue Chapon. Nous le trouvons mentionné, ainsi que sa mère, dans un texte publié par A. Jal (« *Dictionnaire critique...* » II^e édit. 1872, p. 1311), extrait des Archives de la Ville de Paris, Registres de Saint-Nicolas-des-Champs (disparus dans l'incendie de l'Hôtel de Ville en mai 1871). Il s'agit du baptême de deux cloches de l'église paroissiale. Voici l'essentiel de ce texte : « *Led. jour (mardi 8 sept. 1620) ont esté tenus et nommés les deux petites cloches qui ensuiuent, c'est à sçavoir Catherine par messire Jehan Jacques de Mesmes... les marraines dame Marie de Saint-Germain, femme de Messire Michel de Marillac..., conseiller du Roy en ses conseils d'estat et privé, dem. rue Quinquempoix et damoiselle Marie Habert... Et Geneuiefue par messire René de Marillac, conseiller du Roy et maistre des requestes de son hostel, dt rue Chappon, les marraines damoiselle Françoise Goulart... et damoiselle Marie Le Conte... »*

Un petit-fils de René de Marillac (cousin germain de Louise) fut baptisé sous le nom de René, à Saint-Nicolas-des-Champs, le 18 février 1639...

Vers 1619, Mlle Le Gras et son mari habitaient rue Courteau-Villain ou Cours-aux-Villain (partie de l'actuelle rue de Montmorency comprise entre la rue du Temple et la rue Beaubourg).

Le 4 juin 1623, Louise de Marillac fut délivrée d'une peine intérieure dans l'église même de Saint-Nicolas. Voici en quels termes elle a rapporté le fait, son origine et ses conséquences : « *Ce jour de Sainte-Monique [4 mai] 1623, Dieu me fit la grâce de faire vœu de virginité si Dieu appelait mon mari. Le jour de l'Ascension en suivant, j'entrai dans un grand abattement d'esprit, qui me dura jusqu'à la Pentecôte, pour le doute que j'avais si je devais quitter mon mari, comme je le désirais faire, pour réparer mon premier vœu et avoir plus de liberté de servir Dieu et le prochain. Je doutais encore que l'attache que j'avais à mon directeur m'empêchait d'en prendre un autre, pensant être obligée de le quitter, et j'avais une grande peine pour le doute de l'immortalité de l'âme.*

« *Ces trois incertitudes tinrent mon âme dans des peines qui me semblent n'être pas imaginables.*

« *Le jour de la Pentecôte [4 juin 1623], étant à Saint-Nicolas-des-Champs, durant la Sainte Messe, tout en un instant, mon esprit fut éclairci de ses doutes, et fus averti que je devais demeurer avec mon mari, et qu'un temps devait venir que je serais en état de faire vœu de pauvreté, chasteté et obéissance, et que ce serait avec personnes où quelques-unes seraient le semblable.*

« *Pentendais lors être en un lieu pour secourir le prochain, mais je ne pouvais comprendre comment cela se pouvait faire, à cause qu'il y en devait avoir allant et venant.*

« *Je fus encore assurée que je devais demeurer en repos pour mon Directeur, et que Dieu m'en donnerait un qu'il me fit voir alors, ce me semble, et sentis répugnance de l'accepter, néanmoins j'acquiesçai ; et me semblait que c'était pour ne pas encore devoir faire ce changement.*

« *Ma troisième peine me fut ôtée par l'assurance que je sentis en mon esprit que c'était Dieu qui m'enseignait ce que dessus, et que, y ayant un Dieu je ne devais douter du reste... »* (Pensées de Louise de Marillac..., édition autographiée, p. 6-7.)

Une plaque bénie le 16 mars 1952 et placée dans la chapelle Saint-Vincent-de-Paul, commémore ce fait notable. Dans cette même chapelle, d'autres plaques rappellent les libéralités de la famille Amelot, en particulier de Marie de Saint-Germain, veuve de Jean Amelot, et épouse en secondes noces de Michel de Marillac, tante par conséquent de Louise de Marillac.

Tant que Vincent de Paul fut précepteur, puis aumônier, chez les Gondi, il demeura en leur hôtel, rue Pavée-Saint-Sauveur (partie de l'actuelle rue Tiquetonne comprise entre la rue Saint-Denis et la rue Dussoubs). Ce n'est que vers la fin de l'année 1625 que Monsieur Vincent quitta le quartier pour aller habiter au Collège des Bons-Enfants, au faubourg Saint-Victor. Bien que paroissien de Saint-Sauveur jusqu'alors, il était cependant à deux pas de Saint-Nicolas. Madame de Gondi, morte le 23 juin 1625 (deux mois après avoir signé le contrat de fondation de la Congrégation de la Mission), fut inhumée au couvent des Carmélites de la rue Chapon, dont elle avait été la bienfaitrice.

M. Pillé, un des anciens missionnaires de la Compagnie, établie en 1625 par saint Vincent, avait été prêtre habitué à Saint-Nicolas-des-Champs. Entré dans la Congrégation de la Mission vers octobre 1631, il mourut à Paris le 7 octobre 1642. Monsieur Vincent fit l'éloge de ses vertus dans une circulaire

adressée à toutes les maisons de la Compagnie, le 1^{er} janvier 1643 (*Œuvres de saint Vincent*, t. II, pp. 326-354).

Une paroissienne de Saint-Nicolas-des-Champs mérite une mention particulière : Madame de Miramion, née le 26 novembre 1629, fille de Jacques Bonneau, restée veuve à seize ans. de Jean-Jacques de Beauharnais, seigneur de Miramion, elle s'adonna entièrement aux Œuvres de charité, sous la direction de Vincent de Paul et à l'école de Louise de Marillac. Elle donnait sa matinée aux pauvres de Saint-Nicolas, sa paroisse : on la voyait l'après-midi dans les salles de l'Hôtel-Dieu ou dans les prisons. Elle vendit pour les pauvres ses bijoux, en particulier un magnifique collier de perles, qui lui rapporta 24.000 livres. Elle avait un orphelinat de vingt petites filles, sans père ni mère, dans une maison de location près de Saint-Nicolas-des-Champs.

Nous ne pouvons mieux conclure ces pages qu'en affirmant qu'il n'est guère de paroisse parisienne offrant autant et d'aussi riches souvenirs à la double famille de saint Vincent et de sainte Louise.

SŒUR MARIE GUILLOU
(6 mai 1869-8 août 1951)

Parmi les nombreuses notices qui saluent, au soir de leur vie d'ici-bas, le dévouement obscur et généreux de tant de Filles de la Charité, on ne peut faire qu'un choix, souvent basé sur la chance qui fait découvrir ces modestes couronnes : pâle reflet de celle de l'au-delà, que la foi sait préparer dans l'énergique accomplissement du devoir quotidien.

Ainsi, le *journal paroissial des Ternes* de novembre 1951, évoque la figure de *Sœur Marguerite*, une solide Auvergnate, qui, rue Bayen, manifesta durant tant d'années son dévouement et son esprit vincentien. Décédée le 8 août 1951 à l'hôpital Saint-Joseph, à Paris, on l'avait vue à Rambouillet où elle émit ses vœux en 1905 ; puis au Bourget ; à Amiens (Saint-Jacques) en 1906 ; à Paris (Bonne-Nouvelle) en 1908 ; à Sedan, en 1914 ; puis de nouveau à Paris : à *Saint-Ambroise* d'abord en 1919, puis enfin, depuis 1926, à Saint-Ferdinand-des-Ternes.

Cette fois, c'est donc vrai, nous ne verrons plus sur terre notre bonne Sœur Marguerite. Sa robuste nature et son énergie décidée avaient eu tant de fois raison des infirmités accumulées par toute une vie de dévouement, que nous nous prenions à espérer que longtemps encore nous verrions la cornette en bataille de la chère Sœur à travers les rues... et les étages de son quartier. Fille de la Charité : elle en avait si bien incarné le « type » que l'on imagine facilement le film qui l'aurait eu comme principal personnage. A son arrivée dans la Maison du Père, saint Vincent — envers qui elle avait une si totale confiance — n'aura pas eu de peine à la reconnaître — au premier coup d'œil — pour « sienne », et nul de ceux qui l'ont connue ne doute qu'elle ne soit, en compagnie de son cher Père, aux toutes premières places près du Seigneur.

Sœur Marguerite était née le 6 mars 1869, à Pont-du-Château, près de Clermont-Ferrand, au cœur de cette Auvergne qu'elle aimait tant. Elle eut la grâce d'appartenir à une famille profondément et virilement chrétienne. Quand elle parlait de

sa mère, toujours avec beaucoup d'émotion, on ne pouvait s'empêcher d'évoquer le texte des « Proverbes » faisant l'éloge de la « Femme forte ». Cette maman avait compris qu'il n'y a pas d'éducation sans sacrifice et elle avait su initier ses filles au don de soi — dans les petites choses — leur apprenant ainsi à diriger, sans la fausser, une sensibilité qui devait rester — chez Sœur Marguerite très vive jusqu'à la fin de sa vie. Son père, solide chrétien, apportait son appui à l'action de son épouse — surtout par son exemple — et il devait, le moment venu, accepter avec courage le départ de sa fille chérie. Enfance et jeunesse heureuses, paisibles dans une ambiance d'affection profonde où les notions de respect, de justice et surtout de charité avaient gardé toute leur valeur ; avec comme fond de tableau la recherche de la volonté de Dieu et un attachement sans borne à son Eglise.

A sa petite patrie auvergnate, à sa famille, à toute son éducation première, Sœur Marguerite devait sa foi profonde et sans complications, son jugement ferme et toujours appuyé sur la réalité concrète, la verdeur de sa franchise, et son solide bon sens, nuancé de bonhomie souriante ; toutes ces qualités naturelles et surnaturelles qui la mettaient à l'aise dans tous les milieux, parlant avec la même autorité et la même simplicité à la dame du « monde » comme à la plus humble de ses chères « vieilles » (1).

A sa famille religieuse, elle était profondément attachée. Elle y était venue par un « appel » incontestable, rien ne semblant en effet, dans sa jeunesse, l'orienter vers les Filles de la Charité. Elle ne doula jamais de sa vocation, et cependant ce fut dans les larmes que sa vie religieuse débuta. D'une nature sensible à l'extrême, elle ressentit douloureusement la séparation d'avec sa famille et il lui fallut marcher courageusement sur son cœur pour persévérer. C'est le 16 juin 1893, qu'elle se présenta à la Communauté de l'Hôtel-Dieu, à Clermont-Ferrand, pour y accomplir son postulat. De là, elle vint faire son noviciat au « Séminaire » de la rue du Bac, et celui-ci terminé, fut désignée pour l'Ecole des Enfants de troupe de Rambouillet, où elle se vit chargée de la dépense. Elle devait garder un souvenir très vivant de ce premier poste qu'elle occupa jusqu'à la Séparation, cherchant à faire passer dans l'âme de tous les adolescents qu'elle voyait se succéder dans l'école toute la foi dont elle-même vivait. Ce fut un déchirement et chez les enfants et chez les Sœurs lorsqu'un secliarisme aveugle arracha les religieuses à leurs chers petits gars...

Au sortir de Rambouillet, Sœur Marguerite fut dirigée sur la « Bonne Garde » de la rue Réaumur. Plus de cent vingt jeunes travailleuses se partagèrent et son dévouement et son affection, et nombre d'entre elles devaient lui rester fidèles jusqu'à la fin de sa vie. C'est là que la guerre de 1914-1918 vint la prendre... Il fallait des Sœurs pour les ambulances militaires ; Sœur Marguerite fut affectée dans un hôpital de Sedan. Toujours sur la brèche durant ces quatre années d'épouvante, elle resta fidèle à son poste sous les bombardements et durant le siège de la ville, alors qu'autour d'elle sa Supérieure et plusieurs de ses compagnes tombaient sous le poids de la lourde tâche et... terrassées par la faim. Il fallait entendre Sœur Mar-

(1) Avec tout ce que ce mot pouvait contenir d'affection dans la bouche de la sœur.

guerite raconter sa comparution devant un conseil de guerre allemand. Accusée d'avoir soigné un officier français suspect d'espionnage, elle s'y présenta — non sans crainte intérieure — mais avec un imperturbable sang-froid et s'en tira en désarmant ses interlocuteurs par sa tranquille franchise...

A la fin de la guerre, il fallut plusieurs mois d'hospitalisation à Saint-Joseph, et une douloureuse opération, avec la réaction de sa vigoureuse nature pour permettre à l'organisme profondément atteint par les privations et les gaz de reprendre le dessus. Mais la convalescence fut longue. Jusqu'au 14 janvier 1926, elle fut affectée à l'orphelinat de la paroisse Saint-Ambroise et, à cette date, elle était désignée pour la Maison de la rue Bayen. Pendant vingt-cinq ans, elle devait parcourir les rues du quartier, monter inlassablement les étages, n'épargnant ni sa fatigue, ni son dévouement. Qu'il s'agisse de ses malades ou qu'il s'agisse de ses chers vieillards, personne n'eût été capable d'arrêter Sœur Marguerite, et on la voyait partir, tantôt avec sa petite trousse, pour faire ses « piques » — comme elle disait — tantôt avec son gros sac de provisions (parfois un à chaque main), montant dans les sixièmes ce qu'elle destinait à chacune de ses protégées... La fidélité de son affection se vérifiait par la régularité qu'elle apportait à suivre dans les maisons de retraite ou d'assistance ses bonnes « vieilles »... qui, sans elle, n'auraient jamais eu de visite, ni l'ultime consolation, dans leur détresse, d'une présence aimante. Dans les derniers mois, elle avait du mal à porter ses paquets, elle eut recours aux bras de nos jeunes, qui ne sauront jamais, ici-bas, l'infinie reconnaissance que leur vouait la chère Sœur. Ils peuvent être assurés de sa protection et de sa maternelle intercession.

Il va sans dire que le dévouement de Sœur Marguerite ne se limitait pas aux besoins matériels ; elle était de celles qui ont le don inestimable de savoir consoler et de savoir parler, sans discours, des réalités surnaturelles. Ce qui frappait, quand on la connaissait bien et qu'on la suivait dans son ministère, c'est qu'elle pouvait tout dire et à tout le monde. Ce qui, venant d'une autre, aurait blessé et peut-être à tout jamais fermé une âme, d'elle était accepté et compris. L'explication en est simple : elle avait ses deux pieds solidement appuyés sur terre, mais son âme, par sa foi si simple, se trouvait tout naturellement au contact de Dieu et de ses saints protecteurs. Souvent il m'est revenu — en l'entendant parler ou en entendant parler d'elle — la phrase entendue du Supérieur de Saint-Sulpice, à propos du cardinal Pacelli, au retour du sacre du cardinal Verdier : de Sœur Marguerite aussi on pouvait dire qu'elle était « naturellement surnaturelle »... Elle avait un incontestable don de sympathie : d'emblée, elle appréciait une situation, d'emblée on se sentait compris par elle, le contact était établi et quand la cornette branlante s'éloignait, on savait que l'on aurait en elle un appui efficace qui ne se déroberait pas. On souriait parfois quand on découvrait le temps qu'il fallait à la chère Sœur pour faire ses trajets... arrêtée à tous les coins de rue par ceux que sa conversation réconfortait ; le repas de la communauté pouvait attendre... il y avait un peu de bonheur et plus de force chez ceux qui étaient les responsables du retard. Il est à noter d'ailleurs qu'il n'y avait rien de mièvre dans la charité de la Sœur, elle ne connaissait que la vérité et nulle force au monde ne l'aurait empêchée de dire ce qu'elle pensait. Mais à travers sa franchise — au besoin un peu brutale — on sentait vibrer

l'amour de Dieu pour ses enfants, d'amour de Dieu utilisant le cœur de sa fille pour se manifester sensiblement. Admirable résultat d'une sensibilité vive, mais dominée, et supérieurement équilibrée par la grâce.

Le meilleur éloge de notre chère Sœur Marguerite, ce sont les larmes — sincères et douloureuses — qui coulèrent silencieusement dans tant de chambres de sixième à la nouvelle de sa mort. Que ceux et celles que son départ à la Maison du Père laisse meurtris sachent bien qu'elle ne les abandonne pas et qu'elle veille sur eux. Et que nous tous nous demandions, à l'exemple de l'humble religieuse et par son intercession, le secret d'une charité vraie et efficace. C'est ainsi qu'elle continuera à vivre au milieu de cette communauté paroissiale qu'elle aimait tant.

IRAN

LES MISSIONS DES LAZARISTES ET DES SOEURS DE SAINT-VINCENT DE PAUL

En ce début de 1952, et depuis un an surtout, le monde entier a les yeux fixés sur l'Iran. Ce pays, au passé prestigieux, à l'histoire plusieurs fois millénaire, pays de légendes merveilleuses et d'incontestables grandeurs, se présente, à première vue, comme un immense et haut plateau désertique, entouré au Nord, au Nord-Ouest et à l'Ouest, par de longues et hautes chaînes de montagnes, dont l'aspect sauvage, dénudé, déchiqueté aurait tenté le crayon de Gustave Doré (1883-1883). Le touriste, le globe-trotter, l'amateur de voyages rapides et superficiels, tous ceux qui ne font que passer quelques jours ou quelques semaines en Iran, n'arrivent pas à comprendre comment et pourquoi des âmes d'artiste, comme Pierre Loti, des poètes, comme Firdousi, Khayyâm, Saadi, Hâfiz, ont pu chanter, en un langage gracieux et fleuri, les beautés de certains paysages de Perse, la douceur et l'enchantement de ses jardins et de ses vergers, la magie des couleurs que donne aux moindres reliefs, aux plus humbles dépressions de terrain, la lumière pure et cristalline d'un soleil ardent et implacable.

Il faut avoir vécu de longues années dans ce pays, ou, à l'exemple des anciens voyageurs, des Chardin, des Morgan, des Gobineau, des Jaubert, avoir visité lentement « *yavach-yavach* », à dos d'âne ou de chameau, chacune des provinces de la Perse, pour sentir l'attrait irrésistible, le charme pénétrant de ces paysages, de ces sites, tour à tour simples et grandioses, mornes et riant, arides et verdoyants.

L'Iran est, par excellence, pays de contrastes. Son sol, étrange et tourmenté, aux trois-quarts aride et dénudé, formé ou plutôt déformé par d'abruptes montagnes, à l'aspect chaotique, dont les flancs bouleversés renferment, dit-on, des merveilles de richesses inexploitées, étiré sur des centaines de kilomètres par de larges bandes de plateaux couverts de sable rocaillieux, où il n'y a ni végétation ni rivières, présente çà et là, dans le creux des vallées, près des sources aux eaux claires et limpides, et le long des ruisseaux serpentant au fond des ravins, de magnifiques oasis de verdure, parsemées de champs

de blé, de seigle et d'avoine, de prairies grasses et fertiles, au milieu desquelles se dressent les humbles et préhistoriques maisons des villages, aux toits de terre grise, percés d'une petite ouverture par où s'échappe, en volutes légères et gracieuses, la fumée des fours à pain et des cuisines campagnardes. Ce sont, sans doute, ces oasis, ces lieux de repos et de paix, ces nids de verdure, après lesquels soupiraient les voyageurs, harassés de fatigue, pendant les longues et monotones heures de leur marche à travers l'immensité des déserts, qui ont inspiré les poètes et leur ont fait célébrer, en vers gracieux et imagés, les beautés d'une nature qui n'existaient qu'en miniature.

Écoutez plutôt Hamid-od-Din, écrivain du XIII^e siècle après Jésus-Christ, décrire un paysage idéal du Nord de l'Iran : « *Une fois, avec de nobles compagnons, je voyageais en Azerbaïdjan, traversant prairies couvertes de fleurs rouges et herbages verdoyants. L'univers avait mis son voile printanier et sa robe offerte par la nature. La terre des jardins s'était colorée, le tapis du sol était de brocart ; on eût dit sur la prairie les planètes Vénus et Jupiter...* » Et voici un autre écrivain, Ibn Isfandyar (XIII^e siècle), vantant les qualités propres à sa province natale, le Tabaristân : « *Le Tabaristân forme un royaume à part et d'un seul tenant. Les indigènes n'ont nul besoin d'importer quoi que ce soit de l'extérieur, car ils disposent de tout ce qu'on trouve dans les régions les plus fertiles : produits des moissons, fourrage frais et vert en toute saison ; eaux limpides et salubres ; pains variés, faits de froment, de riz ou de millet ; toutes sortes de viandes, oiseaux et autre gibier sauvage ; cuisine savoureuse ; vins bien clairs, rouges, blancs et rosés... L'hiver au Tabaristân, équivaut à l'automne en d'autres régions ; et son automne, à leur printemps. Son territoire est tout en jardins et en vergers, où le regard ne tombe que sur la verdure.* » En réalité, même au Tabaristân, que domine le pic conique du Demavend, cratère de près de six mille mètres, endormi dans les neiges éternelles, le territoire est loin d'être tout en jardins et en vergers, et le regard tombe bien plus souvent sur des rocs ou du sable que sur de la verdure.

Ce qui manque à l'Iran pour le transformer en un vaste Eden où la flore pousserait luxuriante, c'est l'eau. Sous les chaudes et brûlantes caresses d'un soleil permanent, si le sol était entièrement irrigué, les terres se cultiveraient presque sans effort, la nature verdoierait et le pays se peuplerait dix fois plus.

Pays de contrastes, l'Iran l'est non seulement par son sol, mais aussi par son ciel. J'ai devant moi plusieurs livres parlant de la Perse. L'un s'intitule : *Sous le ciel de la Perse*, par Hermann Norden ; un autre : *Au Soleil de Perse*, par Jacques Hardouin ; un troisième, de Claude Anet, renferme cette phrase lapidaire résumant les impressions de l'auteur au moment de quitter le pays : « *Qu'est la lumière si vantée de Rome auprès de celle d'Ispahan ?* », et chacun a encore en mémoire les premiers mots du livre de Pierre Loti « *Vers Ispahan* » : Qui veut venir avec moi voir Ispahan, sous le beau ciel de mai, se prépare à de longues marches, au brûlant soleil... »

Oui, le soleil de l'Iran est célèbre ; son ciel est extraordinaire. A Chiraz comme à Tabriz, à Kermanchah comme à Méched, à Rézaïeh comme à Téhéran ou à Ispahan, ce ciel est éternellement d'un bleu turquoise qu'aucun nuage ne trouble

pendant de longs mois. Une rare limpidité d'atmosphère rapproche démesurément les horizons et éclaire les moindres détails d'une lumière intense. Et ces nuits silencieuses où les astres brillent d'un éclat inaccoutumé à nos yeux d'Européens, comme elles nous invitent à la méditation et à la rêverie ! Oh ! je comprends la nostalgie de ces Iraniens, éloignés pour un temps de leur patrie, et qui songent avec regret au beau ciel de leur pays !

Et cependant, quel contraste selon les différentes régions de l'Iran ! En certains endroits, en Azerbaïdjan, par exemple, l'hiver est rigoureux, presque sibérien, atteignant parfois moins trente degrés. Ailleurs, comme à Chiraz, il s'écoule presque sans rigueur. L'été rayonne tropical au Sud, algérien au Centre, tempéré au Nord. Mais partout une variation subite, une chute anormale de température entre le jour et la nuit.

Et ces contrastes de la nature, on les retrouve également dans l'œuvre accomplie ici par les hommes. Dans les grandes villes : Téhéran, Tabriz, Ispahan, Chiraz, Reht, voici des constructions modernes, d'énormes bâtiments administratifs, d'hôtels, des palaces, cinémas parlants, des collèges qui ne le cèdent en rien à ceux des principales capitales d'Europe ou d'Amérique; surtout dans les quartiers populaires, faubourgs et banlieues tout proche, on rencontre encore de ces masures en terre battue, de ces huttes basses et enfumées, de ces cubes de boue et de branchages, où, la nuit, s'entassent péle-mêle, des familles entières, au mépris de toute règle d'hygiène.

Il y a, en Iran, depuis surtout vingt ans, grâce aux efforts vraiment gigantesques de l'ancien Roi, Reza Chah le *Grand Pahlavi*, un réseau assez important de routes (environ vingt mille kilomètres de développement), parfois même asphaltées, sur lesquelles le trafic se fait presque régulièrement, assuré par de nombreuses sociétés de transport : autobus, autocars, camions, taxis. Plusieurs lignes de chemin de fer partent de la capitale pour aller jusqu'aux villes les plus reculées de l'Empire : Ahwaz, Bandar-Chah, Mianeh, Chahroud sont ainsi desservies par des trains dont la vitesse moyenne horaire est de quarante à quarante-cinq kilomètres. Tout dernièrement, le *Journal de Téhéran* annonçait triomphalement que le rapide Téhéran-Ahwaz avait parcouru la distance séparant ces deux villes, soit huit cent dix-neuf kilomètres, en moins de vingt-deux heures. Parmi ces lignes de chemin de fer, il faut signaler particulièrement le Transiranien qui relie la Mer Caspienne au Golfe Persique, et qui a permis de transporter, pendant la dernière guerre, un énorme matériel en U.R.S.S. ; c'est grâce à lui surtout que l'Iran a été appelé le « Pont de la Victoire ». Enfin, un service régulier aérien met Tabriz à deux heures de Téhéran, Méched à deux heures quarante-cinq, Chiraz à deux heures vingt, Ispahan à une heure vingt, et Abadan, à deux heures quarante-cinq. Avec le monde extérieur, l'Iran, grâce à l'aviation, est à quelques heures des grandes capitales européennes. C'est ainsi que la Compagnie « Air-France » vous transporte en douze heures de Téhéran à Paris (cinq mille kilomètres).

Mais tous ces moyens de transport modernes n'ont pas encore complètement supplanté les antiques caravanes, les longues et traditionnelles files de chameaux, et il arrive parfois, en voyage, que pendant une halte, dans le silence de l'immensité des déserts, l'on entende au loin le son lent et cadencé des

clochettes suspendues au cou des chameaux qui, semblables à de grands fantômes mystérieux, transportent de nuit, à travers les plaines de l'Iran, des sacs de blé, de riz ou de coton, de Kazvin ou d'Hamadan jusqu'aux bords de la Caspienne. Il arrive aussi que l'on aperçoive, grimpant paisiblement un sentier accroché au flanc de la montagne, tout un troupeau de ces petits ânes d'Iran, gris et doux, sur lesquels sont montés de lourds paysans « *se tenant à la place où vous et moi nous asseyons quand nous montons à âne* ».

Ah ! ces ânes et ces chameaux de Perse, comme ils font bien partie du décor de ce pays, comme ils rendent toujours, malgré le progrès, de réels et indispensables services ! Sans eux, la Perse ne serait plus la Perse ! Ils ont dans leur maintien, dans leur démarche et jusque dans leur manière de manger, ce je ne sais quoi de nonchalant, de placide, de suprêmement indifférent, qui distingue le véritable Oriental, de ces Occidentaux toujours pressés, toujours affairés, en proie à de perpétuelles agitations, à des besoins fiévreux de déplacements. Anes et chameaux en Iran sont ordinairement calmes et paisibles, soumis et dociles ; ils supportent sans murmure les lourdes charges, les fardeaux pesants que l'on entasse sur leur dos, accomplissant de nuit surtout, de longues étapes sans s'arrêter, aiment le son des grelots et des clochettes suspendus à leur cou, font valoir, les ânes particulièrement, toutes ces petites bandes de cuir ou d'étoffe ornées de verroteries de couleur dont on les pare ; ce sont des animaux que l'on estime grandement, malgré leur odeur assez peu agréable et leur saleté parfois repoussante. Ils se fâchent rarement, très rarement, mais quand ils le font, il vaut mieux ne pas s'en approcher, les laisser faire et attendre tranquillement que la crise soit passée.

Pays de contrastes au point de vue physique et naturel, l'Iran l'est encore au point de vue ethnographique. Sa population est un mélange de races diverses, de types différents ; c'est un amalgame de tribus de toute origine, de toute langue, de toute religion : Afghans et Baloutches à l'est ; Baghtyaris, Kaschkais, Lours à l'ouest et au centre ; Kurdes montagnards, si célèbres par leur courage et leur hospitalité, le long des frontières turques et irakiennes. Au Nord, sur les confins du Caucase, de l'Araxe et du Karadagh russe, les Azerbaïdjanais qui s'étendent le long de la Caspienne, dans le Guilan et le Mazandéran, jusqu'à Astérad où, au temps de Chah Abbas, se réfugièrent les familles des Kadjars. Enfin, disséminés et noyés au milieu de toutes ces tribus, des Guèbres ou Parsis, disciples de Zoroastre, concentrés particulièrement dans Téhéran, Ispahan, Chiraz et Yezd ; cette dernière ville est leur lieu de pèlerinage obligatoire ; des Juifs, encore très nombreux en Iran, malgré leur départ massif pour Israël, et formant des colonies dans les plaines de Chahpour en Azerbaïdjan ou de grouillants quartiers dans les principales villes de l'Empire ; des Arméniens, un peu partout, mais surtout à Djoulfa-Ispahan, à Téhéran et à Tabriz ; des Chaldéens, dans les plaines de Chahpour et de Rézaïeh qu'ils abandonnent de plus en plus, surtout les jeunes, pour se rendre à Téhéran et vers le Sud.

Chacune de ces tribus et de ces minorités a conservé son dialecte particulier, sa langue maternelle. Le persan ou farsi qui, il y a trente ans seulement, ne se parlait que dans les

grandes villes du centre et du sud, parmi la haute société des fonctionnaires et du clergé, tend à devenir vraiment, grâce aux écoles, collèges et universités, la langue nationale et unique, supplantant définitivement tous les autres dialectes. Cependant, actuellement encore, l'immense majorité des habitants de l'Azerbaïdjan, province du Nord de l'Iran, parle le turc azéri.

Dominant toutes ces tribus et minorités, les imprégnant de leur esprit et de leur civilisation, leur imposant peu à peu, comme je viens de le dire, leur langue et leurs coutumes, les vrais Persans, les vrais Iraniens, de la grande famille indo-européenne, donc de notre race et de notre sang, se groupent en plein centre de l'Iran. Depuis Reza Chah, le Grand, une certaine unité nationale s'est créée, grâce particulièrement au développement de l'instruction publique dans de très nombreux établissements scolaires, grâce aussi à une plus parfaite connaissance des devoirs envers la Patrie, acquise par les jeunes gens astreints au service militaire obligatoire. Des rives de l'Araxe et de la Caspienne jusqu'au Golfe Persique et aux frontières du Baloutchistan et de l'Afghanistan, l'Iran forme une seule et même nation, une seule et même grande famille. La tentative d'assassinat qui eut lieu, voilà trois ans, contre l'auguste personne de Sa Majesté Impériale le Chachinchah, Mohammed Heza Chah Pahlavi, réveilla dans le cœur de tous les Iraniens, à quelque tribu ou religion qu'ils appartenissent, ce sentiment intime et profond de l'amour de la Patrie, qu'incarne, en quelque sorte, leur jeune et bien-aimé Roi et Empereur.

A la suite de cet abominable attentat, de toutes les provinces de l'Iran, des plus humbles bourgades aux plus grandes cités, des milliers et des milliers de télégrammes affluèrent à la Cour Impériale, manifestant l'attachement profond et sincère de toutes les classes de la société au jeune roi Mohammed Reza Chah Pahlavi. De l'étranger également, les chefs d'Etat des nations amies de l'Iran s'unirent au peuple iranien pour féliciter l'empereur d'avoir échappé à la mort. Entre autres, le Pape Pie XII fit parvenir immédiatement un message au chef vénéré de l'Iran pour exprimer au souverain sa consternation au sujet de cet attentat ; puis, l'ayant félicité d'avoir si heureusement échappé à un si grave danger, Sa Sainteté souhaitait à Sa Majesté Impériale un prompt rétablissement et suppliait la divine Providence d'accorder à l'Empire de l'Iran, dans l'harmonieuse collaboration de toutes les classes sociales, paix, tranquillité et prospérité.

Ce message du Pape au Souverain de l'Iran montre bien que les relations entre le Saint-Siège et le représentant suprême de la noble nation iranienne sont excellentes. D'ailleurs, depuis 1874, le Saint-Siège a toujours eu en Perse un envoyé spécial, résidant d'abord à Ourmiah-Khosrova, puis à Téhéran, sous le titre de délégué apostolique. L'actuel représentant du Saint-Siège, Monseigneur Paolo Pappalardo, se trouve en Iran depuis bientôt sept ans. Il a succédé au très regretté Monseigneur Alcide Marina, de la Congrégation de la Mission, décédé à Rome le 17 septembre 1950.

Une des preuves les plus éclatantes des relations amicales qui unissent l'Iran et le Saint-Siège a été la visite de courtoisie que Sa Majesté Impériale, le Chachinchah Mohammed Raza Pahlavi, au cours de son voyage triomphal en certains pays d'Europe, a bien voulu faire, le 20 août 1948, à Pie XII, alors en

résidence à Castel-Gandolfo. Cette visite a pris, pour tous les catholiques de l'Iran, le caractère d'un événement historique. Le Souverain Pontife reçut avec les plus grands honneurs le Chef de l'Iran et lui remit la plus haute décoration que le Saint-Siège puisse accorder à un Chef d'Etat, la décoration de l'*Eperon d'Or*, que possèdent seules actuellement douze personnalités dans le monde entier. De retour dans sa capitale, le souverain de l'Iran fit immédiatement parvenir au Saint-Père, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Rome, un magnifique tapis iranien, en gage de sa très vive satisfaction. De plus, Sa Majesté Impériale a bien voulu témoigner sa personnelle sympathie, en accordant, le 30 mai 1949, la décoration de l'ordre *Homayoun* de premier degré à Monseigneur Paolo Pappalardo, délégué apostolique.



Les Lazaristes et les Filles de la Charité sont établis en Iran depuis plus de cent ans. Le véritable fondateur de la Mission Lazariste en Perse a été Monsieur Eugène Boré, célèbre orientaliste, et qui devint, par la suite, Supérieur général de ces mêmes Lazaristes et des Filles de la Charité. Encore simple laïque, et âgé de vingt-huit ans, il fut chargé, en 1837, par le ministère de l'Instruction publique et l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, d'une mission scientifique en Perse ; il arriva à Tabriz, capitale de l'Azerbaïdjan, le 6 novembre 1838.

Fort du bienveillant appui du gouverneur de Tabriz, le prince Karaman-Mirza, frère du roi de Perse, Mohammed Chah, il se proposa d'ouvrir à Tabriz même une école. Le roi de Perse, mis au courant probablement par son frère, adressa à Eugène Boré ce « firman » élogieux et protecteur que je me permets de citer tout au long : « *Que le très glorieux et très puissant prince Karaman Mirza notre frère, gouverneur de la Province de l'Azerbaïdjan, lumière de nos yeux et favori des étoiles, sache que par l'effet des sollicitudes de l'esprit bienveillant et sanctifié de Notre Majesté Auguste, il a été décidé : que l'honorable Monsieur Eugène Boré, d'un savoir et d'une capacité reconnus, l'une des colonnes du Messie, ayant fait connaître aux Ministres du Royaume victorieux qu'il était venu dans la terre d'Orient pour y propager l'instruction et que, dans ce but, il s'était fixé à Tabriz, sur sa demande d'enseigner à la jeunesse persane la langue française et de l'instruire dans les sciences de l'histoire, de la géographie, de la philosophie, de la physique, de la géométrie et de la médecine, sans exiger aucune rétribution du Sublime Empire, Nous ordonnons à Notre très puissant frère, que, attendu les avantages de toutes sortes résultant de l'éducation de la jeunesse et de l'acquisition de ces sciences, on accorde respect, protection et encouragement à l'honorable susdit Monsieur Eugène Boré et que tant qu'il s'occupera de cette noble tâche, personne ne s'oppose en rien à Notre Auguste Volonté devenue Loi. Que Notre frère mette tous ses soins et tous ses efforts à son accomplissement. Donné en Notre Palais, le 15 de Rebbi, l'an de l'Hégire 1255. »*

L'école fut ouverte à Tabriz fin mars 1839. Eugène Boré créa également en octobre de la même année trois autres écoles à Ardichaï, à Babari et à Mavana, dans la région de Rézaïeh. En 1840, une cinquième école fut encore ouverte par ses soins à Djoulfa, près d'Ispahan.

Grâce aux demandes réitérées de Monsieur Eugène Boré, arrivait enfin à Tabriz, au mois de décembre 1840, avec le titre de Préfet apostolique de la Perse, Monsieur Ambroise-Gabriel Fornier, Prêtre de la Congrégation de la Mission. La Mission des Lazaristes en Perse était fondée.

Sur cette histoire de la Mission Lazariste en Perse, l'un de nos confrères, Monsieur Aristide Chatelet, dont le nom est très estimé en Iran, où il est resté de longues années, s'est chargé, en effet, de rédiger une série d'articles sérieusement documentés et dont le titre est précisément : *La Mission Lazariste en Perse*. Paru dans la « *Revue d'Histoire des Missions* » de 1933 à 1939, ce magnifique travail retrace, avec un réel souci de la vérité, et dans un style clair et élégant, l'historique de la fondation, du développement et du rayonnement de chacun de nos établissements religieux en Iran. C'est d'ailleurs à cette source que j'ai puisé personnellement la plupart des renseignements concernant la fondation de nos différentes maisons. Je me contenterai de donner ici un bref aperçu sur chacune des maisons de Lazaristes et des Filles de la Charité existant actuellement en Iran.



La Province d'Iran comprend, en 1952, quatre maisons de Missionnaires et quatre maisons de Filles de la Charité, établies à Téhéran, Tabriz, Rézaïeh et Ispahan.

La plus ancienne de ces Missions est celle de Rézaïeh, fondée en 1841. Ambroise Fornier, en effet, n'avait pu se maintenir à Tabriz. Sur ordre du gouvernement, il avait dû repasser la frontière, avant été accusé, bien à faux, de prosélytisme auprès des musulmans.

Rézaïeh (l'ancienne *Ourmiah* — *place de l'eau* —) est une des principales villes de la riche Province d'Azerbaïdjan. Située à une vingtaine de kilomètres à l'ouest du lac, qui porte son nom, Rézaïeh, en la belle saison, est un véritable nid de verdure : encerclée, de très près, par de hautes montagnes, la ville s'ouvre face au lac, et par côtés, à l'est, au sud, au nord surtout, vers des plaines fertiles, couvertes de champs de blé, riz, maïs, tabac, parsemées de saules, jujubiers, platanes et peupliers ; des vignes, aux ceps vigoureux, produisent les fameux raisins de la région, célèbres dans tout le pays. Dans la plaine de Rézaïeh, il y en a, m'a-t-on affirmé, une quarantaine d'espèces.

Quatre rivières, au nord le *Nazlou tchai* et le *Rauzé tchai*, au centre, près de la ville, le *Chaher* ou *Berdesur tchai*, et au sud le *Barandouz tchai*, bien connues des pêcheurs amateurs de la Mission, arrosent la plaine et grâce à d'innombrables ruisselets, savamment répartis par les paysans, fécondent champs et vergers, apportant partout humidité et fertilité.

Dans cette vaste plaine qui s'étend sur près de quatre-vingts kilomètres de long et une trentaine de large, se trouvent, disséminés, plus de trois cents villages, trois cents îlots de verdure, dans lesquels vit une population, en majeure partie musulmane, estimée à cent soixante mille habitants, parmi lesquels quatre à cinq mille Chaldéens catholiques, et quelques milliers d'Arméniens grégoriens.

C'est surtout pour ces Chaldéens catholiques qu'ont été créées et maintenues à Rézaïeh les deux maisons des Lazaristes et des Filles de la Charité.

A la tête de cette Communauté de Chaldéens catholiques se trouve un jeune archevêque, âgé d'une quarantaine d'années, et sacré tout dernièrement à Téhéran, le 30 décembre 1951. Né en 1910, à Khosrova, près de Chahpour (Salmas), d'une bonne famille de paysans catholiques, Monseigneur Zaya Dachtou, a succédé à l'un de nos confrères, Monseigneur Abel Zaya, décédé le 17 mars 1951, à l'âge de quatre-vingts ans. Plein d'ardeur, aimant sa nation, Monseigneur Dachtou fera grand bien à Rézaïeh. Il peut compter sur l'aide de la Mission qui, comme par le passé, s'efforcera de collaborer avec le chef spirituel des Chaldéens, dans l'œuvre de l'évangélisation de son peuple.

Actuellement, nos deux maisons de Rézaïeh se trouvent dans une situation difficile. Elles sont certainement parmi les plus pauvres et les moins favorisées de nos Missions. Rézaïeh, en effet, a beaucoup perdu au point de vue catholique, de son ancienne importance. Cela est dû, en très grande partie, au départ massif de la population chrétienne en 1917 et en 1946, à la suite des événements de la Grande Guerre et de la Révolution en Azerbaïdjan. Les œuvres sont assez précaires. Alors qu'en 1930, au moment de mon arrivée en Perse, la Mission comprenait petit et grand Séminaire (avec une trentaine d'étudiants), une école de formation pour quelque trente catéchistes, et la prédication dans plus de soixante villages chrétiens, actuellement, il n'y a qu'un modeste orphelinat d'une dizaine de petits Chaldéens ; cet orphelinat comprenait, en 1951, vingt-quatre enfants ; le nombre a soudainement diminué, mais peut, avec des ressources appropriées, reprendre et même augmenter. Nos confrères leur font la classe et le catéchisme ; ils donnent l'instruction religieuse en français aux enfants des Sœurs. La paroisse est, en grande partie, confiée au clergé indigène, mais là encore les missionnaires rendent de vrais services. C'est ainsi que Monsieur Herman Rigter, polyglotte, confesse en chaldéen les nombreuses personnes qui s'adressent à lui. En somme, nos confrères, M. Max Zwick, le Supérieur, M. Rigter, et le frère coadjuteur Emile Noyelle font ce qu'ils peuvent avec des moyens bien limités. Un prêtre indigène, M. Martin Rachidi, réside à la Mission et, par ses connaissances des langues et sa profonde expérience du pays, rend de grands services.

Le Père Zwick, ancien Supérieur de la Mission d'Ispahan, où il avait réussi à créer des œuvres florissantes, a accepté, au prix d'un sacrifice méritoire, de quitter sa chère maison pour aller remplacer à Rézaïeh, M. Pierre Franssen, nommé curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception à Téhéran.

Le Père Zwick, nous en sommes convaincus, parviendra à créer également à Rézaïeh des œuvres d'apostolat prospères et à redonner à cette Mission, si chère aux enfants de saint Vincent, son ancienne splendeur.

A côté de nos confrères, travaillent avec un zèle infatigable et un dévouement à toute épreuve, nos admirables Filles de la Charité.

La fondation de la maison des Sœurs de Rézaïeh remonte à 1857. « Vers la fin de cette année, dit le Père Cluzel, futur délégué apostolique en Perse, M. Darnis (l'un des premiers missionnaires lazaristes), conduisit à Ourmiah deux des cinq Sœurs de Khosrovah : la Sœur Marie-Philomène de Couesbouc et la Sœur Anna Eyvaz ». L'année suivante, trois autres Sœurs vinrent les rejoindre : Sœur Cullin, Sœur Heudiard et Sœur Serrurier.

La maison des Filles de la Charité à Rézaïeh, fermée en 1917, par suite des troubles de la Grande Guerre, fut ouverte à nouveau en 1931. La Supérieure actuelle, la Révérende Mère Corman, âgée de soixante-six ans, est une des plus anciennes Filles de la Charité de l'Iran, étant arrivée en ce pays en 1912. Elle se trouvait déjà à Rézaïeh avant la guerre de 1914.

Aidées par trois compagnes, animées du plus pur dévouement des enfants de saint Vincent, elles s'adonnent humblement mais efficacement à des œuvres d'éducation et de bienfaisance. Elles possèdent un ouvroir d'une trentaine de jeunes filles, un orphelinat de vingt-cinq enfants complètement à leur charge ; elles font la classe à une quarantaine d'élèves, visitent pauvres et malades, et rendent d'inappréciables services au clergé local et aux missionnaires. Elles ont vingt-neuf Enfants de Marie et seize aspirantes en ville, quelques petits groupements dans les villages, et se proposent de créer sous peu l'œuvre des « Louise de Marillac ». Comme m'écrivait dernièrement la Révérende Sœur Corman, elles font ce qu'elles peuvent, mais pas toujours ce qu'elles veulent.

Beaucoup d'obstacles, en effet, les arrêtent et gênent leurs mouvements. Et le plus grand de ces obstacles est certainement le manque d'argent. Elles n'ont pas même le nécessaire. Le bâtiment qui les abrite, construit hâtivement par les soins du Père Franssen, il y a une quinzaine d'années, est assez endommagé. surtout la partie qu'elles se réservent pour leur usage particulier. J'ai eu l'occasion de visiter une fois leur dortoir ; je crois que même les pauvres qu'elles aident ne se contenteraient pas d'une chambre aussi nue et aussi délabrée. Le plafond serait à refaire complètement, et les fenêtres mal jointes laissent passer le froid en hiver ; en voyant ce dortoir, je pensais à la pauvre chambre du « bon Monsieur Vincent », notre Fondateur.

De Rézaïeh, revenons à Tabriz (ou Tauris), capitale de l'Azerbaïdjan. Cette ville de deux cent treize mille cinq cent quarante-deux habitants, surnommée la « *Coupole de l'Islamisme* » et considérée par certains comme le « Centre du monde », remonte à la plus haute antiquité. Elle aurait été fondée l'an 175 de l'hégire (797 de l'ère chrétienne), par Hoveïdah, favorite d'Haroun-al-Rachid, l'allié de Charlemagne ; mais il est plus probable que cette favorite ne fit que la restaurer, puisqu'on parle déjà de cette ville au III^e siècle après Jésus-Christ.

L'origine du nom de cette ville, Tabriz ou Tauris, a donné lieu à plusieurs interprétations. que je me permets de noter, pour les amateurs d'étymologie.

D'après certains, Tabriz viendrait du mot arménien : *Ta-vrezh*, qui veut dire *vengeance*. Khosrov I^{er} d'Arménie, ayant voulu venger la mort de son frère, attaqua en 246 et défit Ardashir, le premier roi de la dynastie des Sassanides. En souvenir de cette victoire, il aurait donné à la ville de Tabriz, alors appelée *Shahistan*, le nom de Ta-vrezh. La ville fut reprise par Chahpour, puis remise par Galère à Tiridate avec la province d'Atropatène (en arménien : Aderbadagan ; en persan : Azer-Abadagan, de *Azer* : feu, et de *Abadagan* : lieu habité). Tiridate fit de Tabriz sa capitale et l'embellit. Arshag, roi d'Arménie, aidé par les Huns et les Alains, envahit l'Azerbaïdjan (vers 363) et vainquit Chahpour, près de Tabriz. Sous les Sassanides, cette ville continua d'être une importante cité.

D'après une opinion plus vraisemblable, Tabriz viendrait d'un mot persan, qui signifie dissipée, tombée, guérie. En effet,

d'après une légende, Hoveidah, favorite d'Haroun-al-Rachid, malade d'une fièvre incurable, ayant reçu des médecins l'ordre de voyager pour recouvrer la santé, aurait été guérie en arrivant en ce pays. Elle aurait également fait venir de Damas le célèbre astrologue Sathah, pour que celui-ci déterminât l'époque la plus favorable à la fondation de la nouvelle ville. Il est probable, comme je l'ai déjà dit, qu'elle ne fit qu'embellir et agrandir celle qui existait déjà.

D'autres auteurs enfin font dériver le nom de Tabriz du sanscrit : *Tab*, chaleur ; *Riz*, émaner, allusion sans doute à la chaleur qui vient des montagnes environnantes

Quoi qu'il en soit, en 858, Tabriz fut détruite en partie par un violent tremblement de terre et reconstruite par les soins du calife Motawakil. Devenue capitale de la Perse sous les Mongols, Tabriz vit alors son apogée de gloire, dont il ne reste aujourd'hui que de rares souvenirs, entre autres une belle mosquée en ruines, couverte d'émail bleu, la mosquée de Djehan (ou Djihon), Chah, bijou de l'art seldjoukide.

Au temps de Jean Chardin (1643-1713), au dire de Louis Dubeux (1798-1863) elle comptait cent cinquante mille habitants. Le chiffre de sa population a d'ailleurs fort varié. Il aurait été en 1829, de cinquante mille habitants ; en 1853, de quarante mille, pour remonter en 1876 à cent mille et même à trois cent mille, se rapprochant des cinq cent mille qui lui était attribué aux temps antiques. Peut-être faut-il rechercher la cause de ces variations de chiffres dans le fait que Tabriz a été plusieurs fois ravagée par des tremblements de terre. (En 1725, un violent tremblement de terre détruisit Tabriz en grande partie, occasionnant la mort de quatre-vingt mille personnes).

Aujourd'hui, Tabriz est la seconde ville de l'Iran. Ses habitants, de race blanche claire, sont travailleurs, intelligents, mais plutôt fiers et batailleurs ; plusieurs fois, dans l'histoire, ils se sont révoltés contre le pouvoir central de Téhéran. On trouve à Tabriz une communauté de sept à huit mille Arméniens grégoriens. Les catholiques : Chaldéens, Arméniens et latins, y sont peu nombreux : environ trois cents à trois cent cinquante.

La Mission des Lazaristes à Tabriz date de 1901. M. Auguste Malaval, qui en fut le fondateur, était venu de France, par Ourmia, le 28 mars de cette même année, et avait annoncé, le dimanche suivant 31 mars, aux fidèles résidant à Tabriz que, désormais, les missionnaires seraient à poste fixe parmi eux. Le 17 juin, eut lieu l'inauguration de la Maison des Missionnaires, sous la présidence du délégué apostolique, Monseigneur François Lesné. M. Malaval et son confrère, M. Ernest Mas, en prenaient possession. Cent cinquante catholiques de tout rite formaient alors la communauté des fidèles. Dès leur arrivée, nos deux missionnaires se mirent à l'œuvre et créèrent un petit Séminaire arménien et une école qui prospéra bien vite.

A la date du 6 décembre 1902, M. François Berthouesque, nouvellement arrivé, écrivait à Paris : « *Nous avons déjà une école assez prospère ; fondée seulement il y a deux ans, elle reçoit plus de soixante élèves qui, depuis l'âge de dix ans jusqu'à vingt ans, viennent tous prendre des leçons de français. Mais la partie la plus intéressante de notre école, ce sont neuf petits séminaristes que nous essayons d'orienter vers la prêtrise...* »

Ce bon confrère, âgé maintenant de soixante-quinze ans, et doyen des Missionnaires d'Iran, a joué, dans l'histoire de la

Mission Lazariste en Perse, au cours de la première moitié de ce siècle, un rôle de tout premier plan. Supérieur de la Mission de Tabriz, de 1906 à 1936, Supérieur de la maison de Téhéran, de 1936 à 1946, Visiteur de la Province de Perse, de 1919 à 1941, il a vu se dérouler bien des événements soit en Azerbaïdjan, soit dans la capitale. Il a assisté à la révolte de Tabriz contre Téhéran, de juillet 1908 à juillet 1909. « *Depuis quarante-cinq jours*, écrivait-il, le 3 août 1908, *nous sommes en pleine guerre civile. Nuit et jour, le canon gronde à deux cents mètres de chez nous ; la famine se fait sentir ; on ne trouve plus de pain... Le sang coule. il y a un grand nombre de morts et de blessés... Priez pour nous !* »

Il a eu le bonheur de pouvoir faire construire l'une des plus grandes églises catholiques en Perse, celle de Tabriz, qui fut solennellement bénite le 8 décembre 1910, en présence du Gouverneur général de l'Azerbaïdjan, des consuls de France, de Russie, d'Angleterre, de Turquie, et d'un grand nombre de personnalités et de fidèles.

Mobilisé en France, pendant la guerre de 1914-1918, il revint dans sa chère Mission de Tabriz en 1921 et la dirigea, ainsi que toute la Province, jusqu'en 1936, date à laquelle il fut placé, comme Visiteur et Supérieur à Téhéran. Relevé de sa charge de Visiteur, le 17 septembre 1941, en raison de son âge et de ses infirmités, il continua de diriger la maison de Téhéran et devint curé de la paroisse de l'immaculée-Conception. Le 13 août 1946, sous l'active impulsion de M. Auguste Poiron, alors Visiteur en Iran, on commença l'agrandissement de l'église paroissiale, construite en 1867, mais devenue trop petite pour le nombre toujours croissant des catholiques. M. Berthouesque bénit la première pierre de la nouvelle église qui fut achevée en 1948 et consacrée par Monseigneur Paolo Pappalardo.

Le Gouvernement de la République française, reconnaissant les services exceptionnels rendus, pendant près d'un demi-siècle, par le Père François Berthouesque, à la culture et à la pensée française, lui conférait, au mois de juin 1948, la croix de la Légion d'honneur. Au cours d'une cérémonie plus intime qu'officielle, M. Pierre Lafond, ambassadeur de France en Iran, entouré de hautes personnalités, parmi lesquelles Monseigneur Paolo Pappalardo, alors gérant de la Délégation apostolique, et M. le Docteur Siassi, recteur de l'Université de Téhéran, épingleait sur la poitrine de notre confrère, près de la Médaille « *Bene Merenti* » du Saint-Siège, la nouvelle décoration, aux applaudissements prolongés des quatre cents élèves de notre Collège Saint-Louis.

Malade, infirme, presque impotent, le bon Monsieur Berthouesque retourna à Tabriz, le 28 août 1951. Il y vit maintenant, entouré des soins affectueux de ses chers confrères, offrant chaque jour à Dieu ses prières et ses sacrifices pour le plus grand bien des âmes et le succès des œuvres de la Province qu'il a tant aimée et si profondément édifiée.

A la tête de la maison de Tabriz, se trouve M. Auguste Poiron, lui aussi ancien et récent Visiteur de l'Iran. Il succéda, en effet, à M. Berthouesque, le 17 septembre 1941, et fit agréer sa démission l'année dernière. Encore relativement jeune, il n'a que cinquante-huit ans, plein d'allant, spirituel et enjoué, il dirige avec maîtrise une maison que l'auteur de ces lignes connaît bien, y ayant résidé soit comme simple confrère, soit comme Supérieur pendant près de vingt et un ans.

La Mission de Tabriz possède actuellement comme œuvres principales : une paroisse de trois cent à trois cent cinquante fidèles, une petite école, un modeste pensionnat, des cours de français le soir, et des cours à l'Université de la ville. Deux missionnaires assurent réellement la vie de ces œuvres : le Supérieur, M. Poiron, et un jeune confrère de trente-six ans, actif et travailleur, M. Yves Kervran, Breton de la Bretagne bretonnante, « né natif d'Ergué-Armel », près de Quimper, dans le Finistère. Du matin au soir, ces deux missionnaires sont sur la brèche, donnant jusqu'à six et sept heures de leçons par jour. Près d'eux, les aidant par leurs prières et l'exemple de leur vie, demeurent, humbles et cachés, le bon M. Berthounesque, et le Frère coadjuteur Jules Longue-Epée, ce dernier âgé de plus de quatre-vingt un an, et ayant déjà vingt et un ans de séjour en Iran. Un prêtre arménien indigène, le Révérend Ter Marcos Stépanian, vétérinaire lui aussi de la Mission de Tabriz, est officiellement le curé des Arméniens et Chaldéens catholiques de la paroisse.

Sur cette chère Mission de Tabriz qui fit l'objet des premiers soins du Père Boré, et qui donnait tant d'espérance à son premier fondateur, le Père Malaval, dans un bon cri d'enthousiasme, s'écriait : « L'avenir appartient à la Mission de Tabriz ! »

Certes, si, pour le moment, l'école et le pensionnat n'existent pratiquement plus, il y a encore de l'espoir. A l'Université, M. Auguste Poiron et M. Yves Kervran sont, je le sais, grandement appréciés par la centaine d'étudiants, auxquels ils veulent bien consacrer une partie de leur temps et de leur labeur : en outre, leurs cours du soir sont actuellement fréquentés par une soixantaine d'auditeurs : officiers, commerçants, élèves et professeurs des grandes écoles. Tout cela montre qu'on les estime en haut lieu, et qu'on serait heureux de les voir étendre leur action culturelle auprès de la jeunesse iranienne. MM. Poiron et Kervran voudraient bien, eux aussi, se donner encore davantage à l'œuvre si belle de l'éducation et de l'enseignement. Mais, comme le rappelle l'axiome des Anciens : *primus vivere, deinde philosophari*. Les cours à l'Université, malgré de belles promesses maintes fois réitérées de la part des autorités, ne sont pas rétribués, et les leçons du soir ne rapportent qu'une somme dérisoire. Le budget de la maison est un véritable casse-tête pour le pauvre Supérieur qui ne sait comment subvenir aux multiples besoins de sa maison...

La maison des Filles de la Charité de Tabriz remonte à 1904. Depuis longtemps déjà la population de la ville désirait grandement voir nos Sœurs s'établir à Tabriz ; elle réclamait même avec insistance leur venue auprès des missionnaires.

En 1889, le consul de France à Tabriz, M. Barnay, manifestait son désir très net de voir non seulement les missionnaires, mais encore les Filles de la Charité à Tabriz, où, à son avis, « elles seraient encore d'un plus grand bien que dans ces lieux perdus de Khosrova et d'Ourmiah ».

En septembre 1902, sur l'ordre de Monseigneur Lesné, délégué apostolique, M. Malaval avait acheté à Tabriz, près de la maison des missionnaires, pour la somme de douze mille cinq cents francs, un vaste terrain destiné à être mis à la disposition des Filles de la Charité.

En fait, celles-ci n'arrivèrent à Tabriz que le vendredi 13 mai 1904. Elles firent, au nombre de cinq, une entrée triomphale dans la ville. C'étaient, sous la conduite de leur Supérieure, la vénérée Sœur Elisabeth Martinroche, décédée le 1^{er} octobre 1944, les Filles de la Charité : Sœur Marthe Marquis, Sœur Gabrielle Martin, Sœur Joseph Stomkowska et Sœur Marie Bertrand. Seule, cette dernière se trouve encore à Tabriz ; Sœur Joseph Stomkowska est au Liban, les autres sont mortes.

Les œuvres de la maison des Filles de la Charité de Tabriz comprennent actuellement : un pensionnat et internat d'une quarantaine d'enfants, un externat ou école de près de deux cents élèves, un ouvroir d'une trentaine de jeunes filles, une école ménagère de près de vingt-cinq enfants, la visite des pauvres et des infirmes, une dizaine d'Enfants de Marie et l'œuvre des « Louise de Marillac ». Trois dames infirmes restent à demeure chez elles, ainsi qu'une demi-douzaine de jeunes filles étudiantes à l'Université.

Pour assurer toutes ces œuvres, dignes des Enfants de saint Vincent, sept Sœurs seulement se trouvent à Tabriz, et encore, parmi elles, il y a une Sœur âgée de quatre-vingt-cinq ans, et une autre, la Sœur Marie-Bertrand, âgée de près de quatre-vingts ans. Animées du plus pur esprit de charité de leur saint Fondateur, elles s'adonnent comme leurs compagnes de Rézaïeh, Téhéran et Ispahan, aux œuvres si belles, mais combien harassantes, de leur sainte vocation, sous la conduite de leur Supérieure, la Révérende Mère Pouillart. Celle-ci, digne héritière de la maternelle Sœur Martinroche, se dévoue sans trêve, depuis 1941, aux charges si délicates et si importantes qui lui ont été confiées par l'obéissance. Je sais qu'elle serait heureuse de voir augmenter et son personnel et ses ressources.

A plus de mille kilomètres de Tabriz, dans des pays plus chauds et mieux connus des voyageurs, voici Ispahan, la *ville des rêves et des roses* ! Ispahan, l'incomparable cité reposant dans un fond de verdure comme un bijou dans son écrin ! Ispahan, ancienne capitale des rois de Perse, « *Centre du monde* », « *Nombril de l'univers* », et qui était au début du xviii^e siècle, ville florissante. Ispahan, dont Chardin disait qu'elle avait, au xv^e siècle, un million d'habitants, cent soixante mosquées, quarante-huit collèges, mille huit cents caravansérails et deux cent soixante-treize bains publics, Ispahan se présente de nos jours, comme la plupart des villes d'Iran, sous un double aspect de ville trop rapidement modernisée et encore farouchement attachée aux vestiges de gloire du passé. C'est là, surtout, à Ispahan, que l'on se rend vraiment compte de ces contrastes dont je parlais au début de cette relation.

Ispahan, c'est la ville des mosquées, aux dômes bleus et dorés, étincelants au soleil, aux minarets recouverts de « *cachis* » d'un bleu-vert inaltérable ; c'est aussi la ville des cinémas et théâtres, aux affiches criardes et multicolores, s'illuminant le soir d'affreuses lumières aveuglantes.

Ispahan, c'est la cité des merveilleux palais de *Chah-Abbas*, aux murs tapissés de belles fresques peintes par des Italiens ou des Hollandais, et représentant danses, batailles, chasses, jeux ; c'est le reliquaire de véritables joyaux d'architectures, que l'un de nos compatriotes, M. Godard, s'efforce de préserver des injures du temps ou de restaurer dans leur état primitif ; c'est le musée naturel des antiques richesses de la Perse ; ou

voit, en effet, à Ispahan, des vestiges encore impressionnants d'anciens monuments, tels le *Tchehel Sotoum*, ou Palais des Quarante Colonnes, qui n'en possède, en réalité, que vingt, mais qui, par réflexion dans la pièce d'eau rectangulaire placée devant lui, donne l'illusion d'en posséder quarante ; tel encore le palais d'*Ali-Kapou*, « construction élevée, avec au premier étage un haut portique de colonnes de bois élancées, sous lequel le Roi recevait les ambassadeurs, et d'où il regardait les divertissements et les jeux de polo qui se donnaient sur la place ».

Ispahan, c'est aussi, de nos jours, la ville des casernes et surtout des usines, où près de vingt mille ouvriers, dans de vastes ateliers, parmi le vacarme des machines, travaillent aux tissages des étoffes et des cotonnades.

Ispahan, c'est la ville des jardins et des fleurs, la ville aux larges avenues bordées d'arbres majestueux, tel le magnifique *Kiaban* « *Chahar Bagh* » (quatre jardins) — les Champs-Élysées d'Ispahan — parure et gloire de la cité ; c'est la ville des rivières aux eaux couleur de jade, la ville du « *Maidan y Chah* », immense place, qui nous rappelle par ses dimensions la place de la Concorde à Paris, et qui est encore considérée comme l'une des plus fameuses du monde. Mais Ispahan, c'est aussi la ville des « *Koutchés* » (ruelles tortueuses et étroites), la ville des ruisseaux aux eaux sales et boueuses, la ville des ruines et des « délabrements dans tous ces édifices qui jouent encore la splendeur ». C'est la ville des caravansérails « transformés en garages où les mécaniciens réparent à grands coups de marteau les camions et les autobus ».

C'est dans cette ville, non loin du célèbre pont *Allah-Verdi-Khan* qui relie Ispahan à Djoulfa, et qui enjambe la rivière *Zahendé-Roud*, que se trouve la Mission des Pères Lazaristes. Cette Mission, fondée en 1903, grâce à la prudente, mais tenace activité de Monseigneur Lesné, délégué apostolique, fut d'abord établie à Djoulfa, faubourg d'Ispahan, petite agglomération arménienne, qui porte ce nom en souvenir de la ville de Djoulfa, en Azerbaïdjan, sur les bords de l'Araxe. En 1605, Chah Abbas, par mesure de protection envers les chrétiens du Khanat d'Eriwan qui, opprimés sous la tyrannie des Osmanlis, l'avaient appelé à leur secours, dans le but surtout d'avoir près de sa capitale des gens industriels, habiles, commerçants, fit déplacer plusieurs milliers de familles arméniennes des bords de l'Araxe jusqu'à la rive sud du *Zahendé-Roud*.

Le premier Supérieur de la Mission Lazariste d'Ispahan fut M. Emile Demuth, qui arriva à Djoulfa-Ispahan, le 29 mai 1903. Polyglotte remarquable, travailleur infatigable, d'une énergie à toute épreuve, d'une activité débordante, M. Demuth dut faire face, dès le début, à de nombreuses difficultés, devant lesquelles il se trouvait seul. Son optimisme proverbial, son imagination ardente le firent triompher de toutes ces difficultés.

Le 14 juin 1904, M. Jean Galaup, notre actuel Procureur provincial, arrivait à Djoulfa. Une école pour les chrétiens fut ouverte à Djoulfa en 1903 et devait compter jusqu'à cent vingt élèves en 1934.

En 1909, la Mission acquérait à Ispahan même une vaste propriété, tout près du pont *Allah-Verdi-Khan*, où l'année suivante, le 22 novembre, était créée, uniquement pour les musulmans, une école, qui devint par la suite célèbre à Ispahan, « *Sétareh Soh* » (Étoile du matin). Dès la première année, les

élèves affluèrent, jusqu'au début de 1911, on comptait deux cents élèves.

En septembre 1915, les missionnaires, ainsi que les Filles de la Charité, durent, par ordre de la légation de France à Téhéran, évacuer Djoulfa et Ispahan, par suite de l'avance des armées turque et allemande. Passant par Téhéran, ils retournerent presque tous en France.

Trois ans durant, les vastes locaux de Djoulfa et d'Ispahan furent laissés à la garde du prêtre indigène arménien, le Père Tazpazian Melcolm.

Ce fut, sous le Supérieurat de M. Jean Galaup (1920-1940) que, sur la demande de l'*Orientale*, la maison des Lazaristes à Djoulfa, ainsi d'ailleurs que celle des Filles de la Charité en cette même localité, furent transférées aux Arméniens catholiques (clergé et Sœurs). Ce transfert eut lieu sur la fin de 1934.

Les Missionnaires et les Sœurs s'établirent définitivement à Ispahan, les premiers dans leur propriété près du pont Allah-Verdi-Khan, et les secondes dans une maison privée qu'elles achetèrent par la suite.

La maison actuelle des RR. PP. Lazaristes est de toutes nos maisons, la plus agréable à habiter. C'est une véritable maison de campagne, située à quelques centaines de mètres de la rivière *Zahendé-Roud* et entourée de vergers et jardins. Un bras de cette rivière traverse la propriété apportant fraîcheur et fécondité.

Le Supérieur actuel de la Mission d'Ispahan est un Alsacien, M. Paul Kieffer. Il a succédé, l'année dernière, à M. Max Zwick, dont le nom reste attaché à la création de l'œuvre principale : un pensionnat d'une quarantaine d'enfants, pour la plupart musulmans et arméniens. Nos confrères, MM. Poghos Ter Poghossian, Ferdinando Stoppino et Michel Collet, s'adonnent avec cœur à l'instruction et à l'éducation de ces enfants. Ils seraient heureux de développer cette œuvre, pleine de promesses pour l'avenir. Ils n'oublient pas, en effet, que c'est par la jeunesse, par l'éducation donnée aux enfants et aux jeunes gens, qu'ils pourront le mieux, réaliser œuvre d'apostolat, faire au moins connaître et estimer la religion catholique. Nos confrères s'occupent également d'une petite paroisse, composée principalement d'Arméniens, de quelques Chaldéens et de Latins. Ils assurent, en outre, la direction spirituelle des Filles de la Charité.

Celles-ci sont établies au cœur même de la ville, dans une ancienne maison princière, mais qui depuis longtemps a perdu sa splendeur et surtout toute commodité. Autrefois, les Filles de la Charité, comme les Missionnaires, habitaient Djoulfa. Les premières arrivèrent, le 14 juin 1904, sous la conduite de Sœur Choblet, leur Supérieure ; on y trouvait Sœur Marie Vilette, Sœur Vincent Galichet, Sœur Joseph Brasseur et Sœur Louise Guiné. Ayant à leur tête le « jeune » M. Jean Galaup, elles firent une entrée triomphale à Djoulfa, et placèrent leur maison sous la protection de la Vierge Puissante.

En 1937, les Filles de la Charité vinrent s'établir à Ispahan même. La Révérende Mère Jaubert, l'actuelle Sœur Supérieure, qui succéda en 1944, à l'inoubliable Sœur Barada, m'envoyait tout dernièrement un rapport sur les œuvres de sa maison.

Les Sœurs sont au nombre de sept, trois françaises, une hongroise, une italienne, une arménienne et une libanaise. Elles

possèdent comme œuvres principales : une école de cent soixante-dix-sept élèves, réparties en six classes ; un pensionnat de quarante enfants ; un ouvroir d'une vingtaine de jeunes filles, et un dispensaire où cent cinquante à deux cents malades sont soignés chaque jour.

L'école est dirigée par Sœur Supérieure elle-même, secondée par quatre de ses compagnes, une dame arménienne payée mille cinq cents rials (douze mille francs), par mois et trois professeurs de persan, qui, chacune, pour trois heures de cours quotidiens, reçoivent mensuellement mille rials (huit mille fr.).

Le programme est le même que celui des écoles primaires françaises et iraniennes, jusqu'au certificat d'études.

Cette école pourrait se développer, car les élèves se présentent nombreuses chaque année, à la rentrée. La Sœur Supérieure se voit dans l'obligation d'en refuser un grand nombre, les salles de classe étant trop petites ; et les moyens manquent pour construire. D'ailleurs, les recettes fournies par les pensions des élèves suffisent à peine à payer les professeurs.

Certes, grâce à la bienveillance de M. Jean Camborde, conseiller culturel auprès de l'ambassade de France à Téhéran, la maison des Filles de la Charité d'Ispahan, comme d'ailleurs tous nos établissements scolaires en Iran, reçoivent du Gouvernement français des subventions annuelles importantes, mais ces subventions sont loin de suffire aux dépenses occasionnées par l'entretien de l'école et le paiement des professeurs.

Le Pensionnat, dirigé par nos Sœurs, comprend, je l'ai dit, quarante enfants, mais sur ce nombre, il y a douze gratuites et seize à tarif réduit ; une douzaine seulement payent la pension entière, soit mille cinq cents rials (douze mille francs) par mois. Plus encore que l'école, cette œuvre est à recommander, car il est évident que nos Sœurs peuvent avoir une action plus directe et plus profonde sur les âmes de ces enfants qui demeurent internes chez elles.

A l'ouvroir, dirigé par une Sœur, vingt jeunes filles apprennent broderie, couture et divers travaux d'intérieur qui leur permettront de devenir plus tard de sérieuses ménagères, d'expertes mères de famille. Nourries, logées et blanchies à la maison, elles reçoivent encore, dès qu'elles peuvent se rendre utiles, quelques modestes sommes variant de trois cents à cinq cents rials par mois.

Mais l'œuvre qui, à mon avis, aurait besoin d'être le plus soutenue, c'est le dispensaire. Là vraiment, nos Sœurs montrent ce qu'elles sont : dignes héritières du grand saint Vincent de Paul, exerçant leur admirable charité chrétienne.

Chaque jour, de sept heures du matin à midi, défilent sans interruption toutes les misères, souffrances et douleurs : mères indigentes qui viennent demander du lait pour leurs bébés ; enfants faméliques ; syphilitiques qu'il faudrait soigner, mais dont personne ne s'occupe ; brûlures à tous les degrés, teigneux, pansements de toutes sortes. Les musulmans eux-mêmes, les plus nombreux d'ailleurs, accourent chez nos Sœurs et bénissent Dieu de leur avoir envoyé des anges venus de si loin pour soulager leurs misères et jeter en leur cœur un reflet de cette bonté qui émane d'Allah, le Dieu unique, le Père de tous les hommes.

J'ai assisté moi-même, il y a trois mois, à cet émouvant défilé ; j'en étais ému jusqu'aux larmes. Et comme je demandais

à la Révérende Mère Jaubert comment elle pouvait assurer une telle œuvre : « *Je me le demande moi-même*, répondit-elle ; *nos deux Sœurs infirmières, la Sœur Gambaro, diplômée, et la Sœur Mary, qui exerce depuis 1927, reçoivent chaque jour cent, cent cinquante et même deux cents malades. M. le Docteur Danechvar Attaollah veut bien venir trois fois par semaine ; il reste deux heures parmi nos malades et nous le payons mille cinq cents rials par mois. Une jeune fille que nous rétribuons également (mille rials par mois) s'occupe du ménage, de la préparation des remèdes et de la présentation des malades. La clientèle est si pauvre que les consultations, les remèdes et les pansements sont gratuits ou presque. Les plus généreux de nos malades nous donnent parfois deux rials, cinq rials ou dix rials. Ils ne payent même pas le coton, les bandes, la gaze et le reste.* »

Et la Révérende Mère Jaubert, en terminant ses confidences, me disait : « *Oh ! mon Père, si vous écrivez en France, demandez de l'aide pour notre dispensaire, nous avons besoin de beaucoup de choses et tout nous ferait plaisir. Mais le meilleur moyen serait encore de nous envoyer de l'argent, car, ajouta-t-elle, avec de l'argent, nous pourrions nous procurer et le matériel et les remèdes et les instruments de chirurgie nécessaires pour notre œuvre. Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de France à Téhéran, et Madame Coulet, nous ont déjà fait parvenir, l'année dernière, une grande caisse de remèdes, contenant de vrais trésors, et nous leur en sommes infiniment reconnaissantes. Mais il nous faut toujours de l'aide, car nous avons toujours des malades. Faites quelque chose pour nous, mon Père !* »
Puisse cet appel trouver un écho favorable !

D'Ispahan, revenons à Téhéran, capitale de l'Iran, capitale aussi des Œuvres catholiques de ce pays.

Téhéran, capitale de l'Iran depuis 1787, immense agglomération de huit cent mille habitants, cité modernisée par la volonté toute-puissante de l'un de ses plus grands rois, Reza Chah le Grand. Téhéran peut être considérée, à juste titre, comme le symbole de la renaissance iranienne au début de ce siècle.

J'ai vu Téhéran, pour la première fois, en 1930. A part quelques rares avenues, quelques belles places anciennes, telle le « *Top Khané* », ou « *Maidan Sépah* », quelques massifs bâtiments administratifs : l'Hôtel de Ville, l'*Imperial Bank of Iran*, quelques rues animées et commerçantes, comme la célèbre rue « *Lalézar* », ce n'était guère qu'un labyrinthe de « *Koutchés* », un labyrinthe de ruelles tortueuses et mal éclairées la nuit, une ville endormie dans les vestiges de gloire du passé, où les mosquées aux minarets élancés, les portes recouvertes de faïences plus ou moins criardes, donnaient un air de vétusté plutôt que d'ancienneté. La population elle-même semblait endormie. J'étais profondément étonné de voir les Téhéranais flâner lentement dans les rues, formant de longues processions, égrenant éternellement leur « *tasbih* », que dans ma simplicité naïve je prenais pour un chapelet, ou encore se promenant deux par deux, en se tenant par le pouce ou par le petit doigt comme de grands enfants, bavardant gravement comme il sied à des personnages qui ont l'éternité devant eux.

Quelle différence maintenant ! Téhéran ressemble à une fourmilière où règne une activité d'autant plus fiévreuse de nos jours que les passions sont littéralement déchaînées contre

l'étranger. C'est un va-et-vient perpétuel dans les larges avenues, bien tracées, asphaltées et bordées de maisons neuves, construites au cours de ces vingt dernières années. Le soir, surtout, au moment du coucher du soleil, les grands boulevards, les « *khiabanes* » aux noms illustres de Firdousi, Saadi, Pahlavi, Chah Reza, les moindres rues elles-mêmes sont continuellement sillonnées d'automobiles de grand luxe, de marque américaine particulièrement, de taxis parmi lesquels se distinguent les Citroëns aux phares jaunes, d'autobus, d'autocars ; disparues les antiques « *drochkés* » à deux chevaux, aux cochers sympathiques et goguenards ! Supprimés, les fameux tramways à traction animale ! C'est maintenant la vie, le mouvement, l'agitation perpétuelle ; et dans le ronflement des moteurs d'avions qui survolent quotidiennement la ville et qui assurent un trafic régulier et rapide avec les grandes capitales européennes.

C'est dans cette ville tumultueuse que se trouvent réunis nos principaux centres catholiques, nés, eux aussi, pour la plupart, au cours de ces vingt dernières années.

A l'exception, en effet, de la Mission Lazariste et de l'établissement des Filles de la Charité, qui datent du siècle dernier, toutes les autres créations religieuses sont récentes.

Téhéran, siège de la Délégation apostolique depuis 1924, comprend actuellement plusieurs centres paroissiaux et missionnaires. Alors qu'à Tabriz, Rézaïeh et Ispahan, on ne trouve que Lazaristes et Filles de la Charité, avec un clergé indigène embryonnaire, à Téhéran, il y a diverses maisons religieuses et trois Eglises paroissiales.

Les Révérends Pères Salésiens, établis à Téhéran depuis 1937, se consacrent, sous la conduite de leur Supérieur, le R.P. Flavio Fedeli, à l'œuvre de l'enseignement et à l'éducation des enfants. Dans une maison de fortune nos courageux Pères Salésiens, avec un optimisme à toute épreuve, font la classe à deux cent quinze élèves externes et internes, et ont organisé, selon l'esprit de leur Institut, un pensionnat de soixante enfants.

De plus, ils dirigent une église paroissiale, l'église de la *Consolata*, construite en 1937, sur un terrain appartenant à l'ambassade d'Italie, et possédant les seules orgues qui existent en Iran. Le R.P. Natale Del Mistro, vétéran de leur Mission et musicien dans l'âme, est officiellement le curé de cette paroisse. secondé par un dynamique vicaire, le R.P. Jacques Streitt.

Les Chaldéens catholiques, environ trois mille, à Téhéran, possèdent également une cathédrale, de style babylonien, la plus spacieuse de l'Iran. Cette cathédrale repose sur une vaste crypte, qui sert de salle de conférences, de réunions et de théâtre. La première pierre de cette crypte fut solennellement posée le 26 avril 1946 ; un an après, au mois d'août 1947, on commençait la construction de l'église.

Cette construction a vraiment été l'œuvre personnelle de Monseigneur Joseph Cheikho, archevêque des Chaldéens. Avec une ténacité admirable, Monseigneur Cheikho a vu, enfin, s'élever, en plein Téhéran, ce magnifique édifice religieux, dédié à saint Joseph, son patron et patron de l'Eglise universelle.

La consécration de cette cathédrale eut lieu le 9 juillet 1950. Sa Béatitudo, Monseigneur Joseph VII Ghanima, patriarche chaldéen de Babylone, était venue en personne de Bagdad pour présider ces fêtes grandioses. Entourée de Monseigneur le Délégué apostolique en Iran, de plusieurs archevêques et évêques

chaldéens et d'une foule innombrable de fidèles, Sa Béatitude consacra la nouvelle église, en présence d'un représentant officiel de S.M.I. le Chachinchah, de l'ambassadeur d'Irak et des représentants des ambassades de France et d'Italie et de la légation d'Argentine.

De plus, grâce toujours au zèle infatigable de Monseigneur Cheikho et de ses dévoués collaborateurs, Monseigneur Thomas, chorévêque, et le R.P. Jean Issaï, la communauté chaldéenne possède un petit Séminaire, créé en 1947, et comprenant actuellement quatorze séminaristes. Elle vient enfin de fonder une modeste école, où trente enfants chaldéens apprennent leur langue conjointement avec la langue persane, école qui a été officiellement reconnue par le gouvernement iranien, le 1^{er} octobre 1951.

Mgr Cheikho me disait, il y a quelques jours, combien il désirerait voir augmenter le nombre de ses séminaristes. *« Pensez donc, mon Père, notre archidiocèse de Senna, est l'un des plus vastes du monde, puisqu'il s'étend sur une surface de un million deux cent mille kilomètres carrés ; et pour travailler sur cet immense territoire, nous n'avons en tout et pour tout que cinq prêtres. » Messis quidem multa...*

Les Arméniens catholiques n'ont pas encore d'église à Téhéran. Par suite de la disparition soudaine du Père Stéphane Sarguissian, décédé brusquement le 30 juin 1951, après une opération, ils n'ont plus à leur disposition qu'un seul prêtre, le R.P. Emmanuel Poladian. Ce Père, relativement jeune (quarante ans), se dévoue sans relâche au bien spirituel de ses huit cents fidèles, prêchant, confessant, catéchisant, célébrant la sainte messe dans l'église de la Consolata des Pères Salésiens.

La communauté arménienne catholique conserve cependant l'espoir de posséder bientôt, elle aussi, une cathédrale, dont les premiers travaux ont commencé en juin 1950 ; le 30 juillet suivant, les soubassements s'élevaient déjà à quelques mètres et le Révérendissime Monseigneur Abkar, Ordinaire des Arméniens catholiques en Iran, était venu spécialement d'Ispahan, où il a son siège, pour bénir ces premières fondations. Depuis ce temps, les travaux ont été arrêtés, faute de ressources et de secours. Tout ce qui a été fait : achat du terrain, pose des fondations, élévation des murs de soubassement, est le résultat unique et exclusif de la petite Communauté arménienne catholique de Téhéran. Puisse bientôt s'achever dans la capitale de l'Iran l'église arménienne catholique ! Les Arméniens, en effet, doivent tenir dans notre communauté catholique la place à laquelle ils ont droit.

D'ailleurs, nos catholiques arméniens ont fait, à Téhéran, un réel effort au point de vue religieux. Grâce aux Sœurs arméniennes de l'Immaculée-Conception, venues en Iran, d'abord à Djoulfa en 1938, puis à Téhéran en 1943, ils possèdent un établissement scolaire de quatre cents jeunes filles. Au dire de la Révérende Mère Supérieure, nouvellement arrivée, la Mère Ernestine Assioun, sur ces quatre cents élèves, quarante sont musulmanes, une dizaine, juives, toutes les autres arméniennes, en majorité grégoriennes.

Malheureusement, les bâtiments qui abritent toutes ces élèves n'appartiennent pas en propre aux Sœurs arméniennes. Comme leurs compagnes italiennes, elles ont dû louer à des prix très élevés des maisons particulières, et toutes leurs ressources disparaissent dans le paiement du loyer.

D'autres religieuses, les *Sœurs de Sainte Zite*, au nombre de sept, venues d'Italie il y a une quinzaine d'années, sous la conduite de la Révérende Mère Joséphine Morelli, ont créé à Téhéran une école de près de deux cent cinquante élèves, et un pensionnat de soixante jeunes filles. Elles aussi, je viens de le dire, ont été obligées de louer une vaste et grande maison particulière, belle sans doute, mais non prévue pour des œuvres d'enseignement. Avec une patience et une humilité admirables, dignes de leur sainte Fondatrice, elles se donnent sans réserve, sous la conduite de leur Supérieure actuelle, la Révérende Mère Sacchi, aux œuvres de leur sainte vocation, faisant la classe, élevant avec tendresse et douceur leurs quarante orphelines, complètement à leur charge, et contribuant ainsi, dans toute la mesure de leurs faibles moyens, au soulagement de la misère.

C'est aussi au soulagement de la misère que se consacrent, ou du moins vont se consacrer prochainement deux religieuses françaises, de la Congrégation de *Jésus Réparateur*. Appelées en Iran par l'un des plus grands médecins de l'Empire, le professeur docteur Adl, en vue de diriger sa clinique, instamment demandées à leur Supérieure générale par Monsieur l'Ambassadeur de France, elles sont arrivées, voilà plusieurs mois, et travailleront à partir du 1^{er} mars, dans l'*Association du Lion et Soleil Rouge* (la Croix-Rouge iranienne). Elles contribueront ainsi largement à montrer le véritable visage de l'Eglise catholique, exerçant la charité et prodiguant leurs soins aux malades, dont elles seront les véritables anges gardiens.

C'est en parfaite collaboration avec toutes ces communautés de prêtres et de religieuses, que Filles de la Charité et Missionnaires Lazaristes travaillent à Téhéran, sous la direction bienveillante et paternelle du Délégué apostolique, Monseigneur Paolo Pappalardo.

La fondation de la Maison des Filles de la Charité à Téhéran remonte au 5 mai 1875. Mgr Cluzel, sacré l'année précédente, le 8 septembre à Paris, archevêque d'Héraclée, et nommé par le Saint-Siège, administrateur apostolique d'Ispahan, et délégué apostolique en Perse, avait bien voulu se charger de les amener lui-même d'Ourmiah et Khosrova, jusqu'à Téhéran. M. Plagnard, alors à Téhéran, était allé les chercher à Ourmiah. C'étaient les Sœurs Dupuy, Estrampes, Richomme et Bouvin, Françaises, et une Chaldéenne d'Ourmiah, Sœur Marie Isaac Bey.

Installées dans une maison contiguë à la Mission, que M. Plagnard avait achetée pour elles en 1868, nos Sœurs ouvrirent aussitôt un dispensaire qui accueillait régulièrement de trois à quatre cents malades, une école où vinrent l'année même vingt-cinq jeunes filles, un asile pour les petits garçons et plus tard, une école à l'autre bout de la ville, à *Darvazeh Kazvine*, le vrai centre de la communauté arménienne.

Ces œuvres premières se sont bien développées depuis. Parler ici du Collège « *Jeanne d'Arc* » de Téhéran, c'est parler du plus grand et plus florissant établissement scolaire catholique, de l'Iran.

Ce Collège, appelé aussi officiellement le Collège « *Chams* », du nom de Son Altesse Impériale, la Princesse Chams, Sœur du Roi d'Iran, est situé au cœur de la ville, un peu en retrait de l'avenue Firdousi, en face de l'ambassade britannique.

De construction récente (la première pierre fut posée en avril 1928, par les soins de Sœur Pollin), les bâtiments à deux

étages donnent l'impression de « Grand Collège ». En réalité, cet établissement, malgré son importance est loin d'être suffisant, puisque, chaque année, la Révérende Mère Soviche, l'actuelle Sœur Supérieure, se voit dans l'obligation de refuser un grand nombre d'élèves. Celles-ci, de toute nationalité et de toute religion, sont au nombre de plus de neuf cents, réparties en vingt-deux classes.

Les études primaires vont, comme en France, jusqu'au certificat d'études. Soixante élèves se présenteront en juin prochain à l'Institut Franco-Iranien, pour y subir les épreuves du certificat. Les cours secondaires vont jusqu'au brevet élémentaire ; cependant, les élèves qui, pour des raisons quelconques, ne désirent pas continuer leurs études, peuvent obtenir, à la fin de la huitième (quatrième de France), un diplôme décerné par l'Institut Franco-Iranien. Des démarches auprès de l'Instruction publique sont en cours en ce moment pour obtenir une reconnaissance officielle.

Ayant obtenu leur brevet élémentaire, les jeunes filles de « Jeanne d'Arc » continuent d'ordinaire leurs études au lycée Franco-Iranien, ou, si elles sont fortunées, se rendent en Europe (France, Suisse, Angleterre).

L'étude du persan se fait parallèlement à celle du français ; cependant, il n'y a que seize classes de persan, les enfants étrangères, assez nombreuses, n'étant pas soumises à ces études. L'anglais est la seconde langue étrangère enseignée à l'école.

De temps à autre, des expositions pédagogiques, géographiques et historiques, montrent aux étrangers de passage, ainsi qu'aux parents le résultat des efforts accomplis au Collège. Des pièces de théâtre sont jouées en langue française à l'occasion des fêtes et lors de la distribution des prix. Des conférences sur des sujets scientifiques ou littéraires sont données par diverses personnalités de Téhéran, suivant leurs spécialités. Des films documentaires, aimablement prêtés par l'Institut Franco-Iranien, retracent devant les yeux émerveillés des élèves les scènes vivantes et imagées des leçons théoriques apprises en classe. Une petite revue « *Le Babillard* », paraît chaque mois, permettant de garder le contact avec les anciennes.

Tout est mis en œuvre au Collège « Jeanne d'Arc » pour moderniser l'enseignement, pour le rendre à la fois utilitaire et éducatif, réaliste et idéaliste, pratique et surtout moral.

Le côté moral et religieux est loin, en effet, d'être négligé. Il est même, chez nos Sœurs, l'objet d'une attention toute particulière. Ces cours de catéchisme ont lieu, régulièrement chaque jour, dans toutes les classes, pour les élèves chrétiennes, et le R.P. Franssen, curé de la paroisse, ainsi que des prêtres arménien et chaldéen, expliquent et commentent les leçons enseignées par les Sœurs. Chaque dimanche, une messe dialoguée et chantée dans les différents rites réunit dans la nouvelle chapelle quelques centaines de chrétiennes, auxquelles le prêtre adresse une courte exhortation. C'est également dans cette nouvelle chapelle, pas encore entièrement terminée, qu'avec la bienveillante autorisation du délégué apostolique, les enfants s'adonnent à diverses activités religieuses : jeux et mimes évangéliques, projections catéchistiques, préparations d'expositions sa-crées et de chants polyphoniques à la paroisse.

Le Collège « Jeanne d'Arc » reçoit aussi des pensionnaires de neuf à seize ans. Trente-neuf se sont fait inscrire cette année.

Parmi elles, quinze seulement sont chrétiennes, les autres musulmanes. Elles sont, naturellement, l'objet de soins particuliers de la part de nos Sœurs qui s'efforcent d'en faire des sujets d'élite par une formation morale et religieuse très poussée.

A côté du Collège « *Jeanne d'Arc* », une école gratuite vient d'être ouverte depuis deux ans. Cinquante enfants chrétiennes reçoivent ainsi une solide instruction. Les cours se font en persan le matin, et en français le soir. Le repas de midi leur est donné aussi gratuitement ; il en est souvent de même quand il s'agit de l'habillement. Jusqu'à présent, il n'y a que trois classes. Les meilleures élèves sont acceptées gratuitement au Collège « *Jeanne d'Arc* ». Les autres suivent alors des leçons de couture à l'ouvroir.

Cet ouvroir, où travaillent de grandes jeunes filles, est en pleine prospérité et les commandes affluent. Aussi, les jeunes filles sont bien payées ; elles reçoivent chacune par mois entre mille et mille cinq cents rials (huit mille et douze mille francs). Une vente de charité vers Noël et une kermesse au mois de mai permettent d'écouler le surplus et contribuent ainsi à fournir l'argent nécessaire pour l'école gratuite et le dispensaire.

Un dispensaire, en effet, existe chez nos Sœurs de Téhéran ; il ouvre gratuitement ses portes à qui veut en profiter ; aussi les clients ne manquent jamais. Quatre consultations médicales ont lieu chaque semaine : une de médecine générale, une pour les yeux, une pour les enfants, une enfin pour les mamans et nourrissons. Les médicaments, souvent préparés par la Sœur du Dispensaire, les pansements, les piqûres sont donnés gratuitement. La Sœur du Dispensaire fait encore la visite des pauvres et des malades à domicile et l'on peut évaluer à une trentaine le nombre des familles secourues presque entièrement par les Filles de la Charité.

Diverses activités sont exercées encore par nos Sœurs. Tout d'abord les Enfants de Marie. Officiellement trente jeunes filles sont inscrites dans cette Association, sous la direction de notre confrère, M. Emile Toulemonde. Une réunion mensuelle en groupe un certain nombre pour une petite méditation sur l'Evangile et un cercle d'études sur des sujets pratiques. Chaque mois aussi les Enfants de Marie assistent à une messe dite spécialement à leur intention, et chaque premier samedi du mois, l'heure sainte les réunit à la paroisse. A l'occasion des fêtes, les Enfants de Marie organisent des séances ou de petites loteries au profit des pauvres. Un journal mensuel, *l'Etoile d'Orient*, annonce les réunions, les activités, et permet une formation plus poussée. Enfin, chaque année, plusieurs d'entre elles assistent à une Retraite fermée ; c'est ainsi que l'année dernière, une dizaine d'Enfants de Marie se sont réunies à la fin des vacances pour passer quelques jours dans le recueillement et la prière.

Pour les plus jeunes existe le mouvement « *Ames Vaillantes* ». Chaque vendredi, un groupe d'environ quarante enfants vient régulièrement à l'école pour y apprendre chants et rondes, et acquérir un esprit d'équipe grâce à des jeux communs. Cinq jeunes filles des classes supérieures aident la Sœur à réaliser au mieux ces activités. Seules, ces cinq dirigeantes ont une réunion hebdomadaire, leur permettant d'acquérir une formation « *Ames Vaillantes* ». A vrai dire, le mouvement *Ames Vaillantes*, qui est essentiellement une œuvre d'action catholique, est

difficilement réalisable en ce pays, puisque bon nombre de ces enfants sont musulmanes ou chrétiennes schismatiques. Ainsi, parmi les dirigeantes, on compte deux juives, deux chrétiennes et une seule catholique.

Enfin, pendant les vacances, les Sœurs organisent une colonie, dans une maison de campagne, aux environs de Téhéran. Les colonies sont celles des vacances en France, et permettent une connaissance plus profonde des enfants ainsi qu'une confiance plus grande de leur part vis-à-vis de leurs éducatrices.

Enfin, sur « notre » *Mission de Téhéran*, j'espère être assez bref, car il est toujours délicat de parler de soi-même.

La Mission des Lazaristes de Téhéran a été fondée le 21 novembre 1861. Le « *Journal manuscrit de la Maison de la Congrégation de la Mission à Téhéran* » commence par ces mots : « *Novembre, 21, 1861. — Selon le désir, plusieurs fois manifesté de la Propagande de Rome et de nos Supérieurs, après divers contre-temps de plusieurs années, enfin en ce jour, MM. Varèse et Plagnard, prêtres de la Congrégation de la Mission, et missionnaires apostoliques en Perse arrivent à Téhéran pour l'établissement d'une maison de la Congrégation de la Mission en cette ville...* »

Ces premiers missionnaires, accompagnés de leurs deux domestiques, amenés d'Ourmiah, Youkhania et Isshac de Bar-ridjoukh, allèrent d'abord s'établir au sud de la ville, quartier de *Chah Abdul Azim*, dans une maison appartenant à un nommé Angelo La Rocca, et qui avait été louée à l'avance, le 5 mai 1861. Les débuts furent modestes. Il y avait alors à Téhéran quatre-vingt-sept catholiques, presque tous Européens. Sur le conseil du comte de Gobineau, ministre de France en Perse, MM. Varèse et Plagnard ouvrirent, en février 1862, une école gratuite où ils recevaient les enfants sans distinction de religion. Le 15 mai de la même année, M. Varèse fut nommé Supérieur de la Maison de Téhéran, au moment même où la Mission de Perse était érigée en Province de la Congrégation, avec M. Cluzel comme Visiteur.

Le Collège Saint-Louis de Téhéran a été fondé le 22 février 1862, par MM. Varèse et Plagnard, Lazaristes, arrivés en cette ville le 21 novembre, de l'année précédente. Il commença à fonctionner le 10 mars 1862, donnant alors l'enseignement gratuit. En 1863, une quinzaine d'élèves suivaient les cours. En 1890, adjoint à l'école, qui comptait dix-huit externes, un internat groupant neuf enfants. En 1897, sous l'impulsion de Mgr Sontag, le Collège vit notablement augmenter le nombre de ses élèves. Sous la direction de M. Delteil (1905-1912), le Collège acquit une grande popularité et se peupla de plus en plus : il comptait cent soixante élèves en 1909. C'est M. Delteil qui entreprit la construction des bâtiments qui, encore aujourd'hui, abritent le Collège. Sous M. Chatelet, le Collège Saint-Louis connut une ère de prospérité que malencontreusement vint interrompre la guerre de 1914. Peu après, il fallut plusieurs années de patient travail pour redonner à l'École son développement antérieur. Alors qu'on croyait y être parvenu, plusieurs décrets, appliqués d'ailleurs avec beaucoup de modération et d'égards, vinrent menacer une œuvre que son passé semblait autoriser à regarder l'avenir avec confiance. En 1932, un premier décret interdisait l'enseignement primaire aux écoles étrangères et, par là, privait le Collège Saint-Louis d'environ deux élèves. En 1940, un

second décret interdisait aux mêmes écoles l'enseignement secondaire : le Collège comptait alors trois cent quarante élèves ; il ne pouvait plus dispenser son enseignement qu'aux étrangers. Dès lors, la rentrée suivante ne s'effectua qu'avec une centaine d'élèves dont une dizaine d'internes.

Avec le temps, la rigueur de ces décrets se montra moins sévère et, à chaque nouvelle rentrée, le Collège eut la joie de voir grossir régulièrement le nombre de ses élèves. Ainsi, en ce début de 1952, il faut compter environ cinq cent trente élèves présents, tous externes ; l'internat a été fermé en 1943. De diverses nationalités sont représentées chez nos élèves ; on y trouve : Iraniens, Belges, Bulgares, Tchèques, Français, Grecs, Irakiens, Italiens, Yougoslaves, Libanais, Polonais, Russes, Syriens, Suisses, Allemands, Turcs, Hongrois. Les confessions religieuses ne sont pas moins nombreuses. Les catholiques de divers rites (latins, arméniens, chaldéens, syriens) forment environ un tiers de notre effectif scolaire. Les autres confessions chrétiennes sont représentées par les arméniens grégoriens, les chaldéens nestoriens, les grecs et les russes orthodoxes, les protestants (évangéliques surtout) ; enfin, viennent les musulmans, les israélites et les sans-religion. Pour ne pas violenter les consciences nous n'imposons l'étude du catéchisme qu'aux chrétiens ; certains non-chrétiens sont autorisés, avec la permission de leurs parents, à se livrer à cette étude.

L'année scolaire, divisée en trois trimestres, dure neuf mois, du 15 septembre au 15 juin. Les cinq jours de classe, sont : lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi ; en Iran, le vendredi demeure officiellement jour de congé. Chaque jour comporte cinq heures de classes réparties en six cours de cinquante minutes : quatre cours pour la matinée, de huit à midi, et deux cours de quatorze à seize heures.

Pour ce qui est des études, le cycle parcouru au Collège Saint-Louis comprend deux sections : une primaire et une secondaire.

D'autres établissements scolaires s'adonnent à Téhéran au même travail d'instruction : l'Institut Franco-Iranien, le Lycée Razzi, l'École Jeanne d'Arc, sans parler des écoles étrangères.

L'école, œuvre primordiale de la Mission, comprenait, en janvier 1863, une quinzaine d'élèves, musulmans et arméniens, parmi lesquels se trouvait Son Altesse le Prince Farman Farma qui, en janvier 1924, daigna accepter la présidence d'honneur de l'Union Saint-Louis, l'Association des Anciens Elèves du Collège. M. Varèse était bientôt nommé Supérieur à Ourmiah (9 septembre 1863) et le pauvre M. Plagnard dut rester pratiquement seul à Téhéran, jusqu'en 1869. Entre temps, la Mission s'était déplacée ; elle avait quitté Chah Abdul Azim, pour venir se fixer, le 16 avril 1866, à l'endroit qu'elle occupe actuellement, en plein centre de la ville, entre l'avenue Lalézar et l'avenue Firdousi.

Notre église paroissiale, dédiée à l'Immaculée-Conception, est actuellement dirigée par le R.P. Pierre Franssen qui, à l'âge de soixante-dix ans, se trouve être le « plus jeune curé » de l'Iran, puisqu'il n'a été officiellement installé dans sa charge que le 11 novembre 1951. Venant de Rézaïeh où il a travaillé comme Supérieur de la Mission pendant vingt-huit ans, il a succédé au R.P. François Berthouesque, que l'âge et les infirmités ont obligé à se retirer.

Avec une ardeur et un zèle que beaucoup de jeunes lui envieraient, notre vénéré confrère M. Franssen s'occupe du soin des âmes qui lui ont été confiées. En dehors des devoirs de sa charge pastorale, il fait, chaque jour, pendant deux ou trois heures, la classe de catéchisme aux enfants et aux jeunes filles de « *Jeanne d'Arc* » et assure la direction spirituelle de nos Sœurs. Pour l'aider à la paroisse, il a comme vicaire M. Emile Toulemonde, directeur des Enfants de Marie, conférencier et notaire au Tribunal ecclésiastique interrituel de l'Iran.

M. Franssen est chargé également d'une œuvre d'apostolat, chère au cœur de notre délégué apostolique, Mgr Paolo Pappalardo, l'*Œuvre des Dames de l'Action Catholique*. Ces dames, venues de toutes les classes de la société iranienne et européenne, se réunissent, chaque dimanche après-midi, au nombre de vingt ou vingt-cinq, dans les locaux de notre Mission, sous la direction de M. Franssen. Le but de leur Association est de promouvoir dans tous les milieux, particulièrement dans les familles, la connaissance et l'amour de notre sainte religion, de venir en aide aux pauvres et aux déshérités de la terre, de défendre et soutenir, avec un esprit vraiment catholique, les droits de Dieu en toutes choses.

Le grand désir de Mgr le Délégué Apostolique et le nôtre, serait de créer également, pour les hommes et les jeunes gens catholiques, une œuvre semblable d'apostolat. Nous y pensons sérieusement, car dans cette immense ville de Téhéran, il y a bien des âmes abandonnées, éloignées de toute pratique religieuse, et auxquelles nous pourrions faire un bien immense par cette Association d'hommes d'Action catholique. Le seul obstacle, mais d'importance, qui se dresse contre pareil projet, est le manque de prêtres, de missionnaires : *massis quidem multa, operarii autem pauci*.

D'autres œuvres, de jeunesse particulièrement, existent encore dans notre Mission. Notre dévoué et actif collaborateur, M. Michel Goyaux, vient, cette année, de reprendre en mains la direction des Scouts, œuvre d'apostolat et de noble émulation parmi nos enfants et jeunes gens, que l'on a jugée plus appropriée à notre milieu si disparate au point de vue religieux que l'œuvre des « *Cœurs Vaillants* » qui s'adressait trop exclusivement à la jeunesse strictement catholique.

Le mouvement scout, qui a pour but de faire de nos enfants, quelles que soient leur religion ou leur nationalité, de jeunes garçons éveillés, actifs, joyeux, généreux, souples et vigoureux, correspond parfaitement à la mentalité iranienne. Sa Majesté Impériale était elle-même, dans sa jeunesse et au début de son règne, un fervent de ce mouvement, et plusieurs timbres représentent encore l'Empereur en tenue de scout. Il y a quinze jours, huit de nos enfants, parmi lesquels le fils d'un général iranien, ont été admis, après une sérieuse préparation, à faire la promesse traditionnelle.

Une autre création du Père Goyaux, qui date de plusieurs années, est la manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de bois, affiliée, en décembre 1950, à la célèbre Fédération internationale des *Petits Chanteurs à la Croix de bois*, fondée et dirigée par Mgr Maillet, de renommée mondiale. Nos enfants, au nombre de trente-neuf, revêtus de leur longue robe blanche, la croix sur la poitrine, assurent les chants polyphoniques aux grandes cérémonies religieuses, et forment schola pour les grands-messes du dimanche. A l'occasion des fêtes de Noël, ils

sont allés bénévolement dans plusieurs maisons de grands malades non contagieux, faire entendre un répertoire de vieux et célèbres chants de Noël. Plusieurs fois, je les ai accompagnés dans ces déplacements ; c'était vraiment touchant de voir la joie et le bonheur des malades et des infirmes qui recevaient ainsi leur visite. Nos enfants, par leur présence et leurs mélodies, apportaient vraiment avec eux un rayon d'espérance qui allait droit au cœur de ces pauvres malheureux. Mgr le Délégué apostolique, ainsi que Monsieur l'Ambassadeur de France ont tenu à les faire venir chez eux, et nos enfants, là aussi, ont remporté un très vif succès.

Voilà un aperçu bien succinct des diverses activités des Missionnaires Lazaristes et des Filles de la Charité en Iran, au début de cette année 1952.

Il faut espérer qu'il nous sera donné de continuer notre œuvre d'apostolat, d'enseignement et d'éducation ; nous avons eu une alerte assez grave au sujet des écoles à la fin de janvier. Il serait vraiment dommage que tant de belles œuvres, fondées depuis tant d'années en ce cher pays, que nous considérons comme notre seconde patrie, et qui sont toutes à l'avantage de la population, soient arrêtées, brisées, en plein essor, au moment même où l'Iran, en proie à d'énormes difficultés de toute sorte, a tant besoin d'aide non seulement matérielle, mais surtout morale et spirituelle. Notre devoir à nous, Enfants de saint Vincent, est tout tracé : quoi qu'il arrive, quels que soient les événements intérieurs ou extérieurs qui se présentent, nous devons rester fermement, inébranlablement, farouchement attachés à ce noble pays, à son gouvernement, à son roi, qui nous ont si souvent et si délicatement manifesté leur profonde sympathie et qui, malgré les bouleversements, les guerres et les crises de toute nature, ont gardé intacte la confiance qu'ils avaient bien voulu placer en nous. C'est pour nous un devoir d'honneur, autant que d'amour et de reconnaissance. Oui, l'Iran peut compter sur les Missionnaires Catholiques et sur les Filles de la Charité.

Téhéran, le 1^{er} mars 1952.

Joseph LE CUNUDER.

JAVA

LE VICARIAT APOSTOLIQUE DE SOURABAIA

Aperçu historique (1923-1952)

Lorsqu'en 1923 nos premiers confrères débarquèrent dans ce qui est actuellement le vicariat de Surabaïa (1), dans l'île de Java, l'évangélisation de la population indigène n'avait pas

(1) La nouvelle mission de Surabaïa comprenait en 1923 les trois résidences (ou districts) de Surabaïa, Rembang et Kediri, avec une surface de plus de 20.000 kilomètres carrés et une population d'environ 6 millions, dont 5 millions et demi indigènes, 60.000 Chinois et plus de 15.000 Européens. Le nombre des catholiques était de 4.600, dont 40 indigènes.

A l'érection de la Préfecture apostolique, le 15 février 1928, le territoire fut augmenté de la résidence de Madiun (une surface de 5.882 kilomètres carrés avec un million et demi d'habitants). Le total des catholiques, y compris ceux de Madiun, était à ce moment de 10.500. La Préfecture devint Vicariat apostolique, le 16 octobre 1941.

encore débuté. La première occupation de nos missionnaires fut le ministère parmi les habitants parlant le hollandais, groupés en quelques centres et dispersés sur un vaste espace de plantations dans les plaines et les montagnes. Cependant, dès ce début, la pensée de M. de Backere (2), notre premier supérieur et futur préfet apostolique, se porta vers l'œuvre de la conversion des Javanais : c'était d'ailleurs le mandat de tout apostolat. Pendant longtemps cette conversion d'une population musulmane avait été regardée comme une entreprise improductive, mais l'expérience récente des Pères Jésuites dans le centre de Java venait d'ouvrir les yeux en démontrant que le Javanais n'était tout de même pas partout un musulman obstiné.

L'expérience missionnaire nous manquait, mais sur l'exemple de nos voisins, on commença par ouvrir des écoles pour les Javanais, avec le néerlandais comme langue véhiculaire. Ces écoles primaires de sept ans passaient pour donner une instruction distinguée et n'étaient accessibles au début que pour les enfants de familles honorables. L'épouse du président actuel de la République Indonésienne, n'a eu, dit-on, que cet enseignement. En fait : c'était la base de tout enseignement supérieur. Le gouvernement indo-néerlandais d'alors n'était pas très généreux à fournir des subsides pour l'enseignement confessionnel, et pourtant on ne pouvait pas toujours, pour commencer, attendre l'heure où une subvention serait accordée. Les Congrégations de Frères et de Sœurs étaient trop accoutumées à des postes salariés pour risquer des sommes quelque peu considérables dans l'enseignement non rétribué ; aussi les frais pesaient sur les Lazaristes, nouveaux venus qui poussaient à la conversion des indigènes. A côté de ces écoles en langue néerlandaise, il fallut ouvrir des écoles primaires purement javanaises, enseignement de trois ou de six ans selon les lieux et leurs exigences. Le Gouvernement avait décidé de pousser l'enseignement, de combattre l'analphabétisme, et la mission devait s'assurer quelques postes au moins dans cette population de plus de dix millions, où les catholiques javanais ne se comptaient encore que par unités, tout au plus par dizaines.

En même temps, on entreprit l'évangélisation des Chinois, surtout les natifs d'ici, assez nombreux tant dans les ports de mer que dans les villes de l'intérieur.

Ces années furent coûteuses, aussi bien par défaut de subsides que par défaut de coopération de la part des fonctionnaires, souvent aussi par défaut d'expérience qui nous fit plus d'une fois commencer avec confiance des œuvres qu'il fallut abandonner plus tard sans autre résultat qu'une leçon chèrement payée. Bien qu'entre temps le nombre des catéchumènes et convertis s'accrût constamment, les soucis pécuniers épuisèrent les forces de Mgr de Backere et le bouleversèrent tellement qu'il dût abandonner sa chère mission. C'était en décembre 1936. Pourtant la situation était bien loin d'être désespérée et après

(2) De Backere (Théophile), né à Eede (non loin des embouchures de l'Escaut), le 25 mai 1882 ; vocation à Wernhout, le 10 sept. 1902 ; ordonné prêtre par Mgr Hofman, à Panningen, le 5 juin 1909 ; doctorat en théologie et licence en philosophie, à Rome ; puis professeur à Panningen, et de 1914 à 1919, directeur du Séminaire interne ; Supérieur à Wernhout (1919-1923) ; Supérieur de la nouvelle Mission de Surabaia (1923-1929) ; premier Préfet apostolique de Surabaia (1928-1937) ; mort le 4 juillet 1945, à Veghel (Hollande).

les années de malaises universel, l'avenir s'annonçait plus beau dès 1938. Entre temps l'esprit apostolique avait été réveillé chez les Frères et les Sœurs, nos aides ; de nouvelles congrégations étaient venues à notre secours. Non seulement à Surabaïa où les écoles étaient bondées d'élèves, mais aussi à Blitar, Kediri, Madiun, on réussissait à former de beaux noyaux ; Tjepu, Modjokerto, Wlingi, Paree étaient en germination, et autour de ces places éparpillées, des postes de mission où la semence germait et montait, tandis que la moisson se préparait. Sans méconnaître les difficultés, on peut dire que Mgr Verhoeks, le nouveau préfet apostolique, trouva à son arrivée une mission en marche, et les années qui suivirent jusqu'à l'invasion japonaise en 1942 ne firent qu'augmenter notre confiance dans l'avenir. Hélas, lorsque Monseigneur, nommé vicaire apostolique, fut sacré évêque en mai 1942, la mission en était venue à un tournant de son histoire (3). Allait-elle sombrer dans la tourmente ? Qu'en resterait-il après les années que les missionnaires aussi bien que les civils demeurèrent détenus dans les horribles camps japonais, exténués par la faim et son cortège de maladies et vermine ? Seuls, deux prêtres indigènes empruntés aux Pères Jésuites restaient pour le service religieux des milliers d'Européens, mulâtres, Chinois et indigènes. Toutes nos écoles, plus de cent, avec près de neuf mille élèves, étaient supprimées, excepté quatre ou cinq, qui d'ailleurs ne reçurent aucune subvention. La défaite du Japon ne fit pas lever une aurore nouvelle. L'indépendance de l'Indonésie, proclamée sous l'égide de l'ennemi, était sanctionnée par la Société des Nations. Pendant la lutte de quatre ans, les ruines s'accumulèrent, plusieurs confrères n'échappèrent qu'à peine au massacre, d'autres eurent un nouvel internement de plus d'un an. Lorsqu'en 1946, à Surabaïa d'abord, on put enfin reprendre haleine, c'était une ville déserte que plusieurs centaines de mille d'habitants avait été contraints d'évacuer. Les Hollandais, peu à peu libérés des camps, venaient y chercher abri ; les Chinois, tant les honnêtes gens que les pillards, s'y estimaient plus en sûreté, sous la protection d'une armée européenne. Tout était à refaire dans cette grande ville, la plus belle des églises avait été incendiée, les cures ou postes avaient été pillés, aussi bien que plusieurs maisons religieuses. Mais enfin, la sûreté était récupérée, on se mit au travail de relèvement et de reconstruction.

Dans l'intérieur du pays, en cette année 1946, les confrères hollandais internés réussirent à obtenir enfin la permission de dire une messe le dimanche pour nos catholiques javanais et autres. Après neuf mois, un jeune prêtre séculier du vicariat et un confrère, tous deux Javanais, vinrent au secours. Mais dans le cours des années qui suivirent, plusieurs postes, églises, écoles furent encore saccagés et démolis, victimes soi-disant de la stratégie de la *terre brûlée*. Mais, laissons là la lutte militaire. On peut dire que dès 1947, la mission commençait à Surabaïa à se dégager de cette camisole de force dans laquelle l'admi-

(3) Verhoeks (Michel), né à Velddriel (proche Bois-le-Duc), le 29 mars 1893 ; vocation à Paris, le 14 septembre 1911 ; ordonné prêtre à Panningen, par Mgr Schrijnen, le 27 avril 1919 ; professeur à Panningen (1919-1933) ; procureur de la Province (1933), puis Supérieur de Nimègue (1934-1938) ; préfet apostolique de Surabaïa (1938-1941) ; vicaire apostolique (1941) ; sacré le 8 mai 1942, par Mgr Soegiapranata, S.J., vic. ap. javanais de Semarang ; Mgr Verhoeks décédé subitement le 8 mai 1952 à Surabaja.

nistration avait comprimé tous ceux qui de quelque façon pouvaient être utilisés dans le travail de reconstruction, dans l'enseignement et le service hospitalier comme dans les autres fonctions d'utilité publique.

Les Frères et Sœurs chargés de l'enseignement scolaire, étaient retirés des écoles publiques où ils avaient été dispersés, et relevaient l'enseignement confessionnel. Dans l'intérieur du pays de même un petit nombre de maîtres d'école catholiques s'organisèrent, avec l'aide des missionnaires pour mettre l'école confessionnelle sur une nouvelle base. Ils n'y cherchaient pas seulement un gagne-pain ; l'esprit apostolique leur disait que ce serait un moyen précieux pour rééduquer la jeunesse qui, de jour en jour devenait plus dissolue et plus déséquilibrée. Ainsi se rebâtit peu à peu un bastion de l'œuvre missionnaire, certainement le plus important à l'heure actuelle : l'enseignement. Là où la sécurité était assurée, on marcha bientôt à grands pas, et du jour où la fin de la lutte balaya les incertitudes, la mission employa toutes ses ressources pour conquérir des positions. La population indigène retourna et afflua dans les villes, plusieurs virent leur nombre d'habitants triplé, voire même quintuplé. Dans ces centres, la mission possède peut-être quelques écoles primaires en moins, mais en comparant à l'année 1941, l'enseignement moyen s'est développé et accru ; le nombre des écoliers dépasse à cette heure celui d'avant-guerre. Dans les villages, hélas ! l'enseignement n'a pu être remis sur pied, on y manque un peu de tout : instituteurs, mobilier. Les élèves ne feraient pas défaut ; mais pendant sept ans, le pays a énormément souffert, et depuis, le Gouvernement n'a guère amélioré les conditions d'existence, au contraire, il semble qu'on s'achemine toujours vers l'apauvrissement.

Entre temps, le nombre de confrères augmenta ; la plupart de ceux qui, par suite des souffrances endurées, avaient besoin d'un congé de convalescence, revenaient avec de nouvelles forces ; en outre, nombre de jeunes missionnaires venaient renforcer nos rangs. Par ailleurs, nous pûmes en 1948 jeter les bases d'un petit séminaire, qui compte actuellement trente-deux élèves, répartis en cinq classes, qui se destinent à travailler plus tard dans notre vicariat, soit comme prêtres séculiers, soit s'ils veulent, comme membres de la congrégation de la Mission. L'année prochaine ce sera le grand séminaire. Le petit séminaire a de droit six classes, mais il n'y a pas d'élèves en seconde.

Voilà bien l'espoir de l'avenir. On ne sait en effet dans quelle mesure les missionnaires étrangers pourront continuer leur travail. Actuellement, on ne nous fait pas de difficultés ; la religion catholique et ses ouvriers, prêtres ou religieux, sont considérés comme n'appartenant pas à une nation étrangère. Nous ne redoutons pas un ostracisme, comme les missionnaires en Chine ; mais il y a bien des forces qui travaillent les esprits : le nationalisme, le communisme, le paupérisme, l'islam, l'esprit de faction, et tant d'autres encore. Par contre les années d'expérience ont prouvé que le peuple javanais est ouvert au catholicisme ; même, à en juger par le grand nombre de vocations, on lui découvrirait une inclination raciale au sacerdoce et à l'état religieux. L'expression est peut-être trop forte ; mais le fait est là que parmi les jeunes convertis, dans ces familles catholiques de la première génération, le nombre des vocations est étonnamment grand. Je note ici que la population de l'île de Java est en majorité javanaise, ce qui n'implique pas une race

distincte, mais un passé dont l'empreinte s'est gravée sur ces plus de vingt-cinq millions qu'on appelle Javanais.

A côté d'eux, dans l'ouest, les Soundanais, d'environ quinze millions, et dans l'est les Madurais, d'environ six millions, sont de même race. Mais ils ont subi d'autres influences, qui les ont rendus, en général, plus attachés à l'Islam, et pour les Soundanais, aussi, plus dissolus.

La liberté de conscience est garantie dans la Constitution, et, de fait, on nous laisse accomplir notre travail missionnaire sans difficultés. L'Etat est même assez généreux en ce qui concerne les subventions. De plusieurs côtés on se montre sympathique pour la mission, dans laquelle on voit une institution d'ordre, de paix, de loyauté, de dévouement pour le peuple et la nation qui, par ailleurs, doit faire face à nombre de gros problèmes.

Les Chinois forment toujours un groupe à part ; dans l'enseignement scolaire et religieux nous cherchons l'unification. Leur groupe donne chaque année une belle gerbe de convertis, presque exclusivement parmi ceux qui sont nés dans le pays. Enfin, je dois signaler spécialement le travail des confrères qui, parcourent la campagne et qui cherchent non seulement à retrouver les dispersés par la guerre, mais aussi à guérir leurs maux, surtout spirituels ; ils trouvent l'occasion de rassembler de nouveaux groupes de catéchumènes. Ce travail, qui n'est pas le contrepied de celui des grandes villes, prouve que partout l'Évangile trouvera des adeptes dans ce pays, des graines qui, pour lever, n'attendent que le soleil propice !

Jetant un dernier regard sur notre vicariat de Surabayaia, avec sa superficie de 26.461 kilomètres carrés, presque un vingtième de la France, et ses onze millions d'habitants, nous y voyons la mission grouper une chétive minorité d'un peu plus de vingt mille catholiques. Cette mission fut terriblement éprouvée par l'occupation japonaise, et durant les quatre ans de la lutte pour la libération. Les œuvres furent presque entièrement ruinées. Le relèvement a été merveilleux, le bon Dieu a donné une bénédiction singulière à nos entreprises. La mission vit, elle est pleine d'activité. Les difficultés ne sont pas surmontées, loin de là, il y en a chaque jour, et de très grosses. Mais le statut politique du jour nous est favorable. L'avenir est beau, et nous remplis d'espérances, mais ces espérances nous les mettons surtout en la Providence. Car, après tout, humainement parlant, sur l'Indonésie plane une nuée menaçante de problèmes sociaux, économiques, politiques, financiers, que seuls des hommes justes, érudits, loyaux, intègres, seront à même de résoudre. Les trouvera-t-on dans cette jeune République insulaire, agglomérat de peuples, dans cet Extrême-Orient ? Et si on les trouve, réussiront-ils à se faire suivre, à gouverner ? Parfois, ce semble œuvre surhumaine de créer ordre et prospérité dans l'Indonésie d'aujourd'hui (4). Dieu garde notre mission... Pour elle, pour l'œuvre des missions, il faut toujours prier et peiner.

HENRI VAN MEGEN.

(4) En 1952, l'île de Java comprend six *Vicariats* apostoliques : Bandoeng (1941), Batavia (1841), Malang (1939), Poerwikerto (1941), Semarang (1940), Surabayaia (1941) ; une *préfecture* : Soekaboemi (1948).

M. FERNAND THIEFFRY (1868-1951)

1° *Premières années.* — Issu de parents aisés et fort bons catholiques, il naquit à Villemontois (Soissons), le 16 juillet 1868. Toute sa vie, en cet anniversaire du baptême, il remerciait Dieu d'avoir vu le jour sous les auspices de Notre-Dame du Mont-Carmel.

Elève au Petit Séminaire de Soissons, il eut entre autres condisciples, le futur cardinal Binet, archevêque de Besançon.

La vocation pour les Missions étrangères lui monta au cœur ; aussi alla-t-il achever ses études à l'école apostolique de Wernhout ; et puis, fut admis au Séminaire interne, à Paris, le 2 septembre 1890. Il était sous-diacre quand, en 1891, Mgr Coqset, son compatriote de Soissons, vicaire apostolique au Kiang-Si méridional, était de passage à la Maison-Mère. Agé de vingt-six ans, M. Thieffry suivit alors Mgr Coqset, et ils arrivèrent en Chine, en septembre de la même année.

Durant la traversée, Mgr Coqset lui multipliait les classes de chinois, lui faisant apprendre par cœur et non sans peine, le catéchisme chinois des vicariats du Kiang-si, composé par nos chers devanciers.

Ordonné diacre à Ki-an, M. Thieffry y reçut la prêtrise le 18 septembre 1896. « Voyez la chapelle actuelle du Purgatoire. Eh ! bien... alors, c'était le maître-autel où je reçus le sacerdoce... » et, disant cela, il demeurait tout ému.

2° *Premières années missionnaires.* — Envoyé d'abord à Pi-hia, et puis à Yong-fong, pour aider M. Festa, un vaillant missionnaire qui frappé par des païens à Pa-shui (Ki-shui), porta jusqu'à la mort la suite de ces coups.

Vicaire de M. Canduglia (tué par les Boxers le 25 septembre 1907), il se dépensa dans les dizaines de villages entièrement catholiques, et apprit de M. Canduglia comment en Chine doit se comporter un bon enfant de saint Vincent. Quand ils étaient ensemble, ils faisaient scrupuleusement tous les exercices de la communauté, tout comme à Saint-Lazare, depuis le lever de quatre heures jusqu'au coucher à neuf heures. La cloche aussi sonnait à son temps. Oh ! les beaux temps !...

Il apprit aussi comment former les Religieuses chinoises, car M. Canduglia, fondateur de la Société indigène des Filles de Sainte-Anne, lui indiquait tout ce qu'il faut faire pour leur direction. Cette société existe encore dans les diocèses de Kian et de Kanchow ; elle a formé plusieurs dizaines de milliers de femmes chrétiennes, et plusieurs générations d'orphelines. A présent, ces Religieuses sont aussi sous la persécution communiste... qui veut leur arracher leur sainte vocation. Lors de notre départ, toutes étaient disposées au martyre.

Quand survint la terrible persécution des Boxers en 1900, le sous-préfet avertit les prêtres catholiques, et sous escortes nos confrères purent se rendre à Shanghai. Plusieurs missionnaires des autres Provinces furent massacrés ; et une trentaine d'eux ont été béatifiés en 1947. On parle de 20.000 chrétiens massacrés en Chine par les Boxers en 1900. Dans le Kiang-si il y eut des chrétiens martyrs, et des Missions incendiées.

3° *Pêcheur d'hommes.* — Les choses étant rentrées à peu près dans l'ordre, M. Thieffry fut envoyé prendre le poste de



*T.H.M. Marie-Anne-Joséphine LEBRUN,
née à Segré, 7 juillet 1867,
Départ en Chine, 13 juin 1913,
Visitatrice de Chine, 1915-1927,
Supérieure de la Communauté, 1928-1931,
Visitatrice de Normandie, 1934-1946,
décédée à Cachan le 24 juin 1951*



M. Festa, comme directeur du grand District Kishui-Yungfong. M. Festa fut nommé à Ningtu, où, avec M. Schotley, il faillit recevoir la palme du martyr, sous les pierres des païens. Mais ils ne moururent pas, et assurèrent nombre de conversions.

A son arrivée dans son district, M. Thieffry changea de tactique ; pas de procès, mais des catéchistes... pour convertir les païens.

En ces temps-là, les Missionnaires directeurs de district, étaient comparés aux sous-préfets, et les vicaires apostoliques paraissaient des gouverneurs ; la Mission catholique avait alors beaucoup d'influence sur les autorités civiles, qui, d'ordinaire, donnaient raison (quelquefois contre la vérité) aux procès que les chrétiens soutenaient contre les païens. Dans cet espoir, après 1900, plusieurs païens se déclaraient catéchumènes pour gagner leur procès. « Ce n'est pas la vraie méthode, observait M. Thieffry » ; et il commença à lancer aux quatre points de son district une légion de catéchistes qui préparèrent au baptême des milliers de catéchumènes. Ainsi quand, en 1915, il quitta son district, le nombre des chrétiens s'élevait à plus de trois mille, au lieu de quelques centaines qu'il trouva à son arrivée ; et il y laissa, ouvertes à la foi, une centaine de nouvelles stations et des chrétientés sans nombre.

Il prit aussi à cœur l'œuvre des orphelines abandonnées ; il y dépensa son argent et son temps. Il était toujours prêt pour aller donner les Extrême-Onctions, même dans les fortes chaleurs, ce qui le faisait beaucoup souffrir. Il aimait les chrétiens et les chrétiens l'aimaient en retour, et on vivait ainsi en vraie famille. Quand il fut changé, ce fut une douleur universelle... mais il fallait obéir.

4° *Procureur-Directeur du District de Ki-an.* — Mgr Cicero remarqua en lui des talents de procureur et de directeur, et le nomma procureur-directeur, à la place de M. Legris, choisi Visiteur de la Province méridionale de Chine. Outre la Procure, il avait la direction des sous-districts de Kian ; il était chargé des Filles de la Charité, des Filles de Sainte-Anne et de l'Orphelinat. Il fut aussi provicaire.

Il tâcha de remplir fidèlement tous ces offices : pour les sous-districts, il s'en remettait à la bonne volonté et au zèle des missionnaires qui lui étaient soumis. Sa grande préoccupation c'était de former chrétiennement les orphelines que dirigeaient avec zèle les Filles de la Charité. Pour cela, chaque jour, il faisait aux enfants le catéchisme, leur prêchant souvent, et les admit presque toutes parmi les Enfants de Marie. Il s'intéressait aussi aux vieux et aux vieilles de l'Hospice, et, après avoir fait le catéchisme aux orphelins, il le faisait à ces gens qui étaient près de la tombe. On peut dire que tout son temps était pris par catéchismes et sermons aux Filles de la Charité et à celles de Sainte-Anne. Pourtant, il ne négligeait aucun exercice de piété, et trouvait le temps pour les accomplir tous comme le prescrivent nos Saintes Règles. *Bene fecit omnia...*, peut-on dire de lui. En outre il trouvait du temps pour écrire de belles et fraternelles lettres aux confrères du dehors, entretenant ainsi parmi les missionnaires cet esprit de fraternelle et cordiale union, si nécessaire pour vivre content au milieu de tant de tribulations. Et, tous, nous lui sommes reconnaissants pour cet acte de charité qui nous faisait beaucoup de bien.

5° *Prisonnier pendant quatre-vingts jours chez les Rouges.* — En 1930 (4 octobre), il prêchait la retraite annuelle aux orphelins, alors qu'on se battait aux alentours de Kian. Des balles de fusil pénétraient même dans le toit de la chapelle, quand la ville fut envahie par les Rouges, qui firent prisonniers Monseigneur Mignani, MM. de Jenlis, Barbato, Purino, Capozzi, et nos chères Sœurs Lepout, Larmichant, Merle, Rognoni, Ramos. Excepté Monseigneur et M. de Jenlis, qui furent envoyés par les Rouges à Shanghai pour chercher notre rançon de six cent mille dollars en argent (qu'ils n'eurent jamais), tous, pendant quatre-vingts jours, nous restâmes prisonniers des Rouges.

M. Thieffry s'efforça à ce que, tant nos Sœurs que nos confrères, nous puissions tous faire nos exercices de piété, même en suivant les Rouges, là où ils nous conduisaient. Pour cela, M. Thieffry et quelques autres, se levaient toujours à quatre heures. Toutes nos Sœurs aussi. On faisait la méditation là où on pouvait. Messe dans son cœur et communion spirituelle, le bréviaire en commun. Les Rouges fermaient-ils l'œil, vite, confessions ; il entendait la confession des Sœurs, toutes portes ouvertes, debout, comme en train de causer, et les Rouges ne soupçonnaient rien. Nous fîmes plusieurs neuvaines pour être délivrés. Mais le Ciel paraissait sourd. Nous en fîmes une dernière à l'Enfant-Jésus, et nous fûmes délivrés, comme vous savez, le 23 décembre 1930. « J'ai manqué deux fois le martyre, me disait M. Thieffry : en 1900 et en 1930 !... »

6° *De nouveau directeur, mais à Ling-Kiang.* — Après la mort terrible de M. Anselmo (1934), Mgr Mignani l'envoya en 1935 prendre la succession des œuvres de Ling-Kiang. Il y fit un grand bien... mais son âge ne lui permettait plus de s'appliquer comme il voulait aux œuvres. Pour cela, il fut rappelé à Ki-an, où il resta en sous-ordre jusqu'à sa mort. A Ling-Kiang, les chrétiens et les orphelins conservent encore le souvenir de sa charité et bonté et sa joie aussi, car partout il semait la joie des vrais enfants de Dieu : « *Hilarem datorem diligit Deus.* »

7° *Dernières années.* — Comme il ne pouvait plus travailler, ses occupations étaient toutes pour Dieu. Depuis quatre heures du matin jusqu'au soir il ne faisait que prier : réciter des chapelets, faire le Chemin de Croix, des heures de visite au Très Saint-Sacrement. Il put cependant m'aider à faire le catéchisme aux vieux et vieilles, et entendre les confession des orphelins, et cela quelques semaines avant sa mort, quand une crise d'urémie le fit beaucoup souffrir pendant trois semaines. Il récita le Bréviaire jusqu'au dernier jour, et célébra la messe jusqu'à huit jours avant sa mort, survenue, dans les bras de ses confrères, à Kian, le 13 avril 1951. Il semblait dormir sur son lit de mort. « *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus.* »

M. Thieffry nous a laissé nombre de beaux exemples, soit dans la vie de confrère, soit dans l'évangélisation des païens. Il a toujours travaillé avec fidélité et avec joie ; il puisait des forces près du Très Saint-Sacrement, et près de la Vierge Marie qu'il aimait comme une Mère chérie. Il est mort les armes à la main, en bon soldat du Christ, et le Seigneur lui aura dit comme à quantité de ses amis : « Bien, Serviteur bon et fidèle... entre dans la joie de ton Seigneur. »

Edouard BARBATO.

MISSIONS AU LIBAN

MISSION DE MUNIYÉ (16-24 OCTOBRE 1951)

Tripoli, maison des Missionnaires, depuis bien longtemps, n'a pas connu tant d'agitation, tant de vie. La « Mission » reprend ! La caisse se remplit d'ornements d'autel, de lentilles, de riz, de sucre, de boîtes de sardines... Pour le moment on ne va pas trop loin, et pas pour longtemps.

Il faut aller évangéliser « Muniyé » à dix kilomètres de Tripoli — près la raffinerie du pétrole.

16 octobre. — *Départ.* — Nous quittons Tripoli Nous voilà sur la route côtière Tripoli-Tartous-Lattaquieh. La raffinerie attire notre attention. Ce pétrole que les Nations se disputent, se trouve recueilli dans d'immenses réservoirs. Il vient d'Irak et on le purifie ici. Sur la côte, les pétroliers stationnent, font leur plein et transportent en Europe le précieux liquide.

Ouverture de la Mission. — Vers cinq heures du soir, le Père Sakre sonne à toute volée la grosse cloche de l'Eglise. Celle-ci a été nouvellement bâtie, mais demeure inachevée. Elle est dédiée à sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

A la voix de la cloche, une vingtaine de personnes sont là. Les missionnaires, comme les apôtres, viennent porter la « bonne nouvelle », la vérité et la force de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Coucher : le jeune apprend de l'ancien cette belle prière avant de s'endormir : « Seigneur, je vous donne mon cœur, et je laissé mon corps aux puces. »

17 octobre. — *Première journée de Mission.* — Lever matinal ; pas d'eau. Il faut aller à l'église. Fort heureusement, tout devant l'entrée coule un ruisseau ; on s'y débarbouille comme l'on peut. Les autres fois, la mer toute proche nous recevra ; bain délicieux dans l'eau tiède où se reflète encore la lumière tremblante des étoiles.

A cinq heures, le Père Sakre reprend son office de sonneur. M. Ballouze tente de l'aider, mais en vain. Il manque d'exercice. Cela viendra, espérons-le, avec le temps. Il y a une vingtaine de personnes à la Messe. Ce nombre ira en augmentant pour atteindre quarante ou cinquante.

Dans la matinée, promenade à travers la petite ville. Des deux côtés de la route nationale s'alignent les jardins d'orangers comme à Antélias. Nous apprenons que la population est au nombre de cinq mille, tous musulmans. Toutefois, il y a une église orthodoxe, qui groupe autour d'elle sept cents chrétiens. Les Maronites, cent cinquante personnes, sont à l'entrée de la ville pour la plupart, et proche l'église Sainte-Thérèse.

Vers une heure de l'après-midi, prédication par l'image, des grandes images qui illustrent la vie de Notre-Seigneur, les commandements, les sacrements, les péchés capitaux, les fins dernières. Les femmes assistent en grande majorité, ainsi que les enfants ; les hommes sont nombreux en hiver, quand ils sont libres. Il s'agit de commenter le dogme, la morale en langage imagé, clair, simple, adapté. Le Père Sakre y excelle. Il parle une heure et demie, et les gens écoutent. Ils rient, font

des réflexions montrant qu'ils suivent avec soin la parole ardente du Père.

Le dernier exercice, le plus important de la journée, se place vers six heures. Il s'agit du grand sermon. Les fidèles, hommes et femmes, accourent nombreux à cet exercice. On récite le chapelet, la prière du soir ; suivent quelques recommandations. Enfin le sermon sur les grandes vérités. Quelle satisfaction de voir ces braves paysans et paysannes écouter la Parole de Dieu. On se sent pleinement missionnaires.

On clôture l'exercice par l'exposition de l'image de la Vierge, et la bénédiction accompagnée du chant « *Ya Omm Allah* ».

Puis le Père bénit ses enfants et leur souhaite le bonsoir. Les autres journées se suivent semblables ; pour exhorter les retardataires, nous allons chez eux. D'habitude la Mission commence par les visites à domicile. Cette fois nous les avons faites selon nos possibilités au courant de la Mission. Ces visites sont d'un grand bienfait. On se fait connaître, en confiance, on se rend compte des difficultés de ces braves gens, on admire leur foi limpide comme l'eau des sources, solide comme le roc des montagnes.

Au milieu de la Mission, surprise agréable : visite de M. le Supérieur et du Père Gebran. M. le Supérieur nous apporte des médailles et quelques chapelets. Le Père Gebran nous apporte son sourire et nous encourage dans notre travail. A lui aussi, merci !

En général, dans la journée, les missionnaires se tenaient près de l'église, sur la place. Quand ils n'allaient pas en classe, petits garçons et petites filles se rassemblaient autour d'eux. Il fallait leur apprendre le signe de la Croix, le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*. Leur répéter cela dix, quinze, vingt fois. Pour faciliter le travail, le *Pater* est divisé en deux parties, et chaque partie en cinq phrases. Les cinq phrases étaient représentées par cinq cailloux. La fillette devait, à chaque phrase, piacer dans la grosse main du Père Sakre le petit cailloux. Mais il arrivait souvent que les cinq cailloux étaient déjà placés dès la première phrase.

Il n'y a pas de curé résident à « Muniyé ». Les enfants demandent du pain, et personne pour leur en donner. Les grandes personnes vivent un peu dans la tiédeur. Il faut de bons prêtres, des missionnaires, pour éclairer et maintenir la foi dans la montagne sainte du Liban.

24 octobre. — *Clôture et départ*. — L'église est comble ; tout le monde peut-on affirmer, s'est confessé et a communiqué. Hélas ! il faut partir ; d'autres âmes attendent. Les missionnaires s'éloignent, tristes d'abandonner ces pauvres âmes sans prêtres.

Beauté de la vie missionnaire. — La vie du missionnaire est dure matériellement. Il faut vivre la vie du paysan, du montagnard. Il faut santé solide et poitrine forte.

Mais, quelles joies et quelles consolations ! Mettre la grâce dans les âmes, consoler, instruire, apprendre à prier.

La vie du missionnaire est très belle ! C'est la vie de Jésus-Christ lui-même. Mais la moisson est grande et les ouvriers peu nombreux !

MISSION DE HALBA (3-18 NOVEMBRE 1951)

Départ. — Cette fois, on restera deux mois en dehors de la maison. Il faut tout prévoir : chapelle et cuisine. Notre cuisinier s'y connaît, car il a été le compagnon du Père Jérémie

et du Père Sakre. Nous l'appelons « *Napoléon* », non seulement à cause de sa petite taille, mais aussi à cause des prouesses légendaires dont jadis il fut le héros.

L'auto est là et il faut partir. Mgr Abd a eu le geste délicat de nous envoyer une voiture pour nous transporter avec nos bagages à Halba, chef-lieu du Caza de Akkar. Nous sortons de la ville par la route côtière de Homs. Nous refaisons le même chemin jusqu'à Muniyé. On salue au passage l'église Sainte-Thérèse et la maison du Wakil du Wakf. A quinze kilomètres de Tripoli, nous arrivons à Nahr-el-Bared et nous franchissons un large pont nouvellement bâti. Nous admirons au passage les champs de canne à sucre. Puis, après El-Adbé on laisse à gauche la route de Homs pour prendre la direction de Halba. En chemin, nous traversons le fleuve d'Arqa. Puis on contourne un grand tell artificiel, qui n'est autre que l'emplacement de l'ancienne forteresse d'Arqa. Plus tard, dit la barbe patriarcale, nous irons visiter les ruines de cette ville phénicienne et nous revivrons une époque très ancienne de notre histoire.

Maintenant, la route devient toute droite. La vaste plaine d'Akkar se déroule devant jusqu'à la mer. Plaine de 12.000 hectares, aux cultures riches et variées : blé, maïs, coton, cacahuètes, oliviers. Nous sommes actuellement à vingt-huit kilomètres de Tripoli ; nous apercevons les premières maisons de Halba. Elles s'étagent depuis la plaine jusqu'au sommet de la colline, couverte d'oliviers. Nous passons devant le Sérail et la voiture stoppe au milieu de la petite ville. C'est le moment crucial, le moment de mendier son logement. Le Père Sakre va frapper aux portes, mais sans succès, car il y a eu malentendu. Enfin, nous grimpons à l'église qui domine Halba.

Le chauffeur dépose nos caisses sur la route et nous les confions à la garde du cuisinier. Nous allons saluer Notre-Seigneur, mais, hélas ! pas de Saint-Sacrement. Pendant que nous arrangions l'autel et mettons en place le nécessaire pour le culte, la Providence avait travaillé pour nous. Un brave Libanais, Abdou-el-Abrass, nous avait aperçus. De sa propre initiative, il se met à transporter nos bagages dans sa maison qui est toute proche de l'église. Nous le remercions vivement. De plus, il a mis aussitôt à notre disposition ses deux plus belles chambres. L'une servira (salon et chambre à coucher) pour le Père Sakre ; la seconde logera le jeune missionnaire, M. Ballouze, avec le cuisinier et la batterie de cuisine.

Il fait beau ! A nos pieds, la plaine d'Akkar, véritable grenier du Liban-Nord. Quand il pleut, on s'y enfonce jusqu'aux genoux. La mer ! toujours la mer, dont on ne se lasse jamais. Au loin, la limite du Liban, le Nahr-el-Kéber. D'ici, de là, des tells artificiels (par exemple tell Abbas) habités par les paysans d'Akkar.

Quel accueil nous réservent les gens de Halba ?

Parmi ses deux mille habitants, plus de la moitié sont musulmans, les autres chrétiens. Parmi ces derniers, la majorité est orthodoxe. Comme maronites, nous avons deux cents fidèles environ. Donc, milieu très mélangé, et qui promet une mission difficile.

Soudain, le son monotone d'une barre de fer nous tire de nos réflexions ; c'est la cloche de Halba ! Attachée à une branche de lilas, c'est une barre de fer qu'il faut battre avec un petit marteau.

Ouverture de la Mission. — On a beau battre la barre de fer, l'église demeure vide. Les enfants accourent, mais où sont les grandes personnes ?... On commence par réciter le chapelet. Personne ne répond. Ce soir, seuls, les Pères prient la Vierge de bénir la Mission. A la fin du chapelet, quand le Père Sakre ouvre le feu, il y avait en tout et pour tout quatre hommes et neuf femmes. C'est bien maigre !

Nos hôtes nous apprennent qu'il ne faut pas s'étonner de l'indifférence religieuse des maronites de Halba. Ils n'ont pas le bonheur de posséder un curé sur place : de plus, depuis six mois, pas de messe le dimanche ! Les gens ont oublié le chemin de l'église ; ils travaillent tous les jours, même dimanche et fêtes. Naguère, quand le prêtre venait pour la messe, pour toute assistance il avait un ou deux hommes et six femmes...

Mission proprement dite. — Le 4 novembre est un dimanche ; le Père Ballouze va dire la messe à Nfaissé. Une vallée sépare les deux paroisses maronites. Eglise très pauvre. Ornement et calice sont chez le Wakil, qui, par hasard, est descendu à Tripoli. Il faut revenir dire la messe à Halba. M. Sakre vient de terminer la sienne. Un homme et une vingtaine de femmes assistaient à sa messe. Pauvre peuple ! Le saint Curé d'Ars avait raison de dire : laissez une paroisse dix ans sans prêtre, on y adorera les bêtes ! Cette parole se vérifie à la lettre. De plus, nos maronites subissent la mauvaise influence des orthodoxes, qui ne vont jamais à la messe.

Visite des familles. — Nous pénétrons dans toutes les maisons. Le Père Sakre ne ménage pas ses remontrances : il faut venir à la Mission, assister à la messe le dimanche.

Au cours de nos visites, nous trouvons un grand nombre d'enfants sans baptême ; ils s'échelonnent de l'âge de six mois à cinq ans !

Venez à la Mission... — Les enfants, en nombre suffisant ; il y a en plus vingt hommes et trente femmes. La Mission, c'est le sujet habituel des conversations. Tout Halba est au courant du grand événement ; nul ne s'en désintéresse.

Consolations. — Les enfants nous procurent la plus grande satisfaction. L'école des garçons groupe quatre cent cinquante élèves de Halba et des villages voisins. Ils ont la possibilité de poursuivre leurs études jusqu'au brevet. Les filles (trois cent cinquante) possèdent aussi leur école, mais seulement jusqu'au certificat. Les jeunes filles voulant pousser les études jusqu'au brevet, doivent suivre les cours avec les garçons.

Jusqu'à présent, les cours de religion étaient inexistants. Monseigneur a nommé un prêtre qui portera à ces jeunes gens et jeunes filles la lumière de l'Évangile.

Pour notre part, nous les réunissons après le dîner et le soir à quatre heures. Maintenant ils connaissent par cœur leurs prières et les éléments de la Doctrine chrétienne. Ils récitent, le soir, le chapelet en commun. Nous avons préparé un grand nombre à la première communion.

Les femmes se confessent en général dès la première semaine. Les hommes hésitent encore. Manque de temps ? Indifférence ? Ignorance, plutôt.

Soirée mouvementée. — Un soir, dans l'église comble, moitié orthodoxe et moitié maronite, on entend une rumeur pendant la récitation du chapelet. Des hommes sortent. Au feu !...

Au feu ! L'affolement se saisit de l'assistance... C'est la maison de Abou Négib qui flambe, assure-t-on. Les femmes poussent des cris aigus et se lamentent. Les hommes font rouler de grosses pierres sur la porte de la maison menacée par le feu, pour essayer de la défoncer... mais en vain ! La clef est perdue. On monte sur la terrasse et on pioche la terre pour faire passer les seaux d'eau. La porte s'ouvre enfin... Pendant deux minutes on a tenté de briser cette porte et la clef se trouvait dans la serrure... Heureusement, pas de flammes ! Une vieille poutre commençait à s'enflammer et enfumer toute la maison. Des paysans imprudents avaient allumé un feu à côté des tas de bois secs et de la paille et sont partis sans l'éteindre. Après cet incident fâcheux, tous remontent à l'église pour remercier Dieu et entendre le sermon qui portait sur le feu de l'enfer qui brûle les méchants. Salutaire coïncidence.

Grâce aux efforts de tous, grâce surtout aux prières faites pour la Mission, Dieu a permis qu'un peu de bien se soit réalisé dans la paroisse de Halba. Les enfants des classes ont prié et offert des sacrifices. Aussi avons-nous chaque matin vingt à trente communions.

Missionnaire bâtisseur. — Dans trois jours, l'évêque doit venir clôturer la Mission. Le directeur de la Mission souffre de voir l'entrée de l'église sale et encombrée de pierres. Comme toujours et partout, transporté d'un zèle ardent, il parvient à décider les habitants à élargir la place pour la rendre plus convenable. Lui-même, il saisit la pioche et donne l'exemple du travail. Enthousiasme ! Les uns piochent, les autres bâtissent. En deux jours la place est en parfait état : Monseigneur sera heureux de cette initiative.

Clôture de la Mission. — Le Père Sakre poursuit tenacement les hommes qui ne se sont pas confessés. Il faut que tous demain, enfants, hommes et femmes, reçoivent la Sainte Hostie de la main de Monseigneur. En fait, tous les hommes, sauf une famille (pour cause de deuil — cause d'ailleurs absurde) ont accompli leurs devoirs. L'évêque a été très touché de l'action bienfaisante de la Mission. Il a félicité publiquement les missionnaires, enfants de saint Vincent, de leur zèle. Il a promis une cloche à condition que les habitants se chargent de bâtir le clocher.

Puisse la Vierge Immaculée garder Halba et ses maronites dans leurs bonnes dispositions !

Dans la nuit du 18 novembre, nous quittons Halba pour Beit-Ghettas.

François BALLOUZE.

SAINT VINCENT DE PAUL, LES FILLES DE LA CHARITÉ
ET LA MÉDAILLE MIRACULEUSE
DANS L'IMAGERIE POPULAIRE

Du dernier tiers du XVIII^e siècle à 1870-1880, dates limites prises dans la présente étude, le culte rendu à Dieu, à la Sainte Vierge et aux saints, se concrétisait, dans les familles paysannes et chez les artisans des villes, par l'affichage d'images naïves

aux couleurs éclatantes, le plus souvent sur la hotte de la cheminée, parfois aussi autour de celle-ci ou du ciel de lit.

Ce sont ces images populaires qui sont connues le plus communément sous le vocable d'*images d'Epinal*, du lieu du berceau de la plus importante fabrique.

Décorant les intérieurs les plus modestes, les images d'un prix modique, comblaient les vœux des fidèles en ménageant leur bourse ; le colporteur passait une fois l'an et l'on changeait alors l'image salie ou déchirée, en se laissant tenter par une ou plusieurs autres.

Longtemps tirées sur des bois gravés, parfois sur cuivre (dans l'imagerie de Paris et d'Avignon principalement), elles furent également lithographiées dès que cette invention se répandit au début du XIX^e siècle, mais précisons cependant que l'image *xylographiée* a duré, parallèlement à la *lithographiée*, jusqu'à la fin du Second Empire.

L'art de graver sur bois, ou *xylographie*, remonte au XIV^e siècle environ, d'après le plus ancien document connu : une planche représentant d'un côté un fragment de Calvaire et de l'autre un morceau d'Annonciation. C'est le bois dit : *Bois Protat*, du nom de celui qui l'a découvert, calant une marche de vieille maison.

Dans l'état actuel des connaissances, on suppose que ce sont les moines de Cluny, ou tout au moins des moines bourguignons, qui, les premiers, firent imprimer et diffusèrent des images populaires de piété, tirées sur des bois gravés.

Quoique des images populaires aient été faites du XIV^e au XVIII^e siècle, il faut arriver vers 1770 pour voir l'avènement de la véritable imagerie populaire, avec son dessin bien souvent fruste et ses couleurs éclatantes, toujours distribuées avec un sens aigu des valeurs.

Il ne faut point croire que l'imagier, tailleur de bois et imprimeur, était considéré alors comme un artiste. C'était au contraire un très modeste artisan, interprétant avec des simplifications qui nous semblent aujourd'hui géniales, les tableaux et les statues de l'église de son pays ou encore les peintures et gravures réservées à une élite fortunée. Il créait parfois son sujet de toutes pièces mais restait toujours le plus près du goût populaire parce qu'il était un homme du peuple et sentait tout naturellement, ce qu'il fallait à ses semblables.

Plus tard, avec le développement industriel, de grands ateliers se créèrent, tels ceux de Pellerin à Epinal, ou de Gange à Metz ; la naïveté y perdit. La lithographie vint alors apporter une telle simplification dans le travail que les images sortirent des presses en quantité considérable.

De religieuses qu'elles avaient été presque exclusivement dans les débuts de l'imagerie, les planches traitèrent ensuite des événements du jour, des jeux, des légendes et complaints et de l'épopée napoléonienne. Dans ce dernier cas, elles furent l'un des principaux instruments de propagande qui préparèrent les esprits à l'avènement de Napoléon III.

Nous ne traiterons ici que de l'imagerie religieuse et, dans celle-ci, des *images* représentant *saint Vincent de Paul et les Filles de la Charité*.

Nous n'avons pas la prétention de donner une biblio-iconographie complète, loin de là, mais de signaler simplement quelques pièces de notre propre collection.

Images représentant saint Vincent de Paul : le format est indiqué largeur et hauteur.

Saint Vincent de Paule (sic). — Fabrique de Pellerin à Epinal, n° 207 ; bois gravé par Georquin, le plus fameux graveur d'Epinal ; 30 sur 44 format total, gravure de 20 sur 27. Vers 1835-37.

Le saint est représenté debout, vêtu d'un surplis sans manche, mais avec de longues ailes tuyautées (à la mode de 1830), tombant presque à terre ; il porte un large rabat noir et tient un enfant entortillé dans un tissu rouge. Deux arbustes très stylisés encadrent saint Vincent.

De chaque côté de la gravure se trouve un cantique. Ces cantiques, autant que l'oraison qui se trouve en bas, au milieu de la gravure, n'ont aucune sorte de rapport avec saint Vincent. Ils doivent se chanter respectivement sur les airs : *Lainval aimait Arsène*, et *la Fanfare de Saint-Cloud*.

Nota : Les imagiers ne s'embarraissaient pas avec la question des textes ; le plus souvent, des cantiques et oraisons passe-partout étaient répartis sur les images de tel ou tel saint avec la plus parfaite insouciance. Les airs indiqués sont presque toujours profanes et loin du sujet pieux que l'on veut traiter.

Saint Vincent de Paul. — A Avignon, chez Leblond ; n° 76. Vers 1810. Petite image de 6,5 sur 8,5, faisant partie d'une grande image de huit saints, d'un format total de 29 sur 43.

C'est une gravure sur cuivre tirée en noir.

Dans un cadre décoré, saint Vincent est vu en buste, tenant un enfant nu dans ses bras. Ses vêtements rappellent ceux du XVII^e siècle. Il est coiffé d'une calotte.

Saint Vincent de Paul. — A Lille, chez Blocquel-Castiaux ; n° 145. Vers 1830. Bois gravé ; 6 sur 8, dans une image de neuf saints, d'un format total de 23 sur 36.

Dans un cadre décoré assez lourdement et colorié en bleu, vert, rouge et jaune, saint Vincent est représenté à mi-corps, vêtu d'un surplis bleu et d'un manteau grenat, les mains jointes devant un crucifix posé sur un meuble.

Saint Vincent de Paul. — A Metz, chez Dembour et Gangel, sans numéro. Vers 1845. Bois gravé de 6 sur 10, dans une image comprenant huit saints, et d'un format total de 27 sur 43,5.

Dans un cadre gothique colorié en jaune vert et rouge, saint Vincent, nimbé de jaune, est vu à mi-corps. Il est en surplis blanc, porte une étole rouge et tient à deux mains un livre bleu.

Saint Vincent de Paul. St Vincent of Paul. — A Epinal. Chez Pellerin. Lithographie couleurs rehaussées de gomme. Format du dessin 19,5 sur 26 ; format total de la feuille 30 sur 45.

C'est la véritable image « industrielle ».

La scène est classique : saint Vincent, vêtu d'un manteau, tient un enfant demi-nu dans ses bras et se penche pour en recueillir un autre aussi peu vêtu, couché sur la paille, au coin d'une borne, dans la neige. Au fond, une Fille de la Charité, au seuil d'une grille, joint les mains.

Les enfants abandonnés demi-nus dans la neige sont roses et potelés. Le tout est traité dans les tons : marron plus ou moins clair, blanc et rose. L'image n'a plus la naïveté de l'art populaire et on la sent faite d'après les méthodes de grand rendement.

Saint Vincent de Paule (sic), *fondateur des hospices des Enfants trouvés*. — A Epinal, chez Pellerin. Tirée sur bois. Grand format 44 sur 64.

Dans un encadrement architectural très chargé et violemment colorié, saint Vincent est représenté en soutane et en manteau, tenant un enfant dans ses bras. Il est nimbé de jaune. Le fond du décor est rose. En bas de l'encadrement se trouvent deux épisodes de la vie de saint Vincent et au milieu, la chasse de la rue de Sèvres.

Par extraordinaire, la prière s'applique bien au saint.

Nous ne voudrions pas manquer de signaler une image d'une particulière saveur, qui nous est tombée sous les yeux alors que nous feuilletions un recueil au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale.

Saint Vincent est « *embauché* » comme propagandiste pour Louis-Napoléon Bonaparte (le futur Napoléon III). Nous croyons intéressant de donner la description complète qui est vraiment étonnante :

Image de Metz, 1849. Recueil Dembour et Gangel. Référence aux Estampes : Est. Li 63.

Lithographie en noir encadrée d'un filet doré.

Titre : *Louis Napoléon, Président de la République.*

Foi Espérance Charité.

Louis-Napoléon en civil, debout, semble bénir un grenadier ayant le mot *Foi* sur son baudrier et tenant un cœur à la main. Une petite fille regarde ce cœur. Au centre, juste sous la bénédiction du nouveau Président de la République, saint Vincent de Paul, à genoux, porte un enfant dans ses bras ; à ses pieds, un papier sur lequel est écrit : *Charité*. Franklin (??) encadre saint Vincent, de l'autre côté du grenadier et tient une ancre marine portant le mot *Espérance*. La foule se tient derrière Louis-Napoléon. Napoléon I^{er}, émergeant d'un nuage, superbénit tout le monde.

Deux couplets accompagnent la scène. Nous ne donnons que le passage relatif à saint Vincent :

*Et toi, Vincent de Paul, ministre respectable,
Qui de la charité fut le type admirable,
Sois aussi mon modèle et, tous, instruisez moi
A vivre pour la France et mourir pour la Loi.*

Ce « saint Vincent avec nous » est certainement une des plus belles cocasseries du genre. Le pauvre Saint, qui l'eût cru en pareille compagnie ?

IMAGES REPRESENTANT DES FILLES DE LA CHARITE

Nous avons recherché les images représentant les Filles de la Charité, tant dans les pièces militaires des guerres du Second Empire, que dans les images de processions.

Images militaires :

Les Sœurs de Charité. Dévouement. — A Paris, chez Miné, imprim.-édit., 22, rue Saint-Jacques. Vers 1855.

Format du dessin : 20 sur 27, format total de la feuille : 30 sur 43. Lithographie en couleurs rehaussées de gomme.

Scène de camp en Crimée. Deux Filles de la Charité soustiennent et pansent un chasseur à pied, sous l'œil d'un médecin-major. Une légende de quatre lignes célèbre le zèle et le courage des Sœurs :

Aussitôt la guerre déclarée en Orient, les Sœurs de Saint-Vincent de Paul se sont offertes pour aller soigner nos malades ou nos blessés. C'est presque au milieu des champs de bataille, sous les tentes transformées en ambulances, que le zèle infatigable, le courageux dévouement de ces pieuses filles se révèle dans toute sa sainte ardeur, les plaies les plus épouvantables, l'agonie des mourants, rien ne peut altérer la sérénité de leur âme ; pour le blessé ou le malade elles ont une douce parole de consolation pour l'encourager à supporter ses souffrances ; pour le mourant, une divine exhortation pour l'aider à mourir.

Armée Française, Infirmiers. — A Nancy, chez Delhalt, n° 1005. Vers 1870. Lithographie, 28,5 sur 39,5.

Image de dix rangs sur laquelle est reproduit à cinq reprises, une scène représentant deux Filles de la Charité pansant des blessés.

Siège de Paris (en 1871). — Image de Pellerin, à Epinal, n° 204. Lithographie en couleurs, de 28,5 sur 40,5, représentant huit tableaux de 12 sur 8,5, de la guerre de 70. Le dernier tableau montre une Fille de la Charité soignant des blessés militaires dans un hôpital.

PROCESSIONS

Procession de la Fête-Dieu. — Image de Pellerin, à Epinal, n° 459. Vers 1855. Lithographie de Pinot, 30 sur 38,5. Coloriée.

Quatre rangs de personnages. Au dernier rang, une Fille de la Charité conduit des fillettes couronnées de fleurs et portant des paniers de pétales de roses.

Procession de la Sainte Vierge. — Image de Pellerin à Epinal, vers 1860. Lithographie couleurs rehaussées d'or, 38 sur 48.

Cinq rangs de personnages. Au dernier rang, quatre Filles de la Charité en robes noires et tablier bleu, conduisent des orphelines.

Procession de la Sainte Vierge. — Image de Pellerin, à Epinal, « Fournisseurs brevetés de S.M. l'Impératrice ». N° 411, vers 1865. Lithographie en couleurs rehaussées d'or, par Pinot, 28 sur 40.

Cinq rangs de personnages. Au cinquième rang, une Fille de la Charité, en gris, tablier bleu, conduit des petites filles en crinolines.

Procession de Sainte-Anne d'Auray. — Image de Pellerin à Epinal, n° 11, vers 1850. Lithographie en couleurs rehaussées d'or, 37 sur 50.

Cinq rangs de personnages. Au deuxième rang, une Fille de la Charité conduit quatre petites campagnardes.

Procession de Sainte-Anne d'Auray. — Autre image de Pellerin, à Epinal, n° 60, vers 1855. Lithographie en couleurs rehaussées d'or, 37 sur 50.

Cinq rangs de personnages. Au troisième rang, une Fille de la Charité guide quatre fillettes dont deux portent des cierges.

Enterrement militaire. — Image de Didion, à Metz, n° 40, vers 1869. Litho en couleurs et or, 30,5 sur 43.

Sept rangs de personnages. Au troisième rang, une Fille de la Charité vêtue en gris bordé d'or (!!!), avec tablier bleu, surveille un orphelinat de filles.

Convoi funèbre d'un maréchal de France. — Image de Pellerin et Cie, à Epinal, n° 260, vers 1875. Lithographie en couleurs et or, 30 sur 39,5.

Six rangs de personnages. Devant le clergé, un orphelinat de filles est mené par une Fille de la Charité, tout en gris, avec un galon or sur sa manche (1).

IMAGES SUR LA MÉDAILLE MIRACULEUSE.

L'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge, telle qu'elle est représentée sur la nouvelle médaille frappée en son honneur, sous le nom de Médaille Miraculeuse. Image de Pellerin, à Epinal, vers 1832, format 44 sur 66. Bois gravé.

Dans un encadrement polychrome important comprenant des anges et des saints, avec une Cène d'après Léonard de Vinci, la Sainte Vierge, en robe rouge, manteau bleu, nimbée de jaune, ayant des rayons rouges et jaunes sortant de ses mains, foule un demi globe terrestre sur lequel rampe un serpent vert. Le tout est sur fond rose. Au bas de la gravure, trois lignes de texte.

Prière en l'honneur de l'Immaculée Conception. — *O Vierge Marie, vous avez été immaculée dans votre conception. Priez pour nous. Dieu le Père, dont vous avez mis au monde le Fils Jésus, conçu du Saint-Esprit dans votre chaste sein.*

La Médaille Miraculeuse. — Chez Pellerin, à Epinal. De la série dite : « Galerie Religieuse ». Vers 1845. Grand format : 44 sur 66. Bois gravé.

Dans un cadre surchargé de fleurs aux couleurs vives, sur fond noir, le Père, le Fils et le Saint-Esprit en haut, un grand ovale représente la Sainte Vierge vêtue de rouge et de bleu, foulant un serpent vert ; elle est nimbée de jaune ; les rayons sortant de ses mains, sont également jaunes. La Sainte Vierge est encadrée par deux nuages bleu clair.

Un cantique passe-partout pour la Sainte Vierge, dans le goût du temps, est complètement étranger à la Médaille Miraculeuse.

I
De tes enfans reçois l'hommage
Prête l'oreille à leurs accents
Seigneur, c'est ton plus bel ou-
[vrage
Qu'ils vont célébrer dans leurs
[chants.

Ranimé par ta main puissante
Plein d'un espoir consolateur,
David, de la tige mourante
Vois germer la plus belle fleur (bis)

II
Des misères et des alarmes
Cette terre était le séjour,
Mais le ciel pour tarir nos larmes
Nous donne une mère en ce jour,
Chantons cette mère chérie,
Offrons-lui le don de nos cœurs
Et que notre bouche publie
Et ses charmes et ses gran-
[deurs (bis).

III
O quand disparaîtront les ombres
Qui la couvrent de toutes parts ?
Fuyez, fuyez, nuages sombres,

Qui la voûtez à nos regards ;
Verse des torrents de lumière
Sur Sion et ses habitans,
Etoile bienfaisante !... éclaire
Et guide leurs pas chance-
[lants (bis).

IV
Franchissant la céleste plaine,
Les anges, riches de splendeur,
Pour contempler leur souveraine,
Quittent le séjour du bonheur ;
Et la candeur, et l'innocence,
Les yeux modestement baissés,
Autour d'elle, dans le silence,
Tiennent leurs bras entrelacés (bis)

V
Déjà, la paix et la justice
Ceintes d'un éclat immortel
A ses pieds et sous son auspice,
Cimentent un pacte éternel,
Et sur la lyre prophétique,
Isaïe, encore une fois,
Redit son sublime cantique
A la mère du Roi des Rois (bis).

VI

Elle est pure comme l'aurore
Qui luit dans un brillant lointain;
Comme le lis, qu'on voit éclore
Dans la fraîcheur d'un beau ma-
Et jusqu'aux sources de la vie,
Par un prodige sans égal,
Son âme ne fut point flétrie
Du soufite empoisonné du mal (bis)

VII

Ainsi qu'un palmier solitaire
Qui croit dans le courant des eaux,
Et tous les ans donne à la terre
Des fleurs et des fruits nouveaux,
Ainsi loin du monde volage,
Il croitra, cet enfant divin,
Et tous les peuples, d'âge en âge,
Béneront le fruit de son sein (bis).

La Médaille Miraculeuse. — Image lithographiée, chez Pellerin, à Epinal, sans numéro. Vers 1855. Format 31 sur 45. Couleurs rehaussées de gomme.

A droite de l'image, Notre-Dame du Saint-Rosaire ; à gauche, la Médaille Miraculeuse. La Sainte Vierge est représentée aux trois-quarts, vêtue d'une robe rouge ceinturée de jaune ; elle est voilée de blanc. Des rayons jaunes sortent des mains.

Galerie Religieuse. La Médaille Miraculeuse. — Image de Metz, n° 31, chez Dambour et Gangel, vers 1840, format 44 sur 66.

Dans un cadre polychromé, surchargé de motifs, avec la Sainte Trinité en fronton, et deux saints de chaque côté, la Sainte Vierge, dans un ovale, dans les coloris habituels rouge, bleu et or, sur fond rose, foule le serpent qui tient une pomme ; sur le globe terrestre, on voit la mention « France ». Deux représentations de la médaille, en jaune, sont placées de part et d'autre de la Sainte Vierge.

La prière suivante figure en français et en espagnol :

O très Sainte et très Auguste Vierge Marie, Mère de Dieu, jamais il n'a été dit qu'aucun de ceux qui, par une confiance entière, sainte et réglée, ont imploré votre protection aient été délaissés, animé d'une telle confiance, j'ai recours à vous, ô très Sainte Mère ! Priez donc pour moi Jésus, votre cher Fils, dites-lui que vous me protégez, et il aura pitié de moi. O ma Mère protectrice et ma patronne (sic) je me jette entre vos bras miséricordieux ; je me confie entièrement à vous : c'est dans cette confiance que je veux vivre et mourir. Ainsi soit-il.

La Médaille Miraculeuse. — Pinot et Sagaire, imagiers à Epinal, n° 384. Vers 1868. Sur une image intitulée : Sacrés-Cœurs, médailles, etc... (sic) à dix centimes la feuille 27,5 sur 40, lithographiée en couleurs et or, par Ch. Pinot.

Cinq rangs de petites images pouvant se découper pour faire des bons points. Le troisième rang comprend cinq images (de 4 sur 6) de la Sainte Vierge, avec mention : La Médaille Miraculeuse.

Médaille Miraculeuse. — Image de chez Pinot et Sagaire, à Epinal. Vers 1868. N° 387. Format 27,5 sur 40. Image lithographiée en couleurs et or.

Cinq rangs de cinq images de 4 sur 6, représentant toutes la Sainte Vierge et la Médaille Miraculeuse. (A découper pour bons points.

Il faut bien le dire, saint Vincent de Paul (1581-1660) n'a pas une très grande place dans l'imagerie populaire du genre « Epinal ». Les imagiers ont surtout traité des sujets et plus anciens et plus spectaculaires : *Saint Nicolas et les petits enfants* « qui s'en allaient glaner aux champs », *sainte Catherine* et la roue de son supplice, *saint Hubert*, le brillant chasseur,

saint Eloi, au milieu des richesses de l'orfèvrerie ou du rougeolement de la forge, etc...

Saint Vincent de Paul, saint *plus moderne*, ne prêtait pas à des développements de mise en scène qui étaient facilités par la vie et les miracles des saints de la Légende Dorée et de tout le moyen âge.

N'oublions pas que les imagiers étaient des commerçants et qu'ils cherchaient avant tout à faire « riche ». La modestie de saint Vincent de Paul se prête peu à la présentation théâtrale d'un saint Napoléon, par exemple, vêtu en guerrier romain, ou de saint Georges à cheval, terrassant un dragon multicolore, crachant des flammes.

Ne faut-il pas voir là, comme partout ailleurs, *Monsieur Vincent* tout entier à son œuvre, loin du bruit du monde et de la vaine « réclame », ne s'imposant que par le seul renom de son inépuisable charité ?

Louis FERRAND.

UN MAITRE MECONNU DE L'ÉCOLE FRANÇAISE
SAINT-CYRAN
par le R.P. G. DE BERTIER, Eudiste

Une figure énigmatique. — Étrange physionomie, celle que nous livre le pinceau infailible de Philippe de Champaigne : l'ample et raide surplis engonce le corps comme une cuirasse ; la courte barbe et la moustache encerclent de leur double crois-sant les lèvres droites, serrées, un peu amères ; le nez puissant, irrégulier, enlaidit le visage, mais il disparaît dans le rayonnement du regard vif et ardent qui jaillit des yeux profondément enfoncés ; dominant le tout, comme le symbole d'une intellectua-lité hypertrophiée, le front immense et dénudé paraît concentrer sur lui toute la lumière...

Tel au moral qu'au physique, la personnalité de Saint-Cyran attire et repousse tout à la fois. Adversaires et amis, également passionnés, n'ont cessé de combattre pour charger ou défendre sa mémoire : « *Vive image du Christ* », pour les uns, et, pour les autres, sombre, hérésiarque et satanique fondateur de secte.

Son nouvel historien. — Après nombre d'historiens, voici qu'un nouvel athlète empoigne l'énigme historique que pose le personnage et son rôle à l'origine du jansénisme [Cf. *Annales*, t. 110-111, p. 465-466]. L'œuvre entreprise par M. Jean Orcibal, ancien élève de l'École Normale Supérieure, et de l'École de Rome, est à la mesure d'un temps où les auteurs ne s'ex-primaient qu'à coups d'in-folios ; elle ne doit pas compter moins de cinq gros volumes in-8°, sous le titre général : *Les Origines du Jansénisme*. Les trois premiers ont paru : t. I^{er}, *Corres-pondance de Jansénius*, et t. II et III, *Jean Duvergier de Hau-ranne, abbé de Saint-Cyran, et son temps* (2) et l'immense docu-mentation qu'ils apportent permet déjà d'affirmer que cette œuvre sera indispensable à quiconque prétendra explorer l'his-toire religieuse de la première moitié du xvii^e siècle, et, par

(1) Louvain et Paris (Vrin), 1947, in-8°, xv-648 pages.

(2) *Ibid.* 1947, xv-685 pages, et 1948, 283 pages.

conséquent, à tous ceux qui désirent connaître mieux saint Jean Eudes, en le replaçant dans son temps.

Notre saint fondateur a-t-il jamais rencontré Saint-Cyran ? M. Orcibal ne le dit pas, bien qu'il cite saint Jean Eudes au sujet de la réforme du clergé (p. 29) et utilise avec à-propos un sermon sur l'état lamentable des églises (p. 17) (3). Quoi qu'il en soit, il est impossible que saint Jean Eudes n'ait pas du moins entendu parler, et souvent, M. de Saint-Cyran, n'ait subi indirectement, et à son insu, quelque influence de sa part. Un coup d'œil sur la carrière du personnage, quelques notions sur la place qu'il occupait alors dans le clergé, nous en convaincraient.

Une ambition exceptionnelle. — Jean-Ambroise Duvergier de Hauranne est né à Bayonne, en 1581, d'une opulente famille bourgeoise. Très tôt, on l'orienta vers une de ces carrières ecclésiastiques du temps où l'attrait des bénéfices temporels ne laissait que peu de place aux aspirations apostoliques ; tonsuré à dix ans, prébendé à quinze, sous-diacre à dix-sept, curé et chanoine à vingt-sept ans, sans être prêtre, c'est-à-dire sans être en état d'exercer les fonctions auxquelles sont attachés ses bénéfices.

Duvergier se distingue pourtant dès lors de la foule des ambitieux médiocres, par une fringale de savoir, une ardeur au travail, toutes deux extraordinaires. Au collège des Jésuites d'Agen, à la Faculté des Arts de Paris, à Louvain surtout, il monte à l'assaut des degrés du savoir sacré et profane sous la conduite de maîtres illustres qui s'appellent Lessius, Cornelius à Lapide, Juste Lipse... Les diplômes les plus cotés ne lui suffisent pas : avec son ami Cornelis Jansen, il s'enferme pendant cinq ans encore, de 1611 à 1616, dans une studieuse retraite, travaillant douze à quinze heures par jour, à dépouiller sur fiches les œuvres des Pères de l'Église, ne s'accordant d'autre délassément que des parties de volant.

Mais toute cette science, acquise plutôt par amour-propre, ne le conduit pas plus près de Dieu. Elle ne servira d'abord que son ambition d'arriver, en lui permettant de se produire à Paris et de se faire remarquer à la Cour. Il y triomphe par un étalage d'érudition pédante et de subtilité précieuse, dans deux exercices de moraliste décadent : la *Question royale*. (Un sujet a-t-il le droit de se tuer pour assurer la vie de son roi ?) et l'*Apologie* pour l'évêque de Poitiers, La Rocheposay, qui avait pris les armes pour défendre sa ville contre Condé. Ces efforts portent leur fruit : Duvergier cumule les bénéfices : un second canonicat à Poitiers, et l'abbaye de Saint-Cyran, en Brenne, qui lui assurera une confortable indépendance matérielle ; il est nommé aumônier de la Reine-Mère, on parle de lui pour un évêché...

La conversion. — Mais déjà sa vie a pris une nouvelle orientation : en 1618, il s'est décidé enfin à recevoir l'ordination sacerdotale, à vrai dire pour des motifs intéressés puisqu'il s'agissait de faciliter l'attribution de son abbaye. Ce sera pourtant le début de sa conversion ; son évolution est aidée par de salutaires amis : Vincent de Paul, Bourdoise, Condren, et surtout Bérulle.

(3) Le fait que M. Orcibal cite ce passage d'après la biographie d'Henri Joly nous laisse sous l'impression pénible qu'il n'a point consulté le texte original et ignorerait les biographies plus récentes et plus autorisées de saint Jean Eudes.

Le fondateur de l'Oratoire a reconnu en lui « une haute vertu, une sincérité parfaite en l'amitié et une doctrine très grande et très profonde ». Leurs esprits se rencontrent avec délices sur les plus hauts sommets de la spéculation théologique ; leur premier entretien, en septembre 1620, n'a pas duré moins de douze heures, et au cours de l'année ce sont des entrevues quotidiennes de six à sept heures.

En Bérulle, Saint-Cyran a trouvé, selon ses propres termes, « une lampe sacrée, foyer intense de lumière et de sainteté ». Le maître de l'École française l'introduit dans les voies de la théologie mystique, de l'oraison et de la religion désintéressée ; il l'enrôle au service de la grande œuvre de la réforme du clergé séculier.

Saint-Cyran, de son côté, aide Bérulle à publier son *Discours de l'État et des Grandeurs de Jésus*, et surtout il le défend avec fougue contre les attaques des Carmes et des Jésuites, portant par exemple des coups mortels au malheureux Père Garasse, Jésuite, qu'il fait condamner par la Sorbonne.

Héritier spirituel de Bérulle. — Bérulle meurt prématurément en 1629, et Saint-Cyran apparaît aux contemporains comme l'interprète le plus autorisé de sa pensée. Les Oratoriens lui demandent d'écrire la biographie de leur fondateur, le prennent comme arbitre dans la discussion qui partage, au sein de la société, les ennemis et les partisans des vœux de religion : grâce à lui, Condren et Bourgoing empêchent Gibieuf de transformer l'Oratoire en « *ordre religieux inutile* ».

Les années suivantes, sous le pseudonyme de *Petrus Aurelius*, Saint-Cyran lance une série d'écrits de polémique, où il défend contre « *l'audace croissante des réguliers* » l'éminente dignité du clergé séculier. On peut y trouver, assure M. Orcibal, « une somme de la pensée de l'École française sur le sacerdoce ». Cette activité ne l'empêche pas de travailler aussi à la réforme monastique : il inspire, encourage, aide nombre de réformateurs et réformatrices.

Introduit en 1633 à Port-Royal, il prend un ascendant immédiat et absolu sur la Mère Angélique Arnaud et les autres religieuses. Comme directeur spirituel, en effet, il est tout différent du sévère érudit ou du prophète entouré d'éclairs qu'on s'attend à trouver ; de nombreux témoignages le montrent simple, ouvert, d'abord facile, familier et gai, surtout avec les plus humbles ; comme saint François de Sales, il blâme les mortifications excessives et l'inquiétude exagérée des fautes passées ; la dévotion, dit-il, consiste d'abord à s'acquitter mieux que les autres des obligations communes ; il place par-dessus tout l'humilité, le recueillement, la docilité aux mouvements de Dieu ; la meilleure façon, pour lui, de se préparer à l'oraison est « d'imiter les mendiants qui se contentent d'exposer leurs plaies à la vue des passants ».

Ses défauts. — Le personnage est-il donc sans défauts ? Non point. L'obéissance aveugle qu'il exige de ses dirigés a quelque chose de déplaisant ; la rudesse impulsive de ses critiques révélaient l'orgueil du savant ; il y a surtout chez lui une tendance inquiétante, développée par son étude de sources de la Tradition, à condamner les pratiques de l'Église de son temps, au nom des pratiques de l'Église primitive, à négliger les voies communes pour un individualisme mystique.





Henri ROMANS, 3 janvier 1870-20 septembre 1951

Ces tendances, toutefois, sont encore loin de l'hérésie, et sont tenues en bride par une science réelle, un esprit surnaturel, une soumission sincère au magistère ecclésiastique. Mais plusieurs de ses disciples, moins éclairés, manifesteront le danger latent de ses théories, prêteront le flanc, par leurs outrances, aux censures des adversaires trop nombreux que s'est suscités l'impitoyable polémiste.

Richelieu contre Saint-Cyran. — Parmi ceux-ci, le plus redoutable, est Richelieu. Les rapports de l'évêque de Luçon et de l'abbé ont d'abord été cordiaux ; mais l'amitié de Bérulle les avait gâtés : qui était avec Bérulle était contre Richelieu. Plus tard, la fidélité de Saint-Cyran aux idées de Bérulle, le prestige grandissant dont il jouissait, le faisaient apparaître à Richelieu comme l'homme qui pouvait le mieux coaliser les résistances de l'Eglise de France à ses entreprises de domination. Plusieurs fois le puissant ministre a cherché, par des faveurs, à gagner « *le basque aux entrailles chaudes* », comme il l'appelait, mais ces avances ont été repoussées.

La mesure s'est trouvée comble lorsque Saint-Cyran a blâmé ouvertement le fameux vœu de Louis XIII, inspiré par le cardinal : « Il n'y a rien qui soit plus capable d'irriter Dieu que de faire servir la religion à la politique ».

Richelieu prend donc prétexte d'une publication imprudente d'un Oratorien, le Père Seguenot, pour compromettre Saint-Cyran, et il le fait emprisonner à Vincennes. Mais cette persécution tournera finalement à la gloire de la victime : ses écrits scrutés en tous sens ne révéleront rien de condamnable ; les hommes les plus recommandables du clergé, Cospéan et saint Vincent de Paul en tête, intercéderont en sa faveur. Le captif trouvera lui-même dans l'épreuve l'occasion d'une nouvelle conversion qui le détachera de cet amour exagéré du savoir, « doux et agréable poison », pour le tourner tout entier vers la vie d'raison. Mais au tréfonds de son âme, brûle tout de même une flamme intérieure de révolte : plus que jamais il est porté à croire impossible une conciliation entre l'idéal de l'Eglise primitive et cet « ordre établi » qui le jetait en prison par le bras d'un cardinal de la sainte Eglise. Et cette conviction, répandue par lui dans tout le cercle de ses disciples, préparait le terrain où fleurirait la révolte janséniste.

Conclusion. — Tels sont, très brièvement résumés, quelques-uns des enseignements du beau livre de M. Orcibal. Un des plus nouveaux, est d'avoir remis en lumière l'intimité des rapports entre Bérulle et Saint-Cyran, que, pour des raisons trop faciles à deviner, on avait cherché à voiler (4). Il montre aussi — le bon sens suffirait à le faire supposer — que Saint-Cyran n'est pas le monstre qu'a dépeint la polémique anti-janséniste, qu'il n'est même pas ce malade qu'a vu Bremond, et qu'il a, somme toute, bien des parties admirables. Il ne lui a manqué qu'un peu de prudence, un peu d'humilité, peut-être aussi un peu de chance et un peu de justice de la part de la postérité, pour être compté, aux côtés de Bérulle, de Vincent de Paul, d'Olier, de Jean Eudes, parmi les grands artisans de la renaissance religieuse française du XVII^e siècle.

Notre Vie (Revue eudiste de spiritualité et d'information), nov.-déc. 1950, p. 186-191.

(4) M. Orcibal croit même que la correspondance du cardinal, conservée aux Archives nationales, a été « pleusement » épurée.

L'APPROBATION
DE LA CONGREGATION DE LA MISSION
DE LA MISSION AUPRES DE LA SACREE CONGREGATION

Commentaires d'un document inédit (1)

Trente-quatre ans après la parution du Code de Droit Canonique, les Constitutions révisées de la Congrégation de la Mission ne sont pas encore approuvées par le Saint-Siège. Cela peut paraître étrange à ceux qui ne connaissent pas les origines de ces mêmes Constitutions ; car si leurs adaptations et transformations s'avèrent pénibles, bien plus pénible encore fut leur naissance.

Il est question pour la première fois des Règles dix-sept ans après la fondation de la Congrégation : l'Assemblée des Supérieurs de 1642 en discutait, treize heures durant, un premier projet (2).

Mais il ne suffit pas d'avoir des Règles, il faut encore obtenir les approbations nécessaires. La Bulle d'érection de la Compagnie *Salvatoris Nostri*, donnée par Urbain VIII, le 12 janvier 1633, déléguait à cet effet, l'Archevêque de Paris (3). Seulement saint Vincent ne tenait guère à cette disposition pontificale et aurait de loin préféré que le Pape approuvât lui-même les Règles.

A peine Innocent X a-t-il succédé à Urbain VIII (1644) que saint Vincent commence déjà les démarches pour obtenir l'approbation pontificale. En vain ! Innocent X fait la sourde oreille, et saint Vincent est bien obligé, après de multiples remaniements, de soumettre le tout à l'Archevêque de Paris, qui donne son approbation vers 1651 (4). L'impression des Règles est achevée en mars 1655, mais, à cause du grand nombre de fautes typographiques, le livre ne peut être décentement distribué (5). Depuis le 21 mars 1654, l'Archevêque de Paris était mort, et voici que le 7 avril 1655, Alexandre VII monte sur le Siège de Pierre. Quelle magnifique occasion pour saint Vincent de remanier un peu les Règles et de les faire approuver par le Pape. Aussitôt Edme Jolly, beaucoup mieux préparé pour une mission diplomatique que ses prédécesseurs, est envoyé à Rome en qualité de procureur. A peine arrivé il adresse la requête suivante à la Sacrée Congrégation du Concile :

Beatissimo Padre,

La Santa Memoria d'Urbano Ottavo, dopo d'aver saputo il gran frutto che alcuni sacerdoti andavano facendo a favore delle anime nelle Missioni che facevano per le ville e luoghi campestri e nelle altre fruttuose operationi, si degno l'anno 1632 con sua Bolla di erigere ed instituire una Congregazione di Sacerdoti detta della Missione, ed arricchirla di varie facultà et in specie che il Superiore Generale potesse per il buon governo di detta Congregazione fare statuti et costituzioni purchè fos-

(1) Ce texte donné plus bas *in extenso*, est ici commenté, découpé et analysé (F. G.).

(2) P. Coste, *Saint Vincent de Paul*, t. XIII, p. 329-331.

(3) Sur la bulle *Salvatoris nostri* : quelques notes historiques et sa traduction française, voir *Annales*, t. 106-107, p. 25-41 (F. G.).

(4) P. Coste, *op. cit.*, p. 357-359.

(5) P. Coste, *Monsieur Vincent*, t. II, p. 9.

sero lecite et honeste, e non contrarie alli Sacri Canoni, con questo che pero dovessero approvate dall'Arcivescovo di Parigi come Delegato Apostolico. Il Superiore Generale in esecuzione di dette facultà ha formato alcuna constitutioni non contrarie come sopra ai Sacri Canoni, quali doppo d'essere state esaminate e ben discusse sono state interamente confirmate dal defunto Arcivescovo di Parigi. Hora se bene le med.me Constitutioni in adempimento delle Ordinazioni Pontificie si puo dire havere tutti i suoi requisiti, in ogni modo per maggior stabilimento et per consolatione spirituale il sud. Superiore Generale e tutti i Sacerdoti della med.ma Congregazione devotissimi Oratori della Santità Vra La supplicano humilmente per la Confermazione (6).

Le 5 juin, la Sacrée Congrégation remet l'affaire entre les mains du Cardinal Brancatius, de son Secrétaire et des Pères Hilarion et Aversa. « *Die 5 Iunii Sacra, etc., attenta remissione SSmi necnon revisione per Emum Card. Brancatium facta Constitutionum dictae Congregationis censuit remittendum eidem Emmo Card. Brancatio qui una cum Secretario, Pre Hilarione et Pre Aversano diligenter revideant et deinde referent in S. Congregatione.* »

Les Pères Hilarion, Abbé cistercien de Sainte-Croix de Jérusalem, à Rome et Aversa, Supérieur général des Cleres réguliers mineurs se montreront, en cette circonstance et dans d'autres encore, très dévoués à la cause de la Congrégation. Saint Vincent les appellera plus tard « *ses anges de conseil par qui Dieu dissipe ses doutes* » (7).

Le 21 juillet, nouvelle séance de la S. Congrégation du Concile, qui émet son accord de principe sur les vœux simples et l'exemption de la Congrégation de la Mission.

« *Die 21 Iulii 1655 in Congregatione habita in palatio Emmi D. Cardinalis Brancatii super confirmatione Statutorum Congregationis Missionis Gallie, cui praeter ipsum interfuerunt Emmi DD. Cardinales Franciottus, De Lugo et Ottobonus necnon Rmus Paulutius (8), Paterque Aversa et P. Abbas Hilarionus, in eaque fuit capta resolutio super infrascriptis.*

(6) *A tergo.*

Alla Santità di Nro Signore. Per la Cong.ne della Missione.

Alla Congregatione del Concilio che visti e considerati li statuti refirisca.

(7) Lettre à Edme Jolly, 10 mars 1656, dans P. Coste, *Saint Vincent de Paul*, t. V, p. 566.

Au sujet du Père Hilarion, cfr. quelques pages F. Combaluzier, dans *Annales* 1951, t. 116, p. 374-377.

(8) Sur cette réunion de Cardinaux du 21 juillet 1655, voir comme premières informations l'ouvrage classique de Eubel-Gauchat : *Hierarchia catholica medii et recentioris aevi...*, vol. IV, Munster, 1935.

Brancaccio François-Marie (V, 39), Napolitain, alors du titre des Douze Apôtres... Mort à Rome, à l'âge de 84 ans, le 9 janvier 1675.

Franciotti Marc-Antoine (V, 45), du titre de S. Maria de Pace. Mort à Rome, à l'âge de 74 ans, le 8 février 1666.

De Lugo Jean (V, 73), du titre de S. Balbine. Mort à Rome, à l'âge de 77 ans, le 20 août 1660.

Ottoboni Pierre (VI, 26), du titre de S. Sauveur in Laura, devient en 1689, le pape Alexandre VIII. Mort à Rome, le 1^{er} février 1691 (Cf. Battandier : *Annuaire pontifical catholique*, 1917, p. 100-102).

Paolucci François (VII, 6), depuis le 20 avril 1626, référendaire de la signature, nommé le 23 avril 1657, cardinal du titre de S. Jean devant la Porte Latine. Mort à Rome, le 9 juillet 1661. —)F. C.).

Cong[regatio]nem dictae Missionis admitti posse cum tribus votis simplicibus absque tamen acceptatione tam Superiorum, quam Summi Pontificis.

Necnon cum subiectione Ordinariis locorum, ut personae quae a Superioribus dictae Congregationis deputabuntur ad Missiones subiciantur ipsis Ordinariis quoad dictas Missiones et ea quae illa concernunt, et in reliquis sint ab eisdem Ordinariis exempti.

Et quod confirmatio fiat per Breve particulare ex integro, et cum clausula quod nullus alius possit dispensare quam Summus Pontifex pro tempore existens, etiam vigore Iubilaei Cruciatæ, seu alterius Privilegii, Indulti seu Constitutionis.

Entre temps nous apprenons par une lettre adressée à Mgr Paulucci, Secrétaire de la S. Congrégation du Concile, que cette dernière exigeait une procuration de l'Assemblée générale, à cause des changements apportés aux Règles. Mais cette fois, saint Vincent veut faire œuvre rapide. Aussi demande-t-il sur-le-champ que les deux points approuvés précédemment par la S. Congrégation soient rédigés sous forme de décret.

« *Illmo e Revmo Sigre,*

Li preti della Congregazione della Missione hum[ilmen]te espongono a V.S. Illma che li sarebbe molto utile per bene spirituale di detta Congreg. ne dargli al presente un decreto delle due punti, cioè della regola dei voti e della dichiarazione dell'a dipendenza de' Preti dagli Illmi Sig.ri Vescovi, perchè, desiderando la Sacra Congreg. ne un mandato di procura del Capitolo generale per la confermatione di tutte le Constitutioni, stante che essa vi muta qualche cosa e giudica bene alterarle, detto mandato di Procura non potrà haversi così presto, ed intanto, non essendovi bisogno di procura per li suddetti due punti, poichè in essi non si altera cosa nessuna, e che l'havere la dichiarazione sin d' adesso importa molto per il bene di detta Congregazione, detti Oratori supplicano hum[il]te V.S. Illma di fargli grazia di voler proporre la loro humilissima preghiera alla Sacra Congregazione dalla cui benignità speriamo la gratia. Quam Deus, etc. (9).

Le 14 août, la S. Congrégation demande un peu de patience.

« *Die 14 Augusti 1655 Sacra Congreg. etc. censuit expectandam esse revisionem Constitutionum antequam edantur duo decreta resoluta quae S. Congregatio approbavit.* »

Le 26 août, suite sans doute à de récentes instances de la part du procureur Edme Jolly, nouvelle séance de la S. Congrégation à laquelle assistent les Pères Hilarion et Aversa. On se met d'accord pour confirmer, sous forme de bref, les deux résolutions prises lors de la séance du 21 juillet.

« *Die 26 Augusti 1655 habita fuit Congregatio particularis in Palatio Emmi Card. Sacchetti (10) commissa a S. Congregatione Concilii, cui interfuerunt praeter ipsum, Emmus Card. Brancatius necnon Rmus R. Paulutius, et Pater Abbas Hilarionus et Pater Aversa, in qua post discussionem resolutum fuit (assentiente Ptre Proc. Missionis) ut concedatur tantummodo*

(9) *A tergo.*

All' Illmo e Rmo Sig.re Monsig. Paulucci Per li Preti della Congreg. della Missione.

(10) Jules Sacchetti (op. cit. V. 12), était alors le cardinal du titre de S. Marie au Transtevere. Mort à Rome le 28 juin 1663 (F. C.).

Breve confirmationis ex certa scientia super duabus resolutionibus factis die 21 Julii proxime praeteriti, cum clausula quod a dictis resolutionibus nullus alius possit dispensare quam Summus Pontifex pro tempore existens, etiam vigore Iubilaei, Cruciatæ seu alterius Privilegii, Indulti seu Constitutionis. »

Le 4 septembre, la S. Congrégation rédige sa propre décision au sujet des vœux et de l'exemption de la Congrégation de la Mission.

« Die 4 Septembris 1655, Sacra, etc..., censuit dandam esse confirmationem pro duobus dubiis resolutis, ut sequitur.

Sacra Congregatio Emorum Cardinalium S. Consilii Interpretum, attenta remissione a SSmo D.N. facta, censuit Congregationem Missionis in Gallia inceptam, olim approbatam a S. Sede Apostolica, confirmari posse ad eadem (et si videbitur addi :: ad petitionem et instantiam Vincentii de Paul illius Superioris Generalis) cum emissionem votorum simplicium Castitatis, Paupertatis et Obedientiae necnon et Stabilitatis in dicta Congregatione ad effectum se toto vitae salutem pauperum rusticorum applicandi, post biennium probationis faciendam, in quorum tamen votorum emissionem nemo intersit qui ea acceptet sive nomine Congregationis, sive nomine Summi Pontificis, et super votis sic ut supra emissis dispensare possit solus Summus Pontifex necnon et Superior Generalis dictae Congregationis in actu dimissionis e Congregatione ; nemo autem alius etiam vigore cuiuscumque Iubilaei, Bullae Cruciatæ seu alterius Privilegii et Indulti aut cuiuscumque Constitutionis sive concessionis nisi in eis facta fuerit specialis mentio horum votorum sic ut supra in dicta Congregatione emissorum.

Necnon ut dicta Congregatio exempta sit a subiectione locorum Ordinariis in omnibus, excepto quod personae quae a Superioribus dictae Congregationis deputabuntur ad Missiones aliquas, suberunt ipsis Ordinariis tantum quoad Missiones et ea quae illas concernunt.

Ita ut dicta Congregatio non censeatur propterea in numero Ordinum Religiosorum, sed sit de corpore Cleri saecularis.

Super quibus expediatur Breve si SSmo placuerit.

Le même jour Alexandre VII approuve ces résolutions et les fait expédier par le Bref « Ex commissa Nobis » le 22 suivant.

« Et eadem die, facta relatione SSmo, benigne annuit ut expediatur Breve. »

Ainsi, grâce à son amitié avec deux religieux fort écoutés en Cour de Rome — les Pères Hilarion et Ayersa — et à son propre savoir-faire, M. Jolly a-t-il réussi à faire donner à la Congrégation de la Mission un statut juridique, comprenant des vœux simples non de religion, et l'exemption authentique, qui la distinguera à jamais tant des Ordres réguliers que des Congrégations religieuses ou séculières.

Louvain. Mai 1952.

Vincent WALCKIERS, C. M.

LETTRES VINCENTIENNES INEDITES

a) Vincent de Paul à la Communauté de Saint-Nicolas du Chardonnet (29 avril 1639).

b) Guillaume Compaing à Messieurs de la Maison Saint-Lazare-lez-Paris (5 mai 1639).

Dans son cadre historique, la lettre 374 (édition Coste, t. I^{er}, p. 545-546) se trouve située dans *la Vie du vénérable serviteur de Dieu, Messire Adrien Bourdoise, premier prestre et instituteur de la Communauté et séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris...* 1698 (Bibliothèque Mazarine, ms 2453).

Avec la réponse inédite de Guillaume Compaing, les circonstances de cet échange de lettres sont clairement exposées au chapitre XIII (p. 838-859) du livre des vertus : *De l'humilité de Monsieur Bourdoise*.

Pour verser ces documents au dossier vincentien, toujours ouvert, il suffit de reproduire ces quelques pages du manuscrit de Courbin (p. 845) [F. C.].

L'espace de vingt-neuf ans qu'il a pris soin de la Communauté pour laquelle il avait des tendresses admirables et plus que de mère ; l'on ne peut dire les instances qu'il a faites diverses fois, afin qu'on lui fit la faveur de le remettre à l'épreuve comme un novice, ou qu'on lui permit d'estre seulement du nombre des Associez à la Communauté, s'estimant absolument indigne d'estre de son corps. Ses larmes enfin et ses instances furent si pressantes que ses confrères lui permirent d'aller faire une retraite à la Maison de Saint-Lazare, sous la conduite de cet incomparable serviteur de Dieu, Vincent de Paul, Instituteur de la Congrégation de la Mission, où M. Bourdoise s'attendoit de passer plusieurs mois, afin (disoit-il) d'y faire une bonne épreuve et d'y acquérir la vertu qu'il n'avoit pas. Monsieur Vincent en est secrètement averti afin qu'il s'entende avec Messieurs de Saint-Nicolas et qu'en accordant quelque chose à l'humilité de M. Bourdoise, pour le contenter, on ne lui permette pas néanmoins d'exécuter tout ce que la tendresse de son cœur vraiment humble désiroit avec tant de passion.

Monsieur Vincent écrit à ces Messieurs la suivante que nous rapporterons ici bien volontiers comme une preuve constante et éternelle de l'union de ces deux saintes Compagnies d'ecclésiastiques, et de la pieuse contestation pour ce qui devoit faire la plus noble ambition des chrétiens de s'entresurpasser en gratitude, en charité, et en la vertu d'humilité.

« Les Missionnaires reçoivent avec toute l'humilité et la révérence possible la proposition de M. Bourdoise et lui offrant ce qu'il demande, d'un costé avec bien de la confusion de leur indignité, de la grâce que ledit sieur Bourdoise leur offre par sa présence ; et d'un autre, avec confiance qu'il supportera leurs défauts, et qu'il leur profitera infiniment par son bon exemple. Ils lui demandent aussi la charité, pour l'amour de Nostre-Seigneur, de recevoir quelqu'un de leur Compagnie en la Communauté de Saint-Nicolas pour quelque tems, avec telle condition qu'il lui plaira.

Fait à Saint-Lazare ce pénultième d'avril mille six cent trente-neuf.

VINCENT DE PAUL.

Les mesures étant prises, M. Bourdoise alla donc chez Messieurs de la Mission faire les exercices, chargé de la réponse suivante de la Communauté, en date du cinquième may de la même année.

« Les prestres de la Communauté de S. Nicolas, ayant sérieusement examiné la proposition et octroi ci-dessus et le tout meurement considéré, ont loué M. Bourdoise de sa ferveur et grand désir d'avancer en la vertu, même de se rendre plus propre à l'establisement du séminaire et de la Communauté ; comme aussi ont reconnu la continuation des bénéfices, faveurs et bienveillances que Messieurs de la Mission leur ont de tout tems départies ; de quoi ils sont très obligez vers eux. Pour revange de ce, ils acceptent celui et ceux qu'il piara à Messieurs de la Mission envoyer à Saint-Nicolas et à qui la Communauté pourra servir, en quelque sorte que ce soit. Et de plus, ils leur offrent tout ce qu'ils verront que la Communauté pourra faire, en leur considération. Quant à l'effet de la susdite proposition les Prestres de la Communauté ont humblement prié M. Bourdoise, leur cher confrère et honoré économe, de se contenter en faisant quelque visite à Saint-Lazare, soit d'un ou de plusieurs jours, sans que cela paraisse, ni tire à conséquence vers M. N... ni autres, et de la communiquer avec ledit Séminaire, selon qu'il plaira à Messieurs de la Mission de lui permettre.

Fait en la Chambre des Délibérations de la Communauté, le, etc...

Signé : M[essi]re Guillaume COMPAING (1)
Prêtre et secrétaire d'icelle.

Quoique Monsieur Vincent l'obligeoit après peu de jours de retraite, de retourner à sa Communauté et de continuer, comme auparavant, d'en prendre le soin, il ne put néanmoins lui oster de l'esprit la conviction où il estoit qu'il ne rendoit aucun service à ses confrères, les suppliant de se méfier de lui, crainte qu'il ne les trompât ; parce que, pour traverser les mers (c'était son proverbe) l'on ne quitte pas pour cela ses mœurs, etc...

Bibliothèque Mazarine, ms. 2452, p. 828-829.)

(1) Sur M. Compaing, ordonné prêtre à Pâques 1620. après quelques notes sur sa vie, le même manuscrit fournit, p. 1214-1215, quelques précisions sur sa mort.

...Enfin, après avoir commencé l'an 1641, la Communauté avec M. Bourdoise, et jeté les fondements de la nouvelle église de Saint-Nicolas, l'an 1656, il fut malheureusement écrasé d'une poutre qui tomba sur son corps. Quelqu'un composa sur sa mort l'épigramme suivante pour lui servir d'épithaphe :

*Carmen elegiacum super morte Guillelmi Compaing,
Venerabilis presbyteri Cardinetensis*

Majus ab antiquo Guillelmus surgere templum ..

Mane instans operi, sedulus invigilat.

Pelliceo superindutus, quadricorne galero

Tectus erat, mitis cum pietate gravis.

Saxa trahens plastro rudis huc auriga ligatos

Axe quatit postes : tum tabulata ruunt

Obrutus heu subito fracta cervice sacerdos ;

Praesens turba gemit fata cruenta senis.

Areaque ara fuit, Guillelmus et hostia primam

Dignus in hoc templo sacrificasse Deo.

*Heu fundata domus ; communis in hujus avita
Caesa columna jacet poste ruente tua ;
At stans sublimis mens caelo fulget in alto
Illa Deo vivit ; surget et ista caro.
O qui salvandos proponis et eligis ultro
Dirige foelices casibus esse tuos.
Compaingnum quacumque, vel morte sequamur
Ad Dominum vigill spe teneamus iter,
Atque fave nostro cuicumque parentas amico
Et gaudet tecum vivere perpctim.
Antiquo parentans amico beneprecatus
Joannes le Couturier presbiter, etc...*

Il mourut le jour de Saint-Bernard, l'an mille six cent soixante et six.

Sur la vie de Compaing, voici le résumé (Mazarine, ms. 2452 p. 1081), que l'on lit dans la *Series presbyterorum Sodalitii S. Nicolai e Cardineto* :

1. *Adrianus Bourdoise...*

2. *Magister) Guillelmus Compaing, parisinus, S. Nicolai e Cardineto pastor optime meritis, qui una cum DD. Adriano Bourdoise, Thomas(o) le Juge, Francisco Vuyart, Nicolao Raisin, Michaelae Courtois et Simone Cerné in Ecclesia de Monte Martyrum sub auspiciis B. Mariae Virginis et SS. Dionysii, Rustici et Eleutherii se Deo ad clericorum instructionem totiusque cleri utilitatem consecravit anno Domini 1618 et sub beneplacito venerabilis et apostolici viri Dom. Georgii Froger doctoris sorbonici, pietate, eruditione et humilitate valde conspicui, ejusdem S. Nicolai de Cardineto parochi — (qui obiit anno Christi 1646 die 26 septembris) primas conventiones parochiales simul cum sex praedictis presbyteris fecit anno 1631 die 26 julii, et institutionem ejusdem Sodalitii et seminarii ab Illustrissimo Francisco de Gondy princo archiepiscopo parisiensi, anno Domini 1644, die 20 mensis aprilis, et Constitutiones ipsius sodalitii et seminarii ab eodem Illustrissimo, una similiter cum praedictis sacerdotibus excepit die 10 junii ejusdem anni 1644. Quas conventiones et constitutiones fideliter usque ad obitum suum servavit. Hic enim omnibus omnia factus ut omnes Christo lucrifaceret (I Cor. c. 9) ; ex divite pauper ex nobili omnium servus, quae illi fuerant lucra, haec arbitratus est propter Christum detrimenta (Phil. 3) et destinatum persecutus bravium supermae vocationis, Domino tempium exaltando, illud proprio cruore sacravit, factus victima grata Deo.*

ANTOINE GODEAU et SAINT VINCENT DE PAUL

Antoine Godeau, le futur évêque de Grasse, est né à Dreux, de « noble Antoine Godeau, lieutenant des eaux et forêts du comté de Dreux, et de Jehanne Targer ». le 24 septembre 1605 (1). Bien connus sont ses ultérieurs succès mondains à l'Hôtel de Rambouillet, où il fut « le Mourant d'Angélique Paule » et « le nain de Julie d'Angennes » (2). Il figure sur la

(1) Cresp. O.P., *Mémoire pour servir à l'histoire ecclésiastique et civile de la ville de Grasse* (et Antibes) Mss., p. 116. On trouve toutes les précisions voulues dans : Georges Doublet : *Godeau, évêque de Grasse et de Vence*, deux parties, Paris, 1911-1913, viii-224 p. ; xv-286 p. Cf. t. I, p. 1.

(2) Outre l'ouvrage de G. Doublet : E. Tisserand, *Etude sur la première moitié du XVII^e siècle ou le premier fauteuil de l'Académie française* ; Antoine Godeau, *évêque de Grasse et de Vence*, Paris, 1870. A. Cognet : *Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence*, Paris 1900.

première liste des membres de l'Académie établie sous le protectorat de Richelieu (Lettres patentes du 29 janvier 1635). Dès la fin de 1632, une conversion se dessine, qui s'épanouira à Paris dans les nouveaux cercles spirituels. Le 21 juin 1636, le roi Louis XIII nomme Antoine Godeau évêque de Grasse ; il était prêtre depuis le 7 mai 1636.

Comment cette promotion rapide du jeune évêque de moins de trente et un ans s'explique-t-elle ? En 1634, deux ans auparavant, n'offrait-on pas à Richelieu un exemplaire de trois lettres de Godeau « à la bergère Bellinde » (3) ?

Georges Doublet s'est posé la question dans son grand ouvrage sur l'évêque de Grasse et de Vence. Avec le soin diligent et la méthode précise qui caractérisent les travaux de cet historien de la région, il en a discuté les données que l'on peut réduire à ces quelques traits.

Godeau a-t-il sollicité l'évêché de Grasse ? Il n'en est rien. C'est par l'entremise de Chavigny que Richelieu invita Godeau à accepter l'évêché de Grasse. L'académicien avait répondu par un refus. Sa belle lettre au cardinal dit notamment : « A peine suis-je prêtre... Je ne saurais croire que Dieu me veuille donner une si haute place. » Richelieu insista. Sur les conseils de son directeur, le Père de Condren, Godeau accepta (*op. cit.*, p. 43-44).

Les sources plus récemment mises en œuvre permettent un éclairage nouveau de la question. On a émis l'hypothèse que voici : « Saint Vincent de Paul n'attendit pas le jour où la reine Anne d'Autriche, régente, le nomme membre du Conseil de Conscience pour avoir l'occasion d'éclairer ceux qui désignent au choix de Rome les futurs évêques de France. Richelieu et Louis XIII connaissaient l'étendue de ses relations et la sûreté de son jugement ; ils prirent plus d'une fois son avis... Ce fut à sa recommandation qu'Antoine Godeau (reçut) en 1638, l'évêché de Vence » (4). Que vaut cette explication ?

Il semble bien que deux inexactitudes se sont glissées dans l'énoncé de l'hypothèse, une imprécision au moins. Godeau fut nommé évêque de Grasse le 21 juin 1636, et sacré à Paris, le dimanche 14 décembre (et non le 24), à Saint-Magloire, l'église des Oratoriens (4 bis). Plus tard, Louis XIII le nommera évêque de Grasse et de Vence, en décembre 1639 (5) (Brevet royal d'annexion, 20 décembre 1639). Urbain VIII refusera les bulles d'annexion qui seront accordées par Innocent X, le 7 décembre 1644 (6). L'opinion proposée n'est cependant pas dénuée de vrai-

(3) G. Doublet, *op. cit.*, t. I^{er}, p. R.

(4) Pierre Coste : *Monsieur Vincent*, t. II, p. 421.

4 bis) Nommé par le roi Louis XIII, le 21 juin 1636 (six semaines après son ordination sacerdotale), Godeau fut sacré à Paris en l'église oratorienne de Saint-Magloire, le dimanche 14 décembre 1636 (et non le 24, comme l'imprime la *Gallia Christiana*, t. III, p. 1181). Le prélat consécrateur fut l'évêque de Chartres (dont Godeau était le diocésain) : Eléonor d'Etampes de Valençay, assisté de Mgr Etienne de Puget (alors évêque titulaire de Dardanie, auxiliaire de Metz, futur évêque de Marseille : 18 avril 1644-13 janvier 1668) et de Mgr Bernard Despruets, sacré le 9 novembre précédent, évêque de Saint-Papoul (1^{er} septembre 1636-20 juillet 1655) [Note F. C.].

(5) G. Doublet : *Visites pastorales de Godeau dans le diocèse de Vence*, Toulouse, 1899, p. 3. On trouve encore la même datation dans la liste des évêques de Vence dans le *Trésor de chronologie de Massaltrie*. Cf. l'Ordo du diocèse de Nice.

(6) *Ibid.*

semblance dans son ensemble et se base sur les indices suffisamment convergents.

Godeau rejoindra son diocèse au début de septembre 1637 (7). Le 28 de ce mois il se trouve en sa cité épiscopale de Grasse (8). Par lui-même et par saint Vincent de Paul nous avons quelques échos, avant son départ de Paris. Godeau écrit aux membres de la Conférence du Mardi [en 1637] : « Messieurs, je pensais bien aujourd'hui avoir l'honneur de vous dire adieu, mais je suis tellement accablé d'affaires que je ne me saurais donner ce contentement. Trouvez bon, s'il vous plaît, que je vous conjure par cette lettre de vous souvenir de moi dans vos sacrifices » (9). Et Monsieur Vincent, au même moment, s'adressant à Charles de Montchal, archevêque de Toulouse, lui dit : « Monseigneur, je vous demande très humblement pardon, si, je n'ai l'honneur de vous voir cette après-dinée, parce que j'ai donné parole à Monseigneur l'évêque de Grasse (Antoine Godeau), à M. de Bayonne et à M. Pavillon, de passer cette après-dinée avec eux... » (10). Depuis 1633, la Conférence du mardi se réunit régulièrement à Saint-Lazare. Vingt-deux évêques furent choisis dans son sein et, parmi les premiers, l'évêque de Grasse. Le fait est affirmé en termes très clairs par Vincent de Paul qui écrit le 8 janvier 1637 à un ami : « L'Assemblée de Messieurs les ecclésiastiques de cette ville continue toujours de mieux en mieux, si me semble. Voilà trois évêques (10 bis) qui viennent d'en être tirés : M. Godeau pour Grasse, M. Fouquet pour Bayonne, M. Pavillon pour Alet » (11). Ce sont les trois évêques qui viennent de passer une après-dinée (de conférence sans doute) en compagnie de saint Vincent.

(7) G. Doublet dit : « ...au début d'août ». Cf. *Godeau*, t. 1^{er}, p. 91. On peut préférer le mois de septembre, avec Coste, *Saint Vincent de Paul*, t. 1^{er}, p. 390.

(8) Doublet : *Godeau*, t. 1^{er}, p. 97.

(9) Abelly : *La vie du Vénérable Serviteur de Dieu, Vincent de Paul*, Paris, 1664, t. II, ch. III, sect. V, p. 268.

(10) P. Coste : *Saint Vincent de Paul*, t. 1^{er}, p. 390. V. 18. La lettre doit être de juillet ou des débuts d'août 1637 : Godeau quitte alors Paris. L'année 1638 est à écarter. — F. C.

(10 bis) Antoine Godeau, évêque de Grasse, fut sacré le 14 décembre 1637, à Paris (Saint-Magloire). Voir note à bis.

François Fouquet, évêque de Bayonne, fut sacré le 15 mars 1639 à Paris, en l'église des Jésuites (Saint-Louis : faubourg Saint-Antoine). Les évêques consécrateurs furent Claude de Rueil, évêque d'Angers (précédemment évêque de Bayonne, 1621-1628), François d'Adhémar de Monteil de Grignan, évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux (1630-1645) et Jean de Sponde, évêque titulaire de Mégare, coadjuteur de Pamiers (1634-1641).

Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, fut sacré à Paris, en l'église de Saint-Lazare, le dimanche 22 août 1639. Les prélats consécrateurs furent le premier archevêque de Paris, Jean-François de Gondy (1622-1654) ; l'évêque de Lisieux, Philippe Cospéan (1636-1646), et l'évêque de Bazas, Henri-Listolfi Maroni (1634-1645).

(11) P. Coste : *Saint Vincent de Paul*, t. 1^{er}, p. 373. On pourra ajouter le fait que rapporte Abelly, *op. cit.*, t. 1^{er}, chap. XXVII, p. 125. Richelieu demanda un jour : « Monsieur Vincent, pourriez-vous me donner les noms de ceux de vos prêtres que vous estimez dignes de l'épiscopat ? » Ce dernier, surpris d'abord par cette question, énuméra quelques noms que le Cardinal consigna par écrit... La nomination de Godeau est postérieure de quelques mois à cet épisode. Mais on se rappelle les difficultés de la date.

Antoine Godeau et le fondateur de la Conférence du mardi se connaissent donc fort bien au moment de la nomination à l'évêché de Grasse, et le dernier aime à souligner que Monsieur de Grasse a été tiré du sein de la Conférence. Leurs rapports seront durables. Près de vingt ans, Vincent de Paul assiste la Picardie et la Champagne ravagées par les guerres. Missionnaires, Dames de la Charité et Filles de la Charité y sont intéressées. Godeau en 1652, publie son « *Exhortation aux Parisiens* » qui s'adresse à tous ceux qui veulent venir au secours d'une effroyable misère (12).

La vie de l'évêque de Grasse et de Vence est partagée entre son ministère pastoral et la composition de livres de spiritualité, de pastorale... et de vers. A Saint-Lazare ses livres sont connus et ils sont lus par les prêtres de la Mission. Le 6 février 1655, Jean-François Mousnier demande de Fort-Dauphin à Monsieur Vincent la bibliothèque indispensable. Dans les « *mémoires des livres nécessaires* », on relève les *Instructions synodales de M. Godeau*, qui ne sont autres que les Statuts synodaux de Grasse et de Vence célèbres dans l'histoire du droit synodal (15). L'année d'après une expédition nouvelle s'adresse cette fois à Firmin Gel, supérieur à Marseille (22 septembre 1656). Saint Vincent envoie les discours de M. Godeau sur le Pontifical (14). Nicolas Etienne, en partance pour Madagascar, mande à saint Vincent : « Nous faisons faire (pendant le trajet de Paris à Nantes) aux externes qui se trouvaient avec nous quelque peu de lecture de la vie de l'apôtre Paul par M. Godeau (15).

Cette petite enquête sur un point particulier ouvre des horizons plus larges qu'il serait loisible de pousser plus à fond. On ne fera que les suggérer ici. Henri Brémond, parlant du *Discours de la prière chrétienne* de Godeau, note : « Nombre d'oraisons de ce recueil relèvent de l'École française » (16). Sans doute n'est-il pas permis d'annexer l'évêque de Vence à une école unique : il a trop d'originalité pour cela. L'influence exercée par l'École française est tout à fait morale. Il est le dirigé du Père de Gondren, « l'unique, l'incomparable », ainsi que l'appelle l'académicien cité. Godeau soumettra ses ouvrages à la critique de Louis Thomassin, de l'Oratoire, dont le neveu, Louis III Thomassin succédera à Godeau (mort à Vence le 21 avril 1672), après avoir été son coadjuteur.

Il semble également que l'idéal pastoral et le modèle du prêtre Godeau l'ait puisé à la Conférence du mardi. Du moins est-ce lui qui le dit : « *Messieurs*, écrit-il, en 1637, aux mem-

(12) P. Coste : *Monsieur Vincent*, t. II, p. 629.

(13) Il est tout à fait digne d'intérêt de citer les éditions rapprochées avec le lieu de l'apparition des « *Ordonnances et instructions synodales* », par Antoine Godeau, évêque de Grasse et de Vence, première édition (1644) ; deuxième édition 1648 (Paris) ; troisième (?) ; quatrième, 1666 (Lyon) ; 1672 (Bruxelles) ; cinquième, 1683 (Lyon).

(14) Godeau a composé deux ouvrages à ce sujet : « *Discours de la Tonsure cléricale et des dispositions avec lesquelles il faut la recevoir*. Paris 1651, in-12. — *Discours sur les ordres sacrez, ou toutes les cérémonies de l'Ordination selon le Pontifical romain sont expliquées*. Paris 1656, in-12.

(15) P. Coste. *Saint Vincent de Paul*, t. VIII, p. 468. — *La vie de l'Apôtre saint Paul*, Paris, 1647, in-12 ; rééd 1651, et traduit en anglais en 1653.

(16) H. Brémond, *Histoire littéraire du sentiment religieux*, t. X, p. 241 et suivantes.

bres de cette Conférence... *royez que je tiens à une bénédiction singulière d'avoir été reçu parmi vous. Le souvenir des bons exemples que j'y ai vus et des choses excellentes que j'y ai entendues rallumera mon zèle quand il sera éteint, et vous serez mes modèles sur lesquels je tâcherai de former de bons prêtres. Continuez donc vos saints exercices dans le même esprit et répondez fidèlement aux desseins de Jésus-Christ, qui veut sans doute renouveler par votre moyen, la grâce du sacerdoce en son Eglise* » (17). Les Prêtres de la Mission retrouvent dans les livres de l'évêque de Vence une doctrine qui leur est familière.

A lire les éditions de certains livres de Godeau, évoqués en passant, on s'apercevra aisément qu'elles manifestent une influence considérable et profonde. Chronologie et dispersion géographique sont également expressives. Ainsi, *la Vie de l'apôtre saint Paul* est publiée à Paris en 1647, rééditée dès 1651, traduite en anglais en 1653, lue sur les chemins de Madagascar en 1661. Que dire des *Instructions synodales* dont on ignore du reste totalement l'importance ! Les éditions se suivent à une cadence accélérée et courent de Vence à Lyon, puis à Paris, pour continuer leur chemin à Bruxelles. Les Missionnaires les emportent à Madagascar. Il ne sera pas inutile d'ajouter que cette influence est considérable en ce sens encore que ces livres sont usuels, pratiques, de vulgarisation presque, comme l'on dit de nos jours. Ce n'est pas l'élite seulement qui est atteinte, mais la masse des prêtres et de fidèles (17 bis).

Nice, le 10 avril 1952.

F. DIEBOLD.

(17) Abelly, *op. cit.*, t. II, chap. III, sect. V, p. 268. — On pourra lire dans cette perspective quelques pages de la N.R.T., sept. 1947, p. 1056-1058. Cf. Cognet, *op. cit.*, p. 170 et 203.

(17 bis) Dans les *lettres de M. Godeau, évêque de Vence*, publiées à Paris, 1713, on trouve une excellente missive à *Madame de Rambouillet, abbesse d'Yerres* : *les avis salutaires sur les devoirs d'une abbesse*, datée de Grasse, 22 septembre 1638, p. 104-122. On lit, p. 114 : *...A la prière, joignez un peu de diligence, et consultez le bon Monsieur Vincent ou le Père Condren, général de l'Oratoire, qui se connaissent en hommes et qui vous assisteront avec charité...*

De Grasse, le 19 août 1641, il écrit (lettre LX), p. 202-204, à *Monsieur l'abbé Thomassin*, et lui mande des *Avis pieux et salutaires sur l'humilité que doit avoir un ecclésiastique* et louange l'œuvre de *Saint-Lazare*, en la *Conférence des mardis*.

Monsieur,

Je ne puis m'empêcher de vous témoigner la joie que j'ai d'appréhender la bonne édification que vous donnez à la Compagnie des Ecclésiastiques de Saint-Lazare, par votre humilité et votre douceur. J'aime cette chère Compagnie avec des tendresses que je ne puis exprimer. C'est l'école que Notre-Seigneur m'a ouverte, pour y apprendre des maximes bien éloignées de celles que jusqu'alors j'avais étudiées. J'y ai entendu des vérités et vu des exemples qui me confondront devant le Tribunal de Jésus-Christ et m'ôteront toutes sortes d'excuses. Le feu que j'y devais concevoir me devoit durer un siècle, et cependant j'éprouve tous les jours qu'il se refroidit. Je deviens de glace avec des personnes tièdes, avec qui la Providence a ordonné que je vive, et au lieu de les échauffer, elles éteignent ma ferveur...

Le 3 juillet 1641, de Grasse encore, Godeau mandait à la Conférence des mardis de Paris, sa lettre XLIX, p. 170-171 :

*A Messieurs les Ecclésiastiques de Saint-Lazare
Dispositions que doit avoir un prêtre*

Messieurs,

Je prie Notre-Seigneur de vous donner sa bénédiction.

J'ai beaucoup de honte et de regret d'avoir laissé passer tant de jours sans vous témoigner par mes lettres que je suis toujours lié avec vous par le lien qui ne peut être rompu, je veux dire par celui de la charité. Il ne se passe guère de mardis que je ne songe au profit que je ferois dans votre assemblée, et que je n'accuse ma négligence durant mon séjour à Paris, y ayant été si peu assidu. La privation d'un si grand bien m'en fait connoître la valeur, quand je n'en puis jouir, et quand il me seroit le plus nécessaire. Car en ce lieu, ego relictus sum solus. Vous avez l'abondance des secours dont je souffre une extrême disette, mais il faut sçavoir abonder et souffrir l'indigence, plutôt à Dieu que je le puisse faire comme son saint Apôtre. C'est peut-être mon amour-propre qui fait ces plaintes et qui cherche ses consolations. Tout ce qui est tant soit peu rude le blesse mortellement et il ne manque jamais de raison pour excuser sa paresse. Il me fait imaginer que si j'avais deux ou trois de votre Compagnie, je ferois des merveilles, et si je les avois je ne doute point qu'il ne désirât autre chose.

Mes très chers frères, travaillons bien à le mortifier, cet amour malheureux, si opposé à l'esprit de la prêtrise, qui ne tend qu'à établir l'amour de Jésus dans les âmes et en nous sacrifiant les premiers à Dieu, à préparer les cœurs des autres, pour être ses holocaustes vivants. Il disait aux juifs : « Non in sacrificiis arguam te », mais il dit le contraire aux prêtres, et notre jugement se fera sur nos sacrifices. Il faudra rendre un grand compte de celui des autels, si saint, si redoutable, que nous présentons comme membres du Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisedech. Mais le sacrifice de nos cœurs, dont celui-là doit être une protestation véritable, ne sera pas moins rigoureusement examiné, et s'il n'a été tout entier, Dieu le réprouvera. Il nous demandera encore d'autres victimes, et heureux qui pourra dire : « Introibo in Domum tuam in holocaustis ». C'est lui qui nous en fera dignes. C'est devant lui que je me prosterne, et c'est à lui que je vous conjure de demander pour moi cette disposition dont je suis si éloigné ; je me promets cette grâce de vous comme de celui que vous savez bien être...

Ce 3 juillet 1641.

Quelque dix-neuf ans plus tard, Godeau publiait son *Traité des Séminaires*, Aix, chez Jean-Baptiste et Estienne Roize, imprimeurs du Roy et de l'Université, 1660. 271 pages. Au cours de la lettre-préface, il remarque et souligne la salutaire réforme opérée, depuis cinquante ans, dans l'état ecclésiastique en France. Il note et reconnaît en cette amélioration l'œuvre de plusieurs artisans : Bourdoise, prêtre du diocèse de Chartres, Froger, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, et avant de parler de M. Olier, curé de Saint-Sulpice, il relève le travail vincentien, et souhaite que la Provence participe à son tour à cette réforme du clergé et s'inspire de cet enseignement. D'où ce *Traité des Séminaires*, qui parle : 1° de la vie commune des clercs ; 2° de l'utilité des séminaires ; 3° de la manière d'y étudier ; 4° de la manière d'y vivre, et 5° des dévotions qui lui sont propres.

Insérons ici, dans les *Annales*, cet éloge de saint Vincent de Paul et de son œuvre, écrit et publié par un de ses contemporains :

« A ces ouvriers se joignit Monsieur Vincent qui assembla à Saint-Lazare des Prestres que l'on appelle de la Mission, parce que leur fonction est d'aller par les villages, enseigner aux pàsans et aux pauvres les principes de la Religion Chrétienne. A cet Exercice il joignit celui d'instruire les Clercs qui aspiroient aux Ordres Sacrés, que feu Monseigneur l'Archevesque de Paris obligeoit de demeurer dix jours dans sa maison pour y faire quelques exercices de piété et y apprendre les offices de l'Ordre qu'ils vouloient recevoir. Il y eut des personnes de qualité, et de plus grande Vertu, qui fournirent à la dépense que faisoit le grand nombre de ceux qui s'y retiroient : et on ne peut dire le fruit que produisit cette Retraite, encore qu'elle ne durât que fort peu de jours. Ceux qui n'avoient point songé à la sainteté du Ministère Ecclésiastique, et qui ne le distinguoient guères d'une autre profession séculière, entendirent des vérités qu'ils n'avoient jamais méditées, et

apprirent qu'il falloit apporter des dispositions si pures et si saintes, que plusieurs, ou changèrent de dessein, ou n'allèrent pas si vite à s'engager dans une Profession si redoutable. Les semences de piété qu'ils y reçurent, demeurèrent dans leur cœur, et y produisirent des fruits en leur saison, qui commencèrent à répandre une odeur de vie dans le monde dont chacun fut d'abord étonné, et après édifié. Leur bon exemple fit ouvrir les yeux à beaucoup d'Ecclésiastiques, qui vivoient, ou dans le désordre, ou dans une grande négligence. Ils se corrigèrent, et on vit plusieurs personnes de qualité, faire gloire d'exercer les Offices de leur Ordre dans les Paroisses, d'aller consoler les malades dans les Hôpitaux, de visiter les prisonniers dans les cachots les plus noirs, et d'instruire les pauvres de la ville et de la campagne. Monsieur le Cardinal de Richelieu contribua de sa part à l'avancement de cette réformation du Clergé, par le choix qu'il fit (si on m'excepte) pour les Eveschés, d'hommes recommandables pour leur piété, et pour leur doctrine : ils répondirent à ses espérances, et portèrent dans leurs Diocèses l'esprit dont ils étoient remplis ; de sorte que plusieurs, ou établirent des Séminaires, ou s'appliquèrent à corriger les abus de leur Clergé ; et ne donnèrent plus l'Ordre sacré qu'à ceux dont ils avoient éprouvé la vie, et qui étoient dignes de cet honneur.

GODEAU EN VISITE AU SÉMINAIRE DE LA MISSION DE FRANCE
UNE PIÈCE DE VERS INÉDITE DE JACQUES DE LA FOSSE

Ouvert en 1648 par Vincent de Paul le Séminaire de la Mission de Marseille fonctionna, régulièrement, jusqu'en 1792. Pour le distinguer de la *Mission de Provence* (fondation de 1638, d'Authier de Sisgau), le populaire le nomma : *Séminaire de la Mission de France*. En plein centre du vieux Marseille, le périmètre était dessiné par les rues Tapis-Vert et Thubaneau, boulevard Dugommier et la rue Longue des Capucins. Il fallut construire et aménager : travail surtout des débuts. Voir H. Simard : *Saint Vincent de Paul et ses œuvres à Marseille. Lyon, 1894, in-8° VIII-480 p.*

En 1658-1658, parmi les professeurs du Séminaire (*op. cit.*, p. 90-115), on compte Jacques de la Fosse (voir *Annales*, 1936, t. 101, p. 1001-1009). Cet intrépide poète néo-latin, ce remarquable humaniste laissait courir sa plume et chanter son inspiration devant le moindre incident local. Ainsi, au cours d'un passage et séjour marseillais de Godeau, évêque de Vence, lors d'une réception au séminaire. Jacques de la Fosse aligne des vers latins, remplis d'allusions à la mythologie et à la floraison littéraire de l'infatigable verboosité de l'évêque humaniste. Voici, parmi tant d'autres, ces vers inédits de notre confrère et poète.

F. C.

*Illustrissimo
Ecclesiae Principi Antonio Godeau
episcopo Venciensi
Massiliae transeunti*

*J[acobus] d[e] Ua] F[osse] C[ongregationis] M[issionis] G[allic]i
S[eminari]i P[ro]fessor]i
Panegyris lyrica*

*Ecquis remugit visceribus meis
Impactus ardor ? Sentio, torridus
Alte medullas, et micantes
Halitus est, populataque venas.
Godellus o ! fons eloqui, decus
Pindi, modestae vena licentiae,*

*Et uliatae docta Siren
Divitias aperire linguae.
Ad nostra venit littora Phocai
Huc huc relictis obviam sedibus
Accurre, musarum sacerdos
Ingreditur, veneresque castas*

Et quidquid olim lusit amabili
Furore vates, quidquid amoenitas
Pingit viretis gratioso
Pectoris hospitio recondit.

At non prophanam gestat adorem
Verum pyropis ardet et infula
Squallet verendus, plurimumque
Fatidico vomit ore numen.

Ah ! sponsa mammas dum caneret
[tuas,
Fertur pudicum protinus osculum
Libasse sponsus, lacteosque
Colla super posuisse vultus.

Audivit Echo garrula, non tamen
Blanda innocentis sibila jurgii
Est ausa tractare, ullimasque
Dedidit replicare voces.

Quid quod reductae magdalis incola
Rupis, diserte pectinis aurei
Excita pulsus, lachrimavit
Ad numerum, vitreoque caute[m]

Crustavit imbri? Quid tepidum lo-
[quar
Flumen? Cruento dum bene perdit
Luctu assidebat, dum gemellis
Verba dabat referenda ripis.

Sed quid tonanti Gallia cum litat,
Regnumque supplex consecrat, et
[suam
Ponit coronam Ludovicus
Virginis ante pedes Mariae ?

Quid cum volucris carminis essedo
In astra potum subrehit, aut ubi
Per flagra, per flammam, per
[undans.

Per gladios et acerba ducit?
Auguste princeps, en tibi regius
Psalles canoram ferre dedit na-
[blam, et

Blandum, elocutus eruditus
Articulis iterare chordas.
Insana prorsus Pieri, quae putas
Scriptoris omnes divitias, brevi
Censere versu qua polus, qua
Terra patet, legitur Godellus.

O gemma vatam, gemmaque prae-
[sulum !
Utroque mirus, pulpita seu quatis
Phoebea, seu templi lacunar
Eloquio vehemente rumpis.

Fraenum solutis moribus injicis,
Ritusque lapsos in melius refers,
Quin et subaeratum metallo
Restituis potiore saeculum.

Nunc eia totis evome moenibus
Phocaea cives, necte moras viro,
Vos assidentes portuosus
Littoribus retinete nimphae.

Quid vana jacto? Vencia praesentem
Suum reclamat, jam tibi Phocais
Godelle decrescit, minores
Jam fugiunt coeuntque turres.
Finis

Mazarine, ms. 3912 f. 108-109.

LE PERE RAFFAEL AVERSA et SAINT VINCENT DE PAUL.

Parmi ses amis et ses appuis romains (cf. *Annales*, t. 106, p. 374-377), la gratitude de Vincent de Paul unissait au cistercien Hilarion Rancati, le Père Aversa, un carraciolin (*Saint Vincent*, t. V, p. 566).

Pour ce dernier, lors de sa mort inopinée, en juin 1657, Vincent ressentit nettement cette perte et cette peste, ainsi qu'il le manda à Edme Jolly, le 13 juillet 1657.

« J'ai vivement ressenti la disposition qu'il a plu à Dieu de faire du R.P. Aversa, ainsi que vous me l'avez mandé par votre lettre du 12 juin, tant parce qu'elle nous prive d'un véritable ami, que parce que toute l'Église y perd. Je l'ai recommandé aux prières de la Compagnie, comme en étant le bienfaiteur et l'affectionnant, ce semblait, ainsi qu'un père ses enfants. Pour nous exciter à la reconnaissance des obligations que nous lui avons, nous fimes hier un service à son intention, comme nous avions fait auparavant pour feu Monseigneur le cardinal Ropaccioli (1).

(1) Rappaccioli François-Ange, originaire de Colle Scipionis, diocèse de Narni (1608), légat papal à Viterbe, 2 août 1643 ; cardinal du titre S. Maria in Via, 14 décembre 1643 ; évêque de Terni, le 18 octobre 1646 ; résigne avant le 29 mars 1656 ; titre de Sainte-Cécile, 21

Quand la peste ne ferait d'autre dégat à Rome que d'avoir enlevé ce saint personnage, elle n'en aurait que trop fait. Plaise à Notre Seigneur qu'elle en demeure là et que mes péchés ne rendent nos prières sans effet ! Nous ne laisserons pas de les offrir à Dieu pour la cessation de cette maladie en toute l'Italie et pour la consercation particulière de nos confrères qui sont en grand danger à Gênes puisque la chaleur du mal y est grande et quasi universelle, et qu'à la fin ils seront obligés de s'exposer, puisque les confesseurs manqueront à Monseigneur le Cardinal pour l'assistance spirituelle des malades. Je leur ai mandé d'attendre son ordre et ne le pas prévenir !... » (VI. p. 352.)

novembre 1650 ; pro-camérier du Sacré Collège, en 1655 ; camérier du Sacré Collège, 10 janvier 1657 ; dans une attaque d'apoplexie, il meurt à Rome (Capitole), 15 mai 1657, âgé de 49 ans.

Franciscus Angelus Rappacciolus natione italicus, patria romanus, qui originem trahit e Colliscipione Interamnensis ditionis municipio ; litteris a puero deditus tantum im illis profecit ut meruerit illarum ratione supremas etiam dignitates in Ecclesia obtinere. Camerae apostolicae clericis primum adscriptus officinae Diplomaticae, et Pontificio archivio praefuit ; Ecclesiae postmodum Thesaurarius renuntiatus. Ecclesiasticae militiae legatione functus ; praesbyterorum cardinalium senatui ab Urbano adscribitur anno salutis 1643, cum titulo S. Mariae in Via, quam postea cum alio S. Coeciliae commutavit.

Sequitur paulo post Urbani morte, interfuit Comitii Vaticanis, et pro Joanne-Baptista Pamphilio stetit, qui sacra tiara ornatus dictus est Innocentius X a quo S. Anastasii de Carbone Coenobium in Claramontensi Comitatu Anglonensis dioecesis abbas et episcopus Interamnensem Ecclesiam regendam suscepit. Praesul vitae innocentis, morum suavitate, prudentia clarus in omnibus fere liberalibus disciplinis eruditus Ecclesiam sibi commissam in pristinum splendorem restituit. Ecclesiasticorumque mores exemplo potius quam legibus correxit. Post Innocentii obitum in novis Comitii praesures cardinalium, Rappacciolum avidissime in Romanum pontificem appetere.

Sedente Alexandro VII in Petri Cathedra pluribus gravatus morbis Ecclesiae Interamnensis nuntium remisit. At non diu vixit in Urbe : nam asperimis calculorum cruciatibus afflicto e vivis abiit Romae 15 maii die, anno reparatae salutis 1657. Sepulcrum habuit in Ecclesia S. Mariae super Minervam.

Juvenis, dum publice philosophiae positiones propugnaret, Hesperiam modulationem et de Domini in Coelum Ascensu, quem ipsemet ad Urbanum habuit, edidit in lucem. Litteras etiam dedit Caesari Cardinali Facchinetto in laudem historiae Concilii Tridentini a Sfortia Pallavicino evulgatae, connumeratus est inter Purpuratos Cycnos qui Aedes Barberinas carminibus illustrarunt. Quare Cardinalis Rappaccioli effigiem cum oda apud Hieronymum Tetium reperire quisque poterit. Ludovicus Iacobillus Fulginas provinciae Umbriae chronographus, plura de hoc nostro cardinali, illumque a Rapizonia familia nobili ac perantiqua originem trahere ex antiquis monumentis scripsit.

Referam hoc in loco unum ex multis quae de hoc edidit Cardinali elogium..

Eminentissimo Principi

Francisco Angelo de Rapacciolis, olim officinae Diplomaticae Pontificii archivi praesidi, Camerae apostolicae Clerico, Sanctae Ecclesiae generali thesaurario, ab Urbano VIII purpureo pileo ornato, et Cardinali Presb. S. Mariae in Via erecto, totius Ecclesiasticae militiae legato, atque an. sal. 1646 Interamnae antistiti electo, cujus Ecclesiam magnopere restituit. Patriae, ac sobolis vetustate, genuinis virtutibus, titulis, dignitatibus, vitae innocentia, morum suavitate, electa sapientia, atque insigni existimatione cominus et eminus entescente. In Umbria a nobilibus de Rapizonis, et a Thebaldis Colliscipionis Stroncontj, S. Gemini, Graeciae Insulae atiorumque adjacentium locorum dominis Jure

Rencontrant ce personnage dans la correspondance vincennienne, Pierre Coste a fait d'Aversa, un supérieur général des Théatins... Erreur, méprise...

Elle s'explique aisément par la complexité des noms et titulatures de Congrégations de *Clercs réguliers*... Mais la confusion s'évite en partie quand on y regarde d'un peu près, et si on a recours aux noms vulgaires qui distinguent utilement dans cette procession de *Clercs*, fondés au *xv*^e siècle.

Outre les Jésuites, bien connus, qui eux aussi sont officiellement des *Clercs réguliers de la Compagnie de Jésus*, fondés en 1540, la catégorie de ces familles religieuses caractérise ce *xv*^e siècle.

De nos jours encore, et datant de cette époque (cf. Battandier : *Annuaire pontifical catholique*, 1899, p. 306-313, et Heim-

municipali in Collescipionis, Interamnae, Narniae ac Romae perfruentibus oriundo ex cujus prosapia prosiliere.

1. — *Rapizonus Comitum Attonis filius q. Comitum Raynerii qui an. sal. 1025 Interamnae ac regionis Narniae Castaldus monasterio S. Mariae Farfensi nonnulla praedia reliquit.*

2. — *Didonus Narniensium antistes et Comes Juvenalis et Thebaldus ejus germani, Comitum Guidonis filii d. Rapizonis d. Farfensi Coenobio Ecclesiam S. Nicolai et S. Simonis in oppido S. Gemini concesserunt an. 1037.*

3. — *Crescentius d. Rapizonis filius Ecclesiam S. Stephani extra muros Collescipionis aedific. an. 1060.*

4. — *Rapizonus 2 d. Crescentii filius d. coenobio Farfensi nonnulla bona prope Castellum Graeciae donavit an. 1092.*

5. — *Supradictus Rapizonus Guidus et Thebaldus fratres d. Ecclesiam S. Stephani redditibus locupletarunt. an. 1098.*

6. — *Berardus 1 filius Berardi q. Petri Rapizonis d. Farfensi monasterio Collemscipionem, Perticariam, et Leggtzozem dono dedit. an. 1100.*

7. — *Berardus 2 Dimaldi Ulderici filius eidem monasterio oppidum Stronconi tribuit an. 1156.*

8. — *Petrus d. Rapizoni filius monasterio Savivivi Fulgineae Ecclesiam S. Nicolai extra Interamnam concessit. an. 1126.*

9. — *Rapizonus 4 Thebaldi 2 filius Narniae Consularem dignitatem exercuit an. 1185.*

10. — *Guidus 3. Thebaldi 2 d. Rapizonis 3. civitatis Interamnae fuit consiliarius et quaestor an. 1217.*

11. — *Iacobus de Thebaldi, filius Thebaldi Rapizonis 4. a PP. Calisto III inter S.R.E. cardinales cooptatus an. 1456 ac Montis Feltri Episcopus electus, et olim Spoleti, et deinde Perusiae Gubern.*

12. — *B. Benincasa Andreae de Rappaciolis filius, qui Servorum Ordinis B. Virginis Religione sese obstringens, in Scythia martyrii aureola fuit coronatus a. 1415.*

Haec laudatus Iacobillus, qui testatur se pluries vidisse, ac praemanibus habuisse tabulas antiquas, in quibus omnia quae scripsit continerentur (Col. 628-629.)

Vitae et res gestae Pontificum romanorum et S.R.E. Cardinalium ab initio nascentis Ecclesiae usque ad Clementem IX P.O.M.

Alphonsi Ciaconii Ordinis Praedicatorum et aliorum opera descriptae cum uberrimis notis ab Augustino Oldoino Societatis Iesu recognitae et ad quatuor tomos ingenti ubique rerum accessione productae additis Pontificum recentiorum imaginibus et Cardinalium insignibus plurimisque aeneis figuris cum indicibus locupletissimis.

Tomus quartus. Romae MDCLXXVII. Cura et sumptibus Philippii et Ant. de Rubéis.

bucher : Order und Congregationen, etc.), nous avons la première société de *Clercs réguliers*, les *Théatins*, fondés en 1524 ; puis les Clercs réguliers de Somascha, *Somasques* (localité proche Vercurago, sur le lac de Garlate), ils datent de 1528 ;

les Clercs réguliers de Saint-Paul, les *Barnabites*, qui sont de 1530 ;

les Clercs réguliers de la Mère de Dieu, assemblés par saint Jean Leonardi en 1574 ;

les Clercs réguliers, ministres des infirmes, les *Camilliens*, créés en 1582 ;

les Clercs réguliers mineurs, les *Carraciolins*, qui remontent à 1588 ;

les Clercs réguliers des Ecoles pies (*scolopes* ou *calasantins*), qui débütent en 1597... etc...

Le Père Raffael Aversa fut Supérieur général, non des Théatins, mais des *Clercs réguliers mineurs*, fondés à Naples, par François Carracciolo (1563-1608 ; canonisé en 1807), et le Père Augustin Adorno (1551-1591).

Sur l'histoire de ces *Clercs réguliers mineurs*, en leurs débuts, est nettement fondamental l'in-folio publié à Rome en 1710 (xiv p. de table non numérotées, plus 407 p. et 10 p. d'index alphabétique non foliotées) : *Notizia storica della Religione de PP. Chierici regolari Minori scritta da Clemente Pise.li dell' istessa religione dedicata all'Eminentissimo et Reverendissimo Principe il signor cardinale Francesco Barberini. Roma nella stamperia di Gio. Francesco Buagni, MDCCX* (Paris, Bib. nat. H 1804).

Dans cet ouvrage, le chapitre XXVII, p. 340-349 offre quelques données biographiques sur la vie de ce P. Raffaele Aversa. Pour notre goût actuel des élémentaires précisions, il faut tailler dans les généralités de ces éloges littéraires et édifiants, sans faits concrets. Ainsi les précisions chronologiques y sont assez rares. Toutefois, en mettant bout à bout des éléments épars de-ci de-là dans le volume, on aboutit à ce squelette de données biographiques.

Né en 1588 à Terra di San Severino, Raffaello Aversa fit ses études à Naples ; il entre au noviciat des Clercs réguliers fondés en cette grouillante et cordiale capitale de la Campanie.

Envoyé à Rome pour y poursuivre l'étude de la théologie (il avait déjà parcouru le cycle philosophique), Aversa se manifesta ardent prédicateur ; il se livra en outre à l'étude de l'hébreu et émit ses vœux au collegio di S. Agnese.

Rappelé à Naples pour l'enseignement de la philosophie, Aversa revint peu après à Rome pour y professer la théologie. Il s'y adonna et, vu son entregent, il fut bientôt admis dans diverses Congrégations romaines ainsi que le rappelle son épitaphe :

A trois reprises, il fut élu Supérieur général de sa Congrégation pour la période statutaire de six ans : à savoir :

Le 11 avril 1627 au XI^e chapitre général (*op. cit.*, p. 207, 208) ; le 8 mai 1645, au XIV^e chapitre général (*ibid.*, p. 502) ; et le 16 mai 1657, au XVI^e chapitre général (p. 335).

En outre, par deux fois, il assura l'intérim de cette charge. Le 27 décembre 1643, il remplaça comme Vicaire général le Père Giacomo Romano, décédé (étant alors à Gênes, Aversa, pour prendre sa charge, arriva enfin à Rome le 14 avril 1644).

Le 23 juillet 1654, étant assistant général, le P. Aversa remplace à son décès, François Carraciolo, neveu du saint co-fondateur.

Le P. Raffael Aversa fut donc placé à la tête des Clercs réguliers mineurs cinq fois, ainsi que le relève justement son épitaphe ; pratiquement de 1627 à 1633, de 1643 à 1651, de 1654 à sa mort.

La peste l'emporta le 10 juin 1657 : il fut enterré non aux Prati de S. Paolo, comme c'était de coutume pour les pestiférés, mais sous le portique même de la basilique de San Paolo, où le cardinal Pallotto (2) du titre de Saint-Pierre aux Liens (1652-1659), lui fit dresser (*Bibliotheca Napolitana... del dottor Nicolo Toppi*, 1678, p. 267), l'épitaphe suivante :

D. O. M.
RAPHAELI AVERSA
CLERICORUM REG. MIN. PRAEPOSITI GENERALIS
MUNERE DECEM & OCTO ANNOS
SUMMA CUM LAUDE PERFUNCTO
DE SUA RELIGIONE OPTIME MERITO
QUIPPE ILLIUS ET RELIGIOSAE HUMILITATIS AMORE
EPISCOPATUS NUCERIEN. SUB INNOCENTIO X
ET NERITONEN. SUB ALEXANDRO VII
QUI EIDEM ECCLESIAE PRAEFUERAT, CONSTANTER RECUSAVIT
OMNIBUS PIETATE, DOCTRINA
ET AUTHORITYTE PRAESTANTIBUS
IPSISQUE SUMMIS PONTIFICIBUS
APPRIME CARO, ET IN HONORE
APUD URBIS VICARIUM EXAMINATORI
SACROSANCTAE, ET UNIVERSALIS INQUISITIONIS QUALIFICATORI
SACR. RITUUM, ET INDICIS CONGREG. CONSULTORI
REGULARI OBSERVANTIA, ZELO, PRUDENTIA
MORUM INTEGRITATE ATQUE DOCTRINA
SVO AEO INSIGNI, ET VIX ULLI SECUNDO
QUINTO AD MUNUS PRAEPOSITI GENERALIS ASSUMPTO
IPSO CAPITULO GENERALI ADHUC DURANTE
AD CAELUM VOCATO DIE X JUNII ANNO MDCLVII
AETATIS SEXAGESIMO OCTAVO
JOANNES-BAPTISTA TIT. S. PETRI AD VINCULA
S.R.E. CARDINALIS PALLOTTUS NUNCUPATUS
CONGREGATIONIS CLER. REG. MIN. PROTECTOR
VIRTUTES, AC MERITA VIRI OPTIMI
LONGA EXPERIENTIA EDOCTUS
AMORIS ET ESTIMATIONIS
MONUMENTUM POSUIT

(2) Pallotto Jean-Baptiste, né en 1584, à Caldarola, diocèse de Camerino, dans le Picenum, devint archevêque titulaire de Thessalonique le 18 septembre 1628 ; le 8 avril 1628, il avait été nommé nonce extraordinaire à Vienne auprès de Sa Majesté catholique Ferdinand II ; il partit le 22 avril 1628 et rentra de Vienne le 25 avril 1631.

Nommé cardinal (19 novembre 1629), il reçoit la barrette cardinale le 29 avril 1631, et le titre de S. Silvestre-in-capite (26 mai 1631) ; camérier du Sacré Collège, 7 janvier 1647 : titre de Saint-Pierre-aux-Liens, 23 septembre 1652 ; titre Saint-Marie-du-Transievere, 21 avril 1659 ; titre Saint-Laurent-in-Lucina, 21 novembre 1661 ; évêque suburbicain d'Albano, 2 juillet 1663 ; puis de Tusculanum (Frascati), 11 octobre 1666 ; et meurt à Rome le 22 janvier 1668 ; office funèbre en l'église S. Spirito-in-Sassia (24 janvier 1668), et est inhumé à Caldarola. Il avait 74 ans.

Du vivant même du P. Aversa, Hippolito Marracci (deuxième partie de la *Bibliotheca mariana*) reconnaît ses mérites.

Raphael Aversa, Ordinis Clericorum Regularium Minorum insigne decus, natione italicus a S. Severino, vir liberaliter doctus, eximisque pietatis, prudentiae, integritatis, aliarumque praestantissimarum virtutum titulis conspicuus, edidit inter multa :

De B. Virgine, deque Christi [conceptione] ex ipsa Virgine quaestiones varias, easque cum tertia parte suae Theologiae Genuae edidit, typis Farroni et sociorum, anno 1640.

De conceptione prorsus sancta atque intaminata Virginis Mariae tractatum quem e praelis avidè expectamus.

Claret hodie Romae sui Ordinis majus luminare, anno, quo haec scribimus 1645, quem diutissime servet et augeat Deus. »
(Cité dans Piselli, op. et loco citatis.)

Du Père Aversa, suivant le Père Piselli, on trouve encore des éloges dans Léon Allatius, Nicolo Antonio, Vincenzo Coronelli, Nicolo Toppi, etc.

Voici enfin ce qu'en dit la notice que lui consacre G.-M. Mazzuchelli, le fameux et classique bibliographe italien : *Gli Scrittori d'Italia...*, Brescia, 1753, p. 1245.

Aversa Raffaello da San Severino presso Palermo nel Regno di Napoli, chericò regolare Minore, nacque circa il 1589. Narra il Toppi che singola re fu « la stima di lui avuta particolarmente nella Corte di Roma, dove passo quasi tutti li suoi anni, così per l'impegno dal Generalato della sua Religione a cui ben cinque volte fu assunto, come per gli altri delle Sacre Congregazione del Santo Offizio, de' Riti, dell'Indice, dell'esame degli Ordini sacri, e di quella sopra le opere di Gianseño ; nelle quali diede sempre tal raggio del suo raro, vivace ingegno, e sapere, che se (non so per qual fatalità) non fu della sacra Porpora ornato, ne fu però da tutti i cospicui personaggi di quella Corte riputato degnissimo, benchè egli si mostro mai sempre magnanimo disprezzatore dell'Ecclesiastica dignità ». Nel 1623 era egli Rettore in Roma nel suo Collegio degli studi di Teologia. Abbiamo in oltre da medesimo Toppi che « offertogli da Innocenzio X il vescovado di Nocera, e da Alessandro VII successore, quello di Nardo, ne fece dell'uno, e dell'altro modesto non meno che generoso rifiuto » ; e che morì l'anni 68, della sua età nel 1657, a 10 de giugno, e fu collocato nel supportico della Basilica di San Paolo, dentro una cassa di piombo con una lunga iscrizione fattagli porre dal Pontifice Alessandro VII, che si puo leggere presso al Toppi. Le suo opere sono...

Ces quelques lignes suffisent pour fournir une simple note à un nom dans la correspondance de saint Vincent de Paul.

F. COMBALUZIER.

SACRA CONGREGATIO CONCILII

Beat. mo Padre,

La Sta Memoria d'Urbano Ottavo, doppo d'haver saputo il gran frutto che alcuni sacerdoti andavano facendo a favore delle anime nelle Missioni che facevano per le ville e luoghi campestri e nelle altre fruttuose operationi, si degno l'anno 1632 con sua Bolla di erigere et istituire una Congregazione di Sacerdoti detta della Missione, et arricchirla di varie facoltà et in specie che il Superiore Generale potesse per il buon governo di detta Congregazione fare statuti et Constitutioni purchè fossero lecite et honeste, e non contrarie alli Sacri Canon, con questo che pero dovessero approvate dall'Arcivescovo di Parigi come Delegato Apostolico. Il Superiore Generale in essecutione di dette facoltà ha formato alcune Constitutioni non contrarie come sopra ai Sacri Canon, quali doppo d'essere state essaminate e ben discusse sono state intieramente confirmate dal defunto Arcivescovo di Parigi. Hora se bene le med. me Constitutioni in adempimento delle Ordinationi Pontificie si puo dire havere tutti i suoi requisiti, in ogni modo per maggior stabilimento et per consolatione spirituale il sud^o Superiore Generale e tutti i Sacerdoti della med. ma Congregatione devotissimi Oratori della Santità Vra La supplicano humilmente per la Confermatione.

A tergo

Alla Santità di N[ost]ro Signore. Per la Cong[regatio]ne della Missione.

Alla Congregatione del Concilio che visti et considerati li statuti referisca.

Die 5 iunii 1655, Sacra, etc. attenta remissione SSmi necnon revisione per Emum Card. Brancatium facta Constitutionum dictae Congregationis censuit remittendum eidem Emmo Card. Brancatio qui una cum Secretario, Pre Hilarione et Pre Aversano diligenter revident et deinde referant in S. Congregatione.

Die 21 iulii 1655 In Congregatione habita in palatio Emi D. Cardinalis Brancatii super confirmatione Statutorum Congregationis Missionis Gallie, cui preter ipsum interfuerunt Emi DD. Cardinales Franciottus, De Lugo et Ottobonus necnon Rmus Paulutius Paterque Aversa et P. Abbas Hilarionus, in eaque fuit capta resolutio super infrascriptis.

Cong. nem dictae Missionis admitti posse cum tribus votis simplicibus absque tamen acceptatione tam Superiorum, quam Summi Pontificis.

Necnon cum subiectione Ordinariis locorum, ut personae quae a Superioribus dicte Congregationis deputabuntur ad Missiones subiiciantur ipsis Ordinariis quoad dictas Missiones et ea quae illas concernant, et in reliquis sint ab eisdem Ordinariis exempti.

Et quod confirmatio fiat per Breve particulare ex integro, et cum clausula quod nullus alius possit dispensare quam Summus Pontifex pro tempore existens, etiam vigore Iubilaei Cruciatuae, seu alterius Privilegii, Indulti seu Constitutionis.

Ilmo e Revmo Sigre

Li preti della Congregatione della Missione hum[ilmen]te espongono a V.S. Ilma che li sarebbe molto utile per bene spirituale di detta Congreg. ne dargli al presente un decreto delli du:

punti, cioè della regola dei voti e della dichiarazione della dipendenza de' Preti dagli Illmi Sig.ri Vescovi, perchè desiderando la Sacra Congreg. ne un mandato di procura del Capitolo Generale per la confermazione di tutte le Constitutioni, stante che essa vi muta qualche cosa e giudica: bene alterarle, detto mandato di Procura non potrà haverli così presto, ed intanto, non essendovi bisogno di Procura per li suddetti due punti, poichè in essi non si altera cosa nessuna, e che l'havere la dichiarazione sia d' adesso importa molto per il bene di detta Congregatione, detti Oratori supplicano hum. te V.S. Illma di fargli gratia di voler proporre la loro humilissima preghiera alla Sacra Congregatione della cui benignità sperano la gratia. *Quam Deus, etc.*

A tergo

All' Illmo e Rmo Sig. re: Monsig. Paulucci / Per li Preti della Congreg. della Missione.

Die 14 Augusti 1655. *Sacra Cong. etc. censuit expectandam esse revisionem Constitutionum antequam edantur duo decreta resoluta quae S. Congregatio approbavit.*

Die 25 Augusti 1655. *Habitu fuit Congregatio Particularis in Palatio Emi Card. Sacchetti commissa a S. Congregatione Concilii, cui interfuerunt praeter ipsum, Emus Card. Brancatius necnon Rmus P. Paulutius, et Pater Abbas Hilarionus et Pater Aversa, in qua post discussionem resolutum fuit (assentiente Pre Proc. Missionis) ut concedatur tantummodo Breve Confirmationis ex certa scientia super duabus resolutionibus factis die 21 iulii proxime praeteriti, cum clausula quod a dictis resolutionibus nullus alius possit dispensare quam Summus Pontifex pro tempore existens, etiam vigore Iubilaei, Cruciatæ seu alterius Privilegii, Indulti seu Constitutionis.*

Die 4 Septembris 1655. *Sacra, etc. censuit dandam esse confirmationem pro duobus dubiis resolutis, ut sequitur.*

Et eadem die, facta relatione SSmo. benigne annuit ut expediatur Breve.

Sacra Congregatio Emorum Cardinalium S. Concilii Interpretum, attenta remissione a SSmo D.N. facta, censuit Congregationem Missionis in Gallia inceptam, olim approbatam a S. Sede Apostolica, confirmari posse ab eadem (et si videbitur addi ad petitionem et instantiam Vincentii de Paul illius Superioris Generalis) cum emissionem votorum simplicium Castitatis, Paupertatis et Obedientiae necnon et Stabilitatis in dicta Congregatione ad effectum se toto vitae tempore saluti pauperum rusticorum applicandi, post biennium probationis facienda, in quorum tamen votorum emissionem nemo intersit qui ea acceptet sive nomine Congregationis sive nomine Summi Pontificis, et super votis sic ut supra emissis dispensare possit solus Summus Pontifex nec non et Superior Generalis dictae Congregationis in actu dimissionis e Congregatione; nemo autem alius etiam vigore cuiuscumque Iubilaei, Bullae Cruciatæ seu alterius Privilegii et Indulti aut cuiuscumque Constitutionis sive concessionis nisi in eis facta fuerit specialis mentio horum votorum sic ut supra in dicta Congregatione emissorum.

Necnon ut dicta Congregatio exempta sit a subiectione locorum Ordinariis in omnibus, excepto quod personae quae a Superioribus dictae Congregationis deputabuntur ad Missiones aliquas, suberunt ipsis Ordinariis tantum quoad Missiones et ea quae illas concernunt.

Ita ut dicta Congregatio non censeatur propterea in numero Ordinum Religiosorum, sed sit de corpore Cleri saecularis.

Super quibus expediatur Breve si EEmo placuerit.

Ita reperitur in fasciculo Actorum originalium inserto volumini Positionum S. C. Concilii, cui a tergo inscriptio : « *Sessio XXV cap. primo. de regul.* » quod asservatur in sectione Vaticana archivi S. C. Concilii, ad fol. 8-10. Facta collatione, meliori, etc., concordat in omnibus.

In quorum fidem, etc.

Datum ex aedibus S. C. C. die 27 novembris 1918.

Sac. dr. MANNUCCI, Conservator archivi S. C. Concilii.

ACTES DU SAINT-SIÈGE

NICOLAUS

DIACONUS S. NICOLAI IN CARCERE

S. R. E. CARDINALIS CANALI

SS. DD. NOSTRI PAPAE ET S. SEDIS APOSTOLICAE

MAJOR PAENITENTIARIUS

Sacra poenitentia, Tibi dilecto in Christo Superiori Generali Congregationis Missionis facultates quae sequuntur ad tricennium a data praesentium computandum, cum potestate eas communicandi, etiam habitualiter, non tamen ultra praefinitum terminum, tantum cum Rectoribus singularum domorum Congregationis Tuae, necnon ob peculiare causas, cum aliquot ejusdem Congregationis religiosi, scientia ac prudentia conspicuis ; dummodo tum Ipse, tum omnes praedicti, fueritis ab Ordinario loci, ad excipiendum fidelium confessiones legitime adprobati ; eaque lege ut iisdem facultatibus in actu sacramentalis confessionis et pro foro conscientiae dumtaxat uti valeatis.

1. Absolvendi quoscumque poenitentes (exceptis haereticis haeresim inter fideles e proposito disseminantibus) a quibusvis censuris et poenis ecclesiasticis ob haereses tam nemine audiente vel advertente quam coram aliis externatas incursis ; postquam tamen poenitens magistros ex professo haereticalis doctrinae, si quos noverit, ac personas ecclesiasticas et religiosas, si quas hac in re habuerit, Supremae S. Congregationi S. Officii per se vel, de ejus venia, per teipsum denuntiaverit ; et quatenus ob justas causas hujusmodi denuntiatio ante absolutionem peragi nequeat, facta ab eo seria promissione denunciationem ipsam peragendi cum primum et quo meliori modo, judicio tuo, fieri poterit ; et postquam in singulis casibus haereses coram te secreto abjuraverit ; injuncta, pro modo excessuum gravi poenitentia salutari cum frequentia sacramentorum et obligatione se, prudenti judicio tuo, retractandi apud personas coram quibus haereses manifestavit, atque illata scandala reparandi.

II. Absolvendi a censuris et poenis ecclesiasticis eos qui liberos apostatarum, haereticorum aut schismaticorum, apostasiam, haeresim aut schisma propugnantes, aliosve per Apostolicas Litteras nominatim prohibitos, scienter sine debita licentia legerint vel retinuerint ; injuncta congrua poenitentia salutari.

ac firma obligatione supradictos libros, quantum fieri poterit, ante absolutionem destruendi vel tibi tradendi.

III. *Absolvendi a censuris et poenis ecclesiasticis eos qui nomen dederint sectae massonicae aliisque ejusdem generis associationibus quae contra Ecclesiam vel legitimas civiles potestates machinantur ; ita tamen ut a respectiva secta vel associatione omnino se separent eamque abjurent ; denuntient ut scriptas noverint ; libros, manuscripta ac signa eandem respicientia, si qua retineant, in manus tuas tradant, ad S. Officium quamprimum caute transmittenda aut saltem, si justae gravissimae causae id postulent, destruenda ; injuncta pro modo culpae gravi poenitentia salutari cum frequentatione sacramentalis confessionis et obligatione illata scandala reparandi.*

IV. *Absolvendi a censuris et poenis ecclesiasticis eos qui clausuram Regularium utriusque sexus sine legitima licentia ingressi fuerint, necnon qui eos intro duxerint vel admiserint ; dummodo tamen id factum non fuerit ad finem utcumque graviter criminis, etiam effectu non secuto, nec ad externum Ordinarium forum deductum ; congrua cum modo culpae poenitentia salutari injuncta.*

V. *Dispensandi commutando, consideratis causis, in alia poenitentiae vel pietatis opera, omnia vota privata ; exceptis votis perpetuae castitatis et ingrediendi in Religionem votorum solemnium, quae emissa fuerint absolute et post completum decimum octavum aetatis annum, nec non votis in quibus agitur de praedictis vel de jure tertii.*

VI. *Dispensandi in matrimoniis jam contractis super impedimento occulto criminis ex adulterio cum fide data, absque ulla tamen machinatione ; monitis conjugibus de necessaria secreta inter sese tantum, idest sine interventu parochi seu testium, renovatione consensus, atque injuncta gravi et diuturna poenitentia salutari.*

VII. *Dispensandi super occulta irregularitate contracta ex violatione censurarum tantum clericis, tam saecularibus quam regularibus, in Sacris Ordinibus constitutis, sed ad hoc dumtaxat ut poenitens Ordines jam susceptos licite exercere valeat.*

VIII. *Dispensandi ab irregularitate ex homicidio voluntario aut abortu, de qua in can. 985 n. 4, sed ad hoc unice ut poenitens Ordines jam susceptos sine infamiae vel scandali periculo exercere queat ; injuncto eidem poenitenti onere, intra mensem saltem per epistolam, per confessarium vel per se, reticito nomine, docendo de omnibus casus circumstantiis, et praesertim quoties delictum patriverit, ad S. Poenitentiarium recurrendi, et standi ejus mandatis, sub poena suspensionis a divinis ipso facto incurrendae.*

Meminerit confessarius, si forte ex oblivione vel inadvertentia ultra praedictum terminum his facultatibus uti contingat, absolutiones seu dispensationes exinde impertitas ratas esse et validas juxta can. 207 2° C.I.C.

*Datum Romae, ex S. Poenitentiarium, die 22 februarii 1952
de mandato Eminentissimi
S. LUZIO, Regens.
J. ROSSI, a Secretis.*

[Locus] s[igilli].

- 24 janvier 1950. — *Bénédiction de l'eau de saint Vincent.*
Prorogation pour dix ans. Voir *Annales*, tome 105, p. 209-210.
- 24 janvier 1950. — Prorogation pour cinq ans des facultés pour frères coadjuteurs sacristains de laver les linges sacrés.
Voir *Annales*, tome 105, p. 210.
- 17 février 1950. — Prorogation pour cinq ans de chanter messes de requiem en Mission.
Voir concession de 1939, *Annales*, tome 105, p. 210-211.

C 31/950 Sacra Congregatio Rituum.

17 février 1950.

Congr. Missionis instante Procuratore generali Congregationis Missionis Sacra Rituum Congregatio, utendo facultatibus sibi specialiter a Sanctissimo Domino Nostro Pio Papa XII tributis, benigne indulsit ut Oratoriis principalibus Cong. Missionis et Inst[ituti] Fil[iarum] a caritate pro missis vivorum cantatis sine sacris ministris, thurificatio adhiberi valeat in festis duplicibus I et II classis, necnon in dominicis aliisque festis de praecepto.

Contrariis non obstantibus quibuscumque Die 17 februarii 1950.

† A. CARINCI, archiep. Seleucien. secretarius.
Henricus DANTE, subst.

Indulgence plénière toties quoties pour la fête de Saint-Vincent là où manque l'église « publique ». Cf. *Annales*, 1929, p. 293.

439/51. Sacra Paenitentiarum apostolica : Section de Indulgentiis

Beatissime Pater. Superior generalis (Congregationis Missionis ac Puellarum Caritatis ad pedes Sanctitatis vestrae provolutus humillime petit prorogationem gratiae concessae per Rescriptum apostolicum datum die 4 maii 1929 quo Indultum tribuebatur vi cuius in domibus dicti Instituti, ecclesia vel publico oratorio carentibus, omnes alumni eiusdem Congregationis omnesque Puellae Caritatis necnon quicumque cum iisdem vitam communem agunt, itemque personae ad illis ministrandum ibidem commorantibus, plenariam toties quoties indulgentiam in festo s. Vincentii a Paulo lucrari possunt, propriae domus sacellum visitando.

Et Deus, etc...

Die 24 januarii 1951 Sacra Paenitentiarum apostolica, vi facultatum a Sssmo D.N. Pio Papa XII sibi tributarum benigne annuit pro petita prorogatione ad aliud septennium servato tenore concessionis in supplici libello memoratae.

Contrariis quibuslibet non obstantibus
de mandato Eminentissimi

S. ROSSI, a secretis
S. DE ANGELIS, subst.

Les vœux temporaires avant les vœux perpétuels
2619/51.

Beatissimo Padre, Il Procuratore generale della Congregazione della Missione, prostrato al bacio del S. Piede, umilmente implora che in attesa dell'approvazione delle Costituzioni pos-

sano nella Congregazione della Missione premettersi i voti temporanei a quelli perpetui, a norma del Can. 574.

Che della grazia, ecc...

Vigore facultatum a Ssmo Domino Nostro concessarum, Sacra Congregatio Negotiis Religiosorum Sodalium praeposita, attentis expositis, benigne annuit pro gratia iuxta preces, servatis ceteris servandis.

Contrariis quibuslibet non obstantibus.

Datum Romae die 8 martii 1951.

P. Arc[adio] LARRAONA, secr.

J.-B. SCAPINELLI, subsecr.

Prorogation des Supérieurs. N.B. Cf. *Annales* 1932, p. 608-609 2456/51.

Beatissime Pater, Superior generalis Congr. Missionis a Sanctitate Vestra humillime implorat prorogationem Rescripti 4357/37 quo sibi facta est facultas in aliquibus circumstantiis confirmandi ad tertium triennium Superiores locales et superiores seminariorum dioecesanorum audito Ordinario, iisdem perdurantibus causis. Et Deus, etc...

Vigore facultatum a Ssmo Domino nostro concessorum, Sacra Congregatio Negotiis Religiosorum Sodalium praeposita, attentis expositis, prorogationem enunciati indulti oratori benigne impertita est *ad aliud quinquennium*, servatis in reliquis illius forma et tenore.

Contrariis quibuslibet non obstantibus.

Romae 17 martii 1951.

P. Arc[adio] LARRAONA, secr.

J.-B. SCAPINELLI, subsecr.

LES FILLES DE LA CHARITE ET LA COMMUNION
(15 janvier 1952 : *ad triennium*)

SACRA CONGREGAZIONE
DEI RELIGIOSI
N.270/52

Beatissimo Padre,

La Superiora Generale delle Figlie della Carità di S. Vincenzo de' Paoli, prostrata al bacio del S. Piede, umilmente implora per le Suore che passano la notte vegliando gli ammalati negli ospedali, cliniche, case di cura, infermerie, la dispensa del digiuno eucaristico in modo di poter prendere alcunché tantum per modum potus, passata la mezzanotte.

Che della grazia, ecc...

Ex Audientia Ssmi, diei 15 Januarii 1952.

Ssmus Dominus Noster Pius Pp. XII, referente infrascripto Secretario Sacrae Congregationis Negotiis Religiosorum Sodalium praeposita, benigne annuit pro gratia iuxta preces, ad triennium, dummodo vere constet de necessitate.

Contrariis quibuslibet non obstantibus.

Datum Romae, die, mense et anno ut supra.

P. Arc. LARRAONA, Secretarius ; I. Bapt. SCALPINELLI, subst.

En vertu du susdit indult, les Sœurs qui veillent dans les hôpitaux, cliniques, maisons de repos et infirmeries, peuvent, si elles en sentent le besoin ou la nécessité, prendre après minuit (jusqu'à une heure avant la sainte communion), quelque

chose sous forme de boisson : liquides (non alcoolisés évidemment), œufs battus, bouillon, panade.

*Scapulaire de la Passion : prorogation pour dix ans :
rites pour l'imposition à plusieurs fidèles*

Sacra Congregatio Rituum. Prot. N.C. 133/955.

Congregatio Missionis.

Instante hodierno Procuratore generali Congregationis Missioni Sacra Rituum Congregatio, utendo facultatibus sibi a Sanctissimo Domino Nostro Pio divina providentia Papa XII specialiter tributis, benigne prorogat *ad aliud decennium*, Rescriptum diei 28 maii 1942, circa indultum quo sacerdotibus dic-tae Congregationis facultate benedicendi et imponendi scapu-lare Passionis et Ssmi Cordis Jesu, etc., praediti, facultas fie-bat ut, quotiescumque fidelibus simul petentibus illud impo-nendum sit, fideles ipsi illud sibi imponat, sacerdote dicente formulas praescriptum plurali numero : servatis lamen terminis prioris concessionis, Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Romae die 3 junii 1952.

† Card. MICARA, pro-prefectus.

† A. CARINCI, arch. Seleucien, secretarius.

BIBLIOGRAPHIE

Romain LAURENT, C.M. : *A l'école de saint Vincent de Paul*. Chez l'auteur, 1, rue Saint-Pierre, Liège (Belgique), 72 pages.

Parmi des souvenirs vécus de missionnaire, à travers quel-ques rappels d'histoire, et grâce à de parlantes illustrations, ce fascicule redit la *merveille des missions* et ses voyantes moda-lités : *missions motorisées*, le *Cirque du bon Dieu*...

Devant tant de beautés spirituelles, au cœur du jeune lec-teur, doit retentir l'appel de Dieu : Prêtre de la Mission ? Pour-quoi pas ?

Cette heureuse et parlante brochure remplit parfaitement son but apostolique : travailler, se dépenser courageusement à *l'école de saint Vincent de Paul*.

F. C.

Sister Bertrande, daughter of Charity of Saint Vincent de Paul.
Devotedly yours. Empire stone, Chicago, 1950. x-400 p.

Directrice à Chicago, du plus considérable centre social des Etats-Unis, la maison Marillac, Sœur Bertrande a fait un voyage outre Atlantique (d'avril au 27 juillet 1950). Au cours de sa ran-donnée, des lettres, envoyées aux Etats-Unis, ont prodigué maintes pertinentes observations de la voyageuse. Voici l'essen-tiel de quarante-deux missives rassemblées en un volume. Avec le charme d'un contact intelligent et d'un œil avisé, on y trouve la compréhension de l'admiration et de l'adaptation : deux re-marquables qualités. Groupés en sept parties, ces extraits de lettres attestent d'heureuses notations sur des gens et des œu-vres qui ne sont pas tout à fait ceux du Chicago lointain. C'est

au débarqué : *la belle France* (en français, dans le texte) : la Maison-Mère, Clichy, la Normandie, le souvenir de Sœur Madeleine Morris, la secrétaire américaine morte à la tâche, voir *Annales*, t. 108-109, p. 191-195. Puis vient la *Méditerranée* (Marseille, l'Égypte, le Liban, Tripoli, la Terre sainte (Jérusalem, Bethléem, Nazareth) ; l'Italie (Rome, Florence, Sienne, Assise) ; la joyeuse Angleterre (Mill Hill, Londres, Strawberry Hill, les Midlands) ; l'Irlande (Blackrock, Dublin, Drogheda, Cork) ; *la belle France encore* (Paris ; Versailles ; Chaville : centre d'accueil pour émigrants en formalités de départ ; Lourdes ; Berceau de Saint Vincent de Paul).

Souvenirs, incidents, historiettes, tout, sous la plume de Sœur Bertrande, sert de leçon et d'instruction, pour ses correspondantes, dont elle veut élargir l'horizon. Là encore, et toujours, l'auteur se montre *toute dévouée*. On comprend dès lors que ce livre paraisse avec l'autorisation et les encouragements du Père Cronin, directeur de la province de Saint-Louis (Etats-Unis occidentaux).

F. C.

Ham DEIMILES : *Simbolos de la Virgen Maria en el Universo*. Lujan, 1945, 157 p.

Clôturés par un chapitre XXXII, Ode : La Vierge Marie et la Création, les trente et un précédents chapitres (sorte de Mois de Marie) sont des élévations sur la Vierge : sa prédestination... son Immaculée Conception... La Vierge et les fleurs..., les étoiles..., le soleil..., la neige, la mer, etc... Le tout est constellé et embaumé de poésies : signe et diagnostic pour le volume de notre confrère, infatigable éditeur.

F. C.

Historia popular de la Virgen de Lujan, Lujan, 1944, 160 p.

Illustrée, cette nouvelle édition d'une œuvre souvent reprise, est la propriété du pèlerinage. En 1944, cette nouvelle présentation a été assurée par Ham Deimiles. Elle redit la vulgate des faits qui auréolent le passé et l'histoire de Notre-Dame de Lujan, cette patronne, tant invoquée dans les pampas de l'Argentine.

F. C.

Ham DEIMILES : *Dios y la Humanidad*. Lujan, 1940, 264 pages.

Elévations sur l'idée de Dieu : la pensée des siècles, la famille, la société... Le tout est agréablement parsemé de citations : poètes latins, espagnols, français, etc... Tout dénote les nobles préoccupations apostoliques de l'auteur qui, à son bureau, laisse courir sa plume, après de fructueuses et enrichissantes lectures et réflexions.

F. C.

Narraciones tontas Para niños Linceas de seis a ochanto años.

Six séries 1939-1940 ; 96 ; 120 ; 128 ; 116 ; 128 ; 126 pages.

Écrits pour des écoliers : catéchismes, scouts, patronages, etc., ces récits alertes et brefs, sont empruntés, nous assure l'auteur, aux meilleures sources : les classiques espagnols, italiens, français, allemands, anglais, hollandais, russes, etc... Ces pages, gentiment troussées, ne peuvent que faire du bien aux sympathiques frimousses éveillées d'Argentine qui, comme partout, raffolent de belles histoires.

F. C.

Padre SALVAIRE : *Solenne novena a Ntra Senora de Lujan Patrona jurada de Argentina Uruguay y Paraguay*, Lujan, 1946, 96 pages.

Rédition d'une neuvaine jadis composée pour le sanctuaire de Notre-Dame de Lujan, dont M. Salvaire fut un des artisans et des meilleurs serviteurs. Après des prières, des élévations à la Vierge, ce sont des histoires à la gloire de Notre-Dame en son fameux sanctuaire argentin : chaque exercice se clôt par un cantique à la patronne du lieu : enflammé et voyant ainsi qu'il se doit. Manuel-souvenir du pèlerinage !

F. C.

Dom G. MEUNIER : *Monsieur Bouray, le Vincent de Paul de la Touraine* (1594-1651). *Sa belle vie, son Institut d'Hospitalières, la survivance*. Paris, Téqui, 1929, XII-180 pages.

Un saint prêtre du XVII^e siècle, fondateur de communauté, le *Vincent de Paul* de la Touraine : tels sont les points fondamentaux de cette biographie qui reprend et modernise l'ouvrage publié en 1714, à Paris, chez Gabriel Valleyre : *Vie de M. Pasquier Bouray, prestre, instituteur de la Congrégation des Religieuses hospitalières de l'Ordre de Saint-Augustin, destinées à l'Office divin et au soin des malades pauvres*.

Baptisé à Saint-Germain, près Loches, le dimanche des Rameaux, 21 mars 1594, le « fils de Nicolas Bouray, cultivateur, et d'Antoinette, sa femme », reçut au baptême le prénom de Pasquier, synonyme de Pascal, en ce jour de *Pâques fleuries*...

Après ses premiers éléments d'études, reçus chez Messire Jehan Picard, curé de Saint-Germain depuis 1598, le jeune Bouray (orphelin de père à neuf ans), fut admis comme externe au collège de Loches, alors dirigé par les Bénédictins de Beau-lieu. Tonsuré en 1617, Bouray reçut la prêtrise à Tours en 1619, et fut agrégé comme prêtre habitué à *Saint-Ours* de Loches. Après quelques années de préceptorat à Bordeaux, pour les deux fils du duc d'Epéron, gouverneur de Loches (mort le 13 juin 1642), Bouray rentre à Loches, après un pèlerinage à Rome, Lorette et Paris. Le 30 juin 1628, il reçoit la direction spirituelle des religieuses de l'Hospice de Loches. Peu à peu et sagement, il les groupe en communauté, sous la règle de Saint-Augustin, avec les constitutions de Pontoise. Il fonde divers établissements : à Vierzon (1632), à Chinon, à Amboise (1637), à Riom (1642), à Clermont, à Poitiers (1643), etc... C'est en cette maison qu'il mourut en 1651. L'Institut survit, entre autres au prieuré de Saint-Louans... la Maison-Mère, proche Chinon. Parmi les maisons fondées par ce vénérable prêtre (en 1789, douze maisons en France et douze en Italie), signalons celle de Riom que les Sœurs de Saint-Vincent de Paul devaient reprendre en 1830, en agréant dans leur caveau du cimetière les cendres des anciennes religieuses du Père Bouray, ce contemporain et émule de Vincent de Paul. D'après les textes nous ne voyons pas qu'il ait entretenu quelques relations épistolaires ou autres avec Monsieur Vincent. Ils aimaient tous deux le bon Dieu et les pauvres. Signalons toutefois cette opposition fondamentale dans les vues des deux charitables prêtres : le Tourangeau chargea ses Sœurs hospitalières de l'Office divin, tandis que Vincent estimait cette clause de *Dames de Chœur*, incompatible avec le labeur accaparant de la Charité.

F. C.

Un prêtre de la Mission : *Saint Vincent de Paul*. Illustrations de H. Choquet. Librairie Saint-Joseph, Tolra, éditeur, Paris, 28, rue d'Assas (1952), 128 p. (180 sur 245 mm.).

Sous l'image (p. 4) et la promesse du Sacré-Cœur : *Je bénirai toutes leurs entreprises*, au dos d'un saint Vincent copieusement vernissé, dans une série d'illustrations empruntées à d'excellentes sources, et aussi à la légitime et facile reconstitution d'imagination, nous tenons ici, en résumés schématiques, la vulgate iconographique de la biographie vincentienne. Cette souriante et édifiante publication fera incontestablement du bien à nombre d'âmes ; c'est, de tout cœur et sans restriction aucune, le souhait et le vœu des véritables amis de saint Vincent de Paul.

Pourtant les yeux sympathiques et tant soit peu avertis du lecteur de moyen format, pourraient aisément souligner gentiment plusieurs points. Ainsi, page 23, dans une expression qui va sûrement à l'encontre de la pensée de l'auteur, et que, dès lors, il ne faudrait pas trop presser, la lettre vincentienne de la captivité est écrite, nous dit-on « avec une ingénuité pleine d'humour ! » Eh !... Eh !...

Pages 26 et 30, une méprise nous présente Mgr Bérulle. Jadis et aujourd'hui encore, cardinalat ne comporte pas nécessairement l'épiscopat. Bérulle ne fut jamais sacré et resta prêtre toujours. Créé cardinal le 30 août 1627, il meurt le 2 octobre 1629... En 1612, p. 30, il était encore le Père de Bérulle... et cela suffit...

Page 45, Mâcon n'est pas dans l'Ain, mais en Saône-et-Loire... D'ailleurs, cette délimitation départementale, œuvre de la Constituante (lois du 22 décembre 1789 et du 26 janvier 1790) s'avère dans une biographie de Vincent de Paul, d'un anachronisme évident. Pêché très véniel !... « Petite ville », Mâcon était alors évêché, depuis le v^e siècle.

Page 57 : « *L'hérésie du jansénisme prit naissance en Hollande en 1636* ». Malgré ce raccourci scabreux, l'affaire est autrement complexe. Sans prétendre exiger l'étude des gros et dociles volumes sur les *Origines du jansénisme* de Jean Orsibal (trois ont paru) (cf. *Annales*, t. 110, p. 466), il y a bien d'autres lectures très accessibles, tel dans le classique *Dictionnaire de théologie catholique*, l'article magistral : *Jansénisme*, de Jean Carreyre. Si, parmi les deux grands noms qui se trouvent traditionnellement aux débuts de ce mouvement, le flamand Cornélius Janssen naquit à Leerdam (diocèse d'Utrecht), le 3 novembre 1585 (études à Louvain, séjour à Bayonne, etc., nommé évêque d'Ypres le 28 octobre 1635, sacré le 28 octobre 1636 à Bruxelles, mort le 6 mai 1638), son ami était le basque Jean Duvergier de Hauranne... En outre, l'*Augustinus* ne parut qu'en 1640, à Louvain. On pouvait donc difficilement parler de Jansénisme, en 1636... D'autre part, jusqu'en 1831, le royaume de Hollande, au sens actuel, n'existait pas ; notre Belgique-Hollande constituaient alors, dans leur complicité, les *Pays-Bas espagnols*...

Page 76 : « Les huit mille pauvres servis quotidiennement à Paris, par les quelques Soeurs de la paroisse Saint-Paul, sans comprendre soixante ou quatre-vingts malades qu'elles ont sur les bras », sont bien dans le texte de Coste : lettre signée du 23 juin 1652 (t. IV, p. 409). Signalons qu'aucune référence n'est fournie tout au long de ces pages. Mais, sur ce même fait,

dans une autre lettre, également *signée* du 21 juin 1652 (deux jours, deux pages avant), le secrétaire (*op. cit.*, t. IV, p. 407) écrit *cinq mille personnes* ». Chiffres qui restent étonnants. Mais devant ces deux textes, hardiment, en capitales, l'auteur adopte *huit mille* : méthode qui laisse rêveur...

P. 81 : Mettons sur le « *compte ouvert* » des coquilles typographiques le surprenant *dessin*... là où l'on attendrait *dessein*.

P. 99 : Saint Vincent ne fut pas canonisé en 1735, mais le 16 juin 1737, etc...

Enfin, pour faciliter un tantinet le méritoire et délicat labeur des rédacteurs de fiches et catalogues en nos bibliothèques, signalons-leur charitablement qu'ils peuvent identifier l'auteur anonyme (*pourquoi exciter la curiosité bibliographique ?*) en recourant entre autres aux *Annales*, t. 114-115, p. 444, huitième ligne.

Pour eux aussi, observons que cette brochure, sans date, ni nom d'imprimeur, approuvée en avril 1949, n'a été livrée par l'éditeur qu'en avril 1952. Gestation prometteuse ! *Proficiat ac floreat !*

F. C.

Sister Rose-Mary PFAFF : *The effectiveness of dramatized recordings in religious education*. Saint Joseph Central House, Emmitsburg, Maryland, 1951. xiv-90 pages.

Il s'agit ici d'une dissertation présentée à la *Johns Hopkins University*, pour l'obtention du titre de *Docteur en éducation*, par Sœur Rose-Mary Pfaff, Fille de la Charité, professeur au Collège Saint-Joseph, à Emmitsburg, Maryland (E.-U.). L'auteur s'est proposé d'étudier le rendement, l'efficacité (« *effectiveness* »), de l'enseignement donné au moyen de disques de caractère « *dramatique* » (« *dramatized* ») dans le domaine religieux. Des leçons de contexte biographique, faisant connaître la vie de saints ou de héros furent donc présentées de cette façon par des spécialistes. On voulait savoir si ce mode d'enseignement pouvait être utilement employé, au moins à titre temporaire, par exemple pour remplacer un professeur que la maladie ou une cause imprévisible empêchaient momentanément de faire son cours. L'expérience fut faite, du 6 octobre 1947 au 17 mars 1948 avec des élèves d'une *High School* (notre collège), âgées d'une quinzaine d'années. Elles étaient réparties en trois groupes, dans chacun desquels toutes passaient successivement. Le premier recevait l'enseignement par *disques*, le second par *radio*, tandis qu'un *professeur* faisait la classe au troisième groupe. Le détail des variations de l'expérience est exposé minutieusement dans de nombreux tableaux. Ses résultats furent constatés par les réponses que les élèves firent à un questionnaire très détaillé. De ces réponses, il ressort que soixante-dix pour cent des élèves préféraient l'enseignement par disques, vingt-deux pour cent celui qui est donné par le professeur, huit pour cent seulement, l'enseignement par radio. De son enquête, l'auteur de la dissertation conclut que l'enseignement par radio ne peut remplacer adéquatement donné par le professeur et que, dans le cas où l'on recourt aux disques, la présence du professeur est nécessaire, au moins dans les débuts. Sister Rose-Mary signale aussi les points sur lesquels on pourrait compléter son enquête. Celle-ci est menée avec méthode. Les éducateurs s'en inspireront avec fruit, ceux surtout qui peuvent compléter leur enseignement personnel par l'utilisation des disques et de la radio.

P. D.

Léonce CELIER : *Les Filles de la Charité*. Bernard Grasset, 1951, 264 pages.

Publié en 1929, ce huitième volume de la Collection *Les grands Ordres monastiques et Instituts religieux*, vient d'être enfin mis à jour et réédité. Il repart pour une fructueuse carrière. Ses six chapitres s'avèrent un remarquable et sympathique travail, suggestif, noblement saisi et pensé, qui mérite dès lors attention et confiance.

Pour faire connaître et aimer l'œuvre de saint Vincent de Paul, c'est incontestablement, dans sa présentation accorte, le meilleur résumé à fournir à toute âme intelligente, noble et désintéressée. C'est le *manuel idéal* pour une vocation charitable qui se cherche et veut comprendre le beau côté d'une vie. à l'école de *Monsieur Vincent* et de *Mademoiselle Le Gras*. Groupant toujours des âmes à l'esprit des *bonnes filles de village*, la *petite Compagnie* continue, de par le monde, à *se donner à Dieu... pour le service des pauvres*. En cette sextuple division, voilà tout le volume, écrit sans bavure, où l'on reconnaît, et l'homme de métier (actuellement Inspecteur général des Archives de France), et le chrétien averti qu'est l'ancien Secrétaire général des Conférences de Saint-Vincent de Paul.

F. C.

Dr Missie in de Litteratuur : Academisch proefschrift... : door Marinus, Jacobus JOCHEMS, C.M.... Nimègue, Bussum, 1952, 208 p. (16-25 cm.).

Les Missions dans la littérature. Sous-entendons : de différents pays. Voici du reste les explications de l'auteur dans son avant-propos. Il ne s'agit pas d'une histoire des missions ni d'une histoire de la littérature missionnaire. Procédant au dépouillement des monuments littéraires des principaux pays d'Europe, l'auteur relève les traces qu'y a laissées l'activité missionnaire : ouvrages inspirés par elle, louanges et critiques qu'elle a suscitées, controverses qu'elle a provoquées. L'auteur n'a pas mentionné évidemment tous les écrits ayant trait à l'évangélisation des pays infidèles. Il s'en tient aux ouvrages qui ont marqué dans la littérature de chaque pays. S'il ne s'est pas borné aux productions de tel pays déterminé, c'est qu'il a cru que le butin eût été trop maigre. On pourrait tout de même concevoir une *Histoire de la Pensée missionnaire en France* dans le genre de l'ouvrage monumental de Brémond, sur le *Sentiment religieux*. Mais l'auteur entreprenait un sujet éminemment « catholique » et seule une vue d'ensemble avait chance d'intéresser ses compatriotes. Son travail porte bien la marque de son origine néerlandaise. On se figure mal un livre français, émaillé de passages et de notes en allemand, espagnol, italien, anglais, portugais, etc... C'est que la Hollande est un petit pays qui, certes, possède une littérature comparable à toute autre, mais par goût, et par nécessité peut-être, les esprits cultivés ne répugnent pas à élargir leur horizon intellectuel au delà des frontières. Si la communauté européenne devient une réalité tangible, beaucoup de Néerlandais polyglottes s'y mouvront à l'aise...

Pourtant, qu'on ne se représente pas le livre comme un simple catalogue de noms d'auteurs ou une anthologie de textes alignés bout à bout. Non seulement l'auteur divise son exposé par tranches correspondant aux périodes conventionnelles de

l'histoire générale : Moyen Age, découverte du Nouveau Monde, Contre-Réforme, Philosophisme. Il n'y aurait là rien de bien neuf. Il semble même que parfois la chronologie présente un aspect de mêlée un peu confuse, comme il arrive pour les chevaux au champ de course. Mais ce qui est extrêmement intéressant, c'est le soin que met l'auteur de montrer comment la pensée missionnaire subit le contre-coup des événements politiques et religieux (protestantisme et jansénisme), est viciée par les passions personnelles des écrivains, reflète les conceptions populaires contemporaines...

Ainsi, la première œuvre citée est d'un poète saxon, écrite vers 830, et intitulée : *Heliant*, c'est-à-dire Sauveur. Celui-ci est mis en scène comme un conducteur de peuple barbare entouré de ses pairs allant prêcher l'Évangile avec un appareil guerrier impressionnant. Dans les Chansons de Gestes, l'évangélisation prend une allure d'épopée ; c'est par milliers que les païens accourent au Christ. Trente évêques à la fois ne suffisent à les baptiser et, dans un autre poème, cette besogne prendra neuf mois.

La douceur est assez absente chez les comtes et barons qui
*...crestienté faisoient avancier
Et Sarrassins confondre et essilier.*

Le temps venu où Frères Mineurs de Saint-François et Fils de Saint-Dominique pèreront en terres musulmanes et païennes, les épées seront rengainées (pas toujours) et on recourra à des moyens plus pacifiques. C'est qu'il y a des Sarrasins étonnamment instruits. A l'exemple de Raymond Lulle on essaiera non de les vaincre mais convaincre.

Chose surprenante, l'Europe et ses écrivains mettent longtemps à comprendre toute l'importance de la découverte des « Indes occidentales ». Cela donne le temps aux nations ibériques de mettre la main sur ces terres. Leur colonialisme se double tout de suite d'un « impérialisme apostolique », entériné par Rome depuis que le pape en 1493 avait tracé la ligne de démarcation. Citons pêle-mêle quelques noms de la pléiade d'écrivains : Camoëns, Caldéron, le manchot de Lépante, Arioste, Lope de Véga, qui exalte la conquête :

*Di a Espana triunfos y palmas
Con felicimas guerras,
Al Rey, infinitas tierras,
Y a Dios, infinitas almas.*

Dans les pays du nord, humanisme et protestantisme réagiront chacun à sa manière. Erasme compose son *Ecclesiastes sive Concionator Evangelicus*. La conversion au catholicisme de Dryden n'empêchera pas les Anglais d'assouvir leur antipathie protestante et leur jalousie commerciale aux représentations de sa pièce *The Indian Emperor*, fustigeant l'activité apostolique espagnole. Signalons, à propos de théâtres, le premier drame à thème chinois représenté en Europe : *Zungchin*, du prince des poètes néerlandais, Vondel, chantant l'infortune des derniers rejetons de la dynastie Ming, convertis à la foi par les missionnaires jésuites.

Venons-en à la littérature française largement représentée. Elle prend assez tardivement conscience de l'activité missionnaire qui se déploie de par le monde. Elle est trop préoccupée de l'hérésie chez elle. Ronsard, exaspéré, clame aux Huguenots :

*Allez aux régions
Qui n'ont ouy parler de nos religions
Au Pérou, Canada, Callicuth, Canibales.
Là montrez par effect vos vertus Calcinaées.*

Ronsard demeure attaché à sa foi. On connaît la nuance sceptique de Montaigne : il est un des premiers à louer les « *vertus naturelles* » des sympathiques idolâtres. Montesquieu fera donner la leçon aux chrétiens par son Persan. Bossuet s'inquiète de cet excès d'admiration. Fénelon roucoule et prend peur comme une craintive colombe :

« O aimable simplicité ! O foi vierge ! O joie pure des enfants de Dieu ! Beauté des anciens jours que Dieu ramène sur la terre... Hélas ! malheur à nous ! Parce que nous avons péché, notre gloire nous a quittés, elle s'envole au delà des mers, un nouveau peuple nous l'entève. Voilà, mes frères, ce qui doit nous faire trembler. »

Le pondéré Monsieur Vincent partage le même sentiment quelque part dans ses conférences à ses confrères...

Mais, chez les écrivains profanes, c'est bien la veine ironique qui continue à être creusée. Elle deviendra sarcasme chez Marmontel, Bayle, l'abbé Raynal et surtout Voltaire.

Pauvres Jésuites ! Dès le temps de la Contre-Réforme, ils avaient savamment orchestré leurs succès missionnaires en Chine et d'ailleurs par des pièces de théâtre latines à grand spectacle, représentées dans leurs collèges aristocratiques et jusqu'à la Cour d'Autriche. Toute la France s'intéressait à leurs fameuses Lettres édifiantes et curieuses. Mais leurs ennemis, depuis Pascal, ne désarmaient point. Libertins et philosophes s'engouaient pour la Chine et le « *bon Chinois* ». Avec une gratitude cauteleuse, ils se documentaient chez les écrivains intarissables de la Compagnie, mais c'était pour frapper un vilain coup de Jarnac : ah ! ces brouillons de missionnaires Jésuites (et autres) ne pouvaient-ils pas laisser tranquilles de si bons infidèles ? Relisez à ce sujet les derniers chapitres du Siècle de Louis XIV de Voltaire...

Le livre finit sur cette impression déplaisante. Mais les écrivains sont-ils bien toujours les vrais porte-paroles du vrai pays ? C'est la seule mise en garde que nous voudrions proposer contre des jugements trop précipités. Après cela, redisons-le, voici une thèse plus que remarquable, intéressante ! On hoche la tête devant tant d'érudition. Néanmoins, le livre n'est pas indigeste du tout. Il n'y manque même pas le piquant de discrètes pointes d'humour. Il a l'intérêt d'un film documentaire vraiment réussi. Il a été primé à la soutenance du 16 mai 1952 à l'Université de Nimègue. Personne de ceux qui ont la chance d'en pouvoir prendre connaissance, ne contredira à un tel verdict.

Martin van WAGENBERG, C.M.

NÉCROLOGIE

MISSIONNAIRES

6. Mgr Souen (Melchior), évêque, déc. le 23 août 1951, à *Pékin* ; 81, 52.
7. Korodziej (Eugène), prêtre, le 14 janvier 1952, à *Cracovie* ; 74, 57.
8. Vaessen (Jean), prêtre, déc. le 6 févr. 1952, à *Fortaleza* ; 75, 55.
9. Willemen (François), prêtre, déc. 8 février 1952, à *Pannougen* ; 75, 56.
10. G'eaon (Jacques), prêtre, déc. le 10 février 1952, à *Miami* ; 55, 31.
11. Mercadal (Thomas), coadj., 15 février, à *Palma de Mallorca* ; 73, 34.
12. Castamagne (Louis), prêtre, déc. 19 février, *Prime-Combe* ; 79, 62.
13. Fuertes (Manuel), prêtre, déc. le 8 février 1952, à *Madrid* ; 76, 59.
14. Grieco (Antoine), coadj., déc. le 18 février 1952, à *Naples* ; 86, 64.
15. Fodai (Jules), prêtre, déc. le 21 février 1952, à *Savone* ; 65, 45.
16. Cid (Vicnor), prêtre, déc. le 1^{er} mars 1952, à *Boyota* ; 70, 53.
17. Liffraud (André), prêtre, déc. le 16 mars 1952, *Farafangana* ; 35, 16.
18. Lilly (Joseph), prêtre, le 21 mars 1952, à *Saint-Louis* ; 58, 41.
19. Cody (Jacques), prêtre, déc. 14 mars 1952, à *Los Angeles* ; 76, 60.
20. Ting (Luc), prêtre, déc. le 18 mars 1952, à *Changun* ; 69, 45.
21. Itanez (Laurent), prêtre, déc. le 24 mars 1952, *Manille* ; 64, 47.
22. Cerchio (Jean-Baptiste), prêtre, déc. 3 avril 1952, à *Turin* ; 80, 57.
23. Shanahan (Jean), prêtre, déc. le 27 mars 1952, à *Dublin* ; 77, 50.
24. Chanet (Louis), prêtre, déc. le 26 avril 1952, à *La Tezze* ; 72, 51.
25. Mc Laughlin (Jean), prêtre, déc. le 2 mai 1952, *Philadelphie* ; 53, 35.
26. Mgr Verhoeks (Michel), évêque, 8 mai 1952, à *Surabaya* ; 59, 40.
27. Vorhauer (Jean), prêtre, déc. le 9 mai 1952, à *Vienne* ; 82, 62.
28. Duggan (Daniel), prêtre, déc. le 14 mai 1952, à *Philadelphie* ; 61, 39.
29. Truchon (Raymond), coadjuteur, 23 mai 1952, à *Lommelet* ; 79, 54.
30. Ryckewaert (Paul), prêtre, déc. le 2 juin 1952, à *Paris* ; 77, 56.
31. Gasté (Joseph), prêtre, déc. le 5 juin 1952, à *Singapour* ; 73, 40.
32. Cerme (Alphonse), prêtre, déc. le 23 mai 1952, *Rio de Janeiro* ; 88, 62.
33. Foran (Pierre), prêtre, 14 mai 1952, à *Ponikva-Dobropolje* ; 66, 45.
34. Alienza (Joachim), prêtre, déc. le 8 juin 1952, à *Madrid* ; 75, 59.
35. Kilty (Patrice), prêtre, déc. le 1^{er} mai 1952, à *Cork* ; 80, 58.
36. Murphy (Jacques-Patrice), prêtre, déc. le 2 avril 1952, *Cork* ; 44, 24.
37. Gendre (Alexis), prêtre, déc. le 23 juin 1952, à *Vichy* ; 69, 49.
38. Tissandier (Charles), prêtre, 10 juin 1952, *Rio de Janeiro* ; 90, 69.
39. Mitolo (Carmine), prêtre, déc. le 19 juin 1952, à *Naples* ; 73, 56.
40. Kwei (Joseph), prêtre, déc. le 22 mai 1952, à *Linchuan* ; 50, 15.
41. Cashman (Jacques), prêtre, déc. le 22 juin 1952, à *Saint-Louis* ; 52, 21.
42. Mc Carthy (Charles), prêtre, déc. le 8 juin 1952, à *Chicago* ; 68, 48.
43. Dudziak (Ignace), prêtre, déc. le 29 juin 1952, à *Whitestone* ; 67, 46.
44. Mc Kenzie (Charles), prêtre, déc. le 14 juillet, à *Germantown* ; 71, 41.

SEURS

- Odouard (Marguerite), Hospice de la Charité, *Saint-Etienne* ; 82, 57.
Boyer (Catherine), Hospice, *Saint-Amans-Soult* ; 77, 59.
Delsalle (Marie), Maison de Charité, *Bruguères* ; 78, 56.
Michel (Camille), Ecole Apostolique, *Cuvry* ; 75, 55.
Tanguy (Marguerite), Hôpital français, *Madrid* ; 48, 26.
Ayan (Marie), Maison Centrale, *Madrid* ; 33, 11.
Krumpl (Jeanne), Hôpital Wilhelmine, *Vienne (Autriche)* ; 55, 22.
Wutscher (Thérèse), Maison de Retraite, *Dult (Autriche)* ; 75, 57.
D'Amato (Angela), Maison de Retraite, *Margliano (Italie)* ; 90, 68.
Barbuscia (Vincent), Maison Centrale, *Naples* ; 71, 38.
De Palo (Emilia), Maison des Aliénés, *Aversa (Italie)* ; 36, 18.
Saronni (Catherine), Hôpital civil, *Parma (Italie)* ; 78, 56.
Bortolotti (Julie), Hôpital civil, *Sampierdarena (Italie)*, 64, 46.
Agus (Jeanne), Maison Centrale, *Turin (Italie)*, 27, 3.
Grosso (Rose), Maison de l'Immaculée, *Luserna (Italie)* ; 69, 36.
Redihan (Ellen), Maison Centrale, *Emmitsburg* ; 86, 50.

- Platuta (Germaine), Maison Centrale, *Raka* (Yougoslavie); 48, 29.
 Pardo (María), Bienfaisance, *La Havane* (Cuba); 82, 62.
 Ascensio (Thoulla), Asile d'Aliénés, *Toledo* (Espagne); 66, 40.
 Anze (Anunciacion), Hôpital San Carlos, *Madrid*; 75, 52.
 Faravel (Berthe), Hôpital *Vizille*; 71, 51.
 Costoz (Valérie), de l'Hôp. de *Metun*, déc. à *Hennes* (Orph.); 66, 31.
 Pascual (Victoria), Sanatorium, *Tarrisa* (Espagne); 25, 9.
 Belondo (Guadalupe), Résidence province de, *Oviedo* (Espagne); 71, 51.
 Repita (Manuela), Miséricorde, *Palma de Mallorca*; 77, 49.
 Echevarria (Angeles), Asile « La Caridad », *Gerona* (Espagne); 65, 44.
 Sagara (Aurora), Ecole de l'Immaculée, *Cadix* (Espagne); 54, 35.
 Iradi (Maria), Aliénés, *Leganès* (Espagne); 70, 41.
 Sanchez (Amparo), Asile des Vedado, *La Havane* (Cuba); 67, 38.
 Godera (Trinidad), Collège St-Vincent de Paul, *Burbastro* (Esp.); 73, 56.
 Vercher (Luisa), Maison St-Vincent, *Olesa de Montseriat* (Esp.); 64, 45.
 Gótiérrez (Josefina), Aide Mutuelle, *Rio Piedras* (Porto-Rico); 43, 22.
 Meyer (Theresa), Maison Saint-Joseph, *Bülgenbach* (Belgique); 75, 47.
 Harriehs (Maria), Maison Centrale, *Cologne*; 66, 44.
 Junguen (Stanislas), Maison Centrale, *Cracovie*; 72, 49.
 Guffadauro (Thérèse), Maison de Retraite, *Mariignano* (Italie); 83, 61.
 Le Gall (Stéphanie), Maison Saint-Vincent, *Quito* (Equateur); 75, 57.
 Schütz (Catherine), Maison Ste-Marie, *Saint-Louis* (Etats-Unis); 79, 58.
 Doyle (Ceilia), St. Vincent's Manor, *Buffalo* (Etats-Unis); 62, 34.
 Demaillet (Elise), Hôtel-Dieu, *Douai*; 82, 51.
 Foret (Anna), Hôpital Saint-Michel, *Paris*; 69, 34.
 Fichot (Marguerite), Hôpital civil, *Vichy*; 50, 23.
 Souchois (Marie), Maison de Charité, *Montolieu*; 78, 53.
 Sauvage (Marguerite), Maison de Charité, *Clichy*; 80, 58.
 Gouez (Françoise), Maison de Retraite, *Chantepie*; 71, 43.
 Decock (Palmyre), Maison Saint-Vincent, *Bruges* (Belgique); 62, 32.
 Roscazo (Augustine), Hôpital, *Bosisio* (Italie); 68, 44.
 Plaska (Henriette), Maison Centrale, *Varsovie*; 62, 37.
 Le Gall (Anne-Marie), Maison Saint-Vincent, *Quito* (Equateur); 75, 58.
 Marquier (Marie), Orphelinat, *Tourcoing*; 81, 59.
 Alleaume (Clotilde), Orphelinat, *Boisguillaume*; 86, 60.
 Köck (Jeanne), Maison de Retraite, *Scherenberg* (Autriche); 79, 55.
 Blazke (Marie), Maison de Retraite, *Dult* (Autriche); 79, 52.
 Dupuy (Rose), Asile de la Recoleta, *Buenos-Aires*; 79, 53.
 Galichet (Clémence), Maison de Charité, *Montolieu*; 88, 62.
 Pignolet (Marie), Maison Saint-Pierre, *Dijon*; 89, 70.
 Morère (Marie), Maison des Forges, *Commentry*; 81, 59.
 Bardou (Marie), Hôpital-Hospice, *Bellême*; 84, 62.
 Gérard (Louise), Maison de Charité, *Montolieu*; 89, 66.
 Capello (Arsena), Asile de Carnide, *Lisbonne*; 81, 62.
 Garay (Cesarina), Maison Centrale, *Madrid*; 86, 54.
 Solaro (Thérèse), Hôpital militaire, *Turin*; 70, 39.
 Acquaroli (Verdiana), Pia Casa, *Lucca* (Italie); 81, 63.
 Kenny (Winfred), Hôpital De Paul, *Norfolk* (Etats-Unis); 67, 39.
 Desprez (Hortense), Maison de Charité, *Saint-Brieuc*; 88, 65.
 Gouge (Marie), Maison Saint-Vincent, *L'Hay*; 85, 63.
 Saint-Pereuse (Françoise de), Orph. St-Vincent, *Cœuvres-Valsery*; 81, 54.
 Tailleu (Marie), Maison de Charité, *Montolieu*; 75, 51.
 Engrand (Marie), Saint-Pierre du Gros-Caillou, *Paris*; 82, 60.
 Tremerie (Palmyre), Hôpital, *Nivelles* (Belgique); 84, 64.
 Schaab (Elise), Maison St-Joseph, *M.-Gladbach-Hardt* (Allem.); 70, 45.
 Ubbing (María), Maison Centrale, *Cologne*; 41, 18.
 Reid (Mary), Priory, *Mill-Hill* (Angleterre); 75, 43.
 Moro (Marie-Louise), Orphelinat Mater Dei, *Aversa* (Italie); 70, 49.
 Bellissimo (Angèle), Maison de Retraite, *Mariignano* (Italie); 66, 41.
 Costantini (Thérèse), Maison de Retraite, *Monistero-Sienne*; 79, 58.
 Scaglioni (Rose), Pia Casa, *Lucca* (Italie); 53, 35.
 Martínez (Marie), Maison Centrale, *Madrid*; 71, 46.
 Duclou (Pétronille), Santa Casa, *Rio de Janeiro*; 91, 64.

- Dirio (Noémie), Maison de Charité, *Vannes* ; 84, 61.
 Carré (Marcelle), Orphelinat de garçons, *Le Caire* (Egypte) ; 76, 54.
 Smith (Ellen), Priory, *Mill-Hill* (Angleterre) ; 94, 66.
 Marlerer (Thérèse), Maison de Retraite, *Dull* (Autriche) ; 86, 59.
 Fernine (Mathilde), Asile Saint-Antoine, *Vienne* (Autriche) ; 63, 42.
 Walter (Augusta), Maison Centrale, *Graz* (Autriche) ; 61, 42.
 Fiszer (Anna), Maison Centrale, *Cracovie* (Pologne) ; 61, 31.
 Collins (Catherine), Marillac Seminary, *Normandy* (Etats-Unis) ; 77, 54.
 McGarvey (Annie), Institut Seton, *Baltimore* (Etats-Unis) ; 69, 37.
 Ruiz (Carmen), Maison Centrale, *La Havane* (Cuba) ; 53, 32.
 Fontaneda (Modesta), Asile, *Mayagüez* (Porto-Rico) ; 79, 53.
 Macias (Maria), Collège du Sacré-Cœur, *Ho-Ilo* (Philippines) ; 80, 51.
 Gil (Eleuteria), Clinique Ergos, *Barcelone* (Espagne) ; 65, 42.
 Pareja (Maria), Foyer provincial, *Santander* (Espagne) ; 71, 30.
 Bergera (Maciela), Internat San Antonio, *Las Palmas* (Canaries) ; 87, 64.
 Aina (Pilar), Maison Saint-Nicolas, *Valdemoro* (Espagne) ; 80, 66.
 Ezpeleta (Josefa), Maison Saint-Nicolas, *Valdemoro* (Espagne) ; 84, 61.
 Perez (Carmen), Collège de l'Immaculée, *Leganès* (Espagne) ; 67, 45.
 Esain (Monica), Asile, *Logrono* (Espagne) ; 79, 56.
 Mugica (Maria), Bienfaisance, *Valencia* (Espagne) ; 78, 59.
 Perez (Maria), Miséricorde, *Cartagena* (Espagne) ; 79, 59.
 Pou (Antonia), Casa Amparo, *Barbastro* (Espagne) ; 79, 59.
 Raynaud (Victorine), Maison de Charité, *Château-l'Evêque* ; 86, 56.
 Gauthier (Marie), Hôpital Saint-Joseph, *Lyon* ; 81, 56.
 Pion (Jeanne), Maison de Charité, *Clichy* ; 85, 62.
 Laloubère (Catherine), Saint-Pierre du Gros-Cailhou, *Paris* ; 85, 58.
 Prudent (Alice), Conservatoire Torlonia, *Rome* ; 73, 48.
 Coccone (Marie), Conservatoire Torlonia, *Rome* ; 97, 78.
 Puccetti (Attilia), Conservatoire, *Zoccollette, Rome* ; 72, 51.
 Singer (Marguerite), Maison de la Providence, *Ans* (Belgique) ; 79, 59.
 Bergos (Maria), Bienfaisance, *Valencia* (Espagne) ; 87, 59.
 Vedia (Vicenta), Hôpital, *Huelva* ; 79, 59.
 Rodriguez (Teresa), Hôpital militaire, *Santa Cruz de Tenerife* ; 82, 59.
 Arizmuno (Luisa), Maison Maternelle, *Bilbao* (Espagne) ; 71, 48.
 Andueza (Genoveva), Résidence St-Louis, *Sevilla* (Espagne) ; 59, 38.
 Mayoral (Evarista), Foyer N.-D. des Douleurs, *Jerez Frontera* ; 81, 61.
 Salazar (Catalina), Hôpital civil, *Vitoria* (Espagne) ; 76, 54.
 Velasco (Nicolasa), Hôpital Provincial, *Avila* (Espagne) ; 78, 57.
 Vuitel (Jeanne), Hôpital, *Corbeil* ; 63, 40.
 Fagot (Marie), Hôpital-Hospice, *Sablé* ; 92, 69.
 Ferré (Félicité), Hôpital psychiatrique, *Pau* ; 72, 50.
 Achalle (Anastasie), Maison Louise de Marillac, *Andernos* ; 91, 65.
 Bourcet (Jeanne), Fondation Van der Burch, *Cambrai* ; 74, 52.
 Montfort (Marie), Maison N.-D., *Braine-l'Alleud* (Belgique) ; 84, 57.
 Tartaglia (Joseph), Asile d'aliénés, *Naples* ; 75, 56.
 Longo (Rosalia), Maison de Retraite, *Marigliano* ; 81, 62.
 Rivieccio (Concetta), Maison de Retraite, *Marigliano* ; 97, 72.
 Fecarotta (Amélie), Institut, San Giuseppe, *Iso* (Italie) ; 76, 52.
 Musci (Honorée), Hospice, *Giovinazzo* (Italie) ; 88, 67.
 Accomazzi (Claire), Miséricorde, *Gènes* (Italie) ; 76, 48.
 Schmidt (Margareta), Maison St-Vincent, *Düsseldorf-Derendorf* ; 77, 52.
 Popiel (Marie), Maison Centrale, *Varsovie* (Pologne) ; 79, 56.
 Mitchell (Josephine), Villa Ste-Louise, *Normandy* (Etats-Unis) ; 90, 67.
 Moura (Maria), Hôpital N.-D. de la Santé, *Rio-de-Janetro* ; 97, 55.
 Remlein (Casimira), *Virmond* (Province de Curitiba, Brésil) ; 61, 33.
 Boyer (Julie), Maison Sainte-Geneviève, *L'Hay* ; 82, 57.
 Campe (Zoé), Maison de Charité, *Montolieu* ; 80, 59.
 Denis (Antoinette), Maison de Charité, *Clichy* ; 75, 56.
 Fremy (Marie), Hospice Saint-Nicolas, *Metz* ; 85, 58.
 Delatire (Laure), Maison de Charité, *Clichy* ; 90, 66.
 Charpentier (Louise), Maison de Charité, *Montolieu* ; 86, 64.
 Suinokut (Marthe), Ecole de Calamari, *Salonique* (Grèce) ; 86, 62.
 Leirens (Berthe), Maison Saint-Joseph, *Gand* (Belgique) ; 51, 20.
 Zgliczynska (Marie), Maison Centrale, *Varsovie* ; 69, 43.

- Braga (Geracina), Maison St-Vincent, *Barbacena* (Brésil) ; 63, 42.
 Almeida (Amélia), Aliénés, *Barbacena* (Brésil) ; 52, 28.
 Minagorric (Josefa), Foyer N.-D. des Anges, *Malaga* (Espagne) ; 74, 44.
 Ribe (Francisca), Hôpital, *Toio* (Espagne) ; 77, 50.
 Sanchez (Maria), Collège San Rafael, *Selva del Campo* (Espagne) ; 79, 60.
 Duran (Leonor), Clinique, *Palma de Mallorca* (Espagne) ; 88, 64.
 Planell (Francisca), Aliénés, *Leganés* (Espagne) ; 55, 32.
 Fuente (Carmila de la), Hôpital provincial, *Palma de Mallorca* ; 83, 66.
 Perez (Maria), Hôpital Saint-Jean de Dieu, *Jaen* (Espagne) ; 83, 51.
 Martinez (Cermana), Hôpital provincial, *Huelva* (Espagne) ; 67, 40.
 Moreno (Rosario), Collège de la Médaille, *Astorga* (Espagne) ; 85, 64.
 Sanz (Romana), Hôpital militaire, *Zaragoza* (Espagne) ; 86, 64.
 Vicens (Francisca), Asile Saint-Jean-Baptiste, *Barcelone* ; 85, 51.
 Azparren (Maria), Asile de la Sainte-Famille, *Pamplona* (Espagne) ; 68, 50.
 Gillette (Marie), Hôtel-Dieu, *Rennes* ; 83, 62.
 Leymarie (Marie), Saint-Joseph-Saint-Maur, *Paris* ; 73, 50.
 Conus (Marie), Hôpital, *Riom* ; 82, 58.
 Hinzén (Margareta), Maison Centrale, *Cologne* ; 74, 51.
 Herschberger (Marie), Asile, *Pinkafeld* (Autriche) ; 85, 60.
 Breuer (Anne), Hôpital Wilhelmine, *Vienne* (Autriche) ; 47, 28.
 Bauer (Marie), Hôpital, Fürstenfeld, *Vienne* (Autriche) ; 43, 23.
 Meliali (Marie), Maison Centrale, *Turin* ; 67, 41.
 Galitien (Angèle), Maison de Retraite, *Marigliano* (Italie) ; 85, 65.
 Biassoni (Adèle), Hôpital, *Paltanza* ; 33, 11.
 Carosio (Rose), Hospice Maruffi, *Piacenza* (Italie) ; 80, 54.
 Garcia (Purificacion), Hôpital provincial, *Valencia* (Espagne) ; 60, 32.
 Artieda (Maria), Asile Santamarca, *Madrid* (Espagne) ; 75, 53.
 Adamczewska (Marianne), Maison Centrale, *Varsovie* ; 85, 59.
 Veliz (Amalia), Hôpital Saint-Vincent, *Santiago de Chili* ; 70, 51.
 Borsá (Marie), Hôpital Saint-Vincent, *Guatemala* (Am. Centr.) ; 85, 64.
 Loerber (Emilie), Maison de Charité, *Montolieu* ; 80, 55.
 Kröl (Marie), *Schwarzach* (Autriche) ; 62, 42.
 Szaroleta (Sophie), Maison Centrale, *Chelmo* ; 54, 32.
 Debicka (Anna), Maison Centrale, *Cracovie* ; 72, 52.
 Ziaco (Marie), Asile, *Artena* (Italie) ; 62, 37.
 D'Abramo (Gentilesca), Maison St-Nicolas, *Florence* (Italie) ; 69, 49.
 Cavarero (Thérèse), Aliénés, *Gènes Quarto* (Italie) ; 75, 55.
 Heyden (Mary), Institut Seton, *Baltimore* (Etats-Unis) ; 73, 47.
 Finn (Catherine), Hôpital Saint-Joseph, *Aiton* (Etats-Unis) ; 67, 43.
 Molina (Maria), Ecole de la Trinité, *Palmira* (Colombie) ; 67, 39.
 Gonzalez (Natividad), Hôpital, *Ipiates* (Colombie) ; 80, 61.
 Terrin (Marie), Hospice, *Saint-Gilles-du-Gard* ; 83, 63.
 Meherenc de St-Pierre (Alice de), Maison Charité, *Saint-Brieuc* ; 89, 67.
 Bonu (Marie), Sanatorium, *Toria* (Roumanie) ; 57, 28.
 Espallac (Joséphine), Hôpital de Mustapha, *Alger* ; 78, 50.
 Ruddle (Edith), de Caerphilly, *Ladbroke Terrace, Londres* ; 84, 56.
 Klingler (Ursula), Maison Centrale, *Salzburg* (Autriche) ; 76, 55.
 Gimel (Antoinette), Hôpital Saint-Joseph, *Paris* ; 81, 62.
 Joannard (Isabelle), Maison de Charité, *Montolieu* ; 84, 61.
 Zadwadzka (Valeria), Maison de Charité, *Montolieu* ; 76, 52.
 Ferretti (Mathilde), Hôpital, *Scarnafigi* (Italie) ; 70, 48.
 Arienti (Marie), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 63, 40.
 Cygler (Julie), Bienfaisance, *Radom* (Pologne) ; 73, 46.
 Kolar (Monique), Aliénés, *Graz-Feldhof* (Autriche) ; 76, 56.
 Kostermann (Sophie), Maison Centrale, *Graz* (Autriche) ; 75, 56.
 Alt (Marie), Asile Saint-Antoine, *Vienne* (Autriche) ; 40, 16.
 Masson (Marie), Maison Notre-Dame, *Anvers* (Belgique) ; 73, 33.
 Minogue (Mary), Maison Centrale, *Eastwood* (Australie) ; 64, 41.
 Decor (Marie), Orphelinat de garçons, *Alexandrie* (Egypte) ; 77, 54.
 Rochez (Marie), Orphelinat de garçons, *Le Caire* (Egypte) ; 78, 54.
 O'Reilly (Bridget), Maison Centrale, *Emmitsburg* (Egypte) ; 80, 63.
 Leacy (Elizabeth), Maison Ste-Anne, *Saint-Louis* (Etats-Unis) ; 85, 63.
 Daude (Louise), Hôpital St-Jean-Baptiste, *Rio de Janeiro* ; 80, 57.
 Capdeboseq (Marie), *Berceau de Saint-Vincent de Paul* ; 82, 60.

- Gabet (Julie), Maison de Charité, *Château-l'Evêque* ; 71, 52.
 Dardis (Mary), Ecole Saint-Vincent, *Liverpool* (Angleterre) ; 70, 42.
 Hacker (Augusta), Hospice, *Pinkafeld* (Autriche) ; 80, 62.
 Krawczak (Marianna), Maison Centrale, *Cracovie* ; 63, 42.
 Allegro (Marie), Hôpital, *Martina Franca* (Italie) ; 92, 67.
 Sperduti (Xaviera), Hôpital Piémont, *Messine* (Italie) ; 62, 36.
 Bartoli (Lucie), Maison Centrale, *Sienne* (Italie) ; 79, 57.
 Bocconi (Catala), Maison Centrale, *Senne* (Italie) ; 77, 55.
 Ferrara (Antonine), Orphelinat, *Naro* (Italie) ; 102, 78.
 De Donato (Marie), Orphelinat, *Glorinazzo* (Italie) ; 68, 47.
 Cervini (Antoinette), Hôpital militaire, *Milan* (Italie) ; 41, 15.
 Lagos (Aurélia), M^séricorde, *Santiago* (Chili) ; 79, 35.
 Salvat (Josefa), Asile S. Jacinte, *San Salvador* (Am. Centr.) ; 53, 30.
 Herrera (Manuela), Hospice national, *Guatemala* (Am. Centr.) ; 84, 57.
 Garvey (Margaret), Séminaire de Marillac, *Normandy* (E.-U.) ; 91, 66.
 Silva (Filomena), Aliénés, *Guayaquil* (Equateur) ; 78, 55.
 Andueza (Gregoria), Sanatorium espagnol, *Santiago de Cuba* ; 62, 43.
 Miralda (Menserrat), Fourniau N.-D. du Rosaire, *Séville* (Esp.) ; 82, 61.
 Rodriguez (Juliana), Ecole, *Arzoniz* (Espagne) ; 75, 51.
 Blanco (Julia), Sanatorium Miraflores, *Séville* (Espagne) ; 78, 47.
 Hernandez (Catalina), Hôpital, *Albacete* (Espagne) ; 51, 28.
 E-parza (Blasa), Hôpital, *Aibar* (Espagne) ; 70, 49.
 Floret (Marie), Maison de Charité, *Le Mans* ; 89, 64.
 Keller (Françoise), Maison Saint-Vincent, *Musinens* ; 63, 35.
 Duviau (Jeanne), Maison Saint-Pierre, *Dijon* ; 80, 54.
 Beaumont (Hélène de), Hôpital militaire, *Lima* (Pérou) ; 61, 37.
 Donnellan (Kathleen), Maison Saint-Vincent, *Dundee* (Ecosse) ; 77, 57.
 Kukovec (Anonis), Maison Centrale, *Raku* (Yougoslavie) ; 74, 53.
 Turiel (Francisca), Maison L. de Marillac, *Rafelbunol* (Espagne) ; 76, 53.
 Balta (Isabel), Institut Invalides, *Barcelone* (Espagne) ; 45, 6.
 Rodriguez (Carmen), Ecole Don Juan de D^s, *Valencia* ; 82, 63.
 Moreno (Manuela), Association de Charité, *Jaen* (Espagne) ; 75, 56.
 Mühlencamp (Klara), Maison St-Vincent, *Düsseldorf-Derendorf* ; 77, 50.
 Gaszkowska (Rosalia), Incurables, *Vienne* (Autriche) ; 75, 48.
 Zorn (Marie), Maison de Retraite, *Dull* (Autriche) ; 73, 43.
 Harris (Elizabeth), Hôpital Ste-Marie, *Rochester* (Etats-Unis) ; 79, 59.
 Echeverria (Mercedes), Maison Centrale, *Guatemala* ; 84, 60.
 Schorro (Anna), de *Montreux*, déc. à *Châtel-Saint-Denis* ; 53, 22.
 Buttarelli (Isabella), Asile, *Roviano* (Italie) ; 86, 65.
 Cavanaugh (Josephine), Sanator. St-Vincent, *Saint-Louis* (E.-U.) ; 79, 41.
 Bilshorow (Mary), Priory, *Mill-Hill* (Angleterre) ; 88, 62.
 Urtubi (Luisa), Hôpital civil, *Bilbao* (Espagne) ; 42, 21.
 Ugartamend'a (Felicia), Hôpital général, *Madrid* ; 90, 68.
 Franques (Dolores), Aliénés, *Gerona* (Espagne) ; 82, 63.
 Guridi (Josefa), Hôpital Mora, *Cadiz* (Espagne) ; 90, 66.
 Bosch (Teresa), Hôpital, *Mahon* (Baléares) ; 84, 63.
 Didier (Marthe), Hôpital, *Cahors* ; 86, 61.
 Moore (Hélène), Maison de Charité, *Clichy* ; 82, 62.
 Larramendy (Marie), Hôpital, *Casteljatoux* ; 75, 51.
 Ross (Lily), Smiltum Park, *Lanark* (Ecosse) ; 81, 39.
 Ricard (Thérèse), Maison Ste L. de Marillac, *Rio de Janeiro* ; 86, 63.
 Ueing (Sibilla), Maison St-Joseph, *M. Gladbach-Hardt* (Allem.) ; 80, 61.
 Watteler (Agnès), Maison Centrale, *Cologne* (Allemagne) ; 65, 44.
 Flossdorf (Adelheidis), Maison Saint-Vincent, *Schonecken* (Allm.) ; 82, 45.
 Meisl (Thérèse), Hôpital, *Schwarzach* (Autriche) ; 38, 18.
 Hetonja (Marie), Hôpital général, *Graz* (Autriche) ; 51, 27.
 Sawilska (Anne), Maison Centrale, *Chetmo* ; 63, 41.
 Abeni (Teresita), Hôpital militaire, *Milan* (Italie) ; 63, 38.
 Abale (Concetta), Hôpital, *Callagirone* (Italie) ; 95, 69.
 Sansone (Anna), Asile, *San Demetrio nei Vestini* ; 78, 53.
 Cozzi (Elisa), Hospice de Mendicité, *Naples* ; 76, 53.
 Collins (Margaret), Maison Centrale, *Emmitsburg* ; 64, 45.
 Cadieu (Clémentine), Maison de Charité, *St-Louis-en-l'Île, Paris* ; 57, 33.
 Wray (Edith), Maison Saint-Raphaël, *Edinburgh* (Ecosse) ; 85, 61.

- Girgenti (Rosalie), Maison de Retraite, *Marigliano* (Italie) ; 78, 52.
 Plasek (Marthe), Maison Sainte-Anne, *Cracovie* (Pologne) ; 78, 56.
 Smialek (Rose-Marie), Hôpital, *Gniezno* (Pologne) ; 38, 16.
 Moulun (Isabelle), Maison de Charité, *Zgorta* (Liban) ; 61, 37.
 Dumas (Jeanne), Hôpital national de Cliniques, *Buenos-Aires* ; 86, 65.
 Bouron (Eugénie), Infirmerie de Flores, *Buenos-Aires* ; 85, 66.
 Barreiro (Lia), Hôpital Pasteur, *Montevideo* (Uruguay) ; 53, 20.
 Martins (Ciza), Maison Saint-Vincent, *Barbacena* (Brésil) ; 71, 43.
 Ly (Thérèse), Hôpital général, *Tientsin* (Chine) ; 50, 30.
 Lamory (Marie), Asile de Méricourt, *Cachen* ; 82, 54.
 Laveau (Jeanne), Maison de Charité, *Montolieu* ; 68, 46.
 Huleu (Eugénie), Asile Bonnière, *Le Mans* ; 75, 50.
 Dehottay (Thérèse), Maison Saint-Vincent, *Godesberg* (Allem.) ; 71, 51.
 Argembeaux (Anne), Mais. St-Joseph, *M.-Gladbach-Hardt* (All.) ; 75, 47.
 Pustula (Angèle), Maison Centrale, *Cracovie* ; 30, 3.
 Cimerzon (Joseph), Hôpital Wilhelme, *Vienne* (Autriche) ; 67, 43.
 Ribic (Jeanne), Maison Centrale, *Graz* (Autriche) ; 60, 43.
 Holzfeind (Isabelle), Maison Centrale, *Graz* (Autriche) ; 79, 51.
 Gardel (Maria), Hôpital national, *Assomption* (Paraguay) ; 76, 49.
 Aspar (Marie), Orphelinat, *Olivet* ; 87, 62.
 Pascal (Madeleine), Mais. de la Providence, *Chalon-sur-Saône* ; 79, 51.
 Gigand (Jeanne), Hôpital, *Fontainebleau* ; 73, 51.
 Berthoud (Jeanne), Orphelinat, *Lausanne* (Suisse) ; 70, 47.
 Prado (Maria), Maison du Sacré-Cœur, *Madrid* ; 41, 13.
 Marchese (Paule), Maison de Retraite, *Marigliano* (Italie) ; 87, 65.
 Mormino (Marie), Institut Pie IX, *Catane* (Sicile) ; 81, 57.
 Garre (Rosalie), Maison Centrale, *Turin* ; 52, 31.
 Vairo (Elisabeth), Maison Saint-Vincent, *Paltanza* (Italie) ; 70, 48.
 Briasco (Marie), Hôpital, *Rivarolo* (Italie) ; 85, 64.
 Marezynska (Sophie), Maison Centrale, *Varsovie* ; 75, 53.
 Jager (Marie), Sans sa famille, *Lazak, près Celje* (Yougoslavie) ; 49, 21.
 Royer (Jeanne), Maison de Charité, *Ankazoabo* (Madagascar) ; 67, 39.
 Gettiffe (Henriette), Maison St-Vincent, *Fort-Dauphin* (Mad.) ; 80, 49.
 Devilder (Germaine), Maison Sainte-Geneviève, *Reims* ; 83, 53.
 Chataignon (Marie), Hôpital psychiatrique, *Pau* ; 83, 61.
 Mahieude (Octavie), Maison de Charité, *Clichy* ; 89, 65.
 Davey (Sarah), Priory, *Mill-Hill, Londres* ; 87, 58.
 Doyle (Lucy), Hôtel St-Joseph, *Birmingham*, déc. à *Killernan* ; 76, 49.
 Spensberger (Marie), Maison de Retraite, *Schwartzach* (Autriche) ; 68, 39.
 Cassone (Marie), Hôpital, *Callagione* (Italie) ; 78, 44.
 Verbie (Jeanne), Hôpital, *Talca* (Chili) ; 50, 29.
 Costa-Val (Maria), Institut Santa Luzia, *Porto-Alegre* (Brésil) ; 31, 10.
 Abreu (Maria), Collège de l'Immaculée, *Rio de Janeiro* ; 77, 46.
 Giannetti (Emma), Hospice de l'Addolorata, *Rome* ; 65, 39.
 Hillmann (Elisabeth), Maison Saint-Vincent, *Cologne-Brück* ; 69, 46.
 Zangerle (Marguerite), Maison Centrale, *Cologne* ; 84, 54.
 Fromm (Thérèse), Asile de Vieillards, *Ehrnau* (Autriche) ; 81, 51.
 Kunz (Barbara), Asile de vieillards, *Ehrnau* (Autriche) ; 84, 64.
 Draxler (Thérèse), Maison de Retraite, *Dult* (Autriche) ; 83, 66.
 Tansek (Amalia), Maison de Retraite, *Dult* (Autriche) ; 62, 43.
 Bokalic (Françoise), Maison de Retraite, *Dult* (Autriche) ; 75, 46.
 Prelog (Maria), Maison Saint-Joseph, *Cukarica* (Yougoslavie) ; 53, 25.
 Melo (Pilar), Bienfaisance, *La Pavane* (Cuba) ; 33, 16.
 Hampson (Magdalen), Volla St Michael, *Baltimore* (Etats-Unis) ; 68, 47.
 Olivares (Maria), Maison Centrale, *Santiago* (Chili) ; 85, 68.
 Imaz (Maria), Hôpital civil, *San Sebastian* (Espagne) ; 82, 58.
 Zubizarreta (Josefa), Asile, *Pasajes de San Pedro* (Espagne) ; 77, 56.
 Castello (Maria), Maison Centrale, *Manila* (Philippines) ; 51, 26.
 Bartolome (Tomasa), Asile, *Sahagun* (Espagne) ; 69, 44.
 Ramirez (Maria), Hôpital provincial, *Pamplona* (Espagne) ; 60, 39.
 Arruti (Ana Maria), Crèche, *Sevilla* (Espagne) ; 87, 68.
 Verdéjo (Maria), Clinique de Trabajo, *Madrid* ; 44, 11.
 Oroval (Pascuala), Asile Saint-Vincent, *Barcelone* ; 61, 42.

AU JOUR LE JOUR

(5 juin 1952-1^{er} mars 1953)

5 juin. — Tout mûrement examiné, le Conseil de la Communauté décide de fermer à Paris, la maison (paroisse Sainte-Clotilde), sise 77, rue de Grenelle. Sur ce centre, proche de la Maison-Mère des Sœurs, le bulletin *Sainte-Clotilde*, d'octobre 1952 fournit en quelques lignes un bref historique pour cette maison.

Nos Sœurs de Saint-Vincent de Paul

Dans un de ses rapports mensuels du printemps dernier (1952), rapports si précieux pour la vie de la paroisse et l'édification des paroissiens, M. le Chanoine Hubert, curé de la basilique Sainte-Clotilde, annonçait la fermeture, pour des raisons impérieuses, de la maison paroissiale des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, rue de Grenelle, n° 77. Ce fut, parmi les paroissiens, un sentiment de stupeur. « Quoi donc, disaient ou pensaient-ils, nous ne verrons plus dans les rues de notre paroisse l'habit si populaire, si profondément aimé et respecté de la Compagnie des Filles de la Charité, fondée par Monsieur Vincent et Mademoiselle Le Gras ? »

Peut-être sera-t-il permis de rappeler à cette occasion les « services » que les Filles de la Charité ont rendus à Sainte-Clotilde et de préciser dans quelle mesure elles quittent notre paroisse.

La fondation de la maison de Charité de Saint-Vincent de Paul de la rue de Grenelle, fermée à la date du 5 juin 1952, est antérieure à l'érection de la paroisse Sainte-Clotilde, mais, fait digne de remarque, elle est due au premier curé de Sainte-Clotilde.

●

Le 2 juillet 1815, M. Hamelin, curé de l'Abbaye-aux-Bois, installait dans une maison de la rue de la Planche, n° 16 (n° 14 actuel de la rue de Varenne), un orphelinat confié aux Sœurs de Saint-Vincent de Paul. En 1857, le bail de la rue de la Planche venant à expiration, l'orphelinat fut transféré rue du Montparnasse, n° 34. Et sur ces entrefaites, la paroisse de l'Abbaye-aux-Bois ayant été supprimée, M. Hamelin, nommé curé de la nouvelle paroisse de Sainte-Clotilde, fit appel au dévouement de ses religieuses de la rue du Montparnasse ; tous les matins, une Fille de la Charité venait de cette rue relativement lointaine pour s'occuper des pauvres de la paroisse Sainte-Clotilde, et, tous les dimanches, les orphelines de la maison du Montparnasse venaient dans la paroisse de Sainte-Clotilde assister au catéchisme de persévérance et y passer la journée. Ces réunions charitables et pieuses avaient lieu rue de Bourgogne, numéros 22 et 24, dans l'ancien presbytère de la petite église de Sainte-Valère qui, en cette même année 1857, était supprimée et était remplacée par la grande église de Sainte-Clotilde.

Et, en 1859, dans cette même maison de la rue de Bourgogne, les Sœurs de Saint-Vincent de Paul ouvraient une école.

En 1869, quittant la rue de Bourgogne, elles purent s'installer, beaucoup plus au large, dans la maison paroissiale de la rue Las-Cases, n° 27 ; elles devenaient alors, réellement, des Sœurs paroissiales et pouvaient se consacrer pleinement à leurs

multiples tâches : les secours aux pauvres, l'école, l'orphelinat, le patronage des jeunes filles.

Mais, en 1882, intervient la laïcisation des écoles : les Religieuses sont obligées de quitter la rue Las-Cases, et retournent camper, pourrait-on dire, dans la maison de la rue de Bourgogne où leurs élèves, leurs orphelines, leurs jeunes filles, leurs pauvres retrouvent l'accueillante protection de Sainte-Valère.

C'est alors que l'abbé Gardey, encore premier vicaire de Sainte-Clotilde, prend une heureuse et féconde initiative : avec l'appui de la Société Civile Immobilière de la rue de Grenelle, fondée par lui et vingt et un dévoués paroissiens, il acquiert, en 1883, au n° 77 de la rue de Grenelle, le spacieux hôtel de La Rochejacquetin : c'est là que les Filles de la Charité vont pouvoir, en toute tranquillité, installer leurs services éminemment charitables ; et il semblait qu'ainsi l'avenir fût pleinement assuré, pour le plus grand bien de la paroisse et de ses habitants.

●

C'est là que se sont succédées plusieurs Supérieures dont le souvenir doit demeurer vénéré parmi les paroissiens de Sainte-Clotilde, et dont il convient, tout au moins, de rappeler le nom.

La Sœur Louise Picon, n'a été Supérieure que pendant quatre ans et elle mourut à la tâche, dans la maison de la rue de Grenelle, le 6 mai 1895, à l'âge de 48 ans, ayant vingt-quatre ans de vocation. Souffrir pour Dieu lui semblait naturel, a-t-il été dit dans une notice consacrée à sa mémoire ; tout ce qui dans la religion lui rappelait le Calvaire avait ses préférences. « Je suis heureuse de souffrir pour le Bon Dieu, disait-elle, et volontiers je dirais : Encore plus. »

On aimait à lui appliquer la parole de saint François de Sales : « Peu importe que je m'incommode pourvu que j'accommode les autres. » Et, si on lui demandait de ménager sa santé, elle répondait : « Je ne suis venue en communauté que pour me consumer un peu plus vite pour le Bon Dieu. » Les enfants et les pauvres étaient pour elle des Seigneurs et Maîtres auxquels elle ne savait rien refuser.

Est-il besoin d'évoquer la physionomie de la Sœur Adélaïde Delaage que tant de paroissiens de Sainte-Clotilde ont connue, aimée et respectée ? Elle fut Supérieure de 1895 à 1942 et a pu voir, pendant ce long laps de temps les enfants et les petits-enfants de ceux qu'elle avait connus enfants ; c'était une personnalité et une autorité ; il semblait que Sainte-Clotilde dût la conserver indéfiniment.

Cependant la maison de la rue de Grenelle fut fermée en 1942 et lorsque, l'année suivante, elle fut ouverte à nouveau, la Supérieure en fut la Sœur Contoz, qui, en 1946, fut remplacée par la Sœur Edmée Verny.

Et nous arrivons ainsi à la date du 5 juin 1952, où, à nouveau, est fermée la maison de Charité de Sainte-Clotilde.

Cette fermeture est-elle définitive ? En tout cas la paroisse ne perd pas complètement ses Filles de la Charité. Si la petite Communauté a quitté l'hôtel de la rue de Grenelle où elle fut installée par l'abbé Gardey, du moins la paroisse conserve-t-elle deux religieuses de Saint-Vincent de Paul qui, il est vrai, ne résident plus sur le territoire de la paroisse. Mais à l'exemple de leurs lointaines devancières du Montparnasse, y viennent

chaque jour pour y exercer, dans la mesure de leurs moyens et peut-être au delà de leurs forces, une action profondément sociale et charitable.

Les quelques notes réunies ici ont laissé voir que dans leur pieux labeur, les Filles de la Charité ont rencontré sur Sainte-Clotilde, bien des traverses et des difficultés, toutes heureusement surmontées ; c'est un devoir paroissial de leur marquer ici notre profonde gratitude, et un motif d'espérer que jamais Sainte-Clotilde ne sera privée de la présence si bienfaisante, si éminemment utile des Filles de la Charité.

13 juin 1952. — A la Conférence hebdomadaire de ce vendredi, M. Peters, après quelques notes biographiques, souligne quelques leçons que nous a données notre confrère défunt, M. Paul Ryckewaert.

Né le 13 février 1875, à Cassel (Nord), en cette Flandre prodigieuse en hommes solides et laborieux, le jeune abbé, après une année en chacun des grands séminaires diocésains de Solesmes (Nord) et de Cambrai, était reçu au Séminaire interne de la Mission à Paris, le 27 septembre 1895. Il y émit ses vœux, en présence du Père Fiat, le 15 août 1898 ; et un an plus tard, jour pour jour, il recevait la prêtrise des mains de notre confrère Lazariste, Mgr Casmir Vic, vicaire apostolique du Kiangsi oriental (11 septembre 1898-2 juin 1912).

Après un bref séjour à Rome, M. Ryckewaert était placé en 1900 au Grand Séminaire de Meaux. En 1903, lors de la crise combiste, ce fut, avec nombre d'autres confrères, le départ pour la Chine, au Tchékiang, et en 1912, son placement à Kiashing. La guerre de 1914 en fit un aumônier de marine à Bizerte, et la démobilisation le transféra comme Supérieur des missionnaires, à Lille (rue Pasteur). Dès l'année suivante, l'œuvre des Grands Séminaires reprenait M. Ryckewaert ; en 1920, c'est la direction d'Evreux (Bernay) ; en 1930, Constantine ; en 1931, Nice ; et en 1937, la Maison internationale de Rome, où il revint en 1947, après l'interruption forcée de 1939-1946. La maladie, l'épuisement, le ramenaient enfin à Paris, en 1950, et le contraignaient au patient séjour de l'infirmier de la Maison-Mère. C'est là que le Seigneur est venu le chercher, le 2 juin 1952.

Les vertus délicates qui accompagnèrent partout la discrète et fervente activité de M. Ryckewaert se retrouvent déjà dans les quelques notes que donnait jadis son directeur de séminaire, M. Alfred Louwyck : « *pieux, régulier, très bon, très impressionnable.* »

Cette piété qui l'a constamment soutenu, lui a permis de se livrer avec succès et profit à nombre de travaux : retraites, directions, prédications, etc... Ce sérieux labeur de coopération aux mystérieuses activités de la grâce cadrait fort bien avec son tempérament. Ses conversations étaient délicates et fines, ses lettres se caractérisaient par une réserve où ne se glissait rien de compromettant ; la censure la plus ombrageuse, les limiers les plus subtils, tout en flairant ce besoin du mystère, parfois même pour des riens, ne risquaient pas d'y trouver quelques indications déplacées ou regrettables.

Très attaché pourtant et d'une vigilance attentive au bien des âmes qui se montraient dociles à son enseignement et à sa direction, il fut toujours dévoué aux œuvres de la vocation. Il nous laisse, conclut et résume M. Peters, de nobles exemples de régularité et de bonté, toujours souhaitables et désirables chez

toute personne de Communauté : cela suppose et exige une volonté aguerrie, une énergie souriante de tous les instants.

25 juin. — A Plaisance, s'ouvre le triduum festif pour le bicentenaire de la mort du Cardinal Jules Alberoni, fondateur de l'illustre *Collegio* de Piacenza, dirigé depuis plus de deux cents ans par nos confrères italiens (voir *supra* p. 95-96). Ces solennités jubilaires débutent sous la présidence du Cardinal Massimo Massimi, préfet au tribunal de la *Signature apostolique*. Avec nombre d'anciens élèves, affluent maints invités parmi lesquels on note quelques confrères, MM. Fugazza, Bisoglio, Castagnoli, Allara, Santini, etc.

Après diner, dans la séance commémorative, on entend lecture d'une lettre du Pape à Mgr Menzani, archevêque de Plaisance (18 juin 1952).

A notre vénérable Frère Ersilio Menzani, archevêque-évoque de Plaisance, Pie XII, Pape.

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique,

A ce Collège ecclésiastique de Saint-Lazare, à cette perte de votre diocèse, qui va célébrer le bicentenaire de la mort de son illustre fondateur, le Cardinal Giulio Alberoni, spécialement généreux, nous ne pouvons souffrir que manque, en cette occasion, le témoignage de notre congratulation. Nous est en effet spécialement agréable la considération de cette œuvre totalement confiée aux membres de la Congrégation de la Mission, dont la prudence et compétence veillent sur la formation sacerdotale des clercs. Et devant la multiplication des fruits de cette fondation, notre gratitude monte vers le Dieu éternel, principe de tout bien et de tout accroissement dans les saintes entreprises.

*En cette longue suite d'années, la moisson s'est révélée spécialement féconde pour l'utilité et les progrès de l'Eglise. Elle demeure le grand honneur de ce Collegio, de même qu'elle reste un gage de l'assurance que ces fruits iront croissants pour dilater la commune joie de tous. Nous espérons, en effet, qu'en appliquant soigneusement quelque nouveau Règlement pour un biennium de vie sacerdotale, salutairement conçu dans l'esprit de l'exhortation apostolique *Menti nostrae*, l'Institut Alberonien fournira des prêtres toujours plus nombreux et plus remarquables en vertu et en doctrine.*

Que la grâce du Christ, soutenant tous les pieux efforts, exauce nos souhaits et accorde toujours davantage et quotidiennement son aide céleste pour leur plus ample accomplissement. C'est pourquoi, spontanément et de tout cœur, nous vous formulons ces souhaits de notre volonté. A vous donc, vénérable frère, aux modérateurs de ce Collège Alberoni, aux professeurs, aux élèves, non moins qu'à ceux qui libéralement travaillent et se dépenseront encore, à ceux aussi qui prendront part à ces solennités, à tous donc, de tout cœur, nous accordons la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, proche Saint-Pierre, le 18 juin 1952, de notre Pontificat, la quatorzième année.

PIE XII, pape.

Après la lecture de ce document pontifical, Mgr Malchiodi, coadjuteur de Plaisance, interpréta les sentiments et la gratitude du diocèse, à l'égard de Dieu, du Pape, du fondateur, des missionnaires et des administrateurs.

Pour le Collegio, de tout temps la Congrégation a consacré plusieurs de ses meilleurs sujets, et l'arbre *a grandi*. Comme le traduisent *héraldiquement* les armes du Cardinal, l'arbre (*Albero, Alberoni*) s'est développé, puisant son aide en Dieu.

Comme le proclame le *cri* de l'écu alberonien, *Auxilium a Domino* : l'aide vient du Seigneur.

Un télégramme du Cardinal Pizzardo, préfet de la Congrégation des Séminaires, faisant écho à la magnifique lettre insérée plus haut, p. 95-96, s'associe chaleureusement aux présentes solennités. Quelques paroles du comte Manfredi, président du Conseil d'administration, magnifiant le testament du Cardinal Alberoni, introduisent heureusement un simple rapport historique-juridique de notre confrère, M. Giocondo Checconi, professeur de droit canon à Plaisance. Son travail conduit avec allégresse ses auditeurs : *De l'hôpital Saint-Lazare au Collège Alberoni*.

Cette savante lecture sert d'introduction aux agapes de midi : cordial trait d'union entre le clergé et les anciens élèves accourus en grand nombre.

Peu après le repas, dans un programme chargé, une nouvelle séance réunit les invités. Le morceau de résistance fut une évocation du passé de la maison. Un des anciens élèves du Collège, Mgr Charles Boiardi (consacré évêque d'Apuania, en Emilie, le 27 janvier 1946), brossa une large fresque à la gloire du Collège.

Fréquemment interrompue par d'enthousiastes applaudissements, cette page retrace les gloires de la fondation alberonienne, en montre et exalte la valeur, et souligne la conjonction de l'illustre Cardinal et du génial Vincent de Paul. Même traduites, ces lignes conservent leur charme natif et sont fort bien à leur place dans nos *Annales* (cf. année 1916, p. 89-92 ; et 1898, tome 63, p. 161).

« *Célébrer une telle œuvre, accomplie durant les deux siècles de son existence, n'est-ce pas là le plus bel hommage que nous puissions rendre à la mémoire du grand et immortel Cardinal fondateur* » († 26 juin 1752).

Après d'amples considérations sur les fins du Collège selon les intentions du fondateur et l'original processus de la formation qu'on y donne sur la base des *Leges* (« peu nombreuses, trente-quatre en tout, concises et en quelque sorte incisives, expression d'une volonté résolue, lois, inspirées par un très noble idéal de vie sacerdotale, aussi bien pour la piété que pour les études et la discipline de la vie intérieure et extérieure de l'élève »), Mgr Boiardi parla plus spécialement de l'œuvre accomplie par les missionnaires dans la formation du clergé.

ALBERONI ET SAINT VINCENT

« *Si le Cardinal Alberoni dut beaucoup réfléchir pour la conception idéale, la construction et la législation de son Collège, il ne dut pas moins méditer pour le choix des éducateurs à qui il devait confier la création. Son choix s'arrêta sur la Congrégation de la Mission. Pourquoi ?* »

Parce que (et nous laissons aux historiens le souci de chercher et proposer d'autres raisons), *parce que le Cardinal par ses propres recherches, par des informations bien fondées, et par des contacts personnels devait être absolument convaincu que les Missionnaires de saint Vincent, grâce aux consignes reçues*

de leur fondateur, et grâce à leur esprit et leur méthode pour la formation sacerdotale, étaient les plus proches de son idéal et les plus aptes à le recevoir et le conserver à travers les temps dans son ardeur primitive.

C'est ce qui est clairement indiqué dans le *Bref* par lequel Clément XII approuve ce choix : le Cardinal trouva bon de députer les Prêtres de la Congrégation de la Mission, comme celle qui, selon son institution et selon une déclaration du Pape Alexandre VII, de sainte mémoire, émise avec lettre en forme de bref, le 12 septembre 1655, est agrégée au clergé séculier... Une telle décision, le Cardinal l'a prise d'autant plus volontiers que, comme on le sait, ladite Congrégation a été fondée, précisément, pour l'éducation et la formation des ecclésiastiques en plus des missions à donner spécialement aux pauvres gens des champs ; lesquelles missions quand elles seront admises au Collège et que leur nombre sera accru, pourront être données par eux-mêmes dans les villages et bourgades du diocèse de Plaisance...

Ainsi, il adint quelque chose de surprenant : par ses missionnaires, saint Vincent entraît au Collège du Cardinal Alberoni. Saint Vincent et le Cardinal Alberoni ! Pourriez-vous imaginer une rencontre plus singulière que celle-là ? Ces deux personnages ne semblent-ils pas nullement faits pour se rencontrer et s'entendre ? L'un, homme de diplomatie et de politique astucieuse et rusée ; l'autre, homme de simplicité, de rectitude et de confiance dans les menées de la Providence, plutôt que dans les calculs humains ; l'un, homme du monde qui recherche le succès, la popularité, la puissance ; l'autre, tout confus de sa petitesse, travaille à se cacher et désire se soumettre au service des autres, ne fuit pas les humiliations, les accusations, heureux de se mettre à la place d'un galérien pour délivrer un frère en Jésus-Christ ; l'un, homme de la guerre ; l'autre, celui qui accueille les victimes de la guerre, allant au secours des sinistrés par les batailles ; l'un, ministre d'un grand prince auquel il veut préparer une domination de suprématie incontestée ; l'autre, le serviteur du Christ, dont il veut étendre le règne dans les âmes et dans le monde entier ; l'un enfin qui ne paraît pas insensible aux biens terrestres, à l'argent et aux commodités de la vie ; l'autre, qui se prive de tout, et administre des sommes immenses pour les pauvres et les abandonnés.

En somme deux personnages qui ne semblent avoir rien de commun. Et pourtant le point de rencontre existe : non seulement comme hauteur d'intelligence, géniale capacité organisatrice, comme promptitude à l'action, mais surtout comme grandeur de cœur et comme désir, même volonté de travailler pour la formation de bons et zélés prêtres. Deux grandes âmes douces, malgré les criantes divergences qui les distinguent, aiment d'une égale ferveur Dieu et l'Eglise dans les pauvres et les prêtres.

Le cardinal Alberoni a dû prendre contact avec saint Vincent bien avant de l'associer à son œuvre. Il a dû longuement étudier cette merveilleuse figure de prêtre, décédé le 27 septembre 1660, c'est-à-dire quatre ans avant sa propre naissance ; il a dû admirer et s'étonner non tant de sa multiple activité que de la façon dont ce génie, face aux insuccès subis par tant d'autres insignes prêtres éducateurs, avait, par des moyens simples et sans bruit, sinon résolu du moins acheminé vers une heureuse solution le problème de la formation et éducation du clergé en

France ; d'abord, par les retraites des ordinands et les Conférences des Mardis, et puis par l'institution des Séminaires et les retraites du clergé. Enfin, vinrent les missions populaires. Voilà ce que le Cardinal découvrit en saint Vincent. Et c'est précisément là ce qu'il se proposait de réaliser par son Collège.

Déjà, l'histoire du Collège se trouvait retracée pour toujours, pour des siècles : le Cardinal et saint Vincent en seront les artisans. L'un y portera tous les éléments qui lui donneront la vie ; l'autre y apportera sa méthode, sa technique de formation sacerdotale. Sans ce mutuel apport le Collège n'eût pas été ce qu'il est ; sans saint Vincent, le Collège aurait été autre chose, comme il aurait été tout différent sans les institutions, la législation et l'ordonnance du Cardinal.

LA SPIRITUALITÉ VINCENTIENNE

En entrant au Collège, les Missionnaires y portèrent l'esprit et la méthode éducative de saint Vincent pour la formation du clergé. Esprit et méthode qui ont un seul nom : simplicité ! Nom qui semble dire peu de chose, mais qui tout au contraire dans la didactique de saint Vincent, est riche d'une admirable puissance vivificatrice, dans les divers secteurs concernant la formation de la vie et la spiritualité sacerdotales, capables de faire des saints : « In simplicitate cordi querite Deum » (Sap. 1.1).

La simplicité dans la pensée et la méthode de saint Vincent consiste avant tout, comme il l'a pratiquée lui-même, en un confiant et serein abandon à la Providence de Dieu ; pleine, consciente et joyeuse conformité à la volonté divine ; filiale confiance dans ses dispositions, toujours admirables, toujours paternelles, toujours sages et qui n'ont nul besoin de nos suggestions, ni de nos empressements : « Obedite in simplicitate cordis vestri sicut Christo » (Eph. VI.5). Ne jamais prévenir les desseins de la Providence, mais les suivre, y collaborer avec enthousiasme, s'y adonnant pleinement une fois connus : voilà un grand principe de la doctrine spirituelle de Vincent de Paul.

La simplicité est encore la reconnaissance et l'hommage envers l'autorité de l'Eglise et du Pape dans la doctrine, le gouvernement, et la discipline ecclésiastique, sans sous-entendus, sans restrictions mentales, avec sincérité, loyauté, parce que l'ordre consiste en cela. Ce qui signifie le devoir pour chacun de rester à son poste, sans ambitions, sans fourberies, ni fausses modesties. Cela signifie qu'on est tenu d'accomplir le propre devoir avec droiture d'âme, avec pleine connaissance et un sens profond de responsabilité, puisque de notre fidélité et loyauté dépend la réalisation du plan de Dieu en nous, dans les âmes et dans l'Eglise. Savoir nous gouverner nous-mêmes selon le règlement et la volonté des Supérieurs, mais comme s'ils n'étaient pas en dehors de nous puisqu'ils existent et opèrent dans l'intimité de notre être : voilà un second principe videntien pour l'auto-gouvernement et l'auto-formation qui découle de la simplicité.

La simplicité est encore pour saint Vincent exclusion de vanité, exclusion d'empressement et de recherche de nouveautés par goût de la nouveauté elle-même ou pour la vaine gloire ; tout au contraire, on doit recevoir avec reconnaissance et valoriser le dépôt précieux de la tradition de ceux — élèves ou supérieurs — qui nous ont précédé : précieuses traditions riches d'enseignement pour l'avenir.

*Simplicité et cordialité de rapports quotidiens, parce qu'elle chemine sur les voies droites de la charité et de l'amour; elle consiste en la prestation de bonnes œuvres, de bons exemples, parce que plus que des discours et des polémiques, elle pré-
fère la sincérité de l'action.*

On peut dire que c'est précisément sur ces rails, sur cette voie que chemine selon le sens de saint Vincent toute son activité « ad salutem pauperum et cleri disciplinam ». Voilà la méthode vinentienne dans la formation du clergé, qu'il a suivie lui-même et l'a confiée à ses fils.

C'est là la méthode qu'ont suivie les Missionnaires dans le Collège, et qui a formé tant de générations de prêtres.

FORMATION SPIRITUELLE AU COLLÈGE ALBERONI

Après cette magnifique analyse d'un des aspects les plus originaux et fondamentaux de la spiritualité vinentienne, Mgr Boiardi poursuit :

« Ne croyez pas que j'aie fait là une dissertation spéculative : tout au contraire, j'y ai tracé en résumé la réalité que nous avons vécue au Collège. En effet, remarquez : comment nous a-t-on formé dans la spiritualité ?

Et avant tout, sans nous rattacher à aucune école de spiritualité, mais nous tenant uniquement à la spiritualité traditionnelle de l'Eglise, centrée dans le Christ, l'Eucharistie et Notre-Dame. A la différence d'autres Ordres et Instituts religieux qui se targuent (ou qui prétendent) avoir pour ainsi dire leur propre spiritualité qu'ils imposent avec rigoureuse exclusive à leurs élèves et aux âmes qui se mettent sous leur direction, les Missionnaires de saint Vincent n'ont jamais songé avoir leur propre école de spiritualité : saint Vincent ne comprendrait rien à pareil langage qui a un relent d'école, de compliqué, et comporte parfois quelque chose d'artificieux et de forcé dans la formation spirituelle des consciences. Saint Vincent, lui aussi, et avec le Saint Fondateur, ses missionnaires, ont bien leur spiritualité que nous avons dénommée « simplicité » ; mais c'est là plutôt une pratique qu'une théorie ou un système.

Idées claires sur la vocation sacerdotale : celui qui se sent appelé, doit répondre par le don de sa vie au don de l'amour de Dieu; celui qui ne se sent pas appelé doit choisir une autre voie: dans chacun de ces cas il ne s'agit que d'un acte de loyauté et sincérité.

Aucune parole qui tende à forcer le libre choix. Respect complet et total pour la liberté d'esprit et la personne humaine. Il y a au Collège un directeur spirituel, mais son activité est plus limitée que celle de directeur spirituel tel que nous pouvons le trouver habituellement dans les séminaires. C'est qu'ici, chaque élève peut librement choisir pour son confesseur et directeur spirituel, n'importe lequel des missionnaires.

Il y a bien les trente-quatre lois du Cardinal, et les quelques normes explicatives qui rempliraient à peine un cahier : l'élève a sa propre chambre et est laissé beaucoup à lui-même : il doit s'habituer à devenir une personne. C'est qu'il devra un jour être prêtre, vivant sa vie de prêtre, soit au milieu du tumulte des grands centres citadins, soit dans la solitude et l'isolement d'une petite paroisse montagnarde où les Lois et devoirs sacerdotaux se trouvent inscrits dans les habitudes de la vie commencées déjà au Collège, et où l'Evêque, comme jadis le Supérieur, sera toujours présent dans son cœur.

Dans la formation à la piété, nulle recherche de nouveautés, nulle entrée pour des dévotions nouvelles, autres que celles voulues et recommandées par l'Eglise. Par contre, grand soin d'inculquer l'amour de la liturgie, l'observation exacte des cérémonies sacrées et l'application au chant grégorien.

C'est là, la méthode de simplicité en action et le cœur du jeune élève s'habitue à battre avec celui de l'Eglise, à sentir avec l'Eglise, à battre à l'unisson avec le cœur du Christ : « Vivo ego, jam non ego, vivit vero in me Christus. »

FORMATION INTELLECTUELLE

Il en est de même pour la formation intellectuelle du jeune clerc.

Jean-Dominique Romagnosi, dans une de ses lettres aux Missionnaires, en date du 29 septembre 1821, écrivait : « Je tiens à vous déclarer une fois encore que j'excepte votre mode d'enseignement des autres couramment employés, parce que je l'ai trouvé vraiment plein et pratiqué avec bonne foi. »

Et don Etienne Bersani, jadis recteur de la paroisse Saint-Lazare, dans ses Mémoires historiques à propos de l'origine et des vicissitudes du Collège Alberoni, après avoir constaté que cette méthode ne fit jamais défaut au Collège, apostille l'assertion de Romagnosi, écrivant : « Sans flatter ni critiquer qui que ce soit, on peut affirmer que les mérites du Collège ne dépendent pas uniquement et totalement des seules qualités des éducateurs ni de leurs élèves, mais qu'on doit les attribuer surtout à la nature et à la constitution de l'Institut. C'est que le fait de devoir employer trois ans aux études philosophiques à raison de tant d'heures d'études et de classes par jour, sans pouvoir nullement employer autrement son temps, dans ces distractions des écoles publiques, distractions qui détournent le cœur et l'esprit d'une bonne part des élèves, d'une sérieuse application et de l'amour des études ; le fait de vivre et converser habituellement entre élèves et éducateurs, la liberté de poursuivre les études autant que le temps et les capacités des élèves le permettent..... tout cela et d'autres circonstances propres à l'Institut et très favorables au développement des facultés naturelles du personnel enseignant et de leurs élèves, contribuent à ce que le Collège soit toujours en mesure de donner une instruction adaptée à chaque époque. »

Afin de compléter ces si justes observations de Bersani, il faudrait ajouter qu'au sérieux et à la profondeur des études concourent d'autres circonstances importantes. A savoir : sa richesse matérielle en instruments de travail scientifique quasi-exceptionnelle pour une Institution privée : ses bibliothèques, riches de fonds anciens et modernes, d'ouvrages philosophiques, théologiques, littéraires et historiques ; des cabinets de physique, de chimie, d'histoire naturelle, etc. ; avec les vastes possibilités que tout cela procure pour des études et recherches dans tous les secteurs du savoir, soit pour les professeurs, soit pour les élèves les plus diligents et appliqués.

D'autre part, un personnel enseignant qui fut toujours et au plus haut point à la hauteur de son devoir, et presque toujours illustré par quelque personnalité éminente en telle ou telle autre matière, des professeurs qui font de l'enseignement et des études non joint une activité plus ou moins en marge de leurs journées et de leur ministère sacerdotal, mais l'occupation principale de leurs vies. Au reste le commerce intime

journalier entre professeurs et élèves permet cet échange d'idées, ces études approfondies, qui sont comme la base de la formation culturelle des jeunes, formation sérieuse et profonde.

Le Collège Alberoni possède déjà une tradition d'études et de culture si appréciée et sûre qui l'a fait connaître en Italie et à l'étranger, et dont peuvent se glorifier le diocèse et la ville de Plaisance. Tradition accrue et renforcée dans les temps modernes et par des publications de vaste renommée, telles la *Revue Divus Thomas*, les *Monographies du Collège Alberoni* ; et aussi par des événements scientifiques soit dans le Collège même, soit par sa présence et participation aux Congrès nationaux et internationaux de théologie, philosophie, écriture sainte ; enfin par une *Galerie d'œuvres d'art* qui contribue à former le goût artistique, non certes négligeable dans la formation du clergé.

Il est évident que dans une atmosphère d'un si haut prestige du savoir, et dans un climat d'une tradition déjà séculaire si vibrante d'approbations et sympathies, tant les éducateurs que leurs élèves se sentent spontanément portés à en tirer tous les avantages possibles, et tenus à en maintenir toujours aussi vive et élevée la splendeur.

Mais je voudrais ajouter une remarque encore plus belle et intéressante. Je voudrais vous faire entrevoir l'âme de cette tradition, une âme qui, jointe à l'esprit et la méthode éducative rincentiane, en fait un instrument vraiment vital de formation ecclésiastique. Et de fait, les Missionnaires, tout en se dévouant avec soin et sérieusement à l'étude et à l'enseignement, se sont toujours préoccupés, selon les directives de saint Vincent, de ne rien enseigner d'autre que la doctrine de l'Eglise. De même que pour la formation spirituelle, ils ne prétendent avoir leur propre école de spiritualité, il en est de même pour la formation intellectuelle du clergé pour laquelle ils n'ont ni veulent avoir leur propre école, ni ne prennent parti pour aucune d'elles. Ils ont toujours exposé la doctrine traditionnelle de l'Eglise et pour ce qui concerne les questions controversées, ils se sont bornés à exposer le contenu de chacune des opinions ; ils n'ont jamais délibérément pris parti pour quelqu'une en particulier ; ils ont suivi saint Thomas, obéissant en cela aussi à l'Eglise, et ils l'ont fait d'une façon merveilleuse, en dédiant à ce saint et à sa pensée une des meilleures revues théologiques et philosophiques qui aient jamais existé. Nous savons combien saint Vincent était rigoureux sur ce point ; pour lui l'enseignement de l'Eglise suffisait ; les controverses ne servent qu'à faire perdre du temps et à léser ou diminuer la charité. Et ses Missionnaires en ont toujours suivi, et suivent son enseignement, et ils savent que la droite formation intellectuelle pour un prêtre doit contribuer à le rendre assez savant pour le service de l'Eglise et des âmes, et non à en faire un querelleur vain, et inutile pour l'actuel service sacerdotal.

A propos de l'orthodoxie de l'enseignement philosophique et théologique, j'ajouterai que l'Autorité ecclésiastique dans des inspections ordinaires au Collège, n'a jamais trouvé quelque doctrine censurée ; en outre, jamais quelque prêtre issu de ce Collège n'a dévié de la voie droite de l'Eglise, mais que tout au contraire plusieurs se sont distingués et ont rendu d'appréciables services à la morale chrétienne et à la théologie. Et s'il est vrai que le fait de s'aventurer dans l'examen des nouvelles doctrines

qui se présentent sur le plan de la culture, afin de chercher, si elle existe, une parcelle de vérité, est signe d'une forte préparation et de courage ; ce courage n'a pas manqué au Collège ; mais la prudence et la sagesse de la méthode vinentienne et de ses professeurs en a toujours signalé les limites infranchissables.

EDUCATION PASTORALE

Tout le monde sait que la complète formation du jeune clergé dans les instituts ecclésiastiques requiert aussi l'initiation pratique au ministère pastoral. C'est là un point, hélas ! trop négligé en général dans les séminaires, si bien que le Pape Pie XII glorieusement régnant, a cru opportun d'en faire un explicite rappel dans son Encyclique *Menti nostrae*. Or sus, en ce point aussi les Missionnaires de tout temps se sont appliqués dans ce Collège à préparer leurs élèves selon les directives de saint Vincent. Durant les dernières années au collège, lors du triennat de morale, les moralistes sont appliqués à l'enseignement du catéchisme aux enfants, à la prédication au peuple et à l'assistance des garçons dans les patronages de la paroisse Saint-Lazare, voisine du Collège. Dans ce secteur de la formation des jeunes clercs, les Missionnaires suivent et inculquent à leurs disciples cette « petite méthode », enseignée et voulue par saint Vincent, selon cet enseignement de « simplicité » dont nous avons parlé plus haut. Cette « petite méthode » par laquelle saint Vincent voulait que ses Missionnaires expliquent la parole de Dieu de la manière la plus facile et la plus simple, et donc plus accessible au peuple, s'abstenant totalement de toute forme d'éloquence grandiloquente et vaine ; cette petite méthode qui était tellement chère à saint Vincent qu'il en faisait le sujet fréquent de ses exhortations aux siens.

Le couronnement de la formation du jeune clergé consiste en l'acquisition de l'esprit et de la mentalité sacerdotale, je veux dire cet esprit et cette mentalité grâce à laquelle le jeune lévite a appris à penser, à aimer, à vivre toujours et partout comme il sied à un prêtre. Pour inculquer cet esprit et cette mentalité, aucun enseignement de préceptes ne vaut : il faut que l'éducateur, vrai prêtre lui-même, gagne le cœur de ses jeunes élèves par l'élevation de ses exemples et par l'intimité de vie de son commerce : ainsi il s'en suivra insensiblement une graduelle et constante communication des hautes valeurs sacerdotales du cœur du maître à celui du jeune clerc.

UNE FAMILLE

Mais voici la méthode éducative inspirée par les principes de la formation vinentienne : le bon exemple. Voilà l'aspect le plus beau, le plus suggestif, le plus caractéristique de la vie au Collège. Ici, Missionnaires et étudiants vivent une vie de communauté, de famille. Ce fut là toujours un principe directif et une constante tradition pour les Missionnaires que de considérer le Collège non comme un institut à eux confié, mais étranger, mais plutôt comme leur propre institution qu'ils ont aimé, et aimé toujours, d'un même amour, un même sacrifice et une même application, dont ils aiment leurs œuvres : j'allais dire qu'ils l'aiment comme la meilleure de leurs œuvres. C'est pourquoi ils ont toujours prêté gratuitement leur concours et leur activité, et ont toujours fermement repoussé toute offre et proposition, surtout de caractère économique ou honorifique qui

signifierait une séparation des étudiants et le démembrement d'une famille qui fut toujours unie.

Le seul privilège que les Missionnaires demandent à l'égard des collégiens est celui d'être à leurs yeux les premiers à donner le bon exemple dans l'observance d'une règle de vie sacerdotale plus parfaite. Et c'est ainsi que, dans les limites de cette règle, Missionnaires et élèves prient ensemble, se restaurent ensemble, suivent un commun programme de discipline, d'études et de piété.

Avec le même soin ils observent le silence et l'horaire, obéissent avec le même empressement à leur commun supérieur. Et l'édification devient émouvante lorsqu'il arrive qu'un Missionnaire, même le plus vénérable par son âge, sa science ou son prestige, tout comme l'élève à peine admis au Collège, demande humblement au Supérieur la permission de s'absenter d'un exercice en commun, ou bien lui présente ses excuses s'il y arrive en retard. Cette intimité prend un aspect encore plus chaleureux durant les vacances d'été à Veano. Là, souvent, les défis des parties de ballon, de billard ou de boules mettent en face Missionnaires et collégiens. Là aussi des entretiens familiers permettent des échanges de vues durant les promenades du matin ou du soir.

Il est évident que dans une ambiance pénétrée d'urbanité et de cordialité, et constamment illuminée ainsi par de beaux exemples de sainteté sacerdotale, les élèves apprennent à devenir et à demeurer de vrais prêtres, bons et zélés.

Et si nous devons, ô vénérés Missionnaires, vous être reconnaissants de toute votre œuvre de formation, permettez que nous vous exprimions notre grande reconnaissance, avant tout pour les bons exemples sacerdotaux que vous nous avez offerts avec une telle abondance et générosité, inlassablement constantes.

Il est évident qu'en une telle ambiance se resserrent des liens entre Missionnaires et élèves, liens qui dureront même après que ceux-ci auront franchi les portes du Collège pour s'égarer dans les champs diocésains du travail apostolique. Alors encore les Missionnaires les suivront et continueront à les considérer comme leurs chers élèves et leur offriront l'hospitalité avec la même cordialité avec laquelle ils reçoivent leurs confrères ; et ils les recevront avec une vive joie lors des réunions annuelles pour la fête de saint Vincent.

Et il est clair enfin que dans cette ambiance, parmi les élèves même de chaque promotion triennale se resserrent les liens de cette cordialité et de cette fraternité qui les conserveront unis, même lorsque les distances considérables les sépareront dans l'espace.

Ce sont là des souvenirs qui conservent chez le prêtre ce bon esprit, même jusqu'à un âge très avancé.

LES FRUITS

Voilà quelle a été la formation donnée au jeune clergé au Collegio Alberoni durant tout le cours de son existence. On peut la considérer comme bien réussie si elle mérite des louanges après deux siècles d'histoire, et si au bout de ce long parcours, elle ne présente aucun accroc et n'a nullement besoin d'innovations importantes dans le règlement donné par le Cardinal fondateur et dans la méthode éducative de saint Vincent.

Si pourtant nous jetons un coup d'œil sur les fruits récoltés au cours de ces deux siècles, nous y trouverons un nouveau motif pour en admirer la sagesse et la fécondité.

Nous sommes de fait en présence d'une imposante statistique : vingt-neuf Supérieurs se sont succédés dans sa direction ; trois cent trente et un Missionnaires se sont dévoués à l'enseignement, à l'assistance de la jeunesse ou aux missions ; mille huit cent cinquante-six jeunes ont été admis au Collège pour études triennales ou annuelles ; et parmi ceux-là mille deux cent trente-sept ont été conduits jusqu'au sacerdoce, avec un considérable pourcentage (soixante-dix pour cent) difficilement égalable. Cent neuf ont embrassé la vie religieuse dans vingt communautés, et particulièrement dans celle de saint Vincent.

En outre, on peut compter six cent soixante-dix-huit cours d'exercices pour ordinands, avec quinze mille quatre cent quatre-vingt-un participants ; quatre-vingt-cinq retraites au clergé avec assistance de quatre mille neuf cent trente-huit prêtres.

Puis il y a un groupe imposant de personnalités de tout premier plan, Missionnaires et élèves formés à l'École de l'Institution : trois évêques parmi les vingt-neuf Supérieurs, et seize autres évêques parmi les élèves ; deux serviteurs de Dieu : Félix de Andreis et Augustin Chieppi ; une multitude de très belles figures de prêtres qui se sont distingués au Collège, dans le diocèse et en dehors, pour leur savoir, leur zèle sacerdotal, et la sagesse de leur direction. Leurs noms et leurs actions sont illustrés dans la publication qui nous a été distribuée (1).

PÉRENNITÉ ET ACTUALITÉ

Nous trouvons donc dans le Collège les signes évidents d'une vitalité qui ne manifeste nulle fatigue ou vieillesse. Deux siècles d'histoire pèsent toujours pour n'importe quelle institution humaine ; mais pour le Collège Alberoni il semble que, avec la grâce de Dieu, ces deux siècles renouvellent sa prime jeunesse. S. E. le Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation des Séminaires, dans la lettre envoyée à l'occasion de cette célébration du bicentenaire, dit : « Une vitalité si riche qui émane de cette physionomie spéciale du Collège Alberoni dès son origine, doit

(1) Mgr Boiardi fait ici allusion à l'élégante plaquette de notre confrère Giovanni-Felice Rossi, distribuée en cette année jubilaire, et tout récemment sortie des presses : *Il cardinale Alberoni e i duecento anni di vita del suo Collegio*. L'opuscule, riche en belles et intéressantes planches, est le tiré-à-part de l'article récemment publié dans le second numéro du *Divus Thomas* de 1952, p. 105-165, totalement consacré au Cardinal en ce second centenaire de la mort du Cardinal Jules Alberoni.

En hors-texte, sous le célèbre portrait du Cardinal, dû au pinceau de *Mulinaretto*, surnom de Giovanni Maria delle Piane (1660-1745), gravé par A. Fritz, la dédicace du bi-centenaire précise :

JULIO CARDINALI ALBERONI
MUNIFICENTISSIMO COLLEGII FUNDATORI
DE ECCLESIAE UTILITATE STUDIORUMQUE INCREMENTO
OPTIME MERITO
COMMENTARII « DIVUS THOMAS » MODERATORES
GRATO ANIMO
D.D.

Sur ce portrait et l'œuvre du peintre, voir le travail de Giovanni Felice Rossi : *Il Cardinale Alberoni e il Mulinaretto*, 1938, Piacenza.

être considérée comme la raison profonde de son développement, et constitue la plus belle garantie pour un florissant avenir. »

C'est cette même vitalité que Mgr Montini au nom du Saint-Père, dénomme « florissante ». Cette florissante vitalité est aussi la raison de son adaptation au présent ou actualité : actualité qui ressort encore manifestement du document de S. Em. le Cardinal Pizzardo.

Il suffit en effet de comparer les Lois et la réglementation donnée par le Cardinal Alberoni, avec cette magnifique trilogie sur la formation du Clergé, savoir Hœrenti animo du Bienheureux Pie X ; Ad catholici Sacerdotii de Pie XI de vénérée mémoire, et Menti nostræ de Pie XII glorieusement régnant, et l'on constatera que le Collège est entièrement à la page des directives du Saint-Siège, et qu'il se trouve même et se maintient toujours à l'avant-garde. Et si l'on observe surtout les directives très poussées de Menti Nostre, l'on trouve que plusieurs d'elles, spécialement celles relatives à la réglementation des études, sont déjà appliquées au Collège dès son origine avec les neuf ans d'études philosophiques et théologiques, comme cela apparaît clairement dans le document sus-mentionné de la Sacrée Congrégation des Séminaires.

La formation donnée au jeune clergé par le Collège, excellente en soi, jamais affaiblie au milieu des vicissitudes historiques au milieu desquelles le Collège fut balloté, se clot au bout de deux siècles, avec une balance nettement active et fructueuse.

C'est précisément cette formation dont rêvaient les deux grands cœurs, du Cardinal Alberoni et de saint Vincent, lorsque se rencontrant devant la sublimité de l'idéal sacerdotal, ils mirent en commun leurs forces.

C'est un incontestable mérite que les Missionnaires de saint Vincent aient réalisé ce rêve et cet idéal. Ils ont correspondu à la confiance mise en eux par le Cardinal et le Saint ; fidèles aux consignes données par le munificent Fondateur, fidèles à la méthode éducative et à l'esprit sacerdotal de saint Vincent, ils ont fait du Collège le modèle des instituts ecclésiastiques que tous considèrent encore pour l'admirer et s'instruire.

Nous vous remercions, vénérés Missionnaires, de votre fidélité à la double consigne. Votre œuvre appartient déjà à l'histoire, avec le Collège et son admirable fondateur. Vous nous avez conservé l'œuvre magnifique et incomparable du Cardinal Alberoni et son esprit que vous nous avez fait mieux connaître, vénérer et aimer ; vous nous avez conservé et nous avez inculqué dans notre cœur l'idéal sacerdotal que concevait saint Vincent et vous nous avez rendu ainsi participants de votre Famille religieuse même. Vous avez rendu, selon l'intention du Cardinal, les plus précieux services. « pour la plus grande gloire de Dieu, pour la conservation et l'extension de la Religion, et pour l'avantage de ce vaste diocèse et de notre Patrie. »

Soyez bénis ! Et puissiez-vous continuer encore dans les siècles à venir votre œuvre qui, dans ce glorieux Collège, que vous avez servi et honoré fidèlement par votre amour et votre dévouement, et qui de toute sa grandeur et munificence, au nom glorieux de son fondateur, vous honore vous-même ».

Le 26 juin 1952, au jour anniversaire de la mort du Cardinal Jules Alberoni, toutes les messes de la chapelle du Collège sont

célébrées pour le défunt Cardinal comme au jour de ses obsèques. La magnifique tombe du Cardinal, au fond de l'église, côté de l'Évangile, est superbement ornée de lumières et de fleurs. Au milieu de l'église se dresse un majestueux catafalque, surmonté de la mitre et du chapeau cardinalice. Au dehors, sur la porte de l'église, donnant sur la *Via Emilia*, une de ces inscriptions latines dont est prodigue le pays, rappelle le souvenir de cette mort, marque la gratitude conservée vivace au bienfaiteur insigne de cette pépinière de dignes prêtres, et s'achève en une prière pour le défunt (1).

A dix heures, l'office des morts est chanté par quelque trois cents prêtres, puis Mgr Malchiodi célèbre pontificalement en présence du cardinal Massimi qui donne l'absoute, après avoir rappelé, en quelques mots du cœur, la sage et fructueuse fondation de cette illustre maison.

Le soir, en une évocation magistrale, notre confrère M. Pietro Castagnoli, ancien et brillant professeur au *Collegio*, aujourd'hui directeur des Sœurs de la Province de Sienne, fait revivre la figure du Cardinal Alberoni. Appuyé sur les études que supposent les trois volumes qu'il a consacrés à la biographie de Jules Alberoni, M. Castagnoli, avec flamme, souligne en cet illustre *piacentino* l'indiscutable amour qu'il conserva fidèlement aux Farnèse, à l'Italie alors fractionnée, et qu'il souhaitait libre et une. La figure d'Alberoni sort vengée des attaques et des procès que, à Madrid, à Rome ou à Plaisance, lui ont intentés de tenaces ennemis. Alberoni demeure un grand cœur, un noble esprit : malgré les estocades que lui ont inévitablement prodiguées ses adversaires politiques. De toute cette activité, de ce bouillonnement politique, demeure et surnage le *Collegio Alberoni* qui maintient, haut et ferme, le nom et souvenir du Cardinal, fils d'un simple jardinier.

L'exposition albéronienne — la *mostra alberoniana*, — due principalement aux soins et à l'activité de M. G.-F. Rossi, rassemble et rapproche quelques documents et des manuscrits du Cardinal (entre autres son fameux testament), la bulle de fondation, plusieurs publications scientifiques du *Collegio*, etc... Les visiteurs ne manquent pas et peuvent s'édifier sur le culte que l'on conserve ici, fort justement, à l'enfant de Plaisance.

Le 27 juin, dernier jour du triduum, est arrivé le Très Honoré Père Slattery, qui célèbre la messe de communion générale,

(1)

*Altero elapso saeculo
ab Eminentissimi S.R.E. Cardinalis
Julii Alberoni
obitu*

*Collegii S. Lazari moderatores alumnique omnes
Amplissimi Fundatoris beneficium memores
una cum innumeris fere fidelibus
Quorum utilitati dignus Christi sacerdos
Per optimos pastores*

*Summo studio consulere voluit
Tibi*

*Domine Iesu Christe rex gloriae
Preces supplicationesque grato animo offerunt
ut illi meritam justorum vitam*

*Moderatoribus alumnisque defunctis praemium
Ejus autem Instituto*

*Alia in saecula tuam sanctam benedictionem
Propitius largiri digneris*

où l'on remarque de nombreuses cornettes accourues des maisons de la ville.

A la grand'messe, célébrée par Mgr Boiardi, le Père Agostino Genelli, recteur magnifique de l'Université catholique de Milan, parle assis, vu ses infirmités. L'illustre Franciscain glorieusement et la figure et l'œuvre du Cardinal Alberoni : bienfaiteur de l'Italie et de l'Eglise. Il rappelle que, aujourd'hui, en face du Collège et annexe de l'Université de Milan, la Faculté agronomique (*Agraria*) est en voie d'achèvement. Cette institution sera un prolongement magnifique de l'œuvre d'Alberoni, dont le nom figure nettement en tête des bienfaiteurs de ce nouveau fleuron de l'Université catholique de Milan. En effet, bâtie sur les propriétés du *Collège*, l'*Agraria* s'affirme comme une marque tangible de cette adaptation intelligente et adroite que conservent et manifestent les administrateurs de la « riche » fondation alberonienne.

Le *Te Deum* final traduit les inévitables sentiments de gratitude pour ces deux cents ans d'activités et de bienfaits.

Dans la soirée du 27, le Très Honoré Père, qui a visité les maisons des Filles de la Charité de Plaisance, peut enfin recevoir les hommages et la gratitude des élèves et professeurs du Collège. Une adresse en anglais rappelle au Père Slattery que, jadis, avant d'aller évangéliser les terres de la Louisiane, vécut en cette maison Felice de Andreis, saint Prêtre de la Mission.

Un autre compliment, lu par Alfio Giorgi, clerc de la Mission, interprète la joie de tous de recevoir enfin la première visite du successeur de saint Vincent. A son tour, le Supérieur de la maison, M. Lino Ciccone, remercia la Providence qui, dans ce bi-centenaire, a ménagé au *Collegio* une lettre du Saint-Père, la présence du Cardinal Massimi, et tout ensemble le représentant de saint Vincent lui-même. Puisse la maison, par l'intercession de notre bienheureux Père, recevoir en abondance les grâces nécessaires pour continuer les glorieuses traditions de vertu et de savoir, transmises par des générations de confrères...

A ces mots fort aimables, le Très Honoré Père répondit en latin, soulignant la joie de cette visite et marquant la nécessité de la piété et de l'étude pour correspondre aux dons et exigences de la vocation sacerdotale. Puisse nos prières, nos efforts, et l'intercession de saint Vincent obtenir et réaliser que, dans cette œuvre, se continue et s'accroisse le bien qui attestent noblement ces deux siècles d'histoire.

Sur ces mots paternels, une visite aux amples jardins permit de prendre deux photographies : tout le Collège d'abord, puis la Communauté de la Mission.

Le jour suivant, le Très Honoré Père Slattery, laissant un agréable et fructueux souvenir de sa cordialité, rejoignait Paris et ses multiples occupations.

28 juin. — Dans le quartier populeux de la *Villette*, au nord de Paris, les Filles de la Charité célèbrent en ce jour le centenaire d'une vivante mission de Charité de la Capitale. Quelques lignes évoquent cette longue suite de dévouements obscurs et généreux. De tels anniversaires justifient de semblables tableaux d'ensemble « au service de la Charité ».

L'établissement des Filles de la Charité remonte exactement au 28 juin 1852. M. l'abbé Choque, curé de la Villette et les Dames de la Charité de l'Œuvre de Sainte-Geneviève, installaient trois Sœurs dans une maison de louage, 22, rue de Joinville,



Giulio Cardinal ALBERONI

né à *Piacenza*, 21 mai 1664

ordonné prêtre le 17 décembre 1689

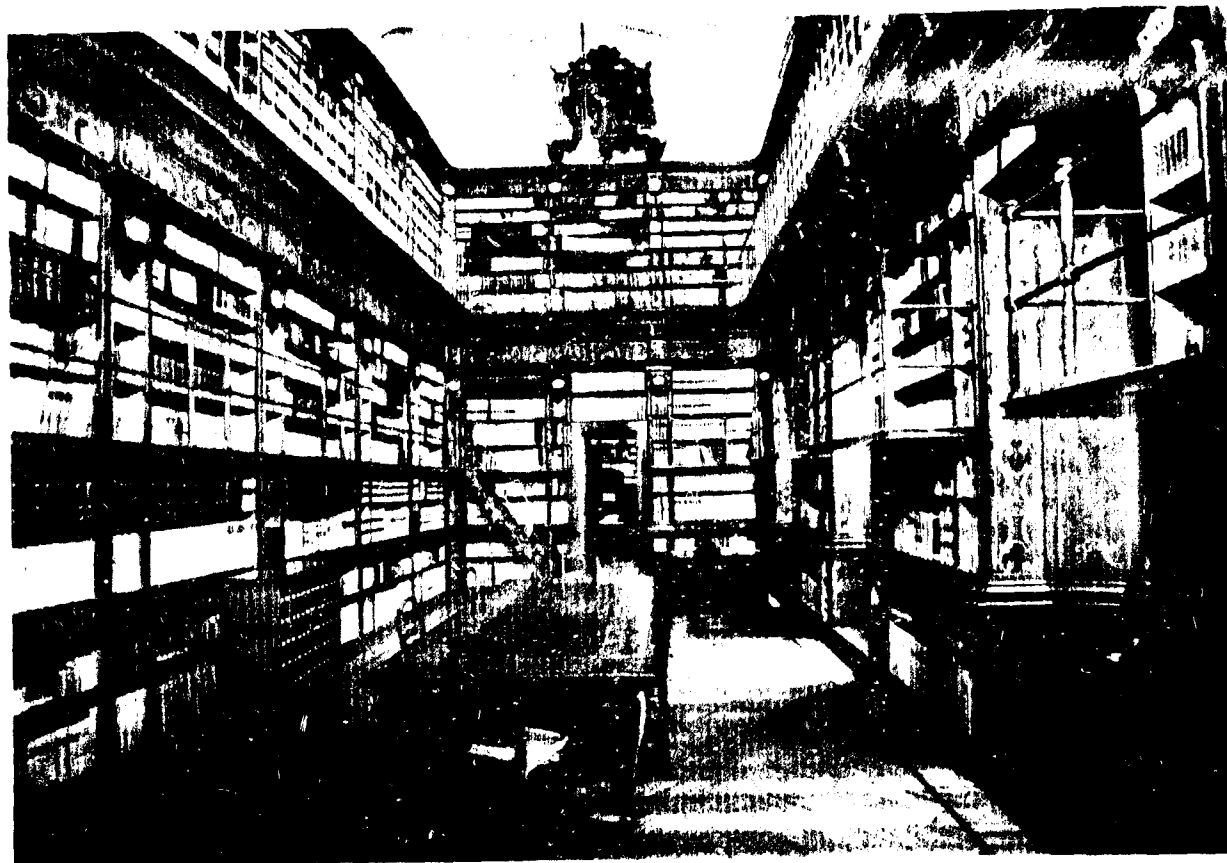
attaché à la suite du général Vendôme (1702-1712)

premier ministre d'Espagne (1714-5 décembre 1719)

nommé Cardinal 12 juillet 1717

sacré Evêque de *Malaga* à *Rome* (10 novembre 1725)

mort à *Piacenza*, 26 juin 1752



PLAISANCE
Collège Alberoni
Bibliothèque
La Salle Alberoni

« pour faire la visite des malades à domicile et tenir une petite pharmacie ».

Les Sœurs se rendirent d'abord à la mairie où elles ne trouvèrent que l'adjoint du maire ; puis précédées de M. Etienne, leur Supérieur général, et de la Mère Montcellet, leur Supérieure générale, elles se rendirent à l'église, où « en leur honneur, on alluma tous les cierges et où on donna la bénédiction du Très Saint Sacrement. Après une allocution de M. le Curé, on les conduisit processionnellement rue de Joinville, à travers champs, pour ainsi dire, car l'espace qu'elles avaient à parcourir était presque désert et même pas pavé. »

Au début, la Supérieure, Sœur Pouillaude et une Sœur parcouraient le quartier en s'informant s'il n'y avait pas de malades dans les maisons ; l'autre, Sœur Marie, dont la mémoire est restée en vénération, était chargée de la cuisine et des travaux d'intérieur. Quel intérieur ! tout était prêté : chaises, tables, ustensiles de cuisine... et un beau matin le propriétaire vint reprendre ce qui lui appartenait ; et le logis resta vide !...

En 1856, le Bureau de bienfaisance demanda les Sœurs pour son service et les installa dans une maison de secours, rue Jomard. Alors, les œuvres commencèrent à surgir avec Sœur Dumatray qui avait succédé à ma Sœur Pouillaude, décédée. En 1856 aussi, s'établit rue Jomard l'asile communal confié aux Sœurs.

En 1858, une pauvre mère de famille assistée par l'œuvre des Pauvres Malades, installée récemment sur la Paroisse par M. Etienne, confiait en mourant sa petite fille à la Sœur qui la visitait. Reçue à la Maison des Sœurs, comme l'enfant du Bon Dieu, elle apprit, auprès de Sœur Marie, à travailler et à prier. Mais le lit et la place manquaient ; aussi, chaque soir, elle recevait l'hospitalité d'une voisine charitable, Mme Droitecourt, qui, ayant donné son fils à saint Vincent, se rangea elle-même au nombre de ses filles. L'orphelinat était fondé !

Lorsque Sœur Marie parcourait le quartier, égrenant sans cesse son chapelet, son cœur s'apitoyait à la vue de tant d'enfants ignorant jusqu'au nom du Bon Dieu !... Chaque jour, elle commença à réunir les fillettes ; elle les conduisait à la paroisse, et leur apprenait le catéchisme ; ce n'était pas assez, une école s'imposait, mais on n'avait ni local ni argent !... La Providence vint à son aide.

Au 78, quai de la Loire, une boutique de marchand de vins se trouvait vide ; le local fut gratuitement octroyé par l'impératrice Eugénie pour un an. Ensuite, il fallut payer un loyer de 800 francs par an... et trouver 600 francs pour le traitement annuel de la sous-maîtresse !

Dans cette boutique, l'école devint vite populaire : elle recevait toutes les enfants — qu'on jugeait trop simples pour les écoles dites « aristocratiques » — à qui on disait : « Vous n'êtes pas pour nous, allez trouver Sœur Marie ! » Sœur Marie les peignait, les revêtait d'un uniforme : longue blouse bleue, avec, pour les jours de fêtes carillonnées, un collet de laine tricotée et un petit bonnet de tulle et de rubans... A la classe de Sœur Marie, on apprenait surtout le travail manuel, on recevait des notions d'ordre, de « science » et de religion. De 7 heures à 8 heures du soir, on recevait les enfants qui ne pouvaient être en classe. Dès l'année suivante, soixante-douze purent faire leur première communion. J'avais quelquefois des pensées de va-

nité, avouait naïvement Sœur Marie, lorsqu'au catéchisme, j'entendais dire par les institutrices : « Ces enfants-là se tiennent mieux que les nôtres. »

Tel était l'état des œuvres à la Villette quand arrivèrent simultanément Sœur Birot, qui venait de passer treize ans à l'hospice Leprince, et venait remplacer Sœur Dumartray, et Sœur Payen, connue d'abord, comme compagne, sous le nom de Sœur Stéphanie.

En 1865, le matériel des Sœurs ne s'était guère accru : l'unique chaise à l'usage de chacune se transportait successivement dans toutes les pièces de la maison, mais l'amour de Dieu faisait tout supporter avec joie.

Ma Sœur Birot donna un premier et vigoureux essor aux œuvres. La classe du quai de la Loire s'était rapidement augmentée ; il y avait maintenant une centaine d'enfants et le local était insuffisant. Ma Sœur Birot apprit qu'au 146 de la rue de Crimée, une ancienne fabrique de bougies était sur le point de devenir une synagogue. Elle sollicita en hâte de ses supérieurs l'autorisation d'acheter l'immeuble ; et de concert avec M. Camhier, le saint et ardent curé de la Villette, elle conclut le marché. La classe de Sœur Marie y fut transférée et doublée, et en 1866, on ouvrait la troisième classe.

A la première orpheline reçue en 1858, s'en étaient ajoutés d'autres. Il n'y avait pourtant ni place pour les loger, ni ressources pour les élever, mais que seraient devenues ces pauvres enfants que la mort de leurs parents laissaient dans un complet isolement ? Elles avaient pour local un grenier où la pluie et la neige tombaient sur les lits, une cave pour réfectoire, et dans la journée, elles travaillaient sous un escalier proche de la cuisine où Sœur Marie surveillait à la fois le maigre repas et le travail des jeunes ouvrières. Il fallait absolument rehausser l'immeuble de deux étages pour installer les enfants, et pour cette tâche, ma Sœur Birot compta beaucoup plus sur Dieu que sur les appuis humains. Un matin, Sœurs et enfants se mirent en route, à pied et en silence, pour aller demander à Notre-Dame des Anges la réussite de l'entreprise. Elles partirent, récitant le chapelet, et après quelques lieues, la petite troupe arriva au but ; mais quelle déception ! le sanctuaire était fermé ! Les pèlerines redoublent de zèle, s'agenouillent dans l'herbe, supplient leur Bonne Mère, et ma Sœur Birot, avant de se retirer, écrit sur les murs de la chapelle : « Bonne Mère du ciel, il nous faut nos deux étages !... » La Sainte Vierge ne pouvait rester insensible à tant de foi... Et en 1867, les ressources arrivèrent : les étages furent construits ; un abri convenable, mis à la disposition des orphelines, toujours plus nombreuses, fut parfaitement organisé.

Ce fut alors le tour de la Crèche qu'on installa pour répondre aux besoins de tant de mères de famille travaillant dans les fabriques ou les usines du quartier et qui devaient laisser sans surveillance beaucoup de tout-petits. Une dame de charité, insigne bienfaitrice, s'offrit à subvenir aux frais de l'Œuvre, et la Crèche Sainte-Eugénie fut ouverte le 1^{er} mai 1868, le jour même de l'autorisation préfectorale accordée pour quarante enfants de quinze jours à trois ans.

La pharmacie du Bureau de bienfaisance fonctionnait aussi intensément : il fallait servir et préparer d'abord de quatre-vingts à cent ordonnances par jour. Le guichet ne s'ouvrait pas

uniquement pour délivrer petits pots de pommade ou flacons de remèdes ; on y venait souvent encore pour y demander les conseils ou recevoir les consolations de Sœur Stéphanie, toujours très écoutée de ses malades.

Le dimanche était le jour des patronages et des réunions d'Enfants de Marie où la piété communicative et l'amour du devoir de Sœur Stéphanie formaient avec tant de succès les jeunes filles d'alors.

Les douloureuses années 1870-1871 allaient modifier la forme du dévouement des Sœurs, sans leur faire abandonner, certes, le soin qu'elles avaient de toutes les misères.

Dans le local des classes, fonctionna un fourneau économique, trois autres furent installés rue Jomard, rue du Département et aux Abattoirs. Les portions étaient distribuées par milliers, malgré les étranges menus dûs aux circonstances : on n'y consommait que de la viande de cheval et, certains jours, des rats...

Trois ambulances avaient aussi été établies dans le quartier : notamment dans la chapelle des catéchismes.

Durant la Commune, Sœur Marie et Sœur Eulalie furent incitées à expliquer aux « citoyennes » qui devaient prendre la suite de leur labeur au fourneau du « Département » le fonctionnement de ce fourneau en travaillant une journée avec elles. Les orphelines durent évacuer leur Maison. On leur avait trouvé un abri à... Pantin ! puis à Reims. Les Sœurs se partagèrent entre Reims et le Quesnoy. La réunion ne fut possible qu'en juin 1871, mais au retour on trouva la maison complètement vide : tout avait été pillé et, dans les caves de la pharmacie par exemple, tous les robinets des tonneaux ayant été ouverts, le vin et l'huile se mélangeaient avec les sirops et différents médicaments.

Au retour des Sœurs, le calme n'étant pas encore tout à fait rétabli, aidées par le dévoué M. Cambier, les Filles de la Charité s'assurèrent l'acquisition de la Maison de Mareuil, près de Meaux, où les orphelines purent à la fois être en sécurité et profiter de la campagne. Mareuil est toujours la « colonie » des jeunes de la paroisse.

Le 15 octobre 1871, ma Sœur Birot est rappelée par sa communauté et Sœur Stéphanie la remplace, commençant un long bail de quarante et un ans, malgré plusieurs nominations à d'autres postes qui ne furent point suivies d'effet.

Ma Sœur Payen (Sœur Stéphanie) avait le don de commandement.

Les Œuvres qui avaient repris un essor nouveau après les douloureuses années 1870 et 1871, fécondées par le sang des martyrs de la Commune, furent, une fois encore, entravées et modifiées par les laïcisations de 1880. Un asile avait cependant pu être ouvert au 145, rue de Crimée, et pour permettre les ébats des tout-petits des deux nouvelles classes, on avait loué un vaste champ, passage Thionville, au prix de 1 franc par jour !

La laïcisation commença par l'Asile communal. Elle fit craindre l'expulsion des orphelines. Pour parer à pareille éventualité, ma Sœur Payen, grâce à un dévoué bienfaiteur, réussit à acheter l'ancienne mairie du 19^e, en pleine période de laïcisation !... Et tout en restant encore à la Maison de secours (appellation de l'époque de nos dispensaires actuels) la Communauté s'établit dans l'ancienne mairie. Le nouvel immeuble ser-

cit d'abord de classe et de logement à soixante-quinze Filles de la Charité venues y préparer, sous la direction de ma Sœur Hubran, le brevet les autorisant à faire la classe. Heureuse et très opportune initiative que cette acquisition car, en 1887, le conseil municipal laïcisa toutes les maisons de secours. Celle de la Villette fut fermée le 31 décembre.

Ma Sœur Payen décida alors la construction d'une Maison qui réunirait à la fois l'orphelinat et la maison de secours en caste maison de charité. Un bienfaiteur insigne du quartier s'inscrivit pour 90.000 francs en tête d'une souscription lancée à cet effet ; les travaux vite couverts par des dons généreux permirent une construction rapide que le 11 juin 1888 Mgr Richard venaît bénir solennellement.

La « Maison de Charité », reconnue sous le nom d'Orphelinat, était autorisée par décret du 22 mai 1888.

L'Orphelinat fut l'œuvre de prédilection de ma Sœur Payen qui eut pour ses orphelines, avec toutes les délicatesses, une tendresse de mère.

Le 29 février 1880, pour elles encore, et les Enfants de Marie mariées, on établissait l'Association des Mères chrétiennes.

Les Dames de la Charité avaient déjà à cette époque quarante familles en charge auxquelles elles procuraient chaque semaine des secours.

L'Œuvre du Vestiaire, dès 1888, distribuait linge et vêtements aux familles nécessiteuses.

La Charité maternelle octroyait layette et linge aux mères de quatre enfants et plus.

L'Œuvre des Mères de famille remplissait la même rôle auprès des mères de deux et trois enfants.

L'Œuvre des Faubourgs donnait des vêtements aux enfants pauvres fréquentant régulièrement l'école.

Une œuvre spéciale fut fondée pour les cinq mille Italiens dispersés sur le territoire paroissial. Ils avaient leur chapelle particulière et des prédicateurs italiens.

La crèche, elle aussi, fut transformée et améliorée en 1900 et devint le modèle des crèches de Paris.

Les Œuvres de jeunesse se développaient parallèlement aux œuvres de charité. De trois classes en 1870 on passait à huit classes en 1880.

En 1883, on achetait un nouveau terrain pour construire un préau ; il y avait onze classes et sept cent cinquante-trois enfants.

En juin 1897, une généreuse donatrice prend charge d'une deuxième école comprenant neuf classes dans le pavillon Sainte-Marguerite, béni solennellement par Mgr Richard, le 17 février 1898.

En 1894, le 6 novembre, on avait également béni, sans cérémonie, la grande chapelle actuelle qu'on doit encore à ma Sœur Payen.

Cette grande chapelle était devenue bien nécessaire pour recevoir les nombreuses enfants du Patronage et de l'Association des Enfants de Marie. On comptait lors du cinquantenaire de l'Association, le 8 novembre 1908, douze cents jeunes filles ayant porté le titre d'Enfants de Marie et soixante données à Dieu dans différents ordres religieux.

Tout semblait bien installé, bien lancé, un labeur immense avait été réalisé et... tout allait être atteint et détruit par la loi

des fermetures de 1903. C'est le 17 septembre 1907 que l'école de la Villette fut atteinte ! Des quarante-deux Sœurs que comptait à ce moment la maison, douze partirent en quelques jours.

L'asile lui-même fut fermé.

La crèche suivit, puis le fourneau ; on ne rouvrirait la crèche que le 18 mars 1913, en la réinstallant dans le seul local autorisé : le pavillon Sainte-Marguerite.

Pour utiliser les classes on fonda les ouvroirs externes de lingerie et de confection, et les ateliers de broderie sur métiers et de plumes.

On devint plus étroitement les auxiliaires du clergé pour les catéchismes et les enfants venaient plus fidèlement et plus nombreuses au patronage, où les petites orphelines leur cédaient la place, dans l'immeuble du 160, allant elles-mêmes en promenade au dehors les dimanches et jours de congé.

Le 22 décembre 1913, Sœur Payen retournait auprès du Bon Dieu, chargée de mérites, après une longue vie toute de dévouement, regrettée de tous, de ses compagnes, du clergé, des Pauvres et des familles de la Villette.

Les œuvres qu'elle avait fondées, transformées et restaurées n'allaient pas souffrir de son départ ; sentant ses forces diminuer, elle avait demandé à sa Communauté, dès janvier 1913, une assistante pour la seconder. Fort heureusement ce fut son Assistante qui prit la direction de la maison. Douée de rares qualités de prudence, de clairvoyance, d'une âme ardente et toute dévouée aux Pauvres, ma Sœur Champetier de Ribes, qui avait eu le bonheur de faire son postulat à la Villette, et avait si fort apprécié ma Sœur Payen, était bien la digne continuatrice de sa devancière.

Elle n'eut que six mois d'exercice de ses nouvelles fonctions à passer dans une atmosphère normale et aussitôt les événements de 1914 la lançaient à son tour dans l'organisation d'œuvres de guerre et l'adaptation de celles déjà existantes.

Ce fut dès le lendemain de la déclaration de guerre l'ouverture de deux fourneaux, rue Léon-Giraud et rue de Tanger, pour calmer une portion de la population particulièrement agitée...

Ce fut ensuite l'ouverture d'une garderie qui, tout providentiellement allait permettre le rétablissement de l'asile fermé en 1907. Elle s'ouvrit d'une manière particulière ; une femme se disant envoyée par la mairie pour travailler à la garderie vint s'offrir à ma Sœur Ribes qui, surprise — car il n'y avait aucune garderie — écrivit aussitôt à M. le Maire pour le prier de lui confirmer l'envoi de la personne qui se présentait à elle et... lui demander l'autorisation d'ouverture... la réponse fut donnée immédiatement sur la lettre même de la Supérieure : « Je n'ai envoyé personne vers vous, mais si vous le désirez vous pouvez ouvrir la garderie demandée... »

La garderie était bien nécessaire pour permettre aux mères, employés aux confections de guerre, de se livrer plus tranquillement à leur tâche.

On distribuait du travail à environ cent cinquante femmes, soit à domicile, soit en atelier. Les ouvroirs centralisaient l'ouvrage, pour éviter aux ouvrières les déplacements onéreux. Elles n'hésitaient pas cependant malgré les soucis de l'heure à suivre les retraites que les Sœurs de l'époque avaient la consolation de leur faire donner et où on comptait jusqu'à quatre-vingts retraitantes.

Beaucoup de femmes furent dès le début de la guerre de 1914-1918, appelées à travailler dans les industries. Il fallait pour diminuer les pertes de temps et augmenter la production, assurer les repas de midi proches du travail.

C'est pour ces travailleuses qu'on organisa les « Œuvres de Midi » et les repas à bon compte des « midinettes ». La « Bonne Mère » y prenait son jour de distribution et les « clientes » — quelque deux cents femmes et jeunes filles — appréciaient particulièrement ce jour : les plus observatrices — à moins que ce ne fût les plus affamées — avaient remarqué que le jour où la Bonne Mère servait, les portions étaient plus copieuses ; l'on entendait ensuite de savoureuses réflexions — « Hier, c'était la grande Sœur qui était là, on en avait plus ! » — « T'as pas vu qu'hier c'était la Patronne ? » — « Non, à quoi tu l'as vu, toi, elle n'avait pas de galon ! » — « Pas besoin de galon ! t'as pas vu : c'est la Sœur qui fait toujours la prière, ça se comprend ! »

A ces « Œuvres de Midi » — faisant le pendant des « Equipes Sociales » qui s'occupaient des ouvriers — des prêtres éminents, éloquents et dévoués, des jeunes filles de la Société apportaient des distractions saines, des séances récréatives, des lectures agréables et faisaient des conférences littéraires ou religieuses. Faut-il citer des noms ? Il y en aurait beaucoup à nommer, mais on ne peut passer sous silence les visites fréquentes et si goûtées de M. l'abbé Delouvrier, le dévouement si constant de Mlle Odette de Hauteclouque...

En 1917 les ouvroirs se multiplient : deux industriels du Nord viennent offrir d'acheter des machines à tricoter qui sont en danger de réquisition. Ils assurent un travail régulier, leur clientèle étant située dans le Centre et le Midi de la France. Ma Sœur Ribes n'hésite pas une seconde. Accepter, n'est-ce pas procurer du travail sûr à des mères de famille, seules encore au foyer ? En les soutenant par le travail les Sœurs pourront plus facilement les rapprocher du Bon Dieu.

C'est ainsi que deux ouvroirs de tricot fonctionnent, l'un à Saint-Flour, où s'étaient retirées dès le début quelques Sœurs et les orphelines, et l'autre rue de Crimée.

Les bombardements troublaient, hélas ! trop fréquemment l'ouvrage. Ils ne troublaient jamais, quelle que fût l'heure à laquelle ils s'annonçaient Mgr Roeder, alors M. l'abbé Roeder : même au milieu de la nuit, au premier coup, il sonnait au 160 : il arrivait avec les Saintes Espèces prises rapidement à l'église, et les mettait à l'abri dans la cave... L'une des caves, soigneusement entretenue, tendue de draps blancs servait de chapelle improvisée, et assez fréquemment, lorsqu'on devait attendre dans le sous-sol après minuit, on célébrait la sainte messe, là : une messe qui éveillait l'idée des catacombes et des premières persécutions...

D'autres « clients » occupaient encore les Sœurs durant cette période de guerre ; entre autres les « clochards » devenus plus nombreux et constituant à certaines heures une véritable petite armée organisée mais pacifique... Durant quatre années « la Bonne Mère » leur fit le catéchisme et leur donna, mais oui, parfaitement ! des leçons de savoir-vivre... Longtemps, elle put penser que son dévouement risquait fort d'être inutile. Elle fut persuadée du contraire, un jour, où presque sommés de dire nettement le mot qui devait sortir de leurs bouches après tant de repas servis gratuitement au fourneau où ils étaient re-

cus après leur heure d'instruction religieuse, elle eut cette consolante réponse : « Ma Mère, bien sûr, il faut dire merci et ajouter que si nous n'avions pas été reçus et si bien compris ici, on en aurait retrouvé plus d'un dans le canal !... » ,

Les clochards faisaient régulièrement leur retraite pascalle, ils venaient à la chapelle du 160 leur messe dominicale, célébrée longtemps par un prêtre de Saint-Lazare, venant spécialement pour eux à la Villette.

On catéchisait ainsi les vieux ; on rendait aussi les jeunes écadés, à la tête un peu chaude, aux mamans, inquiètes de leur départ clandestin... A Senlis et ailleurs arrivaient des télégrammes de la Bonne Mère annonçant aux familles le retour d'enfants prodigues trop jeunes pour être soldats, et qui tentés par la grande ville, auraient péri, moralement et matériellement...

Sœur Henriette avait alors pour office la visite des soldats blessés de l'hôpital Andral, du bastion 29, et surtout de Claude-Bernard. Son tact et sa ténacité de Bretonne aidant, elle sut si bien faire auprès des autorités d'alors qu'elle obtint d'abord l'entrée permanente auprès de ses nouveaux enfants « à condition qu'elle ne soit pas l'occasion d'une distribution d'objets de pitié », puis, petit à petit, une armoire pour déposer les lectures de ses soldats, les paquets de tabac, les gâteries et les vêtements qu'elle leur destinait, pour aboutir enfin... non sans peine... à son plus ardent désir : l'affectation d'une des salles de l'hôpital comme chapelle et l'installation à demeure de la Sainte Réserve.

Les Œuvres de Jeunesse ne chômaient pas non plus ! C'est la période des catéchismes nombreux parce que beaucoup de familles en contact avec les Sœurs — nombreuses encore — étaient plus facilement rapprochées de la paroisse ; on comptait deux cent quarante à deux cent quatre-vingts fillettes aux premières communions, plus de cinq cents au patronage, et plus de deux cents Enfants de Marie. Elles étaient confiées à M. Edmond Crapez, Lazariste, neveu de la Bonne Mère Payen, qui eut la joie de passer à M. l'abbé Soutif un groupe homogène et fervent.

Pour les Œuvres de Jeunesse on instituait aussi en 1924 l'Œuvre du Trousseau.

En 1926, les cours d'anglais, de coupe, de dessin, de Croix-Rouge, etc...

Et l'on partait en colonie de vacances dès 1920, dans l'Île-de-France, en Normandie, en Bretagne, en Vendée, en Touraine, avant de se fixer en Auvergne, à Saint-Saturnin.

La « Bonne Mère » pour assurer cette superbe tâche était parfaitement secondée par une assistante aussi délicatement dévouée qu'affectueusement compréhensive de l'appui à donner à sa chère Supérieure. Toutes deux étaient faites pour se comprendre et se compléter. C'est ce qui valut à la chère maison de la Villette une continuité parfaite dans la direction des Œuvres, lorsque ma Sœur Champetier de Ribes fut appelée, par la communauté, à diriger la maison de Reuilly.

Ma Sœur Chapot, qui lui succéda en 1927, n'eut pas à apprendre à connaître le milieu dans lequel elle allait se dévouer. Elle le connaissait et y était profondément aimée des enfants et des familles. Aussi elle allait continuer le rayonnement qu'exerçait la cornette sous la direction d'un clergé toujours plus bienveillant pour tout ce qui touchait le 160 ! Le 160 ne travaillait d'ailleurs pas pour lui, mais bien pour les œuvres de la paroisse

et on s'efforçait en toutes circonstances de prévenir les besoins de chaque âge pour permettre au clergé une pénétration toujours plus grande et qui se faisait de plus en plus difficile avec les années.

Un peu plus tard entre 1932 et 1935, c'est ma Sœur Chapot qui sera appelée par les vœux de toute la Communauté à la charge d'Officière de la Compagnie des Filles de la Charité et c'est ma Sœur Bertoult, depuis douze ans à la Villette, qui en prendra la direction jusqu'au retour de ma Sœur Chapot.

Durant cet intérim, comme après, les ouvroirs externes et internes rue de Crimée et rue Léon-Giraud sont toujours florissants, l'orphelinat est constamment au complet avec ses cent vingt pensionnaires de six à vingt ans ; le foyer n'a jamais une place vacante, les catéchismes sont toujours très fidèlement suivis ; les patronages modernisés, transformés, comptent toujours plus de fillettes et les Enfants de Marie, se dévouant déjà largement auprès de leurs jeunes compagnes du dehors, font de nombreuses et superbes sorties . les jours de procession — alors en honneur — c'est une très longue file qui oblige à un itinéraire spécial pour que le développement des participantes soit possible... La Bonne Mère Chapot, en fonction à la rue du Bac, exprimera avec émotion le grand sacrifice que représente pour elle l'impossibilité dans laquelle elle est alors de voir défiler « ses » enfants un jour du Saint-Rosaire, et parlera avec chaleur à une Sœur venue lui rendre visite, de la vitalité des Œuvres de Jeunesse de sa « chère Villette ».

Le foyer restera toujours aussi vivant, aussi complet.

En 1934, on fondera la première section Jociste de la Paroisse.

La 32^e réunion plus tard à la 39^e Paris, constituent la première compagnie de Guides, la Compagnie Archange Saint-Raphaël. Elle a pris naissance chez les Sœurs.

A cette époque aussi (1934-1935), le patronage Jeanne-d'Arc passe de la rue de Flandre à la rue Curial et se réunit à celui de la rue de Crimée le jour où le home Sainte-Elisabeth est utilisé comme presbytère.

Une fois encore, la guerre va, hélas ! interrompre ces activités qui paraissent une apogée dans l'histoire du 160. Et une fois encore, il faudra transformer et adapter les œuvres aux nécessités de l'heure !

On rétablit, rue de Crimée, le Fourneau fermé en 1930.

Durant la guerre de 1914-1918, grâce à une demande discrètement adressée par les soins de ma Sœur Ribes et de Mme Hénouard au cardinal Richard, les « Fourneaux » avaient été libéralement approvisionnés par les soins de l'Archevêché, non seulement à la Villette mais encore dans toutes les organisations similaires du diocèse tenues par des communautés religieuses. En 1939, et durant les années suivantes, ce sera le Secours National qui approvisionnera et permettra leur fonctionnement intensif jusqu'en 1945.

Au dispensaire, ce sera la distribution du lait pour les nourrissons, les malades, les vieillards, et... les autres, suivant les quantités que l'occupant daignait laisser à la disposition de la population.

Le goûter des mères viendra bientôt s'ajouter à la distribution du lait.

Rue de l'Ourcq, à l'école des garçons, deux Sœurs serviront durant l'exode jusqu'à deux mille soupes par jour aux réfugiés de passage à Paris.

Au stand de l'avenue Jean-Jaurès on fera des distributions de vêtements et de nourriture à d'autres réfugiés.

On participe au poste de secours installé 90, rue de Flandre.

On commence des cours de Croix-Rouge, cours de secouristes.

On sert « d'accueil » désigné par la police.

On reprend les ouvroirs de guerre pour la confection de chemises et de cravates pour l'armée.

Il y aura aussi un ouvroir de tricots de guerre qui donnera du travail pendant cinq ans aux veuves de guerre, et aux femmes et mères de prisonniers et qui emploiera jusqu'à cent vingt-cinq ouvrières !...

Combien on déplorera plus tard, en 1950, que les lois fiscales obligent à la suppression des ouvroirs de tricot qui rendent tant de services. Déjà, en 1945, la fermeture des ouvroirs de lingerie impossibles à maintenir à cause de la multiplicité de professeurs exigés par les nouveaux décrets s'était imposée !...

L'Orphelinat subira la conséquence de ces suppressions : après 1940, on ne trouvera plus que cinquante enfants toutes d'âge scolaire.

En pleine guerre la Villette changera de nouveau officiellement de direction. Ma Sœur Chapot est appelée rue du Bac pour remplacer ma Sœur Ribes dans les fonctions d'Assistante générale de la Compagnie des Filles de la Charité.

En fait on s'apercevra à peine de ce changement ! Il y a une telle harmonie dans la manière d'agir des deux « Bonnes Mères », un tel attachement, une telle même intelligence des enfants, des familles, du Pauvre !... C'est qu'il y a aussi le même ardent amour de Dieu et le même besoin de se donner, de s'oublier, de réconforter les autres qu'adoptent tout naturellement les Sœurs qui les entourent de respectueuse soumission, et sont délicieusement unies entre elles, rivalisant de dévouement auprès de leurs Pauvres.

Les bouleversements provoqués par les événements de 1939 à 1944 ne permettent plus cette fois les reprises d'activités réalisées en 1872 et 1918...

Est-ce à dire qu'au 160 la besogne ait diminué, ou que les activités sont moindres ? Nous ne le pensons pas.

Ma Sœur Bayoud s'est efforcée, après le départ de la Bonne Mère, de continuer son œuvre.

L'orphelinat garde son esprit familial, le foyer est toujours aussi coquettement entretenu, le dispensaire a continué en s'adaptant aux nouvelles exigences de l'heure, bien comprises par Sœur Bayoud, ses nombreuses consultations de nourrissons, ses vaccinations, cuti, piqûres et soins. La crèche est, elle aussi, modifiée au fur et à mesure des demandes des pouvoirs publics ; elle fonctionne avec un personnel spécialisé. Le jardin d'enfants a son matériel adéquat et montre sa vitalité par la virtuosité de ses petits artistes quand une séance est donnée rue Léon-Giraud.

« Les Ames Vaillantes », nombreuses, remplacent le Patronage d'antan.

« Les Joies de France » forment un groupe compact.

« Les Louise de Marillac », en deux sections : aînées et jeunes, s'occupent toujours des vieillards.

« Les Dames de la Charité » continuent leur sollicitude et leurs soins aux familles. A la Villette, elles sont très opportunément divisées en deux groupes : celui des Dames de la Charité disposant de leur temps et pouvant assister à une réunion de l'après-midi, et celles que leur travail, en dehors du foyer, oblige à l'assistance d'une réunion du soir, après le repas familial ; elles ne sont pas moins actives et dévouées que les premières.

« Une Amicale de Vieux Travailleurs » fonctionne aussi depuis 1943 sur la paroisse Saint-Jacques-Saint-Christophe. Ce sont les Louise de Marillac aînées qui en ont la direction et elles ne laissent aux Sœurs que la joie de les accueillir chaque dimanche au nombre de soixante-dix à quatre-vingts ; réunion fort sympathique où l'on vit beaucoup des souvenirs du passé, tout en ne boudant point aux nouvelles du jour...

Et voilà que depuis le 28 juin 1952 le deuxième siècle de la Maison des Sœurs est commencé !... La prière de celles qui s'y trouvent actuellement est bien simple, toutes désirent retracer leurs devancières. Elles évoquent le souvenir d'une Sœur Marie, d'une Sœur Marthe, d'une Sœur Eulalie, d'une Sœur Marguerite, d'une Sœur Pauline, d'une Sœur Joséphine, des Mères Payen, Ribes, Chapot et elles désirent que de là-haut, ou des horizons terrestres où elles aiment à les trouver pour longtemps encore, toutes soient satisfaites et puissent dire : « Ça suit ! » Ça suit pour la fidélité à l'esprit de saint Vincent, ça suit pour le dévouement aux œuvres et aux Pauvres, ça suit pour la respectueuse soumission au clergé toujours aussi dévoué.

Car le bien réalisé aurait-il pu l'être si, à la base, il n'y avait eu de la part des Sœurs cette soumission humble et confiante pour le clergé que saint Vincent demande à ses filles et de la part de MM. les Curés Montlezun, Batisse, Soutif, Machnel, Lemeur, successivement dévoués pasteurs de la Villette, cette bienveillance toute paternelle dont nous sommes heureuses et reconnaissantes de bénéficier toujours.

Toutes aussi se sentent encore chargées d'une très lourde dette de reconnaissance vis-à-vis des familles si profondément attachées aux œuvres des Sœurs, que leurs libéralités s'exercent de père en fils avec une fidélité touchante et combien méritoire. Il ne nous est pas possible de ne pas nommer les familles Jules Lebaudy, Pierre Lebaudy. — Mme Pierre Lebaudy n'est-elle pas la bienfaitrice insigne et habituelle de toujours et combien généreuse qui suit encore dans la vie les bébés qu'elle a dorlotés à la crèche ! — Paul Lebaudy, Jean Lebaudy, Sommier, Turenne, Coucreur, Mme la comtesse de Fels, Mme la comtesse de Vogüé, Mme Fenestre, les familles Courcoux, qui ont si fortement contribué à la construction des immeubles acquis, Mme la comtesse douairière de Ribes, organisatrice de tant de ventes de charité, M. Georges Lang continué par son fils M. Jacques Lang, les établissements Foucault, les établissements Barbier, Bénard, Turenne, M. et Mme Jean Potin continué par M. Philippe Potin, les établissements Verdier-Dufour, Bancel et Choiset, MM. Germain et André Gravelleau, M. et Mme Calmette et leurs fils, M. et Mme Wury, et tant d'autres qui savent témoigner leur sympathie à nos œuvres — en réalité aux chers pauvres — en nous aidant avec tant d'affable générosité. Que tous trouvent ici

l'expression de notre bien profonde gratitude ; qu'ils soient bien persuadés qu'ils ont de ce fait une grande part de mérites dans le bien qui a pu être réalisé durant ce siècle.

7 août. — A pareil jour, en 1949, un journal de La Nouvelle-Orléans, *The Times Picayune*, signalait que Mrs Christine Flato, dans une boîte à boutons, chez un brocanteur du quartier français de la ville, découvrait une breloque représentant une Fille de la Charité, avec la cornette du XIX^e siècle. Interrogés, les spécialistes de l'endroit (B. P. Herman et Father Bezon), pensent que cet objet provient de quelque soldat américain qui l'a rapporté des champs de bataille en France...

Plus probablement cette breloque pourrait n'être qu'un témoignage de la sympathie qui a entouré et suivi les Sœurs françaises, lors de leur expulsion du Mexique en 1875. Il faut relire la magnifique relation de ce douloureux départ de Mexico, telle qu'il est longuement raconté au tome 40 des *Annales*. On trouve expressément mentionnée, la confection au Mexique de rubans, de tissus, etc.... traduisant cet unanime sentiment populaire : *Vous reviendrez* (p. 207) *jusqu'au retour des Sœurs* (p. 215), à bientôt (p. 229), *les Sœurs reviendront* (p. 233).

Les *Annales* (t. 40, p. 267) mentionnent que quelques Sœurs débarquèrent à La Nouvelle-Orléans... Il n'est pas impossible qu'elles y aient laissé cette *breloque-souvenir*. En tout cas, les Sœurs sont providentiellement rentrées au Mexique.

24 août. — A l'hospice de Vichy aujourd'hui meurt notre confrère, M. Castiau. Voici ce qu'à ce sujet écrit au Très Honoré Père, la Supérieure de l'hôpital de Vichy : *Nous venons d'accompagner le bon Père Castiau jusqu'à sa dernière demeure, et je ne puis résister au désir de vous dire combien il nous a édifiés pendant les quelques jours qu'il a passés à l'hôpital, où nous avons eu la consolation de le soigner jusqu'à la fin. Ces derniers jours où vraiment il a beaucoup souffert ont été pour nous une révélation, et nous avons appris à le connaître sous un autre jour. Malgré sa répugnance pour l'hôpital, dès qu'il eut accepté son sacrifice, il s'abandonna pleinement entre les mains du bon Dieu, ne voulant plus en tout que sa volonté. Il a fait preuve d'une patience, d'une douceur, d'une soumission admirables, se laissant soigner avec une docilité d'enfant, acceptant les soins plus ou moins pénibles ou douloureux, sans aucune plainte.*

Lui-même demanda les derniers sacrements, répondant aux prières sans hésitation, et après avoir renouvelé ses Saints Vœux, il demanda pardon à tous, suppliant le bon Dieu et la Sainte Vierge de lui accorder par charité, une petite place au Ciel, malgré son indignité !... Nous ne pouvions retenir nos larmes !

Ce que nous avons remarqué surtout, c'est sa foi d'enfant, sa pleine confiance et son grand amour pour la Sainte Vierge.

Voici quelques-unes de ses dernières paroles : J'offre tout au bon Dieu pour les deux familles de saint Vincent et nos deux séminaires... De la mort subite et imprévue, délivrez-moi, Seigneur !... Après un court silence : Ah ! j'ai été bien exaucé ! Que c'est dur, mais que c'est doux tout ensemble ! Quand on lui disait : Que faites-vous là, mon Père ? — Je fais la volonté de Dieu ! — Mon Père, nous prions pour votre guérison ! — Merci, merci ; mais priez surtout pour que je fasse la volonté de Dieu ! — Vous souffrez beaucoup, mon Père ? — Il faut bien

réparer et se mortifier un peu. Ah ! le mariage avec le Ciel n'est pas gratuit ! Si le bon Dieu me guérit, je serai heureux de travailler encore pour sa gloire. S'il me rappelle à lui : eh ! bien, fiat, que sa volonté soit faite ! Il est si bon de s'abandonner entre les mains de Dieu, et de vouloir tout ce qu'il veut. Oh ! la Sainte Vierge, je l'aime ; elle est toute mon espérance ! Les Enfants de Marie, oh ! que je les aimais, dites-leur que je les bénis toutes ! Ma première messe en terre colombienne, un 15 août ; ma dernière messe en France un 15 août ; merci à la Sainte Vierge. Puis, comme priant à mi-voix : Non, ma bonne Mère, pas jeudi... samedi !

Et la Sainte Vierge est venue le chercher samedi, comme on finissait de réciter près de lui le Salve Regina. Au moment où nous prononcions ces paroles : O dulcis Virgo Maria, il rendait le dernier soupir.

Je m'excuse, mon Très Honoré Père, d'abuser de votre patience par cette longue lettre, mais nous avons été tellement touchés de la mort si édifiante du bon Père Castiau, qui certainement aimait beaucoup le bon Dieu, qu'il m'a semblé être un devoir de vous en faire part... (Sœur Bouretz.)

6 septembre. — Après des mois de prison, le Supérieur des Lazaristes irlandais de Pékin (église du *Tongtang*) est libéré en ce jour. Comme des centaines de missionnaires, quelles atrocités souffrances il a endurées ! Voici sur de tels traitements, ce que ne tardent pas de révéler les informations de la presse, les déclarations du patient. Témoignages émouvants et révélations sur la façon dont les libérateurs chinois traitent les missionnaires.

Le R.P. Maurice Kavanagh, Lazariste irlandais, en Chine depuis 1926, a fait à un rédacteur d'United-Press le récit de ses dix mois et demi de détention. Accusé d'être un espion, le Père résista longtemps à toutes les tortures. A la fin, exténué, il fit sa « confession » devant un microphone. Il fut aussitôt emmené à Tientsin et expulsé. Son premier acte, en arrivant à Hong-Kong, fut de désavouer sa « confession ». Mais laissons-le raconter sa tragique histoire :

En 1951, le gouvernement communiste lance ce qu'on appelle le *Mouvement volontaire de réforme de l'Eglise*. Uni aux prêtres chinois et aux fidèles, je m'oppose à cette campagne en la paroisse Saint-Joseph de Pékin. Le 28 juillet de la même année, à minuit, les policiers m'appréhendèrent. Je suis emmené vêtu uniquement d'un pantalon et d'une chemise, sans souliers ni chaussettes ayant seulement enfilé des babouches. J'allais être reclus jusqu'à mon expulsion, le 6 septembre 1952.

Durant ce temps, les gardes ne me perdirent pas de vue le jour et la nuit. Mes mains furent constamment chargées de menottes. Sauf dans les dix derniers jours qui précédèrent mon expulsion, on ne me permit ni de prier ni de lire. Mon chapelet et mon crucifix furent confisqués. Tous les signes extérieurs de religion — se mettre à genoux ou faire le signe de la croix — m'étaient interdits.

Le jour de mon arrestation, on me demanda d'avouer que j'étais le chef d'une organisation d'espionnage. Je refusai de le faire. Le lendemain, même demande, même refus. Menottes aux mains, je dus rester debout quatorze heures durant. Deux jours plus tard, on m'emmena de nouveau devant le tribunal. Le juge m'accabla d'injures et me frappa de son éventail tout en m'accusant d'empêcher les catholiques d'entrer au parti com-

muniste, à la Ligue de la jeunesse et des jeunes pionniers et de lire les livres et les journaux communistes. Avouant ce « crime », j'étais passible des peines les plus graves. Celles-ci n'allaient pas tarder à venir.

Durant quatre jours, je dus me tenir debout toute la journée. De onze heures du soir à cinq heures du matin, on me permit de m'étendre au sol, mais les mains toujours liées au dos. Nouvel interrogatoire.

— *Vous êtes un espion.*

— *Non. Je suis un missionnaire catholique.*

Ce juge était un « dur ». Il se planta devant moi et m'en voya son poing en pleine poitrine en vociférant :

— *Vous êtes un espion.*

— *Non. Je suis un missionnaire catholique.*

Les menottes furent tellement serrées qu'elles me mordaient la chair. Je dus rester assis sur une chaise dure pendant cinq jours et cinq nuits consécutifs. A la longue, le sang ne circulait plus. Mes jambes et mes pieds étaient si enflés qu'il m'était presque impossible de marcher.

Mais je me refusais toujours à avouer. La méthode de torture allait changer.

Mes mains furent menottées par devant, et on m'obligea à m'accroupir pendant huit à douze heures. Je fis remarquer au juge que ce genre d'exercice n'était impossible à cause de blessures aux deux genoux. Celui-ci se mit à rire en me disant que mon supplice était bénin. Pendant que je me tenais dans cette position, les gardiens me donnaient de violents coups de pieds dans les côtes ou bien ils me soulevaient par les cheveux et les oreilles. Ils commirent encore sur moi d'autres outrages qu'il m'est impossible de relater.

Par deux fois, l'un d'entre eux, qui pesait plus de 80 kilos, me sauta sur le dos et m'aplatit au sol. A la longue, mes pieds s'engourdirent et je ne pus plus m'accroupir que pour de courts instants. Alors, ils passèrent une grosse corde autour de mes chevilles, entre les jambes et autour du cou, de telle sorte que je demeurais trois heures accroupi avec tout le poids de mon corps portant sur la dernière phalange de mes orteils. Ces séances d'accroupissement durèrent onze jours.

Un nouvel interrogatoire eut lieu. Une fois, je restais debout trente-deux heures durant.

Un gardien fit remarquer le pus qui, suintant de mes plaies, formait une mare sous mes pieds nus. La femme-officier, de garde à cette heure, répondit :

— Laisse-le pourrir.

Ma nourriture consistait en un morceau de pain fait d'une farine jaune et d'eau que l'on me donnait trois fois par jour. Je m'affaiblissais de jour en jour, mais je tenais encore. Le 18 septembre, les gardes reçurent l'ordre de se montrer plus durs encore.

Pendant quatre-vingt-quatre heures consécutives je fus contraint de demeurer accroupi. Je tombais, me remettais en position et retombais à nouveau. Pour me secouer, les gardiens frappaient à coups de bâton et à coups de pieds et, une fois, l'un d'eux se tint debout sur mes mollets pendant que j'étais agenouillé.

Comme je perdis toute connaissance, on appela un docteur et on m'enleva les menottes. Les deux bras étaient atteints d'em-

poisonnement du sang ; mes jambes et genoux étaient boursoufflés et couverts de blessures ; mon cœur battait faiblement. Quatre semaines de repos... puis les interrogatoires recommencèrent, entrecoupés d'injures et de moqueries.

— *Où est votre Dieu ? Pourquoi ne vient-il pas vous sauver ? Vous voyez ce que, sous le règne de Mao Tsé Toung, nous pouvons faire.*

Au mois de décembre, je reçus une couverture et un par-dessus.

La semaine de Pâques, les interrogatoires commencèrent à 9 heures du soir pour se terminer à 8 heures du matin. Dans la journée, défense n'était faite de m'allonger et de m'asseoir.

Brusquement, le ton changea. Les juges ne prétendirent plus que j'étais le chef du réseau d'espionnage, mais simplement un membre de ce réseau.

A la fin, complètement épuisé, je cédai, mais en décidant de ne citer aucune personne. Heureux de « connaître mes menées anticommunistes avant la chute de Pékin et après », les commissaires me relâchèrent.

(*La Croix*, 29 janvier 1953.)

Les 20 et 21 *septembre*, en cette année jubilaire : second centenaire de la mort de son illustre fondateur, le *Collegio Alberoni*, à Plaisance, convoque un *Congrès d'Etudes albéroniennes*, qui complète le triduum des *Journées du Souvenir* (25-27 juin 1952). Voir plus haut, p. 268-280.) Alberoni revit devant nos yeux. Pour les congressistes, des résumés biographiques, établis et distribués avec intelligence, évoquent cette remarquable existence, dès ses primes débuts fortement mouvementée. Tout jeune en effet, à peine ordonné, l'abbé Alberoni prend place de conseiller dans la suite et l'état-major du général Vendôme. Ce dernier, alors dans la vallée du Pô (1700-1704), commandait en chef les troupes hispano-françaises, opérant en Italie, uni au duc de Mantoue : débuts de la guerre de la Succession d'Espagne (1701-1713).

Dans cette suite militaire de Vendôme, tout de suite font florès les qualités et les habiletés multiples d'Alberoni, sans oublier celles d'un adroit et perspicace cuisinier, car l'abbé sait lui-même s'approvisionner et apprêter à merveille le délicieux parmesan. De là quels vifs succès parmi ces officiers supérieurs qui dans l'austérité de leurs campagnes ne sont rien moins qu'insensibles aux « plaisirs et régals de la bouche !... » Ayant ainsi le pied à l'étrier, aisément et habilement Alberoni accompagne le général en France (Versailles : pensions royales ; château de Vendôme à Anet, etc.), puis se rend en Espagne. La mort imprévue et inopinée de Vendôme (10 juin 1712), s'avère une rude épreuve pour l'abbé. Mais Alberoni, nommé alors agent du duc Farnèse près la Cour d'Espagne, rétablit adroitement sa situation : « ses yeux bleus, sa voie mélodieuse, un comportement plaisant et conquérant, une énergique volonté » épaulent tous ses dons de diplomate-né.

Sur ces entrefaites, par suite d'heureuses circonstances, où intervient l'entregent d'Alberoni, Philippe V, roi d'Espagne, prématurément veuf le 16 février 1714, épouse Elisabeth, fille du duc de Parme. Peu après, chose étonnante, Alberoni est promu premier ministre du roi d'Espagne et cardinal (12 juillet 1717), avec tout ce que cela suppose de labeurs et d'honneurs.

Toutefois, son activité, ses luttes politiques, lui attirent inévitablement des adversaires. Albéroni fait face courageusement, mais un beau jour, la quadruple alliance (Autriche, Angleterre, France, Pays-Bas), impose à l'Espagne l'éloignement de son premier ministre. Sur cet expulsé, s'abattent des procès : d'abord à Plaisance, puis en cour de Rome. Tout est scruté dans sa vie : Alberoni en sort victorieux. Le 12 janvier 1724, il reçoit enfin le chapeau cardinalice, et le 10 novembre 1725 la consécration épiscopale, et plus tard diverses charges : légations pontificales à Ravenne et à Bologne, etc... Plus tard enfin, revenu à Plaisance, sa chère ville natale, Albéroni s'occupe de transformer en fondation cléricale les biens et revenus de la léproserie Saint-Lazare (San Lazzaro aux portes de Piacenza). C'est le *Collegio Alberoni* : gloire incontestée du Cardinal. Son œuvre politique, militaire, économique — moments d'histoire — a forcément sombré... Le Collège demeure.

Tous les trois ans, un Concours a lieu à Plaisance, parmi les clercs du diocèse : il sélectionne dix-huit boursiers ; une *Camerata*, une chambrée, une promotion, dirions-nous. La Congrégation a droit à deux boursiers à chaque concours. Ces candidats strictement internes au *Collegio* sont défrayés de tout : nourris, habillés, blanchis, etc... Ils portent une ceinture rouge ; sur la soutane noire aux boutons et liserés rouges, rayonne un écusson aux armes du Cardinal : un arbre, l'*albero-Alberoni*. Neuf ans durant, les clercs demeurent au Collège, ne vont pas en famille, et passent leur congé d'été à la maison de campagne de *Veano*. Le règlement est ferme, énergique. Chaque promotion, séparée des autres, occupe son étage au collège, avec directeurs, chapelle, etc... L'on a ainsi trois catégories : *Philosophes, théologiens, moralistes*. Pour subvenir aux frais de la fondation, des biens fonds du *Collegio* sagement administrés, ont résisté aux fluctuations de la monnaie ; et pour parer pourtant aux inévitables dévaluations du capital terrien, une part du revenu doit être consacrée à augmenter fonds et terres.

Grâce à tant de soins et dévouements le Collège demeure Aussi chaque jour, après le dîner et le souper, lors de la visite à la chapelle, Communauté et collégiens récitent le *de Profundis* avec l'oraison pour le défunt cardinal Giulie Alberoni. L'étonnante persévérance dans la prière et la fidélité dans la reconnaissance s'unissent fraternellement autour de cette tombe : car le fondateur, décédé le 26 juin 1752 en son palais de Plaisance fut inhumé deux jours après à San Lazzaro, l'église de l'actuel *Collegio Alberoni*.

Les *Annales* reviendront sans retard avec M. Giovanni Felice Rossi sur cette biographie d'un bienfaiteur de la Congrégation de la Mission [Cf. *Notices sur les prêtres, clercs et frères défunts de la Congrégation de la Mission*, t. IV (1903), p. 185-186.]

Elles doivent ici simplement noter qu'en ce Congrès jubilaire, le *Collegio* fit fort dignement les choses, et que plusieurs de nos confrères, professeurs dans la maison, présentèrent divers rapports. Il y en eut une soixantaine. On entendit même, venue de Paris, une communication qui signala et présenta en une dizaine de minutes, les quelque quatre cent cinquante lettres d'Albéroni qui se trouvent sur les bords de la Seine aux archives du ministère des Affaires étrangères.

Mentionnons que les deux vice-présidents de cette docte assemblée furent M. Henri Bedarrida, professeur de littérature italienne en Sorbonne (Paris), et M. Cayetano Alcazar-Molina, professeur et secrétaire général à l'Université de Madrid.

Au milieu d'eux, M. le comte Emilio Nasalli Rocca, bibliothécaire de la ville de Piacenza, et professeur à l'Université Catholique de Milan, présidait avec élégance, sourire, et douce fermeté devant ces afflux de science, de paroles et d'éloquence qu'il est souverainement difficile et délicat d'endiguer.

En vigilant assesseur (*apis argumentosa*), en cheville ouvrière du Congrès, notre confrère M. Giovanni-Felice Rossi prodiguait ses interventions, ses mots à l'oreille du président, tandis que ses yeux, ses lèvres prodiguaient à droite, à gauche, des amabilités, multipliant les éclairs et interventions d'un informateur avisé, heureuses contributions pour diriger les évolutions toujours délicates de cet esquif que demeure tout Congrès. Auparavant, la silhouette ascétique et irénique du Supérieur, M. Lino Ciccone, avait ouvert le Congrès, en saluant invités et amis. Son enseignement de la philosophie ne lui fait perdre en rien son contact avec le réel et toutes les exigences de la vie et du rayonnement du Collège. D'autre part les amples couloirs de la maison voyaient l'austérité de leur architecture resplendir sous la peinture, s'égarer de fleurs et s'orner de tentures ; charme des yeux. De leur côté, les mille problèmes de la réception des congressistes (logement, accueil), furent fort bien réglés par une Commission, à la satisfaction, à l'admiration de tous. Alors qu'ailleurs les Congrès réclament généralement de leurs invités une participation aux frais, ici, en ces deux jours, un chacun était hébergé et traité royalement — par les largesses antiques du généreux Cardinal — qui inspiraient heureusement la sagesse avisée des actuels administrateurs du Collegio Alberoni.

16 octobre. — « A Metz, l'Académie Nationale » tient séance publique et remet les prix de la Renaissance française.

En présence d'une assistance relativement nombreuse, l'Académie Nationale de Metz a tenu hier (16 octobre), l'après-midi, pour la première fois depuis la Libération, une séance solennelle et publique qui eut pour cadre le grand salon de l'Hôtel de Ville.

A la table d'honneur de cette Compagnie d'érudits, on relevait aux côtés de l'actuel président, M. Berrier, la présence du général Zeller, gouverneur militaire, de M. le Secrétaire général Hayem, représentant l'Inspecteur général de l'Administration, de Mgr Heintz, évêque de Metz ; de MM. Mondon, député-maire ; Saur, ancien président, etc...

La séance fut ouverte par M. Berrier, qui se réjouit de cette reprise de contact de l'Académie avec le public messin et retraça l'histoire de celle-ci, jeta les bases d'activité future et enfin salua respectueusement et plus particulièrement le général Zeller, récemment nommé membre d'honneur.

Avec bonne grâce, le général Zeller répondit et remercia ; il en profita pour faire « une promenade dans le jardin du Palais du Gouverneur », jardin plein d'histoire ancienne, sur laquelle il fournit des anecdotes.

Enfin, après que M. Rigaud, archiviste départemental et secrétaire de l'Académie, eut fait le rapport moral sur les activités de celle-ci, rappelant notamment les intéressantes communications faites par les membres au cours du dernier exercice, il fut



Jean CALVET

né à *Castelnau-Montratier* (Lot), 17 janvier 1874

Etudes : Petit Séminaire de *Montfaucon* (Lot)

et Grand Séminaire (Lazaristes) de *Cahors*

Ordination sacerdotale : *Cahors*, 19 septembre 1896

Professeur : *Montfaucon* (1897-1900). Etudes à *Toulouse*

à *Paris* (Séminaire Saint-Vincent de Paul) (1900-1903)

Agrégé de l'Université

Maître de conférences : Institut Catholique de *Toulouse* (1904-1907)

Professeur à *Paris* : Collège Stanislas, Première Supérieure (1907-1921)

Professeur : Institut Catholique de *Paris* depuis 1921

Élu doyen Faculté des Lettres, 12 juin 1932

Pro-Recteur de l'Institut Catholique, *Paris* (automne 1942)

Recteur le 24 novembre 1945

Démissionne le 21 juin 1946, et se retire le 16 septembre 1946

Recteur honoraire



Eugene COMELLAS
Visiteur de la province de Barcelone
(1920-1946)
né à *Barcelone* le 17 avril 1879
mort à *La Nouvelle-Orléans* le 18 juin 1946



Ramon GAUDE

Visiteur de la province du Venezuela (1951-1953)
né à *Albentosa* le 20 décembre 1880
mort à *Barquisimeto* le 1^{er} février 1953

procédé à la remise des deux prix décernés à des correspondants : MM. l'abbé Diebold, professeur au Grand Séminaire de Nice, et Léon Machard. »

(Le Lorrain, 17 octobre 1952.)

18 octobre. — Au diocèse de Tournai, le doyen de Lessines vient aujourd'hui bénir l'église de Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse, fondation de la province belge, dans le faubourg d'Houraing. Ainsi, grâce à de généreuses donations, et en un milieu de carriers, aboutissent les efforts et les dévouements de nombreux mois de travaux.

Mgr Himmer, évêque de Tournai, a tenu à se trouver à cette simple cérémonie, où dans la nef de l'église se presse une assistance sympathique. On y trouve M. Léonard Peters, l'ancien Visiteur de Belgique, et nombre de confrères. Aussi, au nom de la Province entière, M. André Menu, l'actuel Visiteur, exprime à Mgr l'Evêque la joie et la fierté pour les Lazaristes de travailler et de se trouver à demeure dans le diocèse.

Le lendemain 19 — dimanche — Mgr Lecouvet, auxiliaire de Tournai, consacre le maître-autel de la nouvelle église, pendant que M. Hachez, secrétaire de l'évêché, commente brièvement la cérémonie que suivent, tout émues, une trentaine de cornettes. A l'évangile, M. Menu invite les fidèles à faire de leur église un vivant *Notre Père* et un *Je vous salue Marie*, afin que chaque jour Notre-Seigneur règne ici plus entièrement sous le regard de la Vierge Immaculée.

Après la messe, le traditionnel apéritif d'honneur fut servi aux divers corps de métier du bel œuvre : architecte, entrepreneurs, maçons, manœuvres, menuisiers, plafonneurs, plombiers, électriciens, etc...

Repas servi chez M. Lehoucq, doyen de Lessines, qui, au moment des *santés*, se félicita d'avoir marié sa fille Houraing aux Pères Lazaristes, et promit que la paroisse Saint-Pierre de Lessines resterait pour sa fille une belle-mère compréhensive. Devant de tels sentiments d'un grand-père aimable et si jovial, il serait bien difficile de ne pas s'entendre. Il y a tant de bien à assurer, la main dans la main !

A quatre heures, salut et imposition de plus de cinq cents médailles..

Le dimanche suivant 26, fête du Christ-Roi, M. Engels, dans les rites traditionnels, fut canoniquement installé premier curé de cette nouvelle paroisse, en présence de quasi tous ses collègues du doyenné. Une belle journée qui inaugure un travail prometteur.

La nouvelle église de style roman moderné, sobre et claire, s'épanouit en une nef unique de quinze mètres de large que du haut de six marches domine le maître-autel en marbre noir ; tandis qu'à droite de l'église, la tour du clocher monte à trente mètres.

La sacristie, aux spacieuses armoires, est pourvue de tout ce que l'on y attend et veut actuellement.

Tout proche et réunie par une galerie couverte, la vaste maison des confrères, (vicaires et missionnaires missionnant), est bien comprise, avec des salles d'œuvres.

6 novembre. — A Tartas, dans les Landes, tout proche du *Berceau de Saint-Vincent* de Paul, la maison des Filles de la Charité est aujourd'hui en fête. Elle célèbre, et cela doit se sou-

ligner, les soixante-dix ans de présence et de dévouement de Sœur Cottin, en cette même maison. Sur ce jubilé de platine à Tartas, l'essentiel est noblement évoqué dans les quelques lignes (p. 221-222), que lui consacre la *Semaine religieuse d'Aire et de Dax*, en son numéro du 12 décembre 1952 :

Soixante-dix ans de vie religieuse, soixante-dix ans de séjour à Tartas au service de l'enfance, de la jeunesse, des pauvres, des malades, tels sont les magnifiques états de service qui recommandent à la reconnaissance de tous les Tarusates celle que depuis soixante-dix ans ils appellent « la Sœur ». Il s'agit de Sœur Vincent.

Rien n'aura manqué à l'éclat de son jubilé, célébré le 6 novembre, en la chapelle de l'Hôpital : une abondante délégation des Filles de la Charité, la présence de M. Houfflain, Supérieur des Lazaristes de Notre-Dame du Pouy, de M. Pierre, Supérieur du Berceau, la présence de Mgr Deymier, archevêque exilé de Chine par la persécution communiste, et neveu de la jubilaire, tout le clergé de la paroisse, une nombreuse affluence de Tartas et des environs.

La messe a été célébrée par Mgr Deymier qui, après l'évangile, avec une émouvante simplicité, évoquant ses plus lointains souvenirs, a retracé les grandes lignes de la carrière de Sœur Vincent, mis en lumière les traits essentiels de la vocation de la Fille de la Charité, et montré comment le communisme persécuteur s'est acharné à salir, à discréditer par une infâme campagne de calomnies, des religieuses que toute la Chine admirait et vénérât, et qu'elle continue à aimer et à vénérer, malgré cette rage satanique déchaînée contre elles.

L'après-midi, avant le salut du Saint-Sacrement, M. le Doyen a exprimé dans une brève allocution, les sentiments unanimes de la paroisse à l'égard de cette éducatrice de grande classe qui, successivement directrice de l'école communale des filles et de l'école chrétienne, Supérieure de l'Hôpital pendant plus de quarante ans, a été chassée par deux fois de postes où elle avait le double tort de porter un habit religieux et de remporter trop de succès ; son principal mérite fut de réussir admirablement là où tant d'autres n'eussent même pas essayé, de transformer en jeunes filles irréprochables, en mères exemplaires, voire en religieuses, des enfants de toute provenance, parfois tirées du ruisseau. Trente-huit jeunes filles ont été par ses soins orientées, guidées vers la vie religieuse sous les formes les plus diverses, dix-huit d'entre elles vers le seul Séminaire de la rue du Bac. Cette éducatrice d'âmes, cette éveilleuse de vocations, avait comme pas une le talent de gagner la confiance de l'enfant en lui faisant confiance : aux âmes généreuses, elle n'hésitait pas à beaucoup demander, et l'on demeure confondu devant les exemples de piété, de dévouement, d'esprit de sacrifice donnés, sous cette vigoureuse impulsion, par des jeunes filles de douze, treize et quinze ans.

Plaise à Dieu de donner à Sœur Vincent de longs jours encore, et beaucoup d'imitatrices.

9 novembre. — Paris. Annuelle journée diocésaine des Enfants de Marie. La *Croix* du 11 novembre en informe ainsi ses lecteurs, et montre que *fidèles à leur idéal, les Enfants de Marie vivent en militantes d'Action Catholique.*

Plus de sept mille Enfants de Marie, dont mille venaient de province, ont envahi dimanche matin la vaste enceinte du Gau-

mont-Palace. Elles y ont affirmé leur foi ; elles ont promis de vivre leur idéal marial ; elles ont vibré ensemble, tandis que se succédaient sous leurs yeux les tableaux colorés du si expressif jeu scénique dû à Marie Alix : Foi vivante, ma lumière.

Cette réunion générale était le point culminant des Journées mariales présidées par M. le chanoine Le Cordier, directeur des œuvres du diocèse de Paris, auxquelles ont prit part plusieurs aumôniers, de nombreuses religieuses et des centaines de responsables. Aidé de la compétence des Prêtres de la Mission, les RR. PP. Henrion et Magentic, le R.P. Triclot, aumônier national, anima de son dynamisme et de son profond sens apostolique les diverses réunions de ces Journées, avec les responsables nationales, Mlles Janine Giens et Marie Chollet.

Grâce au R.P. Triclot, nous assistons depuis plusieurs années à un véritable renouveau de l'Association des Enfants de Marie. Renouveau nécessaire et réconfortant qui, sans mutiler l'Association dans ce qu'elle a de spécifique, l'adapte heureusement aux conditions actuelles de l'apostolat.

La meilleure preuve n'en est-elle pas le choix du thème de ces Journées 1952 ? C'est celui même que le Saint-Père a choisi pour le Congrès de la Fédération mondiale des Jeunes catholiques (F.M.J.C.F.), tenu à Rome en avril : la foi vivante dans le monde moderne. Une autre preuve est évidente : la grande majorité des membres de l'Association sont d'actives militantes des mouvements d'Action catholique générale ou spécialisée. Loin de les écarter de l'action, leur idéal marial est l'âme de leur apostolat.

Le sujet de l'année — la foi — fut étudié au cours des diverses réunions respectivement réservées aux directrices, aux responsables, aux aînées, aux aspirantes et cadettes, aux délégations de province. Aujourd'hui, la foi des jeunes est menacée par tant de forces : ambiance de matérialisme et d'incroyance, manque d'instruction religieuse approfondie, décalage entre l'étude des sciences profanes et celle de la religion, courants de pensée qui sèment le doute... Partout, exposés et échanges de vues, faits et témoignages pris sur le vif ont amorcé avec fruit l'enquête-campagne.

Ces « Journées mariales 1952 » marquent une étape. L'Association est largement ouverte sur le monde tel qu'il est, et sur les préoccupations de l'Action catholique. Dans la vaste pâte, les Enfants de Marie veulent être, en vivant leur idéal marial, le « levain du levain ».

(La Croix, 11 novembre 1952.)

19 novembre. — En ce jour, à l'Institut Supérieur de Philosophie de Louvain, notre confrère, M. Jean Plat, professeur à Panningen, obtint brillamment son doctorat en philosophie. en exposant et défendant sa thèse sur « Les Harmonies entre l'Esprit humain et le Monde chez Kant ».

La défense ne fut pas de longue durée. Ses examinateurs, dirait-on, n'en sentaient plus le besoin, vu les éminentes qualités du travail : pénétration profonde de la pensée de Kant, logique serrée et constante dans l'élaboration du sujet, objectivité très loyale vis-à-vis du grand philosophe allemand, clarté de langage qui ne se dément même pas quand il s'agit de son schématisme.

Le candidat fut reçu « avec la plus haute distinction » et même « avec félicitations du jury », ce qui, en ce jour, au dire

de Mgr de Raeymaeker, président de la commission d'examen, fut accordé pour la première fois dans cet Institut supérieur de Philosophie. Les professeurs, MM. Dondeyne et de Waelhens, déclaraient que cette thèse marquait un bon pas en avant sur l'œuvre de M. de Vleeschhauwer, jusqu'ici classique en la matière, et attestaient qu'elle doit être comptée parmi les meilleures études sur Kant. Ce qui n'est pas un éloge banal et ordinaire pour qui connaît la bibliographie des études kantienne, établie par *Ueberweg* dans sa *Grundriss der Geschichte der Philosophie*, où elle ne s'étend pas sur moins de cinquante pages en petits caractères.

Voici d'ailleurs comment l'auteur a résumé lui-même le contenu de son travail :

« Le but de ce travail est de montrer que Kant admet constamment une certaine harmonie entre les *a priori* de l'esprit humain et le monde, notamment entre les catégories et les aspects généraux de l'être, et que cette harmonie est une condition de possibilité de l'expérience.

« Le premier chapitre établit la position du problème. D'après Kant, toute expérience, toute vraie connaissance contient deux éléments : la matière (la multiplicité des impressions sensibles) et une forme (les *a priori* de notre esprit). Il n'y a expérience que du moment que la matière est *subsumée* dans la forme. Comment se fait-il que les multiples impressions nous soient données, groupées de façon à entrer toutes dans les catégories ? Comment se fait-il que les catégories soient ajustées à cette matière comme une clef à une serrure ?

« Au second chapitre, l'auteur se demande si cet heureux groupement des impressions ne résulterait pas de l'activité synthétique du sujet lui-même. Sa conclusion est que l'activité synthétique de l'imagination ne consiste pas à grouper originairement une infinité d'impressions où il n'y a encore aucun ordre, mais à transposer dans un ordre spatio-temporel, un ordre ou groupement primitif donné. D'où procède cet ordre originaire ?

« Le chapitre troisième expose comment cet ordre prend sa source dans le substrat suprasensible des phénomènes, dans les choses en soi qui affectent nos sens. Le fait que ces choses nous fournissent une matière (tels groupes d'impressions), qui se laisse *subsumer* dans les catégories, est à considérer comme un cas particulier de l'harmonie profonde qui règne entre l'esprit humain et le monde, et qui s'étend à divers autres cas : harmonies entre le monde d'un côté et l'esprit humain pris comme constructeur de systèmes, comme faculté de jugements esthétiques, comme faculté de jugements téléologiques et comme raison pratique d'un autre côté. De cet exposé il ressort que les relations entre chose en soi et phénomène sont beaucoup plus intimes et plus compliquées qu'on ne le suggère communément.

« Au chapitre quatrième, l'auteur montre que les *a priori* de l'esprit humain avec lesquels le monde se trouve en harmonie de tant de manières ne sont pas des *a priori* purement de fait, qui par hasard se trouvent réunis dans cet esprit, mais bien — exception faite pour les formes des sens — les *a priori* nécessaires de tout esprit fini.

« Dans sa conclusion finale, l'auteur montre que l'harmonie entre l'esprit humain et le monde revient à ceci : les catégories correspondent à un groupe d'aspects généraux de l'être ; ces aspects généraux de l'être existent en Dieu comme dans leur ori-

gine. Il s'en suit que toute chose, qui trouve en Dieu son origine, en porte la marque. Il s'en suit également que chaque esprit, qui a son origine en Dieu, possède ces aspects généraux sous forme d'idées fondamentales qui lui font comprendre toute chose.

« Les chapitres précédents présentent la philosophie de Kant plutôt comme un réalisme (quoique toujours mitigé) ; on examine enfin si les conclusions précédentes valent également pour le Kant de l'*Opus postumum*. Il résulte de cet examen que dans cette œuvre, Kant se meut en effet dans la direction de l'idéalisme ; pourtant ce glissement vers l'idéalisme n'est pas si marqué que certains se le représentent ; en outre si ce glissement se fait jour, c'est dans d'autres doctrines de l'*Opus postumum* que celles qu'on invoque souvent pour le prouver. »

Avec la thèse de M. Plat, certes, le dernier mot n'a pas été dit, et tous les problèmes que suscite la philosophie de Kant ne sont pas par elle résolus. Mais on peut dire sans exagérer qu'elle aidera puissamment à mieux saisir la pensée d'Emmanuel Kant.

La thèse fut présentée en langue néerlandaise. Vu le sujet spécialisé et tout à fait spéculatif, vu aussi le débit restreint des livres en notre langue, pour une raison pratique, donc autre que la « raison pratique » de Kant (!) l'ouvrage ne fut pas imprimé, mais multiplié seulement en quelques copies, tapées à la machine.

Assistaient à la solennité, notre confrère l'ancien Vicaire apostolique de Yungpingfu, Mgr Eugène Lebouille, M. Emile Sarneel, supérieur de Panningen (accompagné de ses confrères Wieriks et van Rijsbergen, M. Corneille de Boer, supérieur de Wernhoutsburg, et M. Pierre van Kuijck, supérieur de Nimègue. M. Lansu, visiteur, avait été retenu à la maison par une légère indisposition. Heureusement, M. Menu, visiteur de Belgique, était là, avec toute la maison de Louvain. Il tint à honneur de partager notre joie et de couronner par des agapes très appréciées la cordiale hospitalité qu'il accorda pendant trois années à M. Plat, resserrant une fois de plus les liens de bonne fraternité entre les deux provinces voisines.

22 novembre 1952. — A Turin, au Séminaire *San Vincenzo*, s'éteint un ancien et vaillant missionnaire de Chine, longtemps professeur à Kashing. M. Félix Bonanate, soixante et onze d'âge, cinquante-trois de vocation. En apprenant cette mort, son ancien supérieur de Kashing, M. Reinprecht, actuellement directeur des Filles de la Charité au Japon, s'est fait un devoir d'apporter de lui-même son témoignage sur son confrère disparu (1930-1949). Son témoignage, profondément édifiant, dégage avec franchise de cet ensemble de vertus quelques leçons toujours et partout utiles.

« Lors de mon retour de la Chine communiste, au cours de mon voyage Rome-Paris, en janvier 1952, je me suis arrêté durant quelques heures à Turin afin d'y saluer ce vieil ami avec lequel j'ai vécu au Séminaire Saint-Vincent à Kashing, pendant dix-neuf ans. Je tenais à lui dire mon *au-revoir*, avant de rejoindre mon nouveau poste en terre japonaise. Je trouvais le même confrère, grand de taille, mais assez épaissi, la même barbe blanche... « Eh bien ! *vieille peau*, comment allez-vous ? — Bien, bien. — *Toujours pleine lune* ! — Comme vous voyez ». répondit-il avec un large sourire... Il m'avoua cependant que ses

jambes lui refusaient progressivement leurs services et que désormais il ne pouvait plus monter les escaliers...

Cette dernière entrevue n'a fait que me corroborer dans mon impression de jadis. Dieu, malgré mes déficiences, m'a concédé la grâce de vivre avec plusieurs saintes gens. M. Bonanate fut de ceux-là. Un saint, oui, mais sur la fin de sa vie seulement. Je l'ai connu quand il avait déjà cinquante ans. Au paravant, après avoir mené la vie de missionnaire au Kiangsi, il avait été nommé professeur au Grand Séminaire de Kian puis de Ningpo ; finalement il fut placé au scholasticat de Kashing. Homme intelligent, menant une vie pleinement sacerdotale, mais rien encore d'extraordinaire. Il avait même plusieurs petits défauts, désagréables pour lui-même et surtout pour ceux qui vivaient avec lui. Il s'en aperçut. Un beau jour, il devint tout autre. Pourquoi ? je l'ignore ; mais je sais, pertinemment, qu'il voulut énergiquement se préparer à une bonne, à une sainte mort, et pour cela, répétait-il, réparer ses péchés passés. Il prit aussitôt des moyens énergiques, qu'animait une volonté de fer. Voici quelques-unes de ses vertus et quelques points édifiants remarqués en lui :

1° *Son travail incessant.* Professeur, prédicateur, il sera toujours devant quelque livre, écrivant, multipliant ses copies et ses notes. A plusieurs reprises, je lui ai amicalement reproché de gâcher tant de papier, tant de cahiers ! Quand il quitta la Chine en 1949, il me légua (don généreux de sa part), une trentaine de ses multiples cahiers : notes de morale, conférences spirituelles, explications catéchistiques, etc... Quittant la Chine à mon tour, le 15 novembre 1951, les policiers communistes examinèrent sévèrement mes bagages, retinrent entre autres tous ces cahiers. Qu'ils les lisent donc et y puisent à longs traits ; cette lecture ne pourra que leur être salutaire... L'horaire des journées de M. Bonanate est minutieusement réglé, tiré au cordeau. Il lit le journal, mais pas tous les jours. Il laisse s'accumuler les journaux cinq jours durant ; et alors les parcourt tous en un quart d'heure, les faisant enfin circuler. Ses confrères voisins, dans leur légère impatience, auront enfin ce matin-là les... « dernières nouvelles » !

Pour dégourdir ses jambes, matin et soir, durant un quart d'heure, montre en main, il se met à courir dans le jardin : véritable course, où sa ceinture flottait au vent... Après ce violent exercice, il montait en chambre et s'installait de nouveau devant son bureau, avec courage et persévérance.

2° *Sa tendre dévotion pour la Vierge.* Il était Italien et ses compatriotes à la dévotion facile, chérissent leur madonna. Dans la chambre de M. Bonanate, bien simple et modeste pourtant, on trouvait une Madonne vivement coloriée sur son bureau, une autre sur son prie-Dieu, et une autre encore de-ci de-là. Il ne donnera jamais une conférence sans parler de la Vierge, et au confessionnal son pénitent doit docilement et inévitablement écouter sur Notre Dame, une salutaire exhortation.

3° *Ses résolutions énergiques.* Sans prétendre tout dévoiler sur ce chapitre, je dois pourtant signaler que, vers l'année 1936, il prend soudain la résolution de ne plus manger de viande. Il tiendra parole. Et au séminaire de Kashing, même à Noël, au Nouvel An, à Pâques, il se contente de riz et de légumes. Bientôt après, il s'interdit gâteaux, fruits, bonbons et toutes douceurs.

Quand il recevra un cadeau de cette sorte, tout passera dans le gosier de quelque séminariste.

4° *L'offensive contre le déjeuner.* Normalement, grand mangeur, M. Bonanate absorbait le matin deux gros bols de vermicelle, un pain entier qui suffisait pour trois confrères, le tout arrosé de café au lait. Cela doit changer. Désormais : café noir, un simple morceau de pain ; et ce fut tout. Au cours d'un séjour à l'hôpital, il dût subir sur ce point les reproches et récriminations des Sœurs. Tout fut inutile... il ne prendra ni viande, ni fruits, ni crème, et le matin se contentera d'un peu de café noir et d'un morceau de pain, au grand désespoir des Sœurs si dévouées à son endroit.

5° *Guerre au repos.* Encore un pas en avant. Malgré son âge avancé, il prend soudain la résolution de ne jamais plus s'accorder de repos le matin. Son réveil-matin l'appelle vers quatre heures moins le quart. *Vous savez, disait-il, je suis fort lent, il me faut trois quarts d'heure pour m'habiller et achever ma toilette !...* Et son sommeil il le facilite à sa façon, en remplaçant son oreiller par un morceau de bois ! Ainsi le Séminaire interne prenait ses deux mois de vacances à *Chapou*, sur les bords de la mer, chaque séminariste comme chaque directeur devait porter avec lui toute sa literie. Pour sa part, M. Bonanate n'oubliait pas d'enrouler dans sa couverture son indispensable et délicieux traversin de bois.

Et à plusieurs années de distance, j'admire le courageux porteur de M. Bonanate, condamné à charrier et à trimballer sur le dos cette pièce de bois qui était de taille et de poids. A Shanghai, lorsqu'il prêche la retraite aux Sœurs, n'ayant plus son cher morceau de bois, il s'arrange tout de même et utilise un tiroir quelconque du bureau pour lui servir de l'oreiller rêvé !

Il dormait d'ailleurs fort bien, sans insomnie. Son ronflement sonore servait d'indication ; sifflant en trompette, il réveillait ses innocents voisins de chambre. Et plusieurs fois, il m'est arrivé, pour le bien de tous, d'aller frapper à sa porte afin de mettre un terme, pour un instant tout au moins, à cette âpre musique qui ne tenait lieu de rien d'un morceau de Bach ou de Beethoven.

Sur les dernières années de sa vie, il se confessait *tous les jours*. Il avait son confesseur ordinaire, mais il ignorait toute-fois entièrement la moindre faiblesse de tout attachement. Très facilement, il se confessait au premier venu : ce qui lui importait, c'était de recevoir la sainte absolution. Parfois même, après la prière du soir, il frappait discrètement, ouvrait, se mettait sur le prie-Dieu et tout bonnement commençait sa confession ; ayant le souci des effets de ce sacrement dont, en professeur de morale, il connaissait l'efficacité. A son heure dernière, il a dû certes être bien purifié.

Ajoutons enfin que ce *travail d'épuration* lui procura toute sa vie une grande et vive souffrance. Il a été et est demeuré d'une extrême sensibilité. Plein d'imagination, sa tête devenait souvent un tas, un sac d'aiguilles. Si on l'eut laissé agir, aisément il eut fait intempestivement des clercs de Kashing des martyrs à vingt-trois ans. Mais c'était élémentaire sagesse d'écarter cette tentation et ce lamentable résultat. Facilement il croyait que son supérieur ou tel autre de ses confrères en avait après lui ; et il en souffrait à perdre la tête. Un jour étant moi-même à l'Hôpital Sainte-Marie, à Shanghai, pour une opération, je vois

soudain ouvrir la porte de ma chambre. C'était M. Bonanate, tout courbé et tout sombre. *Ah ! c'est vous ? Qu'y a-t-il donc ?* Il me regarda, me prit la main, et m'avoua : *Cela va mieux, cela passe...* Un petit mot de son supérieur, comme il me confia, l'avait tellement bouleversé et ému que son cœur battait encore la campagne ; il en pensa mourir. Trois jours d'hôpital lui apportèrent enfin paix et soleil. Son bon supérieur, totalement innocent de ce malaise, n'a jamais su ni soupçonné la cause du malaise subit de son confrère.

Dieu a permis cette sensibilité exagérée, exacerbée, pour davantage l'humilier, le mortifier et en définitive embellir sa couronne de mérites...

De ces souvenirs, cher Monsieur Bonanate, vous sortez et demeurez pour ma part, grandi. Malgré ce caractère pointilleux et cette sensibilité à fleur de peau, à tous vous nous apprenez cette magnifique leçon, que, à tout âge, même à partir de cinquante ans, on peut se corriger... Il suffit pour cela de vouloir et de mettre la main à la pâte. Et cela reste la leçon de cette vie de travail et d'efforts. »

23 novembre 1952. — En ce dimanche précédant la fête du 27 novembre et en vertu d'indult, pour la première fois à la Maison-Mère on célèbre la solennité anticipée de la Médaille Miraculeuse : au jour de la fête, la Communauté se rend au 140, rue du Bac. Les fidèles et habitués de la chapelle, 95, rue de Sèvres, profitent de cette facilité nouvelle pour y marquer et nourrir leur dévotion à Notre Dame. Pour la première fois également une grande statue de la *Vierge aux Rayons*, dûe aux générosités de la Très Honorée Mère Blanchot, est installée dans le sanctuaire, à la place traditionnelle, au côté de l'évangile. Mise en valeur, comme il convient à notre temps, par un discret réflecteur, cette figure maternelle acquiert vie et grâce : elle touche les cœurs, active les prières, et reste en place jusqu'à l'octave de l'Immaculée.

Ces jours-ci également — après des années de réclamations et d'observations motivées — on s'aperçoit enfin pratiquement que l'éclairage de la chapelle est déficient, et par trop sommaire. Les lustres de 1900, au style tarabiscoté et tourmenté (nids à poussière, exerçant la patience des sacristains), établis jadis pour le gaz (bec Auer), ont été, avec le temps, transformés en supports de modestes ampoules électriques bien usées. Leur remplacement est décidé. Quatorze projecteurs dans la nef sont placés sur l'architrave des colonnes et versent leurs fuseaux lumineux sur l'assistance. Durant quelques semaines, les techniciens multiplient leurs essais pratiques sur la forme à donner aux réflecteurs, sur leur inclinaison, et sur le comportement des globes qui éclairent voûtes et bas-côtés. La lumière tombe heureusement sur les blancs surplis qu'elle met en valeur. Elle fait ressortir de même les chevelures nuancées ou les calvities reluisantes. Discrètement les figures sont dans une pénombre relative : ce qui accentue le caractère religieux de cet éclairage. Bref, voilà un progrès qu'un chacun est heureux d'enregistrer.

Dans un volume consacré à *Un maître d'aujourd'hui, Jean Calvet*, publié en décembre 1952, M. Jean Guittou, professeur à l'Université de Dijon, fervent disciple et auteur bien connu du *Portrait de Monsieur Pouget*, ne peut s'empêcher de conserver, au fond de ses yeux et de son cœur, l'aspect de notre chapelle, où il vint si souvent se recueillir et prier. Il l'a revoit toujours

dans l'image faite des obsèques du Père Pouget (†24 février 1933). (Voir *Annales*, tome 98, 1933, p. 462-466 ; 482-497). En cette fin de 1932, il la retrouverait sinon substantiellement changée — du moins mieux éclairée ; tout comme il reverrait sous une nuance claire les murs sombres de la cellule ténébreuse du P. Pouget, que fatiguait une lumière tant soit peu vive et un éclairage normal.

Mais au fond combien vraie, combien heureusement notées, cette vision et cette comparaison pertinentes des deux sanctuaires de nos deux maisons-mères.

« *La chapelle des Lazaristes du 95 de la rue de Sègres est l'antithèse de la chapelle de la Médaille Miraculeuse, rue du Bac ; on ne peut rêver de plus parfait contraste. La chapelle des Lazaristes est un long vaisseau obscur. Elle offre un chœur immense, pourvu d'immenses bancs de bois, et laissant un grand ride, si propre à honorer les morts le jour des funérailles. Chez les Sœurs, tout est transparent, ripoliné, et sans vide ; les pèlerinages s'y succèdent dans une atmosphère qui rappelle celle de Lourdes. Mais nul ne songe à prier devant le corps de saint Vincent de Paul, à la chapelle voisine de la rue de Sègres. Là les fidèles sont réduits, dans un bas-fond où ils odorent un parfum fade d'encens, de robe et de poussière. »*

Eh ! oui ! Combien heureusement notée cette antique odeur fade ! Depuis lors, l'atmosphère a généralement fait place à une aération plus attentive, à une propreté qui bannit saleté et parfums désagréables. Et désormais l'éclairage, quand il joue, pourchasse l'obscurité. Quant à l'aspect poussiéreux — banni de la chapelle — il rend encore minables pour un temps, corridor et escaliers du rez-de-chaussée. Avouons-le : il y a là facile terrain d'exploits pour l'offensive et l'opération pinceaux. Cela viendra ! Quelle joie alors pour Monsieur Vincent : *ni trous, ni taches !*

25 novembre. — Sur les dix heures du soir, au *Berceau de Saint-Vincent de Paul*, souffrant vivement depuis nombre de mois, M. Théobald Lalanne remet entre les mains de Dieu son âme et son esprit qu'il reçoit et garda nobles et grands. Né à Labatut, dans les Landes, le 10 février 1880, et fils de Pierre-Elie et d'Adèle Cazaux, il poursuivit ses études en ce *Berceau de Saint-Vincent* qu'il aima intelligemment, jusqu'au bout. Admis au Séminaire interne de Dax, le 30 septembre 1899, il émettait ses vœux au *Berceau*, en la maison de *Ranquines*, le 24 avril 1903. Ordonné prêtre à Dax par Mgr Jacques Thomas, C.M. (24 juin 1905), il est envoyé à *Santiago-du-Chili*, où il prodigua de l'excellente besogne à l'école apostolique. Après un stage à *Trujillo* (Pérou), il rentra en France, en 1915, comme nombre d'autres confrères.

La démobilisation de 1919 le ramenait providentiellement au *Berceau* où, désormais, il exerça une profonde et salutaire influence sur de nombreuses générations d'élèves ; toujours soucieux de nouveaux procédés et de réels progrès dans le plus complet et le plus harmonieux développement d'une intégrale instruction et éducation.

Préfet de discipline, il fut par surcroît un remarquable formateur et professeur : éveilleur d'âmes, excitateur d'intelligences, esprit pétillant et toujours en éveil, profonde bonté progressivement attendrie. Travailleur acharné, continuellement

en chasse et découvertes, plume effilée et qui nous laisse — en marge de savants articles de linguistique gasconne (cf. *Annales*, t. 116, p. 171-173) — un réel chef-d'œuvre dans son *Théophraste à Lilliput* : condensé d'une expérience avisée et directoire d'une pédagogie avertie.

Et que dire de cet annuel *rapport moral* qui, depuis nombre de réunions, restait un régal, lors des assises de l'*Amicale des anciens élèves et professeurs*. Rien de mesquin dans son optique, rien de banal dans ses observations qui partout, même en dehors du *Berceau*, conservent leur valcur et profit.

En juillet 1952, comme en chacune de ses assemblées, l'*Amicale* entendit le *Rapport moral* du dernier exercice. Hélas ! ce devait être la page ultime de ce *Recueil*, ouvert depuis vingt-quatre années : que de leçons et quel talent, dans ces lignes chargées d'observations et de sens, vibrantes de délicates émotions !

En attendant de lire, sous une plume confraternelle, une évocation et portrait de cette âme, si bien douée, voici donc ce suprême *Rapport moral* de 1951-1952 qu'auroient, à son ordinaire, tant de charmes et d'enseignements.

Depuis trente ans le mot d'Amicale est sur nos lèvres, mais nous ne sommes guère préoccupés de définir la chose. D'ailleurs, est-ce bien nécessaire ? Comme pour la rose, il vaut mieux en respirer le parfum que l'analyser chimiquement. Et puis, est-ce possible ? On ne définit pas ce qui est vivant et en un devenir perpétuel. Or, nous avons la prétention d'être bien vivants.

Essayons quand même des définitions provisoires et fragmentaires, à des points de vue particuliers. Ainsi, sous l'angle du Trésorier, une Amicale est avant tout une « liste de cotisants ». Ne sourions pas trop vite : cet aspect est plus moral et psychologique que matérialiste et financier. Un parti peut aligner des millions de sympathisants ou d'électeurs, mais il se lamentera de n'avoir que quelques milliers de cotisants fidèles. Des deux chiffres, quel est le plus vrai, le plus représentatif du réel ? Il est difficile de le dire, mais pour nous, la sincérité, la cohésion, l'attachement des membres, sont fonction du chèque postal. On aime davantage ce qui a coûté, comme on donne plus volontiers pour ce que l'on aime. Les chiffres enregistrés par le thermomètre du Trésorier renseignent le Secrétaire sur la température de la Société.

Or, malgré certains progrès accomplis, le nombre des réfractaires est si considérable et si humiliant pour nous que l'on n'ose le publier. Si bien que notre budget va commencer à sentir la gêne.

Nous ne sommes pas à la côte d'alarme et il n'est pas question de réévaluer la cotisation. Voici cependant quelques précisions auxquelles vous avez droit.

La cotisation initiale était de 10 francs à l'époque où Poincaré faisait la conversion du franc à quatre sous, c'est-à-dire que 10 francs Poincaré valurent deux francs-or. Aujourd'hui, les 200 francs Pinay, même réévalués, ne valent qu'un franc-or. Ainsi notre budget actuel est dévalué de moitié par rapport au budget initial.

Sous une autre forme plus frappante mais moins rigoureuse : Nous imprimions les premiers bulletins pour 200 francs, soit avec les cotisations de vingt membres seulement. Le dernier

bulletin a coûté 60.000 francs, soit la cotisation actuelle de trois cents membres. Il est vrai qu'il était de taille et de lure.

Cependant, ne nous alarmons pas encore, parce que nous enregistrons avec une satisfaction infinie un phénomène compensateur. Beaucoup d'anciens, c'est-à-dire la grande majorité des cotisants, déchirent dédaigneusement le chèque que nous leur avons préparé et le remplacent par un autre à leur goût... et au nôtre. Car, si l'acquiescement d'une cotisation prouve une certaine froide honnêteté commerciale, tout supplément, si léger soit-il, est un geste du cœur qui se situe aussitôt sur un autre palier et dans un autre monde.

Mais ces cas, extrêmement consolants, ne sauraient légitimer les trop nombreux resquilleurs. Ils sont de plusieurs classes : les désordonnés, les distraits, les abouliques, qui ne demandent qu'à faire leur devoir, mais demain... et encore demain, c'est-à-dire jamais. Les plus irritants sont encore les resquilleurs conscients et de mauvaise foi, le plus souvent théologiens, qui se font une raison et, pour avoir payé de leur personne au Berceau, ou pour tout autre motif aussi sophistiqué, se créent des privilèges inadmissibles. N'a-t-on pas vu des Supérieurs de Grand Séminaire, — qui ne sont pas nécessairement des économiquement faibles, — quoique ayant professé la morale, ou parce que l'ayant professée, négliger complètement leur devoir d'honnêteté élémentaire...

On avait commencé, il y a deux ans, à lutter contre la « resquille ». On a interrompu les sanctions l'année dernière, à cause du Centenaire. On va les reprendre avec plus de férocité. Que les négligents (ce n'est pas dans cette salle qu'il faut les chercher, bien entendu) s'attendent aux pires vexations : feuillets reliés à l'envers dans leur bulletin, pagination brouillée à plaisir, coups de ciseaux, etc... Et, très sérieusement et très douloureusement, on appliquera les statuts de toute Amicale.



Ces considérations financières vont nous permettre d'aborder un autre aspect de la définition de l'Amicale : elle ne saurait être, hélas ! une Société de Secours Mutuel, ni doubler les Assurances Sociales ou les Allocations Familiales. Il était bon d'en toucher un mot, parce qu'il advient assez souvent que des camarades nous lancent un S.O.S. déchirant, jamais pour eux-mêmes mais pour un autre ancien dans l'épreuve. Mais que faire ? On voit bien, par nos budgets, que les années les plus excédentaires nous ne pourrions soutenir une seule famille pendant un seul mois. (Et, pour des raisons administratives, le Berceau est logé à la même enseigne que son Amicale).

Cela n'empêche pas que de nombreux et bienfaisants dépannages ont pu être opérés occasionnellement, mais on ne peut compter sur eux. Nous sommes trop désargentés et trop loin de tout centre où une influence efficace pourrait être exercée par nous. On a vu cependant des maquisards s'abriter chez nous contre l'envahisseur, et les collaborateurs occuper ensuite les mêmes lits pour s'abriter des maquisards. Des concentrationnaires sont venus nous emprunter 40 kilos de muscle, qu'ils glissaient jour après jour entre leur squelette décalcifié et leur peau translucide. Des désespérés ont pu parfois retrouver un gagne-pain providentiel. Le dépannage le plus inattendu a été sollicité

la nuit où j'ai été réveillé par un grattement discret à ma porte et où j'ai vu surgir, frippé, hare, angoissé, un jeune ancien, qui avait été un clerc splendide, étonnamment doué, la loyauté et la candeur même au total une nature exceptionnelle. Victime de circonstances déplorables, il avait roulé très bas. C'était la seconde dégringolade. Le pauvre enfant, traqué, venait solliciter ma complicité pour le faire aboutir sans accident au Bureau le plus proche de recrutement pour la Légion Etrangère. On ne voyait pas d'autre solution, le suicide ayant été écarté définitivement en passant devant la chapelle. Tout récemment, nous avons appris la mort de ce camarade, tué lui aussi au Vietnam.

L'Amicale c'est aussi cela, et beaucoup d'autres choses encore.

Et cette entraide joue également à l'échelon inférieur, de camarade à camarade. Ici, nous sommes moins renseignés, mais nous savons qu'il arrive assez souvent qu'un ancien embarrassé s'est armé en dernière ressource de la liste du bulletin pour y chercher l'adresse la plus proche où il pourrait aller frapper. Mais ici, une mise en garde s'impose. Il y a quelques mois à peine, un de nos meilleurs amis du Maroc a vu venir un autre ancien inconnu qui, au nom de la fraternité du Berceau, lui emprunta un nombre respectable de billets. Plus tard, notre ami eut lieu de s'inquiéter et nous en écrivit. Il s'agissait d'un sujet qui en effet avait passé une seule année à l'Orphelinat, laquelle ne promettait pas merveille pour l'avenir, et depuis il n'avait jamais donné signe de vie. C'était un chevalier d'industrie. — De semblables aventures nous arrivent à nous-mêmes. Mais où serait le mérite de la charité et de la camaraderie, sans ces risques ?

En principe, il vaut donc mieux ne pas compter sur l'Amicale comme Banque ou Etablissement de crédit, et ne la définir que par son rôle essentiel et primitif, celui de Centre Spirituel. « Elle est le lieu géométrique de nos souvenirs les plus purs et les plus frais. Elle est le phare vers lequel nous nous tournons quand notre âme est secouée par la tempête et dont la lueur lointaine nous maintient dans la bonne direction. Elle est l'oasis dont l'image rafraîchissante lutte contre la trivialité et la rigidité parfois, de la vie quotidienne. Elle est le haut-lieu où nous reprenons plus facilement le contact avec Dieu quand nous avons cessé de l'entretenir, et avec un Dieu qui nous paraît plus accessible et qui doit être plus vrai, parce que c'est celui que nous avons imaginé dans notre cœur d'enfant pur. Elle est tout de même la cave d'une Banque, où s'entassent les réserves de mérites des plus saints de nos vieux maîtres, des plus héroïques de nos missionnaires et de nos pères de famille, et où, en vertu de la Communion des Saints, Dieu vient puiser à certains jours pour compenser la pauvreté de nos âmes ».

Telle est la définition que je vous propose, bien qu'elle ne figure pas dans le Décret du Journal Officiel qui reconnaît notre Amicale.



Nous vous avons rendu compte l'an dernier (cf. Annales, t. 116, p. 129-130 ; 168-173), d'une tentative d'insémination dirigée faite sur le vieux chêne ; et l'on avait fondé de vastes espoirs sur les résultats escomptés. Personne n'avait songé aux

réactions possibles du majestueux et chatouilleux sujet devant cette mesquine intervention humaine.

« Comment, murmura-t-il, je date de huit cents ans ; je remonte à Saint Louis, qui aurait pu établir son tribunal aussi bien sous mes branches que sous la ramure de mon collègue de Vincennes. Mon père qui a longtemps vécu à mes côtés, sur mon flanc ouest, murmurait dans son feuillage, les jours de vent, qu'il était né païen et avait été ensemencé par un druide ibère ; de sorte qu'à nous deux seuls nous couvrons toute l'ère chrétienne. Huit cents générations de mes enfants ombragent la région. Les palombes furtives se gorgent de mes glands au passage et d'un coup d'aile vont les semer sur les flancs de la Guadarrama ou de la Nevada andalouse, si bien que les Espagnes me doivent leurs plus beaux chênes. Et voici qu'un inspecteur de je ne sais quelle administration forestière qui, malgré son mètre 90, n'atteint pas la plus basse de mes branches, qui n'est même pas centenaire et ne le sera jamais, traite mes enfants de bâtards et prétend m'enseigner à faire des glands. Le respect s'en va, on n'a plus d'égards pour la vieillesse. Et qu'attend-on, tant qu'on y est, pour me débiter en planches ignominieuses et m'imposer la promiscuité et les triviales servitudes de l'habitat humain ? Ah ! on va bien voir ! »

Il dit et bien qu'aucun souffle n'agitât le feuillage, on entendit craquer sèchement ses articulations noucuses. Et nous avons bien vu ! Pour la première fois, ce fut la grève des glands. Dans les deux branches soigneusement et coûteusement coiffées, pas un fruit n'apparut. On n'en voyait pas davantage sur le reste de l'arbre. Le collecteur habituel le plus zélé eut beau suivre de près toutes les tempêtes et coups de vent, il ne recueillit en tout et pour tout que trois glands au lieu de centaines ou de milliers.

Contre-épreuve ironique : les forestiers officiels, découragés et confus, ayant renoncé à une seconde expérience, le chêne a proliféré cette année comme aux plus beaux jours de sa jeunesse, et la récolte sera surabondante. Le projet caressé l'an dernier de remplacer la carte postale de bonne fête par un gland-souvenir, et si piteusement anéanti par la malice du patriarce, pourrait bien reprendre corps cette année.

L'incident a du moins provoqué une lettre intéressante par les précisions qu'elle apporte sur un point d'histoire que nous nous empressons de fixer pour nos archives. Il s'agit du Chêne-Fils, si beau de port et d'allure, qui ombrage aujourd'hui la maison de Hanquines, et qui s'impatiente en attendant la succession de son père, mais celui-ci s'obstine à rester debout, et par quel miracle !

La lettre nous vient de notre camarade Depaul, descendant direct de la famille de notre saint, qui était chez les orphelins vers 1890, son père, originaire du village, l'y avait précédé, en 1860, aux tout premiers jours de l'Orphelinat. Un an plus tard, M. Lacour ayant décidé de planter à toutes fins utiles un rejeton du chêne, ce fut le jeune Depaul qui eut l'honneur de tenir le petit arbre dans la fosse qu'avait creusée le frère Signoret (1813-1889 ; Dax et Berceau, de 1845 à 1870), tandis que M. Lacour tassait l'humus sur les frères racines. Pour être transplantable, le rejeton devait avoir trois ou quatre ans et il avait dû germer vers 1857. A ce compte, l'arbre aurait aujourd'hui

95 ans. Il les porte bien, c'est un modèle de force et d'élégance, de rectitude et de santé. D'autre part, il confirme l'hypothèse formulée l'an dernier à propos de son père, que, sur nos terrains, les chênes élargissent leur diamètre de près d'un mètre pendant le premier siècle.



Il est naturel qu'à chaque Assemblée, le Berceau mette sa coquetterie à montrer quelque nouvelle création. Aujourd'hui, c'est la rutilante coupole et sa croix étincelante enfin redressée, dominant de quelques mètres, aussi loin que le permet la courbure de la terre, le moutonnement infini de la forêt landaise.

Il reste bien des échafaudages, parce que les quatre torches de pierre n'ont pu encore être sculptées. Et puis, avec l'Administration actuelle, les Anciens ne se reconnaîtraient plus dans un Berceau sans échafaudages.

Il en faudra bien d'autres, quand viendra l'heure des peintres chantants et sifflants. Pourvu que leurs couches de dixièmes de millimètres ne coûtent pas plus de millions que les massives calottes de ciment qu'elles recouvrent.

Ce que l'on ne voit pas dans la chapelle et qui compte cependant, c'est le progrès de son âme musicale. L'orgue, bien que remarquable dans sa catégorie, était resté embryonnaire et incomplet pendant quatre-vingts ans. Il est aujourd'hui complété grâce à l'habileté et à la ténacité de notre organier-organiste, M. Morel. Par ses seuls moyens, il a ajouté le second clavier et le pédalier complet sans lesquels il n'y a pas d'orgue ni de musique d'orgue. Il a fabriqué de toutes pièces un 16 pieds qui seul donne à l'instrument sa majesté et son velouté, sans préjudice de deux ou trois jeux qui se sont ajoutés chaque année.

Quelle tristesse de songer que pendant quarante ans M. Praneuf a été au supplice, quand il s'efforçait de nous jouer la grande musique d'orgue sur un instrument où elle était injouable ! Il ne le faisait qu'au prix de mutilations, de truquages, d'arrangements qui étaient autant de tours de force supplémentaires de lecture.

L'autre progrès artistique est celui de la Schola, qui désormais s'habille gravement de cagoules blanches et s'est affiliée aux Petits Chanteurs à la Croix de Bois. Vous avez été et vous serez encore juges tout à l'heure de l'élan que leur a imprimé son jeune chef, M. Beuste. Déjà on commence à s'arracher la troupe. Avant-hier encore elle donnait un concert dans un cinéma d'Hossegor, au profit de l'église que bâtit notre camarade, l'intrépide M. Coureau. Il semble que les traditions du meilleur Praneuf, celui de 1900-1914, soient retrouvées.



Cette année, une dizaine de nos camarades se sont rayés de notre liste militante pour aller s'inscrire à notre section triomphante de l'au-delà.

Deux excellents laïques, Berlon, typographe et prote consciencieux à Dax, et Octave Lesgourgues de Lévigac, qui nous était très dévoué, mais à qui des crises toujours possibles et imprévues de sa maladie interdisaient toute sortie hors de sa maison.

Le dernier carré de notre groupe sympathique de chanoines séculiers, car il ne reste guère plus que des chanoines, résiste de son mieux, mais deux octogénaires ont fini par nous quitter. C'est Deyris, le brillant pelotari de 1890, mort à Ygos dont il fut curé ces trente dernières années, et le chanoine Gaillard du Chapitre de Turbes. Quand il vint prendre possession de sa stalle, il trouva Sahuc sur le siège de l'Archiprêtre. Ils avaient tant de souvenirs à égrener ! La tendresse de l'ami l'emporta sur la farouche indépendance du célibataire : « Viens chez moi », dit simplement Sahuc. Et ils partagèrent jusqu'à la tombe le verre et le couvert. Voilà de l'Amicalité, ou je ne m'y connais pas.

L'Amicale continue, chaque fois que le pays le demande, à payer l'impôt du sang. On achève de redorer les inscriptions des deux grandes plaques de marbre qui portent, sur la façade de la chapelle, la longue liste de nos morts de la première guerre. On avait utilisé toute la place, sans imaginer que pourrait éclater une seconde guerre mondiale et que le canon ne se tairait jamais plus. On vient de nous communiquer la mort obscure dans une rizière annamite de notre jeune ami, le lieutenant Marius Dimier. Son nom s'ajoute à celui des deux Dubeau, de notre chevaleresque aviateur Dumont et du charmant Bédoura, et d'autres restent exposés. Sur eux veille de haut notre aumônier de parachutistes, Casta. Mais quand cesseront sur la planète les accès de folie individuelle ! Qu'attend-on pour fonder au sommet, et coiffant toutes les Amicales particulières, la grande Amicale de l'Humanité tout simplement ? Mais n'existe-t-elle pas depuis longtemps ? Ah ! si tout le monde s'y inscrivait un jour ! Je veux parler du Christianisme.

Nous venons d'apprendre la mort de M. Gendre, Visiteur de la Province du Levant. — Qu'est-ce qu'un Visiteur ? Dans la métropole, c'est un organe de transmission, une poulie de renvoi. A l'étranger, le Visiteur est un Vice-Roi d'une autonomie administrative et financière à peu près absolue. Sa juridiction s'étend le plus souvent sur plusieurs pays ; ainsi M. Gendre était chargé de l'Égypte, du Liban, de la Syrie et d'Israël, avec les grands collègues qui y prospèrent et les innombrables œuvres des Filles de la Charité. — Que demande-t-on pour de tels postes ? Les qualités brillantes ne sont pas indispensables. Mais il y faut le sang-froid du chef isolé devant les responsabilités dans les situations les plus inattendues, la sûreté du jugement, les longues prévisions, l'esprit d'initiative et de hardiesse.

Or il se trouve que ne figure aucun Ancien parmi les Visiteurs de la Métropole, mais à l'étranger, quand M. Gendre était au Levant, M. Vergès était Visiteur de l'Afrique du Nord et d'Abyssinie, M. Gracia de Madagascar, M. Deymier de la Chine du Sud, M. Pron de la Colombie, M. Lagraula de l'Amérique Centrale, M. Loubère de l'Équateur, tandis qu'un autre Ancien était désigné pour le Pacifique ; et le successeur de M. Gendre au Moyen-Orient est encore un camarade, M. Rivals. Le total représente les neuf dixièmes des territoires dépendant de la Congrégation Française.

Assurément, ce peut être une simple coïncidence, mais on peut conclure aussi que notre éducation libérale, qui relevait beaucoup plus de la famille que de l'internat, mettait en nous les germes de qualités humaines qui se développaient et s'imposaient dès que nous posions le pied sur un sol vierge et propice

à l'aventure. On peut aussi parler de recrutement et que tous les noms cités, autant que je sache, sont des noms gascons ou limitrophes. D'autres accrocheront ici une apologie des humanités classiques, que nous cultivions seules avec ferveur et un dédain magnifique — autant que coupable, avouons-le, — pour le reste et tout le reste. Nous étions inégalables pour mettre en pièces détachées et pour les remonter, une proposition grammaticale, un poème, un discours, l'âme d'un héros, mais nous ne savions pas définir le colt ni dévisser un moteur électrique. Il paraît que nous retardions, perdions six ans à de l'inutile et nous désintéressions criminellement des disciplines pratiques du monde moderne. Voire ! On trouvera toujours, en les payant, l'instrument ou le technicien capable de mesurer le voltage de mon rasoir électrique, mais personne ne peut à ma place coucher ma pensée sur une page lumineuse et logique, ni démonter l'âme du bonhomme que j'ai en face de moi comme collaborateur ou comme adversaire. L'homme et non la matière reste le centre et la mesure de tout. Ainsi, sans paradoxe, nos vieux maîtres, avec leurs programmes rances, étaient encore plus pratiques que tout l'enseignement dit moderne et dit pratique. C'est du moins ce que semble démontrer le comportement de nos Anciens dans le vie

La mort pour nous la plus émouvante a été celle de notre Jean-Louis Bertin, parce que nous avons pu en suivre les lentes approches et le dénouement splendide (cf. *Annales*, t. 117, p. 46-49). Il nous était venu déjà tout préparé par une éducation familiale de très haute qualité, sur laquelle la rouille de l'internat ne réussit jamais à mordre. On ne lui connaissait pas de défauts, son sourire perpétuel, sa gentillesse irrésistible lui valurent autant d'amis que de condisciples. De tels cas ne sont pas trop rares. Mais sa droiture, son jugement, sa piété profonde et sérieuse lui valaient un privilège infiniment plus rare, celui d'un respect et d'une influence indiscutée, que tous les maîtres n'obtiennent pas facilement.

Il venait de nous quitter pour le Noviciat, mais il dut revenir peu après dans sa famille à Dax, condamné à plus ou moins longue échéance par l'impitoyable leucémie. Et ce fut pendant quelques mois une agonie larvée, avec des hauts et des bas, où le corps s'épuisait et l'âme s'affinait encore. La souffrance n'eût jamais à bout de son sourire et de sa gentillesse exquis. A l'occasion d'une première Extrême-Onction, il fut autorisé à prononcer les vœux de religion : « C'est trop beau, disait-il, il ne me reste plus qu'à mourir, mais franchement j'aime mieux mourir que guérir ». Dans la crise finale : « Ça va, Jean-Louis ? — Ça va toujours, maman, quand ça va vers le ciel ». — Plus tard : « Maman, je n'ai plus la force de prier, est-ce qu'un joli sourire à la Sainte Vierge ne remplace pas une longue prière ? » Et enfin, après la dernière communion : « Maman, viens vite m'embrasser, je ne souffre plus, je pars au ciel ».

A ses funérailles, à Notre-Dame du Pouy, après le Libera, la foule entonna le Magnificat que la famille et lui-même avaient demandé. On imagine l'émotion ! Dans la cathédrale comble, Mgr Mathieu voulut présider un office funèbre pour cette âme dont, disait-il, « on ne sait s'il faut prier pour elle ou la prier ».

Ce nous est une occasion de remémorer les rares coups frappés par la mort dans les rangs de nos élèves. Depuis la

fondation de l'Amicale, en trente ans, notre infirmerie a été témoin de cinq agonies d'enfants, toutes bien édifiantes, certaines exceptionnelles et hors série, avec des mots comme on n'en entend pas, et qui font choc, comme ceux de Bertin, parce qu'ils marient la gravité de la mort à la candeur de l'enfance.

Citons — et les jeunes anciens vont se souvenir — Etie Rouannet et Joseph Langlère ; Collinet, élève de Première, ardent candidat lui aussi aux missions étrangères, qui est mort dans de magnifiques sentiments de résignation à la volonté de Dieu, tandis que toute sa famille errait sur les routes de Normandie sous les bombes du débarquement.

Roger Cubrol, 17 ans, offrant sa vie pour qu'un autre membre de sa famille vienne prendre sa place de missionnaire.

Jean Ribet qui, à l'âge de 6 ans, avait été guéri subitement d'un mal de Pott cervical par la bienheureuse Labouré. Et ce miracle fut l'un des deux admis au procès de béatification. L'enfant assista aux fêtes de Rome et fut honoré des caresses de Pie XI. Six ans plus tard il mourait ici en essayant de rattraper l'image de la Bienheureuse qui avait échappé des mains à l'instant suprême.

Il pouvait être intéressant pour l'historique de notre Maison de lier cette gerbe de fleurs précoces et rares. Notre éducation serait incomplète, si en même temps qu'elle prépare à vivre, elle n'enseignait pas à bien mourir.

Une des sections les plus importantes et les plus sympathiques de notre Amicale, et celle qui contribue le plus à lui donner une originalité incontestée, est le groupe très ancien et très nombreux des missionnaires chinois. Il gravit en ce moment un terrible calvaire et traverse la période la plus douloureuse de son histoire. Impitoyablement, les uns après les autres, nos camarades sont séquestrés, accablés d'amendes et d'impôts. Quand on les juge complètement dépouillés, on les arrête, ils sont traduits devant des tribunaux populaires, chargés des calomnies les plus invraisemblables, condamnés à d'horribles prisons, et quand on les juge moribonds, on les expulse. Ils nous reviennent peu à peu, dans l'état où nous avons eu revenir les rescapés des camps de concentration.

M. Duvigneau vient d'arriver à Dax. Nous lui avons offert d'aller le chercher pour qu'il vint au moins prendre une tasse de café avec nous. Il se hâte et viendra peut-être passer une heure parmi nous.

En sa personne, nous ouvrons à tous ces authentiques martyrs nos bras fraternels, et nous leur payons le tribut de notre respectueuse admiration. Ils sont plus que quiconque l'incontestable honneur du Christianisme et de l'Amicale.

26 novembre 1952. — A Madrid (Hôpital de Saint-Louis-des-Français). La Croix de la Bienfaisance, conférée par l'Espagne à Sœur Gérard, Supérieure des Filles de la Charité.

« En ces premières vêpres de la Médaille Miraculeuse (1952), vers 13 heures, une animation inaccoutumée règne à l'Hôpital Saint-Louis-des-Français. Le couloir du rez-de-chaussée regorge de monde qui, petit à petit, finit par s'écouler dans la salle réservée aux hommes et transformée, pour la circonstance en salon de réception. C'est là que le docteur Sanchez Covisa, médecin-chef de l'Hôpital, va remettre à Sœur Gérard, Supérieure de

L'Etablissement, la Croix de la Bienfaisance, qu'un décret du ministère de l'Intérieur, par une attention délicate, lui a conféré le 6 novembre, veille de sa fête.

Comme il se doit, la double famille de saint Vincent entoure l'heureuse récipiendaire. Parmi les présents, il y a lieu de noter tout particulièrement, M. André Azémar, recteur de Saint-Louis et administrateur de l'Hôpital, M. Matthias Job, directeur des Filles de la Charité, Respectable Sœur Lepicard, visitatrice, accompagnée de Sœur Assistante et de Sœur Hardy, supérieure du Collège Saint-Louis.

Là aussi, pour quelques instants, c'est la fusion des classes, auxquelles Sœur Supérieure sert de trait d'union ; car à côté des asilées « ses trésors » comme les appelle « Mère Gérard » et d'une délégation du personnel, il y a le corps médical de l'Hôpital : une vingtaine de spécialistes, de nombreux amis espagnols influents, ainsi que l'élite de la colonie française, au premier rang de laquelle Mme Meyrier et Son Excellence M. l'Ambassadeur de France.

Dès que le silence est obtenu, le docteur Covisa prend la parole et dans un discours bref, mais combien senti, parce que jailli d'un cœur reconnaissant, il nous apprend la valeur de cette décoration et les titres de Sœur Gérard à cette distinction. En voici du reste la traduction, car nous avons pu obtenir le texte :

« Monsieur l'Ambassadeur de France, Mères et Sœurs de la Charité de Saint-Vincent de Paul, Religieux de la même Congrégation, Mesdames, Médecins mes compagnons, et vous tous mes amis, permettez-moi un mot de remerciement à notre Gouvernement et au Caudillo pour avoir concédé à notre Supérieure la « Croix de la Bienfaisance », en reconnaissance des mérites qu'elle a acquis par de si nombreuses années de labeur dans notre pays ; et à vous pour avoir contribué à donner l'éclat à cette cérémonie si importante pour tous ceux qui appartiennent à ce centre hospitalier.

L'ordre de la Bienfaisance a presque un siècle d'existence, puisque dans quatre ans se célébrera le centenaire de sa création. C'est Patricio de la Escosura, alors ministre de l'Intérieur, qui en 1856, institua cette décoration pour récompenser l'abnégation des personnes qui, au risque de leur vie, se consacrent au soin des malades atteints du choléra.

Depuis lors, cette décoration ne s'accorde que pour des actes héroïques, accomplis au risque de la vie. Aussi, pour nous civils espagnols, revêt-elle la même importance que la Légion d'honneur pour les Français. Elle comporte trois catégories : première, deuxième et troisième classe. La plus haute, celle de première classe, a été attribuée à notre Supérieure, en reconnaissance de ses mérites.

Il est difficile d'obtenir cette décoration, car, avant de la décerner, le Gouvernement rend public son dessein, par le moyen du Bulletin officiel de l'Etat (1), et même par les journaux de la Capitale. Tout le monde peut déposer contre la personne que

(1) Traduction de l'acte de concession de la Croix de la Bienfaisance. Ministère de l'Intérieur, 15.783.

Ce ministère a eu connaissance de l'œuvre extraordinaire de Charité, réalisé durant son long séjour en Espagne, par « Sœur Gérard » religieuse de la Congrégation des Filles de la Charité.

l'on veut décorer de cet Ordre, et, si au jugement du Gouvernement, les révélations paraissent défavorables, la Croix ne peut plus jamais lui être concédée.

Il y a peu de personnes chez qui l'on pourrait rencontrer les mérites de notre Supérieure. La Croix porte en légende ces trois mots : *Fortitudo - Charitas - Abnegatio*. Il suffit de rappeler la trempe de cette religieuse. Déjà, lors de la guerre d'Afrique, elle se dévoua pour notre Patrie ; puis, ce fut au temps de notre guerre de Libération. Alors, pendant tout son séjour à l'Hôpital, elle garda son habit religieux bien que journellement les miliciens y pénétrassent dans le but de dénicher quelques-uns des nôtres, qui y avaient trouvé refuge, afin d'avoir ainsi l'occasion de s'ingérer dans les affaires de cette maison. Mais, grâce au courage qu'elle sut déployer, elle parvint à ne leur en livrer aucun. Je me souviens tout particulièrement d'un cas : celui du père de l'un de ceux qui m'écoutent, M. Honoré Riesgo. On était venu avec l'intention bien arrêtée de le faire sortir de cette maison, mais notre Mère, avec un air bien décidé affronta fusils et pistolets de cette populace, qui n'avait aucune idée de ce qu'était l'extraterritorialité et le respect de l'étranger. Elle le savait bien et malgré tout, à plusieurs reprises, après avoir revêtu un costume civil, elle sortit pour aller parlementer et prendre la défense de ce que nous appelions *Hôpitaux auxiliaires*, qui n'étaient rien d'autre que les *maisons des Sœurs de Charité* où se cachaient certains réfugiés, vêtus en malade, et qui faisaient mine de l'être.

En Espagne depuis octobre 1919, et à la tête de l'Hôpital Saint-Louis-des-Français, depuis 1925.

Lors de la campagne espagnole du Maroc, elle commença à prêter ses services dans les hôpitaux chirurgicaux de la Croix-Rouge de Malaga et de Séville avec un zèle et une compétence qualifiés d'extraordinaires. Puis pendant la guerre de Libération espagnole, elle défendit avec dignité et courage le caractère religieux et bienfaisant de l'Hôpital Saint-Louis-des-Français contre les constantes pressions et menaces des éléments communistes, y donnant asile à un grand nombre de personnes pourchassées, tant civiles que militaires et se refusant à les livrer à qui que ce soit, malgré les réclamations des persécuteurs.

Cette tâche méritoire, entreprise uniquement par des motifs charitables de total dévouement au service du prochain, sans faire cas des tribunaux, mais sous la plus stricte interprétation de la conception chrétienne de la Charité, mérite bien une récompense, qui en plus du prix, soit aussi l'expression de la reconnaissance du Gouvernement espagnol envers celle qui s'est faite une de ses collaboratrices, si loyale dans ses tâches de bienfaisance sociale.

Aucune récompense ne pouvait mieux convenir que celle de l'Ordre Civil de la Bienfaisance, dont la définition figure à l'article 6 du Royal décret du 29 juillet 1910.

Pour son application et en vertu des pouvoirs que je détiens, j'ai tenu à accorder à Sœur Jeanne Gérard-Gilain, religieuse de la Congrégation de Saint-Vincent de Paul, en religion Sœur Gérard, l'entrée dans cet Ordre civil de la Bienfaisance, dans la catégorie de Croix de première classe, ruban blanc, et, étant donné la pauvreté inhérente à son état religieux, la libère de tous frais.

Il m'est agréable de vous le communiquer et de le porter à votre connaissance en vue d'en obtenir les effets.

Dieu vous garde de nombreuses années.

Madrid, 6 novembre 1952.

Blas PEREZ.

Autre fait à l'actif de notre Mère, ce fut lorsque j'assurais en tant que directeur, la charge de l'hôpital de la rue *Martinez Campos*, Maison Centrale de cette Congrégation, convertie elle aussi, en hôpital. Au rez-de-chaussée, nous avions douze ou quatorze malades, et au dernier étage quelques deux cents Filles de la Charité vêtues de leur habit religieux, parce qu'elles ne disposaient pas d'autres vêtements. On vint me réclamer pour me jeter en prison, aussi je jugeais prudent de vider les lieux après avoir nommé un autre confrère pour me remplacer dans mon office. Vingt-quatre heures plus tard on venait le réclamer aussi. Mère Gérard eut alors à s'opposer aux miliciens, sans autre défense que son courage et le secours de Dieu ; elle savait pourtant qu'ils ne respectaient plus personne, peu de jours auparavant ils venaient de tuer un secrétaire d'ambassade. Mais, grâce à Dieu, elle réussit dans ses entreprises et put placer tous les médecins de la maison dans différents postes, où ils passèrent la guerre ; aucun d'eux ne tomba aux mains des rouges.

A la prière de ses Supérieurs et des médecins qui l'appréciaient comme une mère, elle se laissa enfin convaincre qu'il était nécessaire pour elle de quitter l'Espagne et d'aller se reposer en France (nous la trouvions très épuisée, et peu de jours au repos). Elle partit donc pour Paris, où elle poursuivit son immense labeur. Elle nous servit d'intermédiaire entre les deux zones, ce qui nous permit de rester en communication avec nos familles respectives. De plus, elle se chargea de nous procurer les vivres pour que les hôpitaux pussent continuer à subsister.

Charité. — Il n'avait pas fallu la guerre de Libération pour nous rendre compte de la Charité de notre Mère. Dès avant cette guerre, lorsqu'elle avait pourvu aux nécessités de l'Hôpital, elle préparait des repas que chaque jour, elle distribuait aux miséreux, jusqu'à ce qu'il ne lui restât plus un sou en caisse. Elle possédait aussi un vestiaire où se conservaient les dons des personnes charitables ; elle les répartissait entre les pauvres, sans distinction de nationalité, et l'on peut affirmer que pas un ne s'est approché d'elle, hiver comme été, pour lui adresser une demande de vêtement, sans voir sa requête exaucée.

Et comment faire mieux comprendre la grande bonté dont elle entoure les employés de cette Maison, qu'en rappelant qu'ils ne quittent l'Hôpital que pour se marier et qu'ils reviennent ensuite constamment lui rendre visite avec leurs enfants, pour lesquels elle est pleine d'attention, de paroles affectueuses et de gâteries.

Lors de notre guerre, elle donna refuge à des milliers de personnes, sans tenir compte de leur nationalité, elle distribua une quantité énorme de vivres aux personnes qui se tenaient cachées, allant même parfois jusqu'à les leur porter à domicile.

Abnégation. — L'abnégation de cette Mère se reflète dans l'hommage que nous lui adressions lors de la célébration de ses noces d'argent de présence à l'Hôpital, en lui remettant ce parchemin qui, dans ses marges, retrace son œuvre. Lorsque la Mère prit en charge cette Œuvre, ce n'était à vrai dire qu'un refuge pour Français de passage, tombés malades ; c'était un petit asile. Actuellement — et il ne faut pas craindre de le proclamer bien haut — par son activité et sa sage administration, elle est parvenue à en faire le meilleur hôpital étranger qui existe en Espagne.

Mais ne vous fatiguons pas davantage. Comme Chevalier de l'Ordre civil de la Bienfaisance et comme son représentant, j'en impose à Mère Gérard la décoration pour qu'elle puisse la porter toujours sur son cœur. Haut l'Espagne ! Vive la France ! »

Et les applaudissements prolongés crépitaient lorsque le docteur épinglait sur le blanc collet le modèle réduit de la médaille et que, selon la coutume bien espagnole, il s'inclinait profondément pour baiser avec vénération la main de la nouvelle décorée.

Puis, en termes d'une extrême délicatesse, M. Meyrier concluait et chargeait le docteur Covisa d'exprimer au Gouvernement espagnol les remerciements de l'Ambassadeur de France.

La fête se terminait par la traditionnelle petite coupe de vin espagnol, auquel, des caves de l'Ambassade, était venu se mêler le champagne de France.

27 novembre 1952. — A Beyrouth, en ce jour de la Médaille, le Très Honoré Père chante la première grand-messe dans la nouvelle chapelle de la maison provinciale des Prêtres de la Mission. On lira plus bas et avec détails précis, la pertinente description de cette consolante cérémonie. Voici comment un journal local préparait les cœurs à cette fête tant attendue.

Dans leur nouvelle résidence aux larges horizons, les Filles de la Charité inaugurent ce matin leur chapelle ; et c'est en personne le Supérieur général de la Congrégation des Lazaristes et des Filles de la Charité qui officiera.

Comme il convient pour des réalités si pures et de si lumineuses symboles, les plus hautes autorités seront là.

Pour la Mission et pour les Sœurs, c'est un grand jour, longtemps espéré, longtemps attendu. Pour le Liban, c'est un grand jour aussi, sur le plan de l'esprit et des divines promesses.

Dans les demeures libanaises de saint Vincent de Paul une nouvelle époque commence. La vieille maison grise (il y a cent ans une banlieue presque, et maintenant sur la place publique) avait fait son temps. Le mot « charité » qu'on lisait sur le linteau de la porte centrale a gravi la colline progressant avec la marche du siècle. La charité, de nos jours, veut plus de lumière et plus d'air. Les pauvres en ont besoin plus que les autres.

Au Liban, l'avons-nous assez dit ? les Sœurs de Charité et les Lazaristes sont chez eux. Ce doux pays est devenu le leur. Nos pères, avant nous, ont vu rayonner leur bonté et leurs vertus. A toutes les altitudes, les cornettes blanches harmonisent le bleu lavande de leur habit avec le ciel et la mer. Elles s'incorporent au paysage ; elles sont un élément nécessaire de la vie libanaise, sans cesse rajeunie aux sources de la foi ; elles montrent, dans la rue, aux sociologues officiels, leur voie ; elles substituent, par leur nom même, à la contrainte légale, la loi suprême de l'amour. Elles rappellent enfin, à ce battement d'ailes qui fait s'attendrir les sceptiques, que, de toutes les charités, le don de soi est la plus grande. Sur leur colline où l'inspiration les suivra, elles ressembleront davantage à un grand vol de mouettes.

A l'inauguration de la nouvelle chapelle, chacun, par la pensée, s'associera. De toute part monteront, vers les Sœurs, des reurs reconnaissants. Jamais cérémonie semblable ne fut plus féconde en promesses.

Les bonnes Sœurs, dans ce Liban où la foi a tant de visages, est-il quelqu'un qui ne les vénère et les aime ?

M. C.

D'autre part voici, établie par l'architecte du monument, la description de la chapelle Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse, à Achrafié :

La chapelle Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse à Achrafié, est située au centre de la nouvelle Maison centrale des Filles de la Charité, plus exactement à la croisée des axes qui déterminent la grande composition de l'ensemble.

Au nord de l'église, côté du chœur, se trouvera la résidence des Pères Lazaristes, auxquels appartient l'église, à l'est de la communauté, et le noviciat reliés par un portique à l'église ; à l'ouest, l'ensemble des œuvres : ouvroir, école des petits, jardin d'enfants, école des grandes, école gratuite, salle des conférences, cinéma, terrain de sports, dispensaire.

Au sud de l'église, le parvis entouré d'arcades.

La conception de cette église, d'inspiration méditerranéenne, s'inscrit sous le signe de Rome. Elle tient à la fois des basiliques romaines et des églises byzantines. La plénitude des arcs en plein cintre, des bas-côtés et de leurs tribunes, le grand plafond caissonné sont autant d'emprunts et d'imitations qu'inspirent les sources latines et grecques.

L'ensemble des constructions mesure 52 mètres de longueur sur 20 mètres de largeur, la superficie totale est de 1.100 mètres carrés, la hauteur de la nef est de 12 mètres, sa largeur est de 9 mètres, les bas-côtés venant s'ajouter à cette mesure. La présence de tribunes à l'étage sur trois côtés assure une importante capacité à l'église qui peut contenir aisément 1.500 personnes.

L'entrée de l'église — comporte un portique de quatre colonnes antiques trouvées dans les fouilles récentes place des Canons, au moment de la construction du Centre urbain à la place de l'ancienne Maison centrale des Filles de la Charité. Ainsi, les colonnes païennes ensevelies sous les fondations de l'ancienne Maison des Sœurs, viendront se ranger sous l'aile du christianisme suivant l'exemple des colonnes du temple de Diane à Ephèse, venues supporter les coupoles de Sainte-Sophie de Constantinople ou du Temple grec de Syracuse dont le péristyle constitue encore les murs de la cathédrale.

L'église d'Achrafié n'est pas seulement l'expression de ces hautes sources traditionnelles, elle représente une architecture évoluée, tant dans sa composition que dans sa construction et sa décoration.

Un important sous-sol, sous la nef, a été aménagé en réfectoire de la communauté; au fond, sous le chœur, se trouve le carreau général, avec une salle des adieux.

Au niveau de la grande nef, et au pourtour du chœur, sont situés les sacristies, vestibules, grand salon de réception des Pères Lazaristes, vestiaires, dépôts, installations sanitaires.

Les matériaux employés sont essentiellement d'origine locale ; on notera l'emploi généralisé de la construction en pierre calcaire du Liban, pour l'ensemble des bâtiments. Depuis de longues années, on n'avait pas employé autant de pierre. Il fallut ouvrir de nombreuses carrières, et l'emploi de ce matériau trop souvent délaissé, a donné du travail à plusieurs villages libanais. Cette grande tradition de la taille de pierre, vieille comme le monde, tradition que possèdent à l'état naturel nos populations, mérite d'être entretenue et sauvegardée. Le bois de Katrani verni apporte sa note chaude dans les portes et les menuiseries.

L'éclairage électrique est assuré par des tubes fluorescents, des appareils à éclairage indirect, des projecteurs, toutes ressources que nous offrent les applications modernes en matière d'éclairage.

La décoration, proprement dite, se présente sous la forme d'un modernisme accentué, elle s'inspire des thèmes de la Médaille Miraculeuse. Le grand plafond caissonné reçoit sur un fond d'azur les emblèmes tels que la Sainte Vierge, les Cœurs de Jésus et de Marie, les Etoiles.

L'arche triomphale autour de la grande niche du chœur représente une vaste composition murale peinte à l'exemple et suivant les procédés des Maîtres de la Renaissance. La Vierge en Majesté reçoit à ses pieds la jeune novice Catherine Labouré et lui remet la Médaille Miraculeuse que les anges vont porter dans le monde ; un Père Lazariste d'une part, une Sœur, d'autre part, assistés des Enfants de Marie du Liban, reçoivent et donnent les Médailles dont bénéficieront les populations des diverses races, représentées ici par la race jaune et la race noire, manifestant ainsi l'universalité des bienfaits de la Médaille Miraculeuse. L'ensemble haut en couleur est l'œuvre du peintre libanais Jean Gunderian.

La grande niche du chœur, d'un ton uniforme bleu d'azur, se présente dans un sentiment de calme et de sécurité. Au fond, une baie, couronnée en plein cintre, laisse apparaître, nimbée de lumière, la statue de la Vierge, de 2 m. 30 de hauteur. Cette statue, sortie d'un seul bloc de marbre blanc, est l'œuvre d'un artiste italien.

L'autel, très sobre, avec des lignes simples, est construit en pierre calcaire du Liban.

Les fenêtres des bas-côtés sont ornées de vitraux exécutés par des artistes de France, grâce aux donateurs qui ont concouru à leur établissement. Le vitrail est sans doute le moyen sensible de moduler la lumière, de donner l'ambiance profonde et l'atmosphère aux sanctuaires qu'ils ornent. Les dix fenêtres au niveau de la nef, sont consacrées aux sept sacrements représentés sous une forme symbolique au milieu de sinusoides dont le coloris vibrant bleu et rouge rappelle les harmonies des cathédrales. Du côté du chœur les portraits de saint Vincent de Paul et de Louise de Marillac se font face, cependant que le symbole Par remplit la dixième fenêtre.

Dans les tribunes du premier étage, les dix fenêtres seront ornées de vitraux, dons des Enfants de Marie du Liban, représentant les symboles de la Médaille Miraculeuse dans lesquels s'intercaleront les effigies de la Vierge.

Au sortir de l'église, quand les colonnes seront franchies et que l'escalier aura été descendu les fidèles fouleront la grande mosaïque du parvis faite de motifs décoratifs à l'aide des galets blancs et noirs que roule la mer sur les plages du Liban. Ils auront le sentiment que la vieille tradition des parages des ports côtiers a été reprise.

La première pierre de la chapelle de la Médaille Miraculeuse a été posée le 24 avril 1952. et l'inauguration a eu lieu le 27 novembre de la même année.

André LECOMTE, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome.

Hanna HENEINE, architecte.

Le Jour (Beyrouth), 7 décembre 1952.

Insérons ici, sous la plume d'un journaliste de Beyrouth, quelques lignes qui reflètent le souvenir de l'inauguration de Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse. Elles sont une prérogation du récit de M. Dulau.

Le Liban, où se dressent fraternellement tant de clochers et de minarets, vient de s'enrichir d'un nouveau sanctuaire. Sur les hauteurs d'Achrafié, là où les Filles de la Charité ont édifié leur nouvelle maison, face à l'entrée principale et entre les deux ailes de l'imposante bâtisse, a été construite la nouvelle chapelle. Tout est en pierre neuve, sauf les quatre colonnes du péristyle qui proviennent des fouilles effectuées sur l'emplacement du Forum romain de l'ancienne Beryte.

A l'intérieur, par contraste avec l'ancienne église de la Mission, rue Emir-Béehir, tout est lumière et simplicité. Deux rangées de colonnades soutiennent la tribune et deux autres supportent la nef. Sur la route et l'arc du cœur une théorie de peintures évoque les activités missionnaires des Pères Lazaristes et des Filles de la Charité. L'exécution de cette décoration par l'effet heureux des couleurs et l'harmonie des lignes, est digne de louanges. L'abside, sur un fond azuré, abrite une statue de la Vierge les bras ouverts. L'autel est d'une architecture très moderne. Il est surmonté d'un crucifix laissant diffuser, grâce à un dispositif spécial, une lumière tamisée. Le plafond de l'église est semé d'étoiles s'harmonisant avec des croissants formés par les nimbes qui entourent la tête des saints représentés.

C'est à l'inauguration de ce sanctuaire dédié à Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse que nous avons pris part hier, en assistant à la messe solennelle célébrée par le Très Honoré Père William Slattery, Supérieur général de la Congrégation des Lazaristes et des Filles de la Charité, venu spécialement au Liban à cet effet. S.E. Mgr Beltrami, nonce apostolique, assistait au trône. M. Moussa Mobarak, ministre des Affaires étrangères, représentait M. Camille Chamoun, président de la République. S.E. M. Balay, ambassadeur de France, était entouré de ses collaborateurs. Parmi les chefs des communautés catholiques on remarquait la présence de LL. EE. NN. SS. Mobarak, Ziadé, Nabaa, Hikari, Batanian, et le R.P. Escoula, le R.P. Recteur de l'Université Saint-Joseph, les Chanceliers des Facultés de Médecine et de Droit, le R.P. Supérieur du Collège d'Antoura, les directeurs des écoles des Frères, le Supérieur des Pères Capucins, et de nombreuses déléguées des communautés religieuses féminines. L'assistance dans sa majorité était composée par les anciennes élèves des Filles de Charité, les membres de l'Association des Dames de Charité et les nombreux amis de l'Institution.

Après l'évangile, le R.P. Rivals, Visiteur des Lazaristes, a pris la parole pour rappeler d'abord l'histoire de la médaille « que la foi populaire a appelée miraculeuse ». Il a évoqué ensuite le souvenir de tous ceux de ses prédécesseurs qui auraient souhaité être présents en ce jour pour assister au couronnement d'une œuvre dont ils ont été les premiers pionniers. Il a terminé en mentionnant que cette église est une réalisation libanaise « puisque ce sont les vôtres qui ont surveillé l'exécution des travaux, la pierre qui a été employée provient des rochers de vos montagnes, ce sont des bras libanais qui ont, pierre sur pierre, érigé ce sanctuaire, d'autres en ont exécuté les travaux de sculpture et enfin ce sont des voix de jeunes Libanais et de

jeunes Libanaises qui retentissent pour la première fois dans cette enceinte pour chanter la gloire de Dieu. »

A l'issue de la messe, le Très Honoré Père Slattery, Supérieur général, entouré des Mères supérieures des Filles de la Charité ont reçu dans les salons du pensionnat, les félicitations des personnalités présentes.

M. G.

27 novembre 1952. — Au 140, rue du Bac, les deux Communautés assistent, suivant le Coutumier, à la grand-messe pontificale, que célèbre Mgr Feltin, archevêque de Paris, dont quelques jours après l'on apprend l'élévation au Cardinalat. Le soir, avant les vêpres, notre confrère, M. Lignie, Supérieur des missionnaires de Rennes, inaugure, avec une flamme apostolique, ses prédications de la neuvaine, très courue. D'ici le 8 décembre, en effet, confessions, messes, prédications, prières assaillent dans la chapelle et les tribunes des Sœurs toute une foule qui se renouvelle presque à chaque séance. On fait son pèlerinage à Notre-Dame de la Médaille ; on y vient des coins de Paris, de la banlieue et d'ailleurs.

28 novembre 1952. — En cette fête de sainte Catherine Labouré, exceptionnellement cette année, au 140, rue du Bac, une grand-messe pontificale est célébrée par Mgr Brot, un des quatre auxiliaires de l'archevêque de Paris. Récemment sacré, Mgr Brot se montre très attentif au dévouement et aux efforts apostoliques de nombreuses maisons de Filles de la Charité en ce diocèse de Paris. Il est heureux de manifester ainsi cette gratitude et ses sentiments de dévotion à Notre-Dame, à l'Immaculée.

Le 6 décembre, à Trèves, vient de s'éteindre M. Ernest Vorage.

Ce cher confrère, mande M. Meyer, visiteur, naquit à Jüchen le 16 août 1883. Il poursuivit ses études secondaires à Wernhout, et fut admis, à Paris, dans la Congrégation, le 4 octobre 1906, et y prononça les saints vœux le 7 octobre 1908. Ordonné prêtre à Paris le 14 juillet 1912, par Mgr Allgayer, il fut envoyé au Liban, à Broumana ; il y resta un an seulement, jusqu'en 1913. En 1913, il était placé à Bocholtz maison de la Province allemande, mais située en territoire néerlandais. De 1916 à 1920 il est à Schleiden et n'y fut pas atteint par la mobilisation militaire. Il se donna dès lors à la prédication dans cette nouvelle maison. En 1924, M. Vorage est envoyé comme missionnaire missionnant à Cologne, au 6 de la Stolkgasse ; il y resta jusqu'en 1935. De 1930 à 1935, il ajouta à ses prédications la charge et les soucis de la Procure provinciale. Les tracasseries financières du troisième Reich amenèrent son internement : ce furent trente mois de prison à Brandenburg, non loin de Berlin. Ce rude séjour ébranla et ruina à jamais sa robuste santé.

M. Stienen, Visiteur de la Province, fit nommer M. Vorage Supérieur de notre maison de Trèves, de 1933 à 1947. Malgré sa fatigue, M. Vorage voulut bien se charger de l'office d'Assisstant, de 1947 à 1951. C'est alors qu'il commença à être vraiment invalide. De 1951 jusqu'au jour de sa mort, il languit et se traîna vraiment.

Zélé missionnaire missionnant, M. Vorage fut sur la brèche vingt-cinq ans durant ; on le vit se dépenser en nombre de villes allemandes. Pour la construction matérielle de Schleiden et Trèves, il aida puissamment les visiteurs d'Allemagne. Par deux

fois, de 1932 à 1935, puis de 1946 à 1951, il fit partie du Conseil provincial et manifesta de la sorte son vif et puissant amour de la petite Compagnie.

Le samedi 13 décembre, à Molières (diocèse de Versailles), l'abbé Vorage, curé de la paroisse, fit célébrer un service funèbre pour son frère. Des fidèles et des amis assistaient à cette prière. Notre confrère avait passé là plusieurs mois de convalescence. M. Peters assista à cette cérémonie et y donna même l'absoute à l'issue de la messe.

7 décembre 1952. — L'*Osservatore Romano* du 8 courant mentionne la discrète et sérieuse activité des rédacteurs des *Ephemerides Liturgicae*, la revue liturgique, bien connue et universellement appréciée. Spécialisé et polyglotte dans le secteur de la Liturgie, ce périodique trimestriel reste internationalement un des plus appréciés.

Dans la liste quotidienne des audiences papales, on trouve que ce matin le Saint-Père a reçu Son Eminence le Cardinal Nicola Canali, pro-président de la Commission Cardinalice de l'administration des biens du Saint-Siège. Son Eminence était accompagnée du Secrétaire de la susdite Congrégation, Mgr Sergio Guerri. Ils ont offert à Sa Sainteté le premier exemplaire de la sixième édition *post typicam* du missel romain, imprimée par les soins de la Typographie polyglotte vaticane et diffusée par la *Librairie éditrice Vaticane*.

La rédaction du volume a été surveillée par la Sacrée Congrégation des Rites : la besogne a été de fait poursuivie par la Commission pour les éditions liturgiques de la susdite Librairie Vaticane, composée des Prêtres de la Mission, rédacteurs aux *Ephemerides Liturgicae* — avec la collaboration des Consultants, des PP. Joseph Löw, vice-rapporteur général de la Section historique de la Congrégation des Rites, Robert Weber, bénédictin, et Ansaire Dirks, dominicain.

Le texte des rubriques et des formules, sauf de rares exceptions, est demeuré inchangé. Les psaumes de la préparation à la messe et ceux de l'action de grâces, après la messe, tout comme ceux des funérailles, suivant la récente édition typique du rituel romain, sont empruntés à la nouvelle version latine.

La prière dite de saint Ambroise a été restituée critiquement (travaux de dom Wilmart) et éditée suivant son texte original.

Les autres modifications ont été réduites au minimum, la disposition typographique des textes a été surveillée pour éviter intempestivement au cours d'une formule, le passage d'une page à l'autre. A été indiqué le rite de la fête, et ici et là des subdivisions et des sous-titres marquent les diverses parties des fonctions liturgiques.

Le canon de la messe s'ouvre sur une crucifixion empruntée au *Codex Borgia latin* n° 425, et conservée à la Bibliothèque Vaticane.

Les fêtes principales sont décorées de seize en-tête et trente-deux initiales en couleurs, qui fixent les éléments historiques et le symbolisme de la solennité.

Le Saint-Père a daigné féliciter vivement la nouvelle édition, préparée avec tant de soin, et exécutée avec une si heureuse disposition des textes sacrés — jointe à une si nette impression. — Il a manifesté ses augustes félicitations — et sa

pleine satisfaction — et en fin d'audience a donné à la délégation une spéciale bénédiction apostolique.

8 décembre 1952. — En cours d'après-midi, à l'Institut Catholique, dans la modeste Salle des Actes, une assistance de collègues, amis et anciens élèves de Mgr Calvet, vient fêter et marquer l'aurore de ses quatre-vingts ans, et souligner le dévouement d'un demi-siècle bien sonné d'un inlassable et fécond enseignement. Echo anticipé de cet hommage et preuve de cette gratitude générale, un volume collectif de souvenirs et de témoignages est solennellement offert au vivant jubilaire : *Un maître d'aujourd'hui, Jean Calvet* (Gigord, in-8°. X-222 pages).

En séance, pour témoigner à nouveau admiration et reconnaissance, des adresses et des paroles aimables empruntent successivement comme interprètes : M. Gaëtan Bernoville (*Les Lettres*), Langardel (Cadurcien, président honoraire de la *Compagnie Générale Transatlantique*), Gérard Venzac (le successeur de Mgr Calvet dans sa chaire de professeur), Claude Quinard (*une élève* parmi nombre d'autres), et Mgr Blanchet (*recteur actuel de l'Institut Catholique*).

Sans s'illusionner sur la saveur de cendres de pareilles cérémonies et sur le côté apparemment tout laudatif de telles réunions au soir de la vie, le jubilaire n'agrée et n'accepte cette manifestation qu'à titre de symbole et comme un hommage à cette armée modeste et méritoire de maîtres chrétiens qui, à longueur d'années et de vies, poursuivent leur effort pédagogique et leur travail obscur pour cette grande œuvre de l'enseignement et de l'éducation.

Comme tant d'autres, Mgr Calvet exalte la beauté de cette vocation : former des cerveaux et des personnalités : *In spem spicarum juvenes juvare*. Dans l'espoir des épîs rester l'aide des jeunes. C'est sous cet angle et pour stimuler cet effort que toute l'activité littéraire et scolaire de Mgr Calvet se doit considérer : récits, manuels, biographies, articles, conférences, etc... ont poursuivi et creusé ce sillon pédagogique. Dans ce secteur, la figure et l'étude de saint Vincent tiennent une grande place. Sans la moindre entente préalable, l'équipe du volume a redit et expliqué la réussite du célèbre *Saint Vincent de Paul*. « *Oui, dans ce livre, à son insu, Mgr Calvet se livre au lecteur. Et sa prédilection pour Monsieur Vincent, prêtre apostolique, prosateur vigoureux, Français au grand cœur et à la tête équilibrée, de solide raison, homme de charité à la fois humaine et mystique, de bonté pratique et surnaturelle, héroïque, saint de l'Église au réalisme ecclésiastique et cartésien, cette prédication nous paraît bien ressembler à une confession involontaire et glorieuse. Jean Calvet aura, sans se l'avouer, reconnu maints aspects de lui-même en Monsieur Vincent* », p. 8 (Serge Barrault).

« *Son chef-d'œuvre, Vincent de Paul, s'impose à l'attention par les affinités qu'il révèle entre le héros et son biographe et qui commandaient expressément qu'il fut écrit : on y surprend entre les lignes la confession d'un idéal commun, poursuivi pendant toute une existence, enveloppé d'une même discrétion et animé par une même hardiesse* », p. 59 (Louis Chaigne), etc...

S'unissent à cet hommage, dans la Salle des Actes, plusieurs confrères, MM. Robert, Peters, Desrumaux, Desmet, etc... La présence de plusieurs cornettes évoque opportunément le rappel de ces ailes supplémentaires pour lesquelles saint Vincent exige un foyer de rayonnement : l'oraison.

« A la religieuse hospitalière, dit équivalement Mgr Calvet, est promise la médiocrité si elle n'est pas en même temps religieuse contemplative. Pour le prêtre-ouvrier, exigence supplémentaire d'être, plus que d'autres, âme d'oraison. Pour le prêtre-professeur, vocation particulière, non pas certes de substituer le professeur au prêtre, non pas même d'ajouter le professeur au prêtre, mais d'être prêtre par les moyens spécifiques du professeur », p. 19 (Gérard Venzac).

Devant la réussite de son *Saint Vincent de Paul*, en ces minutes si prenantes, les esprits avertis souhaitent et attendent enfin de Mgr Calvet « la biographie de Mademoiselle Legras, sainte Louise de Marillac, l'éminente collaboratrice de Vincent de Paul, dont il a déjà si bien parlé lors de la fondation de la Compagnie des Filles de la Charité. Dans son esprit et dans son cœur, il a toute la matière de ce nouveau volume. Là encore, dans une autre réussite, nous retrouverions une fois de plus, le souriant, l'humble et génial Vincent de Paul », op. cit., p. 116.

11 décembre 1952. — Au Grand Séminaire de Tunis (Mutuelleville), notre confrère, Mgr Gounot, archevêque de Carthage, célèbre aujourd'hui sa cinquantaine de vocation. De Constantine sont venus MM. Jordy et Lefrançois ; d'Alger, MM. Piet et Nachez ; d'Oran, M. Fauc. À 9 heures, au Séminaire, Monseigneur célèbre la messe votive de saint Vincent, en présence des Lazaristes, de sa famille archiépiscopale, et des Filles de la Charité, qui, comme les Séminaristes, communient de la main du jubilaire. Sœur Saubusse, Supérieure de Tunis, avait amené une bonne vingtaine de ses jeunes filles qui, pour leur part, contribuèrent au chant. De son côté, un séminariste avait heureusement dessiné et peint un saint Vincent dominant la double silhouette de la Maison-Mère de Paris et de la basilique de Carthage. Entre les deux évocations s'ouvre un grand livre, portant les diverses étapes de la vie religieuse de Monseigneur, tandis que dans le bas du tableau se présentent les armes de l'archevêque et celles de la Mission. Fête intime et charmante, à laquelle, parmi d'autres adhésions cordiales, le Très Honoré Père Slattery s'était uni par un télégramme de félicitations jubilaires.

21 décembre 1952. — En ce quatrième dimanche de l'Avent, en l'église Saint-Germain-des-Prés, les clercs de Saint-Lazare, assurés à 10 heures, les chants de la grand'messe radiodiffusée par la Chaîne nationale Exécutés avec ferveur, les chants donnèrent entière satisfaction.

25 décembre 1952. — En la veillée sainte, préparatoire à la messe de minuit, le premier nocturne commencé à 10 h. 30, est pratiquement réservé aux fervents et aux premiers occupants. L'affluence se manifeste sur les 11 h. 30. Suivant un très heureux programme, M. Eyler profite apostoliquement de ce concours exceptionnel pour distribuer à ces âmes, qu'émeut le mystère de Noël, quelques pensées fortes et tendres sur cette fête : Dieu vivant parmi nous, fête de la Divine Enfance — fête aussi des enfants spécialement choyés, parce que Jésus est devenu un tout petit et a voulu adopter et sanctifier ces petites et faibles de l'enfance.

À la grand'messe de minuit, l'assistance des fidèles, déjà habituée aux chants, lors des réunions dominicales de 11 heures,

prend part à la *Messe des Anges*. Soutenue par l'orgue, elle alterne, suivant la meilleure tradition, avec la schola des clercs.

Tout cela christianise et colore religieusement la festivité de ce jour qui pâtit de l'inévitable tendance de se vider de son sens catholique. Tendances... N'exagérons rien, car Noël demeure pour la grande masse une grande fête religieuse que, au total, l'on célèbre avec ferveur et entrain.

28 décembre 1952. — « A Montpellier (Asile Saint-Vincent) en cette fête de l'apôtre Jean, le Bien-Aimé du Seigneur, la Province solennise la cinquantaine de vocation de Notre Respectable Sœur Margat, Visitatrice du Languedoc.

Cette dernière aurait désiré passer cette journée d'action de grâces dans l'intimité de l'Asile Saint-Vincent, mais elle se rendit aux suggestions de M. Mailhé, visiteur de Provence, désireux de souligner les services rendus à la Communauté par la chère Visitatrice, et de procurer en cette journée de fête, une agréable rencontre.

La plupart des Sœurs Servantes avaient répondu à l'invitation, discrètement répandue par sa toute dévouée Assistante. Dès la veille, elles étaient reçues par les différentes maisons de Montpellier afin de pouvoir être présentes à la messe matinale du lendemain.

Dès six heures, la chapelle de l'Asile Saint-Vincent, déjà toute blanche dans sa décoration florale, se vit peu à peu remplie par la neige des cornettes des Filles de la Charité venues de la ville et des environs : témoignage de l'affection reconnaissante qui les unit à la chère jubilaire.

M. Mailhé célèbre la messe d'action de grâces. Le magnifique ornement offert par toutes les maisons de la Province, restera comme souvenir de cette fête.

Union de tous les cœurs aussi dans une communion générale et un fervent Magnificat, sacrement et cantique de l'action de grâces.

Les toutes petites internes ont été aussi associées à la fête et leurs voix fraîches ont uni dans de gracieux Noëls leurs hommages à l'Enfant Jésus et à celle qui, toute sa vie, fut au service des enfants.

Un amical petit déjeuner réunit ensuite les Sœurs présentes et Dieu seul sait par quel miracle les vieux murs de l'Asile Saint-Vincent, peu habitués à de telles affluences, purent réussir à les contenir.

M. le Visiteur, heureux de cette cordiale réunion, vint saluer Ma Sœur Visitatrice et souligner la nécessité de cette réunion de famille autour d'une Visitatrice dont toutes les Sœurs, présentes et absentes, ont pu apprécier la bonté, depuis nombre d'années.

Dans une causerie familière, il a félicité tout d'abord l'heureuse jubilaire. Il a rappelé l'excellent souvenir laissé par elle dans les Maisons : Monaco-Miséricorde et Aiz-en-Provence.

Une charité douce et indulgente donna constamment aux vertus de la Sœur Margat, une note pacifiante et conquérante.

M. le Visiteur rappelle ensuite les diverses formes de jubilé dans l'histoire : Allégresse, reconnaissance pour Dieu, bienfaisance pour la société se retrouvent partout.

Chez les Juifs, c'était la libération de toutes les servitudes ainsi que des dettes contractées. La terre revenait à ses anciens

propriétaires et les pauvres jouissaient des fruits et des produits du sol durant l'année jubilaire.

L'Eglise a transposé dans le plan spirituel ces dicers bienfait du jubilé de l'Ancien Testament. Le jubilé revient en principe tous les vingt-cinq ans : libération de la servitude morale et des dettes du péché ; retour à un état d'âme primitif tel que Dieu l'a constitué et tout cela grâce à l'indulgence plénière offerte à toute âme de bonne volonté.

Le jubilé que nous célébrons en ce jour est voulu de Dieu. Il nous fait vivre une vraie journée de famille. Vivant en société, nous sommes heureux de mettre en commun nos joies et nos peines. Les joies partagées sont multipliées, les peines mises en commun sont allégées.

Nous prions ensemble et Dieu est présent, selon l'affirmation du Sauveur. La reconnaissance envers la Providence divine est plus large et a plus d'efficacité.

Enfin, les Sœurs de la Province ont une occasion providentielle de se revoir et d'échanger leurs expériences, et parfois de se soutenir fraternellement.

M. le Visiteur a terminé en souhaitant à notre jubilaire nombre d'années et le témoignage des générosités du ciel.

Il a évoqué l'accident du voyage Montpellier-Montolieu en 1943, au lendemain de la dure captivité de janvier.

Mais le retour à la vie et à l'activité intense, après une telle secousse, montre les attentions divines pour la digne et très aimée Visitatrice que nous fêtons en ce jour.

A midi, l'accueillante Maison recevait les Sœurs Servantes et pendant le *Benedicamus*, la jubilaire effeuilla des souvenirs de jeunesse avec un entrain et une fraîcheur extraordinaire, pour la plus grande joie de ses invitées.

Après les Grâces, on se retrouve à la Chambre, où Ma Sœur Visitatrice donne connaissance des nombreuses lettres de félicitation reçues aujourd'hui.

De Paris, Notre Très Honorée Mère rapporte fort à propos les aventures du grand apôtre Paul : « J'ai connu les épreuves, les voyages, la prison, etc... » et compare tous ces travaux à ceux de l'infatigable Visitatrice qui peut dire avec lui : « Qui me séparera de la Charité du Christ ».

De Rome, Sa Sainteté envoya pour cet anniversaire, une précieuse Bénédiction apostolique.

Puis, dans un délicieux compliment, une Sœur de la Maison évoqua souvenirs d'enfance et de jeunesse de Ma Sœur Visitatrice et tout ensemble les souhaits des âmes reconnaissantes qui l'ont approchée, demandant au Seigneur semblable grâce en 1962. »

31 décembre 1952. — Comme aperçu d'ensemble de l'année 1952, empruntons à la Circulaire du Très Honoré Père, sa partie historique. Relevant quelques-uns des principaux événements de chaque province, ces pages, tout à fait à leur place dans les *Annales*, assemblent des informations intéressantes pour tous.

Dans la deuxième partie de la circulaire du nouvel an vous aimez à trouver, messieurs et mes très chers frères, le rappel des principaux événements survenus dans nos diverses provinces au cours de l'année précédente. Si le poète païen pouvait dire que rien de ce qui touchait les hommes ne lui restait étranger, comment les fils de saint Vincent demeureraient-ils indifférents aux joies et aux tristesses de leurs frères même les plus

lointains ? Et n'est-ce pas un excellent moyen de s'affermir dans l'amour de la petite Compagnie, un motif d'humble fierté pour ses membres, que d'apprendre quelque chose du bien que Dieu fait par elle dans tout l'univers ?

Il est une question que l'on nous pose souvent depuis quelques années : « Où en est l'approbation de nos Constitutions ? » Cette approbation s'est fait longtemps attendre. Mais au moment où je vous écris il semble qu'elle est imminente. Et nous pouvons espérer que, par une attention délicate, Rome la datera du 25 janvier, jour anniversaire de la « conception de la Mission », suivant le mot de saint Vincent. Quand cette approbation nous aura été officiellement communiquée, et que je pourrai vous transmettre le texte révisé de nos Constitutions, une lettre spéciale accompagnera cet envoi.

Une autre preuve de votre amour pour la Compagnie est le légitime désir que vous éprouvez de voir glorifier ceux de ses fils qui se sont signalés par une vie particulièrement sainte. L'année 1952 n'a pas vu l'introduction d'une nouvelle cause de béatification pour notre Communauté. Mais les provinces d'Espagne ont été sollicitées de joindre le nom de nos confrères mis à mort en haine de la foi pendant la dernière révolution à celui des prêtres et religieux tombés pour la même cause. Espérons que le jugement de l'Eglise viendra bientôt ratifier le sentiment populaire qui les regarde comme des martyrs. Rien de sensationnel ne s'est produit pour les procès en cours. Mais on peut signaler pour le procès de canonisation du Bienheureux Justin de Jacobis et pour le procès de béatification de Sœur Rosalie un miracle qui semble devoir être retenu par la S. C. des Rites.

A la Maison-Mère, le Séminaire interne paraît vouloir prendre un nouvel essor vers une prospérité qui rappellerait un peu les beaux jours de jadis. Dans leur ensemble, nos Ecoles apostoliques de France reprennent leur caractère normal de pépinière de vocations pour la famille de saint Vincent, et quelques séminaristes nous sont venus du clergé séculier ou de la vie civile. Dieu veuille que la ferveur générale nous attire des vocations, puisque la grâce divine conduit ordinairement les âmes désireuses de se donner totalement vers les familles religieuses fidèles à l'esprit de leur fondateur et qui réalisent bien le but de leur institut !

L'année qui vient de se terminer a vu arriver à Saint-Lazare un nouveau contingent de missionnaires expulsés de Chine. Comme leurs prédécesseurs, les uns assurent le ministère compatible avec leur état de santé. D'autres offrent à Dieu leur inaction forcée ou leurs souffrances pour le bien des chères missions qu'ils ont été contraints de quitter.

Dans nos provinces de France, en plus des Ecoles apostoliques dont je viens de parler, les œuvres primordiales des missions et des séminaires continuent à procurer le salut des pauvres et la formation des futurs prêtres. Dans ce double domaine, il y a un travail délicat d'adaptation à réaliser. Nos confrères s'y emploient avec la prudence qui sied bien aux fils de saint Vincent, et, surtout dans les séminaires, en suivant les directives d'un épiscopat à la fois dynamique et sage. Maisons de missions et séminaires demandent souvent un renfort qu'il n'est pas toujours possible de leur donner. D'autant que la maladie ou la mort ont fait dans plusieurs maisons de France des vides qu'il n'est pas facile de combler. Particulièrement douloureux ont été

ies décès, au scolasticat de Dax de M. Darricau, professeur de morale, missionnaire exemplaire qui avait une si heureuse influence sur nos étudiants, et, à l'École apostolique du Berceau, de M. Theobald Lalanne, à qui ses talents littéraires et son expérience d'éducateur avaient valu une large renommée. Parmi les deuils des provinces de France, je rappellerai encore la mort de M. Gendre, anciennement visiteur de la province du Lécant, qui était depuis quelques mois seulement supérieur de la Maison du Missionnaire à Vichy et qui avait déjà gagné tous les cœurs par sa bonhomie souriante et la cordialité de son accueil.

Puisque la maison de Dalat, en Indochine, fait partir de la Province de France, notons ici que l'avenir de la Congrégation dans ce pays est plein de promesses, à la condition qu'il retrouve bientôt la paix. Plusieurs de nos confrères qui devaient quitter la Chine sont allés à Dalat pour aider M. Bringer qui ne pouvait suffire à sa tâche de directeur des Sœurs, et aussi avec la perspective de s'y livrer à un apostolat fructueux en demeurant assez près de leur chère mission. Un autre exilé de Chine, M. Reinprecht, est allé travailler au Japon avec notre confrère irlandais M. O' Hagan. Il nous a fait savoir que Mgr Taguchi, évêque d'Osaka, voudrait confier à notre Congrégation deux districts de son diocèse. Nous cherchons donc une province qui pourrait envoyer des ouvriers dans un pays où, depuis la fin de la dernière guerre mondiale, les œuvres d'apostolat jouissent de facilités et de circonstances favorables inconnues jusqu'ici.

Mais revenons en Europe. L'année 1953 verra le centenaire de la fondation de la province d'Allemagne. Dieu veuille que cette date soit le point de départ d'une ère de prospérité pour elle ! Son recrutement actuel ne suffit pas encore aux exigences des maisons qu'elle compte dans la métropole et à Costa-Rica. Mais l'École apostolique de Niederprüm donne de grands sujets d'espérance pour un proche avenir ; et le zélé visiteur, M. Jean-Baptiste Meyer, veille à ce que l'esprit de notre vocation se maintienne et se développe toujours plus dans sa province.

La même pénurie de sujets se fait sentir encore dans la province d'Autriche qui célébrera de même en 1953, le centenaire de sa fondation. Aussi son visiteur, M. Romstorfer, se prodigue-t-il avec un zèle infatigable dans les travaux du ministère auprès des Sœurs et du clergé. Sa province possède à Istanbul le Collège Saint-Georges, très florissant comme j'ai pu m'en rendre compte lors de mon passage récent dans cette ville, mais dont l'avenir semblait compromis par le manque de personnel. Depuis, M. Romstorfer a pu, fort heureusement, envoyer du renfort au jeune et vaillant supérieur de ce Collège.

La province de Belgique s'est enrichie d'une nouvelle maison, celle de Lessines, au diocèse de Tournai. Il s'agit d'une paroisse placée sous le patronage de Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse. Mais c'est toujours de préférence, on le comprend, vers la mission du Congo, que s'orientent les ardeurs apostoliques des jeunes de la province de Belgique. Cette mission continue à se développer dans des conditions exceptionnellement favorables. Mais elle a été éprouvée récemment par le fléchissement de la santé de son supérieur religieux, M. Gérard Verthé, à qui j'offre mes vœux de prompt guérison.

Que dire de la province de Madrid, sinon que sa prospérité ne se dément pas, et même s'accroît ! Nous en avons notamment un indice dans ces groupes de jeunes prêtres qui traversent Pa-

ris pour aller à Potters Bar se perfectionner dans la connaissance de l'anglais et en reviennent pour se rendre dans l'Inde ou aux Philippines. Le Séminaire interne de la province, à Llampias, a deux cent vingt-deux séminaristes. Il y a cent quarante-quatre élèves de philosophie à Hortaleza, et cent vingt-huit théologiens à Cuenca. Cette abondance d'ouvriers permet de maintenir et même d'accentuer la place que tiennent les missions dans les traditions de la province de Madrid. On y prépare actuellement la grande mission de Bilbao et des localités avoisinantes. En y comptant les collaborateurs de la « Hermandad », le nombre des prêtres qui travailleront à cette mission atteindra trois cent cinquante. Notons aussi qu'en juin dernier on a tenu à Madrid une Assemblée nationale des Dames de la Charité. Il y eut des délégations de l'Espagne entière ; et les travaux de cette Assemblée, avec ses séances d'études et les statistiques données à cette occasion, firent voir le magnifique développement de leur Association.

Il y a déjà un demi-siècle qu'un premier dédoublement de la province de Madrid avait donné naissance à la province de Barcelone. Ce cinquantenaire de sa fondation a été fêté avec une joyeuse reconnaissance par les confrères de cette province. Et l'état florissant de ses maisons permet d'envisager son avenir avec confiance. Puisse le triomphal Congrès eucharistique qui s'est tenu l'été dernier à Barcelone avoir parmi ses suites heureuses une augmentation de vocations sacerdotales et religieuses dont bénéficiera notre province catalane ! Elle sera alors en mesure d'accepter les offres de fondation qui lui sont faites, notamment dans la vice-province du Honduras.

C'est encore une province en plein épanouissement que celle de Hollande. Aussi fait-on appel à elle de tous côtés pour obtenir du renfort ou pour lui confier des œuvres qu'on ne peut plus continuer. Son visiteur, M. Lansu, a bien voulu accepter qu'on lui rattachât la paroisse d'Elseneur où travaillaient déjà deux confrères hollandais. La vice-province des Indes néerlandaises vient d'être douloureusement éprouvée par la mort de Mgr Michel Verhoeks, vicaire apostolique de Surabaia, qui n'était âgé que de cinquante-neuf ans.

En Hongrie, la Congrégation n'a plus d'existence légale, et sa dernière maison a été fermée. Mais nos confrères hongrois gardent au cœur l'amour de leur famille religieuse ; et, en attendant de pouvoir retrouver la vie de communauté, ils viennent en aide au clergé séculier pour les travaux du ministère paroissial. Qu'ils sachent bien, comme ceux des autres provinces paternellement éprouvées, que nous sommes près d'eux par un souvenir fraternel et une prière fervente !

En Irlande, M. O'Doherty, qui présidait aux destinées de la province depuis dix ans, a donné sa démission. M. Joseph Sheedy, jusqu'ici supérieur de la maison de Mill Hill et directeur très apprécié des Sœurs, a bien voulu accepter de lui succéder.

A Rome, le Collège léonien, dont une partie est déjà occupée par notre Maison internationale d'études, a offert l'hospitalité aux élèves du Collège Capranica, dont la maison devait subir d'importantes réparations. Ce geste de bonne confraternité a été très apprécié du Saint-Siège, comme aussi la contribution de nos confrères à l'évangélisation de la campagne romaine. De divers côtés, lors de mon récent passage à Rome, j'ai recueilli des témoignages de cette satisfaction. Les fêtes du deuxième cente-

nnaire du Collège Alberoni, à Plaisance, ont été une nouvelle occasion, pour le clergé séculier, dans ses représentants les plus distingués, de dire sa reconnaissance à nos confrères de la province romaine pour les services rendus par cette institution.

Deux évêques de Sardaigne ont demandé à M. Cocchi, visiteur de Turin, de prendre la direction de leur Petit Séminaire. C'est déjà chose faite pour Iglesias, où nos confrères ont reçu un accueil triomphal. Depuis quelque temps déjà, des missionnaires de la province de Turin donnaient des retraites et des journées de récollection au clergé dans le sud de l'Italie. Le Saint-Siège vient de leur demander d'ouvrir à Nicastro une maison où s'établiront les missionnaires qui se consacreront à cette belle œuvre.

A Naples, en janvier de l'année dernière, j'ai pu admirer la magnifique restauration de la maison du visiteur, maison qui avait été si gravement endommagée par les bombardements de la guerre. Souhaitons que le recrutement des trois Ecoles apostoliques permette à M. Lapalorcia, le dévoué visiteur de la province de Naples, de fournir à ses maisons le personnel nécessaire et même de répondre aux appels qui lui sont adressés pour en ouvrir d'autres. Depuis 1946, Mgr Pane et un groupe de missionnaires de cette province, aidés puissamment par le ministère charitable des Filles de la Charité, travaillent au bien spirituel et temporel du village de Hebo où repose le corps du bienheureux Justin de Jacobis. Ils ont créé des écoles, ouvert un dispensaire, et amélioré en outre les conditions de vie matérielle des habitants. Ils vont bientôt commencer un Préséminaire pour le recrutement du clergé indigène. Le 1^{er} novembre dernier, ils ont célébré le premier centenaire de la conversion de Hebo au catholicisme. A cette occasion les restes précieux du bienheureux Justin de Jacobis ont été retirés de la caisse de bois qui les contenait et on les a déposés dans une urne artistiquement travaillée.

En Pologne, malgré ses quatre-vingt-trois ans, le digne M. Kryska continue à gouverner avec sagesse une province déjà bien éprouvée et que vient d'atteindre une mesure très grave pour son avenir. Partageant le sort des maisons similaires, l'Ecole apostolique si florissante de Cracovie a été fermée. Si cet état de choses devait durer longtemps, nos œuvres en Pologne disparaîtraient progressivement. Espérons que les prières de tant de vaillants missionnaires qui, pendant près de trois siècles, se dévouèrent au bien spirituel de leurs compatriotes, détourneront cette menace. Il est bien providentiel que les vice-provinces polonaises aux Etats-Unis et au Brésil puissent trouver sur place leur recrutement. Mgr Krause, anciennement évêque de Shuntehfu, vient de faire, à ma demande la visite de la vice-province du Brésil, à la satisfaction de tous les confrères. Il m'annonce son arrivée à Paris pour les premiers jours de février. Nous accueillerons avec joie à la Maison-Mère ce digne confesseur de la foi, qui demeure si attaché à sa famille religieuse.

La province de Portugal vient de fêter le vingt-cinquième anniversaire de sa résurrection. Son développement se poursuit régulièrement, favorisé par le renouveau de vie religieuse que ce pays connaît depuis quelques années. Le recrutement des vocations promet un avenir consolant qui permettra de suffire aux exigences des œuvres, dans la métropole comme dans les missions du Mozambique. A Lisbonne, les confrères, qui vivaient

jusqu'ici en location, auront désormais une résidence convenable bien à eux.

Au cours d'un voyage de deux mois et demi que je viens de faire, en compagnie de M. le Secrétaire général, j'ai visité les maisons des provinces de Turquie et du Levant. Nous devions nous rendre ensuite en Iran. Mais quand le visa nécessaire nous eut été enfin accordé, le danger d'être bloqués par la neige nous a fait renoncer à notre projet. Espérons que ce sera seulement partie remise. Ce voyage m'a permis de bien connaître les œuvres de la Compagnie dans deux provinces qui n'avaient pas reçu depuis trois quarts de siècle la visite d'un supérieur général. Les Annales vous apporteront bientôt le récit détaillé de cette longue randonnée ; je vous ferai seulement part ici de quelques constatations et impressions.

Dans ces deux provinces, nos œuvres comme celles des Filles de la Charité, sont en plein essor. Cet essor n'est freiné que par le manque de personnel. Longtemps il est venu à peu près exclusivement de France. Il faudra de plus en plus le chercher sur place. Nos confrères l'ont compris. La province de Turquie vient d'ouvrir à Zeitenlik, aux portes de Thessalonique, une Ecole apostolique comptant une dizaine d'élèves qui viennent surtout de l'île de Syra, pépinière de vocations sacerdotales et religieuses. Au Levant, l'Ecole de Furn el Chebak est déjà à l'étroit dans ses murs. C'est naturellement du Liban que lui viennent le plus grand nombre de ses élèves ; et l'intense vie chrétienne de ce pays permet d'augurer que cette source donnera de plus en plus. Je me plais à souligner que dans tous ces pays du Proche-Orient les autorités religieuses et civiles m'ont dit leur satisfaction de constater que les enfants de saint Vincent évitent de se mêler des questions brûlantes de politique intérieure et gardent ainsi les sympathies de tous. Il y a là un bon exemple que je ne saurais trop recommander à tous nos confrères d'imiter.

A Istanbul, j'ai été heureux de passer plusieurs jours dans ce Collège Saint-Benoît, au passé long et glorieux. J'ai eu de multiples preuves de son rayonnement actuel et de l'estime dont il jouit dans les milieux officiels comme de la part des dignitaires ecclésiastiques. Mais je partage bien le regret des confrères qui s'y dévouent et que leur petit nombre oblige de plus en plus à demander la collaboration de professeurs laïques. Dieu veuille me donner le moyen de leur envoyer le renfort dont ils ont besoin !

Pendant notre séjour à Istanbul, nous avons fait une rapide apparition à Smyrne. Ici, comme à l'île de Santorin où nous avions passé deux jours avec le bon M. Kats, le contraste est attestant entre le passé et la situation actuelle. Mais, à Smyrne comme à Santorin, j'ai été édifié de voir la générosité avec laquelle des confrères déjà bien âgés se dévouaient au bien spirituel des Sœurs et d'un petit groupe de catholiques. Ce fut une joie visible pour le cher M. Euzet, supérieur de Smyrne, de nous conduire à Panaïa Kapouli où j'ai célébré la messe dans la petite maison qu'une vénérable tradition regarde comme la demeure de la Sainte Vierge, et de nous guider dans les ruines de la célèbre ville d'Ephèse. Avec lui, avec son confrère M. Saint-Germain et avec Mgr Descuffi, archevêque de Smyrne, toujours Lazzariste de cœur, qui voulut nous offrir l'hospitalité, nous avons passé des heures bien fraternelles.

Au Levant, la maison du visiteur M. Rivals, fut à trois reprises notre port d'attache, et je lui redis ici ma gratitude pour les attentions dont il nous a entourés, comme l'avait fait à Istanbul M. Picard. De Beyrouth, après avoir visité les œuvres splendides des Filles de la Charité dans cette ville, nous partions pour aller dans les maisons de la province. Ce fut d'abord, et à plusieurs reprises, l'École apostolique de Furn el Chebak. Puis, la maison de missions de Tripoli qui fait de si bon travail dans la montagne libanaise, et où il y aurait place et travail pour une deuxième équipe de missionnaires. Ensuite le Collège d'Antoura, qui garde sa clientèle malgré son isolement et en dépit de la création d'établissements rivaux. Ses anciens élèves, dont plusieurs occupent des situations de premier plan, lui gardent un attachement qui est son meilleur éloge. C'est pendant un de nos passages à Beyrouth que fut bénite et inaugurée la basilique du grandiose ensemble de constructions où la maison centralisée des Sœurs s'est installée avec ses magnifiques œuvres scolaires. Près de cette basilique, destinée à devenir le centre national de la dévotion à la Médaille miraculeuse, que sera construite aussi prochainement la nouvelle résidence de nos confrères. Toujours dans la province du Levant, mais dans la république de Syrie, le Collège de Damas fait pendant à celui d'Antoura. Le glissement de la population de cette ville vers les quartiers neufs, au pied de l'Antiliban, ainsi que l'ouverture de collèges d'équipement plus moderne constituent un sérieux handicap malgré lequel notre établissement continue à prospérer au point de ne pouvoir accueillir tous ceux qui s'adressent à lui.

A Jérusalem, le vaillant missionnaire que fut M. Alouan a cédé sa place de supérieur à M. Galaup. Il venait d'être opéré de la cataracte quand nous l'avons rencontré à Bethlehem chez les Filles de la Charité. Malgré son état de santé, malgré ses quatre-vingts ans, il témoignait la même ardeur pour le salut des âmes et ne parlait que de reprendre le travail.

En Egypte, notre maison d'Alexandrie a déjà un passé vieux de plus d'un siècle. Nos missionnaires ont de quoi y satisfaire leur zèle dans leur belle église et dans les œuvres des Filles de la Charité. Mais la maison de Tantah, ne date que de deux ans. Trois confrères, sous la conduite de Mgr Sidarouss, fils de saint Vincent lui aussi, se dévouent à la formation du clergé copte catholique. Jusqu'à présent professeurs et élèves ont été les hôtes des Pères des Missions africaines qui cèdent au Séminaire une aile de leur Collège. Mais dans quelques mois le Séminaire copte catholique s'installera dans un magnifique bâtiment dont la construction s'achevait quand nous en avons visité le chantier aux portes du Caire. Une première vocation nous est déjà venue de ce nouveau champ d'apostolat, en la personne d'un des collaborateurs coptes de nos confrères. Dieu veuille que d'autres coptes suivent son exemple, et que nous puissions non seulement prendre complètement la direction du Séminaire, mais aussi entreprendre l'œuvre des missions, comme on nous l'a demandé, dans une chrétienté si digne d'intérêt !

De Yougoslavie, comme de la Slovaquie, peu de nouvelles nous arrivent, trop peu à notre gré. Nous avons appris cependant avec bonheur que nos confrères de Yougoslavie qui étaient prisonniers ont été libérés, à l'exception de deux, mais on devine dans quel état d'épuisement. Naturellement, il ne leur a pas été possible de reprendre la vie de communauté. Et Dieu veuille

que la rupture des relations de leur pays avec le Saint-Siège ne vienne pas rendre leur situation plus difficile encore !

Et que dire de la Chine ? De la Chine du Nord nous avons eu des nouvelles assez récentes par le cher M. Cartier, supérieur de Ghala, qui, à son tour, a subi l'expulsion. A Pékin, M. Tichit, visiteur, est toujours en prison, avec MM. Huysmans, Paul Tchang, Paul Song, Basile Tchaou, Jean-Gabriel Wang, M. André Tchang et un de nos chers frères séminaristes se trouvent depuis février dans un camp de « rééducation par le travail ». Après de longs mois d'emprisonnement, MM. Duvergneau, Verhaeren, Joseph et Louis Gâté, Thébault et Kavanagh ont été finalement chassés de Chine. L'un d'eux, M. Joseph Gâté, est mort à Singapour des suites de sa captivité, sur le chemin du retour en France. A Chentingfou, M. Joseph K'oung, prisonnier depuis six ans, et, à Tientsin, M. Hermans, continuent leur vie de souffrances sans qu'on puisse savoir le sort qui les attend. Le Séminaire régional de Ghala poursuit son œuvre sous la protection de Marie Immaculée, avec cent trente-huit élèves. Des confrères chinois en assurent la marche, avec M. Augustin Ly pour supérieur. Dans les divers diocèses de la Chine du Nord, nos confrères chinois veillent de leur mieux au soin spirituel des chrétiens. Avec eux il ne reste plus que deux confrères étrangers : M. Flament, nonagénaire, soigné dans un petit hôpital de religieuses sécularisées, et M. Jean Herrijgers, administrateur apostolique du diocèse de Yungpingfu.

Dans la Chine du Sud, la persécution violente qui avait commencé au Kiangsi, à la fin de 1951, s'est poursuivie tout au long de l'année 1952. Des prêtres chinois, restés fidèles à leur foi, et qui ne voulaient pas souscrire au schisme, furent jetés en prison. On expulsa ou, on contraignit à quitter le pays les évêques et prêtres étrangers. M. Zeman, qui avait subi plusieurs mois de réclusion avec son archevêque, Mgr Joseph Chow, et quatre Lazaristes étrangers, a succombé des suites de ce régime de privations, couronnant une sainte vie par une mort qui peut être considérée comme un martyre. Quant à Mgr Chow, après avoir subi une mise en accusation infamante sur la place de sa cathédrale, il a regagné sa prison, pouvant s'attendre au pire sort s'il ne meurt pas dans les fers. Il avait auparavant remis à un de ses confrères un émouvant testament spirituel dans lequel il affirmait vouloir vivre et mourir dans l'Église catholique et romaine et rester en tout soumis au Souverain Pontife. C'est pour nous, enfants de saint Vincent, un motif de gloire de compter parmi nous des hommes de cette trempe. Et il faut espérer que les souffrances des martyrs vaudront une fois de plus à la Chine une abondante floraison de chrétiens.

J'ai vivement regretté de ne pouvoir, au cours de mon voyage, dans le Proche Orient, apporter à nos confrères de la province d'Iran l'encouragement de ma visite. Elle m'aurait permis aussi de connaître personnellement une mission qui fut jadis très prospère et qui le redeviendrait si elle avait le personnel nécessaire. Du moins, sous la direction de son visiteur, le zélé M. Le Cunader, nos chers confrères se dévouent-ils sans compter au Collège de Téhéran, toujours florissant, et dans les autres maisons de la province. Au cours de l'année 1952 on a célébré le cinquantenaire de l'arrivée en Perse de M. Berthouesque. Après avoir travaillé un demi-siècle dans cette province, dont il fut le

visiteur pendant vingt ans, il s'est retiré dans la maison de Tauris, qui fut le témoin de ses premiers labeurs apostoliques.

En Algérie, l'état de sa santé a poussé le vénéré M. Vergès à donner sa démission de supérieur et de directeur des Sœurs. Dans ces deux offices, il a été remplacé par M. Piet. A Tunis, l'archevêque de Carthage, Mgr Gounot, a fêté ses cinquante ans de vocation, donnant ainsi une preuve de plus de l'attachement très filial qu'il garde pour la petite Compagnie. Les troubles de Tunisie ont quelque peu contrecarré le ministère de nos missionnaires, mais ils n'ont pas constitué un danger pour leurs personnes.

En Ethiopie, l'activité de nos chers confrères leur vaut des marques de confiance très honorables et très encourageantes. On leur avait déjà donné la direction du Séminaire régional d'Addis-Abéba. Maintenant la S. C. de l'Orientale projette de réunir tous les autres Séminaires d'Ethiopie dans un deuxième séminaire régional à Adigrat ; et c'est encore à nos confrères qu'elle voudrait le confier. La France, qui n'est pas en mesure de fournir au Séminaire d'Addis-Abéba tout le personnel enseignant qu'il lui faut, ne saurait assumer cette nouvelle charge. Je serais très heureux qu'une de nos provinces fût à même de l'accepter. Lors de mon passage récent à Rome, le Cardinal Tisserant, Préfet de l'Orientale, m'a dit toute sa vénération pour notre saint Fondateur et la confiance qu'il avait dans ceux de ses fils qui travaillent à la formation du clergé. De telles paroles, venant d'une si haute autorité, sont un précieux encouragement, mais aussi une obligation pressante de tout faire pour mériter cette estime.

A Madagascar, Mgr Sécat, qui avait gouverné le Vicariat apostolique de Fort-Dauphin depuis 1933 avec un inlassable dévouement doublé d'une bonne grâce souriante, a fait agréer sa démission par le Saint-Siège. En attendant la nomination de son successeur, il demeure administrateur apostolique du Vicariat. Cette nomination semble devoir intervenir très prochainement. Rien n'a encore été décidé en ce qui concerne la division éventuelle du vicariat de Fort-Dauphin. Rome paraît vouloir nous laisser la direction du vicariat qui résulterait de ce dédoublement, pourvu que nous puissions lui donner les missionnaires qu'il faudra. Dieu veuille que les enfants de saint Vincent puissent garder tous les centres d'évangélisation qu'ils ont fondés dans cette grande île si chère au cœur de notre Bienheureux Père !

Aux Etats-Unis orientaux, les missionnaires chargés de l'œuvre de la Médaille miraculeuse à Germantown se sont installés dans une maison distincte, ce qui leur permettra de procurer mieux encore le développement de cette dévotion dont les fruits sont si consolants. L'évêque de Sherbrooke, au Canada, s'est ouvert à M. Leary, visiteur des Etats-Unis orientaux de son désir de voir les Prêtres de la Mission s'installer dans son diocèse. A Boston, l'apostolique archevêque, Mgr Cushing, ayant créé une œuvre en faveur des gens de mer, en a donné la direction à nos confrères. C'est là un ministère qui aurait eu les encouragements et l'entière approbation de saint Vincent.

La province occidentale des Etats-Unis a vu rentrer de Chine Mgr Quinn que nous avons été heureux de saluer à son passage à la Maison-Mère. La maison de Saint-Louis qui se consacre aux missions vincentiennes à l'étranger a fait une perte

sensible en la personne de son supérieur M. Paul Lloyd, âgé seulement de quarante-sept ans. Dans ces deux provinces nos deux œuvres des missions et des séminaires continuent, avec le soin d'un certain nombre de paroisses, à donner toute satisfaction à nos seigneurs les évêques.

Le travail ne manque pas à nos confrères du Mexique. Leur pays compte trente mille Enfants de Marie, et ils ont dans la seule capitale, une soixantaine de centres de catéchismes. Dieu ceuille qu'ils soient nombreux à imiter, pour la longévité et pour l'activité apostolique, l'un d'entre eux, M. Julien Coello, décédé le 25 août dernier, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, et que M. Morales, visiteur du Mexique, apprécie en ces termes, qui sonnent comme une citation à l'ordre de l'armée : « Fils exemplaire de saint Vincent à tous points de vue, aimant d'un amour singulier la Congrégation, missionnaire aux champs jusqu'à son dernier souffle. Il est mort de la mort des justes. » Qui n'envierait un pareil éloge ?

Aux Antilles, nos confrères viennent de célébrer, en novembre, le centenaire de l'Ordonnance royale de la reine Isabelle II, prescrivant de donner à la Congrégation de la Mission un des anciens couvents de La Havane, à charge, pour elle, de prendre la direction des Séminaires et de vaquer aux missions dans la campagne. On peut bien considérer cette Ordonnance comme l'acte de naissance de notre Compagnie dans l'île de Cuba. Nos confrères y travaillent toujours avec zèle dans les paroisses qui leur ont été confiées, dans les missions et dans l'assistance spirituelle des prisonniers.

En Amérique centrale, le renfort promis par M. Lansu, visiteur de Hollande, est arrivé. M. Lara peut donc, dès maintenant, renforcer le personnel des maisons de sa province déjà existantes, en attendant que l'état numérique de son effectif lui permette de répondre aux offres de nouvelles fondations.

En Argentine, M. Illanes m'a prié d'agréer sa démission. C'est M. Samuel Carballo qui le remplace comme visiteur.

La province du Brésil, elle aussi, voudrait disposer de plus de confrères. Elle est gênée dans son gouvernement par la dispersion de ses maisons dont certaines sont à une dizaine d'heures d'avion de la maison centrale. Espérons que le recrutement local viendra peu à peu à bout de cette difficulté et que, dans la province, l'œuvre des missions prendra la place qui lui revient, ainsi que le désire son actif visiteur M. Sales.

La province de Colombie a célébré avec la solennité souhaitable la cinquantaine de vocation de son cher visiteur, M. Trujillo, si dévoué à la Compagnie et à ses œuvres. Des troubles ont éclaté à plusieurs reprises dans quelques régions de ce pays, et les confrères ainsi que les Sœurs en ont subi quelques conséquences dans leurs biens ; mais on a jusqu'ici respecté leurs personnes. M. Trujillo note avec satisfaction l'entrée au Séminaire interne de huit nouveaux séminaristes. Le total des séminaristes et des étudiants est de soixante-cinq. Cela permet d'envisager avec confiance l'avenir de la province. Déjà son visiteur a pu envoyer deux confrères en renfort aux deux Préfectures apostoliques. Souhaitons que le chiffre de son personnel lui permette d'accroître son aide à une œuvre d'évangélisation si intéressante. Mgr Tulio Botero, qui était évêque auxiliaire de Cartagena, vient d'être nommé à Zipaquirá, évêché de Colombie, nouvellement créé. Il a passé quelques jours à la Maison-Mère,

et nous avons été touchés et grandement édifiés de sa simplicité, de sa cordialité et de l'amour qu'il a pour la Congrégation. Il veut confier à nos confrères de Colombie la formation de son clergé, et il est question de lui en donner deux pour commencer un Petit Séminaire.

Dans les Séminaires d'Equateur, nos confrères continuent leur tâche si importante de formateurs du clergé. Leur recrutement se fait petitement, mais progressivement. Souhaitons que ce recrutement et, le cas échéant, un renfort extérieur que le visiteur M. Loubère demande avec insistance, permettant aussi à la province de l'Equateur, d'intensifier son activité missionnaire.

M. Padros, visiteur du Pacifique, appelle de même à l'aide. Un confrère qui était professeur dans un Séminaire d'Algérie, lui a été cédé, et il envisage la possibilité d'en recevoir quelques-uns d'une autre province. Son Ecole apostolique de Lima, elle donne satisfaction, et M. Padros note avec joie qu'il va avoir trois séminaristes dont il confiera la formation aux confrères de Quito. Dans sa province, Mgr Frederico Perez, qui était auxiliaire de Lima, vient d'être nommé coadjuteur avec future succession de l'évêque de Piura, gravement malade. Il m'écrit que son diocèse a six cent mille habitants, dispersés sur quelque quarante mille kilomètres carrés, et qu'il ne compte que trente-deux prêtres, dont douze religieux. Faisons des vœux pour que Mgr Perez ait un épiscopat long et fructueux.

Au Venezuela, M. Gaude, visiteur, a eu la joie de voir s'achever la construction de la belle église de Notre-Dame de la Médaille miraculeuse à Maracaibo. Le nouvel évêque auxiliaire de cette ville, ayant obtenu que l'on confiât à des religieux dont il avait été l'élève, le Séminaire jusqu'ici dirigé par nous, les deux évêques et la population ont demandé à nos confrères d'ouvrir un Collège qui, dès cette première année, est très florissant.

En Australie, on vient de confier à nos confrères un Séminaire régional placé sous le vocable de saint François-Xavier, à Magill. Le cher M. Rossiter, visiteur de cette province, m'invite souvent à aller constater par moi-même l'état de ses œuvres. Si je puis un jour répondre à son appel, ma joie égalera la sienne et celle de ses confrères.

Aux Philippines, nos confrères continuent à diriger les Séminaires grands et petits que leur a confiés l'épiscopat de ce pays, et ils s'efforcent d'apporter à leur tâche délicate la compétence professionnelle, exigée plus que jamais dans cette œuvre.

Et voici terminé ce rapide aperçu de la vie de nos provinces au cours de l'année 1952. Il nous fournit de nombreuses raisons de nous réjouir et de remercier Dieu d'appartenir à une famille religieuse qui reçoit de lui bien des faveurs et qui, avec le secours de sa grâce, travaille efficacement à l'avènement de son règne. On pourrait penser que le tableau que je viens d'esquisser de l'activité de notre Congrégation laisse de côté les ombres. Mais ces ombres ne nous obsèdent-elles pas quelquefois au point de nous faire oublier ce qu'il y a de beau chez nous ? Et pourquoi serait-il mauvais de ranimer en nous l'amour de notre famille religieuse par le rappel, humblement reconnaissant, du bien qui se fait en elle et par elle ?

3 janvier 1953. — Paris : dans la salle des prêtres, à 15 h., étaient réunis autour du Très Honoré Père, ceux que l'on nomme

à Saint-Lazare, les Chinois, c'est-à-dire les ex-missionnaires de Chine, les chevronnés de la brousse, la plupart portant barbe. Le Très Honoré Père allait remettre à un bienfaiteur de nos missions de Chine, M. Cattand, ancien consul général de Tientsin, de 1942 à 1944, le diplôme et les insignes de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

Cet honneur insigne, décerné à un ami dévoué des missionnaires, chassé de Chine par le gouvernement de Mao-tsé-toung, est bien mérité par M. le Ministre de France à Formose, M. Cattand. C'est lui qui a aidé les expulsés de nos belles missions de Chine, nos missionnaires français et étrangers. Il a bien montré que la France qu'il représentait, en étant un catholique pratiquant, continuait sa belle mission de Fille aînée de l'Eglise. Le Saint-Père Pie XII, à qui l'on désigna M. Cattand, a bien voulu en faire un chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand.

Devant nos missionnaires, MM. Desrumaux, Molinari, Castel, Gâté, Perotti, Reymers, Smits, Ferreux, Saint-Martin, Tchou Paul, le Très Honoré Père a remis d'une façon très simple et très aimable, les documents et diplômes de la décoration papale.

M. Cattand a remercié avec des expressions fort heureuses. Il laissa toute sa joie s'épancher vers les missionnaires, qu'il appelle ses grands amis. M. Ferla qui est à l'origine de toutes les démarches pour marquer la reconnaissance des Lazaristes, peut être fier de sa réussite. Il a fait deux heureux, en permettant à Notre Très Honoré Père de donner une si belle décoration, et à M. le Ministre de France, M. Cattand, d'éprouver la grande et profonde joie de la recevoir. »

18-25 janvier 1953. — La neuvaine de prières pour l'Union se généralise dans le monde entier. A Paris, cette année, la Propagation de la Foi prend en main cette supplication diocésaine: chaque jour, elle organise en diverses églises, des cérémonies et prédications aux multiples intentions de cette *Croisade de prières* : pays nordiques, Extrême-Orient, etc... Le samedi 24 janvier, notre chapelle est marquée pour la prière en faveur des missions. Inutile de dire que de bonne heure les quelques centaines de places au pied de la chaise de saint Vincent sont prises d'assaut. Le P. Carré, dominicain, nous montre avec flamme et dans un sens apostolique adapté, que cette intercession pour les missions est une marque de charité pour Dieu, pour le prochain et pour nous-même. Mgr Touzé donne le salut.

Après la prédication, quatre prêtres « indigènes » adressent au Seigneur une demande en faveur des divers pays de missions. Ainsi on entend un texte en japonais (cela du moins se dit après la cérémonie) ; suivent trois textes français, différents de forme et d'intentions. Ils sont lus par un noir bon teint de l'Afrique Centrale, par un Coréen et par un Chinois. Vivants symboles de la cause universelle des Missions.

Cette actuelle croisade de prières nous rappelle que le mouvement ne date pas pourtant d'aujourd'hui (Voir dans *Annales*, t. 108-109, p. 125-129, une conférence de Mgr Calvet, sur Ferdinand Portal : *Un apôtre de l'Unité*.) Il y a plus de trente ans, notre chapelle vit des neuvaines de prières et prédications pour l'Unité. Ce fut entre plusieurs autres une des multiples activités de M. Portal. Dans le volume jubilaire déjà cité de Mgr Calvet, M. Guillon nous reporte sur ce thème aux lendemains de la guerre 1914-1918.

« Certes, M. Calvet n'a pas souvent quitté le Continent, mais il a soutenu les œuvres missionnaires dans l'esprit paysan et savant que je cherche à définir. M. Portal aussi était paysan d'origine, et n'aimait guère les voyages, ne parlant pas les langues, silencieux, obstiné de tête et de cœur, ami incomparable de fidélité. Il n'est pas étonnant que Calvet et Portal se soient rencontrés. Portal ouvrit à Calvet l'Atlas oecuménique. Il lui révéla qu'il y avait un problème posé par les Eglises, et que la solution n'était pas pour les catholiques dans le sentiment de la possession, dans l'attente des conversions, dans la sainte quiétude, qu'il fallait labourer le champ des églises à la sueur de son front, unissant le travail à la prière.

Entre plusieurs moyens de grouper les travailleurs et les mystiques de l'Union des Eglises, l'un des plus efficaces, à Paris, était la neuvaine des prières, demandée par Léon XIII, entre l'Ascension et la Pentecôte. M. Portal y organisait des prédications. M. Calvet, une année, fut chargé de prêcher cette neuvaine... »

Dans l'église des Lazaristes s'assemblaient alors des personnes pensantes.

« Peu nombreuses, car il était hardi de se réclamer de Léon XIII sous un de ses successeurs ; dans l'Eglise, le pape défunt doit se taire, avant de renaître si l'histoire l'appelle. Le nom de Léon n'avait pas été réassumé. Bien que la neuvaine fut pleinement catholique et approuvée, on sentait qu'elle était inofficielle. Chaque assistant venait là par un acte de sa volonté et non sous l'effet d'un attrait ou d'une mode ; il était, comme saint Thomas dit que sont les anges : une espèce à lui tout seul. Admirable auditoire, pour un prêtre zélé et instruit. D'autant qu'il s'y glissait quelques non-catholiques, moins pour être convaincus que pour voir ce qui allait tomber de la bouche d'un prêtre sur ce thème de l'Unité de l'Eglise.

M. Calvet avait écrit la vie d'un disciple bien-aimé du P. Portal, destiné au travail pour l'unité de l'Eglise, mort prématurément, l'abbé Gustave Morel.

Il connaissait toutes les idées de M. Portal. Peut-être avait-il plus de lenteur ? M. Portal jouissait du pouvoir de voir déjà réalisé ce qu'il concevait comme désirable. Chez M. Calvet, les projets se faisaient davantage à la taille des possibilités. Il faudrait relire l'admirable petit livre résumant sa prédication et qui a paru en 1921, sous le titre : Le problème catholique de l'Union des Eglises. « Ce serait, disait-il, une grave défaite de l'esprit chrétien si l'union se faisait par le bas. L'union n'a de sens et de valeur que si elle fait monter ceux qui s'unissent. S'il faut descendre pour s'unir, mieux vaut rester isolés... Ainsi, le moment est venu, si nous voulons éviter la catastrophe, d'une contrefaçon de l'idée chrétienne en dehors de l'idée d'Eglise, de travailler au rapprochement et à l'union des chrétiens dans l'Eglise. »

En 1952, on peut juger que le pilote voyait clair sur la marche du navire, sur les brumes, sur les passages difficiles. Pour s'occuper de ces problèmes d'unité, il faut un esprit de type pascalien, je veux dire qui puisse tenir à la fois des exigences complémentaires, en les sauvant de la confusion de l'union pour les subordonner à la charité de l'Unité. L'esprit clair, positif et net de l'abbé Calvet le prédisposait à ces tâches. »

Texte précieux, évocations opportunes pour nous faire res-souvenir de nos aînés et des artisans des grandes causes qui font dans le Seigneur. notre joie, notre force.

25 janvier 1953. — Cet après-midi, en la Cathédrale Notre-Dame, dans le cadre et le cérémonial accoutumé, le Cardinal Feltin, qui revient du Consistoire, est reçu officiellement. Nous nous unissons à cette affluence, à ces chants et nous nous édifions devant les sentiments forts et apostoliques dont nous fait part Monseigneur l'Archevêque.

29 janvier 1953. — En cette fête de saint François de Sales, et dans la chapelle de la Visitation, rue de Vaugirard, les séminaristes sont retenus à huit heures pour chanter et célébrer *Monsieur de Genève* qu'avec saint Vincent nous appelons *notre bienheureux Père*.

A cette même heure, en notre chapelle, rue de Sèvres, les *étudiants* assument service et chants des obsèques du doyen de la maison, M. Natalis Clabault, jadis missionnaire en Chine, au Kiangsi (1888-1915). Vu l'heure matinale, le cercueil (léger incident) n'a pas été livré à temps par les Pompes funèbres.

Dès lors, suivant les rubriques, le corps étant moralement présent, on n'en célèbre pas moins la grand'messe d'enterrement que suit l'absoute accoutumée. Le transfert au caveau de Montparnasse — comme prévu — à dix heures et demie.

C'est le quatre cent onzième cercueil qui prend place dans cette demeure de repos et de paix dans le Seigneur.

19-20 février 1953. — Après l'exposition du Saint-Sacrement, qu'amènent normalement pour toutes les églises le retour des dimanche, lundi et mardi de la Quinquagésime (cette année 15, 17, 17 février), voici que, pour la Maison-Mère, les jeudi et vendredi suivant sont deux jours d'adoration perpétuelle, prévus au Calendrier du diocèse de Paris. Le Saint-Sacrement est donc chez nous à nouveau exposé, du mercredi 18 février à vingt heures, jusqu'au vendredi soir à vingt et une heures.

Dans les deux instructions prévues, M. Desmet nous entretient, le jeudi soir de Jésus au tabernacle : centre pour notre *adoration sacramentelle*, et participation eucharistique dans la *Communion* ; le *vendredi soir* : sacrifice de la messe. Et de ce triple thème, il tire quelques conclusions et leçons pratiques pour la bonne et fructueuse utilisation de ce sacrement.

1^{er} mars 1953. — Ce dimanche, exceptionnellement, pas de grand'messe en notre chapelle. A dix heures les clercs se rendent à l'*Institution des Jeunes Aveugles* (à quelque trois cents mètres de la maison), pour la radiodiffusion hebdomadaire de la grand'messe. Techniquement, les chants sont bien rendus et sans bavure, sous la conduite de M. l'abbé Bihan, sous-directeur de l'*Institut Grégorien* de Paris. Au programme, en dehors du propre de ce dimanche : le *Kyrie XI ad libitum* ; *Credo VI* ; *Sanctus* et *Agnus* des fêtes simples. Interprétées avec âme et sûreté ces pièces ne peuvent que porter à la prière, et devenir un baume pour les chers isolés et les malades ; principaux et fidèles auditeurs de ces transmissions religieuses.

Fernand COMBALUZIER.

VOYAGE DU TRES HONORE PERE SLATTERY
DANS LE PROCHE ORIENT
(10 octobre-20 décembre 1952)

Il y avait près de trois quarts de siècle que nos provinces du Proche-Orient n'avaient pas reçu la visite d'un Supérieur général. Celle que leur fit le vénéré Père Fiat, accompagné du légendaire M. Léon Forestier, remonte, en effet, à 1883. Il était donc assez naturel que le Très Honoré Père Slattery consacra son deuxième long voyage à nos maisons de Turquie et du Levant. Et, puisque l'aviation permet de se rendre en quelques heures de Beyrouth à Téhéran, M. le Supérieur général se proposait de terminer ce voyage par la visite de la province d'Iran. Seul un malencontreux imprévu lui a interdit de réaliser, pour cette fois, la dernière partie de son programme. Pour l'accompagner dans ce périple de deux mois et demi, il prit le signataire de ces lignes, heureux de revoir pour la troisième fois, la plupart des sites qui recevraient la visite du successeur de saint Vincent.

Ce n'était pas sans une certaine appréhension que ses fils de Paris le voyaient partir pour ce long voyage. Si les anges avaient fait un tour dans ces pays du Proche-Orient que nous allions parcourir, ils n'auraient pu reprendre l'affirmation des cavaliers célestes que met en scène le prophète Zacharie : « *Nous avons parcouru la terre, et voici qu'elle est toute entière habitée et tranquille* » (Zacharie, I, 11). Dans presque tous les pays du Proche-Orient sévissaient au moment de notre départ des crises de politique intérieure et de politique étrangère. Le jour même où nous quitions Paris, le gouvernement hellénique soumettait à la signature du roi Paul de Grèce un décret pour la dissolution des Chambres et l'appel à de nouvelles élections. De quoi demain serait-il fait ? Néanmoins, confiant dans la protection divine, et ne voulant pas frustrer ses fils et ses filles de la joie que leur procurerait sa visite, le Très Honoré Père décida que le départ aurait lieu à la date fixée.

I. — DE PARIS A ISTANBUL

10 octobre. — C'est l'avion que nous utiliserons pour notre première étape (Paris-Athènes), comme c'est à lui que nous aurons recours pour tous les longs trajets. MM. les Assistants et quelques confrères nous accompagnent au terrain d'aviation d'Orly. Un puissant quadrimoteur d'*Air-France* nous fait franchir en quatre heures la distance de Paris à Rome. A plusieurs reprises nous volons au-dessus des nuages, et nous avons l'impression de nous trouver sur un immense champ de neige. Bientôt nous franchissons les Alpes à six mille mètres d'altitude. En voyant certaines pentes particulièrement abruptes, je pense à l'audace de ceux qui essaient de les escalader et s'exposent à payer de leur vie cette conquête de la montagne.

Mais voici déjà la banlieue de Rome ! Quelle surprise on éprouve quand on connaît la Ville Eternelle, mais qu'on ne l'a vue que du sol ou des hauteurs qui l'environnent, de la survoler à quelques centaines de mètres et de voir défiler au-dessous de soi la basilique de Saint-Pierre, le monument de Victor-Emmanuel, le Forum et le Colisée ! Nous atterrissons à l'aérodrome de *Ciampino*. Quel dommage que nous n'ayons pas prévu cette

escale à Rome ! Nos confrères de la Ville Eternelle se seraient fait un pieux devoir et une joie de venir présenter leurs hommages au Très Honoré Père. D'autant que l'arrêt à l'aérodrome, qui ne devait être que de trois quarts d'heure, se prolonge pendant plus d'une heure. Nous nous étouffons qu'il soit seulement 19 h. 30 à nos montres quand nous arrivons à *Athènes*, au lieu de 21 h. 30 comme il est dit sur notre horaire. C'est que l'heure d'*Athènes* est en avance de deux heures sur celle de Paris. Le bon M. Picard, visiteur de Turquie, nous attendait à l'aérodrome. Nous nous demandions combien de temps il faudrait y passer. Car dans l'avion, entre Rome et *Athènes*, on nous avait distribué des formulaires à remplir. Celui émanant du Service de Santé hellénique avait une allure particulièrement inquisitoriale. On nous demandait notamment de dire contre quelles maladies nous avions été vaccinés, où nous avions passé les quatorze dernières nuits, etc... Les questions de la douane étaient aussi très détaillées, et on nous prévenait charitablement que toute fausse déclaration nous exposait à des sanctions sévères. En fait, à l'aérodrome, on se contenta de ramasser nos formulaires, et les douaniers marquèrent du signe libérateur nos quelques bagages, sans même nous demander de les ouvrir. Mais ces formalités avaient malgré tout demandé un certain temps et l'aérodrome est assez loin de la ville d'*Athènes*. Aussi est-ce seulement vers minuit que nous arrivons au Collège des Frères Maristes, qui nous ont offert l'hospitalité.

11 octobre. — Comme nous devons prendre le bateau pour *Santorin* à 14 heures, et qu'il nous faudra dîner vers 11 h. 30, nous ne pouvons songer à visiter *Athènes*. Mais le cher Frère Michel, supérieur du Collège, nous fait promettre de rester ici un jour à notre retour des Cyclades. Car il veut nous faire les honneurs des antiquités de la ville, et même nous conduire jusqu'à *Eleusis*. L'économe, Frère Polycarpe, un Smyrniote, neveu d'une Fille de la Charité, nous traite royalement, et son aimable sourire ajoute un charme de plus aux services qu'il nous rend.

Nous voici au *Pirée*, le port d'*Athènes*. C'est un vapeur d'importance moyenne, le « *Despoina* » (Mademoiselle) qui doit nous conduire à l'île de *Santorin*, l'une des plus intéressantes îles des Cyclades. Si la mer était démontée, comme cela arrive souvent dans ces parages, ce n'est pas sans appréhensions que nous monterions à bord. Mais, grâce à Dieu, elle sera d'un calme idéal, au retour comme à l'aller. Le pont de notre bateau se couvre de passagers, de modeste condition pour la plupart, qui descendront presque tous à *Syra*, où nous arrivons vers 20 heures. Nous ferons nous-mêmes halte à *Syra* dans quelques jours à notre retour de *Santorin*. Mais M. Picard a voulu prévenir les Sœurs que nous passerions ici ce soir. Aussi, ma Sœur Camman, visitatrice, et ma Sœur Polycandrioti, supérieure de la maison de Sœurs la plus voisine du port, montent-elles à bord du « *Despoina* » pour saluer le Très Honoré Père. Nous repartons au bout d'une demi-heure, et nous regagnons notre cabine où nous pouvons reposer assez tranquillement.

12 octobre. — Vers six heures, la sirène nous annonce que nous sommes en vue de l'île de *Santorin*. Nous avons encore le temps de vaquer à notre toilette et de faire nos prières. Quand nous montons sur le pont, c'est un cri d'admiration qui nous échappe. Devant nous une falaise s'élevant à pic jusqu'à plus

de deux cents mètres, où se superposent des assises de cendres noires et rouges, de lave, de pierre ponce. Au sommet, on aperçoit, s'avancant jusqu'au bord de la falaise, les blanches maisons de la ville de *Phira*. Pour y arriver, on utilise un chemin en escalier aux marches profondes qui gravit en zigzags la falaise. Nous enfourchons, le Très Honoré Père un cheval, M. Picard et moi, des ânes au jarret solide qui, vaillamment, font ce trajet plusieurs fois le jour. C'est un spectacle vraiment pittoresque que celui de tous ces ânes, petits pour la plupart, qui attendent au débarcadère, voyageurs et bagages, pour les conduire à *Phira*. Pendant que les nôtres font l'ascension, d'autres descendent. J'en vois un que son cavalier, un enfant d'une dizaine d'années, n'hésite pas à faire trotter sur ces pentes rapides. Enfin, nous arrivons au sommet de la falaise. Par des rues étroites, nos montures gagnent la maison des confrères ; celle des Filles de la Charité est attenante et communique avec elle par la chapelle. Avant la messe du Très Honoré Père, un joyeux et vibrant *Magnificat* est chanté par les Sœurs et leurs enfants. Nous allons leur rendre visite dans la matinée. La supérieure Sœur Plarens, est aveugle depuis plusieurs années, mais elle accepte généreusement cette croix et fait preuve d'une gaieté de caractère vraiment impressionnante. Avec l'aide de ses quatre compagnes, elle dirige un orphelinat et un dispensaire ; on donne aussi des leçons de français. Les orphelines viennent non seulement de Santorin mais de toutes les *Cyclades*. La maison pourrait être remplie si on disposait de plus de ressources. Mais les enfants ne sont pas en âge de travailler pour le dehors. D'ailleurs leur travail ne serait guère rémunérateur, les habitants de Santorin ayant pris l'habitude de se procurer à Athènes tout ce dont ils ont besoin. Aussi l'entretien de leurs enfants est-il pour les Sœurs un sérieux problème. La maison possède bien quelques vignes, et le vin de Santorin est justement célèbre. Mais le rendement des vignobles est bien aléatoire. Depuis cinq ans déjà, l'île souffre d'une implacable sécheresse. Cette année encore le vin sera riche en sucre, mais peu abondant. Les touristes viennent volontiers en aide aux orphelines. Mais ils ne peuvent plus prendre avec eux pour leur voyage que des sommes minimes sur lesquelles il est impossible de faire une large part aux œuvres de charité. L'orphelinat de Santorin se maintient donc péniblement. Il y a quarante ans, le Guide Joanne y mentionnait la présence de douze Sœurs ! Puisse l'œuvre retrouver sa prospérité d'alors !

A cette même époque, il y avait à Santorin six Lazaristes : quatre prêtres et deux frères coadjuteurs. L'école qu'ils dirigeaient comptait une soixantaine d'élèves. Nos confrères s'installèrent en 1783, dix ans après la suppression de la Compagnie de Jésus, dans un immeuble occupé auparavant par les Jésuites. Ils l'agrandirent considérablement, et la maison que M. Kats est actuellement seul à occuper pourrait loger une communauté importante. Le diocèse de Santorin compte sans doute parmi les plus petits, plus encore pour le nombre de ses fidèles que pour son étendue. Sa population est de onze mille âmes environ ; mais il ne compte que cent quatre-vingts catholiques, desservis par trois prêtres séculiers. Actuellement, le siège est vacant, et l'évêque de Syra, Mgr Xenopoulos, un jésuite, en est l'administrateur apostolique, comme il l'est aussi d'Athènes et de Salonique. Les catholiques de Santorin, si peu nom-

breux, seront-ils le levain dans la pâte ? Ou se laisseront-ils étouffer par les orthodoxes ? Cette situation angoissante est une raison de plus de faire tout le possible pour maintenir les œuvres des enfants de saint Vincent et tâcher de leur rendre leur prospérité de jadis. Dans l'après-midi, le Très Honoré Père reçoit la visite de M. Delenda, Santoriniote appartenant à une des familles les plus en vue de l'île, qui a donné à l'Eglise de nombreux prêtres et religieuses et plusieurs évêques. Il plaide chaleureusement la cause de nos deux maisons de Santorin. Il dit savoir de bonne source que l'on convoite le vaste immeuble des confrères pour y installer un orphelinat orthodoxe, et il supplie le successeur de saint Vincent de tout faire pour maintenir ici les Lazaristes dont il fut jadis l'élève. Il serait vraiment regrettable de quitter une maison au passé si honorable et qui est si bien aménagée. Nous la visitons avec le bon M. Kats, et nous sommes émerveillés du nombre et de l'ampleur de ses pièces. Puis, elle est doublée par l'Ecole attenante placée sous le patronage de saint Joseph. L'Ecole a ses classes, son réfectoire, et les élèves prenaient leurs ébats dans une vaste cour dallée. Le plancher d'un grand dortoir a été remplacé par un carrelage pour le débarrasser des puces qui l'infestaient. Jadis, avant la rentrée des classes on conduisait au dortoir des moutons chargés de recueillir dans leur toison ces indésirables et de rendre ainsi la vie plus tolérable aux pensionnaires. La maison possède, elle aussi, ses vignobles ; et nous visitons les belles caves où se fait et se conserve le vin de la récolte vendu ensuite dans des bouteilles portant sur leur étiquette l'attestation d'origine : Cave des Lazaristes.

13 octobre. — Nous allons dans la matinée visiter la chapelle de la *Panaghia* (Toute sainte), donnée par un prêtre de Santorin à nos confrères, en même temps que quelques vignes, à condition d'y célébrer la messe tous les dimanches. Elle est bien décorée et soigneusement entretenue. Au retour, nous nous arrêtons quelques instants chez don Pascal, prêtre octogénaire, organiste de la cathédrale, dont le frère, Lazariste, mourut jadis à Toursainte.

Nous visitons ensuite la maison des Sœurs. C'est très vaste, comme chez les confrères. Mais, hélas ! la plupart des pièces sont inutilisées en temps ordinaire. On y héberge, quand ils viennent, les touristes et les parents des orphelins. La Sœur qui nous fait les honneurs de la maison évoque avec émotion le geste du gouvernement français envoyant, à la fin de la dernière guerre, un bateau qui devait conduire à Athènes la supérieure menacée de céciété, puis la faisant reconduire de même à Santorin. Pour venir en aide à l'orphelinat en temps de disette, à la même époque, il expédia aux Sœurs des sacs de farine et de haricots, ainsi qu'une tonne de confitures, denrée dont on était totalement privé dans l'établissement, depuis plusieurs années. Au dispensaire, nous trouvons un jeune docteur, officier de marine, qui est allé aux Etats-Unis se perfectionner dans sa spécialité d'oto-rhinologue. Profitant d'un congé, il opère ici des malades qui sont très heureux d'éviter les frais d'un voyage et d'une hospitalisation à Athènes.

Phira possède, c'est presque un luxe pour une communauté catholique si peu nombreuse, un monastère de Dominicaines cloîtrées. Un Dominicain italien leur prêche en ce moment la retraite annuelle. Il vient dans la journée saluer le Très Honoré

Père. Professeur d'écriture sainte au scolasticat de son ordre à Bologne, et ancien élève de l'École Biblique de Jérusalem, il est heureux d'évoquer avec moi le célèbre établissement et son corps professoral. Le soir, nous allons assister à l'exercice du Rosaire dans la chapelle des Dominicaines qui est à cinq minutes de chez nous. Bien que la retraite ne soit pas encore terminée, la petite communauté vient nous saluer au parloir où l'on nous sert la tasse de café et le verre d'eau traditionnels. Ces bonnes religieuses n'envisagent pas l'avenir sans appréhension. Elles ne sont qu'une douzaine, et Santorin ne leur donne plus de vocations : la clôture perpétuelle effraie les jeunes filles qui songeraient à la vie religieuse. Puis, il y a la question matérielle. Les ressources manquent. L'évêque de Santorin avait donc résolu de fermer le couvent. La nuit qui précédait le jour fixé pour le départ, les Dominicaines firent devant le Saint-Sacrement exposé une ardente veillée de prières. Et voici que de bon matin leur aumônier vient leur annoncer que l'évêque était revenu sur sa décision. Il est facile d'imaginer la ferveur du « *Te Deum* » qui retentit alors dans leur chapelle. Mais de quoi demain sera-t-il fait ?

14 octobre. — Dans la matinée, don Pascal, organiste de la cathédrale, nous fait les honneurs de son orgue. A quatre-vingt-dix ans, il est d'une virtuosité étonnante. Mais la musique de sa composition qu'il nous joue n'est pas tout à fait dans la ligne du « *Motu Proprio* » de Pie X.

Nous quittons Santorin vers 19 heures par un bateau plus petit que celui qui nous y a conduits. Le voyage de retour sera donc moins confortable que l'aller. D'autant qu'on a pris à bord des porcs qui, déconcertés par leur nouveau milieu, feront entendre pendant la nuit des cris d'égorvés. Mais saint Paul voyageait dans des conditions encore plus inconfortables quand il sillonnait les eaux de la Méditerranée.

15 octobre. — Nous arrivons en vue de *Naxos* vers sept heures du matin. L'arrêt ne doit être, officiellement que d'une heure. Nous pourrions descendre à terre, comme le font quelques passagers. Mais, ne sachant pas où sont les églises catholiques de *Naxos*, nous n'aurions probablement pas le temps de célébrer la sainte messe, et nous en faisons le sacrifice. Nous repartons à 8 h. 30. Le bateau a levé l'ancre et s'est mis en marche quand nous sommes accostés par une barque nous amenant un retardataire. On le hisse à bord, non sans peine. Mais la barque entraînée par notre vapeur, file à belle allure; quand le barquier lâche prise, il manque de tomber à la mer. Et le passager n'a pas encore payé son dû ! Il jette un billet qui tombe à la mer. Le patron de la barque dirige prestement son embarcation vers le point de chute et finit par se saisir du précieux papier. Il remercie avec un grand sourire. Tout va bien qui finit bien.

Nous longeons bientôt l'île de *Paros*, aux marbres fameux. Ce qu'on nous avait dit, à Santorin, de ces carrières multicolores étincelant sous le soleil nous avait fait vivement désirer de les voir et de les photographier. Déception ! Nous longeons l'île sur un autre côté. Arrêt au port de *Paros* où nous déchargeons quelques-uns de nos porcs pour embarquer à leur place quelques vaches. Il est amusant de les voir, les uns et les autres, enlevés dans les airs par une puissante grue. Les vaches gar-

dent un silence philosophique, mais les porcs hurlent désespérément.

Nous arrivons au port de *Syra*, vers deux heures de l'après-midi. La ville s'étale le long des quais, puis elle gravit les pentes de la colline sur laquelle se détachent deux belles basiliques, l'une catholique, l'autre orthodoxe. Les Filles de la Charité ont deux maisons à *Syra*. Après avoir salué les Sœurs de la maison de la ville basse, où nous reviendrons pour y passer la nuit, nous gagnons en auto l'hôpital dirigé par les Filles de la Charité à *Syra*, ville haute. La supérieure, Sœur Stambolyan, et ses six compagnes, s'y adonnent au soulagement des malades et des opérés. Ils sont répartis dans des chambres de cinq à six lits. Quand leur état de santé leur permet de sortir, ils aiment passer de longues heures dans le jardin, à l'ombre des pins, captivés par le magnifique spectacle de la baie de *Syra*. Les Sœurs ont aussi quelques pensionnaires, dames âgées ou infirmes. Elles font le patronage et s'occupent d'un groupe d'Enfants de Marie. Elles viennent d'ajouter à ces activités une œuvre nouvelle. L'île de *Syra* ne possédait que des catholiques jusqu'à la guerre de l'Indépendance, vers 1820. Depuis, les Grecs orthodoxes sont venus s'y installer, et ils constituent la partie la plus nombreuse et la plus riche de la population. Ils sont environ vingt mille. Mais *Syra* compte huit mille catholiques, de rite latin, bien fervents, surtout dans certains villages. Aussi l'île fournit-elle de nombreuses vocations au clergé séculier et aux Ordres religieux. Plusieurs communautés y avaient déjà établi un jувénat pour leur recrutement. Les Filles de la Charité ont fait récemment de même. A l'Hôpital de la ville haute, il y a six aspirantes. Leur instruction primaire terminée, elles iront rejoindre leurs devancières chez les Sœurs de *Thessalonique* et continueront leurs études en vue d'obtenir leurs diplômes. Celles d'entre elles qui entreront chez les Filles de la Charité pourront ainsi satisfaire aux exigences officielles en matière d'enseignement. Les Prêtres de la Mission comptent déjà dans leurs rangs plusieurs confrères originaires de *Syra*. Et c'est dans cette île que semble devoir surtout se recruter la petite Ecole apostolique qui vient de s'ouvrir à *Zeitentik*, près de Salonique. Avant de souper, nous allons saluer les Pères Capucins qui ont, eux aussi, une Ecole apostolique à *Syra*. La nuit venue, nous redescendons chez les Sœurs de *Syra*, ville basse, encore appelée *Ermopolis*.

16 octobre. — Dans la matinée, Sœur Polycandrioti nous propose de faire un tour en auto dans la campagne voisine, sous la direction du jeune, intelligent et très aimable aumônier de la maison. Nous visitons successivement trois ou quatre villages catholiques. Le décor rappelle assez celui de la Palestine. Les pentes des collines sont parfois cultivées. Mais rien ne pousse actuellement dans ces vignes et ces jardins en terrasse. Ici non plus, il n'a pas plu depuis trois ans. Par contre, dans une petite vallée, des norias puisent une eau bienfaisante, et le vert clair ou foncé des jardins repose agréablement la vue. Le village de *Galissa*, heureux possesseur de cette richesse en fait part au village voisin de *Phoinix* et lui communique de son abondance grâce à un pipe-line où l'eau est propulsée par un moteur dont nous entendons au passage la cadence régulière. En retour, les habitants de *Phoinix* donnent à ceux de *Galissa* la

moitié du produit de leurs terres. C'est peut-être onéreux mais cela vaut mieux que mourir de faim.

Ces villages n'avaient jadis que de minuscules chapelles. Les catholiques ont fait un effort méritoire pour la construction d'églises paroissiales dont l'ancienne chapelle est devenue la sacristie. Tout près de l'église se trouve l'école. Il y a là des chrétiens fervents. Mais, en général, elles sont bien pauvres, et le clergé doit se contenter d'un train de vie bien modeste. Il ne l'aurait même pas si le gouvernement n'accordait une allocation mensuelle d'un peu moins de dix mille francs aux curés pour l'enseignement de la religion dans les écoles. Nous ne trouvons aucun curé chez lui. De ce fait, en apparence bizarre, l'explication est simple. Sœur Polycandrioti a eu l'heureuse idée d'inviter à dîner avec nous tout le clergé catholique de l'île de Syra. Nous prenons donc notre repas avec le vicaire général, dix-huit autres prêtres du clergé séculier, deux Pères Jésuites, deux Pères Capucins et deux Frères des Ecoles chrétiennes, dont l'un, le directeur, est agent consulaire de France à Syra. Quelques-uns de ces prêtres ont fait leurs études secondaires chez nos confrères à Saint-Benoît d'Istanbul. La plupart ont étudié la philosophie et la théologie au Collège de la Propagande à Gênes, dont nos confrères de la province de Turin ont la direction. C'est dire leurs attaches avec la famille de saint Vincent. Aussi on s'explique le ton ému et les termes délicats du toast prononcé à la fin du repas par le vicaire général. Il y eut ensuite quelques mots aimables en français, en italien, en anglais, en latin et naturellement en grec moderne. On se serait cru aux Nations Unies.

A 19 heures, séance littéraire et musicale dans la salle de théâtre de l'école. Fillettes de la maison et Enfants de Marie externes récitent compliments et poèmes. Parmi ces derniers, « *l'Enfant grec* » de Victor Hugo a naturellement sa place. Les plus jeunes élèves exécutent de gracieux ballets. Les aînées, vêtues des costumes aux couleurs chatoyantes des diverses régions de la Grèce, nous donnent des danses nationales agréables et modestes à la fois. Le tout est rythmé par un orchestre composé d'un piano, d'un accordéon, d'une mandoline, d'un tambour et de cymbales. Pour terminer, l'aumônier de l'hôpital lit une adresse au Très Honoré Père. Il s'exprime dans un français impeccable, et les sentiments qu'il exprime à l'égard de M. le Supérieur général et de la double famille de saint Vincent nous émeuvent et lui font honneur. Le souper suit la séance, et à 22 heures nous voici de nouveau sur le quai. Nous nous embarquons de nouveau sur la « *Despoina* », qui nous avait conduits d'Athènes à Santorin et nous ramènera demain matin vers 6 heures à Athènes.

17 octobre. — Nous célébrons la sainte messe chez les Frères Maristes. Dans la matinée nous allons en ville retirer nos billets pour l'avion des deux trajets : Athènes-Salonique et Salonique-Istanbul. Je regrette pour le Très Honoré Père que notre séjour dans la capitale de la Grèce soit si court. Mais le frère directeur doit nous faire voir dans l'après-midi les principaux monuments de l'antiquité grecque. Nous pensions aller offrir nos hommages à Mgr Xenopoulos, mais il est au Carmel d'Héraclée, dans les environs d'Athènes. Il rentrera ce soir. Et comme le palais archiépiscopal est tout voisin des bureaux de la ligne aérienne que nous emprunterons demain, nous aurons le temps de lui

faire une courte visite avant notre départ. L'ambassadeur de France, que nous voulions aussi saluer est lui-même absent ; mais il ne rentrera que lundi prochain. Il nous avait précédés d'un jour à Syra, où sa charmante simplicité avait fait la meilleure impression.

Dans l'après-midi, nous visitons donc les monuments d'Athènes sous la conduite du Frère Michel. Il connaît son sujet à fond, et il en parle avec un intérêt tout particulier, car il est de nationalité grecque. Mais il le fait sans chauvinisme. Il sait, à l'occasion, souligner les faiblesses des Grecs et déplorer leurs fausses manœuvres dans l'antiquité et dans le présent. C'est une joie de visiter sous sa conduite les chefs-d'œuvre de l'Acropole ou de l'écouter, assis sur les ruines du sanctuaire de Déméter, à Eleusis, nous dire l'histoire des fameux mystères qui exercèrent une telle influence sur l'âme des Grecs. Entre Athènes et Eleusis, nous nous arrêtons quelques instants à l'église de *Daphné*. C'est plusieurs heures qu'il faudrait pouvoir y passer. L'église est un bijou d'architecture byzantine, mais surtout on ne se lasse pas d'admirer les splendides mosaïques dont les murs sont encore couverts par endroits. La plupart ne subsistent malheureusement qu'à l'état de fragments. Mais quels magnifiques tableaux que ceux de la crucifixion, de la résurrection ou de diverses scènes du ministère public de Jésus ! Quand tout était intact et que le soleil faisait étinceler ces ors, quel régal pour les yeux et l'esprit des fidèles ! Il y a là, sans doute, des imperfections de détail, des gaucheries d'exécution. Mais, comme tout cela est supérieur aux soi-disant chefs-d'œuvres de l'art non figuratif contemporain devant lesquels il faut se pâmer sous peine de faire figure de Béotien.

18 octobre. — Avant de partir pour l'aérodrome, nous allons saluer Mgr Xenopoulos. Il nous fait l'accueil le plus aimable. Archevêque de Syra, administrateur apostolique d'Athènes, de Salonique, de Santorin et de Crète, il nous dit son regret d'être contraint à une vie sans cesse itinérante. Très heureux de voir nos deux familles se recruter dans son diocèse de Syra, Son Excellence demande en retour à M. le Supérieur général de renforcer dans la mesure du possible les maisons de nos confrères et de nos Sœurs de Grèce.

D'Athènes à Salonique, on ne met pas plus d'une heure un quart en avion. A l'atterrissage, nous remarquons un passager très entouré par les journalistes et les photographes. Nous saurons demain que nous avons voyagé avec M. Fleming, le célèbre inventeur de la pénicilline, venu à Salonique pour donner une conférence sur ce précieux remède. L'aérodrome de Salonique est à une quinzaine de kilomètres de la ville. Ils sont vite franchis, et nous voici au presbytère de la rue Franque avec nos confrères MM. Hahn, Bucca, Fréris et deux bons frères coadjuteurs, les Frères Silc et Bucar. Ce dernier est âgé de quatre-vingt-cinq ans et se trouve à Salonique depuis 1891. Soixante et un an de séjour dans la même maison, cela vaut la peine d'être souligné et proposé en exemple.

Nous allons d'abord saluer Notre-Seigneur dans l'église paroissiale, dont nos confrères ont la charge. Elle porte encore les traces du dernier bombardement qu'elle a subi, voilà une dizaine d'années. Les pouvoirs publics, en effet, ne se pressent pas de fournir les fonds nécessaires pour les réparations. Trois

bombardements pour un même édifice, c'est beaucoup. Dieu veuille qu'il n'en connaisse pas d'autre !

Dans l'après-midi, nous allons faire une rapide visite aux Sœurs de la maison de *Calamari*. Nous y reviendrons demain. Au passage nous donnons un coup d'œil à la maison de campagne des confrères, située au bord de la mer. Elle est actuellement louée à un restaurateur dont la renommée culinaire attire en foule les clients de la meilleure société. Mais elle tombe en ruine, et il faudra la réparer. Nous allons ensuite à *Zeitenlik*. Ici encore, que de souvenirs d'un passé florissant montent des ruines et les rendent plus tristes ! Le magnifique bâtiment qui logeait le Séminaire bulgare, dont M. Cazot fut le supérieur, abrite actuellement des familles qui ne se soucient guère de l'entretenir. L'ensemble se dégrade de plus en plus, les occupants faisant main basse sur tout ce qui peut leur servir. Ils n'ont même laissé de l'horloge que le cadran. En face, de l'autre côté de la rue, la grande maison construite en 1862, et qui abrita des orphelins, est encore heureusement en notre possession. On y loge les élèves de l'École apostolique commençante. Tous les matins, ils se rendent à *Thessalonique*, pour les cours qu'ils suivent chez les Frères des Ecoles chrétiennes. Ils prennent leur repas de midi chez les missionnaires, et le soir ils regagnent *Zeitenlik*, où un professeur laïque les fait travailler. Mais il serait bien souhaitable, nécessaire même, pour que l'essai tenté aboutisse à de sérieux résultats, que ces enfants eussent avec eux en permanence quelques confrères chargés de leur éducation morale et spirituelle. C'est ce qu'ils ont demandé avec une touchante insistance au Très Honoré Père, dans une petite séance qu'ils lui ont offerte. Pour plusieurs de ces enfants, le premier contact avec la langue française ne date que de quelques semaines. Aussi, est-il touchant de voir avec quelle bonne volonté, quelle application ils exécutent quelques chants dans cette langue, sous la direction de M. Hahn, que l'on sent dévoué de toute son âme à cette œuvre d'une si grande importance pour l'avenir de la province.

En rentrant à Salonique, nous nous arrêtons à l'immense cimetière militaire où sont groupées par nationalité les tombes des milliers de soldats morts à Salonique pendant la première guerre mondiale. Devant cette forêt de croix blanches, on évoque les souffrances de ces hommes tombés loin de leur pays, et la douleur, souvent la misère de ceux que leur mort privait d'un fils, d'un père ou d'un époux. Si, du moins, nous étions garantis contre le retour de ce fléau ! Mais Salonique a connu à deux reprises depuis lors, sur une moins grande échelle il est vrai, les horreurs de la guerre et les ruines causées par le bombardement.

19 octobre. — Le Très Honoré Père chante la grand-messe dans notre église. Après la messe, M. Hahn lui présente les œuvres paroissiales, dont la prospérité fait honneur au zèle de nos confrères. Dans l'après-midi, nous visitons quelques-unes des principales églises grecques de *Salonique*. Nous admirons les vastes proportions et la richesse de l'église de *Saint-Déméter*, en marbre blanc du plus bel effet. Pressenti par un sacristain qui veut savoir si nous pouvons entrer dans le sanctuaire au delà de l'iconostase, le pope vient lui-même au devant de nous : il nous introduit dans le sanctuaire et nous fait ensuite ouvrir la crypte de l'église où se trouvent en grand nombre des frag-

ments de stèles, de statues, de chapiteaux et de colonnes d'un édifice antérieur. Avant de quitter la basilique, nous y assistons à un mariage. Les nouveaux époux sont au centre de l'église, avec le célébrant, sur une estrade, où ils restent debout pendant toute la cérémonie. J'admire leur gravité, qui contraste heureusement avec le laisser-aller de l'assistance. On récite sur eux des prières. Le pape leur impose l'évangile et met sur leurs têtes des couronnes reliées l'une à l'autre par un ruban. Puis il fait avec eux plusieurs fois le tour de l'autel situé au centre de l'estrade. A ce moment, les assistants jettent sur eux des grains de riz et des bonbons. Cette pluie tombe dru sur les occupants de l'estrade, et je vois un pape qui porte la main à ses yeux, blessés peut-être par ces projectiles. A l'église dite « des *Chaudronniers* », parce qu'elle se trouve dans le quartier des ouvriers en métal, nous assistons à un baptême. Le catéchumène est un petit garçon de trois à quatre ans. Sa mère lui fait baiser la main de M. Picard qui, pour mieux voir, s'est approché du baptistère.

20 octobre. — Nous avons passé la nuit dans la maison des *Sœurs de Calamari*. Ce nom évoque un souvenir ému et reconnaissant dans l'âme des nombreux prêtres soldats de la première guerre mondiale qui passèrent par Salonique et dont les Filles de la Charité de Calamari, furent la Providence. Elles ont dans leur maison des orphelines, des groupes d'Enfants de Marie et des Louise de Marillac. Mais leur œuvre la plus importante est l'École grecque qui compte dans les six cents élèves. De nombreux brevets et baccalauréats attestent l'excellence de l'instruction donnée par les Sœurs et leurs collaboratrices. Elle se double d'une formation morale excellente. Sans doute, la presque totalité de leurs élèves sont orthodoxes. Mais elles subissent profondément l'influence morale et spirituelle des Sœurs. Celles-ci les ont en grande estime et rendent témoignage à leur bon esprit, à leur pureté, à leur ferveur religieuse. « Si elles n'étaient orthodoxes, me dit l'une des Sœurs, nous pourrions envoyer un grand nombre d'entre elles au Séminaire de la rue du Bac, où elles seraient des plus ferventes. » Après la messe, ces demoiselles nous donnent dans la cour de l'école une séance très réussie à laquelle assistaient, outre le « gymnasiarque » ou chef officiel du Collège, l'inspecteur des écoles, le docteur en chef de l'Hôpital des Sœurs et le consul de France. J'avais oublié de noter que la veille, après la visite des basiliques, nous étions allés saluer quelques personnages officiels du monde de l'enseignement. D'abord, l'inspecteur des écoles étrangères. Il fait l'éloge des établissements scolaires dirigés en Grèce par les Congréganistes et nous dit que nous devons marcher la main dans la main avec les orthodoxes, parce que nous avons un patrioisme religieux et moral commun à défendre contre le matérialisme athée. Nous allons ensuite chez le ministre de l'Instruction publique. Il n'est en fonctions que depuis quelques jours et fait partie du gouvernement provisoire établi après la dissolution des Chambres pour préparer les élections législatives, en dehors de toute influence partisane. Avocat de nos confrères, il professe à l'Université le droit religieux et connaît bien notre Droit canon, car il enseigne le droit d'après la méthode historique et comparative. Il aime beaucoup Paris où il est allé souvent pour des travaux de sa spécialité.

La séance du Collège de *Calamari*, une fois terminée, nous partons aussitôt pour *Cavalla*, car cette ville est à 160 kilomè-

tres de Thessalonique. Cavalla est l'ancienne *Neapolis* ; la ville qui vit saint Paul aborder pour la première fois en Europe. Ici encore, les œuvres de la double famille de saint Vincent auraient bien besoin de renfort pour retrouver leur splendeur passée. Il n'y a plus maintenant qu'un seul missionnaire et un frère coadjuteur dans la belle et vaste maison construite jadis par M. Jouglu. M. Voutsinos, originaire de Syra, y assure le service religieux pour le petit groupe de catholiques de Cavalla et quelques fidèles dispersés dans les environs de la ville. Il dirige aussi des cours de français dans ce qui fut autrefois une école florissante. Enfin, il assure l'office d'agent consulaire de France ; c'est la raison d'être du drapeau tricolore que nous voyons flotter sur sa maison. A quelques minutes de sa résidence se trouve la maison où trois Filles de la Charité dirigent, elles aussi, des cours de français. Leur présence rayonne aussi dans le domaine moral. Mais, ici comme à Thessalonique, elles seraient heureuses qu'un renfort leur permit de s'adonner plus directement au soulagement des misères des pauvres. Avant de repartir de *Cavalla*, nous faisons un tour en ville. La grande industrie est ici celle du tabac. Mais elle ne fournit du travail aux ouvriers qu'elle emploie que pendant six à sept mois chaque année. Le reste du temps, c'est le chômage, avec les misères que ce mot évoque, et l'oisiveté, mauvaise conseillère et redoutée tout particulièrement dans un pays qui, pour avoir subi pendant quelque temps les horreurs du régime communiste, est farouchement décidé à en empêcher le retour. Nous visitons la maison natale, très modeste, de Méhémet Ali, le fondateur de la dynastie royale égyptienne, dont le dernier représentant vient d'abdiquer. Tout près de la maison se trouve une statue équestre de Méhémet Ali remettant son épée dans le fourreau. Hélas ! le moment ne semble pas venu de s'abandonner à une totale confiance.

Nous reprenons le chemin de Thessalonique. Sur le bord de la route on aperçoit un tronçon de la fameuse voie Egnatienne où passa saint Paul. Au bout d'une dizaine de kilomètres, une belle avenue bordée d'arbres s'amorce sur notre droite. C'est la route de *Drama* qui, en quelques minutes d'auto nous conduit aux ruines de *Philippes*. Saint Paul n'avait fait, semble-t-il, que traverser *Neapolis* (Cavalla). Le premier théâtre de son apostolat en Europe, l'un de ceux où son apostolat produisit le plus de fruits fut la colonie romaine de *Philippes*. De loin, on aperçoit l'Acropole qui se détache nettement sur la vaste plaine environnante. A ses pieds, des ruines imposantes, récemment explorées par des archéologues français, attestent l'importance de la ville évangélisée par saint Paul. Rien de plus pittoresque, de plus vivant, que le récit fait par saint Luc, qui en fut le témoin oculaire, de cette fondation de la chrétienté de *Philippes*. La haine des Juifs ici, comme en bien d'autres endroits, contraignit l'apôtre à se retirer après avoir été flagellé sur l'ordre des magistrats qui ne savaient pas son titre de citoyen romain. Mais sa parole était tombée sur un terrain particulièrement bien préparé. Il laissait là des chrétiens fervents, telle cette teinturière Lydie qui lui avait donné l'hospitalité dans sa maison. Toute sa vie, les *Philippiens* furent la consolation de Paul. Entre autres mérites, l'épître aux *Philippiens* a celui de nous mieux faire connaître qu'aucun autre document, la tendresse et la délicatesse de cœur du grand apôtre. Il est émouvant de la relire en ce lieu

et de chanter ici le « *Christus factus est pro nobis obediens* » qui lui est emprunté.

Le soleil se couche tandis que nous quittons Philippes. Notre pensée ne peut se détacher du souvenir de saint Paul. D'autant que chassé de Philippes, il prit le chemin de Thessalonique. Il mit plus de temps que nous à faire ce trajet et le fit dans des conditions moins confortables que nous, à pied probablement. Qui donc, alors, fit attention à ce petit Juif, d'allure si chétive, et qui portait sur l'épaule son mince bagage ? Et pourtant, sa parole et son action devaient réaliser dans le monde gréco-romain, au service du Christ et avec le secours de sa grâce, la plus grande révolution morale et spirituelle de tous les temps. Il n'était que juste de célébrer, voilà deux ans, le dix-neuvième centenaire de l'arrivée de Paul sur le sol de la Grèce.

21 octobre. — C'est la maison de Sœur Rallie qui fête aujourd'hui le Très Honoré Père. Il célèbre donc la sainte messe dans la chapelle de l'hôpital français. Puis nous faisons la visite des différentes œuvres de la maison. L'hôpital ne compte pas beaucoup de malades (il y a dans la ville tant d'hôpitaux et de cliniques !) Mais il est fort bien installé et on y reçoit les soins de médecins de valeur, notamment ceux du chirurgien Astériades, ancien élève de la Faculté de médecine de Paris. A l'hôpital s'ajoute un dispensaire qui rend de précieux services aux pauvres et aux ouvriers de Thessalonique. Les soins y sont donnés de bonne heure pour que les ouvriers puissent être en temps voulu à leur travail. Mais l'œuvre la plus florissante est ici encore l'école grecque avec le cours de français. Les élèves nous donnent dans la salle des fêtes une séance très réussie. De gracieuses jeunes filles, vêtues du peplum et armées du bouclier et de la lance, miment, sous les yeux d'une d'entre elles qui figure Pallas Athénée, la lutte de la déesse contre les Titans. Des danses nationales sont aussi exécutées, comme à Syra et à Calamari.

Dans l'après-midi, nous revenons à l'aérodrome de *Thessalonique*. Deux heures de vol nous conduisent à *Istanbul*. Il est nuit quand nous y arrivons, et nous ne pouvons jouir du magnifique coup d'œil qu'offre la ville quand on l'aborde de jour par la mer de Marmara. Mais nous aurons maintes fois l'occasion, dans les jours qui vont suivre, d'admirer la Corne d'Or et le Bosphore.

22 octobre. — Nous devons passer une dizaine de jours à *Istanbul*. Mais il est à prévoir que nous aurons de la peine à réaliser pleinement notre programme, et surtout qu'il nous restera peu de temps pour visiter les richesses artistiques de cette ville. *Istanbul* possède, en effet six maisons de Sœurs. Toutes recevront la visite du Très Honoré Père, et dans quelques-unes il fera aux Sœurs la faveur si appréciée de les recevoir chacune en particulier. En outre, il y a à *Istanbul* de nombreuses personnalités religieuses et civiles à qui une visite s'impose.

Depuis que le gouvernement ture a fait d'*Ankara* la nouvelle capitale, c'est dans cette ville que réside habituellement le corps diplomatique. Mais l'ambassadeur de France en Turquie se trouvait à *Istanbul* lors de notre arrivée dans cette ville dont il devait repartir le lendemain pour *Ankara*. Il voulut bien nous accorder une audience au cours de laquelle il témoigna de

l'intérêt qu'il porte aux œuvres de la double famille de saint Vincent, et il s'informa tout spécialement auprès de M. Picard de l'état du *Collège Saint-Benoît*. M. l'Ambassadeur nous dit son regret de ne pouvoir assister à la projection du film « *Monsieur Vincent* » qui allait faire ses débuts en Turquie et qui serait donné au consulat français pendant notre séjour à Istanbul. Nous allons voir ensuite M. Geara, consul général de France, fervent chrétien et père d'une nombreuse famille qui, dans des circonstances difficiles a fait preuve récemment d'un dévouement courageux et méritoire aux Filles de la Charité. Le délégué apostolique en Turquie, Mgr Bertoli, rentrait d'Ankara. Il avait fait savoir à M. Picard qu'il désirait voir au plus tôt le T.H. Père. Mgr Bertoli, en effet, qui a été attaché à la nonciature de Paris et y a connu M. le Supérieur Général, professe pour lui une estime nuancée de cordialité affectueuse. Il nous fait l'accueil le plus aimable et nous parle des œuvres de nos deux Congrégations qui se trouvent dans le ressort de sa juridiction. Arrivé en Turquie il y a seulement quelques semaines, il nous étonne par la connaissance qu'il a déjà des choses et des gens. Son zèle, à la fois ardent et prudent, sa piété, sa simplicité et sa bonté de cœur font bien augurer des fruits de sa mission délicate dans ce pays.

23 octobre. — Le T.H. Père, qui avait célébré la messe ce matin à l'*Hôpital Pasteur*, y retourne l'après-midi pour recevoir en particulier chaque Sœur. La maison est bien éprouvée par l'état de santé de sa supérieure, retenue au lit par une maladie qu'est venu compliquer une chute. Espérons que la bénédiction toute spéciale du T.H. Père lui vaudra de reprendre bientôt une vie active et de suffire aux exigences de sa charge dans ce bel hôpital de construction assez récente et auquel la valeur de son jeune chirurgien, le Dr Benezech, vaut une réputation grandissante.

La fin de l'après-midi est consacrée à *Bebek*, sur les bords du Bosphore. Les confrères y possèdent, à flanc de colline, une vaste maison de campagne dont les proportions disent l'importance du corps professoral lazariste de Saint-Benoît, il y a quelque cinquante ans. Un peu plus haut encore se trouve une maison de Filles de la Charité. Elle est occupée en permanence par une cinquantaine d'orphelines, en majorité catholiques. La maison sert aussi pour les retraites de Sœurs, et on y reçoit des colonies de vacances. Le T.H. Père va bénir une Sœur qui se meurt après une longue vie toute entière consacrée, dans l'humilité et la ferveur, aux occupations les plus modestes. Unanimement, ses compagnes évoquent à son sujet la vie de sainte Catherine Labouré. Cette méritante Fille de la Charité devait quitter la terre deux jours plus tard, et ses funérailles furent honorées de la présence de M. le Supérieur Général.

24 octobre. — Messe du T.H. Père à l'*Hôpital de la Paix*. Les Sœurs y donnent leurs soins dévoués à des pauvres aliénés, au nombre d'environ deux cents. La maison abrite encore une quarantaine d'orphelins, et autant de vieillards. Il y a aussi un foyer pour les enfants qui apprennent un métier à leur sortie de l'orphelinat. Jadis en pleine campagne, l'*Hôpital de la Paix* est de plus en plus entouré de constructions. Heureusement, il possède une étendue considérable de terrain qui

l'isole encore suffisamment et assure à cet établissement le silence dont il a particulièrement besoin. La Supérieure de la Paix, Sœur Bataille, rentrée récemment de Chine, attend, et va recevoir bientôt, une assistante qui lui est indispensable pour une maison de cette importance.

A notre retour, nous faisons une rapide visite dans quelques-unes des classes de *Saint-Benoît*, mais elle est interrompue par l'arrivée du délégué apostolique, désireux de rendre sa visite au T.H. Père et de lui parler encore de nos œuvres à Istanbul.

Dans l'après-midi, par une exception d'autant plus agréable qu'elle est rare, nous avons quelques heures de liberté. Nous en profitons pour aller voir un des joyaux d'art d'Istanbul : les mosaïques et les fresques de *Kahrié Djami*. Il s'agit de la petite église d'un monastère chrétien transformée jadis en mosquée par les Turcs. Ses murs et ses voûtes étaient couverts de mosaïques et de fresques racontant la vie de Jésus et celle de Marie. Tout cela avait été naturellement couvert d'un badigeon par les Musulmans, et diverses causes avaient contribué à en dégrader une grande partie. L'édifice ayant perdu son affectation religieuse, le gouvernement turc, bien inspiré, a permis la restauration de ce chef-d'œuvre d'art chrétien. Le jeune archéologue américain actuellement chargé de ce travail nous accueille avec une simplicité cordiale. Il nous résume l'histoire de l'église, nous explique le thème de sa décoration, puis nous fait monter sur les échafaudages où nous voyons les ouvriers au travail. Ils sont en train de restaurer une mosaïque racontant un épisode de la vie de la Vierge. On croirait qu'elle est de date toute récente. Quel éclat dans les couleurs ! Quelle expression dans les physionomies ! Cette scène représente Joseph se séparant de Marie dont la grossesse est pour lui un impénétrable et douloureux mystère. Leur visage à tous deux traduit une douleur profonde mais calme, une volonté toute soumise à la volonté de Dieu pourtant si crucifiante. Voilà un art qui savait parler à la fois aux yeux, à l'esprit et au cœur et qui, sans détriment pour la beauté, faisait œuvre d'édification spirituelle.

25 octobre. — Visite au petit hôpital dit de *Geremia*, du nom de son fondateur. Il est d'apparence bien modeste et ne compte qu'une quarantaine de lits. Mais il est en train de se moderniser pour répondre aux exigences de la chirurgie actuelle, et les malades s'y déclarent heureux et reconnaissants des soins qu'ils reçoivent. A l'Hôpital est annexé un petit dispensaire.

Dans la matinée, nous visitons les classes de la *Maison Centrale*. Dans toutes les maisons de Sœurs qui ont des écoles, les deux premières années sont consacrées à donner aux élèves une connaissance du français suffisante pour leur permettre de suivre des cours donnés dans cette langue. Nous sommes émerveillés de voir avec quelle rapidité ces enfants s'assimilent notre langue et la parlent presque sans accent. Il y a peu d'internes dans ces écoles. Le plus grand nombre des élèves viennent de la ville, de sa banlieue, quelquefois de plus loin encore. Telle enfant que nous interrogeons a dû se lever avant cinq heures du matin et faire en chemin de fer et en bateau plus d'une heure de voyage pour arriver à temps en classe. On se demande par quel prodige d'application il est possible, dans ces condi-

tions, d'apprendre ses leçons et de faire ses devoirs. Les Turcs, il est vrai, font preuve d'un grand désir de s'instruire. J'en parle précisément aujourd'hui à dîner avec quelques fonctionnaires de l'enseignement public invités à notre table. Il y a là le directeur officiel de l'École Saint-Benoît. Car toute école étrangère doit avoir un directeur officiel de nationalité turque, de même que c'est un sujet ture qui enseigne dans ces écoles étrangères la langue nationale ainsi que l'histoire et la géographie de la Turquie. C'est bien assujettissant, et onéreux pour le budget. Du moins nos confrères et nos Sœurs nous disent qu'ils n'ont qu'à se féliciter de la courtoisie et de la conscience professionnelle de ces personnes.

Dans la soirée, les enfants des écoles de la Maison Centrale nous donnent une séance. Au programme figurent des danses turques exécutées par des jeunes filles vêtues de somptueux habits aux couleurs voyantes, en soie brodée d'or. La soirée se termine par le souper que nous allons prendre chez les confrères autrichiens de *Saint-Georges*. Non loin de Saint-Benoît, ils ont, eux aussi, un florissant Collège que seule la pénurie de personnel empêche de se développer encore davantage. Près de leur maison, les Sœurs de la province de Graz ont, elles aussi, un bel établissement scolaire et un hôpital dont nous ferons la visite avant de quitter Istanbul.

26 octobre. — La maison dite de *Sainte-Pulchérie* possédait jadis un petit collège préparatoire dont les élèves allaient ensuite à Saint-Benoît. Depuis, les Filles de la Charité s'y sont installées et elles ont là un collège qui est le plus florissant d'Istanbul avec un nombre d'élèves qui dépasse six cents. La maison compte, en outre, les associations des Enfants de Marie, des Louise de Marillac, des Joyes de Byzance, des Cœurs Vaillants et des Ames Vaillantes. Avec ses dix compagnes, Sœur Levigne assure un travail magnifique mais épuisant. La Sœur qui vient de faire la classe toute la matinée doit ensuite présider le repas des enfants et prendre le sien en vitesse pour recommencer ensuite la classe. Comme il est souhaitable qu'un renfort suffisant viennent permettre aux Sœurs de Sainte-Pulchérie et à celles de toutes les maisons de la province de ménager davantage leurs forces et d'éviter ce surmenage aussi dommageable aux âmes qu'il est dangereux pour la santé physique ! Le Très Honoré Père chante la messe au cours de laquelle c'est la fête du Christ-Roi). L'assistance chante avec entrain le cantique « Parle, commande, règne ». Après la messe, une séance, courte comme le demande l'heure avancée, mais très bien réussie. Les enfants se groupent à notre départ, dans la cour d'entrée. C'est un océan de têtes que l'on a sous les yeux. Et l'on pense avec émotion à tout le bien qui se fait non seulement dans l'âme des catholiques qui sont là, mais dans celle des orthodoxes, des israélites et des musulmanes qui sont leurs compagnes de classe. Les notions de morale naturelle auxquelles il faut se limiter mais que commente éloquentement la vie de celles qui les donnent, équipent ces enfants pour toute leur vie. Et bien souvent, des années après la sortie de l'école, elles écrivent à celles qui les ont ainsi formées des lettres émuivantes de reconnaissance. C'est non moins vrai du Collège de *Saint-Benoît*. M. Picard a pu nous lire des lettres d'anciens élèves qu'il venait de recevoir et qui constituaient la meilleure preuve de l'excellence de la formation morale donnée dans sa

maison. Si la discrétion l'eût permis, il aurait fallu publier ces lettres. De tels résultats ne se chiffrent pas, il est vrai, par des statistiques impressionnantes. Mais qui se résignerait à la disparition des maisons qui les ont à leur actif ? Comme il est bien plutôt souhaitable que le nombre accru des maîtres permette à ces établissements de ne plus refuser chaque année tant d'enfants qui leur demandent de les accueillir !

Aujourd'hui, c'est le clergé d'Istanbul que Saint-Benoît reçoit à dîner : le Délégué apostolique, les évêques de différents rites, les curés de la ville, les religieux. Bien que certains n'aient pu être atteints par l'invitation qu'à la dernière heure, ils ont tous répondu à l'appel de M. Picard. Et l'atmosphère fraternelle qui règne pendant ce repas est des plus réconfortantes. De tout son cœur, avec des mots très heureux, le Supérieur de Saint-Benoît remercie tous ses invités de la bienveillance qu'ils ne cessent de témoigner aux Prêtres de la Mission et aux Filles de la Charité, et il leur renouvelle l'assurance que lui et ses confrères continueront à leur rendre service dans la mesure de leurs possibilités. A son tour, M. le Supérieur Général dit la joie que lui cause cette réunion d'un caractère si fraternel, et il remercie chaleureusement tous ces prêtres et religieux.

Dans l'après-midi, c'est le tour de l'*Hôpital de la Paix* de nous offrir une séance. Le programme nous en est remis sous une couverture admirablement enluminée par un ancien élève de la maison. Puis, la soirée s'achève au consulat de France par la projection du film *Monsieur Vincent*. Une fois de plus, on admire la mise en scène, l'évocation du Grand Siècle, surtout la merveilleuse expression du visage de Pierre Fresnay. Sans doute on peut faire des réserves sérieuses sur le scénario. L'attitude prêtée aux Dames de la Charité et aux premières Filles de Louise de Marillac n'est pas très conforme à l'histoire. On devine comme le parti-pris de l'auteur de rabaisser ceux qui entourent Vincent de Paul pour montrer en lui l'homme qui seul a compris et aimé le pauvre. Sur les lèvres de son héros, il a mis des paroles qui sentent une certaine amertume demeurée toujours étrangère au cœur de Vincent. Mais on est profondément ému par ce don total de soi aux malheureux. Et cette sympathie, déjà de nature à faire tomber bien des préjugés, à susciter des gestes fraternels envers le pauvre et le malade, peut inspirer le désir de faire plus ample connaissance avec Monsieur Vincent par la lecture d'une de ses biographies, qui donnera une idée plus juste et plus complète de l'homme et du saint qu'il fut.

27 octobre. — C'est une œuvre bien particulière et bien attachante qui reçoit aujourd'hui la visite du Très Honoré Père : la maison dite « *des Artisans* ». A droite et à gauche d'une pelouse en pente au milieu de laquelle se trouve la chapelle, une suite d'appartements composés d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Dans chacun d'eux logent deux ou trois personnes, parfois un ménage. Ce sont des pensionnaires aux ressources très modestes, et dont la situation est d'autant plus intéressante qu'ils ont occupé parfois des postes assez importants et joui d'une certaine aisance : professeurs, officiers, magistrats. Il y a même là un ancien chef de gare d'une ville importante de Turquie. Naturellement, ces pensionnaires jouissent d'une très grande liberté et peuvent même s'absenter pour aller chez des amis ou des parents. Ils ne tarissent pas d'éloges sur le dévouement des

Sœurs. Ils font un accueil ému et touchant à M. Picard que son récent déplacement avait empêché de les voir depuis quelques semaines. Notre cher visiteur, en effet, consacre une bonne partie de son temps à la visite des pauvres et des malades d'Istanbul. Nous sommes émerveillés de constater qu'il les connaît personnellement et qu'il est au courant de la situation de chacun. Les Sœurs de la maison « *des Artisans* » aiment beaucoup leurs pensionnaires et voudraient leur procurer une installation plus moderne, plus confortable. Puisse la générosité des amis des pauvres leur venir en aide pour la réalisation de leurs projets !

Nous repassons par Sainte-Pulchérie pour visiter les classes, puis nous allons dîner chez le Délégué apostolique. Dans l'après-midi nous faisons une visite aux Petites Sœurs des Pauvres et aux Dames de Sion. Les Petites Sœurs des Pauvres sont dans une situation assez délicate à Istanbul. Le moyen normal de faire vivre les vieillards qu'abritent leurs maisons, c'est la quête à domicile. Or, cette quête est illégale en Turquie. Et il arrive que, surprises en flagrant délit de quête, les Petites Sœurs soient conduites au poste par des subalternes trop zélés. Heureusement, les magistrats les font relâcher après avoir rendu hommage à leur dévouement. Les *Dames de Sion* possèdent le seul Collège proprement dit catholique pour jeunes filles à Istanbul. Il est pour les jeunes filles le pendant de notre Collège de Saint-Benoît. Leurs classes sont nombreuses, et leur réputation s'affermi de plus en plus, grâce aux succès des élèves formées par elles.

28 octobre. — Le Très Honoré Père célèbre la messe dans la chapelle des confrères autrichiens de *Saint-Georges*. Pendant le saint sacrifice, les Sœurs lisent les prières liturgiques et y intercalent quelques cantiques appropriés en forme de choral à plusieurs parties. C'est du plus bel effet. Quelques-unes d'entre elles savent un peu de français. Aussi, pendant le petit déjeuner qu'on nous offre après la messe, la conversation est-elle très animée. Les Sœurs sont ravies de la présence du Très Honoré Père au milieu d'elles. L'édition allemande de l'« *Echo de la Maison-Mère* » leur apporte chaque mois le mot de M. le Supérieur Général ; elles le liront désormais avec un intérêt particulier. Après le petit déjeuner, nous visitons les classes des Sœurs, leur hôpital et leur dispensaire. Ici encore, beaucoup de bien se fait, et le visage épanoui des enfants et des malades dit assez combien ils sont heureux et reconnaissants du dévouement qui leur est prodigué.

Le gouverneur d'Istanbul devait nous recevoir en audience. Plusieurs fois renvoyée, cette audience a lieu aujourd'hui. A peine arrivés à la résidence du vali, nous sommes introduits dans son bureau. Le vali est un homme de petite taille, mais très vif. Il nous fait un accueil aimable. Médecin psychiatre de valeur, il veut bien s'intéresser à l'Hôpital de la Paix, et M. Picard le remercie d'être intervenu en sa faveur dans une affaire récente. Il sourit avec une satisfaction visible quand M. Bertrand lui parle d'un incident survenu la veille et que les journaux ont raconté. Une bagarre ayant éclaté dans une prison, le vali est allé s'interposer entre les adversaires et a su ramener le calme. On devine un homme très actif, intelligent et bon. A plusieurs reprises, il nous dit combien il est heureux de pouvoir rendre quelques services à ceux qui se dévouent au bien de l'humanité. Pour que nous ayons un souvenir de la visite

que nous lui faisons, le vali remet à chacun de nous un bel album d'Istanbul après l'avoir signé de sa main.

Nous rentrons sans tarder à Saint-Benoît. Car c'est au début de l'après-midi que nous prenons l'avion pour *Izmir*, nom nouveau de la ville de Smyrne. La mer de Marmara une fois survolée, nous passons sur l'*Anatolie*. Les villages sont rares. Des kilomètres durant, on n'aperçoit aucune habitation. Mais il y a là de grandes possibilités de mise en valeur de ressources naturelles. La Turquie s'y emploie, grâce à l'aide pécuniaire des Etats-Unis et avec le concours de techniciens occidentaux. Contre le péril bolcheviste, il y a là un solide bastion, et l'on comprend l'irritation de l'U.R.S.S. ainsi tenue en échec dans sa poussée vers la Méditerranée.

A la descente de l'avion nous sommes accueillis par nos deux confrères, MM. Euzet et Saint-Germain. Mais c'est Mgr Descuffi, notre confrère devenu archevêque de Smyrne (*Izmir*), qui nous logera dans sa demeure archiépiscopale. La cordiale déférence avec laquelle il reçoit le Très Honoré Père montre bien qu'il demeure par toute son âme un vrai fils de saint Vincent. Son troupeau n'est pas bien nombreux : quelques centaines seulement de catholiques. Jadis, Smyrne en comptait environ quarante mille. Mais les événements qui amenèrent l'incendie de la ville et l'expulsion des Grecs par les Turcs ont ramené à des proportions bien modestes la chrétienté du successeur de saint Polycarpe. L'archidiocèse n'a d'ailleurs pas de clergé séculier, et ce sont des religieux qui assurent le service paroissial.

29 octobre. — M. Picard et moi disons la messe de bonne heure dans la chapelle privée de Mgr Descuffi. A 6 heures, MM. Euzet et Saint-Germain viennent nous prendre et nous partons en auto pour *Panaghia Kapouli* où le Très Honoré Père célébrera le saint sacrifice. Pour se rendre à ce sanctuaire, il fallait jadis, après quatre heures de train, descendre à la station d'*Aghia Solouk* et entreprendre à pied l'escalade de la montagne sainte ou la faire à dos de cheval ou d'âne. L'auto a d'abord remplacé avantageusement le train. Et tout récemment l'Office turc de Tourisme a fait ouvrir au flanc de la montagne une route carrossable. Le trajet ne prend plus désormais que deux heures d'auto d'Izmir à Panaghia. La vallée que nous traversons est, par endroits, inculte, et la terre paraît bien pauvre. Mais ailleurs le terrain est riche et bien cultivé. Nous apercevons des bois de figuiers, des champs où poussent le tabac et surtout le coton. C'est le moment de la cueillette de ce dernier. Aussi voyons-nous fréquemment dans les champs de coton des hommes, des femmes et des enfants qui ramassent les précieuses boules blanches. Il faut que le travail soit bien pressé. Car c'est aujourd'hui la fête nationale qui commémore la proclamation du régime républicain en Turquie. On se repose non seulement dans les villes mais encore dans les petites agglomérations urbaines. Aux champs, le travail continue. Rencontrant des chars à bancs pittoresquement traînés par des tracteurs automobiles, j'avais d'abord cru que leurs occupants s'en allaient célébrer joyeusement la fête nationale dans quelque village voisin. En fait, au retour nous reverrons plusieurs de ces voitures stationnant près des champs de coton où s'affairaient les soûdisants excursionnistes.

Après avoir gravi la montagne pendant une dizaine de kilomètres, notre auto s'arrête sur un terre-plein que quatre ou

cinq cents mètres seulement séparent de Panaghia. On a voulu, en arrêtant ici la route carrossable, éviter l'embouteillage qui se serait fatalement produit si on avait permis aux autos d'aller plus avant. Quelques minutes avant d'arriver au sanctuaire, nous trouvons des maçons en train de construire ce qui sera l'abri des pèlerins, un édifice de pierres et de briques très solide. Tout près de là demeurent le gardien de Panaghia, sa femme et ses enfants. Il leur faut du courage pour avoir accepté de vivre dans cette solitude. La femme y avait décidé son mari pour l'arracher à la passion de boire... et pour s'y soustraire elle-même, paraît-il. La Sainte Vierge les a déjà, semble-t-il, récompensé de leur bonne volonté. Peu avant de mourir, l'homme a eu le pressentiment joyeux, on pourrait dire surnaturel, de la prospérité de Panaghia après sa mort. La maison du gardien est aussi le bureau des P.T.T., et on y trouve un téléphone. Elle fait corps avec la maison jadis construite pour recevoir les confrères de Smyrne, et dont il ne reste malheureusement que les quatre murs. Les soldats sont passés par là pendant la dernière guerre. Les Filles de la Charité avaient, de leur côté, installé un peu plus loin un chalet en bois démontable, qui a disparu. Le site était vraiment idéal pour une cure de recueillement et d'air pur. Les pentes de la montagne sont très boisées, et la solitude est absolue, en dehors des jours de pèlerinages, sauf l'apparition de quelques fidèles et de touristes isolés.

Encore quelques centaines de mètres, et nous voici devant le sanctuaire. Il est bien modeste d'apparence. Une petite maison de pierre en forme de chapelle, pouvant contenir une centaine de personnes. Dans l'abside, un petit autel. A droite, un modeste appartement qui sert de sacristie et où la tradition place la chambre de la Vierge. Ce n'est point ici le lieu de traiter longuement de l'authenticité du sanctuaire. On peut cependant noter en sa faveur que des Grecs orthodoxes, chassés de la région, par les Turcs, il y a plusieurs siècles, continuaient régulièrement à venir célébrer dans ses ruines, le jour de l'*Assomption*, la fête de la Mère de Dieu. On objectera qu'Ephèse, où devait demeurer saint Jean, se trouvait au bas de la montagne, et qu'il fallait une longue et pénible marche pour se rendre de cette ville à Panaghia. Mais le chemin était plus court par le ravin, et rien ne prouve que la Vierge ait dû le faire souvent. D'ailleurs, il pouvait y avoir un groupe de chrétiens dans les parages de l'endroit que Marie avait choisi pour sa retraite. Entourant ce qui fut la maison de nos confrères, de belles dalles délimitant un espace rectangulaire très vaste qui semble dénoter l'existence en ce lieu d'une population urbaine assez considérable. Et tout près on voit encore des fragments de nombreux sarcophages. Le bon M. Euzet fait valoir sur place ces arguments, et quelques autres, avec une ardeur qui dément les quatre-vingts ans de son état-civil. Mais nous faisons trêve à ces considérations historiques et archéologiques pour assister à la sainte messe que le Très Honoré Père célèbre avec une ferveur joyeuse dans la maison de la Sainte Vierge. La présence de Marie en ces lieux était tout particulièrement indiquée. Sur les hauteurs qui dominent Panaghia, les Ephésiens célébraient le culte de leur grande déesse Artémis ou Diane, la pseudo Vierge-mère des Grecs. La présence et la prière de l'Immaculée en cet endroit constituait une protestation et une réparation à l'endroit d'un culte où la licence s'abritait derrière un prétexte religieux.

Nous redescendons dans la plaine, et nous parcourons le champ de ruines qui garde le souvenir d'*Ephèse*. Ces ruines sont grandioses. Nous admirons notamment de superbes fûts de colonnes en marbre cannelées, ainsi que des fragments monumentaux d'architraves richement sculptées, dans le temple de *Sérapis*. Mais ce sont surtout les édifices associés au souvenir des apôtres Paul et Jean qui nous émeuvent. Devant les ruines colossales du théâtre d'*Ephèse* on aimerait relire à loisir les pages si vivantes des Actes des Apôtres racontant la sédition provoquée par l'orfèvre *Demétrius* et ses ouvriers dont l'apostolat de Paul ruinait le commerce. Nous admirons les vastes proportions de l'*Église du Concile* où les évêques réunis à *Ephèse* en 421 définirent contre *Nestorius* le dogme de la maternité divine de *Marie*. Et voici enfin ce qui reste de la basilique consacrée à saint Jean, qui recèle peut-être le tombeau du privilégié de *Jésus* et de sa *Mère*.

Mais il faut faire vite, car on nous attend chez les Filles de la *Charité de Smyrne* pour une séance qui doit avoir lieu à trois heures de l'après-midi. Nous allons donc manger dans un petit restaurant de *Seldjouk* les provisions que les Sœurs nous ont préparées. Le village a changé récemment de nom. Celui qu'il portait autrefois (*Aghia Solouk*) était la déformation de l'expression grecque qui signifiait « le saint théologien » et désignait l'apôtre saint Jean. On lui a substitué un nom moins « clérical », celui de *Seldjouk* qui est celui du fondateur de la dynastie des *Seldjoucides*. Le changement n'est pas très heureux. Car le vrai titre de gloire de cette localité était et demeure d'évoquer le souvenir d'*Ephèse* et tout particulièrement de l'époque de l'histoire d'*Ephèse* qui lui donne une grandeur exceptionnelle, celle qui vit dans ses murs l'apostolat des apôtres Paul et Jean et pendant laquelle la *Vierge Marie* passa tout près d'ici les dernières années de son pèlerinage terrestre.

Nous rentrons à *Izmir* au début de l'après-midi. A 3 heures 30, les enfants de l'école des Sœurs nous donnent une petite séance littéraire et musicale qu'honorent de leur présence, aux côtés de *Mgr Descuffi*, les religieux qui ont la charge des diverses paroisses de la ville. Le consul de France, récemment arrivé à *Izmir*, et dont j'ai entendu faire le plus grand éloge, y était venu avec son épouse. Au programme figuraient notamment quelques scènes de *Polyeucte*, très bien interprétées par ces demoiselles. Monseigneur nous ramène à l'archevêché. Nous faisons un tour rapide dans le Champ de foire. La foire est terminée, et l'heure s'avance. Aussi ne rencontrons-nous presque personne dans cette vaste enceinte. Mais nous pouvons nous faire une idée de l'importance de cette foire créée il y a seulement quelques années et qui peut déjà supporter la comparaison avec les plus célèbres d'Europe. L'archevêque d'*Izmir* voudrait surtout nous faire les honneurs de sa cathédrale. Mais il n'a pas songé à prendre la clef de la porte donnant accès au jardin qui la précède, et il sonne en vain. Le gardien célèbre sans doute la fête nationale. Même vu seulement du dehors, l'édifice est imposant. Il contiendrait aisément un millier de personnes. Ce n'était pas excessif à l'époque où la cathédrale fut construite par notre confrère, *Mgr Spaccapietra*, archevêque de *Smyrne* il y a un siècle environ. Cette belle église est actuellement presque vide. Souhaitons avec *Mgr Descuffi* que l'avenir

religieux d'Izmir, fasse revivre les beaux jours du passé de Smyrne.

30 octobre. — Nous repartons pour *Istanbul*. De cette ville on nous a téléphoné hier au soir que nous n'aurons pas d'avion pour Beyrouth avant le 3 novembre, alors que nous pensions y arriver demain. C'est un contre-temps bien fâcheux pour les Confrères et les Sœurs de la province du Levant, qui vont être obligés de modifier leur programme. Mais puisque nous n'y sommes pour rien, nous pouvons nous réjouir d'avoir trois jours sur lesquels nous ne comptons pas pour compléter notre visite d'Istanbul. Nous y arrivons dans la matinée après un voyage en avion d'un heure et demie à peine. Dans l'après-midi, M. Picard nous fait faire la classique promenade du Bosphore par bateau. C'est chose unique au monde que ce détroit d'une trentaine de kilomètres qui fait le lien entre la mer de Marmara et la Mer Noire. D'un bout à l'autre, la côte européenne est bordée de riches villas, de somptueux palais, de villages riants. Il n'en est de même sur la côte d'Asie que pendant les premiers kilomètres. Mais d'un bout à l'autre du trajet on admire sur les deux rives les criques et les baies profondes. Il fait noir quand nous rentrons à Istanbul, et l'éclairage électrique des monuments et des bateaux est une fête pour les yeux.

31 octobre. — Nous faisons enfin la visite de *Sainte-Sophie*, le chef-d'œuvre de l'art byzantin, et l'une des merveilles de l'architecture religieuse, basilique devenue mosquée et récemment désaffectée. Vue du dehors, elle n'a pas le charme d'autres mosquées d'Istanbul, celle de Souleimanîyé, par exemple. Elle est abourdie par les contreforts massifs qui contrebuttent la poussée de sa coupole et assurent sa solidité. A l'intérieur, les travaux de restauration entrepris il y a une vingtaine d'années ont bien remis à jour une grande partie de sa décoration de mosaïques. Mais on n'y voit point de scènes vivantes comme à Kahrié Djami. De plus, les mosaïques de Sainte-Sophie, au moins dans leur état actuel, manquent d'éclat. Leurs ors sont d'un jaune assez pâle, et les dessins géométriques qui se détachent sur ce fond se répètent beaucoup. Mais ce qui fait l'incomparable supériorité de Saint-Sophie, c'est son admirable architecture, notamment sa coupole si aérienne, qui semble planer plutôt que reposer sur les piliers qui la soutiennent ; et les deux rangées superposées de colonnes qui séparent la nef des bas-côtés joignent l'élégance à la richesse. La lumière qui pénètre à profusion par tant de fenêtres devait jadis faire étinceler de mille feux les mosaïques alors dans tout leur éclat. Dans l'après-midi nous visitons la belle mosquée de *Souleymanîyé*, bâtie par un architecte qui construisit une cinquantaine de grandes mosquées. Souleymanîyé n'a pas l'ampleur de Sainte-Sophie mais elle plaît par l'harmonie de ses proportions, et ses décorations murales polychromes, ses vitraux ornés d'arabesques et de fleurs aux vives couleurs lui donnent un grand charme.

1^{er} novembre. — Le Très Honoré Père chante la grand-messe dans la chapelle de *Saint-Benoit*, où se sont réunies en grand nombre les Filles de la Charité d'Istanbul. En ce jour de la Commémoration des fidèles défunts, comment ne pas évoquer avec émotion dans cette chapelle le souvenir de tant de vaillants confrères qui firent la gloire de Saint-Benoit ? Comment

ne pas nous sentir tout près de l'âme de ces fortes personnalités que furent, en particulier, M. Lobry et M. Levecq ?

Dans l'après-midi, nous allons faire une petite visite à la Supérieure de l'Hôpital Pasteur, dont l'état semble s'améliorer. Puis, nous prenons le bateau pour *Kadikœy*, l'ancienne *Chalcédoine*, situé en face d'Istanbul, sur la côte d'Asie-Mineure. Nous rendons leur visite aux Supérieurs des Frères des Ecoles chrétiennes et des Assomptionnistes, qui sont venus saluer le Très Honoré Père à l'occasion de la réception du clergé à Saint-Benoît. Les Frères ont à *Kadikœy* un magnifique pensionnat, en bordure de la mer, avec des cours de récréations spacieuses et de grands jardins bien cultivés. Les Pères Assomptionnistes assurent le service religieux des petits groupes de catholiques à *Kadikœy* et dans les environs. Ils ont une très belle chapelle dont l'autel principal est en marbre de grand prix. Nous faisons une rapide visite au Carmel tout proche où est religieuse la sœur d'un confrère de la Maison-Mère. Pour regagner le port d'embarquement, M. Picard a l'heureuse idée de nous faire utiliser une « *talika* », voiture à chevaux couverte, et fort primitive, qui nous reporte à cent ans en arrière.

2 novembre. — Le Très Honoré Père va célébrer la messe dans la chapelle de *Bebek* où se réunissent avec les Sœurs et leurs enfants les catholiques de l'endroit. Dans l'après-midi, les confrères de Saint-Georges nous prennent avec eux pour une visite à leur maison de campagne et à celle de leurs Sœurs à *Bourgas*, dans les îles des Princes. Le temps n'est pas très engageant. Après le beau ciel des jours précédents, voici qu'il pleut à torrents. Mais les Sœurs qui résident à *Bourgas* ne se consoleraient pas d'avoir été privées de la visite du Très Honoré Père qui leur avait été annoncée. Nous prenons donc le bateau qui fait le service des îles. Nous arrivons à *Bourgas* après une heure de navigation. La pluie cesse de tomber quand nous arrivons chez les Sœurs. Elles sont tout à la joie de voir le Très Honoré Père et chantent dans leur petite chapelle un vibrant *Magnificat*. Ces dix Sœurs travaillent au bien spirituel et matériel des quelques catholiques de l'île. Elles mettent aussi en valeur leur propriété qui ravitaille de façon très appréciable les maisons des provinces autrichiennes d'Istanbul. La maison de campagne des confrères fait suite à la leur et se trouve encore un peu plus haut. On a de là une très belle vue sur la mer. C'est un endroit idéal pour une cure de repos et de bon air.

La nuit est déjà tombée quand nous sommes de retour à Istanbul. Une dernière fois nous passons avec les confrères de Saint-Benoît la récréation qui suit le souper. La même joie cordiale et fraternelle y préside, avec cette nuance de mélancolie qui précède les séparations. Nous disons à tous notre gratitude pour les attentions dont ils nous ont comblés pendant ces quelques jours. Mais nos remerciements vont d'abord, comme il se doit, au cher visiteur. Depuis notre arrivée à l'aérodrome d'Athènes, voilà déjà trois semaines, il a été pour nous un compagnon de route si agréable et si précieux ! Malgré ses soixante-quinze ans bien sonnés, il garde la souplesse de mouvements et la joyeuse humeur de la jeunesse. Et combien sa connaissance des lieux et des personnes nous a rendu de services et épargnés d'ennuis ou de retards ! Dieu veuille le garder longtemps encore à la tête de sa province qu'il gouverne avec sagesse et dévouement !

Nous venons d'achever la visite des maisons de la province de Turquie. Elle s'est effectuée dans d'excellentes conditions et fut très instructive et très consolante. Remercions-en Dieu et souhaitons que la seconde étape de notre voyage, qui s'ouvrira demain, nous donne les mêmes satisfactions et soit également profitable aux œuvres de la double famille de saint Vincent !

(A suivre.)

Pierre DULAU.

FONTAINEBLEAU

LE SERVICE RELIGIEUX A FONTAINEBLEAU DURANT LA REVOLUTION (1791-1803)

Louis XIV jugea à propos, en 1661, de faire ériger en paroisse le bourg de Fontainebleau, jusqu'alors dépendance d'Avon. Aux Mathurins du Château qui desservaient depuis 1624 l'église Saint-Louis, il substitua des prêtres de la Mission.

La volonté de la Reine-Mère était que dix Prêtres de la Mission s'employassent à Fontainebleau et dans les environs. L'un d'eux avait le titre de curé et était nommé par le Supérieur général de la Congrégation.

Cet effectif était au complet en 1790, si l'on ajoute au clergé de l'église Saint-Louis qui comptait le curé François Daye et sept vicaires, les aumôniers d'établissements religieux.

En janvier 1791, le curé et ses vicaires prononcèrent le serment pur et simple. Mais l'unanimité avec laquelle ils s'étaient soumis à la Constitution civile du clergé fut de courte durée. Autant que la réduction imposée par les lois, la question du serment intervint pour réduire le nombre des prêtres attachés à la paroisse au point qu'un état du 28 novembre 1792 nous révèle que le curé n'avait plus que trois vicaires : Colchen, Bohard et Marot, et qu'on usait des services d'un Mathurin de Fontainebleau, J.-B. Lebeurier.

La Terreur survint.

Du milieu de septembre 1793 à la fin de novembre, le Comité de surveillance, excité par Métier, arrêta prêtres et laïcs domiciliés dans la ville et que le représentant de Dubouchet a désignés comme suspects. La prison installée au château regorge de pensionnaires. Fontainebleau fournit son appoint au Tribunal révolutionnaire. Néanmoins, le curé et ses vicaires ne sont point inquiétés. Ils doivent cesser toutes fonctions ecclésiastiques.

Mais, en pleine Terreur s'ouvre, dans une dépendance du château, un lieu de culte clandestin... d'une telle notoriété qu'on y vient de trois lieues à la ronde. On y dit la messe tous les jours, on y chante vêpres et complies le dimanche. Par esprit d'opposition autant que par convictions nouvelles, des Bellifontains, connus naguère pour leur esprit voltairien, s'y rendent ostensiblement. Le comité révolutionnaire de Melun l'apprend, s'inquiète, fait fermer l'oratoire, sans que la moindre poursuite ait été engagée contre les délinquants. Des arrestations eussent révélé les noms de ces courageux prêtres, mais on connaît la présence à Fontainebleau à cette époque du Père Engramelle,

un ancien Augustin de la Place des Victoires, et de l'abbé Frasey, disciple du curé de Saint-Sulpice. Le premier n'en était pas à son coup d'essai : il avait failli être surpris en 1793, disant la messe rue Saint-Etienne-du-Mont, et les religieuses, convaincues de l'avoir reçu avaient été guillotonnées, le second, muni des pouvoirs d'un vicaire général de Sens, réconcilia vers cette époque nombre de prêtres assermentés de la région de Fontainebleau avec l'Eglise catholique.

Avec la liberté des cultes, la vie paroissiale reprend. Le curé Daye poursuit sa tâche jusqu'au début du siècle, aidé puis remplacé par Mathias Colchen. Fontainebleau abrite, de la Terreur au Concordat, plusieurs curés, religieux ou chanoines, les uns en règle avec la loi, les autres en marge de la légalité. Souvent ces derniers se contentent d'assurer une messe basse, évitant toute fonction publique. L'un d'eux cependant, Marie-Camille Dutertre, n'avait pas craint de reprendre le ministère. Il fut frappé d'un arrêté de déportation le 8 mars 1798.

A la veille du Concordat, on reconnaissait officiellement comme curé Mathias Colchen, et comme vicaires Louis-Marie-Gabriel de Neuville, ancien principal du collège des Grassins, Antoine Balagny, ex-oratorien, François Marchand, curé d'Ozouer-la-Voulgie, et François Lebrun, curé du Châtel-en-Brie. Engramelle exerçait momentanément à Saint-Etienne-du-Mont.

En 1803, M. de Barral retira l'abbé Colchen, qu'il appela auprès de lui, fit chanoine titulaire de la cathédrale, et dont l'heureuse influence devait être déterminante sur le retour de Pierre Thuin dans le sein de l'Eglise catholique.

Il nomma à la cure de Fontainebleau l'ancien curé réfractaire de Magny-le-Hongre, Pierre Thiébault. Il lui donna, en 1803, quatre vicaires : Nicolas Tillier, ancien membre de la Mission, revenu d'exil, François Marchand, Louis de Neuville et Louis Théroude, ancien vicaire de Saint-Rémy de Meaux. Un cinquième vicaire fut accordé en 1806, Jean-Marie Jollivet. Ce dernier resta peu de temps. En décembre 1806, une épidémie se déclara à Fontainebleau. Jollivet et son confrère de Neuville contractèrent la maladie au chevet des malades et moururent les 19 et 21 du même mois.

Le clergé attaché en 1791 à l'église Saint-Louis comprenait, en ordre de préséance :

Curé : François-Bruno Daye, né le 19 juillet 1733, à Hesdin (Pas-de-Calais), entré à la Congrégation de la Mission le 11 novembre 1751. Il fut nommé curé de Fontainebleau en juin 1777 et mourut dans cette ville le 8 mars 1801 ;

Premier vicaire : Louis-René Marot, né à Vannes (paroisse Saint-Salomon), le 7 décembre 1729. Il fut admis à la Congrégation le 10 juin 1750. Sous le régime constitutionnel, il descendit au rang de troisième vicaire, et mourut vers 1799 ;

Deuxième vicaire : Jean-François Levasseur, s'éloigne dès 1791 ;

Troisième vicaire : Nicolas-Vincent Tillier, né à Beauvoir en 1735. Il se rétracta en 1791, s'éloigne et alors qu'il se rend à Genève, il se fait envoyer à Lyon, le 28 septembre 1792, un passeport pour Fribourg. Il fut renommé vicaire en 1803 et mourut le 27 juin 1808 ;

Quatrième vicaire : Charles-Louis Charlier, qui s'éloigne en 1791, rétracte son serment et est, en 1794, déclaré déporté sans passeport ;

Cinquième vicaire : Mathias Colchen, né le 18 novembre 1744, à Bouzouville, au diocèse de Metz. Entré dans la Congrégation (8 mai 1763), il fut nommé vicaire de Fontainebleau en 1772. Il demeura à son poste pendant la Révolution. M. de Barral le nomma chanoine titulaire de la cathédrale le 23 avril 1803. Il mourut à Meaux, le 11 juin 1819 ;

Sixième vicaire : Joseph Lemoigne, qui s'éloigne en 1791 ;

Septième vicaire : Louis Bohard, né le 5 juillet 1754, à Athis. Entré à la Congrégation en 1773, il fut vicaire de Fontainebleau, de 1789 à 1797.

Parmi les prêtres signalés à Fontainebleau comme ayant assuré les fonctions du ministère entre 1792 et 1803, retenons quelques noms que nous ne retrouvons pas par ailleurs :

Jean-Baptiste Le Beurrier, né le 29 janvier 1734, à Val-Saint-Père (Manche). Religieux Mathurin, il était à Fontainebleau depuis 1778. Il y mourut le 12 août 1800 ;

Antoine Balagny, né le 5 octobre 1724, était membre de l'Oratoire. Il vint se réfugier à Fontainebleau, le 17 août 1793, et remplissait encore les fonctions de vicaire en 1801 ;

Jean-Louis-Florentin Engramelle, né le 7 juin 1734, ancien Augustin de la place des Victoires à Paris, il obtint un exeat pour Fontainebleau, le 1^{er} avril 1793, mais demeura encore plus de deux mois clandestinement à Paris. Il fut arrêté le 5 mars 1794 et envoyé à la section de la Cité à Paris, qui lui rendit la liberté. Rentré à Fontainebleau, il s'employa secrètement, et en 1795, fit les déclarations de ministre du culte, dont il remplît le ministère presque jusqu'au Concordat. En 1802, on le retrouve à Saint-Etienne-du-Mont. En 1804, il accepte la paroisse de Samoreau qu'il quitte en 1808 pour se retirer à Fontainebleau, où il meurt le 29 avril 1814.

Marie-Camille Dutertre, né le 21 août 1761, était prêtre insermenté. Les fonctions qu'il avait acceptées à Fontainebleau le firent déporter le 8 mars 1798. Il devint curé de Moissy le 1^{er} juillet 1808 et mourut le 18 juillet 1839.

Abbé Fernand BRIDOUX.

MADRID

L'ŒUVRE DE SAINT-LOUIS DES FRANÇAIS (aperçu historique)

Dans bien des pays où nos compatriotes émigrent en plus grand nombre, nous retrouvons ordinairement, en un centre plus important, une fondation, religieuse le plus souvent, qui permet à nos concitoyens de se réunir de temps à autre pour vivre et penser français, ne serait-ce que quelques instants. *Saint-Louis-des-Français de Rome* est très célèbre en raison de sa situation au centre même de la chrétienté. *Saint-Louis de Moscou*, confié aux Pères Augustins, a tenu la chronique tout récemment. Les autres sont moins connus. Deux d'entre eux sont confiés aux enfants de la double famille de saint Vincent : *Saint-Louis-des-Français de Lisbonne* et *Saint-Louis-des-Français de Madrid*.

C'est Henri de Savreux qui, en 1613, jeta les premiers fondements de l'Œuvre de Madrid. Curieux personnage que ce gentilhomme picard entré à dix-huit ans chez les Chanoines Réguliers de Saint-Augustin à *Saint-Jean-des-Vignes de Soissons*. Devenu sous-prieur de son abbaye, il entend utiliser la bulle par laquelle Sixte V autorise tous les clercs à prendre les armes pour s'opposer à l'avènement sur le trône de France, du calviniste Henri de Navarre. Il troque donc le froc pour l'épée.

Moine ligueur, il participe, comme chef, à maintes opérations militaires, et ses conquêtes, il les confie en dépôt au roi d'Espagne, souverain des Pays-Bas, Philippe II, que l'on considérait comme le véritable chef de la Ligue.

Après la conversion d'Henri IV, Savreux se retire en Espagne où Philippe III l'accueille avec des égards tout particuliers. le nomme chapelain de la Cour et le pourvoit d'une importante abbaye.

L'abbé de Savreux s'occupe alors de ses compatriotes indigents et comme les hôpitaux de Madrid regorgeaient de malades, il conçoit le projet de créer un hôpital particulier pour les Français. L'acte de fondation, passé devant notaire le 10 avril 1613, porte en résumé :

1° Que l'hôpital est fondé pour les Français, sous l'invocation de saint Louis, roi de France ;

2° Que le recteur-administrateur devra toujours être un prêtre français ;

3° Que l'établissement est placé sous le patronage des rois de France et d'Espagne ;

4° Que l'administration en est confiée à un recteur assisté par un conseil de quatre députés, choisis parmi les membres les plus honorables et les plus hommes de bien de la colonie française ;

5° Que l'établissement est placé sous la juridiction du grand aumônier du roi d'Espagne, qui a droit de visite et la surveillance des intérêts religieux.

L'abbé de Savreux avait fixé sa résidence auprès de ses chers malades. Il y avait annexé une église où ses compatriotes pouvaient trouver dans leur langue les secours et les consolations de la religion. C'est là qu'il mourut le 11 septembre 1633, après avoir légué à l'hôpital tous ses biens.

Il avait pensé à sa succession... Ses anciens confrères, les moines de Soissons, venus pour se rendre compte sur place, ne crurent pas pouvoir accepter son offre. Il fit alors appel aux *Pères de l'Oratoire*. Ceux-ci dirigèrent l'Œuvre jusqu'à la Révolution française. Puis ce fut au tour des Prêtres Séculiers jusqu'en 1874. En cette année, M. Harriet démissionna après avoir obtenu que les *Lazaristes* lui succèdent comme recteur.

L'administration de cette fondation fit naître, à différentes époques, des conflits entre le gouvernement espagnol et l'ambassade de France, ce qui ne cessait de mettre l'Œuvre en péril.

En mai 1876 seulement, une Convention qui se disait définitive (?) fut arrêtée entre les deux nations. Sauvegardant les principales dispositions de l'acte d'érection de 1613, elle précisait les points douteux qui avaient donné lieu aux discussions et stipulait :

1° Que l'*Etablissement de Saint-Louis* appartient à la France, sous le haut patronage du gouvernement français et du roi d'Espagne. Tout ce qui touche à l'administration temporelle

ne relève que du gouvernement français et en son nom de l'ambassadeur de France, auquel les comptes sont présentés ;

2° La juridiction spirituelle appartient au grand-aumônier du roi d'Espagne ;

3° La nomination du recteur-administrateur, toujours un Français, appartient au *Gouvernement français*, mais doit être soumis à l'agrément du roi d'Espagne. (Depuis la chute de la monarchie espagnole, *Saint-Louis* relève de la juridiction de l'évêque de Madrid, et ce qui était du ressort du roi d'Espagne est passé au chef de l'Etat.)

Actuellement l'Œuvre de Saint-Louis-des-Français de Madrid comprend : une *église*, un *hôpital* et un *Collège*.

L'église nationale a été reconstruite sous le Second Empire. De dimensions exiguës, sa situation en plein centre écarte tout projet d'agrandissement. Avec ses quatre cents places, elle suffit largement, les dimanches ordinaires aux fidèles de la colonie française et à quelques étrangers qui aiment venir y suivre les offices qui s'y donnent à la manière de France ; mais elle s'avère trop petite dès qu'une cérémonie spéciale rassemble nos compatriotes, car sur les dix mille Français qui séjournent en Espagne (statistique de 1951), près de deux mille se groupent à Madrid ou dans ses environs immédiats. Bien que *Saint-Louis* n'ait plus le titre de paroisse, toutes les activités propres à une paroisse (mariages exceptés), accaparent les instants des confrères qui desservent l'église. Notons que s'il y eut un groupe de scouts espagnols relevant directement de la hiérarchie, à l'instar des scouts de France, c'est *Saint-Louis* qui leur en montra la possibilité et qui leur fournit l'un de leurs premiers aumôniers en la personne d'un jeune prêtre prêté à Saint-Louis par le vicaire général d'alors, Mgr Moran.

L'hôpital : titre bien pompeux pour désigner ces quelque six lits qui, au début, recevaient nos pauvres malades français. Depuis 1873, les Filles de la Charité en assurent la direction. Il prit un véritable essor dès 1880, quand, abandonnant le quartier populeux dans lequel son fondateur l'avait placé, il émigra dans le nouveau quartier de *Salamanca*. Bien qu'aux dires des gens compétents il soit le plus bel hôpital *étranger* en Espagne, il faut cependant se garder de se le représenter comme un vaste établissement moderne. En plus de deux salles pour femmes et hommes pauvres, il ne possède qu'une vingtaine de chambres payantes. C'est avant tout une maternité et un hôpital chirurgical. Une vingtaine de spécialistes lui ont fait une réputation méritée, si bien que désormais l'hôpital peut vivre de ses propres ressources et subvenir aux frais d'entretien d'une douzaine d'asilées. Depuis 1934, une partie du bâtiment est réservée aux consultations où les pauvres peuvent venir se faire examiner et soigner au dispensaire. La salle d'attente ne désemplit pas de toute la matinée.

Le collège : la création d'une école française annexée à l'Œuvre de *Saint-Louis* remonte à 1856, ce furent les *Servantes de Marie* qui la dirigèrent jusqu'en 1873. Il y a lieu de noter, en 1859, le passage en cette école de la jeune Vicenta Maria Lopez Vicuna, qui devint fondatrice des Filles de Marie Immaculée, et dont la Congrégation des Rites a repris la cause l'an dernier, en vue de sa canonisation.

En mai 1874, après des négociations laborieuses, les *Filles de la Charité* en assumèrent la direction et depuis, la petite

école est devenue *Collège Saint-Louis* et n'a cessé de prospérer. Il reçoit actuellement un millier de jeunes filles externes, la place ne permet pas d'en accepter davantage. Le français est la langue officielle, qu'il s'agisse de la section du baccalauréat espagnol ou de la section française, qui pousse un peu au delà du niveau du brevet élémentaire français.

Les résultats s'avèrent excellents, si l'on en juge par le nombre de succès aux examens d'Etat espagnol, ou aux épreuves que fait subir, à celles qui aspirent à recevoir un diplôme français, M. Legendre, directeur de la Casa Velazquez, représentant du Comité franco-espagnol pour l'enseignement du français en Espagne. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner si chaque année Son Excellence l'Ambassadeur de France préside la distribution des prix et manifeste sa satisfaction pour la qualité de la formation donnée et les résultats flatteurs obtenus.

Mais... le personnel français attaché à l'Œuvre ne suffit plus. Les Sœurs françaises, en particulier, ne sont pas remplacées, malgré les demandes réitérées de l'ambassade française et cependant elles sont nécessaires, car s'il est vrai qu'une religieuse tout à son devoir peut être un instrument utile pour le bien, il n'en reste pas moins que *Saint-Louis* est aussi une œuvre d'influence française, ce dont il faut tenir compte.

Eugène POUPY, C.M.

DAX

NOTICE SUR M. ALBERT DARRICAU
(7 avril 1894-25 novembre 1952)

Le 25 novembre 1952, pendant l'oraison, la Communauté de Notre-Dame du Pouy apprenait avec stupeur que durant la nuit la mort était passée chez elle, sans bruit, comme un voleur. L'assistant de la maison, M. Darricau, professeur de morale, s'en était allé, appelé par la messagère de Dieu, vers la Mission du ciel.

Rien ne faisait prévoir, les jours précédents, pas même la veille, dans les faits et gestes du cher défunt, une mort prochaine, encore moins une mort subite.

Sans doute, M. Darricau souffrait depuis près de deux ans et demi de rhumatismes aigus. L'année 1952 surtout lui fut très pénible, et avec un visible contentement il avait vu arriver la fin de l'année scolaire. Dès le lendemain de l'ordination, il faisait sa cure aux Baignots. Le mieux réel qu'il en retira lui permit d'assurer pendant les vacances les diverses retraites et recollections déjà promises. Mais dès la mi-septembre, les crises de rhumatismes le reprirent avec une intensité et une fréquence encore jamais connues. Elles l'obligèrent à interrompre, tant la marche lui était pénible, tous les travaux habituels en dehors de la ville de Dax.

Vers la mi-novembre, les crises s'estompèrent rapidement. « Il y a bien longtemps que je n'ai pas connu un tel bien-être, disait-il, je vais pouvoir de nouveau aller et venir. Je peux aller à Tartas pour le triduum, à la fin du mois de décembre. » Projet qui ne devait jamais être réalisé.

Au matin du 25 novembre, en arrivant à la salle d'oraison M. Darricau n'y est pas encore. C'est étonnant : il est toujours dans les premiers arrivés. Il a dû être retenu par l'un ou l'autre de ses jeunes confrères qui ont demandé à lui parler. La prière du matin récitée, et le premier point de l'oraison donné, M. Darricau n'est pas encore arrivé.

« Frère Bordy, venez, je vous prie. Etes-vous allé aider M. Darricau à s'habiller, ce matin ? — Oui, Monsieur le Supérieur, comme chaque matin je me suis présenté chez lui, j'ai frappé, mais je n'ai pas eu de réponse. Je n'ai pas trop insisté : j'ai pensé qu'il avait dû s'absenter, ne l'ayant pas vu hier soir à la prière. »

« Venez, montons, allons voir, il est chez lui. » On frappe, toujours pas de réponse. Il faut ouvrir sa porte. M. Darricau est là, au lit, les yeux clos, étendu dans un sommeil profond, les traits calmes et reposants ; absolument rien ne décele la moindre lutte d'agonie ; il s'en est allé dans le calme et dans la paix vers Dieu : il a tourné la page du temps pour lire celle de l'éternité.

**

Il y a près de trois ans — le 19 janvier 1950 — mourait à Dax M. Marlats. Avec lui disparaissait une belle figure de missionnaire, celui qui par ses multiples activités *extérieures* représentait la physionomie extérieure de Notre-Dame-du-Pouy. M. Marlats, c'était Dax, c'était Notre-Dame-du-Pouy. Toute sa vie de prêtre de la Mission — hormis un court supérieurat au Bouscat — avait été vécue en ayant sa résidence officielle à Dax, encore faut-il ajouter pour être exact, que même supérieur au Bouscat, son port d'attache était la chambre haute de Dax.

Avec M. Darricau, c'est la physionomie *intérieure* de Notre-Dame-du-Pouy qui disparaît. Un témoin et un auteur des faits et gestes de la vie intime de Dax depuis 1909 nous a quittés.

Toute la vie religieuse et sacerdotale de M. Darricau — hormis son supérieurat de douze ans — a été consacrée à Dax à l'œuvre capitale de la formation des jeunes aspirants, soit à la vie religieuse, soit à la vie sacerdotale dans la Mission.

**

C'est le 14 août 1909 que M. Darricau était admis au Séminaire Interne de la Mission à Dax. De nature très délicate, le jeune séminariste qui avait fait toutes ses études secondaires au Berceau de Saint-Vincent de Paul, ne put faire qu'une année de Séminaire Interne. Il dut se reposer dans sa famille à Linxe, et au retour passa aux études après avoir prononcé les vœux temporaires le 27 septembre 1911. Sa santé, toujours défectueuse l'obligea à abandonner momentanément ses études.

C'est dans le cadre silencieux et reposant du Berceau de Saint-Vincent de Paul, tout en assurant quelques heures de classes, que M. Darricau retrouve assez de forces pour envisager la reprise de ses études. Mais durant l'année 1912 le sérieux de sa vocation et la maturité de son jugement lui obtenaient des Supérieurs Majeurs la permission d'émettre les vœux perpétuels le 24 avril 1912, en la fête de la Translation des reliques de saint Vincent de Paul.

Dispensé de tout service militaire par une réforme accordée pour motif inscrit sur son livret militaire « *exempté de service pour endocardite* ». M. Darricau revenait à Dax pour ses études philosophiques et théologiques. Il devait y recevoir la tonsure le 14 juillet 1912, les ordres mineurs le 13 juillet 1913, le sous-diaconat le 12 juillet 1914 ; sept jours plus tard le diaconat et la prêtrise l'année suivante, soit le 18 juillet 1915. En novembre de la même année, il était envoyé à Rome à la Faculté de Droit canonique pour y prendre ses grades.

Sa présence à Rome devait être de courte durée ; il était rappelé après un court séjour pour être placé au Grand Séminaire de Périgueux. On était alors en pleine guerre, la première guerre mondiale, les mobilisations successives avaient fait le vide dans les divers corps professoraux : il fallait pourvoir au plus pressé.

Le Grand Séminaire de Périgueux ne retient M. Darricau qu'une année. En 1917, un nouveau placement l'amena à Dax où il devait demeurer jusqu'en 1926, professant la philosophie puis la théologie dogmatique.

Jeune professeur au Berceau, lors de l'interruption obligée de ses études ecclésiastiques à cause de sa mauvaise santé, M. Darricau se trouva avoir des élèves de quelque deux ou trois années de moins que lui, et ses condisciples de la veille. Jeune professeur à Notre-Dame-du-Pouy, dispensé de tout service militaire, il retrouvait ici encore et comme élèves, ceux qu'il avait connus il y a quatre ou cinq ans à Dax même, étudiants comme lui, parfois ses aînés d'âge et de vocation. Sa situation était un peu délicate : il fallait s'imposer, avoir de l'autorité, dominer son auditoire. Et l'on vit alors une transformation s'opérer. Le jeune professeur, jadis boute-en-train, et assez caustique, finaud et rusé comme tout bon et authentique Landais, devenait, en développant certaines tendances naturelles, un peu sentencieux et doctoral. Ne le fallait-il pas pour interroger sans provoquer au moins le sourire, et interroger en latin « *Carissime frater X... farcas... quid sit...* » ceux qui, il y a quelques années à peine, avaient été témoins du frère Darricau, doyen des études, nouveau prêtre, secouant par la fenêtre, face à la colline, une valise toute poussiéreuse pour manifester sa joie de l'envol vers d'autres lieux : Rome. Ne le fallait-il pas pour conférer à un visage jeune, cet extérieur de gravité qui a fait écrire : « Il fut sous-directeur de séminaire interne quand je fis mon année de vieux novice, à Dax précisément. J'ai été frappé par la dignité et la sainteté de vie de ce directeur relativement jeune en 1924. »

Doctoral ? Mon Dieu, pourquoi pas ? Il pouvait l'être dans la forme, il l'était bien dans le fond. Tous ses cours, écrits, corrigés, adaptés, revus, témoignent du souci constant de fuir tout à peu-près et de ne donner rien que du fini dans l'orthodoxie absolue. « *Il dictait son cours, écrit un jeune, cours parfois un peu long, mais tout ce qui peut servir s'y trouvait. Son ton était doctoral, mais non exempt de bonté et d'esprit, et de temps à autre, quand il sentait que nous étions las, il disait le mot qui fait rire et repose. Son action se continuait en chambre où il recevait toujours paternellement lorsqu'on venait demander un conseil ou une explication pour un devoir.* » Ses exposés étaient complets. « *Avec lui, on était assuré d'avoir un cours complet susceptible d'être utilisé quand on en aurait besoin* », écrit un de ses élèves.

Peut-être y a-t-il lieu pour certains de regretter cette absence de vue générale, de synthèse, qui permette d'embrasser d'un regard prolongé tout un traité, toute une doctrine, de donner à chaque question, à chaque problème, sa réelle importance en les insérant à leur place dans un ensemble. Ce cheminement par voie d'analyse plonge souvent l'esprit dans des richesses accumulées et par l'impossibilité où il se trouve dès lors de prendre du recul pour porter un jugement de valeur sur l'ensemble, enlève à l'intelligence et au jugement la suprême ressource de s'enrichir par la simplicité et l'unité, grâce aux idées générales et aux principes. Il était loisible à chacun, et peut-être pour certains était-ce un bien, de parvenir par eux-mêmes à cette synthèse : ils avaient à pied d'œuvre tous les matériaux sans exception : M. Darricau les leur avait amenés.

Le Prédicateur

Les obligations du professorat n'étaient pourtant pas si absorbantes qu'elles supprimassent tout loisir. Homme de devoir, zélé pour les âmes, M. Darricau se prêtait volontiers aux travaux que l'obéissance lui confiait, et s'en allait ici ou là donner un sermon de circonstance, prêcher une petite retraite de première communion. Dans la « Relation sur l'ambulance de Notre-Dame-de-Pouy, guerre 1914-1918 » au paragraphe intitulé « Ce que fut l'ambulance au point de vue religieux » nous lisons : « Quant à M. Darricau, dès ses premiers sermons, il fit sensation. Un sergent, sortant de la chapelle et rencontrant un infirmier lui dit à brûle-pourpoint : « Ah ! il parle bien le jeune aumônier », et comme celui-ci lui réplique : « Ça ne me surprend pas. » Il ajoute : « C'est un as. »

Ici encore tout était écrit par souci d'exactitude et de précision doctrinale. Le bien réalisé par M. Darricau grâce à ses prédications, s'accrut d'année en année. Des récents témoignages nous le confirment : « M. Darricau avait prêché en 1949 aux aveugles, à Clermont, puis une autre fois à Marvejols, et ces deux retraites de Sœurs avaient fait un bien réel. » « J'ai prêché à la Maison provinciale des Sœurs de Saint-André, Filles de la Croix, écrit un Prêtre de la Mission, et l'on avait gardé souvenance de la retraite qu'il leur avait prêchée au n° 90, rue de Sèvres, faite de profonde doctrine clairement exposée et très surnaturelle. » La Mère Supérieure d'une communauté qui durant de longues années bénéficia du dévouement inlassable de M. Darricau écrivait : « Nous pleurons notre bon Père et tout en priant pour lui nous lui demandons de continuer à nous aider à vivre pleinement notre vie religieuse. La dernière conférence fut on ne peut plus touchante sur « l'esprit religieux ». Nous attendions avec joie le dimanche 6 décembre...

Les étudiants, eux, n'ont pas oublié la retraite qu'il leur prêcha à Paris, à Pâques 1948. « Son passage au milieu de nous nous a marqués. Il nous laissa alors ce qu'il chérissait dans son cœur : l'amour du Christ. Toute sa retraite d'ailleurs avait le Christ pour objet. Qu'on en juge par quelques-uns de ses thèmes : « Marcher d'une manière digne dans les voies de sa vocation... Si vous demeurez dans ma parole, elle vous montrera la vérité et la vérité vous délivrera... Là où est votre trésor là aussi sera votre cœur... Vous êtes le temple de Dieu... Ma vie, c'est Jésus-Christ. Et enfin il couronnait les entretiens de cette retraite par ce qui a été le secret de sa sainte vie. « Si quelqu'un n'aime pas Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème. »

Ses répétitions d'oraison, ses conférences nous montraient qu'une seule idée animait son âme : celle de travailler à sa propre perfection, et jusque dans le ton et la manière d'exposer ses pensées, qui amenait le sourire sur les lèvres des auditeurs, il trahissait les aspirations de son âme qu'il interpellait : « O mon âme ! »

Le Supérieur

Pourquoi faut-il qu'une décision impérieuse et sans appel là-bas vienne jeter le trouble ici, et changer le cours normal de toute vie et forcer celui qui ne s'y attendait pas, qui ne le désirait même pas, à s'adapter à un genre de vie qui revêtira pour la victime, le caractère de volonté de Dieu ? Ceci advint en janvier 1925. Il fallait un nouveau supérieur à Alger. Paris le choisit à Dax : M. Darricau, malgré les interventions directes et motivées de son supérieur, dut s'incliner devant un télégramme qui maintenait la première décision.

Cinq années durant, ce fut avec la même conscience et la même droiture du professorat de Dax, mais avec une très nette accentuation d'inquiétude et de peur de ne pas tout faire à la perfection ou comme il avait conçu qu'il devait agir, que M. Darricau s'acquitta de tous ses devoirs de supérieur, essayant de s'adapter à la situation avec toutes les responsabilités. Un de ses compatriotes, landais lui aussi, mais plus assuré devant les responsabilités, l'aidera efficacement à se décharger du supérieurat d'Alger, en lui succédant. M. Darricau quitta Alger pour Constantine où il devait y rester quatre ans. « A Dax, écrit un confrère, il était bien à sa place, car la responsabilité d'un supérieurat devait être pour lui un martyre. »

Enfin 1935, fut une année bénie. M. Darricau revenait à Notre-Dame-du-Pouy, délivré cette fois encore du supérieurat, et croyait-il, cette fois pour toujours. Il revenait à l'enseignement, et à l'enseignement sans aucun souci d'administration et sans aucun tracas des responsabilités toujours mal définies que toute âme très soucieuse de perfection regarde toujours avec effroi.

Il aurait fallu compter sans les imprévisibles quotidiens qui déterminent si souvent les changements en communauté. A Périgueux, le Supérieur du Grand Séminaire et Visiteur de la Province d'Aquitaine, M. Bogaert, venait de mourir.

Pour assurer la direction du Grand Séminaire de Périgueux, c'est à M. Darricau que Paris songea. C'était son troisième grand séminaire. Il s'y rendit et s'en acquitta avec le même souci d'apporter en tout la perfection, s'obligeant jusque-là d'avoir la certitude absolue que tout se passait en ordre parfait et que la règle était observée partout et par tous. Lui-même s'imposait cette tension de perfection, allant jusqu'à écrire en détails ses lectures spirituelles quotidiennes, avec les remarques et les avis donnés au Conseil des Directeurs, sans oublier les mille et une précisions de l'ordre du jour suivant.

Après son premier triennat à Périgueux, M. Darricau demanda à être déchargé à nouveau du supérieurat. « Je viens de terminer mon premier triennat à Périgueux, écrivait-il le 2 juillet 1945... Je tiens à souligner que ce n'est pas là une demande pour la forme. Je demande instamment de ne pas être maintenu à la tête de la jeune communauté de Périgueux. » Paris répondait à cette demande : « Je regrette votre délicatesse de conscience qui vous pousse à demander d'être déchargé de la supériorité de Périgueux. Le Conseil cependant a jugé à propos de

faire droit à votre demande... Le conseil vous serait reconnaissant d'accepter le poste d'assistant et de professeur de morale à Dax. Veuillez me dire simplement ce que vous pensez de cette proposition. »

M. Darricau accepta avec joie, et Paris annonça la nomination avec ces mots vrais pour le passé et prophétiques pour l'avenir : « Vous y ferez beaucoup de bien, comme par le passé. » Et une autre voix autorisée écrivait : « Ainsi, au moment où la direction de cette maison va passer en d'autres mains, vous représentez à Dax une tradition déjà ancienne et vous pourrez rendre de grands services au nouveau supérieur et à tous. « A un vénérable frère ancien, M. Darricau dit avec joie lors de son arrivée à Dax : « Maintenant, je resterai définitivement avec vous. » Dax sera en effet sa dernière maison d'où il partira pour le ciel après avoir pendant sept années encore, consacré tout son temps à l'enseignement de la morale et de la pastorale, à la direction des âmes des étudiants, et ces dernières années, des jeunes seminaristes et postulants coadjuteurs.

L'homme de vie intérieure

De 1917 à 1952, M. Darricau vécut à Notre-Dame-du-Pouy. Ses deux absences, de 1926 à 1935, et puis de 1942 à 1945, eurent pour résultat d'enrichir de belles expériences ses connaissances profondes des âmes et d'en faire bénéficier ceux qui avaient recours à ses conseils. Elles contribuèrent aussi fortement à décanter son âme et à camper sa personnalité faite d'esprit surnaturel et religieux, de foi vive et d'amour des âmes. Tous ceux qui l'ont approché de près, qui ont vécu à ses côtés, qui ont pu pénétrer dans son intimité sont unanimes à regretter pour Notre-Dame-du-Pouy la disparition d'un homme de vie intérieure, d'un homme de communauté, d'un prêtre formateur de prêtres. « Nous avons appris avec stupeur, écrit un Supérieur Majeur, la mort subite du cher M. Darricau et hier matin celle de M. Lallanne, mon voisin de vocation et d'ordination sacerdotale. Quels vides et quelles pertes avec ces deux confrères si merveilleusement doués sous des aspects divers ! Nous nous sommes unis dans la prière comme dans la peine et demandons à Dieu de combler des vides si cruellement ressentis dans la vitalité de nos œuvres. »

Homme de vie intérieure, tel était le sentiment et la conviction que l'on emportait des entretiens avec M. Darricau. Vivre à ses côtés, le voir agir et s'acquitter de tous ses devoirs, ne faisait que confirmer les premières impressions. C'était là le secret de cette influence qu'il exerçait avec une réelle fécondité sur son entourage et qui amenait les âmes à se confier à lui, tout particulièrement les âmes des futurs prêtres, de religieux, de prêtres et d'âmes consacrées à Dieu par les vœux.

« Pendant plusieurs années, écrit une Supérieure, nous avons apprécié son dévouement pour nos âmes : ses visites mensuelles étaient pour nous un réconfort ; son esprit surnaturel nous a toujours beaucoup édifiées. » « Vous perdez, écrit une autre Supérieure, un vrai Lazariste si surnaturel et si désireux de faire monter les âmes. Pour nous, c'est un prédicateur convaincant ; pour l'Auvergne, c'est en plus, un confesseur trimestriel qui n'était pas oublié. C'est en raison de tout cela que la consolation vient, et que spirituellement, on pense à la récompense du but atteint. » « C'était pour nous, écrit une Supérieure de la

région de Dax, l'envoyé du Bon Dieu et nous avons toutes bénéficié de ses conseils toujours si sages, souvent apaisants, les uns et les autres imprégnés de la piété d'un Fils de saint Vincent. » A quoi fait écho le jugement d'une âme avertie des réalités divines : « Ce bon Père a passé trop peu de temps dans notre Auvergne. Il a fait le plus grand bien dans notre petite famille. Sa charité compréhensive, sa modestie et son zèle nous l'ont fait beaucoup apprécier et regretter... Mais qui dit que Dieu ne lui a pas donné la récompense méritée par une vie toute d'abnégation et d'humilité ? »

Cette vie intérieure qui était le secret de tout ce bien réalisé, avait été acquise par une ascèse rigoureuse et une fidélité exemplaire à tous les exercices religieux. Insensiblement, mais dans un progrès continu, il était possible de voir cette âme se dégager de toute l'emprise du sensible pour ne plus témoigner d'intérêt qu'au seul surnaturel. Ces derniers mois, les crises répétées de rhumatisme le faisaient beaucoup souffrir et lui rendaient le sommeil impossible. Son unique préoccupation était de garder la souplesse des bras afin de permettre le lendemain de célébrer la messe. Mais qu'il eût reposé ou non, peu importait, et malgré de vives douleurs il était toujours là où était la communauté, s'y étant rendu malgré une marche rendue difficile. Et que dire de sa fidélité et promptitude à se rendre au confessionnal dès qu'on le demandait ! Dieu sait pourtant si ces derniers mois la marche lui était pénible : il fallait chaque fois descendre et remonter deux étages. « Aïeons Dieu, Messieurs et mes Frères, disait saint Vincent, mais que ce soit aux dépens de nos bras, à la sueur de notre front. » M. Darricau vivait de cet amour.

L'homme de communauté

En toute communauté, à côté des Règles générales qui orientent l'âme vers la sainteté et lui donnent la certitude, par la fidélité à les suivre, de parvenir au ciel, il y a des Règles particulières et des coutumes qu'une tradition stabilise pour le bon ordre et la paix. Le véritable homme de communauté, le parfait religieux ne peut être que celui qui se conforme jusque dans les détails par amour, à toutes les prescriptions de la Règle. M. Darricau s'était à ce point identifié à la Règle que de le suivre et de noter ses divers comportements aurait permis de la retrouver en cas de perte : il était la règle vécue.

On ne se souvient pas à Dax de l'avoir vu une seule fois manquer à l'oraison en commun, sa fidélité à tous les actes de la vie communautaire ne s'est jamais démentie : en général il se trouvait l'un des premiers présents aux divers exercices. Un de ses anciens supérieurs écrivait de lui : « Confrère vénéré et aimé entre tous, si religieux, si enfant de saint Vincent. Toujours au devoir, toujours à la Règle, au travail, à l'obéissance, au dévouement. Et d'une bonté qui se faisait de plus en plus rayonnante et attirante. Quel beau modèle pour tous ceux qui l'ont connu ! »

Oui, quel beau modèle, car M. Darricau était de ceux qui créent et alimentent la vie de famille. « J'aimais et j'estimais beaucoup ce cher ami que j'ai pu apprécier comme confrère et collaborateur pendant mon séjour à Dax dès 1925. Je me rappelle toujours avec bonheur nos récréations à base de questions sérieuses discutées librement et plaisamment et de taquineries très fraternelle sur la caractérologie de chacun... Malgré le

ton doctoral et austère que prenait facilement le bon M. Darricau on pouvait facilement deviner chez lui non seulement une piété profonde, mais une sensibilité très fine et un cœur de prêtre qui le rendaient sympathique. J'évoque ces souvenirs pour vous montrer à quel point votre peine est la mienne. »

« Je compatis de tout mon cœur à votre douleur et à celle de chacun des membres de la Communauté, écrit un jeune Prêtre de la Mission, pour la perte de ce confrère bien cher qui fut toujours un modèle de régularité, un prêtre au zèle surnaturel et d'une grande délicatesse. »

« En apprenant la triste nouvelle de la mort subite du cher M. Darricau, écrit un Supérieur Majeur, ma première pensée fut d'aller assister à ses funérailles et de donner ainsi un témoignage public de la haute estime et de l'affection surnaturelle que j'ai toujours eues pour ce cher défunt. »

Le formateur de prêtres

Saint Vincent dans une répétition d'oraison de 1658 s'exprimait ainsi : « C'est un chef-d'œuvre en ce monde que de faire de bons prêtres, après quoi on ne peut penser rien de plus grand ni de plus important. » Ce fut là aussi la pensée dominante de M. Darricau, son travail persévérant, accompli sous le regard du Christ dans le sillage de saint Vincent. Il fut prêtre et formateur de prêtres.

Sa méthode de direction jetait de suite les âmes en plein surnaturel, au risque peut-être de négliger un peu les données humaines. Les erreurs possibles et probables dues à un jugement faisant abstraction de certaines caractéristiques personnelles, étaient assez vite écartées par un jugement droit et une humilité qui donnaient au surnaturel toute son efficacité pratique.

« Au début, sa direction était déconcertante, écrit un jeune, car elle paraissait trop intellectuelle. » « Vous me dites ceci donc je vous répons que... » ou bien : « Le rôle du directeur est de... » Mais après trois ou quatre directions on voyait apparaître le directeur bon et ferme... Il savait deviner grâce aux directions précédentes et à ses observations la réalité cachée sous ce qu'on lui disait plus ou moins bien. A partir de ce moment la confiance renaissait, car il apparaissait avec sa finesse d'analyse psychologique et sa profonde compréhension de l'homme.

« Pendant deux ans, écrit un autre, il fut mon directeur. Directeur prudent et discret. On le sentait très bon et s'intéressant à tout ce qui touchait la montée vers l'autel. Ses conseils très pratiques faisaient prendre conscience du travail à faire, de l'idéal à réaliser. On pouvait l'aborder à n'importe quel moment pour la confession et la direction, jamais il ne se refusait. Comme directeur il ne travaillait pas à la petite semaine, dès le début il traçait le plan général des quatre années de Dax en fonction des ordres à recevoir et dans ce sens il orientait la direction comme les lectures spirituelles personnelles et les méditations. »

« Vous savez, écrit un jeune Prêtre de la Mission, ce que je lui dois, puisque durant mes trois dernières années d'études, il fut mon directeur de conscience. J'aimais lui demander conseil, et jusqu'à cette année, j'étais resté en relation avec lui. Aussi ma dette de reconnaissance est-elle grande à son égard. »

Faut-il s'étonner dès lors et chercher ailleurs que dans cette haute conscience du travail d'éternité à réaliser dans les

âmes sacerdotales, le secret de l'influence de M. Darricau comme formateur de prêtres ? Quel plus bel éloge peut-on faire que celui de cet ancien supérieur de Grand Séminaire qui écrivait : « Junis mes prières aux vôtres pour le repos de l'âme du regretté défunt, qui fut, à ce que j'ai toujours entendu dire, dans l'œuvre des séminaires, et dans l'œuvre des retraites, un très fidèle disciple de saint Vincent de Paul. »

C'est un de ses fils spirituels qui écrivait : « J'ai eu la consolation de célébrer le saint sacrifice à son intention, à l'heure même où se déroulait la cérémonie à Notre-Dame. Et j'avouerai que j'ai cédé spontanément en évoquant sa mémoire au memento, au besoin de me réclamer plutôt de son intercession. Ce n'est pas à moi de faire l'éloge d'un confrère plein de mérites et de vertus, mais l'ayant eu pour maître, je dois dire ici la fidélité de mes sentiments de gratitude et de vénération.

« Humainement parlant, nous écrit M. le Visiteur d'Allemagne, ce décès m'a fait vraiment de la peine, surtout à voir partir un prêtre dont j'ai gardé un excellent souvenir et qui aurait pu faire encore tant de bien dans l'œuvre de la formation de nos jeunes étudiants, je ne puis que dire : que la volonté de Dieu soit faite : je vous promets de prier pour le cher défunt et la maison de Dax que je n'oublierai jamais, afin que le Prêtre Eternel lui envoie toujours des professeurs comme M. Darricau et un assez grand nombre de bons étudiants. »

La note caractéristique de cette direction était la bonté, cette bonté si rayonnante et si accueillante que le Supérieur du Grand Séminaire d'un diocèse voisin, écrivait : « Par des prêtres landais j'ai appris, hier au soir, le décès de M. Darricau. Il m'avait si aimablement accueilli, en votre absence, pendant les dernières vacances, que je tiens à vous dire la part que je prends à votre deuil, et à vous assurer de ma prière à son intention. »

La bonté de M. Darricau ? « Oui, M. Darricau était bon, écrit un jeune, bon d'une bonté simple parce qu'elle émanait d'une âme sans replis. Ce n'était peut-être pas par des paroles que cette bonté paraissait ; en général, en effet, son ton était solennel, grave, ce qui pouvait porter à rire des jeunes tels que nous. Mais toute son attitude : l'expression de son visage, sa parole douce et paternelle, surtout cette année, ne faisait que compléter l'ensemble. C'est ce qui explique peut-être que nous avons senti aussi profondément son absence. La dernière image que nous ayons eue de lui, nous les étudiants, c'est une image de bonté. Quelques heures avant de paraître devant le Bon Dieu, il venait de nous dire bonsoir comme un père dit bonsoir à ses enfants : en nous quittant, en effet, il nous disait : « Bonsoir, mes chers enfants ! » Ce bonsoir était en même temps son adieu. »

Le même jour, au sortir de la chapelle, à midi, les petits frères s'étaient précipités sur sa canne qu'il avait laissée à la porte. De voir ce vénérable professeur souriant avec une bonté ravissante à toutes ces jeunes âmes quelqu'un dit : « L'art d'être grand-père ! »

**

Les obsèques de M. Darricau furent célébrées à Notre-Dame-du-Pouy, le jeudi 27 novembre. La messe des funérailles fut précédée du chant du premier nocturne des morts. M. Delobel, visiteur de la Province, M. Bergeret de Paris, M. Pierre du Berceau, M. Vialaret de Montauban, MM. Discamps, Jean

Contassot, Woestelandt, Lloret, Lesaffre, représentaient la Congrégation

XX. SS. Dichary, Saint-Germain, vicaires généraux. Mgr Saitte, supérieur du Collège, M. le Supérieur du Grand Séminaire de Dax, tous les membres du Chapitre de la cathédrale de Dax, les curés de la ville, et un très grand nombre de prêtres diocésains avaient tenu à assister à toutes les cérémonies.

Les Filles de la Charité, très nombreuses, les religieuses de diverses Communautés s'étaient jointes au grand nombre de fidèles venus prier pour le repos de l'âme du cher défunt.

Son Excellence Mgr Mathieu, évêque d'Aire et de Dax, qui présida toutes les cérémonies, donna l'absoute. Il avait fait paraître dans la *Semaine religieuse* ces précieuses lignes :

« Nous avons appris la mort de M. Darricau, Lazariste, Assistant à Notre-Dame du Pouy. Nous saluons avec émotion ce prêtre éminent si modeste, si effacé. Sa disparition est une grosse perte pour les Fils de Saint-Vincent de Paul, mais aussi pour notre diocèse. M. Darricau, Landais, né à Linxe, avait depuis longtemps conquis la confiance de tous les prêtres landais. »

M. Darricau repose maintenant au flanc de la colline de Notre-Dame-du-Pouy dans notre cimetière privé. Sur sa table de travail, le 24 novembre, quand sonna l'heure du coucher, l'heure du dernier repos, le cher défunt laissa sur son bureau le travail qu'il comptait reprendre le lendemain matin. Il s'agissait d'un des sermons du triduum à donner à des religieuses les 28, 29 et 30 décembre. Le sujet choisi était : « La fuite du monde ». Une conférence ancienne traitait de cette obligation en partant du texte emprunté à saint Paul dans sa lettre aux Galates : « Le monde est crucifié pour moi, comme je le suis moi-même pour le monde. » Il en modifiait toute l'ordonnance. Le texte lui-même avait été abandonné pour demander à saint Jean son inspiration principale. Le temps allait se fermer sur sa pensée, le conférencier allait fuir le monde pour se perdre en Dieu, dans l'éternité par le sommeil et par la mort en commentant ce texte librement traduit et mis en tête de sa conférence : « *Pour moi, je ne suis pas du monde, je suis du Ciel.* » HUBERT HOUFLAIN.

SAINT VINCENT DE PAUL
SON OEUVRE ET SON INFLUENCE EN LORRAINE
par Joseph Girard, Prêtre de la Mission

Résumé de nombreuses et patientes recherches, le travail que M. Joseph Girard a laissé avant de mourir († Metz, 9 octobre 1952), comme le testament de son amour et admiration pour l'œuvre et l'influence lorraine de saint Vincent de Paul, a commencé à paraître dans les Annales de 1951, t. 116, p. 321-368, et t. 117, p. 97-144.

Souvrant sur le dévouement et les secours de saint Vincent en faveur de la Lorraine, ces pages résument ensuite le labeur des Dames de la Charité, et celui des Prêtres de la Mission aux séminaires et missions de Toul et Sainte-Anne de Metz. Suit le multiple dévouement des Filles de la Charité à Metz (Saint-Nicolas ; Bon-Secours), à Pont-à-Mousson, à Verdun, à Bar-le-Duc, à Vic-sur-Seille. Tout cela dès les XVII^e et XVIII^e siècles. Cette suite d'évocation doit prendre sans transition la suite de la page 144 du présent volume.

Mgr Bégon veillait au recrutement de son diocèse et à la qualité des recrues. Il les faisait élever à ses frais, les formait à la piété et les faisait instruire : un bon cours d'humanités leur était donné dans lequel entraient l'étude de la langue grecque. « *M. Abgral était chargé de les surveiller et de placer les jeunes prêtres qu'il avait élevés : il s'acquittait de cette fonction avec la plus grande intelligence. Chaque curé avait précisément le vicaire qui lui convenait et chaque nouveau prêtre était confié à celui qui pouvait mieux le former au saint ministère. C'est qu'on avait à l'évêché une connaissance exacte du caractère, des talents et du mérite de tous les ecclésiastiques du diocèse... Le diocèse de Toul était réputé comme une des plus éclairés du royaume, comme l'un des mieux réglés.* »

La vie intime du séminaire de Toul nous fera toucher de près la méthode employée par M. Abgral.

Avec Mgr Drouas (1754-1773), le ton de l'éloge disparaît. Les Prêtres de la Mission sont quelque peu vilipendés par Chatrian qui a servi malheureusement de source aux historiens jusqu'à ces derniers temps. Sa plume est acerbe et passionnée, comme le fait remarquer avec sa compétence toute particulière M. Constantin. Il faut même ajouter qu'il déforme les faits. Chatrian était victime également du mirage contemporain. Ce n'est pas M. Jacquier qui est responsable de l'état d'esprit qui règne au séminaire de Toul. En arrivant au séminaire, les candidats au sacerdoce le possèdent déjà et ils sont enveloppés dans une atmosphère que l'on a parfaitement décrite ces derniers temps (186). Ces remarques faites, on peut reprendre la relation de la vie au séminaire de Toul.

Mgr Drouas s'occupa avec zèle de son séminaire. Dès la première année de son arrivée au diocèse de Toul, il régla que toutes les places gratuites seraient données au concours et ne négligea rien pour avoir de bons Supérieurs et pour maintenir dans cette maison la régularité, l'esprit de prière et l'amour de l'étude. Mais, au dire de Chatrian, cela lui fut difficile pour le motif suivant. Au temps de Mgr Bégon, la Congrégation de la Mission avait été constamment gouvernée par un Supérieur général rempli de sagesse et de fermeté, mais depuis, à Saint-Lazare, on s'était fatigué d'un régime qui paraissait austère et l'on avait choisi pour général, M. Jacquier, homme vertueux, mais d'un caractère trop faible pour cet emploi (187). Le brevet

(186) Leffon J., chanoine, *Monsieur Emery : l'Eglise d'ancien régime et la Révolution*, Paris, Bonne Presse. — Cardinal Mathieu, de l'Académie française, *L'ancien régime en Lorraine et Barrois d'après des documents inédits (1698-1789)*, 5^e édition, Paris, H. Champion, 1907, ch. X. L'opinion en Lorraine. On y trouvera des renseignements utiles pour ce qui regarde la mentalité des recrues du clergé séculier provenant du fameux collège épiscopal de Saint-Claude (diocèse de Toul), du collège de l'Université de Nancy. On conclura après la lecture du ch. X que l'éducation donnée par ces deux établissements n'a fait que mûrir au grand Séminaire et porter ses fruits, que si on est enclin à faire le procès de l'éducation sacerdotale, qu'on commence ce même procès par l'examen impartial des collèges ecclésiastiques ou petits Séminaires. *Nemo dat quod non habet*. Enlevons les causes et nous enlèverons les effets.

(187) Recueil des principales circulaires des supérieurs généraux. Paris 1879, pp. 1-6, et *Annales de la Congrégation de la Mission* 1925, p. 487.

Allou : *Précis d'histoire de la Congrégation de la Mission*.

de vertu délivré par le grand potinier, déjà cité, ne rejoint pas le jugement porté par M. Debras, supérieur général précédent, qui disait M. Jacquier « *capable, régulier, bon, plein de sagesse* », et celui de l'assemblée générale qui, en 1762, avait été frappée par les qualités éminentes de ce confrère et l'avait nommé à la pluralité des voix de trente-trois voix contre trois (188). Un esprit nouveau souffla sur la maison où se manifestait maintenant, avec une sorte d'inquiétude de l'avenir, l'inconstance encore accentuée par le changement fréquent des professeurs et des supérieurs. Au cours des dix-neuf ans d'épiscopat de Mgr Drouas, six supérieurs se sont succédé au séminaire de Toul. Et de tout cela, M. Jacquier est coupable en dernière analyse. Beaucoup plus juste a été l'appréciation que l'on va citer, elle explique le cas de Toul, qui n'est qu'un exemple entre tant d'autres : « *Les circonstances au milieu desquelles M. Jarquier prit les rênes du gouvernement de la Compagnie étaient particulièrement difficiles. La France était inondée de livres impies et immoraux dus à la plume de Voltaire, de Rousseau, des rédacteurs de l'Encyclopédie et de leurs disciples. Les parlements, jansénistes en majeure partie, faisaient cause commune avec les philosophes, pour attaquer les religieux et les Jésuites surtout.* »

M. Valiton est d'abord supérieur. Il a les bonnes grâces de notre bon curé, ancien secrétaire de l'évêque de Toul. C'était un homme de mérite, selon le véritable esprit de l'Eglise. Ancien curé de Fontainebleau, le nouveau supérieur joignait à beaucoup de douceur et de politesse un jugement sain. Il était malheureusement malade et les professeurs ne le suppléaient pas dans la surveillance des séminaristes. Ces jeunes gens comprirent, par bonheur, la situation : ils s'appliquèrent à ne s'écarter ni de la lettre ni de l'esprit du règlement. L'attitude de ces séminaristes est édifiante, mais ne manque pas d'étonner.

Mgr Drouas intervint : M. Valiton dut se retirer et fut remplacé par M. Holleville. Il avait ce qu'il fallait pour ressusciter l'esprit imprimé au séminaire par les Abgral et les Pays. Sa physionomie annonçait la beauté de son âme. A beaucoup de connaissances et de discernement, il joignait une piété aussi solide qu'éminente. M. Holleville fut nommé assistant de la Congrégation et dut quitter le séminaire de Toul. Assistant du même M. Jacquier dans le gouvernement de la Congrégation.

Chatrian fait le portrait des personnages qu'il rencontre. M. Constantin en a relevé bon nombre. Le rapprochement des traits permet de discerner les sentiments qui inspirent le portraitiste. On y reviendra à propos de M. de Célery, supérieur, un peu plus tard, du séminaire de Nancy. On pourra alors se

(188) Voir Guillaume : *Histoire du diocèse de Toul*, t. IV, p. 225-230.

Toute une littérature a paru sur les troubles arrivés au séminaire de Toul, pendant le supériorat de M. Brocquevielle.

1° *Lettres écrites à M. l'évêque de Toul par M. Brocquevielle, à l'occasion des bruits qui se sont répandus contre le séminaire* : 7 lettres, formant 34 pages in-folio.

2° *Projet de mémoire pour M. Daulnoit, curé de Neufchâteau, en réponse aux lettres de M. Brocquevielle, ancien supérieur du séminaire de Toul, 15 p., in-4°.*

3° *Lettres de M. François de Neufchâteau à M. l'abbé Drouas à l'occasion des bruits répandus contre le séminaire de Toul, 56 pages. Catalogue Favier, n° 6812, 6813.*

rendre compte du phénomène. Le successeur de M. Holleville fut M. Baille, un saint prêtre, mais qui aurait manqué de talents. D'où l'importance prise par M. Brosquevieille au séminaire de Toul où il était en disponibilité. Il devint supérieur. La crise toulouaise va atteindre son point le plus élevé avec M. Brocquevieille.

M. Brocquevieille était orateur et théologien, avait déjà conduit des séminaristes et avait été associé au gouvernement de plusieurs diocèses. A Toul semble monter l'esprit de la Révolution qui avance. Plusieurs curés écrivirent à Mgr Drouas pour se plaindre du nouveau supérieur. Ils trouvaient les jeunes prêtres animés d'autres sentiments que ceux qui les avaient animés au séminaire. Mgr Drouas le fit remarquer à M. Brocquevieille. A partir de ce moment, les faits et gestes du supérieur sont interprétés défavorablement. Chatrian relève tous les on-dit de concierge et autres. Une lettre de l'évêque à Saint-Lazare provoqua une visite de M. Holleville. M. Brocquevieille fut écarté, mais il se défendit par écrit. Chatrian et ceux qui se sont inspirés de lui jugent ces écrits dénués de portée réelle : « *Ces pièces ont pu en imposer aux esprits superficiels ou prévenus, mais au fond ils n'attaquaient pas l'état véritable de la question: les motifs du mécontentement de l'évêque ; ils ne justifiaient leur auteur que d'accusations vagues et sur lesquels on ne s'était jamais arrêté sérieusement* ».

Quelques remarques permettent peut-être de se faire une opinion dans la sérénité de l'histoire. Une impression nette se dégage du débat. Il s'est élevé une cabale contre le supérieur du séminaire et des passions se sont révélées en jeu. D'où viennent-elles ? Les causes peuvent être bien indépendantes de M. Brocquevieille et du séminaire de Toul. L'abbé Marchal dit à propos des lettres de Francis de Neufchâteau à l'abbé Drouas à l'occasion des bruits répandus contre le séminaire de Toul : on peut croire avec quelque fondement, malgré tout ce qu'a pu écrire l'auteur du poème *Les Vosges*, que ce jeune littérateur ne fut pas étranger aux troubles du séminaire de Toul. Le déisme qu'il a professé dans la suite de sa longue carrière, il aura pu le propager parmi les séminaristes du collège Saint-Claude, dont il fut l'un des élèves, et, de proche en proche, faire pénétrer au grand séminaire sa précoce incrédulité. » Il y eut un épilogue frappant : M. Brocquevieille redevint supérieur dans la suite, du séminaire de Toul.

Paragraphe deuxième

La vie intime du séminaire de Toul

On a vu l'origine du séminaire de Toul et les conditions générales de la vie au séminaire. Il est temps de chercher à décrire ce que fut sa vie intime, son esprit et son organisation.

« *Il y a ordinairement dans cette maison un supérieur, trois régents, quatre prêtres pour les missions et plusieurs autres pour les besoins de la communauté.* » Ainsi s'exprime la *Notice de la Lorraine* (189). Tel est le personnel qui s'occupait, de plus ou moins près, de la formation des futurs prêtres. Leur idéal, selon les paroles des « *Règlements du séminaire de Toul* » (190) est « *l'éducation des jeunes gens que l'on retire au séminaire de*

(189) Aug. Calmet, v. II, col. 622.

(190) « Règlements » du séminaire de Toul, Toul 1738.

Tout pour les former à la science, à la piété et aux fonctions ecclésiastiques » (191). Avant d'étudier ce triple programme, il est bon de connaître :

1° *L'ordre du jour au séminaire.*

Cet « ordre de l'emploi de la journée » commence par une citation de saint Augustin : « *Ordo perducit ad Deum* » (192; L'ordre conduit à Dieu), et distingue l'ordre des jours ordinaires et celui des dimanches et fêtes.

Pour les jours ordinaires, voici ce qu'on lit :

Le matin. « A cinq heures, à son réveil, donner son cœur à Dieu, faire le signe de la Croix, dire quelque courte prière, s'habiller promptement, couvrir au moins son lit, puis faire à genoux les cinq actes ordinaires, savoir : d'adoration, de contrition, de remerciement, d'offre de sa personne et de ses actions à Dieu et demande des grâces nécessaires pour bien passer la journée ; enfin, se rendre en diligence au lieu destiné pour l'oraison mentale, de sorte qu'on soit en état de la commencer précisément à la demie (193). »

A cinq heures et demie, la méditation.

Un peu après six heures, l'« *Angelus* » et les litanies du nom de Jésus, ensuite se retirer dans sa chambre, y ranger ce qu'il faut et y lire à genoux un chapitre de l'Écriture-Sainte (194).

A sept heures et un quart, la messe de la communauté, à laquelle assistent ponctuellement tous ceux qui n'en ont pas encore ouï quelqu'autre, ou qui n'y doivent pas servir après.

A la sortie de cette messe, déjeuner au réfectoire, après quoi l'on retourne en sa chambre soit pour y voir la leçon, soit pour y faire une étude convenable.

A neuf heures, la leçon de théologie ou de philosophie jusqu'à dix heures et demie.

A dix heures et demie, repasser la leçon que l'on vient d'expliquer ou faire quelque bonne lecture.

A onze heures, l'examen particulier et ensuite le dîner, après lequel on va à l'église.

L'après-dîner. Au sortir de l'église, la récréation au lieu qu'on aura désigné et non ailleurs.

A midi trois-quarts, la lecture du Nouveau Testament en commun, le chant, et s'il y a plusieurs bandes auxquelles on enseigne, aller à celle où l'on a été mis et s'y comporter modestement et avec respect les uns envers les autres. Le samedi, on exerce les cérémonies au lieu du chant.

A une heure et demie, les ordres sacrés et les bénéficiers se rendent ponctuellement à l'église pour réciter Vêpres en commun.

Après Vêpres, étant retournés modestement dans leurs chambres, où ils font au moins un bon quart d'heure de lecture spirituelle, qu'ils commencent par un chapitre de l'Imitation de Notre-Seigneur, et puis l'étude.

A trois heures et demie, la conférence de théologie ou de philosophie jusqu'à cinq.

(191) Dans « l'avertissement » paragraphe liminaire.

(192) Lib. I « de Ordine ».

(193) Il peut être intéressant de comparer notre Règlement avec celui de Metz, cf. infra.

(194) On retrouve beaucoup de coutumes précieusement gardées dans le coutumier des Prêtres de la Mission.

A cinq heures, tous ceux qui sont obligés au bréviaire vont dire matines en commun, les autres étudient ; et si par quelque rencontre ils n'ont pas encore pu l'après-dîner trouver du temps pour faire la lecture spirituelle, ils en prennent un peu de celui-ci.

A six heures et demie, le petit examen ; ensuite le souper, et puis l' « *Angelus* », à l'église.

A huit heures un quart, la prière du soir.

A neuf heures ou plutôt un peu devant, le coucher précédé et accompagné des actes ordinaires et convenables en ce temps-là, tel que sont d'offrir à Dieu le repos qu'on va prendre, lui demander la grâce de nous préserver de tout accident et enfin de nous résigner entre ses mains.

On éteint exactement la chandelle à l'heure sonnante, si on ne l'a pas fait plus tôt, en sorte qu'il n'y en ait plus d'allumée à la visite qu'on ferait des chambrées.

Pour les fêtes et dimanches, le programme change légèrement.

Le matin. A six heures, la conférence spirituelle. Après la conférence, les confessions dans les lieux destinés à cela.

A huit heures et demie, on sonne le premier coup de la grande messe, et alors tous font lecture d'un chapitre du Nouveau Testament.

A huit heures trois-quarts, on tinte pour appeler les officiers, qui se rendent promptement à la chapelle, afin de s'y préparer.

A neuf heures le dernier coup de la grand-messe, lequel sonnant on prend le surplis et on s'assemble dans la grande sacristie pour aller ensuite à l'église, les simples clercs marchant les premiers, puis les sous-diacres, les diacres et enfin les prêtres, tous se rangeant à proportion dans ce même ordre au chœur (195).

A la sortie de la messe, retourner au même lieu où l'on se serait assemblé auparavant pour y recevoir les avis qu'on aurait à donner touchant l'office.

Après la grand-messe, l'exercice de la prédication.

L'après-dinée. A midi trois-quarts, retourner dans sa chambre.

A une heure, l'exercice des sacrements ou du catéchisme dans la salle commune.

A deux heures, Vêpres.

A quatre heures, la conférence de l'Écriture-Sainte.

Le reste de la journée s'emploie à l'ordinaire, excepté qu'il en faut ménager quelque chose pour la lecture spirituelle.

Les jours de jeûnes, tous les exercices depuis la classe sont reculés d'une demi-heure.

Pour les jours de congé, on avertit de ce que l'on doit faire selon les saisons. »

Tel est le règlement de l'horaire de la journée à Toul. Cet arrangement, minutieusement ordonné, a un but. Nous l'apprenons dans « *L'Avertissement* » qui ouvre notre opuscule. Il est dit : « *Il faut commencer par régler les exercices de cette nombreuse jeunesse et lui prescrire une manière de vivre uniforme. Ce bel*

(195) On fait le contraire aujourd'hui, semble-t-il, dans l'ordre de la préséance (*op. cit.*, p. 3).

qui sont, et d'un prix modique, et d'un usage plus étendu, et d'une érudition plus utile. » (197)

Concernant la théologie, le droit, l'histoire, on signale :

— *Delectus Actorum Ecclesiae universalis*, à Lyon, 2 vol. in-fol.

— *Van Espen, Jus Canonicum universum*.

— *Notitia Conciliorum*, par Cabassut.

— *Le Concile de Trente et le Catéchisme* composé par son ordre.

— *Le catéchisme, les statuts du diocèse*.

— *La Discipline* du Père Thomassin. Tous ses opuscules sont utiles, savoir ses traités des jeûnes, des fêtes, de l'office divin, de l'usure, etc...

— *La Somme*, de saint Thomas.

— *Silvius*, en six volumes in-fol.

— *La Morale*, du Père Alexandre, et, si l'on veut, ses

— *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique*, de la dernière édition. En huit volumes in-fol.

— *Le Dictionnaire* de Pontas, de la dernière édition.

— *Les Ouvrages de controverse*, de Bellarmin.

— *La Théologie*, de Tournély, et de son Continuateur.

— *La Morale*, du Père Antoine.

— *La Morale de Grenoble*, en latin.

— *Les Conférences* de Paris, celles d'Angers, de Luçon, de Périgueux, de La Rochelle, d'Agde, de Sens, de Langres ; en général, il y a peu de conférences où il n'y ait beaucoup de bon.

L'« Avertissement » ajoutait à la recommandation du catalogue mis sur pied : « Au reste, quelque approbation qu'aient les auteurs qu'on indique, on ne prétend pas, en les indiquant, se faire garant de tous leurs sentiments. »

On recommandait « *La théologie de Tournély et de son continuateur* » qui n'est autre que Collet (198). Parmi les livres que devait apporter au séminaire les candidats aux ordres, le même auteur est cité : « *Les théologiens aiment de plus l'auteur qu'on y enseigne* », donc Tournély-Collet.

On trouve encore quelques informations dans les « *Avis plus particuliers aux curés et aux prêtres qui ont charge d'âmes dans les paroisses de la campagne* » (199). En premier lieu cette constatation : « Il est très difficile qu'un prêtre se sanctifie dans les emplois qui l'obligent à résider à la campagne, s'il n'aime la prière, la retraite et l'étude. » L'étude lui permettra de bien préparer son prône et de bien confesser. Sur ce dernier point, on lit : « Il pourra consulter la pratique du sacrement de pénitence, imprimé pour le diocèse de Verdun. Ce livre aplanira beaucoup de difficultés que la petitesse de ce volume ne permet pas de rapporter. »

(197) Fin de l'« avertissement ».

(198) *Institutiones theologiae quas e fusionibus suis editis et ineditis ad usum Seminariorum, contraxit Petrus C... Theologiae Tournelianae continuator*. Paris, Garnier 1744 et ann. suiv. 5 vol. in-12.

Institutiones Theologiae quas e Tournelianis praelectionibus, ad usum Seminariorum contraxit Petrus Collet presbyt. Cong. Missionis sacrae Theol. doctor et professor. Paris, Garnier 1749, 2 vol. in-12 (voir Rosset : *Notices bibliogr.*).

(199) P. 417 à 443.

3° *L'étude de la Sainte Bible.*

Elle est l'objet d'un soin particulier. Il était de règle d'abord de lire chaque jour un chapitre du Nouveau Testament à genoux. « *La Règle de vie pour un bon prêtre* » insérée dans notre Règlement prévoyait dans le programme annuel de « *lire tous les ans l'Écriture-Sainte entière, et, s'il se peut, le Nouveau Testament deux fois* » (200). Les « *Avis particuliers aux curés de la campagne* » disaient de même : « *l'Écriture Sainte, et surtout le Nouveau Testament, est appelé par les Saints Pères le livre des Prêtres* » ; un curé de campagne doit en faire toutes ses chastes délices (201). Au séminaire, on cherchait à inculquer le même culte de la Bible. Plus que tout autre sujet, celui-ci occupe de longues pages du Règlement.

On cherche d'abord à convaincre de l'importance du sujet : « *Un ecclésiastique ne saurait trop prendre goût à l'Écriture ; elle est, dit saint Paul, utile pour instruire, pour reprendre, pour corriger, pour enseigner à bien vivre. Par elle, l'homme de Dieu devient parfait et bien disposé à toutes sortes de bonnes œuvres.* » Un ensemble de réalisations et d'exercices cherchaient à faire passer dans la pratique cette science de l'Écriture.

« *Un ordre chronologique des principaux événements de l'Ancien Testament* (202) présentait l'histoire de l'Ancien Testament par époques (il y avait douze époques dans l'histoire sainte) et par années : depuis l'an un de la création du monde jusqu'à l'avènement du Christ. La liberté accordée par Cyrus, par exemple, porte le chiffre de 3.468. Il fallait savoir ce tableau par tranches séparées au moment des ordinations : « *Tous apprendront avant chaque ordre une partie de l'histoire de l'Ancien Testament selon la distribution qui en sera faite dans un mémoire que l'on joint à ces règlements* » (203). Au tableau chronologique était ajouté un système de références renvoyant « au texte de la Bible, en indiquant exactement le verset où commence la narration, et celui où elle finit ». Ce que l'on voulait obtenir par cette disposition spéciale, c'était une connaissance du livre même de la Bible. L'introduction du Règlement le dit en termes exprès : « *On a des histoires suivies de l'Ancien Testament où ces événements sont narrés avec plus d'étendue et d'un style fleuri ; on ne blâme par ces livres, ils sont utiles au peuple, mais des ecclésiastiques doivent remonter à la source : l'eau y est plus pure.* »

La Bible, bien entendu, figurait parmi les effets à apporter au séminaire. On demandait une « *Bible latine, un Nouveau Testament séparé* » (204).

Une gymnastique autrement compliquée s'imposait encore aux séminaristes : « *On trouve dans le Règlement une liste de contradictions apparentes et de plusieurs passages difficiles du Nouveau Testament.* » On compte soixante-et-onze passages difficiles du même Nouveau Testament (205). On ne disait pas, évidemment, que là s'arrêtaient contradictions apparentes et diffi-

(200) P. 397 à 416 ; cf. p. 414.

(201) P. 417

(202) P. 27 à 45.

(203) P. 10.

(204) P. 9.

(205) P. 45 à 58 « les contradictions apparentes » et p. 59 à 69 « les passages difficiles » du Nouveau Testament.

cultés. On avait disposé ainsi cent quarante-deux thèmes à exercices. Le but est formulé clairement : « *On veut par là réveiller la curiosité et essayer la force d'esprit et de jugement des ordinands. Chargés deux ou trois de travailler sur les passages difficiles avec le secours des plus savants interprètes qu'on leur met en main ; piqués d'une louable émulation, ils font des efforts et, quelquefois, des découvertes qui surprennent agréablement : tous profitent de deux ou trois par la lecture et la critique que l'on en fait, et pour le résultat qu'on a soin de faire écrire.* » La même méthode devait être appliquée à l'Ancien Testament.

Le dimanche, à quatre heures, il y avait ce qu'on appelait « *la conférence de l'Écriture Sainte* », c'est-à-dire la classe d'Écriture Sainte.

Si nous jetons un regard sur le catalogue des livres qui peuvent composer la bibliothèque d'un curé, nous remarquerons que c'est l'Écriture Sainte qui, de loin, tient la première place. Le curé aura :

- *La Bible en français et en latin.*
- *La concordance de la Bible.*
- *L'introduction à l'Écriture Sainte.* par le Père Lamy. in-4°, avec figures.
- *Un commentaire sur toute l'Écriture.* Menochius, Mariana. Emmanuel Sa. Titin, le Père de Carrière et Dubamel sont estimés.
- On doit avoir quelque chose de plus étendu sur les psaumes. sur les Prophètes et sur le Nouveau Testament.
- *Sur les psaumes.* Ferrand. Genebrard, Lorins et de Muis.
- *Sur les Prophètes.* Forerius. Maldonat. Gaspard Sanctius, Ribera.
- *Sur les Évangiles.* Luc de Bruges. Jansenius de Gand. Maldonat.
- *Sur saint Paul.* Estius, le Père de Pequigni : en latin « *a Piconio* », capucin, auteur fort estimé.
- *Sur les Actes.* Lorin.
- *Sur l'Apocalypse.* M. Bossuet.
- *Sur presque toute la Bible.* Corneille de la Pierre.
- *Sur le Nouveau Testament.* les Analyses du Père Mauduit, avec un neuvième volume sur l'Apocalypse.

Plus loin, on cite encore « *Un Commentaire sur saint Paul* », de Thomas d'Aquin.

Il est de mode, aujourd'hui, de dire que jusqu'au xx^e siècle, l'Écriture n'était pas connue. Si l'on entend par là qu'une méthode plus scientifique a été élaborée et appliquée, on a raison. Mais l'étude du texte et la lecture de la Bible dans un sens religieux était très à l'honneur. Sous peine de se tromper, il faut nuancer.

4° *La formation de la piété.*

Le Règlement trouve dans la formation de saints prêtres le but principal du séminaire, ce à quoi tendent les exercices de piété et les détails du Règlement. « *Mais on tâche principalement de leur faire apprendre par la pratique la science des saints, c'est-à-dire les vertus ecclésiastiques ; particulièrement l'humilité, la mortification, le zèle du salut des âmes et la vraie dévotion. C'est à quoi tendent les méditations, les conférences de piété, les exhortations, les retraites spirituelles, la lecture des livres de dévotion et d'autres exercices semblables qu'on y fait : mais surtout le bon exemple qu'on se donne les uns aux autres.* »

Les principaux traits de cet idéal sacerdotal et chrétien méritent d'être soulignés.

L'humilité sera déjà nécessaire au séminariste, s'il veut posséder les « principales dispositions requises en ceux qui désirent être admis au séminaire », car il leur faut : « Une bonne volonté et une forte résolution de s'avancer dans la vertu et dans la science nécessaire à leur état ; une entière soumission au supérieur et aux autres qui sont chargés de les enseigner ou de les corriger ; un grand courage et une ferme confiance en Dieu pour surmonter les difficultés qu'ils pourront trouver ; surtout au commencement » (206). Bien d'autres points du Règlement supposent la même vertu. Notre opuscule est riche d'exemples divers : « Ils consulteront le supérieur du séminaire sur les choses les plus importantes, comme quand il s'agit d'accepter, de permuer ou de résigner un bénéfice ; de s'engager dans un emploi. Ils feront de même en d'autres semblables occasions... Ils n'achèteront quoique ce soit les uns des autres et ne se prêteront point d'argent sans l'avis du supérieur (207). Pour imiter l'humilité de Notre-Seigneur en ce qu'il disait qu'il n'était pas venu au monde pour être servi, mais pour servir, ils serviront à table chacun sa semaine selon l'ordre qui aura été donné, tâchant de faire cette action avec respect et modestie, comme aussi dans l'esprit de charité, se représentant qu'on rend service à Jésus-Christ en la personne des ecclésiastiques qui tiennent sa place sur la terre » (208).

Dès le début du séminaire, la mortification peut s'offrir à eux : « Si d'abord ils trouvent quelque chose qui répugne à leur nature ou à leurs inclinations particulières, ils se vaincront en cela pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui assure qu'on doit se faire violence pour entrer dans le royaume des cieux » (209). « Ils se réduiront au médecin, au chirurgien, au blanchisseurs et aux autres personnes semblables qui ont coutume de servir dans cette maison, ou qui y sont connues, à moins que le supérieur ne permette le contraire... Pour honorer en quelque façon la Passion de Notre-Seigneur, ils lui offriront la petite abstinence qu'ils feront le vendredi, se contentant dans la réfection du soir d'un seul mets qui sera de légumes » (210). « Dans la vue des humiliations que Notre-Seigneur a pratiquées, ne dédaignant pas de faire les offices les plus bas dans la maison où il était avec la Sainte Vierge et saint Joseph, chacun fera son lit tous les jours au matin, et balayera la chambre au moins deux fois la semaine, ayant soin de la tenir propre et bien rangée » (211).

Au lendemain de leur ordination, les futurs prêtres auront l'occasion d'exercer leur Zèle. « Dès qu'ils seront hors du séminaire, ils se retireront à leurs bénéfices, s'ils en ont, qui demandent résidence, ou ils pourront s'offrir à Monseigneur, ou bien en son absence, à messieurs les grands vicaires pour tel emploi qu'ils jugeront leur être convenable » (212). « La Règle de vie pour un bon Prêtre » et les « Avis aux curés de la campa-

(206) P. 4 et 5.

(207) P. 9.

(208) P. 12-13.

(209) P. 5.

(210) P. 11.

(211) P. 13-14.

(212) P. 20.

que » sont plus explicites sur ce chapitre : « Ainsi animé d'un zèle apostolique et d'une piété tendre, solide et lumineuse, il doit travailler à établir le royaume de Jésus-Christ dans les cœurs et à détruire celui du péché dans les âmes » (213). « Il doit instruire, animer, conseiller et reprendre, mais surtout édifier par son exemple ; pour cela même il doit éviter le luxe et les dépenses superflues » (214). Mais c'est toute la formation apostolique qu'il faudrait mentionner ici. On en dira un mot plus loin.

L'aliment de la vraie dévotion, ce sont les exercices de piété : l'oraison mentale, la visite au Saint-Sacrement, la Messe, la confession et la communion, l'office divin, les conférences spirituelles, la lecture spirituelle, etc...

« Comme l'oraison, et particulièrement la mentale, est un excellent moyen pour obtenir de Dieu les grâces nécessaires, chacun y a recours dans ses besoins, outre la méditation qu'il fera tous les jours avec la communauté. »

« Ils feront une profession toute particulière d'honorer le Très Saint-Sacrement de l'autel, témoignant la vénération profonde et le souverain respect qu'ils ont pour cet auguste mystère, par leur modestie et leur dévotion non seulement en assistant au service divin, mais encore durant tout le temps qu'ils se trouveront en sa présence.

« Ils auront soin d'entendre tous les jours la messe, et autant qu'il se pourra celle de la communauté, se ressouvenant d'offrir à Dieu conjointement avec le prêtre le sacrifice de notre Rédemption pour toutes les fins pour lesquelles il a été institué et, en particulier, pour l'avancement du séminaire dans la véritable dévotion et dans la sainteté.

« Ils se confesseront une fois la semaine à l'un des confesseurs de la maison et communieront selon l'avis du directeur.

« Ils assisteront soigneusement à l'office divin, qu'on dit en commun, et s'y tenant dans une grande modestie pour ce qui regarde la composition du corps et la recollection de la vue, tant aux heures qu'on ne fait que réciter qu'aux offices solennels et aux grand-messes ; ceux néanmoins qui ne sont pas obligés au bréviaire n'y assisteront que selon qu'on leur dira en temps et lieu, ou suivant ce qui est marqué dans l'ordre de la journée.

« Ils se rendent fidèlement aux conférences et aux autres exercices qui se feront au séminaire et ils n'en sortiront que dans la nécessité et avec permission. Ils en useront de même pour les leçons, les répétitions, les cérémonies et le plain-chant ; et, en tout cas, ils tâcheront de s'édifier les uns les autres par leur silence, l'attention, la modestie et la soumission, évitant surtout l'esprit de contestation » (215).

Pour acquérir plus efficacement ces vertus chrétiennes et sacerdotales d'autres moyens de progrès spirituels viennent s'ajouter à la fidélité au Règlement et aux exercices de piété. Il en est qui servent de contrôle. On dira un mot de ceux-là encore.

En premier lieu, il faut placer la direction spirituelle : « Dans le saint désir et la sainte ardeur qu'un chacun doit avoir de s'avancer en esprit et de s'unir parfaitement à Dieu une l'acquisition des vertus solides, tous auront soin environ une fois

(213) P. 404.

(214) Ibidem.

(215) P. 5-8.

le mois de voir leur Directeur hors de la confession pour traiter avec lui de ce qui concerne leur avancement, lui déclarant :

1° Ce qui regarde leurs devoirs envers Dieu, comme le succès de leurs exercices spirituels, la pureté de leurs intentions, l'usage de la présence de Dieu et autres pratiques semblables.

2° De quelle manière ils se comportent dans la conversation avec le prochain et dans les autres actions extérieures.

3° Ce qui regarde leur personne et leur intérieur comme les petites peines d'esprit, les tentations, les mauvaises habitudes et la répugnance qu'ils auraient au bien, avec les sources d'où elles proviennent et de quels moyens de mortifications ils se servent en leur particulier pour s'en corriger, le tout avec humilité, candeur et simplicité » (216).

L'examen particulier est un autre moyen de contrôle. Deux fois par jour (onze heures et six heures et demie), les séminaristes ont à se livrer à cet exercice qui n'est pas bien long.

On ne saurait descendre dans le détail du règlement du séminaire : le silence, la vie de charité en paroles, les chambres, etc... On n'aura qu'à lire, si on le désire, ce petit livre (217).

Notons seulement la lecture spirituelle sur laquelle l'ordre de l'emploi de la journée avait beaucoup insisté. Toute une série de lectures sacerdotales est recommandée dans l'ouvrage. L'imitation figure parmi les livres à apporter au séminaire. Un regard nouveau sur la « bibliothèque du curé de campagne » permet de deviner quelque peu le genre de mentalité spirituelle encouragée au séminaire de Toul. Étaient recommandés « les sermons et les opuscules de saint Chrysostome en français, les lettres de saint Augustin, les Ascétiques et les sermons de saint Basile, les lettres de saint Jérôme, le pastoral de saint Grégoire (inséré dans le Règlement : p. 248-353) et ses morales sur Job, le livre de la considération de saint Bernard. » Voilà pour le trésor praxique qu'on lisait dans une traduction, semble-t-il. La spiritualité plus moderne comportait : « Les vies des saints, les œuvres de Grenade et de Rodriguez, les méditations de Beuvelet, les méditations par un curé de Lyon (5 vol. in-12) par M. Lambert, les examens particuliers par M. Tronson, les trois devoirs d'un bon prêtre, les lectures spirituelles du Père Antoine, les ouvrages du cardinal Bona, les actes des martyrs recueillis par Dom Thierry Ruinart, les mœurs des Israélites, les mœurs des chrétiens, par M. Fleury et, si l'on veut, son Histoire ecclésiastique.

L'allure générale de cette littérature spirituelle est d'être plutôt pratique que spéculative. Même l'histoire de l'Eglise est source d'inspirations pieuses.

5° La préparation aux ordres et la formation pastorale.

Il a été fait allusion aux examens subis par les ordinands avant la réception des ordres sacrés et des retraites préalables exigées. On leur apprenait les cérémonies et le chant au cours des mois passés au séminaire. La préparation pastorale mérite une plus longue attention.

Avant toute autre chose, on vise à leur enseigner la pratique des sacrements et de la catéchèse pastorale. Le dimanche à une

(216) P. 8.

(217) Les règlements proprement dits vont de la page 3 à la page 26.

(218) Avertissement.

heure se fait « *l'exercice des sacrements et du catéchisme* ». Le même jour se fait la classe de la prédication. Notre Directoire en signale l'importance : « *Comme nos élèves sont destinés presque tous à la conduite des paroisses, l'un des plus importants devoirs sera d'annoncer la parole de Dieu et de parler en public. La rhétorique enseigne à le faire avec grâce. On l'apprend assez mal dans les collèges ; on a cru y devoir suppléer par un mémoire sur la manière de composer un sermon et de le prononcer* » (218). Chaque fois que les séminaristes se présentent au séminaire pour recevoir un nouvel ordre, ils doivent avoir un sermon prêt à être prononcé (219).

La trame de ce *petit traité d'éloquence sacrée* est résumée en ces lignes : « Pour faire un sermon, il faut :

1° Choisir un dessein (un sujet) qui sera clair, simple, solide, grave, intéressant, proportionné au caractère et à la portée de l'auditeur :

2° Trouver des pensées et des raisonnements pour remplir ce dessein. Comme dispositions préliminaires, il faut au prédicateur « la vie sainte et exemplaire et la prière humble et fervente ». Alors commence le travail de l'invention qui portera sur des pensées, des raisonnements et des sentiments qui sont proprement les matériaux qui doivent entrer dans la composition du discours :

3° Ranger ces pensées et ces raisonnements dans un bel ordre : c'est la « disposition » avec l'exacte mesure du texte, de l'ordre, de la division, de la confirmation (il faut convaincre), de la réfutation, enfin de la péroraison :

4° Le tout doit être exprimé en un style convenable au sujet : c'est « l'élocution » dit l'auteur : « Une élocution vicieuse et fade déshonore la vérité qui mérite de paraître avec quelques ornements, ou du moins qu'on ne l'habille pas avec des haillons. » Le XVIII^e siècle fait dévier légèrement « la petite méthode » :

5° Il reste « à charger la mémoire du discours et le prononcer avec la voix et le geste convenable » (220).

Nous avons des précisions autres sur la formation pastorale dans la « Règle de Vie » et les « Avis ». « *Ce Règlement et ces Avis sont l'ouvrage d'un saint prêtre qui a longtemps édifié Paris* » (221). Il suffira de quelques extraits. « *Les jours de dimanche et de fêtes, un curé doit avoir soin d'attirer ses paroissiens à l'église par un service fait avec décence et avec piété, par des lectures et des instructions familières. Quand il aura trouvé le secret de bien faire sanctifier les fêtes et les dimanches, il ne lui sera pas difficile de conserver les peuples dans l'innocence, qui se perd souvent en ces saints jours par la fréquentation des cabarets, des jeux, des danses et autres divertissements criminels qui sont la suite de l'oisiveté et de la cessation du travail, qui n'est ordonné par l'Eglise que pour donner plus lieu au peuple d'assister au service divin et de vaquer aux bonnes œuvres* » (222). « *Avant que d'aller à la conférence, on peut dresser un petit mémoire des difficultés qu'on a trouvées dans sa paroisse depuis la dernière fois qu'on y a assisté, soit par rapport au gouverne-*

(219) P. 18.

(220) P. 69-110.

(221) Avertissement.

(222) P. 410.

ment extérieur, soit par rapport à la conduite des âmes, afin de profiter des lumières et des avis de ses confrères » (223). D'autres obligations s'imposent comme de relire le Rituel, les ordonnances des cas réservés... « Dresser un état de toutes les familles en particulier, marquant en détail le nom des enfants, et s'ils ont été confessés, communiés, confirmés, etc... Mais il faut que le mémoire qu'on en dresse soit secret. » Les « Avis » indiquent quels rapports avoir avec les seigneurs et autres principaux de la paroisse et avec les paysans : « Il ne faut pas se familiariser avec les paysans, mais il ne faut pas aussi les mépriser, ni se mettre sur le pied de ne leur parler jamais ; il faut garder un milieu et ne point laisser échapper d'occasion de leur témoigner qu'on a pour eux un cœur de père » (224). Il est dangereux de se mêler aux affaires de la communauté. Il faut veiller à « témoigner une affection particulière à M. le vicaire, au chapelain et au maître d'école, parce que c'est d'eux que les Paroissiens s'informeront du mérite de leur Pasteur. Il pourra s'informer auprès d'eux de la conduite des paroissiens. Il est prudent de ne pas « innover, réformer tout de suite et prêcher d'abord les vérités terribles ». On dira qu'on ne changera rien ; on priera les Paroissiens de l'avertir charitablement, s'il venait à le faire par oubli » (225).

Ces avis sont excessivement pratiques, pleins de sens et de psychologie. On est même passablement étonné d'y trouver les principes des méthodes d'apostolat contemporain : valorisation du dimanche par l'attrait et la beauté des offices, par la catéchèse pastorale adaptée ; soin parfait du « status animarum » avec enquête à l'occasion ; apostolat qui tienne compte des structures sociales et de la psychologie du monde rural peu porté au changement ; charité sacerdotale et même travail en équipe. Il n'y a qu'un point qui semble quelque peu en discordance avec une certaine tendance présente : la discrétion prudente au lieu du contact trop familial.

6° Formation humaine et extérieure.

Il est des qualités naturelles ou des conventions sociales qu'un prêtre ne doit pas négliger. Le Règlement ne l'oublie pas : « Ils liront avec soin les règles de la civilité et de la bienséance que l'on fera imprimer avec ces règlements et tâcheront de s'en rendre par l'exercice la pratique comme naturelle » (226). Il s'agit probablement de la petite brochure de M. de la Fosse : « Praeceptiones ad vitam inter homines ex decore eoque christiano instituendam » que nous avons trouvée à Metz.

Cheveux, tonsure, bonnet carré et soutane, modestie des yeux concernent encore la tenue extérieure de l'ecclésiastique. Un certain nombre de paragraphes leur sont consacrés.

Conclusion.

Ainsi s'achève l'historique des premières étapes du grand séminaire de Toul et le tableau général de sa vie intime. A Toul, à côté du grand séminaire existait un petit séminaire, comme on l'a deviné par l'histoire du séminaire sous Mgr Bégon et comme

(223) P. 412.

(224) P. 418-419.

(225) P. 420-421.

(226) P. 15-16.

on peut le constater par le plan du séminaire. Comme au séminaire royal de Sainte-Anne de Metz, au grand séminaire était annexée une maison de mission dont le supérieur était différent de celui de la maison des ordinands (au XVIII^e siècle). On y trouvait aussi un séminaire interne de la Congrégation. On n'a pas à parler de tout cela pour le moment. Quelques conclusions découlent des lignes qui précèdent. Elles seront indiquées brièvement.

Le petit tableau de la vie intime du séminaire de Toul nous a montré un idéal sacerdotal qui nous met loin de la vision du sacerdoce, telle qu'elle se dégageait des visites canoniques de 1686 et suivantes et des registres de l'officialité du XVIII^e siècle. Peu à peu cet idéal, grâce aux séminaires, a passé dans la vie réelle.

La formule des prêtres de la Mission est fondamentalement la même dans les différents séminaires. La comparaison du *Règlement de Toul* avec celui du *séminaire de Metz* le prouve manifestement. A la base se trouvent les principes de saint Vincent de Paul qui visent avant tout de faire des saints prêtres. Le fondateur de la Mission avait enseigné qu'il n'y avait pas d'emploi plus désirable et plus indispensable (227), car les séminaires doivent donner de bons curés à l'Église (228). Ceux qui en sont chargés ont pour mission principale de former les séminaristes à la vie intérieure (229), employant pour cela prières, sermons, exercices, bons exemples (230). Eux-mêmes doivent être pieux et intérieurs (231), déliants d'eux-mêmes et confiants en Dieu (232), doux et humbles (233), fermes sans rudesse, doux sans fadeur (234). Les séminaristes ne manqueront pas de science, s'ils ont de la vertu, ni de la vertu, s'ils s'adonnent à l'oraison (235). Il faut leur enseigner l'usage à faire de la science qui doit s'exprimer en fruits et en vertus (236).

Cette formule a été adaptée par les supérieurs et directeurs aux différents grands séminaires, comme le montre encore la même comparaison. Une part du tempérament de l'auteur se découvre dans le Règlement imprimé, mais surtout une adaptation aux lieux avec ses circonstances concrètes.

Le *Règlement de Toul* dévoile une mise en commun des richesses et des expériences d'autres prêtres de la Mission. De là ces petits traités concernant la politesse, la méthode d'oraison, l'art de faire un sermon, la « *Règle de Vie* » et les « *avis aux curés de la campagne* », la manière d'étudier l'Écriture Sainte, etc... Le *manuel de théologie* est l'œuvre d'un confrère.

Les principes de saint Vincent adaptés au séminaire de Toul et cette conjuration de tous à l'application des décrets de Trente ont permis la réussite de Toul que les historiens de Lorraine se sont plu à célébrer.

(227) P. Coste : œuvres de saint Vincent, t. III, 125, VI, 393.

(228) Ibidem IV, 359 ; VIII, 470.

(229) Ibidem IV, 597 ; VII, 593 ; VIII, 3.

(230) Ibidem IV, 596.

(231) Ibidem IV, 597 ; VI, 61 ; VIII, 3.

(232) Ibidem III, 471.

(233) Ibidem VI, 385-388.

(234) Ibidem IV, 597.

(235) Ibidem VIII, 3.

(236) Ibidem II, 188.

Article 2

LES SÉMINAIRES DE METZ

L'œuvre d'éducation sacerdotale à Metz comportera, au XVIII^e siècle, une période de difficultés, puis de prospérité. En 1764, les futurs prêtres seront répartis en deux séminaires : les philosophes, au séminaire *Sainte-Anne*, les théologiens en celui de *Saint-Simon*.

Paragraphe premier

Le séminaire de Charité de Saint-Simon et le long conflit entre Mgr Claude de Saint-Simon et les prêtres de la Mission du Séminaire Sainte-Anne

1^o Occasion.

En l'année 1730, M. le Duc de Coislin, évêque de Metz, avait fait élever et construire à ses frais, dans le cimetière de la paroisse Saint-Simplice, un corps de logis pour l'habitation de vingt pauvres jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastique, d'un supérieur et de professeurs séculiers. Jusqu'à sa mort, qui arriva à Paris, le 28 novembre 1732, il a, de ses deniers, pourvu à la nourriture et à l'entretien de ce « *petit séminaire* » (237). Il n'eut pas le temps de lui procurer un établissement stable par une dotation ; il légua à cet effet, par son testament, une somme de 40.000 livres. La somme ne fut pas livrée immédiatement par les héritiers de Mgr de Coislin, ni le produit de 8.000 livres d'intérêts non plus (238).

Mgr Claude de Saint-Simon succéda à Mgr de Coislin en 1733 (239). Il reprit l'idée de son prédécesseur pour la réaliser plus totalement. Il en écrivit au roi. Les lettres patentes arrivèrent en novembre 1735. Elles expliquent dans une première partie les raisons qui peuvent déterminer le roi à répondre favorablement au désir de l'évêque de Metz ; elles retracent en même temps la situation religieuse du diocèse de Metz, tant au point de vue du recrutement de son clergé que de son état religieux et moral. Le roi de France met tous ses soins « *à faire fleurir dans ses Etats le culte de la religion catholique et travaille à maintenir la discipline de l'Etat ecclésiastique dans tous les lieux de son royaume où elle a souffert quelque relâchement, en pourvoyant à cet effet aux moyens les plus convenables pour donner à cette église des ministres propres à l'édifier par la piété de leurs mœurs et par leur science, ce qui ne se peut que par l'établissement de maisons de charité dans lesquelles l'on reçoit gratuitement et par charité, de douze à treize ans, les pauvres étudiants qui se destineront à l'état ecclésiastique et qui sont hors d'état de payer pension.* »

Après ce motif plus général, les lettres royales en arrivent à la situation du diocèse de Metz. Ce diocèse « *est un de ceux du royaume qui a le plus besoin d'un établissement de cette nature, tant parce qu'il a été fort négligé pendant plus d'un siècle à cause de la non résidence des évêques prédécesseurs aux deux*

(237) *Annales de Baltus* (1724-1756), p. 166. Dans « *Publications de l'Académie de Metz* », abbé E. Paulus, Metz, 1904.

(238) *Arch. Mos.*, G. 1021, 1^o.

(239) Cf. Ordo du diocèse de Metz.

derniers, que parce que les troupes qui se trouvent sur cette frontière y portent un esprit de licence et de dérèglement dans les mœurs dont les ecclésiastiques ont quelquefois de la peine à se préserver entièrement. Or, pour prévenir le relâchement, il faut de bons prêtres, mais il n'y a pour ce diocèse qu'un seul séminaire qui ne peut contenir qu'un petit nombre d'ecclésiastiques et qui n'y peuvent demeurer assez longtemps pour prendre l'esprit de leur état. » D'ailleurs « la pauvreté de la plus grande partie de la population les empêche de pouvoir fournir les secours nécessaires à leurs enfants pour leur faire faire des études, payer leurs pensions au séminaire ». Il en résulte que l'évêque se voit obligé d'appeler des diocèses voisins des sujets pour « desservir les paroisses ». On doit se servir dès lors de prêtres « qui ont été ordonnés sans avoir fait de séminaire et donc peu propres aux fonctions de leur ministère ». Un motif politique peut intervenir également : « Il paraît peu convenable au service du Roi que des étrangers occupent des places qui devraient être remplies par ses sujets. » Les lettres patentes du roi confirmèrent donc l'établissement commencé.

2° Le projet de Mgr Claude de Saint-Simon.

L'établissement de Mgr de Coislin dans le nouveau projet, devait être augmenté « jusqu'au nombre de cent jeunes gens qui suffiraient à peine tant pour remplir les places du diocèse que pour desservir les cures, appelées vulgairement, de la Sarre, dans lesquelles Louis XIV avait cru de sa piété d'entretenir la religion catholique et dont il s'est rendu protecteur en conséquence du traité de Ryswick. » Le roi confirmait le dessein de l'évêque de Metz en permettant « à perpétuité une maison de charité dans le diocèse de Metz sous le titre de petit séminaire, pour y élever, nourrir et instruire gratuitement, par charité, cent jeunes étudiants pauvres et les y disposer à l'état ecclésiastique et (aussi) pour y recevoir les pauvres ecclésiastiques, qui, faute d'emploi, n'auraient aucune autre retraite. »

3° Les conditions de la juridiction épiscopale.

Ce petit séminaire « serait soumis à perpétuité à l'entière juridiction, visites et correction épiscopale, sans qu'il puisse y être aucunement dérogé à l'avenir, même si la conduite en était donnée à quelque congrégation, corps ou communauté. » Si cette dernière hypothèse se réalisait, ces sociétés ne pourraient avoir la direction du petit séminaire « qu'autant que les évêques de Metz le croiront utile pour le plus grand avantage de la maison et du diocèse ».

4° Biens fonds et lieu à choisir.

Mgr de Saint-Simon obtient permission du roi par les mêmes lettres patentes « de pourvoir à la dotation du séminaire par l'union d'un ou plusieurs bénéfices jusqu'à concurrence de douze mille livres de rente, toutes charges payées ». Il pourra recourir à « toutes autres voies conformes aux saints canons, aux ordonnances et notamment aux déclarations de 1666 et 1698 ».

Si l'établissement de Mgr de Coislin ne pouvait être augmenté, l'évêque de Metz pourrait choisir un autre endroit à sa convenance dans la ville de Metz ou celle de Vic.

Le 21 du mois de novembre 1735, Mgr de Saint-Simon obtint pareillement un arrêt du Conseil qui lui accordait la même fa-

culté d'unir au petit séminaire un ou plusieurs bénéfices jusqu'à concurrence de 12.000 livres de revenu et l'autorisait par conséquent à imposer annuellement sur tous les bénéfices du diocèse une somme de 6.000 livres dont la levée cesserait aussitôt les unions faites audit séminaire, des chapitres de Saint-Thiébauld et de Notre-Dame-de-la-Ronde. Les revenus de ces chapitres seraient imputés au séminaire jusqu'à la concurrence des 12.000 livres autorisées par les lettres patentes. Le brevet du Roi portait : « Vu le défaut de bénéfices simples dont il n'y en a presque point dans le diocèse, il n'y a d'autre moyen de fournir la dotation du petit séminaire que par la suppression des chapitres de Saint-Thiébauld, de Notre-Dame-de-la-Ronde, dont les revenus sont si modiques qu'il n'y a qu'un petit nombre de chanoines qui ne peuvent célébrer l'office canonial avec la régularité et la durée convenable, de façon qu'on ne peut faire de meilleur usage des revenus qui sont attachés à ces deux chapitres qu'en les unissant au petit séminaire, après avoir éteint et supprimé les-dits chapitres et prébendes. » (17 sept. 1738).

Le chapitre de Notre-Dame-de-la-Ronde ne fit pas de difficulté, et le décret d'union intervint le 13 octobre 1741. Le chapitre de Saint-Thiébauld n'eut pas la même déférence pour les décisions épiscopales. Il se fit soutenir par l'assemblée des *Trois-Ordres* de Metz. On trouva que ce nouveau séminaire n'avait certainement pas l'utilité supposée à cause de trois établissements semblables existant déjà dans le diocèse :

— Le premier avait trente demi-pensions et a été fondé par la reine Anne d'Autriche en la maison des Lazaristes ;

— Le second était de douze places gratuites pour de pauvres clercs. Il fut fondé au collège des Pères Jésuites de Pont-à-Mousson par le cardinal de Lorraine ;

— Le troisième, de vingt places, a été fondé à Metz, par Mgr de Coislin.

On démontra également que les intentions du roi, portées par ses lettres patentes du mois de novembre 1735, avaient été plus que remplies, puisque ce nouveau petit séminaire jouissait déjà de 13.500 livres de rente.

Mgr de Saint-Simon ne « s'arrêta pas à cette résistance. Il fit construire pendant les années 1741 et suivantes, jusqu'en 1746, sur la nouvelle rue dite d'Asfeld, où régnaient les anciens fossés de la ville, près de la porte de Saint-Thiébauld. Il fit bloquer en plus les pensions de Sainte-Anne. *Ce fut l'origine du conflit de Mgr de Saint-Simon avec les prêtres de la Mission au séminaire Sainte-Anne.* Quelle était l'idée dernière qui poussait Mgr de Saint-Simon ? Fut-ce simplement de bloquer des pensions et d'assurer l'augmentation de son clergé par un nouveau séminaire ou fut-ce même de se débarrasser d'un séminaire gênant pour lui ? On ne sait.

5° Les démêlés de Mgr de Saint-Simon avec les Lazaristes.

I. — Pendant le généralat de M. Couty († 1746)

Mgr de Saint-Simon ne considéra pas assez que ce séminaire de Sainte-Anne était séminaire royal. Ceci ajouté à bien d'autres hardiesses fut cause de son échec final (240).

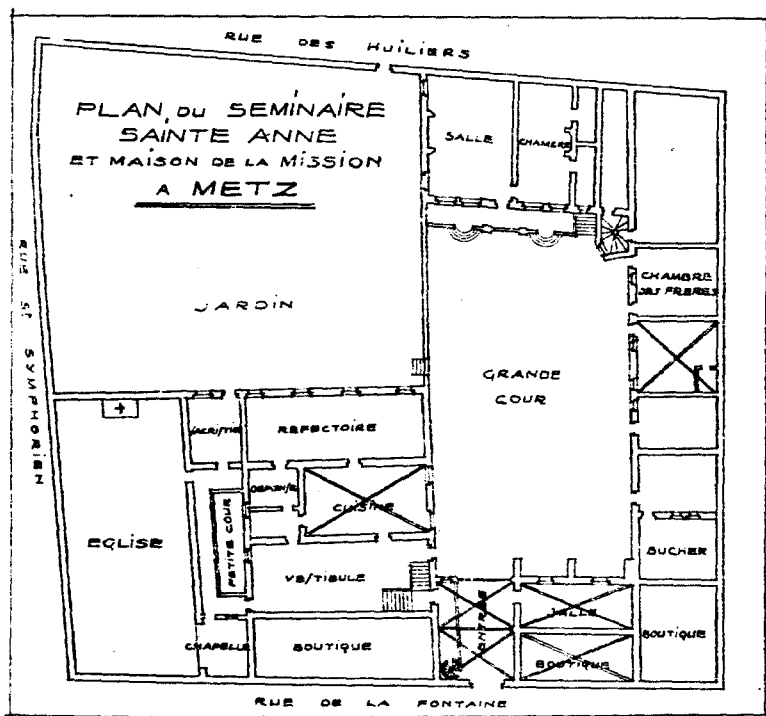
(240) On trouve sur cette affaire un long dossier de 28 pièces dont les dates s'échelonnent du mois d'avril 1738 à l'année 1767. *Arch. Mos., G. 995, 2.*

Mgr de Saint-Simon revendiquait trois choses :
— la cession au diocèse des bâtiments de Sainte-Anne ;
— la remise des treize mille livres d'arrérages provenant du legs de son prédécesseur ;
— enfin, la renonciation des Prêtres de la Mission au titre d'administrateurs perpétuels de leur séminaire, tant au spirituel qu'au temporel.

Les démêlés vont durer indéfiniment et faire ressasser les mêmes arguments.

1° *La cession au diocèse des bâtiments de Sainte-Anne.*

Avant l'ouverture du débat proprement dit, quand M. Couty, Supérieur général de la Mission, eut connaissance des desseins



de l'évêque de Metz, il envoya une note aux confrères de Metz (avril 1738) : « Si Mgr l'évêque de Metz fait bâtir un séminaire, leur écrit-il, et qu'il y réserve de quoi loger les prêtres et les frères de la Mission, dans le cas même que lui ou ses successeurs ne voulussent pas se servir d'eux ni pour la direction de leur séminaire, ni pour faire des missions dans leur diocèse, il y a lieu de croire que les missionnaires consentiront à laisser la maison où ils sont aujourd'hui. » Le Supérieur général émet deux hypothèses ; il cherche à connaître le vrai dessein de l'évêque. La note ajoutait ce trait concernant les propriétés mutuelles : « Les missionnaires resteront possesseurs de leur biblio-

thèque, de leur linge et de tous les meubles nécessaires pour eux en maladie comme en santé. »

Mgr de Saint-Simon avait un hôtel à Paris, rue Saint-Dominique, près de la grille des Jacobins, faubourg Saint-Germain, où il demeurait vers le milieu de 1738. Il eut une entrevue avec M. Couty et lui demanda la cession de Sainte-Anne au diocèse. Le Supérieur général de la Mission en conféra avec son conseil. Puis il écrivit le 19 juillet 1738 à Mgr de Saint-Simon : « *Je supplie votre Excellence d'être persuadé que je ne cherche pas des délais pour la décision de l'affaire dont elle m'a fait l'honneur de parler. Je l'ai proposé à mon conseil dont l'avis a été qu'il fallait prier Votre Excellence de nous marquer par écrit ce qu'elle fera en faveur de son séminaire, par exemple, si elle veut commencer par abattre la maison où ses ordinands logent aujourd'hui, ou si c'est son intention de bâtir et de laisser subsister dans son entier cette maison et en conséquence ce que Votre Excellence demande de nous.* ». « *Je lui répondrai sans délais avec les sentiments du plus profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être le très humble et très obéissant serviteur.* — Couty, indigne prêtre de la Mission. »

Mgr de Saint-Simon ne dévoila aucun dessein, mais poussa plus avant. Sa lettre du 20 juillet 1738 montre que l'évêque de Metz demande au Supérieur général une déclaration en bonne forme de la part de la Congrégation reconnaissant « *que la maison où les confrères demeurent à Metz, appartient au diocèse et qu'elle n'y prétend rien* ». Bien simplement M. Couty répondit : « *Je suis persuadé sans peine que Votre Excellence ne me demande pas cette déclaration pour aujourd'hui ni pour demain, puisqu'un tel acte demande une délibération de plusieurs personnes. Je ne négligerai rien pour accélérer la délibération, désirant très sincèrement de marquer dans cette occasion une soumission et le très profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, de votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur. Couty* » (241). Les choses allaient s'envenimer, et M. Couty devra monter sur la brèche, malgré l'attitude respectueuse et soumise qu'il lui témoignait.

Mgr de Saint-Simon apprit de lui par missive du 24 juillet suivant qu'il avait exposé plus d'une fois à son conseil « *ce que Son Excellence lui fait l'honneur de lui dire et de lui écrire sur le sujet de la maison que la Congrégation a à Metz* ». — Il ajoutait : « *Il m'a paru que notre Congrégation tenant le tout du Roi, nous ne pouvons renoncer à rien. Il n'est point de bienfaiteur qui ne trouvât mauvais que ceux à qui il aurait donné son bien pour l'exécution d'une bonne œuvre, l'abandonnât à d'autres, beaucoup plus le Roi aurait-il sujet de se plaindre de nous. Je suis fâché de ne pouvoir rien dire de meilleur pour marquer le très profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être...* » M. Couty ne signe jamais avec le titre de « *Supérieur général* ».

Le dossier contient une lettre intermédiaire qui est la justification de Mgr de Saint-Simon en réponse à un mémoire adressé par les Prêtres de la Mission à un prélat de la Cour. Il expose ainsi son point de vue : « *Le Général sent à merveille que sa prétention est insoutenable en justice, que si, au lieu de l'y porter,*

(241) D'abord vicaire général de la Congrégation à la mort de M. Jean Bonnet (3 sept. 1735), il devint Supérieur général le 1736. Il est mort le 4 août 1746.

je prends le parti (comme je le lui ai déclaré en dernier lieu que je le ferais) d'ôter aux prêtres de sa Congrégation les pouvoirs pour les séminaires et les Missions, il ne pourra se dispenser de les retirer de Metz, et par conséquent d'abandonner les biens qui appartiennent à ces deux fondations. Le mémoire qu'il a remis à son Eminence n'est qu'une tentative pour lâcher de reculer une déclaration qui fait toujours quelque peine à une Congrégation. Il est cependant vrai de dire qu'en même temps qu'elle est nécessaire pour le bien du diocèse, c'est aussi le seul moyen de m'engager à leur continuer leurs pouvoirs, c'est par conséquent un vrai service à leur rendre que de les déterminer à me donner la satisfaction que je leur demande. » (17 août 1738.) Les raisons spécieuses apportées ne manquent pas de hardiesse dans l'affirmation.

Elles seront suivies de mesures effectives principalement sous le successeur de M. Couty, quand le conflit prendra la tournure de véritables vexations.

Entre temps, Mgr de Saint-Simon avait entendu que l'on voulait changer M. Le Graët, l'air de Metz était préjudiciable à sa santé. L'évêque protesta. Le 11 octobre 1738, M. Couty expliqua la raison de ce changement. « *Je serais bien fâché, Monseigneur, de faire quelque chose qui déplût à votre Excellence et si je fais quelque changement c'est que je suis forcé par les instances des sujets que je suis obligé de ménager. Votre Excellence me dit que je manque de révérence à son égard, je me donnerai l'honneur d'aller à son hôtel pour apprendre d'elle ce que je ne connais pas et pour l'assurer du très profond respect avec lequel je suis... »*

La réponse définitive à la première difficulté fut donnée par la Congrégation de la Mission le 14 octobre 1738 : « *C'est avec peine, écrivait M. Couty, que je me donne l'honneur d'écrire à Votre Excellence, prévoyant que j'aurai le malheur de lui déplaire dans ce que je lui dirai.*

« *J'ai parlé à nouveau à ceux qui forment mon conseil et leur avis est qu'en qualité de Supérieur général de la Congrégation, je ne dois ni ne peur rien céder de ce qui lui a été donné, et en particulier, que nous ne pouvons pas renoncer à la maison dont nous avons fait toutes les réparations nécessaires depuis que nous y sommes ; j'ajouterai qu'un de nos prêtres, ayant expliqué sans ma participation à un Seigneur de la Cour, instruit sur cette sorte d'affaires, il lui a répondu que nous ne pouvions pas céder ce que le Roi nous a donné à Metz.*

« *Monseigneur, on dit que céder la maison, c'est céder notre établissement, puisque c'est n'avoir rien pour nous mettre à l'abri, et reconnaître en même temps que nous n'avons pas plus de droit aux rentes qu'à la maison.*

« *Je sais, Monseigneur, que Votre Excellence dit et assure que nous n'avons droit à rien. Nous avons de la peine à croire cela. Je ne dirai rien de plus, me soumettant de tout cœur à tout événement, et quel qu'il soit, il ne m'empêchera pas d'être avec un très grand respect, etc... »*

2° *La remise des treize mille livres d'arrérages provenant du legs de Mgr de Coislin.*

A ce propos la justice interviendra et tranchera le litige.

Le mécontentement de l'évêque de Metz avait été principalement occasionné par le legs pieux de Mgr de Coislin, qui était

de 25.000 livres. Les héritiers ne le donnèrent qu'en 1735. Il fut mis entre les mains des missionnaires, ce qui indisposa Mgr de Saint-Simon : il s'attendait à toucher cet argent pour l'employer à son séminaire de Charité. Les premières manifestations de mécontentement apparaissent lors du placement de cette somme. Mgr de Saint-Simon refusa son consentement tout d'abord. On finit par un accord et les prêtres de la Mission en restèrent les sous-administrateurs et économes nécessaires. Le conflit rebondit à propos des 13.000 livres d'arrérages provenant des 25.000 livres de fondation. La rente s'était élevée à cette somme.

L'évêque de Metz, indigné, quoique contre toute justice, qu'on ne voulut pas remettre la somme en question entre ses mains, fit intervenir le syndic de son clergé pour que capital et intérêts soient remis à son clergé pour en être administrés. En conséquence, après avoir obtenu un « *pareatis* », en 1738, il porta la cause aux requêtes du palais, à Paris, et fit donner une *assignation* aux prêtres du séminaire à comparaître dans les deux mois.

Les Lazaristes se servirent de leur « *committimus* » et évoquèrent la cause au grand conseil. Mgr de Saint-Simon fut condamné par défaut.

C'est pour cette raison qu'en l'année 1739, Mgr de Saint-Simon ne donna pas de séminaristes aux prêtres de la Mission et les missions n'eurent pas lieu dans le diocèse (242).

3° *Renonciation des prêtres de la Mission au titre d'administrateurs perpétuels de leur séminaire, tant au spirituel qu'au temporel.*

Mgr Hamant introduit ainsi ce paragraphe : « *Néanmoins en 1740, ne pouvant aboutir à ôter aux Lazaristes l'administration des bourses cléricales, il se détermina à leur donner quarante séminaristes pour consommer les pensions des deux années, et le séminaire continua à remplir ses fonctions jusqu'en 1748 où l'évêque se donna du mal plus que jamais* » (243).

Une première escarmouche avait marqué la fin de l'année précédente. Mgr de Saint-Simon s'en prenait à M. Cornéli, alors Supérieur du séminaire Sainte-Anne. Il lui reprochait d'avoir appliqué de son chef et sans son autorisation les réductions ordinaires des pensions et d'avoir augmenté le prix des pensions des prêtres retraitants. M. Cornéli se justifia par une lettre du 9 août 1747, qui débute ainsi : « *La lettre dont vous m'honorez, écrite du 4 août et que je n'ai recue que le 8...* » Puis le Supérieur du séminaire se justifie : « *Je supplie Votre Excellence d'agréer ma justification et ma réponse aux reproches personnels que me fait votre charité... Il est bon de l'avouer que j'ai été vivement tenté d'arrêter les plaintes et les murmures de nos pauvres séminaristes et de ceux qui épousent leurs intérêts, en appliquant de mon chef les gratifications ordinaires ; j'ai porté les plaintes jointes aux témoignages de leur indigence au tribunal de votre charité. Nous avons, selon l'usage, présenté à M. l'abbé de la Richardie l'état de ceux qui demandaient et qui avaient*

(242) On retrouvera cet incident au chapitre des Missions au XVIII^e siècle.

(243) Une autre lecture doit s'imposer. La date de 1748 est certainement fautive.

besoin de gratifications. Il a été remis à votre Excellence qui s'est réservé cette affaire. M. l'abbé de la Richardie connaît votre démarche. Cet état n'a pas encore été approuvé. J'ai agi en conséquence : les pauvres séminaristes n'ont pas eu de gratification cette année ; c'est la source de leurs plaintes et de leurs murmures. Devais-je suivre mon inclination et agir de mon chef au préjudice de votre autorité et de la subordination de laquelle je ne me départirai point ? Je sais que je dois vous obéir. Ayez la bonté d'agréer l'application ordinaire des gratifications dès lors il n'y aura plus ni plaintes ni murmures. Vos clercs seront contents et nous serons tranquilles. On pourrait même y ajouter un plus fort supplément en faveur des pauvres : ceux qui épousent leurs intérêts dans la ville et dans la campagne étoufferont leurs clameurs. » La fin de la lettre nous met au cœur de la nouvelle difficulté qui va occuper les esprits, avec apteté parfois, au cours des discussions suivantes : « J'ai toujours vu que les titres de notre fondation à Metz, confirmée par lettres patentes de Sa Majesté, nous établissaient administrateurs perpétuels des biens affectés aux pauvres clercs de notre maison et que la seule prévarication dans notre ministère pourrait nous dégrader et suspendre l'usage de ce droit. Au reste cette difficulté ne m'est pas personnelle. » M. Cornéli avait traité avec des motifs aussi positifs le cas des prêtres retraitants. Il laissait entendre que l'accusation formulée n'avait aucun fondement. C'était en somme retourner les responsabilités.

Mgr de Saint-Simon continua son jeu de réclamation. Le nouveau et déjà vieux motif invoqué fut le changement de M. Senglin. M. Cornéli dut revenir à la charge en même temps qu'il présentait par écrit les comptes des pensions. « Si votre Excellence connaissait le mérite, la capacité et la conduite de M. Duparcq, écrivit-il, elle se trouverait bien dédommée de la sortie de M. Senglin qui peut faire ailleurs plus qu'il ne faisait ici. M. Duparcq s'est toujours distingué dans notre Congrégation, et partout où il a travaillé, il était très considéré. Les séminaristes qui ont reçu ses leçons le regrettent. Je vous prie très humblement, Monseigneur, d'en faire l'essai et de vous le présenter avec nos autres confrères qui viennent avec lui de Paris, l'un pour régenter à la place de M. Périlliat, épuisé par le travail, l'autre pour travailler dans les missions. Vous comprenez mieux que moi, Monseigneur, qu'une Congrégation destinée à servir plusieurs diocèses, ne saurait subsister si elle n'a pas la liberté de disposer de ses sujets. L'indépendance ne donna jamais le mouvement aux changements, mais le seul besoin ou de la Congrégation ou des diocèses ou des sujets qui pour des motifs particuliers et qui leur sont propres, ont besoin d'être transférés ailleurs. »

II. — Pendant le généralat de M. Debras († 1761)

Au plus fort de la crise, à l'époque de M. Debras, successeur de M. Couty.

La dernière lettre de M. Cornéli fut suivie d'un petit armistice. Le successeur de M. Couty se crut autorisé de pouvoir exprimer à Mgr de Saint-Simon sa gratitude pour le nouvel état de choses, en octobre 1749. La réponse épiscopale ne tarda pas. Mgr de Saint-Simon prenait soin de faire savoir à M. Debras

qu'il se trompait (244), qu'il ne saurait être question de confiance puisque le procès contre le syndic et le refus d'arranger le différend, les séparant, subsistait toujours. Il disait avec une franchise un peu forte : « Si je prends le parti de leur envoyer des sujets, ce n'est que par la nécessité de faire consommer les revenus ou fonds qui appartiennent au diocèse et dont vous vous prétendez les maîtres sous le nom d'administrateurs nécessaires » (25 oct.).

M. Debras avait fait une démarche au début de l'année qui l'avait incliné à la même impression irénique. Le 31 (ou 11) janvier 1749, il avait écrit à l'évêque de Metz : « Monseigneur, j'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence un mémoire qui a été dressé dans mon conseil et qui contient une voie plus courte et plus douce pour finir l'affaire des treize mille livres d'arrérages des leys de feu Mgr de Coislin, afin que, si vous le trouvez, Monseigneur, à votre goût, votre Excellence fasse connaître ses intentions dans la visite que j'aurai l'honneur de lui rendre demain matin. J'ai celui d'être avec un très grand respect... »

La lutte reprit sous une autre forme. Mgr de Saint-Simon crut porter un coup sensible aux Lazaristes en diminuant la pension des élèves de Sainte-Anne. Il reçut d'eux deux mémoires de teneur identique. Le premier envoyé du séminaire, le 24 novembre 1749 ne reçut pas de réponse. Le 8 décembre, M. Cornéli en présenta un autre : « Mémoire présenté à Son Excellence, Monseigneur l'Evêque de Metz, pair de France, prince du Saint Empire, Monseigneur, les Supérieurs et Prêtres de la Congrégation de la Mission de Metz, fondés dans la ville pour travailler aux missions des campagnes et à l'éducation des jeunes clercs dans le séminaire de ladite maison, dont ils sont les directeurs depuis la fondation sous l'autorité et avec l'agrément des seigneurs évêques, fondés, dis-je, par la libéralité toute royale de la Reine-Mère, Anne d'Autriche, conjointement avec Louis XIV, son auguste fils, démontrent très humblement à votre Excellence et lui déclarent de la manière la plus claire et la plus positive, comme elle l'a désiré, ce qui suit :

1° Qu'ils ne peuvent nourrir les séminaristes et fournir aux frais communs nécessaires de la manière prescrite par le chapitre 22 du règlement qu'à raison de 16 sols et demi par jour et qu'ils ne les nourriront et entretiendront selon le règlement, même en les déchargeant du chauffage public, qu'à ce prix. Un petit détail de l'estimation de ce qu'on doit leur donner, suffit pour démontrer qu'en exigeant 16 sols et demi, on ne demande précisément que ce qui est juste.

Estimation

— La livre de viande par jour, bouillie et rôtie, préparée pour être mangée	6 sols 5 deniers
— Le pain quatre fois par jour	2 sols 9 deniers

(244) M. Debras s'exprimait de la façon la plus courtoise : « Je viens de donner les ordres nécessaires pour que les sujets absents se rendent promptement à Metz tant pour la fonction du séminaire que pour les missions et je puis assurer votre Excellence que j'aurai toujours à cœur de lui envoyer des ouvriers dignes de son estime et de sa confiance et qui aient du zèle pour y répondre. Je sais que c'est un bon moyen de prouver ma sincère reconnaissance, mon parfait dévouement et le très profond respect... »

— Les trois-quarts de la pinte de vin, mesure de Metz	3 sols 6 deniers
— En y ajoutant le déjeuner du mercredi) (245). Les deux salades par semaine, estimées.	28 sols
— En les répartissant par jour	4 sols
— Les frais communs qui consistent en bois de lits, matelas, deux couvertures, nappes de table, linge d'église, cire pour les offices divins, huile de lampe pour les corridors, chandelles communes au réfectoire, à la classe et à d'autres exercices le soir en hiver, batterie de cuisine, vaisselles, frais pour conduire les provisions à Tivoli les jours de congé, sans compter ce qu'il faut donner aux menuisiers, vitriers, serruriers, le tout estimé à	3 sols 6 deniers
Qui sont en les joignant aux 13 sols pour la nourriture	16 sols et demi

D'où il suit que la pension pour l'année entière pour chaque séminariste monte à 301 livres, 2 sols, 6 deniers, en diminuant de l'année entière, quarante-cinq jours pour les vacances, plus ou moins, selon que les quatre temps avancent ou viennent au mois de septembre, la pension montre à 264 livres. Faut, sans doute à nous l'avoir ainsi détaillé à Votre Excellence, ce que nous dépensons pour l'entretien des séminaristes, elle diminue ces années dernières, le prix des pensions, diminution qui est la cause réelle que notre maison est bien endettée. Si cela n'est pas arrivé du temps de M. Coislin, c'est qu'il nous faisait tous les ans, au mois de septembre, une gratification de cent pistoles, que nous aurions été obligés de prendre ou dans la bourse propre des séminaristes, quoique dès ce temps-là ils donnassent toujours un supplément, ou dans la bourse cléricale. Si Votre Excellence refuse de donner, ou de faire donner les 16 sols et demi par jour, nous ne pouvons pas nous dispenser de diminuer à proportion la quantité et la qualité de la nourriture, nous réservant sur le prix fixé les frais communs qui sont presque toujours les mêmes et nous nous trouverions dans la triste nécessité de les nourrir d'une manière à ne pas répondre que leur santé ne s'altérât pas.

2° Nous ne reconnaissons et nous ne pouvons reconnaître d'autres qualités que celles qui sont à la tête de ce mémoire. Elles nous sont légitimement dues, puisqu'elles sont précisément les mêmes qui nous ont été données par nos augustes fondateurs ; jamais elles ne nous ont été refusées par les prédécesseurs de Votre Excellence, en commençant par M. de Verneuil, lorsque, fondés par Anne d'Autriche, il nous appela dans son diocèse. Nous ne pouvons pas plus renoncer à ces titres que nous ne pouvons ôter les armes de Sa Majesté dessus notre maison.

3° Nous ne doublerons jamais les lits dans les chambres et nous ne l'avons jamais fait que par la nécessité de recevoir plus de séminaristes qu'on avait coutume de nous en envoyer et après avoir averti MM. les VicaIRES Généraux de ce que nous étions obligés de faire.

(245) Le jeudi, le séminaire se rendait à Tivoli, au Sablon, à la maison de campagne.

4° *Nous rendons nos comptes au plus tôt d'une manière, comme nous l'espérons qui contentera Votre Excellence et qui justifiera que nous ne devons pas tous les arrérages de l'année passée. Fait à Metz et présenté à Son Excellence Mgr l'Evêque de Metz, le 8^e jour de décembre 1749. Cornéli, Supérieur de la maison de la Congrégation de la Mission de Metz. Périlliat, procureur de la même maison.* »

« Les choses traînèrent ainsi pendant trois ans, écrit Hamant (p. 68), sans que d'un côté ni de l'autre on trouvât un terrain d'entente. Mgr de Saint-Simon eut des entrevues à Paris avec M. Debras ; ces entrevues restèrent sans résultat. Aucun des deux ne voulut céder, et pendant ce temps, les Lazaristes, plus ou moins exposés aux hostilités du chef du diocèse, continuaient, à Metz, à diriger leur séminaire. » C'est trop peu dire ! Nous nous trouvons au sommet de la crise, plus vive même qu'en 1739. « *Il a commencé, nous disent en effet les « Observations », par nous refuser le certificat dont nous avons besoin pour percevoir nos pensions sur le domaine, de l'année 1752. Il nous a refusé les pouvoirs, comme aux missionnaires. Il n'a pas même voulu en approuver aucun de nous pour entendre ceux de la maison.* » Nous avons un confirmatur de ce qui se passait dans le catalogue des missions. En 1751, il y a deux missions ; en 1752, une seule.

Au plus mauvais moment de la crise

La situation allait enfin s'éclaircir en poussant les choses au pire. Après un conseil tenu à Paris. M. Debras écrivit un nouveau mémoire daté du 14 février 1753 : « *Par le désir extrême que j'ai de contenter votre Excellence en tout ce qui dépendra de moi, écrit-il, j'ai assemblé mon conseil et lui ai exposé simplement ce qu'elle m'a fait l'honneur de me dire.* » « *Ils ont été tous d'avis que l'intercession du syndic du clergé n'était pas possible.* » « *Tous mes assistants pleins de respect comme moi pour Votre Excellence, m'ont prié de lui renouveler les assurances données touchant les treize mille livres en question de s'en rapporter à la justice* », mais ils ont demandé aussi « *de supplier votre Excellence de ne point faire intervenir le syndic de son clergé* ». Une telle intervention serait préjudiciable à l'autorité de l'Evêque auquel seul les prêtres de la Mission ont à rendre compte de leur administration, et celle-ci serait exposée « *à quantité d'inconvénients qu'il est prudent d'éviter* ». Il ne faudrait qu'une seule personne dont les vues se trouveraient différentes de celles de votre Excellence ou de celles de vos successeurs pour troubler le concert et la bonne intelligence qui doit régner entre le clergé et les directeurs du séminaire »... « *Si l'on voulait aujourd'hui rendre les directeurs de votre grand séminaire comptables et dépendants de la Chambre du Clergé, ce serait tout à la fois donner atteinte aux actes de leur établissement en leur imposant un nouveau joug et à l'autorité de Votre Excellence, en la partageant avec plusieurs, tandis qu'elle est réservée à un seul.* »

Cela ne convient pas pour une autre raison, c'est que l'établissement du séminaire de Metz est une fondation royale et de dotation royale, non pas du clergé. Le roi, de plus, a voulu que ce séminaire jouisse des droits et privilèges en matière de fondation et de dotation, des droits et privilèges dont jouissent ordinairement les maisons et églises de fondation royale. « *Ainsi par*

le concours et le concert des deux puissances ecclésiastique et séculière, les Prêtres de la Mission ont été établis Directeurs perpétuels de votre séminaire, leur en donnant et commettant tant au spirituel qu'au temporel. » Toute l'administration leur appartient donc mais ils n'en reçoivent toute l'administration et conduite perpétuelle que sous l'autorité de votre Excellence et celle de vos successeurs, évêques et autres conditions mentionnées dans le contrat. Henri de Bourbon les avait approuvés en ce sens, le 2 juin 1662. « Ajouter ou retrancher de ces charges, clauses et conditions ce serait infirmer les actes qui posent sur des fondements les plus solides qu'ait la Société, dans laquelle on ne pourrait plus compter sur rien si une des parties intéressées demeurait libre de les enfreindre. »

Ce mémoire en arrivait à une première série de conclusions :

— Un séminaire rendu ainsi capable de recevoir (conformément aux patentes royales mentionnées) et accepter ne peut recevoir et accepter que par le ministère de ceux qui en ont reçu par la même autorité royale jointe à l'épiscopat toute l'administration et conduite perpétuelle. « C'est un fait si constant, Monseigneur, que depuis plus d'un siècle que les Prêtres de la Mission dirigent une quarantaine de séminaires en France sous l'autorité de Nosseigneurs les Evêques, comme à Metz, il n'a pas souffert la moindre difficulté. Votre Excellence elle-même, quand il fut question de recevoir le capital et les arrérages de la fondation de son prédécesseur, reconnut la nécessité d'avoir procuration desdits Prêtres de la Mission, directeur de votre séminaire, pour recevoir cette somme, sans quoi le paiement, indûment fait, aurait pu être contesté par la suite, comme le sentirent eux-mêmes les héritiers qui ne voulurent délivrer cette somme qu'à cette condition, parce qu'en effet la disposition testamentaire le requérait ainsi. » L'historique des différentes dotations et fondations nous est rapporté avec clarté ensuite pour étayer l'affirmation.

— Une seconde conclusion découle naturellement. Ce n'est donc pas par manque de respect et de soumission que la Congrégation a refusé de donner la somme contestée, avant que ne soit intervenu le jugement d'un tribunal compétent : « J'ai cru, Monseigneur, devoir exposer simplement à votre Excellence et lui rappeler en abrégé la nature et les titres de tous nos établissements, afin qu'elle puisse reconnaître par elle-même que ce n'est ni par défaut de respect ni par défaut de soumission à ses volontés, mais uniquement par crainte de saper par ses fondements tout ce que nous avons d'établissements dans les séminaires de France et n'être inquiétés par la suite touchant la somme qu'elle veut qu'on lui abandonne, que nous avons différé jusqu'à présent de la lui remettre sans y être autorisés par le jugement d'un tribunal compétent qui déroge pour cette fois à l'emploi destiné par le fondateur et testateur, pour les pauvres séminaristes recrus dans le séminaire, que les Prêtres de la Mission dirigent sous notre autorité. »

Car il ne peut s'agir de cette somme elle-même qu'on abandonnerait volontiers, mais de sauvegarder les fondements de l'établissement de Metz et en général de l'existence de la Congrégation. « S'il ne s'agissait, Monseigneur, que de la somme en elle-même et de toute la fondation de M. de Coistin, votre prédécesseur, nous vous l'abandonnerions volontiers en entier pour

mériter l'honneur de votre bienveillance. Mais je supplie très humblement Votre Excellence d'observer qu'en donnant atteinte aux actes d'un établissement aussi consolidé qu'est celui de notre maison de Metz, ce serait en même temps donner atteinte à tous nos autres établissements et par là coopérer à la ruine de notre Congrégation. »

M. Debras en arrivait au second grief capital invoqué par Mgr de Saint-Simon : la qualité de directeurs et administrateurs perpétuels qui paraît vous faire peine, Monseigneur, dans nos actes de fondation, tout examiné et pesé est sujette à beaucoup moins d'inconvénients que la qualité de directeur et d'administrateur amovible, surtout n'ayant cette première qualité que sous votre autorité et celle de vos successeurs, à qui nous demeurons comptables tant du temporel que du spirituel ; ce qui lève presque tous les inconvénients de ces sortes d'établissements. Les directeurs amovibles ne se regardent que comme passagers et étrangers dans un séminaire, et cela dans le temps qu'étant formés aux exercices, ils commencent seulement à s'y rendre plus utiles. »

Les inconvénients sont inexistantes dans le cas des directeurs inamovibles car on peut à loisir se débarrasser des indésirables directeurs. Si l'ensemble de la Congrégation était perdue quant à la foi et aux mœurs, dans cette extrémité seulement, il y aurait lieu à grand inconvénient. Si l'on ne se trouve point content de quelques-uns d'eux, on ne peut guère les renvoyer sans leur donner quelque bénéfice, ce qui est un embarras pour Nos Seigneurs les évêques, outre celui de les remplacer par d'autres ou qui soient formés ou qui veuillent s'assujettir à ce genre de vie pénible et laborieux. La difficulté de bien assortir les personnes isolées et sans lien qui les réunisse est un autre embarras qui n'est pas moindre que les précédents. Le changement de ces directeurs particuliers occasionne communément un changement de conduite et de discipline. Ce n'est plus le même esprit qui règne, dont l'uniformité d'esprit et de conduite et de discipline si désirable dans le clergé d'un même diocèse ne souffre que peu. »

« Des établissements comme les nôtres parent à presque tous ces inconvénients. Il n'y a que le cas où le corps d'une Congrégation se trouverait corrompu du côté de la doctrine ou des mœurs que la qualité de directeurs perpétuels pourrait causer de l'embarras à un évêque zélé pour le bien du séminaire de son diocèse. Mais à des maux extrêmes, on apporte alors des remèdes extrêmes qui n'ont d'application que quand ces maux sont arrivés. Je ne crois pas, Monseigneur, que Votre Excellence pense de notre Congrégation qu'elle se trouve dans le même cas. J'espère donc de sa bonté qu'elle voudra bien nous rendre entièrement ses bonnes grâces, étant prêt de la satisfaire en tout ce qui dépendra de moi, où je ne me trouverai point lié par nos constitutions qui ne me permettent pas ni à mon Conseil de changer rien d'essentiel dans aucun établissement de notre Congrégation. »

Ce mémoire admirable de clarté et de mesure montre que la Congrégation, dans ces démêlés pénibles, avait pour elle : le bon droit et, le cas échéant, l'appui du Roi fidèle à la fondation de ses aïeux. Il se terminait ainsi : « On vous tiendra, Monseigneur, exactement la parole que l'on vous a donnée, mais je supplie très humblement de vouloir bien ne pas exiger de moi ce qui surpasse mes pouvoirs, ayant l'honneur d'être dans tout ce

qui en dépend, avec le plus profond respect à la plus parfaite soumission... ». Cette lettre-mémoire a été reproduite et envoyée à un confrère de Metz, Mgr de Saint-Simon, pendant huit mois, demeura silencieux, puis le 23 novembre, prit une nouvelle mesure à l'endroit des directeurs du séminaire. Désormais, ils ne seraient plus que « *des maîtres de pension* » ; il mettait en relief dans sa lettre au supérieur général « *la patience et les ménagements dont il avait usé jusqu'ici à l'endroit de la Congrégation.* Le 27 novembre, M. Debras fit parvenir à M. Thibault, supérieur à Metz, ou en son absence, à M. Périlliat, ses instructions.

M. Debras, en mettant ses confrères de Metz au courant de la nouvelle situation, leur recommandait la discrétion et la réserve, ne pas se plaindre, travailler intellectuellement et bien observer leurs constitutions et règles. Il s'exprimait en ces termes à M. Thibault : « *J'ai reçu hier au soir votre dernière lettre datée du 23 de ce mois, en même temps que j'en ai reçu aussi une de Monseigneur, votre très digne Prélat, datée du même jour. Son Excellence marque dans la sienne que j'aurais appris par mes confrères avec quel regret il se trouve forcé de ne pouvoir les employer aux fonctions du ministère et de les réduire à la simple condition de maître de pension pour faire consommer par les pauvres clercs du diocèse les fonds donnés à cet effet et dont nous prétendons être les maîtres. Après ce préambule, Son Excellence veut me rappeler les marques de confiance et de considération qu'elle n'a cessé de donner à notre Congrégation pendant bien des années ; que la patience et les ménagements dont elle use depuis ses sujets de plaintes, malgré le peu de cas que nous en avons fait, doivent enfin le forcer à rendre justice à sa conduite et aux sentiments avec lesquels, il est mon très humble et très obéissant serviteur.*

Je ne puis répondre aujourd'hui à cette lettre parce qu'il faut que j'assiste à un service solennel pour défunt Mgr l'Archevêque de Sens, et demain, n'étant pas un jour de poste pour Metz, je suis obligé de différer d'envoyer ma réponse à jeudi prochain. En attendant le dénouement de toute cette affaire, je vous prie, Monsieur, et toute votre famille, de faire une attention particulière et plus que jamais :

1. *A ne faire aucune plainte de la conduite de Son Excellence envers nous, dans les circonstances présentes, quelque dure qu'elle soit ;*

2. *Encore plus à ne rien dire qui puisse tant soit peu blesser le respect que nous devons à son Excellence et dont nous ne devons jamais nous écarter ;*

3. *A vous conduire tous d'une manière si réservée que l'évêque n'ait pas le moindre sujet de nous faire aucun reproche soit dans les mœurs soit dans la doctrine ;*

4. *Enfin, au défaut des fonctions extérieures du Ministère, qu'un chacun s'occupe ou à l'étude ou à la composition de sermons, et surtout à une exacte fidélité à nos règles et à garder une vie plus retirée, éloignée du monde et à ne pas se répandre au dehors, afin de mériter de Dieu, par cette vie régulière et retirée, les grâces dont nous avons besoin pour rapporter avec patience et résignation à sa sainte volonté la petite humiliation, qu'il lui plaît de nous envoyer. »*

Le dénouement de l'affaire se rapprochait

M. Debras ne se contentait pas de donner de bons conseils, il agissait également en vue d'aboutir à une solution. Il avait exposé à Mgr de Saint-Simon le bon droit de la Congrégation. Une des raisons invoquées était qu'il ne lui appartenait pas de déroger à une fondation royale. Il annonce dans sa lettre à M. Thibault sa démarche auprès du Roi : « *J'ai fait ces jours derniers un voyage à Versailles où on m'avait fait entendre que le Roi serait de retour de Fontainebleau avec les ministres ; mais quoique le Roi soit véritablement parti de Fontainebleau samedi dernier ; cependant Sa Majesté et ses ministres ne seront proprement de retour que vendredi prochain au soir, auquel temps, j'y retournerai encore une fois.* » Il recommandait au supérieur de « faire lecture de sa lettre à tous Messieurs nos confrères ».

Le postscriptum fait allusion à une autre mesure prise par Mgr de Metz. Les maîtres de pension devaient faire la surveillance des séminaristes dans les allées et venues pour les confessions. Mgr de Saint-Simon leur ayant retiré les pouvoirs, les séminaristes devaient aller se confesser à Saint-Simon. « *On ne peut, écrivait M. Debras, vous obliger à conduire vos séminaristes du séminaire Saint-Simon, ni les ramener chez vous après qu'ils y auront été ou pour les confessions ou pour le service divin. Si Son Excellence vous en parlait, vous vous excuserez le plus respectueusement qu'il vous sera possible, en lui témoignant que vous êtes prêts à donner aux séminaristes toutes les instructions dans votre séminaire, mais que vous ne croyez pas qu'on puisse vous obliger à les conduire au séminaire Saint-Simon.* »

La réponse à l'évêque arriva deux jours après. Elle était cachetée. M. Debras pria M. Thibault de la remettre personnellement et de se faire accompagner dans sa démarche par M. Perrilliat, économiste de Sainte-Anne. La copie de cette lettre avait été remise aux confrères de Sainte-Anne (246).

Comme toujours, la lettre du Supérieur général était empreinte du plus grand respect. Il exprimait à M. de Saint-Simon son étonnement devant les mesures prises : « *Monseigneur, Votre Excellence, ne m'ayant jusqu'à présent fait aucun reproche contre la conduite de mes confrères les Missionnaires qui sont dans son diocèse et ne croyant pas y avoir donné de ma part aucun sujet de s'indisposer contre moi. Je n'avais point lieu de m'attendre aux marques de mécontentement qu'elle vient de nous donner.* »

Il réfutait ensuite la mauvaise interprétation que voulait bien donner Mgr de Saint-Simon au titre de « directeur et d'administrateur perpétuel ». Quoique la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, Monseigneur, n'ait pas eu de réponse, je me disposais à écrire de nouveau à votre Excellence, lorsque j'ai reçu la lettre datée du 25 de ce mois (novembre 1753), où elle m'annonce elle-même qu'elle s'est trouvée forcée à nous récrire à Metz à la simple condition de maîtres de pension, parce que nous prétendons être les maîtres des fonds destinés pour la pension des pauvres clercs de son diocèse. Nous avons toujours été, Monseigneur, fort éloignés de prétendre être maîtres de ces pensions. De simples administrateurs ou économes comptables à l'évêque et qui ne peuvent appliquer les revenus destinés à

ces pensions qu'à ceux qui leur sont nommés et envoyés par l'évêque, seraient insensés s'ils prétendaient en être les maîtres, puisque la disposition ne leur appartient point et qu'ils n'ont pour leur partage que la peine et le soin qu'ils doivent se donner pour conserver les fonds, recouvrer les revenus et les appliquer selon la volonté de l'évêque, auquel ils sont comptables comme à leur supérieur. »

M. Debras se voit donc acculé à la recherche des vrais motifs du ressentiment de l'Evêque. Il n'en trouve que dans les trois motifs classiques disputés jusqu'à présent. Il les réduira à néant une dernière fois. *« Il faut donc que Votre Excellence, dont je connais et respecte les lumières, ait d'autres motifs contre nous, qu'elle n'explique pas dans sa lettre. Je n'en puis découvrir d'autres, si ce n'est peut-être les trois choses qu'elle m'a demandées et que réellement il ne dépendrait pas de moi de lui accorder, comme j'ai eu l'honneur de le lui représenter très humblement de vive voix et par écrit. »*

La finale du mémoire atteint jusqu'à l'éloquence : *« Je puis bien l'assurer que si elle daigne nous rendre les bonnes grâces, elle trouverait toujours en nous des personnes soumises à ses ordres et toutes dévouées au service de son diocèse. Il n'y a point de Congrégation dans l'Eglise plus dépendante des évêques que la nôtre. Elle est par rapport à eux ce qu'est le lierre à la muraille qui ne peut se soutenir qu'en s'y attachant. Toutes nos fonctions dépendent du seul arbitre des Evêques qui peuvent nous ôter l'exercice quand ils le veulent. Si donc notre Congrégation avait le malheur d'encourir leurs disgrâces, privée par eux de toutes fonctions, elle deviendrait tout à fait inutile et par là se trouverait anéantie. C'est ce que je supplie Votre Excellence de vouloir bien considérer pour effacer en elle certains préjugés qu'elle semble avoir, que notre Congrégation veut se rendre indépendante des évêques. Elle ne le peut ni selon Dieu, ni selon son propre institut, et si elle était assez téméraire que de l'entreprendre, elle se détruirait elle-même. J'espère donc, Monseigneur, que Votre Excellence, connaissant plus à fond la vraie nature de notre institut avec nos dispositions de soumission et de dévouement pour elle et pour le service de son diocèse, elle reprendra à notre égard ses premiers sentiments. »*

M. Debras avait ajouté au mot de M. Thibault : *« Priez-le aussi de nous expédier par M. le grand vicaire le certificat de vie dont nous avons besoin pour toucher les deux années légalement dues sur le domaine du Roi. »* Ce certificat avait été exigé en faveur des Prêtres de la Mission de la part du grand vicaire. Il n'avait pas figuré dans les autres patentes, mais l'arrêt d'enregistrement des lettres patentes à la Chambre des Comptes de Paris avait demandé que la somme assignée sur le domaine ne fut délivrée chaque année que sur la quittance du supérieur de la maison à laquelle devrait être joint ce certificat du grand vicaire.

Dans la lettre à l'évêque le supérieur général faisait allusion à ce certificat. Il écrivait : *« J'ai appris que Votre Excellence, pour nous donner des marques plus pénibles de son mécontentement, ne voulait pas que son grand vicaire nous délivrât le certificat nécessaire pour nous faire payer sur le domaine. »*

Cette lettre, toute mesurée qu'elle soit, est cependant plus serrée et plus décidée. Nous l'avons noté aussi à propos des

instructions données et des démarches auprès du Roi. Le certificat de vie est l'objet de semblable décision. M. Debras écrit à son supérieur du séminaire de Metz qu'il a invité à se rendre de concert avec son économe chez l'Évêque : « *Concertez-vous bien ensemble avec M. Périlliat et lisez bien l'une et l'autre de nos deux lettres à Mgr l'Évêque de Metz, afin de vous conduire unanimement et que vous soyez au fait l'un et l'autre de nos sentiments, lorsque vous paraîtrez devant Mgr l'Évêque ou M. son grand vicaire.* » Quant au certificat de vie, il précisait : « *Priez-le aussi de nous expédier par M. le grand vicaire le certificat de vie dont nous avons besoin pour toucher les deux années légalement dues, etc... Si Son Excellence refuse, vous le demanderez à M. son grand vicaire, et si celui-là refuse aussi, vous le prierez de vous en donner acte par écrit ; s'il vous refuse cet acte, laissez passer un jour, et vous vous représenterez devant le même grand vicaire avec deux notaires pour le sommer de vous donner le susdit certificat.* »

*Le certificat de vie est obtenu pour l'année 1752-1753
première étape vers la solution*

Cette affaire fut donc poussée par MM. Thibault et Périlliat. Ils adressèrent, le 5 décembre, une sommation au vicaire général, M. de Mareil, d'avoir à leur délivrer le certificat attestant les services qu'ils avaient rendus au diocèse pendant les années 1752 et 1753. Cette démarche avait sans doute suivi le cours indiqué par lettre de leur supérieur général. Dans une réponse ultérieure, l'évêque prétendra n'avoir pas défendu à son vicaire général de délivrer l'attestation demandée. M. Debras informa M. Thibault de l'état où en était cette affaire, le 16 décembre 1753. « *Nous nous sommes enfin déterminés à ne point porter la requête tendant à avoir un ordre pour que le receveur du domaine vous paie à la grand'chambre du Parlement de Metz où vos lettres patentes vous adressent pour toutes les causes que vous pouvez avoir au sujet de votre fondation royale, parce qu'en prenant cette voie de la grand'chambre, Monseigneur de Metz n'aurait pas manqué d'évoquer l'affaire devant les juges de Colmar où il a toutes ses causes commises, ce qui aurait formé un conflit de juridiction, ce qui nous aurait jeté plus loin. Nous n'avons pas cru non plus devoir porter l'affaire au grand Conseil, parce que l'arrêt qui serait intervenu quelque favorable qu'il nous fût, n'aurait pas été suffisant, parce qu'il n'aurait pas été de mise à la Chambre des Comptes tous les ans. C'est pourquoi, l'avis de MM. les avocats que nous avons consultés a été de présenter la requête au conseil d'en haut et d'en obtenir un arrêt qui ordonne au receveur du domaine de Metz de vous payer sur votre simple quittance, et c'est ce qu'on fera dans le courant de cette semaine, mais s'il y a apparence qu'à cette requête ne sera répondu qu'après les Rois, parce qu'il n'y a point de Conseil en Cour depuis la veille de Noël jusqu'après ledit jour des Rois ; il pourra même arriver que le conseil des dépêches où la requête sera portée, ordonnera qu'elle sera communiquée à Monseigneur l'évêque de Metz pour entendre sa réponse avant de rendre un arrêt ; ainsi, Monsieur, arrivera-t-il qu'il se passera quelque temps assez considérable avant que vous puissiez toucher ce qui vous est dû sur le domaine du Roi, mais nous ferons de notre côté toute la diligence qu'il nous sera possible.* »

(à suivre).

LILLE

LES SOIXANTE-QUINZE ANS DU SÉMINAIRE ACADEMIQUE
(1876-1952)

Cinquante-six ans de direction lazariste

Le Séminaire Académique de Lille va fêter son 75^e anniversaire, comme l'Université Catholique dont il fait partie intégrante.

Ces trois quarts de siècle représentent trois périodes sensiblement égales, de son histoire. Pendant la première et la troisième, soit pendant cinquante-six ans, il a été dirigé par les Enfants de saint Vincent.

La première de ces périodes (1876-1902) est tout entière marquée par la personnalité puissante du bon Père Cornu, qui fut vraiment le fondateur du Séminaire et qui lui insuffla son âme. En 1902, après la loi sur les Congrégations, la présence de Congréganistes à l'Hôtel Académique étant une menace pour l'Université Catholique, le Père Cornu dut quitter son cher Séminaire. Il en laisse la direction à M. le Chanoine Chabé, qui avait hérité de sa bonté et de son désintéressement, et qui disait bien haut que son plus vif désir était de pouvoir bientôt remettre à M. Cornu sa charge de Supérieur. Mais M. Cornu retiré à l'Orphelinat Dehau, chez les Filles de la Charité, mourait bientôt après, le 12 octobre 1905. Dix-huit ans passèrent, et finalement la guerre de 1914-1918. Quand on eut, la guerre terminée, à reconstituer les Séminaires, le nouveau recteur de l'Université, Mgr Lesne, au nom des évêques de la Province, fit appel de nouveau à la Congrégation de la Mission. Et ce fut M. Misermont, de puissante mémoire, qui fut mis à la tête du Séminaire Académique. Ce troisième quart de siècle ne fut pas marqué par le même caractère de continuité qui avait marqué le règne incontesté de M. Cornu. A des intervalles divers, se succédèrent à la tête du Séminaire MM. Colliette, Sackebant, Desmet, Milleville. Et depuis un an, les prêtres séculiers ont repris la direction. M. le Supérieur est du Diocèse de Lille ; les deux Directeurs sont, l'un de Cambrai, l'autre d'Arras. Un quatrième vient de leur être adjoint, qui est de Lille.

Le Séminaire fut d'abord installé rue Royale, dans les dépendances de l'ancien Hôtel de la Préfecture, aujourd'hui converti en Palais épiscopal. Il y était assez petitement logé. L'Université Catholique naissante donnait ses cours et installait ses services en divers points de la ville, où elle pouvait trouver asile. Bientôt, d'insignes Bienfaiteurs lui ayant permis d'acquérir de vastes terrains au quartier Vauban, qui était alors presque désert, elle construisit la superbe Cité Universitaire aux multiples bâtiments de style gothique fla-

mand, qui l'abritent aujourd'hui. Pour le moment, c'étaient de pauvres dépendances de l'ancienne préfecture qui abritaient le Séminaire. On avait fait faire un peu de toilette aux anciennes écuries de M. le Préfet, et dans ce Bethléem on avait installé le petit groupe de séminaristes, qui ne s'y trouvaient pas mal. Quand on eut bâti au quartier Vauban la maison de famille Saint-Louis, destinée, en principe, à loger des étudiants pensionnaires, les séminaristes trouvèrent là momentanément une royale installation. Enfin, au bout d'une quinzaine d'années, lui fut donné son abri définitif dans le magnifique Hôtel Académique où ont été installés, avec le Séminaire, les services généraux de l'Université, les appartements du Recteur et de quelques professeurs, la Bibliothèque et les Facultés de Théologie, de Droit et des Lettres.

Il s'est fait beaucoup de bien au Séminaire Académique pendant ces soixante-quinze ans. L'un des recteurs de l'Université aimait à appeler le Séminaire « la portion choisie de son troupeau ». Il y a eu, au cours très varié de ces soixante-quinze ans, des périodes splendides. C'est le cas de répéter ici le mot que dira un jour, en 1921, le Père Dillies, récemment arrivé au Séminaire comme Directeur. Un de ses Confrères lui avait fait précédemment, au cours des vacances, un grand éloge de la maison, si grand que le Père Dillies en paraissait un peu sceptique ; à son tour, quand il fut dans la maison depuis deux mois, il lui arriva, un jour, de dire à son Confrère : « Mon cher, c'est encore bien plus beau que ce que vous disiez ! » Et le Père Dillies était bon juge.

L'esprit du Séminaire était en effet remarquable. Le Père Cornu y avait jadis insufflé une âme immortelle. Sous son sceptre vigoureux et paternel, la vie était si agréable ! Entre Directeurs et Séminaristes régnait une atmosphère de grande confiance. Par ailleurs, on priait bien ; on travaillait beaucoup ; on rêvait grand. Et de génération en génération, on se transmettait cette joie de vivre, joie de mener grand train de vie au service de Dieu. Aussitôt conquis les diplômes littéraires ou scientifiques, on abordait avec maturité la Théologie sous la direction de Maîtres comme les Didiot, les Moureau, les Chollet, les Pannier, etc... Déjà, à cette époque lointaine, quelques séminaristes, avec une juvénile confiance dans la vie et une belle audace, créaient un courant de préoccupations sociales qui ne fut pas étranger aux splendides créations qui ont jailli vers cette époque sur tout le territoire de la France et des pays voisins. Chez M. Harmel, au Val-des-Bois, comme dans les Semaines sociales, les Séminaristes de « l'Académique » avaient leur place et y faisaient bonne figure. De là sont sortis les Leleu, les Thellier de Poncheville, et bien d'autres... Le Séminaire Académique a non seulement peuplé les nombreux collèges des trois Diocèses du Nord de diplômés en Lettres et en Sciences ; il a aussi fourni à l'Eglise des directeurs d'œuvres, des curés et doyens

d'importantes paroisses, des recteurs d'Université, des vicaires généraux et des évêques.

Mais tout ce bel essor ne s'était pas révélé dès le début ! Le premier départ avait rencontré quelques difficultés :

Il y avait alors au Grand Séminaire de Cambrai un éminent Confrère, universellement connu pour son amour de l'Eglise et du Clergé, et qui veillait, avec un cœur très chaud et une voix très rude, sur la formation des séminaristes. Il s'appelait M. Sudre. Comme beaucoup de ses collègues de Grands Séminaires qui avaient l'honneur et la bonne fortune d'avoir à leur portée des Universités Catholiques, il ne se prêtait pas volontiers à l'envoi de séminaristes dans ces maisons d'enseignement supérieur, qu'on se représentait alors, dans un certain monde, comme étant, malgré tous leurs mérites, des écoles de vanité, d'ambition et, somme toute, des lieux de perdition pour les meilleures vocations sacerdotales ! M. Sudre mit au recrutement du Séminaire Académique toute l'opposition d'un Père qui défendait les meilleurs de ses fils ! Il apporta dans cette lutte toute son influence de Vicaire général et toute l'autorité que lui donnaient les services rendus.

Il fallut attendre la leçon des événements pour dissiper ces sombres pressentiments. Les événements montrèrent bien vite que les premiers essais avaient été heureux et qu'ils donnaient des fruits excellents. Par surcroît, l'arrivée sur le siège archiépiscopal de Cambrai de Son Excellence Mgr Thibaudier, fervent partisan des études supérieures pour son clergé, mit fin bien vite à l'opposition.

S'il y eut par la suite, au cours des âges, dans la population scolaire du Séminaire Académique, quelques déchets, comme il y en a d'ailleurs, un jour ou l'autre, dans les meilleurs milieux, ce n'est pas, que je sache, au Séminaire Académique que le virus a été inoculé à ces déserteurs. Le Séminaire Académique a hérité parfois, à son corps défendant, de sujets engagés déjà dans la cléricature, mais plus ou moins déflorés ou découragés, qu'on espérait voir re fleurir en les transplantant en terrain nouveau. Ces expériences-là ne sont pas souvent très heureuses.

Il faut dire aussi qu'en ce désartoi du début, le choix du premier Supérieur n'avait pas donné les résultats espérés. Le poste avait été confié à un excellent Confrère, un robuste et délicat Breton, qui avait toutes les qualités, sauf cette simplicité d'allure et de ton qui aurait convenu à la jeunesse, quelque peu gamine et malicieuse, qu'il avait à gouverner. M. Mathurin Oresve avait dans toute sa personne, dans son attitude, dans sa voix, quelque chose de solennel ; il articulait les mots en appuyant avec une certaine précision sur toutes les syllabes. Aussi les occasions ne manqueraient-elles pas aux séminaristes d'exercer leur malice. Ils aimaient pourtant leur Supérieur, qui était un homme ai-

mable, et ils le respectaient. Longtemps encore après, quand ces anciens des premiers âges parlaient de M. Oresve, c'était avec une grande déférence, relevée d'un bon sourire sympathique. Mais, tout sympathique qu'il était, M. Oresve ne serait pas l'animateur qu'il fallait à cette grande œuvre naissante.

Par ailleurs, M. Oresve eut comme collaborateurs des hommes qui, certes, ne manquaient pas de valeur, par exemple ce puissant original de M. Yung, très estimé certes, mais chez qui on eût pu souhaiter, pour poser les solides bases d'un Séminaire, plus de pondération dans les fantaisies ! M. Yung a laissé d'ailleurs, avec le souvenir de ses fantaisies, une réputation méritée de savant. On se montre encore aujourd'hui, dans la chambre qu'ont occupée après lui tous les économistes, un grand et beau baromètre-thermomètre de sa fabrication.

M. Yung resta trois ans au Séminaire. Avec lui, on trouve les noms de M. Pendaries, de M. Variéras, de M. Castellano, de M. Andreux, qui ne firent que passer ; ils restèrent une année, chacun ! On peut regretter cette instabilité qui, en ces débuts, et plus tard encore, marquera l'histoire du Séminaire. A quelques exceptions près, qui heureusement assurèrent la continuité dans la maison, le corps professoral sera en perpétuel changement. Il fallait que le Séminaire eût belle santé pour résister à ces remaniements continuels.

M. Oresve gouverna la maison pendant les quatre premières années. Vint après lui M. Cornu.

Un jour des vacances de l'année 1879, se présentait au Séminaire, à la porte de M. le Supérieur, un visiteur très modeste, mais au visage illuminé d'un bon sourire, qui demandait l'hospitalité. M. Oresve était aimable ; il savait être cordial ; le visiteur, un confrère, un Lazariste, fut cordialement reçu. Une fois les premières salutations échangées, M. Oresve s'enquit auprès du visiteur des raisons de son voyage. Il y eut alors un court silence, un peu de surprise, un peu d'émoi, surtout chez le visiteur, qui n'était autre que M. Cornu et qui s'apercevait, en constatant l'étonnement de M. Oresve, que le Supérieur du Séminaire n'avait pas encore été avisé du changement qui s'opérait dans sa maison. Il fallait pourtant parler ! « Hé ! dit le bon Père Cornu, avec bonhomie, mais en y mettant tout son cœur, on m'envoie pour être Supérieur du Séminaire Académique ! » Et ce fut cette fois grand émoi chez le Supérieur ainsi déposé... On s'entendit très bien pourtant, et on dina de bon cœur entre Confrères !

M. Cornu était l'homme providentiel ! Il allait « faire » vraiment le Séminaire Académique. Il y mettrait en honneur une discipline très large qui serait très appréciée, mais qu'il fallait respecter, sous peine de retentissantes et frémissantes

objurgations, suivies souvent d'ailleurs de bons sourires paternels ! Il était toujours souriant, ce bon M. Cornu, et son sourire était conquérant. Quand les nouveaux arrivaient au Séminaire et se présentaient chez le Supérieur, son fin et doux regard accrochait aussitôt les âmes. Il n'avait pas encore parlé ; on était déjà gagné, subjugué ! L'accueil était si paternel ! Mais... quand il avait commencé à parler, on restait tout étourdi ! La fine sagesse de ce bon Normand, mêlée parfois de déconcertantes malices, s'exprimait en courtes sentences, faites de mots secs, à peine articulés, qui se précipitaient, s'arrêtaient, repartaient... On ne comprenait guère ! Heureusement, on comprenait les gestes, le sourire, le regard. On était à peu près rassuré ! Et un mois ou deux plus tard, avec l'accoutumance, on comprendrait tout, paroles et physionomie. Et ce serait délicieux ! Les nouveaux qui n'avaient pas manqué de communiquer aux anciens leur déception, avaient été vite rassurés par eux et invités seulement à prendre un peu patience. Et, de fait, au bout de quelque temps, les lectures spirituelles et les conférences étaient de véritables fêtes pour l'âme.

Avec son beau caractère, sa droiture, sa simplicité, le bon Père Cornu manifestait une certaine fierté du beau Séminaire qu'il dirigeait. Il cherchait, en tout cas à communiquer cette fierté à ses séminaristes. Il fallait qu'on eût belle tenue dans sa maison, en ce Séminaire Académique qui était alors « unique » en France ! On devait répondre par une conduite irréprochable à la grande idée qui avait présidé à sa fondation. Et M. Cornu était écouté et suivi. On aurait évité telle fredaine de jeunesse, de peur de faire de la peine à ce remarquable entraîneur d'âmes ! La piété, une piété simple, de bon aloi, allait de pair avec la tenue. La charmante vertu de simplicité, vertu officielle des Enfants de saint Vincent, régnait aussi parmi les Séminaristes. Le Père Cornu entendait d'ailleurs entretenir cette simplicité dans les âmes, avec l'élan et la joie. Périodiquement de belles fêtes de famille y contribuaient, et aussi, parfois quand l'occasion se présentait, de délicieux impromptus terminaient certains dîners, à la grande joie de tous !

M. Cornu gouverna le Séminaire Académique pendant vingt-trois ans. Quand s'ouvrit l'ère des expulsions, il était à la veille d'y faire son jubilé... et de se retirer. Il tint bon tout ce temps, entouré d'ailleurs de beaucoup de sympathie, de l'affection de ses Séminaristes, de l'affection déférente des professeurs de l'Université, et soutenu par l'évidente réussite de son ministère.

Il eut bien à souffrir, lui aussi, du changement fréquent de ses collaborateurs. Sans doute, la place qu'il tenait dans cette œuvre remédiait en partie aux inconvénients de ces remaniements continus. Son nom, sa réputation, le charme de son accueil, sa science théologique, les services rendus, le

trésor que constituait la présence d'un Père Cornu à la tête du Séminaire, faisaient oublier ces désagréments. Le mal n'en était pas moins regrettable. Tant de bons Confrères sont passés par le Séminaire sans y prendre racine !

On trouve aux côtés du Père Cornu l'ineffable M. Garros, dont l'exubérance méridionale plaisait beaucoup aux jeunes gens, ces « Méridionaux du Nord », ainsi que les appelait en souriant le bon Père Fiat. M. Garros, lui, du moins, resta trois ans. M. Lecauchois resta sept ans. M. Kopyy, un an. M. Favrichon, cinq ans. M. Coste Anatole, un an.

En 1893, arrivèrent en même temps au Séminaire deux directeurs, qui devaient y faire un assez long séjour. Ce fut le début d'une période de stabilité et de prospérité qui dura jusqu'aux exécutions de la Loi sur les Congrégations (1893-1902). Ces deux Confrères, M. Laux et M. Eugène Vidal, marquèrent fortement leur place au Séminaire. M. Laux, en même temps qu'il assurait l'Economat et administrait avec sagesse les finances de la maison, était un excellent Directeur de conscience. Il a guidé vers le sacerdoce un grand nombre de Séminaristes qui lui ont voué une vive reconnaissance. Il aimait beaucoup la maison ; et il pleura toutes les larmes de ses yeux, quand vint l'ordre de départ, en 1902. Il faut dire qu'il s'était établi une telle atmosphère d'affectueuse confiance entre directeurs et séminaristes en ces temps bienheureux, que, au dire de Séminaristes qui assistèrent à la pénible scène du départ en cette veille de Noël 1902, il y eut des larmes dans les yeux de ces grands jeunes gens !

M. Eugène Vidal avait un accent méridional très prononcé, qui suscita d'abord quelques sourires. Mais son air de franche bonhomie et sa cordialité eurent vite fait de dissiper toutes les préventions et de rallier toutes les sympathies. On allait chez M. Laux pour chercher remède aux maux de son âme et conseil dans les difficultés. On allait chez M. Vidal chercher détente pour l'esprit. En ces temps héroïques où le journal n'avait pas encore ses entrées dans nos Séminaires, quelques séminaristes, avides de nouvelles, s'étaient rendu compte que, en rusant un peu, ils obtiendraient, au hasard de la conversation, chez le cher M. Vidal, si communicatif et si peu défiant, quelques bribes des nouvelles du jour. Et le bon M. Vidal faisait semblant d'ignorer la perfidie et se prêtait, beau joueur, à ces ruses de jeunesse !

Noël 1902 ! Sont au Séminaire, à ce moment-là, avec M. Cornu et M. Laux, M. Richin, qui vient de remplacer M. Vidal, appelé à Panningen et M. Dillies arrivé depuis deux mois seulement. M. Villette, envoyé par le Très Honoré Père Fiat, annonce à la Communauté réunie que les confrères doivent d'urgence se retirer. Il y a des larmes dans tous les yeux. Et c'est le départ immédiat. Les confrères vont chercher asile à Loos. Il ne reste à la maison, et par

intervalles, que les deux Frères Udley et Huleu, qui continuent momentanément leurs dévoués services aux prêtres du Diocèse qui nous remplacent. Sunt lacrymae rerum !

Les deux Frères, eux aussi, ne tarderont guère à quitter le Séminaire. Le Frère Udley ira rejoindre le Père Dillies à Wernhout. Le Frère Huleu regagnera Paris et ira desservir la Sacristie de la Maison-Mère. Mais le Séminaire le reverra plus tard. Et en tenant compte de ces deux séjours, il sera de ceux qui totaliseront le plus grand nombre d'années au service du Séminaire. Il occupe bonne place à côté de tous les Confrères qui ont donné là leur dévouement.

1914-1918 : c'est la guerre ! Les locaux du Séminaire Académique servent de refuge à tous les Séminaristes du Diocèse, réunis. Il y a un peu de désarroi. Le Supérieur, surpris par la guerre, se trouve de l'autre côté de la ligne de feu.

1919 ! 17 octobre ! Anniversaire de la délivrance de Lille ! M. Misermont vient reprendre la direction du Séminaire, rendu à sa destination de Séminaire Universitaire. Il est accompagné de M. Desmet, de M. Kergozien et du Frère Huleu. Mgr Charost, évêque de Lille, se déclare satisfait ; il dit sa reconnaissance à la Congrégation. Les Séminaristes, jeunes gens fraîchement sortis des Collèges et des Petits Séminaires, et aussi de la rude école de l'occupation militaire, et avec eux, de vieux soldats, comptant plusieurs années de guerre et parfois sept ans de service, quelques-uns brillants officiers, reprennent la discipline du Séminaire avec un bel entrain et une charmante simplicité. C'est la vie heureuse !

Cette vie heureuse connut pourtant quelques accrochages... Dès l'année suivante recommençait l'ère des changements. M. Kergozien regagnait Paris et y continuait sa licence ès-sciences. Il était heureusement remplacé par M. Louis Dillies que la guerre avait exilé de sa belle maison de Wernhout. Il venait pour un court mais glorieux séjour de quatre années, pendant lequel il marquerait de son empreinte toutes les âmes, en achevant de gravir, lui-même, étape par étape, les rudes cimes du renoncement et de la perfection ! Sa piété, la hauteur de ses vues, la pénétration de son esprit, sa belle culture, sa finesse, la cordialité de son accueil, la douceur de son regard si pénétrant, l'audace même de ses conceptions, tout l'élan de son âme, enfin, faisaient de lui le charme de la maison, l'animateur de la vie du Séminaire. Il mourut trop tôt ; il anéantissait, en mourant, de beaux projets de nos vénérés Supérieurs. Un gros rhume eut raison de cette fragile santé. Il s'alita au soir de la solennité de l'Épiphanie, après la jolie séance académique qui réjouissait chaque année les amis du Séminaire en ces fêtes de l'an nouveau. Trois jours après, tout au matin, il s'éteignait, rendant sa belle âme à Dieu. Quand M. Miser-

mont, au début de la Messe de Communauté, vint annoncer celle mort, ce fut la consternation. Un confrère de passage, qui vit le lendemain les Séminaristes de garde auprès de la dépouille mortelle du Père Pillies a dit l'inoubliable impression qu'il emporta, d'avoir vu ces visages émus, consternés, burinés par la douleur.

Entre temps avaient fait une courte connaissance avec le Séminaire MM. Dondeyne et Lesage, qui n'y résidèrent chacun qu'un an, M. Sackebant, qui au bout de deux ans fut repris pour être Supérieur au Grand Séminaire de Tunis, mais qui devait revenir à Lille, comme Supérieur, trois ans plus tard.

Et voici venir le bon Père Wattiez, venu récemment d'un long séjour au Danemark, et qui pendant douze ans, par sa piété, son esprit de foi, sa courtoisie à l'antique, sa servabilité, va édifier toute la communauté et exercer, sans s'en douter, une influence considérable sur les âmes. Il mourra au milieu des émotions de la guerre, d'une chute banale qui lui brisa le col du fémur et acheva en quelques semaines d'épuiser les restes de vie de ce vénérable vieillard.

Sous les supérieurs de MM. Sackebant, Desmet, Milleville, on vit encore passer au Séminaire, bon nombre de Confrères : MM. Bouat, Cantinat, Lebacq, Dufranc, Duriez, qui ne restèrent guère qu'un an ou deux. M. Agnius et M. Thiry, eux, y firent un plus long séjour. M. Agnius comme directeur, M. Thiry comme économiste.

Il faut signaler, pendant le supériorat de M. Sackebant, la création d'une section sacerdotale qui fut imposée au Séminaire. C'était une orientation toute nouvelle. Le Séminaire compta, à côté de sa cinquantaine de Séminaristes, jusqu'à vingt-quatre prêtres, formés ailleurs, et qui venaient uniquement, ayant à prendre leurs grades, prendre pension au Séminaire. On peut se demander si l'entreprise était heureuse. L'expérience, d'ailleurs, cessa dix ans plus tard. Et ces jeunes gens furent hébergés dans un grand hôtel bourgeois, achetés à cet effet, sur le boulevard Vauban, à proximité de l'Université. Le Séminaire retrouvait son homogénéité et de plus grandes facilités de discipline.

M. Fr. Agnius, qui avait été spécialement chargé de la direction de cette section sacerdotale, mourut peu de temps après sa suppression. Il avait donné au Séminaire onze années de surnaturel dévouement, en deux périodes, coupées par la guerre.

M. Bouat, lui, n'avait fait que passer au Séminaire. Son passage fit cependant du bruit : toute sa vie, il lui avait été donné de contempler les rives ensoleillées de la Méditerranée. Il lui fut cruel, sur ses vieux jours, de vivre dans l'atmosphère embrumée des usines du Nord. Malgré la sympathie que lui manifestaient les séminaristes, à qui plaisaient ce caractère, vif comme la poudre, et ce cœur généreux, il

vécut toujours en marge de la vie du Séminaire. Sa consolation était d'aller, après dîner, chercher dans quelque église des environs l'occasion d'une longue visite au Saint-Sacrement. Et, en allant et venant, il jouissait quand il lui était donné de rencontrer, en ces heures d'après-midi, de charmants groupes d'enfants, menés à la promenade par des mères courageuses, un peu fières de leur nombreuse famille. Quand il rentrait au Séminaire, il parlait de ses rencontres avec un émerveillement d'enfant. Mais notre Séminaire lui pesait. Avec ses hauts étages et ses escaliers qui n'en finissaient pas, avec les grisailles de son sous-sol, qui avaient le don de l'exaspérer, le Séminaire pesait à ce tempérament fougueux et qui avait besoin de soleil. A la fin de l'année, il partit pour Musinens. Mais, dans l'année, au cours d'une visite à Confort, le pays de Sœur Rosalie, avant de donner la Conférence aux Sœurs, il tomba foudroyé par une attaque, et il revint mourir à Musinens, entre les bras de M. Bogaert.

Il y eut, un jour, vers cette époque, grand branle-bas au Séminaire et dans la région, quand M. Cantinat, pendant son court séjour au Séminaire, eut la belle audace de présenter à la Faculté sa thèse de doctorat en théologie. Elle avait pour sujet le délicat problème de la Parousie. La soutenance fut présidée par S.E. le Cardinal Liénart, un spécialiste d'écriture sainte. Il y avait dans la brillante assistance quelques cornettes. La Visitatrice, la bonne Sœur Vassort était là, suivant avec intérêt la discussion qui fut vive. Mais le candidat tint tête avec une ferme sérénité à tous les assauts. Et il fut reçu avec honneur. On parla beaucoup, en ces jours-là, de la Parousie au Séminaire et au dehors, et jusque dans les maisons de Filles de la Charité.

M. Cantinat avait été appelé à assurer, à la Faculté de Théologie, l'intérim de l'enseignement de l'Écriture Sainte. Il rendait par là un signalé service à la Faculté, qu'il tirait d'embarras. Ajoutons qu'il donna pleine satisfaction à ses élèves et qu'on lui eût volontiers confié cet enseignement de façon définitive.

Il faut signaler encore, à cette époque, le passage — trop court, hélas ! — de deux bonnes Filles de la Charité, que la liquidation de l'Hospice Stappaert, amena au Séminaire Académique et qui, pendant un an, administrèrent la lingerie et la cuisine, avec un dévouement vraiment fraternel. On croit rêver quand on songe qu'il n'a tenu qu'à un fil que ce précieux concours ne fût assuré de façon définitive au Séminaire ! En tous cas, ces bonnes ouvrières du Bon Dieu ont emporté, dans leur retraite, la reconnaissance très vive des confrères et des séminaristes. La cornette des Sœurs de Saint-Vincent fit sensation quand elle parut dans notre grande cuisine et dans notre petite chapelle. On la revoit encore volontiers, en imagination, y portant sa grâce, et

abritant des cœurs plongés dans la prière et tout gonflés de l'amour de Dieu.

Aux vacances de Pentecôte de l'année 1950, on se préparait comme d'habitude avec ferveur à la grande ordination toute proche. Le lundi soir, les séminaristes devaient rentrer au Séminaire pour l'ouverture de la retraite préparatoire. En ce même jour, 29 mai, M. Agnius, pris subitement de malaises cardiaques, rendait son âme à Dieu. Quelques instants auparavant, il était encore à son bureau, couchant sur le papier des sentiments de haute portée morale, qui ont été reproduits sur son image mortuaire. Et le soir vint. Et, les uns après les autres, les séminaristes, en arrivant au Séminaire, furent saisis par la terrible réalité. Rude et mémorable, la retraite qui suivit !

Quant à lui, la Providence lui épargnait d'avoir à subir sur cette terre la rude épreuve qui attendait les confrères. Il n'aurait pas à quitter dans le deuil ce cher Séminaire auquel il avait donné le meilleur de son âme. En effet, quelques semaines à peine s'étaient écoulées que l'ordre du départ définitif était donné. Il y avait alors au Séminaire, avec *M. Milleville*, *M. Duriez*, qui venait d'y arriver, *M. Dufranc*, qui y était revenu volontiers après un court séjour à Pétingueux, et *M. Thiry*, qui, dans les difficiles années d'après-guerre, avait mené vaillamment son économe. C'est eux qui eurent à porter la grande épreuve du départ.

Quand on fait le compte des confrères qui passèrent au Séminaire académique, on n'est pas peu surpris de compter, jusqu'à trente-cinq confrères, pendant les cinquante-six années que durèrent les deux périodes de notre présence. Et, à part quelques heureuses exceptions, ils ne firent en général que passer dans la maison. On peut se demander quelle fut la raison de tous ces départs, qui pourraient faire croire à quelque désaffection pour une œuvre, pourtant splendide et très attachante.

La raison n'en est certes pas dans la difficulté que pouvait présenter la direction de jeunes gens d'élite, dans une œuvre d'enseignement supérieur. Les confrères, envoyés à Lille, avaient fait l'objet d'un choix très attentif. L'enseignement, s'ils avaient eu à le donner, ne les eût sans doute pas trouvés inférieurs à la tâche. Mais ils n'avaient point à le donner. L'enseignement se donnait aux Facultés. La besogne des confrères était tout de formation sacerdotale. Et les confrères ont, pour cela, grâce d'état. Par ailleurs, les jeunes gens qu'ils avaient à conduire au sacerdoce, en marge de l'enseignement universitaire, étaient généralement des jeunes gens d'esprit très ouvert, de vues très larges, de caractère bien équilibré, dont la simplicité s'accordait merveilleusement avec la simplicité des Enfants de saint Vincent. Quand on avait à leur parler dans les Conférences du Dimanche, dans les retraites, dans les lectures spirituelles,

ce n'était point de grands discours qu'ils attendaient ; ils en avaient assez à savourer dans les grandes manifestations des fêtes académiques. Ce qu'il leur fallait, c'était une simple, mais forte doctrine spirituelle, et les accents d'âmes pieuses, toutes dévouées à la gloire de Dieu et à la splendeur du sacerdoce.

Les directeurs du Séminaire Académique eurent, grâce à Dieu, ces qualités d'esprit et de cœur. Et par ailleurs, séminaristes et professeurs de l'Université leur ont en général manifesté une vive sympathie et parfois une profonde affection. Aujourd'hui encore, on est fidèle à leur souvenir.

Comment donc ont-ils pu se détacher si vite d'une telle ambiance ?

Plusieurs se sont laissés déconcerter par ce qu'on a appelé parfois le désœuvrement des longs loisirs qui leur étaient laissés et qu'ils n'ont pas su utiliser sagement.

Il est certain qu'on avait de beaux loisirs, quand on était Directeur au Séminaire Académique ! La besogne pourtant ne manquait pas. On avait de fréquentes conférences à préparer : celles des dimanches matin, celles des retraites de rentrées, celles des nombreuses retraites d'ordination. Et il fallait, n'étant que trois directeurs, se partager beaucoup d'instructions. On avait à assurer quelques cours d'initiation aux épîtres de saint Paul, des cours de liturgie, de chant, d'explication du Catéchisme du Concile de Trente. On avait à recevoir les communications de séminaristes vraiment pieux qui recouraient souvent à la direction. Il y avait en outre à Lille une dizaine de maisons de Filles de la Charité qui réclamaient quelques secours spirituels. En toute vérité, le travail ne manquait pas, et si on avait des loisirs, ce temps des loisirs était bien morcelé, coupé de nombreuses visites. Il y avait vraiment quelque difficulté à utiliser les heures qui restaient !

Mais à qui voulait sérieusement utiliser ces heures précieuses, la riche bibliothèque de l'Université offrait ses trésors et sa grande salle de travail. Les vacances, qui étaient longues, multipliaient alors les loisirs, avec possibilité de plus de suite dans le travail.

Il est vrai que ces mêmes vacances apportaient aussi à qui n'avait pas le goût du travail intellectuel, des occasions de désœuvrement et d'ennui. L'année scolaire, en revanche, n'offrait pas cet inconvénient. Car, en dehors du travail personnel on trouvait à l'Université l'occasion d'entendre de nombreuses conférences d'art, de spiritualité, d'histoire des Missions, de sociologie, etc... Les fêtes universitaires revêtaient aussi une splendeur exceptionnelle et apportaient avec l'agrément de ces magnifiques spectacles, un complément de culture toujours précieux.

Il semble bien qu'on puisse trouver dans cette complexité d'aspects d'une vie qui se déroulait dans un Séminaire

au sein d'une Université, quelque explication de ces fréquents changements de Directeurs. Plusieurs parmi ces confrères qui y furent appelés, ne réussirent pas à en découvrir assez tôt toutes les possibilités d'enrichissement et souhaitèrent dès lors, bien vite, un ministère soit-disant plus actif. De là, semble-t-il, tant de départs après de trop brefs séjours.

Il est rarement donné à l'homme, en cette vie, d'avoir le travail de son choix et de ses goûts. Ne lui faut-il pas souvent, dès lors, ayant fait d'abord de nécessité vertu, partir ensuite résolûment, dans la confiance en Dieu et sous sa bénédiction, à la découverte du trésor qui est caché en toute route providentielle.

On y trouve toujours, ici ou là, quelques paillettes d'or. Et si on creuse alors le terrain, tout ingrat qu'il puisse être, le trésor parfois se révèle. En tout cas, si on met au service de son esprit un cœur ouvert à toutes les espérances, la route ardue devient ensoleillée ; et le soleil fait « rire le travail », et lui apporte avec l'élan et la joie, grand agrément, fécondité et profit.

Quoi qu'il en soit, la Petite Compagnie a fait quelque bien au Séminaire académique de Lille. On a bien voulu le lui dire plusieurs fois. Et il y a encore, au Séminaire et au dehors, des âmes sacerdotales qui ont reçu quelque empreinte de l'esprit de saint Vincent et qui gardent bon et reconnaissant souvenir pour les années passées là, en la compagnie de ses Fils.

Il y a lieu de dire, en ce soixante-quatrième anniversaire, avec tous ceux qui le célébreront, un bon « Te Deum » d'action de grâces.

Henri DESMET.

MONSIEUR FRANÇOIS AGNIUS

I. — HAUBOURDIN. LE MILIEU FAMILIAL

« Le 19 février 1872, à 7 heures du matin, est né à Haubourdin, rue d'Emmerin, François-Eugène-Joseph, fils de Paul-Eugène-Joseph Agnius, directeur de filature, et de Zoé Hennocq, ménagère, son épouse... » (Extrait des registres aux actes de naissances de la ville d'Haubourdin, pour l'année 1872.)

« L'an 1872, le 22 février, a été baptisé François-Eugène-Joseph Agnius, né le 19 février, de Paul-Eugène-Joseph, et de Zoé Hennocq. Le parrain fut Jean-Baptiste Turbelin ; la marraine fut Maria Hennocq... » (Extrait du registre aux actes de baptême de la paroisse Saint-Maclou, à Haubourdin.)

François était le deuxième fils de la famille Agnius-Hennocq, laquelle allait en compter six. De ces six enfants, quatre deviendront prêtres, à savoir : Maurice, lazariste, décédé à Beyrouth le 6 avril 1942 ; François ; Edouard, des Missions étrangères de Paris, massié en Mandchourie le 11 juillet 1900 ; Paul, successivement professeur à Roubaix, curé de Toufflers, doyen de Saint-Jean-Baptiste de Dunkerque, doyen de Notre-Dame de Roubaix, et retiré du ministère en 1950. Les enfants avaient aussi un oncle prêtre, qu'ils ne connaissent pas, mais dont ils entendirent souvent parler en famille : c'était l'abbé Edouard Agnius, mort en 1873, après cinq ans de sacerdoce. En outre, un de leurs cousins, Henri Turbelin, de Loos, devait entrer en 1889 dans la Congrégation de la Mission, et mourir sous-diacre en 1895, laissant le souvenir d'un séminariste et d'un étudiant modèle, aimé de tous pour la bonté et la droiture de son cœur, pour sa piété et ses vertus, pour l'amabilité constante de son caractère. Mme Turbelin, née Octavie Agnius, décédée en 1923, a laissé à Loos le souvenir d'une sainte femme de bien.

C'est assez dire que la famille Agnius était profondément chrétienne. Les enfants y étaient élevés dans la fidélité aux traditions religieuses qui pénétraient toute la vie familiale. Tous les soirs, après la prière récitée en commun, chacun des enfants se présentait au père et à la mère, qui les bénissaient en traçant sur leur front le signe de la Croix, accompagnant ce geste de l'invocation traditionnelle : « *Mon enfant, que le Seigneur te bénisse et te protège !* »

Comme tous ses frères, François Agnius fit ses études primaires à l'Institution Saint-Joseph, dirigée à Haubourdin par les Frères des Ecoles chrétiennes. Il y fut estimé de ses maîtres qu'il aimait beaucoup et dont il conserva toujours un pieux souvenir ; c'était un élève sérieux, appliqué, aimable, bon joueur, gai de caractère, lié d'amitié avec les meilleurs de ses condisciples. L'enfance de François et de ses frères s'écoula à la maison, entre le travail et les jeux, pleine de chansons, de rires et de ces joies d'enfants qui épanouissent les cœurs, dilatent les âmes et les préparent du même coup à être généreuses. Les grandes joies se manifestaient surtout aux fêtes de famille et s'exprimaient en poésies et en chansons. M. Agnius père composait lui-même à l'occasion quelque poème pour commémorer tel ou tel événement important de la vie familiale. On chantait beaucoup dans la famille Agnius. C'était à qui se constituerait le plus abondant répertoire de belles chansons ; celui de François fut particulièrement bien fourni. Aux chants appris ou composés dans les jours de son enfance, d'autres viendront s'ajouter dans la suite, sur les sujets les plus divers. C'est ce qui explique la facilité avec laquelle M. Agnius sut toujours agrémente une fête par quelque chanson, logée dans sa mémoire ou composée spécialement pour la circonstance.

Chanter, c'était chez lui la manifestation la plus spontanée des sentiments de son bon cœur.

Le 24 mai 1883, François Agnius faisait sa première communion. Cette date lui resta toujours chère ; elle se trouvait régulièrement sur son ordo de chaque année avec les autres anniversaires importants de sa vie. Trois jours plus tard, il reçut le sacrement de Confirmation.

II. — CAMBRAI. SOLESMES. FRANÇOIS AGNIUS, SÉMINARISTE

Déjà, l'aîné de la famille, Maurice, était entré au Petit Séminaire de Cambrai ; il y fut rejoint, d'abord par François en octobre 1885, puis en octobre 1887, par les deux frères plus jeunes, Edouard, le futur missionnaire martyr, et Paul, le seul des quatre qui devait rester dans le clergé séculier. Edouard raconta plus tard comment les deux aînés multipliaient aux deux plus jeunes d'austères conseils : « Il ne faut jamais causer sur les rangs... Il faut attendre le signal avant d'ouvrir les lèvres en récréation, comme au réfectoire... Le soir, la cloche sonne le coucher et le grand silence. Recevoir à genoux la bénédiction du surveillant de dortoir avant de se mettre au lit... Le matin, à cinq heures, aux premiers tintements de la cloche, sauter au bas du lit, se laver, s'habiller prestement, etc... »

Les années du Petit Séminaire s'écoulèrent pour François, de 1885 à 1890. Il a beaucoup aimé cette vie ; il y contracta des amitiés qui lui demeurèrent fidèles jusqu'à sa mort. Il y travailla avec persévérance et méthode. Une grande place était faite au sacrifice et à la piété. Tous ceux qui le connurent alors ont gardé de lui le souvenir d'un élève régulier, d'une piété forte et tendre, très gai, très bon, généreux, travailleur méthodique, estimé de tous et aimé de beaucoup. Tant pendant l'année scolaire que pendant les vacances passées en famille, les quatre frères Agnius s'exaltaient mutuellement à cultiver en leur cœur l'amour des âmes, à s'imposer des sacrifices pour devenir de bons prêtres. Afin de mériter des grâces à tel condisciple qu'ils voyaient peu fervent ou mal disposé, ils n'hésitaient pas, sans rien lui dire, à s'imposer des privations, comme de laisser la moitié d'un dessert, de faire parvenir aux pauvres les quelques friandises apportées par les parents. Edouard, lui, allait parfois jusqu'à glisser sans bruit sous son drap de lit la porte de son armoire, pour s'habituer à dormir sur la dure quand il serait missionnaire dans la brousse ! Si les notes de l'élève indolent ne devenaient pas meilleures on redoublait de sacrifices et Dieu finissait par récompenser tant de générosité.

Les quatre frères tinrent aussi à faire partie de la Congrégation de la Sainte Vierge, dont l'influence était considérable pour la conservation du bon esprit et de la piété dans l'ensemble du Séminaire. On les retrouvait aussi à la Conférence de Saint-Vincent de Paul, s'engageant volontiers à visiter les pauvres, à secourir quelques miséreux, simplement

et discrètement, fraternisant avec les meilleurs séminaristes, et les excitant au bien. Il semble que le plus ardent en tout ce généreux et fervent travail pour les âmes fut Edouard. Décidé pour son compte à être missionnaire, il ne s'en cachait pas ; il avait sa devise : « Dieu et les âmes ! » qu'il remplaça plus tard par cette autre : « Cruz et amor. » Sans effroi et sans forfanterie, à quinze ans, Edouard Agnius osait écrire ces mots prometteurs d'héroïsme : « Cette semaine, je prierai pour obtenir du Bon Dieu la grâce du martyr. » Encore qu'ils fussent les aînés, Maurice et François ne purent certainement pas ne pas être heureusement influencés par une telle générosité chez leur frère plus jeune. Et c'est sans doute ce qui les orienta l'un et l'autre vers la vocation missionnaire.

En juillet 1890, François Agnius avait terminé ses études secondaires au Petit Séminaire. Il entra, en octobre suivant, au Grand Séminaire de philosophie de Solesmes. Le diocèse de Cambrai s'étendait en ce temps-là à tout le département du Nord. Depuis 1886, le Séminaire de philosophie était séparé du Séminaire de théologie. Celui-là, établi à Solesmes, celui-ci étant demeuré à Cambrai. L'un et l'autre étaient confiés à la direction des Prêtres de la Mission ; celui de Cambrai avait comme Supérieur, M. Sudre, qui occupait ce poste depuis 1857 ; celui de Solesmes avait à sa tête M. Villette, futur Supérieur général de la Congrégation de la Mission.

Cette première année 1890-1891 se termina après la réception de la Tonsure et l'incardination de François Agnius au diocèse de Cambrai. Reproduisons à ce sujet la lettre suivante : « *Cher Père Agnius, il y aura cinquante ans, le 30 juin 1941, qu'au Séminaire de Solesmes, nous reçûmes la Tonsure des mains de Mgr Monnier, préparés à ce jour par M. le Supérieur Villette, MM. les Directeurs Vandamme, Choissnard, Davy et le R.P. Duez, prédicateur de la retraite... A défaut d'une réunion amicale qui n'eût pas manqué de charme et à laquelle s'opposent les circonstances actuelles, ne vous paraît-il pas bon et opportun de commémorer ensemble cet heureux anniversaire par l'offrande du Saint Sacrifice de la Messe à nos intentions réciproques, pour nos maîtres et condisciples retournés à Dieu, ce lundi 30 juin 1941, ou l'un des jours les plus proches de cette date ?... Veuillez trouver ci-joint la liste des soixante-dix-neuf tonsurés du 30 juin 1891...* » Cette lettre est signée Charles Delannoy, prélat de Sa^s Sainteté, vicaire général de Lille. Mgr Delannoy était un des fidèles amis de M. Agnius. Il aimait à rappeler combien celui-ci, au Petit comme au Grand Séminaire, avait toujours été un condisciple et un confrère gai et de relations bien agréables. Il disait de lui qu'il avait une âme chantante. La mort de M. Agnius lui causa une grande peine. Lui-même est décédé à Lille en novembre 1952.

Le cycle des études ecclésiastiques pour les séminaristes du diocèse de Cambrai comprenait une année de philosophie à Solesmes et trois années de théologie à Cambrai. Entre la philosophie et la théologie se plaçaient d'ordinaire le temps du service militaire et un stage, de durée variable, selon les nécessités et les circonstances, pendant lequel les séminaristes rendaient service et s'instruisaient à l'enseignement dans l'un des nombreux collèges du diocèse : c'était le stage de professeur-abbé, et qui était par la même occasion un temps de probation pendant lequel les vocations sacerdotales mûrissaient au contact des œuvres. François Agnius accomplit ce stage comme professeur de sixième au Collège Saint-Jean de Douai. C'est pendant ces deux années, d'octobre 1891 à août 1893, que mûrit chez lui la vocation missionnaire. L'exemple du frère aîné Maurice, entré à Saint-Lazare en 1892, et la douce attirance du cousin Henri Turbelin, séminariste et étudiant à Saint-Lazare depuis 1890, l'orientèrent lui-même vers la Congrégation de la Mission. Il considérait aussi que, le Séminaire de Saint-Lazare étant voisin de celui des Missions Etrangères, cela lui permettrait de se retrouver de temps en temps en la chère compagnie du frère plus jeune, Edouard, entré à la rue du Bac en 1892.

III. — FRÈRE FRANÇOIS AGNIUS, CLERC DE LA MISSION

La décision de rejoindre Maurice dans la famille de saint Vincent fut prise pendant l'année du service militaire accompli à Verdun en 1893-1894. Le 6 octobre 1894, François Agnius entra au Séminaire interne de Saint-Lazare. M. Louwyck, lui-même ancien élève du Grand Séminaire de Cambrai, en était le directeur, et c'est à l'école de ce maître qu'il allait se former aux vertus d'un bon fils de saint Vincent. La vie du Séminaire, avec l'abnégation continuelle qu'elle exige, avec la règle méticuleuse qu'elle impose, Frère Agnius la prit au sérieux ; il fut le bon séminariste, consciencieux, aimable, édifiant, d'une piété douce et fervente.

C'est pendant cette année de Séminaire interne, le 8 mai 1895, que mourut Henri Turbelin. Celui-ci avait dû interrompre ses études après son sous-diaconat, et avait obtenu du Très Honoré Père Fial la permission de se reposer dans sa famille à Loos. Mais l'état du cher malade alla toujours s'aggravant. Edouard, des Missions Etrangères, était venu le voir. Il rapporta de ses nouvelles à Maurice et à François : *« Sa voix est toujours aussi douce, son regard aussi vif, son âme aussi forte, mais son pauvre corps faiblit. Malgré le dévouement de sa mère et de ses sœurs, Henri voit venir la mort. Il la regarde sans faiblir. Je lui ai dit : Henri, quand tu seras là-haut, tu demanderas au Bon Dieu qu'il fasse de moi un martyr ! — Oh ! non, Edouard, tu serais trop heureux de voler ainsi le Paradis ; il vaut mieux que tu souffres avant de mourir, comme moi... »* Edouard se doutait-il, en rapportant ces nouvelles, que le mourant devait bientôt porter

cette demande jusqu'à Dieu ? « *Vive Dieu, vive la joie quand même* », écrit-il à ses frères, après leur avoir décrit les obsèques d'Henri Turbelin, auxquelles il avait assisté : « *Je pense toujours à Henri ; il ne quitte pas ma pensée, et ce m'est une consolation...* » Il en fut de même pour François. Si la mort de son cousin lui fut un grand sacrifice et lui causa un profond chagrin, il se consola à la pensée que ses trois frères et lui-même, tous en marche vers le sacerdoce et la vie apostolique, ainsi que toute la famille, comptaient au Ciel un protecteur de plus. La devise d'Edouard « *Crux et Amor* », il la fit sienne. Et il communia de tout son cœur aux sentiments admirables dont fit preuve Mme Turbelin. Celle-ci, après la mort de son fils, reporta toute son affection maternelle sur ses neveux, futurs prêtres, et plus spécialement sur les deux Lazaristes : « *Que nos âmes, écrivait cette excellente chrétienne, restent unies dans la vérité ! On ne peut pas percer le séjour de l'au-delà, mais on peut dès ici-bas perdre son âme en Dieu, et déjà survivre moralement en Dieu, je veux dire ne faire qu'un avec Dieu et les âmes aimées. Je vous aimerai toujours, parce que l'amour du Bon Dieu fait ma vie et que c'est en Lui que je vous aime.* »

Après un an de Séminaire interne, uniquement consacré à la formation spirituelle. Frère François Agnius fut admis à faire le bon propos. Il le prononça, note-t-il lui-même, « le 6 octobre 1895, à Saint-Lazare, au cours de la messe de 6 h. 15, dite à l'autel de Saint-Joseph, par M. Louwyck, directeur, pendant la messe de Mgr Crouzet au maître-autel, et celle du cardinal Bourret, évêque de Rodez, à l'autel de la Sainte-Vierge, le dimanche du Saint-Rosaire. *Deo gratias et Mariae !* »

Il reprit ensuite et continua le cycle d'études commencé au Grand Séminaire de Solesmes. Le 7 octobre 1896, « à la messe de communauté de 5 h. 30, célébrée par M. Louwyck (le Très Honoré Père Fiat était à Rome) » il prononça les Saints Vœux, qui l'attachèrent définitivement à la Congrégation de la Mission et à ses œuvres. Il était au comble de ses désirs et avait la joie de voir Edouard assister à sa consécration. Une image-souvenir résume les sentiments et dispositions intimes de son âme ces jours-là. On y lit au recto un texte de l'Évangile : « *Quiconque aura tout quitté pour mon nom et pour l'Évangile recevra le centuple en ce monde et la vie éternelle en l'autre.* » Puis cette pensée : « *Mes règles sont mes trésors.* » Au bas, est représenté un cœur brûlant, entouré d'épines ; sous le cœur, ce mot : *Fiat !* Au verso, écrit à la main : « *Voilà le code d'après lequel vous serez jugé.* » *Ego Franciscus Agnius voveo. 7 octobre 1896. Deo gratias per Mariam in aeternum !* »

L'année 1896-1897, au cours de laquelle Frère Agnius reçut les Ordres Mineurs, fut pour lui et tous les siens une

année de grande joie, avec l'ordination sacerdotale de Maurice, placé ensuite comme missionnaire à Loos, et celle d'Edouard. Ce dernier est tout heureux d'annoncer son appel pour la mission de Mandchourie. Dans de longues lettres à chacun de ses frères, il fait part de son bonheur : « *Dans deux mois, où serons-nous ? Le départ sera proche. Depuis dix jours déjà les appels sont faits. Jésus a daigné me choisir parmi ses élus ; cette faveur me remplit de joie et de crainte... Le sacrifice est fait ; ma vie est à Jésus. Et Paul répétait à qui voulait l'entendre qu'il désirait mourir et vivre avec le Christ ! Ou souffrir ou mourir ! Passer les mers, sauver les âmes, et mourir ! J'accepte la volonté du Bon Dieu ! Que puis-je faire de bon sur la terre ? Il y en a tant d'autres qui pourront faire le bien mieux que moi... Prie pour moi... L'ère des martyrs recommence. Un confrère de 24 ans, parti en septembre dernier, vient d'être massacré au Kouang-Si. Les égorgeurs m'attendront-ils, il me semble pourtant que je n'ai que ce moyen d'aller au Ciel. Qui de nous devancera l'autre là-haut ? Dieu seul le sait. En tout cas, ne manquons pas le rendez-vous. Cinq ou six mille lieues peuvent nous séparer ; le cœur ne connaît pas la distance... L'absence ni le temps ne sont rien quand on aime. Travaillons à devenir de saints prêtres ; il faut que nous nous retrouvions au Ciel. Entendu, n'est-ce pas ? Je vous embrasse, Maurice, François, et je vous aime en Dieu ! »*

La cérémonie du départ du missionnaire eut lieu le 27 juillet 1897, au Séminaire des Missions Etrangères. « *Te voilà missionnaire, dit au jeune partant son admirable père ; ne le sois pas à demi !* » Edouard allait être missionnaire jusqu'à l'effusion du sang. Le 11 juillet 1900, il tombait victime de la persécution des Boxeurs.

François Agnius n'avait pas eu la consolation d'assister à la cérémonie des adieux. Sa santé laissant à désirer, il était absent de Saint-Lazare et avait été envoyé se reposer à l'Ecole apostolique de Loos. Ce fut un sacrifice de plus ajouté à celui de se trouver désormais séparé de ce frère qu'il aimait tant. Il lui resta tout uni par le cœur. Dans un recueil de morceaux choisis commencé, en 1893, figurent, pour cette année 1897, le chant du départ : « *Partez, hérauts de la Bonne Nouvelle* », puis une belle poésie intitulée « *Je veux être missionnaire* » ; ensuite le récit du martyr d'un jeune chrétien tonkinois, une poésie intitulée « *Semailles de missionnaire* ».

*Et des âmes vont naître, ô Martyr, où tu tombes ;
Des moissons vont mûrir en cet aride lieu.
Les Anges en chantant vont cueillir sur vos tombes
Des épis éternels pour les greniers de Dieu !*

Viennent enfin deux autres morceaux en vers, intitulés « *La mère du Missionnaire* » et « *La croix du Missionnaire* » et un beau passage d'un discours du cardinal Per-

raud, prononcé à l'occasion d'un départ de missionnaires. Comme l'on sent que le cœur généreux de François Agnius vibre à l'unisson du frère parti au loin pour porter l'Évangile... Peut-être a-t-il lui-même espéré à cette époque être envoyé un jour par ses supérieurs comme missionnaire en Chine. Il est vrai que sa santé eût fait sérieusement obstacle à la réalisation d'un tel désir.

En attendant, et pendant qu'Edouard s'initie à son ministère en Mandchourie, François se prépare au sacerdoce. Il reçoit le sous-diaconat le 18 septembre 1897, et trois jours après, le diaconat. Il est ordonné prêtre à Saint-Lazare le samedi 4 juin 1898 ; c'est le troisième prêtre de la famille. Paul sera le quatrième et recevra le sacerdoce deux ans plus tard, quelques jours avant le martyre du missionnaire mandchou.

IV. — M. AGNIUS, PROFESSEUR ET SUPÉRIEUR D'ÉCOLE APOSTOLIQUE

Après son ordination sacerdotale, M. Agnius reçut son placement pour l'École apostolique de Loos, où il resta jusqu'à la fin de l'année scolaire 1902-1903, après une courte interruption, d'octobre 1899 à mars 1900, où il fut chargé de l'économat au Grand Séminaire de Solesmes. Le Supérieur de Loos-École était M. Dubois. Il trouva en M. Agnius un confrère d'une grande piété, doué de grandes qualités de cœur, excellent homme de communauté, et qui savait agrémente de sa bonne humeur et de ses talents la vie de la maison. On le mettait volontiers à contribution pour composer quelque chanson à l'occasion d'une fête de famille entre confrères. Citons comme échantillon la chanson suivante, composée pour la cinquantaine de vocation de M. Cornu, le 8 septembre 1903. M. Cornu venait de quitter le Séminaire Académique de Lille, dont il était le supérieur, chassé par les lois récentes contre les Congrégations religieuses. Il avait trouvé momentanément asile chez ses confrères de l'École apostolique de Loos, avant de se retirer à l'Orphelinat Dehau à Lille.

Couplets et refrains sur l'air du *Vieux Croquemitaine*.

REFRAIN

*Qu'il vive heureux longtemps encor
Après ses noces d'or !*

- | | |
|---|--|
| 1. <i>Pour cette cinquantaine
Du bon Monsieur Cornu
Si connu
Je n'ébauche qu'à peine
De ses nombreux attraits
Les grands traits.
Je vais essayer,
Veuillez compléter,
Et puis me pardonner.</i> | 2. <i>En Haute Normandie
Il y a cinquante ans,
Bien longtemps,
D'une mère chérie
Le bon fils se savait
En secret.
Du bon saint Vincent
Il se fit l'enfant,
Il y a cinquante ans.</i> |
|---|--|

3. *On lui donne comme ange
Le bon Monsieur Michaux,
Pas très beau,
Dont la figure étrange
Lui donna le désir
De s'enfuir...
Il reste, et bientôt,
Il voit tout en beau,
Même Monsieur Michaux !*
4. *Je n'ai pas à redire
Quelle fut sa vertu.
C'est connu.
Sa bonté nous attire,
Il sème le bonheur
De tout cœur,
Par tous ses attraits,
Par tous ses bienfaits,
Ne laissant que regrets !*
5. *Fils aimant d'un tel Père
Un disciple en fait foi
Mieux que moi.
Dans chaque Séminaire
Il sut se faire aimer,
Adorer.
Ce fut mieux encor,
Lorsque dans le Nord
On connut ce cœur d'or !*
6. *Pour fêter un confrère
Nul n'est plus généreux
Je dis mieux :
On se sent près d'un père
Qui donne avec bonheur
De tout cœur.
Et chaque invité
Se dit enchanté :
A quand le Jubilé ?*
7. *Vingt-trois ans, sa sagesse
Gouverne doucement
Et gaiement
La savante Jeunesse
Qui s'incline, obéit
Et sourit.
Il est père et roi.
Mais Dieu sous la croix
Veut éprouver sa foi.*
8. *Avec délicatesse
Un cœur ami lui dit :
C'est fini.
Mais la main qui blesse
Saura vous soutenir,
Vous bénir.*
- Dieu frappe les saints.
A d'autres demain.
Courbons - nous sous sa
[main.*
9. *Un frère en sa famille
L'a recueilli, meurtri,
Mais soumis.
Vite, une noble Fille
Lui prépare un palais
Gentillet
Et Monsieur Dubois
Econome adroit
Le traite comme un roi !*
10. *Pour lui vite on commande
Un stock de jambonneaux,
De pruneaux.
Une Sœur lui demande
D'accepter un pâté
Bien truffé.
Mais sans y toucher,
D'un maigre souper.
Il est rassasié.*
11. *Si parfois, moins avare,
Le maître a commandé
Du café,
Alors, sans crier gare,
Il redevient enfant
Un moment.
Plus d'un trait d'esprit
S'échappe ; on sourit
Et chacun se redit : (ref.)*
12. *Un doux soin lui incombe :
Il est le confident
Très patient
De la pauvre colombe
Qui souffre dans son nid
Et gémit.
Bien vite aux genoux
D'un père si doux
S'apaise son courroux !*
13. *De sa rare sagesse
Chacun tire profit
Sans répit.
Plus d'une âme en détresse
Vient conter son ennui
Près de lui.
De grands professeurs
De savants docteurs
Réclament ses faveurs !*

14. *Jamais la maladie
N'altéra sa santé,
Sa gaieté.
Et d'une longue vie
Il portera gaiement
L'agrément,
Car jusques aux cieux
Monteront nos vœux,
Et nous serons heureux.*

15. *En ce beau jour de fête
Où se sont réunis
Ses amis,
Chacun de nous répète :
Noces de diamant
Dans dix ans !
Qu'en bonne santé
Il vive honoré
Toute une éternité !!!*

M. Cornu ne devait pas connaître sur terre ses noces de diamant, puisqu'il mourut le 11 octobre 1905.

« *Dieu frappe les saints. A d'autres demain !* » L'Ecole apostolique fut bientôt victime, elle aussi, des lois de persécution. Elle trouva refuge à Ingelmunster, en Flandre occidentale belge, où elle fut réinstallée tant bien que mal en février 1904. M. Agnius en fut alors nommé supérieur ; il devait le rester jusqu'en 1919. Le bâtiment était modeste ; il fut progressivement agrandi. En 1912, année de la mort de M. Dubois, on construisit une belle chapelle, qui fut bénie et inaugurée le 30 mai 1913, en la fête du Sacré-Cœur, à la grande joie du Supérieur, des professeurs et des élèves. Le nombre de ceux-ci était de onze en 1904, de trente en 1907, de soixante-quinze en 1914, Français, Belges et quelques Hollandais, répartis en quatre classes, de la septième à la quatrième. Les études s'achevaient ensuite à l'Ecole apostolique de Wernhoul, en Hollande, depuis la troisième jusqu'à la première.

M. Agnius était le Supérieur qu'il fallait à ces jeunes de 11 à 16 ans. Il était aimé ; il savait si bien leur dire et leur prouver son affection, ce qui rendait d'autant plus redoutables et efficaces les mesures sévères qu'il n'hésitait pas à prendre, quand elles s'avéraient nécessaires. L'on était heureux à Ingelmunster ; on y travaillait bien ; on y priait non moins bien. M. le Supérieur formait ses jeunes apostoliques à une forte et tendre piété ; il les orientait décidément vers la Congrégation et la vie missionnaire. Les grandes fêtes de l'Eglise et de la Congrégation étaient célébrées avec ferveur. M. le Supérieur faisait ces jours-là un sermon spécial, où il mettait toute sa foi et son amour ; sa parole ardente exprimait avec flamme les sentiments de son cœur ; il remuait l'âme de ses jeunes auditeurs et entretenait en eux le vif désir de se donner au Bon Dieu et aux âmes.

Ce bel essor de l'Ecole apostolique d'Ingelmunster fut malheureusement arrêté par la guerre de 1914-1918. Aucun des élèves français qui étaient la majorité ne put y rentrer, Ingelmunster se trouvant dans la zone des opérations. Pendant quatre ans cependant, l'on put exploiter le fait que M. Bervoets, économe de la maison, était de nationalité hollandaise. Pour les besoins de la cause, il fut investi, aux yeux des Allemands, des fonctions de directeur. Il joua son

rôle de façon magistrale ; l'École se mua insensiblement en « *Couvent hollandais* », et, de ce fait, bénéficia de nombreux avantages résultant de cette ruse de guerre : exemption des réquisitions, ravitaillement, etc... En 1915, à la demande de plusieurs familles de la localité, M. le Supérieur accepta des élèves comme externes, la fréquentation de leurs collèges respectifs étant devenue impossible ; ils étaient vingt-deux en 1915 et soixante-quinze à la fin de la guerre. Le collège improvisé permit de faire du bien à la jeunesse, donna quelques vocations à la Congrégation, ainsi qu'au diocèse de Bruges.

La guerre terminée, le collège disparut pour redevenir l'École apostolique. Elle continua à Ingelmunster jusqu'en 1930, année où elle fut réinstallée à Loos dans l'immeuble abandonné en 1903. Le Supérieur, pendant la période 1919-1930, en fut M. Jules Thiry.

Quant à M. Agnius, le Très Honoré Père Verdier avait pensé lui confier la réouverture du Collège de Smyrne, autrefois florissant et tombé du fait de la guerre. Généreusement il avait accepté le sacrifice et s'appretait à quitter la France, lorsque l'École apostolique de Beaupréau, au diocèse d'Angers, ouverte pendant la guerre, perdit brusquement son supérieur, M. Gayraud. Le Très Honoré Père jugea que M. Agnius, habitué depuis plus de vingt ans à l'œuvre de recrutement de la Congrégation, serait mieux à sa place à Beaupréau qu'à Smyrne. C'est ainsi qu'il devint Supérieur de l'École apostolique de Beaupréau en 1919. Il y resta jusqu'en 1930. Pendant onze ans, il travailla comme à Ingelmunster, à former de bons élèves et en envoya un bon nombre dans la Congrégation, bien que le travail du recrutement dût s'y accomplir dans des conditions délicates et peu favorables ; les élèves suivaient les cours du Petit Séminaire voisin, et le recrutement dans le diocèse n'était pas autorisé. En fait la clientèle de l'École apostolique fut surtout fournie par la Bretagne voisine. Pendant ses quatorze années d'existence, sous la direction de M. Gayraud et celle de M. Agnius, Beaupréau a été pour la Congrégation une pépinière de bons missionnaires.

En 1930, Beaupréau ayant été fermé et l'École d'Ingelmunster étant revenue à Loos, M. Agnius fut nommé Supérieur de cette dernière. Il fallait remettre en route l'œuvre du recrutement dans la région du Nord. M. Agnius reprit la tâche et y mit tout son cœur pendant trois ans. Il avait gardé son bel entrain d'autrefois, sa gaieté, son enthousiasme communicatif, son bon cœur paternel ; il avait gardé toute sa jeunesse d'âme. Il ne pouvait cependant pas empêcher les soixante années de son âge de faire sentir leur poids. Aussi, en 1933, avec un grand esprit d'humilité et d'abnégation, jugea-t-il qu'après vingt-six ans de supériorat et de travail dans l'œuvre des Ecoles apostoliques, il pouvait la passer à d'autres plus jeunes. Il laissait d'ailleurs à son successeur

une Ecole en bon état de prospérité et sur laquelle on pouvait compter pour assurer au Séminaire interne de la Congrégation un bon recrutement en qualité comme en quantité.

V. — LILLE. M. AGNIUS, DIRECTEUR AU SÉMINAIRE ACADÉMIQUE

M. Agnius obtint d'être déchargé de Loos, mais ne fut pas éloigné de la région du Nord. Il reçut son placement pour le Séminaire universitaire interdiocésain de Lille. Il devait y donner à l'œuvre de la formation sacerdotale des séminaristes étudiants des Facultés catholiques dix-sept années d'un dévouement sans réserve et hautement apprécié. Il y connut successivement trois Supérieurs : M. Sackebant, M. Desmet et M. Milleville : ce dernier était un de ses anciens élèves, qu'il avait paternellement accueilli en 1912 comme élève de sixième à Ingelmunster.

Le Séminaire académique de Lille était confié depuis sa fondation en 1875, à la direction spirituelle de la Congrégation de la Mission. « *Séminaire académique, Séminaire unique* », aimait à dire M. Cornu, qui en fut le supérieur de 1877 à 1903, et qui réussit à faire de cette maison de formation ecclésiastique une famille, où l'âme des séminaristes pût s'épanouir dans une atmosphère de piété, de confiance et d'honnête liberté. La direction en fut confiée au clergé séculier de 1903 à 1919, lorsque sous l'effet des lois antireligieuses, les Lazaristes furent contraints de s'éloigner. Elle fut reprise par la Congrégation de 1919 à 1950. Entre autres directeurs qui passèrent au Séminaire académique pendant cette dernière période, rappelons M. Louis Dillies, dont l'influence fut extraordinaire et qui marqua profondément le Séminaire de son empreinte de 1920 à 1925. Il a laissé la réputation d'un saint authentique.

En 1950, le Conseil des Evêques protecteurs de l'Université exprima son intention de laisser à la Congrégation la direction générale du Séminaire en la personne du seul Supérieur, et de confier la direction spirituelle des séminaristes à des prêtres séculiers qui seraient à la fois directeurs au Séminaire et professeurs aux Facultés. Cette organisation nouvelle ne fut pas acceptée par la Congrégation. Et pour que ne fût en rien gênée la liberté d'action de NN. SS. les Evêques sur leur Séminaire, le Très Honoré Père préféra en retirer tous les confrères : ce qui fut fait en juillet 1950. La divine Providence permit que cette décision ne fût pas communiquée à M. Agnius. Celui-ci ne l'a donc pas connue ni même soupçonnée. Cette mesure n'eût pas manqué de l'affecter profondément et lui eût certainement causé une très grande peine.

A Lille, M. Agnius eut tôt fait de s'adapter à l'œuvre des Grands Séminaires, nouvelle pour lui, mais à laquelle toute sa carrière d'éducateur et de formateur de jeunes apostoliques l'avait tout de même bien préparé. Il s'adapta non moins aisément à ce milieu particulier qu'est un Séminaire

universitaire. En peu de temps, par sa piété, son profond esprit surnaturel, son extrême bonté, la solidité de son jugement, par tout ce qui émanait de sa personne de sagesse, de sérénité et d'équilibre en Dieu, il conquit la confiance des séminaristes. Bon nombre d'entre eux, de tempéraments bien divers, lui confièrent la direction de leur vie spirituelle et profitèrent largement de la lumière de ses conseils et de sa paternelle sollicitude. Pendant dix-sept années, il fut un directeur estimé et aimé ; de nombreux prêtres des diocèses de la circonscription universitaire durent au dévouement, à l'affection, à l'exemple de cet homme de Dieu, le « tempérament sacerdotal » qu'il leur souhaitait et qu'il possédait lui-même pleinement.

Quant à la vie de communauté avec ses confrères, à Lille comme dans les autres maisons où il avait passé. M. Agnius excellait à la rendre agréable et toute fraternelle. Sensible à la moindre délicatesse qu'on lui témoignait, il y répondait d'une manière touchante et toute personnelle à lui. Son bon cœur lui inspirait mille façons inédites de faire plaisir, gentiment, simplement, discrètement. Ami de la joie, il s'ingéniait pour agrémenter nos fêtes de famille, spécialement celles qui réunissaient à certains jours tous les confrères de Lille et de Loos. En 1934, le souvenir d'un fameux missionnaire de Loos, M. Courdent, « le Grand », comme l'appelaient son Supérieur, M. Bévière, inspira à M. Agnius les strophes suivantes, qu'il chanta de sa voix grave de baryton sur l'air du « *Bâcheron* » de Botrel :

1. *Un frisson, du fond de la Belgique*

Court jusqu'au Nord :

Le bon Père à l'Âme apostolique

Courdent est mort !

Le vieux chêne à la puissante sève

Au cœur si doux,

Le lutteur qui bataillait sans trêve

Toujours debout.

Aujourd'hui, c'est par moi qu'il vous prie

Cet absent que personne n'oublie,

Le Grand.

Prions pour lui !

Là-haut qu'il nous entraîne,

Le vieux chêne,

L'Ami !

2. *On entend la colombe plaintive*

Gémir tout bas :

« Je n'ai plus la flamme qui ravive

Ma vie, hélas ! »

Et l'on voit, dans les vieux presbytères

Près du pasteur

Les brebis verser les plus amères

Larmes du cœur !

Et nos Sœurs, si souvent égayées,

Rappeler les plus chaudes pensées

Du Grand !

Ou croit revoir

En sa taille haultaine

Le Vieux Chêne

Le soir.

3. *Par milliers, les hommes pour l'entendre*

Venaient ravis,

Et leurs cœurs par ce cœur fort et tendre

Étaient conquis.

La jeunesse auprès de lui charmée

Vile vibrail.

A genoux, se sentant très aimée,

Elle pleurail.

Les pasteurs, en leurs graves retraites,

Acceptaient les sermons discrètes

Du Grand.

Il les gagnail.

Riant de sa voix pleine,

Le Vieux Chêne

Plaisail.

4. *Ce géant que partout l'on vénère,*

Cet entraîneur,

Ce bon prêtre à toutes les misères

Ouvrait son cœur,

Parmi nous modeste (— sauf pour rire —)

Et si vibrant,

Gai convive, oh ! comme il savait dire

Le mot charmant !

Mais surtout de quelle humeur gauloise

Il contait une farce... bourgeoise !

Le Grand !

Souvenons-nous,

Afin qu'il nous entraîne

Le Vieux Chêne

Partout !

5. *Il chantait de sa basse profonde,*

Chantons aussi !

Il riait, et sa joie à la ronde .

Chassail l'ennui.

Il aimait, et sa belle âme ardente

Gagnait les cœurs.

Aimons-nous, car notre âme en attente

Des grands bonheurs

A besoin de sentir auprès d'elle

Des amis dont l'affection rappelle

Le Grand !

Soyons joyeux !

La tristesse est malsaine...

Le Vieux Chêne

Le veut !

La période des vacances donnait à M. Agnius l'occasion de faire bénéficier de son saint ministère de nombreuses maisons de Filles de la Charité. Dans de multiples retraites, visites trimestrielles, visites canoniques et autres services spirituels, il était pour les Sœurs un directeur éclairé, un conseiller avisé, un père auquel elles recouraient volontiers. Il a fait à un grand nombre d'entre elles un bien qui demeure dans le secret de Dieu et des consciences. Il s'inspirait toujours des principes de saint Vincent et n'avait d'autre but que leur avancement dans la perfection par la pratique des vertus et des œuvres de leur sainte vocation. Il pratiquait volontiers ce ministère de sanctification et y réussissait pleinement, ne voyant que les âmes et les approchant avec tant de discrétion, de tact, de respect et de zèle surnaturel qu'elles s'ouvraient à lui en toute confiance et simplicité. La Compagnie des Filles de la Charité doit beaucoup à ce frère en saint Vincent pour tout le bien qu'il a fait à un si grand nombre de Sœurs, et pour les nombreuses vocations qu'il a guidées vers la Communauté.

Si M. Agnius se prêtait de bon cœur à agréments la vie de communauté, ses confrères, ainsi d'ailleurs que les séminaristes, eurent l'occasion de lui en témoigner leur cordiale reconnaissance, et cela en deux circonstances particulièrement : d'abord en 1944 à sa cinquantaine de vocation, et surtout le 4 juin 1948 à ses noces d'or sacerdotales. Celles-ci coïncidaient avec la fête du Sacré-Cœur et la fête de l'Adoration, en la chapelle des Facultés Catholiques, Mgr Delépine, alors recteur, et ami de la Congrégation, offrit au jubilaire de célébrer la grand-messe solennelle, et tint à associer ainsi l'Université tout entière à son jubilé sacerdotal. De tous côtés et de bien des Provinces de la Congrégation, où M. Agnius comptait d'anciens élèves, lui arrivèrent des témoignages de sympathie et de vénération. M. Desmet, ancien supérieur du Séminaire Académique, lui exprima ses sentiments avec une touchante délicatesse, dans cet hymne au Sacerdoce :

Cher Monsieur Agnius,

*Qu'avons-nous fait pour mériter l'appel divin
Qui nous vouait à ces rencontres fraternelles,
Garantes, chaque jour, de radieux matins
Près du Maître Royal des Cités éternelles ?
Hérauts de nos Autels et de nos Tabernacles
Quand, tenant dans nos mains le Roi de l'univers,
L'appel de notre foi fait surgir le miracle,
Notre voix fait frémir les terres et les mers.
Avec le monde entier qui nous est redevable,
Plus près de nous, parents, amis, frères et fils,
Formant couronné et gloire et douceur ineffable !
Qu'avons-nous fait, mon Dieu, pour gagner pareil prix ?*

*En consacrant nos mains, Dieu voulut bien y mettre,
Avec le signe auguste de son amitié,
La réserve des dons qui dans les cœurs font naître
Pardons et joie et fleurs et fruits de sainteté.*

*Tout l'or des Sacrements pris au divin Royaume,
Or pur, ferme richesse à l'abri du malheur,
En passant par nos mains a permis à nos cœurs
Les ineffables joies des divines aumônes.*

Cher Monsieur Agnius,

*Cet or, semé par vous dans des âmes de choix,
A donné cent pour un. A tous les coins de France,
Aux quatre coins du monde, on vit votre influence,
On redit vos leçons, on clame votre foi.*

*Goûtez votre bonheur ! La partie est gagnée !
Quand il est excellent, le Prêtre se survit,
Ainsi qu'un Patriarche, il a grande lignée.
Un roi n'a pas meilleure espérance que lui !*

*Qui donc nous a valu, perdus en ce bas monde,
Ce sourire de Dieu aux plus chers de ses fils ?
Qui donc a fait descendre en nos cœurs si chétifs
Celle grâce de choix, insigne et si féconde ?*

*Jadis, sur votre front, sur le front de vos frères,
Deux cœurs s'étaient unis, paternel, maternel,
Pour obtenir du Ciel en leur humble prière
Les dons des grandes vies... En soit béni le Ciel !*

*Prière des aïeux, porteuse de grandeur,
Porteuse de beauté, porteuse de faveurs,
Au Ciel nous chanterons sans fin votre richesse,
Votre puissance et vos maternelles tendresses !*

*Grâce du Sacerdoce, et de l'Apostolat,
Qui, pendant cinquante ans gardez jeunes les âmes, ..
Soyez bénie et célébrée avec éclat !
Que Dieu ait, sans compter le merci qu'il réclame !!!*

Tout cela toucha au plus sensible le cœur de M. Agnius. Le soir de la fête il exultait de joie de s'être vu ainsi l'objet de tant d'affectueuse vénération. « Après tout le bonheur dont le Bon Dieu m'a comblé sur la terre, disait-il, il ne me reste plus qu'à attendre avec patience le bonheur du Paradis... Quand le Bon Dieu voudra ! »

Se préparer à la mort fut désormais sa grande occupation. Le lendemain de son jubilé, il transcrivit la poésie suivante :

SAVOIR VIEILLIR

*Vieillir, se l'avouer à soi-même, et le dire
Tout haut, non pas pour voir protester les amis,
Mais pour y conformer ses goûts, et s'interdire
Ce que, la veille encore, on se croyait permis.*

*Avec sincérité, dès que l'aube se lève,
Se bien persuader qu'on est plus vieux d'un jour ;
A chaque cheveu blanc se séparer d'un rêve
Et lui dire tout bas un adieu sans retour !*

*Aux appétits des sens infliger d'âpres jeûnes
Et nourrir son esprit d'un solide savoir,
Devenir bon, devenir doux, aimer les jeunes,
Comme on aime les fleurs, comme on aime l'espoir.*

*Vaquer sans bruit aux soins que tout départ réclame,
Prier et faire un peu de bien autour de soi.
Sans négliger son corps parer toujours son âme,
Chauffant l'un aux tisons, l'autre à l'antique Foi !
Puis, un beau soir, discrètement, souffler la flamme
De sa lampe, et mourir... puisque telle est la loi.*

Voici que M. Agnius a 78 ans. Il a demandé à prendre sa retraite. Ses dix-sept années de service lui donnent le droit de prendre cette retraite au Séminaire même. Il n'aura plus désormais à monter dix fois par jour les trois étages jusqu'à sa modeste chambre ; on lui a aménagé au rez-de-chaussée une pièce qui servait de parloir. Là, tout en suivant la vie et l'activité du Séminaire, tout en continuant d'aider de ses conseils les âmes qui viennent se confier à la sienne, il prie, il médite, il contemple ; il se délecte dans la lecture silencieuse, réfléchie de la Sainte Ecriture et des meilleures ouvrages de spiritualité. Sa vie devient une sorte d'oraison ininterrompue qui continue sa messe du matin et prépare celle du lendemain. De temps en temps, d'une écriture devenue tremblante, il jette quelques mots sur le papier : ce sont des élévations, des oraisons écrites, où il laisse son âme s'épancher et dire à Notre-Seigneur sa reconnaissance, sa confiance et son amour.

Dans les derniers jours de mai 1950, a-t-il le pressentiment que le Bon Dieu ne tardera pas à l'appeler à la Mission du Ciel ? Toujours est-il que les 27, 28 et 29, il écrit, d'une écriture très soignée, une longue page d'élévations mystiques, puisées en substance dans « *Recueillement* » du Père Sertillanges, et qui expriment admirablement son état d'âme à l'approche de la mort.

« 27 mai. *Tout l'univers est à Dieu et à moi, puisque je vis en esprit la vie de l'Esprit Créateur, et que je me tiens uni à la nature et à l'humanité... Les meilleures richesses sont celles qui ne coûtent rien : soleil, fleurs, nature, vivants. Si on les apprécie, on les a. Les autres sont des pauvres. Aimer, penser, vouloir, culte en esprit et en vérité, quelles richesses ! qui me tirent en haut, pas en bas comme les millions d'or. Dominons l'argent, sinon c'est lui qui nous domine... Que sert à l'homme de gagner une auto, si l'auto doit lui tuer sa vie ?... Que de vices, si l'on s'accroche aux richesses ! Grande vie au dehors, souvent si petite au*

dedans ! Pauvres riches ! privés d'aimer Dieu, si souvent, à moins que l'esprit de pauvreté les détache...

« 28 mai, Pentecôte. Il y a en nous un désir intime de notre bien, et des désirs. Comment trouver le chemin du pays où vit mon désir ? En renonçant à mes désirs. Nous désirons une foule de faux biens, nous courons après, loin de la route de notre but de vie... Que faut-il pour voir Dieu ? Etre pur et mourir. Faits uniquement pour Dieu, nous devons tendre uniquement, purement vers Lui... A qui la couronne ? A celui qui ne court qu'après celle-là, qui donne tout pour obtenir tout. L'âme du bonheur est dans la poursuite de ce seul but. Nos désirs salâtres, il est plus facile de les étrangler que de les satisfaire, plus utile aussi. Rien par eux ne nous réussit assez ; nous y manquons chaque fois le bonheur. Le vrai bien, c'est le don plénier avec la pleine possession : notre vie posée, reposée en Dieu. Venez, Esprit Saint, disons-nous en cet anniversaire de la Pentecôte, remplissez tout à fait de Vous les cœurs de vos fidèles. Rien que Vous jusqu'au fond de tous nos tiroirs, de nos sentiments et de nos volontés ! Allumez en tout notre être un feu qui l'absorbe, le feu de votre amour. Nous sommes tout froids comme une bûche. Le foyer est là. Il n'y a qu'à s'y jeter, mais il faut s'y jeter soi-même, s'y brûler tout entier, cœur et âme. Voyez : l'humidité de la bûche va sortir en fumée noire : ce sont nos misères. Puis tout va craquer, la flamme va lécher l'extérieur, envelopper toute la bûche, puis la pénétrer au dedans, s'y nourrir ; la bûche devient rouge, devient flamme qui flambe et luit, devient feu qui chauffe, se transforme et fait corps avec le foyer... Parce que nous avons cru à l'amour divin, que nous nous sommes livrés, nous laissant aimer tant qu'il voudra, restant dedans, y disparaissant pour qu'il transparaisse en nous. Nous vivons, non plus nous seulement, mais Jésus-Christ vit en nous... Ce n'est plus vrai, ce qu'un désespéré a dit du cœur humain :

*Il est trop grand, nul ne l'emplit,
Et trop fragile, tout le brise...*

Je corrige :

*Il n'est jamais trop grand pour que Dieu le remplisse.
Il est fragile, oui, mais en y pénétrant,
L'Amour Divin le change et jamais ne le brise !*

Ce qui m'occupe, c'est ce qui est à ma mesure ; ce qui me préoccupe, c'est ce qui me dépasse... Désir d'Infini : ma pauvreté dès lors devient richesse... Tout est à Dieu, en Dieu. Je désire Dieu, j'espère en Dieu, j'aime Dieu ; l'Amour m'unit à Dieu... Dieu accuse mes péchés ; si moi aussi je les accuse, je me joins à Dieu... Détruisons ce que nous avons fait (notre péché), afin que Dieu sauve ce qu'Il a fait (notre vie)... Il faut haïr en nous notre œuvre, et aimer en nous l'œuvre de Dieu, ce qu'Il a fait en nous et ce qu'Il continue d'y faire. Aimer en adorant, à genoux. Il m'a tant aimé qu'Il

a donné son Fils pour que je ne périsse point... Médecin, Jésus vient pour guérir mes maladies. Je me tue si je ne veux pas observer les prescriptions du médecin... et son cœur en souffre tant ! Il y en a qui aiment leurs péchés. Pas nous. Mais si nous nous accusions plus à fond, nous ferions mieux ce qu'il faut pour retomber moins...

« L'homme qui a des convictions n'attend pas pour se juger le jugement des autres ; il porte en lui la vérité, et ses intentions sont pures. Les autres ne peuvent le juger que par le dehors des apparences... On a tort d'exalter le brillant au détriment du solide, et ce qui entore plutôt que ce qui nourrit... »

« 29 mai, lundi de Pentecôte. Crux et Amor ! Notre-Seigneur a dit : Je suis venu répandre un feu dans les âmes, combien je désire qu'il soit allumé. Et aussitôt, Il parle du moyen, la Croix, dont la peur humaine et le désir divin le pressent d'angoisse. Que de leçons cachées en cette parole !... Nos âmes acceptent-elles assez de brûler, et de répandre leur incendie ?... Faire confiance. Etre certain que Lui nous suffira pour tout, qu'il n'y a qu'à aimer Dieu, mieux et plus. C'est ce qui a délivré et décidé la grande sainte Thérèse, le jour où un confesseur le lui a dit... Le moyen pénible : c'est la Croix. Elle fait peur... Se détacher de soi, être cloué avec des clous, là où ça fera mal, pour rester attaché tout le temps que ça saignera et tant qu'il y aura notre chair vivante et sensible pour souffrir. Et si c'est souffrance d'esprit et de cœur, c'est bien pire alors... Peur et désir tout à la fois, angoisse ! On est là pour aimer d'en vivre, en paix, en joie... Après tout cela, repos, avant-goût de la victoire entrevue. Que notre vie est belle ! »

Ayant écrit ces derniers mots, M. Agnius posa la plume. Il sortit de sa chambre. On entendit un appel gémissant. M. le Supérieur, qui était presque seul dans la grande maison en ce lundi de Pentecôte s'empressa de descendre. La mort avait fait son œuvre, subitement.

M. Agnius était prêt. Tout était prêt. Sur son bureau, bien en évidence, se trouvait une enveloppe : « *A M. le Supérieur. A ouvrir après ma mort.* » Elle contenait son testament spirituel, daté du 18 février 1950. « *Monsieur le Supérieur. Dans mon état, il est raisonnable que je prévoie mon départ brusque... Merci de tout mon pauvre cœur, pour toutes les étapes de ma vie, au bon Dieu, à la sainte Vierge et à saint Vincent, qui m'ont tant aimé ; à mes chers et bons confrères, à toutes les âmes auxquelles j'ai voulu faire du bien, à nos chers séminaristes tout particulièrement... Au revoir en Dieu, cher Monsieur le Supérieur, cher Monsieur Duriez, cher Monsieur Thiry, cher Monsieur Dufranc. Et pardon, s'il vous plaît.* »

Ses « chers séminaristes »... Quand ils rentrèrent de leur congé de Pentecôte, grande fut leur émotion devant la dépouille mortelle de leur cher et vénéré Directeur. *L'Entre-*

Nous, bulletin mensuel des élèves et anciens du Séminaire Académique, exprime bien les sentiments de tous :

« Bien que depuis un an nous fussions préparés à l'idée de son départ possible, notre émotion fut profonde, quand nous apprîmes la nouvelle, le soir du lundi de Pentecôte. Notre impression ne fut pas celle que l'on ressent à l'occasion d'une mort ordinaire. Ce n'était presque pas une mort, un passage seulement, sans heurt, un pas franchi, doucement, comme étaient devenus ses derniers pas sur la terre.

« Sa tête, sa tête bonne et forte, gardait sur le drap blanc la même expression grave et pleine de souci des autres. Ses yeux étaient fermés, puisque ce n'était plus par eux qu'il nous verrait désormais. Ses mains reposaient sur les insignes de son Sacerdoce ; elles avaient tant de fois consacré, tant de fois absous, tant de fois béni !

« On s'est agenouillé devant sa dépouille, et l'on ne savait que dire. On écoutait plutôt, dans le silence, l'écho de sa voix insistante ; on recueillait les derniers conseils, les dernières exhortations. Il nous aimait tant !

« C'est dans une atmosphère de gravité très sereine que ses nombreux amis se réunirent autour de son cercueil pour offrir le sacrifice rédempteur. Sous un ciel d'azur, un long cortège l'accompagna jusqu'à sa dernière demeure. On descendit à bout de corde sa dépouille dans la tombe, où elle attend, paisible, la Résurrection.

« A deux jours de l'ordination, nous terminions là notre retraite, la dernière qu'il nous ait prêchée.

« Il survivra, en ceux qui ont bénéficié de son action, par la marque qu'il leur imprima. Le Séminaire Académique, qu'il avait si profondément imprégné de son âme sainte et forte, gardera respectueusement son souvenir. »

Le corps de M. François Agnius repose au cimetière de Loos, dans le caveau que les anciens curés Lazaristes de Notre-Dame-de-Grâce ont fait construire pour leurs confrères, et où reposent un certain nombre de prêtres et frères de la Mission. Parmi eux, le vénéré Père Michaux, Frère Henri Turbelin, M. Fockemberghe, victime d'un bombardement en 1918, et le saint M. Louis Dillies, Directeur au Séminaire Académique de Lille.

Tel fut M. François Agnius, cet homme de Dieu, ce saint prêtre du Seigneur, cet excellent fils de saint Vincent. Partout où il a passé, il a manifesté les précieuses qualités d'esprit et de cœur, dont Dieu l'avait si largement gratifié. Ayant travaillé toute sa vie à la formation de futurs prêtres et missionnaires, il a apporté à cette tâche toute la force et la tendresse de son grand cœur. Dans le souvenir de tous ceux qui ont bénéficié de son généreux et bienfaisant ministère, de tous ceux qui ont été l'objet de son affectueuse sollicitude, il reste, avec son sourire « le bon Père Agnius ».

Loos, décembre 1952.

M. MILLEVILLE, C.M.

EGYPTE

STATISTIQUES CONCERNANT L'ACTION DE L'EGLISE CATHOLIQUE EN EGYPTE

Population totale de l'Egypte : 20 millions d'habitants.

1° Musulmans : 18 millions.

2° Chrétiens : 2 millions environ, répartis ainsi :

- a) Catholiques : 240.000 répartis comme suit :
 - Arméniens : 7.000 environ.
 - Chaldéens : 1.600 environ.
 - Coptes : 75.000 environ.
 - Grecs melkites : 25.000 environ.
 - Latins : 116.000 environ.
 - Maronites : 11.000 environ.
 - Syriens : 5.000 environ.
- b) Orthodoxes : 1.700.000 environ.
 - Coptes : 1.500.000 environ.
 - Arméniens : 20.000 environ.
 - Grecs hellènes : 80.000 environ.
 - Syriens : 30.000 (130.000 environ pour les trois rites).
- c) Protestants : 70.000 environ.

Hiéarchie de l'Eglise d'Egypte : Eglise Copte

L'Eglise Copte est la continuatrice en Egypte de l'illustre Eglise d'Alexandrie.

Depuis la scission d'avec Rome, opérée au Concile de Chalcédoine en 451, les Coptes se divisèrent en deux branches, dont l'une, la catholique, ne survécut pas à l'invasion et à l'occupation musulmane, du moins en tant qu'Eglise organisée. Il y eut, au cours des siècles, quelques coptes catholiques disséminés surtout en Haute-Egypte.

Depuis le Concile de Florence en 1438, Rome essaya à diverses reprises de ramener à l'unité de l'Eglise les Coptes dissidents. Ce fut sans grand succès. Toutefois, grâce au zèle apostolique des missionnaires franciscains et jésuites, au début du XVIII^e siècle, se constitua une modeste Communauté Copte Catholique de quelque 2.000 fidèles. Aussi, en 1741, Benoît XIV fut amené à nommer le premier vicaire apostolique copte, Mgr Athanase, évêque de Jérusalem, récemment converti au catholicisme. Il fallut néanmoins l'intelligence et l'audace de Léon XIII pour rétablir, en 1895, la hiérarchie de l'Eglise copte catholique. Depuis cette date, le petit noyau a éclaté, la semence a germé et la plante, si délicate encore au début de ce siècle, se fortifie et grandit. Les coptes catholiques atteignent aujourd'hui le chiffre de 75.000 environ.

L'Eglise copte catholique possède aujourd'hui : 4 diocèses, 1 patriarche, 4 évêques et 82 prêtres séculiers.

a) Le diocèse patriarcal d'Alexandrie, gouverné par Sa Béatitudo Marc II, aidé de son auxiliaire Mgr S. Sidarouss, C.M., compte 33 prêtres et 20.000 fidèles environ.

b) Le diocèse d'Hermopolis (Minia), en Moyenne-Egypte, gouverné par Mgr Paul Nousseir, compte 11 prêtres et 10.000 fidèles.

c) Le diocèse de Lycopolis (Assiut), en Haute Egypte, gouverné par Mgr Alexandre Iskandar, compte 21 prêtres et 30.000 fidèles environ.

d) Le diocèse de Thèbes (Tahta) en Haute-Egypte, gouverné par Mgr Isaac Ghattas, compte 17 prêtres et 25.000 fidèles environ.

Séminaires de l'Eglise copte catholique :

1 Pré-séminaire à Tahta, qui compte 35 élèves.

1 Petit Séminaire à Tanta, qui compte 65 élèves.

1 Grand Séminaire à Tanta, qui compte 14 élèves.

Deux autres font leurs études à Strasbourg et un à Rome.

Enseignement contrôlé par l'Eglise copte catholique

18 écoles primaires et secondaires en Basse-Egypte.

128 écoles primaires dirigées par l'Association des écoles de Haute Egypte, dont Sa Béatitude est président honoraire.

Congrégation religieuse copte catholique

La Congrégation des Sœurs égyptiennes du Sacré-Cœur, dont les Constitutions ont été approuvées le 14 février 1942.

Pas de Congrégation d'hommes, mais on y travaille actuellement.

Vicariats apostoliques latins dépendant de la Congrégation Orientale

Après l'Eglise copte, typiquement égyptienne, la communauté catholique la plus nombreuse est la latine :

Laissant de côté la hiérarchie des autres rites orientaux catholiques, je me bornerai à donner les statistiques des trois vicariats latins :

Rome a divisé le territoire égyptien en trois vicariats apostoliques : d'Alexandrie, d'Héliopolis, et du Canal de Suez.

Le clergé de ces trois vicariats, dont les chefs sont des religieux, est à peu près uniquement composé de religieux.

1° Vicariat d'Alexandrie :

Le Vicaire apostolique est actuellement Mgr Jean de Capistran Cayer, franciscain.

Ce Vicariat dépend, au point de vue du personnel franciscain, de la Custodie de Terre Sainte : 66 appartiennent à cette Custodie ; 53 relèvent de la Mission de Haute Egypte (province de Toscane), et 13 sont de la province de Lyon et Turin.

A. — Paroisses du Vicariat :

Alexandrie : 7 paroisses latines et 3 églises non paroisses.

Le Caire : 3 paroisses latines et 3 églises non paroisses.

Province : 22 paroisses latines ou servant aux latins.

En tout, dans ce vicariat, 32 paroisses desservies par les Pères Franciscains.

Ceux de la Custodie (recrutement international) : Le Caire, 3 paroisses ; Alexandrie, 6 paroisses ; Basse Egypte, 4 paroisses.

Ceux de la mission de Haute Egypte (province de Toscane) : 18 églises en Haute Egypte, servant aussi de paroisse pour les Latins, fort rares d'ailleurs dans ces contrées.

Cinq autres églises sont desservies par des religieux de différentes communautés : Lazaristes (*Alexandrie*) ; Salésiens (*Alexandrie*) ; Jésuites (*Alexandrie*) ; Pères du Sacré-Cœur de Vérone (*Le Caire*).

B. — *Communautés religieuses dans le Vicariat :*

D'hommes : 9 communautés.
De femmes : 20 communautés.

2° *Vicariat d'Héliopolis :*

Le Vicaire Apostolique était Mgr Van den Bronck, des Missions Africaines de Lyon ; en juin 1952, il a été déplacé et son successeur n'est pas encore nommé.

A. — *Paroisses du Vicariat :*

Le Caire : 6 paroisses et 6 en *Basse Egypte*, desservies par les Missions Africaines de Lyon ; 2 églises au Caire (Carmes déchaussés et Jésuites).

B. — *Communautés religieuses dans le Vicariat :*

D'hommes : 4 communautés.
De femmes : 5 communautés.

3° *Vicariat du Canal de Suez :*

Le Vicaire apostolique est actuellement Mgr Colin, Franciscain de la Province de Lyon.

A. — *Paroisses du Vicariat :*

Port-Saïd : 2 paroisses.
Port-Fouad : 1 paroisse.
Ismailia : 1 paroisse.
Suez : 1 paroisse.
Port-Tewfik : 1 paroisse.

En tout 6 paroisses latines desservies par les Pères Franciscains.

B. — *Communautés religieuses :*

D'hommes : 3 communautés.
De femmes : 5 communautés.

Enseignement donné ou contrôlé par les différentes Communautés catholiques d'Égypte (de tous rites)

1° *Dans la ville du Caire :* 52 établissements primaires et secondaires, comptant 18.789 élèves dont 3.697 musulmans.

2° *Dans la ville d'Alexandrie :* 26 établissements primaires et secondaires, comptant 9.788 élèves, dont 2.000 musulmans.

3° *Dans les villes du Canal de Suez :* 10 établissements comptant 3.480 élèves dont 850 musulmans.

4° *Dans la province :* 206 établissements primaires et secondaires dirigés et soutenus par les communautés des différents rites, comptant environ 19.565 élèves, dont 6.781 musulmans.

Au total, dans toute l'Égypte, l'Église catholique, soit par ses religieux et religieuses, soit par des associations privées, procure le bienfait de l'enseignement primaire et secondaire à 51.622 élèves des deux sexes dont 13.178 musulmans.

En regard de ce chiffre éloquent, il est bon pourtant de rappeler que 1.169.000 Égyptiens fréquentent actuellement les écoles des trois degrés de l'enseignement.

Etablissements de bienfaisance dirigés par des Congrégations religieuses en Égypte :

1° *Dans le Vicariat apostolique d'Alexandrie :*

6 dispensaires.
2 orphelinats.

- 2 hôpitaux et 2 maternités.
- 2° *Dans le Vicariat apostolique d'Héliopolis :*
 - 2 orphelinats (1 pour garçons et 1 pour filles).
 - 12 dispensaires.
 - 2 hôpitaux et 2 maternités.
 - 2 asiles de vieillards.
 - 12 ouvroirs.
 - 6 cercles de jeunes.
 - 8 patronages.
 - 10 conférences de Saint-Vincent de Paul.
- 3° *Dans le Vicariat apostolique du Canal de Suez :*
 - 5 dispensaires.
 - 2 hôpitaux.
 - 2 maternités.
 - 1 clinique.
 - 1 foyer paroissial.

*Statistiques concernant la double famille
de Saint-Vincent de Paul en Egypte*

1° *Missionnaires Lazaristes :* 2 maisons : Alexandrie et Tanta.

A. — *Maison d'Alexandrie :* 5 confrères et 1 frère coadjuteur.

Les œuvres de cette maison :

a) *Eglise de l'Immaculée Conception :*

— Les confrères n'administrent pas les sacrements de baptême, de mariage, ni d'extrême-onction réservés à la paroisse, mais ils sont chargés d'assurer, dans leur église, les messes, confessions, prédications, cérémonies religieuses tout comme dans une paroisse.

— Ils dirigent le Foyer Saint-Vincent de Paul où se donnent régulièrement des séances de cinéma.

— Ils ont créé aussi une section de la Légion de Marie.

b) *Aumôneries des maisons des Filles de la Charité :* Alexandrie.

— *Maison de la Miséricorde :* 1.500 élèves.

Les confrères y assurent : l'instruction religieuse, les confessions, les réunions des groupes de la Croisade et des Ames vaillantes, les cercles des Enfants de Marie.

— *Orphelinat et Externat Saint-Antoine :*

Cette maison compte 160 petits orphelins et 260 élèves externes.

Les confrères y assurent : l'instruction religieuse, les confessions, les prédications régulières des dimanches et fêtes, les réunions de la Croisade Eucharistique.

— *Collège Saint-Joseph de Moharrem Bey (600 élèves) :*

Les confrères y assurent : la messe quotidienne, comme dans les deux autres maisons, l'instruction religieuse et les confessions, les prédications régulières des dimanches et fêtes, les réunions de la Croisade et des Ames Vaillantes, les cercles d'Enfants de Marie.

c) *Ministère direct auprès des Filles de la Charité :*

Les confrères de cette maison sont également chargés des confessions ordinaires et extraordinaires des Filles de la Cha-

rité des cinq maisons d'Alexandrie. Ils assurent en outre la conférence mensuelle aux Sœurs de la maison de Port-Tewfik.

La conférence mensuelle également aux Sœurs des maisons d'Alexandrie.

B. — *Maison de Tanta* : Mgr Sidarouss et 4 confrères.
et 3 Pères coptes.

Les œuvres de cette maison :

a) *Grand et Petit Séminaire Coptes Catholiques* :

Recteur : Mgr Sidarouss.

Les 4 confrères assurent la direction spirituelle et des classes au Grand et au Petit Séminaire.

b) *Ministère auprès des Filles de la Charité* :

Les confrères de cette maison assurent, en outre : la conférence mensuelle aux Sœurs du Caire et des maisons du Canal de Suez, les visites trimestrielles aux Sœurs des maisons du Canal, du Caire, et aux Sœurs de la mission de Haute-Egypte.

c) *Prédications* : dans la mesure où leurs occupations au Séminaire le leur permettent, les confrères assurent aussi quelques prédications et conférences aux groupes de jeunes filles du Caire, des recollections sacerdotales et collaborent à des revues arabes et françaises du Caire.

2° *Filles de la Charité* : 13 maisons en Egypte : 150 Sœurs.

Les Filles de la Charité comptent en Egypte :

Alexandrie : 5 maisons.

Le Caire : 3 maisons.

Port-Saïd : 1 maison.

Port-Tewfik : 1 maison.

Ismaïlia : 2 maisons.

Sedfa (Haute-Egypte) : 1 maison.

B. — *Œuvres principales de ces maisons* :

Les œuvres principales de ces 13 maisons :

4 hôpitaux avec plus de 700 lits.

8 dispensaires dans lesquels passent, chaque année, environ 800.000 malades.

2 orphelinats de garçons avec 265 enfants.

2 orphelinats de filles avec 125 enfants.

7 écoles et collèges, qui comptent 6.000 élèves.

1 fourneau économique qui distribue 90.000 repas par an.

C) *Autres œuvres secondaires* :

Beaucoup d'autres œuvres sont dirigées par les Filles de la Charité en Egypte, pour le bien des pauvres, et qui ne peuvent pas s'exprimer en chiffres :

Les œuvres en faveur des enfants coptes et des familles coptes.

Les Dames de la Charité et les Louise de Marillac.

Les Enfants de Marie.

Les Ames Vaillantes.

Les garderies et jardins d'enfants très modernes.

Les buanderies et ateliers de repassage qui constituent le gagne-pain des orphelins.

Tanta, 15 décembre 1952.

TURQUIE

PANAYA KAPULU 1952 (1)

Pendant les semaines qui suivirent le grand pèlerinage du 19 août 1951 (*Annales*, t. 116) il y eut un va-et-vient continu : curieux des environs, touristes, pèlerins. C'est ainsi que le 8 septembre fut célébrée dans la Maison de la Vierge, par Mgr Varouchas, évêque des Grecs unis d'Istanbul, une messe pendant laquelle un jeune chœur orthodoxe nous fit entendre les magnifiques louanges que l'Eglise byzantine adresse à la Vierge.

Le 29 octobre, il y avait eu, le matin, à Ephèse, dans les ruines de l'église Sainte-Marie, une messe célébrée par Mgr Descaffi, archevêque d'Izmir, en présence d'environ trois cents pèlerins. La plupart, avant de rentrer chez eux, eurent à cœur de faire une petite visite à Panaya. Simple défilé autour de la Maison, au chant de l'*Ave Maris Stella*...

L'hiver devait inévitablement arrêter ce va-et-vient. Pendant des mois, d'abondantes pluies avaient fortement endommagé le « *Chemin de Marie* ». Le bruit courut même qu'il était devenu tout à fait impraticable. En réalité il ne fut jamais inaccessible aux taxis, mais il eût été souverainement imprudent d'y laisser s'aventurer les cars. Il fut donc décidé que, contrairement à l'usage d'autrefois (1896-1914) le pèlerinage annuel n'aurait pas lieu pendant la semaine de Pâques. Et on le remit à plus tard, *sine die*...

Le jour de Pâques, cependant, 13 avril, abordait à Izmir le paquebot « *Foch* » avec trois cents touristes. Plusieurs montèrent à Panaya, dont quelques prêtres. Simple visite sans cérémonie religieuse. Car, le paquebot devant repartir le soir même, ils n'avaient pas le temps de s'y arrêter. S'ils voulaient voir Ephèse. Or, Panaya n'ayant d'intérêt que par sa proximité d'Ephèse, une visite aux ruines est absolument nécessaire.

Le 17 avril, arrivée du paquebot « *Anne-de-Bretagne* », avec quatre-vingts touristes, dont la plupart sont montés à Panaya à peu près dans les mêmes conditions.

C'est le 17 août qu'a eu lieu le pèlerinage des catholiques d'Izmir. Environ trois cents pèlerins. Messe célébrée par Monseigneur l'Archevêque. Nombreuses communions. Il n'a donc pas eu l'éclat de celui de l'année dernière. Moins de photographes. Mais par contre les cinéastes explorateurs de l'Ararat ont filmé la cérémonie (2). L'un d'eux avant son départ de France avait vu Mgr Théas qui, disait-il, l'avait chargé de porter à Notre-Dame d'Ephèse le salut de Notre-Dame de Lourdes.

(1) Les anciennes publications écrivent Panaghia Capouli. Orthographe très défendable. Mais il semble pratiquement nécessaire de s'en tenir à la transcription turque (u = ou).

(2) Ce film technicolor a été projeté à Paris même dans les « actualités » du 31 août. On apprend, à la date du 10 novembre que M. Halim Atyot, directeur du tourisme turc, l'a présenté au Saint-Père qui s'y est vivement intéressé. Le film sera projeté en sa présence et en présence des cardinaux, etc.

Le 24 août, un groupe de pèlerins (environ cent cinquante), venus d'Athènes, conduits par Mgr Calavassis, évêque des catholiques uniates de Grèce. Il y a célébré une messe byzantine, et l'on est descendu aussitôt à Ephèse. Car on devait être de retour à 14 heures pour se réembarquer.

Le même jour, arrivée à Izmir d'un grand paquebot « Bretagne », avec mille quatre cents touristes. La plupart sont restés à Izmir, et ceux qui ont été à Ephèse n'ont pas vu Panaya. Il faut avouer que ç'a été une assez forte déception. Mais quoi ? les exigences matérielles du débarquement d'un si grand nombre n'ont permis aux taxis de se mettre en marche que tard dans la matinée.

On peut dire que les touristes sont véritablement enchaînés. Aucune liberté de mouvement. Il n'y a que ceux qui voyagent pour leur propre compte qui puissent bien faire les choses. Tel ce jeune prêtre canadien, élève à l'Institut biblique de Rome, qui, à son retour d'un voyage en Palestine, s'est arrêté à Izmir, en est parti pour Ephèse et Panaya où il a célébré la messe, en est descendu pour visiter Ephèse avec quelques amis, est enfin remonté à Panaya où il a passé la nuit dans des conditions très peu confortables, afin de pouvoir y célébrer encore une fois la messe, le lendemain (3).

Le 4 septembre, petit groupe venu d'Istanbul. Messe chantée par Monseigneur l'Archevêque d'Izmir. Un prêtre melchite qui se trouvait de passage, y a célébré la messe en arabe : *Beatam me dicent*, etc...

Le 29 octobre, grand jour pour Panaya Kapulu. La veille, dès son arrivée à Izmir, où il n'est resté qu'une journée entière, le Très Honoré Père avait accepté avec empressement la proposition de célébrer le lendemain la messe à Panaya Kapulu. L'on est donc parti un peu après 7 heures. Vers 10 heures, messe dans la Maison de la Vierge. Avec quelle piété ! les lecteurs des *Annales* n'ont pas besoin qu'on insiste. Et avec quelle émotion au cœur des assistants ! M. Euzet ne put s'empêcher de faire une démarche assez étrange : il remercia le Très Honoré Père aux noms de la Sœur de Grancey et de M. Poulin. L'un et l'autre eussent été si heureux de voir à Panaya le Supérieur général. Il est vrai que le vénéré Père Fiat était de cœur avec eux. Et le P. Slattery ne s'offensera pas si l'on fait remarquer qu'il semble avoir hérité de son prédécesseur sa dévotion à Panaya (4). Que l'on se rappelle la belle prière composée en 1910. Elle a été publiée dans les *Annales* de 1948. Mais il sera bon de la relire ici :

O Marie conçue sans péché, qui avez confié à la famille de saint Vincent la Médaille Miraculeuse, et qui, par elle, avez pré-

(3) Ce n'est pas la première fois qu'un retour de Palestine sur les traces de saint Paul amène à Panaya des pèlerins. L'année dernière déjà quelques prêtres séculiers et deux Bénédictins, dont le P. Jacques Dupont de Saint-André (Bruges) s'étaient arrêtés à Ephèse et avaient poussé jusqu'à Panaya. Cette année même quatre prêtres, un belge, deux français, un italien, ont fait le même pèlerinage et l'un d'eux a célébré la messe dans la maison de la Vierge.

(4) Voici quelques lignes écrites à la hâte dans le Livre d'or : Que Dieu bénisse tous nos confrères et nos chères Sœurs et leurs œuvres à Smyrne et qu'il bénisse Panaya ! W. Slattery, i.d.p.d.l.m., Sup. gén., le 30 octobre, à Smyrne.

paré le monde catholique à la définition du dogme de votre Immaculée Conception, nous venons vous demander une nouvelle faveur.

Par les enfants de saint Vincent de Paul a été providentiellement découvert à Ephèse et acheté pour les Filles de la Charité le lieu qui, selon toute probabilité, possède votre tombeau et d'où vous avez été élevée au ciel auprès de votre divin Fils.

Nous vous prions de rendre enfin ce tombeau glorieux et de réjouir toute l'Eglise en préparant ainsi la définition de votre glorieuse Assomption. O Marie conçue sans péché, etc...

Comment ne pas faire remarquer que le souhait du P. Fiat s'est réalisé, en sens contraire, pour ainsi dire. En effet, ce n'est pas la découverte du tombeau qui a précipité la définition du dogme, mais la définition du dogme qui a ressuscité Panaya endormi depuis bientôt un demi-siècle (1914-1951).

Le 15 novembre. Réapparition de la marine française à Panaya. Dès les premiers temps de la découverte, la marine française connut le chemin de Panaya. Les officiers venaient au Collège du Sacré-Cœur. On leur parlait de cette découverte si extraordinaire. Et l'on faisait avec eux l'ascension de la Montagne, par des sentiers encore inexistantes. C'est ainsi que, dans la première brochure qui porte le millésime 1896 on peut lire plusieurs attestations signées de noms d'officiers, par le capitaine de vaisseau Antoine, plus tard amiral. C'est ainsi que la vénérée Sœur de Grancey eut la joie d'y voir son neveu Antonin, enseigne de vaisseau (5). Ce va-et-vient avait continué jusqu'en 1914. Mais depuis ! (6).

Or, voici que le 14 novembre dernier arrivait en rade d'Izmir, la flotte des nations unies, dont trois unités françaises. La première pensée de M. Euzet fut de renouer la tradition interrompue.

Dès le lendemain, une excursion était organisée pour Ephèse-Panaya, par les officiers et marins du croiseur « Gloire ». M. Euzet se fit un devoir de les accompagner. Des taxis pour les officiers et trois cars pour une centaine de marins.

On fila tout droit sur Panaya. Malheureusement à cause des pluies récentes, et surtout à cause des travaux en cours sur le « Chemin de Marie » les cars ne furent pas autorisés à monter. Combien regrettable, ce contre-temps ! car les pompons rouges auraient bien fait dans le paysage (7).

Quant aux officiers, qui ne savaient rien de Panaya, ils s'y intéressèrent vivement, écoutant avec avidité les explications malheureusement trop rapides. Car, il fallait descendre pour voir

(5) Mort depuis. L'un de ses fils, le baron Louis de Mandat-Grancey, habite Paris, rue du Bac.

(6) Il faut dire toutefois que moralement la tradition n'a pas été rompue. En 1918, M. Gaston de Maupéou, alors jeune officier, actuellement contre-amiral, prit contact avec nos confrères d'Izmir et fut tellement enthousiasmé de ce qu'il entendit que, sans avoir jamais vu Panaya, complètement inaccessible à cette date, il lui est resté obstinément fidèle. Aux moments les plus difficiles il a trouvé moyen d'entrer en correspondance avec eux. La réapparition de la marine française à Panaya aura été pour lui une grande joie.

(7) On apprit plus tard que le lendemain, une autre excursion organisée par le croiseur *Montcalm* avait été plus favorisée. Les cars purent monter, les ouvriers ne travaillant pas le dimanche. Mais il n'y avait personne pour accompagner les touristes-pèlerins

Ephèse, surtout l'église Sainte-Marie et la basilique de Saint-Jean. Avant 5 heures, on était de retour. Mais tous enchantés ! Le lendemain, M. Euzet recevait une invitation à déjeuner au carré des officiers. C'était pour continuer les intéressantes conversations de la veille.

Voilà donc, à peu près, concernant Panaya ce qui a pu être noté sur place. Mais ce n'est pas d'Izmir qu'il est possible de suivre les progrès de la cause à travers le monde. Dans « *Ecclesia* » d'août 1951, quelques pages autorisées faisaient connaître Panaya à bon nombre de lecteurs. Par contre les lecteurs d'*Ecclesia* ont pu lire dans le numéro d'août 1952, quelques lignes d'un auteur qui prend délibérément position contre Ephèse !

Mais quelle surprise ! Dans l'« *Ami du Clergé* » (9 octobre 1952), un sermon sur la Maternité divine amène l'orateur à parler d'Ephèse et de Panaya pour lequel, sans se prononcer absolument il se montre très favorable. Et, chose curieuse ! il est au courant des dernières nouvelles ou même les devance, par exemple, quand il donne comme faite une émission de timbres-poste qui est seulement en projet ferme, et pour un très proche avenir (8).

Cette attitude n'est pas une prise de position de l'*Ami du Clergé*, qui a toujours été réservé sur la question. Elle n'engage que l'auteur du sermon (9). Mais au point de vue de la diffusion on ne pouvait souhaiter mieux. Dans aucun presbytère de France on ne pourra plus ignorer Ephèse-Panaya. On sait de plus que l'*Ami du Clergé* est reçu dans beaucoup de presbytères de l'étranger.

On osera demander à quelque lecteur bien informé des *Annales*, de vouloir bien compléter ces quelques renseignements. Izmir, le 8 décembre 1952.

Joseph EUZET.

CHINE

HANGCHOW (Chine)

QUELQUES NOTES SUR LE REGIME COMMUNISTE DANS L'ARCHIDIOCESE

Dès les premiers jours de mai 1949, les « *armées populaires de la libération* » avaient complètement occupé la partie nord-ouest du Chékiang qui constitue l'Archidiocèse de Hangchow. Le 25 avril, je me trouvais à Kiashing pour les obsèques de mon prédécesseur, le vénéré Mgr Faveau. Pour rentrer à Hangchow, je dus recourir aux barques privées et ce voyage me prit quatre jours. Les armées communistes occupèrent la ville de Hangchow le 3 mai.

(8) Par contre, il oublie de parler d'une belle médaille qui a été frappée et déjà mise en circulation : « *Assomption* » et au revers la « *Maison de la Vierge* », avec l'inscription : « *Panaya Kapulu, Ephèse, Maison de la Sainte Vierge.* »

(9) Sans prétendre faire un relevé exhaustif il sera intéressant de signaler que dans le même recueil (1933) un sermon est pour Ephèse et que, en 1935, un autre est pour Jérusalem.

Les journaux proclamaient hautement que les « armées populaires » respectaient les propriétés des étrangers et des églises, que la liberté de conscience était assurée, etc... Ces proclamations contribuèrent à diminuer la tension des esprits, d'autant plus que les dernières troupes communistes se montrèrent très disciplinées.

A mon arrivée à Hangchow, je trouvai à la Mission Mgr Chow, archevêque de Nanchang et son Vicaire général. Toutes les communications étant coupées, il ne put rejoindre son diocèse que trois mois plus tard.

Ces premiers mois se passèrent sans incidents.

(Pour plus de clarté, au lieu de suivre l'ordre chronologique, nous diviserons ces notes en paragraphes s'appliquant aux divers intérêts de l'Eglise.)

I. — LES BIENS MATÉRIELS DE L'ÉGLISE SOUS LE RÉGIME COMMUNISTE

Pendant la deuxième moitié de l'année 1949 fut lancé le mouvement de « récupération des impôts ». Des taxes exorbitantes furent prélevées sous trois titres : impôts de l'année courante non acquittés, tranches d'impôts « volontaires » à payer à l'avance, remboursement aux locataires de terrains des arrhes avancées aux propriétaires au moment de la location. De nombreuses familles se trouvèrent ruinées, des propriétés furent abandonnées. La Mission Catholique dut payer environ 50.000.000 *Jen Ming Piao* : Billets du peuple. (Cette monnaie communiste tourne autour d'un vingt millième du dollar américain). Certains prêtres terrorisés par les syndicats locaux abandonnèrent leurs biens et leurs églises.

Dès l'arrivée des troupes on entendit parler d'occupation de quelques résidences et églises. Comme il en était de même pour les immeubles des particuliers, on espérait que ces mesures seraient provisoires ; mais, avec le temps, la situation ne fit qu'empirer. J'intervins à deux reprises auprès de la police. On me dit que cette occupation des églises et résidences était illégale, que je devais signaler par écrit tous les cas et qu'on y porterait remède... Mais personne n'osa me donner les renseignements voulus, craignant les représailles. Quelques mois plus tard je pus me convaincre moi-même de ma trop grande simplicité et de l'inutilité de ma démarche.

Actuellement toutes les résidences et toutes les églises du diocèse, sauf celles de la ville de Hangchow, ont été réquisitionnées. Les prêtres et les Religieuses ont dû ou bien émigrer ailleurs, ou bien se contenter des plus mauvaises chambres, par exemple du poulailler ou de la porcherie. Les églises de la campagne ont été transformées en granges ou en clubs populaires. Les fidèles n'en ont plus l'usage. Certaines églises ou les chrétiens sont plus nombreux sont laissées à leur disposition pour la matinée du dimanche. Dans la plupart des stations, les fidèles se rassemblent pour la prière dans des maisons particulières.

Quand j'ai demandé comment cette manière d'agir peut se concilier avec la liberté inscrite dans la loi, on m'a répondu que c'est un état provisoire, que les chrétiens comme les autres doivent contribuer au bien du pays — ou même, plus franchement, que « la religion est chose périmée, que c'est un moyen employé par les impérialistes pour asservir le peuple, que le temps passé à l'église est du temps perdu », etc...

Tous les édifices sont soustraits à la surveillance des missionnaires et tomberont en ruines dans peu d'années.

La plupart de nos paroisses possédaient des biens-fonds, quelquefois assez considérables, soit acquis par l'économie des missionnaires, soit donnés par les chrétiens. Par le fait de la réforme agraire, l'Eglise a perdu tous ces biens-fonds, environ 1.500 *mu* (plus de 100 hectares). Dans les villes il reste encore pour un temps quelques terrains et maisons dont les revenus suffisent à peine à faire subsister la Mission et la Société des Filles du Sacré-Cœur.

En janvier 1951, on exige un enregistrement de tous les biens meubles et immeubles de l'Eglise. Une nomenclature très minutieuse était exigée dans un délai très court. Les Sœurs de l'orphelinat de Hangchow crurent pouvoir « oublier » une certaine quantité de denrées accordées par le *Catholic Welfare*. Elles ont été dénoncées par les amis auxquels elles s'étaient confiées, et plusieurs personnes ont été compromises. La Sœur Supérieure, française, a été enfermée pendant huit mois dans son établissement et, depuis trois mois, est gardée dans une chambre sous secret. J'ai été moi-même rendu responsable.

Un de nos prêtres fait prisonnier le 6 novembre 1951 a révélé que le diocèse avait des fonds liquides à la Procureur de Shanghai. Le gouvernement a exigé le transfert de ces fonds en J.M.P. à la banque de Hangchow. Ils se montent à 160.000.000 (U.S. 8.000 dollars au cours officiel). Ce capital est déposé au nom de la Mission Catholique et la banque envoie le bilan tous les trois mois. Mais on ne permet pas au procureur de Hangchow de tirer de chèques, sous prétexte que ce capital appartient à tout le diocèse.

Depuis longtemps j'ai averti nos prêtres et nos religieuses qu'ils doivent chercher un moyen personnel de subsistance. La profession religieuse ou sacerdotale n'est pas reconnue et qui-conque n'exerce pas un métier est regardé comme oisif et en marge de la loi. Depuis plus de six mois la procure centrale n'a pu rien envoyer dans les missions. Bon nombre de prêtres réussissent encore à obtenir des honoraires de messes, d'autres font appel avec succès à la générosité des chrétiens ; le plus grand nombre ont adopté une profession : professeurs, médecins bénévoles, cultivateurs, apiculteurs, même menuisiers. Il en est de même pour les religieuses indigènes. Nous espérons toutefois qu'il deviendra possible d'obtenir une part des subsides ordinaires de la Propagation de la Foi ; mais c'est une question très délicate car les comptes de chaque paroisse sont minutieusement contrôlés par le Gouvernement qui veut savoir l'origine de toutes les recettes et soupçonne le clergé d'être l'agent de menées « antipatriotiques ».

II. — LES ŒUVRES DE LA MISSION CATHOLIQUE

Ces œuvres consistaient en écoles, hôpitaux, orphelinats, dispensaires.

Les *écoles*, sous le régime communiste, sont toutes devenues des centres de propagande. Dans les écoles privées on introduit des professeurs chargés de « montrer la voie nouvelle » et surtout d'espionner. Dans les réunions périodiques de professeurs et d'élèves, n'importe qui a le droit de signaler les fautes commises et d'accuser les personnes, à commencer par le Directeur qui doit s'humilier devant tous.

Tout enseignement non seulement religieux, mais non conforme à la philosophie communiste est sévèrement prohibé. Les religieuses de sainte Xavier Cabrini qui tenaient deux écoles à Kiashing n'ont pu se résigner à ces restrictions et ont abandonné leurs écoles. Le bureau de l'enseignement a forcé la directrice laïque catholique, Mlle Sophie Cheng, à continuer pendant six mois et à faire face aux dépenses. Cette personne a montré un grand courage et bien mérité de la religion.

En janvier 1951, on a convoqué en conférences les représentants des « écoles religieuses ». La décision finale a été que ces écoles devaient désormais cesser tout rapport avec les sociétés religieuses. Cette décision a eu du moins l'avantage de clarifier la situation et de dispenser la Mission de contribuer à l'entretien des écoles athées. Mais les terrains, locaux, matériel scolaire restent confisqués au profit d'établissements complètement étrangers, sinon hostiles à l'Église. Bien plus, certaines écoles voisines des résidences se sont agrandies à leurs dépens et ont chassé le prêtre de son habitation. Les prêtres qui étaient directeurs d'écoles ont été démis de leurs fonctions. L'un d'eux, intimidé, ayant pris la fuite a été saisi et emprisonné... et j'ai été incriminé pour lui avoir donné asile.

**

Hôpitaux. Dans la ville de Hangchow la Congrégation des Filles de la Charité avait fondé l'hôpital du Sacré-Cœur. Terrain de quatre hectares, trois pavillons pour les malades, un couvent pour les sœurs, un pavillon pour la radiologie et la pharmacie, une école d'infirmières, une école primaire et une chapelle semi-publique. Toutes les dépenses pour l'achat du terrain, les constructions, l'ameublement technique avaient été supportées par la Communauté des Sœurs. Aussitôt après l'arrivée des communistes, le Comité de patronage, de concert avec la Sœur Supérieure, fit son possible pour répondre aux exigences nouvelles. Mais, parmi le personnel, une cellule était déjà formée qui avait pour but de mettre le trouble dans l'hôpital. Deux directeurs se succédèrent sans pouvoir se rendre maîtres de la situation. Il fut question de louer l'hôpital à une école de médecine ; mais la municipalité s'y opposa et exigea que l'hôpital fut confié au bureau de bienfaisance qui le céda au Syndicat des ouvriers.

Maintenant, l'hôpital est complètement passé aux mains dudit Syndicat qui le traite comme sa propriété. Les Sœurs étrangères ont dû partir. Les Sœurs chinoises sont restées. Huit d'entre elles ont un emploi dans l'administration, mais n'ont aucun rapport direct avec les malades. Elles sont payées comme les autres employés. Jusqu'ici on leur a laissé une petite partie de leur couvent et leur chapelle qui sert d'église pour le quartier.

L'hôpital de Kiashing faisait partie des établissements des Sœurs. Il a été confisqué en même temps que l'orphelinat. Cependant, comme cet hôpital ne recevait guère que des malades gratuits, il est fermé pour le moment.

**

Orphelinats. Tout le monde a entendu parler de la tragédie des orphelinats de Chine.

Les religieuses de tous les Ordres qui tenaient ces orphelinats avaient pour principe : 1° de recevoir le plus d'enfants

possible, même des malades et des moribonds, pour les baptiser et leur procurer ainsi le bonheur éternel. Elles inscrivait indistinctement tous les enfants reçus, ce qui, au bout de l'année, produisait un pourcentage de décès impressionnant ; 2° d'élever elles-mêmes dans l'internat les sujets bien portants. Une partie des ressources nécessaires venait du travail manuel des enfants ; et, naturellement, le travail le plus lucratif était préféré au travail utile. C'est ainsi que de futures mères de famille avaient passé toute leur jeunesse à exécuter des dentelles et des broderies qui n'avaient de cours qu'à l'étranger.

Pour quiconque a visité ces orphelinats, il n'y a aucun doute que les conditions hygiéniques d'habitation et de nourriture, le bien-être matériel, le niveau moral surtout étaient bien au-dessus de ce qu'ils sont dans une famille chinoise ordinaire, à plus forte raison dans les établissements païens similaires. Mais, en dénaturant les faits et en soudoyant les délateurs, les communistes eurent beau jeu de prouver que, sous couleur de bienfaisance, les religieuses étrangères étaient venues en Chine pour exploiter les pauvres et pour détruire les petits enfants chinois.

Il y eut contre les Sœurs des campagnes de calomnies atroces. Pour notre orphelinat de Kiasning, on alla jusqu'à représenter par des dessins des cadavres d'enfants liés entre eux et retirés d'un puits et d'une fosse commune : ces enfants auraient été enterrés vivants. On représentait même une religieuse en train de cuire dans une marmite les membres de bébés récemment reçus... La Sœur Supérieure fut soumise à un jugement populaire, enfermée pendant plusieurs mois au poste de police, et conduite à la frontière entre deux soldats armés.

L'orphelinat de Hangchow fut l'objet de longues investigations. A plusieurs reprises des dames de l'alliance démocratique y firent des visites, puis le bureau de bienfaisance y plaça des monitrices chargées d'enseigner les nouvelles méthodes. L'attaque débuta brusquement par un article de journal portant contre les Sœurs une liste d'accusations. Cette liste est un cliché fixé à l'avance pour tous les orphelinats. Il se trouvait que plusieurs points étaient manifestement inapplicables à celui de Hangchow. Par exemple, le nombre des décès pendant les deux dernières années, évalué à 65 % n'atteignait pas en réalité 30 % du nombre total des orphelines. Ces enfants elles-mêmes protestèrent à mainte reprise qu'elles étaient très suffisamment nourries et confortablement vêtues.

Une conférence publique fut convoquée pour accuser la Supérieure. Des employés de l'établissement, d'anciennes orphelines qui ne connaissaient pas même cette Supérieure arrivé en 1948, y prirent la parole. A partir de ce jour, la Supérieure fut remplacée par une Sœur chinoise et deux monitrices déléguées par le Gouvernement.

Au mois de juin 1951, la municipalité prit officiellement la direction de l'établissement. La Supérieure et son assistante chinoise furent condamnées à l'inaction dans des appartements séparés de ceux des autres Sœurs ; celles-ci, chassées de leurs maisons durent se contenter d'un dortoir commun dans un galetas. La chapelle fut transformée en salle de réunions, les emblèmes religieux enlevés. Depuis le commencement d'avril 1952, la Supérieure et son assistante ont été mises au secret, chacune dans une chambre gardée jour et nuit, pour n'avoir pas

livré intégralement les secours reçus du Catholic Welfare et autres sources. Les autres Sœurs sont employées dans des offices subalternes et reçoivent un salaire modique. On leur a refusé jusqu'ici de rentrer dans leur famille, même de prendre des congés. Les orphelines ont montré jusqu'ici bon esprit et beaucoup de courage et assistent fidèlement aux offices de l'Eglise.

Les *dispensaires* annexés aux hôpitaux ou aux orphelinats saisis par le gouvernement ont été aussitôt fermés, car les communistes n'admettent pas la distribution de remèdes gratuits. Les dispensaires légalement constitués et enregistrés avec médecin et infirmières ont été mis sous le contrôle du bureau local de l'hygiène. La Société des Filles du Sacré-Cœur a réussi à conserver quelques-uns de ses dispensaires en les faisant inscrire au syndicat des employés médicaux. Ces petits dispensaires servent à deux fins : entretien des religieuses et contacts avec le peuple et les chrétiens.

III. — PERSONNEL DE LA MISSION

A l'arrivée de l'armée communiste, tous les prêtres du diocèse gardèrent leur poste. Jusqu'en 1951, ils purent continuer sans trop de difficultés leur ministère. A la fin de 1950, sous le prétexte de la réforme agraire, les églises de la campagne furent fermées et les prêtres consignés dans leur résidence. Cette situation a duré plus ou moins jusqu'à la fin de l'année 1951.

En juillet-août 1951, quatre de nos missionnaires étrangers rentrèrent en Europe. Deux d'entre eux étaient enfermés depuis sept mois dans leur résidence, avec défense de recevoir les chrétiens, leur église confisquée et leur santé en danger. Le Procureur de la Mission voyait sa situation devenir très dangereuse. Le Vicaire Général du diocèse, malade et infirme (jambe et pied paralysés) fut rapatrié en décembre.

Actuellement, il reste encore dans le diocèse sept missionnaires irlandais de S. Colomban. Sur douze, neuf ont demandé leurs passeports, mais cinq seulement les ont obtenus. Leur situation qui semblait assez critique s'est sensiblement améliorée à cause de la sympathie des chrétiens qui leur viennent en aide. L'esprit apostolique de ces missionnaires et les heureux résultats qu'ils ont obtenus depuis leur arrivée en 1946 méritent d'être signalés.

Au cours de 1951, trois prêtres chinois durent quitter leur poste pour se mettre en sûreté. L'un d'eux, comme je l'ai noté ci-dessus, a été repris et emprisonné. Les deux autres n'ont pu encore rentrer.

Le 6 novembre 1951, le Père Paul Tchao a été emprisonné comme Directeur de la Légion de Marie. Son cas n'a pas encore été jugé.

Le R.P. Ting, Lazariste, 70 ans, fut emprisonné en juillet 1950 pour avoir refusé trop catégoriquement de prêter son église. Il fut relâché au bout de cinq semaines. Depuis, il a tenu son poste avec beaucoup de courage. Il est mort en février 1952.

Les autres prêtres chinois continuent leur ministère auprès des chrétiens selon leurs possibilités. A l'Est du diocèse (districts de Kiashing et de Huchow), il peuvent encore visiter leur chrétienté et obtiennent des fruits spirituels satisfaisants. A l'Ouest, où les communications sont plus précaires et les chré-

tientés plus dispersées, bon nombre de fidèles ne peuvent être atteints.

Deux prêtres, l'un en prison, ont été forcés de rédiger et de signer des articles de journaux (confessions) contre eux-mêmes et contre leur Evêque. Aucun autre n'a fait d'acte positif contre l'autorité spirituelle. Je craindrais seulement que leur trop grande timidité et leur trop de préoccupation de leur avenir matériel ne les conduisent à des concessions incompatibles avec leur état.

Il y a actuellement dans l'Archidiocèse de Hangchow quarante-et-un prêtres chinois : vingt-sept séculiers et quatorze Lazaristes.

Sept prêtres irlandais de la Congrégation de Saint Colomban.

Quarante-trois religieuses chinoises de la Société diocésaine des Filles du Sacré-Cœur.

Vingt-sept religieuses chinoises de la Compagnie des Filles de la Charité.

Environ vingt-huit mille catholiques.

J'ai délégué le R.P. Matthieu Wang, de la Congrégation de la Mission, mon Vicaire Général, pour administrer le diocèse de Hangchow en mon absence. Le R.P. Wang est né le 22 septembre 1903, d'une famille de vieux chrétiens. Son grand-père eut à souffrir pour la Foi du temps des boxers. Le R.P. Matthieu Wang fut ordonné prêtre le 17 février 1928, par Mgr Faveau. Il fit ses études au petit séminaire de Hangchow et au grand séminaire provincial des Lazaristes, à Kiashing. Il fit un stage dans les missions et suivit un cours de pédagogie à l'Université Fujen. Plus tard, il obtint un brevet du Ministère de l'Instruction pour l'enseignement des Mathématiques.

Il a été successivement Directeur du petit séminaire et d'une école secondaire ; il était depuis 1947 Chancelier de l'Archevêché et consultant provincial de la Congrégation de la Mission.

IV. — MOUVEMENT « RÉFORME ET INDÉPENDANCE »

C'est dans la seconde moitié de 1950 qu'on entendit parler pour la première fois de ce mouvement dans la ville de Hangchow.

Les diverses communautés protestantes obéirent sans retard aux ordres du gouvernement. Des assemblées furent tenues auxquelles des délégués catholiques devaient assister. A la suite des décisions prises, tous les pasteurs et chefs de sectes étrangers demandèrent leurs passeports ; de sorte qu'au commencement de 1951, il ne restait plus à Hangchow aucun membre étranger des églises protestantes.

Pendant les derniers mois de 1950 quelques-uns de nos prêtres et chrétiens en vue, furent avertis plusieurs fois officiellement que le Gouvernement voulait connaître l'attitude de la Mission catholique à l'égard du gouvernement de réforme. Ils me firent savoir que nous ne pouvions plus atermoyer ; que faire ? Dans un petit comité d'une dizaine de prêtres, j'exposai la doctrine de l'Eglise et les instructions spéciales des autorités catholiques en Chine ; mais, en ce moment, on n'avait pas de données assez précises sur la nature du mouvement. Nous pensions que nous pourrions proposer et imposer notre manière de voir catholique et éviter de suivre les protestants.

Le 14 janvier, nos chrétiens durent se réunir afin de « discuter » la question. Mais à l'heure de la réunion ils ne furent

pas peu étonnés de voir que les premières places étaient occupées par des délégués de la municipalité qui entendaient bien imposer leur direction. Les discours prononcés furent presque tous des diatribes contre l'impérialisme, pour l'établissement d'une Eglise patriotique etc... On choisit un comité de dix-huit membres dont la plupart ignoraient ce qu'on exigeait d'eux. La réunion de ce comité fut fixée au dimanche suivant. Entre temps, je mis par écrit les instructions déjà données de vive voix.

De la séance du comité des dix-huit je n'eus de nouvelles que le lendemain par le journal. J'exprimai très énergiquement mon mécontentement de ce qu'on accusait l'Eglise de servir d'instrument aux impérialistes et en particulier les missionnaires de Hangchow d'avoir, pendant quarante ans, empêché le progrès de l'Eglise chinoise. Quelques jours après je rencontrai un des notables chrétiens qui avait assisté à la séance, et lui dis : « Savez-vous M. H. qu'à Shanghai on accuse les chrétiens de Hangchow d'avoir apostasié ?... » Il me répondit : « Je ne sais pas ce que nous avons fait pour mériter cela. »

La proclamation des chrétiens (« ordre du jour ») narrée dans le journal n'était pas l'œuvre de leur comité, mais d'agents du gouvernement. Trois ou quatre chrétiens seulement en eurent claire connaissance et l'approuvèrent par faiblesse ; les autres ne comprirent pas ou n'entendirent même pas la lecture qui se fit au milieu de discussions bruyantes.

Le dimanche suivant, on proposa à la signature des chrétiens un texte qui devait être communiqué à tous les diocèses. Comme je faisais des reproches à certains chrétiens qui avaient signé inconsidérément, ils me dirent : « Cela n'a aucune importance, c'est pour la forme ». D'autres pensaient avoir signé pour la paix mondiale ! Des feuilles polycopiées ornées de signatures plus ou moins supposées furent, en effet, envoyées dans le diocèse ; mais plusieurs prêtres les renvoyèrent avec indignation, d'autres n'en tinrent aucun compte. Les chrétiens de Hangchow, même ceux qui avaient signé par ignorance ou intimidation, protestèrent et firent connaître leurs vrais sentiments.

A ce moment parut l'ordre d'enregistrement de tous les biens meubles et immeubles des Missions. J'écrivis une lettre circulaire pour avertir le clergé de cette mesure et le mettre en garde contre le mouvement de réforme et d'indépendance. En voici le résumé :

1° Ni les fidèles ni les prêtres n'ont le pouvoir ni le droit de réformer l'Eglise ;

2° Sur ce terrain, nous ne pouvons suivre les protestants, car leurs sectes sont pour la plupart aux mains de l'Etat et sont soutenues par des subsides de leur nation ;

3° L'Eglise catholique n'a pas besoin de ces réformes : elle est vraiment indépendante de tout pouvoir extérieur, avec ses propres chefs, ses propres missionnaires, ses propres ressources fournies par les fidèles du monde entier. Ses moyens de propagation ne lui sont pas imposés du dehors, mais par ses propres lois ;

4° C'est donc une injure grave faite à l'Eglise et une détestable calomnie de dire qu'elle est inféodée aux impérialistes. Nous devons démentir et combattre ces rumeurs de toutes nos forces.

Cette circulaire est tombée dans les mains de la police et m'a été imputée à crime. En mars dernier, un exemplaire a été saisi dans mon bureau et emporté comme pièce à conviction.

A partir du 25 janvier, nos prêtres, nos religieuses et quelques chrétiens furent astreints à suivre des cours spéciaux cinq jours par semaine. Ces cours étaient donnés par des étudiants progressistes sous la surveillance d'agents du gouvernement. On s'aperçut bien vite qu'ils ne tournaient pas à l'avantage des professeurs et on les laissa tomber au bout de trois semaines.

Pendant ces cours, il fut plusieurs fois question de l'évêque et autres impérialistes (missionnaires et religieuses) ; mais nos prêtres chinois mirent le plus grand soin à éviter que je fusse incriminé. Jusqu'en décembre 1951 leur plus grande préoccupation et leur plus grande crainte fut d'être forcés à m'accuser. Ils tentèrent même des démarches auprès du gouvernement pour obtenir que je pusse sortir de Chine « pacifiquement ». Mais mon sort était fixé à l'avance.

A l'issue des cours spéciaux on essaya de former une organisation pour administrer les biens de l'Église, le personnel, les heures des Offices, les contributions des chrétiens. J'insistai pour que chaque prêtre gardât l'autorité dans son domaine et que rien d'important ne fût décidé sans mon autorisation. Un beau jour, je vis arriver dans ma chambre un groupe de chrétiens conduits par un prêtre ; ils me dirent « Nous avons été trompés par un tel (chrétien influent) et par des agents communistes ; nous voulons bien aider la Mission, mais nous ne voulons rien innover... excusez-nous ! » De fait le mouvement d'émancipation fut arrêté. Mais certaines réflexions d'agents communistes montraient bien qu'ils avaient l'œil sur nous et préparaient une revanche.

V. — LA LÉGION DE MARIE

Dans les premiers mois de 1950 les Missionnaires de Saint Colomban en charge du district de Huchow me demandèrent l'autorisation d'ériger chez eux la Légion de Marie. J'accédai bien volontiers à leur demande. Plus tard, voyant les fruits admirables produits par la Légion, je décidai de l'établir à Hangchow et j'en chargeai le P. Conway, curé de la Cathédrale.

Pendant l'été de 1950, trois déléguées de la Légion de Marie, de Shanghai, vinrent à Hangchow. Comme j'avais déjà rencontré ces jeunes filles au Praesidium de l'Aurore féminine à Shanghai, je les reconnus et les mis en relation avec le P. Conway et ses vicaires pour renseignements plus complets. Un dimanche après la messe les chrétiens se réunirent et je leur exposai notre projet d'instituer la Légion, ses avantages pour la vie religieuse et le désir de S. E. l'Internonce. Le dimanche suivant, les membres du praesidium principal furent choisis. Plus tard, trois autres praesidia furent établis en ville et un autre à la campagne.

J'écrivis aux délégués de Shanghai pour leur demander de venir à Kiashing conférer avec le R.P. Radogna, mon Vicaire général, pour l'établissement de la Légion dans cette ville. Ainsi fut fait.

La mission de Huchow avait déjà six praesidia dans la ville même de Huchow et autant à la campagne.

D'autres prêtres, suivant ces exemples, ont formé le projet d'établir chez eux la Légion et ont reçu les livres et renseignements nécessaires mais ils n'ont pu arriver à leurs fins.

C'est au mois de juillet que commencèrent les poursuites et inquisitions contre la Légion de Marie. Des associés de divers endroits vinrent effrayés demander conseil. Le P. Paul Tchao, Directeur pour la région de Hangchow, reçut l'ordre de faire un rapport circonstancié. Plus tard, il apprenait qu'on avait fait des perquisitions sévères dans sa famille, à cinquante kilomètres de Hangchow. Enfin, le 6 novembre au soir (1951), il fut appelé au poste de police. Nous ne l'avons plus revu depuis...

On a affiché sur les murs de la ville sa photographie et des photostats de ses confessions et accusations. Le résumé en a été aussi publié dans les journaux. Dès le lendemain de son arrestation un communiqué officiel donnait la liste de ses crimes : menées secrètes contre-révolutionnaires, propagande réactionnaire, collusion avec les imperialistes, etc... L'ordre était donné à tous les membres de la Légion de Marie de se présenter à un bureau spécial de la police pour se faire inscrire.

Aussitôt ce fut une panique. Tous ceux qui avaient eu quelques rapports avec la Légion de Marie s'empressèrent de donner leurs noms.

Comme le P. Tchao et quelques chrétiens avaient dit que la Légion s'était établie sous mes ordres directs, je fus interpellé sévèrement. J'essayai en vain de démontrer que la Légion avait un but purement religieux et n'agissait en rien contre l'Etat. On finit par m'opposer que, comme la Légion ne s'était pas fait enregistrer à la mairie et tenait ses séances sans en avertir la police, c'était une société secrète et illégale. On me cita ensuite des paroles séditieuses que j'aurais prononcées ou qui auraient été prononcées en mon nom... J'ai compris ensuite que la Légion était odieuse aux communistes à cause de son efficacité pour assurer la cohésion des chrétiens et leur fidélité à l'Eglise. Toutes les accusations formulées contre elle étaient affaire de propagande.

Ce qui est surprenant, c'est qu'en d'autres centres où la Légion de Marie était la plus florissante, par exemple Huchow, Ningpo, Shaohing, les mesures prises contre elles furent relativement moins sévères. Faut-il attribuer cela à la présence au gouvernement de Hangchow de personnages personnellement hostiles à l'Eglise ?

Maintenant l'accusation d'avoir fait partie de la Légion de Marie est couramment formulée contre les chrétiens et les prêtres qu'on veut molester et les preuves « d'innocence » difficilement admises.

VI. — LES ACCUSATIONS CONTRE L'ORDINAIRE

Le 23 mai 1951, quand je dus renouveler mon permis de séjour, le policier me demanda : « Est-ce que vous ne voulez pas partir ?... — Non, je ne pars pas. — On a fait chez vous le mouvement de réforme. — Peut-être mais ce n'est pas une affaire qui puisse se régler en quelques mois. »

Un mois après, ce même policier me fit une visite pour me demander ce que je pensais de la campagne contre Mgr l'Inter-nonce. Je lui dis nettement que je protestais contre certaines calomnies insérées dans les journaux. Il me répondit : « Ce que disent les journaux est la vérité. » Et me posa de nouveau la

question : « Pourquoi ne partez-vous pas ? — Mon devoir est de rester à Hangechow : je ne partirai que par ordre de mes supérieurs. »

Au mois de juillet commença la campagne d'accusations publiques appelée « Kong-sou-hwei », chez les protestants. Ils devaient d'abord se réunir par petits groupes pour « chercher et préparer la matière » contre leur Pasteurs anciens ou actuels, étrangers ou chinois. Leurs pasteurs étrangers les avaient quittés depuis un an ! Ensuite avaient lieu les réunions générales auxquelles des représentants des autres religions étaient invités. C'est ainsi qu'un certain nombre de nos chrétiens durent assister à ces réunions.

Après l'arrestation du P. Paul Tchao, 6 novembre 1951, fut lancée la « campagne d'accusations » parmi les catholiques.

1° Le 7 novembre parut un article du journal relatant les crimes imaginaires du P. Paul Tchao et ceux de la Légion de Marie. On ne manquait pas d'insinuer que la cause principale de ces crimes était la présence d' « impérialistes » dans l'Eglise catholique. Cet article rédigé purement par des agents du parti a servi de base jusqu'à ce jour pour toutes les accusations ; 2° Le dimanche suivant, les chrétiens durent se réunir pour approuver l'arrestation du P. Tchao et en féliciter le gouvernement populaire ; 3° Enfin, eut lieu une séance publique d' « accusations » contre le P. Tchao, la Légion de Marie et ses principaux membres.

C'est en décembre que fut entreprise la campagne contre l'archevêque. Dans chaque quartier fut institué un « petit comité » qui dut se réunir, le soir plusieurs fois par semaine. A ce comité étaient admis les non-catholiques du quartier. Chacun devait apporter ses accusations et on les discutait en commun. Certains qui devaient se faire pardonner des « crimes » passés ou bien leur présence dans la Légion de Marie étaient les plus acharnés : la peur est mauvaise conseillère. Quand on connaît la liberté de langage des Chinois et le peu de prix qu'ils attribuent à leurs paroles, on peut s'imaginer tout ce qui se disait dans ces séances.

En même temps, la police et des agents du gouvernement essayaient par tous les moyens d'obtenir des « aveux » des principaux chrétiens. Menaces (on allait jusqu'à les conduire à la porte de la prison), séance interminables d'interrogations de jour et de nuit, etc... Finalement on leur présentait à signer un écrit composé par des agents du parti, en leur disant qu'ils n'avaient que deux voies : se mettre du côté du gouvernement ou du côté des « impérialistes » c'est-à-dire être notés comme révolutionnaires et ennemis du peuple.

Un pauvre prêtre, faible d'esprit et pour cela retenu en notre ville, tomba entre leurs mains. On le questionna des jours entiers on le fit accuser par quelques mauvais chrétiens qu'il avait indisposés, et finalement on lui fit signer une « confession » où il s'accusait de toutes sortes d'ignominies et en même temps accusait ses confrères et son évêque. Cette « confession » fut imprimée dans le journal. Je protestai énergiquement auprès de la police, et il ne fut plus parlé de ce prêtre ni de ces accusations.

Le jour de Noël, à 7 heures du soir s'ouvrit la première séance d'accusations publiques. Ces accusations portaient principalement contre les impérialistes (évêque et missionnaires

étrangers), mais aussi contre leurs « chiens courants », les prêtres chinois. Une dizaine de chrétiens dont quelques-uns avaient publiquement apostasié se succédèrent à la tribune. Ils avaient été désignés et stylés officiellement. Ce n'était qu'une séance préparatoire. Il y eut d'autres réunions dans un temple protestant. Quelques mauvais chrétiens et des agents communistes firent circuler une proclamation à signer. Ils terrorisaient les chrétiens en leur disant que ceux qui refuseraient de signer seraient classés comme révolutionnaires et n'auraient plus à l'avenir de place parmi leurs concitoyens.

Cette proclamation était très venimeuse et schismatique : on y accusait l'évêque de s'être servi de la religion pour des menées impérialistes, on ne le reconnaissait plus comme supérieur religieux, on le déclarait déchu de sa dignité pontificale, sacerdotale et même chrétienne, on demandait au gouvernement de le punir sévèrement. Je puis certifier qu'aucun de nos catholiques n'aurait été capable d'inventer de lui-même une telle proclamation.

La dernière réunion se tint dans notre église. On y avait convoqué non seulement les catholiques, mais les représentants des autres religions : protestants, bouddhistes, etc... Les murs avaient été couverts d'affiches multicolores portant des injures contre l'Eglise, contre l'évêque, contre les « impérialistes ». L'affluence ne fut pas ce qu'on attendait. Bon nombre des auditeurs partirent avant la fin. Les orateurs furent très froidement applaudis et les acclamations ou imprécations qu'ils faisaient pousser après chaque discours n'avaient presque pas d'écho. La raison en était que certains s'étaient rendu compte de la portée de ce mouvement et regrettaient amèrement d'avoir été trompés. 90 % de ceux qui avaient signé ne connaissaient pas le texte, ou bien parce qu'ils ne savaient pas lire, ou bien parce que d'autres signaient à leur place, par exemple pour une famille entière, grands et petits. Quand le journal publia le texte de la proclamation et la liste des signatures, ce fut une grande confusion et une indignation. Il faut dire toutefois que bon nombre de fidèles résistèrent jusqu'au bout à toutes les avances et à toutes les menaces et refusèrent de signer et de parler contre leur évêque. Il est curieux de remarquer que certains qui passaient pour tièdes firent la leçon à d'autres plus fervents.

Pendant que les fidèles étaient ainsi trompés et persécutés, la police s'occupait de l'évêque. Dès le 15 novembre 1951, je fus appelé au poste central pour avoir caché dans la résidence un « prêtre contre-révolutionnaire » le P. Paul Fang, C.M. qui avait quitté sans permission l'école dont il était Directeur ; puis vinrent les questions de la Légion de Marie du mouvement réformé, etc...

J'étais appelé par tous les temps, trois ou quatre fois par semaine, pour examen. Les séances allaient de deux heures après-midi jusqu'à la nuit. Toute ma vie, depuis mon arrivée en Chine fut minutieusement scrutée. J'ai dû plusieurs fois réfuter énergiquement des calomnies parfaitement ridicules, par exemple d'avoir été de connivence avec les Japonais. Cette calomnie n'en est pas moins restée dans l'acte d'accusation.

L'état de tension et d'appréhension où je fus pendant six mois affecta beaucoup ma santé. Le 26 février de cette année, la police fit une descente à la résidence. C'était pour la deuxième fois, mais cette fois, quinze policiers éluèrent domicile chez nous

pendant huit jours. Tout fut examiné, les puits vidés, les planchers défoncés, les bibliothèques bouleversées. On ne trouva que quelques écrits « réactionnaires » et des objets non enregistrés. Quelques jours après, je tombai gravement malade. Le policier vint plusieurs fois s'assurer de ma santé... A la fin de mars, il reprit néanmoins ses interrogations, essayant d'obtenir des renseignements sur des tierces personnes. Comme il ne put rien tirer de moi, il me conseilla de « réfléchir » et ne revint plus sur ce thème. Il venait de temps en temps s'assurer de ma présence et s'informait clandestinement de mes « activités » et des visites que je recevais.

Enfin, le 29 mai, à huit heures du matin, je fus convoqué au poste central. On me fit comparaître devant un tribunal entouré de soldats armés. Après les questions ordinaires d'identité et quelques injures superflues, tout le monde se leva et le président lut à haute voix la sentence de bannissement perpétuel. Cette sentence avait été prononcée par le « Gouvernement militaire de la ville de Hangchow ». En voici le résumé :

« Il est avéré que le Français Mei-tchan-k'oei (Deymier) a été désigné par le Vatican (le Siège romain) archevêque de Hangchow. Il est arrivé en Chine en 1912. Successivement il s'est mis en liaison avec les chefs militaires féodaux, les brigands japonais, les traîtres, les espions. Après la capitulation du Japon, il s'est lié avec les impérialistes américains et le bandit Tsiang-Kai-shek. Il s'est opposé obstinément au travail de libération du peuple chinois. Après la libération, cet étranger a continué à s'opposer au gouvernement de la république populaire chinoise. Voici la liste de ses crimes : 1° Obéissant aux instructions de l'impérialiste Ribéri, il a secrètement institué à Hangchow, Kiashing, Huchow et autres lieux, la société réactionnaire de la Légion de Marie. Il a par de fausses rumeurs calomnié, saboté, contredit les ordres du gouvernement ; 2° Dans l'Eglise même, il a publié des mandements réactionnaires, répandu des ouvrages réactionnaires, excité les catholiques à s'opposer au Gouvernement Populaire. Il a faussé par ses instructions le mouvement de réforme et le suffrage populaire, et ainsi empêché les catholiques patriotes d'accomplir le mouvement de « triple indépendance » ; 3° Il a caché un prêtre contre-révolutionnaire et a enfreint la loi de l'Etat.

« De ces crimes nous en avons la preuve certaine et la certitude qu'après la libération, Mei tchan-k'oei s'est livré, dans la ville de Hangchow, sous le couvert de la religion, à des menées illégales opposées à la sûreté de la Nation et au Gouvernement populaire. Le peuple de cette ville et les catholiques patriotes ont instamment prié le Gouvernement d'expulser cet étranger hors de notre pays.

« C'est pourquoi notre Comité, pour la sûreté de l'Etat et le bien du peuple, a prononcé contre Mei tchan-k'oei la sentence de bannissement perpétuel et a confié à la police municipale l'exécution immédiate de cette sentence.

« Signés :

« Le Président : Tan tsen-ling.

Le Vice-Président : Tan ki-long.

« Allez ! »

Aussitôt, sous la mitraille des photographes, trois soldats armés m'entraînèrent. Ils me firent asseoir au milieu d'eux sur

un camion découvert où se trouvaient déjà trois autres policiers. J'arrivai ainsi à la résidence où l'on procéda à une première visite de mes bagages. On enleva plusieurs vêtements épiscopaux qui devaient « servir à mon successeur ». La sortie de la résidence fut spectaculaire : les étudiants des écoles et une foule compacte attendait à la porte. Je dus encore poser, portant deux valises, entre deux soldats tenant leur Mauser braqué sur moi. Dans la foule je reconnus plusieurs chrétiens. Tout le monde avait l'air consterné et gardait le silence : crainte et stupeur sans doute. A la gare mes bagages furent minutieusement examinés. Tous les livres et photos ayant trait à la Chine furent retenus.

Le voyage à Canton prit deux nuits et un jour. Les deux policiers qui m'accompagnaient, tout en exerçant leur surveillance, furent très corrects. Ils remplirent pour moi toutes les formalités et je dois avouer que le voyage fut aussi confortable que possible. J'arrivais à Hong-Kong, le dimanche de la Pentecôte, 1^{er} juin.

VII. — SITUATION EN JUIN 1952

Le journal local de Hangebow du 5 juin donnant la teneur de la sentence et le compte rendu de l'expulsion prétendit avoir reçu une lettre datée du 29 (jour même de l'expulsion) et signée de quatorze catholiques dont un apostat, employé du gouvernement, et trois autres apostats notoires, félicitant le gouvernement de ce haut fait et de la victoire de la religion contre les impérialistes.

Le 1^{er} juin, se tint dans l'église principale une grande réunion où furent convoqués les protestants, bouddhistes, etc. On entendit à la radio la voix de l'Archevêque s'accusant de ses crimes. Puis les orateurs louèrent tour à tour la décision du Gouvernement.

Au cours de cette réunion, un Comité de sept membres, fut formé (on ne dit pas par quelle autorité) pour mener à bien la réforme des trois indépendances. Font partie de ce comité les apostats cités plus haut et de petits employés de nos établissements vendus au nouveau régime. Le dessein du gouvernement est de se servir de ce Comité pour mettre la main sur l'Eglise.

Ce n'est pas brutalement que les communistes veulent anéantir l'Eglise catholique et la Religion en général. Leur but actuel est de faire des églises chrétiennes des instruments du « parti ». C'est ainsi que les communautés protestantes qui se sont montrées volontiers dociles et même militantes pour la nouvelle idéologie sont l'objet d'un traitement de faveur. Leurs services religieux et de propagande sont facilités, leurs leaders ont des relations dans le monde officiel...

Les communistes font tout pour favoriser le mouvement de triple indépendance qui est la laïcisation de l'Eglise. Le premier pas a été de réveiller et d'exciter la haine des Chinois pour les étrangers en prouvant : 1° Que les œuvres de bienfaisance de l'Eglise ne méritaient pas l'admiration qu'on leur avait accordée jusqu'ici et n'étaient que des moyens d'abuser de la confiance du peuple pour des menées impérialistes ; 2° Que les étrangers eux-mêmes : religieux, missionnaires, évêques, n'étaient, sous couleur de religion, que des agents de l'ennemi pour nuire au peuple chinois. Leur deuxième pas sera de constituer des groupes

de chrétiens et de prêtres progressistes qui mettront l'Église au service du parti.

On suggérait, il y a quelques années, de recommencer l'expérience des catacombes ou des anciens missionnaires qui parcouraient en secret le pays distribuant à leurs ouailles les Sacrements et la parole divine. Mais l'incognito n'est plus possible.

Dans les villes un bureau du Gouvernement s'occupe spécialement des « Sociétés religieuses ». Sont reconnues comme telles : les catholiques, les protestants, les bouddhistes, les taoïstes, les mahométans. Ces « sociétés » constituent aux yeux du gouvernement un seul groupe qui a son comité directeur. Quand le Gouvernement veut organiser un mouvement « patriotique populaire » ou une collecte, par l'intermédiaire de comité central, chaque religion est réquisitionnée ou taxée. Ainsi ceux qui avouent une religion sont doublement imposés : comme citoyens et comme croyants.

Tous les prêtres et les fidèles ont été enregistrés avec leur adresse, leur métier, leur famille, etc. Ils sont donc bien connus. Il ne manque pas, du reste de délateurs pour les dénoncer, car la police a partout ses ramifications. Le moment est déjà venu, pour certains, et il viendra pour d'autres où ils seront mis en mesure de « marcher avec le peuple ». S'ils refusent ou font la sourde oreille, c'est la note de contre-révolution avec la prison et pire. (Nous n'avons déjà que trop de prêtres et d'évêques chinois en captivité !) S'ils commencent à faire des concessions qu'ils croient permises, on ne les lâchera plus qu'ils n'aient accordé tout ce qu'on leur demandait.

Du reste, comme je le disais plus haut, notre clergé a perdu beaucoup de sa puissance et de son influence. Obligé de pourvoir lui-même à son entretien et vivant dans une atmosphère d'inquiétude et même de terreur, il ne peut se consacrer comme autrefois au bien des âmes. Beaucoup d'églises et résidences étant occupées ou désaffectées, les chrétiens ont rarement l'occasion de se réunir et de rencontrer le prêtre. Celui-ci, d'autre part, peut difficilement se déplacer pour visiter les chrétiens. Quand il leur adresse la parole en public ou même en privé il doit craindre que tout ce qu'il dit soit critiqué et tourné en un sens pervers.

Si le régime communiste se maintient encore plusieurs années, les rangs du clergé se seront considérablement éclaircis. Déjà, en raison de leur âge et de leur santé, un quart des prêtres du diocèse de Hangchow sont de peu de secours. Le recrutement qui avait été très compromis durant la guerre japonaise avait, à grands efforts, été repris après la guerre. La province du Chekiang avait à Ningpo un petit séminaire commun et à Kiashing un Grand Séminaire régional. A la rentrée de 1950, le diocèse de Hangchow avait pu envoyer au Petit Séminaire dix candidats. Mais en 1951, par manque de ressources, le Petit Séminaire a dû congédier la plus grande partie de ses étudiants. Le Grand Séminaire régional a été fermé et est maintenant occupé par les militaires. Les étudiants, envoyés à l'étranger ont pu continuer leurs études. Nous avons eu cette année deux Ordinations sacerdotales : mais nul ne sait quand les prêtres émigrés à l'étranger pourront rentrer dans leur patrie.

Partout où les catholiques chinois ne sont pas en nombre et n'ont pas au milieu d'eux des prêtres dévoués et énergiques, il est humainement invraisemblable qu'ils mettent leur foi et leurs convictions religieuses et morales au-dessus de leur vie et même

au-dessus de leur subsistance quotidienne, eux et leur famille. Nous avons eu cependant la consolante expérience de chrétiens très ordinaires qui, au moment critique, donnaient des exemples de fermeté et de courage ou d'autres qui, après avoir faibli se rachetaient par un repentir public et une ferveur nouvelle. Malgré tout, nous avons confiance que la semence de Foi jetée en Chine depuis tant d'années et au prix de tant de labeurs et de sacrifices survivra à la tempête.

Hong-Kong, le 29 juin 1952.

† J.J.G. DEYMEH,
Archevêque de Hongkong.

LE SEMINAIRE REGIONAL DE CHALA CHÏP

Un grand Séminaire régional ne s'improvise pas, ni ne s'érige un beau jour à ras du sol, s'il n'est précédé par une plus ou moins longue préparation, qui constitue son infrastructure. En d'autres termes, si l'on veut écrire l'histoire, même sommaire, du grand Séminaire Régional de Chala, il faut avant tout parler des ébauches de séminaires que les Vicaires apostoliques de Chine ont élaborées, à la sueur de leur front, en des temps difficiles et dans des milieux encore très peu imbibés de foi. Ensuite, on dira quelles furent les circonstances particulières qui permirent sa fondation et son développement.

De là, les cinq parties qui composent cette esquisse :

- 1° Les origines des Séminaires en Chine, dans les Missions confiées aux Lazaristes ;
- 2° L'érection des deux Séminaires provinciaux de Kia-Shing et de Chala ;
- 3° L'institution du Séminaire Régional de Chala ;
- 4° Ses progrès ; son état actuel ;
- 5° Les épreuves du Séminaire de Kia-Shing.

I. — LES ORIGINES DES SÉMINAIRES EN CHINE DANS LES MISSIONS LAZARISTES

Nous ne remonterons pas plus haut qu'à l'année 1890.

Peu avant 1900, époque de la révolte des « Boxeurs », les Vicaires apostoliques étaient parvenus à peu près tous, et non sans de grandes difficultés, à établir dans leur vicariat un séminaire pour leur clergé indigène. Séminaire unique, comprenant les latinistes, les philosophes et les théologiens. La distinction entre grands et petits séminaires n'existait pas avant 1900, du moins dans les Missions des Lazaristes.

Même le séminaire de Pékin, l'un des plus nombreux de toute la Chine, ne fut divisé en petit et grand séminaire qu'en 1908.

Evidemment, ces séminaires étaient loin d'atteindre la perfection de ceux d'aujourd'hui, il est à peine besoin d'en rappeler les causes.

Tout d'abord, le petit nombre des élèves ne permettait pas aux chefs de missions de consacrer à leur formation un nombre suffisant de prêtres, pour donner à ces quelques élèves une instruction adéquate aux fonctions que devaient remplir plus tard, ceux qui arriveraient au sacerdoce. Déjà, en effet, le nombre des missionnaires ne suffisait pas, en général, pour le ministère de

l'évangélisation. Aussi, bien souvent celui ou ceux que l'évêque avait désignés pour l'enseignement au séminaire, étaient obligés de faire un grand nombre de classes plus ou moins disparates. On voyait un professeur de théologie faire le dogme et la morale et, entre deux classes de ces matières, aller donner un cours aux rhétoriciens ; un professeur de philosophie, avoir à enseigner l'histoire ecclésiastique à ses élèves et aux théologiens, et devoir trouver du temps pour faire encore une classe par jour aux latinistes.

D'ailleurs, il n'était pas rare que l'un des professeurs eût, en même temps, quelque fonction importante à remplir à la résidence épiscopale, comme celle de provicaire ou de procureur. On a même vu des évêques assurer eux-mêmes l'enseignement de la théologie, quittes à se faire remplacer provisoirement pendant qu'ils faisaient leur tournée épiscopale.

Le cumul était donc à peu près coutumier, et certes, l'enseignement donné n'était pas meilleur pour autant.

Il fallait faire vite, car l'heure pressait : les missionnaires étrangers n'arrivaient pas assez nombreux ; alors on comptait sur les futures ordinations de prêtres chinois ; de là, parfois des études écourtées, et, en général, une science trop sommaire. On travaillait assez bien le latin que l'on regardait avec raison, comme la clé des manuels, et surtout du ministère sacerdotal. En second lieu venait la morale, puis le dogme en abrégé, peu d'histoire de l'Eglise, très peu de droit canonique, item pour l'exégèse. On manquait de manuels adaptés ; ceux apportés d'Europe contenaient trop de choses étrangères à la culture et aux mœurs chinoises.

Peu à peu, des manuels rédigés par des professeurs expérimentés, sortirent des presses du Pei-t'ang, dont les premiers furent : « *Elementa Grammaticae latinae* », « *Historia ecclesiastica* », « *Notiones Scripturae sacrae* », qu'adoptèrent, non seulement tous les séminaires des lazaristes, mais aussi la plupart des autres séminaires de cette époque.

Voici quelques chiffres tirés des statistiques annuelles des Vicariats apostoliques de la Congrégation de la Mission, avant 1900.

Remarquons que dans ces listes, on distingue grands et petits séminaristes, bien que ces élèves étudient ensemble dans un même établissement, et reçoivent habituellement leur enseignement des mêmes professeurs. En somme, cette distinction consiste à mettre dans un nombre les étudiants en philosophie et théologie, et dans l'autre les latinistes.

Année	Catholiques	Gds séminaristes	Pts séminaristes
1891-1892 ..	93.423	32	282
1893-1894 ..	107.628	54	209
1896-1897 ..	98.693	41	234
1898-1899 ..	115.091	50	176
1900-1901 ..	111.848	47	110
1901-1902 ..	116.614	53	69

Nous arrivons à une période brillante pour les Missions de Chine. La révolte des « Boxeurs » est plus qu'apaisée, elle est éteinte. C'était une bourrasque terrible, surtout en Chine du

Nord ; mais, une fois réprimée par les nations étrangères, elle fut suivie d'un calme, qui se prolongea plus de dix années. Pendant ce temps, que de progrès dans les Missions !

Rarement l'axiome « *Sanguis martyrum semen est christianorum* » s'est vérifié si manifestement. Plusieurs causes s'unissent providentiellement pour imprimer ce mouvement à nos missions de Chine.

C'est d'abord un afflux de missionnaires venant d'Europe et d'Amérique chaque année, comme on n'en avait pas vu jusqu'alors. Pour ne parler que des Prêtres de la Congrégation de la Mission, de 1900 à 1905, quatre-vingt-dix missionnaires, en grande majorité très jeunes, débarquèrent à Shanghai. Dans les cinq années suivantes, l'afflux des missionnaires diminua de moitié, mais comme nous le verrons plus loin, le Clergé chinois augmentait numériquement, de sorte qu'il y avait compensation.

Une seconde cause de ces progrès, consiste dans le secours pécuniaire que reçurent les Chefs de Missions, du fait des indemnités versées par le Gouvernement chinois, en compensation des dommages infligés à l'Église par les Boxeurs. Ces sommes, en effet, permirent de reconstruire les édifices détruits : églises, écoles, hôpitaux, etc., et d'en élever d'autres.

Dans les statistiques données plus haut sur les séminaristes indigènes, nous n'avons pas indiqué — et pour cause — le nombre des clercs qui, avant, ou après avoir reçu la prêtrise, étaient entrés dans la Congrégation. Il nous manquait des renseignements. Mais, à l'aide du catalogue de Fr. Van den Brandt, « *Les Lazaristes en Chine* », on peut savoir exactement le nombre des clercs chinois qui, de 1890 à 1900, se sont faits lazaristes. Il est de dix-neuf seulement. C'est bien peu, si on se reporte aux premières années des missions lazaristes en Chine. Nous avons vu que Mgr Mullener avait formé, à lui seul, trois lazaristes et, cinquante ans après lui, M. Ghislain n'avait formé que des lazaristes (17 ou 18, sauf une ou deux exceptions), de plus, dix ans après sa mort, arrivée en 1812, on constate dans les archives que cinq autres clercs étaient entrés dans la Congrégation.

Quelqu'un se demandera peut-être : Quelle formation religieuse ont pu recevoir ces premiers lazaristes chinois, quand il n'y avait pas encore de noviciat organisé, et que déjà, les études étaient si sommaires ?

Poser une telle question, c'est un peu comme si l'on se demandait : Quelles études ecclésiastiques avaient faites ceux à qui les apôtres imposaient les mains, pour en faire des évêques et des prêtres ? La réponse est unique et péremptoire : Il fallait créer des évêques et des prêtres, et tout de suite, pour développer les chrétiens et continuer l'œuvre des apôtres sans délai. Le doigt de Dieu était là ; ses dons magnifiques et ses grâces compensaient ce qui manquait à la formation intellectuelle des premiers candidats au sacerdoce.

Certes, une telle réponse ne s'applique pas à notre cas ; cependant nous y voyons une lointaine ressemblance avec le cas des apôtres. C'étaient des temps héroïques : il fallait des prêtres et de bons prêtres ; alors on offrait aux clercs l'état religieux, comme un moyen excellent de pourvoir à leur propre perfection, et de rendre, plus tard, leur ministère plus fécond. Heureux autant qu'honorés de la confiance que leur témoignaient leurs maîtres, ils embrassaient allègrement la Règle avec toutes ses exigences, et l'observaient docilement.

Le personnel se multipliant, les missions favorisées par les circonstances que nous avons décrites, se développaient rapidement. L'organisation s'introduisait peu à peu dans toutes les œuvres, et particulièrement dans les séminaires, par des études plus poussées et plus complètes.

II. — ERECTION D'UN SÉMINAIRE INTERNE AVEC MAISON D'ÉTUDES A KIA-SHING (Tche-Kiang)

Comme on le sait, jusqu'à l'époque où nous sommes arrivés (1890), chaque vicaire apostolique lazariste nommé, était, par le fait même, visiteur et supérieur de tous les Confrères qui se trouvaient dans sa circonscription ; de sorte qu'il y avait alors autant de provinces que de vicariats apostoliques.

Situation anormale, à cause des divisions de territoire qui se succédaient dans les circonscriptions ecclésiastiques, et rendaient les choses instables.

Voulant obvier à ces inconvénients, les autorités supérieures de la Congrégation nommèrent, en 1890, un Visiteur provincial pour toute la Chine. C'était M. Philippe Meugniot (1844-1926), alors Procureur général des Lazaristes à Shanghai. De ce fait, les Vicaires apostoliques ne furent plus visiteurs, mais demeurèrent supérieurs religieux de tous les confrères qui travaillaient sous leur juridiction.

En 1899, M. Meugniot fut rappelé à Paris en qualité d'Assistant de la Congrégation. Le 6 février 1900, M. Louis Boscat (1848-1904) était nommé comme deuxième Visiteur de la province de Chine. Ce zélé et énergique missionnaire, ordonné en 1871, travailla d'abord en Algérie, comme professeur au Séminaire de Kouba ; il fut envoyé en Chine en 1880, et exerça son zèle au Kiang-Si jusqu'à sa nomination de Visiteur.

L'expérience qu'il avait acquise dans la formation des séminaristes, soit à Kouba, soit au Kiang-Si, l'avait fermement convaincu de la nécessité de donner aux prêtres chinois une solide piété et, par conséquent, de leur faciliter l'entrée en congrégation religieuse, s'ils le désiraient. Mais pour cela, il était indispensable de fonder une maison de formation, c'est-à-dire un Séminaire interne avec maison d'études, dans sa Province.

Présent à l'Assemblée générale de 1902, il plaida victorieusement sa cause auprès de M. Fiat, Supérieur général ; de sorte que lui-même pouvait, en octobre suivant, revenir en Chine, amenant avec lui un groupe de clercs qui constituerait les premiers fondements de cette œuvre.

Le 6 novembre 1902, M. Boscat débarquait à Shanghai avec sa troupe. Hélas ! de grandes difficultés l'y attendaient. Rien n'était préparé pour recevoir ces cinq étudiants venant de Saint-Lazare, deux frères coadjuteurs et un séminariste, qui avait été admis au Séminaire interne de Dax, deux mois auparavant.

De Paris, dès qu'il eut obtenu la permission qu'il désirait, M. Boscat avait de loin, donné des ordres à Fr. Barrière, lui enjoignant de chercher au plus vite un logement qui puisse convenir comme séminaire provisoire en attendant mieux. Mais le délai était trop court ; malgré d'actives recherches, le Frère n'avait rien trouvé.

Heureuse circonstance ! Mgr Reynaud se trouvait de passage à la Procure de Shanghai. Voyant la détresse de M. le Visiteur, qui ne savait où trouver un lieu convenable pour ses nouvelles

recrues, il lui offrit généreusement son petit séminaire situé dans l'île de Tehousan, pour abriter les nouveaux arrivants et ceux qui devaient débarquer le mois suivant ; quant à ses petits séminaristes, Monseigneur dit qu'il les logerait facilement dans une autre propriété.

Evidemment, M. Boscat s'empressa d'accepter cette offre plus qu'amicale en remerciant l'évêque avec effusion.

Etudiants et frères partirent donc pour Tehousan, conduits par leur directeur, M. Dutilleul, et un jeune prêtre, M. Salavert. Ils devaient séjourner là plus d'un an, en attendant que le nouveau séminaire fût prêt à les recevoir.

M. Boscat désirait l'installer en dehors de Shanghai, mais pas trop éloigné de cette ville et d'un accès facile, car il prévoyait que lui-même, devant être supérieur de ce séminaire, aurait à y faire de nombreux voyages.

Suivons un instant ces fondateurs, ou plutôt ces « fondateurs » du nouvel établissement. Ils prennent la mer sur un vapeur à roues, débarquent à Ning-Po, résidence épiscopale de Mgr Reynaud ; de là, un petit vapeur les conduit à Ting-Hai, ville murée, port de Tehousan. Le petit séminaire se trouve au hameau Saint-Vincent, à un kilomètre de la ville. Il se compose de deux bâtiments à angle droit, avec un étage et vérandas ; le tout construit très légèrement. A côté se trouve la petite église dédiée à saint Vincent, dont un beau tableau surmonte l'autel.

Les nouveaux hôtes, auxquels six autres s'adjoignent, le 21 novembre suivant, puis d'autres encore dans la suite, passeront dans cette île, la meilleure époque de leur vie. Il y avait de la gêne pourtant ; tout n'était pas du premier coup « comme à Saint-Lazare » ; ils ont dû s'ingénier pour modifier, pour adapter les locaux à leur nouvel usage. Ils eurent aussi à souffrir des moustiques si nombreux dans l'île, dont toutes les parties basses sont plantées de rizières recouvertes d'eau pendant tout l'été, et ils n'avaient pas ce qu'il fallait pour s'en garantir. Aussi la malaria sévissait ; elle était violente dans ses premières attaques ; d'aucuns ont eu le délire ; dans la suite, le corps s'y habitait.

Mais il y avait aussi de l'imprévu, du pittoresque. Les promenades à travers monts et collines leur réservaient de magnifiques panoramas, et, quand ils escaladaient la montagne voisine, ils en découvraient de tout différents. Des sommets, à l'Est, ils contemplaient la mer, l'infini... Ils avaient dit adieu à l'Europe ; les nouvelles qu'ils en recevaient étaient rares ; de journaux, ils n'en voyaient aucun ; les choses de la politique ne les intéressaient guère.

Ils essayaient parfois de faire la causette avec les porte-faix qui haletaient sous leur charge en gravissant les côtes. A cette époque-là, tous les transports se faisaient à dos d'hommes ; ils n'ont pas vu une seule roue de char ou de brouette ; car dans toute l'île, il n'y avait aucun chemin proprement dit, mais seulement d'étroits sentiers à talon ; les rues même de la ville sont si étroites, que l'on y marche difficilement à deux de front, on va à la queue leu-leu.

Ils voyaient beaucoup de pagodes soit dans la ville de Ting-hai, soit dans les villages et hameaux, et ce spectacle enflammait leur désir de pouvoir bientôt apporter la lumière à ces pauvres idolâtres.

Le temps passait vite. En fin de décembre 1903, on annonça à la communauté son transfert prochain à Kia-Shing. Tel était le lieu choisi par M. Boscat, Visiteur. Kia-Shing, Préfecture du Tche-Kiang, était une ville murée, située au nord de cette province, à une distance de quatre-vingts kilomètres de Shanghai. Un service de barques fluviales remorquées par un petit vapeur, rendait la communication facile entre les deux villes ; douze heures de voyage suffisaient. Plus tard, en 1908, une voie ferrée fut ouverte entre Shanghai et Hang-Tcheou, via Kia-Shing, de sorte que quelques heures de chemin de fer suffisaient pour se rendre d'une ville à l'autre.

Le Séminaire était construit aux abords du faubourg nord, pays de canaux, dont l'eau est presque dormante, et de rizières. Le site n'était pas idéal pour les jeunes gens. L'immeuble comprenait un bâtiment central à un étage supportant un clocheton, au milieu duquel était l'horloge. Au rez-de-chaussée on trouvait la chapelle provisoire et quelques chambres. A l'étage était la salle commune du séminaire interne, avec l'oratoire pour les exercices, puis deux chambres pour le directeur et le sous-directeur. Perpendiculairement était construite une aile, dont l'étage était divisé en cellules pour les étudiants, en quelques chambres pour professeurs et enfin une bibliothèque. En-dessous se trouvaient un parloir, deux salles de classes, le réfectoire et la cuisine.

Les séminaristes firent le voyage en deux groupes, le 18 et le 21 janvier 1904. Le jour de la Conversion de saint Paul, M. Boscat bénissait solennellement la maison, à la joie de tous.

Pour ne pas y revenir, disons tout de suite que ce séminaire prospéra rapidement. Les recrues lui arrivaient des trois vicariats du Sud, et quelques-unes du Nord. Cependant les bâtiments n'avaient pas encore reçu leur achèvement ; leur forme en équerre n'était pas d'un bel effet : il manquait une aile ; et puis, il n'y avait pas de chapelle digne de ce nom.

On attendit encore une dizaine d'années. Ce n'est, en effet, qu'en 1914 que l'aile symétrique à la première fut construite, en même temps que la chapelle définitive. Celle-ci fut bénite par M. Guilloux, Visiteur, le 7 novembre 1914. Cela parut grandiose aux « anciens » de la première heure, qui se réjouissaient de voir ainsi grandir leur « Alma mater ».

Un nouvel agrandissement parut nécessaire en 1921, à cause du nombre croissant des vocations. Alors on éleva d'un second étage l'aile primitive.

Revenons un peu en arrière, pour suivre de plus près les débuts du Séminaire de Kia-Shing. M. Boscat, leur vénéré supérieur, venait souvent à Kia-Shing voir ses « carissimi », c'est ainsi qu'il les appelait. Il s'inquiétait de leur santé. Autant il était austère pour tout ce qui regarde la Règle, autant il était large pour leur procurer ce qu'il regardait comme des compensations aux diverses privations que les élèves devaient parfois subir. Ainsi, il leur octroyait des promenades extraordinaires, avec fusion entre séminaristes et étudiants. Les anciens qui vivent encore, se souviennent de la chevauchée de Hang-Tcheou. Ils s'y étaient rendus en barque. Arrivés là, le curé qui les attendait, proposa à M. le directeur de payer aux élèves une promenade à cheval, ce qui fut accordé. Il loua vingt-cinq chevaux, et aussitôt, les séminaristes de caracolier à travers les rues étroites de la ville, les plus dissipés faisant, d'un coup de poing

en passant, balancer les enseignes suspendues devant les boutiques, au risque de heurter le cavalier suivant. Ils poursuivirent ainsi leur excursion jusqu'à la pagode des « 500 Poussahs », autour de laquelle se trouvaient de gigantesques bambous.

Une autre fois, encore à Hang-Tcheou, ils naviguaient sur le lac Sihou, si merveilleusement décrit par Marco Polo, sur de très étroites barques louées pour trois ou quatre, dont deux tenaient la rame. Dans l'une de ces barques, un espiegle se mit à cheval sur la proue, face aux rameurs, et se dandinait jusqu'à ce que le frère esquif menaçât de chavirer. « Hé ! s'écria un rameur, pas de ça !... je ne sais pas nager... l'eau est profonde et remplie d'algues ! » Et l'autre cessa son jeu de balancement. Emotions, qui faisaient le charme de ces randonnées.

Des étudiants, qui avaient fait leur séminaire interne à Paris, disaient : « Vous verrez, c'est trop beau... cela ne durera pas ! »

De fait, cela ne dura pas. Le vénéré supérieur du Séminaire, M. Boscat était un homme usé avant l'âge ; les travaux et les soucis avaient ruiné sa santé. Sa barbe, bien fournie et blanche comme neige, lui donnait l'aspect d'un vieillard, et la pâleur de son visage, malgré ses yeux très vifs, donnaient l'impression d'une grande fatigue. Plusieurs fois, au cours de ses voyages à Kia-Shing, il eut des syncopes. Mais quelle ne fut pas la consternation de ceux de Kia-Shing lorsque, le 27 décembre 1904, un télégramme de Shanghai leur annonçait la mort prématurée de M. Boscat ! Il n'avait que cinquante-six ans...

Son successeur fut M. Claude Guilloux (1856-1924). Arrivé en Chine en 1885, il dirigeait le Séminaire de Pékin, lorsqu'au début de l'année 1905, il fut nommé Visiteur de la province de Chine.

Le nouveau supérieur du Séminaire n'aimait pas moins les séminaristes de Kia-Shing que son prédécesseur. Il apporta d'heureuses améliorations dans leur régime, notamment au point de vue de l'hygiène. Si les grandes sorties devinrent plus rares, les élèves trouverent une compensation dans les promenades hebdomadaires qu'ils faisaient à la petite maison de campagne de Tongwei. Plus tard, une véritable maison de campagne leur sera préparée à Cha-Pou, au bord de la mer.

Cependant les vocations parmi les élèves des Vicariats du Nord étaient toujours moins nombreuses que dans ceux du Sud. C'est le contraire qui aurait dû se produire, puisque les élèves étaient plus nombreux dans le Nord que dans le Sud.

Quelle raison peut-on assigner à ce fait ? Le climat chaud et humide de Kia-Shing, tout comme celui de Tchousan, était malsain et, dès le début mit le personnel à la rude épreuve du paludisme ; la malaria épuisait les santés, spécialement des élèves du Nord, habitués à un climat sec. Ceux-ci n'étaient donc rien moins qu'attirés vers le Sud.

On peut ajouter aussi qu'il existe entre le nord et le sud de la Chine, comme un manque d'affinité, qui résulterait de rivalités politiques très anciennes et assez difficiles à préciser, ou bien de la différence des tempéraments ; celui des Sudistes étant plus porté à l'exaltation que celui des gens du nord, généralement calmes et pacifiques. De sorte que les relations mutuelles sont assez peu sympathiques.

Quoi qu'il en soit de ces raisons, il était un fait, dont les Vicaires apostoliques lazaristes devaient tenir compte : c'était que les vocations à l'état religieux des élèves du Hopei étaient

trop rares ; et, si on interrogeait les postulants exprimant quelque velléité d'entrer en religion, leur réponse, peu explicite d'ailleurs, revenait à ceci : il leur répugnait de s'éloigner de leur pays pour une période de sept ou huit ans.

On eut donc la pensée d'ouvrir dans le Nord un second Séminaire interne. La question posée à Paris, reçut une réponse favorable. Dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1909, M. le Supérieur général annonçait que « Les postulants du nord de la Chine, ayant beaucoup de difficultés à se faire au climat de Kia-Shing, nous avons été autorisés par le Saint-Siège à ouvrir un Séminaire interne dans le Tche-Ly (Hopei). Là, en effet, nos trois vicariats comptent maintenant plus de 210.000 chrétiens, et les vocations ecclésiastiques s'y manifestent en proportion du mouvement de conversion ; nous avons tout lieu d'y espérer également d'assez nombreuses vocations pour la famille de saint Vincent, et il s'agissait de les favoriser. »

M. Guilloux fit alors un voyage dans le Nord, pour s'entendre avec les trois Vicaires apostoliques du Hopei, sur le choix d'un emplacement pour la nouvelle maison de formation. A l'unanimité, on regarda Chala comme tout naturellement désigné pour cette œuvre.

Chala, situé à l'ouest de la ville de Pékin, à un kilomètre de la porte Ping-Tsemen, se trouve en pleine campagne ; on y jouit d'un bon air et d'une eau potable, chose assez rare dans ce pays, à moins de creuser un puits artésien. De plus, la proximité de la capitale facilite tout approvisionnement.

D'ailleurs, pour une maison de formation, Chala convenait parfaitement à cause des grands et anciens souvenirs qui se rattachent à ce lieu.

La propriété renferme le célèbre cimetière accordé par l'Empereur Wan-Ly aux Révérends Pères Jésuites, pour y déposer le corps de l'illustre P. Matthieu Ricci, décédé en 1610. Après lui, les Pères Longobardi, Adam Schall, Verbiest et environ quatre-vingts autres moins connus, eurent là leur sépulture.

Comme toutes ces tombes avaient été ouvertes et profanées par les Boxeurs en 1900, la Mission catholique de Pékin obtint une indemnité spéciale en vue d'élever un monument expiatoire à la mémoire des anciens morts.

Ce monument consiste en une jolie église à façade « renaissance » construite en grosses briques polies et finement sculptées, d'un très bel effet, avec des « dents de loup » courant sous les moulures dans un alignement parfait. Mais ce qui fait l'originalité de cet édifice, c'est son soubassement qui, des fondations jusqu'à hauteur d'homme, contourne toute l'église, sauf la façade, et ne se compose que des stèles de marbre plus ou moins brisées, qui ornent les tombes de tous les jésuites. Debout, encadrée dans la maçonnerie, chacune est ornée en haut du fameux « dragon-double » enlacé, très finement buriné sur la plupart d'entre elles. La stèle porte aussi l'inscription gravée en creux, qui donne le nom du défunt qu'elle recouvrait, avec une brève biographie ; de sorte qu'on peut lire là, une belle page de l'histoire des missions, qui couvre près de deux cents ans.

De même, à l'intérieur de l'église, à hauteur de la main, court une ceinture de marbre noir d'environ un mètre de largeur, qui fait tout le tour des nefs latérales et porte, gravés en blanc, par préfectures, sous-préfectures, villages et familles, les noms des

cinq mille huit cents chrétiens massacrés par les Boxeurs dans le vicariat de Pékin.

Cette église, construite en 1901-1902, a été très justement dédiée au Mystère de « Tous les Saints », dont la fête patronale se célèbre le 1^{er} novembre.

Au fond du cimetière, sur un tertre, s'élève un édicule en forme de dôme, qui abrite un petit autel, sous lequel un caveau renferme tous les ossements que l'on a pu recueillir après la profanation du cimetière.

Tels sont les titres qui donnent à Chala un intérêt particulier, et qui ont fait choisir ce lieu pour la nouvelle maison de formation.

Vers 1904, l'évêque de Pékin avait fait construire deux bâtiments de près de cinquante mètres de long, à l'est de l'église et perpendiculaires à celle-ci, séparés par une large cour. Celui du sud servait de lieu de récréation aux séminaristes les jours de congé ; deux chambres étaient réservées pour le missionnaire de l'endroit, car il y avait des chrétiens au faubourg de Chala. Le bâtiment du Nord était occupé par une grande école de catéchumènes. Il y avait aussi quelques petites constructions pour les dépendances nécessaires.

Ces maisons, ayant été construites solidement, on s'empressa d'élever un étage sur le bâtiment du Nord et, au début de juin 1909, l'établissement était prêt pour recevoir les élèves. Quelques jours après, M. Guilloux, accompagné du directeur du nouveau Séminaire de Chala, M. Dutilleul, et d'un professeur, arrivait à Chala, amenant avec lui les clercs et les frères du Nord qui se trouvaient à Kia-Shing au nombre de neuf, dont cinq clercs et quatre frères coadjuteurs. L'ouverture officielle de ce Séminaire interne eut lieu le 2 juillet suivant.

La propriété de Chala, qui a une superficie de 72 *mous*, soit quatre hectares et demi, fut vendue avec les immeubles qu'elle contenait, à la Congrégation de la Mission par Mgr Jarlin, vicaire apostolique de Pékin. Quant à l'église, comme elle avait été construite pour les fidèles du faubourg, elle appartenait à la Mission catholique, et l'évêque ne pouvait l'aliéner mais il en permit l'usage au nouveau Séminaire ; de sorte que celui-ci n'eut pas à construire de chapelle, un simple oratoire lui suffisait pour les exercices de la communauté.

Comme un assez grand nombre de clercs avaient demandé leur admission, deux ans après l'installation, on jugea qu'il fallait agrandir. En 1911, on construisit encore deux grands bâtiments à deux étages, faisant entre eux un angle droit.

Nous ne suivrons pas dans le détail l'histoire de ces deux Séminaires internes de la Congrégation.

Le démembrement du Séminaire de Kia-Shing en annonçait un autre plus important. C'était l'érection d'une seconde province des Lazaristes en Chine : la province septentrionale. Voici comment M. Fiat, Supérieur général, annonce l'événement dans sa circulaire du 1^{er} janvier 1911 :

« Nos Missions de Chine occupent une trop vaste étendue pour qu'un visiteur puisse en faire régulièrement la visite officielle ; des réclamations respectueuses et motivées nous ont été présentées à cet égard. Nous avons jugé avec mes vénérables assistants qu'il y avait lieu d'y donner satisfaction. C'est pourquoi, après nous être assurés de l'agrément du Saint-Siège, comme nous l'avons obtenu en 1889, pour la fusion de tous nos vicariats

en une seule province, nous avons procédé, selon les droits que nous en donnent les décrets, à la division de cette même province. Nous avons donc érigé une province dans le Nord et une autre dans le Midi. La première comprend les quatre Vicariats du Nord avec la maison de Chala, résidence habituelle du Visiteur. La seconde embrasse les deux Vicariats du Tche-Kiang, les trois du Kiang-Si et la maison de formation de Kia-Shing. M. Guilloux Claude-Marie reste chargé de la province du Sud, ainsi que de la direction des Sœurs : M. François Desrumaux est nommé Visiteur de la province du Nord. » (Circ. du Père Antoine Fiat.)

III. — L'INSTITUTION DU GRAND SÉMINAIRE RÉGIONAL DE CHALA

Faisons maintenant dans le temps un saut de dix années. Nous sommes en 1920. Les Missions ont évolué, les Vicariats se sont multipliés et les séminaires se fondent. Chaque Vicaire apostolique veut avoir ses grand et petit séminaires chez lui, mais, pour les Vicariats les moins peuplés en fidèles et en prêtres, la difficulté de pourvoir à ces deux établissements est presque insurmontable. Aussi on voit des Vicariats s'unir à deux ou trois, comme au Kiang-Si, pour établir un séminaire commun dans l'un d'eux.

D'autres, bien que récemment érigés, mais plus favorisés en nombre de chrétiens et, par suite, mieux nantis en personnel, ont pu dès le début, établir grand et petit séminaire. Tel le Vicariat de Pao-Tingfu qui, en septembre 1910, l'année même du sacre de son premier évêque, inaugura son grand séminaire dans une ancienne école et, en décembre suivant, recevait ses petits séminaristes dans un bâtiment, à peine achevé, pouvant contenir cent vingt élèves. De plus, en 1915, un séminaire préparatoire fut établi près de la résidence épiscopale, qui, rempli chaque année par soixante élèves, fournissait régulièrement des recrues au petit séminaire. Nous avouons qu'il y avait là une exception favorisée par les circonstances.

En général, l'entretien des deux séminaires était une lourde charge au point de vue pécuniaire sans doute, mais plus encore au point de vue du personnel enseignant. L'afflux des missionnaires étrangers s'était ralenti depuis longtemps et, depuis la première guerre mondiale, il était quasi interrompu.

Cependant les chefs de Missions désiraient fort perfectionner les études ecclésiastiques, introduire de nouveaux cours imposés par Rome comme indispensables dans les grands séminaires ; mais où trouver des professeurs ?

Plusieurs fois, la voix des Souverains Pontifes s'était fait entendre, qui conseillait aux Ordinaires, dont les élèves étaient peu nombreux, de s'entendre avec plusieurs de leurs voisins, pour établir un séminaire central commun. Ce que les Papes disaient aux évêques résidentiels, ils le répétaient aux vicaires apostoliques des Missions avec plus de raison encore, en leur montrant les avantages qui en résulteraient : un meilleur choix de professeurs et, par suite, un meilleur rendement, etc.

Déjà en 1918, deux vicaires apostoliques lazaristes avaient demandé à Chala et obtenu d'y envoyer leurs étudiants en philosophie pour étudier avec les Lazaristes. Les autres évêques, par contre, tenaient beaucoup à ce que leur clergé, pris dans le pays même, se formât sous leurs yeux.

En octobre 1921, tous les vicaires apostoliques lazaristes du Hopei se réunirent au Pei-t'ang, sous la présidence de M. Cazot,

commissaire extraordinaire, en visite en Chine. Après discussion, il fut décidé qu'à la rentrée de 1922, ils enverraient leurs grands séminaristes étudier à Chala, où les étudiants lazariques resteraient jusqu'à la fin de leurs études, tandis que les postulants seraient envoyés à Kia-Shing pour y continuer leur formation. D'ailleurs, cette même année 1921, déjà trois clercs étaient allés à Kia-Shing pour y commencer leur séminaire interne.

Seul, le vicaire apostolique de Pékin n'envoya à Chala que ceux qui venaient de terminer leurs études du petit séminaire, gardant tous les autres, jusqu'à leur ordination sacerdotale. Les autres envoyèrent tous leurs grands séminaristes.

Le Séminaire régional était fondé avec soixante élèves. M. René Flament, déjà supérieur de la maison depuis le départ de M. Desrumaux à Tien-Tsin, c'est-à-dire depuis un an, continua son office. Mais il fut bientôt remplacé par M. Henri Crapez, missionnaire du Kiang-Si, lui-même devant prendre la direction d'un Collège des « *Hautes Etudes* », situé à Pékin, à l'ombre de la cathédrale. Ce collège, désiré depuis longtemps, était destiné à donner aux prêtres indigènes les mieux doués, séculiers ou lazariques, une instruction plus étendue sur certaines matières de la doctrine ecclésiastique. Il commença à fonctionner avec sept ou huit élèves prêtres, à la fin de l'année 1922.

Mais bientôt, sur l'initiative de Sa Sainteté Pie XI, une Université catholique devait être sous peu, fondée à Pékin. Considérant cet heureux événement qui combiait et même surpassait les vœux de beaucoup, les évêques qui avaient institué le Collège, jugèrent que celui-ci n'avait plus sa raison d'être, puisque aussi bien, une Université catholique devait atteindre plus parfaitement — quoique peut-être à une longue échéance — le but poursuivi par le Collège. Celui-ci fut donc supprimé, au grand regret de son directeur et de ses collaborateurs, car cet institut, bien que encore embryonnaire, était riche de promesses.

Il fallut en effet, attendre de longues années avant que l'Université, qui prit le nom de Fu-Jen, put vérifier son titre de « catholique ». Elle fut fondée en 1923-1924, et ce n'est qu'en 1935, que Son Excellence Mgr Zanin, délégué apostolique pour la Chine, institua, au sein même de l'Université, le « *Collegium Ecclesiasticum Sincicum* », qui fonctionna jusqu'en 1951. Là, étudiaient, pendant quatre ans, quarante ou soixante jeunes prêtres, venus de tous les points de la Chine, ayant pour but d'obtenir à la fin de leurs études, le diplôme d'Université, qui les accréditait pour l'enseignement dans les écoles moyennes.

Pendant ce temps, le Séminaire régional donne de bons résultats. Les vicaires apostoliques se louent de sa création. D'une part, en effet, ils ne sont plus obligés, comme autrefois, de consacrer la meilleure partie de leur personnel pour l'enseignement de leurs séminaristes ; d'autre part, ceux-ci jouissent d'une formation plus complète ; leurs professeurs, que l'on pourrait dire « triés sur le volet », dans les diverses Missions, n'ont d'autre préoccupation que de préparer leurs cours, et on a mis à leur service une bibliothèque déjà bien fournie.

De plus, ces élèves, sortis de leur milieu familial, sont moins distraits par les nouvelles de leur famille, par les cancans de leur village ; leur horizon s'est élargi. Ils se sentent là, uniquement pour étudier et se former à l'état ecclésiastique ;

tout ce qu'ils voient et entendent les oriente à ce but. Il y a de l'émulation. Etant plus nombreux — ils sont soixante-quinze en 1925 — il se trouve toujours parmi eux quelques sujets bien doués qui excellent en toute matière, en science et en vertu : ces élites, sans y songer, entraînent les autres.

Il a été remarqué que parfois, durant des récréations plus longues, ou au cours des promenades, des groupes d'élèves du même vicariat se formaient spontanément. Parmi les professeurs, qui tous étaient Lazaristes, plusieurs voyaient cela d'un mauvais œil ; ils auraient désiré voir une fusion plus complète entre élèves de différents pays, comme elle a lieu dans les maisons de formation religieuse, où les sujets de nations différentes fusionnent entre eux comme des frères. Ils oubliaient que ce séminaire n'était, aux yeux des élèves, qu'un lieu de passage pour le temps de leur formation, et que, celle-ci une fois terminée, ils retourneraient dans leur propre Mission et ne reverraient plus leurs autres condisciples d'études. Cependant, si parfois ces groupements étaient trop accentués et devenaient une sorte de clubs louches, la direction intervenait et réussissait ordinairement à restaurer l'harmonie nécessaire à un tel établissement.

En 1928, M. Crapez dut, pour raison de santé, se retirer à Shanghai, et M. Paul Corset lui succéda. M. Corset, qui avait été autrefois directeur du Petit Séminaire de Tcheng-Tingfu, était procureur de la Mission de Tien-Tsin lorsqu'il fut nommé supérieur de Chala.

Une certaine effervescence, parmi les séminaristes, s'était déjà manifestée sous son prédécesseur. On sait qu'à la suite de la promotion des six évêques chinois en 1926, le clergé chinois fut grandement ému, et cette émotion coïncidait avec la vague de nationalisme qui déjà caractérisait cette époque. Jusque-là, le corps professoral était uniquement composé de prêtres étrangers. Déjà, il avait été question d'y faire participer des prêtres chinois ; certes, le Collège des Hautes Etudes aurait dû y pourvoir s'il avait continué à fonctionner. De fait, le premier prêtre indigène qui entra à Chala comme professeur fut M. Joseph Tcheou, l'un des sept élèves de ce Collège inauguré à Pékin en 1922 et fermé à la fin de 1923. On lui confia la philosophie, qu'il enseigna non sans succès. On sait qu'en 1931, il fut nommé vicaire apostolique de Pao-Tingfu, succédant à Mgr Montaigne, nommé coadjuteur de Mgr Jarlin à Pékin. (Il est maintenant archevêque de Nan-Tchang, Kiangsi).

Depuis lors, il y eut toujours au Séminaire de Chala un ou plusieurs professeurs chinois, choisis parmi ceux qui avaient étudié soit en France, soit à Rome, soit à l'Université catholique Fu-Jen à Pékin.

Au séminaire, les esprits se calmèrent, grâce à la patience du recteur, appuyé sur l'autorité du délégué apostolique, qui, alors était Mgr Costantini.

Par suite des divisions successives de circonscriptions, les vicariats dont les élèves étudiaient à Chala, étaient au nombre de sept dont deux étaient séculiers : celui de Pao-Tingfu bien que l'évêque fût Lazariste ainsi que plusieurs de ses prêtres étrangers ou indigènes ; et celui de Tchao-Shien, purement chinois, et sans aucun Lazariste.

En janvier 1934, un autre supérieur, M. Octave Ferreux, vint succéder à M. Corset. Le nombre des séminaristes, à cette

époque, oscillait entre quatre-vingts et quatre-vingt-dix. C'est au cours de cette année même que parut une importante Instruction de la Sacrée Congrégation de la Propagande, établissant les « Normes » précises que devait observer tout séminaire régional érigé dans les pays de Missions. Celui de Chala s'efforça immédiatement de se conformer au nouveau règlement qui, entre autres choses requérait un rapport annuel très détaillé. De plus, tous les vicaires apostoliques dont dépendait Chala devaient se réunir une fois par an à Pékin, à la convocation de l'Ordinaire du lieu, afin de discuter ensemble de toutes les choses qui concernent le séminaire régional.

C'est ainsi que chaque année, en juillet, les évêques gagnaient la capitale et se réunissaient au Pei-t'ang. Le recteur du Séminaire de Chala présentait à l'Ordinaire le rapport à examiner. On y trouvait les renseignements suivants :

1° Le PERSONNEL :

- a) Les noms des professeurs, prêtres et laïcs (il y avait des laïcs pour la littérature chinoise) ;
- b) Le nombre total des élèves, et leur nombre dans chacune des classes ;
- c) Le nombre des recrues de l'année écoulée ;
- d) Le nombre de ceux qui ont reçu la prêtrise, avec une brève notice sur chacun d'eux ;
- e) Le nombre de ceux qui sont sortis spontanément ;
- f) Le nombre des expulsés et la cause de leur expulsion.

2° Les COMPTES TEMPORELS, recettes et dépenses très détaillées.

3° Des REMARQUES sur :

- a) L'état spirituel et la discipline du séminaire ;
- b) Les études ;
- c) L'hygiène ;
- d) « Varia ». (C'était tantôt des descriptions, tantôt les relations d'événements politiques ou autres, qui avaient eu quelque répercussion sur le séminaire.)

Les évêques, après discussion, signaient le rapport, s'il y avait lieu, ainsi que le visiteur de la province, qui assistait toujours à la réunion. Ensuite ce rapport était remis au délégué apostolique, qui se chargeait de l'expédier à Rome ; il en gardait lui-même un exemplaire et un autre était conservé aux archives du séminaire.

L'auteur de ces lignes regrette de n'avoir pas sous les yeux ces documents qui lui auraient permis d'écrire une histoire bien plus complète sur cet établissement.

Des améliorations matérielles furent apportées à la maison : renouvellement en partie, de l'ameublement des salles et des classes, établissement du chauffage central.

Puis vint la guerre sino-japonaise : ère d'inquiétudes et de privations. Elle commença violemment à quelque dix kilomètres de Chala, dans les derniers jours de juillet 1937, au beau milieu des vacances. Le bombardement par avions japonais du camp militaire de Si-Yuan s'entendait de Chala comme tout proche. On peut lire dans le tome 112-113 des *Annales*, p. 270, l'abrégé du *Journal du Séminaire de Chala* ; c'est pourquoi nous

ne referons pas le récit de ces événements, mais nous citerons seulement quelques faits plus importants.

La rentrée, d'abord retardée, se fit très difficilement. En décembre, la moitié seulement des séminaristes étaient arrivés à travers mille difficultés et dangers. Le 1^{er} mars, ils étaient quatre-vingt-six ; quatre ou cinq prirent la fuite vers le sud, et purent continuer leurs études dans les grands séminaires de Kai-Feng et de Han-Kéou.

L'année suivante se passa relativement bien ; la guerre ne battait pas encore son plein. Mais en 1939, la hausse des prix des denrées alimentaires devint telle que des restrictions s'imposèrent, d'abord sur la qualité des vivres, puis bientôt sur la quantité. Disons bien vite que ce triste régime ne pouvait durer longtemps ; il affaiblissait trop les santés ; aussi quoi qu'il en coûtât un fort surcroît de dépenses, on en revint peu à peu au régime d'autrefois.

Le 16 juin 1940, s'ouvrit au séminaire, la « *Semaine de Conférences épiscopales* », convoquée par Mgr Zanin, délégué apostolique. Seuls y prenaient part les évêques chinois au nombre de onze. Il y avait deux conférences par jour, qui duraient deux heures et demie. Le but, avoué par le délégué lui-même, de cette réunion, qui n'avait rien d'un synode, était pour lui, de faire une plus ample connaissance de la mentalité et de l'esprit des évêques indigènes. L'assemblée se termina le 22 juin à midi.

L'entrée en guerre des Etats-Unis causa au séminaire de nouvelles et sérieuses difficultés. Le dollar-papier chinois qui était déjà bien bas, tomba à un taux dérisoire. Le Gold U.S. qui valait 100 dollars chinois, parvint à mille, puis à dix mille à la fin de la guerre. Les subsides de Rome, qui nous arrivaient en dollars U.S. nous étaient transmis par les autorités japonaises *au pair*, c'est-à-dire que pour mille dollars américains, ils nous transmettaient mille dollars-papier chinois. Les Japonais ont agi ainsi jusqu'à leur capitulation. Criante injustice qui ne leur a pas porté bonheur !

A part cela, les autorités occupantes n'ont pas trop molesté le séminaire, sinon par de fréquentes et minutieuses enquêtes sur les élèves et les domestiques.

En 1943, une rude épreuve accabla le séminaire. Trois de nos professeurs, de nationalité hollandaise, furent arrêtés en mars 1943, et conduits au camp de concentration de Wei-Shien (Shan-Tong). Ces professeurs ne purent être remplacés avant la fin de l'année scolaire ; de sorte que les professeurs restant furent littéralement surmenés jusqu'aux vacances. En juillet, deux autres vinrent remplacer les trois absents. Ceux-ci, grâce à une démarche du délégué apostolique, furent transférés de Wei-Shien à Pékin au mois d'août, et demeurèrent là, dans une ancienne école du Pei-t'ang, sous une surveillance assez large, jusqu'à la capitulation du Japon, en septembre 1945.

Les rentrées des années 1944 et 1945 furent peu nombreuses, car les deux vicariats séculiers de Pao-Tingfu et de Tchao-Shien ne nous envoyèrent que quelques élèves, sous prétexte d'embarras pécuniaire.

Parmi les multiples inconvénients apportés par la guerre, un des plus pénibles était la coupure des communications, en Chine d'abord, puis avec l'Europe. Le séminaire ne pouvait plus se procurer les manuels de philosophie et de théologie, ni les

bréviaires nécessaires aux nouveaux sous-diacres. Dès lors les jeunes prêtres ne pouvaient plus emporter aucun livre avec eux en sortant de la maison, ils devaient les laisser à l'usage de leurs condisciples plus jeunes. De sorte qu'il ne leur restait que leur propre mémoire pour leur rappeler la doctrine qu'ils avaient apprise. Quant aux bréviaires, il a fallu recourir à l'obligeance des missionnaires qui parfois en avaient deux exemplaires, pour les prêter de les prêter à nos lévites.

La guerre finie, on était en droit d'espérer que le séminaire pourrait enfin jouir quelque temps de la paix. Il n'en fut rien. Une tuile inattendue tombait sur cette maison aussitôt après l'évacuation des Japonais.

Pendant toute la guerre, le séminaire fut visité maintes fois par des officiers japonais ; ils examinaient attentivement les locaux, comme s'ils avaient le secret désir de les occuper, mais ils n'osèrent jamais les demander.

Or, le 26 octobre 1945, des officiers de l'armée nationale chinoise vinrent avertir le recteur que leurs hommes, arrivant de Shanghai par avions, viendraient passer la nuit dans notre établissement et dans celui des Frères Maristes, nos voisins. Ces troupes montaient vers la Mandchourie pour combattre les communistes.

Le recteur eut beau protester et dire que pendant les huit années d'occupation japonaise, aucun soldat ennemi n'avait logé au séminaire et que celui-ci n'était pas en état de recevoir des militaires, les officiers répondirent qu'ils avaient des ordres et qu'ils les exécuteraient. En effet, dans la soirée, cinq cents soldats arrivaient avec leur fournement et prenaient place dans tous nos locaux libres. Le lendemain matin, ils partirent, mais le soir il en vint un plus grand nombre. Le troisième jour, il en vint trois mille cinq cents. Ils occupèrent tout, y compris l'église et l'oratoire. Les élèves se serrèrent à trois ou quatre dans leurs cellules pour leur faire de la place. Le grand réfectoire, toutes les chambres d'hôtes, la cave, le silo pour les légumes, tout était plein à craquer ; plusieurs centaines d'hommes durent passer la nuit dehors, dans les cours et dans le jardin. Les cuisiniers ne pouvant même pas pénétrer à la cuisine, les élèves durent manger de la pitance des soldats, et les professeurs prirent un frugal souper dans la chambre du recteur.

Après leur départ, on se mit incontinent à nettoyer la maison ; tout était sens dessus-dessous. Il fallut une semaine pour remettre les choses en place.

A peine le séminaire était-il remis à son train ordinaire, que d'autres troupes s'annoncèrent. Le 12 novembre, deux mille sept cents hommes s'installaient chez nous, et autant chez nos voisins, et cette fois, non pour une nuit, mais pour un temps indéterminé. Que faire en de telles conjonctures ? Interrompre les études ? Le recteur s'y opposa, voulant donner une occupation aux élèves et les tenir en éveil. On fit donc tous les jours quelques classes au milieu d'un bruit assourdissant. Tous étaient accablés.

Alors, le recteur informa par télégramme Mgr Zanin, qui était en tournée à Shanghai, lui faisant que la situation à Chala était intenable et suppliant Monseigneur d'intervenir auprès des autorités militaires, en vue de faire cesser cet état de choses.

L'intervention se fit par radio auprès du gouverneur de Nankin, qui, aussitôt, donna des ordres à Pékin. Ces ordres ne

furent pas exécutés immédiatement ; il fallut attendre jusqu'au 24 novembre pour être enfin délivrés.

Plus tard, le 6 décembre, nouvelle occupation, peu nombreuse. Quel était son but ? On venait tout naïvement établir chez nous un hôpital militaire de quarante lits. Le recteur s'y opposa catégoriquement, mais ne put résister à la force. L'hôpital fut installé et même inauguré par un officier supérieur ; mais par suite de démarches faites au Quartier général, il fut licencié le 11 décembre. Le séminaire était définitivement délivré. De nouvelles tentatives des autorités militaires furent faites encore en janvier 1946, pour établir à Chala une école militaire, mais sans résultat.

Décidément, l'établissement de Chala leur plaisait, et si le recteur avait fléchi, la maison serait fatalement tombée au pouvoir des militaires.

IV. — LES PROGRÈS DU SÉMINAIRE RÉGIONAL. SON ÉTAT ACTUEL

Malgré toutes ces difficultés, guerres, régime des restrictions, occupations militaires, le séminaire, visiblement protégé par la Providence divine, continue de progresser à tous les points de vue. On y suit de point en point notre « *Directoire des grands séminaires* », moyennant quelques adaptations nécessaires. Les différents supérieurs qui se sont succédés ont, dès les débuts, élaboré un coutumier de la maison ; ils y ont fait des retouches, ils ont ajouté ; puis ils ont modifié certains points qui s'avéraient moins pratiques.

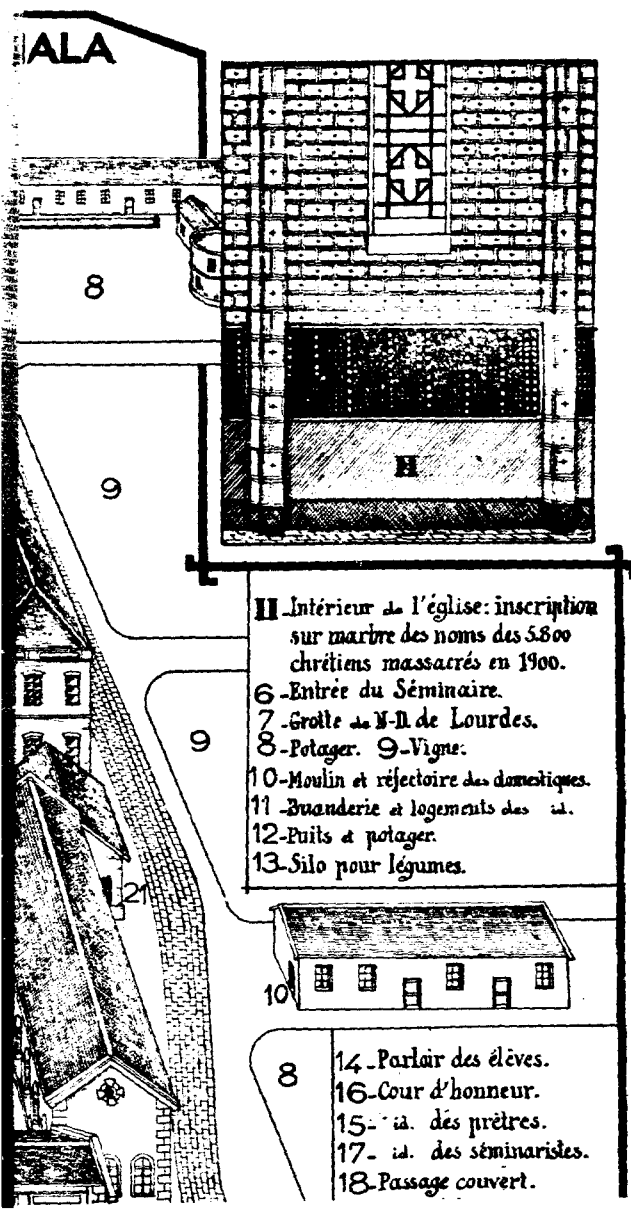
Comme vingt ans s'étaient écoulés depuis sa fondation, l'expérience en était faite ; il était temps de collectionner toutes ces remarques. Alors on les codifia. On fit de même pour ce qui regarde les cérémonies ; car bien que l'on observât ce qui se fait à Saint-Lazare, il y avait certaines choses qui demandaient à être adaptées. Donnons-nous un exemple. À la Messe solennelle, le baiser de paix se donne par le célébrant aux ministres sacrés, mais ceux-ci ne vont pas le transmettre aux prêtres du chœur et aux séminaristes, car les fidèles qui assistent à la Messe, en éprouveraient de l'étonnement.

Ces « codices », approuvés par le Visiteur provincial, apportaient à ce séminaire une stabilité plus ferme. On ne devait plus rien y changer, sauf au cas de force majeure. C'était comme un nouveau départ en avant, pour faire, Dieu aidant, de nouveaux progrès.

On avait aussi muni le Séminaire de quelques instruments bien utiles pour les cours de sciences à donner aux philosophes : microscope, lunette astronomique, grands tableaux pour la cosmographie, cartes du ciel, cartes planétaires, théodolite, fabriqué sur place, etc., qui rendaient les classes intéressantes.

Ici se place un événement très marquant pour les Missions de Chine. En 1946, Mgr Montaigne, ayant démissionné de sa charge de Vicaire apostolique de Pékin, le Saint-Siège nomme Mgr Thomas T'ien, alors Vicaire apostolique de Tsing-Tao, archevêque de Pékin, en l'élevant en même temps à la dignité du Cardinalat. Un autre décret de Rome établissait la hiérarchie ecclésiastique en Chine.

Malgré l'importance de cet événement en soi, le Séminaire de Chala n'en a pas été directement affecté. L'activité du Cardinal s'exerça surtout à l'endroit du petit séminaire du Pei-t'ang,



ALA

8

9

9

10

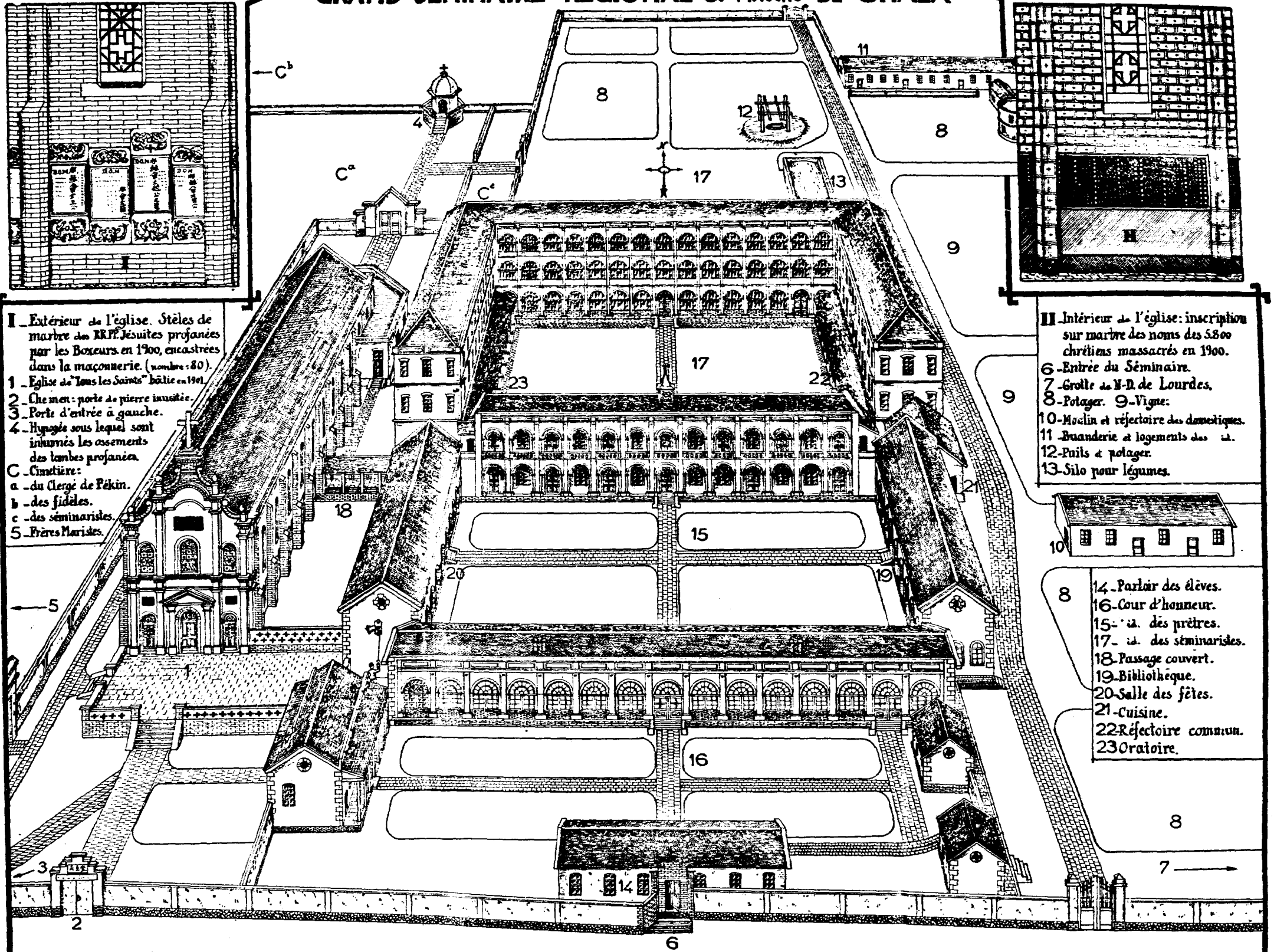
- II Intérieur de l'église: inscription sur marbre des noms des 5800 chrétiens massacrés en 1900.
- 6 - Entrée du Séminaire.
- 7 - Grotte de M-D de Lourdes.
- 8 - Potager. 9 - Vigne.
- 10 - Moulin et réfectoire des domestiques.
- 11 - Buanderie et logements des id.
- 12 - Puits et potager.
- 13 - Silo pour légumes.

10

8

- 14 - Parloir des élèves.
- 16 - Cour d'honneur.
- 15 - id. des prêtres.
- 17 - id. des séminaristes.
- 18 - Passage couvert.

GRAND SÉMINAIRE RÉGIONAL "S. Vincent" DE CHALA



I - Extérieur de l'église. Stèles de marbre des R.R.P. Jésuites profanées par les Boxeurs en 1900, encastrées dans la maçonnerie. (nombre: 80).

- 1 - Eglise de "Tous les Saints" bâtie en 1901.
 - 2 - Che men: porte de pierre inusitée.
 - 3 - Porte d'entrée à gauche.
 - 4 - Hypogée sous lequel sont inhumés les ossements des tombes profanées.
- C - Cimetière:
- a - du Clergé de Pékin.
 - b - des fidèles.
 - c - des séminaristes.
- 5 - Frères Maristes.

II - Intérieur de l'église: inscription sur marbre des noms des 5800 chrétiens massacrés en 1900.

- 6 - Entrée du Séminaire.
- 7 - Grotte de N-D de Lourdes.
- 8 - Potager. 9 - Vigne.
- 10 - Moulin et réfectoire des domestiques.
- 11 - Buanderie et logements des id.
- 12 - Puits et potager.
- 13 - Silo pour légumes.

- 14 - Parloir des élèves.
- 16 - Cour d'honneur.
- 15 - id. des prêtres.
- 17 - id. des séminaristes.
- 18 - Passage couvert.
- 19 - Bibliothèque.
- 20 - Salle des fêtes.
- 21 - cuisine.
- 22 - Réfectoire commun.
- 23 - Oratoire.

qui fut remanié sur tout autre plan que celui sur lequel il avait été fondé. L'avenir dira les résultats de ces innovations.

Son Eminence, dont la santé demandait des soins, quitta Pékin pendant l'été de 1948 et se rendit en Chine du Sud pour se reposer ayant le projet de rentrer dans son archevêché en octobre suivant. Mais les Communistes approchant de la capitale, le Cardinal retarda son retour. Vint ensuite l'occupation effective de toute la Chine par les Rouges, de sorte que Son Eminence ne put retourner à Pékin.

Quand le recteur eut atteint sa soixante-dixième année, sentant ses forces diminuer et désirant remettre la charge à des mains plus jeunes, il demanda sa démission. Celle-ci ne lui fut accordée que deux ans après, en juillet 1946.

Son successeur fut M. Robert Cartier qui, depuis quatre ans travaillait au Séminaire, après avoir été deux années professeur de Philosophie au grand Séminaire de Verdun.

Les renseignements qui suivent ont été en bonne partie donnés par M. Antoine Op Hey, ancien professeur de Chala, qu'il n'a quitté qu'en juin 1951, pour revenir en Europe.

De 1946 à 1949, le Séminaire a fonctionné normalement. Mais à la fin de l'année 1948, la menace de l'invasion communiste devient imminente. Les troupes nationales qui défendaient Moukden, capitale de la Mandchourie, se sont montrées incapables de résister aux assiégeants. La ville fut prise en novembre par les Communistes, qui firent 120.000 prisonniers, et s'emparèrent d'une quantité considérable de munitions et de ravitaillement.

De là, ils avancèrent vers Pékin. En décembre, les troupes nationales font du Séminaire un camp retranché, ils y creusent des tranchées ; le séminaire est dans la ligne de feu.

Le 8 décembre, M. Cartier fait placer la statue de la Sainte-Vierge au milieu de la grande cour, en lui recommandant la protection de la maison. Mais le séjour est trop dangereux. Le 14, le Séminaire se transporte en ville. Les Révérends Pères de Scheut (Belges), offrent leur école, vide de leurs élèves déjà en fuite, pour loger les nôtres. Le recteur, avec l'économiste et quelques Frères sont restés à Chala pour garder la maison. Quelques-uns de nos élèves se sont enfuis avec d'autres prêtres de Pékin ; les uns vont à Manille, les autres à Hong-Kong ou à Formose. A Pékin, chez les Pères belges, on aménage des salles de classes et les cours continuent. Fin janvier 1949, une ordination a lieu à la cathédrale.

Le siège de la capitale se resserre. Après de laborieux pourparlers, la ville capitule sous la menace d'un bombardement.

On apprend dans la suite, que les canons étaient braqués sur les bâtiments du Séminaire, prêts à tirer, si la ville ne s'était pas rendue. Chala était sauvé !

Le 1^{er} février 1949, les professeurs et les élèves rentrent à Chala. Le lendemain, la Fête de la Purification est célébrée solennellement en reconnaissance à la très sainte Vierge de sa bienveillante protection.

Avant de reprendre les cours, il faut nettoyer toute la maison, qui est dans un état lamentable. Dans les cours, les arbres qui bordaient les allées ont été en grande partie coupés ; à travers le jardin et partout ce ne sont que tranchées, fortins et barricades. Que dire des bâtiments eux-mêmes ? Ceux qui en ont été témoins, disent que le désordre y était indescriptible.

Toutes les salles ont été occupées, les meubles, les murs étaient d'une saleté répugnante. Les soldats qui logeaient aux étages, ne se dérangeaient pas pour aller aux w.c., ils déposaient leurs ordures sur place... Dans plusieurs chambres ils allumaient leur feu sur le plancher même ; de sorte qu'il a fallu remplacer les planchers brûlés et ceux qui étaient trop sales pour être nettoyés. Les élèves furent occupés des journées entières pour mettre un peu d'ordre et de propreté dans la maison.

On était donc sous de nouveaux maîtres, il fallait s'adapter à leurs goûts. On savait déjà par cui-dire, quelles étaient leurs méthodes. Ils ne s'imposent pas d'une manière brutale des leur arrivée ; ils se montrent même assez polis. Aussi ne faut-il pas leur résister en face, ni se fâcher, mais se montrer souple et accepter autant que possible leurs directives qu'ils donnent souvent sous la forme de conseils plutôt ironiques. D'abord ils prêchent l'égalité à outrance : si les domestiques travaillent, les maîtres, eux aussi, doivent travailler. Mais selon eux, prier, lire, étudier, c'est perdre son temps ; ils ne comprennent que le travail du corps.

Dès les premiers jours, tous les élèves travaillaient dehors, et certes, ils avaient de quoi s'en donner pour remettre les choses en place ; mais lorsque les cours d'étude recommencèrent, on dut les partager en deux équipes, dont l'une travaille dans la matinée, l'autre dans la soirée, et chacune pendant deux heures. Cela se fait encore actuellement. Ils travaillent surtout au potager, qui est très grand, et ainsi, la dépense de salaire pour main-d'œuvre en est d'autant diminuée.

Il fallait de même observer l'égalité au réfectoire commun. Que des professeurs prennent, sous les yeux des élèves, une nourriture meilleure que la leur : c'est de l'impérialisme insupportable. De plus, ils ne doivent pas prendre leurs repas sur des tables séparées.

Les professeurs se mêlèrent donc aux élèves et se contentèrent du menu commun. Pourtant ceci ne dura pas ; peu à peu, ils sont revenus à l'ancien système.

A part cela, il n'y eut pas de trop gros ennuis. De temps en temps, des policiers venaient faire une visite, entraînaient sans frapper dans les cellules des étudiants, et leur posaient toutes sortes de questions parfois bien saugrenues. D'autres fois, ils se contentaient de faire un appel dans la cour, pour s'assurer qu'ils étaient tous là présents ; car il leur est défendu de s'évader. Plusieurs fois également, les professeurs furent interrogés, sans être trop molestés.

En 1950, soixante policiers militaires vinrent s'installer au Séminaire pour y demeurer en permanence. On dut leur concéder le premier bâtiment sans étage. De concert avec le recteur, un règlement fut établi, afin que leur présence ne trouble pas l'ordre dans la maison. Périodiquement, ils sont changés et renouvelés par d'autres. Ils y sont encore aujourd'hui, observant assez bien les conditions imposées.

Sans doute, ce qu'ils observent surtout, c'est ce qui se fait et ce qui se dit à Chala. Leur présence là n'est certes pas de bonne augure.

La rentrée de 1950 se fit avec soixante-quinze élèves, dont un certain nombre ont été envoyés à Chala par plusieurs évêques qui n'avaient plus de séminaire.

En 1951, la police présente au Séminaire et qui fait bonne garde, commença à insinuer que la présence de six prêtres étrangers à Chala était choquante. (Il y avait trois prêtres indigènes professeurs.) Partout ailleurs, en effet, dans les établissements catholiques, la direction avait déjà été confiée à un Chinois. Dans les paroisses de Pékin, il n'y avait plus un seul curé européen et dans toutes les écoles, le directeur était Chinois.

Au cours de l'été, M. Tichit, Visiteur, voyant que les circonstances s'aggravaient, avait résolu de transmettre ses pouvoirs de provincial à un confrère Chinois, M. Souen Pierre, directeur du petit Séminaire de Pékin, homme doué d'un grand bon sens et de mansuétude. Puis, il nomma au Séminaire régional un nouveau supérieur, M. Ly Augustin, qui y avait enseigné pendant dix ans, et, depuis 1946, remplissait les fonctions d'économiste de la maison. Peu après, M. le Visiteur conseilla à tous les professeurs étrangers du Séminaire de se disposer à rentrer en Europe, comme déjà il l'avait fait à l'égard de tous les confrères de Pékin et de Tientsin.

Cinq professeurs de Chala obtinrent leur exit. Seul, M. Cartier essuya un refus. En donnant ce conseil, M. Tichit disait qu'il avait, lui aussi, l'intention de partir.

Au début de juillet, ces cinq professeurs quittent Chala et vont à Tientsin prendre le bateau qui les conduira à Hong-Kong, d'où ils retourneront en Europe.

Le 25 juillet 1951, M. Tichit est appréhendé et conduit en prison ; de même son assistant, M. Jacques Huysmans, M. Souen Pierre, qui mourra dans les fers quelques mois après (nous ne connaissons pas exactement la date de sa mort), et deux ou trois autres prêtres chinois.

En septembre 1951, le Séminaire, où l'on a placé d'autres professeurs chinois, parmi lesquels des séculiers, ouvre ses cours avec quatre-vingt-quinze élèves appartenant à plus de vingt diocèses. On en aurait reçu davantage s'il y avait eu encore de la place.

Une question se pose naturellement. Pourquoi les Communistes ont-ils laissé ce séminaire subsister et fonctionner assez librement, tandis que presque partout ailleurs, ils les ont occupés ou fermés, ou rendus inutilisables ?

En ce moment-ci (juin 1952), nous pensons que dans toute la Chine, il reste très peu de grands séminaires, et que ceux qui existent encore sont très peu fournis. Des évêques ont envoyé leurs élèves à Manille, d'autres à Hong-Kong, d'autres enfin, en Europe.

Il semblerait que les « camarades » n'ont pas encore trouvé, dans leur arsenal de lois et de décrets, l'arme assez tranchante pour anéantir le Séminaire de Chala. Pour eux, un grand Séminaire est une Université d'un genre spécial qui ne rentre pas dans leurs cadres. Quand, dans un bureau de police, un prêtre européen remplit les feuilles de renseignements requises, et écrit qu'il a fait ses études dans tel Séminaire, le policier lui dit : « N'écrivez pas *séminaire*, mais *université* ».

Il peut se faire aussi qu'à Chala, ils n'osent pas sévir. Chala, en effet, est un établissement qui en impose ; car il ne s'y trouve pas que le Séminaire. Attenant à notre propriété est la Maison provinciale des Frères Maristes, qui ne contient pas moins de bâtiments que le Séminaire. Les Frères y sont encore nombreux, bien que la plupart des occidentaux soient partis.

Ces Frères chinois sont tous diplômés d'Université ; ils sont très connus par leurs écoles. De plus, pour subvenir à leur entretien, ils cultivent la vigne et le vin qu'ils vendent est renommé. Or, les paysans, en grande majorité, ne savent pas distinguer entre les deux œuvres, ils croient, dur comme fer, que les deux établissements ne sont qu'une seule et même Institution qui dépend de Rome. Père, Frère, pour eux, c'est la même chose.

Quoi qu'il en soit de ces raisons, le Séminaire de Chala continue d'exister et de fonctionner. L'ancien supérieur, M. Cartier, n'a plus rien à y voir, du moins manifestement ; mais il ne faut pas douter qu'il n'y joue encore souvent le rôle de « souffleur ».

Nous pensons qu'il loge encore au Séminaire, ou du moins qu'il y va quelquefois. Il reste, en effet, à Pékin plusieurs ecclésiastiques étrangers qui circulent librement dans les rues. D'ailleurs, l'ancien recteur, petit de taille, le corps fluet et menu, portant l'habit chinois, peut se produire dans n'importe quel milieu ; non pas qu'il passe pour un Chinois — son nez le trahit — mais de réplique prompte et joviale, il sait mettre les rieurs de son côté, et peut aller là où d'autres ne réussiraient pas à pénétrer.

Dans notre « *Directoire des grands Séminaires* », il y a un exercice dénommé « *Lecture spirituelle* », d'une demi-heure avant le souper, et présidé par le recteur. Or, dans cet exercice, on y fait très peu de lecture ; on écoute les avis, les observations du supérieur. C'est un fait d'expérience que celui-ci peut avoir une grande influence sur ses auditeurs. On peut dire qu'en général, c'est dans cet exercice que se puise l'esprit du séminaire.

Lorsque M. Cartier était en fonction, il a bien certainement usé efficacement de ce moyen pour maintenir le bon esprit du Séminaire en ces temps si troublés. Les séminaristes tiennent fermement à leur vocation, paraît-il. Les épreuves, le danger ont affermi leur courage ; ils ne craignent pas d'afficher leur fidélité à l'Eglise et au Souverain Pontife.

Dans chaque cellule est suspendu le portrait de Pie XII. Les policiers ne l'ignorent pas, qui y entrent de temps en temps faire leur visite officielle.

Chaque soir, les séminaristes descendent dans la grande cour, se réunissent autour de la statue de la Sainte Vierge, et chantent le beau « *Memorare* » composé exprès pour eux, par l'un de leurs professeurs, expert en musique, qui vient de rentrer en Europe.

ET MARIE SE SOUVIENT !..

Là se trouve sans doute la meilleure réponse à la question posée plus haut.

En 1944, le prédécesseur de M. Cartier fut prié par un directeur de Revue, de rechercher et de lui communiquer le nombre des séminaristes qui, ayant étudié à Chala, avaient été élevés à la Prêtrise, depuis la création de ce Séminaire. C'était chose facile ; il prit le registre des ordinations et pointa ceux qui étaient arrivés jusqu'au sacerdoce. Il en compta deux cent soixante-dix.

Dans ce nombre étaient compris ceux qui n'avaient fait qu'une partie de leurs études ecclésiastiques à Chala.

En 1951, M. Cartier eut la même pensée et compta ceux qui, sous sa direction, avaient été ordonnés prêtres. Il en compta

soixante-dix. Donc, au total, trois cent quarante prêtres sont sortis de Chala depuis 1922 à 1951. La moyenne annuelle était donc de onze à douze ordinations sacerdotales.

Tout ceci a été écrit au début de l'année 1952. Mais depuis lors, des renseignements nouveaux, touchant le Séminaire régional de Chala, nous ont été apportés par M. Cartier lui-même, expulsé de Chine et arrivé à Paris à la fin de janvier 1953. Témoin le plus authentique de tout ce qui s'est passé à Chala ces dernières années, il confirme ce qui est dit plus haut, et il déclare qu'en septembre 1952, la rentrée des séminaristes à Chala était de cent trente-huit philosophes et théologiens. Les cours se font régulièrement, et les Ordinations y sont conférées en temps voulu.

De plus, nous savons de sources dignes de foi qu'aujourd'hui (mai 1953), rien n'est venu troubler la marche de cet établissement.

On peut donc conclure vraisemblablement que les Autorités ayant proclamé par des manifestations spectaculaires, dans la cathédrale de Pékin, lors de la conclusion du « Congrès de la Paix » en novembre 1952, la liberté du culte catholique en Chine, veulent conserver ce Séminaire intact, comme un « témoin » bien visible de leur large tolérance...

V. — LES ÉPREUVES DU SÉMINAIRE DE KIA-SHING

Il convient de reprendre l'histoire du Séminaire de Kia-Shing, que nous avons interrompue pour parler de celui qu'il avait, pour ainsi dire engendré à Chala.

Rappelons d'abord quels en furent les directeurs. Au début, comme nous l'avons dit, c'était M. Dutilleul. Peu après lui, ce fut M. René Flament, qui, arrivé à Tchousan le 7 octobre 1903, fut nommé aussitôt directeur ; il présida le transfert du séminaire à Kia-Shing et y resta jusqu'en 1905 pour monter dans le Nord. M. Dutilleul reprit alors la direction et la garda jusqu'à l'ouverture du séminaire interne de Chala, dont il fut le premier directeur (1909).

Ensuite eut lieu la création de la province du Nord que nous avons racontée.

Le successeur de M. Dutilleul fut M. Paul Ryckewaert, venu en Chine avec M. Flament et professeur depuis 1903. Présent à l'Assemblée générale de 1914 comme député, il fut mobilisé et ne rentra pas en Chine.

M. Elie Segond lui succéda jusqu'en 1920. Alors fut nommé le premier Supérieur de Kia-Shing en la personne de M. Paul Legris, qui fut installé par M. Guilloux, le 29 février 1920. Nous avons dit plus haut que le Visiteur avait été jusque-là, supérieur de Kia-Shing. De ce fait, Kia-Shing devenait comme Chala, une maison constituée, avec son supérieur.

Après la mort de M. Guilloux, survenue le 25 décembre 1924, M. Legris devint Visiteur de la province du Sud. M. Segond fut alors nommé supérieur de Kia-Shing, fonction qu'il exerça jusqu'à sa mort, le 21 mai 1930.

M. Sepieter lui succéda jusqu'en 1947, époque du déclin du Séminaire.

Voyons maintenant quels furent les événements les plus marquants qui se sont succédés à Kia-Shing.

Notons d'abord qu'après l'érection du Séminaire régional de Chala en 1922, les vocations venant du Nord ne manquèrent pas au Séminaire de Kia-Shing ; elles furent même à certaines époques plus nombreuses que celles venant des Vicariats du Sud. Ce qui infirmerait beaucoup les raisons que nous avons données plus haut de la rareté des vocations du Nord, dans les débuts. Tant il est vrai, qu'il n'est pas facile de découvrir les causes de tel ou tel événement, lorsque ces causes sont d'ordre psychologique, comme c'était le cas.

Jusqu'en 1927 tout se passa normalement. Du 23 février au 12 mars de cette année 1927, le Séminaire fut brutalement et successivement occupé par trois groupes de « l'Armée du Peuple », déjà fortement teintée de communisme, venant de Canton. Malgré certains ennuis, les exercices habituels et les études continuaient.

Le 13 avril suivant, le danger devenant plus menaçant, M. Legris, Visiteur, prescrit l'évacuation du séminaire. Les uns se dirigent sur Hang-Tcheou, les autres sur Shanghai. Puis, les choses prenant meilleure tournure, le Procureur de Shanghai trouva, non loin de la Procure, un logement assez convenable, dans lequel les élèves purent travailler. Ceux qui s'étaient arrêtés à Hang-Tcheou vinrent rejoindre les premiers. Le calme étant rétabli, tous rentrèrent à Kia-Shing le 1^{er} juin suivant.

Dix années s'écoulèrent dans une paix relative. Le 15 novembre 1937, l'aviation japonaise lance deux bombes sur le Séminaire, sans lui infliger de très sérieux dégâts, mais c'était un avertissement. Il fut décidé en conseil, le jour même, que le séminaire devait évacuer le soir, à la faveur de la nuit.

Ce ne fut pas chose facile, car les moyens de locomotion faisaient défaut. De plus, depuis le 8 novembre, le séminaire servait de refuge à Mgr Faveau, aux Filles de la Charité, accompagnées de leurs orphelines et aux Mères du Sacré-Cœur. On réussit à caser ces réfugiés en dehors de la zone dangereuse du séminaire, et les séminaristes, conduits par quelques directeurs, prirent la direction de Hang-Tcheou pour se rendre de là à Ning-Po, et enfin à Shanghai. Tantôt à pied, tantôt en barque, ils arrivèrent à Shanghai sans trop de difficultés et furent fraternellement accueillis à la Procure. Mgr Haouissée S.J., évêque de Shanghai, ayant appris leur arrivée, leur offrit aussitôt une généreuse et magnifique hospitalité dans son grand Séminaire de Zikawei. Ils demeurèrent là pendant neuf mois, vaquant tranquillement à leurs études, ayant à leur disposition chapelle et salles requises pour réfectoire, dortoir et classes.

Fort heureusement, M. Sepieter et M. Reinprecht étaient restés au Séminaire de Kia-Shing avec trois étudiants et deux frères coadjuteurs, dans l'espoir de pouvoir sauver du désastre tout ce qui pourrait être mis en sécurité contre les bombardements, ou même soustrait au pillage. Ils pensaient surtout à la chapelle avec ses vases sacrés et les ornements, puis aux livres de la bibliothèque. Bien leur en prit. Trois jours après le départ des séminaristes, le 18 novembre, le Séminaire servit de point de mire à l'artillerie japonaise. Le tir fut exact, mais, disent les témoins, grâce à la protection de Saint-Joseph, la maison qui aurait pu être complètement détruite, a été en majeure partie préservée. La chapelle eut une partie de son toit enfoncé ; de même le bâtiment du milieu reçut une bombe au-dessus de la bibliothèque. Pour comble de malheur, il pleu-

vait. Les vigilants gardiens se mirent aussitôt à ramasser les livres qui gisaient dans les platras et les tuiles cassées, pour les mettre à l'abri de la pluie. Le lendemain on entreprit sans tarder la réparation provisoire des toitures, afin de mettre la maison et son mobilier à l'abri de la pluie.

Le 25 août 1938, les séminaristes purent regagner Kia-Shing, heureux de rentrer dans leur chère Maison, et profondément reconnaissants de l'hospitalité reçue chez les Pères Jésuites.

En mai 1947, les vicaires apostoliques du Sud conçurent le projet de transférer le Séminaire central de Ning-Po à Kia-Shing, comme autrefois le Séminaire régional avait été installé à Chala.

Le 26 mai suivant, Mgr Riberi, Internonce, faisant une visite à Kia-Shing, reconnut que le plan des évêques était réalisable, car le Séminaire Saint-Vincent convenait parfaitement à un Séminaire régional. Mais il était nécessaire de transporter ailleurs le séminaire interne, dont la présence était incompatible avec le Séminaire régional. Il sembla que la maison de campagne de Cha-Pou convenait assez bien à ce dessein.

M. Louis Reinprecht fut nommé supérieur de ce Séminaire. Comme il y avait des aménagements à faire dans les locaux du Séminaire, en raison de sa nouvelle destination, le supérieur ne tarda pas à opérer le transfert des postulants. Ceux-ci partirent sous la conduite d'un directeur, le 29 juin 1947. Ce n'était qu'un transfert provisoire, qui fut approuvé dans la suite par M. le Supérieur général.

A l'automne de cette même année, les séminaristes séculiers des diocèses du Sud arrivèrent à Kia-Shing, et le nouvel établissement fut inauguré. Hélas !... ce n'était pas pour longtemps.

Le 19 janvier 1949, le directeur du séminaire interne ramenait les séminaristes de Cha-Pou, où le séjour était devenu dangereux.

Quelques mois après, la plupart des séminaristes des diocèses quittaient la Chine et partaient pour Gênes, où M. Bisoglio, Supérieur, leur offrait un asile pour continuer leurs études.

Le 28 avril suivant, sept étudiants et séminaristes lazaristes se rendaient aux Philippines, où M. Subinas, Visiteur, leur offrait l'hospitalité dans sa province.

Le 6 août, le Séminaire fut occupé en grande partie par les troupes communistes, et par des soldats malades.

En juillet 1950, la maison était vidée de tous les séminaristes. Il restait encore deux Confères européens, MM. Sepieter et Reinprecht, et un frère coadjuteur hongrois.

M. Sepieter rendit son âme à Dieu le 5 septembre 1951. M. Reinprecht rentra en Europe au début de l'année 1952 et déjà est reparti au Japon. Le frère coadjuteur est rentré à Paris en mai dernier.

Il ne reste à présent à la maison de Kia-Shing qu'un prêtre chinois et deux frères coadjuteurs, qui gardent la maison jusque... Dieu le sait !

En achevant le bref récit de ces événements auxquels, dès le début, au milieu et à la fin, nous avons été plus ou moins

mêlés, ou dont nous avons été témoins, il nous vient à l'esprit la protestation de foi et de confiance du saint homme Job :

*Dominus dedit, Dominus abstulit ;
Sicut Domino placuit, ita factum est.
Sit nomen Domini benedictum !*

P.-S. — Outre la *Note* insérée plus haut, p. 37-42, rappelons ici, comme souvenir historique, le nombre de prêtres chinois qui entrèrent dans la Congrégation de la Mission depuis les origines, c'est-à-dire depuis 1725 jusqu'en 1950.

Prêtres chinois	349
Frères coadjuteurs	30

Dans ce tome 117, pages 37-42, nous avons donné un rapport sur « la formation du clergé indigène dans les Missions des Lazaristes en Chine », dans lequel sont exposées deux statistiques comparatives des prêtres indigènes, sans distinction des religieux et des séculiers, dont l'une pour l'année 1925 et l'autre, après un intervalle de quinze années, pour l'an 1940. Là aussi se trouve un rapport comparatif sur les religieuses indigènes.

Comme suite à ces documents, nous donnons ici un « Etat du personnel » de nos Missions en Chine immédiatement avant la main-mise du communisme en Chine, c'est-à-dire pour l'année 1947. Puis un autre qui s'arrête au début de l'année 1953, après l'évacuation de la plupart des missionnaires étrangers.

LES MISSIONS DES LAZARISTES EN CHINE
ÉTAT DU PERSONNEL
(1947)

Centres	LAZARISTES Etrang.			LAZARISTES Chin.			Pr. séc. chinois
	Evêq.	Prêtr.	Fr. C.	Evêq.	Prêtr.	Fr. C.	
Pékin		17	1		30	2	80
Chala		6			3	4	
Chengting ...		9	1	1	14	2	27
Yungping ...	1	15			8		8
Paoting		4			3	1	55
Tientsin	1	18			9		26
Ankwo				1	6		18
Shunteh	1	12			2		4
Hangtcheou ..	1	9			17		28
Kiahing		5			1	9	
Ningpo	1	20			15	3	37
Taitcheou ..				1	4		14
Nantchang ..		12		1	7		18
Kingan	1	12			4		8
Yukiang	1	23			12		20
Kantcheou ..	1	22					15
Totaux ..	8	184	2	4	135	21	358

ÉTAT DU PERSONNEL ÉTRANGER AU DÉBUT DE 1953.

Pékin	2	prêtres lazaristes en prison, dont le Visiteur de la Province du Nord.
Tientsin	1	prêtre lazariste en prison.
Ningpo	1	évêque et 4 prêtres lazaristes.
Shanghai (Procure) ...	3	prêtres lazaristes, dont le Visiteur de la Province du Sud. 1 frère coadjuteur.
Hongkong (Procure) ...	5	prêtres lazaristes, dont M. Flament, infirme de 90 ans, récemment expulsé.

Tous les autres évêques, prêtres et frères coadjuteur lazaristes étrangers sont partis de Chine, le personnel chinois lazariste et séculier restant à peu près inchangé, à l'exception de quatre prêtres lazaristes et de quelques prêtres séculiers qui se sont rendus en Europe ou ailleurs comme étudiants.

De ces 135 lazaristes et 358 séculiers chinois, ont été élevés à l'épiscopat : 5 lazaristes, dont deux sont décédés ; 6 séculiers, dont deux sont également retournés à Dieu.

N.-B. — A la p. 40, Mgr Tchang Jean, séculier, évêque de Tchaoshien, porté comme défunt — sur de fausses nouvelles — est bien vivant, résidant à Tientsin. Octave FERREUX.

M. BREUKER CORNEILLE, C.M.

(1892-1948)

En guise d'hommage, voici pour la commune édification, quelques souvenirs personnels et sans prétention.

1° *Les premières années.* — Né en Hollande (*Helmond*), il poursuivit ses études dans l'École apostolique de Wernhout, et entra au Séminaire interne à Paris, où il mena son train de bon séminariste, étant cependant de la bande joyeuse, et plein d'entrain pour les missions étrangères.

Après son ordination sacerdotale, il fit avec nombre d'autres sa demande pour la Chine, et fut destiné au Vicariat apostolique de Kian (Kiangsi, Chine).

2° *Au Séminaire de Kian.* — Appréciant ses rares talents pour la théologie, philosophie et la musique, Mgr Ciceri plaça M. Breuker au grand séminaire du Vicariat, sous la direction de M. Rouchon, et depuis ce temps ces deux âmes d'apôtres furent liées jusqu'à la mort, s'encourageant dans les difficultés, se consolant et se communiquant les bonnes pensées qui portent toujours vers l'idéal missionnaire...

3° *Missionnaire à Taiho.* — M. de Jenlis avait besoin d'un vicaire pour son immense sous-préfecture de Taiho. Alors Mgr Ciceri lui destina M. Breuker, en qualité de vicaire. Ce fut un grand sacrifice pour MM. Rouchon et Breuker. Mais ce sacrifice obtint au nouveau missionnaire des grâces de choix pour se préparer à des charges multiples qu'il a exercées dans le diocèse de Kian jusqu'à sa mort. Son premier souci fut de se

donner totalement à la langue chinoise, qu'il apprit et continua d'apprendre dans toute la perfection tant la langue mandarine, que la langue écrite.

Les lettrés chinois étaient étonnés de la perfection de ses connaissances linguistiques en chinois. Il savait manier à la perfection le pinceau chinois, et écrivait de sa propre main des lettres officielles, très estimées des mandarins eux-mêmes.

4° *Missionnaire et directeur du district Kishui-Yunfong.* — Après quelques mois de formation missionnaire près de M. de Jenlis, il était en mesure de faire par lui-même, tant il progressait dans l'esprit apostolique et la connaissance de la langue chinoise. Il aida d'abord dans ce nouveau poste, M. Schottey, puis lui succéda dans la direction de ce vaste district qui comprenait près de trois mille chrétiens et autant de catéchumènes. Avec ses deux collaborateurs chinois il fit progresser les œuvres missionnaires : catéchuménats, écoles, Sainte-Enfance et quelques dispensaires. Mais la paix alors était éphémère à cause des continuelles guerres civiles. Il fut une fois à deux doigts de la mort, quand un soldat voulant lui extorquer de l'argent, lui asséna des coups de baïonnette dans le dos. Grâce à Dieu, il s'en tira. Il avait commencé aussi à bâtir une grande église à Notre-Dame de Lourdes dans le grand marché de Shuinao, quand en 1927 les communistes arrivèrent et demeurèrent dans ce district jusqu'en 1935, détruisant tout moralement et physiquement. Cependant, profitant d'un peu de trêve dans le *Yunfong*, il y concentra œuvres et argent et en quelques années put y compter onze mille catéchumènes, qui, fuyant les communistes, se réfugièrent à la Mission catholique. Hélas ! seulement six cents purent être baptisés, car le motif de leur conversion n'était pas le bien de leur âme, mais celui de leur corps.

Cette aide en faveur de milliers de réfugiés demeure et fit admirer et louer la religion catholique de la part de ceux qui jusqu'alors en avaient été les ennemis. On vit des généraux d'armées qui, voyant l'impossibilité du missionnaire de couvrir ces pauvres réfugiés, envoyèrent à la Mission catholique des camions pleins d'habits ouatés de soldats, pour ne pas faire souffrir du froid des milliers de fuyards.

Au cours des années 1930-1935, il courut plusieurs fois de graves dangers. Lors de l'invasion communiste, en octobre 1930 (voir *Annales* 1931 (t. 96), p. 94-127 ; 372-411 et photos p. 372-396), ce fut l'emprisonnement de Mgr Mignani, de MM. Thieffry, Barbatto, de Jenlis, Capozzi, Purino et des Sœurs Leport, Ramos, Merle, Fabbri, Larmichant (3 octobre-23 décembre 1930). M. Breuker dut alors faire à pied et en barque plusieurs dizaines de lieues pour ne pas tomber, lui aussi, entre les mains des Rouges. Le Bon Dieu le réservait à d'autres charges. Il y occupa les postes de procureur du diocèse, consultant, vicaire général directeur de l'hôpital, directeur de la Société des Filles de Sainte-Anne. Le gouvernement chinois le nomma aussi trésorier des fonds pour les malheureux qu'avait sinistrés l'avance communiste.

Il fut aussi question de le nommer archevêque de Nanchang, quand on inaugura en Chine la hiérarchie ecclésiastique. Un jour, je le lui demandai, et la seule fois dans sa vie, avec moi, il se montra mécontent, en me répondant : « Cessez, je vous prie... » Il y avait donc quelque chose de vrai dans cette affaire.

5° *Ses qualités.* — il m'est difficile de dire au long toutes ses qualités et la bonne gestion des offices qu'il a remplis pendant plusieurs années. Il me suffit de dire qu'il avait le don du calme et celui de ne pas embrouiller les affaires ; il s'en acquittait avec calme et possession d'esprit, l'une après l'autre, tout comme s'il n'avait eu qu'une seule chose à faire. L'autre qualité était d'être toujours optimiste et semeur de joie missionnaire, en prenant tant de péripéties et dangers multiples de sa vie missionnaire avec le sourire et même presque comme un amusement. En un mot il a bien travaillé, et a travaillé en intensité : en peu d'années le diocèse de Kian a eu l'honneur et le bonheur de le posséder. Et quand le diocèse de Kian avait le plus besoin de lui, voilà que le Bon Dieu l'appelle à Lui dans un tragique accident d'automobile, le 7 octobre 1948.

6° *Le dernier jour.* — 6-7 octobre 1948. — Le 6 octobre, M. Breuker voulut profiter de l'autobus qui portait à Kanchow la Respectable Sœur Visitatrice des Filles de la Charité, Sœur Laporte et la Sœur Jeanne, de Nanchang. La Fille de Sainte-Anne, Huana Tcheng, en profita aussi, et le lendemain après la messe et une communion fervente, ils partirent vers Kanchow. Après avoir dépassé la ville de Shingkow, et franchi les endroits plus dangereux, voilà que les freins de la voiture ne fonctionnent plus, et l'autobus roula dans les champs en se renversant sur lui-même trois fois.

Dans la voiture les bidons d'essence roulèrent sur les passagers et sur M. Breuker et la Fille de Sainte-Anne. La Respectable Sœur Visitatrice, qui était avec l'autre Sœur, avec le chauffeur, avaient des blessures faciles à soigner, mais M. Breuker eut une fêlure au crâne et la Fille de Sainte-Anne aussi, M. Breuker ne survécut que peu de temps, et la Fille de Sainte-Anne quelques heures seulement. Les secours arrivèrent enfin dans la nuit, quand M. Breuker et la Fille de Sainte-Anne étaient déjà morts. (Voir *Annales*, t. 112-113, p. 346-347.)

Nos chères Sœurs furent transportées d'abord à Shing kow, puis à Kian, et arrivèrent le 10 à Nanchang. Le 10, on put avoir les deux corps et le 13 on leur fit de solennelles funérailles.

Les témoignages de sympathie et condoléances nous manifestèrent la grande estime pour notre regretté confrère. Les deux cercueils furent portés en procession funèbre le long des grandes routes de Kian, précédés de la croix, des clercs et de plusieurs centaines d'hommes et femmes, même des païens. Maintenant ils reposent à côté de nos martyrs, à *Pihia* : MM. Montels, Canduglia, Hu, Anselmo, etc...

M. Breuker nous a quittés, mais il nous a légué des exemples de bon et fidèle serviteur : toujours prompt au travail, à rendre service, à prévenir les désirs de ses confrères, rarement au repos. Combien d'heures de nuit n'a-t-il prises à écrire à ses lointains confrères, pour les encourager et les soutenir, leur donner des nouvelles, qui font toujours plaisir quand on est seul, et quasi hors du monde !

Il a semé la charité et récolté la charité, de la part de Celui qui a dit : « Ce que vous avez fait au plus petit des miens, c'est à moi-même que vous l'avez fait. » Voilà l'éternelle récompense.

Genova, 21 août 1952.

Edouard BARBATO, C.M.

JEAN-MARIE ROUCHON

Prêtre de la Mission
(1884-1950)

1° *Premières années.* — Il me parlait souvent de Mgr Dardolle, évêque de Dijon, où il fit ses études de latin, et où il entendit parler de la Chine. Il n'avait pas même pris la soutane quand il fit son voyage en Chine, et, arrivé en laïque à Shanghai, en 1902. De là il passa au Séminaire interne de Chusan, qui fut ensuite transporté à Kiashing, en 1904. Le but de ce Séminaire interne était de fournir plus de loisirs aux jeunes gens appelés en Chine, pour mieux s'acclimater, et apprendre la difficile langue chinoise. Pour cela, il y trouva une bonne dizaine de clercs de presque toutes les nations d'Europe, qu'y étaient entrés et qui furent d'excellents sinologues, et portèrent longtemps, et avec santé le poids du jour et de la chaleur, du climat, soit du sud, soit du nord, de la Grande Chine.

Dans Kiashing sont sortis deux évêques : Mgr Defebvre et Mgr Hou, et une phalange de missionnaires qui ont occupé des places importantes dans divers Vicariats de la Chine du Nord et du Sud. Dans les années suivantes, les vocations européennes furent rares et le séminaire se remplit par des vocations chinoises.

2° *Au Séminaire du Vicariat apostolique de Kian.* — Il fut ordonné prêtre avec huit autres confrères, par Mgr Ciceri, le 5 juin 1909, et la même année fut placé au Vicariat apostolique de Kian, où travaillaient des confrères chinois, italiens, français, allemands, suisses, hollandais, belges, irlandais, qui n'avaient qu'un cœur et qu'une âme.

Mgr Ciceri plaça provisoirement M. Rouchon, sous-directeur au grand séminaire de Kian, dirigé par M. Paul Legris. Ce provisoire dura jusqu'en 1925.

Au départ de M. Legris pour Kiashing, il lui succéda et donna des marques exceptionnelles d'une saine et sage direction.

Son principe était de faire agir les séminaristes sous le regard de Dieu, et par conscience. Par sa douceur, il s'acquit l'affection de tous, et par son amour désintéressé, il avait acquis un tel ascendant sur eux, qu'ils évitaient tout ce qui pouvait lui causer de la peine. Tous les prêtres des deux Vicariats apostoliques de Kanchow et Kian ont été formés par M. Rouchon. Et pour cela, seul M. Rouchon mériterait une place très honorable parmi les meilleurs directeurs du Séminaire.

Pendant les dix années de directorat, il eut sous sa direction tous les confrères qui arrivaient d'Europe dans le Vicariat ; et tous ont appris de lui comment vivre bon confrère, bon missionnaire et véritable apôtre.

Pendant les cinq années où j'ai été avec lui au séminaire, j'ai eu tout le temps de l'examiner ; jamais je ne l'ai trouvé en faute. Le premier au lever de quatre heures, ensuite il faisait la méditation des séminaristes, puis les classes de théologie ; puis après, la philosophie. Nous n'étions que deux prêtres pour tout le grand séminaire. Le temps était bien employé à préparer les classes, les sermons, car nous avions aussi à desservir le Laot'ang.

M. Rouchon devait en outre surveiller les travaux du grand séminaire, dessiné et construit entre 1917-1920 ; il s'occupait

encore de la maison des Filles de la Charité du Jen tse t'ang. Il était aussi consultant de l'évêque... Et malgré sa frêle santé, il a assuré jusqu'au bout et avec honneur ces différentes charges. Il a bien mérité du Vicariat et de la Congrégation qui ont perdu en lui un saint, docte et sage confrère !

3° *En mission.* — En 1925, sa santé et ses travaux intenses et multiples réclamaient un peu de repos. Les Supérieurs lui permirent un voyage en France, et l'année suivante, les Supérieurs le destinaient à Pentze, dans le Vicariat apostolique de Nanchang. Il put ainsi mettre en pratique tous les conseils qu'il avait donnés à une génération entière de prêtres et missionnaires. L'amour qu'il avait mis à la formation des futurs apôtres, il le mit à la formation des catéchumènes, à l'instruction des fidèles, et en mission, il sut par sa douceur et sa bonté attirer la bienveillance de tous, tant chrétiens que païens.

Les années suivantes, il fut placé dans un autre poste où il y avait beaucoup de chrétiens, mais la plupart ignorants. Sa légendaire patience, son exhortation : *faites surtout séparément à un seul*, réussirent à leur donner meilleure connaissance du catéchisme.

Il a pu ainsi dire qu'il a été *ad cleri disciplinam et ad salu-tem pauperum*, et il s'est dépensé, toute sa vie, pour le clergé et les missions de la campagne.

4° *Ses vertus.* — On peut dire de M. Rouchon qu'il a été un bon Lazariste, qui, pendant toute sa vie de missionnaire, s'est appliqué à l'imitation de Notre-Seigneur. Il reste toujours calme malgré les occupations qui absorbaient tous ses moments ; il recevait un chacun avec sourire et bonnes manières. Et en cela il a gagné les cœurs, en faisait ce qu'il voulait. Il a fidèlement observé toutes nos Règles, et même celles dont on peut facilement se dispenser à cause des circonstances. Quand tous deux nous étions libres, ensemble nous récitons le bréviaire, faisons ensemble la méditation de quatre et demie (quand je dormais encore, il m'attendait avec patience), et là, devant le Bon Dieu, nous nous préparions à bien passer la journée. Sa messe, dite en une demi-heure avec la perfection des rubriques, était aussi une prédication et un modèle pour les clercs. Ses dévotions préférées étaient : le Sacré-Cœur, le crucifix, l'eucharistie et la Vierge Immaculée, avec saint Joseph.

5° *Sa dernière année (1950), et sa mort édifiante.* — Comme il dût se nourrir presque toujours de poissons salés, il commença à sentir les effets de ce régime des pauvres. Alors, on n'avait pas de ressources ! Ses jambes et le corps enflèrent. Il fut transporté à l'hôpital de Kiukiang, et le docteur en fut alarmé : si bien qu'au début du mois de mars on lui administra l'extrême-onction. Cette région étant déjà aux mains des communistes, on dût recourir à eux pour avoir la permission de rester quelques mois à notre hôpital de Nanchang, mais malgré les soins des docteurs et de nos chères Sœurs, le mal s'aggrava... Il avait encore besoin de rester à l'hôpital. Mais les communistes lui intimèrent de retourner à Kiukiang. « Mais, je ne peux pas même me tenir debout ! — Pas de sursis, partez... » Et, dans ces conditions, il dut repartir. A peine arrivé, il s'endormit du sommeil des justes, le 3 novembre 1950.

Maintenant, il repose dans le cimetière catholique de Kiu-kiang, où gisent, outre nos confrères des Frères Maristes tués par les Boxers en 1905, à Nanchang, et plusieurs vaillants vicaires apostoliques.

Il mérite la reconnaissance du diocèse de Kian, à qui il a construit un magnifique grand séminaire, qui a reçu des éloges du cardinal préfet de Propagande. Il a formé une génération de plusieurs dizaines de prêtres séculiers, deux desquels sont déjà martyrs ; l'un tué par les communistes en 1927 à Wanan, et l'autre mort en prison à Shingkow, en 1950, et une dizaine qui sont encore en prison.

Genova, 21 août 1952)

Edouard BARBATO, C.M.

LA HAVANE

CENTENAIRE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION AUX ANTIILLES
(1852-26 novembre 1952)

D'après une Ordonnance royale, datée du 26 novembre 1852 et expédiée par Sa Majesté Dona Isabel II d'Espagne, la Congrégation de la Mission fut mise en possession de deux anciens couvents, dont l'un se trouvait à la Havane, et le second à Santiago de Cuba, avec l'obligation de s'adonner à la formation du clergé dans les séminaires et à la prédication des missions à la campagne. Le susdit document ne fait pas allusion à la direction des Filles de la Charité, qui depuis 1847 vauaient à leurs ministères auprès des pauvres et des malades dans la « *Casa de Beneficencia y Maternidad* ». Mais, les Lazaristes, qui étaient arrivés à Cuba en même temps que les Sœurs, se préoccupaient de leur bien spirituel.

Nos confrères vécurent jusqu'en 1863 dans des maisons de location, ou dans les appartements destinés aux aumôniers des Etablissements de Charité qu'ils desservaient. On peut donc dire en toute vérité, que l'Ordonnance royale du 26 novembre 1852, fut l'acte de naissance de la Congrégation de la Mission à Cuba.

Et c'est ce centenaire que les fils de saint Vincent viennent de célébrer très solennellement à La Havane, dans l'ancien couvent de la Merci, qui fut mis à la disposition de la Congrégation le 10 juin 1863, et dont le R.P. Jérôme Viladas fut le premier supérieur.

Des fêtes éclatantes rehaussèrent ce jubilé, et grâce à la publication très opportune d'un aperçu historique du R.P. Hilaire Chaurrondo C.M., on fut à même de mieux connaître et apprécier les travaux éminents artistiques du R.P. Jérôme Viladas, C.M., qui poursuivit et mena à bonne fin, non seulement la construction de l'église, qu'il reçut inachevée, des Pères de la Merci, mais aussi surveilla et réalisa la décoration de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes.

Ses successeurs, les RR. PP. Urien, Izurriaga, Vian et Murillo complétèrent l'ornementation et sous le supérieurat des RR. PP. Guel, Gomez, Antoine Lopez et Aquilin Sanchez eurent lieu les deux principales restaurations, des peintures par les deux premiers, et la réfection des autels et des pavements par les deux derniers.

L'art eut aussi sa place dans cette explosion de joie, par l'inauguration d'une magnifique statue, représentant le R.P. Jérôme Viladas, C.M., fin travail en pierre de l'artiste Philippe de Jesus Lozano. Elle fut placée dans le principal corridor de l'ancien couvent de la Merci.

La liturgie, avec ses belles cérémonies, contribua largement aux splendeurs du Centenaire, qui fut précédé d'une neuvaine en l'honneur de Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse. Les sermons, prêchés par les RR. PP. Siméon Obanos, C.M., et Hilaire Chaurrondo, C.M., firent connaître, le premier l'histoire de la Médaille Miraculeuse pendant ces cent ans à Cuba, et le second, les travaux réalisés par les Lazaristes à Cuba et Puerto Rico, dans le même laps de temps.

Une messe pontificale fut célébrée par Mgr Alfredo Muller, évêque auxiliaire de La Havane, avec l'assistance presque totale du chapitre de la cathédrale. Un solennel « Te Deum » d'action de grâces, clôtura les fêtes jubilaires.

De nombreuses Filles de la Charité, qui considèrent le R.P. Viladas comme leur père, car il fut le fondateur de leur Maison centrale « La Inmaculada », assistèrent à la cérémonie, en compagnie de nombreux amis de la Communauté.

De cette maison de *la Merci* prirent naissance celles qui surgirent pendant ces cent ans à Cuba et à Puerto Rico, et dont voici les noms :

Cuba. — Eglise de la Merci, 1863, La Havane. — Couvent de saint-François, Santiago de Cuba, 1884. — Collège du Sacré-Cœur, Matanzas, 1892. — Paroisse de Guantanamo, 1905. — Paroisse de Baracoa, 1908. — Paroisse de Saint-Louis, Oriente, 1919. — Paroisse de Yaguajay, 1923. — Eglise Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse, Santos Suarez, 1927. — Paroisse de Caibarien, 1945.

Puerto Rico. — San Juan de Puerto Rico, 1873. — Ponce, 1892. — Manati, 1919. — Ponce, la Milagrosa, 1930. — Santurce, 1931. — Rio Piedras, 1948.

Supérieurs de la Maison de *la Merci*, pendant les cent ans. — R.P. Jerome Viladas, 1863-1883. — P. Antoine Santonja, 1884-1887. — P. Raimond Guel, 1887-1889. — P. Felix Garcia, 1889-1897. — P. Raimond Guel, 1897-1910. — P. Dorothee Gomez, 1910-1914. — P. Jean Alvarez, 1914-1925. — P. Antoine Lopez, 1926-1947. — P. Aquilin Sanchez, 1947.

Accédant aux désirs de Sa Majesté la Reine Isabel II, les Prêtres de la Mission se chargèrent du séminaire de La Havane ; ils le dirigèrent depuis 1879 jusqu'à 1892, avec grand succès. Augmentant le nombre des élèves, ils portèrent de trente-deux, lors de leur arrivée, à cent trente. Alors des difficultés d'ordre économique avec l'évêque les contraignirent d'abandonner cette œuvre.

Les Lazaristes dirigèrent aussi le séminaire de Puerto-Rico, supprimé par suite de la guerre hispano-américaine. Rétabli en 1922, il reprit sous la direction des Lazaristes jusqu'en 1951. De nouveau, on fut contraint de le laisser à cause du désir des évêques d'implanter l'enseignement officiel, en incorporant leurs études à l'Université, ce qui exigeait des professeurs gradués, avec des titres civils.

Une autre clause du contrat de fondation exigeait des Missions dans les campagnes. Les Prêtres y réussirent à merveille, et sauf pendant les dix années de la Guerre

d'Indépendance et les premières années du xx^e siècle, ils prêchèrent plus de six cents missions au xix^e siècle, et cinq cent quatre-vingt-dix-sept depuis l'année 1926 jusqu'en 1952, comptant pour obtenir des ressources sur une Organisation Officielle, intitulée : Œuvre des Missions Paroissiales.

Les Lazaristes, de même, de 1892 à 1926, dirigèrent un grand collège dans la ville de Matanzas, qui fut cédé aux Frères Maristes.

Très nombreux sont les travaux auxquels la Congrégation de la Mission se dépense actuellement et qu'on peut considérer comme la suite des ministères accomplis aux xix^e et xx^e siècles. On peut les réduire aux noms suivants :

A. — Œuvre des Missions Paroissiales et missions dans les villages, pendant sept mois de l'année.

B. — Direction des Filles de la Charité, avec un directeur.

C. — Direction des Pieuses Associations de l'Eglise : services ordinaires et extraordinaires du culte, avec la prédication, confessions, réunions, etc...

D. — Service d'aumôneries dans certaines maisons des Filles de la Charité, et confession des élèves dans quelques-uns de leurs collèges.

E. — Confessions et retraites mensuelles et annuelles aux Filles de la Charité du diocèse de La Havane.

F. — Direction de l'Association des Catholiques Cubaines, de caractère mutualiste, avec leur « *Sanatorium La Milagrosa* ».

G. — Direction de l'Œuvre de Saint-Vincent de Paul, au service des prisonniers, et de l'Œuvre « *La Cruzada del Santuario* », pour fournir des ornements aux églises.

H. — Catéchismes dans les églises et dans les faubourgs et collèges particuliers.

I. — Direction des Dames de la Charité et des Conférences de Saint-Vincent de Paul.

J. — Direction nationale de l'Association des Enfants de Marie, et de l'Association de la Médaille Miraculeuse. Soins spirituels aux Associations d'anciennes élèves dans plusieurs collèges des Filles de la Charité.

K. — Direction et rédaction de la revue mensuelle « *La Milagrosa* » et de l'*Almanaque de la Caridad, o Guia Eclesiastica de Cuba*.

L. — Délégation des missions de Cutak, Inde.

Actuellement, un glorieux avenir sourit à la Congrégation de la Mission à Cuba, où les évêques demandent des missionnaires pour parcourir les diocèses, étant donné le petit nombre de prêtres et désirent leur confier leurs paroisses, qui sont de véritables terres de mission. Les innombrables ministères des Filles de la Charité, dont le nombre des établissements s'accroît dans la mesure des temps, et les œuvres sociales que le monde nouveau exige, offrent un champ très ample à l'action de la Congrégation.

Le grand nombre de vocations en Espagne et l'Ecole apostolique qu'on a inauguré, permettent d'espérer un magnifique avenir à la Congrégation à Cuba.

La Havane, décembre 1952.

Hilario CHAURRONDO, C.M.

BARCELONE

La Province de Barcelone a fêté en 1952 ses cinquante ans d'existence. Un magnifique fascicule exceptionnel des précieuses Anales barcelonaises (1952, p. 323-512) vient de souligner ces solennités, tout comme en août 1927, la sympathique présentation catalane de Germanor avait célébré les vingt-cinq premières années de la Province (p. 145-276). Au long des pages du n° 47 des Anales... en la provincia de Barcelona, un résumé historique évoque la vie active de la province, retrace le travail des écoles apostoliques de Palma de Majorque et de Bellpuig, le Séminaire et les études à Espluga de Francoli.

Suivent quelques souvenirs de l'ancienne maison barcelonaise de la Calle Tallers. C'est là que le 8 juillet 1704 s'ouvre la première maison de la Congrégation de la Mission sur le sol espagnol. Le noyau primitif de cette résidence fut la demeure même du fondateur François de Sanjust y de Payès, admis tout aussitôt dans la Congrégation et mort le 2 juillet 1708. Les premiers Lazaristes envoyés à Barcelone furent le Supérieur, M. Orsèze, Génois, et deux confrères, M. Baldone, Milanais, et Luis Narvaez, Espagnol, aidés de deux frères coadjuteurs (Circulaire Watel, du 1^{er} janvier 1705).

Sur ces faits, voir entre autres, le livre et les travaux pertinents de Benito Paradela : Resumen historico de la Congregacion de la Mission en Espana desde 1704 a 1868, Madrid, 1923. XX-477 p.

En 1774, sous le généralat de M. Jacquier, fut érigée la province d'Espagne. M. Vicente Ferrer (+28 août 1789), Supérieur de Barcelone, devint alors le premier Visiteur (1774-1781), etc...

Jusqu'en 1808, dans la maison de Barcelone, des générations de confrères poursuivirent pacifiquement leurs occupations : ordinands, missions, prédications, etc... Les tribulations qu'amenèrent inévitablement les troupes napoléoniennes firent alors de la maison provinciale un hôpital militaire.

A plusieurs reprises, de 1808 à 1826, la maison fut abandonnée et réoccupée par les confrères, puis enfin rendue par eux au Gouvernement espagnol (1). En 1833, la maison fut transférée à la Ronda de San Pablo Lealtad y Amelia. Les troubles ci-

(1) *Le 17 juillet 1828, à Madrid, s'ouvre, Calle del Barquillo, la maison de la Mission, qui devient désormais résidence du Visiteur d'Espagne, tout au long du xxe siècle. (Voir le volume : Centenario de los Padres Paules en Madrid, 1928, xu-598 pages grand in-8°).*

En 1852, lors du rétablissement de la Congrégation en Espagne, jusqu'en 1868, la seconde maison provinciale madrilène s'établissait calle del Duque de Osuna, n° 3. Par suite de la révolution espagnole de 1868, plusieurs confrères et clercs de Madrid se réfugiaient au Berceau de Saint-Vincent de Paul (Landes).

Enfin, en 1875, la Province de Madrid put acheter et s'établir au Barrio de Chamberi (Casa de los Cipreses). C'est le siège et le noyau des actuelles constructions de cette troisième maison provinciale de Madrid.

Sur la vie de la province, la collection des Anales... de Madrid est depuis 1893, une source qui s'impose aux fervents de l'histoire.

viques qui suivirent la mort de Fernando VII († 1835) contraignirent les confrères espagnols à passer la frontière ; nombre d'entre eux se réfugièrent au Séminaire de Carcassone, au collège de Montolieu, — et plusieurs à la Maison-Mère de Paris. Pour sa part la maison de Barcelone fut assaillie et pillée dans la nuit du 25 juillet 1835 et ses membres dispersés. La Congrégation était légalement supprimée.

Dix-sept ans plus tard, après de multiples tractations, la Congrégation fut enfin rétablie en Espagne, par le décret royal du 23 juillet 1852.

Les confrères de Barcelone se logèrent dès lors successivement en la Colegiata de Santa Ana, en la Rambla de Catalunya, à Santa Marta, jusqu'à ce que fussent terminés en 1884 les constructions et aménagements du n° 212 de la Calle Provenza, l'actuelle résidence du Visiteur de Barcelone. Jusqu'au début du XX^e siècle, il n'y avait toujours qu'une province lazarisite en Espagne.

Saisie par un profond et lointain mouvement d'opinion, l'Assemblée provinciale de Madrid en 1902, adopta, pour la péninsule hispanique, une motion favorable à un sectionnement des maisons espagnoles de la Congrégation de la Mission en deux provinces.

Accédant à ces désirs et demandes, le T. H. P. Fiat, le 24 août 1902, pour la nouvelle Province, détermine en Espagne continentale les régions de Catalogne, Valence, Iles Baléares. Dès ce début, quatre maisons composèrent la Province de Catalogne (bientôt après nommée de Barcelone) : Bellpuig, Figueras, Palma de Majorque et Barcelone.

Depuis 1902, la Province catalane s'est développée sous ses Visiteurs successifs : M. Juan Jaime (1902-1905), Manuel Orrio's (1905-1907), Jérôme Gelabert (1907-1912), Francisco Vilanova (1913-1919), Antonio Casulleras (octobre-décembre 1919), Eugenio Comellas (1920-1946), Jaime Roca (1946-....).

Sur les vingt-cinq années (1927-1952), de la Province de Barcelone, le susdit numéro 47 des Anales de Barcelone, fournit également, p. 380-406, un historique sur le Vicariat apostolique de San Pedro Sula ; puis quelques informations sur les nouvelles fondations de la Province : Monteolivete, Valencia, La Bordeta, Puerto de Sagunto, Elche ; à côté des suppressions et fermetures : Rialp, Vall de Uxo, et la Vice-Province du Pérou Eroquant les membres défunts, la liste des décès de la Province compte soixante-dix-huit noms, répartis sur les années 1902-1952. Le volume se clôt sur cinq notices biographiques des Lazaristes barcelonais martyrs de la guerre civile espagnole (1936-1937) : Antonio Carmaniu, Luis Berenguer, Juan Puig, Manuel Buiñuelis, Vicente Queralt.

La collection de Germanor et celle des Anales... de Barcelona sont évidemment deux sources instructives et de base pour de substantielles informations sur la marche et la vie de la Province catalane, toute à la joie de ses noces d'or.

F. C.

BELLPUIG

LE FRÈRE COADJUTEUR RAMON RIU
(1^{er} novembre 1873-2 janvier 1953)

Le 2 janvier 1953, sur les cinq heures du matin, mourait le Frère Ramon Viu-Vigata. Cinquante-huit ans durant, il a travaillé dans presque toutes nos maisons de Catalogne. Les trente derniers mois de sa vie s'écoulèrent à Bellpuig, où sa vie fut pieuse et exemplaire, et dans les cinquante-trois ans de cette maison, il est le premier qui vient d'en partir pour la Mission du Ciel.

Sans aucune maladie, le Frère resta alors trois jours au lit, surtout à cause du froid ; il reçut les derniers sacrements, pieusement, et s'éteignit, tel un cierge consumé jusqu'au bout.

Ses funérailles, malgré l'absence des apostoliques, alors en vacances, furent simples et édifiantes. Son corps, placé dans une tombe provisoire, doit être ultérieurement transporté dans le caveau de la maison, qui sera sous peu aménagé.

Le Frère Riu naquit le 1^{er} novembre 1873, à *Espot*, village des Pyrénées catalanes, fils de Jean Riu et de Thérèse Vigata, menuisiers. A l'âge de vingt-quatre ans, à l'occasion d'une mission donnée dans la paroisse par les Lazaristes de Madrid, il se détermina à entrer dans la Congrégation de la Mission. En décembre 1897, il arriva à notre maison de Barcelone, où son oncle, le Père Vigata, était alors assistant.

En avril 1898, il fut envoyé à Madrid où, le 24 mai, il revêtit l'habit de Frère coadjuteur. Un an et demi plus tard, destiné à Villafranca, comme portier et *factotum*, il y prononça ses vœux perpétuels, le 28 mai 1900.

En 1902, placé à Barcelone, il y resta jusqu'en 1910, sauf durant une légère absence à Rialp, où il creusa le puits qui devait alimenter la maison en eau potable.

En 1910, en compagnie des Pères Llompart et Monteros il partit pour ouvrir la maison de Bell-Hoch ; il y remplit les divers offices d'un coadjuteur, jusqu'à ce que se terminât cette fondation en 1912.

De là, il passa à Bellpuig, en qualité de portier et de linge, jusqu'en 1916. A cette date, envoyé à Barcelone, il y fut surtout infirmier. Cela lui valut de prêter ses bons services à la maison de Bellpuig en 1918. La communauté fut alors attaquée par une épidémie de grippe. Les malades étaient nombreux, prêtres et élèves ; aucun pourtant ne mourut.

Après un séjour à Rialp (1922-1930), puis à Figueras et Majorque, il revint encore à Barcelone comme portier. C'est là que le trouvèrent les « semaines rouges » lors de la terrible guerre civile de 1936. Il eut à souffrir un véritable calvaire. Obligé de passer d'une maison à une autre, il était, suivant son expression, toujours de trop dans les foyers où il arrivait à se réfugier. Enfin, la résidence de Barcelone s'ouvrit à nouveau en 1939 ; il y demeura jusqu'au 3 juin 1949. Puis, ce fut la dernière étape de Bellpuig.

Le Frère Riu avait intelligence perspicace et tempérament fort. Ces deux qualités, en soi bonnes et utiles, lui cau-

sèrent quelques difficultés pour soumettre son jugement et pratiquer la douceur chrétienne. Cela le faisait paraître moins vertueux, alors qu'il l'était en réalité, soucieux d'être un bon frère.

Pour la *Paucreté*, il prenait grand soin de ses vêtements, les raccommodant d'une façon incroyable. Il recueillait et gardait en chambre, ce qu'on a coutume de dédaigner, de sorte que, souvent il fut la providence de ceux qui manquaient de quelque chose. Il aimait le travail et bien qu'il ne se pressât jamais son habileté lui faisait mettre à profit tous ses pas ; on le trouvait toujours occupé, comme le recommande saint Vincent. Ainsi était-il le Frère idéal pour une communauté peu nombreuse, dans laquelle un seul Frère doit être attentif à tout. De temps en temps il demandait avec grâce quelques piécettes au Supérieur, afin d'acheter un remède pour soulager ces rhumatismes qui furent le martyre de sa vie ; il en était tout courbaturé. À sa mort, le reste de ses ressources et biens personnels, il le destina aux pauvres et à deux de ses sœurs : l'une, religieuse cloîtrée, et l'autre admise à Lérida, dans la maison de Miséricorde.

L'*humilité*, si indispensable au Frère coadjuteur, fut aussi l'objet de ses efforts. Sa perspicacité le mettait à même d'exprimer sa manière de voir, dans les conversations avec les Prêtres, mais facilement, il se rendait compte de ses méprises, et alors se taisait humblement. Il avait un profond respect pour les Pères, et le manifestait suivant nos règles communes, en se découvrant quand il les rencontrait. Quoiqu'il lui en coûtât beaucoup de se mouvoir, au réfectoire, quand il voyait qu'il manquait quelque chose à un prêtre, il se levait aussitôt pour le servir. Il manifesta un jour le désir de marquer ses noces d'or de vocation, mais, sans murmurer, il en accepta la privation.

Dans ses divers placements, il a laissé derrière lui le parfum de la *Charité*. Facilement il devina les peines des autres et se montra extrêmement délicat, de telle sorte que beaucoup furent consolés par ses paroles de condoléances. Au dire du Père Padros, le Frère Riu fut l'animateur de conversations charitables parmi les prisonniers dans la « zone rouge ». Malgré ses rhumatismes et les infirmités de la vieillesse, il n'a jamais causé d'ennuis à personne, s'arrangeant tout bonnement lui-même comme il pouvait. D'un caractère jovial, il savait agréablement les récréations des Frères par ses observations pleines de bon sens : terminant *cafés* et *récréations* par une sage sentence. Il supportait les nombreuses infirmités de l'âge, avec la conviction que la vie est ainsi faite. Il écartait pessimisme et mauvaise humeur qui d'ordinaire, découlent d'un état comme le sien. Il se montra toujours joyeux et vaillant, ce qui est d'une belle et pratique importance.

Le Frère Riu avait, en outre, le *zèle* d'un apôtre. Il sut fort bien profiter des nombreuses explications de la Doctrine Chrétienne qu'il entendit pendant sa vie de communauté. Il la possédait si bien qu'il paraissait un petit théologien... Ainsi, il expliquait nettement que la Vierge est demeurée immaculée en vertu d'une application anticipée des mérites de Jésus-Christ. Grâce à sa notable instruction religieuse, il se distingua toujours dans répétitions d'oraison et conférences, faites avec conviction et à l'édification de tous. Il se montra de même dans ses exhorta-

tions aux pauvres. Jusque dans son extrême vieillesse on l'entendit rappeler les fins dernières au journalier travaillant notre jardin. Le Frère parlait avec charité et finesse, même devant l'indifférence de son interlocuteur.

La Régularité de Frère Riu a contribué beaucoup à la régularité dans nos diverses maisons. Il a toujours aimé la vie commune : il assistait à tous ses exercices avec ponctualité. Durant ses dernières années, il en a donné un bel exemple, malgré l'hiver, il assistait à l'oraison matinale et ne se couchait qu'après l'examen général.

Très ordonné pour ce qui se trouvait dans sa chambre, il était pour l'accomplissement de ses offices. A certains moments de sa vie, il cumulait divers offices dans la maison ; et toujours, il les a accomplis d'une exemplaire façon. Ainsi à *Bell-Hoch*, où il se trouva pendant les deux années de la fondation, il n'avait pas d'autre frère pour l'aider. Cependant, il fut toujours ponctuel pour se réveiller le matin, entretenir la lampe du Saint-Sacrement, préparer les repas à l'heure, etc...

Toutes ces vertus se conservaient et se perfectionnaient sous l'influence surnaturelle de la *Piété*. Jamais il ne manquait à l'oraison ni aux examens de conscience. Il visitait le Saint-Sacrement, en allant ou en revenant de son travail. Malgré le grand froid, dans ses dernières années, il assistait à la première messe, manifestait un si grand désir de recevoir la sainte communion que, ne pouvant plus avaler la sainte hostie, il prenait alors un peu d'eau. Il fut très dévot à la Sainte Vierge. La veille de sa mort, il demanda à celui qui le veillait, de réciter le rosaire. Celui-ci lui fit observer que c'était l'heure de dormir. « *Bien, dit le bon Frère, avec la conviction qui le distinguait, je le réciterai tout seul.* » Son tendre amour pour Jésus-Christ, il le montra magnifiquement dans ses derniers moments : baisant le Crucifix, il répétait l'oraison jaoulatoire : « *Mon Jésus, miséricorde !* », et il en tremblait d'émotion.

C'est auréolé de ce cortège de vertus et de saintes œuvres que l'âme de notre cher Frère Raymond Riu s'est présentée au divin Juge, en laissant parmi nous le parfum de ses beaux exemples. Lui disant *au revoir*, ces lignes lui accordent le témoignage qu'il a été un bon Frère de la Mission.

Bellpuig, 17 février 1953.

VENEZUELA

LE PREMIER VISITEUR DE LA PROVINCE
RAYMOND GAUDE (20 décembre 1880-1^{er} février 1953)

Le 1^{er} février 1953, M. Gaude rendait son âme à Dieu à Barquisimeto (Venezuela). En juste hommage à ses vertus et aux services qu'il a rendus, les *Annales* consacrent ces quelques lignes : bref aperçu de sa vie.

Né le 20 décembre 1880 à Sarrion, Province et diocèse de Teruel (Espagne), il fut élève de l'École apostolique de Teruel, et entra dans la Congrégation de la Mission le 31 décembre 1896. Nous étions alors à Madrid quatre-vingt-deux séminaristes et tous nous fûmes frappés par l'étonnante facilité avec la-

quelle il s'assimilait aussi bien le latin que les mathématiques, l'histoire et autres matières du programme.

Doté d'une heureuse mémoire et d'une vive intelligence, il est naturel qu'après les saints Vœux (19 juillet 1899), il se soit toujours distingué, depuis ses études de philosophie jusqu'au moment de son ordination sacerdotale.

Il dominait à la perfection toutes les matières, qualité assez rare, parce qu'en général, l'étudiant porté aux mathématiques sent moins de sympathie pour la littérature, et réciproquement ; pour M. Gaude, rien de tel ; il était réellement bien doué. De par ailleurs son caractère franc, expansif, son âme profondément pieuse et généreuse le rendaient sympathique à ceux qui l'approchaient.

Il reçut les Ordres Mineurs le 16 décembre 1904 ; le jour suivant, le sous-diaconat ; le 5 mars 1905, il était diacre, et enfin, le 18 de ce même mois, il était ordonné prêtre. Destiné au Collège de *Villafranca del Bierzo*, il y resta comme professeur depuis le 5 avril 1905 jusqu'au 23 août 1908. Il fut alors envoyé au Collège de *Murguia*, où il enseigna jusqu'au 10 septembre 1915. Durant ces années, il profita, à deux reprises, des vacances qu'il alla passer en notre maison de Dax, pour apprendre le français, qu'il parlait très correctement. Il professa ensuite au scholasticat de Madrid, jusqu'en 1921, et ses élèves se rappellent avec affection et reconnaissance les excellentes qualités d'un tel professeur. Durant son séjour à Madrid, il fonda et dirigea la revue « *La Milagrosa* », qui depuis, continue à la grande satisfaction de ses lecteurs.

Aux Antilles. — En 1921, M. Gaude fut destiné à la Province des Antilles ; durant les trois années de son séjour à la maison centrale de « *La Merced* » (*Havane*), il déploya une activité extraordinaire, surtout dans la prédication, pour laquelle il avait une grande facilité. Son style, naturellement élégant, sa voix claire et bien timbrée, était un profit pour son auditoire.

En plus de son zèle pour la prédication et autres charges pastorales, il fonda et dirigea la revue « *La Milagrosa* », et collabora à un de nos hebdomadaires, « *Cultura* » ; il donna un grand essor à l'Association des Enfants de Marie et fit même élever pour elles au cimetière un imposant mausolée, afin que toutes celles qui avaient vécu unies, durant tant d'années, dans l'Association, le fussent également dans la tombe, en attendant le jour de la résurrection. Il n'oublia pas non plus les pauvres ; en leur faveur, il fit ouvrir au Collège de « l'Immaculée » un magnifique ouvroir. Grâce à lui aussi, la colonie aragonaise put s'organiser et devint une association civico-religieuse.

Mais l'œuvre par excellence de M. Gaude fut l'épanouissement du groupement des Catholiques cubaines, fondée, il y avait à peine quelques mois, par M. Miguel Gutierrez. Il prit donc cette Association presque à ses débuts ; fit pour elle l'acquisition du palais des comtes de Fernandina et sut intéresser de telle manière ses membres et leurs amis, qu'en peu de temps le sanatorium put fonctionner. Actuellement, dans tout le pays, il n'y en a pas un qui soit plus recherché. En vue d'agrandir encore ce sana, de grands travaux, évalués à plus de 350.000 dollars, sont sur le point d'être terminés. C'est ainsi que cette entité sociale des Catholiques cubaines, grandit peu à peu, grâce

aux heureuses initiatives de M. Gaude, au point de dépasser aujourd'hui quinze mille adhérentes.

Nous serions injustes si nous ne faisons pas ressortir la grande importance des divers facteurs qui ont contribué à ce merveilleux développement ; citons la compétence professionnelle si appréciée de ses vingt-huit médecins, dont plusieurs sont parmi les professeurs réputés de la Faculté de Médecine de la Havane ; citons encore les excellentes personnes choisies par l'Association pour diriger cette œuvre, spécialement Mme Alicia Parraga de Mendoza, présidente depuis déjà de nombreuses années, et n'oublions pas les Filles de la Charité qui s'acquittent avec soin des charges de l'administration ; et enfin, M. Hilario Chaurrondo qui, depuis déjà vingt-cinq ans, en conserve avec enthousiasme la direction, au nom du Visiteur des Antilles, qu'il représente.

Mais, malgré tout, il restera toujours vrai que cette œuvre doit beaucoup à ses deux premiers directeurs, qui surent lui donner une si heureuse orientation, MM. Gutierrez et Gaude.

A Puerto Rico. — En 1924, M. Gaude fut envoyé à San Juan de Puerto Rico, comme recteur du *Séminaire Saint-Ildephonse*. D'octobre 1924 au mois d'août 1931, son action se manifesta dans la sage organisation des études, la discipline et la formation spirituelle des séminaristes.

En février 1926, les six maisons de File de *Puerto-Rico* furent détachées de la Province des Antilles, pour former la Vice-Province de Puerto Rico. M. Gaude nommé Vice-Visiteur, donna un grand épanouissement aux maisons qui lui étaient confiées.

Préparation du voyage au Venezuela. — Au mois de février 1930, Mgr Henri-Maria Dubuc, évêque de Barquisimeto (Venezuela), passe par Puerto Rico, revenant de sa visite *ad limina*. Il se rend au Séminaire Saint-Ildephonse à *San Juan* ; on lui offre l'hospitalité ; en attendant le bateau qui devait le conduire à *La Guaira*, pour regagner son diocèse, Mgr Dubuc observe, émerveillé, le régime du Séminaire, et la formation donnée aux séminaristes. Le jour du départ, après les adieux à la Communauté, Mgr Dubuc prit à part M. Gaude et lui dit : « Je m'en vais si enchanté de ce Séminaire, de ses séminaristes, de ses professeurs et de son recteur, que j'ose vous faire cette supplique : serait-il possible d'obtenir quelques prêtres de votre Congrégation pour leur confier mon Séminaire de Barquisimeto ? — Excellence, lui répondit M. Gaude, c'est un grand plaisir pour moi ; quand vous voudrez vous servir des Fils de Saint-Vincent, dites-le moi, je ferai les démarches nécessaires et vous aurez pour votre Séminaire un groupe de prêtres pareils à ceux avec lesquels vous avez passé des jours si agréables ; nous sommes taillés sur le même patron... »

Un an plus tard, Mgr Dubuc rappelant à M. Gaude l'offre qu'il lui avait faite, lui écrivit : « la volonté de Dieu est que les Prêtres de la Congrégation de la Mission soient chargés de mon Séminaire ; venez le plus tôt possible, j'ai besoin de vous. »

- Voyant que ce pressant appel de Mgr Dubuc était l'écho de la volonté de Dieu et de saint Vincent, M. Gaude, avec l'autorisation préalable de son Visiteur, se décida à se rendre au Venezuela, pour se mettre à la disposition de Mgr de Barquisimeto. Après avoir obtenu le passeport visé par le consul de Venezuela

à San Juan de Puerto Rico, son ami intime, et muni d'une lettre de recommandation pour les autorités du port de la Guaira, M. Gaude partit. Mais l'entrée au Venezuela exigeait un permis spécial du Gouvernement. C'est pourquoi, malgré les bonnes recommandations qu'il possédait, quand M. Gaude parvint à *La Guaira*, on ne l'autorisa pas à débarquer et, malgré les télégrammes envoyés à différentes autorités civiles et ecclésiastiques, on ne put rien obtenir.

Il est facile de comprendre la grande contrariété de M. Gaude ; mais se rappelant une fois de plus que les œuvres de Dieu sont toujours marquées du sceau de la contradiction et, voyant que le bateau partait de suite pour Panama, il s'y rendit et fut reçu avec affection par l'archevêque, Mgr Rojas, Lazariste, qui combla M. Gaude de toute sorte de délicatesses jusqu'au jour où fut autorisée son entrée au Venezuela, grâce à la médiation de Mgr Philippe Rincon Gonzalez, archevêque de Caracas.

Au Venezuela. — M. Gaude arrive à Barquisimeto le 15 novembre 1931, et comme Mgr Dubuc était en visite pastorale, il se présente à M. Silva, vicaire général, qui le reçut à bras ouverts, le loge chez lui et le comble d'attentions. Quelques jours plus tard, Mgr Dubuc revint à Barquisimeto et voyant M. Gaude, il lui ouvrit son cœur magnanime et généreux et lui dit : « Dès maintenant, vous êtes recteur de mon Séminaire ; je mets toute ma confiance en vous. »

M. Gaude fit le possible pour correspondre aux espoirs de Mgr Dubuc. Il n'est pas possible de détailler, en ce bref aperçu, tout ce que M. Gaude fit dans le Séminaire de Barquisimeto, pendant les dix ans qu'il le dirigea. Pour la formation morale, intellectuelle, physique et sociale des séminaristes, M. Gaude se dépassa lui-même, mettant au service de l'idéal du séminariste sa remarquable intelligence et son cœur d'enfant fidèle de saint Vincent. Peu à peu arrivèrent les collaborateurs pour l'enseignement et le soin matériel du Séminaire, avec les confrères, MM. Ramon Rodriguez et Juan Maldonado et le Frère coadjuteur Pierre Martinez !

Le Séminaire de Barquisimeto fut la semence qui fit germer et s'épanouir la Congrégation de la Mission au Venezuela. Aussi, peu après, grâce au bon renom que M. Gaude s'était acquis, on confia à nos confrères les Petits Séminaires de *Ciudad Bolívar*, *Calabozo*, *Cumana*, *Maracaibo* et *Valencia*. Pour donner un caractère uniforme à ces séminaires, M. Gaude établit un règlement adapté aux circonstances de climat, d'instruction nationale et du tempérament des élèves, mettant toujours comme but primordial la formation spirituelle des Séminaristes, d'accord avec les normes données par la S.C. des Universités et Séminaires.

Barquisimeto fut la première maison à bénéficier de l'activité de M. Gaude ; les séminaristes étaient la portion préférée de son cœur sacerdotal. Malgré son ampleur, la tâche était encore petite pour son cœur. Monseigneur lui confia l'aumônerie du Sanctuaire Eucharistique des Servantes du Très Saint-Sacrement. Qui pourrait calculer le bien spirituel que M. Gaude et les autres confrères ont réalisé pour Dieu pendant les vingt-deux ans qu'ils travaillèrent dans ce sanctuaire de *La Paz* : messes, confessions, communions, retraites, une vie eucharisti-

que en union avec ces âmes eucharistiques des *Servantes du Très Saint-Sacrement* ?

Mais tout cela ne suffit pas. Un fils de saint Vincent ne peut oublier les pauvres, héritage laissé à ses fils par l'Apôtre de la Charité. Serait-il possible de méconnaître dans le cœur de M. Gaude la bonté et l'attrait de sa conversation, sa piété envers tous ceux qui souffrent et recourent à lui ? Peu de temps après son arrivée à Barquisimeto, après une retraite à un nombreux groupe, M. Gaude établit les Conférences de Saint-Vincent de Paul, pour apporter pain et consolation aux nombreux pauvres qu'on trouve toujours dans les cités de rapide développement, telle Barquisimeto. Conférences de Saint-Vincent de Paul et Confréries de la Charité, firent dès lors beaucoup de bien spirituel et matériel.

Missions, catéchismes, œuvres de zèle désirées par l'évêque... tout fut assuré à la perfection par M. Gaude et ses confrères du Séminaire de la *Divina Pastora*, qui souvent donnaient des séances littéraires pour recueillir des ressources pour le Séminaire. M. Gaude fut encore un constant collaborateur de la revue *Notre-Dame de Coromoto*, jusqu'au jour où les prélats ordonnèrent le transfert de la direction et la rédaction à Caracas. Dix ans d'intense travail consacrés à l'éducation et formation spirituelle des séminaristes méritent d'être rappelés, surtout de la part de ceux qui bénéficièrent de son amour paternel.

Dévotion à la Vierge Miraculeuse. — M. Gaude s'était signalé par sa dévotion à la Vierge, en Espagne, à Cuba et Puerto Rico ; il fit encore plus au Venezuela. Il en laisse comme témoignage, à *Barquisimeto* la paroisse de la Vierge Miraculeuse, bâtie sur les ruines de l'ancienne église de *Saint-Jean*, et à *Caracas*, une autre paroisse, dédiée de même à la Vierge Miraculeuse.

Vice-Province et Province de Venezuela. — En 1934, M. Gaude fut nommé Vice-Visiteur du Venezuela, et il demeura à Barquisimeto jusqu'en 1941 ; alors il se fixe à Caracas, pour mieux diriger les maisons qui lui étaient confiées ; mais comme la résidence de nos confrères était petite et peu adaptée à la vie de Communauté, on construisit une autre maison, simple, mais élégante, ayant de nombreuses chambres, afin que les confrères pussent, tous les ans, y jouir de quelques jours de congé.

M. Gaude, homme de grand cœur et d'activité inlassable, n'a jamais rien refusé aux évêques qui lui demandèrent des nouvelles fondations (séminaires, collèges et paroisses), bien qu'il ne reçut d'Espagne qu'au compte-gouttes le personnel nécessaire pour toutes ces fondations, dont quelques-unes ne subsistent plus. Voici la liste des fondations faites pendant les vingt-deux ans de Supérieurat de M. Gaude :

Séminaires : Barquisimeto, Ciudad Bolivar, Calabozo, Cumana, Valencia, Maracaibo (supprimé en 1952).

Collèges : Ciudad Bolivar, Cumana, Maracaibo, Barquisimeto.

Paroisses : Ciudad Bolivar, Barquisimeto, Caracas, Valencia. En plus de toutes ces œuvres déjà citées, M. Gaude en réalisa une autre si importante qui, elle seule, suffirait pour son nom au Venezuela. Poussé par l'amour des pauvres, il fit d'in-

nombrables démarches pour établir les Filles de la Charité au Venezuela, et il réussit ; les Filles de la Charité, déjà établies au Venezuela, sont l'admiration de tout le monde pour leur dévouement en faveur des pauvres.

Visiteur. — M. Gaude s'acquitta ponctuellement des devoirs de sa charge et de l'obligation de visiter les maisons, selon que le prescrivait les règles, d'abord comme Vice-Visiteur et puis comme Visiteur quand, en 1951, Venezuela fut constitué en province distincte. Les avis et prescriptions qu'il laissait après les visites canoniques étaient brefs, mais appropriés aux œuvres des maisons. Durant la visite, il était un modèle d'observance régulière, affectueux, accueillant et sans aucune exigence personnelle : *primus inter aequales*.

La mort. — Le 26 du mois de janvier 1953, M. Gaude partit de Caracas, pour visiter quelques maisons, après s'être confessé, comme il le faisait avant de prendre l'avion. Le 30 janvier, il arrive au Séminaire de Barquisimeto, dont il avait pris la direction vingt-deux ans auparavant. Le 1^{er} février il célébra la messe et prêcha ; dans l'après-midi, il fit quelques visites comme la veille. A l'examen général, paraissant toujours en excellente santé, il s'en alla prendre un bain selon son habitude, mais il y éprouva une pénible sensation. Il gagna ensuite sa chambre et se coucha. Peu après, sentant que sa douleur de poitrine s'aggravait, il se lève et s'en va chez M. Pena, qui lui conseille de se reposer dans un fauteuil, tandis qu'un autre confrère partait chercher le médecin. Arrivé sans retard, le médecin lui conseille de ne faire aucun mouvement, tandis que lui-même allait chercher trois injections. Comme le médecin écrivait l'ordonnance, M. Gaude se penche sur M. Pena, qui lui donne l'absolution, tandis qu'un autre confrère se dispose à lui administrer l'extrême-onction. On met le malade au lit, et quelques minutes après, M. Gaude expirait, emporté par une angine de poitrine. Ses dernières paroles furent : *O Marie conçue sans péché*, etc... C'avait été durant toute sa vie sa prière préférée.

Il est facile de comprendre la consternation que ce fatal dénouement produisit partout, à mesure que la nouvelle se répandit, car M. Gaude était aimé de tous.

Le 2 février, eurent lieu ses obsèques, qui furent très solennelles : y assistèrent, avec les confrères des deux maisons de *Barquisimeto*, cinq de la maison de Valencia, deux de Caracas, plusieurs Filles de la Charité, de nombreux prêtres, religieux et religieuses, et une grande foule d'amis. L'évêque de Valencia présida la première partie de l'office, et l'évêque de Barquisimeto donna l'absoute à la cathédrale. M. Gaude fut un bon prêtre, un grand apôtre, un fils exemplaire de saint Vincent : tel l'apprécièrent, ceux qui assistèrent à ses funérailles.

Le service qui fut célébré huit jours plus tard à Caracas, eut quelque chose d'exceptionnel, à cause de l'assistance de Mgr le Nonce apostolique, de cinq évêques, de plusieurs dignitaires ecclésiastiques et prélats ; tout le Séminaire y prit part. De nombreux fidèles y firent la communion à la messe de sept heures et remplissaient les nefs, pour la messe solennelle. Les télégrammes de condoléances envoyés par les archevêques et évêques du Venezuela, ainsi que par de nombreux prêtres et

laïques témoignent du grand prestige qu'exerçait M. Gaude formateur de prêtres, père des pauvres, ami de tous.

La disparition de M. Gaude constitue une grande perte, non seulement pour la Province du Venezuela, qu'il porta à un haut degré de prospérité, mais aussi pour la Congrégation, à laquelle M. Gaude rendit d'éminents services durant toute sa vie.

Sans nul doute, Notre-Seigneur récompensera les mérites de ce serviteur bon et fidèle. Plaise à Dieu que nous sachions imiter les admirables exemples de vertu et de travail que M. Gaude nous a laissés.

Antonio LOPEZ, C.M.

MISSIONS D'AUTREFOIS

Rosny (1704 et 1725), Pontoise (1769).

Pontoise. — Présentant dans *Miroir de l'Histoire* n° 30, juillet 1952, p. 93-105), *Le livre de famille des Longé, vigneron de l'Île-de-France*, Georges Guyonnet extrait de tels papiers de famille (140 pages in-4°), quelques notations de ces paysans de *Chanteloup-les-Vignes* (Seine-et-Oise). Parmi ces informations, nous trouvons mentionnée, en 1769, une mission que les Lazaristes de Saint-Lazare donnaient alors à Pontoise, dans l'horizon immédiat du village de *Chanteloup...* (p. 104-105).

« *Les Pères de la Mission sont venus à Pontoise ; ils sont arrivés le 15 janvier (1769). Ils sont cinq de leur Compagnie. Tous les jours, ils font des prédications, trois fois par jour : le matin, le midi et le soir, dont ils font une senne ? (scène) tous les huit jours ; et principalement, ils exhortent tout le peuple à faire des confessions générales, tant à Pontoise que des environs. Ils confessent et exhortent par articles, c'est-à-dire aujourd'hui, c'est sur les commandements et autre jour sur chaque article. Les plus infâmes libertins se sont remis dans le bon chemin par leurs bonnes remontrances et exhortations, qu'ils ont fait au peuple par leurs prédications.* »

Il demeure fort curieux et instructif, de trouver, sous une plume de paysan, un écho des nombreuses et apostoliques missions de nos confrères d'Ancien Régime.

Sur ce même thème si intéressant et si instructif pour notre histoire, Mlle Ferte prépare, depuis nombre de mois et d'années, une thèse de doctorat es lettres sur l'évangélisation (XVII^e-XVIII^e siècles) des campagnes du diocèse de Paris. (Il était notamment bien plus étendu que celui qu'ont découpé les Concordats du 28 messidor an IX et de 1817).

Dans ces patientes recherches, elle rencontre et relève soigneusement dans les registres paroissiaux quelques brèves mentions des missions de jadis. Précieux témoignages qu'il convient de recueillir avec ferveur et respect.

Ainsi, à Rosny — prieuré dépendant de Sainte-Genève — les Lazaristes donnèrent une mission en 1704. Voici le compte rendu inséré dans le deuxième Registre (1693-1737) de Rosny, déposé aux Archives de la Seine. :

« Le vingt-cinquième jour de février, feste de saint Mathias, apôtre, mil sept cent quatre, Messieurs les Missionnaires de la Maison de Saint-Lazare de Paris, firent dans notre paroisse de Rosny, par ordre de Son Eminence Monseigneur Anthoine de Noailles, archevesque de Paris, l'ouverture d'une mission, dont le Supérieur étoit M. Callos (1), assisté de Messieurs Tissier et Nabol (2), prestres, et du Frère Eustache (3), pour les servir en la maison de Madame la Présidente de Charny, où ces Messieurs firent leur résidence pendant tout le cours de leurs missions ayant quelques raisons particulières pour ne pas se loger dans la maison où étoit résidant le pricur-curé de Rosny. Ces missionnaires travaillèrent comme de véritables apôtres avec beaucoup de zèle pour l'avancement spirituel d'un chacun, preschant deux fois par jour, sçavoir à 5 heures du matin et à 6 heures du soir, et tous les jours à une heure de relevée le catéchisme pour l'instruction et la première communion des enfants. Le reste du tems de la journée étoit pour entendre les confessions qui furent presque toutes générales.

De plus, ces Messieurs se donnèrent la peine d'aller dans toutes les maisons des particuliers de la paroisse pour s'informer, s'il n'y avoit point de rancune, inimitié ou querelle les uns contre les autres, de procès mal intentés, si on donnoit bon exemple aux enfants, si on faisait la prière à genouil, soir et matin (ils laisserent dans les maisons des formules de prières

(1) M. Etienne Callos, ou correctement *Calot* (signature autographe de ses vœux) étoit né à Paris (paroisse Saint-Laurent), le 12 septembre 1666, fils d'Etienne Calot et de Philippe Veau, ainsi qu'il dépose au procès de béatification de Vincent de Paul. Reçu au Séminaire interne de Saint-Lazare, le 13 décembre 1684, Etienne Calot y émit ses vœux en présence de M. Gabriel Savoye. Durant son séminaire (nous apprennons quelques notes biographiques), il avoit été un modèle dans l'observance de l'esprit du Règlement : tout de même, il se montra excellent étudiant. Avant sa prêtrise, il fut envoyé pour professer au Séminaire d'Arras, il y reçut le sacerdoce en 1692. Après quelques années d'enseignement, il fut employé aux missions, et durant plus de vingt ans, il y manifesta dévotion, assiduité et zèle admirables. Le 12 mai 1704, à Paris, il dépose (66e témoin) au Procès de béatification de Vincent de Paul et affirme avoir été guéri en septembre 1704 (diarrhée infectieuse), par l'intercession dudit serviteur de Dieu. Envoyé comme Supérieur à la cure de Sedan (1716-1718), il fut placé, peu après, comme Assistant à la maison du Mans. Un an avant sa mort, qui survint à Saint-Lazare, le 28 décembre 1721, il avoit été rappelé à la Maison-Mère. Il y laisse le souvenir d'un excellent missionnaire.

(2) Ces deux noms, inexistant dans nos registres, sont probablement massacrés comme est malmené le nom du Directeur de la Mission : *graphiquement*, ils peuvent se lire dans l'original *Tezier et Vallot*, Lazaristes de ce temps-là.

Pierre Texier, né à Chartres, le 17 septembre 1665 ; reçu au Séminaire interne de Paris le 3 mai 1687, il y émit ses vœux le 1^{er} juin 1689, en présence de M. Gabriel Savoye (1650-1701 ?).

Toussain Vallot, né à Brisse, diocèse de Langres, le 4 octobre 1673, reçu au Séminaire de Paris le 14 janvier 1693, y a fait les vœux le 15 janvier 1695, en présence de M. Jacques Briderey (1667-1733 ?).

(3) Le Frère Eustache (Sébastien), coadjuteur, né à Semoine, diocèse de Troyes, en mai 1660, reçu au Séminaire de Paris le 23 mai 1685, fit les vœux à Versailles, paroisse Notre-Dame, le 9 novembre 1688, en présence de M. François Hébert, Supérieur de la dite maison, de 1686 à 1704 (13 sept. 1651-20 août 1728).

imprimées), enfin, après avoir donné à un chacun les avis charitables et nécessaires, tant pour leurs affaires temporelles que spirituelles, ils terminèrent leur mission le dimanche des Rameaux, qui était le seize de mars 1704, par une communion générale qui se fit le matin, et une procession très solennelle qui se fit l'après-dîner, où le prieur-curé porta le Très Saint-Sacrement trois fois à l'entour de l'église (le mauvais temps ne permettant pas d'aller plus loin, comme on l'avait projeté auparavant). Ensuite, la bénédiction fut donnée avec le très Saint-Sacrement par le prieur-curé de Rosny.

Le lendemain 17 mars qui était le lundy saint, M. Callos, supérieur, établit une petite société qu'il nomma la Charité, dont l'intendante et première Supérieure fut Madame la Présidente de Charny, assistante Marie-Jeanne, femme de Remond Belnaud, la trésorière Marie Espaulart, femme de Noël Vitry, la garde-meuble, la femme de Jean Lefranc Boucher, pour procureur Remond Belnaud. Tout cela fut élu par voix secrète.

Fr. G. Presty (4), premier curé de Rosny.

Vingt et un ans plus tard, à Rosny, le même registre insère parmi baptêmes, mariages et sépultures de l'année, quelques lignes pour signaler ce gros événement dans la vie d'une paroisse : la Mission.

« L'an mil sept cent vingt-cinq, le dix-huit février, qui étoit le premier dimanche de Carême, il y eut mission dans cette paroisse. M. Boué (5) étoit directeur de la Mission et en fit l'ouverture à la grand'messe ; il étoit accompagné de Messieurs Hériart (6), Dau (7) et Champagne (8), prestres de Saint-Lazare. Le

(4) Frère P. Pourcelet, prêtre chanoine régulier de l'Ordre Saint-Augustin, fut inhumé dans le chœur de l'église paroissiale de Rosny, le 19 septembre 1684, décédé de la veille, sur les 7 heures du soir, dans une attaque d'apoplexie.

Son successeur, Frère Germain Presty, signe pour la première fois, au Registre paroissial des Actes de Catholicité, le 12 novembre 1684. Il était prêtre, chanoine régulier de la Congrégation de France, de l'Ordre de Saint-Augustin, en l'abbaye parisienne *Sainte-Geneviève-au-Mont*, et prieur-curé de l'église paroissiale Sainte-Geneviève, patronne dudit lieu, de Rosny sur le bois de Vincennes.

Voir : *Archives de la Seine* : Registres paroissiaux (état civil) de Rosny (1693-1737).

(5) Boué Jean-Louis, né à Roquelaure, diocèse de Lectoure, le 19 mai 1688, fut reçu au Séminaire interne de Cahors, le 18 octobre 1705 ; il y émit ses vœux le 19 octobre 1707, en présence de M. Joseph Naproux (1668-1^{er} janvier 1748).

En 1716-1720, M. Boué était à la maison de *Toulouse*. En 1720-1721, il fut assistant à *Notre-Dame-de-Buglose*. Le 17 juillet 1745, au sanctuaire de *Notre-Dame de la Délivrante*, il assiste aux vœux du Frère coadjuteur François Le Boulanger (1720-1761).

(6) Hériart — correctement — Hiriard Jacques-Christophe, était né à Dax, le 8 avril 1694. Reçu au Séminaire interne de Cahors le 31 janvier 1710, il y émit ses vœux le 9 avril 1712 (hors de ses dix-huit ans), en présence de M. Guillaume Vieillescasses (1683-1740). Sans retard, il manifesta un rare talent pour la prédication et, dès 1721, il faisait partie des équipes missionnaires de la maison Saint-Lazare (*Circulaires des Supérieurs généraux*, t. I, p. 327 ; 402). Son éloquence était solide et sa facilité admirable. A *Saint-Lazare*, lors des solennités de la béatification

Frère Joseph Borin (9), faisoit le ménage et tous étoient logés chez M. le Prieur, et mangeoient avec luy. Laditte mission a dure trois semaines et a fait un très grand bien dans cette paroisse. La clôture s'en fit le quatrième dimanche, 11 mars par la procession qui se fit dans les prés où le beau tems, le beau soleil et toutes les rues et chemins secs comme dans le mois d'aoust, attirèrent de toutes les paroisses voisines un monde infini. Le lendemain il y eut service solennel pour les défunts avec prédication par un desdits missionnaires, sur l'obligation de prier pour les morts.

COLLIN, prieur de Rosny. »

Il est fort utile et instructif de trouver trace de souvenirs des travaux de nos missionnaires. Ils ont courageusement travaillé — et ici et là, les *Registres* ou *Souvenirs* ont conservé trace de quelques-uns de leurs labeurs apostoliques. Exemples des devanciers, inspiration et encouragements des cadets et successeurs.

F. COMBALUZIER.

de Vincent de Paul, il prêcha le 29 septembre 1729 sur l'humilité du nouveau bienheureux, son compatriote landais. Vers la fin de sa vie, il souffrit rudement d'une grosse loupe au cou sous l'oreille gauche. Opéré par les chirurgiens de l'hôpital royal des Invalides, on constata bientôt que son mal cancéreux était incurable. Ramené à Saint-Lazare, il s'y étoignit dans de pénibles souffrances, le 25 octobre 1733. Il n'avait pas quarante ans.

(7) Dau — de sa main il signe *Dault*, lors de son attestation des vœux Paris, le 6 décembre 1713 — était né en la paroisse de Pleslin, diocèse de Saint-Malo, le 9 décembre 1686 — et reçu au Séminaire interne de Saint-Lazare, le 5 décembre 1711. Après quelques missions à Paris il fut transféré à celles d'Angers — puis envoyé à la cure de Richelieu (Indre-et-Loire). Homme de communauté, son talent et son attrait étoient pour les missions : de là, le sacrifice que lui imposa l'obéissance, en le plaçant dans cette vie de paroisse. Menant une vie retirée, il y fut surpris par la mort le 2 décembre 1738.

(8) Jacques-Abraham Champagne, né à Paris (paroisse Saint-Séverin), le 22 mars 1695, reçu à Paris le 20 décembre 1711, y fit les vœux le 20 janvier 1714, en présence de M. Porte. Il ne persévéra pas dans sa vocation.

(9) Ce frère est probablement Jean-Adrien Beaurain (selon l'attestation autographe des vœux), né à Molliens, diocèse d'Amiens, le 6 mai 1699 ; reçu au Séminaire de Saint-Lazare le 13 août 1719, il y fit les vœux le 15 août 1721, en la présence de M. Charles Dormont (1654-17 avril 1725 à Paris).

Le Frère Beaurain décéda à Versailles (Notre-Dame), le 10 avril 1761.

LETTRE DE SAINT VINCENT DE PAUL
A MONSIEUR GET (16 avril 1660)

En pleine guerre 1940-1945, par une providentielle fortune, les Annales purent donner d'un seul coup, vingt-neuf lettres inédites de saint Vincent de Paul (tome 108-109, p. 228-260). Une note liminaire a essayé d'expliquer alors le cheminement de cette précieuse copie. Les dires aussi précis et concrets que possible, laissèrent toutefois planer quelques obscurités et incertitudes sur le sort des originaux...

Or, voici qu'en ce début de 1953, la Très Honorée Mère Blanchot a reçu en cadeau, venant de Marseille, une de ces lettres de saint Vincent de Paul qui fait partie du lot susdit.

Contrôlée sur l'original, et éditée cette fois-ci, ligne par ligne, cette reproduction permettra de contrôler la copie déjà imprimée (t. 108-109, p. 246-247). Ces originaux de saint Vincent, simplement signés par lui, ne présentent, dans l'ensemble, aucune difficulté notable de lecture. Il faut pourtant savoir lire un tantinet ces missives du XVII^e siècle, spécialement les noms propres, toujours délicats, et dans les comptes l'emploi des livres et des sols, etc...

Devant ces lignes et cette charité de saint Vincent, un tant soit peu d'attention en soulignera l'intérêt et les leçons.

F. C.

de Paris, ce 16 avril 1660

Monsieur,

La grâce de N.-S. soit avec vous pour jamais. J'ay reçu vostre lettre du 6 avec les paquets d'Alger et de Tunis. J'avois pensé que si la Barque qui se préparoit pour Alger, y aloit sans rien apporter à nos mission[nai]res, ils en seroient par trop affligez, et peut estre incommodez ; et pour cela je vous ay prié par ma dernière de leur envoyer seulem[en]t cinq ou six mille livres en attendant q[ue] nous puissions envoyer quelqu'un de delà. Vous me mandez à p[rése]nt que la Barque a changé de dessein sur le bruit qui court de l'armement ; et il semble qu'en effet dans cette conjoncture il est bon de suspendre toutes choses. Néanmoins si vous avez occasion de leur f[air]e tenir seurem[en]t quelques secours, je laisse cela à v[ot]re prudence.

J'espère de vous envoyer par cet Ord[ina]ire une lettre de change de 2.000 [livres] de M[essieu]rs Symonet sur M[essieu]rs Napollon dont les 1.500 [livres] sont pour la subsistance de ceux d'Alger ou de Tunis, recües de la ferme des coches de l'année passée. Si vous avez occasion de les envoyer à Tunis plutôt

qu'à Alger vous le ferez s'il vous plaist.
Nous espérons recevoir bientôt du
fermier les au[tr]es 1500 (livres) et alors
nous vous les remetrons pour les f[air]e
tenir au lieu ou vous n'aurez pas
envoyé celles cy.

Pour les 500 [livres] de surplus voicy
a quoy vous les employerez. Vous y
prendrez premièrement 300 [livres] que nous
avons receu ici de Mad[am]e la Comtesse
de Tonnerre, et que je vous ay prié
d'envoyer à Mr le Vacher de Tunis pour
son remboursem[ent] de pareille s[omm]e q[u'il] a
fournie au ch[eva]llier de Tonnerre.

2^t. Vous y prendrez soixante livres
que nous avons receu icy pour françois
de Lestang, parisien, esclave en Alger
& les envoieez s'il vous plaist à Mr le Vacher
J. ou au Consul pour les luy distribuer peu
a peu.

3^t. Vous y prendrez 33 [livres] que je vous prie
d'envoyer aussy en Alger pour estre delivrez
a l'homme de chambre de Mr le Comte
d'Insiquin qui est un seig[neu]r irlandois fait
esclave depuis peu avec Mr son fils
et les deux jeunes hommes de condition
qui sont de Normandie, nommez Lafortune
& Champagne pour lesquels Madame la Marquise de
Nantouillet mère du premier vous envoya
une lettre de change de 600 [livres] la semaine
passée. Je donne connaissance à Mr le
Vacher de toutes ces sommes et de
leur destination.

Et enfin vous prendrez sur lesd[ites] 500 [livres]
les cent sept livres qui restent
en déduction de ce que nous vous
devons des avances faites aux forçats
dont je vous prie de nous envoyer le
comte (sic), ou vous ferez mention desd[ites] 107 [livres]

J'escris à M^r Huguier qu'il donne 30 s[ols]
à Jacques Fournier dit La Rivière
forcat sur la S[ain]t Dominique.

Je loue Dieu des missions que vous vous
proposez de f[air]e et je prie N.-S. qu'il les
bénisse.

Prenez dans le coffre ce q[u'il] vous faudra
pour la dépence de v[ot]re famille. Nous le
remplacerons Dieu aidant. Tenez compte (sic)
de tout. Je suis en N.-S.

Monsieur, V[ot]re très humb[le] serviteur.

Vincent DEPAUL,
i.p.d.l. Mission.

A Monsieur
Monsieur Get, Sup[é]rieu[r]
des Pbres de la Mission
à Marseille.

ACTES DU SAINT-SIÈGE

LA COMMUNION PASCALE SATISFAITE EN TEMPS DE MISSIONS

N.1456/53. Sacra Congregatio Concilii.

Prorogation pour 5 ans (13 mars 1953) de l'Indult
du 11 mars 1948 (Cf. *Annales*, t. 112-113, p. 325)

Beatissime Pater,

*Procurator Generalis Congregationis Missionis, perduranti-
bus iisdem causis, a Sanctitate Vestra humiliter postulat ut sibi
prorogetur indultum iam pridem concessum per rescriptum Sa-
crae Congregationis Concilii diei 11 martii 1948 N. 1842/48,
circa satisfactionem praecepti Communionis Paschalis, tempore
Missionum.*

*Sacra Congregatio Concilii, attentis expositis, petitam pro-
rogationem, in terminis et forma praecedentis rescripti, benigni-
impertita est ad alium quinquennium, de consensu tamen Ordi-
nariorum locorum ac servatis de jure serrandis.*

Datum Romae, die 13 martii 1953.

J. CARD. BRUNO, Praefectus.

F. ROBERTI a Sect.

LA CHANDELEUR, LES CENDRES, LA SEMAINE SAINTE CÉLÉBRÉES DANS LES ORATOIRES DES FILLES DE LA CHARITÉ SELON LE « MEMORIALE RITUUM » DE BENOIT XIII

(ad quinquennium)

Prot. num. C. 185/52. Sacra Congregatio Rituum.

Beatissime Pater,

*Superior Generalis Congregationis Missionis, ad pedes S.V.
humillime provolutus implorat facultatem, qua in oratoriis Fi-
liarum Caritatis benedictio Candelarum in festo Purificationis
B.M.V. et Cinerum die prima Quadragesimae, necnon sacrae
functiones Dominicæ Palmarum et Maioris Hebdomadae peragi
queant juxta Memoriale Rituum Benedicti Papae XIII.*

Et Deus...

*Sacra Rituum Congregatio, utendo facultatibus sibi specia-
liter a Sanctissimo Domino Nostro Pio Papa XII tributis, preces
remisit prudenti arbitrio R.mi Superioris Generalis Congrega-
tionis Missionis ; ut, nomine et auctoritate Sanctae Sedis, per-
mittat ad proximum quinquennium sacras suprascriptas Func-
tiones in Oratoriis Congregationis Filiarum Caritatis peragi
iuxta Memoriale Rituum sa.me. Benedicti Papae XIII iussu
editum anno 1725 pro ecclesiis minoribus ; dummodo certo
constet in dictis Oratoriis decori ac reverentiae sacrorum Mys-
teriorum satis esse consultum.*

Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Die 26 septembris 1952.

HENRICUS DANTE, S.R.C., subst.
S. MATTEI, a St.

LES FACULTÉS TRANSMARINES : CONCESSION « AD QUINQUENNium »
(voir *Annales* 1937, p. 759)

Prot. N. 4191/52. Sacra Congregatio de Propaganda fide.

Beatissime Pater,

Superior Generalis Congregationis Missionis, ad pedes Sanctitatis Vestrae procolutus, humiliter petit facultatem concedendi suae Congregationis sacerdotibus, qui vel ad exteris missiones iter faciunt vel ex iisdem debita licentia redeunt, ut durante itinere maritimo SS. Missae Sacrificium in navi celebrare possint.

Et Deus...

Sacra Congregatio de Propaganda Fide, vigore facultatum sibi a SS. mo D.N. Pio Div. Prov. Papa XII tributarum, benigne adnuat pro gratia iuxta preces, dummodo mare sit tranquillum ; nullum adsit irreverentiae periculum, praesentia alius presbyteri vel diaconi, ac servatis de cetero de iure servandis.

Praesentibus ad quinquennium valituris.

Datum Romae, ex Aedibus eiusdem Sacrae Congregationis de Propaganda Fide, die 22 mensis octobris a.D. 1952.

Celsus COSTANTINI, a Secretis.

FACULTÉ POUR FILLES DE LA CHARITÉ CHARGÉES DE LA SACRISTIE
DE TOUCHER VASES SACRÉS ET DE PURIFIER LINGES D'AUTEL

(Prorogation pour cinq ans : 16 mars 1953)

Pro. Num. C. 56/953. Sacra Congregatio Rituum.

Beatissime Pater,

Superior Generalis Congregationis Missionis et Instituti Filiarum a Caritate ad pedes Sanctitatis Vestrae procumbens, facultatem implorat, qua dicti Instituti Sorores Sacratio pro tempore addictae vasa sacra tangere sacrasque suppellectiles purificare possint.

Congregationis Missionis.

Sacra Rituum Congregatio, vigore facultatum sibi specialiter a Sanctissimo Domino Nostro Pio Papa XII tributarum, preces remisit prudenti arbitrio Rev. mi Ordinarii seu Superioris generalis qui nomine et auctoritate S. Sedis, ad proximum quinquennium indulgeat, ut in Domibus Filiarum a Caritate Sorores Sacratio pro tempore addictae, possint, ad proprium officium explendum, vasa sacra tangere sacrasque suppellectiles purificare. Contrariis non obstantibus quibuscumque. Die 16 martii 1953.

A. CARINCI, Archiep. Seleucien,
S.R.C. a Secretis
Henricus DANTE, Subst. •

SOLENNITÉ EXTERNE DE LA MÉDAILLE MIRACULEUSE
SON ANTICIPATION AUTORISÉE LE DIMANCHE PRÉCÉDANT
LE 27 NOVEMBRE

(Voir *Annales*, t. 106-107 - 1941-1942 - p. 320)

Congregationis Missionis.

Instante hodierno Procuratore Generali Congregationis Missionis Sacra Rituum Congregatio, vigore facultatum sibi a Sanc-

tissimo Domino Nostro Pio divina Providentia Papa XII, specialiter tributarum benigne prorogat, ad aliud decennium, Rescriptum diei 27 septembris 1947 (N 2086/42) quo facultas fit ut, in Ecclesiis et Oratoriis praefatae Congregationis nec non Filiarum a Caritate, in quibus celebratur festum B.M. Virginis a Sacro Numismate, Dominica, quae diem 27 novembris antecedit, cetera eiusdem festi solemnitas celebrari possit: firmis clausulis priori concessionis appositis. Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Romae, die 23 septembris 1952.

PROROGATION POUR SEPT ANS (18 AOUT 1952) DU GAIN QUOTIDIEN DE CENT JOURS D'INDULGENCE POUR LA « MÉDAILLE MIRACULEUSE » Pr. 6602/52. Sacra Paenitentiarum Apostolica (Section de Indulgentiis)

Beatissime Pater,

Procurator Generalis Congregationis Missionis ad pedes Sanctitatis Tuae provolutus, humillime petit prorogationem gratiae concessae per Rescriptum Apostolicum 4204/45, datum die 21 Julii 1945, quo christifidelibus sacrum numisma beatae Mariae Virginis Immaculatae, vulgo « Medaglia Miracolosa », rite benedictum, gestantibus, partialis centum dierum indulgentia, semel in die lucranda, concedebatur ad septennium.

Et Deus, etc...

Die 18 augusti 1952. Sacra Paenitentiarum Apostolica, vi facultatum a Ssmo D.N. Pio Pp. XII sibi tributarum, benigne annuit pro petita prorogatione ad aliud septennium servato tenore concessionis in supplici libello memoratas. Contrariis quibuslibet non obstantibus (L.S.). Pro Regente.

J. ROSSI Secretarius.
S. DE ANGELIS. Subst.

4204/45. Sacra Paenitentiarum apostolica. Officium de Indulgentiis.

Beatissime Pater, Procurator generalis Congregationis Missionis, ad pedes Sanctitatis tuae provolutus, humiliter petit partialem centum dierum in favorem christifidelium qui sacrum numisma beatae Mariae Virginis Immaculatae miraculosum nuncupatum, pie gestaverint, quae gratia per Rescriptum d.d. 20 Julii 1947 concessum fuerit. Et Deus, etc...

Die 21 Julii 1945 Sacra Paenitentiarum apostolica, vi facultatum a Ssmo D.N. Pio pp. XII sibi tributarum, christifidelibus, de quibus in precibus benigne concedit Indulgentiam partialem centum dierum, semel in die saltem corde contrito, lucranda, dummodo ipsi memoratum numisma, rite benedictum a sacerdote, debita facultate praedito, receperint. Praesenti ad septennium valituro Contrariis quibuscumque non obstantibus.

N. card. CANALI, Paenitentiaribus maior
S. Luzio, Regens.

SOLENNITÉ DE LA FÊTE DE SAINT-VINCENT
POUR LES DAMES DE LA CHARITÉ
Prorogation pour dix ans. Cf. texte dans *Annales*
t. 97 (1932), p. 847

Congregationis Missionis.

Instante hodierno Moderatore Generali Congregationis Missionis, Sacre Rituum Congregatio, vigore facultatum sibi a Sanctissimo Domino Nostro Pio Divina Providentia, Papa XII specialiter tributarum ; benigne prorogat., ad aliud decennium, Rescriptum diei 21 Julii 1942 (N° 1921/42) quo facultas concessa est Sodalitatibus laicis a Caritate celebrandi extrinsecam solemnitatem festi Sancti Vincentii a Paulo : firmis terminis et clausulis praecedentis concessionis. Contrariis non obstantibus et quibuscumque.

Romae, die 23 septembris 1952.

Henricus DANTE, S.R.C. Subst.
S. MATTEI, a St.

BIBLIOGRAPHIE

Giuseppe BALDESCHI, C.M. — *Sacre Cerimonie - I - Funzioni ordinarie e straordinarie*, 9^e edizione, 1952, in-8°, 270 p. (Roma).

Mise à jour d'un manuel *pratique* des cérémonies liturgiques, qui depuis longtemps a fait ses preuves. L'auteur, Lazariste (1^{er} juillet 1791-19 avril 1849), fut maître des cérémonies pontificales du temps du pape Léon XII.

Padre Guilhaume VAESSEN, C.M. — *Santa Luiza de Marillac. Suas filhas et Fsuas senhoras de Caridade*. Editora Mensageiro da Fé. Salvador-Bahia, 1948, 224 pages.

Brève biographie de Louise de Marillac (p. 17-114) ; simples évocations de quelque vingt-huit Filles de la Charité de jadis à nos jours (p. 115-176) ; figures de Dames de la Charité au temps de saint Vincent de Paul (p. 177-192)... Sur un si vaste programme et pour ses chers Brésiliens, la plume apostolique de l'auteur rappelle sans prétentions et détache aisément souvenirs et leçons.

F. C.

Monsignore Alcide G. MARINA. — *Nuove Testimonianze*. Roma. Edizioni Vincenziane, 1952, 76 pages.

De l'esquisse biographique de Mgr Marina (1887-1950), l'adaptation alerte, donnée dans les *Annales* (t. 116, p. 300-308), s'est réclamée des pages si intelligemment confraternelles de M. Luigi Paladini.

Après cette première livraison, et dans l'attente d'une *Vie* proprement dite, une générosité amicale vient à nouveau de faire les frais de ces nouveaux *Témoignages* : précisions, compléments recueillis ici et là par la même plume, tout au long de l'existence de Mgr Marina : « *lumineuse figure, prodigieuse activité, supérieur très aimé du Collegio Alberoni, Visiteur de la Province romaine, avisé et sagace organisateur des Dames de*

la Charité en Italie, évêque remarquable qui, au service du Christ et de son Eglise, a consacré sa vie et l'a totalement dévouée jusqu'au bout... »

F. C.

SAINT VINCENT DE PAUL. — *Conférences aux Filles de la Charité*, 1952, XII-980 pages. Paris, 140, rue du Bac, 1952 (900 fr.).

Imprimée sur papier bible, en un format portatif, et munie d'un index analytique (p. 959-974), la présentation du texte intégral des Conférences (1) conservées de saint Vincent de Paul à ses chères Filles, satisfera tous ceux et toutes celles qui désirent écouter et suivre la grande âme de ce Père (2).

Inutile d'en souligner davantage l'intérêt et l'éternelle valeur. Illustrée par son cœur et sa flamme, cette parole est le plus vivant portrait de cette noble figure. C'est ce que sentait et disait, dès 1664, il y a bientôt trois siècles, la gravure d'Ernest Lochon, qui ouvre d'ailleurs la présente édition :

Si tu veux dans un seul risage

Voir le portrait de deux grands saints :

Icy Paul et Vincent sont peints ;

Mais pour l'Esprit lis cet ouvrage.

(1) Nous tenons ici le texte entier des deux volumes IX et X de l'édition Coste, avec pourtant quelques menues corrections et en plus, p. 133-138, le témoignage inédit du curé de Nanteuil-le-Haudouin sur Jeanne Dalmagne (+15 janvier 1645).

(2) Une note bibliographique (p. vii-xii) rappelle et caractérise les sept diverses éditions des Conférences de saint Vincent de Paul, publiées au cours du XIX^e siècle. On sait que la première édition imprimée des Conférences de saint Vincent de Paul aux Filles de la Charité remonte à 1803. Elle est due aux soins et au travail de l'abbé Bournac, ancien curé du diocèse de Toulouse. Sur cet ecclésiastique, voici quelques précisions complémentaires fournies par les recherches de l'archiviste départemental de Haute-Garonne :

« L'abbé Bournac était curé de Saint-Cézert — canton de Grenade — arrondissement de Toulouse. Sa signature apparaît pour la première fois le 24 décembre 1789, dans les Registres de sa paroisse [4 E 1805, *Registre des Sépultures de la paroisse de Saint-Cézert, diocèse et sénéchaussée de Toulouse*, 1789, f. 2^o verso] Jusqu'au 28 août 1789, on relève la signature du curé Boudou [id. f. 2 recto]. La nomination de Bournac a donc eu lieu entre le 28 août et le 24 décembre]. Bournac exerçait encore ses fonctions à la date du 18 octobre 1790 [L. 4005, *Etat des biens ecclésiastiques ou nationaux, obits ou autres biens de ce genre existans dans la Communauté de Saint-Cézert*, f. 1 recto, ligne 13]. Mais il refusa de prêter serment de fidélité à la Constitution civile du Clergé [L. 4008, *Tableau nominatif des fonctionnaires publics du District de Grenade qui ont prêté le serment ordonné par le décret du 27 novembre ou qui ont cru devoir refuser*, f. 1 recto], et pour ce motif, fut privé de sa cure : il fut remplacé par un autre titulaire le 19 juin 1791 [L. 4033, *Liquidation des biens du sieur Bournac, ci-devant curé de Saint-Cézert*, f. 1^o recto].

Plus tard, pendant la Terreur, on relève son nom parmi les prêtres déportés ou en prison [L. 4015, *Premier supplément de la liste des émigrés et des prêtres déportés ou réclus, en exécution des dispositions de la V^e [cinquième] Section de la loi du 28 mars 1793 (vieux style) et de celle du 22 ventôse dernier*, p. 46].

On perd ensuite la trace de M. Bournac. »

En 1803, il éditait à Paris les Conférences de saint Vincent de Paul aux Filles de la Charité (cf. op. cit., p. vii-viii).

Il est bien entendu que ce volume, comme l'édition intégrale de Pierre Coste, est accessible à tous : aumôniers, curés, laïcs, etc. Ainsi diffusé, il ne peut que mieux faire connaître et apprécier en Vincent de Paul, ce génial équilibre, tant de fois célébré, du bon sens avisé et du plus délicat amour de Dieu et des pauvres.

F. C.

D. POINSENET. — *France religieuse du XVII^e siècle. Romanesque et sainteté*. Paris, Tournai, Casterman, 1952, 407 pages. in-8° (15 sur 21,5 cm.).

Beau livre qui a belle allure en sa couverture illustrée, ornée d'une estampe : on voit là toute une foule avide qui se presse au sermon d'un moine et qui, pour trouver place, envahit jusqu'à l'escalier de la chaire.

La richesse intérieure du livre répond à la beauté du décor. C'est un tableau vigoureusement brossé, de cette civilisation du XVII^e siècle, qu'on est porté parfois à juger fort austère et contrainte, en ses disciplines classiques, et qui se révèle là très vivante, très attachante, dans son romanesque uni à la sainteté.

La préface du livre est prometteuse. Elle est pleine de vie. Elle révèle un excellent historien qui connaît son sujet, et un écrivain de marque qui connaît son métier et qui l'exerce en artiste. Le style est alerte ; la phrase est souple et harmonieuse.

Si de la préface on passe à la table des matières, on trouve là tant de beaux titres, couvrant tant de richesses, que l'homme pressé, dans l'impossibilité de tout lire aussitôt, éprouve l'embarras du choix.

On choisit pourtant. On s'arrête à des chapitres où l'on se croit compétent. Et voici qu'on est tout surpris d'apprendre du nouveau. Certaines choses ne sont qu'esquissées ; ce sont des « choses dont parlent toutes les littératures ». Oui, mais si attrayantes dans leur présentation nouvelle ! Et puis, que de choses « dont les littératures ne parlent pas », et qui émergent ici au grand jour, mettant en pleine lumière hommes et choses, accentuant les traits de personnages connus, les campant nettement dans le décor du temps.

L'avant-propos du livre nous révèle que l'auteur s'est adonné longtemps au ministère de l'éducation. Et il a réussi à enthousiasmer ses élèves par des procédés personnels qui se moquent de la méthode : il les fait collaborer à ses recherches ; il exploite leurs talents. On comprend qu'à ce contact avec des adolescentes il ait aiguisé son don d'observation. Il est devenu psychologue très averti : don précieux pour pénétrer l'âme des grands acteurs de l'Histoire qu'il fait paraître en scène. Quelle galerie de portraits ! Admirez en passant celui de M. Olier, « le petit abbé », abbé de Pibrac qui devient le grand *Monsieur de Sulpice* ; et celui de Montaigne, si noblement mêlé à l'histoire de Jeanne de Lestonnac, sa nièce ; et celui d'Henri de Joyeuse, « le frère Ange » ; et celui de François de Tremblay, « le Père Joseph, l'Eminence grise », qui vit dans l'ombre de Richelieu ; et celui de *Monsieur Bourdoise*, et celui de *Monsieur Vincent*, à qui est faite une très belle place ; et tant d'autres ! Beaux portraits d'âmes et belles prouesses !

Les documents abondent dans ce livre ; les souvenirs se pressent ; l'élan est continu. Servi par un style rapide, l'allure

générale est entraînant. Il arrive que l'auteur, dans son élan, prend parfois l'allure cavalière du guide qui, d'un mot bref ou d'une phrase inachevée, annonce tout net ce qu'on va voir : une situation, un décor, un local ; simple notation, sorte de titre, souvent très coloré, d'ailleurs. Mais le commentaire suit. Et l'exposé aura un cours abondant, agréable en sa richesse documentaire et son style harmonieux.

Il y a de l'art et de la poésie en cette prose harmonieuse, aux résonances musicales. Une fine plume a su, de plus, fixer en bonne place, dans la masse du texte, des mots qui sont autant de perles dont le vif éclat retient l'attention et illumine les pages les plus austères.

Ouvrage fortement pensé qui aborde avec franchise et netteté les problèmes les plus délicats. Nous sera-t-il permis de faire pourtant à l'auteur quelque chicane au sujet d'une expression rencontrée au hasard de la lecture, et qui nous a paru équivoque — ce qui est chose rare en ce lumineux ouvrage. — Il s'agit du problème troublant qui a mis souvent aux prises Papes et Rois, au sujet de leurs droits réciproques. Le fameux *droit de Régale*, en particulier, fut, en ce siècle de Louis XIV, bien disputé, avant que fut trouvée la formule d'entente. Or, l'auteur dit à ce propos, page 47 : « *les évêques tiennent de l'Etat tout ce qu'ils ont* », est-il écrit en toutes lettres dans le « *recueil de Droit civil et canonique du temps. Et cela est incontestable.* » — « Cela est incontestable » ? L'expression n'est pas heureuse. Elle prête à de fausses interprétations. L'auteur veut dire sans doute que le fait ne pouvait être contesté dans le *modus vivendi* de l'époque. Mais, « *incontestable* » ? L'expression, en son sens, obvie, semble affirmer comme une thèse générale, vraie en tout temps, en tout lieu, en tout régime, les droits de l'Etat sur les biens temporels des évêchés et des abbayes. Or, cela est évidemment discutable. Nos Menses épiscopales ne sont point propriétés d'Etat. La *loi de séparation* et l'affaire des *Cultuelles* en France, ont suffisamment mis en lumière cet épineux problème. La défense des biens d'Eglise a d'ailleurs fait parfois des martyrs !

Beau livre, somme toute, rempli de beaux souvenirs et de choses nouvelles, excellemment présentées. Il fera le régal des connaisseurs.

Henri DESMET.

Au pays d'Edom et de Moab, dans la haute antiquité : L'Agriculture et l'Industrie, par Charles F. Jean (Ethnographie, n° 45, 1947-1950, p. 17-38).

Le 3 juin 1950, notre confrère, M. Jean, professeur honoraire à l'Ecole nationale du Louvre, devant les membres de la *Société d'Ethnographie*, donnait une communication en Sorbonne. *L'Ethnographie* en fournit le texte, illustré de dessins, et épaulé par des notes, aussi techniques que le sujet, qu'éclaircissent principalement des expéditions en Idumée, dirigées en 1932, 1933, 1934, par le docteur Nelson Glueck.

F. C.

Paolo PROVERA, prete della Missione. — *Diamoci a Dio*. Berruti et C. Torino, 2^e édition, 1946. 423 pages.

Groupées en cinq cent quinze paragraphes, sujets de fructueuses méditations, thèmes de bonnes et pacifiantes pensées.

ces pages apostoliques veulent semer paix et vérités. Evoquant la vie surnaturelle, l'Incarnation et ses conséquences, elles veulent conduire jusqu'à la sainteté. *L'amour*, dit l'exergue du volume, *est la voie la plus brève pour aller à Dieu.*

Lentement méditées, ces pages y contribueront sûrement. Un index analytique permet, suivant les divers besoins des âmes, de retrouver ou rencontrer les lignes bienfaisantes souhaitées.

F. C.

Cahiers de la *Nouvelle Revue Théologique*. IX. *Six campagnes de fouilles à Mari (1933-1939). Synthèse des résultats*, par Charles-F. Jean, Lazariste, professeur honoraire à l'École nationale du Louvre.

Le tell *Hariri*, situé à 11 kilomètres N.N.O. de *Abou-Kémai*, a été fouillé au cours de six campagnes hivernales de 1933 à 1939, dirigées par M. André Parrot. Faisant la synthèse des résultats, la présente étude les groupe systématiquement : époque protohistorique, royaume de Mari et règne de Zimri-Lim. Cet érudit travail de haute vulgarisation, a paru en deux articles de la *Nouvelle Revue Théologique*, et prend place (signe de leur valeur et intérêt durable), dans la Collection des *Cahiers* (n° IX, 57 pages). Tous ceux qui suivent la vie intellectuelle, en son secteur orientaliste, ont profité de ces savantes et pertinentes analyses non moins que de leur harmonieuse synthèse.

F. C.

Céline LHOTTE, Elisabeth DUPEYRAT. — *Suor Rosalia*. Traduction de Letizia Viscoli. Rome. Edizioni Vincenziane, 1952. 208 pages.

Présenté en français [*Annales*, 1935, p. 741], sous le titre aguichant : *Cornette et barricades* (Paris, Bloud et Gay, 1934). L'ouvrage est une vie de Sœur Rosalie (1786-1856), la populaire Sœur de Saint-Vincent de Paul au XIX^e siècle. Traduit en italien sous un titre plus aisément compréhensif, ce travail contribuera à la meilleure et plus entière connaissance de la Fille de la Charité moderne, de mieux en mieux adaptée à l'aspect social de l'amour du prochain.

F. C.

Carlo CASTIGLIONI. — *Cesare Cantu e P. Giuseppe Buroni (con lettere inedite)*. Tiré à part : *Rivista Rosminiana*, fasc. II et III de 1949, 28 pages.

Parmi nombre d'autographes de la Correspondance de Cantu conservés à la Bibliothèque Ambrosienne de Milan, Mgr Castiglioni, bibliothécaire, publie un choix de dix-sept billets de Cantu à Buroni (1868-1878), et vingt-trois lettres de Buroni à Cantu (1861-1870).

Cette correspondance serait un beau sujet de thèse et d'étude académique.

Le Lazariste Buroni, professeur de théologie dogmatique à Turin, fut un des directeurs et conseillers de l'illustre Cesare Cantu (1804-1895), historien et homme politique italien : patriote ardent, et député libéral catholique.

Les trois pages de préface de l'éditeur éclairent et soulignent les rapports cordiaux entre Cantu et Buroni, fidèle disciple de la philosophie d'Antonio Rosmini (1797, mort à Stresa, 1^{er} juillet 1855).

F. C.

La Province du Maine (Revue trimestrielle), t. XXXII (1952) :
Les biens d'Eglise dans la Sarthe à la fin du XVIII^e siècle.
Ordres enseignants : Lazaristes, p. 81-90 ; 172-190.

Publication documentaire et analyses par M. l'abbé Girault de diverses pièces d'archives sur la maison du Mans. La collégiale de Coëffort fut cédée le 26 janvier 1645 à Vincent de Paul par Martin Lucas, abbé commendataire de l'abbaye bénédictine de *Saint-Hilaire*, diocèse de Carcassonne, prévôt des collégiales *Saint-Martin* à Tours, et *Notre-Dame de Coëffort* au Mans.

Le 30 juin 1645, Guillaume Gallois prend possession ; des Lazaristes furent jusqu'en 1769 aumôniers de l'Hôtel-Dieu du Mans, et jusqu'au 22 juin 1791 (apposition des scellés), s'occupèrent des *Ordinands*, dont ils étaient chargés dès le 18 novembre 1645.

F. C.

Archimandrite BONTEANO. — *Les douleurs de la deuxième naissance*. Paris, Plon, 1952. 244 p.

Dans la vivante collection *Présences*, nous tenons ici un récit de conversion du roumain Téodosie Bonteano (1898-1948), disparu à Ciulnizta, un soir d'hiver 1948, lors d'un mystérieux accident de chemin de fer, dans un convoi qui transportait plus de deux cents indésirables. Le Père laissait entraîner notes les bases de ce livre : attachant cheminement d'une âme, en ces milieux roumains où l'on rencontre : Dames de Sion, Filles de la Charité, Assomptionnistes, Basiliens... et discrètement les Lazaristes, chargés à Bucarest de l'aumônerie du Sanatorium Saint-Vincent-de-Paul.

De Heilige Catharina Labouré en de wonderdadige Medaille. 1951, Nijmegen, ubbergseweg 172, 68 pages (14 sur 19,5 cm.).

Délicatement illustrée et soigneusement présentée, cette brochure est éditée par l'actif Secrétariat néerlandais de la Médaille miraculeuse. Elle fait heureusement connaître la vie et la modeste existence de Catherine Labouré, ainsi que les prodiges de la Médaille Miraculeuse. On reconnaît là des apôtres et tout ensemble des gens pratiques qui organisent dans ce sens, *Semaines mariales* et pèlerinages.

Joseph BOON C.S.S.R. — *Monsieur Vincent. La grande pitié des pauvres*. Traduit du flamand par Paul Arve. Louvain, Ophouwen, 1950, 104 pages (20,5 sur 12 cm.).

Evocation lyrique de la vie de saint Vincent de Paul ; drame en neuf tableaux, il est tout indiqué, observe-t-on, pour une émission radiophonique...

On le voit moins bien sur des planches : cela n'irait pas sans difficultés. « ...*Le présent drame se joue en France. Mais l'amour du Christ ne connaît point de frontières. Sans arrêt, l'action féconde de Monsieur Vincent coule comme un fleuve de vie et de bienfaits, et la terre entière s'en trouvera bientôt inondée.* » On reconnaît là l'optique et la générosité touchante des poètes et des dramaturges.

*

**

Tout à la joie d'avoir reçu quelques aimables *accusés de réception*, l'auteur, dont il a été *gentiment* parlé plus haut, p. 254-255, souhaite nous faire partager son contentement. Dans ce sens, après demandes de M. Abadie auprès du Très Honoré

Père, ce dernier a accédé. Un tel entêtement est un ordre, ainsi qu'il est porté aux *Règles communes*, chapitre V, verset 2 : *ad nutum...* Les *Annales* se réjouissent donc de ces textes inattendus et qui veulent être relus, à savoir un mot du Secrétariat de Mgr Montini (Service international des remerciements), une carte de visite du Nonce apostolique en France, et quelques lignes non signées de M. le chanoine Henri Peltier, le savant professeur du Grand Séminaire d'Amiens, heureux, à l'occasion du 19 juillet 1952, de témoigner un peu de sa vénération à l'endroit de saint Vincent de Paul et de ses œuvres en Picardie. Lisons donc :

Dal. Vaticano, li 12 juillet 1952.

Mon Révérend Père. J'ai bien reçu, accompagné de votre lettre, les deux exemplaires que vous m'avez fait adresser de votre album illustré sur Saint Vincent de Paul, et je me suis empressé de remettre entre les mains du Souverain Pontife, celui qui lui était destiné.

Sa Sainteté a accueilli cet hommage avec bienveillance. On ne saurait trop désirer en effet que la figure du Grand Apôtre de la charité dans les temps modernes soit mieux connue du public chrétien et l'Œuvre de vulgarisation que vous vous êtes proposée par cette publication pourra sans doute contribuer utilement à ce but. Ainsi est-ce de bon cœur que le Saint-Père a agréé l'hommage que vous Lui en faites et vous en remercie.

J'ajoute mes remerciements personnels pour l'exemplaire qui m'était destiné, ainsi que pour l'offrande jointe à votre lettre, que j'aurai soin d'employer à quelque bonne œuvre.

Veillez agréer, Mon Révérend Père, l'assurance de mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur.

J.-B. MONTINI, Subst[itut]

Paris, le 16 mai 1952. . .

Monseigneur Ange-Joseph Roncalli, archevêque tit. de Mesembria. Nonce apostolique, remercie de très bon cœur M. l'abbé Edouard Abadie, Prêtre de la Mission, du nouvel Album de Saint Vincent de Paul. Il l'a trouvé beau, très pratique et bien édifiant. — J. RONCALLI.

Le diocèse d'Amiens, ses paroisses et son Séminaire, doivent trop de reconnaissance aux Lazaristes depuis trois siècles pour ne pas les aider à faire connaître et aimer de plus en plus leur saint fondateur et patron : Monsieur Vincent.

Le Révérend Père Abadie, Prêtre de la Mission, vient d'adresser en hommage à Monseigneur l'Évêque d'Amiens, un bel album publié sous le simple titre : Saint Vincent de Paul.

Cette vie illustrée de saint Vincent de Paul a été composée pour montrer l'homme de Dieu trouvant dans sa charité la source profonde et inépuisable de son dévouement total, par des œuvres multiples, à ses frères pauvres et souffrants.

Avec cent soixante héliogravures sur beau papier, elle plaira à tous et sera à la portée même des enfants, tout en s'inspirant des sources historiques les plus authentiques (Henri Peltier).

Semaine Religieuse d'Amiens, le 19 juillet 1952.

Giovanni-Felice Rossi C.M. — *Il Cardinale Alberoni e i duecento anni di vita del suo Collegio*. Piacenza, 1952, 72 pages.

Tiré à part de la revue *Divus Thomas*, ces pages, écrites à l'occasion du deuxième centenaire de la mort du cardinal Jules

Alberoni (†26 juin 1752), esquissent la vie du fondateur de l'illustre *Collegio Alberoni* : partie toujours vivante de l'activité du cardinal, gloire et bienfaiteur de Plaisance, p. 11-46.

Quelques données statistiques et des précisions sur l'équipement scientifique de l'*Institut Alberoni* (car *Collegio* n'a évidemment rien de *notre collège*) font l'objet de huit paragraphes qui groupent renseignements et nombre d'informations. Ainsi au cours de soixante-dix-sept *camerate* (chambrées) — nous dirions *promotions* — mille huit cent cinquante-six élèves ont été *boursiers* de la fondation : seize sont parvenus à l'épiscopat ; mille deux cent cinquante et un au sacerdoce ; cent neuf sont devenus membres de vingt diverses communautés religieuses ; c'est dire que soixante-dix pour cent ont persévéré dans leur ascension vers la prêtrise. Le reste, soit maladie, ou autres raisons, s'est adonné aux études du droit, lettres, sciences ou médecine. Nombre de célébrités honorent notablement la formation reçue...

Pour l'équipement littéraire actuel du *Collegio*, la bibliothèque compte cent mille volumes et reçoit cent cinquante-six revues en majorité techniques. Il faut y adjoindre archives, publications, cabinets scientifiques, collections, observatoire, galerie de tableaux, tapisseries, etc...

F. C.

LEX ORANDI. — Collection du Centre de pastorale liturgique 14. *Communion solennelle et profession de foi*. Vanves, 4-7 avril 1951. Paris, les Editions du Cerf, 1952, 218 pages.

La *Communion solennelle*, qui jouit toujours parmi les fidèles, d'une grande considération, demeure « une occasion unique, il faut le redire, de déployer un zèle intelligent, éclairé, surnaturel et persévérant ». C'est pour éclairer ce problème d'apostolat pastoral, que des techniciens du *Centre de Pastorale liturgique* ont réuni (cf. *Annales*, t. 116, p. 168 ; t. 117, p. 65-66), leurs efforts, leurs études (Vanves, 4-7 avril 1951) : d'où ce volume qui, comme ses aînés, se trouve entre les mains des apôtres, qui veulent toujours mieux informer leur zèle.

Parmi cette dizaine de rapports qui étudient l'*Initiation des enfants de l'antiquité à nos jours*, notre confrère M. Diebold a scruté (p. 47-84), la période : du Concile de Trente au décret *Quam singulari* (8 août 1910). S'inspirant des statuts synodaux français, et beaucoup moins des rituels épiscopaux de l'Église de France, ces pages se maintiennent dans ce vaste cadre, bien connu de l'auteur.

Sans prétendre résumer cette étude, il suffit de la signaler ici comme un des témoignages de l'activité avertie de notre confrère.

F. C.

E. DIEBOLD, Prêtre de la Mission, Diplômé des Hautes Etudes. — *Un village lorrain : Wittring-sur-Sarre (2^e partie)*. Metz, 1952, p. 59-144 [Fascicule 37 : Collection historique (*Monographies lorraines*), créée par l'abbé J. Touba et continuée par H.-Ch. Hiézel, professeur au lycée de Sarreguemines].

Plus le sujet d'une étude est restreint, plus l'attention et l'acribie doivent s'y montrer vigilantes. Ce sont ces sérieuses et reconfortantes qualités que nous rencontrons dans le présent travail de notre confrère : écho et témoignage de la technique

historique qui, entre autres sanctuaires, fleurit et agréa à l'École des Hautes Etudes. Il suffit de mériter une pareille constatation pour classer dignement cette œuvre, dont les *Annales* (t. 116, p. 121-122), ont déjà parlé avec une confraternelle satisfaction.

Cette deuxième partie de l'œuvre étudiée, à la loupe, la communauté de Wittring : *Les gens de la justice et de la police*, p. 63-107 ; *Élevage, agriculture, vignoble, bois et rivières*, p. 108-124 ; *Métiers et professions*, p. 125-128 ; *La vie au village de Wittring avant la Révolution française*, p. 129-141.

La suite de ce labeur fera l'objet d'autres fascicules : ils honorent leur consciencieux auteur.

F. C.

Giovanni Felice Rossi C.M. — *Il codice latino 14546 della Biblioteca nazionale di Parigi con gli opuscoli di San Tommaso*. Piacenza 1952, xii-128 pages.

Bien connu des spécialistes de saint Thomas (17 mars 1274), le manuscrit latin 14546 de la Bibliothèque nationale de Paris présente pour les opuscules thomistes une spéciale importance. Sur ce manuscrit, notre confrère a réuni et agencé quantité de renseignements et de précisions qui éclairent, dans une synthèse historico-critico-paléographique, ce précieux Codex, venu de l'abbaye parisienne de Saint-Victor (fin du XIII^e siècle). Dès 1931, lors de son édition de l'opuscule de saint Thomas : *Expositio salutationis angelicæ*, M. G. F. Rossi s'était penché avec ferveur sur ce manuscrit 14546 ; depuis lors, il a multiplié avec lui des contacts studieux : nous tenons ici et la preuve et les fruits de son savoir averti.

F. C.

Abbé Gaston COURTOIS. — *Sint Vincentius a Paulo : Het schone leven van de heilige Vincentius a Paulo*. Louvain, 48 pages. Leuven.

Parmi d'autres traductions, voici dignement habillée en flamand par notre confrère Robert Lavaerts, la *Vie illustrée* de saint Vincent de Paul, dont les *Annales* (t. 116, p. 199), ont déjà souligné la valeur et la réussite.

Des milliers d'éducateurs et d'éducatrices ont ainsi sous la main, pour la répandre, une biographie de saint Vincent, parfaitement mise à la portée de l'enfant, sans ton sermonneur, en touches discrètes, avec toute la noble et délicate leçon des paroles et des gestes vincentiens : soulignées par les illustrations parlantes : cent soixante-huit pavés de l'habile dessinateur Robert Rigot. Tout cela : texte et traduction iconographique relève du grand art qui se différencie nettement d'autres essais maladroits, quoique bien intentionnés.

Aussi, la réussite, le succès — ce jugement universel — proclament et redisent bien haut la valeur du présent travail ! Voilà qu'en France s'enlèvent les cinquante mille exemplaires de l'édition originale. Encore amélioré, un second tirage va poursuivre cette bonne œuvre, à côté de plusieurs autres traductions et des quinze mille exemplaires de la présente édition flamande de nos confrères de Louvain : si bien secondés par les presses d'Averbode.

F. C.

Le Tavole di fondazione del Collegio Alberoni presso Piacenza.
— Piacenza. Prem. tipografia A. del Maino, 1928, 135 pages.

Les cinq Actes majeurs — base de la fondation du Collegio Alberoni, sont ici à nouveau réunis. D'abord : trois actes de Clément XII (1730-1740) : Bulle *Clericalem vitam eligentibus* du 13 juillet 1732 ; bref *In apostolicae dignitatis fastigio* du 3 février 1733 ; autre Bulle *Clericalem vitam eligentibus* du 14 janvier 1734 ; puis, deux actes du cardinal Giulio Alberoni : un chirographe du 2 août 1737, et son testament du 31 mai 1752. A ces pièces on a joint entre autres les trente-quatre lois alberoniennes pour les boursiers de la maison. Ce dernier texte est affiché dans chaque cellule des élèves... La volonté du fondateur est encluse en ces pages.

Paolo PROVERA. — *Vivi la tua vocazione (Per religiosi e religiose)*, Turin. Mariotti, 3^e édition, 1951, 259 p.

Encouragements pour les *religieux et religieuses*, les douze chapitres de ce livre leur montreront les grandeurs de la vocation religieuse et le besoin d'y correspondre. Conseils et consignes leur sont prodigués sur d'éternels thèmes pratiques : amour-propre en Communauté, pauvreté, chasteté, obéissance, charité, zèle, souffrances, les supérieurs, chercher les choses d'en haut. Bel œuvre d'apostolat et de direction.

F. C.

Vade mecum del Seminarista. — Quito, 1952, 203 pages.

Ce manuel du séminariste, édité pour l'Equateur, détaille le *Règlement général* du Grand Séminaire de Quito : distribution du temps, p. 12-21 ; règles de discipline, p. 22-35 ; exercices de piété, p. 37-132 ; manuel des ordinations, p. 133-200. Echo et résumé de la doctrine traditionnelle dans les Séminaires des Lazaristes du monde entier. Cette présentation par M. Joachim Masjuan, ne pourra que poursuivre efficacement la formation sacerdotale en ses débuts, et tout ensemble préparer l'épanouissement des vertus et qualités du prêtre de demain.

F. C.

The Conferences of St Vincent de Paul to the Sisters of Charity translated from the french by Joseph Leonard C.M. — The Newman Press, Westminster, Maryland, 1952. 4 volumes (13-5 cm. sur 20,5). Tomes I : xxii-322 ; II : vi-310 ; III : vi-310 ; IV : xii-340 pages.

Entreprise à la suggestion de Francis Dodd et relue par Miss Mina Moore, docteur ès lettres, cette traduction des deux volumes des Conférences de Saint-Vincent, transcrit la solide édition de Pierre Coste. Le travail patient et émérite de M. Léonard, Lazariste irlandais, a déjà fourni au public de langue anglaise plusieurs œuvres vincentiennes, à commencer par le *Monsieur Vincent* de Pierre Coste, et le brillant essai d'Henri Lavedan, *Monsieur Vincent, aumônier des galères*, dont quelques pages pourtant (littérairement de la *mousse de champagne*) ont été laissés de côté, comme pratiquement intraduisibles, ainsi que le note d'ailleurs l'avant-propos. Il n'en est pas de même des Conférences de saint Vincent, ici fidèlement et intégralement présentées en anglais. Des notes du traducteur fournissent utilement, pour l'Amérique et pour ailleurs, maintes clartés sur des

usages parisiens et un milieu xvii^e siècle qui a forcément évolué. Renfermés en une pochette, ces quatre volumes sont l'enregistrement fidèle de la voix et doctrine de Monsieur Vincent — *parlant anglais*. On le trouve pour 16 dollars : environ 6.000 francs. Il y a loin des 900 francs de la récente présentation française en un seul volume. Il est vrai que nos frères et sœurs d'Amérique sont autrement argentés ; mais ils aiment et suivent fidèlement, leur bienheureux Père.

F. C.

Rome. En marge des *Annali della Missione*, leur actif et adroit directeur, M. Annibal Bugnini, a inauguré, pour le public, deux collections, écrites et présentées dans le style aisé et facilement accessible des *Digests*, qui pullulent à notre époque.

A. — *Sintesi Vincenziana*, bimestrielle, puise ses informations dans les revues et périodiques vincentiens, imprimés ou photocopiés. Suivant la technique du genre, les articlets, illustrés, sont généralement condensés et brossés en quelques lignes, deux ou trois pages au maximum. C'est l'information à la toise et dans le style télégraphique qu'aime notre temps.

B. — *Orizzonti vincenziani* : brochures de récits ou souvenirs vincentiens. Elles veulent diffuser des tranches de vie et d'apostolat, selon l'esprit et la doctrine de saint Vincent de Paul. Ainsi n° 1 : Arturo Marini : *Tra gli Indios delle Pampas*. Débuts de la mission (1874) chez les Indiens ; conquête du désert (1878)... En quelque vingt-quatre pages légères et accorties, c'est une tranche d'épopée missionnaire dans les pampas argentines et la Patagonie. (Une imprécision dans le croquis cartographique, page 2, parle du *Brésil méridional*). Dans cette évocation sommaire figurent les noms des Pères Salvayre, Savino, Réveillère, Birot, Cellérier, etc., Lazaristes, qui ont œuvré chez les Indiens dans la vaste Argentine, aux alentours de 1874-1878.

F. C.

S. VINCENZO DE PAOLI. — *Opera omnia, Corrispondenza*, t. I (1607-1631), 220 pages ; t. II (1632-1635), 224 pages ; t. III (1636-mai 1638), 222 pages. Edizioni Vincenziane, Roma, 1952 et 1953.

Dès 1930, M. Alcide Marina, alors directeur des *Annali della Missione* (Cf. *Annales*, t. 116, p. 300-308), sentait pleinement le vif intérêt que garderait l'intégrale traduction italienne des Œuvres de saint Vincent de Paul, dont Pierre Coste, avait mené à bien l'édition française en quatorze volumes (1920-1925). Sans retard, à partir de 1932, commencèrent à paraître les quatre volumes italiens des Conférences aux Sœurs et aux missionnaires, traduction de la marquise Carlotta Albergotti. Dans l'ordre d'urgence et d'utilisation quotidienne, ces tomes réclamaient évidemment leur tour de priorité.

Sur ces entrefaites, M. Coste sortait les trois gros volumes biographiques de *Monsieur Vincent*. Aussitôt cette œuvre austère et sérieuse fut confiée à la plume de Tito Casini. Le 17 mars 1936, M. Marina était nommé délégué apostolique en Iran et les rênes de la province romaine passèrent en d'autres mains. Néanmoins, la traduction italienne de la correspondance de saint Vincent de Paul était achevée : elle commençait à sommeiller dans un coin du bureau du directeur des *Annali*.

Avec le temps, éditer pareille masse de textes présentait des difficultés financières accrues, que l'on devine aisément. Pour ce rude problème, providentiellement se présentait récemment Ezio Cantagalli, éditeur siennois, averti, fort dévot à saint Vincent de Paul. Sa collection *I Classici cristiani* fournit intrépidement à ses souscripteurs et rapidement des volumes périodiques. Dans ce cadre, dès 1952, dans une heureuse alternance avec la *Somme Théologique* de Thomas d'Aquin, l'éditeur envisage de fournir de ses abonnés et souscripteurs la Correspondance de saint Vincent. Prévue par M. Marina, la traduction a été menée à bien par Mme Fornaciari. Il n'est pas donné au premier venu d'habiller convenablement en italien d'aujourd'hui le français de Vincent de Paul. Son français d'il y a trois cents ans, en certains points, n'est pas tout à fait celui de nos jours ; et bien rendre une correspondance dans son ton parfois familier suppose une connaissance avertie et avisée pour serrer de près une pensée et une forme ici et là personnelle. Bien que la simplicité de Vincent demeure à cent lieues des difficultés que présenteraient en certains cas d'autres auteurs.

Cette susdite traduction italienne est complétée ou rectifiée par quelques nouvelles lettres de saint Vincent, parues spécialement dans les *Annales* (Cf. les index récapitulatifs, t. 102, p. 234-237, et t. 106-107, p. 568-570), depuis les volumes de Pierre Coste. Cette mise au point ultime est assurée par M. Luigi Franci — remarquable travail qui, sortant à la cadence prévue par l'éditeur, ne peut que faire mieux connaître saint Vincent de Paul ; il est donc digne de louanges et d'attention.

F. C.

NÉCROLOGIE

MISSIONNAIRES

45. Hueber (Etienne), prêtre, déc. à *Chicago*, le 17 juillet 1952 : 91, 70.
46. Marqués (Ismaël), prêtre, déc. à *Villarroya*, le 22 juillet 1952 : 65, 50.
47. Belton (Joseph), prêtre, déc. à *Philadelphie*, le 2 août 1952 : 42, 20.
48. Piper (Vincent), prêtre, déc. à *Philadelphie*, le 17 août 1952 : 78, 61.
49. Castiau (Auguste), prêtre, décédé à *Vichy*, le 24 août 1952 : 73, 51.
50. O'Sullivan (Georges), prêtre, déc. à *Dublin*, le 21 août 1952 : 82, 62.
51. Zeman (Joseph), prêtre, déc. à *Hongkong*, le 27 août 1952 : 54, 32.
52. Coello (Julien), prêtre, déc. à *Merida*, le 23 août 1952 : 89, 66.
53. Garcia (Bruno), prêtre, déc. à *La Havane*, le 3 septembre 1952 : 61, 44.
54. Lloyd (Paul), prêtre, déc. à *Saint-Louis*, le 2 septembre 1952 : 46, 28.
55. Vetter (Philippe), prêtre, déc. à *Cologne*, le 4 septembre 1952 : 84, 63.
56. Averous (F.), prêtre, déc. à *Santiago* (Chili), le 25 août 1952 : 79, 55.
57. Botla (Jean), prêtre, déc. à *Montevideo*, le 7 septembre 1952 : 71, 54.
58. Krzywdzinski (Michel), coadj., déc. à *Cracovie*, le 18 août 1952 : 80, 52.
59. Girard (Joseph), prêtre, décédé à *Metz*, le 9 octobre 1952 : 65, 45.
60. Power (Stanislas), prêtre, déc. à *Ashfield*, le 30 sept. 1952 : 81, 59.
61. Pezdin (Anselme), coadj., déc. à *Ponikve*, le 20 sept. 1952 : 43, 24.
62. Cid (Gumersinde), prêtre, déc. à *Maaria*, le 25 octobre 1952 : 64, 46.
63. Chiabrera (Blaise), coadj., déc. à *Chieri*, le 13 nov. 1952 : 82, 53.
64. Darricau (Albert), prêtre, déc. à *Dax*, le 25 novembre 1952 : 61, 43.
65. Bonanate (Félix), prêtre, déc. à *Turin*, le 22 nov. 1952 : 71, 53.
66. Lalanne (Th.), prêtre, déc. au *Berceau de S.-V.*, le 26 nov. : 72, 53.
67. Kesselheim (Etienne), prêtre, déc. à *Cologne*, le 24 nov. 1952 : 59, 39.
68. Vorage (Ernest), prêtre, déc. à *Trèves*, le 6 déc. 1952 : 69, 46.
69. Campbell (Grégoire), pr., déc. à *Philadelphie*, le 5 déc. 1952 : 65, 45.
70. Bottiglieri (Joseph), prêtre, déc. à *Naples*, le 17 déc. 1952 : 74, 54.

NECROLOGE 1953

1. Van den Heuvel (Adrien), pr., déc. à *Hoboken*, le 2 janv. 53 ; 72, 53.
2. Kutscheidt (Séverin), prêtre, déc. à *Trèves*, le 26 déc. 1952 ; 81, 61.
3. Riu Raymond), coadj., déc. à *Bellpuig*, le 2 janv. 1953 ; 80, 54.
4. Saiz Bruno), prêtre, déc. à *Madrid*, le 23 décembre 1952 ; 71, 58.
5. Schmitz (François), prêtre, déc. à *Cologne*, le 13 janv. 1953 ; 74, 55.
6. Acosta (François), prêtre, déc. à *Limon*, le 13 janv. 1953 ; 87, 56.
7. Mc Carthy (Denis), prêtre, déc. à *Philadelphie*, le 12 janv. 53 ; 66, 31.
8. Clabault (Natalis), prêtre, déc. à *Paris*, le 26 janv. 1953 ; 88, 62.
9. Bravo (Mariano), prêtre, déc. à *Séville*, le 21 janv. 1953 ; 66, 48.
10. Kogel (Joseph), prêtre, déc. à *Niedeprüm*, 29 janv. 1953 ; 77, 57.
11. Bauthian (Edouard), prêtre, déc. à *Dax*, le 1^{er} févr. 1953 ; 56, 38.
12. Gaude (Raymond), prêtre, déc. à *Barquismeto*, 1^{er} févr. 53 ; 72, 56.
13. Pampliega (Higinio), prêtre, déc. à *Madrid*, le 6 janv. 53 ; 86, 67.
14. Colabucci (Dominique), pr., déc. à *Sienna*, le 20 janv. 1953 ; 57, 40.
15. Vossen (Christian), prêtre, déc. à *Schönecken*, le 1^{er} mars 53 ; 83, 66.
16. Tabernacolo (Franç.), prêtre, déc. à *Naples*, le 3 mars 1953 ; 85, 66.
17. Henrotte (Gilles), prêtre, déc. à *Bahia*, le 13 mars 1942 ; 63, 48.
18. Santos (Manuel), prêtre, déc. à *Belo Horizonte*, le 14 juil. 1942 ; 73, 50.
19. Moreira (Joseph), pr., déc. à *Rio de Janeiro*, le 8 janv. 1943 ; 55, 34.
20. Freitas (Janvier), pr., déc. à *Congonhas*, le 15 déc. 1943 ; 35, 12.
21. Anesi (Jean), prêtre, déc. à *Recife*, le 5 mars 1945 ; 78, 54.
22. Schmidt (Jacob), coadj., déc. à *Rio de Janeiro*, le 7 oct. 1940 ; 80, 55.
23. Rolin (Candido), coadj., déc. à *Diamantina*, le 5 oct. 1945 ; 74, 40.
24. Curto (Marien), coadj., déc. à *Caraca*, le 10 févr. 1948 ; 78, 59.
25. Canitrot (Etiennette), prêtre, déc. à *Bédarieux*, le 20 mars 53 ; 80, 57.
26. Narguet (Albert), prêtre, déc. à *Paris*, le 24 mars 1953 ; 79, 62.
27. Saugey (Georges), prêtre, déc. à *Villebon*, le 24 mars 1953 ; 36, 19.
28. Rafferty (Thomas), pr., déc. à *Castleknock*, 25 mars 1953 ; 62, 41.
29. Martinez (Ange), prêtre, déc. à *Madrid*, le 24 mars 1953 ; 64, 45.
30. Gancedo (Edmond), prêtre, déc. à *Madrid*, le 24 mars 1953 ; 74, 57.
31. Yester (Joseph), prêtre, déc. à *Nuth*, le 30 mars 1953 ; 78, 59.
32. Duggan (Denis), prêtre, déc. à *Saint-Louis*, le 9 déc. 1952 ; 71, 54.
33. Flynn (François), prêtre, déc. à *Farungas*, le 9 avril 1953 ; 71, 53.
34. Zsizock (Jean), coadjut., déc. à *Pannonhalma*, 8 avril 1953 ; 74, 50.
35. Smid (Léopold), prêtre, déc. à *Celje*, 3 mai 1953 ; 74, 54.
36. Monte (Vincent), prêtre, déc. à *Madrid*, 6 mai 1953 ; 64, 43.

SCÈURS

- Landais (Anne-Marie), Maison Principale, *Paris* ; 80, 59.
 Chenet (Charlotte), Maison de Charité, *Janval-les-Dieppe* ; 83, 52.
 Benad (Victoire), Hospice, *Dammartin* ; 64, 36.
 Capeau (Joséphine), Hôpital, *Lodève* ; 70, 37.
 Fillion (Bernardine), Maison Principale, *Paris* ; 86, 62.
 Dessalles (Jeanne), Hôpital, *Hem* ; 53, 30.
 Bonnanni (Marie), Maison Centrale, *Naples* ; 67, 45.
 Talarczyk (Marie), Maison Centrale, *Cracovie* ; 76, 55.
 Nally (Mary), Villa St-Michael, *Baltimore* (Etats-Unis) ; 81, 46.
 Idioudo (Marie), Maison Centrale, *Buenos-Aires* ; 53, 22.
 Joly (Claudie), Maison de Charité, *Montlieu* ; 80, 52.
 Dufour (Aurore), Maison de Charité, *Clichy* ; 79, 52.
 Mommessin (Marie), Maison de la Petite Œuvre, *Marseille* ; 73, 54.
 Linossier (Marie), Maison de Charité, *Coulommiers* ; 82, 57.
 Page (Marie), Hôpital St-Joseph, *Lyon* ; 56, 26.
 Rommel (Jesenne), Hôpital Français, *Lisbonne* ; 51, 22.
 Richard (Berthe), Miséricorde, *Ras-Beyrouth* (Liban) ; 79, 52.
 Zais (Amalia), Hôpital de la Paix, *Istanbul* (Turquie) ; 80, 30.
 Vandebroeck (Sidonie), Maison St-Bavon, *Gand* (Belgique) ; 86, 60.
 Malesset (Ernestine), Maison St-Joseph, *Verviers* (Belgique) ; 79, 56.
 Kosa (Marie), Miséricorde, *Przeworsk* (Pologne) ; 73, 53.
 Michalowska (Angélique), Maison Centrale, *Varsovie* (Pologne) ; 77, 50.
 Jakubiasiak (Louise), Maison Centrale, *Varsovie* (Pologne) ; 76, 57.

- Gillot (Louise), Maison de Charité, *Nuits-St-Georges* ; 82, 58.
 Thiery (Gabrielle), Miséricorde, *Douai* ; 78, 55.
 Maujean (Philomène), Hospice St-Nicolas, *Metz* ; 83, 62.
 Rousseau (Eugénie), Hôpital, *Bourbon-l'Archambault* ; 81, 55.
 Collenceau (Henriette), Hôpital-Hospice, *Bellême* ; 69, 42.
 Coltrant (Jeanne), Maison de Charité, Paroisse St-Joseph, *Paris* ; 84, 62.
 Ledoux (Zélie), Hôpital Civil, *Armentières* ; 78, 53.
 Duprez (Marguerite), Institution des Sourds-Muets, *Arias* ; 82, 56.
 Houteer (Justine), Maison de Charité, *Nœux-les-Mines* ; 80, 55.
 Boggiani (Joséphine), Maison Centrale, *Turin* ; 69, 48.
 De Anna (Angèle), Hôpital militaire de la Trinité, *Naples* ; 63, 39.
 Lope (Milagros), Asile Provincial, *Toledo* (Espagne) ; 72, 51.
 Zubiurre (Agustina), Hôpital Provincial, *Burgos* (Espagne) ; 57, 33.
 Orteili (Rose), Résidence, *Carabanchel Bajo* (Madrid) ; 70, 41.
 Echeverria (Francisca), Bienfaisance, *Elizondo* (Espagne) ; 75, 51.
 Muruzabal (Felisa), Maison Ste L. de Marillac, *Rafelbunol* ; 48, 14.
 Lopez (Maria), Maison St-Nicolas, *Valdemoro* (Espagne) ; 34, 11.
 Iturburu (Guilherma), Hôpital, *Santurce* (Espagne) ; 76, 59.
 Segura (Maria), Collège San José, *Ciudad Real* (Espagne) ; 86, 66.
 Rodriguez (Fernanda), Hôpital Provincial, *Valencia* (Espagne) ; 78, 56.
 Zabalegui (Ursula), Foyer Catabron, *Santander* (Espagne) ; 78, 56.
 Orga (Maria), Maison de Protection, *Sevilla* (Espagne) ; 76, 39.
 Jeanniard (Angélique), Maison de Charité, *Le Raincy* ; 82, 57.
 Arnaud (Emilie), Hospice, *Boisguillaume* ; 86, 62.
 Callendrier (Angéline), Hôpital, *Luçon* ; 81, 58.
 Tison (Marie-Louise), Maison St-Philippe-du-Roule, *Paris* ; 76, 54.
 Beglot (Lucie), Hospice, *Guimerville* ; 84, 60.
 Trojani (Marie), Mais. St-Pierre-de-Montrouge, *Paris*, III et-Mic. ; 73, 44.
 Regord (Marie), Maison du Fourneau, *Marseille* ; 79, 56.
 Folgado (Maria), Hôpital San Martin, *Las Palmas* (Canaries) ; 73, 52.
 Ortega (Emilia), Maison Ste-Louise de Marillac, *Rafelbunol* ; 83, 61.
 Robinson (Ada Elizabeth), de Leigh-on-Sea, *Londres* ; 77, 55.
 Rohrer (Louise), Hôpital général, *Graz* (Autriche) ; 82, 65.
 Fornelli (Léonie), Maison de Retraite, *Varigiana* (Italie) ; 92, 72.
 Forti (Gaétane), Maison Centrale, *Naples* ; 41, 22.
 Lacy (Agnès), Hôpital St-Vincent, *Indianapolis* (Etats-Unis) ; 87, 67.
 Patterson (Mary), Maison St-Vincent, *Drexel Hill* (Etats-Unis) ; 96, 72.
 Otero (Sara de Jesus), Dispensaire, *Tulua* (Colombie) ; 74, 31.
 Gonzalez (Aurelia), Hôpital, *Pasto* (Colombie) ; 85, 57.
 Renard (Marie), Maison de Charité, *Montlieu* ; 73, 51.
 Reuter (Marie), Maison de Charité, *Montlieu* ; 75, 54.
 Connelly (Catherine), Hôpital St-Vincent, *Saint-Louis* (Et.-Unis) ; 81, 53.
 Mullen (Margaret), Villa St-Michael, *Baltimore* (Etats-Unis) ; 82, 57.
 Flanagan (Catherine), Villa St-Michael, *Baltimore* (Etats-Unis) ; 64, 41.
 Villota (Amelia), Hôpital général, *Guyaquil* (Equateur) ; 68, 39.
 Averty (Jeanne), Infirmerie de Flores, *Buenos-Aires* ; 84, 59.
 Moik (Thérèse), Hôpital, *Knittelfeld* (Autriche) ; 75, 57.
 Zalewska (Macianne), Maison de Charité, *Gorzow* (Pologne) ; 69, 49.
 Soleri (Isabelle), Orphelinat, *Giulianova* (Italie) ; 93, 58.
 Cerreto (Fortune), Maison de Retraite, *Marigliano* (Italie) ; 66, 40.
 Guarnero (Maria), Bienfaisance, *La Habana* (Cuba) ; 88, 69.
 Blasco (Manuela), Hôpital militaire, *Zaragoza* (Espagne) ; 62, 44.
 Zuazu (Paula), Collège de l'Immaculée, *Leganès* (Espagne) ; 85, 58.
 Velasco (Rafaela), Résidence provinciale, *Astorga* (Espagne) ; 64, 44.
 Medina (Isabel), Hôpital, *Ménresa* (Espagne) ; 83, 66.
 Carrillo (Juliana), Hôpital, *Sueca* (Espagne) ; 83, 66.
 Lasheras (Justa), Aliénés Santa Isabel, *Leganès* (Espagne) ; 76, 57.
 Poch (Adolfina), Casa Amparo, *Villanueva y Geltru* (Espagne) ; 71, 42.
 Ferrer (Teresa), Asile du Sacré-Cœur, *Reus* (Espagne) ; 87, 66.
 Alcaniz (Enriqueta), Bienfaisance, *Tarragona* (Espagne) ; 80, 61.
 Morales (Maria), Maison Sainte-Louise, *Rafelbunol* (Espagne) ; 84, 60.
 Picard (Andrée), Orphelinat, *Freamp* ; 58, 20.
 Goenvaux (Joséphine), Maison St-Victor, *Liège* (Belgique) ; 84, 62.

- Egerton (Winefride), Maison St-Vincent, Carlisle Place, *Londres* ; 71, 52.
 Cabanes (Candida), Maison Ste-Louise, *Rafelbunol* (Espagne) ; 86, 65.
 Zabala (Rufina), Maison Ste-Louise, *Rafelbunol* (Espagne) ; 60, 32.
 Ansolegu (Clementa), Asile N.-D.-de-la-Merci, *Madrid* ; 87, 62.
 Fernandez (Elena), Fournneau économique, *Ecija* (Espagne) ; 48, 29.
 Bohorques (Maria), Maison Centrale, *Madrid* ; 75, 50.
 Zahon (Manuela), Collège de la Merci, *Cordoba* (Espagne) ; 79, 56.
 Bille (Hermine), Maison Centrale, *Graz* (Autriche) ; 61, 34.
 Kogler (Anne), Maison de Retraite, *Dult* (Autriche) ; 86, 65.
 Delli Santi (Laure), Institut Mater Dei, *Naples* (Italie) ; 79, 57.
 Becconi (Marie), Monistère *Sienna* (Italie) ; 87, 59.
 Tonini (Palmira), Sourds-Muets, *Sienna* (Italie) ; 87, 63.
 Giuronzi (Virginia), Hospice, *Orviato* (Italie) ; 81, 59.
 Tapparo (Thérèse), Maison Centrale, *Turin* (Italie) ; 42, 21.
 Clancy (Catherine), Villa St-Michael, *Baltimore* (Etats-Unis) ; 82, 53.
 Abad (Esperanza), Maison de Charité, *Barcelone* (Espagne) ; 72, 14.
 Dupuy (Victorine), Sanatorium, *Montferrand* ; 75, 47.
 Rivallain (Marie), Maison de Charité, *Erquy* ; 75, 56.
 Moppert (Elisabeth), Hospice, *Belletanche* ; 78, 56.
 Guiso (Anne), Maison de Charité, *Montolieu* ; 85, 62.
 Stephan (Jeanne), Maison de la Providence, *Alger* ; 73, 50.
 Marconi (Livia), Monistère, *Sienna* (Italie) ; 94, 71.
 Muscolini (Enrica), Monistère, *Sienna* (Italie) ; 81, 60.
 Ziniewicz (Marie), Hôpital, *Moszczyany* (Pologne) ; 75, 57.
 Kubalewska (Catherine), *Kepa* (Pologne) ; 79, 51.
 Kane (Elizabeth), Hôpital Ste-Agnès, *Baltimore* (Etats-Unis) ; 74, 16.
 Henry Sarah, Villa Ste-Louise, *Normandy* (Etats-Unis) ; 80, 56.
 Durkin (Ellen), Hôpital de la Providence, *Mobile* (Etats-Unis) ; 82, 52.
 Thomas (Esther), Hôpital général, *Valenciennes* ; 89, 62.
 Maugère (Marie), Maison de Charité, *Domagné* ; 65, 31.
 Bernard (Françoise), Orphelinat, *Chambéry* ; 76, 53.
 Galzy (Paule), Dispensaire St-Vincent, *Rio de Janeiro* ; 59, 39.
 Guyadet (Virginie), Hôtel-Dieu, *Rennes* ; 77, 51.
 Viennot (Françoise), Maison de Charité, *Clichy* ; 78, 57.
 Heastie (Catherine), Hôpital, *Constantine* (Algérie) ; 72, 31.
 Bianchi (Joséphine), Maison Centrale, *Turin* ; 54, 30.
 Bernardini (Marie), Maison Centrale, *Turin* ; 65, 44.
 Barca (Pietrina), Maison St-Pierre, *Sassari* (Italie) ; 85, 63.
 Hüllwerth (Marguerite), Schernberg, *Salzbourg* (Autriche) ; 60, 41.
 Fey (Margaret), Hôpital Ste-Marie, *Saginaw* (Etats-Unis) ; 52, 32.
 Donovan (Ellen), Hôpital St-Vincent, *Saint-Louis* (Etats-Unis) ; 84, 59.
 Boggino (Serafina), Asile National, *Assomption* (Paraguay) ; 51, 28.
 Zamora (Luisa), Puericultorio, *Magdalena del Mor* (Pérou) ; 65, 40.
 Dhalluin (Marie-Louise), Hôtel-Dieu, *Douai* ; 71, 43.
 Le Borgne (Cécile), Hospice Coudé, *Chantilly* ; 75, 55.
 Tonnel (Marie), Hôpital des Mines, *La Grand'Combe* ; 69, 45.
 Barré (Marie), Maison de Charité, *Château-l'Evêque* ; 75, 53.
 Billing (Amy), Maison St-Augustin, *Darlington* (Angleterre) ; 88, 66.
 Mégen (Caroline), Maison St-Joseph, *M. Gladbach-Hardt* (Alle.) ; 65, 41.
 Burgariz (Elisabeth), Maison St-Vincent, *Godesberg* (Allemagne) ; 75, 52.
 Peretti (Jeanne), Hôpital, *Caravaggio* (Italie) ; 75, 55.
 Dosi (Louise), Hospice, *Plaisance* (Italie) ; 55, 27.
 Fasano (Joséphine), Hôpital, *Caraglio* (Italie) ; 84, 57.
 Musso (Madeleine), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 76, 56.
 Di Beneretto (Benôite), Maison de Retraite, *Marigliano* (Italie) ; 87, 67.
 Cotugno (Rosine), Maison de Retraite, *Marigliano* (Italie) ; 87, 67.
 Lucchèse (Vincenza), Maison de Retraite, *Marigliano* (Italie) ; 85, 61.
 Di Caro (Philomène), Maison de Retraite, *Marigliano* (Italie) ; 87, 66.
 Tullo (Angèle), Maison de Retraite, *Marigliano* (Italie) ; 92, 66.
 Barile (Annunziata), Maison de Retraite, *Marigliano* (Italie) ; 79, 52.
 D'Angelo (Hermine), Hôpital, *Molfetta* (Italie) ; 86, 56.
 Bonne (Hélène), Maison St-Bavon, *Grand* (Belgique) ; 76, 53.
 Bartre (Marie), Maison Centrale, *Lima* (Pérou) ; 66, 42.

TABLE DES MATIÈRES

TOME 117 (1952)
(Index analytique)

ACTES DU SAINT-SIÈGE

- 7 avril-22 septembre 1655. — Congrégation du Concile : approbation de la Congrégation de la Mission : *texte*, 245-247 ; *commentaire*, 226-229.
- 21 juillet 1945. — Médaille Miraculeuse : indulgence quotidienne de cent jours, p. 515.
- 24 janvier 1950. — Eau de saint Vincent (*ad decennium*), p. 249.
- 24 janvier 1950. — Facultés pour frères sacristains (*ad quinquennium*), p. 249.
- 17 février 1950. — Messes de *requiem* en missions (*ad quinquennium*), p. 249.
- 17 février 1950. — Encensements aux grand-messes sans ministres sacrés, p. 249.
- 24 janvier 1951. — Indulgence plénière *toties quoties* pour la fête de saint Vincent (*ad septennium*), p. 249.
- 8 mars 1951. — Vœux temporaires avant vœux perpétuels, pp. 249-250.
- 17 mars 1951. — Prorogation de Supérieurs pour un troisième triennat (*ad quinquennium*), p. 250.
- 15 janvier 1952. — Les Filles de la Charité et le jeûne eucharistique (*ad triennium*), pp. 250-251.
- 22 février 1952. — Pouvoirs de la Sacrée Pénitencerie, pp. 247-248.
- 3 juin 1952. — Scapulaire de la Passion : rite d'imposition (*ad decennium*), p. 251.
- 18 juin 1952. — Lettre de Pie XII à Mgr Ersilio Menzani, évêque de Plaisance, p. 268.
- 18 août 1952. — Médaille Miraculeuse : indulgence quotidienne de cent jours, p. 515.
- 23 septembre 1952. — Fête de saint Vincent pour Dames de la Charité (*ad decennium*), p. 516.
- 23 septembre 1952. — Anticipation de la solennité externe : fête de la Médaille Miraculeuse, pp. 514-515.
- 26 septembre 1952. — Chandeleurs. Cendres. Semaine Sainte dans oratoires des Filles de la Charité, p. 513.
- 22 octobre 1952. — Facultés transmarines, p. 514.
- 13 mars 1953. — Communion pascale lors des missions, p. 513.
- 16 mars 1953. — Filles de la Charité sacristines : vases sacrés et linges d'autel, p. 514.

SAINT VINCENT DE PAUL

- Lettre à la Communauté de Saint-Nicolas du Chardonnet (29 avril 1639), pp. 230-231.
- Guillaume Compaing à saint Vincent (5 mai 1639), p. 231.
- Lettre *signée* de saint Vincent de Paul à Firmin Gel (16 avril 1660), pp. 511-512.
- Le P. Raphaël Aversa et saint Vincent de Paul, par F. Combatuzier, pp. 235-244.
- Le P. Aversa : son épitaphe et éloges, pp. 243-244.
- Cardinal François-Ange Rappacioli (1608-1657), ami et protecteur romain de saint Vincent de Paul, pp. 239-241.
- Cardinal Jean-Baptiste Pallotto (1584-1668), p. 243.

- Saint Vincent de Paul : son œuvre et son influence en Lorraine, par *Joseph Girard* (49 octobre 1952, pp. 96-145, 367-408. — Metz : La Charité des Bouillons, pp. 98-104 ; Toul : Le Séminaire, pp. 104-112 ; 144 ; 377-391 ; Metz : Le Séminaire Sainte-Anne, pp. 111-123. — Metz : *Les Missions* (xvii^e siècle), pp. 123-124. — Metz : L'Hôpital Saint-Nicolas : les Filles de la Charité, pp. 125-132. — Pont-à-Mousson : L'Hôpital, les Filles de la Charité, pp. 132-133. — Verdun : Maison de Charité, Ecole (1693), p. 133. — Bar-le-Duc : Hôpital général : Filles de la Charité (1696), pp. 133-134. — Vic-sur-Seille : Hôpital (1696), Filles de la Charité, pp. 134-135. — Metz : Bonsecours (1699), Filles de la Charité, pp. 135-141.
- Antoine Godeau (1605-1672) et saint Vincent de Paul, par *Etienne Diebold*, pp. 232-236.
- Sacres épiscopaux. — Godeau (14 décembre 1636), p. 233. — François Fouquet (15 mars 1639), p. 234. — Nicolas Pavillon (22 août 1639), p. 234.
- Eloge de Monsieur Vincent et du Père de Condren par *Antoine Godeau* (22 septembre 1638), p. 236.
- Eloges de la Conférence des Mârats par *Antoine Godeau* (3 juillet et 19 août 1641), pp. 236-237.
- Eloge de Godeau à Marseille, par *Jacques de la Fosse* (1656-1658), pp. 238-239.
- Eloge de Monsieur Vincent et de son œuvre, par *Antoine Godeau* (1660), pp. 237-238.
- Notice sur Guillaume Compaing (†21 août 1656), pp. 231-232.
- La Spiritualité vincentienne, d'après *Mgr Boiard*, pp. 271-272.
- Saint Vincent de Paul, les Filles de la Charité et la Médaille Miraculeuse, dans l'Imagerie populaire, par *Louis Ferrand*, pp. 215-222.
- Saint-Cyran : un maître méconnu de l'Ecole française, par *G. de Berthier*, eudiste, pp. 222-225.
- Mgr *Jean Calvet* : biographie de saint Vincent, son jubilé (8 décembre 1952), pp. 323-324.

HISTOIRE DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

- Approbation de la Congrégation de la Mission (Congrégation du Concile, 7 avril-22 septembre 1655). Texte d'archive, 245-247. Commentaire par *Vincent Watckiers*, pp. 226-229.
- Missions d'autrefois à Rosny (1704 et 1725), à Pontoise (1769). Notes d'archives, par *F. Combaluzier*, pp. 507-510.
- Catalogue Congrégation de la Mission en 1952 : totaux, p. 23.

EUROPE

- FRANCE. — Agen : François Hébert, premier évêque lazariste, note biographique, pp. 30-32. — Bar-le-Duc : hôpital général, pp. 133-134. — Berceau de Saint-Vincent de Paul : la reconstruction et la volonté de M. Pierre, supérieur, p. 4 - Cinq morts d'enfants, p. 313. - Le chêne de saint Vincent, pp. 308-310. - L'Amicale : son esprit, pp. 306-308. - Mort de M. Théobald Lalanne (1880-1952) : son dernier *Rapport moral* de juillet 1952, pp. 305-313. — Châlons-sur-Marne : Albert Gratieux, élève, ami et biographe de Fernand Portal, pp. 32-36. - La Semaine de l'Unité et M. Portal, pp. 337-339. — Chantepie, proche Rennes : Ecole apostolique, p. 4. — Dax : clerc Louis Bertin : note biographique, pp. 46-49 ; 312-313. - Albert Darricau (1891-1952), par *Hubert Houfflain*, pp. 367-376. — Fontainebleau : la paroisse ; le personnel et le service durant la Révolution (1791-1803), par *Fernand Bridoux*, pp. 362-364. — Lille : les soixante-quinze ans du Séminaire Académique (1876-1952), par *Henri Desmet*, pp. 409-420. - François Agnius (1872-1950), par *Marcel Milleville*, pp. 420-439. - Clovis Isidore Cornu (1829-411 octobre 1905), pp. 412-414 ; 427-439. - Marcel Courdent (1872-1933), pp. 432-433. — Metz : Bon Secours, pp. 135-141. - La Charité des Bouillons (1687), pp. 98-104. - L'hôpital Saint-Nicolas, pp. 125-132. - Le Séminaire Sainte-Anne, pp. 111-123 ; 395. - Le Séminaire Saint-St-

- mon* (1735), pp. 392-408. - Les Missions au XVII^e siècle, pp. 123-124. — L'Académie nationale : prix (16 octobre 1952), pp. 296-297. — *Montpellier* : M. Henri Mailhé, p. 4. - Jubilé de Sœur Margat, pp. 325-326. — *Paris* : *Maison-Mère* : Louis Braille, organiste des Lazaristes (1843-1851), pp. 14-16. - Autel de Saint-Vincent : réparations (28 avril-18 juillet 1952), pp. 66 ; 304-305. - Parallèle des chapelles : 95, r. de Sèvres et 140, r. du Bac, par *Jean Guillon*, pp. 304-305. - Panegyrique de saint Vincent par Mgr Louis (mention), p. 66. - Panegyrique de saint Joseph, par *Henri Desmet* (texte), pp. 50-60. - Semaine de l'Unité (1952) : Chalcedoine, p. 32. - Chez les Visitandines (1952 et 1953), pp. 36 ; 339. - Jubilés sacerdotaux : MM. Peters, Pumur, p. 169. - Notice sur M. Paul Ryckewaert (1875-1952), pp. 267-268. - La messe de onze heures : sens apostolique, pp. 71 ; 304. - Radiodiffusion, p. 324 ; 339. - Noël, pp. 324-325. - Au jour le jour (juin 1952-1^{er} mars 1953), pp. 265-339. - *Les Bons-Enfants* (1815-1843), pp. 14-16. - *Saint-Nicolas-des-Champs* : Pentecôte 1623, souvenirs et pressentiments : plaque, pp. 49-50. - *Saint-Nicolas-des-Champs* : la maison des Filles de la Charité (1658-1952), notes de *Jean Parrang*, pp. 163-175. - *Saint-Médard* : en 1793, Sœur Tardy, pp. 26-30. - *Saint-Médard* : Sœur Rosalie, cause et note biographique (1786-1856), pp. 4 ; 23-24 ; 24-26. - *Sainte-Clotilde* : la maison des Sœurs (1845-1952), pp. 265-267. - *Saint-Ferdinand-des-Ternes* : Sœur Guillon (1869-1951), pp. 175-178. - *La Villette* : Centenaire de la maison, pp. 280-291. - *Enfants de Marie* : Journées diocésaines, pp. 298-299. - *Sorbonne* : Thèses, pp. 61-64. — *Pont-à-Mousson* : *Hôpital*, pp. 132-133. — *Prime-Combe* : note biographique de *Louis Castamagne* (1872-1952), pp. 42-45. — *Puteaux* : le jardin d'enfants modèrle, par *Jean Papillon*, pp. 69-71. — *Tertas* : jubilé de platine de Sœur Cottin (6 nov. 1952), pp. 297-298. — *Toul* : le Séminaire : vie intime, pp. 377-391. - En 1635, le Séminaire, pp. 104-111. — *Vannes* : le Bienheureux Rogue (1758-1796), un cantique, p. 46. — *Vanves* : réunion du C.P.L. et M. Etienne Diebold, pp. 65-66. — *Verdun* : Maison de Charité, p. 133. — *Vic-sur-Seille* : *Hôpital*, pp. 134-135. — *Vichy* : derniers jours et souvenirs de M. Auguste Castiau (1879-1952), pp. 291-292.
- ALLEMAGNE. — En 1951, relèvement, pp. 5 ; 328. — Notice biographique d'*Ernest Vorage* (1883-1953), pp. 321-322.
- ANGLETERRE. — En 1951, missions nombreuses, p. 6.
- AUTRICHE. — M. Romstorfer, visiteur, p. 5 ; œuvres, p. 328.
- BELGIQUE. — Les vingt-cinq ans du Congo, p. 5. — La fondation de *Lessines*, pp. 297 ; 328. — *Louvain* : la thèse de M. Jean Plat (19 novembre 1952), pp. 299-301.
- ESPAGNE. — *Barcelone* : recrutement, pp. 5-6. - Le cinquantenaire de la Province (1952), pp. 329 ; 497-498. — *Bellpuig* : note biographique : coadjuteur Ramon Riu, pp. 499-501. — *Madrid* : M. Ojea, visiteur, pp. 5 ; 328-329. - Croix de la Bienfaisance à Sœur Gérard, pp. 313-317. - M. Job Mathias, succède à M. Canovas, pp. 4-5. - L'Œuvre Saint-Louis des Français, aperçu historique, par M. *Eugène Poupy*, pp. 364-367.
- HOLLANDE. — *Recrutement* et Eloge de M. Romans, p. 6. - Travaux, p. 329. - Notice biographique de M. Henri Romans, par *Cornelis Verwoerd*, pp. 85-94.
- HONGRIE. — Tribulations et travaux, pp. 6 ; 329.
- IRLANDE. — Prédications : Scholasticat de *Glénart* et Collège près Dublin, p. 6. - M. Joseph Sheedy, visiteur, p. 329. - M. Maurice Kavanagh, pp. 292-294.
- ITALIE. — Voyage du T.H. Père (9-19 janvier 1952), par *Pierre Dulau*, pp. 72-85. — *Turin*, pp. 72-73 ; 330. - Vie et vertus de Félix Bonanate, par M. *Reinprecht*, pp. 301-304. — *Milan et Verone*, pp. 7 ; 82-85. — *Rome* : M. Bisoglio, procureur près Saint-Siège, p. 4. -

M. Amedeo Bossi, visiteur, pp. 6-7. - Visite du T.H. Père, pp. 77-79. - Travail de l'équipe des Ephémérides liturgiques, pp. 322-323. — *Plaisance* : lettre Cardinal Pizzardo, pp. 95-96. - Bicentenaire, pp. 7 ; 263-280 ; 329-330. - Le Congrès des Etudes Albéroniennes (20-21 septembre 1952), pp. 294-296. - Esquisse biographique d'Alberoni (21 mai 1664-26 juin 1752), pp. 294-295. — *Sienne* : Visite du T.H. Père, p. 73-77. — *Naples* : M. Lapalorcia, visiteur, reconstructions, pp. 7 ; 17-23 ; 330. - Visite du T.H. Père, pp. 79-82.

POLOGNE. — Travaux et recrutement, pp. 7 ; 330.

PORTUGAL. — Travail et la mission du Mozambique, pp. 7-8 ; 330-334.

SLOVAQUIE. — Epreuves, p. 8.

TURQUIE. — Nouvelles de 1951, p. 8. — *Ephèse* : *Panaya Kapulu* : les souvenirs et la vie du pèlerinage en 1952, par *Joseph Euzet*, pp. 445-450. - Plan de la ville antique, pp. 448-449. — Visite du T.H. Père Slattery dans la province de *Turquie* (10 octobre-2 novembre 1952), pp. 331, 340-362. - *Athènes*, pp. 340-341 ; 346-347. - *Bébek*, p. 361. - *Bourgas*, p. 361. - *Cavalla*, pp. 349-350. - *Ephèse* : pp. 357-359. - *Istanbul* pp. 351 ; 360. - *Izmir*, pp. 357 ; 359-360. - *Kadiköy*, p. 361. - *Nazos*, pp. 344-345. - *Philippines*, pp. 350-351. - *Santorin*, pp. 341-344. - *Syra*, pp. 345-346. - *Thessalonique*, pp. 347-349 ; 351.

YOUgoslavIE. — Captivités, activités, pp. 8, 332-333.

ASIE

LIBAN. — M. Rivals, Visiteur, p. 12. - Missions : *Muniyé et Halba*, par *François Ballouze*, pp. 211-215. - Visite en la province du *Levant*, p. 332. — *Beyrouth* : 24 avril 1952 : N.-D. de la Médaille, pp. 64-65. - Inauguration de la chapelle des Lazaristes (27 novembre 1952), pp. 317-321.

CHINE. — Le bienheureux Clet et les Missions, p. 37. - La formation du Clergé indigène ; histoire et statistiques, par *Octave Ferreuz*, pp. 40-42. — L'épreuve des Missions : expulsions, pp. 8-9. — Notices : Mgr Melchior Souen (1869-1951), pp. 9-10. — Pierre Souen (1905-1951), pp. 10-12 ; Fernand Thieffry (1866-1951), pp. 208-210. — M. Cattand, bienfaiteur des missionnaires de Chine, pp. 336-337. Expulsions de missionnaires, pp. 333 ; 334. — *Chala* : le Séminaire régional ; les Séminaires lazaristes ; Chala et Kiashing ; statistiques en 1947 et 1953, par *Octave Ferreuz*, pp. 465-489. - Corneille Breuker (1892-1948), par *Edouard Barbato*, pp. 489-491. - Jean-Marie Rouchon (1884-1950), par *Edouard Barbato*, pp. 492-494. — *Pékin* : emprisonnement et souffrances de M. Maurice Kavanagh, pp. 292-294. — *Hangchow* : notes sur le régime communiste dans l'archidiocèse (3 mai 1949-juin 1952). Biens, œuvres, personnel, légion de Marie, Ordinaire, par Mgr *Georges Deymier*, pp. 450-465. — *Kashing* : M. Félix Bonanate (1881-1952), biographie, par *Louis Reinprecht*, pp. 301-304.

IRAN. — M. Le Cunuder, Visiteur, p. 12. — Notice sur les œuvres des Lazaristes et les Filles de la Charité, par *Joseph Le Cunuder*, pp. 178-213. — *Ispahan*, pp. 190-194. — *Rézaïeh*, pp. 184-186. — *Tauris*, pp. 186-190. — *Téhéran*, pp. 194-203 ; 333-334.

INDE. — *Cuttack* : M. Gerardo Conde, vice-visiteur.

INDOCHINE. — *Dalat*, fondations vincentiennes, p. 328.

AFRIQUE

ALGÉRIE. — *Alger* : Soixantaine de vocation de M. Vergès, p. 12. - M. Piet, directeur des Sœurs, p. 334. — *Kouba* : Réintégration du Séminaire algérois, p. 12.

TUNISIE. — *Tunis* : Jubilé de Mgr Gounot, pp. 324 ; 334.

ETHIOPIE. — *Addis-Abéba* : Séminaire régional, pp. 12 ; 334.

MADAGASCAR. — *Fort-Dauphin* : Sectionnement du Vicariat et Mgr LeFebvre, p. 12. — Démission de Mgr Sevat (1933-1952), p. 334.

EGYPTE. — Statistiques concernant la vie et l'action de l'Eglise catholique. — Œuvres des Lazaristes et des Filles de la Charité (décembre 1952), pp. 332 ; 440-444.

AMERIQUE

CANADA. — Fondation missionnaire au Canada, p. 334.

ETATS-UNIS. — Voyage du T.H. P. Slattery : De Baltimore au retour en France (29 octobre-4 décembre 1950), par *Pierre Dulau* : *Austin*, pp. 154-155. — *Birmingham*, pp. 160-161. — *Brooklyn*, pp. 163-164. — *Camarillo*, pp. 151-152. — *Dallas*, pp. 153-154. — *Denver*, pp. 147-148. — *El Paso*, p. 148. — *Evansville*, p. 161. — *Jacksonville*, pp. 162-163. — *Kansas City*, pp. 145-147. — *La Nouvelle-Orléans*, pp. 156-157. — *Longbeach*, pp. 157-158. — *Los Angeles*, pp. 152-153. — *Mobile*, pp. 158-159. — *Montgomery*, pp. 159-160. — *Nashville*, pp. 161-162. — *New-York*, pp. 165-166. — *Opelika*, p. 160. — *Pensacola*, p. 162. — *Philadelphie*, pp. 164-165, 334. — *Princeton*, p. 165. — *San Antonio*, p. 155-156. — *San Francisco*, pp. 148-151. — *Santa Barbara*, p. 151. — *Trenton*, p. 165. — *Waco*, p. 154. — *La Porte* (Texas) : Séminaire du diocèse de *Galveston*, p. 13. — *Montebello* (Californie) : La paroisse, p. 13. — *Grands Rapids, Toronto, Philadelphie* : Missions et œuvres, pp. 12-13. — *Saint-Louis* : Biographie *Joseph Lilly* (1893-1952), pp. 60-61. — *M. Paul Lloyd* (1905-1952), pp. 334-335. — *Boston* : fondation, p. 334. — *Nouvelle-Orléans* : *Breloque*, Filles de la Charité, p. 291.

MEXIQUE. — *Monterey et Ciudad Guerrerros*, p. 13. — *M. Julien Coello*, p. 335. — Expulsion des Sœurs en 1875 et souvenirs, p. 291. — Le centenaire de la province, p. 335.

ANTILLES. — *La Havane* : Centenaire de la Congrégation aux Antilles, par *Hilario Chaurrondo*, pp. 494-496.

AMÉRIQUE CENTRALE. — *M. Lara*, visiteur, p. 13. — Personnel, p. 335.

ARGENTINE. — *Escobar* (Etudes et Ecole apostolique), p. 13. — *Samuel Carballo*, visiteur, p. 335.

BRÉSIL. — *M. José Salles*, visiteur, p. 13. — Travail, p. 335. — *Sao Paulo* : lettre du Cardinal de Vasconcellos (28 avril 1952) : éloge de *M. Castamagne*, p. 45. — *Fortaleza* : *M. Rijntjes*, vice-visiteur néerlandais, p. 6.

COLOMBIE. — Retrait de *Tunja* et reprise d'*Ibagué*, p. 13. — *M. Trujillo* : cinquantaine de vocation ; *Mgr Julio Botero*, évêque de *Zipaquira*, pp. 335-336

EQUATEUR. — Mission de *Tosagua* : souvenirs de *Mgr Schumacher* (1839-1902), pp. 13-14. — Le travail des Séminaires, p. 336.

PACIFIQUE. — *M. Salas Pantaléon et Cajamarca*, p. 14. — Ecole apostolique ; *Mgr Federico Perez*, p. 336.

VENEZUELA. — Erection de la province : *M. Ramon Gaude*, visiteur, p. 5. — *Maracaibo*, p. 336. — Esquisse biographique de *Raymond Gaude*, par *M. Antonio Lopez*, pp. 501-507.

OCEANIE

AUSTRALIE. — Collège de *Bendigo* et de *Bathurst* : Le Petit Séminaire régional d'*Adélaïde*, p. 14 ; de *Magill*, p. 336.

JAVA. — Le Vicariat apostolique de *Surabaya* (1923-1952), par *Henri Van Mezen*, pp. 203-207.

PHILIPPINES. — Ecole apostolique : personnel chinois, œuvres, pp. 14 ; 336.

BIBLIOGRAPHIE

- Saint Vincent* : Conférences aux Filles de la Charité (édition portable), pp. 517-518.
Saint Vincent : Correspondance ; traduction italienne, pp. 526-527.
Saint Vincent : Conférences aux Sœurs ; traduction anglaise, pp. 525-526.
Saint Vincent de Paul, par l'abbé Gaston Courtois, édition flamande, p. 524.
Saint Vincent de Paul, par Joseph Boon, p. 521.
Le Mans : Titres et biens, p. 521.
Plaisance : Titres de fondations, p. 525.
Catherine Labouré (en néerlandais), p. 521.
Edouard Abadie, pp. 254-255 ; 521-522. — *Giuseppe Baldeschi*, pp. 516. — *Sister Bertrande*, p. 251. — *Archimandrite Bonteano*, p. 521. — *Joseph Boon*, p. 521. — *Abbé Bournac*, p. 517. — *Annibale Bugnini*, p. 526. — *Carlo Castiglioni*, pp. 520. — *Léonce Celier*, p. 256. — *Giocondo Checconi*, p. 269. — *Gaston Courtois*, p. 524. — *Etienne Diebold*, pp. 523-524. — *Elisabeth Dupeyrat*, p. 520. — *Marinus Jochems*, pp. 256-258. — *Charles-F. Jean*, pp. 519-520. — *Romain Laurent*, p. 251. — *Robert Lavaerts*, p. 524. — *Joseph Leonard*, pp. 525-526. — *Celine Lhotie*, p. 520. — *Humberto Mariani* (Deimiles), p. 252. — *Joachim Masjuan*, p. 525. — *Dom Meunier*, p. 253. — *Luigi Paladini*, p. 516-517. — *Sister Pfaff*, p. 255. — *D. Poinsenet*, pp. 518-519. — *Paolo Provera*, pp. 519-520 ; 525. — *G.F. Rossi*, pp. 277 ; 521-522 ; 524. — *Georges Salvaire*, p. 253. — *Guillaume Vaessen*, p. 516.
- NÉCROLOGIE. — *Missionnaires*, pp. 259 ; 527-528. — *Filles de la Charité*, pp. 259-264 ; 528-532.
- GRAVURES. — *La T. H. Mère Lebrun*, p. 208. — *Jean Duvergier de Hauranne*, abbé de *Saint-Cyran* (1581-1643), p. 209. — *Cardinal de Bérulle* (1575-1629), p. 209. — *Cardinal Jules Alberoni* (1664-1752), p. 280. — *Le Chancelier Pierre Séguier* (1588-1672), p. 224. — *François Eudes de Mézeray* (1610-1683), p. 224. — *Saint Jean Eudes* (1601-1680), p. 224. — *Henri Romans* (1870-1951), p. 224. — *Jean Calvet* (1874-), p. 296. — *Eugène Comellas* (1879-1946), p. 297. — *Raymond Gaude* (1880-1953), p. 297. — *Plaisance* : Salle de bibliothèque, p. 281. — *Metz* : la Charité des Bouillons (plan), p. 102. — *Metz* : Le Séminaire Sainte-Anne (plan), p. 382. — *Metz, Toul et Verdun* : Les trois diocèses (carte), p. 107. — *Lorraine et Barrois* (fin du xv^e siècle) (carte), pp. 120-121. — *Diocèse de Metz* (avant 1789) (carte), pp. 136-137. — *Toul* : Plan du Séminaire p. 382. — *Séminaire de Chala* (hors-texte, plan), pp. 480-481.
-

